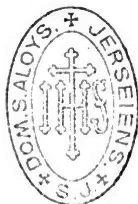






ALMANACH
ROYAL,

POUR L'AN M DCCC XXVIII.



ALMANACH

ROYAL,

POUR L'AN M DCCC XXVIII,

PRÉSENTÉ A SA MAJESTÉ.

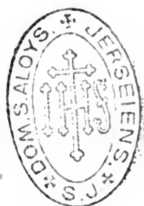


PARIS,

CHEZ A. GUYOT ET SCRIBE,

ÉDITEURS - PROPRIÉTAIRES DE L'ALMANACH ROYAL ET DE LA COLLECTION COMPLÈTE DES LOIS, PAR J. B. DUVERGIER.

1828.


DOM. S. ALOYS. JERSEIENS.
S. J.
IHS

EXPLICATION *et Usage des Calculs contenus au Calendrier dans les sept dernières colonnes de chaque mois.*

Les levers et les couchers du Soleil et de la Lune, si utiles à connaître chaque jour de l'année, sont des levers et couchers apparens; car l'effet de la réfraction fait paraître les astres à l'horison avant qu'ils y soient réellement arrivés, et après qu'ils sont réellement couchés: aussi, distingue-t-on le lever et le coucher apparent d'un astre, d'avec celui qui est réel et effectif.

La déclinaison du Soleil est sa distance à l'équateur. Son principal usage est de trouver la latitude d'un lieu, tant sur mer que sur terre; car de la comparaison de la déclinaison du Soleil, avec sa hauteur méridienne, résulte la hauteur de l'équateur, dont le complément est la latitude ou la hauteur du Pôle du lieu où est faite l'observation.

Le temps moyen au midi vrai, placé dans la quatrième colonne de chaque mois est l'heure qu'une horloge, réglée sur le moyen mouvement du Soleil, doit marquer chaque jour, à l'instant précis de midi, à un bon cadran solaire ou à un bon méridien. Dans cette colonne du temps moyen au midi vrai, *zéro* signifie *midi*. On conclura qu'une horloge est bien réglée, et qu'elle est à l'heure, si, à midi d'un cadran solaire, l'horloge marque:

Le premier janvier o h. 3 min. 35 sec.

Le deux janvier o h. 4 min. 3 sec., etc.

C'est-à-dire, si la pendule avance le premier janvier de 3 m. 35 sec., et le deux de 4 min. 3 sec., comme elle le doit, pour être exactement réglée sur le moyen mouvement du Soleil.

Pour les pendules qui ne sont pas à équation, et qu'on veut régler sur le temps moyen, l'essentiel est qu'à chaque révolution de 24 heures, la pendule avance ou retarde, par jour, sur le Soleil, de la quantité indiquée dans la table; car si le premier janvier elle était à l'heure du Soleil, et que le lendemain elle retardât sur le Soleil de 28 sec., certainement elle serait bien réglée; il ne lui manquerait alors que d'être mise à l'heure du temps moyen: véritable heure qu'elle doit marquer chaque jour de l'année.

On compte depuis la 1re Olympiade d'Iphitus.	2604 ans.
La Fondation de Rome, selon Varron. . . .	2581 ans.
L'époque de Nabonassar.	2575 ans.
La venue de J.-C.	1828 ans.

L'année 1243 des Musulmans a commencé le 25 juillet 1827 et finira le 13 juillet 1828.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1828.

Nombre d'Or.	5	Indiction Romaine . .	1
Epacte.	XIV	Lettre Dominicale . .	FE.
Cycle solaire. . . .	17		

ÉCLIPSES DE L'AN 1828.

Il y aura cette année deux Eclipses de Soleil.

Le 14 Avril, Eclipse de Soleil, invisible à Paris.

Conjonction à 9 h. 27 m. 3 s. du matin, en 0 s. 24 d. 23 m. 16 s. de longitude, et en 8 m. 33 s. de latitude boréale; mouvement horaire relatif en longitude, 31 m. 14 s.; en latitude, 3 m. 6 s. 1/2.

Le 9 Octobre, Eclipse de Soleil, invisible à Paris.

Conjonction à 0 h. 27 m. 34 s. du matin, en 6 s. 15 d. 40 m. 12 s. de longitude, et en 6 m. 23 s. de latitude australe; mouvement horaire relatif en longitude, 28 m. 56 s. 3/4; en latitude, 2 m. 53 s. 1/2.

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

Ordre du SAINT-ESPRIT.

✱ *Chevalier, Commandeur.*
(C ✱) *Commandeur.*
(G O ✱) *Grand-Officier, Comm.*
(O ✱) *Officier non Commandeur.*

Ordre de SAINT-MICHEL.

✱ *Chevalier.*

Ordre Royal et Militaire de SAINT-LOUIS.

(G ✱) *Grand'Croix.*
(C ✱) *Commandeur.*
✱ *Chevalier.*

Institution du MÉRITE MILITAIRE.

(G ✱) *Grand'Croix.*
(C ✱) *Commandeur.*
✱ *Chevalier.*

Ordre Royal de la LÉGION D'HONNEUR.

(G ✱) *Grand'Croix.*
(G O ✱) *Grand-Officier.*
(C ✱) *Commandeur.*
(O ✱) *Officier.*
✱ *Chevalier.*

Ordre de SAINT-LAZARE et de NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.

(G ✱) *Grand-Officier, Commandeur.*
(C ✱) *Commandeur.*
✱ *Chevalier.*

Ordre de SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM.

(C ✠) *Commandeur.*
✠ *Chevalier.*

JANVIER.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 32 min. le matin, et de 32 min. le soir.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 2, à 6 heures 5 minutes du matin.

Dernier Quartier le 10, à 7 heures 25 minutes du matin.

Nouvelle Lune le 17, à 0 heures 33 minutes du matin.

Premier Quartier le 23, à 8 heures 54 minutes du soir.

Soleil au ≈ le 20, à 10 h. 52 minutes du matin.			Soleil. Lever. H. M.	Soleil. Couc. H M.	Soleil. Déclin. D. M.	Temps moyen au midi vrai. H. M. S.	Lune. Lever. H. M.	Lune. Couch. H. M.	Jours de la Lune.
1	mardi.	*La Circoncision.*	7 53	4 8	23 4 Australe.	0 3 35	4 1 Soir.	6 47 Matin.	14
2	mercr.	s. Basile.	7 52	4 8	22 59	0 4 3	4 56	7 27	15
3	jeudi.	*Ste. Geneviève.*	7 52	4 9	22 54	0 4 31	5 53	8 3	16
4	vend.	s. Rigobert.	7 51	4 9	22 48	0 4 59	6 52	8 34	17
5	samed.	s. Siméon, Stylite.	7 50	4 10	22 42	0 5 26	7 53	9 2	18
6	*Dim.*	L'Epiphanie.	7 50	4 10	22 35	0 5 53	8 56	9 21	19
7	lundi.	s. Noces.	7 49	4 11	22 28	0 6 19	9 59	9 53	20
8	mardi.	s. Lucien, Ev.	7 48	4 12	22 20	0 6 45	11 3	10 17	21
9	mercr.	s. Pierre, Evêq.	7 48	4 13	22 12	0 7 11	matin.	10 42	22
10	jeudi.	s. Guillaume.	7 47	4 14	22 4	0 7 36	0 9	11 9 Soir.	23
11	vend.	s. Théodose.	7 46	4 14	21 55	0 8 0	1 17	11 40	24
12	samed.	s. Ferjus.	7 45	4 15	21 45	0 8 24	2 27	0 16	25
13	*Dim.*	s. Hilaire.	7 44	4 16	21 36	0 8 47	3 37	1 0	26
14	lundi.	s. Félix.	7 43	4 17	21 26	0 9 10	4 45	1 54	27
15	mardi.	s. Maur, Ab.	7 42	4 18	21 15	0 9 32	5 47	2 58	28
16	mercr.	s. Furcy, Ab.	7 41	4 20	21 4	0 9 53	6 42	4 11	29
17	jeudi.	s. Antoine, Ab.	7 40	4 21	20 53	0 10 14	7 28	5 29	1
18	vend.	Ch. de s. Pierre.	7 39	4 22	20 41	0 10 34	8 7	6 48	2
19	samed.	s. Sulpice	7 38	4 23	20 29	0 10 53	8 40	8 6	3
20	*Dim.*	s. Sébastien.	7 36	4 24	20 16	0 11 12	9 10	9 20	4
21	lundi.	ste. Agnès	7 35	4 25	20 3	0 11 29	9 38	10 32	5
22	mardi.	s. Vincent.	7 34	4 27	19 50	0 11 46	10 6	11 41	6
23	merc.	s. Ildefonse. E.	7 33	4 28	19 36	0 12 3	10 35	matin.	7
24	jeudi.	s. Savinien.	7 31	4 29	19 22	0 12 18	11 5	0 47	8
25	vend.	Conv. de s. Paul.	7 30	4 30	19 8	0 12 33	11 39	1 49	9
26	samed.	ste. Paule, Vierge.	7 29	4 32	18 53	0 12 46	0 18 Soir.	2 49	10
27	*Dim.*	s. Julien, Ev.	7 27	4 33	18 38	0 12 59	1 1	3 44	11
28	lundi.	s. Charlemagne.	7 26	4 35	18 22	0 13 11	1 49	4 33	12
29	mardi.	s. François de S.	7 25	4 36	18 7	0 13 22	2 41	5 16	13
30	merc.	ste. Bathilde.	7 23	4 38	17 50	0 13 33	3 38	5 55	14
31	jeudi.	s. Pierre Nol.	7 22	4 39	17 34	0 13 42	4 37	6 29	15

FÉVRIER.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 29, les jours croissent de 45 min. le matin, et de 45 min. le soir.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 1er, à 1 heure 13 minutes du matin.

Dernier Quartier le 8, à 8 heures 4 minutes du soir.

Nouvelle Lune le 15, à 10 heures 54 minutes du matin.

Premier Quartier le 22, à 2 heures 48 minutes du soir.

Soleil aux ♓ le 19, à 2 h. 46 min. du matin.			Soleil. Lever.		Soleil. Couc.		Soleil. Déclin.		Temps moyen au midi vrai.			Lune. Lever.		Lune. Couch.		Jours de la Lune.
			H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	S.	H.	M.	H.	M.	
1	vend.	s. Ignace.	7	20	4	41	17 Australe.	17	0	13	51	5 Soir.	37	6 Matin.	58	16
2	samed.	LA PURIFICAT.	7	19	4	42	17	0	0	13	59	6	39	7	25	17
3	*Dim.*	*Septuagésime.*	7	17	4	44	16	43	0	14	6	7	43	7	50	18
4	lundi.	s. Gilbert.	7	16	4	45	16	25	0	14	12	8	47	8	15	19
5	mardi.	ste. Agathe.	7	14	4	47	16	8	0	14	18	9	53	8	41	20
6	merc.	s. Vaast.	7	12	4	48	15	49	0	14	23	10	59	9	7	21
7	jeudi.	s. Romuald.	7	11	4	50	15	31	0	14	27	Matin.		9	36	22
8	vend.	s. Jean de M.	7	9	4	51	15	12	0	14	30	0	7	10	9	23
9	samed.	ste. Appolline.	7	8	4	53	14	53	0	14	32	1	15	10	49	24
10	*Dim.*	*Sexagésime.*	7	6	4	55	14	34	0	14	34	2	23	11	37	25
11	lundi.	s. Séverin.	7	4	4	56	14	15	0	14	34	3	25	0 Soir.	34	26
12	mardi.	ste. Eulalie.	7	3	4	58	13	55	0	14	34	4	22	1	41	27
13	merc.	s. Grégoire.	7	1	5	0	13	35	0	14	34	5	11	2	54	28
14	jeudi.	s. Valentin.	6	59	5	1	13	15	0	14	32	5	54	4	12	29
15	vend.	s. Faustin.	6	58	5	3	12	54	0	14	30	6	31	5	31	1
16	samed.	ste. Julienne.	6	56	5	5	12	34	0	14	27	7	4	6	50	2
17	*Dim.*	*Quinquagésime.*	6	54	5	6	12	13	0	14	24	7	34	8	5	3
18	lundi.	s. Siméon.	6	53	5	8	11	52	0	14	19	8	3	9	18	4
19	mardi.	s. Arille.	6	51	5	10	11	31	0	14	14	8	33	10	28	5
20	merc.	*Les Cendres.*	6	49	5	12	11	10	0	14	8	9	4	11	34	6
21	jeudi.	s. Pépin.	6	47	5	13	10	48	0	14	2	9	37	Matin.		7
22	vend.	ste. Isabelle.	6	46	5	15	10	26	0	13	54	10	15	0	36	8
23	samed.	s. Mérault.	6	44	5	17	10	5	0	13	47	10	57	1	34	9
24	*Dim.*	*Quadragésime.*	6	42	5	19	9	43	0	13	38	11	44	2	26	10
25	lundi.	s. Mathias.	6	41	5	20	9	20	0	13	29	0 Soir.	35	3	12	11
26	mardi.	s. Nestos.	6	39	5	22	8	58	0	13	19	1	31	3	53	12
27	merc.	*4 T.*	6	37	5	24	8	36	0	13	9	2	28	4	29	13
28	jeudi.	ste Honorine.	6	35	5	26	8	13	0	12	58	3	29	5	1	14
29	vend.	s. Romain.	6	33	5	27	7	51	0	12	47	4	31	5	30	15

MARS.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 54 min. le matin, et de 54 min. le soir.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 1er, à 7 h. 1 min. du soir.

Dernier Quartier le 9, à 5 heures 27 min. du soir.

Nouvelle Lune le 15, à 9 h. 47 minutes du matin.

Premier Quartier le 23, à 10 heures 11 minutes du matin.

Pleine Lune le 31, à 10 heures 28 minutes du matin.

PRINTEMS, le 20, à 2 h. 57 m. du mat (Soleil au ♈).			Soleil.						Temps moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
			Lever.		*Couc.*		*Déclin.*					*Lever.*		*Couch.*		
			H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	S.	H.	M.	H.	M.	
1	samed.	s. Aubin.	6	32	5	29	7 Australe.	28	0	12	35	5 Soir.	35	5 Matin.	56	16
2	*Dim.*	*Reminiscere.*	6	30	5	31	7	5	0	12	22	6	40	6	22	17
3	lundi.	ste. Cunégonde.	6	28	5	33	6	42	0	12	9	7	46	6	48	18
4	mardi.	s. Casimir.	6	26	5	35	6	19	0	11	56	8	53	7	14	19
5	merc.	s. Adrien.	6	24	5	36	5	56	0	11	42	10	2	7	42	20
6	jeudi.	ste. Colette.	6	23	5	38	5	33	0	11	28	Matin..		8	16	21
7	vend.	s. Th. d'Aq.	6	21	5	40	5	9	0	11	13	0	10	8	53	22
8	samed.	s. Jean de Dieu.	6	19	5	42	4	46	0	10	58	0	1[illegible]	9	37	23
9	*Dim.*	*Oculi.*	6	17	5	44	4	22	0	10	43	1	18	10	29	24
10	lundi.	s. Blanchard.	6	15	5	45	3	59	0	10	27	2	16	11	31	25
11	mardi.	s. Euloge.	6	14	5	47	3	35	0	10	11	3	9	0 Soir.	40	26
12	mercr.	s. Grégoire.	6	12	5	49	3	12	0	9	55	3	35	1	51	27
13	jeudi.	ste. Euphrasie.	6	10	5	51	2	48	0	9	38	4	36	3	4	28
14	vend.	s. Lubin.	6	8	5	53	2	25	0	9	21	5	14	4	20	29
15	samed.	s. Zacharie.	6	6	5	54	2	1	0	9	4	5	42	5	38	30
16	*Dim.*	*Lætare.*	6	5	5	56	1	37	0	8	47	6	8	6	59	1
17	lundi.	ste. Gertrude.	6	3	5	58	1	14	0	8	29	6	36	8	11	2
18	mardi.	s. Alexandre.	6	1	6	0	0	50	0	8	12	7	7	9	21	3
19	mercr.	s. Joseph.	5	59	6	2	0	26	0	7	54	7	41	10	27	4
20	jeudi.	s. Joachim.	5	57	6	3	0	2	0	7	36	8	18	11	28	5
21	vend.	s. Benoît.	5	56	6	5	0 Boréale.	20	0	7	18	8	5[illegible]	Matin.		6
22	samed.	s. Paul.	5	54	6	7	0	44	0	6	59	9	45	0	24	7
23	*Dim.*	*La Passion.*	5	52	6	9	1	8	0	6	41	10	34	1	13	8
24	lundi.	ste. Catherine de S.	5	50	6	11	1	31	0	6	23	11 Soir.	28	1	56	9
25	mardi.	Annonciation.	5	48	6	13	1	55	0	6	4	0	25	2	33	10
26	merc.	s. Eutique.	5	47	6	14	2	18	0	5	45	1	25	3	7	11
27	jeudi.	s. Jean l'Herm.	5	45	6	16		42	0	5	27	2	27	3	38	12
28	vend.	ste. Dorothée.	5	43	6	18	3	5	0	5	8	3	31	4	5	13
29	samed.	s. Cyrile.	5	41	6	20	3	29	0	4	50	4	35	4	31	14
30	*Dim.*	*Les Rameaux.*	5	39	6	22	3	52	0	4	31	5	40	4	57	15
31	lundi.	ste. Balbine.	5	38	6	23	4	15	0	4	12	6	48	5	23	16

AVRIL.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, les jours croissent de 49 min. le matin, et de 49 min. le soir.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 7, à 0 heures 16 minutes du soir.

● Nouvelle Lune, le 14 à 9 heures 27 minutes du matin.

☽ Premier Quartier le 22, à 5 heures 28 minutes du matin.

○ Pleine Lune le 29, à 10 heures 54 minutes du soir.

Soleil au ♉ le 19, à 3 heures 23 min. du soir.			Soleil. Lever. H.	M.	Soleil. Couc. H.	M.	Soleil. Déclin. D.	M.	Temps moyen au midi vrai. H.	M.	S.	Lune. Lever. H.	M.	Lune. Couch. H.	M.	Jours de la Lune.
1	mardi.	s. Hugues.	5	36	6	25	4	38 Boréale.	0	3	54	7	58 Soir.	5	54 Matin.	17
2	merc.	s. Nizier.	5	54	6	27	5	1	0	3	36	9	7	6	25	18
3	jeudi.	s. Richard.	5	32	6	29	5	24	0	3	18	10	16	7	1	19
4	vend.	s. Ambroise.	5	30	6	31	5	47	0	3	0	11	21	7	41	20
5	samed.	s. Vincent F.	5	29	6	32	6	10	0	2	42	Matin.		8	35	21
6	*Dim.*	PAQUES.	5	27	6	34	6	33	0	2	24	0	20	9	33	22
7	lundi.	s. Clotaire.	5	25	6	36	6	55	0	2	7	1	12	10	39	23
8	mardi.	Edeze.	5	23	6	38	7	18	0	1	50	1	58	11	48	24
9	merc.	s. Mauger.	5	22	6	39	7	40	0	1	33	2	37	1	3 Soir.	25
10	jeudi.	Fulbert.	5	20	6	41	8	2	0	1	16	3	11	2	18	26
11	vend.	ste. Godeberte	5	18	6	43	8	24	0	1	0	3	43	3	32	27
12	samed.	s. Jules.	5	16	6	45	8	46	0	0	44	4	13	4	46	28
13	*Dim.*	*Quasimodo.*	5	14	6	46	9	8	0	0	28	4	42	5	58	29
14	lundi.	s. Tiburce.	5	13	6	48	9	29	0	0	13	5	12	7	8	1
15	mardi.	Maxime	5	11	6	50	9	51	11	59	58	5	45	8	17	2
16	merc.	s. Paterne.	5	9	6	51	10	12	11	59	44	6	21	9	20	3
17	jeudi.	s. Anicet.	5	8	6	53	10	33	11	59	29	7	0	10	17	4
18	vend.	s. Parfait.	5	6	6	55	10	54	11	59	15	7	43	11	12	5
19	samed.	s. Léon.	5	4	6	57	11	15	11	59	2	8	33	11	59	6
20	*Dim.*	s. Théotime.	5	3	6	58	11	36	11	58	49	9	26	Matin.		7
21	lundi.	s. Anselme.	5	1	7	0	11	56	11	58	36	10	22	0	39	8
22	mardi.	s. Opportune.	4	59	7	2	12	16	11	58	24	11	20	1	14	9
23	merc.	s. Georges.	4	58	7	3	12	36	11	58	12	0	20 Soir.	1	45	10
24	jeudi.	s. Mellit.	4	56	7	5	12	56	11	58	1	1	22	2	13	11
25	vend.	s. Marc, *Abst.*	4	54	7	7	13	16	11	57	50	2	26	2	40	12
26	samed.	s. Clet.	4	53	7	8	13	35	11	57	39	3	31	3	6	13
27	*Dim.*	s. Anastase	4	51	7	10	13	54	11	57	29	4	38	3	31	14
28	lundi.	s. Vital.	4	49	7	11	14	13	11	57	20	5	47	3	59	15
29	mardi	s. Robert.	4	48	7	13	14	32	11	57	11	6	58	4	30	16
30	merc.	s. Eutrope.	4	46	7	15	14	50	11	57	2	8	8	5	5	17

MAI.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 39 min. le matin, et de 39 min. le soir.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 6, à 5 heures 42 minutes du soir.

● Nouvelle Lune le 13, à 9 heures 59 minutes du soir.

☽ Premier Quartier le 21, à 11 heures 20 minutes du soir.

○ Pleine Lune le 29, à 8 heures 26 minutes du soir.

Soleil aux ♉ le 20, à 3 heures 43 min. du soir.			Soleil. Lever. H.	M.	Couc. H.	M.	Déclin. D.	M.	Temps moyen au midi vrai. H.	M.	S.	Lune. Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Jours de la Lune.
1	jeudi.	s. Jacq. s. Phil.	4	45	7	16	15 Boréale.	9	11	56	54	6 Soir.	16	5 Matin.	46	18
2	vend.	s. Anastase.	4	43	7	18	15	27	11	56	47	10	19	6	35	19
3	samed.	Invent. de ste. Cr.	4	42	7	19	15	44	11	56	40	11	14	7	31	20
4	*Dim.*	ste. Monique.	4	40	7	21	16	2	11	56	34	Matin.		8	35	21
5	lundi.	Conv. s. Augustin.	4	38	7	22	16	19	11	56	28	0	3	9	46	22
6	mardi.	s. Jean Porte L.	4	37	7	24	16	36	11	56	23	0	45	10	58	23
7	merc.	s. Stanislas.	4	35	7	25	16	52	11	56	19	1	19	0	13	24
8	jeudi.	App s. Michel.	4	34	7	27	17	9	11	56	15	1	51	1	26	25
9	vend.	Translat. s. Nic.	4	32	7	23	17	25	11	56	11	2	21	2	38	26
10	samed.	s. Gordien.	4	31	7	30	17	41	11	56	9	2	49	3	48	27
11	*Dim.*	s. Mamert.	4	30	7	31	17	56	11	56	7	3	17	4	58	28
12	lundi.	*Les Rogations.*	4	28	7	33	18	11	11	56	5	3	48	6	6	29
13	mardi.	s. Servais.	4	27	7	34	18	26	11	56	4	4	22	7	11	30
14	merc.	s. Boniface.	4	25	7	35	18	41	11	56	4	4	59	8	11	1
15	jeudi.	L'ASCENSION.	4	24	7	37	18	55	11	56	4	5	40	9	6	2
16	vend.	s. Honoré.	4	23	7	38	19	09	11	56	5	6	27	9	55	3
17	samed.	s. Aquilin.	4	21	7	39	19	23	11	56	6	7	18	10	38	4
18	*Dim.*	Oct. de l'Ascens.	4	20	7	40	19	36	11	56	8	8	13	11	16	5
19	lundi.	s. Yves.	4	19	7	42	19	49	11	56	10	9	10	11	48	6
20	mardi.	s. Bernardin.	4	18	7	43	20	1	11	56	13	10	10	Matin.		7
21	merc.	s. Sospice.	4	17	7	44	20	14	11	56	17	11	10	0	17	8
22	jeudi.	ste. Julie.	4	15	7	45	20	26	11	56	21	0 Soir.	12	0	43	9
23	vend.	s. Didier.	4	14	7	46	20	37	11	56	25	1	15	1	8	10
24	samed.	*Vigile jeûne.*	4	13	7	47	20	49	11	56	30	2	20	1	33	11
25	*Dim.*	PENTECOTE	4	12	7	48	20	59	11	56	36	3	27	2	0	12
26	lundi.	ss. Quadrat.	4	11	7	49	21	10	11	56	42	4	37	2	38	13
27	mardi.	s Hilvert.	4	10	7	50	21	20	11	56	48	5	47	3	0	14
28	merc.	*Quatre Temps.*	4	9	7	51	21	30	11	56	55	6	57	3	38	15
29	jeudi.	s. Giraut.	4	8	7	52	21	39	11	57	2	8	4	4	23	16
30	vend.	s. Félix.	4	7	7	53	21	43	11	57	10	9	5	5	17	17
31	samed.	ste. Pétronille.	4	6	7	54	21	57	11	57	18	9	58	6	25	18

JUIN.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 21, les jours croissent de 8 minutes le matin, et de 8 minutes le soir; et du 21 au 30, ils décroissent de 2 minutes.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 4, à 11 heures 12 minutes du matin.

● Nouvelle Lune le 12, à 12 heures 12 minutes du matin.

☽ Premier Quartier le 20, à 3 heures 2 minutes du soir.

☺ Pleine Lune le 27, à 3 heures 52 minutes du soir.

ÉTÉ, le 21, à 0 h. 18 min. (Soleil au ♋).			Soleil. Lever. H.	M.	Couc. H.	M.	Déclin. D.	M.	Temps moyen au midi vrai. H.	M.	S.	Lune. Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Jours de la Lune.
1	*Dim.*	*La Trinité.*	4	5	7	55	22	5 (Boréale.)	11	57	27	10	42 (Soir.)	7	30 (Matin.)	19
2	lundi.	s. Pothin.	4	5	7	56	22	13	11	57	26	11	21	8	44	20
3	mardi.	ste. Clotilde.	4	4	7	57	22	21	11	57	45	11	56	9	59	21
4	merc.	s. Optat.	4	3	7	57	22	28	11	57	55	Matin.		11	12	22
5	jeudi.	Fête-Dieu.	4	2	7	58	22	34	11	58	6	0	23	0	25 (Soir.)	23
6	vend.	s. Claude, Ev.	4	2	7	59	22	41	11	58	16	0	51	1	36	24
7	samed.	s. Lié.	4	1	7	59	22	47	11	58	27	1	19	2	46	25
8	*Dim.*	s. Médard.	4	0	7	0	22	52	11	58	38	1	49	3	54	26
9	lundi.	s. Vincent.	4	0	8	0	22	57	11	58	50	2	20	4	59	27
10	mardi.	s. Landri.	4	59	8	1	23	2	11	59	2	2	55	6	0	28
11	merc.	s. Barnabé, Ap.	3	59	8	1	23	6	11	59	14	3	54	6	56	29
12	jeudi.	Oct. F.-Dieu.	3	59	8	2	23	10	11	59	26	4	17	7	47	1
13	vend.	s. Ant. de Padoue.	3	58	8	2	23	14	11	59	38	5	6	8	32	2
14	samed.	s. Bazile.	3	58	8	2	23	17	11	59	51	6	0	9	11	3
15	*Dim.*	ste. Modeste.	3	58	8	3	23	20	0	0	4	6	57	9	45	4
16	lundi.	s. Cyr.	3	57	8	3	23	22	0	0	16	7	55	10	16	5
17	mardi.	s. Avit.	3	57	8	3	23	24	0	0	29	8	55	10	43	6
18	merc.	ste. Marine.	3	57	8	3	23	25	0	0	42	9	55	11	7	7
19	jeudi.	s. Gerv., s. Prot.	3	57	8	3	23	26	0	0	55	10	57	11	32	8
20	vend.	s. Silvère.	3	57	8	4	23	27	0	1	8	0 (Soir.)	0	11	57	9
21	samed.	s. Leufroi.	3	57	8	4	23	27	0	1	21	1	4	Matin.		10
22	*Dim.*	s. Paulin, E.	3	57	8	4	23	27	0	1	34	2	11	0	23	11
23	lundi.	*Vigile jeûne.*	3	57	8	3	23	26	0	1	47	3	19	0	52	12
24	mardi.	*N. S. J. B.*	3	57	8	3	23	25	0	2	0	4	27	1	27	13
25	merc.	s. Prosper.	3	57	8	3	23	24	0	2	12	5	36	2	9	14
26	jeudi.	s. Sauge.	3	57	8	3	23	22	0	2	25	6	42	2	55	15
27	vend.	s. Crescent.	3	58	8	3	23	20	0	2	37	7	41	3	54	16
28	samed.	*Vigile jeûne.*	3	58	8	2	23	17	0	2	49	8	31	5	3	17
29	*Dim.*	*s. Pierre, s. Paul.*	3	58	8	2	23	14	0	3	1	9	11	6	16	18
30	lundi.	Com. de s. Paul.	3	59	8	2	23	10	11	3	13	9	48	7	34	19

JUILLET.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 28 min. le matin, et de 28 min. le soir.

Phases de la Lune.

Dernier Quartier le 4, à 6 heures 10 minutes du matin.

Nouvelle Lune le 12, à 1 heure 39 minutes du matin.

Premier Quartier le 20, à 4 heures 12 minutes du matin.

Pleine Lune le 26, à 10 heures 29 minutes du soir.

SOLEIL au ♌ le 22, à 11 h. 11 min. du matin.			SOLEIL. Lever. H.	M.	SOLEIL. Couc. H.	M.	SOLEIL. Déclin. D.	M.	Temps moyen au midi vrai. H.	M.	S.	LUNE. Lever. H.	M.	LUNE. Couch. H.	M.	Jours de la Lune.
1	mardi.	s. Thierry.	3	59	8	1	23	Boréale. 7	0	3	25	10	Soir. 21	8	Matin. 53	20
2	merc.	Visitation de la V.	3	59	8	0	23	2	0	3	36	10	50	10	6	21
3	jeudi.	s. Bertrand.	4	0	8	0	22	58	0	3	47	11	19	11	19	22
4	vend.	ste. Berthe.	4	0	8	0	22	52	0	3	58	11	49	0	30	23
5	samed.	ste. Zoé, Mart.	4	1	7	59	22	47	0	4	8	Matin.		1	39	24
6	*Dim.*	s. Goard	4	2	7	58	22	41	0	4	19	0	20	2	Soir. 44	25
7	lundi.	ste. Aubierge.	4	2	7	58	22	35	0	4	29	0	53	3	48	26
8	mardi.	s. Procope.	4	3	7	57	22	28	0	4	38	1	30	4	47	27
9	merc.	s. Ephem.	4	3	7	56	22	21	0	4	47	2	11	5	40	28
10	jeudi.	ste. Félicité.	4	4	7	56	22	14	0	4	56	2	58	6	26	29
11	vend.	Tr. de s. Benoît.	4	5	7	55	22	6	0	5	4	3	50	7	6	30
12	samed.	s. Jason.	4	6	7	54	21	58	0	5·12		4	45	7	42	1
13	*Dim.*	s. Eugène.	4	7	7	53	21	49	0	5	21	5	42	8	14	2
14	lundi.	s. Bonaventure.	4	8	7	52	21	40	0	5	27	6	40	8	42	3
15	mardi.	s. Henri, Emp.	4	9	7	51	21	31	0	5	33	7	41	9	07	4
16	merc.	s. Eustate.	4	10	7	50	21	21	0	5	39	8	41	9	30	5
17	jeudi.	s. Alexis.	4	11	7	49	21	11	0	5	45	9	42	9	54	6
18	vend.	s. Arnould.	4	11	7	48	21	0	0	5	50	10	47	10	21	7
19	samed.	s. Vincent de P.	4	12	7	47	20	50	0	5	54	11	51	10	50	8
20	*Dim.*	ste. Marguerite.	4	14	7	46	20	38	0	5	58	0	57	11	21	9
21	lundi.	s. Victor.	4	15	7	45	20	27	0	6	1	2	Soir. 4	11	57	10
22	mardi.	ste. Magdeleine.	4	16	7	44	20	15	0	6	3	3	11	Matin.		11
23	merc.	s. Apollinaire.	4	17	7	42	20	3	0	6	5	4	17	0	41	12
24	jeudi.	ste. Christ. *J. can.*	4	18	7	41	19	51	0	6	7	5	19	1	33	13
25	vend.	s. Jacques le Maj.	4	19	7	40	19	38	0	6	8	6	13	2	35	14
26	samed.	Trans. s. Marcel.	4	21	7	39	19	25	0	6	8	6	59	3	46	15
27	*Dim.*	s. Pantaléon.	4	22	7	37	19	11	0	6	8	7	39	5	2	16
28	lundi.	ste. Anne.	4	23	7	36	18	57	0	6	7	8	15	6	23	17
29	mardi.	s. Loup.	4	25	7	35	18	43	0	6	5	8	48	7	44	18
30	merc.	s. Abdon.	4	26	7	34	18	29	0	6	3	9	19	9	0	19
31	jeudi.	s. Germain l'Aux.	4	27	7	32	18	14	0	6	0	9	50	10	13	20

AOUT.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 47 min. le matin, et de 48 min. le soir.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 2, à 3 heures 48 minutes du soir.

● Nouvelle Lune le 10, à 4 heures 52 minutes du soir.

☽ Premier Quartier le 18, à 2 heures 55 minutes du soir.

○ Pleine Lune le 25, à 5 heures 37 minutes du matin.

Soleil à la ♍ le 22, à 5 heures 45 min. du soir.			Soleil. Lever. H.	M.	Couc. H.	M.	Déclin. D.	M.	Temps moyen au midi vrai. H.	M.	S.	Lune. Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Jours de la Lune.
1	vend.	s. Pierre ès liens.	4	29	7	31	17	59 Boréale.	0	5	57	10	21 Soir.	11	25 M. Soir.	21
2	samed.	s. Etienne, P.	4	30	7	29	17	44	0	5	53	10	55	0	33	22
3	*Dim.*	ste. Lydie.	4	31	7	28	17	28	0	5	48	11	31	1	38	23
4	lundi.	s. Dominique.	4	33	7	26	17	12	0	5	43	Matin.		2	38	24
5	mardi.	s. Yon.	4	34	7	25	16	56	0	5	38	0	12	3	34	25
6	merc.	Transfig. de N. S.	4	36	7	24	16	40	0	5	31	0	57	4	24	26
7	jeudi.	ste. Victoire.	4	37	7	22	16	23	0	5	25	1	46	5	8	27
8	vend.	s. Sevère.	4	39	7	21	16	6	0	5	17	2	40	5	46	28
9	samed.	s. Amour. *V. J.*	4	40	7	19	16	49	0	5	9	3	37	6	18	29
10	*Dim.*	s. Laurent, Mart.	4	42	7	18	15	31	0	5	1	4	35	6	47	30
11	lundi.	ste. Susanne	4	43	7	16	15	13	0	4	52	5	35	7	14	1
12	mardi.	ste. Claire, V.	4	45	7	14	14	55	0	4	42	6	35	7	40	2
13	merc.	s. Hippolyte.	4	46	7	13	14	37	0	4	32	7	37	8	4	3
14	jeudi.	s. Guerfroy. *V. J.*	4	48	7	11	14	19	0	4	21	8	40	8	30	4
15	vend.	ASSOMPTION.	4	50	7	10	15	0	0	4	10	9	44	8	57	5
16	samed.	s. Roch.	4	51	7	8	13	41	0	3	58	10	48	9	26	6
17	*Dim.*	s. Carloman.	4	53	7	6	13	22	0	3	46	11	54	9	58	7
18	lundi.	ste. Hélène, Imp.	4	55	7	5	13	3	0	3	33	1	0 Soir.	10	36	8
19	mardi.	s. Jules.	4	56	7	3	12	43	0	3	19	2	5	11	23	9
20	merc.	s. Bernard, Ab.	4	58	7	2	12	23	0	3	5	3	6	Matin.		10
21	jeudi.	s. Privat.	4	59	7	0	12	4	0	2	51	4	2	0	20	11
22	vend.	s. Antonin.	5	1	6	58	11	43	0	2	36	4	52	1	26	12
23	samed.	s. Sidoine. *V. J.*	5	3	6	57	11	23	0	2	21	5	35	2	39	13
24	*Dim.*	s. Barthélemy, *V.*	5	4	6	55	11	3	0	2	5	6	13	3	56	14
25	lundi.	s. Louis, *R. de F.*	5	6	6	53	10	42	0	1	49	6	48	5	16	15
26	mardi.	s. Zéph. *F.d.J.C.*	5	8	6	52	10	21	0	1	32	7	21	6	35	16
27	merc.	s. Césaire.	5	10	6	50	10	0	0	1	15	7	53	7	53	17
28	jeudi.	s. Augustin.	5	11	6	48	9	39	0	0	58	8	25	9	9	18
29	vend.	s. Médéric, Ab.	5	13	6	46	9	18	0	0	40	8	59	10	22	19
30	samed.	s. Fiacre.	5	15	6	45	8	56	0	0	22	9	36	11	30	20
31	*Dim.*	s. Ovide.	5	16	6	43	8	36	0	0	4	10	16	0	S. 32	21

SEPTEMBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 51 min. le matin, et de 51 min. le soir.

Phases de la Lune.

Dernier Quartier le 1er, à 4 h. 48 minutes du mat.

Nouvelle Lune le 9, à 8 h. 43 minutes du matin.

Premier Quartier le 16, à 3 h. 24 minutes du soir.

Pleine Lune le 5, à 2 heures 45 minutes du soir.

Dernier Quartier, le 30, à 9 heures 16 minutes du soir.

AUTOMNE, le 22, à 2 h. 29 m. du soir. (SOLEIL à la ♎).			SOLEIL. *Lever.* H. M.	SOLEIL. *Couc.* H. M.	SOLEIL. *Déclin.* D. M.	Temps moyen au midi vrai. H. M. S.	LUNE. *Lever.* H. M.	LUNE. *Couch.* H. M.	Jours de la Lune.
1	lundi.	s. Leu. s. Gilles.	5 18	6 41	8 13 Boréale.	11 59 45	10 56 Soir.	1 53 Soir.	22
2	mardi.	s. Lazare.	5 20	6 39	7 51	11 59 26	11 48	2 42	23
3	merc.	s. Grégoire.	5 22	6 38	7 29	11 59 7	Matin.	3 26	24
4	jeudi.	ste. Rosalie.	5 23	6 36	7 7	11 58 48	0 41	3 5	25
5	vend.	s. Victorin.	5 25	6 34	6 44	11 58 28	1 37	4 39	26
6	samed.	s. Eleuthère.	5 27	6 33	6 22	11 58 8	2 36	4 10	27
7	*Dim.*	s. Cloud, Prêtre.	5 29	6 31	6 0	11 57 48	3 36	5 39	28
8	lundi.	*Nat. de la Vierge.*	5 30	6 29	5 37	11 57 28	4 36	5 6	29
9	mardi.	s. Omer, Evêque.	5 32	6 27	5 14	11 57 8	5 38	6 32	1
10	merc.	ste. Pulchérie.	5 34	6 25	4 52	11 56 47	6 40	6 0	2
11	jeudi.	s. Patient.	5 36	6 24	4 29	11 56 27	7 43	7 28	3
12	vend.	s. Raphaël.	5 37	6 22	4 6	11 56 6	8 47	7 59	4
13	samed.	s. Amé.	5 39	6 20	3 43	11 55 45	9 52	8 37	5
14	*Dim.*	Exaltat. de ste. Cr.	5 41	6 18	3 20	11 55 24	10 58	8 20	6
15	lundi.	s. Nicomède.	5 42	6 17	2 57	11 55 3	0 3 Soir.	9 12	7
16	mardi.	s. Corneille.	5 44	6 15	2 34	11 54 42	1 5	10 13	8
17	merc.	s. Lambert. 4 *T.*	5 46	6 13	2 10	11 54 21	2 2	11 20	9
18	jeudi.	s. Jean-Chrysost.	5 48	6 11	1 47	11 54 0	2 52	Matin.	10
19	vend.	s. Janvier. 4 *T.*	5 50	6 10	1 24	11 53 39	3 37	0 28	11
20	samed.	s. Eustache.	5 52	6 8	1 0	11 53 18	4 17	1 40	12
21	*Dim.*	s. Mathieu.	5 53	6 6	0 37	11 52 57	4 52	2 57	13
22	lundi.	s. Maurice.	5 55	6 4	0 14	11 52 36	5 25	4 15	14
23	mardi	ste. Thècle.	5 57	6 2	0 9 Australe.	11 52 15	5 57	5 34	15
24	merc.	s. Andoche.	5 59	6 0	0 32	11 51 54	6 29	6 52	16
25	jeudi.	s. Firmin, Ev.	6 1	5 59	0 56	11 51 34	7 3	8 8	17
26	vend.	ste. Justine, Mart.	6 2	5 57	1 19	11 51 13	7 39	9 20	18
27	samed	s. Côme. s. Dam.	6 4	5 55	1 42	11 50 53	8 19	10 28	19
28	*Dim.*	s. Venceslas.	6 6	5 53	2 6	11 50 33	9 3	11 29	20
29	lundi.	s. Michel, Arch.	6 8	5 52	2 29	11 50 13	9 49	0 24 Soir.	21
30	mardi.	s. Jérôme.	6 10	5 50	2 53	11 49 54	10 38	1 15	22

OCTOBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 52 min. le matin, et de 52 min. le soir.

Phases de la Lune.

● **Nouvelle Lune le 9, à 0 heures 28 minutes du matin.**

☽ **Premier Quartier le 16, à 6 heures 56 minutes du matin.**

☺ **Pleine Lune le 23, à 1 heures 22 minutes du matin.**

☾ **Dernier Quartier le 30, à 4 heures 43 minutes du soir.**

Soleil au ♏ le 22, à 10 h. 42 min. du soir.			Soleil. Lever. H. M.	Soleil. Couc. H. M.	Soleil. Déclin. D. M.	Temps moyen au midi vrai. H. M. S.	Lune. Lever. H. M.	Lune. Couch. H. M.	Jours de la Lune.
1	merc.	s. Remy, Evêque.	6 11	5 48	3 16 Australe.	11 49 35	11 58 Soir.	2 0 Soir.	23
2	jeudi.	ss. Anges Gard.	6 13	5 46	3 39	11 49 16	Matin.	2 34	24
3	vend.	s. Léger.	6 15	5 44	4 2	11 48 58	0 36	3 7	25
4	samed.	s. François d'Ass.	6 17	5 43	4 26	11 48 40	1 35	3 36	26
5	*Dim.*	s. Constant.	6 18	5 41	4 49	11 48 22	2 35	4 3	27
6	lundi.	s. Bruno.	6 20	5 39	5 12	11 48 5	3 36	4 29	28
7	mardi.	s. Serge.	6 22	5 37	5 35	11 47 48	4 38	4 54	29
8	merc.	ste. Pelagie.	6 24	5 36	5 58	11 47 31	5 42	5 20	30
9	jeudi.	s. *Denis.*	6 26	5 34	6 21	11 47 15	6 47	5 49	1
10	vend.	s. Paulin.	6 27	5 32	6 44	11 46 59	7 53	6 20	2
11	samed.	s. Gomer.	6 29	5 30	7 6	11 46 44	8 59	6 55	3
12	*Dim.*	ste. Vilfride.	6 31	5 28	7 29	11 46 29	10 4	7 37	4
13	lundi.	s. Reimbaut.	6 33	5 27	7 52	11 46 15	11 7	8 26	5
14	mardi.	s. Caliste, Pape.	6 34	5 25	8 14	11 46 2	0 6 Soir.	9 23	6
15	merc.	ste. Thérèse, V.	6 36	5 23	8 36	11 45 48	0 58	10 27	7
16	jeudi.	s. Gal, Abbé.	6 38	5 21	8 58	11 45 36	1 43	11 36	8
17	vend.	s. Cerbonney	6 40	5 20	9 20	11 45 24	2 22	Matin.	9
18	samed.	s. Luc, Evangél.	6 41	5 18	9 42	11 45 12	2 58	0 49	10
19	*Dim.*	s. Pierre d'Alc.	6 43	5 16	10 4	11 45 1	3 31	2 4	11
20	lundi.	s. Caprais.	6 45	5 14	10 26	11 44 51	4 2	3 20	12
21	mardi.	ste. Ursule.	6 47	5 13	10 47	11 44 42	4 34	4 35	13
22	mercr.	s. Melon, Evêque.	6 48	5 11	11 8	11 44 33	5 7	5 48	14
23	jeudi.	s. Romain.	6 50	5 10	11 30	11 44 24	5 42	7 0	15
24	vend.	s. Magloire.	6 52	5 8	11 50	11 44 17	6 20	8 11	16
25	samed.	s. Crépin. s. Crép.	6 53	5 6	12 11	11 44 10	7 1	9 17	17
26	*Dim.*	s. Rustique.	6 55	5 4	12 32	11 44 4	7 46	10 17	18
27	lundi.	s. Frumence. *V. J.*	6 57	5 2	12 52	11 43 58	8 37	11 11	19
28	mard	s. Simon. s. Jude	6 58	5 1	13 12	11 43 54	9 32	11 57	20
29	merc.	s. Faron, Ev.	7 0	4 59	13 32	11 43 50	10 29	0 36 Soir.	21
30	jeudi.	s. Lucain.	7 2	4 58	13 52	11 43 47	11 27	1 10	22
31	vend.	s. Quentin. *V. J*	7 4	4 56	14 12	11 43 44		1 42	23

NOVEMBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 39 min. le matin, et de 39 min. le soir.

Phases de la Lune.

● Nouvelle Lune le 7, à 3 heures 13 minutes du soir.

☽ Premier Quartier le 14, à 1 heure 58 minutes du soir.

○ Pleine Lune le 21, à 2 heures 49 minutes du soir.

☾ Dernier Quartier le 29, à 1 heure 54 minutes du soir.

Soleil au ♐ le 21, à 7 heures 5 min. du soir.			Soleil. *Lever.*		*Couc.*		*Déclin.*		Temps moyen au midi vrai.			Lune. *Lever.*		*Couch.*		Jours de la Lune.
			H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	S.	H.	M.	H.	M.	
1	samed.	LA TOUSS.	7	5	4	54	14 Australe.	31	11	43	43	0 Matin.	26	2 Soir.	14	24
2	*Dim.*	*Les Trépassés.*	7	7	4	53	14	50	11	43	4[illegible]	1	26	2	37	25
3	lundi.	s. Marcel.	7	8	4	51	15	9	11	43	43	2	30	3	1	26
4	mardi.	s. CHARLES.	7	10	4	49	15	28	11	43	44	3	33	3	25	27
5	merc.	s. Zacharie.	7	11	4	48	15	46	11	43	45	4	37	3	52	28
6	jeudi.	s. Léonard.	7	13	4	46	16	4	11	43	48	5	42	4	23	29
7	vend.	s. Florent.	7	15	4	45	16	22	11	43	52	6	49	4	57	1
8	samed.	s. Godefroi.	7	16	4	43	16	39	11	43	56	7	56	5	37	2
9	*Dim.*	s. Mathurin.	7	18	4	42	16	57	11	44	1	9	2	6	23	3
10	lundi.	s. Juste.	7	19	4	40	17	14	11	44	8	10	3	7	1l	4
11	mardi.	s. Martin, Evêque.	7	21	4	39	17	30	11	44	14	10	57	8	19	5
12	merc.	s. René.	7	22	4	37	17	47	11	44	22	11	44	9	27	6
13	jeudi.	s. Brice, Evêque.	7	24	4	36	18	3	11	44	31	0 Soir.	25	10	39	7
14	vend.	s. Sérapion.	7	25	4	34	18	18	11	44	40	1	2	11	52	8
15	samed.	s. Malo.	7	27	4	33	18	34	11	44	50	1	34	Matin.		9
16	*Dim.*	s. Edme.	7	28	4	31	18	49	11	45	1	2	4	1	5	10
17	lundi.	s. Agnan, Evêque.	7	29	4	30	19	4	11	45	13	2	34	2	18	11
18	mardi.	ste. Aude.	7	30	4	29	19	18	11	45	26	3	5	3	31	12
19	merc.	ste. Elisabeth.	7	32	4	28	19	32	11	45	39	3	36	4	44	13
20	jeudi.	s. Edmond.	7	33	4	26	19	46	11	45	54	4	11	5	54	14
21	vend.	Présent. de la V.	7	34	4	25	19	59	11	46	9	4	50	7	0	15
22	samed.	ste. Cécile.	7	35	4	24	20	12	11	46	25	5	34	8	2	16
23	*Dim.*	s. Clément.	7	37	4	23	20	25	11	46	41	6	22	8	58	17
24	lundi.	s. Séverin, Solit.	7	38	4	22	20	37	11	45	59	7	16	9	47	18
25	mardi.	ste. Catherine.	7	39	4	21	20	49	11	47	17	8	12	10	30	19
26	merc.	ste. Genev. des A.	7	40	4	19	21	0	11	47	36	9	10	11	7	20
27	jeudi.	s. Maxime.	7	41	4	18	21	11	11	47	56	10	09	11	38	21
28	vend.	s. Quiet.	7	42	4	17	21	22	11	48	16	11	8	0 Soir.	6	22
29	samed.	s. Saturnin.	7	43	4	16	21	32	11	48	37	Matin.		0	32	23
30	*Dim.*	s. André. *Avent.*	7	44	4	15	21	42	11	48	59	0	9	0	58	24

DÉCEMBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 21, les jours décroissent de 10 min. le matin, et de 10 min. le soir, et du 21 au 31 ils croissent de 5 minutes.

Phases de la Lune.

Nouvelle Lune le 7, à 4 heures 24 minutes du matin.

Premier Quartier le 13, à 9 heures 48 minutes du soir.

Pleine Lune le 21, à 6 heures 38 minute du matin.

Dernier Quartier le 29, à 10 heures 50 minutes du matin.

HIVER le 21, à 7 h. 31 min. du matin (SOLEIL au ♑).			Soleil. Lever. H.	M.	Couc. H.	M.	Déclin. D.	M.	Temps moyen au midi vrai. H.	M.	S.	Lune. Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Jours de la Lune.
1	lundi.	s. Eloi.	7	45	4	15	21 Australe.	52	11	49	22	1 Matin.	12	1 Soir.	22	24
2	mardi.	s. Fr. Xav. *Avent.*	7	46	4	14	22	1	11	49	45	2	13	1	47	25
3	merc.	s. Eloque.	7	47	4	13	22	9	11	50	9	3	17	2	14	26
4	jeudi.	ste. Barbe.	7	48	4	12	22	27	11	50	33	4	23	2	45	27
5	vend.	s. Sabas.	7	49	4	11	22	25	11	50	59	5	30	3	22	28
6	samed.	s. Nicolas.	7	49	4	10	22	32	11	51	24	6	37	4	6	29
7	*Dim.*	ste. Fare, Vierge.	7	50	4	10	22	39	11	51	50	7	42	4	59	1
8	lundi.	*La Conception.*	7	51	4	9	22	46	11	51	17	8	40	6	0	2
9	mardi.	s. Julien.	7	51	4	9	22	52	11	52	44	9	31	7	7	3
10	merc.	ste. Julie.	7	52	4	8	22	57	11	52	11	10	16	8	17	4
11	jeudi.	s. Daniel.	7	52	4	7	23	2	11	53	39	10	56	9	31	5
12	vend.	s. Valeri.	7	53	4	7	23	7	11	53	7	11	30	10	46	6
13	samed.	ste. Luce.	7	53	4	7	23	11	11	54	36	0 Soir.	1	Matin.		7
14	*Dim.*	s. Nicaise.	7	54	4	6	23	14	11	54	5	0	29	0	0	8
15	lundi.	s. Mesmin.	7	54	4	6	23	18	11	55	34	0	57	1	12	9
16	mardi.	ste. Adelaïde.	7	54	4	6	23	20	11	55	3	1	27	2	21	10
17	merc.	s. Lazare. *4 T.*	7	54	4	5	23	23	11	56	33	2	1	3	30	11
18	jeudi.	s. Zozime.	7	55	4	5	23	24	11	56	2	2	37	4	37	12
19	vend.	s. Paulile.	7	55	4	5	23	26	11	57	32	3	17	5	39	13
20	samed.	s. Philogone. *V.*	7	55	4	5	23	27	11	57	2	4	3	6	36	14
21	*Dim.*	s. Thomas, Ap.	7	55	4	5	23	27	11	58	32	4	53	7	28	15
22	lundi.	s. Honorat.	7	55	4	5	23	27	11	58	2	5	48	8	14	16
23	mardi.	ste. Victoire.	7	55	4	5	23	26	11	59	32	6	45	8	53	17
24	merc.	s. Hermine. *V. j*	7	55	4	5	23	23	0	59	2	7	44	9	26	18
25	jeudi.	NOEL.	7	55	4	5	23	24	0	0	31	8	43	9	57	19
26	vend.	*s. Etienne.*	7	54	4	6	23	22	0	0	1	9	43	10	24	20
27	samed.	*s. Jean l'Evang*	7	54	4	6	23	19	0	1	31	10	44	10	49	21
28	*Dim.*	les ss. Innocens.	7	54	4	6	23	17	0	1	0	11	46	11	13	22
29	lundi.	s. Trophime.	7	53	4	7	23	13	0	2	30	Matin.		11	36	23
30	mardi.	s. Sabin.	7	53	4	7	23	9	0	2	59	0	47	0 Soir.	1	24
31	mercr	s. Sylvestre, Pape.	7	53	4	7	23	5	0	3	28	1	50	0	30	25

PREMIÈRE PARTIE.

Chronologie des Rois et Reines de France de la troisième race; Puissances, Cardinaux et Ambassadeurs.

CHAPITRE PREMIER.

ROIS ET REINES DE FRANCE

De la troisième Race.

987. HUGUES CAPET.
Adélaïde de Guyenne.

996. ROBERT.
Berthe.
Constance de Provence.

1031. HENRI Ier.
Anne de Russie.

1060. PHILIPPE Ier.
Berthe de Hollande.

1108. LOUIS VI, *le Gros.*
Adélaïde de Savoie.

1137. LOUIS VII, *le Jeune.*
Eléonore d'Aquitaine.
Constance de Castille.
Alix de Champagne.

1180. PHILIPPE II. *Auguste.*
Isabelle de Hainaut.
Inger de Danemarck.
Agnès de Méranie.

1223. LOUIS VIII.
Blanche de Castille.

1226. LOUIS IX. *Saint.*
Marguerite de Provence.

1270. PHILIPPE III, *le Hardi.*
Isabelle d'Arragon.
Marie de Brabant.

1285. PHILIPPE IV, *le Bel.*
Jeanne de Navarre.

1314. LOUIS X, *Hutin.*
Marguerite de Bourgogne.
Clémence de Hongrie.

1316. PHILIPPE V, *le Long.*
Jeanne de Bourgogne.

1322. CHARLES IV, *le Bel.*
Blanche de Bourgogne.
Marie de Luxembourg.
Jeanne d'Evreux.

1328. PHILIPPE VI, *de Valois.*
Jeanne de Bourgogne.
Blanche d'Evreux.

1350. JEAN.
Bonne de Luxembourg.
Jeanne de Boulogne.

1364. **Charles V**, *le Sage.*
Jeanne de Bourbon.

1380. **Charles VI.**
Isabelle de Bavière.

1422. **Charles VII.**
Marie d'Anjou.

1461. **Louis XI.**
Marguerite d'Ecosse.
Charlotte de Savoie.

1483. **Charles VIII.**
Anne de Bretagne.

1498. **Louis XII.**
Jeanne de France.
Anne de Bretagne.
Marie d'Angleterre.

1515. **François Ier.**
Claude de France.
Éléonore d'Autriche.

1547. **Henri II.**
Catherine de Médicis.

1559. **François II.**
Marie Stuard.

1560. **Charles IX.**
Elisabeth d'Autriche.

1574. **Henri III.**
Louise de Lorraine.

1589. **Henri IV.**
Marguerite de Valois.
Marie de Médicis.

1610. **Louis XIII.**
Anne d'Autriche.

1643. **Louis XIV.**
Marie-Thérèse d'Autriche.

1715. **Louis XV.**
Marie de Pologne.

1774. **Louis XVI.**
Marie-Antoinette d'Autriche.

1793. **Louis XVII.**

1795. **Louis XVIII.**
Marie-Joséphine-Louise de Savoie.

1824. **CHARLES X.**
Marie-Thérèse de Savoie.

CHAPITRE II.

Naissances et Alliances des Rois, Reines et principaux Princes et Princesses de l'Europe.

MAISON DE BOURBON.

FRANCE.

CHARLES X, né à Versailles 9 octobre 1757; Roi de France et de Navarre 16 septembre 1824, sacré à Reims 29 mai 1825; marié 16 Novembre 1773, à *Marie-Thérèse de Savoie,* Princesse de Sardaigne; veuf 2 Juin 1805.

De ce mariage:

LOUIS-ANTOINE DE FRANCE, né à Versailles 6 Août 1775, (*Dauphin*), marié 10 juin 1799, à

MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE, née à Versailles 19 Décembre 1778, (*Dauphine*), fille de Louis XVI.

CAROLINE-FERDINANDE-LOUISE; née 5 Novembre 1798, (*Madame*), Princesse des Deux-Siciles; mariée 17 Juin 1816, à *Charles-Ferdinand* d'*Artois*, Duc de Berri, veuve le 14 Février 1820.

De ce mariage:

HENRI-CHARLES-FERDINAND-MARIE-DIEUDONNÉ D'ARTOIS, Duc de Bordeaux, né à Paris 29 Septembre 1820.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE D'ARTOIS (*Mademoiselle*), née à Paris 21 sept. 1819.

Branche d'Orléans.

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, Duc d'Orléans, né à Paris 6 Octobre 1773, marié 25 Novembre 1809, à

MARIE-AMÉLIE, sœur de François, Roi du royaume des Deux-Siciles, née 26 Avril 1782.

De ce mariage:

FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HENRI-ROS. D'ORLÉANS, Duc de Chartres, né à Palerme 3 Septembre 1810.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE-ISABELLE D'ORLÉANS (*Mademoiselle*), née à Palerme 3 Avril 1812.

MARIE-CHRISTINE-CAROLINE-ADÉLAÏDE-FRANÇOISE-LÉOPOLDINE D'ORLÉANS (*Mademoiselle de Valois*), née à Palerme 12 Avril 1813.

LOUIS-CHARLES-PHILIPPE-RAPHAEL D'ORLÉANS, Duc de Nemours, né à Paris 25 Octobre 1814.

MARIE-CLÉMENTINE-CAROLINE-LÉOPOLDINE-CLOTILDE D'ORLÉANS (*Mademoiselle de Beaujolois*), née à Neuilly 3 Juin 1817.

FRANÇOIS-FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-MARIE D'ORLÉANS, Prince de Joinville, né à Neuilly 14 Août 1818.

CHARLES-FERDINAND-LOUIS-PHILIPPE-EMMANUEL D'ORLÉANS, Duc de Penthièvre, né à Paris 1er Janvier 1820.

HENRI-EUGÈNE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, Duc d'Aumale, né à Paris 16 Janvier 1822.

ANTOINE-MARIE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, Duc de Montpensier, né à Neuilly 31 Juillet 1824

Sœur du Duc d'Orléans.

EUGÈNE-ADÉLAIDE-LOUISE (*Mademoiselle d'Orléans*), née 23 Août 1777.

Branche de Bourbon-Condé.

LOUIS-HENRI-JOSEPH DE BOURBON-CONDÉ, Duc de Bourbon, Prince de Condé, né 13 Avril 1756, veuf le 10 Janvier 1822, de *Louise-Marie-Thérèse-Bathilde* d'Orléans, tante du Duc d'Orléans.

ESPAGNE.

FERDINAND VII, né 13 Oct. 1784; Roi d'Espagne et des Indes 19 Mars 1808; veuf 21 Mai 1806, de *Marie-Antoinette-Thérèse*, fille de feu Ferdinand IV, Roi du roy. des Deux-Siciles; veuf en secondes noces le 26 déc. 1818, de *Isabelle-Marie-Françoise*, fille de feu Jean VI, Roi de Portugal; remarié, par procuration, 7 Octobre 1819, à Dresde, et en personne à Madrid, 20 du même mois, à

MARIE-JOSEPHE-AMÉLIE, née 6 Décembre 1803, fille du 1er mariage de Maximilien-Marie, frère d'Antoine, Roi de Saxe.

Frères et Sœurs du Roi.

Charles-Marie-Isidore, né 9 Mars 1788, Infant d'Espagne, marié 29 Septembre 1816, à *Marie-Françoise-d'Assise*, née 22 avril 1800; Infante de Portugal. *De ce mariage :*

Charles-Louis-Marie-Ferdinand, né 31 Janvier 1818, Infant d'Espagne.
Jean-Charles-Marie-Isidore, né 15 Mai 1822, Infant d'Espagne.
Ferdinand-Marie-Joseph, né 19 Octobre 1824, Infant d'Espagne.

François-de-Paule-Antoine-Marie, né 10 Mars 1794, Infant d'Espagne; marié 12 Juin 1819, à *Louise-Charlotte*, née 24 Octobre 1804, Princesse des Deux-Siciles. *De ce mariage :*

François-d'Assise-Louis-Ferdinand, né 16 mai 1820, Infant d'Espagne, Duc de Cadix.
Isabelle-Françoise-Joséphine, née 18 Mai 1821, Infante d'Espagne.
Françoise-d'Assise-Marie-Ferdinand, né 13 Mai 1822, Infant d'Espagne.
Charles, né 12 Juin 1823, Infant d'Espagne, Duc de Séville.
Louise-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 Juin 1824, Infante d'Espagne.
Edouard-Félix-Marie, né 4 avril 1826, Infant d'Espagne.
Joséphine-Ferdinande-Louise-Thérèse, née 25 mai 1827, Infante d'Espagne.

Charlotte-Joachime, née 25 Avril 1775. Voyez PORTUGAL.
Marie-Isabelle, née 6 Juillet 1789. Voyez DEUX-SICILES.

Cousin et cousine du Roi.

Marie-Thérèse, née 29 avril 1793, fille de feu Jean VI, Roi de Portugal, veuve, 4 juillet 1812, de Don Pierre, Infant d'Espagne. *De ce mariage :*

Sébastien-Gabriel-Marie, né 4 Novembre 1811.

ROYAUME DES DEUX-SICILES.

FRANÇOIS, né 19 Août 1777; Roi du royaume des Deux-Siciles 4 Janvier 1825; veuf 15 Novembre 1801, de *Marie-Clémentine*, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'Empereur Léopold II; remarié 6 Oct. 1802, à

MARIE-ISABELLE, née 6 Juillet 1789, fille de feu Charles IV, roi d'Espagne.

Ferdinand-Charles, né 12 Janvier 1810, Prince héréditaire du royaume des Deux-Siciles, Prince de Calabre, enfant du second mariage.

Enfant du 1er mariage.

Caroline-Ferdinande-Louise, née 5 Novembre 1798. Voyez FRANCE.

Enfans du 2e mariage.

Louise-Charlotte, née 24 Octobre 1804. Voyez ESPAGNE.
Marie-Christine, née 27 Avril 1806.
Charles-Ferdinand, né 10 Octobre 1811, Prince de Capoue.

Léopold-Benjamin, né 22 mai 1813, Comte de Syracuse.
Marie-Antoinette, née 19 décembre 1814.
Antoine-Pascal, né 23 septembre 1816, Comte de Lecce.
Marie-Amélie, née 25 Février 1818.
Caroline-Ferdinande, née 29 Février 1820.
Thérèse-Christine-Marie, née 14 Mars 1822.
Louis-Charles-Marie-Joseph, né 19 Juillet 1824.

Frères et Sœurs du Roi.

Marie-Christine-Amélie-Thérèse, née 27 Janvier 1779. Voyez SARDAIGNE.
Marie-Amélie, née 26 Avril 1782. Voyez FRANCE, *Branche d'Orléans*.
Léopold-Joseph-Michel, né 1er Juillet 1790, Prince de Salerne; marié 28 Juillet 1816, à *Marie-Clémentine-Françoise-Josèphe*, Archiduchesse d'Autriche, fille de l'Empereur François, née 1er Mars 1798. *De ce mariage :*

Marie-Caroline-Auguste, née 26 Avril 1822.

François de Paule-Louis-Emmanuel, né 13 août 1827, Comte de Trapani.

LUCQUES.

CHARLES-LOUIS, né 22 Décembre 1799, Infant d'Espagne, Duc de Lucques, marié 15 août 1820, à
MARIE-THÉRÈSE-FERDINANDE-FÉLICITÉ-GAÉTANE-PIE, née 19 Septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

De ce mariage.

Ferdinand-Joseph-Marie-Charles-Victor, né 14 Janvier 1823.

Sœur du Duc.

Marie-Louise-Charlotte, Infante d'Espagne. *Voyez* SAXE.

ÉTATS ROMAINS.

LÉON XII (ANNIBAL DELLA GENGA), né à la Genga 2 Août 1760; élu Pape à Rome 27 Septembre 1823, couronné 6 Octobre suivant.

AUTRICHE.

FRANÇOIS Ier, né 12 Février 1768; Roi de Hongrie et de Bohême 1er Mars 1792, Empereur d'Autriche 11 Août 1804; veuf 18 Février 1790, d'*Elisabeth-Wilhelmine-Louise*, fille de Frédéric, Roi de Wurtemberg; veuf en secondes noces 13 Avril 1807, de *Marie-Thérèse*, fille de feu Ferdinand IV, Roi du royaume des Deux-Siciles; veuf en troisièmes noces 7 Avril 1816, de *Marie-Louise-Antoinette-Béatrix*, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand, Archiduc d'Autriche, oncle de l'Empereur; remarié 10 novembre 1816, à
CHARLOTTE-AUGUSTE, fille de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière, née 8 Février 1792.

Enfans du 2e mariage.

Ferdinand-Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin, né 19 Avril 1793, Archiduc d'Autriche, Prince Impérial, Prince Royal de Hongrie et de Bohême.
Marie-Louise, née 12 Décemb. 1791, Archiduch. d'Autriche. Voyez PARME.
Marie-Clémentine-Françoise-Josèphe, née 1er Mars 1798, Archiduchesse d'Autriche. Voy. DEUX-SICILES.
Caroline-Ferdinande-Thérèse-Joséphine-Demétrie, née 8 Avril 1801, Archiduchesse d'Autriche. Voy. SAXE.
François-Charles-Joseph, né 7 Décembre 1802, Archiduc d'Autriche; marié 4 Nov. 1824, à *Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine*, née 27 Janvier 1805, fille du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph.
Marie-Anne-Françoise-Thérèse-Joséphine-Médarde, née 8 Juin 1804, Archiduchesse d'Autriche.

Frères et Sœurs de l'Empereur.

Marie-Thérèse-Josèphe-Charlotte-Jeanne, née 14 Janvier 1767, Archiduchesse d'Autriche. Voyez SAXE.

Charles-Louis-Jean-Joseph-Laurent, né 5 Sept. 1771, Archiduc d'Autriche, marié 17 Sept. 1815, à *Henriette-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine*, née 30 Octobre 1797, sœur de Guillaume, Duc régnant de Nassau-Weilbourg. *De ce mariage :*

Marie-Thérèse-Isabelle, née 31 Juillet 1816.
Albert-Frédéric-Rodolphe, né 3 Août 1817.
Charles-Ferdinand, né 29 Juillet 1818.
Guillaume-François-Charles, né 21 avril 1827.
Marie-Caroline-Louise-Christine, née 10 Septembre 1825.

Joseph-Antoine-Jean, né 9 Mars 1776, Palatin de Hongrie, Archiduc d'Autriche; veuf 16 Mars 1801, d'*Alexandra-Paulowna*, fille de feu Paul, Empereur de toutes les Russies; veuf en secondes noces 14 Septembre 1817, de *Herminie*, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; remarié 24 Août 1819, à *Marie-Dorothée*, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg.

De son deuxième mariage avec la princesse *Herminie*.

Etienne-François-Victor, } nés 14 Septembre 1817.
Herminie-Amélie-Marie, }

Fils de son troisième mariage.

Alexandre-Léopold-Ferdinand, né 6 Juin 1825.

Antoine-Victor-Joseph-Jean-Raymond, né 31 Août 1779, Archiduc d'Autriche.
Jean-Baptiste-Joseph-Fabien-Sebastien, né 20 Janv. 1782, Archiduc d'Autriche.
Reinier-Joseph-Jean-Michel-François-Jérôme, né 30 Septembre 1783, Archiduc d'Autriche; marié 28 Mai 1820, à *Marie-Françoise-Elisabeth*, sœur de Charles-Amédée, Prince de Carignan, née 13 Avril 1800. *De ce mariage:*

Marie-Caroline-Auguste-Elisabeth-Marguerite-Dorothée, née 6 Février 1821.
Adélaïde-Françoise-Marie-Reinière-Elisabeth-Clotilde, née 3 Juin 1822.
Léopold-Louis-Marie, né 6 Juin 1823.
Ernest-Charles-Félix, né 18 Août 1824.
Sigismond-Léopold-Marie, né 7 Janvier 1826.
Reinier-Ferdinand-Marie, né 11 Mars 1827.

Louis-Joseph-Antoine, né 13 Décembre 1784, Archiduc d'Autriche.
Rodolphe-Jean-Joseph-Reinier, né 8 Janv. 1788, Archiduc d'Autriche, Cardinal, Archevêque d'Olmutz.

BAVIÈRE.

LOUIS, né 25 Août 1786; Roi de Bavière 13 Octobre 1825; marié 12 Octobre 1810, à

THÉRÈSE-CHARLOTTE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE, née 8 Juillet 1792, fille de Frédéric, Duc régnant de Saxe-Altenbourg.

De ce mariage :

Maximilien, né 28 Novembre 1811, Prince royal.
Mathilde-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 Août 1813.
Otton-Frédéric-Louis, né 1er Juin 1815.
Luitpold-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 Mars 1821.
Aldegonde-Auguste-Charlotte-Caroline-Elise-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 Mars 1823.
Hildegarde-Louise-Charlotte-Thérèse Frédérique, née 10 Juin 1825.
Alexandra-Amélie, née 26 Août 1826.

Frères et Sœurs consanguins du Roi (*Du premier mariage de Maximilien-Joseph*).

Charles-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 Juillet 1795.
Auguste-Amélie, née 21 Juin 1788; veuve 21 Fév. 1824, d'*Eugène de Beauharnais*, Prince d'Eichstædt, Duc de Leuchtenberg. *De ce mariage :*

Auguste-Charles-Eugène, né 9 Décembre 1810.
Joséphine-Maximilienne-Eugénie. Voyez SUÈDE.
Eugénie. Voyez HOHENZOLLERN-HECHINGEN.
Amélie-Auguste-Eugénie, née 31 Juillet 1812.
Théodolinde-Louise-Eugénie, née 13 Avril 1814.

Maximilien-Joseph-Eugène-Auguste, né 2 Octobre 1817.
Charlotte-Auguste, née 8 Février 1792. Voyez AUTRICHE.

Sœurs du Roi (*Du deuxième mariage de Maximilien-Joseph*).

Elisabeth-Louise, Voyez PRUSSE, } nées 13 Novembre 1801.
Amélie-Auguste, Voyez, SAXE, }
Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine. V. AUTRICHE, } nées 27 Janvier 1805.
Marie-Anne-Léopoldine, }
Louise-Wilhelmine, née 30 Août 1808.
Maximilienne-Joséphine-Caroline-Elisabeth, née 21 Juillet 1810.

Mère du Roi.

Frédérique-Wilhelmine-Caroline, née 13 Juillet 1776, nièce de Louis-Auguste-Guillaume, Grand-Duc régnant de Bade; veuve 13 Octobre 1825, de *Maximilien-Joseph*, Roi de Bavière.

Tantes du Roi.

Marie-Amélie-Auguste, fille de feu Frédéric, Comte Palatin et Prince de Deux-Ponts, oncle du Roi. Voyez SAXE.
Marie-Amélie-Anne-Josèphe, née 26 Sept. 1757; veuve 1er Avril 1795 de Charles II de Deux-Ponts, l'aîné des oncles du Roi. Voyez SAXE.

Branches ducales.

Ci-devant Palatine de Deux-Ponts-Birkenfeld.

GUILLAUME, né 10 Nov. 1752, Duc de Bavière, Cousin du Roi; veuf 4 Fév. 1824 de *Marie-Anne*, tante du Roi. *De ce mariage :*

Marie-Elisabeth-Amélie, née 6 Mai 1784; veuve 1er Juin 1815, d'*Alexandre Berthier*, Prince de Wagram.
Le Duc *Pie-Auguste*, né 1er Août 1786; veuf 4 Avril 1823, de *Amélie-Louise-Julie*, Princesse d'Aremberg. *De ce mariage :*
Maximilien, né 4 Décembre 1808.

Sœur du Duc Guillaume.

Louise-Christine, née 17 Août 1748: veuve 26 Avril 1802, du Comte de Reuss, *Henri XXX*.

Branche Electorale Palatine de Neubourg et Soulzbach.

Marie-Anne-Léopoldine, née 11 Décembre 1776, Archiduchesse d'Autriche; veuve 16 Février 1779, de l'Electeur *Charles-Théodore*. Voyez MODÈNE.

BRÉSIL.

PIERRE, né 12 Octobre 1798, Empereur du Brésil 12 Octobre 1822; veuf 11 décembre 1826, de *Léopoldine-Caroline-Josèphe*, Archiduchesse d'Autriche, fille du second mariage de l'Empereur François.

De ce mariage.

Dom Pierre-d'Alcantara, né 2 Décembre 1825, Prince Impérial.
Maria-da-Gloria-Jeanne-Charlotte-Léopoldine. Voyez PORTUGAL.
Januaria, née 11 Mars 1821.
Paule-Marianne, née 17 Février 1823.
Françoise-Caroline, née 2 Août 1824.

Frère, Sœurs et Mère de l'Empereur. *Voyez* PORTUGAL.

DANEMARCK.

FRÉDÉRIC VI, né 28 Janvier 1768; Roi de Danemarck 13 Mars 1808, marié 31 Juillet 1790, à
MARIE-SOPHIE-FRÉDÉRIQUE, née 28 Octobre 1767, fille de Charles, Landgrave de Hesse, oncle de l'Electeur Guillaume II.

De ce mariage :

Caroline, née 28 Octobre 1793, Princesse royale.
Wilhelmine-Marie, née 18 Janvier 1808.

Sœur du Roi.

Louise-Auguste, née 7 Juillet 1771. V. *Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg*.

Tante du Roi.

Louise, fille de feu Frédéric V, Roi de Danemarck; oncle du Roi régnant. Voyez *Hesse-Electorale*.

Cousins et Cousines du Roi.

(Issus de feu le prince héréditaire Frédéric, oncle du feu roi Frédéric V.)

Chrétien-Frédéric, né 18 septembre 1786; séparé de *Charlotte-Frédérique*, de Mecklenbourg-Schwerin; remarié 22 Mai 1815, à *Caroline-Amélie*, née 28 Juin 1796, Princesse de Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg. *Du premier mariage* avec la princesse *Charlotte-Frédérique* :

Chrétien-Frédéric-Charles, né 6 Octobre 1808.

Julie-Sophie, née 18 Fév. 1788. Voyez *Hesse-Philippsthal-Barchfeld*.
Louise-Charlotte, née 30 Octob. 1789. Voyez Hesse-Electorale.
Frédéric-Ferdinand, né 22 Novembre 1792.

Branche de Sleswick - Holstein - Sunderbourg - Augustenbourg.

Chrétien-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 Juillet 1798; Duc de Sleswick-Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg 14 Juin 1814; marié 18 Sept. 1820, à *Louise-Sophie*, fille du Comte de Danneskiold Samsoë, née 22 Septembre 1796. *De ce mariage* :

Frédérique-Marie-Louise-Auguste-Caroline-Henriette, née 28 Août 1824.
Caroline-Amélie, née 15 Janvier 1826.

Frère et Sœur du Duc.

Caroline-Amélie, née 28 Juin 1796. Voyez Danemarck.
Frédéric-Emile-Auguste, né 23 Août 1800.

Mère du Duc.

Louise-Auguste, née 7 Juillet 1771, fille de feu Chrétien VII, Roi de Danemarck; veuve du Duc *Frédéric-Chrétien*, 14 Juin 1814.

Oncle du Duc.

Frédéric-Charles-Emile, né 8 Mars 1767, marié 29 Septembre 1801, à *Sophie-Eléonore*, née 26 Décembre 1778, fille du Baron de Scheel. *De ce mariage* :

Frédéric-Auguste-Emile, né 3 Février 1802.
Charlotte-Louise-Dorothée-Joséphine, née 24 Janvier 1803.
Pauline-Victoire-Anne-Wilhelmine, née 9 Février 1804.
Georges-Eric, né 14 Mars 1805.
Henri-Charles-Woldemar, né 13 Octobre 1810.
Amélie-Eléonore-Sophie-Caroline, née 9 Janvier 1813.
Sophie-Berthe-Clémentine-Auguste, née 30 Janvier 1815.

Branche de Holstein-Sunderbourg-Beck.

Frédéric-Guillaume-Paul-Léopold, né 5 Janvier 1785; Duc de Holstein-Beck, 25 Mars 1816, marié 28 Janvier 1810, à *Louise-Caroline*, née 28 Septembre 1789, fille du Landgrave Charles de Hesse. *De ce mariage* :

Louise-Marie-Frédérique, née 23 Octobre 1810.
Frédérique-Caroline-Julie, née 9 Octobre 1811.
Charles, né 30 Septembre 1813.
Frédéric, né 23 Octobre 1814.
Guillaume, né 19 Avril 1816.
Chrétien, né 8 Avril 1818.
Louise, née 18 Novembre 1820.
Jean, né 5 Décembre 1824.
Jules, né 14 Octobre 1825.

Sœur du Duc.

Elisabeth-Charlotte-Frédérique-Sophie, née 13 décembre 1780, veuve 25 Février 1808, du Baron de *Richthofen*.

Mère du Duc.

Frédérique-Amélie, née 28 Février 1757, Comtesse de Schlieben; veuve 25 Mars 1816, du Duc *Frédéric-Charles-Louis*.

Branche de Holstein-Glucksbourg.

Anne-Caroline, née 31 Décembre 1751, Princesse de Nassau-Saarbruck, veuve 17 Avril 1809, du dernier Duc *Frédéric-Henri-Guillaume*.

Julie-Wilhelmine, née 30 Avril 1754, sœur du dernier Duc; veuve 20 Août 1817, de *Geldric-Louis*, Comte de Bentheim Steinfurt.

DEUX-SICILES, ESPAGNE, FRANCE. Voyez *Maison de Bourbon*.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

GEORGES IV, né 12 Août 1762; Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande 29 Janvier 1820; Roi de Hanôvre le 26 Octobre 1814; veuf 7 Août 1821, de *Caroline-Amélie-Elisabeth*, fille de feu Charles, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel.

Frères et Sœurs du Roi.

Guillaume-Henri, né 21 Août 1765, Duc de Clarence; marié 11 Juillet 1818, à *Amélie-Adélaïde-Louise*, née 13 Août 1792, fille de feu Georges, Duc de Saxe-Meinungen.

Charlotte-Auguste-Mathilde, née 29 Septembre 1766. Voyez WURTEMBERG.

Alexandrine-Victoire, née 24 Mai 1819, fille de feu *Edouard-Auguste*, Duc de Kent et Strathern. *Voy*. Belle-Sœur du Roi.

Auguste-Sophie, née 8 Novembre 1768.

Elisabeth, née 22 Mai 1770. Voyez *Hesse-Hombourg*.

Ernest-Auguste, né 5 Juin 1771, Duc de Cumberland et Tiviotdale, Comte d'Armagh, en Irlande; marié 29 Mai 1815, à *Frédérique-Caroline-Sophie*, née 2 Mars 1778, fille de feu Charles, Duc de Mecklenbourg-Strélitz; veuve en premières noces, 28 décembre 1796, du Prince *Louis* de Prusse, frère de *Frédéric-Guillaume III*, Roi de Prusse, et en secondes noces, 13 avril 1814, de *Frédéric-Guillaume*, Prince de Solms-Braunfeld. *De ce mariage:*

Georges-Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, né 27 Mai 1819.

Auguste-Frédéric, né 27 Janvier 1773, Duc de Sussex.

Adolphe-Frédéric, né 24 Fév. 1774, Duc de Cambridge; marié 7 Mai 1818, à *Auguste-Wilhelmine-Louise*, née 25 Juillet 1797, fille du Landgrave Frédéric de Hesse, oncle de l'Electeur Guillaume II. *De ce mariage :*

Georges-Frédéric-Guillaume-Charles, né 26 Mars 1819, Pr. de Cambridge.
Auguste-Caroline-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 Juillet 1822.

Marie, née 25 Avril 1776; mariée 22 Juill. 1816, à *Guillaume-Frédéric*, Duc de Gloucester et d'Edimbourg, cousin-germain du Roi, né 15 Janv. 1776.

Sophie, née 3 Novembre 1777.

Belle-Sœur du Roi.

Marie-Louise-Victoire, née 27 Août 1786, fille de feu François, Duc de Saxe-Cobourg; veuve en premières noces du Prince de Linange, et en secondes noces 23 Janvier 1820 d'*Edouard-Auguste*, Duc de Kent et Strathern, Comte de Dublin.

Cousine du Roi.

Sophie-Mathilde, née 29 Mai 1773.

HANOVRE

GEORGES IV, né 12 Août 1762, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Roi de Hanôvre 28 Octobre 1814. Voyez GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

PAYS-BAS.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC, né 24 Août 1772; Roi des Pays-Bas 16 Mars 1815; marié 1er Octobre 1791, à

Frédérique-Louise-Wilhelmine, née 18 Novembre 1774; fille de feu Frédéric-Guillaume II, Roi de Prusse.

De ce mariage :

Guillaume-Frédéric-Georges-Louis, né 6 Décembre 1792, Prince d'Orange ; marié 21 Février 1816, à *Anne-Paulowna*, née 18 Janvier 1795, sœur de Nicolas, Empereur de toutes les Russies. *De ce mariage :*

Guillaume-Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, né 19 Février 1817.
Guillaume-Alexandre-Frédéric-Constantin-Nicolas-Michel, né 2 Août 1818.
Guillaume-Frédéric-Henri, né 13 Juin 1820.
Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise, née 8 Avril 1824.

Guillaume-Frédéric-Charles, né 28 Février 1797; marié à Berlin le 21 Mai 1825, à *Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie*, née 1er Février 1808; fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse.

Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-Marianne, née 9 Mai 1810.

POLOGNE.

NICOLAS, Empereur de toutes les Russies; Roi de Pologne, 1er Décembre 1825. Voyez Russie.

PORTUGAL.

MARIE II, née 4 Avril 1819, fille de Pierre, Empereur du Brésil; Reine de Portugal et des Algarves, par l'abdication de son père, 2 Mai 1826; fiancée à Vienne, 29 Octobre 1826, à

Dom Michel, né 16 Octobre 1802, son oncle, Infant de Portugal, lieutenant et régent des royaumes de Portugal et des Algarves, par décret de l'Empereur du Brésil, du 3 juillet 1827.

Frère et Sœurs de la Reine. Voyez Brésil.

Oncles et Tantes de la Reine, enfans du feu roi Jean VI.

Marie-Thérèse. Voyez Espagne.
Marie-Françoise, d'Assise, née 22 Avril 1800. Voyez Espagne.
Isabelle-Marie, née 4 Juillet 1801.
Dom Michel. (Voyez plus haut).
Marie-Anne-Jeanne-Joséphine, née 25 Juillet 1805.
Anne-de-Jésus-Marie, née 23 décembre 1806.

Aïeule paternelle de la Reine, mère de l'Empereur du Brésil.

Charlotte-Joachime, née 25 Avril 1775, sœur de Ferdinand VII, roi d'Espagne; veuve 10 Mars 1826 de Jean VI, Empereur du Brésil, Roi de Portugal et des Algarves.

Bisaïeule de la Reine, aïeule paternelle de l'Empereur du Brésil.

Marie-Françoise-Bénédicte, née 25 Juillet 1746; veuve 11 Septembre 1788, de *Joseph-François-Xavier*, Prince du Brésil, son neveu.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, né 3 Août 1770; Roi de Prusse 16 Novembre 1797; veuf 19 Juillet 1810, de *Louise-Auguste-Wilhelmine* fille de feu Charles, Grand-Duc de Mecklenbourg-Strelitz.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume, né 15 Octobre 1795, Prince Royal; marié par procuration 16 Novembre 1823 à Munich, et en personne à Berlin, 29 Novembre suiv., à *Elisabeth-Louise*, née 12 Novembre 1820, fille du deuxième mariage de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 22 Mars 1797.

Frédérique-Louise-Charlotte Wilhelmine, née 13 Juillet 1798. Voyez Russie.

Frédéric-Charles-Alexandre, né 29 Juin 1801; marié 26 mai 1827, à *Marie-Louise-Alexandrine*, née 3 février 1810, fille de Charles-Auguste, Grand-Duc de Saxe-Weimar.

Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène, née 23 Fév. 1803 Voyez Mecklenbourg-Schwerin.

Frédéric-Henri-Albert, né 4 Octobre 1809.

Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie. Voyez Pays-Bas.

Frères et Sœurs du Roi.

Frédérique-Louise-Wilhelmine. Voyez Pays-Bas.
Frédérique-Catherine-Auguste. Voyez Hesse-Electorale.
Frédéric-Charles-Henri, né 30 Décembre 1781.
Frédéric-Guillaume-Charles né 3 Juillet 1783; marié 12 Janvier 1804, à *Amélie-Marie-Anne*, née 13 Octobre 1785, sœur de Frédéric-Joseph, landgrave de Hesse-Hombourg. *De ce mariage :*
Henri-Guillaume-Adalbert, né 19 Octobre 1811.
Marie-Elisabeth-Caroline-Victoire, née 18 Juin 1815.
Fréderic-Guillaume-Woldemar, né 2 Août 1817.
Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige, née 15 Octobre 1825.

Neveu et Nièce du Roi.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 30 Octobre 1794, fils du feu Prince Frédéric-Louis-Charles, frère du Roi; marié 21 Novembre 1817, à *Wilhelmine-Louise*, née 30 Octobre 1799, fille de Alexis-Frédéric-Chrétien, Duc régnant d'Anhalt-Bernbourg. *De ce mariage :*
Frédéric-Guillaume-Louis-Alexandre, né 21 Juin 1820.
Frédéric-Guillaume-Georges-Ernest, né 12 Février 1826.
Frédérique-Wilhelmine-Louise-Amélie. Voyez *Anhalt-Dessau.*

Cousin et Cousine du Roi.

(Issus du feu prince Ferdinand, oncle du Roi.)

Frédérique-Dorothée-Louise-Philippine, née 24 Mai 1770; mariée 17 Mars 1796, à *Antoine-Henri*, né 13 Juin 1775, prince de Radziwill.
Frédéric-Guillaume-Henri-Auguste, né 19 Septembre 1779.

RUSSIE.

NICOLAS PAULOWITCH, né 2 Juillet 1796; Empereur de toutes les Russies le 1er Décembre 1825; marié 13 Juillet 1817, à
Alexandra-Féodorowna (Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine), fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse, née 13 Juillet 1798.

De ce mariage :

Alexandre-Nicolaowitch, né 29 Avril 1818, Prince Impérial.
Marie, née 3 Août 1819, Grande Duchesse.
Olga, née 11 Septembre 1822, Grande Duchesse.
Alexandra, née 4 Juin 1825, Grande Duchesse.
Constantin, né 21 Septembre 1827, grand duc.

Frères et Sœurs de l'Empereur.

Constantin-Paulowitch-Czarowitch, né 8 Mai 1779, Grand-Duc; marié 26 Février 1796, à *Anne-Féodorowna* (Julie-Henriette Ulrique), nee 23 Septembre 1781, sœur de Ernest Duc régnant de Saxe-Cobourg; séparé en Avril 1820; remarié 24 Mai 1820, à *Jeanne-Gruzynska*, Princesse de Lowicz.
Marie-Paulowna, née 15 Février 1786, Grande Duchesse. V. *Saxe-Weimar.*
Anne-Paulowna, née 18 Janvier 1795, Grande Duchesse. Voyez Pays-Bas.
Michel Paulowitch, né 8 Février 1798, Grand Duc; marié, 19 Février 1824, à *Hélène-Paulowna* (Frédérique-Charlotte-Marie), née 9 Janv. 1807, fille du Prince Paul, frère de Guillaume, Roi de Wurtemberg. *De ce mariage :*
Marie-Michaelowna, née 9 Mars 1825.
Elisabeth-Michaelowna, née 26 Mai 1826.
N. . . . . . , née 28 août 1827.

Mère de l'Empereur.

Marie-Féodorowna, (Sophie-Dorothée-Auguste), née 25 Octobre 1759; Impératrice mère; veuve de l'Empereur Paul, 24 Mars 1801.

SARDAIGNE.

CHARLES-FÉLIX de Savoie né 6 Avril 1765; Roi de Sardaigne 13 Mars 1821; marié 7 Mars 1807, à
Marie-Christine-Amélie-Thérèse, née 17 janvier 1779, fille de feu Ferdinand IV, Roi du royaume des Deux-Siciles.

Belle-sœur du Roi.

Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe, née 1[er] Nov. 1773, fille de feu Ferdinand, Archiduc d'Autriche, Duc de Modène; veuve le 10 Janvier 1824, de *Victor-Emmanuel*, Roi de Sardaigne, frère du Roi Charles-Félix. *De ce mariage :*

Marie-Béatrix-Victoire, nee 6 décembre 1792. *Voyez* Modène.

Marie-Thérèse-Ferdinande-Félicité-Gaëtane-Pie. V. Lucques. } nées 19 Septembre 1803.
Marie-Anne-Richarde-Charlotte-Marguerite-Pie. }

Marie-Christine-Charlotte-Joséphine-Gaëtane-Elise, née 14 Novembre 1812.

Branche de Savoie-Carignan.

Charles-Amédée-Albert, né 2 octobre 1798, Prince de Carignan; marié 30 septembre 1817, à *Marie-Thérèse-Françoise-Josèphe-Jeanne-Bénédicte*, née 21 mars 1801, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand III, Grand-Duc de Toscane.

De ce mariage.

Victor-Emmanuel, né 14 Mars 1820.

Ferdinand-Marie-Albert-Amédée-Philibert-Wenceslas, né 15 novembre 1822.

Sœur du Prince.

Françoise-Marie-Elisabeth-Charlotte-Joséphine. Voyez Autriche.

Mère du Prince.

Marie-Christine-Albertine-Charlotte, née 9 Déc. 1779; fille de feu Charles-Chrétien, Duc de Saxe et de Courlande; veuve 16 Août 1800, de *Charles-Emmanuel-Ferdinand*, Prince de Carignan.

Tantes du Prince.

Gabrielle-Marie, née 17 Mars 1748; veuve 11 Janvier 1784 de *Ferdinand-Philippe-Joseph*, Prince de Lobkowitz.

Catherine-Louise-Françoise, née 4 Avril 1762; mariée.... Décembre 1780, à *Philippe Colonna*, Prince de Pagliano.

SAXE.

ANTOINE, né 27 Décembre 1755; Roi de Saxe 5 mai 1827; veuf 30 Décembre 1782, de *Marie-Charlotte-Antoinette* de Savoie; veuf en secondes noces 7 novembre 1827, de *Marie-Thérèse-Josephe-Charlotte-Jeanne*, Archiduchesse d'Autriche, sœur de François, Empereur d'Autriche.

Frère et sœur du Roi.

Maximilien-Marie, né 13 avril 1759; veuf 1[er] Mars 1804 de *Caroline-Marie-Thérèse*, fille de feu Ferdinand, Duc de Parme; remarié par procuration à Lucques 15 Oct. 1825, et en personne, à Dresde, 7 nov. suiv., à *Marie-Louise-Charlotte*, née 2 octobre 1802, sœur de Charles-Louis, Duc régnant de Lucques. *De son premier mariage :*

Marie-Amélie-Frédérique, née 10 août 1794.

Marie-Ferdinande-Amélie-Xavière, née 27 Avril 1796. *Voyez* Toscane.

Frédéric-Auguste-Albert-Marie, né 18 Août 1797; marié 26 Septembre 1819, a *Caroline-Ferdinande-Thérèse-Joséphine-Démétrie*, née 8 Avril 1801, Archiduchesse d'Autriche, fille du 2[e] mariage de l'Emp. François.

Marie-Anne-Caroline, née 15 Novembre 1799. *Voyez* Toscane.

Jean-Népomucène-Marie, né 12 Décembre 1801; marié le 10 Novembre 1822, à *Amélie-Auguste*, née 12 Novembre 1801, fille du 2[e] mariage du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph. *De ce mariage :*

Marie-Frédérique-Auguste, née 22 janvier 1827.

Marie-Josèphe-Amélie, née 6 Décembre 1803. *Voyez* Espagne.

Marie-Amélie-Anne-Josèphe, née 26 Sept. 1757, Duch. douair. de Deux-Ponts.

Nièce du Roi.

Marie-Auguste-Antoinette, née 21 Juin 1782, fille du feu roi Frédéric-Auguste.

Belle-Sœur du Roi.

Marie-Amélie-Auguste, née 21 mai 1752; veuve 5 mai 1827, de Frédéric-Auguste, Roi de Saxe

SUÈDE ET NORWÈGE.

CHARLES-JEAN, né 26 Janvier 1764; Roi de Suède et de Norwège 5 Février 1818; marié 16 août 1798, à
EUGÉNIE-BERNARDINE-DÉSIRÉE, née 8 Novembre 1781.

De ce mariage:

Joseph-François Oscar, né 4 Juillet 1799, Prince Royal; marié par procuration à Munich 22 mai, et en personne, à Stocholm 19 Juin 1823, à *Joséphine-Maximilienne-Eugénie,* fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg, née 14 Mars 1807. *De ce mariage :*

Charles-Louis-Eugène, né 3 Mai 1826, Duc de Scanie.
François-Gustave-Oscar, né 18 juin 1827, Duc d'Upland.

Sœur du feu Roi Charles XIII.

Sophie-Albertine, née 8 Octobre 1753, Abbesse de Quedlinbourg.

TURQUIE.

MAHMOUD II, né 20 juillet 1785; Empereur 28 Juillet 1808.
Abdul-Medjid, né 20 Avril 1823, Prince Impérial.

WURTEMBERG.

GUILLAUME, né 27 Septembre 1781; Roi de Wurtemberg 30 Octobre 1816; veuf 9 Janvier 1819, de *Catherine-Paulowna,* fille de feu Paul, Empereur de toutes les Russies; remarié 15 Avril 1820, à
PAULINE-THÉRÈSE-LOUISE, née 11 Septembre 1800, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi.

Du 2e Mariage:

Charles-Frédéric-Alexandre, né 6 Mars 1823, Prince Royal.

Du 1er mariage :

Marie-Frédérique-Charlotte, née 30 Octobre 1816.
Sophie-Frédérique-Mathilde, née 17 Juin 1818.

Du 2e mariage :

Catherine-Frédérique-Charlotte, née 24 Août 1821.

Frère et sœur du Roi.

Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée, née 21 Février 1783.
Paul-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 Janvier 1785; marié 28 Sept. 1805, à *Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse,* née 17 Juin 1787, fille de Frédéric, Duc de Saxe-Hildburghausen. *De ce mariage :*

Frédérique-Charlotte-Marie (Hélène-Paulowna), née 9 Janv. 1807. *V.* RUSSIE.
Frédéric-Charles-Auguste, né 21 Février 1808.
Pauline-Frédérique-Marie, née 25 Février 1810.
Frédéric-Auguste-Eberhard, né 24 Janvier 1813.

Belle-mère du Roi. — 2e épouse du feu Roi Frédéric.

Charlotte-Auguste-Mathilde, née 29 Septembre 1766, sœur de Georges IV, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Reine douairière; veuve 30 Octobre 1816, de *Frédéric,* Roi de Wurtemberg.

Oncles et tantes du Roi et leur descendance.

Henriette, née 22 avril 1780, fille de feu Charles, Prince de Nassau-Weilbourg; veuve 20 Septembre 1817, de *Louis-Frédéric-Alexandre,* Duc de Wurtemberg, veuf lui-même en premières noces, de Marie-Anne, fille du Prince Adam Czatorisky. *De ce premier mariage avec* Marie-Anne :

Adam-Charles-Guillaume-Stanislas-Eugène-Paul-Louis, né 16 Janvier 1792.

Du second mariage de *Louis-Frédéric-Alexandre* avec la princesse *Henriette:*

Marie-Dorothée-Louise-Wilhelmine-Caroline, née 1er Novembre 1797.
Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine, née 28 Juin 1799. V. SAXE-ALTENBOURG.
Elisabeth-Alexandrine-Constance, née 27 Février 1802.
Alexandre-Paul-Louis-Constantin, né 9 Septembre 1804.

Louise, née 13 Octobre 1764, Princesse de Stolberg-Gedern; veuve de *Au-*

guste-Frédéric-Charles, Duc de Saxe-Meinungen ; veuve en secondes noces, le 20 Juin 1822, de *Eugène-Frédéric-Henri*, Duc de Wurtemberg. *De ce mariage :*

Frédéric-Eugène-Charles-Paul-Louis, né 8 Janvier 1788; marié 20 Avril 1817, à *Frédérique-Mathilde,* née 10 Avril 1801, fille de George, Prince de Waldeck. *De ce mariage :*

Marie-Alexandrine-Auguste-Louise, née 25 Mars 1818, Comtesse de Wurtemberg.

Eugène-Guillaume-Alexandre-Hermann, né 25 Décembre 1820, Comte de Wurtemberg.

Frédérique-Sophie-Dorothée-Marie-Louise, née 4 Juin 1789; mariée 29 Septembre 1811, à *Auguste,* Prince de Hohenlohe-Oehringen.

Frédéric-Paul-Guillaume, né 25 Juin 1797.

Sophie-Dorothée-Auguste (Marie-Féodorowna), née 25 Octobre 1759; fille du feu Duc Frédéric-Eugène de Wurtemberg, oncle du Roi Guillaume; veuve de Paul, Empereur de toutes les Russies. Voyez Russie.

Guillaume-Frédéric-Philippe, né 27 Décembre 1761, Duc de Wurtemberg; veuf 6 Février 1822, de *Frédérique-Françoise-Wilhelmine*, Comtesse Rhodis de Tunderfeld. *De ce mariage :*

Chrétien-Frédéric-Alexandre, né 5 Nov. 1801, Comte de Wurtemberg.

Frédéric-Guillaume-Alexandre-Ferdinand, né 6 Juillet 1810, Comte de Wurtemberg.

Frédérique-Marie-Alexandrine-Charlotte-Catherine, née 29 Mai 1815, Comtesse de Wurtemberg.

Ferdinand-Frédéric-Auguste, né 22 Octobre 1763, Duc de Wurtemberg; marié 18 Mars 1795, à *Albertine-Wilhelmine-Amélie,* fille de feu Chrétien Gunther, Pr. de Schwarzbourg-Sondershausen ; séparé le ... ; remarié 25 Février 1817 à *Marie-Cunégonde-Pauline,* née 20 Novembre 1771, fille de François-Georges-Charles de Metternich.

Alexandre-Frédéric-Charles, né 24 Avril 1771, Duc de Wurtemberg; veuf 14 Mars 1824 de *Antoinette-Ernestine-Amélie*, fille de feu François, Pr. de Saxe-Saalfeld-Cobourg. *De ce mariage :*

Antoinette-Frédérique, née 17 Septembre 1799.

Frédéric-Guillaume-Alexandre, né 20 décembre 1804.

Ernest-Alexandre-Constantin-Frédéric, né 30 Août 1807.

Henri-Frédéric-Charles, né 3 Juillet 1772, Duc de Wurtemberg.

ÉTATS D'ITALIE.

TOSCANE.

LÉOPOLD II, né 3 Octobre 1797, Archiduc d'Autriche : Grand-Duc de Toscane 18 Juin 1824 ; marié 28 Octobre 1817, à

Marie-Anne-Caroline, née 15 Novembre 1799, fille de Maximilien-Marie, frère de Antoine, roi de Saxe.

De ce mariage.

Marie-Caroline-Auguste-Elisabeth-Vincentine-Jeanne-Joséphine, née 19 Novembre 1822.

Auguste-Ferdinande-Louise, née 1er avril 1825.

Marie-Maximilienne-Thècle-Jeanne-Joséphine, née 9 janvier 1827.

Sœurs du Grand-Duc.

Marie-Louise-Josèphe-Christine-Rose, née 30 Août 1798.

Marie-Thérèse-Françoise-Josèphe-Jeanne-Bénédicte, née 21 Mars 1801. *Voyez* Sardaigne, *Branche de Savoie-Carignan.*

Belle-mère du Grand-Duc.

Marie-Ferdinande-Amélie-Xavière, née 27 Avril 1796; veuve 18 juin 1824, de feu *Ferdinand III,* père du Grand-Duc.

LUCQUES. *Voyez* MAISON DE BOURBON.

MODÈNE.

FRANÇOIS IV, né 6 Octobre 1779, Archiduc d'Autriche; succède a son père l'Archiduc Ferdinand 9 Juin 1815; marié 20 Juin 1812, à

MARIE-BÉATRIX-VICTOIRE-JOSEPHE, née 6 Décembre 1792, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

De ce mariage :

Marie-Thérèse-Béatrix, née 14 Juillet 1817.
François-Ferdinand-Geminien, né 1er Juin 1819.
Ferdinand, né 19 Juillet 1821.
Marie-Béatrix-Anne-Françoise, née 13 Février 1824.

Frères et sœurs du Duc.

Marie-Léopoldine-Anne-Josèphe-Jeanne. Voyez BAVIÈRE, *IIe branche ducale.*
Ferdinand, né 25 Avril 1781.
Maximilien-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 Juillet 1782.
Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe, née 6 Décembre 1792. *Voyez* SARDAIGNE.

Mère du Duc de Modène.

Marie-Béatrix d'Este, née 7 avril 1750, Duchesse de Massa ; veuve 24 Décembre 1806 de l'Archiduc Ferdinand.

PARME.

MARIE-LOUISE, née 12 Décembre 1791, Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla. *Voyez* AUTRICHE.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

BADE.

LOUIS, né 9 Février 1763 ; Grand-Duc de Bade, Duc de Zœhringen 8 Décembre 1818.

Frères et sœurs consanguins du Grand-Duc.

(Issus du deuxième mariage de feu le Grand-Duc Charles-Frédéric, père commun, avec Louise-Caroline, Comtesse de Hochberg — Ils ont le titre de *Margraves de Bade.*)

Charles-Léopold-Frédéric, né 29 Août 1790, Prince Grand-Ducal ; marié 25 Juillet 1819, à *Sophie-Wilhelmine,* née 21 mai 1801, fille du feu Roi de Suède, Gustave IV. *De ce mariage :*

Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née 6 Déc. 1820.
Louis, né 15 août 1824.

Frédéric-Guillaume Louis, né le 9 septembre 1826.
Guillaume-Louis-Auguste, né 8 Avril 1792.
Amélie-Christine-Caroline, née 26 Janvier 1795 ; mariée 19 Avril 1818, au Prince *Charles-Egon* de Furstenberg.
Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, né 8 Décembre 1796.

Belle-sœur et nièces du Grand-Duc.

Amélie-Frédérique, née 20 Juin 1754, fille de feu Louis IX, Gr.-Duc de Hesse-Darmstadt ; veuve 15 Décembre 1801, du Gr.-Duc *Charles-Louis,* Prince héréditaire, Frère du Gr.-Duc régnant. *De ce mariage :*

Frédérique-Wilhelmine-Caroline, née 13 Juillet 1776. *Voyez* BAVIÈRE.
Wilhelmine-Louise. Voyez HESSE-DARMSTADT.

Nièce et petites-nièces du Grand-Duc.

Stéphanie-Louise-Adrienne, née 28 Août 1789 ; veuve 8 Décembre 1818 du Grand-Duc *Charles-Louis-Frédéric,* neveu et prédécesseur du Grand-Duc régnant. *De ce mariage :*
Louise-Amélie-Stéphanie, née 5 Juin 1811.
Joséphine-Frédérique-Louise, née 21 Octobre 1813.
Marie-Caroline-Elisabeth-Amélie, née 11 Octobre 1817.

Autre belle-sœur du Grand-Duc.

Christiane-Louise, née 16 Août 1776, fille de feu *Frédéric-Auguste,* dernier Duc de Nassau-Usingen ; veuve 26 Mai 1817 du Margrave *Frédéric,* frère du Grand-Duc régnant.

HESSE-ÉLECTORALE.

GUILLAUME II, né 28 Juillet 1777 ; Electeur 27 Février 1821 ; marié 13 Février 1797, à

FRÉDÉRIQUE-CATHERINE-AUGUSTE, née 1er Mai 1780, fille de feu Frédéric-Guillaume II, Roi de Prusse.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume, né 20 Août 1802, Prince héréditaire.
Caroline-Frédérique-Wilhelmine, née 29 Juillet 1799.
Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine. Voyez SAXE-MEININGEN.

Sœurs de l'Électeur.

Marie-Frédérique. Voyez *Anhalt-Bernbourg*.
Caroline-Amélie. Voyez *Saxe-Gotha*.

Oncles de l'Électeur, Frères de feu l'Electeur Guillaume I.

Charles, Landg., né 19 Déc. 1744; marié 30 Août 1766, à *Louise*, née 30 Janvier 1750, fille de feu Frédéric V, Roi de Danemarck. *De ce mariage :*
Marie-Sophie-Frédérique. Voyez DANEMARCK.
Frédéric, né 24 Mai 1771.
Julienne-Louise-Amélie, née 19 Janvier 1773.
Louise-Caroline, née 28 Septembre 1789. Voyez *Holstein-Beck*.

Frédéric, né 11 Sept. 1747, Landgrave; marié 2 Déc. 1786, à *Caroline-Polixène*, fille de feu Charles-Guillaume, Prince de Nassau-Usingen. *De ce mariage :*
Guillaume, né 24 Décembre 1787; marié 10 Novembre 1810, à *Louise-Charlotte*, née 30 Octobre 1789, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire, oncle de Frédéric VI, Roi de Danemarck. *De ce mariage :*
Caroline-Frédérique-Marie-Wilhelmine, née 15 Août 1811.
Marie-Louise-Charlotte, née 9 Mai 1814.
Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 Sept. 1817.
Frédéric-Guillaume-Georges-Adolphe, né 26 Novembre 1820.
Auguste-Sophie-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 Octobre 1823.

Frédéric-Guillaume, né 24 Avril 1790, 2e fils du Landgrave Frédéric.
Georges-Charles, né 14 Janvier 1793.
Louise-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 Avril 1794.
Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 Janv. 1796 V. *Mecklenbourg-Strelitz*.
Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 Juillet 1797. Voyez GRANDE-BRETAGNE.

Branche de Hesse-Philippsthal.

ERNEST-CONSTANTIN, né 8 Août 1771, Landgrave; veuf en premières noces le 25 Déc. 1808, de *Christine-Louise*, fille de feu Frédéric-Charles, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt; remarié 17 Février 1812, à
CAROLINE-WILHELMINE-ULRIQUE-ELÉONORE, née 10 Février 1793, fille du Prince Charles, frère du Landgrave.

Du premier mariage :

Ferdinand, né 15 Octobre 1799.
Charles, né 22 Mai 1803.
François-Auguste, né 26 Janvier 1805.

Du second mariage :

Victoire-Émilie-Alexandrine, née 28 Mars 1813.

Nièce du Landgrave.

Marie-Caroline, née 14 Janvier 1793, fille du Landgrave Louis, frère du Landgrave Ernest-Constantin, et de la Comtesse Bergh de Trips.

Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

CHARLES-AUGUSTE-PHILIPPE-LOUIS, né 27 Juin 1784, Landgrave; fils du Landgrave Adolphe et de Louise, née Duchesse de Saxe-Meinungen; veuf 8 Juin 1821, de *Auguste-Charlotte-Frédérique-Sophie-Amélie*, fille de Frédéric-Louis, Prince de Hohenlohe-Ingelfingen-Oehringen; remarié 10 Septembre 1823, à

Sophie-Caroline-Pauline, née 16 Janvier 1794, fille de feu le Prince de Bentheim-Bentheim.

Du premier mariage.

Berthe-Wilhelmine-Caroline-Louise-Marie, née 26 Octobre 1818.
Emilie-Auguste-Elise, née 8 Juin 1821.

Du deuxième mariage.

Victor, né 3 Décembre 1824.

Frères du Landgrave.

Frédéric-Guillaume-Charles-Louis, né 10 Août 1786; marié 22 Août 1812, à *Julie-Sophie*, née 18 Février 1788, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire de Danemarck et oncle du Roi Frédéric VI.

Ernest-Frédéric-Guillaume-Charles-Ferdinand-Philippe-Louis, né 28 Janvier 1789.

Branche de Hesse-Rothenbourg.

VICTOR-AMÉDÉ, né 2 Sept. 1779, Landgrave; veuf 7 juin 1806, de *Léopoldine-Philippine*, fille de Philippe-Marie-Joseph, Prince de Furstenberg-Stuhlingen; remarié, 10 Sept. 1812, à

Elisabeth-Eléonore-Charlotte, née 21 Novembre 1790, fille de feu Charles-Louis, Prince de Hohenlohe-Langenbourg.

Sœur du Landgrave.

Léopoldine-Clotilde, née 12 Septembre 1787; mariée le 7 Septembre 1811, au Prince *Charles-Auguste* de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein.

Mère du Landgrave.

Marie-Léopoldine-Aldegonde, née 30 Janvier 1754, fille de feu François-Joseph, Prince de Lichtenstein; veuve, 23 mars 1812, du Landgrave *Charles-Emmanuel.*

Tante du Landgrave.

Marie-Antoinette-Frédérique-Josèphe, née 31 Mars 1753, Chanoinesse de Thorn.

Hesse-Darmstadt.

LOUIS X, né 14 Juin 1753; Grand-Duc 13 Août 1806; marié 19 Fév. 1777, à

Louise-Caroline-Henriette, sa cousine, née 15 Février 1761, fille du Prince Georges-Guillaume de Hesse-Darmstadt.

De ce mariage :

Louis, né 26 Décembre 1777, Grand-Duc héréditaire; marie 19 Juin 1804, à *Wilhelmine-Louise,* née 10 Septembre 1788, fille de feu Charles-Louis, Grand-Duc héréditaire de Bade. *De ce mariage :*

- *Louis,* né 9 Juin 1806.
- *Charles-Guillaume-Louis,* né 23 Avril 1809.
- *Louis-Chrétien-Georges-Frédéric-Emile,* né 15 Juillet 1823.
- *Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie,* née 8 Août 1824.

Louis-Georges-Charles-Frédéric-Ernest, né 31 Août 1780; marié 29 Janvier 1804, à *Caroline-Ottilie,* Comtesse de Nidda, née 23 Avril 1786. *De ce mariage :*

Louise-Charlotte-Georgine-Wilhelmine, Comt. de Nidda, née 11 Nov. 1804.

Frédéric-Auguste-Charles-Antoine-Emile, né 14 Mai 1788.
Emile-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, né 3 Septembre 1790.

Frère et Sœurs du Grand-Duc.

Amélie-Frédérique, née 20 Juillet 1754. Voyez Bade.
Louise, née 30 Janvier 1757. Voyez Saxe-Weimar.
Chrétien-Louis, né 25 Novembre 1763.

Cousin du Grand-Duc.

(Issu du feu Prince Georges-Guillaume, oncle du Grand-Duc, et de Marie-Louise-Albert, Comtesse de Linange.

Georges-Charles, né 24 Juin 1754.

Branche de Hesse-Hombourg.

FRÉDÉRIC-JOSEPH-LOUIS, né 30 Juillet 1769; Landgr. de Hesse-Hombourg, 21 Janvier 1820; marié 8 Avril 1810, à
ELISABETH, née 22 Mai 1770, sœur de Georges IV, Roi du royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Frères et Sœurs du Landgrave.

Louis-Guillaume, né 29 Août 1770; marié, 22 Août 1804, à *Auguste-Amélie*, née 30 Oct. 1778, fille de Frédéric-Auguste, dern. Duc de Nassau-Usingen.
Caroline-Louise, né 26 Août 1771. } Voyez *Schwarzbourg-Rudolstadt*.
Louise-Ulrique, née 26 Octobre 1772. }
Christine-Amélie, née 29 Juin 1774. Voyez *Anhalt-Dessau*.
Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776. Voyez *Mecklenbourg-Schwerin*.
Philippe-Auguste-Frédéric, né 11 Mars 1779.
Gustave-Adolphe-Frédéric, né 17 Février 1781; marié le 8 Février 1818, à *Louise-Frédérique*, née 1er Mars 1798, Sœur de Leopold-Frédéric, Duc régnant d'Anhalt-Dessau. *De ce mariage* :
Caroline-Amélie-Elisabeth, née 20 Mars 1819.
Elisabeth-Louise-Frédérique, née 30 Septembre 1823.
Ferdinand-Henri-Frédéric, né 26 Avril 1783.
Amélie-Marie-Anne, née 14 Octobre 1785. Voyez PRUSSE.

LUXEMBOURG.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC, Roi des Pays-Bas, et Grand-Duc de Luxembourg, le 25 Février 1815. Voyez PAYS-BAS.

HOLSTEIN.

BRANCHES *de Sleswick-Sunderbourg-Augustenbourg; de Sunderbourg-Beck; de Glucksbourg*. Voyez DANEMARCK.

Holstein-Oldenbourg.

PIERRE, né 17 Janvier 1755, Prince de Lubeck, Grand-Duc de Holstein-Oldenbourg, 2 Juillet 1823; veuf 24 Nov. 1785, de *Frédérique-Elisabeth-Amélie-Auguste*, fille de feu Frédéric, Duc de Wurtemberg.

Fils du Grand-Duc.

Paul-Frédéric-Auguste, né 13 Juillet 1783, Prince héréditaire; veuf 13 Sept. 1820, d'*Adélaïde*, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; remarié 24 Juin 1825, à *Ida*, née 10 Mars 1804, sœur de sa première femme.

De son premier mariage :

Marie-Frédéric-Amélie, née 21 Décembre 1818.
Elisabeth-Marie-Frédérique, née 8 Juin 1820.

Du second mariage :

Nicolas-Frédéric-Pierre, né 8 juillet 1827.

Petits-fils du Grand-Duc.

(Issus du mariage du feu Duc *Pierre-Frédéric-Georges*, second fils du Grand-Duc régnant, avec la Grande-Duchesse *Catherine-Paulowna*, depuis Reine de Wurtemberg, morte 9 Janvier 1819.)

Pierre-Georges-Paul-Alexandre, né 30 Août 1810.
Pierre, né 26 Août 1812.

Mecklenbourg-Schwerin.

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, né 10 Décembre 1756; Grand-Duc de Mecklenbourg-Schewrin 9 Juin 1815; veuf 1er Janvier 1808, de *Louise* fille de feu Jean-Auguste, Prince de Saxe-Gotha.

Petits-Enfans du Grand-Duc.

(Issus du 1[er] mariage de son fils aîné, *Frédéric-Louis*, Pr. héréditaire, mort 29 Novembre 1819, avec feue *Hélene-Paulowna*, fille de feu Paul, Empereur de Russie.)

Paul-Frédéric, né 15 Septembre 1800, Prince héréditaire, déclaré majeur 13 Juin 1820; marié le 25 mai 1822, à *Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène*, née 23 Février 1803, fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse. *De ce mariage :*

Frédéric-François-Alexandre, né 28 Février 1823.
Madeleine-Louise-Marie-Hélène, née 17 Mai 1824.
Frédéric-Guillaume-Nicolas, né 5 mars 1827.

Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine, née 31 mars 1803. *Voyez* SAXE-HILDBURGHAUSEN.

(Issus du second mariage du feu Prince héréditaire avec feue *Caroline-Louise*, fille de Charles-Auguste, Grand-Duc régnant de Saxe-Weimar.)

Albert, né 11 Février 1812.
Hélène, née 24 Janvier 1814.

Enfans du Grand-Duc régnant.

Gustave-Guillaume, né 31 Janvier 1781.
Charles-Auguste-Chrétien, né 2 Juillet 1782.
Charlotte-Frédérique, née 4 Décembre 1784. Voyez DANEMARCK.

Troisième épouse du feu Prince héréditaire.

Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776, sœur de Frédéric-Joseph, Landgrave de Hesse Hombourg.

Mecklenbourg-Strelitz.

GEORGES-FRÉDÉRIC, né 12 Août 1779; Grand-Duc 16 Novembre 1816, marié 12 Août 1817, à

MARIE-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE, née 21 Janvier 1796, fille de Frédéric, Landgrave de Hesse-Cassel et cousine de l'Electeur Guillaume II.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Charles-Georges-Ernest-Adolphe-Gustave, né 17 Octobre 1819, Prince héréditaire.
Caroline-Louise-Wilhelmine-Auguste-Thérèse-Frédérique, née 31 Mai 1818.
Caroline-Charlotte-Marianne, née 11 Janvier 1821.
Georges-Charles-Louis, né 11 Janvier 1824.

Frère et sœurs du Grand-Duc.

Thérèse-Mathilde-Amélie, née 5 Avril 1773; mariée le 25 mai 1789 au Prince de *la Tour-et-Taxis*.

Frédérique-Caroline-Sophie-Alexandrine, née 2 Mars 1778; veuve 28 décembre 1796, du Prince *Louis*, frère de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse; veuve en secondes noces 13 Avril 1814, de *Frédéric-Guillaume*, Prince de Solms-Braunfels; remariée à *Ernest-Auguste*, Duc de Cumberland. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Frère consanguin du Grand-Duc.

(Issu du deuxième mariage du feu Grand-Duc Charles avec Charlotte-Wilhelmine de Hesse-Darmstadt.)

Charles-Frédéric-Auguste, né 30 Novembre 1785.

Saxe-Weimar.

CHARLES-AUGUSTE, né 3 Septembre 1757; Grand-Duc 9 Juin 1815; marié 3 Octobre 1775, à

LOUISE, née 30 Janv. 1757, fille de feu Louis IX, Landgr. de Hesse-Darmstadt.

De ce mariage :

Charles-Frédéric, né 2 Février 1783, Prince héréditaire; marié 3 Août 1804, à *Marie-Paulowna*, née 15 Février 1786, sœur de Nicolas, Empereur de toutes les Russies. *De ce mariage :*

Marie-Louise-Alexandrine-Catherine-Anne-Elisabeth-Caroline. Voyez PRUSSE.
Marie-Louise-Auguste-Catherine, née 30 Septembre 1811.

Charles-Alexandre-Auguste-Jean, né 24 Juin 1818.

Charles-Bernard, né 30 mai 1792; marié 30 mai 1816, à *Ida*, née 25 Juin 1794, sœur de Bernard, Duc régn. de Saxe-Meinungen. *De ce mariage :*

Louise-Wilhelmine-Adélaide, née 31 Mars 1817.

Guillaume-Charles, né 25 Juin 1819.

Guillaume-Auguste-Edouard, né 11 Octobre 1823.

Armand-Bernard-Ernest-Georges, né 4 Août 1825.

Frédéric-Gustave-Charles, né 28 juillet 1827.

Brunswick.

CHARLES-FRÉDÉRIC, né 30 oct. 1804, Duc de Brunswick 18 Juin 1815.

Frère du Duc.

Charles-Maximilien-Frédéric-Guillaume, né 25 Avril 1806.

Grande-tante du Duc.

Elisabeth-Christine-Ulrique, née 8 Nov. 1746; mariée 4 Juillet 1765, au pr. royal, depuis Roi de Prusse, *Frédéric-Guillaume II*; veuve 16 Nov. 1797.

Nassau.

GUILLAUME, né 14 Juin 1792; Duc de Nassau, 23 mars 1816; veuf 7 Avril 1825 de *Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie-Alexandrine*, fille de Frédéric, Duc de Saxe-Hildburghausen.

De ce mariage :

Adolphe-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, né 24 Juillet 1817, Pr. héréd.

Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte, née 17 Avril 1815.

Maurice-Guillaume-Auguste-Charles-Henri, né 21 Novembre 1820.

Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, né 12 Août 1823.

Marie-Wilhelmine-Frédérique-Elisabeth, née 29 Janvier 1825.

Frère et sœur du Duc.

Henriette-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine, née 30 Oct. 1797. V. Autriche.

Frédéric-Guillaume, né 15 Décembre 1799.

Tantes du Prince régnant.

Wilhelmine-Louise, née 28 Septembre 1765. Voyez Reuss-Greitz.

Caroline-Louise-Frédérique, née 14 Février 1770; veuve de *Charles-Louis-Frédéric-Alexandre*, Prince de Wied-Runkel.

Amélie-Charlotte-Wilhelmine-Louise, née 6 Août 1776; veuve 22 Avril 1812, de *Victor-Charles-Frédéric*, Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.

Henriette, née 23 Avril 1780. Voyez Wurtemberg.

Princesses de Nassau-Usingen (*Branche éteinte*).

Christiane-Louise, née 16 Août 1776, fille du feu Duc Frédéric-Auguste, dernier prince de Nassau-Usingen, mort 24 Mars 1816. Voyez Bade.

Auguste-Amélie, sa sœur, née 30 Décembre 1778.

Louise-Henriette-Caroline, née 14 Juin 1763, nièce du feu Duc.

Nassau-Saarbruck.

MARIE-FRANÇOISE-MAXIMILIENNE, née 2 Novembre 1761, Princesse de Montbarey; veuve 27 Avril 1797, de *Henri-Louis-Charles-Albert*, dernier Prince de Nassau-Saarbruck.

Wilhelmine-Henriette, née 27 Oct. 1752, sa sœur, Princesse de Nassau-Saarbruck; veuve 7 Sept. 1790, de *Louis-Armand*, Marquis de Soyecourt.

Saxe-Altenbourg.

FRÉDÉRIC, né 29 Avril 1763; Duc de Saxe-Hildburghausen 23 Septembre 1780; Duc de Saxe-Altenbourg 12 Novembre 1826; veuf 14 Mai 1818, de *Charlotte-Georgine-Louise-Frédérique*, fille de feu Charles-Louis, Duc de Mecklenbourg-Strelitz.

De ce mariage :

Joseph-Georges-Frédéric-Ernest-Charles, né 27 Août 1789, Pr. héréd.; marié le 24 Avril 1817, à *Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine*, née 28 Juin 1799, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, duc de Wurtemberg. *De ce mariage :*

Alexandrine-Marie-Wilhelmine-Catherine-Charlotte-Thérèse-Henriette-Louise-Frédérique-Georgine, née 15 Avril 1818.
Pauline-Frédérique-Henriette-Auguste, née 24 Novembre 1819.
Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née 17 Juin 1787. Voyez WURTEMBERG.
Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née 8 Juillet 1792. V. BAVIÈRE.
Georges-Charles-Frédéric, né 24 Juillet 1796; marié 7 Octobre 1825 à *Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine*, née 31 Mars 1803, pet.-fille de Frédéric-François, Gr.-Duc de Mecklenbourg-Schwerin.
Frédéric-Guillaume-Charles-Louis-Georges, né 4 Octobre 1801.
Edouard-Charles-Guillaume-Chrétien, né 3 Juillet 1804.

Saxe-Cobourg et Gotha.

ERNEST-ANTOINE-CHARLES-LOUIS, né 2 Janvier 1784; Duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg 9 Décembre 1806; Duc de Saxe-Cobourg et Gotha 12 Novembre 1826; marié 31 Juillet 1817, à
DOROTHÉE-LOUISE-PAULINE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE, née 21 Décembre 1800, fille d'Auguste, dernier Duc de Saxe-Gotha.

De ce mariage :

Auguste-Ernest-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Edouard, né 21 Juin 1818, Prince héréditaire.
François-Auguste-Charles-Albrecht-Emmanuel, né 28 Août 1819.

Frères et Sœurs du Duc.

Sophie-Frédérique-Caroline-Louise, née 19 Août 1778; mariée 22 Février 1804, au Comte *Emmanuel de Mensdorf*.
Julie-Henriette-Ulrique, séparée du Grand-Duc Constantin. Voyez RUSSIE.
Ferdinand-Georges-Auguste, né 28 Mars 1785; marié 2 Janvier 1816, à *Marie-Antoinette-Gabrielle*, née 2 Juill. 1797, Comt. de Kohary. *De ce mariage:*
Ferdinand, né 29 Octobre 1816.
Auguste-Louis-Victor, né 13 Juin 1818.
Louise-Auguste-Antoinette, née 14 Février 1822.
Marie-Louise-Victoire, née 27 Août 1786, veuve du Prince de *Linange*. Voyez GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.
Léopold-Georges-Chrétien-Frédéric, né 16 Décembre 1790; veuf 6 Novembre 1817, de *Charlotte-Auguste*, fille de Georges IV, Roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Mère du Duc régnant.

Auguste-Caroline-Sophie, née 19 Janvier 1757, tante de Henri LXXII, prince actuel de Reuss-Ebersdorf; veuve 9 Décembre 1806, du Duc *François*.

Tante du Duc.

Caroline-Ulrique-Amélie, née 19 Octobre 1753.

Veuve du dernier Duc de Saxe-Gotha.

Caroline-Amélie, née 11 Juil. 1771, sœur de Guillaume II, Élect. de Hesse; veuve 17 Mai 1822 d'*Emile-Léopold-Auguste*, dernier Duc de Saxe-Gotha.

Mère du dernier Duc.

Marie-Charlotte-Amélie-Ernestine, née 11 Sept. 1751; veuve 20 Avril 1804 d'*Ernest II*, Duc de Saxe-Gotha, père du dernier Duc. V. *Saxe-Meinungen*.

Saxe-Meinungen.

BERNARD-ERICH-FREUND, né 17 Décembre 1800; Duc de Saxe-Meinungen 24 Décembre 1803, marié 23 Mars 1825, à
MARIE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CHRISTINE, née 6 Septembre 1804, fille de Guillaume II, Electeur de Hesse.

De ce mariage :

Georges, né 2 Avril 1826, Prince héréditaire.

Sœurs du Duc.

Amélie-Adélaïde-Louise, née 13 Août 1792. V. GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.
Ida, née 25 Juin 1794. Voyez SAXE-WEIMAR.

Mère du Duc.

Louise-Eléonore de Hohenlohe-Langenbourg, née 11 Août 1763, veuve 24 Décembre 1823 du Duc *Georges*, père du Prince régnant.

Tantes du Duc.

Marie-Charlotte-Amélie-Ernestine. Voyez SAXE-GOTHA.

Louise, veuve du Duc Auguste-Frédérique-Charles, oncle du Duc Bernard. Voyez WURTEMBERG.

Anhalt-Dessau.

LÉOPOLD (*Frédéric*), né 1er Octobre 1794, duc d'Anhalt-Dessau 9 Août 1817; marié 18 Avril 1818, à

FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-LOUISE-AMÉLIE, née 30 Sept. 1796, fille de feu le Prince Frédéric-Louis-Charles, frère de Guillaume III, roi de Prusse.

De ce mariage :

Frédérique-Amélie-Agnès, née 24 Juin 1824.

Frères et Sœurs du Duc.

Amélie-Auguste, née 18 Août 1793. Voyez *Schwarzbourg-Rudolstadt*.

Georges-Bernard, né 21 Février 1796; marié 6 Août 1825, à *Caroline-Louise-Amélie*, née 4 avril 1804, fille de feu Charles-Gunther, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt.

Louise-Frédérique, 1er Mars 1798. Voyez *Hesse-Hombourg*.

Frédéric-Auguste, né 23 Septembre 1799.

Guillaume-Woldemar, né 29 Mai 1807.

Mère du Duc régnant.

Christiane-Amélie, née 29 Juin 1774, fille de feu Frédéric-Louis-Guillaume-Chrétien, Landgr. de Hesse-Hombourg; veuve 27 Mai 1814, de *Frédéric*, Prince héréditaire.

Anhalt-Bernbourg.

ALEXIS (*Frédéric-Chrétien*), né 12 Juin 1767, Duc d'Anhalt-Bernbourg 9 Avril 1796; marié 29 Nov. 1794, à *Marie-Frédérique*, fille de feu Guillaume I, Électeur de Hesse-Cassel, née 14 Sept. 1768; séparés.... Août 1817.

De ce mariage :

Alexandre-Charles, né 2 Mars 1805, Prince héréditaire.

Wilhelmine-Louise, née 30 Octobre 1799. Voyez PRUSSE.

Anhalt-Coethen.

FRÉDÉRIC (*Ferdinand*), né 25 Juin 1769; Duc d'Anhalt-Coethen, 16 Décembre 1818; veuf 24 Novembre 1803, de *Marie-Dorothée-Henriette-Louise*, Princesse de Holstein-Beck; remarié 20 Mai 1816 à

JULIE, Comtesse de Brandebourg, née 4 Janvier 1793.

Freres et sœurs du Duc.

Anne-Emilie, née 20 Mai 1770; mariée 20 Mai 1791 à *Jean-Henri*, Comte de Hochberg-Furstenstein.

Henri, né 30 Juill. 1778, Pr. d'Anhalt-Pless; marié 18 Mai 1819, à *Augusta*, née 4 Août 1794, fille de Henri XLIV. Pr. de Reuss, de la br. de Koesteritz.

Louis, né 16 Août 1783.

Schwarzbourg-Rudolstadt.

FRÉDÉRIC (*Gunther*), né 6 Novembre 1793; Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt le 28 Avril 1807; marié 15 Avril 1816, à

AMÉLIE-AUGUSTE, née 18 Août 1793, sœur de Léopold-Frédéric, Duc régnant d'Anhalt-Dessau. *De ce mariage :*

Gunther, né 5 Novembre 1821, Prince héréditaire.

Frère et sœur du Prince régnant.

Thécla, née 23 Février 1795; mariée 11 Avril 1817 au Prince *Otton-Victor* de Schoenbourg-Waldenbourg, né 1er Mars 1785.

Albert, né 30 Avril 1798, fiancé 26 juillet 1827 à la princesse *Auguste-Louise-Thérèse-Mathilde* de Solms-Braunfels, née 26 Juillet 1804.

Mère du Prince régnant.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771, sœur de Frédéric-Joseph, Landgrave actuel de Hesse-Hombourg; veuve 28 Avril 1807 du Prince *Louis-Frédéric*.

Tante du Prince.

Louise-Ulrique, née 26 Octobre 1772, sœur de Frédéric-Joseph, Landgrave

de Hesse-Hombourg, veuve 4 Février 1825, du Prince Charles-Gunther, oncle du Duc régnant. *De ce mariage :*

François-Frédéric-Charles-Adolphe, né 27 Septembre 1801.

Caroline-Auguste-Louise-Amélie, née 4 Avril 1804. Voyez *Anhalt-Dessau.*

Marie-Guillaume-Frédéric, né 31 Mai 1806.

Marie-Caroline-Irène. Voyez *Schwarzbourg-Sondershausen.*

Cousine du Prince.

Wilhelmine-Frédérique-Caroline. Voyez *Schwarzbourg-Sondershausen.*

Schwarzbourg-Sondershausen.

GUNTHER (*Frédéric-Charles*), né 5 Décembre 1760, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen; marié 23 Juin 1799, à

WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, née 21 Janvier 1774, fille du feu Prince Frédéric-Charles-Gunther de Schwarzbourg-Rudolstadt.

De ce mariage :

Gunther-Frédéric-Charles, né 24 Sept. 1801, Prince héréditaire; marié 12 mars 1827 à *Marie-Caroline-Irène* de Scharzbourg-Rudolstadt, née 4 Avril 1809.

Emilie-Frédérique-Caroline, née 23 Avril 1800. Voyez *Lippe-Detmold.*

Frères et sœur du Prince régnant.

Gunther-Albert-Auguste, né 6 septembre 1767.

Albertine-Wilhelmine-Amélie, née 5 Avril 1771. *Voyez* WURTEMBERG.

Jean-Charles-Gunther, né 24 Juin 1772; marié 5 Juillet 1811, à *Guntherine-Frédérique-Charlotte-Albertine,* née 24 Juillet 1791, fille du feu Prince Charles-Frédéric de Schwarzbourg-Sondershausen. *De ce mariage :*

Louise-Frédérique-Albertine-Pauline, née 12 Mars 1813.

Charlotte-Frédérique-Amélie-Albertine, née 7 Septembre 1816.

Hohenzollern-Hechingen.

FRÉDÉRIC (*Hermann-Otton*), né 22 Juillet 1776; Prince de Hohenzollern-Hechingen le 2 novembre 1810; marié 26 Avril 1800, à

MARIE-LOUISE-PAULINE de Courlande et Sagan, née 19 Février 1782.

De ce mariage:

Frédéric-Guillaume-Constantin, né 16 Février 1801, Prince héréditaire; marié le 22 Mai 1826, à *Eugénie,* fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg.

Sœur consanguine du Prince régnant. (1er mariage.)

Louise-Julie, née 1er Novembre 1774; mariée au Baron Fischler de Treubourg.

Sœurs consanguines du Prince régnant. (3e mariage.)

Marie-Antoinette, née 8 Février 1781; mariée 12 Juillet 1803, à *Frédéric-Louis,* Comte de Waldbourg-Capustigal.

Maximilienne-Antoinette, née 3 Nov. 1787; mariée 25 Fév. 1811, à *Everard,* Comte de Waldbourg-Zell-Wurtzach, et 17 Nov. 1817, à *Joseph,* Comte de Lodron.

Joséphine, née 14 Mai 1790; mariée 31 Août 1811, à *Ladislas,* Comte de Festtits de Tolna.

Hohenzollern-Sigmaringen.

ANTOINE (*Aloys-Meinrad-François*), né 20 Juin 1762; Prince de Hohenzollern-Sigmaringen, 26 décembre 1785; marié 12 Août 1782, à

AMÉLIE-ZÉPHIRINE de Salm-Kyrbourg, née 6 Mars 1760.

De ce mariage :

Charles-Antoine, né 20 Février 1785, Prince héréditaire; marié 4 Février 1808, à *Antoinette-Murat,* née 5 Janvier 1793. *De ce mariage :*

Annunciade-Caroline-Joachime-Antoinette-Amélie, née 6 Juin 1810.

Charles-Antoine-Joachim-Zéphirin-Frédéric-Meinrad, né 7 Septembre 1811.

Amélie-Antoinette-Caroline-Adrienne, née 30 Avril 1815.

Frédérique-Wilhelmine, née 24 Mars 1820.

Sœur du Prince.

Marie-Crescente-Anne-Jeanne-Françoise, née 24 Juillet 1766, épouse de *François-Xavier,* comte de Treuberg.

LICHTENSTEIN.

JEAN-JOSEPH, né 26 Janvier 1760; Prince de Lichtenstein, 24 Mars 1805, marié 12 Avril 1792, à

JOSÉPHINE-SOPHIE de Furstenberg, née 20 Juin 1776.

De ce mariage :

Aloys, né 25 mai 1796, Prince héréditaire.
Marie-Sophie, née 5 Sept. 1798; mariée 4 Août 1817, au C. Vincent Esterhazy.
Marie-Joséphine, née 11 Janvier 1800.
François-de-Paule-Joachim, né 25 Février 1802.
Charles, né 14 Juin 1803.
Henriette, née 1er Avril 1806; mar. 1er Oct. 1825 au Comte Joseph Huniady.
Frédéric, né 21 Septembre 1807.
Edouard, né 22 Février 1809.
Auguste, né 22 Avril 1810.
Ida, née 12 Septembre 1811.
Rodolphe, né 5 Octobre 1816.

WALDECK.

GEORGES (*Frédéric-Henri*), né 20 Sept. 1789, Prince de Waldeck et Pyrmont, 9 Septembre 1813; marié 26 Juin 1823, à

EMMA, née 20 Mai 1802, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg. *De ce mariage :*

Joseph-Frédéric-Henri, né 24 Novembre 1825, Prince héréditaire.
Auguste-Amélie-Ida, née 21 Juillet 1824.

Frères et sœurs du Prince régnant.

Frédéric-Louis-Hubert, né 3 Novembre 1790.
Ida-Caroline-Louise. Voyez *Lippe-Schaumbourg.*
Charles-Chrétien, né 12 Avril 1803.
Hermann-Otton-Chrétien, né 12 Octobre 1809.

Mère du Prince régnant.

Albertine-Caroline-Auguste, née 1er Février 1768; fille du feu Prince Auguste de Schwarzbourg-Sondershausen, Douairière; veuve 9 Septembre 1813, du Prince *Georges.*

REUSS. — *Reuss-Greitz.* (Branche aînée.)

HENRI XIX, né 1er Mars 1790; Prince de Reuss-Greitz 19 Janvier 1817, marié 7 Janvier 1822, à

GASPARINE, née 8 Août 1800, Princesse de Rohan-Rochefort. *De ce mariage :*

Louise-Caroline, née 3 Décembre 1822.
Elisabeth-Henriette, née 23 Mars 1824.

Frère et mère du Prince régnant.

Henri XX, né 29 Juin 1794.
Wilhelmine-Louise, née 28 Septembre 1765, fille de feu le prince Charles de Nassau-Weilbourg; veuve 29 janvier 1817, du Prince Henri XIII.

Reuss-Schleitz. (Seconde ligne.)

HENRI XLII, né 31 mai 1785, Prince de Reuss-Schleitz 17 Avril 1818.

Frère et sœur du Prince.

Christine-Philippine-Louise, née 9 Septembre 1781.
Henri LXVII, né 20 Octobre 1789; marié 18 Avril 1820, à *Sophie-Adélaïde Henriette,* née 28 mai 1800, sœur du Prince actuel de Reuss-Ebersdorf.

De ce mariage :

Henri V, né 4 Décembre 1821.
Anne-Caroline-Louise-Adélaïde, née 15 Décembre 1822.
Marie-Elisabeth-Henriette-Adélaïde, née 8 Juin 1824.

Henri VIII, né 21 Janvier 1827.

Mère du Prince.

Caroline-Henriette, né 11 Juin 1791, Princesse de Hohenlohe-Kirchberg; veuve 17 Avril 1818, de Henri LXII.

Reuss-Lobenstein-Ebersdorf (2e rameau de la seconde ligne).

HENRI LXXII, né 27 Mars 1797; Prince de Reuss-Ebersdorf 10 Juillet 1822.

Sœurs du Prince.

CarolineAuguste-Louise, née 27 Septembre 1792.
Sophie-Adélaïde-Henriette, née 28 Mai 1800. Voyez *Reuss-Schleitz*.

Mère du Prince.

Louise-Henriette, née 30 Mars 1772, comtesse de Hoym; veuve 10 Juillet 1822 du Prince Henri LI.

Tantes du Prince.

Auguste-Caroline, née 19 Janvier 1757. Voyez SAXE-COBOURG et GOTHA.
Louise-Christine, née 2 Juin 1759, mère de Henri LXIV, Prince de Reuss-Schleitz-Koestritz.

LIPPE. — *Lippe-Detmold*.

LÉOPOLD (*Paul-Alexandre*), né 6 Novembre 1796, Prince de la Lippe-Detmold, 4 Avril 1802; marié 23 Avril 1820, à
EMILIE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, née 23 Avril 1800, fille de Gunther, Prince régnant de Schwarzbourg-Sondershausen. *De ce mariage :*

Paul-Frédéric-Emile-Léopold, né 1er Septembre 1821, Prince héréditaire.
Christine-Auguste-Louise-Charlotte, née 9 Novembre 1822.
Gunther-Frédéric-Woldemar, né 18 Avril 1824.
Marie-Caroline-Frédérique, née 1er Décembre 1825.

Frère du Prince.

Frédéric-Albert-Auguste, né 8 décembre 1797.

Lippe-Schaumbourg.

GEORGES (*Guillaume*), né 20 Décembre 1784, Prince de la Lippe-Schaumbourg, 13 février 1787; marié 23 Juin 1816, à
IDA-CAROLINE-LOUISE, née 26 Septembre 1796, sœur de Georges-Frédéric-Henri, prince régnant de Waldeck. *De ce mariage :*

Adolphe-Georges, né 1er Août 1817, Prince héréditaire.
Mathilde-Augustine-Wilhelmine-Caroline, née 11 Septembre 1818.
Adélaïde-Christine-Julie-Charlotte, née 9 Mars 1821.
Ernest-Auguste, né 12 Décembre 1822.
Ida-Marie-Auguste-Frédérique, née 26 Mai 1824.

Sœurs du Prince.

Wilhelmine-Charlotte, née 18 Mai 1783; mariée, 7 Novembre 1814, à *Ernest-Frédéric*, Comte de Munster, Ministre-d'Etat du royaume de Hanôvre.
Caroline-Louise, née 29 Novembre 1786.

RÉPUBLIQUES.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. JOHN QUINCY ADAMS, élu Président 4 mars 1825.

HAÏTI.

M. JEAN-PIERRE BOYER, *Président*.

SUISSE.

M. De REINHARD, Bourguemaître de la ville et République de Zurich, Président du Directoire fédéral, pour l'année 1828.

CHAPITRE III.

Cardinaux qui composent le Sacré-Collége.

CARDINAUX-ÉVÊQUES.

Création de Pie VI.

1795. JULES MARIE DELLA SOMAGLIA, *Doyen*, né à *Plaisance*, 29 juillet 1744.

Création de Pie VII.

1801. BARTHELEMI PACCA, né à *Benevento*, 25 décembre 1756.
1801. JOSEPH SPINA, né à *Sarzana*, 12 mars 1756.
1803. PIERRE-FRANÇOIS GALEFFI, né à *Cesena*, 27 octobre 1770.
1816. THOMAS AREZZO, né à *Orbitello*, 17 décembre 1756.
1816. FRANÇOIS-XAVIER CASTIGLIONI, né à *Cingoli*, 20 novembre 1761.

CARDINAUX-PRÊTRES.

1801. JOSEPH FIRRAO, *Napolitain*, né 20 juillet 1736.
1801. LOUIS RUFFO SCILLA, *Napolitain*, né 25 août 1750.
1801. CÉSAR BRANCADORO, né à *Fermo*, 18 août 1755.
1801. CHARLES-FRANÇOIS-GASELLI, né à *Alexandrie*, 20 octobre 1740.
1803. JOSEPH FESCH, né à *Ajaccio*, 3 janvier 1763.
1804. CHARLES OPPIZZONI, né à *Milan*, 15 avril 1769.
1816. PIERRE GRAVINA, né à *Monte-Vago*, 16 décembre 1749.
1816. JOSEPH MOROZZO, né à *Turin*, 12 mars 1758.
1816. FABRICE-SCEBERAS TESTAFERRATA, né à *Malte*, 20 avril 1750.
1816. BENOIT NARO, né à *Rome*, 26 Juillet 1744.
1816. EMMANUEL DE GRÉGORIO, *Napolitain*, né 18 décembre 1758.
1816. GEORGE DORIA PAMPHILY, né à *Rome*, 17 novembre 1772.
1819. RODOLPHE-JEAN-JOSEPH REINIER, Archiduc d'Autriche, né à *Vienne*, 8 janvier 1788.
1822. ANNE-ANTOINE-JULES DE CLERMONT-TONNERRE, Pair de France, né à *Paris*, 1er janvier 1749.
1823. FRANÇOIS BERTAZZOLI, né à *Lugo*, le 2 mai 1754.
1823. JOSEPH-FRANÇOIS FALZA CAPPA, né à *Corneto*, le 7 avril 1767.
1823. ANTOINE PALLOTTA, né à *Ferrare*, le 23 février 1770.
1823. CHARLES-MARIE PEDICINI, né à *Bénévent*, le 2 novembre 1769.
1823. HERCULE DANDINI, né à *Rome*, le 25 juillet 1759.
1823. CHARLES ODESCALCHI, né à *Rome*, le 5 mars 1785.
1823. PLACIDE ZURLA, né à *Lignano*, le 2 avril 1769.
1823. ANNE-LOUIS-HENRI DE LA FARE, né dans le *diocèse de Luçon*, 8 septembre 1752.

Création de Léon XII.

1824. JEAN-BAPTISTE BUSSI, né à *Rome*.....
1824. BONAVENTURE GAZZOLA, né à *Plaisance*.....
1824. CHARLES-GAETAN GAYSRUK, né à *Clagenfurt*, le 7 août 1769.

1824. Patrice Da Silva, né à *Leira*, le 15 octobre 1756.
1824. Charles-Victor Ferrero de la Marmora, né à *Turin*, le 15 octobre 1757.
1824. Pierre de Inguanzo Ribera, né à *Slanes, principauté des Asturies*, 29 décembre 1764.
1825. Gustave-Maximilien Juste, prince de Croy, né au *Vieux-Condé*, 12 septembre 1773.
1826. Louis Micara, né à *Frascati*, 12 octobre 1775.
1826. Maur Capellari, né à *Bellune*. 18 septembre 1765.
1826. Antoine de Latil, né à *l'île Sainte-Marguerite*, 6 mars 1761
1826. François-Xavier Cienfuegos, né à *Oviedo*, 14 mars 1766.
1826. Jacques Giustiniani, né à *Rome*, 29 décembre 1769.
1826. Vincent Macchi, né à *Montefiascone*, 31 août 1770.
1826. Jacques-Philippe Fransoni, né à *Gènes*. 10 décembre 1775.
1827. Joachim-Jean-Xavier D'Isoard, né à *Aix*, 23 octobre 1766.
1627. Ignace Nasalli, né à *Parme*, 7 octobre 1750.

CARDINAUX-DIACRES.

Création de Pie VII.

1801. Joseph Albani, né à *Rome*, 13 septembre 1750.
1816. François Cavalchini, né à *Tortone*, 4 décembre 1755.
1816. Jean Caccia Piatti. né à *Novare*, 8 mars 1751.
1816 Stanislas San Severino, né à *Naples*, 13 juillet 1764.
1816. Pierre Vidoni, né à *Crémone*, 2 septembre 1759.
1817. Augustin Rivarola, né à *Gènes*, 14 mars 1758.
1819. César Guerrieri Gonzaga, né à *Mantoue*, 2 mars 1749
1823. Antoine Frosini, né à *Modène*, le 8 septembre 1751.
1823. Thomas-Riario Sforza, né à *Naples*, le 8 janvier 1782.
1826. Thomas Bernetti, né à *Fermo*, 29 décembre 1779.

CHAPITRE IV.

Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères résidant près le Roi; Introducteur des Ambassadeurs; Ambassadeurs et Ministres de Sa Majesté résidant près les Puissances étrangères.

SECTION PREMIÈRE.

AMBASSADEURS ET MINISTRES

Des Puissances étrangères résidant près Sa Majesté.

ÉTATS ROMAINS.

S. E. M. LAMBRUSCHINI, *Archevêque de Gènes*, Nonce du St.-Siége, rue du Regard, n. 15.

AUTRICHE.

S. E. M. Cte d'APPONY, *Ambassadeur*, r. St.-Dominique S.-G., 107.

BADE.

M. le Bailli de FERRETTE, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue Saint-Florentin, n. 11.

BAVIÈRE.

M. le Cte de BRAY, *envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de Varennes, n. 23.

BRÉSIL.

M. le Bon de PEDRA BRANCA, *Chargé d'aff.*, r. de l'Université, 98.

DANEMARCK.

M. de JUEL, *envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de Varennes, n. 23.

DEUX-SICILES.

S. E. M. le Prince de CASTELCICALA, *Ambassadeur extraordinaire*, rue de l'Université, n. 57.

ESPAGNE.

S. E. M. le duc de SAN CARLOS, *Ambassadeur*, r. de la Chaussée-d'Antin, n. 4.

ÉTATS-UNIS.

M. Brown, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de Varennes, n. 22.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

S. E. M. le Vicomte GRANVILLE, *Ambassadeur extraordinaire*, rue du faubourg Saint-Honoré, n. 39.

VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES DE HAMBOURG, BRÊME ET LUBECK, ET VILLE LIBRE DE FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.

M. RUMPFF, *Ministre résident*, rue Chauchat, n. 4.

HANOVRE.

M. le Comte de GROTE, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue d'Antin, n. 5.

HESSE-ÉLECTORALE.

M. A. de RIVIÈRE, *Ministre résident*, rue de Clichy, n. 7.

HESSE-DARMSTADT.

M. le Bon Emile de PAPPENHEIM, *Chargé d'Aff.*, r. St.-Fiacre, 20.

LUCQUES.

S. E. M. le duc de SAN-CARLOS, Ambassadeur d'Espagne, *Ministre plénipotentiaire*, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 4.

MECKLENBOURG-SCHWERIN.

M. de OERTHLING, *Chargé d'Aff.*, rue de la Madeleine, n. 14.

MECKLENBOURG-STRELITZ, SAXE-WEIMAR, SAXE-GOTHA, etc.

M. de TREITLINGER, *Min. résid.*, cloître St.-G.-l'Auxerrois, 37.

NASSAU.

M. de FABRICIUS, *Chargé d'Affaires*, r. de la Ville-l'Evêque, 17.

PARME.

S. E. M. le Cte d'APPONY, Ambassadeur d'Autriche, *et chargé des Affaires de Parme*, rue St.-Dominique, n. 107.

PAYS-BAS.

M. le Baron FAGEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 17.

PORTUGAL.

M. le Chev. Nuno BARBOSA, *Chargé d'Aff.*, r. Lepelletier, 5.

PRUSSE.

M. le Baron de WERTHER, *Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire*, rue de Bourbon, n. 82.

RUSSIE.

S. E. M. le Comte POZZO DI BORGO, *Ambassadeur extraordinaire*, rue des Champs-Elysées, n. 1.

SARDAIGNE.

S. E. M. le Marquis ALFIERI DE SOSTEGNO, *Ambassadeur*, rue Saint-Dominique, n. 69.

SAXE.

M. le Baron d'UCHTRITZ, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de Choiseul, n. 23.

SUÈDE ET NORWÈGE.

M. le Comte Gustave de LŒVENHIELM, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue Neuve-des-Capucines, n. 7.

SUISSE.

M. de TSCHANN, *Chargé d'Affaires*, rue Ne-des-Mathurins, n. 23.

TOSCANE.

M. le Commandeur BERLINGHIERI, *Ministre résident*, rue d'Anjou St.-Honoré, n. 6.

TURQUIE.

M. . . . . . . *Chargé d'Affaires.*

WURTEMBERG.

M. le Comte de MULINEN, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue Neuve-des-Capucines, n. 11.

SECTION II.

INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS.

M. Le Bon de LALIVE ✻ ✻, rue Neuve-des-Mathurins, n. 78.
M. De LALIVE D'EPINAY ✻, *Adjoint et Survivancier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2.

Secrétaire du Roi à la conduite des Ambassadeurs.

M. Le Bon de Viviers ✻, rue des Saints-Pères, n. 12.
M. DARGAINARATZ, *Secrétaire honoraire.*

SECTION III.

AMBASSADEURS ET MINISTRES *de Sa Majesté, résidant près les Puissances étrangères.*

AUTRICHE.

Résidence, Vienne.

S. S. le Mis de CARAMAN (O ✻), *Ambassadeur.*
M. SCHWEBEL (O ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. BILLECOQ ✻, *second.*
M. RENOUARD DE BUSSIÈRE, *troisieme.*

BADE.

Résidence. Carlsruhe.

M. le Cte de MONTLEZUN ✻, *Ministre plénipotentiaire.*
M. de SAINT-MAURIS ✻, *Secrétaire de Légation.*

BAVIÈRE.

Résidence, Munich.

M. le Cte de RUMIGNY (O ✻) *Envoyé extraord. et Ministre plén.*
M. ALLEYE ✻, *Secrétaire de Légation.*

BRÉSIL.

Résidence, Rio-de-Janeïro.

M. le Mis DE GABRIAC ✻, *Envoyé extraordinaire et Ministre plén.*
M. PONTOIS ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. le Cte Polydore DE LA ROCHEFOUCAULD, *second.*

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE ET VILLE DE FRANCFORT.

Résidence, Francfort.

M. le Cte REINHARD (G O ✻), *Cons. d'Etat, Ministre plénipot.*
M. le Vte de SÉGUR-MONTAIGNE ✻, *Secrétaire de Légation.*

DANEMARCK.

Résidence, Copenhague.

M. le Mis de SAINT-SIMON (C ✻), *Envoyé extraord. et Min. plén.*
M. le Mis d'EYRAGUES, *Secrétaire de Légation.*

DEUX-SICILES.

Résidence, Naples.

S. S. le Duc de BLACAS D'AULPS (O ✻), *Ambassadeur.*
M. le Cte de MARCIEU ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Mis de SOMMERY ✻, *second.*

ESPAGNE.

Résidence, Madrid.

M. le Vte de SAINT-PRIEST, *Ambassadeur.*
M. le Cte de BEAUREPAIRE (O ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. de VIEL-CASTEL ✻, *second.*
M. de LAGRENÉE, *troisième.*

ÉTATS ROMAINS.

Résidence, Rome.

S. S. le Duc de LAVAL MONTMORENCY ✻ (C ✻), *Ambass.*
M. BELLOCQ ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, *second.*
M. de SESMAISONS, *troisieme.*

ÉTATS-UNIS.

Résidence, Washington.

M. le Bon de MAREUIL (G O ✻), *Envoyé extraord. et Min. plén.*
M. le Cte de MENOU ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. BRESSON, *second.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Résidence, Londres.

S. S. le Prince de POLIGNAC ✻ ✻ (O ✻), *Ambassadeur.*
M. ROTH (O ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Vte de FLAVIGNY ✻, *second.*
M. Adolphe BILLING ✻, *troisieme.*

HAMBOURG.

Résidence, Hambourg.

M. ROUX DE ROCHELLE (O ✻), *Ministre plénipotentiaire.*
M. de LASALLE, *Secrétaire de Légation.*

HANOVRE.

Résidence, Hanôvre.

M. le Cte ROGER DE CAUX ✻, *Envoyé extraord. et Ministre plén.*
M. de CRAMAYEL, *Secrétaire de Legation.*

HESSE-ÉLECTORALE.

M. de CABRE ✻, *Ministre plénipotentiaire.*
M. le Chev. de VISIEN ✻, *Secretaire de Légation.*

HESSE-DARMSTADT ET DUCHÉ DE NASSAU.

M. le Cte de SALIGNAC-FÉNÉLON (O ✻), *Ministre plénipotent.*
M. du BLAISEL ✻, *Secrétaire de Légation.*

LUCQUES.

Résidence, Lucques.

M. le Vte DE MARCELLUS ✻, *Envoyé extraord. et Ministre plén.*
M. de GASVILLE, *Secrétaire.*

PARME ET MODÈNE.

M. le Bon de VITROLLES, *Ministre plénipotentiaire.*

PAYS-BAS.

Résidence, La Haye.

M. le Mis de la MOUSSAYE (O ✻), *Envoyé extraord. et Min. plén.*
M. le Cte de la GRANGE ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. de BACOURT, *second.*

PORTUGAL.

Résidence, Lisbonne.

M. le Duc de RAUSAN (C ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plén.*
M. le Cte Alfred de VAUDREUIL ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. le Cte de LATOUR-MAUBOURG, *second.*

PRUSSE.

Résidence, Berlin.

M. le Cte HECTOR D'AGOULT (O ✻), *Env. extraord. et Min. plén.*
M. le Bon MORTIER ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. de MURAT, *second.*

RUSSIE.

Résidence, Saint-Pétersbourg.

M. . . . . *Ambassadeur.*
M. de BOURGOING (O ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Vte de PONTCARRE ✻, *second.*
M. le Cte Hippolyte de LA ROCHEFOUCAULD, *troisième.*

SARDAIGNE.

Résidence, Turin.

S. S. le Mis DE LA TOUR-DU-PIN ✻, *Ambassadeur.*
M. de CHASTEAU ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Mis de MONTCALM, *second.*

SAXE.

Résidence, Dresde.

M. le Cte Georges de CARAMAN (O ✻), *Envoyé extr. et Min. plén.*
M. le Bon de BELLEVAL ✻, *Secrétaire de Légation.*

SUÈDE ET NORWÉGE.

Résidence, Stockholm.

M. le Cte de MONTALEMBERT, *Envoyé extraord. et Ministre plén.*
M. de TALLENAY ✻, *Secrétaire de Légation.*

SUISSE.

Résidence, Berne.

M. de RAYNEVAL (G O ✻). *Ambassadeur près la Conféd. helvétique.*
M. le Vte de LA PASSE ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. d'HORRER, *second.*

TOSCANE.

Résidence, Florence.

M. le Bon de VITROLLES, *Envoyé extraord. et Ministre plénip.*
M. de LA MARTINE, *Secrétaire de Légation.*

TURQUIE.

Résidence, Constantinople.

S. S. le Lieut.-Gén. Cte GUILLEMINOT (C ✻) (G ✻). *Ambass.*
M. DESAGES ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. de VARENNES, *second.*
M. BEUGNOT ✻, *troisième.*
M. A. CASTAGNE, *Consul honoraire Chancelier.*

WURTEMBERG.

Résidence, Stuttgard.

M. le Chev. de FONTENAY ✻, *Envoyé extraord. et Ministre plén.*
M. d'HAILLY ✻, *Secrétaire de Légation.*

DEUXIÈME PARTIE.

Maisons du Roi, des Princes et Princesses de la Famille Royale.

CHAPITRE PREMIER.

Maisons civile et militaire du Roi.

SECTION PREMIÈRE.

Entrées dans le Palais du Roi. — Audience publique de Sa Majesté. — Admission aux cercle et jeu chez le Roi.

Des Réglemens émanés du Roi, sous les dates des 1er novembre, 31 décembre 1820, et 23 janvier 1821, ont établi les dispositions suivantes :

ENTRÉES DANS LE PALAIS DU ROI.

Grandes entrées. Elles donnent la faculté d'entrer à toute heure dans la chambre à coucher du Roi. Elles appartiennent au grand chambellan, aux premiers gentilshommes de la chambre, et aux premiers chambellans, maîtres de la garde-robe.

Premieres entrées du cabinet. Le droit d'en jouir est celui d'entrer en tout temps dans le cabinet pour se faire annoncer à Sa Majesté, et y attendre la permission d'entrer dans l'appartement intérieur. Elles appartiennent, *en tant qu'ils ont à prendre les ordres de Sa Majesté*, aux grands officiers de ses maisons civile et militaire, et, en leur absence, au premier officier de chaque service; au major-général de la garde royale, étant de service; au chancelier de France; aux ministres secrétaires d'Etat; au ministre d'Etat grand-chancelier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; aux capitaines des gardes-du-corps; au capitaine-colonel des gardes à pied, et au grand maréchal-des-logis du Roi.

Entrées du cabinet. Les personnes qui en jouissent peuvent entrer habituellement dans cette pièce un peu avant l'heure que le Roi a fixée pour entendre la messe, y venir et y rester à volonté dans la journée jusqu'au moment de la soirée où Sa Majesté a donné le mot d'ordre. Elles appartiennent aux grands et aux premiers officiers des maisons civile et militaire du Roi; aux majors-généraux de la garde royale et lieutenant-général de service; aux cardinaux; au chancelier de France; aux ministres secrétaires d'Etat; au ministre d'Etat, grand Chancelier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur; aux maréchaux de France; au grand référendaire de la Chambre des Pairs; au président de la Chambre des Députés, et à tous les officiers de la maison du Roi, étant de service.

Entrées de la salle du Trône. Elles appartiennent aux Pairs de France, aux ambassadeurs et ministres plénipotentiaires de France, présens par congé; aux ministres d'Etat; aux sous-secrétaires d'Etat et directeurs généraux; aux

archevêques ; aux chevaliers et commandeurs de l'Ordre du Saint-Esprit ; aux grands-croix des Ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur ; aux gouverneurs des divisions militaires ; aux premier président et procureurs-généraux de la Cour de Cassation et de la Cour des Comptes ; au président du Conseil royal de l'Instruction publique ; à tous les officiers de la maison du Roi ; aux lieutenans-commandans des gardes-du-corps ; aux lieutenans-aides-majors du même corps, *de service* ; à un lieutenant et un sous-lieutenant du même corps, à leur tour de service ; à l'intendant de la maison militaire ; aux lieutenans-généraux et aides-majors-généraux de la garde royale ; aux Maréchaux-de-camp titulaires ; au colonel sous-aide-major-général, *de service* ; au colonel de jour ; à l'intendant militaire de la garde.

Entrées du premier salon qui précède la salle du Trône. Elles appartiennent aux membres de la Chambre des Députés des départemens ; aux lieutenans-généraux et vice-amiraux, aux conseillers-d'Etat et maîtres des requêtes ; aux conseillers maîtres des comptes ; aux intendans et aux inspecteurs généraux de la maison du Roi ; aux évêques ; aux préfets ; aux maréchaux-de-camp et contre-amiraux ; aux présidens des colléges électoraux de département, pendant la durée de leurs fonctions ; aux présidens et maîtres de la Cour des Comptes ; aux premiers présidens et procureurs-généraux des Cours royales ; aux présidens des consistoires ; à tous les officiers-supérieurs et sous-intendans de la maison militaire, ainsi qu'aux maréchaux-des-logis du Roi.

Entrées du second salon. Elles appartiennent aux conseillers au Conseil royal de l'Instruction publique ; aux conseillers référendaires des comptes ; aux conseillers des Cours royales ; aux présidens des Tribunaux civils et de commerce ; aux sous-préfets et secrétaires-généraux de préfecture ; aux maires et adjoints des bonnes villes ; aux curés de Paris ; aux présidens des colléges électoraux d'arrondissement, pendant la durée de leurs fonctions ; aux colonels, capitaines de vaisseau et officiers supérieurs des armées de terre et de mer ; à tous les officiers inférieurs de la maison militaire, jusqu'au grade de capitaine dans l'armée inclusivement ; aux fourriers-des-logis du Roi ; aux chefs de bataillon et d'escadron, brévetés ou non du grade supérieur ; aux officiers d'état-major et aides-de-camp ayant le grade d'officiers supérieurs ; aux capitaines brévetés chefs de bataillon ou d'escadron ; aux capitaines d'état-major et aides-de-camp, lorsqu'ils sont de service.

Le Roi accorde, en outre, les diverses entrées dans son palais aux personnes qu'il désigne ; elles sont inscrites sur un état présenté tous les trois mois à l'approbation de Sa Majesté, par le premier gentilhomme de la chambre, *de service*.

AUDIENCE PUBLIQUE DU ROI.

Elle n'a lieu, quand Sa Majesté va entendre la messe dans sa chapelle, qu'au moment où elle en revient pour rentrer dans son appartement intérieur. Le Roi, suivi de tous ses grands officiers et de ses premiers officiers, *de service*, passe et s'arrête successivement dans chacune des pièces de son appartement extérieur, pour permettre, aux personnes qui ont droit de s'y trouver, de lui faire leur cour. Lorsque le Roi entend la messe dans son appartement intérieur, Sa Majesté ne donne audience publique qu'après l'avoir entendue. Elle s'arrête d'abord dans son grand cabinet, puis dans la salle du Trône, et successivement dans les autres pièces.

ADMISSION AUX CERCLE ET JEU CHEZ LE ROI.

Quand il y a cercle et jeu chez le Roi, le premier gentilhomme de la chambre, qui se trouve de service, en avertit les grands officiers et les premiers officiers, pour qu'ils se rendent auprès de Sa Majesté. Il met sous les yeux du Roi la liste des personnes à qui appartiennent les entrées dans ses appartemens, ou à qui Sa Majesté les a accordées ; sur cette liste, le Roi désigne celles à qui des billets d'invitation doivent être adressés.

SECTION II.

MAISON CIVILE.

Par Ordonnance du 1er novembre 1820, la Maison civile du Roi est divisée en six Services.

PREMIER SERVICE.

GRANDE AUMONERIE DE FRANCE.

GRAND-AUMÔNIER.

S. A. E. le Card. Prince de CROŸ Archevêque de Rouen, Pair.

Premier Aumônier.

S. E. le Cte Frayssinous, Evêque d'Hermopolis, Pair de France.
M. l'Abbé Jocard, *Confesseur*, en cour.
M. l'Abbé d'Esparbez, *Aumônier ordinaire.*

Aumôniers par quartier. Messieurs,

Janvier.	L'Abbé de Pontevez, rue Taranne, n. 25. L'Abbé de Retz, rue de Sèvres, n. 102.	*Juillet.*	L'Abbé de Saman, quai Malaquais, hôtel de Bouillon, n. 15. L'abbé de Sambucy, rue Garencière, n. 12.
Avril.	L'Abbé de la Chapelle, rue St.-Guillaume, n. 36. L'Abbé de Chauvigny de Blot, aux Tuileries.	*Octobre.*	L'Abbé de Montfleury, rue des Moulins, n. 12. L'Abbé de Rouault de Gamaches, aux Tuileries.

Aumôniers honoraires. Messieurs.

L'Abbé de Chabriant.
L'Abbé de Bouvens.
L'Abbé de Périgny.
L'Abbé de Villeneuve.
L'Abbé Nicolle.
L'Abbé de Castries.

L'Abbé Godinot-des-Fontaines, *Chap. ord.*, r. Chanoinesse, 14.

Chapelains par quartier. Messieurs,

Janvier.	L'Abbé Lefebvre de Palme, rue d'Argenteuil n. 15. L'Abbé de Cledat, rue Richelieu, n. 60.	*Juillet.*	L'Abbé Séjean, rue de Vaugirard, n. 106. L'Abbé Prémord, à l'Abbaye-aux-Bois.
Avril.	L'Abbé Favraud, à l'Abbaye-aux-Bois. L'Abbé Perreau, rue de SS. Pères, n. 18.	*Octobre.*	L'abbé Marchand, rue de Verneuil, n. 20. L'Abbé Hubert, rue Saint-Honoré, n. 285.

Clercs de Chapelle par quartier. Messieurs,

Janvier.	L'Abbé Barrande de Briges. L'abbé Poirrier, rue du Pot-de-Fer, n. 8.	*Juillet.*	L'Abbé Busson, r. du Bac, aux Missions étrang. L'abbé Guibert, rue de Long-Pont
Avril.	L'Abbé Duval, rue du Bac, n. 58. L'Abbé Mellier, rue du Dauphin.	*Octobre.*	L'Abbé Legris, rue des Saints-Pères. L'abbé Ouin, rue Saint-Dominique, n. 39.

Maîtres des Cérémonies. MM.

L'Abbé Sauthier, aux Tuileries.
L'Abbé Jacquemet, *Adjoint*, rue de Bourbon, n. 2.

L'Abbé Sombardier, L'Abbé Macarie.	*Sacristains.*
Château de Versailles.	L'Abbé De Vins, *Chapelain.* L'Abbé Préfontaine, *Sacristain.*
Château de Saint-Cloud.	L'Abbé de Bourdeville, *Chapelain.* L'Abbé Leclerc, *Sacristain.*
Château de Fontainebleau.	L'Abbé Huë, *Chapelain.*
Château de Compiègne.	L'Abbé de la Serre, *Chapelain.*
Château de Rambouillet.	L'Abbé Dalmas, *Chapelain.*
Château de Trianon.	L'Abbé Carron, *Chapelain.*
Château de Meudon.	L'Abbé Lelong, *Chapelain.*
Chapelle royale expiatoire, rue d'Anjou.	L'Abbé Lemaigre Dulondel, 1er *Chapel.* L'Abbé Astier, *second Chapelain.* L'Abbé d'Audiffret, *Sacristain.*

ADMINISTRATION DE LA GRANDE-AUMONERIE DE FRANCE.

Vicaire-général de Mgr. le Grand-Aumônier.

M. l'Abbé Perreau, rue de Bourbon, n. 2.

Secrétaire-général des Aumônes du Roi.

M. l'Abbé Godinot des Fontaines, rue de Bourbon, n. 2.

Trésorier de la Grande-Aumônerie.

M. Boyard, rue de Bourbon, n. 2.

Conseil.

M. Mandaroux-Vertamy, *Avocat aux Cons. du Roi*, rue des Poitevins, n. 2.
M. Bonnet fils, *Avocat plaidant*, rue de Cléry, n. 16.
M. Denormandie, *Avoué*, rue du Sentier, n. 14.

CHAPITRE ROYAL DE SAINT-DENIS.

Autrefois les religieux de l'Abbaye Royale de Saint-Denis étaient chargés de veiller près des tombeaux de nos Rois. Louis XVIII, désirant pourvoir à perpétuité aux prières qui doivent consacrer ce dépôt, a, par ordonnance du 23 décembre 1815, fondé à cette fin un Chapitre, composé ainsi qu'il suit :

Le Grand-Aumônier de France, *Chef du Chapitre*, sous le titre de *Primicier*; 10 Chanoines-Evêques, non compris le Primicier; 24 Chanoines du second ordre, dont six Dignitaires;

Sont aussi Chanoines, dans l'ordre des Evêques, le premier Aumônier du Roi, et dans le second ordre, les Aumôniers du Roi, ordinaires et par quartier, le Vicaire-général de Mgr. le Grand-Aumônier et le Supérieur des Clercs attachés au Chapitre.

Chef du Chapitre.

S. A. E. le Card. Prince de Croÿ, Grand-Aumôn., Pair, *Primicier.*

Chanoines du premier ordre. Messieurs,

De Bovet, ancien Archev. de Toulouse.
De Mérinville, ancien Evêq. de Dijon.
De La Châtre, anc. Evêq. de Beauvais.
De Sagey, ancien Evêque de Tulle.
De La Brüe, évêque de Tempé.
Cottret, évêque de Caryste.
De La Broue de Vareille, ancien évêque de Gap.

Chanoines du second ordre. Messieurs,

L'Abbé de Cugnac, *Doyen.*
L'Abbé de la Motte, *Sous-Chantre.*
L'Abbé Lavigny de la Blachère, *Chanc.*
L'abbé de Vallongue, *Trésorier.*
L'Abbé de Foucault, *Gardien des Tombeaux.*
L'Abbé Boyer.
L'Abbé d'Espinassoux.

L'Abbé de Quélen de la Villeglée.
L'Abbé Vergez.
L'Abbé Duboscq.
L'Abbé de Villefort.
L'Abbé Pierrequin.
L'Abbé Lemonnier.
L'Abbé Gaillard.
L'Abbé de Percy.
L'Abbé Huet.
L'Abbé de Cherencey.
L'Abbé Sauvaire.
L'Abbé Perrin.

Supérieur des Clercs.

M. L'Abbé Rauzan.

Chanoines honoraires. Messieurs.

Mgr. Besson, Evêque de Metz.
Mgr. Dupont, Evêque de Samosate.
Mgr. de Montblanc, Archev. de Tours.
Mgr. Feutrier, Evêque de Beauvais, Ministre des Affaires ecclésiastiques.
Mgr. Bernet, Evêque de La Rochelle.
} *Chan Evéq.*

L'Abbé Godinot des Fontaines.
L'Abbé Voyaux de Franous.
L'Abbé Sauthier.
L'Abbé Gérard.
L'Abbé Gallard.
L'Abbé Barsse.
L'Abbé Rougier.
L'Abbé de Kentzinger.
L'Abbé de Vaudricourt.
L'Abbé Pétitier.
L'Abbé Hubert.
L'Abbé Maimbourg.
L'Abbé Lelong.
L'Abbé Fritz-Ducos.
L'Abbé de Sinéty.
L'Abbé Huard.
L'Abbé Lienhart.
L'Abbé Hue.
L'Abbé Gassot.
L'Abbé de Grasset.
L'Abbé Clausel de Coussergue.
L'Abbé Bureau.
L'Abbé de Boyer.
L'Abbé Girardet.
L'Abbé Blanquart de la Motte.
L'Abbé Guillon.
L'Abbé Regnet.
L'Abbé de Viella.
L'Abbé Bauquet de Grandval.
L'Abbé Migneaux.
L'Abbé de Neuilly.

DEUXIÈME SERVICE.

GRAND-MAITRE DE FRANCE.

S. A. R. Mgr. le Duc de BOURBON, Prince de CONDÉ.

Premier Maître de l'Hôtel.

Le C[te] de Cossé-Brissac, *en Cour.*

Chambellans de l'Hôtel. Messieurs,

Le C[te] de Rothe.
Le M[is] de Mondragon.
Le C[te] de Chouzy.
Le V[te] Hocquart.

Maîtres de l'Hôtel. Messieurs,

Le Chev. d'Hertelou.
Boutet d'Egvilly.
Melin.
Le B[on] de la Chapelle.
Davene de Fontaine.
Le B[on] de Pardailhan.
Dubois de Bellejames.
Gentil.
Naudet de Courbois.
Le Chev. de Laurencel.
Le C[te] Demoutiers.

Maîtres de l'Hôtel honoraires surnuméraires. Messieurs,

Chaudéon de la Valette.
Le Chev. de Thomassin de Fortelle.
D'Heebray de Pouzals.

Secrétaire des Commandemens du Grand-Maître de France.

M. Agasse, *rue Saint-Antoine*, n. 81.

Quartiers-Maîtres de l'Hôtel. Messieurs,

Guichard. Sauvage. Bertrand. De Wailly.

Contrôleur, chef de comptabilité.

M. Bonnefont.

GOUVERNEMENS DES MAISONS ROYALES.

Tuileries.

S. S. le B[on] de Glandevès, Pair de France, Lieut. général, *Gouverneur.*
M. le Chevalier de Pion, *Adjudant du service extérieur.*
M. le C[te] de Brossard, *Adjudant du service intérieur.*

Palais du Louvre.

M. le Marquis d'Autichamp, Lieut. général, *Gouverneur.*
M. le Chev. Despictières, *Adjudant.*

Palais de l'Elysée-Bourbon.

M. Canone, *Adjudant.*

Saint-Cloud.

S. S. le V[te] d'Agoult, Pair de France, Lieutenant-général, *Gouverneur.*
M. le Chev. Desmarest, *Adjudant.*

Meudon.

S. S. le Duc de Castries, Pair de France, Lieut. gén., *Gouverneur.*
M. le Chev. de Gaultier, *Adjudant.*

Versailles et Trianon.

S. S. le Marquis Olivier de Vérac, Pair de France, *Gouverneur.*
M Magon de la Giclais, *Adjudant du Château de Versailles.*
M le Baron Picot de Buissaison, *Adjudant du Château de Trianon.*

Saint-Germain-en-Laye.

M. le Comte Bozon de Périgord, Mar.-de-camp, *Gouverneur.*
M. le Chev. de Montfort, *Adjudant.*

Rambouillet.

S. S. le C[te] Etienne de Durfort, Pair de France, *Gouverneur.*
M. Dumas de Salvert, *Adjudant.*

Fontainebleau.

M. le C[te] Melchior de Polignac, *Gouverneur.*
M. de Loynes, *Adjudant.*

Compiègne.

S. S. le Duc de Maillé, Pair de France, *Gouverneur.*
M. Deshayes de Cambronne, *Adjudant.*

Strasbourg.

S. S. le Comte Claparède, Pair de France, Lieut. général, *Gouverneur.*
M. de Besancenet, *Adjudant.*

Pau.

M. le Baron Desol de Grisolles, Maréchal-de-camp, *Gouverneur.*
M. de Fauget, *Adjudant.*

Bordeaux.

M. Taffart de Saint-Germain, *Intendant.*

Administration du Service des Gouvernemens.

M. Le Duc, *Administrateur du matériel des maisons royales, Chef de la comptabilité du Service des Gouvernemens*, hôtel d'Elbeuf, au Carrousel.
M. de Taxò, hôtel d'Elbeuf, *premier Vérificateur.*
M. Popelin, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 10. }
M. Cadot, rue de l'Université, n. 73. } *Vérificateurs.*
M. Roblin, à la Chapelle-St.-Denis, r. des Couronnes, n. 8. }

TROISIÈME SERVICE.

GRAND-CHAMBELLAN.

S. S. le Prince de TALLEYRAND, *Chevalier des Ordres du Roi*, Pair de France.

Premiers Gentilshommes de la Chambre.

1828. *S. S.* Le Duc Ch. de Damas,
1829. *S. S.* Le Duc d'Aumont,
1830. *S. S.* Le Duc de Duras,
1831. *S. S.* Le Duc de Blacas,

} *Chev. des Ordres du Roi, et Pairs de France.*

Premiers Chambellans, Maîtres de la Garde-Robe.

M. le Cte de Pradel, *Ministre d'Etat.*
S. S. Le Cte Curial, *Pair de France.*
M. le Mis d'Avaray, *Maréchal-de-camp.*
M. le Cte de Vérac.
S. S. Le Duc d'Avaray, *Pair*, *Chev. des Ordres du Roi*, honor.
Le Cte Ed. de Dillon, *honoraire.*

Gentilshommes de la Chambre.

S. S. Le Cte Reille. Pair, *L.-gén.*
S. S. Le Mis de Pérignon, Pair.
Le Cte Améd. de Pastoret, *Cons. d'Etat.*
Le Bon de Vaux.
Le Mis de Crenay, *Maréch.-de-camp.*
Le Bon Baltazard, *Maréch.-de-camp.*
Le Cte de Périgord (Elie), *Mar.-de-c.*
Le Cte Arthur de la Bourdonnaye, *Col.*
S. S Le Cte de Chastellux, *M.-de-c.*
Le Bon de Mackau, *Cap. de vaisseau.*
Le Mis Louis de Montholon-Sémonville
S. S. le Mis de Monteynard, *Mar.-de-c.*
Le Cte Emeric de Narbonne-Pelet.
Le Cte de Laplace, *Chef de bataillon de l'artill. de la Garde.*
S. S. Le Cte de Noé, Pair.
S. S. Le Cte de Sparre, Pair, *L.-gén.*
Le Vte Mermet, *Lieutenant général.*
Le Vte Roussel d'Hurbal, *Lieut.-gén.*
S. S. Le Cte d'Orglandes, Pair.
Le Vte Lacroix (Pamph.), *Lieut.-gén.*
Le Cte de Hautefeuille.
Le Cte de Rastignac (Ch.), *Mar.-de-c.*
S. S. le Mis de Gourgues.
Le Cte de Saint-Chamans, *Mar.-de-c.*
Le Vte Talon, *Maréchal-de-Camp.*
Le Bon de Druault, *Mar.-de-camp.*
Le Cte de Lauriston, *Maréch. de camp.*
Le Vte de Latour-Maubourg, *M. de-c.*
Le Cte de Vibraye.
Le Cte Potier, *Maréchal-de-camp.*
Le Cte Coutard, *Lieutenant-général.*
Bon de la Porte, *Col. d'art. de la garde.*

Gentilshommes honoraires de la Chambre. Messieurs,

S. S. le Cte de Tournon.
Vte Raymond Delaitre, *Préf. de l'Eure.*
Le Vte Siméon.
S. S. le Cte de Lagarde.
Le Mis de La Moussaye.
Cte de Goyon, *Préf. de Seine-et-Marne*
Le Bon d'Haussez, *Préfet de l'Isère.*
Le Cte de Rochechouart, *Mar.-de-c.*
Le Cte de Sesmaisons (Donatien).
S. S. le Mis de Lévis-Mirepoix.
Mallet.
S. S. le Cte Albéric de Choiseul.
S. S. le Mis de Radepont.
Le Cte de Montlivault.
S. S. le Mis de Colbert de Chabannais.
Le Mis de Belissen.
Le Mis de Sercey, *Vice-Amiral.*
S. S. le Cte de Courtarvel.
Le Cte de Brosses.
Le Bon de Tourolle.
Le Mis de La Valette.
Le Mis d'Escayrac.
Le Cte d'Orsay, *Lieutenant-général.*
Le Cte de Bombelles.
S. S. le Cte d'Imécourt.
S. S. le Cte de Bourmont, *Lieut.-gén.*
S. S. le Vte Vallin.
S. S. le Cte René de Bernis.
Le Vte Reiset, *Lieutenant-général.*
Le Mis Duplessis Chatillon.
Le Mis de Lillers.
Le Cte d'Harcourt (Eugène).

Le Cte d'Audenarde, *Lieut.-général.*
Le Mis de Rostaing (H.-P.), *Colonel.*
Le Mis de Chaumont de Quitry.
Le Mis de Calvières.
Le Cte de Sesmaisons (Gabriel).
Le Cte Aug^{te} de Juigné.
Le Cte de Chazelles, *Préf. du Morbihan*
Le Vte de Virieu.
Le Mis de Goulaine.
Le Mis de Montault.
S. S. le Duc d'Esclignac.
S. S. le Mis de Froissard.
Le Cte de Vaulgrennand.
Le Mis de Gasville, *Préfet de l'Yonne.*
Le Cte de Fougières.
Le Cte de Montbel.
Le Cte de Saint-Sauveur.
Le Cte Gain de Montaignac.
Le Cte de Sesmaisons.
Le Cte de Bourbon Busset.
Le Cte de Bréon.
Le Cte Charles de Maillé.
Le Mis de Chabrillant.
Le Cte Louis de la Tour-du-Pin.
Le Cte de Vaudreuil.
Le Cte de La Loyère.
Le Vte Paultre de la Motte
Le Mis de Fraguier.
Le Mis Terrier de Santans.
Le Cte Rolland d'Erceville.
S. S. le Mis de Louvois.
Le Prince de Craon.
Le Cte de Bearn.
Le Duc de Céreste.
Le Cte de Bussy.
Le Vte de Curzay.
Le Cte de Forbin.
Le Mis de l'Aigle.
Le Cte Lyon.
Le Cte de Levis.
Le Cte Alfred de Montesquiou.
Le Mis Dalon.
Le Cte Héraclius de Polignac.
Le Mis de la Roche Dragon.
Le Mis de Pleumartin.
Le Duc de Rauzan.
Le Mis de Moustier.
Le Cte Fréd. de Bruc.
Le Chev. de Pinieux.
Le Mis de Castelbajac.
Le Bon Rabusson.
Le Cte de Loverdo.
Le Cte Alfred de Damas.
Le Cte de la Poterie.
Le Bon de Tauriac.
Le Vte de Bertier.

Le Cte de Vauvineux.
Le Cte d'Estourmel.
S. S. le Cte de Tocqueville.
S. S. le Prince de Berghes.
Le Vte Héricart de Thury.
Le Vte de Cajoc.
Le Mis de La Fare.
Le Vte Chabrol de Chameane.
Le Cte de Béthune.
Le Mis de Montécot.
Le B^{on} d'Aubier.
Le Cte d'Isle.
Le Vte du Hamel, *Maire de Bordeaux.*
Le Mis de Martainville.
Le Mis de Montgrand.
Le Cte d'Arbaud Jouques.
Le Cte de Grenonville.
Le Cte de Neuville (Alfred).
Le Vte de Chabrol.
Le Cte Alexis de Saint-Priest.
Le Cte Machault d'Arnouville.
S. S. le Mis de la Tour-du-Pin-Montauban.
Le Bon de Falentin-Saintenac.
Le Vte Saint-Mars.
Le Cte Dulong de Rosnay.
Le Vte Blin de Bourdon.
Le Cte de Puymaigre.
Le Cte Timoléon de Villedeuil.
S. S. le Mis de Bélabre.
Du Pont d'Aubevoye, comte d'Oysonville.
Le Vte Paillhou.
Le Cte Grunler.
Le Vte de Kergariou.
Le Bon de Crisenoy.
Le Cte d'Houdetot.
Le Vte de Saint-Pierre.
Le Vte d'Arlincourt.
Le Cte de Puységur (Maxime).
Le Cte de Quinsonnas.
Le Cte de Sabran (Elzéar).
Le Bon de Saint-Joseph.
Le Chev. de Beausset.
Le Bon Digeon.
Le Cte de Montrichard.
Le Mis de Montagu.
Le Vte d'Hardivilliers.
Le Bon de Lespinay.
Le Bon Gressot.
Le Cte de Séran.
Le Cte de Dampierre.
Le Cte Moreton de Chabrillant.
Le Cte d'Aux.
Le Cte Dulau d'Allemans (Armand).
Le Bon Barois.

M. Le Bon Prévost, *Maître des Requêtes*, *Secrétaire du Cabinet.*

Fêtes et Spectacles.

M. le Bon PAPILLON DE LA FERTÉ, *Directeur.*
M. d'Isy, *Inspecteur.*
M. Isabey, *Dessinateur-Ordonnateur.*

Gentilshommes ordinaires de la Chambre. Messieurs,

De Patu.
Le Bon Lemoine (Henry).
Le Chev. Pinel de la Taule.
Le Vte Le Prévôt d'Iray.
Le Vte de L'Espine.
De Javel.
Le Bon des Chesnes.
Le Baillif de Mesnager.
Doigny.
Le Bon Estave de Valsery.
Faget de Quennefer, fils.
D'Hémard.
Gentil.
De Guerny.
Xavier Feuillant
Ruynard de Brimont.
De la Motte, *en surviv. de* M. Doigny.

Gentilshommes ordinaires-surnuméraires. Messieurs,

Gougenot Desmousseaux.
D'Aubier.
Carpentin.
Le Chev. Charles Lecreps d'Esquay.
Devèze.
Morillot.
De la Londe.
Meynadier.
Bachelier.
Lebouetté.
Le Chev. de Goisson.
Dubois de Beauchesne.

Gentilshommes ordinaires-honoraires. Messieurs,

Lebreton des Chapelles.
Denois (Ferdinand).
Le Chev. de la Bruère.
Le Chev. Perrot.
Marnier.
Boutet.
Delzeuze.
Le Chev. Moulain de Menainville.
Le Bon de Julliac.
Le Bon d'Orgeval.

Lecteurs. Messieurs,

Le Bon Gauthier de Brécy.
Michaud.
Campenon.
Mennechet.
Gentil, } *hon.*
Couchery, } *hon.*

En survivance de M. le Bon Gauthier de Brécy,

M. Silvestre, *Chargé du soin de la Bibliothèque du Cabinet.*

Premiers Valets-de-Chambre. Messieurs,

Lorimier, chevalier de Chamilly.
Le Bon de Peronnet.
De Peronnet fils, *en survivance.*
Le Bon Thierry de Ville-d'Avray.
De Ville-d'Avray fils, *en survivance.*
Le Bon Hüe.
Le Bon Bourlet.
Le Chev. Bourlet Saint-Aubin, adjoint-survivancier de son père.

Valets-de-Chambre par Semestre. Messieurs,

Gémeau.
Prieur.
De la Cornillère.
De Basire.
Bailly de Barberey.
Cernay de Boucheman.
Fievet.
Fouques-Duparc.
De la Grange.
Vattebault.
Ledoux.
De Lafosse fils.
Piel Desruisseaux.
Viallet.
De Bertheville fils.
De Guibert.

Huissiers de la Chambre. Messieurs,

Luthier. } *faisant le service du Cabin.*
Lemoine. } *faisant le service du Cabin.*
De Glatigny.
Cassaignes.
Bontemps-Bousquet.
Martin des Fontaines.
Damesme.
L'Hôte de Selancy.
Famin.
Bazin.
Le chev. de Cadalvene.
Bertheville.
Beschepoix.
Marchand.
Rabél.
Grau de Saint-Vincent.
Alavoine.
De Labadye.
Michel.
Blanchard.
De Lacroix, *survivancier.*

Valets-de-Chambre ordinaires. Messieurs,

Basset. Gros. Moors.

Dessinateur du Cabinet.

M. Lafitte, au Palais des Beaux-Arts.

Inspecteur de la Garde-Robe.

M. Basset.

Secrétaire de la Garde-Robe.

M. Asseline.

Artistes attachés à la Chambre et au Cabinet.

M. le Bon Gérard, *premier Peintre du Roi.*
M. le Bon Bosio, *premier Sculpteur du Roi.*
M. le Bon Boucher Desnoyers, *premier graveur du Roi.*

Ingénieur du Cabinet.

V. De Moléon, rue Taitbout, n. 6.

M. Robert Lefèvre, *premier Peintre du Cabinet*, quai d'Orsay, n. 3.
M. Richard (de Lyon), *Peintre ordinaire de la Chambre.*
M. Augustin, *premier Peintre en miniature.*
Mad. de Mirbel, *Peintre en miniature de la Chambre.*
M. Saint, *Peintre en miniature.*
M. Melling, *Peintre paysagiste.*
Madame Jaquotot, *Peintre surporcelaine.*
M. Parent, *Peintre sur émail.*
M. Laurent, *Graveur.*
M. Gayrard, *Graveur en médailles.*
M. Oblin, *Graveur sur métaux.*
M. Richomme, *Graveur de Musique.*
M. Janvier, *Horloger ordinaire du Roi.*
M. Leroy, *Horloger de la Chambre du Roi.*
M. Bapst, *Joaillier du Roi.*
M. Cahier, *Orfèvre du Roi.*
Petit-Jean, *Joaillier.*
M. Ouizille, *Bijoutier.*

Musique de la Chapelle du Roi. Messieurs,

Chérubini, 1er *Semestre*, } *Surintendans.*
Lesueur, 2e *Semestre*, }
Plantade, *en survivance.*
Le Chev. Blangini, *honoraire.*
Durais, *Secrétaire.*
Plantade. *Maître de Chapelle.*
Kreutzer, aîné, *en survivance et premier violon.*
Jadin, *Gouverneur des Pages.*
Beaufils ❊, *Médecin.*

Musique de la Chambre. Messieurs,

Paër, *Surintendant-honor.*, Directeur.
Blangini, } *accompagnateurs.*
Boyeldieu, }
Lafont, *premier Violon.*
Nadermann, 1er *Harpiste et Composit.*
Tulou, *première flûte.*

Secrétariat de la Chambre. Messieurs,

Mennechet, *Secrétaire de la Chambre.*
D'Isy, *Secrétaire-Adjoint.*
Rue, *premier Commis.*
Malivoire, *second Commis.*
Mariette, *troisième Commis.*

SERVICE DE LA FACULTÉ.

Premier Médecin.

M. le Baron Portal, rue de Condé, nº 12.
M. le Bon Alibert, *premier Médecin ordinaire*, en Cour.

Médecins ordinaires. MM.

Auvity (Pierre), rue de la Ferme, n. 20.
Guéneau de Mussy, rue de Tournon, n. 12.

Médecins par quartier.

Janvier. MM.
Orfila, rue de Tournon, n. 33.
Pelletan fils, rue de Corneille, n. 5.

Avril. MM.
Cabanellas, rue de Sèvres, n. 7.
Salmade, rue Royale, n. 8.

Juillet. MM.
Vallerand de la Fosse, r. de Menars, 12.
Auvity (Antoine), r. de Gr.-St-.G. 126.

Octobre. MM.
Dalmas fils, rue Godot-Mauroy, n. 10.
Martin, rue de Condé, n. 12.

Lavit père, *Médecin honoraire par quartier.*
Magnan, *idem.*
Dalmas père, *idem.*

Médecin oculiste.

M. Demours, rue de l'Université, n. 19.

Médecins consultans. MM.

Piot de Montaigu, 1er *Médecin consultant*, rue de l'Arbre-Sec, n. 35.
Regnault, rue Godot-Mauroy, n. 28.
Lafisse, r. Ne-des-Petits-Champs, n. 58.
Bourdois de la Mothe, r. Royale, n. 5.
Petit, rue de Condé, n. 20.
Landré-Beauvais, à l'École de Médecine.
Sue, rue de Surêne, n. 3.
Andral, rue des Saussayes, n. 11
Blancheton, *honoraire.*

Chirurgiens.

M. Distel, *premier Chirurgien, honoraire*, en Cour.
M. le Baron Dupuytren, *premier Chirurgien*, place du Louvre, 4.
M. Thévenot de Saint-Blaise, *premier Chirurgien ordinaire*, rue du Doyenné, n. 4.
M. Bougon, *idem*, rue de Rivoli, n. 8.

Chirurgiens par quartier.

Janvier. MM.
Marjolin, rue de Richelieu, n. 89.
Ribes, rue de Vaugirard, n. 11.

Avril. MM.
Nolin, rue Feydeau, n. 26.
Dalliez fils, rue Cassette, n. 15.

Juillet. MM.
Vesque, pl. St.-Germ.-l'Auxerrois, 22.
Moreau, rue de Verneuil, n. 43.

Octobre. MM.
Nicod, rue Saint-Honoré, n. 372.
Beauchêne, rue du Bac, n. 33

Chirurgiens Consultans. MM.

Le Bon Boyer, rue de Grenelle S.-G., n. 9.
Richerand, rue de Bondy, n. 44.
Le Bon Larrey, impasse Conti, n. 4.

Chirurgien-Renoueur.

M. Thierry-Valdajou, rue du Petit-Musc, n° 9.

Chirurgiens-Dentistes. MM.

Dubois-Foucou, rue Caumartin, n. 2. | Delabarre, rue de la Paix, 19.

Pharmaciens.

M. Fabre, *premier Pharmacien, en Cour.*
M. Metgés, *premier Pharmacien en survivance, à la pharmacie royale.*
M. Clarion, *Pharmacien ordinaire*, rue St-Dominique-St.-Germain, n. 44.
M. Delagenevraye, *Pharmacien ordinaire, à la pharmacie royale.*
M. Louvrier, *premier Aide-Pharmacien, idem.*
M. Vautrot, *Chef du bureau de la Faculté*, pl. St-Germ.-l'Auxerrois, 22.

QUATRIÈME SERVICE.

GRAND-ECUYER DE FRANCE.

M. . . . . . .

Premier Ecuyer.

S. S. le Duc de Polignac (G O ✻) ✻ ✻, Maréchal-de-camp, Aide-de-Camp de S. M., *aux Ecuries du Roi.*

Écuyer Commandant.

M. le Cte O'Hëgerty ✻ (O ✻), Mar.-de-c., *aux Ecuries du Roule.*
M. le Vte de Bongars ✻ (C ✻), Colonel, *aux Ecuries du Roi, hôt. Crussol. Ecuyer Commandant adjoint, chargé des attelages.*

Ecuyers cavalcadours. Messieurs,

Trimestre de janvier.

Le Chev. de Rivière (C ✻) (O ✻), Mar.-de-camp, *aux Ecuries du Roi.*
Le Cte Defrance ✻ (G O ✻), Lieut.-gén., *rue d'Anjou-S.-Honoré*, n. 11.
Le Bon Dujon ✻ (C ✻), Mar.-de-camp, *rue de Grenelle*, n. 13, *au Gros-Caillou.*

Trimestre d'avril.

Le Vte de Vanssay ✻, *aux écur. du Roi.*
Le Bon Vincent (G O ✻), Maréc.-de-camp, *rue des Mathurins*, n. 72.
Le Vte Domon ✻ (G O ✻), Lieut.-gén., *rue Boudereau*, n. 4.

Trimestre de juillet.

Le Cte Frédéric de Bongars ✻, *rue de Grenelle-St.-Germain*, n. 98.
Le Cte de Neuilly ✻ ✻, Col., *r. St.-Thomas-du-Louvre, hôtel de France.*
Le Vte de Fezensac ✻ ✻, *rue d'Anjou*, n. 42.

Trimestre d'octobre.

Le Mis Oudinot ✻ ✻, Colonel de cavalerie, *rue d'Artois*, n. 3.
Le Mis de Chabannes la Palice, ✻ ✻, Col. de cavalerie, *au Palais Bourbon.*
Le Cte Héraclius de Polignac ✻, *rue du Faub.-Saint-Honoré*, n. 55.

Le Cte de Saint-Pol ✻ ✻, Colonel, *aux Ecuries de Versailles*, (honoraire).
La Mis de Bonneval (surnuméraire.)

Ecuyers Chefs du Manége.

M. le Chev. d'Abzac ✻ ✻, Colonel *honoraire*, à Versailles.
M. Cte Charette de Boisfoucaud ✻.

Ecuyer de Manége.

M. le Vte Daure ✻, *Aux écuries du Roi, à Versailles.*

Ecuyers de Manége, Surnuméraires.

M. le Vicomte de Vaugirand, *aux Ecuries*, à Versailles.
M. de Vandière, *idem, idem.*
M. le Vte O'Hëgerty, *idem, idem.*

Ecuyers ordinaires. Messieurs,

Semestre de janvier.

Le Mis de Fresnes ✻, *r. St-Thomas-du-Louvre, hôtel de France.*
Le Chev. de Salaignac ✻, *rue du Colombier*, n. 20.
Le Cte de Peyrelongue, *rue Saint-Honoré*, n. 383.
Le Chev. Léon de Millange ✻, *rue Neuve de la Ferme*, n. 3.

Semestre de juillet.

De Brachet ✻, *rue de Grenelle-St.-Germain*, n. 117.
Le Bon de Saint-Pardoux, *rue St.-Dominique-St.-Germ.*, n. 83.
Le Vte de Salvert, *à Versailles.*
Le Vte de Gourcy.

Ecuyers ordinaires honoraires. Messieurs,

Le Mis Dauber de Peyrelongue. Le Vte de S.-Pardoux. Le Cte de Salvert.

Elèves Ecuyers. Messieurs,

Henri de Charette, De Chelers, } *à Versailles.* D'André, Le Chev. de Vathaire. } *à Versailles.*

Elèves Ecuyers surnuméraires. Messieurs,

Le Mis de Cubières. D'Aumont.

Pages. Messieurs,

A PARIS.	A VERSAILLES.	
De Périgord, 1er *Page.*	De Lagoy.	De La Châtre.
De Rougé, *Page Dauphin.*	De Lapanouze.	De Lastic.
Le Poulletier d'Auffay.	De Lavaulx.	De La Guerivière.
De Margueritte.	De Coëtlogon.	De La Vincendière.
De Sennevoye.	De Montbrun.	De Montault.
Bretiquises de Courteilles.	De Durfort Civrac.	De Maccarthy.
De Mesnard.	De Douhet de Romanange	De Noailles (Just).
De Kernsoret.	De Lancosme.	De Montesquiou-Fezenzac.
Potteau d'Hancardrie.	De Béthune Sully.	De Pontevès-Bargême.
De Rougé (Adolphe).	De Segouzac.	De Wall.
De Plémont.	De Tressan.	De Maquillé.
De Saint-Vincent.	De St-Mauris Chatenais.	D'Aumont.
De Dion.	Du Garreau.	De Jacquinot.
De Lorgeuil.	D'Althon.	Du Dezerseul.
De Noé.	De Nesle.	De Virieu.
De Lescure Duvergier de La Rochejacquelein.	D'Argentré.	De Rougé.
De la Béraudière.	De Beauregard.	De Périgord.
Deschapelles.	De Monteynard.	De Cotte.
	De Bernis.	De Triconnet.
	De Gain de Montaignac.	

Gouverneur des Pages, honoraire.

M. de Neuville, Comte de Belle-Isle, Maréchal-de-camp.
M. le Bon de Razac, *Sous-Gouverneur honoraire.*

Sous-Gouverneurs.

A PARIS.	A VERSAILLES.
M. de Brisoult ✻ (O ✻).	M. le Mis de Crux ✻ (O ✻).

Aumôniers Précepteurs. Messieurs,

A PARIS.	A VERSAILLES.
L'Abbé Laurentie.	L'Abbé Godeau.
L'Abbé Caire (*Adjoint*).	

Adjudans-Majors. Messsieurs,

A PARIS.	A VERSAILLES.
Le Bon Danthès ✻.	Le Chev. de Nesle ✻.
Le Cte de Saint-Victor ✻.	Diéghem, } *Sous-Adjudans.*
D'Astoin, *Adjudant.*	De la Roque, } *Sous-Adjudans.*

Service de Santé. Messieurs,

A PARIS.	A VERSAILLES.
Regnault, *Médecin consultant.*	Gaudichon, *Médecin.*
Boisseau, *Chirurgien, idem.*	Maurin, *Chirurgien.*
	Orange, *Dentiste.*

ÉTUDES.

M. le B[on] Reynaud, *Inspecteur-Examinateur des Études.*

Professeurs et Maîtres. Messieurs.

A PARIS.

Delannoy, *Sous-Direct. des Etudes.*
Gérono, *de Mathématiques.*
Berthier, *de Physique et de Chimie.*
Guérin, *Prof. de Mathém et Phys.*
Lecamus, *de Topographie.*
Hanus, *de Fortification.*
Vattier, *dit* Charlemagne, *d'Escrime.*
Deshayes, *de Danse.*
Libon, *de Musique.*
Pernot, *de Dessin.*
Villate, *Prof. d'Hippiatrique.*

A VERSAILLES.

Varin, Dumouchel, Thomin, Carlier, } *Chefs d'Etudes Prof.*
Vannson, *de Mathématiques.*
Goy, *d'Allemand.*
Coupin de la Couperie, *de Dessin.*
Imbard, *de Topographie.*
Eigenschenck, *de Musique.*
Gomard, *d'Escrime.*
Daumont, *de Voltige.*
Breton, *de Danse.*
Chevalier, *d'Ecriture.*

ADMINISTRATION DU SERVICE DU GRAND-ÉCUYER.

Inspecteur-général.

M. de Brisoult, hôtel d'Elbeuf.

Secrétaire-général, Contrôleur chef de la comptabilité.

M. Norès ✻, aux Ecuries du Roi, rue Saint-Thomas-du-Louvre.

Service de santé. Messieurs,

Vergez, *Médecin des Ecuries et des pages du Roi*, place du Carrousel.
Chailly, *Chirurgien, idem*, hôtel d'Elbeuf.
Texier, *Médecin*, place des Victoires, n. 1.
M. Fournier, *Chirurgien . au Roule.*
Hostein, *Dentiste*, rue de l'Echelle-St.-Honoré.

CINQUIÈME SERVICE.

GRAND-VENEUR DE FRANCE.

S. E. le M[al] M[is] DE LAURISTON, Pair, *Grand-Veneur.*
M. le C[te] de Girardin, Lieutenant-général, *premier Veneur*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 26.

Chasses à courre.

M. le B[on] d'Hanneucourt, *Commandant de la Vénerie.*
M. le C[te] de Vienne, *Lieut. de la Vén.*
M. le V[te] de St.-Pern, *Lieut. en 2[e].*
M. D'Hybouville, *Lieutenant honoraire*, 1[er] *Page.*
M. De Champs de Blot, *second Page.*
M. Edouard d'André, *Page surnumér.*

Chasses à tir.

M. le B[on] d'Honincthun, *Lieutenant des chasses à tir.*
M. de Vinfrais, *Porte-Arquebuse.*
M. de Beauterne, *Page honoraire.*

Secrétariat-général.

M. Froidure, *Secrétaire général* . rue Neuve-de-Luxembourg, n. 26.

SIXIÈME SERVICE.

GRAND-MAITRE DES CÉRÉMONIES DE FRANCE.

S. S. le M[is] de DREUX-BRÉZÉ, rue de Varennes, n. 12.

Maître des Cérémonies.

M. le M[is] de Rochemore, Maréc.-de-Camp, rue St.-Honoré, 387.

Aides des Cérémonies.

M. le Bon de Saint-Félix, rue Saint-Florentin, n. 15.
M. le Vte de Romanet, rue du Bac, n. 36.
M. le Cte de la Rochebousseau, *honoraire.*

Secrétaire des Cérémonies.

M. Vacherot ❋, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 126.

Roi d'armes de France.

M. le Chev. Duverdier de Vauprivas, rue de Truffaut, n. 18, aux Batignoles.

Héraults d'armes. Messieurs,

De Vauzelles, quai Saint-Michel, n. 25.
Le Chev. de Maradas, à Poissy.
Cordier de Saint-Elne, rue Pierre-l'Escot, n. 13.
Le Chev. Fabvre, rue Saint-Nicolas-d'Antin, n. 70.
Le Bon Lainé, rue Neuve-de-la-Ferme, n. 17.
Leconte, rue Salle au Comte, n. 16.

Héraults d'armes honoraires. Messieurs,

Joly de Remancourt.	De Gouvion.	De Frey.
Jourdier.	De la Gardelle.	Boc Saint-Hilaire.
Petit-d'Arson.	De Toury.	Lemat.
Dugoumier-St.-Denis.	Chartier.	De la Cornillière
De Boulliers.	Lanjon de la Grange.	Cte Dufourc d'Hargeville.
Demesny.	Mercié.	Platarets de Villeneuve.

SECTION III.

AIDES-DE-CAMP DU ROI.

Premiers Aides-de-Camp.

S. S. le Duc de Maillé ✠ ✠ (O ❋), *Mar.-de-Camp.*
S. S. le Duc de Fitz-James ✠ ✠ (C ❋), *idem.*

Aides-de-Camp.

M. le Cte de Bruges ✠ (G ❋), *Lieutenant-général.*
M. le Cte de Wall (C ✠) (C ❋), *Mar.-de-Camp.*
M. le Chev. de la Salle ✝ ✠ (O ❋), *Lieutenant-général.*
M. le Cte de Trogoff (C ✠) (O ❋), *Mar.-de-Camp.*
M. le Pr. Jules de Polignac ✠ ✠ (O ❋), *idem.*
S. S. le Cte de Bouillé ✠ (O ❋), *idem.*
M. le Cte Alexis de Noailles ✠ (C ❋), *Colonel.*
S. S. le Mis de Conflans ✠ (O ❋), *Mar.-de-Camp.*
M. le Vte de la Rochefoucauld ✠ ✝ (C ❋), *Colonel.*
M le Duc de Crussol ✠ ❋, *idem.*
M. le Vte Mermet (C ✠) (G O ❋), *Lieutenant-général.*

M. le Bon de Kentzinger ✠ (O ❋), M^al-de-Camp, *attaché au Cabinet du Roi.*

SECTION IV.

MAISON MILITAIRE DU ROI.

La Maison militaire du Roi se compose des quatre compagnies des Gardes-du-Corps de S. M., de la compagnie des Gardes-à-pied ordinaires du Corps du Roi, des Maréchaux et Fourriers-des-Logis du Roi.

Nota. Les compagnies des Gardes-du-Corps du Roi sont distinguées entre elles par les différentes couleurs de leurs bandoulières. Ces couleurs sont : le *blanc* pour la première compagnie (de Croy) ; le *vert* pour la deuxième compagnie (de Gramont) ; le *bleu* pour la troisième compagnie (de Noailles), et le *jaune* pour la quatrième compagnie (de Luxembourg).

GARDES-DU-CORPS DU ROI.

CAPITAINES.	*Aides-de-camp.* MM.
S. S. le Prince de CROY SOLRE ✠ (O ✱), *Lieut.-gén.*, rue de Bourbon, hôtel d'Havré.	Le Bon de Romagnat (A.) ✱, *Capitaine d'Etat-Major.*
S. S. le Duc de GRAMONT ✱ ✠ (O ✱), *Lieut.-gén.*, rue Saint-Dominique, hôtel de Gramont.	De Vitry ✱, *Capitaine d'Etat-Major.*
S. S. le Prince de Poix, Duc de MOUCHY ✱ ✠ ✢ (O ✱), Grand d'Espagne, *Lieutenant-général*, place et hôtel Beauveau.	Le Vte de Raynaud, *Capitaine d'Etat-Major.*
S. S. le Duc de LUXEMBOURG ✱ ✠ ✢ (O ✱), *Lieut.-gén.*, rue Saint-Dominique, hôtel de Luynes.	Le Bon Alph. de Lambert ✱, *Cap. d'Etat-Major.*

ÉTAT-MAJOR.

S. S. le Mis du BOISGELIN ✠ (C ✱), *Major* (Maréchal-de-camp), aux Tuileries.

M. le Mis de COURBON ✠ (C ✱) ✢, *Lieutenant-Aide-Major* (Maréchal-de-camp), à l'hôtel du quai d'Orsay.

M. de CASSAND DE GLATENS ✠ ✱, *Lieutenant-Aide-Major* (Colonel).

M. de Bazire ✠ ✱, *Adj. de l'Hôtel* (Chef d'Esc.) à l'Hôtel, quai d'Orsay.

Sous-Lieutenans à la suite des Gardes-du-Corps du Roi. MM.

Delbosc d'Auzon ✠ (O ✱), *L.-Col.*	Dubos ✠ ✱, *Lieut.-Col.*
Bon de Maistre ✱, *idem.*	Belenet ✱, *Chef d'Escadron.*
Cte de Faucigny (Ferdinand) ✠ (O ✱), *idem.*	Bachelay ✱, *idem.*
Cte de Maudet ✠ (O ✱), *idem.*	Cte de la Forest d'Armaillé ✱, *idem.*
Cte de Toulouse-Lautrec ✠, *Ch. d'Esc.*	Chev du Pille ✱, *Lieut.-Col.*
Bon de Tricornot, *idem.*	Cte de la Roche Thulon, *Ch. d'Esc.*
	Vte de Nieuil, *idem.*

COMPAGNIE DE CROŸ.

(*Versailles*, lieu de garnison). Messieurs,

Le Cte DE SAINTE-ALDEGONDE ✠ (C ✱), *Lieutenant-Commandant* (Maréchal-de-Camp), rue de Bourbon, n. 84.
Le Bon de Jassaud ✠ (C ✱), *Lieutenant-Major* (Colonel), rue Grange-aux-Belles, n. 7.
De Malafosse, Bon du Couffour ✠ ✱, *Sous-Lieut.-Adjud.-Maj.* (Lieut.-Colonel).
M. de Boissières ✠ ✱, *Adjudant* (Chef d'escadron).
Dumesnil-Simon ✠ ✱, *Porte-Etend.* (Chef d'escad.).
L'Abbé Renault, *Aumônier.*
La Croix ✠ ✱, *Maréchal-des-Logis de 2e classe, Trésorier*, (Cap.-Com.), rue de Bourbon, n. 86.
Bibaut d'Omancourt ✱, *M.-des-Log. de 2e cl., chargé de l'habill.* (Cap. Com.)
Hedelhofer (O ✱), *Chirurgien-Major.*

Lieutenans. Messieurs,

Cte Arnaud de S.-Sauveur ✠ ✠ (O ✱), *rue de Rivoli*, 43, Colonel.
Cte de Wignacourt ✠ ✠ ✱, *idem.*
Chev. Auffret Ducosquer ✠ (O ✱), Colonel.
Vte de Lacouldre de la Bretonnière ✠ (O ✱) ✠, *idem.*

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Cte Huchet de la Bédoyère ✱, Lieut.-Colonel.
Mis de Chassepot de Pissy ✠ ✠ ✱, *id.*
Vte de Fraguier ✠ (O ✱), *idem.*
Chev. de Lavaur de Charry ✠ (O ✱), *idem.*
D'Espagne Cte de Venevelles ✱, L.-C.
Vte de Pontac ✠ ✱, *idem.*
Vte d'André ✠ (O ✱), *idem.*
Cte de Banans ✠ (O ✱), *idem.*
Chev. Dartois de Bournonville ✠ ✱, *idem.*

Maréchaux-des-Logis-Chefs. Messieurs,

Collardeau de La Forest ✠ (O. ✱), Lieutenant-Colonel.
Lemière-Duplessis ✠, Chef d'Escadron.

Maréchaux-des-Logis de 1re classe.

Espinasse ✠ ✱, Chef-d'Escadron.
Silvestre ✱, *idem.*
Ride ✱, *idem.*
Villain ✠ (O. ✱), *idem.*
De Bovée-Michaut ✠ ✱, *idem.*
Cardonne ✱, *idem.*

Maréchaux-des-Logis de 2e classe

D'Hérisson, Capitaine-Commandant.
D'Espagnet (L.-J.-C.) ✱, *idem.*
Duchol de Signac ✱, *idem.*
De Barrey ✱, *idem*
D'Espagnet (E.-B.) ✠ ✠ ✱, *idem.*
Légien ✱, *idem.*

Maréchaux-des-Logis de 2e classe, Fourriers. Messieurs,

Malglaive ✱, Capit.-Commandant.
Maufus ✱, *idem.*
Leclerc ✠ ✱, Capit.-Commandant.
Vial ✱, *idem.*

Brigadiers, (Capitaines en 2e). MM.

Lestelley ✠ ✱.
De Mallet de Coupigny.
De Villaine de Cerbué.
Guidée.
Watteau.
Chauvin.
Joyard ✱.
Depestre.
Bourdeau.
Hannotin.
Thaddée Saincrie.
Silvestre.
Ronssin du Châtelle.
Choslin.
Labrunie.
Delabroise.
Sthulmann.
Girard ✠ ✱.
Dacher.
Seiglière.
Guérin.
Martin ✱.
Laborie.
De Pierres.

Officier à la suite des Gardes-du-corps et comptant dans la première compagnie.

M. Puzin ✻, *Chirurgien-Major.*

COMPAGNIE DE GRAMONT.

(*Saint-Germain*, lieu de garnison). MM.

Le M[is] DE TILLY DE BLARU (C ✻) (O ✻), *Grand cordon de Saint-Ferdinand*, *Lieutenant-Comm.* (Maréchal-de-camp), rue Richepanse, n. 5.

Fournier C[te] de Pellan (C ✻) (O ✻), *Lieut.-Major* (Maréch.-de-camp), rue de Bourbon, n. 51.

Le C[te] de Villaines ✻, *Sous-Lieut. Adj.-Maj.* (Lieut.-Col.).

Raguet de Brancion de Liman ✻ ✻, *Porte-Etendard* (Chef d'Escadron).

De Faye ✻ (O ✻), *Adjud.* (Chef d'Escad.).

L'Abbé Viel, *Aumônier.*

Chedeville ✻, *Maréchal-des-Logis de 2e classe*, *Trésorier*, (Capitaine-Commandant), rue de Vendôme, n. 19.

De Vallier, *Maréchal-des-logis de 2e classe*, *chargé de l'habillement* (Capitaine-Commandant).

M. Dupont (O ✻), *Chirurgien-Major.*

Lieutenans. Messieurs,

Le M[is] Duboutet ✻ (C ✻), Col., rue Thérèse, n. 11.

Dubois-Descours, M[is] de la Maisonfort ✠ ✠ ✻ (O ✻), Colonel.

Le M[is] Duroure (O ✻), Col. rue de Bourbon, n. 80.

Le Chev. Galard de Béarn de Brassac ✻ ✻ ✠, Colonel.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

C[te] d'Andlaw ✻, Lieuten.-Colonel.

Le Peletier, M[is] de Saint-Fargeau ✻ ✻, *idem.*

Chev. de Bérard ✻ ✻, *idem.*

C[te] de Montmort ✻, *idem.*

Le M[is] de Monti ✻, Lieut.-Colonel.

Benoist ✻, *idem.*

C[te] de Chabannes ✻, *idem.*

D'Augustin, *idem.*

Maréchaux-des-Logis-Chefs. Messieurs,

Surrel de Montbel ✻ ✻, Chef d'Esc.

Leclerc de Rayneval ✻ ✻, Ch. d'Esc.

Maréchaux-des-Logis de 1re classe.

De Glenet ✻ ✻, Chef d'Escadron.

Le Ch. de Chamisso ✻ ✻, *idem.*

Dumaignaux de la Salle ✻ ✻, *idem.*

Tassin, *idem.*

Dangell ✻, *idem.*

Le Brunet de Palhiers, B[on] de Privezac ✻, *idem.*

Maréchaux-des-Logis de 2e classe.

Lacoste de Latourette ✻ ✻, Capitaine-Commandant.

De Sénovert ✻, *idem.*

Le Chev. Dugarreau ✻, *idem.*

Mathieu de Fossey ✻, *idem.*

De Béraud d'Arimont ✻, *idem.*

De Ravel, *idem.*

Maréchaux-des-Logis de 2e classe, *Fourriers.* Messieurs,

C[te] d'Abzac de Ladouze ✻, Cap. Com.

Senaux ✻, *idem.*

Desplas, Capitaine Commandant.

Devaulx ✻, *idem.*

Brigadiers (Capitaines en 2e). MM.

Delaistre ✻.
Le Bourgeois D'Arsonville (O ✻).
Duchampt de Cogny ✻.
D'Auluyère de Praneuf ✻.
Cabrié ✻.
Gury ✻.
Georgin.
Pissiez ✻.
Mayaud.
Darnault.
De Canolle.
Jubert.
Schonendall d'Arimont.
Girard.
De Maubeuge.
Guéroult ✻.
Fontreau de Jalaix.
Mathieu de Verdun.
Devaux.
De Beyries.
De La Faye.
Huard ✠ ✻.
Chevalerin ✻.
Hébert.

COMPAGNIE DE NOAILLES.

(*Versailles*, lieu de garnison.) MM.

Dupouget Cte de Nadaillac ✠ ✻, *Lieutenant Command.*, (Maréchal-de-camp), rue de Verneuil, n. 5.
Le Mis de Bonneval ✠ (C ✻), *Lieut.-Major* (Colonel), rue Sainte-Croix, n. 10, Chaussée-d'Antin.
Le Bon Delabrousse ✠ (O ✻), *S.-L.-Adj.-Maj.* (Lieut.-Col.).
De Bonnegens de Chabrignac ✠ ✻, *Porte-Etendard* (Chef d'Escadron).
De Girard ✠ ✻, *Adjudant* (Chef d'Escadron).
Péraut ✠ ✻, *Maréchal-des-Logis de 1re classe*, *Trésorier* (Chef d'escadron), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 50.
L'Abbé Dangicourt, *Aumônier*.
Caillard ✠ ✻, *Maréchal-des-logis de 2e classe*, *chargé de l'habillement* (Capitaine Commandant).
Roaldès, *Chirurgien-Major*.

Lieutenans. Messieurs,

Vte de Berthier (Alex.) ✠ (O ✻), Col.
Cte de Champagne-Bouzey (O ✻), Col.
Vte de Naylies ✠ (C ✻), Colonel.
Cte d'Agoult ✠ ✻, Colonel.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

D'Estrez ✠ (O ✻), Lieutenant-Colonel.
Cte de Lévis ✠ ✻, *idem*.
De Chevannes ✠ ✻, *idem*.
Loubens Mis De Verdalle ✠ (O ✻), *idem*.
Dumerdy, Cte de Catuélan ✠ (O ✻), Lieutenant-Colonel.
Cte de Faucigny Lucinge (Gaspard), *idem*.
Bon Dufourc d'Antist ✠ ✻, *idem*.
D'Astier ✠ ✻, *idem*.

Maréchaux-des-Logis Chefs. Messieurs,

De Ligondès ✠ ✻, Chef d'Escadron.
Cailhe ✠ ✻, Chef d'Escadron.

Maréchaux-des-Logis de 1re classe.

Caqueray de Gaillonnet ✠ ✻, Chef d'Escadron.
Gardeur-Lebrun ✠ ✻, *idem*.
Mis d'Elbée ✠ (O ✻), *idem*.
Charpin ✠ ✻, *idem*.
Bizot ✻, *idem*.
M. . . . . . .

Maréchaux-des-Logis de 2e classe.

De Lapoix de Freminville ✠ (O ✻), Capitaine-Commandant.
Lemoine de Boisgauthier ✻, *idem*.
Doriac-Jaubert, *idem*.
Rességuier, *idem*.
Poirier de Clisson, *idem*.
D'Hérisson, *idem*.

Maréchaux-des-Logis de 2e classe, Fourriers. Messieurs,

Robine, Capitaine-Commandant.
Huvelin ❋, *idem.*
Le Sourd ❋, Capitaine-Commandant.
Bonnet de la Chapoulie, *idem.*

Brigadiers (Capitaines en 2e). Messieurs,

Ducouret ❋.
Négre de Boisboutron.
Roger.
Duchon.
Rudelle.
Taveau.
Faulte Dubuisson.
De Barthelemy.
Dupuch.
Nepveur.
Boncenne.
Mirleau de Neuville-d'Isle.
Levaillant (Ferd.).
Argellier ❋.
Thévenot.
D'Hervilly.
Gauthier.
Leblanc de Sérigny.
Surrel de Montbel.
De Caqueray Deshameaux.
De Robineau de Villemont.
Poulain de Saint-Foix.
Bouvenot.
Huvelin.

COMPAGNIE DE LUXEMBOURG.

(*Saint-Germain*, lieu de garnison). MM.

Le Cte de LÉAUTAUD D'ONINE (C ❋) ✠, (O ❋), *Lieutenant-Commandant* (Maréc.-de-Camp), rue du Bac, n. 39.
Le Bon de Chamouin ❋ (C ❋), *L.-Maj.* (Col.), Boulevart St.-Martin, n. 4.
Le Cte de Bizemont (O ❋), *Sous-Lieutenant-Adjudant-Major* (Lieutenant-Colonel).
Le Chev. Duverdier de Suze ❋ ❋, *Porte-Etendard* (Chef d'Escadron).
Saint-Just d'Autingues ❋ (O ❋), *Adjudant* (Chef d'Escadron.)
Lesterpt-Beauvais ❋, *Maréchal-des-Logis de 1re classe, Trés.* (Chef-d'Esc.)
L'Abbé Danzel, *Aumônier.*
Pesty, ❋ ❋, *Maréchal-des-logis de 2e classe, chargé de l'habillement*, (Capitaine Commandant), rue Hauteville, n. 12.
Clerc ❋, *Chirurgien-Major.*

Lieutenans. Messieurs,

Picot, Cte de Dampierre ❋ ✠ (C ❋), Colonel.
Penfentenio, Cte de Cheffontaine ❋ ✠ (O ❋), Col.
Cte d'Hautefort (O ❋), Colonel.
Mis de Preissac ❋, Colonel.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Boyer de Fronfrède (O ❋), Lieut.-Col.
De Preud'homme, Cte de Fontenoy ❋ ❋, *idem.*
Mis de Lascases ❋, *idem.*
Mis de Latourette d'Ambert ❋ ✠ (O ❋), *idem.*
Cte de Lur-Saluces ❋, Lieutenant-Colonel.
Cte de Tournon ❋ ❋, *idem.*
St.-Aubin de Sandouville ❋ ❋, *idem.*
Badoulier de Saint-Seine ❋ ❋, *idem.*

Maréchaux-des-Logis-Chefs. Messieurs,

De Rostolan ❋ ❋, Chef d'Escadron.
De Nelle ❋ ❋, Chef d'Escadron.

Maréchaux-des-Logis de 1re classe.

Sambœuf ❋ ❋, Chef d'Escadron.
Mauduit du Boisset ❋ ❋, *idem.*
Le Chev. Fabre de Mazan ✠, *idem.*
De Forget, *idem.*
Le Sueur de Surville, *idem.*
N. . . . . .

Maréchaux-des-Logis de 2e classe.

De Gentil Duvivier ❋, Capit.-Comm.
Fontaine de Mervé ❋ ❋, *idem.*
De Vauborel ❋, *idem*
Coquebert de Romain ❋, *idem.*
De Morgan, *idem.*
Vidaud Dudognon Ducarier ❋, *idem.*

Maréchaux-des-Logis de 2e classe, Fourriers. Messieurs,

Châteaubardon ✻, Capit.-Comm.
De Phillemain ✻, *idem.*
De Larouveraye ✻, Capit.-Comm.
Millot ✻, *idem.*

Brigadiers (Capitaines en 2e). Messieurs.

Hérisson ✻.
Brossard ✻.
Duranti de Lacalade ✻.
Perreault.
Vermorel ✻.
Mahusiés.
Peting ✻.
D'Imbleval ✻.
Divoley ✻.
Cabuchet ✻.
Bonnard.
Baudouin.
De Saint-Vanne.
Leblanc.
Joliclerc ✻.
Meyer ✻.
De Cormette ✻.
Mieulet de Lombrail.
Gauvignon de Bassonnière.
Vieillot.
Costrel.
Suarès d'Almeyda.
De Gallemant.
Bouvenot (J.-B.-A.-F.) ✻.

COMPAGNIE DES GARDES A PIED ORDINAIRES DU CROPS DU ROI,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 5.

État-Major.

S. S. le Duc de MORTEMART ✻ ✻ (G O ✻), *Capitaine-Colonel* (Maréchal-de-camp).

S. S. le Marquis de Rougé ✻ (O ✻, Pair de France, *Lieutenant-Colonel* (Colonel).

Le Cte de Diesbach ✻ ✻, *Lieut.-Colonel* (Colonel).

Le Cte Houdouart de Thièvres ✻ (O ✻), *Major,* (Lieut.-Col.)

Le Chev. d'Abancourt ✻ ✻, *Adjudant-Major* (Chef de bataillon).

L'Abbé Fourgon, *Aumônier.*
De Morel, *Porte-Drapeau* (Capitaine).
Hagard ✻ ✻, *Adjudant* (Capitaine).
Peney ✻ ✻, *Trésorier* (Capitaine).
Thiercelin, *Officier d'habillement* (Lieutenant).
Monnard ✻, *Chirurgien-Major.*

COMPAGNIE.

Capitaines. Messieurs,

Le Chev. de Buman ✻ (O ✻) Lieutenant-Colonel,
Le Cte de la Barthe de Thermes ✻ (C ✻), Lieut.-Col.
M. le Chev. Landry de Saint-Aubin, ✻ (O ✻), Lieut.-Col.
Le Roy de Dais (O ✻), Lieutenant-Colonel.

Lieutenans (Chefs de Bataillon). Messieurs,

Le Bon de Vincy ✻.
Le Chev. de Muralt ✻ (O ✻).
Archer ✻.
De Rouvroy ✻.

Sous-Lieutenans (Chefs de Bataillon). Messieurs,

Le Cte Morin de la Rivière.
Delorme ✻.
De Cossart d'Espiés ✻.
De Boccard.

Sergens-Majors (Capitaines). Messieurs,

De Haller.
Droz.
De Ginestet ✻.
Ver de Lagracinière ✻.

Sergens de 1re classe (Capitaines). Messieurs,

De Montessuy.
Binet ✻ (O ✻).
Bouillard.
De Houdetot.
Moret (Xavier).
Odart.
Geoffroy.
Cathelineau.

Sergens de 2e classe (Lieutenans). Messieurs,

Waysse.
Altermath.
Deplaines.
Hamel de la Berquerie.
Maingarnaud ✻.
Roi.
Grand Bellussière.
Brandenberg.

Caporaux-Fourriers. (Sous-Lieutenans). Messieurs,

Gally Passebosc ✻. Maurice. Bournot ✻. Rottier.

Caporaux en 1er (Sous-Lieutenans). Messieurs,

Lutsing ✻. Feyer. Marre ✻. Battig.
Bera. Frossard. Petau. Jacquemart.

MARÉCHAUX ET FOURRIERS-DES-LOGIS DU ROI,

Hôtel des Maréchaux et Fourriers-des-Logis du Roi,

Rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 28.

S. S. le Marquis de LA SUZE ✻ ✻ (O ✻), Lieut.-gén., *Grand-Maréchal-des-Logis*, à l'Hôtel.

Maréchaux-des-Logis. Messieurs,

Meille ✻ (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Buirette de Verrières ✻ (O ✻), *idem.*
Le Cte de Geslin (O ✻) *idem.*
Lecomte du Colombier ✻, *Chef-d'Escadron.*

Fourriers-des-Logis de 1re classe. Messieurs,

Le Cte de Calonne ✻ ✠ ✻, *Chef d'Escadron.*
Le Vte de Narp ✻, *idem.*
Du Monchau fils ✻, *Capitaine.*
Le Mis d'Argent (O ✻), *Chef-d'Escadron.*

Fourriers-des-Logis de 2e classe. Messieurs,

Blanchard ✻, *Capitaine.*
Veytard, *idem.*
Vathaire Dufort, *idem.*
Brandin Saint-Laurens, *idem.*

PRÉVÔTÉ DE L'HÔTEL DU ROI.

L'ordonnance du 27 avril 1817, qui a supprimé la Compagnie des Gardes de la Prévôté de l'Hôtel, a néanmoins maintenu dans sa charge le Lieutenant-général d'Epée.

M. le Vicomte de la Chapelle (O ✠), Lieutenant-Colonel, *Lieutenant-général d'Epée*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 119.

Officiers du Corps royal du Génie attachés à la Maison militaire du Roi. Messieurs.

Le Cte du Moncel ✠ (O ✠), *Lieut.-Colonel, dirigeant le service*, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 106.
Le Cte de Lamezan ✠ (O ✠), *Lieuten.-Colonel*, Ingénieur en chef, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 106.
De Grimouville, *Capitaine*, à Versailles.

ADMINISTRATION DE LA MAISON MILITAIRE DU ROI,

Intendance militaire, rue Chantereine, n. 31.

Intendant militaire.

M. le Bon Clarac ✠ (C ✠).

Sous-Intendans militaires. Messieurs,

Weyler de Navas ✠ (O ✠), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 110.
Feuillet ✠ ✠, Place Vendôme, n. 9.

Trésor de la Maison militaire.

M. Beuselin ✠, *Payeur*, aux Tuileries, Galerie neuve, place du Carrousel.

Hôpital de la Maison militaire. Messieurs,

Vitrac (O ✠). *Médecin en chef*, rue de Louvois, n. 10.
Duvivier (O ✠), *Chirurgien en chef*, rue Neuve Saint-Augustin, n. 39.
Thévenot de Saint-Blaise ✠ (O ✠), *Chirurgien en chef adjoint.*
L'Abbé Sabathier, *Aumônier.*

Administration du Casernement.

M. Roux, *Conservateur*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 110.

CHAPITRE II.

Maisons des Princes et Princesses de la Famille royale.

SECTION PREMIÈRE.

SERVICE DE MONSIEUR LE DAUPHIN.

Premiers Menins.

S. S. le Duc de Damas, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, *Lieutenant-général des armées de S. M., Gouverneur de la 2e division militaire*, aux Tuileries.
M. le Duc de Guiche, *Lieutenant-général*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 105.

Menins.

S. S. le Duc Descars, Pair de France, *Lieutenant-général*, rue Neuve Notre-Dame-des-Champs, n. 12.
S. S. le Bon de Damas, Pair de France, *Lieutenant-général.*
M. le Cte Melchior de Polignac, *Mar.-de-camp*, rue des Champs-Elysées, n. 4.
M. le Vte de Saint-Priest, rue de l'Université, n. 111,
S. S. le Cte de Bordessoulle, Pair de France, rue de l'Université, n. 19. } *Lieut. gén.*
M. le Cte d'Osmond, *Lieut.-Colonel*, rue Basse-du-Rempart, 8.
M. le Duc de Liancourt, *Chef de Bataillon*, rue de Varennes, n. 33.

Aides-de-Camp.

S. S. le Bon de Beurnonville, Pair de France, rue de la Ville-l'Evêque, n. 43. . . . .
M. le Cte de Laroche-Fontenilles, rue de la Ville-l'Evêque, n. 10 *bis*.
M. le Vte de Champagny, rue de l'Université, n. 16, } *Maréch. de-camp.*
M. le Cte de Montcalm, rue de Grenelle, S.-G., 88,
M. le Bon Lecouteulx de Canteleu, rue d'Anjou, St.-Honoré, n. 62,
M. le Vte de Lahitte, rue de Rivoli, n. 32. } *Colonels.*
M. le Duc de Ventadour, rue Grange-Batelière, n. 2, *Colonel.*
M. le Bon Dupau, *Lieut.-Colonel du génie.*

Secrétaire des Commandemens, honoraire.

M. le Bon de Giresse-la-Beyrie.

Secrétaire du Cabinet.

M. le Bon d'Acher-Montgascon, aux Tuileries.

Premier Valet-de-Chambre ordinaire et Trésorier.

M. Gouverna, aux Tuileries.

Valets-de-Chambre. Messieurs,

Demanet, rue d'Argenteuil, n. 7.
Gouverna jeune, rue de Verneuil, n. 23.

Huissier de la Chambre.

M. Queyriaux, rue de Valois, n. 1, près le Carrousel.

Garçons de Toilette. Messieurs,

Vallerant jeune.
Vallerant aîné.
Barrendeguy.
Lorgnet.

Porte-Arquebuse.

M. Marqüard, rue de Rivoli, n. 8.

Secrétaire du Service des Ecuries.

M. Fabre de Tapiès.

SECTION II.

MAISON DE MADAME LA DAUPHINE.

Premier Aumônier.

S. Em. Mgr. le Cardinal de la Fare, Pair de France, Ministre d'Etat, *Archevêque de Sens*, aux Tuileries.

Aumôniers par semestre.

M. l'Abbé de Bellaud, *Vicaire-général de Sens*, rue Caumartin, 26.
M. l'Abbé d'Hautpoul, rue de Bourbon, n. 50.

Chapelain ordinaire.

M. l'Abbé de Cacqueret.

Dame d'honneur.

Madame la Duchesse de Damas-Crux, aux Tuileries.

Dame d'atours.

Madame la Vicomtesse d'Agoult, aux Tuileries.

Dames pour accompagner.

Madame la Comtesse de Béarn, rue de Varennes, n. 11.
Madame la Marquise de Sainte-Maure, rue du Bac, n. 94.
Madame la Vicomtesse de Vaudreuil, rue de Varennes, n. 29.
Madame la Marquise de Rougé, rue de Varennes, n. 19.
Madame la Comtesse de Villefranche, rue de la Planche.
Madame la Comtesse de Juigné, rue de la Ville-l'Evêque, n. 3.

Chevalier d'honneur.

S. S. le Marquis de Vibraye, *Pair de France*, rue Saint-Dominique-S.-G., n. 91.

Premier Ecuyer.

N. . . . .

Ecuyers.

M. le Bon de Beaune, rue Saint-Honoré, n. 317.
M. O'Hëgerthy, rue de l'Université, n. 106.

Secrétaire des Commandemens, et Trésorier général.

M. le Bon Charlet, rue de la Chaise, n. 10.

Secrétaire de la Chambre.

M. Christophe.

Ecuyer-Porte-manteau.

M. Laulanhier.

Premières Femmes.

Madame Collignon, Madame Blanchard, } *aux Tuileries.*

Femmes ordinaires.

Madame Gonnet, Madame Gaillard, } *aux Tuileries.*
Madame la Comtesse Dudognon.
Madame Blanchard j^e, *aux Tuileries.*
Madame Beausacq, *à Saint-Cyr.*
Madame de Sainte-Preuve.

Lectrice.

Madame la Baronne Hue, *à Fontainebleau.*

Valets de Chambre ordinaires.

M. Allard. M. Chauvel.

Huissiers de la Chambre.

M. Nivet. M. Charrière.

Secrétaire des Atours.

M. Bourgoin.

Garçons de la chambre.

M. Hensen aîné. M. Hensen jeune.
M. Revenel, M. Reignier.

Feutiers.

M. Fontaine. M. Cresson.

Femme de garde-robe des Atours.

Madame Dubucquoi.

Femme de garde-robe.

Madame Hensen.

Valet de garde-robe.

M. Marconnet.

Garçon de garde-robe.

M. Failleux.

Médecin.

M. Lucas, *rue St-Honoré*, n. 346.

Oculiste.

M. Wenzel, fils.

Pharmacien.

M. Fabre, *aux Tuileries.*

Dentiste.

M. Hostein.

Notaire.

M. Moisant, *rue Jacob*, n. 16.

Commissaire-Priseur.

M. Hamot.

Architecte.

M. Villers, *rue d'Enfer*, n. 25.
Madame Clerget, *née* Melling, *Peintre paysagiste de la Chambre.*

Conservateur des tableaux.

M. Schunck.

SECTION III.

MAISON DE S. A. R. MADAME, DUCHESSE DE BERRI.

Premier Aumônier.

S. S. le Cte de Chabons, *Evêque d'Amiens*, Pair de France.

Aumôniers ordinaires. Messieurs.

L'Abbé De la Noue. | L'Abbé Danivel de Pontchevron.

Chapelains. Messieurs.

L'Abbé Quarante. L'Abbé Jolly. L'Abbé Thédenat.

Dame d'honneur. — Madame la Maréchale Duchesse de Reggio.
Dame d'atours. — Madame la Comtesse de Noailles.

Dames pour accompagner. Mesdames,

La Comtesse de Bouillé.
La Comtesse d'Hautefort.
La Marquise de Béthizy.
La Marquise de Gourgue.
La Comtesse de Meffrey.
La Vicomtesse de Castéja.
La Comtessse de Rosambo.
La Marquise de Podenas.
La Csse Charles de Gontaut, *hon.*
La Csse de la Rochejacquelein, *honoraire.*
La Marquise de Lauriston, *hon.*

Chevalier d'honneur. — *S. S.* le Duc de Levis ❋.
Chevalier d'honneur adjoint. — M. le Cte de Brissac (O ❋).
Premier Ecuyer. — *S. S.* le Cte de Mesnard ❋ (O ❋).
Ecuyer-Commandant. — M. Duchesne de Denant ❋.
Ecuyer de main. — M. le Vte d'Hanache.
Ecuyer de main honoraire. — M. le Bon de Fontanes ❋ (O ❋).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

M. le Mis de Sassenay ❋ ❋, *Secrétaire des Commandemens*, *Trésorier*, *Administrateur général des finances*, à l'Eysée.
M. Cuchetet ❋, *Commissaire de l'Administration*, à l'Elysée.

Service de la Chambre.

M. de La Ville ❋, *Secrétaire du Cabinet.*
M. Morel, *Secrétaire de la Chambre*, r. de la Chauss.-d'Antin, 11.
M. Féron, *Adjoint au Secrétaire de la Chambre.*

Services de la Bouche, Fourrière et Bougie.

M. Delille (Etienne) ❋, *Intendant*, rue de Rivoli, n. 14.
M. Nichols, *Contrôleur.*
M. Parent, *Secrétaire des Services.*
M. Galland, *Maître d'Hôtel.*
M. Leblond, *Adjoint au Maître d'hôtel.*

Premières Femmes-de-Chambre.

Madame de Wathaire.
Madame De la Flèche.

Femmes-de-Chambre ordinaires.

Madame Bois d'Offré.
Madame Bourgeois.
Madame Sonnet.
Madame Chantelot-Desforges.
Madame Hansler.
Madame Clérambault.

Ecuyer Porte-Manteau.

M. Gory fils.

Valets-de-Chambre.

M. Sotom. M. Buverrier.

Huissiers de la Chambre.

M. Vaquette. M. Lainé.

Garçons de la Chambre.

M. Dons Denis. M. Geslain.

Femmes des Atours.

Madame Sotom, 1re femme.
Mademoiselle Lefebre, 2e.
Mademoiselle Le Beschu, 3e.

Secrétaire.

M. Fessler.

Garçons des atours.

M. Lemoine. M. Remond fils.

Lingerie. Mesdames,

Cornillon, *Maîtresse lingère.*
Colin, 1re *lingère.* Royer, 3e *idem.*
Rivière, 2e *idem.* Lallier, 4e *idem.*

Bibliothécaire.

M. Osmont.

Conservateur hon. des Médailles.

M. de Collet.
M. Eugène Dubois, *Graveur en méd.*

Conservateur des Tableaux.

M. le Chev. de Laurencel.

Directeur de la Musique.

M. Paër.
M. Blangini, Adjoint.

Faculté.

M. Guerin, } *Médecins.*
M. Auvity, }

M. le Bon Dupuytren, 1er *Chirurgien.*
M. Bougon, *Chirurgien ordinaire.*
M. Faure, *Médecin oculiste.*
M. Delabarre, *Chirurgien-Dentiste.*
M. Fournier, *Chirurgien des Ecuries.*
M. Hostein, *Dentiste honoraire.*

SECTION IV.

MAISON DE S. A. R. Mgr LE DUC DE BORDEAUX.

Gouverneur.

S. S. le Bon de Damas, *Lieutenant-Général.*

Précepteur.

M. Tharin, *Evêque de Strasbourg.*

Sous-Gouverneurs.

M. le Mis de Barbançois, *Colonel.*
M. le Cte de Maupas, *Lieutenant-Colonel.*

Sous-Précepteurs.

M. l'Abbé Martin de Noirlieu.
M. de Barande.

Chapelain.

M. l'Abbé de Moligny.

Premier Ecuyer et Aide-de-camp.

M. le Prince de Léon.

Gentilshommes d'honneur et Aides-de-Camp.

M. le Prince de Baufremont, *Lieutenant-Colonel.*
M. le Cte Eugène d'Astorg, *Maréchal-de-Camp.*

Aides-de-Camp. Messieurs,

S. S. le Cte de Mensard, *Pair*, *Maréchal-de-Camp.*
Le Cte de Brissac, *Lieutenant-Colonel.*
Le Duc de Coigny, *Colonel.*
Le Cte de Mailly, *Lieutenant-Colonel.*
Le Cte de Faucigny, *Lieutenant-Colonel.*

Etat-Major général Suisse.

M. le Bon de Gady (C ✠) ✠, *Mar.-de-Camp*, }
M. le Bon Albert de Vincy ✠, *Mar.-de-Camp*, } *Aides-de-camp.*
M. le Cte de Courten ✠ (O ✠), *Mar.-de-C.* }
M. le Bon Graffenrield de Blonay ✠, *Colonel.* }
M. le Bon de Forestier ✠, *Secrétaire-général des Suisses.*

Commissaire-général.

M. le Vte de Forestier.

Officiers d'Ordonnance.

M. le Bon de Besenval, *Lieutenant-Colonel.*
M. le Chev. de Forestier.

Colonel d'Etat-Major.

M. le Bon de Fontane.

Secrétaire des Commandemens.

M. de Provenchères.
M. Collart, *Instituteur.*

Sécrétaires du Cabinet.

M. Lefebvre. M. Coutelait.

Administration et Comptabilité.

M. Drouet de Santerre, *Trésorier général.*

Provisoirement attaché, pour le service de la bouche, à Mgr. le Duc de Bordeaux et à Mademoiselle.

M. Leblond, *Maître d'hôtel.*

Conservation de la Galerie de S. A. R.

M. Martin.

Faculté.

M. Baron, *Médecin.*
M. le Bon Dupuytren, *Chirurgien.*
M. Bousquet, *Dentiste.*

Premier Valet-de-Chambre.

M. le Chev. de Lavillatte (O ✻), Chev. de Saint-Ferdinand.

Valets-de-Chambre ordinaires.

M. Auer.
M. Remy.
M. Gottofrey.

Huissiers de la Chambre.

M. Gruson. M. Girard.

Huissiers de l'Antichambre.

M. Raymond. M. Gerard.

Garçons de Toilette.

M. Croharé. M. Zègre.

SECTION V.

MAISON DE S. A. R. MADEMOISELLE.

Gouvernante.

Madame la Duchesse de Gontaut-Biron, aux Tuileries.

Sous-Gouvernantes.

Madame la Comtesse de Gain-Montaignac, aux Tuileries.
Madame la Comtesse Eugénie de Rivera, aux Tuileries.

ÉDUCATION.

Institutrices.

Mlle. Vachon. | Mlle. Dalla Torre.

Instituteur.

M. Colart.

Maîtres.

Mlle. Morel, *Maîtresse de piano.*
M. Maccarthy, *Maître d'anglais.*
M. d'Arbel, *Maître d'écriture honor.*
M. Audoyer, *Maître d'écriture.*
M. Deshayes, *Maître de danse.*
M. Prader, rue de Clichy, n. 34, *Directeur de la Musique.*

Secrétaire.

M. Lavigne-Delville, aux Tuileries.

Faculté.

M. Baron, *Médecin*, rue du Four-Saint-Germain, n. 47.
M. Bousquet, *Dentiste*, rue de Richelieu, n. 48.

Femmes-de-Chambre.

Madame Gentil, Madame Schunck, } aux Tuileries.
Madame Duparc, Mlle. L'Hermite, } aux Tuileries.

Femme des atours.

Madame Segond, aux Tuileries.

Valet-de-Chambre.

M. Abel Lemoine.

Huissiers de la Chambre.

M. Roze. | M. Chery.

Garçons d'atours.

M. Pitou. | M. Lemercier.

Feutiers.

M. Guéret. | M. Kleman.

Femmes de Garderobe.

Madame Kleman, aux Tuileries.
Madame Buisson.
Madame Guéret, aux Tuileries.
Madame Monnot.

SECTION VI.

MAISON DE S. A. R. Mgr LE DUC D'ORLÉANS.

Premier Gentilhomme de la Chambre.

M. . . . . .

Premier Ecuyer.

M. le Vte de Rohan-Chabot, au Palais-Royal.

Aides-de-Camp.

M. le Vte de Rohan-Chabot, *Maréchal-de-Camp.*
M. le Bon Atthalin, au Palais-Royal.
M. le Cte Camille de Sainte-Aldegonde.
M. le Vte de Rumigny, gal. du Palais-Royal, n. 3.
} *Colonels.*
M. le Cte France d'Houdetot, *Lieut.-Col.*, r. de Provence, 30.
M. le Bon Berthois, *Chef de bataillon*, rue du Bac, n. 34.

CONSEIL.

Chef du Conseil.

M. le Bon Henrion de Pensey, Président à la Cour de Cassation, rue de Vaugirard, n. 50.

Secrétaire des Commandemens et Directeur général des Maisons Domaines, Forêts et Finances.

M. le Chev. de Broval, au Palais-Royal.

Intendant honoraire, Garde des Archives.

M. Bichet, au Palais-Royal.

Conservateur des Forêts.

M. De Violaine, au Palais-Royal.

Conseillers.

M. Borel de Bretizel, *Conseiller à la Cour de Cassation*, rue de Seine, n. 10.
M. Amy, *Conseiller-d'Etat, Président à la Cour Royale de Paris*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 19.
M. Colin, *Avocat*, rue Coquillère, n. 42.
M. Dupin, l'aîné, *Avocat*, rue Coq-Héron, n. 5.
M. Tripier, *Avocat*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
M. Hutteau-d'Origny, *Maître des Requêtes*, rue du Bac, n. 3.

Secrétaire du Conseil.

M. Frerson, rue du Doyenné, n. 12.

A. Guyot, *Imprimeur*, rue Mignon-St.-André-des-Arcs, n. 2.

SECTION VII.

MAISON DE S. A. R. Mme LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Aumônier.

M. l'Abbé Guillon, en Sorbonne.

Dame d'honneur.

Madame la Marquise de Dolomieu, rue de Bourbon, n. 36.

Dames pour accompagner. Mesdames,

La Comtesse de Celles, rue Pigale, n. 9.
La Marquise du Roure, rue de Bourbon, n. 78.
La Marquise de Chantérac, rue de la Chaise, n. 20.

Chevalier d'honneur.

M. le Comte Anatole de Montesquiou, rue de Monsieur, n. 12.

Secrétaire du Cabinet.

M. Oudard, au Palais-Royal.

Service de Santé. Messieurs,

Marc, *Médecin ordinaire*, rue du Faub. St.-Honoré, n. 19.
Pasquier, de l'Hôtel royal des Invalides, *Chirurgien.*
Auvity (Pierre), *Médecin des Enfans de LL.AA.RR.*, rue Richepanse, 3.
Evrat, *Chirurgien-Accoucheur*, rue de Sèvres, n. 23.
Pasquier fils, *Chirurgien de la Maison*, rue de la Michodière, n. 4.
Bousquet, *Chirurgien-dentiste*, rue de Richelieu, n. 48.

SECTION VIII.

MAISON DE S. A. R. MADEMOISELLE D'ORLÉANS.

Dame d'honneur.

Madame la Comtesse de Montjoye, *au Palais-Royal.*

Dames pour accompagner.

Madame la Comtesse de la Tour du Pin (Zéphirine), *rue du faubourg Saint-Honoré*, n. 83.
Madame la Comtesse Victor de Saint-Mauris, *rue de Belle-Chasse*, n. 6.

Premier Gentilhomme.

M. le Vte Du Authier, *rue de la Chaise*, n. 20.

Secrétaire des commandemens.

M. Alexandre Pieyre, *au Palais-Royal.*

Secrétaire particulier.

M. Lamy, *au Palais-Royal.*

SECTION IX.

MAISON DE S. A. R. Mgr LE DUC DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ.

M. l'Abbé Pelier de La Croix, *Aumônier.*
S. S. le Cte de la Villegontier, Pair de France, *premier Gentilhomme de la Chambre.*
M. le Bon de Flassans, *Ecuyer, Commandant les Equipages.*
M. James Dawes, *Ecuyer ordinaire.*
M. le Cte de Choulot, *Capitaine général des Chasses.*

Gentilshommes ordinaires. Messieurs,

Le Cte de Saint-Clou, *Chef d'Escadron.*
Le Vte de Mazin.
Le Vte de Belzunce.
De Préjean.

Aides-de-Camp titulaires.

M. le Cte de Quesnay, *Maréchal-de-camp.*
M. le Bon de Lambot, *Maréchal-de-camp.*
M. le Bon de Saint-Jacques, *Colonel.*
M. le Cte de Jonville, *Colonel.*

Aides-de-camp honoraires.

M. le Mis de Roncherolles, *Lieutenant-général.*
M. le Cte de Marans, *Maréchal-de-camp.*
M. le Vte de Cheffontaine, *Maréchal-de-camp.*

Secrétaires des Commandemens.

M. le Bon de Lambot, Maréc.-de-camp, *pour la partie militaire, spécialement chargé des affaires concernant les services à l'ancienne armée de Condé.*
M. Dugied, *Chef du secrétariat militaire.*
M. Agasse, *Secrétaire des commandemens pour la Maison du Roi.*

ADMINISTRATION.

M. le Bon Antheaume de Surval, *Secrétaire des Commandemens, Directeur général des Maison, Domaines, Forêts et Finances.*
M. Parizot, *Contrôleur général des Maison, Domaines et Finances.*
M. Pourcelt de Montigny, *Trésorier.*
M. Thiébeault, *Garde des Archives.*

CONSEIL.

M. de Laporte-Lalanne, Conseiller d'Etat, *Chef.*
M. Maugis, *Conseiller à la Cour royale.*
M. Gairal, *Avocat.*
M. le Bon de Surval, *Secrétaire des Commandemens, Directeur-général.*
M. Parizot, *Contrôleur général.*
M. Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
M. Deschamps, *Avoué à la Cour R.*
M. Lefèvre, } *Avoués de 1re instance.*
M. . . . . . }

FACULTÉ

Médecins. Messieurs, Philbert. Guérin.
Chirurgiens. Messieurs, Le chev. Bonnie. Hostein, *dent.*

M. Fontaneilles, *Médecin de la Maison.*
MM. Rochard et Regnault, *Médecins consultans.*
M. Guillié, *Oculiste.*

M. Dubois aîné, *Bibliothécaire.*
M. Victor Dubois, *Architecte.*
A. Guyot, *Imprimeur*, rue Mignon, n. 2.

TROISIÈME PARTIE.

Gouvernement.

CHAPITRE PREMIER.

CHARTE CONSTITUTIONNELLE,

DONNÉE

PAR SA MAJESTÉ LOUIS XVIII EN 1814.

Droit public des Français.

ARTICLE PREMIER. Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

2. Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat.

3. Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.

4. Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit.

5. Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

6. Cependant, la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de l'Etat.

7. Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent seuls des traitemens du Trésor royal.

8. Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté.

9. Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle *nationales*, la loi ne mettant aucune différence entre elles.

10. L'Etat peut exiger le sacrifice d'une propriété, pour cause d'intérêt public légalement constaté, mais avec une indemnité préalable.

11. Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la restauration, sont interdites. Le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens.

12. La conscription est abolie. Le mode de recrutement de l'armée de terre et de mer est déterminé par une loi.

Formes du Gouvernement du Roi.

13. La personne du Roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au Roi seul appartient la puissance exécutive.

14. Le Roi est le chef suprême de l'Etat, commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les réglemens et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat.

15. La puissance législative s'exerce collectivement par le Roi, la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés des départemens.

16. Le Roi propose la loi.

17. La proposition de la loi est portée, au gré du Roi, à la Chambre des Pairs ou à celle des Députés, excepté la loi de l'impôt, qui doit être adressée d'abord à la Chambre des Députés.

18. Toute loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux Chambres.

19. Les Chambres ont la faculté de supplier le Roi de proposer une loi sur quelque objet que ce soit, et d'indiquer ce qui leur paraît convenable que la loi contienne.

20. Cette demande pourra être faite par chacune des deux Chambres, mais après avoir été discutée en comité secret: elle ne sera envoyée à l'autre Chambre, par celle qui l'aura proposée, qu'après un délai de dix jours.

21. Si la proposition est adoptée par l'autre Chambre, elle sera mise sous les yeux du Roi; si elle est rejetée, elle ne pourra être représentée dans la même session.

22. Le Roi seul sanctionne et promulgue les lois.

23 La liste civile est fixée, pour toute la durée du règne, par la première législature assemblée depuis l'avénement du Roi.

De la Chambre des Pairs.

24. La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

25. Elle est convoquée par le Roi en même temps que la Chambre des Députés des départemens. La session de l'une commence et finit en même temps que celle de l'autre.

26. Toute assemblée de la Chambre des Pairs qui serait tenue hors du temps de la session de la Chambre des Députés, ou qui ne serait pas ordonnée par le Roi, est illicite et nulle de plein droit.

27. La nomination des Pairs de France appartient au Roi: leur nombre est illimité; il peut en varier les dignités; les nommer à vie, ou les rendre héréditaires, selon sa volonté.

28. Les Pairs ont entrée dans la Chambre à vingt-cinq ans, et voie délibérative à trente ans seulement.

29 La Chambre des Pairs est présidée par le Chancelier de France, et, en son absence, par un Pair nommé par le Roi.

30. Les membres de la famille royale et les princes du sang sont Pairs par le droit de leur naissance. Ils siégent immédiatement après le président; mais ils n'ont voix délibérative qu'à vingt-cinq ans.

31. Les princes ne peuvent prendre séance à la Chambre que de l'ordre du Roi, exprimé, pour chaque session, par un message, à peine de nullité de tout ce qui aurait été fait en leur présence.

32. Toutes les délibérations de la Chambre des Pairs sont secrètes.

33. La Chambre des Pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'Etat, qui seront définis par la loi.

34. Aucun Pair ne peut être arrêté que de l'autorité de la Chambre, et jugé par elle en matière criminelle.

De la Chambre des Députés des Départemens.

35. La Chambre des Députés sera composée des députés élus par les colléges électoraux, dont l'organisation sera déterminée par des lois.

36. Chaque département aura le même nombre de députés qu'il a eu jusqu'à présent.

37. Les députés seront élus pour cinq ans, et de manière que la Chambre soit renouvelée chaque année, par cinquième.

38. Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de quarante ans, et s'il ne paie une contribution directe de 1.000 fr.

39. Si néanmoins il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins 1,000 fr. de contributions directes, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de 1,000 fr., et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

40. Les Electeurs qui concourent à la nomination des Députés ne peuvent avoir droit de suffrage s'ils ne paient une contribution directe de 300 fr, et s'ils ont moins de trente ans

41. Les présidens des colléges électoraux seront nommés par le Roi, et, de droit, membres du collége.

42. La moitié au moins des députés sera choisie parmi des éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

43. Le président de la Chambre des Députés est nommé par le Roi, sur une liste de cinq membres présentés par la Chambre.

44. Les séances de la Chambre sont publiques; mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

45. La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

46. Aucun amendement ne peut être fait à une loi, s'il n'a été proposé ou consenti par le Roi, et s'il n'a été renvoyé et discuté dans les bureaux.

47. La Chambre des Députés reçoit toutes les propositions d'impôts; ce n'est qu'après que ces propositions ont été admises qu'elles peuvent être portées à la Chambre des Pairs.

48. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu, s'il n'a été consenti par les deux Chambres et sanctionné par le Roi.

49. L'impôt foncier n'est consenti que pour un an. Les impositions indirectes peuvent l'être pour plusieurs années.

50. Le Roi convoque, chaque année, les deux Chambres: il les proroge, et peut dissoudre celle des Députés des départemens; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

51. Aucune contrainte par corps ne peut être exercée contre un membre de la Chambre, durant la session, et dans les six semaines qui l'auront précédée ou suivie.

52. Aucun membre de la Chambre ne peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ni arrêté en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, qu'après que la Chambre a permis sa poursuite.

53. Toute pétition à l'une ou à l'autre des Chambres ne peut être faite et présentée que par écrit. La Loi interdit d'en apporter en personne et à la barre.

Des Ministres.

54. Les ministres peuvent être membres de la Chambre des Pairs ou de la Chambre des Députés. Ils ont en outre leur entrée dans l'une et l'autre Chambres, et doivent être entendus quand ils le demandent.

55. La Chambre des Députés a le droit d'accuser les ministres, et de les traduire devant la Chambre des Pairs, qui, seule, a celui de les juger.

56. Ils ne peuvent être accusés que pour fait de trahison ou de concussion. Des lois particulières spécifieront cette nature de délit, et en détermineront la poursuite.

De l'ordre judiciaire.

57. Toute justice émane du Roi; elle s'administre en son nom par des juges qu'il nomme et qu'il institue.

58. Les juges nommés par le Roi sont inamovibles.

59. Les cours et tribunaux ordinaires actuellement existans sont maintenus. Il n'y sera rien changé qu'en vertu d'une loi.

60. L'institution actuelle des juges de commerce est conservée.

61. La justice de paix est également conservée. Les juges-de-paix, quoique nommés par le Roi, ne sont point inamovibles.

62. Nul ne pourra être distrait de ses juges naturels.

63. Il ne pourra en conséquence être créé de commissions et tribunaux extraordinaires. Ne sont pas comprises sous cette dénomination les juridictions prévôtales, si leur rétablissement est jugé nécessaire.

64. Les débats seront publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs; et, dans ce cas, le tribunal le déclare par un jugement.

65. L'institution des jurés est conservée. Les changemens qu'une plus longue expérience ferait juger nécessaire ne peuvent être effectués que par une loi.

66. La peine de la confiscation des biens est abolie, et ne pourra être rétablie.

67. Le Roi a le droit de faire grâce, et celui de commuer les peines.

68. Le Code civil et les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé.

Droits particuliers garantis par l'État.

69. Les militaires en activité de service, les officiers et soldats en retraite, les veuves, les officiers et soldats pensionnés, conserveront leurs grades, honneurs et pensions.

70. La dette publique est garantie. Toute espèce d'engagement pris par l'Etat avec ses créanciers est inviolable.

71. La noblesse ancienne reprend ses titres; la nouvelle conserve les siens. Le Roi fait des nobles à volonté; mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société.

72. La Légion-d'Honneur est maintenue. Le Roi déterminera les réglemens intérieurs et la décoration.

73. Les Colonies seront régies par des lois et des réglemens particuliers.

74. Le Roi et ses successeurs jureront, dans la solennité de leur sacre, d'observer fidèlement la présente Charte constitutionnelle.

CHAPITRE II.

CONSEILS DU ROI.

CONSEIL DES MINISTRES.

Ce Conseil se compose des Ministres Secrétaires d'Etat qui se rassemblent, ou devant le Roi, ou sous la présidence d'un Ministre Secrétaire d'Etat nommé à cet effet.

Il délibère sur les matières de haute administration, sur la législation administrative, sur tout ce qui tient à la police générale, à la sûreté du trône et du royaume, et au maintien de l'autorité royale.

Ministres Secrétaires d'Etat ayant département.

Leurs Excellences,

Le Cte PORTALIS (G O ✠). Pair, Garde-des-Sceaux, *la Justice.*
Le Cte DE LA FERRONNAYS ✠ (C ✠) (G O ✠), Pair, *les Affaires étrangères.*
Le Vte DE CAUX (C ✠) (C ✠), *la Guerre.*
Le Bon HYDE DE NEUVILLE ✠ (G ✠), *la Marine.*
Mgr. FEUTRIER ✠, Evêque de Beauvais, *les Affaires ecclésiastiques.*
Le Vte de MARTIGNAC (G O ✠), *l'Intérieur.*
Le Cte ROY (C ✠), Pair, *les Finances.*
Le Cte DE SAINT-CRICQ (G O ✠), *le Commerce et les Manufactures.*
M. DE VATIMESNIL (O ✠), *l'Instruction publique.*

CONSEIL PRIVÉ.

Le nombre des Membres de ce Conseil n'est pas fixé.

Il ne s'assemble que sur convocation spéciale et faite, d'après les ordres du Roi, par le Président du Conseil des Ministres.

Il ne discute que les affaires qui lui sont spécialement soumises.

SONT MEMBRES DE CE CONSEIL:

Les PRINCES DE LA FAMILLE ROYALE, et les PRINCES DU SANG que le Roi juge à-propos d'y appeler;
Les MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT ayant Département.

Les Ministres d'Etat dont les noms suivent :

S. G. le Cte DAMBRAY (G O ✠) ✠, *Chanc. de France,* } *Pairs.*
S. S. le Duc DE DALBERG ✠ (G ✠),
S. E. le Mal Duc de CONÉGLIANO ✠ ✠ (G ✠),
S. E. le Mal Duc DE REGGIO ✠ (G ✠) (G ✠) } *Pairs.*
S. S. le Mis DESSOLE ✠ (C ✠) (G ✠),
S. S. le Cte DUPONT (G ✠) (G ✠),
S. S. l'abbé Duc DE MONTESQUIOU ✠,

M. le Cte Beugnot (G ✱).
M. le Baron de Vitrolles ✱ ✠.
S. S. le Mis Barthélemy (G ✱),
S. E. le Mal Macdonald, Duc de Tarente ✱ (G ✱) (G ✱),
S. S. le Duc de Lévis ✱ ✱,
S. S. le Mis de Marbois (G ✱),
S. S. le Mis de Lally-Tollendal (G O ✱),
} *Pairs.*
M. de Bourienne (O ✱).
M. le Cte Alexis de Noailles ✱ (C ✱).
S. S. le Prince de Talleyrand ✱ (G ✱), Grand-Chambellan,
S. E. le Mal Mis de Gouvion-St.-Cyr (G ✱) (G ✱),
S. S. le Mis de Jaucourt (G ✱),
S. S. le Bon Pasquier ✱ (G ✱),
} *Pairs.*
M. le Cte de Vaublanc ✱ (G O ✱).
S. E. le Mal Duc de Raguse ✱ (G ✱) (G ✱),
S. S. le Cte Lainé ✱ (C ✱),
S. S. le Cte Molé (O ✱),
S. S. le Duc de Cazes ✱ (O ✱),
} *Pairs.*
M. le Cte de Pradel (O ✱).
S. S. le Vte de Chateaubriant ✱ (O ✱).
S. S. le Mis de Latour-Maubourg ✱ (G ✱) (G ✱),
S. S. le Cte Siméon (G ✱),
S. S. le Bon Portal (G O ✱),
S. S. le Duc de Laval-Montmorency ✱ (C ✱),
S. S. le Duc de Narbonne-Pelet ✱ ✱,
S. S. le Vte de Bonald ✱ ✱,
} *Pairs.*
S. E. le Mal Duc de Bellune ✱ (G ✱) (G ✱),
S. E. le Mal Mis de Lauriston ✱ (G ✱) (G ✱),
S. Em. le Cal Duc de la Fare ✱,
S. S. le Cte de Seze (G O ✱) (C ✱),
S. S. le Mis de Talaru ✱,
S. S. le Cte de Laforest (G ✱),
} *Pairs.*
S. Em. le Cal Duc de Clermont-Tonnerre ✱,
S. Em. le Cal Duc de Latil ✱,
S. S. le Duc de Brissac ✱,
S. S. le Mis de Pastoret ✱ (G ✱),
S. S. le Duc de Doudeauville ✱ ✱ (O ✱),
S. S. le Cte de Villèle ✱ ✱ (O ✱),
S. S. le Cte Corbière (G O ✱),
S. S. le Cte de Peyronnet (G O ✱),
} *Pairs.*
M. Benoist (C ✱).
S. S. le Cte Chabrol de Crouzol (G O ✱).
S. S. le Cte de Frayssinous ✱, Évêque d'Hermopolis.



CONSEILS DE CABINET.

Par ordonnance royale du 19 avril 1817, il a été créé des Conseils particuliers, dits *Conseils de Cabinet.*

Ces Conseils sont appelés à discuter sur toutes les questions de gouvernement, les matières de haute administration ou de législation qui leur sont envoyées par le Roi. Ils sont présidés par le Roi ou par le Président du Conseil des Ministres. Ils sont composés de tous les Ministres Secrétaires d'Etat, de quatre Ministres d'Etat au plus, et de deux Conseillers d'Etat désignés par le Roi pour chaque Conseil.

CONSEIL-D'ÉTAT.

Composition du Conseil-d'Etat.

Le Conseil-d'Etat se compose des Princes de la famille Royale, lorsque le Roi juge à propos de le présider, et qu'il les y a appelés; des Ministres Secrétaires d'Etat; des ministres d'Etat, lorsque le Roi les y a appelés; de Conseillers d'Etat; de Maîtres des requêtes; d'Auditeurs.

Le service du Conseil-d'Etat se divise en service ordinaire et extraordinaire. Il y a, en outre, des Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes honoraires.

Le service ordinaire est celui des Conseillers d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs, employés aux travaux intérieurs et habituels du Conseil.

Le service extraordinaire est celui des Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes qui exercent, hors du Conseil, des fonctions publiques.

Les Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes honoraires sont ceux à qui il a plu au Roi de conférer ce titre.

Les Conseillers d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs, ne peuvent être révoqués qu'en vertu d'une ordonnance individuelle et spéciale, rendue par le Roi, sur la proposition du Garde-des-sceaux.

Conseillers d'Etat en service ordinaire.

Les Conseillers d'Etat en service ordinaire sont au nombre de trente.

Nul n'est nommé Conseiller d'Etat, s'il n'est âgé de trente ans accomplis, s'il n'est ou n'a été revêtu de l'un des titres suivans: Pair de France, Membre de la Chambre des Députés. Ambassadeur ou Ministre plénipotentiaire près des cours étrangères, Grand-maître de l'Université royale. Archevêque ou Evêque, Membre de la Cour de Cassation, Premier Président, Président ou Procureur-général de la Cour des Comptes, Premier Président ou Procureur-général de l'une des cours royales, Officier-général ou Intendant des armées de terre ou de mer, Directeur-général, Maître des requêtes, Préfet.

Maîtres des requêtes en service ordinaire.

Les Maîtres des requêtes en service ordinaire sont au nombre de quarante.

Nul n'est nommé Maître des requêtes, s'il n'est âgé de vingt-sept ans accomplis, et s'il n'a exercé les fonctions ci-dessus énoncées, ou s'il n'a été, pendant cinq ans au moins, Président, Conseiller ou Avocat-général près l'une des cours royales, Conseiller au Conseil royal de l'Instruction publique, Secrétaire-général de l'un des ministères, Président ou Procureur du Roi de l'un des tribunaux civils composés de trois chambres, Colonel de toutes armes ou Sous-Intendant militaire de première classe, Capitaine de vaisseau ou Commissaire-général de la marine; Administrateur de l'une des régies financières, Inspecteur-général des ponts-et-chaussées et des mines, Inspecteur-général des finances, Consul-général, Premier secrétaire d'Ambassade, Maire de l'une des bonnes villes, Auditeur au Conseil-d'Etat. Nul Auditeur n'est nommé Maître des requêtes, si, indépendamment des cinq années d'exercice exigées, il n'est, au moment de sa nomination, Auditeur de première classe. Les Maîtres des requêtes prennent séance après les Conseillers d'Etat.

Auditeurs au Conseil-d'Etat.

Les Auditeurs au Conseil-d'Etat sont au nombre de trente, divisés en deux classes, douze de première, et dix-huit de seconde. Nul n'est nommé Auditeur, s'il n'est licencié en droit, et s'il ne justifie d'un revenu net de six mille francs ; les Auditeurs de deuxième classe doivent être âgés de vingt-un ans accomplis ; ils n'assistent qu'aux séances des comités auxquels ils sont attachés ; les Auditeurs de première classe doivent être âgés de vingt-quatre ans, et avoir été Auditeurs de seconde classe pendant deux ans au moins : ils assistent aux séances des comités auxquels ils sont attachés, et peuvent être admis aux séances du Conseil-d'Etat, lorsqu'il délibère sur les affaires du petit ordre ; les Auditeurs au Conseil-d'Etat ne reçoivent pas de traitement : le temps pendant lequel ils sont attachés au Conseil-d'Etat, est un temps d'épreuve et de stage. Ce stage ne peut, dans aucun cas, se prolonger au-delà de six années.

Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes en service extraordinaire.

Le service extraordinaire du Conseil-d'Etat se divise en deux classes.

La première, de ceux des Conseillers-d'Etat et Maîtres des requêtes en service ordinaire à qui il plaît au Roi de conférer, hors du Conseil, des fonctions publiques ; la deuxième, de ceux exerçant les fonctions publiques énoncées ci-dessus, auxquels, en récompense de leurs bons services, il plaît au Roi d'accorder le titre de Conseiller d'Etat ou de Maître des requêtes. Peuvent assister et concourir aux délibérations du Conseil, ceux des Conseillers d'Etat en service extraordinaire qui exerceraient des fonctions publiques dans la capitale du royaume, et auxquels il aura plu au Roi d'accorder ce droit. Les Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes en service extaordinaire n'ont droit de porter ce titre, que pendant la durée de leur service public.

Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes honoraires.

Les Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes en service ordinaire qui se retirent pour cause d'infirmité, ou qui ont exercé leurs fonctions à la satisfaction du Roi, les premiers pendant dix et les seconds pendant quinze années, peuvent obtenir le titre de Conseiller d'Etat et de Maître des requêtes honoraire.

Ceux des Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes en service extraordinaire qui cessent leurs fonctions publiques, peuvent également obtenir le titre de Conseiller d'Etat et de Maître des requêtes honoraire, s'ils ont siégé au Conseil pendant le nombre d'années ci-dessus fixé, ou s'ils ont exercé pendant le même intervalle de temps l'une des fonctions énoncées ci-dessus.

Répartition des Conseillers d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans les divers Comités du Conseil.

Les Conseillers d'Etat et Maître des requêtes en service ordinaire sont distribués, ainsi que les Auditeurs, en cinq comités : savoir : Le comité du contentieux, de la Guerre, de la Marine, de l'Intérieur, des Finances. Le comité du contentieux, divisé en deux sections, est composé de douze Conseillers d'Etat, dix-huit Maîtres des requêtes, cinq Auditeurs de première classe, et sept de seconde classe; celui de la Guerre, de quatre Conseillers d'Etat, quatre Maîtres des requêtes, un Auditeur de première classe et deux de seconde classe ; celui de la Marine, de quatre Conseillers d'Etat, quatre Maîtres des requêtes, un Auditeur de première classe et deux de seconde classe ; celui de l'Intérieur, de six Conseillers d'Etat, huit Maîtres des requêtes, quatre Auditeurs de première classe et cinq de seconde classe ; celui des Finances, de quatre Conseillers d'Etat, six Maîtres des requêtes, un Auditeur de première classe et deux de seconde classe. Le Garde-des-sceaux arrête la répartition des Conseillers d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans chaque comité, selon le besoin du service et d'après les proportions établies ci-dessus.

Forme des délibérations du Conseil-d'Etat et de ses Comités.

Le Conseil-d'Etat ne délibère qu'autant que les deux tiers de ses membres ayant voix délibérative, sont présens à la séance. Les Ministres Secrétaires d'Etat président les comités du Conseil attachés à leur ministère. Un Conseiller d'Etat, vice-président, est chargé, sous les ordres de chaque ministre, de diriger en son absence les délibérations du comité, d'en convoquer les membres, et de distribuer le travail ; lorsque deux ou plusieurs comités sont réunis, la présidence, en l'absence des ministres, appartient au président du comité qui a la préséance selon l'ordre établi ci-dessus.

Costume des membres du Conseil-d'Etat.

Les Conseillers d'Etat. Maîtres des requêtes et Auditeurs portent, dans les cérémonies publiques, l'habit de velours noir, brodé en soie noire de deux branches de lis entrelacées ; les Conseillers d'Etat portent la broderie sur le collet, le devant de l'habit, les paremens, les poches et la taille ; les Maîtres des requêtes portent la broderie au collet, aux paremens et entre les poches ; les Auditeurs portent la broderie au collet seulement. Dans leurs fonctions ordinaires, les membres du Conseil-d'Etat portent le même habit en drap noir ; les Conseillers d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs, portent l'épée et le chapeau avec plumet noir.

CONSEILLERS D'ÉTAT EN SERVICE ORDINAIRE.

Messieurs,

Chev. DELAMALLE (C ❋), rue Ne-des-Petits-Champs, n. 101.
Bon de BALLAINVILLIERS ❋ ✠ (O ❋), rue du Regard, n. 15.
Chev. FAURE (O ❋), rue Condé, n. 26.
Cte BÉRENGER (C ❋), rue Taitbout, n. 20.
Bon CUVIER (G O ❋), au Jardin du Roi.
Bon de GÉRANDO (C ❋), impasse Férou, n. 7.
DE BLAIRE (O ❋), rue de Bourbon, faub. St.-Germain, n. 51.
Le Chev. ALLENT ❋ (C ❋), rue Castiglione, n. 8.
Bon DUDON (O ❋), rue du Helder, n. 19.
Bon FAVARD DE L'ANGLADE (C ❋), rue des Petits-Augustins, 5.
Vte JURIEN ❋ (C ❋), rue Royale Saint-Honoré, n. 9.
S. S. le Cte RUTY (C ❋) (G ❋), *Pair de France*, à l'Arsenal.
JACQUINOT-PAMPELUNE (C ❋), rue de la Madeleine, 14.
Cte DU HAMEL ✠ (O ❋), rue des Saints-Pères, n. 46.
S. S. le Cte DE KERGARIOU (O ❋), *Pair de France*, rue du Petit-Vaugirard, n. 5.
Chev. DE BREVANNES ❋ (O ❋), r. du Faub. Montmartre, n. 67.
S. S. le Mis DE FORBIN DES ISSARTS (O ❋), *Pair de France*, rue de la Ville-l'Évêque, n. 28.
S. S le Cte DE TOURNON ❋ (C ❋), *Pair de France*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 58.
DELAVAU (O ❋), rue du Bac, n. 118.
FRANCHET-DESPEREY (C ❋). rue de Fleurus, n. 17.
AMY (C ❋), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 19.
S. S. DE FRENILLY ❋, *Pair de France*, rue du Marché-d'Aguesseau, n. 1.
Mis DE SAINT-GERY ❋, rue Caumartin, n. 11.
Bon DE FRÉVILLE (C ❋), rue de Provence, n. 56.

Bon Héron de Villefosse ✠ (O ✱), r. de la Ch.-d'Antin, 45.
Maillard ✱, rue Notre-Dame des Victoires, n. 14.
Le Vte de Saint-Chamans (O ✱). rue Caumartin. n. 4.
Cte du Coëtlosquet (C ✠) (G O ✱), r. St.-Dominique-S.-G., n. 62.

Conseillers-d'État en service extraordinaire, autorisés à participer aux délibérations du Conseil. Messieurs,

S. S. le Cte de Vichy, Evêque d'Autun, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 16.
Becquey (C ✱), *Directeur général de l'Administration des Ponts-et-Chaussées et des Mines*, rue de Varennes, n. 26.
Mis de Bouthillier (C ✱), *Directeur-général de l'Administration des Forêts*, rue Basse-du-Rempart, n. 30.
Le Mis de Vaulchier (C ✱), *Directeur-général de l'Administration des Postes*, rue Coq-Héron, n. 18.
Sirieys de Mayrinhac (O ✱), *Direct. de l'admin. gén. de l'agricul., des haras, des Arts et Manuf.*, r. de Bourbon, n. 45 *bis*.
Bon de Crouseilhes (O ✱), *Secrétaire gén. du Min. de la just.*, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 24.
Pasquier (Jules) (O ✱). *Directeur-général de la Caisse d'amortissement*, rue de l'Oratoire.
De Boisbertrand (O ✱), *Directeur des Etablissemens d'utilité publique et des Secours généraux*, rue de Sèvres, n. 17.
Cte de Pastoret (C ✱), *Commissaire du Roi près la Commission du Sceau*, place Louis XV, n. 6.
L'Abbé de Lachapelle ✱, *Aumônier du Roi*, *Directeur des Affaires ecclésiastiques*, rue Saint-Guillaume, n. 36.
De Rainneville ✱, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 7.

Maîtres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

Bon Dunoyer (O ✱), rue Beautreillis, n. 14.
Sallier ✱, rue du Grand-Chantier, n. 6.
Jauffret, ✱, rue St.-Anastase, n. 11.
Taboureau (O ✱). quai Voltaire, n. 11.
De Janzé ✱, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 20.
De Malartic (Alphonse) (O ✱), rue Basse-du-Rempart, n. 24.
Bon Prévost (O ✱). rue de Beaune, n. 2.
Fumeron d'Ardeuil ✱, rue Saint-Honoré. n. 364.
Vte de Cormenin (O ✱), rue Saint-Honoré, n. 348.
Bon de la Bonnardière ✠ (O ✱). rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Bon Feutrier ✱, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 25.
Leriche de Cheveigné ✱, rue d'Enfer, n. 44.
Chev. Tarbé de Vaux-Clairs ✠ (O ✱). rue du Grand-Chantier, n. 4.
Mazoïer ✠ (O ✱), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 58.
Patry (O ✱), rue Neuve-des-Mathurins, n. 40.
Formon, rue Duphot, n. 16.
Mis Amelot du Guépéan ✱, rue du Cherche-Midi, n. 25.
Brière ✱, rue de Bondi, n. 44.
Vte Abrial ✱, rue Plumet, n. 18.
Bon Thirat de Saint-Agnan ✱, rue Jacob, n. 11.
Masson ✱, rue Mont-Thabor, n. 19.

De Moydier ✠ (C ✻), rue Neuve-des-Mathurins, n. 20 *bis*.
Bon Deseze ✻, rue des Quatre-Fils, n. 20.
De la Bouillerie (Alphonse) ✻, place du Carrousel, Galerie-Neuve.
Le Beau (O ✻), rue du Cherche-Midi, n. 19.
Bon Poyferré de Cère (O ✻), rue Royale-St.-Honoré, n. 8.
Agier ✻, quai Voltaire, n. 21.
Vte de Senonnes ✠ (C ✻), rue d'Hanôvre, n. 5.
De Rozière ✻, à l'Ecole de Droit.
Hutteau-d'Origny ✠ ✻, rue du Bac, n. 3.
Bon de Villebois (O ✻), à l'Imprimerie royale.
Vte De Conny ✻, rue de la Madeleine, n. 22.
De Broé ✻, rue Neuve-des-Mathurins, n. 12.
Vte de Rességuier ✠ ✻, rue du Helder, n. 20.
Vte de Kersaint ✻, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 73.
Vte de Richemont Desbassayns ✠, rue Pigale, n. 10.

Maître des Requêtes, Secrétaire général du Conseil d'Etat.

M. Hochet ✻, rue de l'Oratoire, hôtel de la Caisse d'Amortissement.

Auditeurs de première classe. Messieurs,

Sauvaire-Barthélemy, *rue de la Chaussée d'Antin*, n. 31.
De Salaberry, *rue du Bac*, n. 86.
De Louvigny, *r. de la Madelaine*, n. 14.
De Vaublanc, *rue du Bac*, n. 95.
De Baulny, *place Vendôme*, n. 19.
De Gourgues (Alexis), *r. de Sèvres*, 83.
De Chabrol Tournoëlle, *rue de Bourgogne*, n. 7.
Bignon, *quai et place Conti*, n. 15.
D'Haubersart, *r. St.-Lazare*, 37.
De Gourjault, *rue de Hanôvre*, n. 7.

Auditeurs de seconde classe. Messieurs.

Loysson de Guinaumont, *r. du Bac*, 89.
De Torcy, *rue Tronchet*, n. 2.
Pérignon, *rue Caumartin*, n. 24.
Siméon, *rue de Provence*, n. 54.
Lemercier, *place Vendôme*, n. 18.
Laporte-Lalanne, *place du Carrousel*, *Galerie-Neuve*.
Lucas, *r. Neuve-de-la-Madelaine*, 2.
De Robert-St.-Vincent, *r. Taranne*, 27.
De Vezet, *r. St.-Guillaume-St.-G.*, 26.
D'Albon, *r. de Seine-St.-G.*, *n.* 11.
De Nugent, *r. Cassette*, n. 24.
Du Pille, *r. Croix-des-P.-Champs*, 31.
De Bouthillier, *rue Basse-du-Rempart*, n. 30.

COMITÉS.

Répartition de Messieurs les Conseillers d'État, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans les cinq Comités.

Nota. Voir les demeures des Membres des Comités, pages 88, 89 et 90.

Comité du Contentieux, divisé en deux sections (1).

Ce comité connaît de tout le contentieux de l'administration de tous les départemens, des mises en jugement des administrateurs et préposés, des conflits de juridiction entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative. Il exerce en outre les attributions précédemment assignées au Conseil des Prises. Il est présidé par S. G. le Garde-des-Sceaux, ou, en son absence, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet. Le Secrétaire général du Conseil d'Etat tient la plume au Comité du Contentieux (1re section).

---

(1) Ce comité s'assemble au palais du Louvre. Ses avis, rédigés en forme d'ordonnances, délibérés et arrêtés en Conseil-d'Etat, sont présentés à la signature du Roi par S. G. le Garde-des-Sceaux.

PREMIÈRE SECTION.

Conseillers d'État. Messieurs,

ALLENT, *Vice-Président.*
Le Bon DE GÉRANDO.
Le Bon FAVARD DE L'ANGLADE.
JACQUINOT-PAMPELUNE.
AMY.
Le Bon HÉRON DE VILLEFOSSE.
MAILLARD.

Conseillers d'Etat en service extraordinaire, attachés au Comité.

M. le Bon DE CROUSEILHES.
M. l'Abbé DE LACHAPELLE.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Le Bon Dunoyer.
Jauffret.
Le Vte de Cormenin.
Le Bon Feutrier.
Le Ch. Tarbé de Vaux-Clairs.
Le Beau.
De Rozière.
Hutteau d'Origny.
Le Bon de Villebois.
De Broé.
Cte De Rességuier.

Secrétaire.

M. Hochet, Maître des Requêtes, *Secrétaire-général du Conseil.*

Auditeurs. Messieurs.

Sauvaire-Barthélemy.
De Gourgues (Alexis).
Loysson de Guinaumont.
De Nugent.

Commis-Greffier.

M. Girardin, *impasse Saint-Dominique d'Enfer*, n. 2.

DEUXIÈME SECTION.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

Le Bon DE BALLAINVILLIERS, *Vice-Président.*
Le Chev. FAURE.
DE BLAIRE.
Le Vte DE ST.-CHAMANS.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Sallier.
De Malartic.
Le Mis Amelot du Guépean.
Brière.
Le Bon Desèze.
Agier.

Auditeurs. Messieurs.

Bignon.
Laporte-Lalanne.
D'Albon.

Secrétaire.

M. Planard ✻, *rue de Louvois*, 10.

Comité de la Guerre (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat ayant le département de la Guerre, ou, en son absence, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet. Il connaît de toutes les affaires que le Ministre, dont il dépend, juge à-propos de lui confier.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

S. S. le Cte RUTY, *Vice-Président.*
Le Chev. De BREVANNES.
S. S. le Mis DE FORBIN DES ISSARTS.
Le Cte DU COËTLOSQUET.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Tabourcau.
Mazoïer.
Le Bon Thirat de Saint-Agnan.
De Moydier.

(1) Ce Comité s'assemble rue de l'Université, n. 61.

Auditeurs. Messieurs.

De Gourjault. | Pérignon. | Du Pille.

Secrétaires.

M. Parmentier, *Secrétaire*, *rue du Mail*, n. 16.
M. Rousseau, *Secrétaire Adjoint*, *rue de Bourbon*, n. 6.

Comité de la Marine et des Colonies (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine, ou, en son absence, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné a cet effet.

Il connaît de toutes les affaires que le Ministre dont il dépend juge à-propos de lui confier.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

Le Ch. Delamalle, *Vice-Président.*
Le Vte Jurien.
Le Cte du Hamel.
Le Mis de Saint-Gery.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Le Bon Prévost. | Formon. | Le Vte Abrial. | Le Vte De Conny.

Auditeurs. Messieurs.

De Vaublanc. | De Chabrol Tournoëlle | De Torcy. | De Vezet.

Secrétaire.

M. Boullay, *rue des Moineaux*, n. 17.

Comité de l'Intérieur et du Commerce (2).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, ou, en son absence, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet. Il prépare les projets de lois et de réglemens qui lui sont renvoyés par le Ministre, et connaît des affaires administratives que le Ministre, dont il dépend, juge à-propos de lui confier.

Conseillers d'Etat. Messieurs.

Le Bon Cuvier, *Vice-Président.*
S. S. le Cte de Kergariou.
S. S. le Cte de Tournon.
M. Delavau.
Franchet Desperey.

Conseillers d'Etat en service extraordinaire, attachés au Comité.

M. Becquey,
M. Sirieys de Mayrinhac.
M. de Boisbertrand.
M. le Cte de Pastoret.
M. de Rainneville.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

De Janzé.
Le Bon de la Bonnardière.
Patry.
Le Bon Poyferré de Cère.
Le Vte De Senonnes.
Le Cte de Kersaint.

Auditeurs. Messieurs.

De Salaberry. | De Baulny. | Siméon. | De Bouthillier.

Secrétaire.

M. Boullée, *rue Gaillon*, n. 17.

---

(1) Ce Comité s'assemble au Ministère de la Marine.
(2) Ce Comité s'assemble rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n. 103.

Comité des Finances (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat des Finances, ou, en son absence, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet. Il prépare les projets de lois et de réglemens, qui lui sont renvoyés par le Ministre ; et connaît des affaires administratives que le Ministre, dont il dépend, juge à-propos de lui confier.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

Le Bon Dudon, *Vice-Président.*
Le Cte Bérenger.
S. S. de Frenilly.
Le Bon De Fréville.

Conseillers d'Etat en service extraord., attachés au Comité. Messieurs,

Le Mis de Bouthillier.
Le Mis De Vaulchier.
Pasquier (Jules).

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Fumeron d'Ardeuil.
Leriche De Cheveigné.
Masson.
De la Bouillerie.
Vte de Richemont Desbassayns.

Auditeurs. Messieurs.

De Louvigny.
D'Haubersart.
Lemercier.
Lucas.
De Robert Saint-Vincent.

Secrétaire.

M. Quenault, *rue Christine*, n. 2.

CONSEILLERS D'ÉTAT EN SERVICE EXTRAORDINAIRE (2).

Messieurs,

Bon Henrion de Pensey ✠ (C ✠), *Président de chambre en la Cour de Cassation*, rue de Vaugirard, n. 50.
De Laporte-Lalanne ✠, *Membre de la Commission de liquidation des Emigrés*, place du Carrousel, galerie neuve.
S. S. le Cte de la Bourdonnaye de Blossac ✠, *Pair de France*, rue de la Planche, n. 21.
Cte d'Hauterive (C ✠), *Garde des Archives du ministère des Affaires étrangères*, rue Neuve-des-Capucines, n. 10.
Cte Reinhard (G O ✠), *Ministre plénipotentiaire, à Francfort.*
Bon Durant de Mareuil (C ✠), *Ministre plénipotentiaire près les Etats-Unis.*
Cte de Chabrol-Volvic (G O ✠), *Préfet du départ. de la Seine.*
S. S. le Bon Séguier (G O ✠), *Pair de France*, 1er *Président de la Cour royale de Paris*, r. Pavée-St.-André-des-Arcs, 16.
S. S. De Grosbois ✠, *Pair de France*, rue du Bac, n. 105.
S. S. le Mis d'Orvilliers ✠ (O ✠), *Pair de France*, rue Basse-du-Rempart, n. 12.
S. S. le Bon Mounier (G O ✠), *Pair de France*, *Intendant des bâtimens de la Couronne*, rue Saint-Dominique-St.-G., n. 58.

---

(1) Ce Comité s'assemble à l'hôtel du Ministère des Finances.
(2) *Voyez* page 89. MM. les Conseillers d'Etat en service extraordinaire, autorisés à concourir aux délibérations du Conseil-d'Etat.

FLURY ❋, *Chef au ministère des Affaires étrangères*, rue Royale St. Honoré, n. 8.

Bon CAPELLE (C ❋), *Préfet du département de Seine-et-Oise.*

Bon de GUILHERMY ✠ (C ❋), *Président en la Cour des Comptes*, rue S.-Dominique, n. 28.

De TRINQUELAGUE (O❋), 1er *Président de la Cour royale de Montpellier.*

Cte de MONTLIVAULT ❋ ✠ (O ❋), *Préfet du Département du Calvados.*

DE RAYNEVAL (G O ❋), *Ministre près la Confédération helvétique.*

Cte d'ALLONVILLE ❋ (O ❋), *Préfet du département de la Meurthe.*

RAVEZ ❋ (G O ❋), *premier Président de la Cour royale de Bordeaux.*

ESMANGART (C ❋), *Préfet du département du Bas-Rhin.*

S. S. le Cte RICARD ❋ (G ❋), *Pair de France*, rue Villedot, 5.

DUPLEIX DE MÉZY (C ❋), *Membre de la commission de liquidation des émigrés*, Faubourg Saint-Honoré, n. 25.

S S. le Cte D'ARGOUT ❋ (O ❋), *Pair de France. Membre de la Commission de liquidation de l'indemnité attribuée aux anciens colons de Saint-Domingue*, rue de la Chaussée-d'Antin, 45.

Bon ZANGIACOMI ❋, *Conseiller en la Cour de cassation*, rue de Vaugirard, n. 47.

Cte D'AUGIER, *Vice-Amiral* (G ❋), (G O ❋), rue Royale St.-Honoré, 6.

S. S. le Vte DAMBRAY (O ❋), *Pair de France, Membre de la Commission du Sceau, au Petit-Luxembourg.*

TERCIER ❋, *Membre de la Commission du Sceau*, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 30.

S. S. le Vte DE CASTELBAJAC ❋ (C ❋), *Pair de France*, rue d'Aguesseau, n. 18.

Cte DE RICHEMONT DESBASSAYNS ❋ (C ❋), *Membre du Conseil d'amirauté*, rue Pigale, n. 10.

BOURSAINT ❋ (O ❋), *Directeur de la Comptabilité du ministère de la Marine*, rue de Rivoli, n. 34.

BOURJOT ❋, *Chef de Division au Ministère des Affaires étrangères*, rue de Miroménil, n. 6.

Bon CAMUS DUMARTROY (O ❋), *Membre de la Commission de liquidation des Emigrés*, rue St.-Guillaume, n. 36.

HALGAN (C ❋) (C ❋), Contre-Amiral, *Directeur du personnel du ministère de la Marine*, rue Royale St.-Honoré, n. 9.

B^on DE VANSSAY (C ❋), *Préfet du départ. de la Loire-Inférieure.*

Cte DE VILLENEUVE BARGEMONT ✠ (O ❋), *Préfet du département de la Haute-Saône.*

HENRY DE LONGUÊVE (O ❋), *Membre de la Commission du Sceau*, rue de Bourbon, n. 7.

Vte HÉRICART DE THURY (O ❋), *Directeur des travaux publics de Paris*, rue de l'Université, n. 29.

Cte DE BROSSES (C ❋), *Préfet du département du Rhône.*

B^on^ D'HAUSSEZ (O ❋), *Préfet du département de la Gironde.*

Cte DE MURAT (O ❋), *Préfet du département de la Seine-Inférieure.*

B^on^ DE BRETENNIÈRE (O ❋), *premier Président de la Cour royale de Dijon.*

B^on^ DE LHORME (O ❋), *premier Président de la Cour royale de Caen.*

Bon SALLÉ (O ❋), *premier Président de la Cour royale de Bourges.*

B^on^ DE GAUJAL (O ❋), *premier Président de la Cour royale de Limoges.*

B^on^ DE RATEAU ❋ (O ❋), *Procureur général près la Cour royale de Bordeaux.*

COURVOISIER ❋ (O ❋), *Procureur général près la Cour royale de Lyon.*

Mis D'ARBAUD-JOUCQUES ❋ ✠ (C ❋), *Préfet du département de la Côte-d'Or.*

Cte D'ESTOURMEL ❋ ❋, *Préfet du département de la Manche.*

Cte LOVERDO (G ❋) (G O ❋), *Lieutenant-général*, rue de Bourbon, n. 78.

Cte REDON DE BEAUPRÉAU ❋ (C ❋), *Préfet maritime à Lorient.*

TUPINIER ❋ (O ❋), *Directeur des Ports*, rue des Champs-Elysées, n. 28.

Mis D'AUDIFFRET (O ❋), *Directeur de la Comptabilité générale du ministère des finances*, rue de Mondovi, n. 2.

B^on^ DE BALSAC (C ❋), *Secrétaire général du Ministère de l'intér.*

Vte DE BEAUMONT ❋ ❋, *Préfet du départ. de Tarn-et-Garonne.*

VAUVILLIERS (O ❋), *Secrétaire général du Ministère de la marine et des Colonies*, rue Royale, n. 2.

Maîtres des Requêtes en service extraordinaire.

Messieurs,

Mis de GASVILLE (C ❋), *Préfet du département de l'Yonne.*

S. S. Cte BOISSY-D'ANGLAS ❋, *Pair de France*, rue Caumartin, n. 11.

Bon de CRAZANNES ❋, *Sous-Préfet à Figeac* (Lot).

Mis de PORTES ❋, *Membre de la Commission du Sceau*, rue du Bac, n. 89.

Bon DEBONNAIRE DE FORGES ❋, *M. de la Com. du Sceau*, rue du Bac, n. 87.

S. S. Mis De GOURGUES ❋, *Pair de France*, rue de la Ville-l'Evêque, 33

Bon de BASTARD D'ESTANG ❋, *Préfet du département de la Haute-Loire.*

B^on^ DE GALZ DE MALVIRADE (O ❋), *Consul-général de France en Russie.*

S. S. le Cte de BRETEUIL ❋ (O ❋), *Pair de France*, r. de la Michaudière, 8.

Vte TASSIN DE NONNEVILLE ❋, *Préfet du département d'Indre-et-Loire.*

Bon MALOUET (C ❋), *Membre de la Commission de liquidation de l'indemnité attribuée aux anciens colons de S.-Domingue*, rue Richelieu, 79.

Bon SCHIAFFINO ❋, *Consul-général à Gênes.*

Bon RENDU (C ❋), *Proc.-gén. près la Cour des Comptes*, r. S.-Honoré, 317.

Vte DELAÎTRE (O ❋), *Préfet du département de l'Eure.*

BALLYET ❋ ❋, *Intendant militaire*, rue Saint-Lazare, n. 76 *bis.*

Chev. de RIGNY ❋ (C ❋), *Vice-Amiral*, rue Louis-le-Grand, n. 6.

Vte DE CAZES (O ❋), *Préfet du département du Tarn.*

S. S. le Cte de Sussy (O ✻). *Pair de France, Président de l'Administration des Monnaies*, rue Bergère, n. 11.
De Jessaint (O✻), *Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Denis.*
Delaire (O ✻), *Direction du Contentieux des finances*, r. S.-Honoré, 347.
Colomb ✻, 1er *Avoc.-gén. près la Cour royale de Paris*, pl. Vendôme, 22.
Rosman (O ✻), *Chef de Division au Ministère de l'Intérieur*, boulevart Poissonnière, n. 18.
Vte de Villeneuve (Alban) ✠ (O ✻), *Préfet du Département de la Loire-Inférieure.*
Cte de Chazelles (O ✻), *Préfet du département du Morbihan.*
Vte de Villiers du Terrage (O ✻), *Membre de la Commission de liquidation de l'indemnité attribuée aux anciens colons de Saint-Domingue*, rue de Vaugirard, n. 17.
S. S. Cte de Germiny ✠ ✻, *Pair de France*, rue de l'Université, n. 22.
Bon Delamardelle ✻, *Membre de la Commission de liquidation de l'indemnité attribuée aux anciens Colons de St.-Domingue*, r. de Hanôvre, 21.
Vte Siméon (O ✻), *Directeur des belles-lettres, sciences et arts, au Ministère de l'intérieur*, rue de Hanôvre, n. 6.
Bon Creuzé de Lesser ✻, *Préfet du département de l'Hérault.*
Bon Walkenaer ✻, *Préfet du département de la Nièvre.*
De La Ville de Miremont ✻, *Inspecteur-général des prisons de France*, rue de Seine, faub. St.-Germain, n. 31.
Cte de Juigné (Victor) ✻, *Préfet du département de la Haute-Garonne.*
Bon de Giresse la Beyrie ✻, *Préfet du département d'Eure-et-Loir.*
Mis Dalon (O ✻), *Préfet du département de la Charente-Inférieure.*
Bon Milius ✠ (C ✻), *Contre-Amiral et Administ. de la Guadeloupe.*
De Freslon ✻, *Préfet du département de la Mayenne.*
Nau de Champlouis ✻, *Préfet du département des Vosges.*
Vte De Curzay ✻, *Préfet du département de la Vendée.*
Cte de Milon de Mesne ✠ ✻, *Préfet du département du Doubs.*
S. S. le Cte de Tocqueville (O ✻), *Pair de France*, rue St.-Dominique, faubourg Saint-Germain, n. 77.
Bon Chevalier, *Préfet du département des Landes.*
Vte Harmand d'Abancourt (O ✻), *Secrétaire général de la Commission de liquidation des émigrés*, rue de Bourbon, n. 43.
Cte de Nugent ✻, *Préfet du département de l'Oise.*
Mis de Roussy ✻, *Préfet du département des Hautes-Alpes.*
Cte de Lantivy ✠ ✻, *Préfet du département des Basses-Alpes.*
Moreau ✻, *Présid. du Trib. de 1re inst. de Paris*, Vieille-rue-du-Temple, 34.
Pouyer ✠ (O ✻), *Préfet du premier arrondissement maritime.*
Filleau de S.-Hilaire ✠ ✻, *Int. des Col.*, r. S.-Nicolas-d'Antin, 33 *bis*.
Cte de Waters ✻ ✠ (O ✠), *Préfet du departement du Jura.*
Dessole (O ✻), *Préfet du département des Basses-Pyrenées.*
De Gerès, *Membre de la Commission de Saint-Domingue*, rue de Richelieu, n. 12.
Bon Travers de Beauvert ✠ ✻, *Sous-Intendant militaire*, rue de Bourgogne, n. 14.
Fleuriau ✠ (O ✻). *Capitaine de vaisseau, Secrétaire du Conseil d'amirauté*, rue Godot-Mauroi, n. 42.

CONSEILLERS D'ÉTAT HONORAIRES. *Messieurs*,

Cte Bégouen (O ✻), au Havre.
Le Bon Jourdan, *à Marseille.*
Lambert aîné ✻, rue des Petits-Augustins, n. 21.
Royer-Collard ✻, place Vendôme, n. 19.

Cte de la BESNARDIÈRE (O ✻), rue de l'Université, n. 19.
De DOMPIERRE-DHORNOY ✻, rue St.-Dominique S.-G. n. 74.
FOULLON DE DOUÉ (O ✻), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 53.
FOULLON D'ECOTIER ✻ ✻, place Vendôme, n. 8.
De CHAUMONT DE LA GALAIZIÈRE ✻, r. Ne-des-Capucines, 9.
Bon ROUILLÉ D'ORFEUIL ✻, rue Neuve-des-Mathurins, 78.
De GRANVELLE ✻, rue Servandoni, n. 29.
MONDRAGON DE PLUVAULT ✻, rue d'Antin, n. 3.
CROMOT DE FOUGY ✻, rue de la Ville-l'Evêque, n. 31.
Bon de TALLEYRAND ✻, rue Saint-Florentin, n. 2.
Vte De PERNETY ✻ (G ✻), rue de Vaugirard, n. 50.
Prince De BROGLIE ✻ (C ✻), rue S.-Dominique-S.G., n. 19.
Cte BOURCIER ✻ (G ✻), rue de Bourbon, n. 26.
Bon HÉLY D'OYSSEL (O ✻), rue des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 29.
Cte DUMAS (C ✻) (G ✻), rue d'Astorg, n. 15.
PICHON ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 4.
FROC DE LA BOULAYE ✻ (O ✻), rue de la Ville-l'Evêque, n. 39.
Cte BERTIER ✻, rue Saint-Dominique, n. 93, F.-S.-G.
HERMAN (C ✻), rue de Caumartin, n. 14.
Cte DU BOUCHAGE ✠ ✻ (O ✻), r. Neuve-de-Luxembourg, 25.
Vte DE TABARIÉ ✻ (O ✻), rue de Belle-Chasse, n. 12.
Cte DUCHATEL ✻, rue de la Pépinière, n. 53.

Maîtres des Requêtes Honoraires.

Messieurs,

Vte de MALEVILLE ✻, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 11.
Bon JOLY DE FLEURY ✻, rue Royale-Saint-Honoré, n. 9.
Bon AMIOT (O ✻), rue Chauchat, n. 2.
De LACHÈZE-MUREL ✻, rue des Saints-Pères, n. 31.
Vte D'ARLINCOURT ✻, rue du Rocher, n. 26.
ROUX ✻, rue du Houssaye, n. 5.
LECHAT (O ✻), rue Saint-Lazare, n. 76 *bis*.
BOULA DE COULOMBIERS ✻, rue de Saintonge, n. 19.
Cte O'DONNELL ✻, rue de Ménars, n. 5.
LEBLANC DE CASTILLON, à Aix.
CHOPIN D'ARNOUVILLE (Paul), rue du Sentier, n. 16.
PAULZE D'IVOY ✻, rue d'Anjou S.-Honoré, n. 35.
ANISSON DUPÉRON ✻, rue d'Anjou-St.-Honoré, 43.
D'ARLINCOURT (*Charles*) ✻, rue Duphot, n. 16.
PRUGNON, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 23.
CHALLAIE ✻, rue du Bac, n. 87.
JOURDAN (O ✻), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *bis*.
Mis De MALETESTE (O ✻), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 17.
Bon PELET ✻, rue des Champs-Elysées, n. 4.
CASSAING ✻ (O ✻), rue de la Planche, n. 13.
DE COLLENEL ✻, rue Vivienne, n. 22.
De SALVANDY ✻, rue Cassette, n. 30.
Chev. JAUBERT (Amédée) ✻, rue Pelletier, n. 18.
Cte De MONTIGNY, rue de la Pépinière, n. 31.

Bon Janet (O ✻), quai Voltaire, n. 7.
Cte Jules De Saint-Cricq ✠ (O ✻), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 20.
Flaugergues ✻, rue de Belle-Chasse, n. 12.
Forest ✻, rue Cassette, n. 16.
Genoude, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 73.
Le Vte De Chabrol (*Edouard*).

BUREAUX DU CONSEIL D'ÉTAT.

Secrétariat général, palais du Louvre.

M. Pierson, *Chef*, rue de Tournon, n. 29.

Archives, Galerie du Louvre.

M. Renouf, *Archiviste*, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 7.

Bibliothèque, Galerie du Louvre.

M. Valery ✻, *Bibliothécaire*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 107.

Huissier près le comité du Contentieux.

M. Dumont, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 18.

ORDRE DES AVOCATS
AUX CONSEILS DU ROI ET A LA COUR DE CASSATION (1).

Dates des réceptions. Messieurs,

1789... *Molinier de Montplanqua* ✻, *Doyen*, rue Saint-Antoine, n. 71.
1791... *Coste*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.
1800... *Guichard père* ✻, rue Gaillon, n. 12.
Raoul ✻, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 26.
Sirey, rue de Tournon, n. 4.
Jousselin ✻, rue Thibautodé, n. 10.
1801... *Leroy de Neufvillette*, rue Thérèse, n. 8.
1807... *Delagrange*, boulevart des Italiens, n. 27.
1813... *Billout*, rue du Colombier, n. 30.
Marie, rue Louis-le-Grand, n. 3.
Guichard fils, rue Neuve-de-la-Ferme-des-Mathurins, nº 12.
Gueny, rue des Deux-Ecus, n. 15.
1814... *Rochelle*, rue Sainte-Anne, n. 71.
Buchot, rue Neuve-Saint-Roch, 30.
Odilon-Barrot, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 37.
Teysseyrre, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Lassis, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 5.
1816... *Guibout*, rue du Gros-Chenêt, n. 3.
1817... *Scribe*, rue Hautefeuille, n. 15.
Nicod, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 54.

---

(1) Indépendamment des attributions exclusives qui ont été conférées aux avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation, par les lois et réglemens de leur institution,

Ils ont exclusivement le droit, à défaut des parties elles-mêmes, de signer, *en matière contentieuse*, tous mémoires et réclamations adressés aux ministères, et aux administrations et directions générales qui en dépendent.

Ils ont seuls l'entrée dans les bureaux pour la poursuite des affaires de cette nature. (Arrêtés *des Ministres de la Justice, des Finances et de l'Intérieur, des* 29 *septembre* 1823, 13 *mai et* 22 *juillet* 1824; *Instruction du Directeur-général de l'enregistrement et des domaines, du* 7 *septembre* 1824.)

Les Mêmes dispositions s'appliquent au contentieux de l'indemnité. (*Circnlaire du Ministre des finances aux Préfets, du* 7 *septembre* 1825, 24e *question*).

1818... *Isambert*, rue Neuve-de-Seine-Saint-Germain, n. 64.
Jacquemin, rue Sainte-Avoye, n. 9.
1819... *Vildé*, rue J.-J. Rousseau, n. 5.
Petit de Galines, rue Montmartre, n. 68.
Roger, rue des Marais-Saint-Germain, n. 18.
1820... *Garnier*, quai Saint-Michel, n. 25.
Beguin, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 53.
Routhier ✻, place Vendôme, n. 16.
1821... *Piet*, rue de Louvois, n. 4.
1822... *Godart de Saponay*, rue Christine, n. 3.
Granger, rue Gaillon, n. 11.
Teste-Lebeau, rue de l'Université, n. 25.
1823... *Guillemin*, place S.-André-des-Arcs, n. 11.
Cotelle, rue Saint-André-des-Arcs, n. 53.
Dalloz, rue Hautefeuille, n. 13.
Mandaroux-Vertamy, rue des Poitevins, n. 2.
Rozet, rue de l'Odéon, n. 24.
Compans, rue de Tournon, n. 12.
Rogron, quai des Augustins, n. 25.
Taillandier, rue Taranne, n. 10.
1824... *Berton*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 29.
Mongalvy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 56.
Huard, rue Saint-Honoré, n. 281.
Lasaigne, rue de Touraine-Saint-Germain, n. 4.
Jouhaud, rue de Provence, n. 13.
Paradis, boulevard Poissonnière, n. 15.
Mauroy, rue de Tournon, n. 4.
1825... *Blanc*, rue Guénégaud, n. 25.
1826... *Mantellier*, rue Louis-le-Grand, n. 5.
Bruzard, passage des Petits-Pères, n. 8.
Vallon, rue Saint-Florentin, n. 13.
Bohain, rue Saint-Honoré, n. 346.
Chauveau-Lagarde fils, rue Jacob, n. 20.
1827... *Huet fils*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 32 *bis*.
Bénard, rue de Bondy, n. 9.
Grandjean-Delisle, rue du Bouloy, n. 2.
Martin, rue de Seine-Saint-Germain, n. 53.
Deloche, rue de Belle-Chasse, n. 15.
Latruffe-Montmeylian, rue du Canivet-Saint-Sulpice, n. 3.

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

Rochelle, Président.
Roger, 1er Syndic.
Garnier, 2e Syndic.
Piet, Secrétaire-Trésorier.
Jacquemin.
Vildé.
Petit de Galines.
Molinier de Montplanqua.
Scribe.
Beguin.

Bécard, *Receveur de l'enregistrement des actes du Conseil*, grande salle du Palais de Justice, ou rue des Prouvaires, n. 10.

Imprimeur de l'Ordre.

A. Guyot, rue Mignon-Saint-André-des-Arcs, n. 2.

CHAPITRE III.

CHAMBRE DES PAIRS,

Au Palais du Luxembourg, rue de Vaugirard.

La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

Elle est convoquée par le Roi en même temps que la Chambre des Députés des départemens. La session de l'une commence et finit en même temps que la session de l'autre.

Toute assemblée de la Chambre des Pairs tenue hors du temps de la session de la Chambre des Députés, ou non ordonnée par le Roi, est nulle de plein droit.

La nomination des Pairs de France appartient au Roi. Leur nombre est illimité.

La dignité de Pair est héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, dans la famille de celui qui a obtenu cette prérogative.

Dans le cas où la ligne directe viendrait à manquer dans la famille d'un Pair, le Roi peut autoriser la transmission du titre dans la ligne collatérale qu'il lui plaît désigner. Le titulaire, ainsi substitué, jouit du rang d'ancienneté originaire de la Pairie dont il se trouve revêtu.

Les lettres-patentes délivrées aux Pairs portent toutes, collation du titre sous lequel la Pairie a été instituée. Ces titres sont ceux de *Baron*, *Vicomte*, *Comte*, *Marquis* et *Duc*.

Le Roi peut, quand il lui plaît, changer le titre d'institution des Pairies, en accordant un titre supérieur à celui de la Pairie originaire.

Les Pairs ont entrée dans la Chambre à 25 ans, et voix délibérative à 30.

La Chambre des Pairs est présidée par le Chancelier de France, et, en son absence, par un Pair nommé par le Roi.

Les membres de la Famille royale et les Princes du sang sont Pairs par le droit de leur naissance ; ils siègent immédiatement apres le Président ; mais ils n'ont voix délibérative qu'à vingt-cinq ans.

Les Princes ne peuvent prendre place à la Chambre que de l'ordre du Roi, exprimé, pour chaque session, par un message, à peine de nullité de tout ce qui aurait été fait en leur présence.

Toutes les délibérations de la Chambre des Pairs sont secrètes.

La Chambre des Pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'Etat, définis par la loi.

Toute pétition ne peut être présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne.

Nul ne peut être Pair, s'il n'a, avec l'autorisation du Roi, institué un majorat. — Les majorats de Pairs sont divisés en trois classes : ceux de Duc qui doivent être assis sur des biens d'un revenu net de 30,000 fr. au moins ; ceux de Marquis et de Comte, dont le revenu net doit être de 20,000 fr. au moins ; enfin, ceux de Vicomte et de Baron, d'un revenu net de 10,000 fr. au moins.

Les immeubles libres de tous priviléges, hypothèques et restitutions, les rentes sur l'État, immobilisées, peuvent seuls entrer dans la formation des majorats de Pairs. — La demande d'institution d'un majorat se fait par une requête présentée au Garde-des-Sceaux. — Le titre de chaque Pairie est institué par lettres-patentes scellées du grand sceau. — Le fils d'un Duc et Pair porte, de droit, le titre de Marquis ; celui d'un Marquis et Pair, le titre de Comte ; celui d'un Comte et Pair, le titre de Vicomte ; celui d'un Vicomte et Pair, le titre de Baron ; celui d'un Baron et Pair, le titre de Chevalier. — Les fils

puînés de tous les Pairs portent, de droit, le titre immédiatement inférieur à celui que porte leur frère aîné. — Dans les séances royales et les solennités seulement, il y a des places ou bancs séparés. pour chaque Ordre de titres. Les Pairs également titrés se placent sur le même banc, selon l'ordre de leur promotion ou de l'ancienneté de leur titre. Le premier de tous les bancs est destiné aux Princes du sang. Les Pairs ecclésiastiques occupent, de droit, les premières places des bancs où ils doivent siéger suivant leur titre. (*Ordonnances du Roi du* 25 *août* 1817).

Les titres des Pairs ecclésiastiques sont : celui de *Duc* pour les Cardinaux, et celui de *Comte* pour les Archevêques et Evêques. (*Ordon. du* 8 *janvier* 1823.) — Par une décision royale, la qualification de *Sa Seigneurie* est attribuée au titre de Pair de France (1).

Pairs.

Sa Grandeur Mgr. DAMBRAY, *Chancelier de France,* Président.
Monsieur le DAUPHIN, *Fils de France.*
S. A. R. Mgr. le Duc de BORDEAUX, *Petit-Fils de France.*

Princes du Sang :
S. A. R. Mgr. le Duc d'ORLÉANS,
S. A. R. Mgr. le Duc de CHARTRES,
S. A. R. Mgr. le Duc de NEMOURS,
S. A. R. Mgr. le Prince de JOINVILLE,
S. A. R. Mgr. le Duc de PENTHIÈVRE,
S. A. R. Mgr. le Duc d'AUMALE,
S. A. R. Mgr. le Duc de MONTPENSIER,
S. A. R. Mgr. le Duc de BOURBON,

Leurs Seigneuries (par ordre de nomination.)

Le Card[al] Duc de CLERMONT-TONNERRE, *Archevêque de Toulouse.*
Le Duc d'UZÈS.
Le Duc de MONTBAZON.
Le Duc de la TRÉMOILLE.
Le Duc de CHEVREUSE.
Le Duc de BRISSAC.
Le Duc de RICHELIEU.
Le Duc de ROHAN, *Archev. d'Auch.*
Le Duc de LUXEMBOURG.
Le Duc de GRAMONT.
Le Duc de MORTEMART.
Le Duc de SAINT-AIGNAN.
Le Duc de NOAILLES.
Le Duc d'HARCOURT.
Le Duc de FITZ-JAMES.
Le Duc de BRANCAS.
Le Duc de VALENTINOIS.
Le Duc de DURAS.
Le Duc de LA VAUGUYON.
Le Duc de LA ROCHEFOUCAULD.
Le Duc de CLERMONT-TONNERRE.
Le Duc de CHOISEUL.
Le Duc de COIGNY.
Le Prince Duc de TALLEYRAND.
Le Duc de CROY.
Le Duc de BROGLIE.
Le Duc de LAVAL-MONTMORENCY.
Le Duc de MONTMORENCY.
Le Duc de BEAUMONT.
Le Duc de LORGE.
Le Duc de CROY-D'HAVRÉ.
Le Duc de POLIGNAC.
Le Duc de LÉVIS.
Le Duc de MAILLÉ.
Le Duc de SAULX-TAVANES.
Le Duc de LA FORCE.
Le Duc de CASTRIES.
Le Prince Duc de POIX.
Le Duc de DOUDEAUVILLE.
Le Prince Duc de CHALAIS.
Le M[al] Duc de TARENTE.
Le M[al] M[is] de GOUVION-SAINT-CYR.
Le M[al] Duc de RAGUSE.
Le M[al] Duc de REGGIO.
Le C[te] ABRIAL.
Le M[is] BARTHÉLEMY, *Vice-Prés. hon.*
Le C[te] de BEAUMONT.

---

(1) Elle est indiquée dans le cours de l'ouvrage par les deux capitales *S. S.* à raison desquelles les Editeurs ont cru pouvoir se dispenser d'ajouter à la suite des noms de Leurs Seigneuries le titre de *Pair de France*.

Le Mis de Marbois.
Le Mis de Chasseloup-Laubat.
Le Cte Cholet.
Le Cte de Cornet.
Le Cte d'Aboville.
Le Cte Davous.
Le Mis de Croix.
Le Cte Destutt de Tracy.
Le Cte d'Haubersart.
Le Cte Dehédouville.
Le Cte Du Puy.
Le Cte Emmery.
Le Cte Herwyn de Nevèle.
Le Mis de Jaucourt.
Le Cte Klein.
Le Cte Lanjuinais.
Le Mis de Laplace.
Le Cte Lecouteulx de Canteleu.
Le Cte Lemercier.
Le Mis de Maleville.
Le Cte de Monbadon.
Le Mis de Pastoret, *Vice-Présid.*
Le Cte Péré.
Le Mis de Pérignon.
Le Cte de Richebourg.
Le Cte de Sainte-Suzanne.
Le Cte de Chabrillan.
Le Mis de Sémonville, *Grand-Référendaire.*
Le Cte Soulès.
Le Cte d'Alton-Shée.
Le Cte de Tascher.
Le Duc de Valmy.
Le Cte de Vaubois.
Le Cte de Villemanzy.
Le Cte Vimar.
Le Mis Maison.
Le Mis Dessolle.
Le Mis de Latour-Maubourg.
Le Duc de Feltre.
Le Cte Curial.
Le Mis de La Tour-du-pin-Montauban.
Le Cte de Vaudreuil.
Le Mis d'Harcourt.
Le Duc Charles de Damas.
Le Mis d'Albertas.
Le Mis d'Aligre.
Le Duc d'Aumont.
Le Cte d'Autichamp.
Le Duc d'Avaray.
Le Prince Duc de Wagram.
Le Duc d'Istrie.
Le Cte de Boissy-d'Anglas.
Le Mis de Boisgelin.
Le Cte de La Bourdonnaye.
Le Mis de Boissy du Coudray.
Le Bon Boissel de Monville.
Le Mis de Bonnay.
Le Mis de Brézé.
Le Cte de Brigode.
Le Duc de Blacas.
Le Prince Duc de Bauffremont.
Le Mal Duc de Bellune.
Le Mis de Clermont-Tonnerre.
Le Duc de Caylus.
Le Cte du Cayla.
Le Cte de Castellane.
Le Vte de Chateaubriand.
Le Cte de Choiseul-Gouffier.
Le Cte de Contades.
Le Duc de Crillon.
Le Mis de Caraman.
Le Mis de Chabannes.
Le Cte Compans.
Le Cte de Durfort.
Le Vte Dambray.
Le Duc de Damas-Crux.
Le Cte d'Andigné.
Le Duc de Dalberg.
Le Mis d'Ecquevilly.
Le Duc d'Escars.
Le Cte de La Ferronnays.
Le Mis de Biron.
Le Mis de La Guiche.
Le Cte d'Haussonville.
Le Mis d'Herbouville.
Le Mis de Lally-Tolendal.
Le Duc de Montébello.
Le Mis de Louvois.
Le Vte de Ségur-Lamoignon.
Le Mis de La Tour-du-Pin.
Le Mal Mis de Lauriston.
Le Cte de Machault d'Arnouville.
Le Mis de Mortemart.
Le Cte Molé.
Le Mis de Mathan.
Le Cte de Mailly.
Le Mis de Mun.
Le Cte de Sainte-Maure-Montausier.
L'Abbé Duc de Montesquiou.
Le Mis de Nicolaï.
Le Cte de Noé.
Le Duc de Narbonne-Pelet.
Le Mis d'Orvilliers.
Le Mis d'Osmond.
Le Cte de Polignac.
Le Mis de Raigecourt.
Le Bon de La Rochefoucauld.
Le Mis de Rougé.
Le Marquis de La Rochejaquelein.

Le Cte Ricard.
Le Duc de Rivière.
Le Cte de La Roche-Aimon.
Le Cte de Saint-Roman.
Le Cte de Rully.
Le Mis Le Peletier-Rosanbo.
Le Duc de Sabran.
Le Cte De Sèze.
Le Bon Seguier.
Le Mis de La Suze.
Le Cte de Saint-Priest.
Le Mis de Talaru.
Le Cte de Talleyrand.
Le Mis de Vence.
Le Mis de Vibraye.
Le Mis de Vérac.
Le Vte de Morel-Vindé.
Le Cte de Lynch.
Le Duc de Massa.
Le Duc Decazes.
Le Cte de Greffulhe.
Le Duc d'Albuféra.
Le Mis d'Angosse.
Le Cte d'Argout.
Le Mis d'Aragon.
Le Mis d'Aramon.
Le Bon de Barante.
Le Cte Beker.
Le Cte de Bastard d'Estang.
Le Cte Belliard.
Le Cte Raymond de Bérenger.
Le Mal Duc de Conégliano.
Le Cte Claparède.
Le Cte Chaptal.
Le Mis de Catellan.
Le Duc de Cadore.
Le Cte Colchen.
Le Cte Cornudet.
Le Cte Daru.
Le Bon Dubreton.
Le Vte Digeon.
Le Cte d'Arjuzon.
Le Cte Dejean.
Le Mis de Dampierre.
Le Prince d'Eckmuhl.
Le Cte Germain.
Le Cte de Germiny.
Le Cte d'Hunolstein.
Le Vte d'Houdetot.
Le Mal Cte Jourdan.
Le Cte de Laforest.
Le Cte de Latour-Maubourg.
Le Bon de Montalembert.
Le Cte Maurice Mathieu de la Redorte.
Le Bon Mounier.
Le Cte Mollien.
Le Cte de Montalivet.
Le Cte de Marescot.
Le Cte de Montesquiou.
Le Cte de Pontécoulant.
Le Duc de Plaisance.
Le Mis de Pange.
Le Cte Pelet de la Lozère.
Le Cte Portalis.
Le Cte Reille.
Le Cte Ruty.
Le Cte Rapp.
Le Cte Rampon.
Le Cte de Sparre.
Le Mis de Saint-Simon.
Le Cte de Sussy.
Le Mal Duc de Trévise.
Le Mis de Talhouet.
Le *Vice-Amiral* Cte Truguet.
Le *Vice-Amiral* Cte Verhuell.
Le Cte de La Villegontier.
Le Cte de Saint-Aulaire.
Le Cte Clément de Ris.
Le Cte Fabre de l'Aude.
Le Cte de Gassendi.
Le Duc de Praslin.
Le Cte de Segur.
Le Bon de Beurnonville.
Le Bon Pasquier.
Le Cte Siméon.
Le Bon Portal.
Le Cte Roy.
Le Cardinal Duc de La Fare, *Archevêque de Sens.*
Le Cte de Quélen, *Archev. de Paris.*
Le Cal Duc de Latil, *Arch. de Reims.*
Le Cardinal Prince de Croÿ, *Archevêque de Rouen.*
Le Cte Frayssinous, *Evêque d'Hermopolis.*
Le Cte de Lagarde.
Le Mal Cte Molitor.
Le Cte de Bordessoulle.
Le Cte Guilleminot.
Le Cte Bourke.
Le Cte de Bourmont.
Le Bon de Damas.
Le Cte de Vichy, *Evêque d'Autun.*
Le Bon de Glandevès.
Le Cte Gaspard de Puységur.
Le Vte Dode de la Brunerie.
Le Vte d'Agoult.
Le Cte de Mesnard.
Le Cte de Bourbon-Busset.
Le Mis de Juigné.
Le Vte Dubouchage.

Le Bon DE CHARETTE.
Le Mis de COISLIN.
Le Cte de TOURNON.
Le Cte de BRETEUIL.
Le Mis de BÉTHISY.
Le Cte CHABROL DE CROUSOL.
Le Cte D'ORGLANDES.
Le Cte de CHASTELLUX.
Le Mis de VILLEFRANCHE.
Le Vte LAINÉ.
Le Vte de BONALD.
Le Cte de VOGÜÉ.
Le Cte de MARCELLUS.
Le Cte FLORIAN DE KERGORLAY.
Le Mis de RASTIGNAC.
Le Cte de COURTARVEL-PEZÉ.
Le Cte LOUIS D'AMBRUGEAC.
Le Cte de VILLÈLE, *Arch. de Bourges.*
Le Cte de CHABONS, *Evêq. d'Amiens.*
Le Cte SALMON DU CHATELLIER, *Evêque d'Evreux.*
Le Cte DE BAUSSET-ROQUEFORT, *Archevêque d'Aix.*
Le Cte DE GRAMONT-D'ASTÉ.
Le Cte de CHEVERUS, *Archevêque de Bordeaux.*
Le Cte de MONTBLANC, *Archevêque de Tours.*
Le Cte de BRAULT, *Archev. d'Alby.*
Le Cte MOREL DE MONS, *Archevêque d'Avignon.*
Le Cte de PINS, *Archev. d'Amasie.*
Le Cte de DIVONNE.
Le Cte de SAINTE-ALDEGONDE.
Le Mis de MONTEYNARD.
Le Cte EUGÈNE DE VOGÜÉ.
Le Cte DE MOSTUÉJOULS.
Le Mis de MIREPOIX-LÉVIS.
Le Cte de PANISSE.
Le Mis RIOULT DE NEUVILLE.
Le Mis de CONFLANS.
Le Cte de BONNEVAL-DOULLÉE.
Le Mis de MAC-MAHON.
DE GROSBOIS.
Le Cte de KERGARIOU.
De CHIFLET.
Le Cte de d'URRE.
Le Mis de RADEPONT.
Le Cte de LA FRUGLAYE.
Le Cte BUDES DE GUÉBRIANT.
Le Mis de CALVIÈRE.
Le Vte de CASTELBAJAC.
Le Duc d'ESCLIGNAC.
Le Bon SARRET DE COUSSERGUES.
Le Cte de LA VIEUVILLE.
Le Mis de LANCOSME.
Le Cte RUZÉ D'EFFIAT.
Le Cte de QUINSONAS.
Le Mis de FROISSARD.
Le Mis de COURTARVEL.
Le Cte HUMBERT DE SESMAISONS.
Le Mis de COLBERT.
Le Mis AYMAR DE DAMPIERRE.
Le Cte de BERNIS.
Le Mis de CIVRAC.
Le Cte DE KERGORLAY.
Le Cte de TOCQUEVILLE.
Le Vte de SAINTE-MAURE.
Le Mis de BAILLY.
Le Mal Prince de HOHENLOHE-BARTENSTEIN.
Le Cte d'IMÉCOURT.
Le Cte DUBOTDERU.
Le Cte d'HOFFELIZE.
Le Cte de CHOISEUL.
Le Prince d'ARENBERG.
Le Cte de CARAMAN.
De FRÉNILLY.
Le Prince de BERGHES-ST-WINOCK.
Le Mis de TRAMECOURT.
Le Cte de BOUILLÉ.
Le Cte DEMORÉ DE PONTGIBAUD.
Le Cte d'ANDLAU.
Le Cte d'ALBON.
Le Mis de SAINT-MAURIS.
Le Mis de BEAUREPAIRE.
Le Mis de LÉVIS.
Le Bon de LA BOUILLERIE.
OLLIVIER.
De LA PANOUZE.
Le Prince de MONTMORENCY.
Le Cte HOCQUART DE TURTOT.
Le Cte de MAQUILLÉ.
Le Prince de CROŸ-SOLRE.
Le Cte de ROUGÉ.
Le Mal Duc de DALMATIE.
Le Mis de GOURGUE.
Le Mis de FORBIN DES ISSARTS.
Le Vte de CAUSANS.
De SAPINAUD.
Le Mis DESMONSTIERS DE MÉRINVILLE.
Le Cte de LUR-SALUCES.
Le Cte de SUZANNET.
Le Cte de NANSOUTY.
Le Cte de VILLÈLE.
Le Cte de PEYRONNET.
Le Cte de CORBIÈRE.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DE LEURS SEIGNEURIES LES PAIRS DE FRANCE.

(L'astérisque * indique ceux de MM. les Pairs qui n'ont pas encore pris séance.)

S. G. Mgr. LE CHANCELIER DE FRANCE, Président.

* Cte d'Aboville, rue de Vaugirard, n. 20.
Cte Abrial, rue Plumet, n. 18.
Vte d'Agoult.
Mis d'Albertas, rue de la Paix, n. 8.
Cte d'Albon, rue Saint-Dominique St.-Germain, n. 39.
* Duc d'Albuféra, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 31.
Mis d'Aligre, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 27.
* Cte d'Alton-Shée, rue St.-Roch, n. 34.
Cte Louis d'Ambrugeac, rue de Bourbon, n. 95.
Cte d'Andigné, rue de Mézières, n. 8.
Cte d'Andlau, rue du Marché-d'Aguesseau, n. 5.
Mis d'Angosse, rue Pigale, n. 21.
Mis d'Aragon, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 47.
Mis d'Aramon, rue St.-Dominique, n. 78.
Prince d'Arenberg, place Vendôme, n. 10.
Cte d'Argout, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 45.
Cte d'Arjuzon, place Vendôme, nº 8.
Duc d'Aumont, rue Plumet, n. 29.
Cte d'Autichamp, rue des Petits-Augustins, n. 17.
Duc d'Avaray, rue de Grenelle St-Germain, n. 85.
Mis de Bailly de Fresnois, rue de Grenelle St.-Germ., n. 16.
Bon de Barante, rue des Saussayes, n. 8.
Mis Barthélemy, *Vice-Pr. hon*, rue de la Chaus.-d'Antin, n. 31.
Cte de Bastard d'Estang, rue St.-Honoré, n. 337.
Prince Duc de Bauffremont, rue Saint-Lazare, n. 49.
Cte de Bausset-Roquefort, *Arch. d'Aix*, r. des Sts.-Pères, 63.
Duc de Beaumont, rue de Varennes, n. 14.
Cte de Beaumont, rue de Monsieur, F. St.-G., n. 6.
Mis de Beaurepaire, rue de Varennes, n. 6.
Cte Beker, rue Favart, n. 4.
Cte Belliard, rue du Faubourg St.-Honoré, n. 33.
Mal. Duc de Bellune, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 58.
Cte Raymond de Bérenger, rue de Grenelle S.-G., n. 109.
Prince de Berghes-St-Winock, rue Saint-Dominique, n. 19.
Cte de Bernis, rue de Bourbon, n. 26.
* Mis de Béthisy, rue de l'Université, n. 88 *bis*.
Bon de Beurnonville, rue du Faubourg St.-Honoré, n. 57.
Mis de Biron, rue de Louis-le-Grand, n. 23.
Duc de Blacas, rue de l'Université, n. 43.

Mis de Boisgelin, place du Palais Bourbon, n. 89.
Bon Boissel de Monville, rue Saint-Dominique St.-G., n. 95.
Cte de Boissy-d'Anglas, rue Saint-Lazare, n. 124.
Mis de Boissy du Coudray, rue d'Anjou St.-Honoré, n. 32.
Vte de Bonald, rue Garencière, n. 8.
* Mis de Bonnay, rue Basse-du-Rempart, n. 6.
Cte de Bonneval-Doullée, rue Jacob, n. 9.
Cte de Bordessoulle, rue de l'Université, n. 19.
Cte de Bouillé, rue Matignon, n. 8.
Cte de Bourbon-Busset, rue de la Ville-l'Evêque, n. 40.
Cte Bourke, rue de Richelieu, n. 79.
Cte de Bourmont, rue de l'Université, n. 17.
Duc de Brancas, rue de Tournon, n. 35.
Cte de Brault, *Archevêque d'Alby*, rue de Vaugirard, n. 46.
Cte de Breteuil, rue de la Michodière, n. 8.
Mis de Brézé, rue de Varennes, n. 12.
* Cte de Brigode, quai Malaquais, n. 17.
Duc de Brissac, rue du Regard, n. 3.
Duc de Broglie, rue de l'Université, n. 90.
Duc de Cadore, rue de Grenelle S.-Germain, n. 91.
Mis de Calvière, rue de Bourbon, n. 43, *bis*.
Mis de Caraman, rue de l'Université, n. 111.
Cte de Caraman, rue de Varennes, n. 29.
Vte de Castelbajac, rue Daguesseau, n. 18.
Cte de Castellane, rue de l'Arcade, n. 12.
Duc de Castries, rue de Varennes, n. 22.
Mis de Catellan, rue de Castiglionne, n. 4.
Vte de Causans, ruedes Petits-Augustins, n° 1.
Cte du Cayla, rue de la Madeleine, n. 47.
* Duc de Caylus, rue des Petits-Augustins, n° 1.
Mis de Chabannes, rue de Grenelle, Faub. St.-Germ. n. 26.
Cte de Chabons, *Ev. d'Amiens*, palais de l'Elysée-Bourbon.
Cte de Chabrillan, rue du Bac, n. 42.
Cte Chabrol de Crousol, à Auteuil.
Prince Duc de Chalais, rue St.-Dominique St.-Germ., n. 93.
Cte Chaptal, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 88.
Bon de Charette, quai Voltaire, n. 3 *bis*.
Mis de Chasseloup-Laubat, rue de Louis-le-Grand, n. 9.
Cte de Chastellux, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 1.
Vte de Chateaubriand, rue d'Enfer, n. 84.
Cte de Chéverus, *Archev. de Bordeaux*, impasse Férou, n. 3.
Duc de Chevreuse, rue St.-Dominique St.-Germain, n. 33.
De Chiflet, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 16.
Duc de Choiseul, rue Joubert, n. 37.
Cte de Choiseul, rue de l'Université, n. 49.
Cte de Choiseul-Gouffier, rue St-Thomas-d'Enfer,
Cte Cholet, rue Neuve-de-la-Ferme, n. 27.
Mis de Civrac, rue de Grenelle, n. 67.
Cte Claparède, rue d'Aguesseau, n. 9.

Cte Clément-de-Ris, rue de Vaugirard, n. 52 *bis.*
Cardinal Duc de Clermont-Tonnerre, *Archevêque de Toulouse*, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 32.
Duc de Clermont-Tonnerre, rue de Grenelle, S. G., n. 105.
Mis de Clermont-Tonnerre, rue de Madame, n. 21.
Duc de Coigny, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 103.
Mis de Coislin, rue de Bourgogne, n. 19 *bis.*
Mis de Colbert, rue de la Ville-l'Évêque, n. 1.
Cte Colchen, rue Duphot, n. 16.
Cte Compans, rue Culture Sainte-Catherine, n. 30.
Mal Duc de Conégliano, rue Richer, n. 10.
Mis de Conflans, rue de Bourbon, n. 90.
Cte de Contades, rue Cassette, n. 33.
Cte de Corbière, rue du Colombier, n. 28.
Cte de Cornet, rue d'Enfer St.-Michel, n. 44.
Cte Cornudet, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 90.
Mis de Courtarvel, rue de Bourbon, n. 34.
Cte de Courtarvel-Peze, rue des Petits-Augustins, n. 5.
Duc de Crillon, place Louis XVI, n. 10.
Cardinal Prince de Croÿ, *Arch. de Rouen*, r. de Bourbon, n. 2.
* Duc de Croÿ.
Prince de Croÿ-Solre, rue de Bourbon, n. 90.
Cte Curial, rue de la Michodière, n. 8.
Duc de Dalberg, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 25.
Mal Duc de Dalmatie, rue de l'Université, n. 57.
Duc Charles de Damas, rue du Faub.-St-Honoré, n. 85.
Bon de Damas, rue de Varennes, n. 16.
Duc de Damas-Crux, aux Tuileries.
Vte Dambray, au Petit-Luxembourg.
Mis de Dampierre, rue Taranne, n. 25.
Mis Aymar de Dampierre, rue Cassette, n. 30.
Cte Daru, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 81.
Cte Davous, rue Saint-Louis, n. 16, au Marais.
Duc Decazes, rue Saint-Dominique, n. 11.
Mis de Croix, rue de la Chaise, n. 3.
* Cte Dehédouville, rue de Valois, n. 2, faub. du Roule.
Cte Dejean, rue de l'Université, n. 17.
Cte De Sèze, rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 20.
Mis Desmonstiers de Mérinville, r. de l'Université, n. 36.
Mis Dessolle, rue Saint-Dominique, n. 100.
Cte Destutt de Tracy, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 38.
* Vte Digeon, rue de Bourbon, n. 78.
Cte de Divonne, rue du Vieux-Colombier, n. 26.
Vte Dode de la Brunerie, rue Caumartin, n. 24.
Duc de Doudeauville, rue de Varennes, n. 33.
Cte Dubotderu, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 76.
Vte Dubouchage, rue Godot, n. 13.
Bon Dubreton, rue de Bourbon, n. 73.
Cte Du Puy, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 62.

Duc de DURAS, rue de Varennes, n. 31.
Cte de DURFORT, rue de la Ville-l'Evêque, n. 3.
* Prince d'ECKMUHL, rue Saint-Dominique, n. 107.
Mis d'ECQUEVILLY, rue Royale, n. 11.
Cte RUZÉ D'EFFIAT, rue de Grenelle, n. 117.
Cte EMMERY, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 40.
Duc d'ESCARS, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 12.
Duc d'ESCLIGNAC, rue d'Astorg, n. 17.
Cte FABRE DE L'AUDE, rue de Vaugirard, n. 34.
Duc de FELTRE, rue de la Barouillère, n. 10.
Duc de FITZ-JAMES, *Secrétaire*, rue de Bourgogne, n. 34.
Mis de FORBIN DES ISSARTS, rue la Ville-l'Evêque, n. 28.
Cte FRAYSSINOUS, *Evêque d'Hermopolis*, aux Tuileries, pavillon des Enfans de France.
De FRÉNILLY, rue du Marché-d'Aguesseau, n. 1.
Mis de FROISSARD, rue de Grenelle, n. 98.
Cte de GASSENDI, rue de Vaugirard, n. 60.
* Cte GERMAIN, rue de Provence, n. 30.
Cte de GERMINY, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 9.
Bon de GLANDEVÈS, aux Tuileries, Pavillon de Flore, n. 8.
Mis de GOURGUE, rue des Saussayes, n. 13.
Mal Mis de GOUVION-SAINT-CYR, à Villiers, commune de Neuilly.
Duc de GRAMONT, rue Saint-Dominique, F.-St.-G., n. 103.
* Cte de GRAMONT-D'ASTÉ, rue de Verneuil, n. 19.
* Cte de GREFFULHE, rue de Provence, n. 43.
DE GROSBOIS, rue du Bac, n. 105.
Cte BUDES DE GUÉBRIANT, rue du Bac, n. 34.
Cte GUILLEMINOT, rue de l'Université, n. 61.
Duc d'HARCOURT, rue des Saussayes, n. 9.
* Mis d'HARCOURT, rue de Bourbon, n. 103.
Cte d'HAUBERSART, rue Saint-Lazare, n. 37.
Cte d'HAUSSONVILLE, rue St.-Dominique-St.-G., n. 87.
Duc de CROŸ-D'HAVRÉ, rue de Bourbon, n. 86.
Mis d'HERBOUVILLE, place du Palais Bourbon, n. 87.
* Cte HERWYN DE NEVÈLE, rue des Petits-Augustins, n. 9.
Cte HOCQUART DE TURTOT, r. du Faub.-Saint-Honoré, n. 114.
Cte d'HOFFELIZE, rue de la Paix, n. 6.
Mal Prince de HOHENLOHE-BARTENSTEIN, r. de Bourbon, 45.
Vte D'HOUDETOT, rue Hauteville, n. 35.
Cte d'HUNOLSTEIN, rue Saint-Dominique, S. G., n. 54.
Cte d'IMÉCOURT, rue Boudreau, n. 1.
Duc d'ISTRIE, rue de Bourbon, n. 59.
Mis de JAUCOURT, rue de la Pépinière, n. 31.
Mal Cte JOURDAN, rue de Bourbon, n. 52.
Mis de JUIGNÉ, rue de Beaune, n. 2.
Cte de KERGARIOU, rue du Petit-Vaugirard, n. 5.
Cte LOUIS DE KERGORLAY, rue Saint-Dominique-St.-G., n. 40.
Cte FLORIAN de KERGORLAY, rue St-Dominique-S.-G., n. 102.

Cte Klein, rue de Bourbon, n. 87.
Bon de La Bouillerie, rue de Grenelle-St-Germ., n. 121.
Cte de La Bourdonnaye, rue de la Planche, n. 21.
Cardinal Duc de La Fare, *Archevêque de Sens*, place du Carrousel, galerie neuve.
Cte de La Ferronnays, à l'hôtel du Ministère des affaires étrangères.
Duc de La Force, rue de Rivoli, n. 50.
Cte de Laforest, rue de Belle-Chasse, n. 15.
Cte de La Fruglaye, rue Garancière, n. 6.
Cte de Lagarde, rue Taranne, n. 27.
Mis de La Guiche, rue St.-Dominique St.-Germain, n. 65.
Vte Lainé, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 23.
Mis de Lally-Tolendal, grande rue Verte, n. 8.
Mis de Lancosme, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 67.
Cte Lanjuinais, rue du Bac, n. 34.
De Lapanouze, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 29.
Mis de Laplace, rue des Trois-Frères, n. 13.
Cte de La Roche-Aimon, rue de Tournon, n. 4.
Duc de La Rochefoucauld, rue de Grenelle-St.-Germ., 99.
Bon de La Rochefoucauld, rue de Babylone, n. 10.
* Mis de La Rochejaquelein, rue de Sèvres, n. 83.
Mis de La Suze, rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 28.
Cardinal Duc de Latil, *Arch. de Reims*, rue de l'Université, 43.
Mis de La Tour-du-Pin, Grande rue Verte, n. 8.
Mis de Latour-du-Pin-Montauban, rue de la Chaise, n. 9.
Mis de Latour-Maubourg, à l'hôtel royal des Invalides.
Cte de Latour-Maubourg, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 16.
Duc de La Trémoille, rue de la Pépinière, n. 55.
Mal Mis de Lauriston, place Vendôme, n. 9.
Duc de Laval-Montmorency, rue de Grenelle, St-G., n. 7.
* Duc de La Vauguyon.
Cte de La Vieuville, place du Palais-Bourbon, n. 85.
Cte de La Villegontier, au palais Bourbon.
Cte Lecouteulx de Canteleu, rue N.-des-Mathurins, n. 78.
Cte Lemercier, rue du Cherche-Midi, n. 17.
Duc de Lévis, au Palais de l'Elysée-Bourbon.
Mis de Lévis, rue de l'Université, n. 39.
Duc de Lorge, rue du Bac, n. 112.
Mis de Louvois, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 110.
Cte de Lur-Saluces, rue de Bourbon, n. 85.
Duc de Luxembourg, *Secrétaire*, rue St.-Dominique St.-G., 33.
Cte de Lynch, grande rue Taranne, n. 16.
Cte de Machault d'Arnouville, rue du Petit-Musc, n. 17.
Mis de Mac-Mahon, rue Saint-Dominique, n, 34.
Duc de Maillé, rue St.-Dominique St.-Germain, n. 70.
Cte de Mailly, rue de l'Université, n. 45.
Mis Maison, rue Richer, n. 8.
Mis de Maleville, rue du Cherche-Midi, n. 34.

Cte de MAQUILLÉ, rue Caumartin, n. 29.
Mis de MARBOIS, rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
Cte de MARCELLUS, rue Taranne, n. 9.
Cte de MARESCOT, rue de Grenelle S. G., n. 52.
Duc de MASSA, rue de Choiseul, n. 23.
Mis de MATHAN, rue Chauchat, n. 6.
Cte MAURICE MATHIEU DE LA REDORTE, rue St.-Florentin 7.
Cte de MESNARD, au palais de l'Elysée-Bourbon.
Mis de MIREPOIX-LÉVIS, rue de la Planche, n. 17.
Cte MOLÉ, place de la Ville-l'Evêque, n. 27.
Mal Cte MOLITOR, rue Saint-Lazare, n. 78.
Cte MOLLIEN, quai d'Orsay, n. 9.
Cte de MONBADON, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 126.
Bon de MONTALEMBERT, rue de l'Université, n. 11.
Cte de MONTALIVET, rue Pelletier, n. 9.
Cte de SAINTE-MAURE MONTAUSIER, rue de Grenelle.-S.-G., 88.
* Duc de MONTBAZON, rue de Varennes, n. 6.
Cte de MONTBLANC, *Archevêque de Tours*, rue royale, n. 6.
Duc de MONTÉBELLO, rue de Varennes, n. 37.
L'Abbé Duc de MONTESQUIOU, rue du F. St.-Honoré, n. 85.
Cte de MONTESQUIOU, rue de Monsieur, n. 12.
Mis de MONTEYNARD, rue de Varennes, n. 12.
Duc de MONTMORENCY, rue de l'Université, n. 80.
Prince de MONTMORENCY, rue de la Planche, n. 7.
Cte MOREL DE MONS, *Archevêque d'Avignon.*
Vte De MOREL-VINDÉ, boulevart de la Madeleine, n. 11.
Duc de MORTEMART, rue de Grenelle-St.-Germ., n. 122.
Mis de MORTEMART, rue Ne-des-Mathurins, n. 30.
Cte de MOSTUÉJOULS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 5.
Bon MOUNIER, rue Saint-Dominique, n. 58.
Mis de MUN, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 40.
* Cte de NANSOUTY, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 11.
Duc de NARBONNE-PELET, rue de Varennes, n. 15.
Mis RIOULT DE NEUVILLE, rue de Rivoli, n. 50.
Mis de NICOLAÏ, rue du Regard, n. 7.
Duc de NOAILLES, rue de Grenelle, n. 122.
Cte de NOÉ, rue de l'Université, n. 5.
OLLIVIER, rue du Faubourg-Montmartre, n. 67.
Cte d'ORGLANDES, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 47.
Mis d'ORVILLIERS, rue Basse-du-Rempart, n. 12.
Mis d'OSMOND, rue de Bourbon, n. 61.
Mis de PANGE, rue de Varennes, n. 29.
Cte de PANISSE, rue Basse-du-Rempart, n. 42.
Bon PASQUIER, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 30.
Mis de PASTORET, *Vice-Président*, place Louis XVI, n. 6.
Cte PELET DE LA LOZÈRE, rue des Champs-Elysées, n. 4.
Cte PÉRÉ, rue de Sèvres, n. 4.
Mis de PÉRIGNON, rue du faubourg St.-Honoré, n. 87.
Cte de PEYRONNET, rue de l'Arcade, n. 35.

Cte de Pins, *Archevêque d'Amasie*, rue de la Planche, n. 15.
Duc de Plaisance, rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
Prince Duc de Poix, place Bauveau, n. 90.
Duc de Polignac, aux Tuileries.
Cte de Polignac, rue des Champs-Elysées, n. 4.
Cte de Pontécoulant, rue Neuve-Sainte-Croix, n. 14.
Cte Demoré de Pontgibaud, rue de Vaugirard, 52.
Bon Portal, *Secrétaire*, rue Saint-Honoré, n. 370.
Cte Portalis, à l'hôtel du Ministère de la justice.
Duc de Praslin, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 105.
Cte Gaspard de Puységur, rue de Grenelle, n. 118, F. S. G.
Cte de Quélen, *Archev. de Paris*, au Palais de l'Archevêché.
Cte de Quinsonas, rue de Bourbon, n. 82.
Mis de Radepont, rue Saint-Lazare, n. 51.
Mal Duc de Raguse, rue des Champs-Elysées, n. 4.
Mis de Raigecourt, rue du Pot-de-Fer, n. 22.
Cte Rampon, rue Duphot, n. 15.
* Cte Rapp, rue Pigale, n. 18.
Mis de Rastignac, rue de Varennes, n. 33.
Mal Duc de Reggio, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 11.
Cte Reille, rue de Bourbon, n. 98.
Cte Ricard, rue de Rivoli, n. 22.
Cte de Richebourg, rue de Verneuil, n. 56.
* Duc de Richelieu, rue Neuve des Mathurins, n. 66.
* Duc de Rivière.
Duc de Rohan, *Archevêque d'Auch*, rue de l'Université, n. 82.
Mis Le Peletier Rosanbo, rue Matignon, n. 1.
Mis de Rougé, rue de Varennes, n. 19.
Cte de Rougé, rue de Varennes, n. 19.
Cte Roy, à l'hôtel du Ministère des finances.
Cte de Rully, rue de l'Université, n. 17.
* Cte Ruty.
Duc de Sabran, rue de Grenelle St.-Germain, n. 22.
Duc de Saint-Aignan, rue du Bac, n. 93.
Cte de Saint-Aulaire, rue de Bourbon, n. 78.
Cte de Sainte-Aldegonde, rue de Grenelle St.-Germ., n. 13.
Vte de Sainte-Maure, rue de Mondovi, n. 6.
Cte de Sainte-Suzanne, rue St.-Dominique-St.-G., n. 59.
Mis de Saint-Mauris, rue du Colombier, n. 12.
Cte de Saint-Priest, rue de Bourbon, n. 54.
Cte de Saint-Roman, rue de la Perle, n. 7, au Marais.
Mis de Saint-Simon, rue de Bourbon, n. 73.
Cte Salmon du Chatellier, *Evêq. d'Evreux*, r. de Varennes, 41.
De Sapinaud, rue de Grenelle St.-Germain, n. 117.
Bon Sarret de Coussergues, rue du Colombier, n. 28.
* Duc de Saulx-Tavanes, avenue de Marigny, aux Champs-Elysées.
Bon Séguier, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n. 16.
Cte de Ségur, rue Duphot, n. 10.

* Vte de Ségur-Lamoignon, rue de la Ville-l'Evêque, n. 9.
Mis de Sémonville, *Gr.-Référend.*, au palais du Luxembourg.
Cte Humbert de Sesmaisons, rue de l'Université, n. 36.
Cte Siméon, rue de Provence, n. 63.
Cte Soulès, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 112.
Cte de Sparre, rue de Choiseul, n. 9.
Cte de Sussy, quai Conti, à l'hôtel des Monnaies.
* Cte de Suzannet, rue du Cherche-Midi, n. 25.
Mis de Talaru, rue de Grenelle St.-Germ., n. 87.
Mis de Talhouet, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 66.
Prince Duc de Talleyrand, rue Saint-Florentin, n. 2.
Cte de Talleyrand, rue Royale, n. 11.
M^al Duc de Tarente, au Palais de la Légion-d'Honneur.
Cte de Tascher, rue Saint-Guillaume S.-G. n. 23.
Cte de Tocqueville, rue Saint-Dominique, n. 77.
Cte de Tournon, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 58.
Mis de Tramecourt, rue Taranne, n. 21.
M^al Duc de Trévise, *Secrétaire*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 126.
Vice-Amiral Cte Truguet, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 128.
Cte d'Urre, rue d'Amboise, n. 1.
Duc d'Uzès, rue St.-Dominique, Faub. St.-Germain, n. 63.
Duc de Valentinois, rue de Grenelle Saint-Germ., n. 67.
Duc de Valmy, rue St.-Dominique, faub. S.-Germ., n. 54.
Cte de Vaubois, rue Richelieu, n. 87.
Cte de Vaudreuil, rue de Bourbon, n. 87.
Mis de Vence, rue de l'Université, n. 107.
Mis de Vérac, rue de Varennes, n. 21.
Vice-Amiral Cte Verhuell, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 18.
Mis de Vibraye, rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 91.
Cte de Vichy, *Evêque d'Autun*, rue de Grenelle, n. 16, F. S. G.
Mis de Villefranche rue Neuve-de-Luxembourg, n. 8.
Cte de Villèle, *Archev. de Bourges*, rue des SS.-Pères, n. 50.
Cte de Villèle, rue de Monsieur, n. 8.
Cte de Villemanzy, rue de la Ville-l'Evêque, n. 21.
Cte Vimar, rue de Belle-Chasse, n. 11.
Cte de Vogüé, rue Neuve-des-Mathurins, n. 20.
Cte Eugène de Vogüé, rue Neuve-des-Mathurins, n. 20.
* Prince Duc de Wagram.

Garde des Registres de la Chambre.

M. Alexandre Cauchy ❋, } au palais du Luxembourg.
M. Eugène Cauchy, *Adjoint*, }

Garde honoraire des Registres.

M. le Chev. Cauchy (O ❋) (O ❋), au palais du Luxembourg.

Messagers d'Etat.

M. le Vicomte d'Ablancourt ✻, *rue de Vaugirard*, n. 32.
M. le Chevalier de Couessin ✻, *rue Taranne*, n. 25, *carrefour S.-Benoît.*
M. le Chev. de Saint-Denis ✻, *rue de l'Université*, n. 25.

Huissiers. MM.

Lothon. Russeau. Hullin. Cautray ✻. Micheaux ✻. Sajou. Despruneaux. Boisseau.

M. Larsonnier ✠ (O ✻), *Trésorier de la Chambre des Pairs*, *Chef de l'administration intérieure.*
M. Provost ✻, *Architecte du Roi, près la Chambre.*
M. Vavin ✻, *Vérificateur des Bâtimens*, rue Mazarine.
M. Naigeon, *Conservateur de la Galerie du Luxembourg.*
M. Carrey ✻, *Bibliothécaire.*

Garde attachée à la Chambre.

M. de Givry ✠ ✻, *Colonel-Adjudant-Commandant.*
M. Douay ✠ (O ✻), *Chef de Bataillon Commandant.*

ADMINISTRATION

Des dotations des ci-devant Sénatoreries réunies au Domaine de la Couronne.

M. de Calissanne ✻, ancien premier Avocat-général au Parlement d'Aix, *Administrateur*, au Luxembourg.

CHAPITRE III.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS DES DÉPARTEMENS,

Au Palais Bourbon.

La Chambre des Députés est composée des Députés élus par les colléges électoraux. Chaque département a un nombre de Députés déterminé d'après sa population (1).

Les Députés sont élus pour sept ans, et la Chambre est renouvelée intégralement.

Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de 40 ans, et s'il ne paie une contribution directe de 1,000 fr.

Si néanmoins il ne se trouve pas, dans le département, cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins 1,000 fr. de contributions directes, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de 1,000 fr., et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

La moitié au moins des Députés est choisie parmi les éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

Le Président de la Chambre des Députés est nommé par le Roi, sur une liste de cinq membres présentée par la Chambre.

Les séances de la Chambre sont publiques, mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

Le Roi convoque chaque année la Chambre; il la proroge et peut la dissoudre; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

Toute pétition ne peut être faite et présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne à la barre.

PRÉSIDENT.

M. Royer-Collard ❋, à l'hôtel de la Présidence, place Vendôme, n. 19.

Questeurs. Messieurs (2).

Laisné de Villevêque.
Cte de Bondy (C ❋). } au Palais de la Chambre.

Secrétaires de la Chambre. Messieurs.

Cte de Lur-Saluces ❋.
Cte de Valon.
Rouillé de Fontaine ❋.
Dumeilet ❋.

(1) *Voyez* Chambre septennale, pages 115 et suivantes.

(2) *Voyez* les Bureaux de l'Administration de la Chambre, page 138.

CHAMBRE SEPTENNALE.

Départ.	COLLÈGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Ain.	*Collége de départ.* Bourg.	2	Vte DE LABOULAYE ✠ (C ✱), ex. Secr. gén. de la Mon du R. Cte LEVISTE DE MONTBRIAN ✱, M. du Conseil gén.
	Colléges d'arrond. Bourg. Trévoux. Belley.	3	CHEVRIER DE CORCELLES, P. du trib. de 1re ins. de Bourg. BOUCHET, Propriétaire. Bon LAGUETTE DE MORNAY (O ✱), Memb. du Cons. général, ancien officier d'artillerie.
Aisne.	*Collége de départ.* Laon.	2	Cte DE SADE, Membre du Conseil général. DE MAUSSION, Maire d'Arraincy, M. du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. Laon. Saint-Quentin. Vervins. Soissons.	4	LECARLIER D'ARDON. LABBEY DE POMPIÈRES ✠ ✱, anc. offi. d'artillerie. Cte SÉBASTIANI ✠ (G ✱), Lieutenant-général. Bon MÉCHIN (O ✱), Banquier, ancien Préfet.
Allier.	*Collége de départ.* Moulins.	2	BERAUD DES RONDARDS ✱. M. du Consr général. Vte DE CONNY ✱. Maître des requêtes.
	Colléges d'arrond. Moulins. Mont-Luçon.	2	Vte DESTUTT DE TRACY ✱, ancien Colonel. Bon CAMUS DE RICHEMONT ✠ (O ✱), Maréchal-de-c.
Alp(B.)	*Collége unique.* Digne.	2	GRAVIER ✱, Caissier-gén. de la Caisse d'amortissem. DE LAIDET ✠ (O ✱), Colonel du 57e rég. d'infant.
Alp(H.)	*Collége unique.* Gap.	2	COLOMB ✱, Maît. des Req., 1er Av. g. à la C. r. de Par. AMAT ✱, Avocat, Maire de Gap.
Ardèche.	*Collége de départ.* Privas.	1	Cte DE GRANOUX ✠.
	Colléges d'arrond. Privas. Tournon.	2	Mis DE BERNIS, ✠ ✱ M. du C. gén., Maire de St.-Marcel. Bon BOISSY-D'ANGLAS ✠ ✱, Sous-Intendant-Milit.
Ardennes.	*Collége de départ.* Mézières.	1	Vte HARMAND D'ABANCOURT (O ✱), maître des req., Conseiller-Maître à la Cour des Comptes.
	Colléges d'arrond. Mézières. Réthel.	2	CUNIN GRIDAINE, Manufacturier à Sedan. Chev. LEFEBVRE GINEAU ✱, de l'Acad. des Sciences.
Arriège.	*Collége de départ.* Foix.	1	D'OUNOUS-D'ANDURAND ✱, Président de la Société d'Agriculture et des Arts du département.
	Colléges d'arrond. Foix. Pamiers. Pré.	2	Ch. LINGUA DE SAINT BLANQUAT ✠ ✱. Préf. du Gers. Vte FALENTIN DE SAINTENAC ✱, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Membre du Cons. général.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Aube.	*Collége de départ.* Troyes	1	Cte DE LA BRIFFE ✱ ✱, Mal.-de-c., Memb. du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. Troyes......... Bar-sur-Aube. ..	2	CASIMIR PÉRIER ✱, banquier à Paris. Bon PAVÉE DE VANDEUVRE, Membre du Cons. gén.
Aude.	*Collége de départ.* Carcassonne.....	2	LAPERRINE D'HAUTPOUL ✱, Manufacturier à Carcassonne, Membre du Conseil général. Bon DE FOURNAS-MOUSSOULENS ✱, maire de Carcassonne.
	Colléges d'arrond. Castelnaudary ... Narbonne	2	Cte ANDRÉOSSY (C ✱) (G ✱), Lieutenant-général. SERNIN, Médecin.
Aveyron.	*Collége de départ.* Rodez.........	2	BENOIT, Juge-de-Paix de St.-Geniez. Vte AMÉDÉE DE MOSTUÉJOULS ✱.
	Colléges d'arrond. Rodez. .... Villefranche..... Milhau	3	DELAURO ✱, Conseiller de préfecture. N. . . . . N. . . . .
Bouch.-du-Rhône.	*Collége de départ.* Marseille.......	2	DE ROUX (O ✱), Négociant, Memb. du Cons. gén. PARDESSUS ✱ (O ✱), Cons. à la Cour de Cassation.
	Colléges d'arrond. Marseille....... Aix.......... Arles.	3	STRAFFORELLO (O ✱), Nég., Memb. de la ch. de Com. Mis DE BAUSSET ✱, Membre du Conseil général. Mis DE LAGOY ✱, Membre du Conseil général.
Calvados.	*Collége de départ.* Caen.	3	Bon EMMANUEL DE FONTETTE. DE BELLEMARE ✱, Maire de Lisieux, M. du Cons. g. LECLERC ✱, Négociant à Falaise, Memb. du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. Caen... .... Bayeux. .... Falaise. .... Lisieux	4	DE LA POMMERAYE. TARDIF, Négociant. FLEURY, Maire de Villy. Chev. VAUQUELIN ✱ ✱, de l'Académie des sciences.
Cantal.	*Collége de départ.* Aurillac.	1	CROIZET (O ✱), Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Aurillac........ Saint-Flour.	2	Bon HIGONET ✱ (C ✱), Maréchal-de-camp. Cte DE LASTIC ✱ ✱, Insp. gén. des haras.
Charente.	*Collége de départ.* Angoulême	2	Cte DUPONT (G ✱) (G ✱), Lt-gén. et Min. d'Etat. DELALOT.
	Colléges d'arrond. Angoulême ...... Confolens ...... Cognac.	3	GELLIBERT, Médecin. Bon Pougeard du LIMBERT ✱, ancien Préfet. HENNESSY, Nég., Memb. du Conseil d'arrondissement.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Charente-Infér.	*Collége de départ.* La Rochelle....	3	ESCHASSERIAUX, ancien Maire de Saintes. Cte DUCHATEL (G O ✻), ancien Cons. d'Etat. FLEURIAU DE BELLEVUE (O ✻), Memb du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. La Rochelle. ... Rochefort ...... Saintes. .... Jonsac.........	4	GALOT. AUDRY DE PUYRAVAULT. Cte BOSCAL DE RÉALS (O ✻), Memb. du Cons. gén., Maire de Saintes. Cte DE SAINT-LÉGIER ✻, Memb. du Cons. gén.
Cher.	*Collége de départ.* Bourges........	2	Vte DE FUSSY ✻, Préfet de la Creuse. Cte DE MONTSAULNIN, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Bourges. ...... Saint-Amand....	2	Cte GAETAN DE LA ROCHEFOUCAULT, Membre du Conseil général de la Nièvre. DEVAUX, Avocat.
Corrèze.	*Collége de départ.* Tulle.	1	Vte DE PAREL D'ESPEYRUT ✻, M. du Conseil gén.
	Colléges d'arrond. Brives. .... Ussel.........	2	Cte DE NOAILLES (Alexis) ✻, Ministre d'Etat, Aide-de-camp du Roi, Memb. du Conseil gén. Cte DE VALON. Memb. du Cons. gén., Maire de Tulle.
Corse.	*Collége unique.* Ajaccio	2	Cte RIVAROLA ✻✻, Conservateur des eaux et forêts. N. ....
Côte-d'Or.	*Collége de départ.* Dijon	2	Chev. DE BERBIS (O ✻), Memb. du Conseil gén. SAUNAC ✻, Négociant, Conseiller de préfecture.
	Colléges d'arrond. Dijon .... Beaune......... Châtillon.	3	Mis DE CHAUVELIN (O ✻), ancien Préfet. MAUGUIN, Avocat à la Cour royale de Paris. LOUIS BAZILE ✻, Maître de forges.
Côtes-du-Nord.	*Collége de départ.* Saint-Brieuc	2	Mis DE LA MOUSSAYE ✻ (O ✻). Min. du Roi près du Roi des Pays-Bas. Cte FROTTIER DE BAGNEUX ✻, Préf. de Maine-et-Loire.
	Colléges d'arrond. Saint-Brieuc .... Dinan .... Guingamp ...... Lannion.	4	MONTJARET DE KERJEGU ✻. Nég., Mre de Moncontour. DE BIZIEN DU LÉZARD. Cte DE QUÉLEN ✻✻, Mre de Plouagat, M. du C. gén. DE CARCARADEC ✻. Maire de Buhulien.
Creuse.	*Collége de départ.* Guéret	1	Bon VOYSIN DE GARTEMPE (O ✻), Conseiller à la Cour de Cassation.
	Colléges d'arrond. Guéret. .... Aubusson	2	MESTADIER (O ✻), Cons. à la Cour de Cassation. TIBORD DU CHALARD, Avocat.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Dordogne.	*Collége de départ.* Périgueux......	3	V[te] DE BEAUMONT ✠ ✚, Conseiller d'Etat, Préfet de Tarn-et-Garonne. M[is] D'ABZAC, M. du Cons. d'arrondiss. de Périgueux. C[te] DE MIRANDOL ✠ ✻, Memb. du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Périgueux....... Ribérac........ Bergerac....... Sarlat.........	4	DE VERNEILH PUYRAZEAU (O ✻), Conseiller à la Cour royale de Limoges. FROIDEFOND DE BELLISLE, anc. Maître des requêtes. C[te] GÉRARD ✠ (G ✻), Lieutenant-général. BESSIÈRES ✻, ancien Préfet.
Doubs.	*Collége de départ.* Besançon.......	2	DE BOURGON, Conseiller à la Cour roy. de Besançon. M[is] DE TERRIER SANTANS ✠ ✻, Gentilhomme honor. de la chamb. du Roi, Maire de Besançon.
	Colléges d'arrond. Baume......... Besançon.......	2	CLÉMENT ✻. JOBEZ, Membre du Conseil général du Jura.
Drôme.	*Collége de départ.* Valence........	1	M[is] DE CORDOUE ✻, Maire de Margis.
	Colléges d'arrond. Valence........ Montélimart....	2	BÉRENGER, ancien Magistrat. LABRETONNIÈRE (O ✻).
Eure.	*Collége de départ.* Evreux......	3	GAZAN ✻, Maire d'Aviron, Memb. du Conseil gén. MALLARD DE LA VARENDE ✠ ✻, Membre du Conseil général, Maire de Chamblac. C[te] DE RONCHEROLLES ✠ ✻, anc. Col., M. du Cons. g.
	Colléges d'arrond. Evreux........ Pont-Audemer... Bernay........ Les Andelys.....	4	DUMEILET ✠, Membre du Conseil général. VOYER-D'ARGENSON. DUPONT (O ✻), ancien Magistrat. B[on] BIGNON (C ✻), ancien Ambassadeur.
Eure-et-Loir.	*Collége de départ.* Chartres........	2	DUTEMPLE DE CHEVRIGNY, Maire de Coltainville. C[te] DE PINIEUX ✻, Maire de Garnay, M. du Cons. g.
	Colléges d'arrond. Chartres........ Nogent-le-Rotrou	2	BUSSON, Avoué à Châteaudun. FIRMIN DIDOT ✻, Imprimeur de l'Institut.
Finistère.	*Collége de départ.* Quimper.......	2	BRIANT DE LAUBRIÈRE ✻, Maire de Quimper. DE GUERNISAC ✠, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Brest......... Morlaix........ Chateaulin..... Quimper.......	4	DAUNOU ✻, Membre de l'Institut. DE KEROUVRIOU ✻, Adjoint au Maire de Morlaix. C[te] DE CONEN DE SAINT-LUC ✠ ✻, Préfet de Loir-et-Cher. DU MARHALLAC ✠, Conseiller de préfecture.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Gard.	*Collége de départ.* Nîmes.	2	DE RICARD ✠ ✻, Avoc. gén. à la C. roy. de Montp. DE CHASTELLIER ✻, Maire de Nîmes.
	Colléges d'arrond. Nîmes. . . . . Alais. . . . . Uzès	3	Bon DAUNANT, Cons. à la Cour royale de Nîmes. Bon REYNAUD DE LASCOURS ✠ (C ✻), anc. Colonel. Duc DE CRUSSOL ✠ ✻, M^al^-de-c., Aide-de-c. du Roi.
Garonne (Haute).	*Collége de départ.* Toulouse.	3	Mis DE CAMBON (Auguste) ✠ ✻. DE BASTOULH ✻, Pr. gén. près la Cour r. de Toulouse. DE ROQUETTE DE BUISSON.
	Colléges d'arrond. Toulouse. { 1er arr. 2e arr. } Villefranche . . . . Muret.	4	Ch. ARMAND DU BOURG ✠, Maire de Seilh, Membre du Conseil général. B^on^ DE MONTBEL ✻, Maire de Toulouse. HOCQUART ✠ (O ✻), premier Prés. de la Cour royale de Toulouse. B^on^ DE PUYMAURIN (C ✻), Dir. de la Monnaie des méd.
Gers.	*Collége de départ.* Auch.	2	Vte DE MAULÉON, Maire de Gimont. Vte DE PANAT ✻, Préfet du Cantal.
	Colléges d'arrond. Auch. . . . . Condom. . . . . L'Isle-en-Jourdain.	3	Cte DE LAMEZAN ✠ (O ✻), Lieut.-Colonel du génie. B^on^ DE BUROSSE, Maire de Demu, Memb. du Cons. d'arrondissement de Condom. DOMEZON, Maire de Savignac-Mona.
Gironde.	*Collége de départ.* Bordeaux.	3	RAVEZ ✠ (G O ✻), Conseiller-d'Etat, premier Prés. de la Cour royale de Bordeaux. DUFOUR DE BESSAN, Avocat. LEGRIS DE LA SALLE.
	Colléges d'arrond. Bordeaux. { 1er ar. 2e ar. } Blaye . . . . Libourne. . . . . . . La Réole.	5	BALGUERIE jeune, Membre de la Chamb. de Comm. GAUTIER (O ✻), Membre du Cons. général et de la Chambre de commerce. BALGUERIE aîné, Négociant. N. . . . . Cte DE LUR-SALUCES ✻, Sous-lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Membre du Cons. gén.
Hérault.	*Collége de départ.* Montpellier.	2	RENOUVIER ✻, Conseiller de Préfecture. Vte D'ALZON.
	Colléges d'arrond. Montpellier. . . . . Béziers. . . . . Lodève.	3	PATAILLE, ancien Procureur du Roi. VIENNET ✠ ✻, Chef de bataillon d'Etat-Major. Vte RATYÉ DE LA PEYRADE (O ✻), Maire de Cette.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Ille-et-Vilaine.	*Collége de départ.* Rennes	3	AUBERT DE TRÉGOMAIN, Membre du Conseil général. DE MONTBOURCHER, Propriétaire. DUPLESSIS DE GRÉNÉDAN, Présid à la C. roy. de Rennes.
	Colléges d'arrond. Saint-Malo. .... Rennes .... Vitré. .... Redon.	4	N. .... DE LORGERIL (O ✻), Maire de Rennes. RALLIER ✻, ancien Officier. Cte DE LABOURDONNAYE DE MONTLUC (Sévère), Membre du Conseil général.
Indre.	*Collége de départ.* Châteauroux.....	1	CRUBLIER DE FOUGÈRES, Membre du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. Châteauroux .... La Châtre	2	Cte DE BONDY (C ✻), ancien Préfet. DURIS DUFRESNES.
Indre-et-Loire.	*Collége de départ.* Tours..........	2	Bon BACOT DE ROMAND ✻, Cons. d'Etat, Directeur général de l'administ. des contributions indirectes. LE TISSIER ✻, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Tours.......... Chinon.........	2	CALMELET DAEN ✻, Conseiller honor. à la Cour roy. d'Orléans. GIROD, Conseiller à la Cour royale de Paris.
Isère.	*Collége de départ.* Grenoble.......	2	CHENEVAZ ✻, Président à la Cour royale de Grenoble, Membre du Conseil général. Mis DE PINA ✻, Maire de Grenoble.
	Colléges d'arrond. Grenoble....... Tullins .... Cremieu .... Vienne	4	AUGUSTIN PERRIER, Négociant, Memb. du C. gén. Sapey ✻. N. ..... FAURE, Conseiller à la Cour royale de Grenoble.
Jura.	*Collége de départ.* Lons-le-Saulnier..	1	BABEY ✻, Cons. à la Cour roy. de Besançon, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Lons-le-Saulnier.. Dôle	2	CORDIER ✻, Insp. divisionn. des Ponts-et-Chaussées. Mis DE VAULCHIER (C ✻). Conseiller d'Etat, Direct. général de l'Administ. des Postes.
Landes.	*Collége de départ.* Mont-de-Marsan .	1	Bon DE CAUNA ✻, Sous-Préfet de St.-Sever.
	Colléges d'arrond. Mont-de-Marsan. Dax.	2	Mis DU LYON ✻. Conseiller de Préfecture. Bon D'HAUSSEZ (O ✻), Conseiller d'Etat, Gentilh. hon. de la Chambre, Préfet de la Gironde.
Loir-et-Cher.	*Collége de départ.* Blois..........	1	Cte DE SALLABERRY ✻, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Blois.......... Vendôme.......	2	Bon PELET ✻, Maître des requêtes honoraire. GRIGNON-BONVALLET.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Loire.	*Collége de départ.* Mont-Brison....	2	De Meaux ✻, Maire de Montbrison, M. du Cons. gén. N. . . . . .
	Colléges d'arrond. Mont-Brison.... Roanne......... Saint-Etienne....	3	De Chantelauze ✻, Procureur gén. près la Cour royale de Riom. Mis de Tardy ✻, Maire de Roanne, M. du Cons. gén. Gérin, Négociant.
Loire (Haute).	*Collége de départ.* Le Puy.........	1	Chabron de Solilhac ✠ (O ✻), Colonel.
	Colléges d'arrond. Le Puy......... Yssengeaux.	2	Calemard-Lafayette ✻, Présid. à la C. r. de Lyon. Chevalier-Lemore ✻, Cons. à la C. royale de Paris.
Loire-Infér.	*Collége de départ.* Nantes.........	2	Cte Donatien de Sesmaisons (C ✻), Colonel d'état-major. Burot de Carcouet ✠, Membre du Conseil gén.
	Colléges d'arrond. Nantes. .... Saint-Philbert. .. Nort .... Savenay.	4	De St.-Aignan (Louis) ✠, anc. Préf., anc. M. de Nantes. Lucas de la Championnière ✠. Memb. du Cons. gén. Urvoy de St.-Bedan, Memb. du Cons. général. De Formon, Maître des requêtes.
Loiret.	*Collége de départ.* Orléans	2	Crignon de Montigny, Négociant. De Champvallins ✻, Cons. à la Cour roy. d'Orléans.
	Colléges d'arrond. Orléans. .... Gien .... Pithiviers.......	3	N. . . . . . Alexandre Perrier, Manufact., M. du Cons. gén. Laisné de Villevêque, Négociant, Membre du Conseil général.
Lot.	*Collége de départ.* Cahors.	2	Séguy ✻, Proc. gén. près la Cour roy. de Limoges. De Flaujac ✠, M. du Cons. général.
	Colléges d'arrond. Cahors......... Puy-l'Evêque. .. Figeac......... Gourdon	4	Ch. de Regourd de Vaxis ✠ (O ✻), Maire de Cahors, Membre du Conseil général. Calmon ✻, Administrateur de l'Enregistrement. Sirieys de Mayrinhac (O ✻), Cons. d'Etat, Directeur des haras et de l'agriculture. Dussol ✻, Maire de Sarrazac, Membre du Cons. gén.
Lot-et-Garonne.	*Collége de départ.* Agen...........	2	Bon Lafont ✠ (G O ✻), Maréchal-de-Camp. Vte Drouilhet de Sigalas ✻, Memb. du C. génér.
	Colléges d'arrond. Agen. .... Marmande....... Villeneuve-d'Agen.	3	De Lugat ✻, Maire d'Agen, Membre du Cons. gén. Vte de Martignac (G O ✻), Ministre de l'intérieur. Lafond-Blaniac ✠ (C ✻), Lieutenant-général.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Lozère.	*Collége unique.* Mende.	2	ANDRÉ (C ✱). Membre du Conseil général. Bon BRUN DE VILLERET (C ✱), Mal-de-c., M. du C. g.
Maine-et-Loire.	*Collége de départ.* Angers.	3	Cte DE LA BOURDONNAYE, Memb. du Cons. gén. Cte BRILLET DE VILLEMORGE ✠ ✱, Maire d'Angers. Cte DE LA POTHERIE ✠ (C ✱), Maréchal-de-Camp.
	Colléges d'arrond. Angers. Saumur. Beaupréau. Segré.	4	GUILHEM, Négociant, à Brest. Bon BENJAMIN DELESSERT (O ✱), Nég., à Paris. DE CAQUERAY ✠, Membre du Conseil gén. Mis D'ANDIGNÉ DE LA BLANCHETAIS ✠, Membre du Conseil d'arrondissement de Segré.
Manche.	*Collége de départ.* Saint-Lô.	3	Cte ACHARD DE BONVOULOIR ✠ ✱, M. du Cons. gén. DE LORIMIER ✠ (O ✱), Ch. de bat. d'artillerie de la Garde royale. Cte DU MONCEL ✠ (O ✱), Lieuten.-Col. du génie.
	Colléges d'arrond. Saint-Lô. Avranches. Coutances. Valognes.	4	ENOUF, Membre du Conseil d'arrondissem. de St.-Lô. ANGOT. DE MONTCEAUX ✠ ✱, Mre de Contrières, M. du C. g. Cte DE BRIQUEVILLE (O ✱), ancien Colonel.
Marne.	*Collége de départ.* Châlons.	2	Vte DE LA ROCHEFOUCAULD ✠ ✱ (C ✱), Col., Aide-de-camp du Roi, chargé du départ. des Beaux-Arts. Vte TIRLET (C ✠) (G O ✱), Lieutenant-général.
	Colléges d'arrond. Châlons. Vitry-le-Français. Reims.	3	Cte GUÉHÉNEUC (O ✱), Maire d'Etoges. ROYER-COLLARD ✱, Cons.-d'Etat hon., *Président*. JOBERT LUCAS, Manufacturier.
Marne (Haute).	*Collége de départ.* Chaumont.	2	BECQUEY (C ✱), C. d'Et., Dir. gén. des Ponts et Ch. Cte THOMASSIN DE BIENVILLE ✠ ✱, Maire de Bienville, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Joinville. Langres.	2	TOUPOT DE BÉVAUX, V.-Présid. du tribun. de Chaumont. DE VENDEUIL ✱, Maître de Forges.
Maïenne.	*Collége de départ.* Laval.	2	LECLERC DE BEAULIEU, M. du C. g., Maire de Beaulieu. DE BERSET, Memb. du Cons. d'arrondissem. de Laval.
	Colléges d'arrond. Laval. Château-Gontier. Maïenne.	3	LECLERC (Léon), Adjoint au Maire de Forcé. N. . . . . . PROSPER-DELAUNAY, Négociant.
Meurthe.	*Collége de départ.* Nancy.	2	DE METZ ✱, Président à la Cour roy. de Nancy. THOUVENEL, Médecin.
	Colléges d'arrond. Nancy. Lunéville. Château-Salins.	3	MARCHAL, ancien Notaire. Cte DE LOBAU ✠ (G O ✱), Lieutenant-Colonel. Bon DE JANKOWITZ ✠ ✱, Memb. du Cons. gén.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Meuse.	*Collége de départ.* Verdun.	2	Bon DE CHOLLET (O ✱), M. du C. gén., Mre de Mauvage. Cte DE RICHEMONT (DESBASSYNS) ✠ (C ✱), M. du C. d'amirauté, Conseiller d'Etat.
	Colléges d'arrond. Bar-le-Duc. Verdun.	2	ETIENNE. Cte DE SAINT-AULAIRE, ancien Préfet.
Morbihan.	*Collége de départ.* Vannes.	2	DE LÉRIDANT ✠ (O ✱), Col. du 48e rég. d'inf. de ligne. Cte HARSCOUET DE ST.-GEORGES, Mem. du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. Vannes. Lorient. Pontivy. Ploërmel.	4	Chev. DE MARGADEL ✠ (O ✱), Cons. de Préfecture. HALGAN (C ✠) (C ✱), Contre-Amiral, Maître des req., Direct. du personnel au minist. de la marine. Cte ARTHUR DE LA BOURDONNAYE ✠ (C ✱), M.-de-c., Gentilhomme de la Chambre du Roi, M. du C. gén. Mis DE LA BOESSIERE ✠ (O ✱), Mal-de-c., M. du C. g.
Moselle.	*Collége de départ.* Metz.	3	DURAND (O ✱), ancien Conservateur des forêts. DE LARDEMELLE (O ✱), Maire de Ban-St.-Martin. SIMON ✱, Banquier, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Briey. Thionville. Metz. Sarguemines.	4	MARCHANT COLLIN ✱, Recev. partic. des finances. Bon DU TEIL ✠ ✱, Administrateur des forêts. DE TURMEL ✠ (O ✱), Maire de Metz, M. du C. gén. MICHEL DE SAINT-ALBIN ✱, Receveur général.
Nièvre.	*Collége de départ.* Nevers.	2	Bon HYDE DE NEUVILLE ✠ (G ✱), Min. de la marine. DE SAINTE-MARIE ✠, Maire de Ste-Marie, M. du C. g.
	Colléges d'arrond. Nevers. La Charité.	2	BOIGUES (Louis), Maître de forges. DUPIN aîné, Avocat à la Cour royale de Paris.
Nord.	*Collége de départ.* Lille.	4	BARROIS ✱, ancien Adjoint à la Mairie de Lille. N. . . . . . DE FRANQUEVILLE DE BOURLON, Maire de Bourlon. Bon DE L'ÉPINE, Maire du Quesnoy, M. du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. Dunkerque. Hazebrouck. Lille { 3e arr. O. Lille { 4e arr. E. Maubeuge. Cambray. Douai. Valenciennes.	8	BENJAMIN MOREL, Négociant. Cte DE LA BASÈQUE ✠. DE BULLY ✱, Ancien Payeur du département. POTTEAU D'HANCARDRIE (O ✱), Cons. de Préfecture. Vte DE CAUX (C ✠) (G O ✱), Lieut.-gén., Ministre de la guerre. COTTEAU ✱, Adj. au Maire de Cambray. M. du C. d'Ar. DURAND D'ELECOURT, Cons. à la Cour roy. de Douay. Bon PAS DE BEAULIEU ✠ (O ✱), ancien Officier sup.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Oise.	*Collége de départ.* Beauvais........	2	BOULARD ✱, Maire, Membre du Conseil général. Cte DE L'AIGLE (des Acres) ✠ (O ✱), Mal de camp, Memb. du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. Beauvais. .... Compiègne...... Clermont..	3	LEVAILLANT ✠ (O ✱). TRONCHON. Cte DE LA ROCHEFOUCAULT (C ✱), anc. Ambassad.
Orne.	*Collége de départ.* Alençon........	3	Cte DE CHERENCEY ✠. Cte Victor DE CHOISEUL D'AILLECOURT ✠ (C ✱), Mal-de-camp, Membre du Conseil général. CHALGRIN DE BRULLEMAIL, M. du C. d'arr. d'Alençon.
	Colléges d'arrond. Alençon.. ...... Argentan........ Domfront.. ..... Mortagne.......	4	Bon MERCIER, Négociant, ancien Maire d'Alençon. HIS, Avocat. Vte LEMERCIER ✠ (O ✱), ancien Officier. FLEURY (Louis), Nég., Prés. du trib. de com. de Laigle.
Pas-de-Calais.	*Collége de départ.* Arras..........	3	Cte DE BRYAS ✠ (O ✱), Colonel. DUQUESNOY, Membre du Cons. gén. Vte DU TERTRE ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp.
	Colléges d'arrond. Arras.. .... Boulogne....... Aire........... Hesdin..	4	HARLÉ, ancien Recev gén. du Pas-de-Calais. N. . . . . LE SERGEANT DE BAYENGHEM ✱, Maire de St.-Omer, Membre du Conseil général. DE GOUVE-DE-NUNQUES ✱, Cons. à la C. r. de Douai.
Puy-de-Dôme.	*Collége de départ.* Clermont.	3	Cte CHABROL DE VOLVIC (G O ✱), Cons.-d'Etat, Préfet de la Seine. PELISSIER DE FÉLIGONDE ✱. Bon DE LEYVAL (Félix).
	Colléges d'arrond. Clermont.. ..... Riom. .... Issoire.. .... Ambert	4	N. . . . . . DE LEYVAL (Augustin), Maire de Cisterne. Bon FAVARD DE LANGLADE (C ✱), C. d'Et. et de Cass. DE RIBEROLLES ✱. Cons.-Maître en la C. des comptes.
Pyrénées (B.)	*Collége unique.* Pau............	5	Cte DE SAINT-CRICQ (G O ✱), Ministre du Commerce et des Manufactures. D'ARTIGAUX (O ✱), Proc.-Génér. près la Cour royale. Cte DE GESTAS ✠ (O ✱), Conservateur des forêts. LAFITTE ✱. Banquier. D'ANGOSSE (Casimir), ancien Sous-Préfet
Pyrén. (H.)	*Collége unique* Tarbes.	3	Bon CLARAC ✠ (C ✱), Int. mil. de la M. du Roi. DE LUSSY ✱. Avocat gén. près la C. royale de Pau. DUCASSE DE HORGUES ✱, Secrétaire-gén. de la Préf.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Pyr.-Or.	*Collége unique.* Perpignan.......	2	DURAND (François) ❋, Nég.. Membre du Cons. gén. LAZERME, Membre du Conseil général.
Rhin (Bas).	*Collége de départ.* Strasbourg.	2	SAGLIO, Négociant. Bon DE TURCKHEIM, Banquier, Membre du Cons gén.
	Colléges d'arrond. Saverne......... Benfeld. .... Haguenau....... Strasbourg.......	4	Bon DE WANGEN DE GÉROLDSECK ✠ (O ❋), M. du C. g. Bon ZORN DE BOULACH ✠ ❋, Membre du Cons. gén. Vte RENOUARD DE BUSSIERES, ❋, M. du Con. gén. BENJAMIN CONSTANT.
Rhin (Haut).	*Collége de départ.* Colmar.........	2	ANDRÉ, Conseiller à la Cour royale de Colmar. MIGEON, Maître de Forges, Membre du Conseil gén.
	Colléges d'arrond. Altkirch........ Colmar......... Béfort..........	3	Bon DE REINACH, Membre du Conseil général. Bon D'ANTHÈS, ❋. Membre du Conseil général HAAS ❋, Receveur des Finances, à Béfort.
Rhône.	*Collége de départ.* Lyon...........	2	N. . . . . LACROIX LAVAL, Maire de Lyon.
	Colléges d'arrond. Lyon. arr. N.. Lyon. arr. S.. Villefranche.....	3	JARS ❋, ancien Officier. COUDERC, Négociant. HUMBLOT CONTÉ.
Saône (H.).	*Collége de départ.* Vesoul.........	1	Bon DE VILLENEUVE ✚ (O ❋), Cons. d'Etat, Direct. gén. des Douanes.
	Colléges d'arrond. Gray........... Vesoul.........	2	DE BRUSSET ✠, Membre du Conseil général. Mis DE GRAMMONT, Membre du Conseil général.
Saône-et-Loire.	*Collége de départ.* Mâcon.........	3	Mis DE DORIA ✠ ✚ (O ❋), Membre du Conseil gén. Cte ABEL DE VICHY. MOINE, Avocat.
	Colléges d'arrond. Mâcon.......... Châlons-sur-Saône. Autun.......... Charolles.	4	Cte DE RAMBUTEAU, ancien Préfet. Cte DE THIARD ✠ (C ❋), Maréchal-de-camp. DE FONTENAY ✠, Maire de Sommant, M. du C. gén. Mis DE DRÉE, Membre du Conseil général.
Sarthe.	*Collége de départ.* Le Mans........	3	D'ANDIGNÉ DE RESTAUT ✠, Maire de Maigné. LAMANDÉ ❋, Insp. divisionnaire des Ponts-et-Ch. Cte COUTARD (C ✠) (G O ❋). Lieutenant Général Commandant la 1re division Militaire.
	Colléges d'arrond. Le Mans .... Mamers......... La Flèche....... Saint-Calais.....	4	BOUTEILLER DE CHATEAUFORT, Maire du Mans. CAMILLE PÉRIER ❋, ancien Préfet. BOURDON DU ROCHER, Maître de Forges. Mis DE LA GOUPILLIÈRE DE DOLON.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Seine.	*Collége de départ.*		
	Paris	4	VASSAL ✱, Banquier.
			Cte ALEXANDRE DE LABORDE, ✱ (O ✱).
			JACQUES LEFEBVRE, Banquier, Président de la Chambre de Commerce de Paris.
			ODIER ✱, Banq., M. de la Chamb. de Comm. de Paris.
	Colléges d'arrond.		
	Paris. 1er.	8	Cte MATHIEU DUMAS ✱ (G ✱), Lieut.-gén.
	2e.		Bon DEMARÇAY (C ✱), Maréchal-de-camp.
	3e.		EUSÈBE SALVERTE.
	4e.		DE CORCELLES.
	5e.		Bon DE SCHONEN ✱, Cons. à la Cour royale de Paris.
	6e.		CHARDEL, Juge au Tribunal de 1re Instance.
	7e.		BAVOUX, *Idem.*
	8e.		Bon LOUIS (G ✱).
Seine-Inférieure.	*Collége de départ.*		
	Rouen	4	Bon ASSELIN DE VILLEQUIER (O ✱), premier président de la Cour royale de Rouen.
			THIL, Avocat à la Cour royale de Rouen.
			CABANON, ancien Négociant.
			MAILLE, ancien Négociant.
	Colléges d'arrond.		
	Rouen 1er arr.	6	MARTIN.
	Rouen 2e arr.		PÉTOU, Manufacturier, Maire d'Elbeuf.
	Le Havre		DUVERGIER DE HAURANNE.
	Yvetot		MARTIN-LAFITTE.
	Dieppe		Cte DE MALARTIC ✱ ✱, Maire de Totes, M. du C. g.
	Neufchâtel		Bon HÉLY D'OISSEL (O ✱), Conseiller-d'Etat hon.
Seine-et-Marne.	*Collége de départ.*		
	Melun	2	Cte EUGÈNE D'HARCOURT ✱, Memb. du Cons. gén.
			Bon DESPATYS ✱, Président du Tribunal de 1re Instance de Melun.
	Colléges d'arrond.		
	Meaux	3	Mis DE LAFAYETTE ✱, ancien Lieutenant-général.
	Coulommiers		GEORGES DE LAFAYETTE.
	Melun		BAILLOT, ancien Agent de Change.
Seine-et-Oise.	*Collége de départ.*		
	Versailles	3	Mis DE BIZEMONT, Membre du Conseil général.
			Bon OBERKAMPFF ✱, Man., M. du Con. g. de l'Oise.
			DE JOUVENCEL ✱, M. du Cons. d'arr. de Versailles.
	Colléges d'arrond.		
	Pontoise	4	Cte ALEXANDRE DE LAMETH ✱ (O ✱).
	Arpajon		BÉRARD, ancien Maître des Requêtes.
	Montfort-l'Amaury		Bon LEPELLETIER D'AULNAY ✱ ✠, Memb. du C. gén.
	Versailles		BERTIN DE VEAUX ✱, Memb. du C. gén.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Sèvres (Deux).	*Collége de départ.* Niort	1	Cte DE SAINTE-HERMINE ✱, ancien Maire de Niort.
	Colléges d'arrond. Partenay, Niort	2	AGIER ✱. Maît. des Req., Cons. à la Cour roy. de Paris. TONNET HERSANT ✱, ancien Officier d'Artillerie.
Somme.	*Collége de départ.* Amiens	3	DU MAISNIEL DE LIERCOURT ✱, Maire de Liercourt. AUGUSTIN DEBRAY ✱, Membre du Conseil général. Vte DE CASTÉJA ✱ ✱, Chef d'Escadron aux Lanciers de la Garde Royale.
	Colléges d'arrond. Abbeville, Amiens { 2e arr. 3e arr., Péronne	4	Vte BLIN DE BOURDON (O ✱), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Préfet du Pas-de-Calais. CAUMARTIN, Président du Tribunal civil d'Amiens. DE DOMPIERRE D'HORNOY, Membre du Conseil gén. ROUILLÉ DE FONTAINE ✱, Membre du Conseil gén.
Tarn.	*Collége de départ.* Alby	2	Bon DE CAMBON ✱, 1er Prés. de la Cour roy. d'Amiens. DE LASTOURS (O ✱), Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Alby, Castres	2	DE CARDONNEL (C ✱), Conseiller à la Cour de Cass. Bon CHARLES DUPIN ✱ (O ✱), de l'Académie des Sciences, Officier du génie Maritime.
Tarn-et-Garonne.	*Collége de départ.* Montauban	2	Mis D'ESCAYRAC DE LAUTURE ✱, M. du Con. gén. Mis DE BELISSEN (O ✱), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Montauban, Moissac	2	Cte DE PREISSAC (O ✱), Offic. sup. Memb. du C. g DE BEAUQUESNE, Membre du Conseil général.
Var.	*Collége de départ.* Draguignan	2	Cte DE PARTOUNEAUX (C ✱) (G ✱), Lieut. Génér. DE LYLE TAULANE ✱, M. de Martre, M. du C. gén.
	Colléges d'arrond. Brignolles, Grasse, Toulon	3	DE CHATEAUDOUBLE (Paul) ✱ (O ✱), Sous-Directeur de la Caisse d'amortissement. Bon BARON ✱ (O ✱), Dir. g. du Mont-de-Piété de Paris. AGUILLON ✱, Négociant, Membre du Conseil génér.
Vaucluse.	*Collége de départ.* Avignon	1	Mis DE ROCHEGUDE, Chef de bataillon au 13e régiment d'infanterie légère.
	Colléges d'arrond. Avignon, Carpentras	2	Cte D'AUGIER (G ✱) (G O ✱), Vice-amiral, Conseiller-d'Etat, Membre du Conseil d'Amirauté. REBOUL ✱, Membre du Conseil général.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Vendée.	*Collége de départ.* Bourbon-Vendée.	2	Cte DE CHABOT ✠. MARCHEGAY LOUSIGNY.
	Colléges d'arrond. Bourbon-Vendée.	3	Cte DE MORNAC ✠ ✻, Colonel d'Infanterie, Membre du Conseil d'arrondissement de Bourbon-Vendée.
	Fontenay......		LAVAL ✻.
	Les Sables......		KÉRATRY.
Vienne.	*Collége de départ.* Poitiers.........	2	DE BOISBERTRAND (Tessières) (O ✻), Conseiller d'Etat, Directeur des établissement d'utilité publiq. Vte DE CURZAY (O ✻), Maître des Requêtes, Gentilhomme hon. de la Ch. du Roi, Pr. d'Ille-et-Vil.
	Colléges d'arrond. Poitiers.........	2	Bon DE CRESSAC ✻, Ingénieur en Chef des Mines, Membre du Conseil général.
	Châtellerault.....		CREUZÉ (O ✻), Négociant.
Vienne (Haute).	*Collége de départ.* Limoges........	2	Cte CHERADE DE MONTBRON ✻, M. du Con. gén. N......
	Colléges d'arrond. Saint-Junien.....	2	Bon TERNAUX (O ✻), Négociant Manufacturier.
	Limoges........		BOURDEAU (O ✻), Cons. d'Etat, Directeur gén. de l'adm. de l'Enregistrem. et des Domaines.
Vosges.	*Collége unique.* Epinal.........	5	Mis DE MARMIER (O ✻), Memb. du C. g. de la H.-Saône. BOULA DE COULOMBIERS ✻, Maître des Req. hon. CHAMPY ✻, Maître de forges, Memb. du C. gén. *idem.* VAULOT, Maître de forges, *idem.* JACQUEMINOT (O ✻), Manufacturier, anc. Colonel.
Yonne.	*Collége de départ.* Auxerre........	2	RAUDOT ✻, Membre du Conseil général. DE LA RODE ✻, Maire de Tonnerre.
	Colléges d'arrond. Villeneuve-le-Roi.	3	Bon THÉNARD ✻, de l'Académie des Sciences.
	Auxerre........		ROMAN, Maire de Bazarne.
	Tonnerre........		JACQUINOT PAMPELUNE (C ✻), Conseiller-d'Etat, Procureur général près la Cour royale de Paris.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. MM.

ABANCOURT (le Vte d') (*Ardennes*), rue de Bourbon, n. 43.
ABZAC (le Mis d') (*Dordogne*), rue de Bourbon, n. 79 *bis*.
AGIER (*Deux-Sèvres*), quai Voltaire, n. 21.
AGUILLON (*Var*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 32.
AIGLE (le Cte de l') (*Oise*), rue d'Aguesseau, n. 7.
ALZON (le Vte d') (*Hérault*), rue de Vaugirard, n. 9.
AMAT (*Hautes-Alpes*), rue de Caumartin, n. 1.
ANDIGNÉ DE LA BLANCHAYE (le Mis d') (*Maine-et-Loire*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 6.
ANDIGNÉ DE RESTEAU (d') (*Sarthe*), rue Neuve-St.-Roch, 39.
ANDRÉ (*Lozère*), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 21.
ANDRÉ (*Haut-Rhin*), rue de Grenelle, Gros-Caillou, n. 22.
ANDRÉOSSY (le Cte) (*Aude*), rue de la Ville-Lévêque, n. 34.
ANGOSSE (d') (*Basses-Pyrénées*), rue Saint-Honoré, n. 361.
ANGOT (*Manche*), rue de Valois, hôtel de l'Europe.
ANTHÈS (le Bon) (*Haut-Rhin*), rue du Hazard, n. 5.
AUDRY DE PUYRAVAULT (*Char.-Inférieure*), r. de Valois, n. 4.
AUGIER (le Cte d') (*Vaucluse*), rue Royale, n. 6.
BABEY (*Jura*), rue Taranne, n. 23.
BACOT DE ROMAND (le Bon) (*Indre-et-Loire*), r. St.-Honoré, 636.
BAILLOT (*Seine-et-Marne*), rue
BALGUERIE aîné (*Gironde*), rue d'Artois, n. 5.
BALGUERIE jeune (*Gironde*), rue du faubourg Montmartre, n. 6, cité Bergère, n. 7.
BARROIS (*Nord*), rue de Richelieu, n. 61.
BARON (le Bon) (*Var*), rue des Petits-Augustins, n. 20.
BASTHOULH (de) (*Haute-Garonne*), rue de Rivoli, n. 36.
BAUSSET (le Mis de) (*Bouches-du-Rhône*), rue de Courty, hôtel de Mayence.
BAVOUX (*Seine*), rue Vivienne, n. 8.
BEAUMONT (le Vte de) (*Dord.*), au Louvre, chez M. le Gouv.
BEAUQUESNE (*Tarn-et-Garonne*), rue de Beaune, n. 33.
BECQUEY (*H.-Marne*), rue de Varennes, n. 26.
BELLEMARE (de) (*Calvados*), rue Saint-Nicaise, n. 5.
BELLISSEN (le Mis de) (*Tarn-et-Gar.*), rue St.-Dominique, 64.
BENJAMIN-CONSTANT (*Seine*), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 15.
BENOIT (*Aveyron*), rue des Saints-Pères, n. 81.
BÉRARD (*Seine-et-Oise*), rue du Helder, n. 13.
BÉRAUD (*Allier*), rue Richelieu, n. 47.
BERBIS (le Chev. de) (*Côte-d'Or*), rue Jacob, n. 9.
BÉRENGER (*Drôme*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.
BERNIS (le Mis), (*Ardèche*), rue de l'Université, n. 88.
BERSET (*Maïenne*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 25.
BESSIÈRES (*Dordogne*), rue Chanoinesse, n. 2.
BERTIN DE VAUX (*S.-et-Oise*), rue Louis-le-Grand, n. 11.
BIGNON (le Bon) (*Eure*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 44.

..n. 11.
., n. 44.

9

BIZEMONT (le Mis de) (*Seine-et-Oise*), rue N.-S.-Aug., n. 20.
BIZIEN DU LÉZARD (*Côtes-du-Nord*), rue de Courty, n. 5.
BLANIAC (*Lot-et-Garonne*), rue Neuve-S.-Augustin, n. 36.
BLIN DE BOURDON (le Vte) (*Somme*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 126.
BOIGUES (Louis) (*Fièvre*), rue
BOISBERTRAND TESSIÈRES (de) (*Vienne*), rue du Regard, n. 1.
BOISSY D'ANGLAS (le Bon de) (*Ardèche*), rue
BONDY (le Cte de) (*Indre*), rue de Montholon, n. 8.
BONVOULOIR (le Cte de) (*Manche*), r. de Courty, h. de Condé.
BOSCAL DE RÉALS (le Cte) (*Charente-Inférieure*), r. Taranne, hôtel de Bourgogne.
BOUCHET (*Ain*), rue
BOULA DE COULOMBIERS (*Vosges*), rue de Saintonge, n. 19.
BOULACH (le Bon de) (*Bas-Rhin*), rue et hôtel de Rivoli.
BOULARD (*Oise*), rue des Petits-Augustins, n. 21.
BOULLENGER (*Loiret*), rue
BOURDEAU (*Haute-Vienne*), rue Mont-Thabor, n. 4.
BOURDON DU ROCHER (*Sarthe*), rue Richelieu n. 61.
BOURGON (de) (*Doubs*), rue du Bac, n. 105.
BRAY (de) (*Somme*), rue Godot-de-Mauroy, n 20.
BRIANT DE LAUBRIÈRE (*Finistère*), rue de Beaune, n. 7.
BRIGODE (de) (*Nord*), rue
BRYAS (le Cte de) (*Pas-de-Calais*), rue Saint-Dominique, 54.
BRILLET DE VILLEMORGE (le Cte) (*Maine-et-Loire*), rue de l'Université, n. 7.
BRIQUEVILLE (*Manche*), rue du Mont-Blanc, n. 46.
BRUN DE VILLERET (le Bon) (*Lozère*), rue de l'Université, 57.
BRUSSET (de) (*Haute-Saône*), rue de Grenelle-S.-G., n. 117.
BULLY (de) (*Nord*), rue Caumartin, n. 14.
BUROSSE (le Bon de) (*Gers*), rue Jacob, n. 18.
BUSSON (*Eure-et-Loir*), rue du Dauphin. n. 4.
CABANON (*Seine-Inférieure*), rue de Richelieu, n. 47.
CALEMARD DE LA FAYETTE (*H.-Loire*), rue Godot, n. 21.
CALMELET (*Indre-et-Loire*), rue Mont-Thabor, n. 8.
CALMON (*Lot*), rue du Helder, n. 5.
CAMBON (le Mis de) (*Haute-Garonne*), rue Duphot, n. 20.
CAMBON (Alexandre de) (*Tarn*), rue Duphot, n. 20.
CAQUERAY (de) (*Maine-et-Loire*), rue de Valois-Batave, n. 4.
CARCARADEC (de) (*Côtes-du-Nord*), r. N.-de-Luxembourg, 1.
CARCOUET (de) (*Loire-Inférieure*), rue de l'Université, n. 36.
CARDONNEL (de) (*Tarn*), rue de Verneuil, n. 26.
CASTEJA (le Vte de) (*Somme*), rue de la Ville-Lévêque, 43.
CAUMARTIN (*Somme*), rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 23.
CAUNA (le Bon de) (*Landes*), rue de Grenelle-S.-G., n. 117.
CAUX (le Vte de) (*Nord*), au ministère de la guerre.
CHABOT (le Cte de) (*Vendée*), rue de Courty, n. 7.
CHABRON DE SOLILHAC (*Haute-Loire*), rue de Valois-Batave, 4.
CHABROL DE VOLVIC (le Cte de) (*Puy-de-Dôme*), Hôt.-de-Ville.

Chagrin de Brullemail (*Orne*), rue de Richelieu, grand hôtel de Valois.
Championnière (de la) (*Loire-Inférieure*), rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 18.
Champy (*Vosges*), rue
Chantebauze (de) (*Loire*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, 36.
Chardel (*Seine*), rue du Jardinet, n. 1.
Charencey (le Cte de) (*Orne*), rue des Saints-Pères, n. 69.
Chateaufort (de) (*Sarthe*), rue de Caumartin, n. 11.
Chatellier (de) (*Gard*), rue du Colombier, n. 12.
Chauvelin (*Côte-d'Or*), rue de Louis-le-Grand, n. 18.
Chenevaz (de) (*Isère*), rue du faubourg Saint-Honoré, n. 3.
Chevalier-Lemore (*Haute-Loire*), rue de Seine, n. 31.
Chevrier de Corcelles (*Ain*), r. S.-Th.-du-Louvre, n. 36.
Choiseul-Daielecourt (*Orne*), rue du Colombier, n. 26.
Cholet (le Bon de) (*Meuse*) rue de Richelieu, n. 17.
Clarac (le Bon de) (*Hautes-Pyrénées*), rue Chantereine, n. 31.
Clément (*Doubs*), rue de Richelieu, n. 32.
Colomb (*Hautes-Alpes*), rue de Caumartin, n. 37.
Conny (le Vte de) (*Allier*), rue de la Madeleine, n. 22.
Corcelles (de) (*Seine*), rue
Cordier (*Jura*), rue Saint-Dominique, n. 73.
Cordoue (le Mis de) (*Drôme*) r. de Courty, hôt. de Mayence.
Cotteau (*Nord*), rue Neuve-de-Seine, n. 66.
Couderc (*Rhône*), rue
Coutard (le Cte de) (*Sarthe*), rue de Bourbon, n. 2.
Cressac (le Bon de) (*Vienne*), rue du Bac, n. 9.
Creuzé (*Vienne*), rue de Valois, n. 4.
Crignon de Montigny (*Loiret*), rue du Mail, n. 10.
Croizet (*Cantal*), rue de Rivoli, n. 4.
Crublier de Fougères (*Indre*), r. S.-Th.-du-Louvre, n. 36.
Crussol (le duc de) (*Gard*), rue Saint-Dominique, n. 63.
Cunin-Grindaine (*Ardennes*), rue Castiglione, n. 7.
Curzay (le Vte de) (*Vienne*), r. de Grenelle-S.-Germain, 117.
Dartigaux (*Basses-Pyrénées*), rue et hôtel de Courty.
Daunant (le Bon) (*Gard*), r. Sainte-Hyac.-Saint-Honoré, 10.
Daunou (*Finistère*), rue de Ménil-Montant, n. 22.
Delaunay (Prosper) (*Maïenne*), rue
Delauro (*Aveyron*), rue de l'Université, n. 39.
Delessert (le Bon) (*Maine-et-Loire*), rue Montmartre, n. 176.
Demarçay (le Bon) (*Seine*), rue
Desbassayns de Richemont (le Cte) (*Meuse*), rue Pigalle, n. 10, chaussée d'Antin.
Despatys (le Bon) (*Seine-et-Marne*), rue Godot, n. 3.
Devaux (*Cher*), rue Saint-Honoré, n. 368.
Didot (Firmin) (*Eure-et-Loire*), rue Jacob, n. 24.
Dollon (le Mis de) (*Sarthe*), rue de l'Université, n. 88.
Domezon (*Gers*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 16.
Dompierre-d'Hornois (*Somme*), rue N.-de-Luxembourg, 18.

Doria (le Mis) (*Saône-et-Loire*), rue Richelieu, n. 47 *bis*.
Drée (le Mis de) (*Saône-et-Loire*), rue
Drouilhet de Sigalas (*Lot-et-Garonne*), r. du Colombier, 17.
Dubay (le Bon) (*Ardèche*), rue
Dubourg (le Chev. Armand) (*Haut-Garonne*), rue Grenelle-Saint-Germain, n. 16.
Ducasse de Horgues (*H.-Pyrén.*), rue de la Madeleine, n. 16.
Duchatel (le Cte) (*Charente-Infér.*), r. de la Pépinière, 53.
Dufougeray (*Ille-et-Vilaine*), au Palais de la Chambre.
Duffour Dubessan (*Gironde*), rue N.-St.-Augustin, n. 36.
Du Lyon (le Mis) (*Landes*), rue de Beaune, n. 7.
Dumas (le Cte Mathieu) (*Seine*), rue
Dupin aîné (*Nièvre*), rue Coq-Héron, n. 5.
Dupin (Charles) (*Tarn*), rue des Saints-Pères, n. 26.
Duplessis de Grénédan (*Ille-et-Vilaine*). r. de Courty, n. 5.
Dupont (le Cte) (*Charente*), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 83.
Dupont (*Eure*), rue du Helder, n. 13.
Duquesnoy (*Pas-de-Calais*), rue Saint-Honoré, n. 361.
Durand (*Moselle*)., rue de Bourbon, n. 54.
Durand d'Elecourt (*Nord*), rue Richelieu, 31.
Durand (Franç.) (*Pyr.-Orient.*), rue Basse-du-Rempart, 30.
Duris-Dufresne (*Indre*), boulevart des Capucines, n. 7.
Dussol (*Lot*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
Duvergier de Hauranne (*Seine-Inférieure*), rue du Port-Mahon, n. 7.
Enouf (*Manche*), rue de l'Université, n. 79.
Escaybac (le Mis d') (*Tarn-et-Garonne*), place Vendôme, n. 15.
Eschasseriaux ((*Char.-Inférieure*), rue et hôtel de Courty.
Etienne (*Meuse*), rue de Grammont, n. 11.
Faure (*Isère*), rue
Favard de Langlade (le Bon) (*Puy-de-Dôme*), rue des Petits-Augustins, n. 5.
Feligonde (de) (*Puy-de-Dôme*), quai de Béthune, n. 14.
Flaujac (de) (*Lot*), rue Gallion, n. 23.
Fleuriau-de-Bellevue (*Charente-Inf.*), r. St.-Florentin, 15.
Fleury jeune (*Calvados*), rue Grange-Batelière, n. 26.
Fleury (Louis) (*Orne*), rue et hôtel Vantadour.
Folmont (de) (*Lot*), rue
Fontenay (de) (*Saône-et-Loire*), rue du Colombier, n. 25.
Fontette (le Bon de) (*Calvados*), r. de Richelieu, h. des Princes.
Formont (de) (*Loire-Inférieure*), rue Duphot, n. 16.
Fournas (*Loir*), rue
Fournas-Moussoulens (le Bon de) (*Aude*), rue de Valois-Batave, n. 8.
Franqueville de Bourbon (de) (*Nord*), r. Richelieu, n. 31.
Froidefond-de-Bellille (*Dordogne*), r. Saint-Florentin, 9.
Frotier de Bagneux (le Cte) (*Côtes-du-Nord*), r. de l'Un., 79.
Fussy (le Vte de) (*Cher*), rue de Rivoli, n. 4.
Gaigneun de Champvallins (*Loiret*), r. des Pet.-Aug., n. 3.

Gallot (*Charente-Inférieure*), r. des Petits-Augustins, n. 17.
Gautier (*Gironde*), rue Neuve-des-Capucines, n. 3.
Gazan (*Eure*), rue de Bourgogne, n. 28.
Gellibert (*Charente*), rue de Verneuil, n. 37.
Gérard (le Cte) (*Dordogne, Oise*), rue Sainte-Croix-d'Antin, 7.
Gérin (*Loire*), rue des Frondeurs, n. 6.
Gestas (le Cte de) (*Basses-Pyrénées*), rue et hôtel de Courty.
Girod (de l'Ain) (*Indre-et-Loire*), rue de l'Abbaye, n. 15.
Gouve de Nuncques (de) (*Pas-de-Calais*), quai Voltaire, 17.
Grammont (de) (*Haute-Saône*), rue de Grenelle-St.-G., 34.
Granoux (le Cte de) (*Ardèche*), rue del'Université, n. 10.
Gravier (*Basses-Alpes*), rue de l'Oratoire, n. 1.
Guéhéneuc (*Marne*), rue
Guernizac (*Finistère*), rue Neuve-des-Petits-Champs, grand hôtel de Vendôme.
Guilhem (*Maine-et-Loire*), rue de Seine, n. 68.
Haas de Belfort (*Haut-Rhin*), rue du Hazard, n. 5.
Halgan (*Morbihan*), rue de la Madeleine, n. 23.
Harcourt (le Cte Eugène d') (*Seine-et-Marne*), r. du Bac, 105.
Harlé (*Pas-de-Calais*), rue et île Saint-Louis, n. 45.
Haussez (le Bon d') (*Landes*), rue de la Paix, n. 6.
Hély d'Oyssel (le Bon) (*Seine-Inférieure*), rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 29.
Hennessy (*Charente*), rue de la Paix, n. 28.
Higonet (Bon) (*Cantal*), rue de Rivoli, n. 6.
His (*Orne*), rue Ventadour, n. 7.
Humblot-Conté (*Rhône*), r. de Grenelle-St.-Germain, 42.
Hyde de Neuville (le Bon) (*Nièvre*), r. du Faub.-du-Roule, 73.
Jacqueminot (*Vosges*), rue
Jaquinot-Pampelune (*Yonne*), rue de la Madeleine. n. 14.
Jankowitz de Jeszenièze (le Bon) (*Meurthe*), r. Jacob, n. 91.
Jars (*Rhône*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 55.
Jobert-Lucas (*Marne*), rue du Petit-Reposoir, n. 6.
Jobez (*Doubs*), rue
Jouvencel (le Chev. de) (*Seine-et-Oise*), r. de Verneuil, n. 30.
Kératry (*Vendée*), rue du Dragon, n. 21.
Kerjégu (de) (*Côtes-du-Nord*), r. Neuve-de-Luxembourg, 1.
Kérouvriou (de) (*Finistère*), r. St.-Hyacinthe, St.-Honoré, 10.
Labasecque (le Cte de) (*Nord*), r. de Grenelle-St.-Germ., 16.
L'Abbey-de-Pompières (*Aisne*), rue N.-des-P.-Champs, 61.
Laboëssière (le Mis de) (*Morbihan*), rue Saint-Honoré, n. 336.
Laborde (le Cte de) (*Seine*), rue d'Artois, n. 28.
Laboulaye (le Vte de) (*Ain*), r. Neuve-des-Mathurins, n. 18.
La Bourdonnaye (le Cte de) (*Maine-et-Loire*), rue de Belle-Chasse, n. 22.
La Bourdonnaye (le Gal Cte de) (*Morbihan*), r. Boudreau, 1.
La Bretonnière (*Drôme*), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 3.
La Briffe (le Cte de) (*Aube*), rue des Saints-Pères, n. 58.
Lacroix de Laval (de) (*Rhône*), rue du Colombier, n. 12.

LA FAYETTE (de) (*Seine-et-Marne*), r. d'Anjou-Saint-Honoré, 6.
LA FAYETTE (Georges de) (*Seine-et-Marne*), r. d'Anjou-S.-H. 38.
LAFFITTE (*Basses-Pyrénées*), rue d'Artois, n. 19.
LAFONT (le Bon de) (*Lot-et-Garonne*), rue de Provence, n. 21.
LAGOY (le Mis de) (*Bouches-du-Rhône*), rue de la Paix, n. 16.
LAIDÉ (*Basses-Alpes*), rue Saint-Dominique, n. 55.
LAISNÉ DE VILLEVÊQUE (*Loiret*), rue Jacob, n. 12.
LALOT (de) (*Charente*), rue Saint-Dominique, n. 108.
LAMANDÉ (*Sarthe*), rue du Regard, n. 1, Faub.-Saint-Germ.
LAMETH (Alexandre de) (*Seine-et-Oise*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 27.
LAMEZAN (le Cte de) (*Gers*), rue
LAPEYRADE (le Vte de) (*Hérault*).
LAPOTHERIE (le Cte de) (*Maine-et-Loire*), rue Taranne, n. 9.
LARDEMELLE (de) (*Moselle*), rue St-Thomas-du-Louvre, n. 28.
LARODE (de) (*Yonne*), rue de Beaune, hôtel de l'Elysée.
LASCOURS (de) (*Gard*), rue du Marché-d'Aguesseau, n. 7.
LASTIC (le Cte de) (*Cantal*), rue de Monsieur, n. 12.
LASTOURS (de) (*Tarn*), rue de Verneuil, n. 26.
LAVAL aîné (*Vendée*), rue de la Michodière, n. 25.
LAZERME (*Pyrénées-Orientales*), r. Neuve-Saint-Augustin, n. 9.
LE CARLIER (*Aisne*), rue de Richelieu, n. 29.
LECLERC (*Calvados*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 41.
LECLERC (Léon) (*Maïenne*), rue
LECLERC DE BEAULIEU (*Maïenne*), rue du Bac, n. 120.
LEFEBVRE (*Seine*), rue Richer, n. 5.
LEFEBVRE GINEAU (le Chev.) (*Ardennes*), r. du Jardinet, n. 3.
LEGRIS DE LA SALLE (*Gironde*), rue de Bourgogne, n. 7.
LEMERCIER (le Vte) rue de l'Université, n. 18.
LEPELLETIER D'AUNAY (le Bon) (*Seine-et-Oise*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 27.
LÉPINE (le Bon de) (*Nord*), rue Caumartin, n. 14.
LÉRIDANT (de) (*Morbihan*), rue de Beaune, n. 7.
LE SERGEANT DE BAYENGHEM (*Pas-de-Cal.*), quai Volt., 21 *bis*.
LETISSIER (*Indre-et-Loire*), rue Royale, n. 8.
LE VAILLANT DE BOVENT (*Oise*), rue du Bac, n. 58.
LEYVAL (de) (*Puy-de-Dôme*), rue Jacob, n. 12.
LEYVAL (le Bon Félix de) (*Puy-de-Dôme*); rue Richepanse, 10.
LOBAU (le Cte de) (*Meurthe*), rue
LORIMIER (de) (*Manche*), rue de Grenelle-Saint-Germ., 126.
LOUIS (le Bon) (*Meurthe*), rue de l'Echiquier, n. 35.
LOUIS (Bazile) (*Côte-d'Or*), rue de Richelieu, n. 17.
LUGAT (de) (*Lot-et-Garonne*), rue St.-Hyac.-Saint-Honoré, 10.
LUR-SALUCES (le Cte de) (*Gironde*), rue de Bourbon, n. 85.
LUSSY (de) (*Hautes-Pyrénées*), rue Neuve-Saint-Roch, n. 39.
LYLE-TAULANE (de) (*Var*), rue Taranne, n. 25.
MAILLE (*Seine-Inférieure*), rue de la Ville-Lévêque, n. 5.
MAISNIEL (du) (*Somme*), rue Saint-Guillaume, n. 9.
MALARTIC (le Cte de) (*Seine-Inférieure*), rue des P.-Aug., 17.

Mallard de Lavarende (*Eure*), rue Cr.-des-P.-Champs, 31.
Marchal (*Meurthe*), rue Tournon, n. 31.
Marchand-Collin (*Moselle*), rue Lepelletier, n. 6.
Marchegay de Lousigny (*Vendée*), r. des P.-Augustins, 17.
Margadel (le Chev. de) (*Morbihan*), rue Neuve-des-Petits-Champs, place Vendôme.
Marmier (le Mis de) (*Vosges*), rue
Marralhach (de) (*Finistère*), rue de Richelieu, n. 97.
Martel (Aug.) (*Gironde*), rue
Martignac (le Vte de) (*Lot-et-Gar.*), au ministère de l'intér.
Martin-Lafitte (*Seine-Inférieure*), rue
Mauguin (*Côte-d'Or*), rue du Gros-Chenêt, 6.
Mauléon (le Vte de) (*Gers*), rue Jacob, n. 18.
Maussion Daranssy (de) (*Aisne*), r. de la Ferm.-des-Math., 2.
Meaux (de) (*Loire*), rue Saint-Dominique, hôtel des Colonies.
Méchin (le Bon) (*Aisne*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 26.
Meilet (du) (*Eure*), rue de la Michodière, n. 9.
Mercier (le Bon) (*Orne*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 60.
Merey (de) (*Doubs*), rue
Mestadier (*Creuse*), rue de l'Université, n. 10.
Metz (de) (*Manche*), rue Richepanse, n. 7.
Michel de Saint-Albin (*Moselle*), rue de la Paix, n. 6.
Michoud (*Isère*), rue
Migeon (*Haut-Rhin*), rue de Richelieu, n. 79.
Mirandol (le Cte de) (*Dordogne*), rue
Monceaux (de) (*Manche*), rue Caumartin, n. 12.
Moncel (Cte du) (*Manche*), rue de Grenelle-Saint-Germ., 106.
Montbel (le Bon de) (*Haute-Garonne*), rue Rivoli, n. 36.
Monboucher (de) (*Ille-et Vilaine*), rue
Montbrian (le Cte de) (*Ain*), rue de la Paix, n. 10.
Montbron (le Cte de) (*Haute-Vienne*), rue de Courty, n. 5.
Montsaulnin (le Cte de) (*Cher*), rue Saint-Dominique, n. 34.
Morel (Benjamin) (*Nord*), rue de la Paix, hôtel de Hollande.
Mornac (le Cte de) (*Vendée*), rue de Courty, n. 7.
Mornay (le Bon de) (*Ain*), rue de Richelieu, n. 25.
Mostuéjouls (le Vte de) (*Aveyron*), rue
Mottet de Gérando (*Rhône*), rue
Mousnier-Buisson (*H.-Vienne*), rue Cassette, n. 18.
Moussaye (le Mis de la) (*Côt.-du-Nord*), rue de Miromesnil, 28.
Moyne (*Saône-et-Loire*), rue
Noailles (le Cte de) (Alexis) (*Corrèze*), pl. du Pal.-Bourbon, 95.
Oberkampf (le Bon) (*Seine-et-Oise*), rue Louis-le-Grand, 21.
Odier (*Seine*), boulevart Poissonnière, n. 15.
Ounous (d') (*Arriége*), rue de l'Eperon, n. 10.
Panat (le Vte de) (*Gers*), rue Saint-Honoré, n. 341.
Pardessus (*B.-du-Rhône*), à l'Éc. de Droit, pl. Ste-Géneviève.
Parel d'Espeyrut (le Vte de) (*Corrèze*), rue Hautefeuille, 13.
Pas de Beaulieu (le Bon) (*Nord*), rue Saint-Honoré, n. 368.
Partouneaux (le Cte de) (*Var*), à l'Ecole-Militaire.

PATAILLE (*Hérault*), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 29.
PAUL DE CHATEAUDOUBLE (*Var*), rue de l'Oratoire, n. 1.
PAVÉE DE VANDEUVRE (*Aube*), rue Neuve-des-Mathurins, 39.
PELET (le Bon) (*Loir-et-Cher*), rue des Champs-Elysées, n. 4.
PÉRIER (Alexandre) (*Loiret*), rue Cadet, n. 19.
PÉRIER (Augustin) (*Isère*), rue du Faub.-Saint-Honoré, n. 54.
PÉRIER (Casimir) (*Aube*), r. Neuve-de-Luxembourg, n. 27.
PERRIER (Camille) (*Sarthe*), rue
PERRINE D'HAUTPOUL (la) (*Aude*), rue de Bourgogne, n. 30.
PETOU (*Seine-Infér.*), rue de Louis-le Grand, h. Britannique.
PINA (le Mis de) (*Isère*), rue de la Paix, n. 6.
PINIEUX (le Cte de) (*Eure-et-Loir*), rue des Capucines, n. 9.
POMMERAYE (de la) (*Calvados*), rue de la Michodière, n. 6.
POTTEAU D'HANCARDRIE (*Nord*), rue de Bourbon, n. 49.
POUGEARD DU LIMBERT (le Bon) (*Charente*), r. de Bourbon, 52.
PRADT (de) (*Puy-de-Dôme*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 54.
PREISSAC (le Cte de) (*Tarn-et Garonne*), rue Jacob, n. 9.
PUYMAURIN (le Bon de) (*Haut.-Gar.*), hôtel des Monnaies.
QUÉLEN (le Cte de) (*Côtes-du-Nord*), à l'Archevêché.
RALLIER (*Ille-et-Vilaine*), rue de Bourbon, n. 85.
RAMBUTEAU (le Cte de) (*Saône-et-Loire*), r. N.-S.-Augustin, 54.
RAUDOT (*Yonne*), rue Richelieu, n. 17.
RAVEZ (*Gironde*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 49.
REBOUL (*Vaucluse*), rue de l'Université, n. 42.
REGOURD DE VAXIS (le Chev. de) (*Lot*), rue Richelieu, hôtel d'Orléans.
REINACH (le Bon de) (*Haut-Rhin*), rue de Rivoli, n. 50 *bis*.
RENOUARD DE BUSSIÈRES (*Bas-Rhin*), rue Royale, n. 11.
RENOUVIER (*Hérault*), rue de l'Université, n. 7.
RIBEROLLES (de) (*Puy-de-Dôme*), quai Malaquais, n. 5.
RICARD (de) (*Gard*), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 15.
RICHEMONT (Bon de) (*Allier*), rue Saint-Dominique, n. 55.
RIVAROLA (le Cte de) (*Corse*), rue de Bourbon, n. 85.
ROCHEFOUCAULT (le Cte Alexandre de la) (*Puy-de-Dôme*), rue
ROCHEFOUCAULT (le Mis Gaëtan de la) (*Cher*), r. de Menars, 4.
ROCHEFOUCAULT (le Vte Sosthène de la) (*Marne*), rue de Varennes, n. 33.
ROCHEGUDE (le Mis de), (*Vaucluse*), rue Saint-Dominique, 34.
ROMAN (*Yonne*), boulevard Poissonnière, n. 15.
RONCHEROLLES (le Cte Charles de) (*Eure*), r. de Bourbon, 19.
ROQUETTE (de) (*Haute-Garonne*), rue de Rivoli, n. 36.
ROUILLÉ DE FONTAINE (*Somme*), r. du d'Anj.-St.-Honoré, 112.
ROUX (de) (*Bouches-du-Rhône*), rue de l'Université, n. 25.
ROYER-COLLARD (*Marne*), rue d'Enfer, n. 20.
SADE XAVIER (le Cte de) (*Aisne*), rue du Colombier, n. 28.
SAGLIO (*Bas-Rhin*), rue de Paradis-Poissonnière, n. 21.
SAINT-AIGNAN (Louis de) (*Loire-Inférieure*), rue de Valois, cour des Fontaines, n. 4.

SAINT-AULAIRE (le Cte de) (*Gironde*), rue de Bourbon, n. 78.
SAINT-BLANQUAT (le Chev. de) (*Arriége*). r. N.-des-P.-Ch., 76.
SAINT-CRICQ (le Cte de) (*Basses-Pyrénées*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 116.
SAINTE-MARIE (de) (*Nièvre*), rue de l'Université, n. 88.
SAINTENAC (le Vte de) (*Arriége*), rue de Bourgogne, n. 7.
SAINTE-HERMINE (le Cte de) (*Deux-Sèvres*), rue des Fossés-Montmartre, n. 9.
SAINT-GEORGES (le Cte de) (*Morbihan*), rue Jacob, n. 18.
SAINT-LÉGIER (le Cte de) (*Charente-Infér.*), rue Duphot, n. 1.
SAINT-LUC (le Cte de) (*Côtes-du-Nord*), rue Jacob, n. 9.
SALABERRY (le Cte de) (*Loire-et-Cher*), rue du Bac, n. 86.
SALVERTE (Eusèbe) (*Seine*), rue
SAPEY (*Isère*), rue
SAUNAC (*Côte-d'Or*), rue Richepanse, n. 7.
SCHONEN (le Bon de) (*Seine*), Vieille rue du Temple, n. 54.
SÉBASTIANI (le Cte) (*Aisne*), rue du Faub. St.-Honoré, n. 55.
SÉGUY (*Lot*), rue Richepanse, n. 7.
SESMAISONS (le Cte de Donatien) (*Loire-Infér.*), au P. Luxemb.
SERNIN (de) (*Aude*), rue
SÉVÈRE DE LA BOURDONNAYE (le Cte) (*Ille-et-Vilaine*), rue de l'Université, n. 36.
SIMON (*Moselle*), rue Chantereine, n. 4.
SIRIEYS (de) (*Lot*), rue de Bourbon, n. 45 *bis*.
STRAFFORELLO (*Bouches-du-Rhône*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 32.
TARDIF (*Calvados*), rue du Petit-Carreau, n. 13.
TARDY (le Mis de) (*Loire*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 7.
TEIL (le Bon du) (*Moselle*), rue du Cherche-Midi, n. 18.
TEMPLE DE CHEVRIGNY (du) (*Eure-et-Loire*), rue Chantereine, n. 24, (Chartre).
TERNAUX (le Bon) (*Haute-Vienne*), rue du Petit-Reposoir, n. 6.
TERRIER DE SANTANS (le Mis) (*Doubs*), rue de Beaune, n. 33.
TERTRE (le Vte du) (*Pas-de-Cal.*), r. de la Ferm.-des-Math., 17.
THÉNARD (le Bon) (*Yonne*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 42.
THIARD (le Cte de) (*Saône-et-Loire*), rue d'Anjou-St.-H., n. 19.
THIBORD DU CHALARD (*Creuse*), rue de Bourgogne, n. 46.
THIL (*Seine-Inférieure*), rue de Rivoli, n. 46.
TIRLET (le Vte) (*Marne*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 8.
THOMASSIN DE BIENVILLE (le Cte) (*Haute-Marne*), rue Neuve-Saint-Roch, n. 23.
TONNET-HERSANT (*Deux-Sèvres*), rue
THOUVENEL (*Meurthe*), rue du Faub.-Saint-Honoré, n. 38.
TOUPOT DE BÉVAUX (*Haute-Marne*), rue de Tournon, n. 35.
TRACY (Victor de) (*Allier*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 38.
TRÉGOMAIN (de) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Courty, n. 5.
TRONCHON (*Oise*), rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 108.
TURCKHEIM (de) (*Bas-Rhin*), rue Saint-Honoré, n. 352.
TURMEL (de) (*Moselle*), rue du Colombier, n. 22.

URVOY DE SAINT-BÉDAN (*Loire-Inférieure*), rue de Rivoli, 46.
VALON (le Cte de) (*Corrèze*), rue et hôtel de Courty.
VANDEUL (de) (*Haute-Marne*), rue Neuve-de-Luxembourg, 18.
VASSAL (*Seine*), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 2.
VAULCHIER (le Mis de) (*Jura*), à la Direction gén. des Postes.
VAULOT (*Vosges*), rue
VAUQUELIN (*Calvados*), au Jardin du Roi.
VERNEILH PUIRASEAU (le Bon) (*Dordogne*), r. de Bourbon, 6.
VERNETTE (*Aveyron*), rue de Courty, hôtel de Mayence.
VICHY (le Cte de) (*Saône-et-Loire*), rue de Courcelle, n. 14.
VIENNET (*Hérault*), rue
VILLENEUVE (le Bon de) (*Haute-Saône*), rue de Beaune, n. 3.
VILLEQUIER (le Bon de) (*Seine-Inférieure*), r. des SS.-Pères, 59.
VOISIN DE GARTEMPE (le Bon) (*Creuse*), rue Castelle, n. 16.
VOYER-D'ARGENSON (*Eure*), rue
WANGEN DE GEROLDSECK (le Bon de) (*Bas-Rhin*), rue et hôtel de Rivoli.

Secrétaires-Rédacteurs.

M. Aimé-Martin ✻, au Palais de la Chambre.
M. Victor Couchery ✻, rue de Bourbon, hôtel de la Présidence, n. 88.

Messagers d'Etat.

M. Giraud, aîné. M. Caron.

Huissiers. MM.

Stassin, 1er. Bertholet. Jeunesse. Tournemine. Sal.
Jean. Saint-Eloy. Gautheron. Chambé. Balza.

DIVISIONS.

Procès-Verbaux. MM.

Aimé-Martin ✻, *Chef.*
Raffin, *Sous-Chef.*
Savary, *premier Commis.*

Secrétariat général. MM.

Mereaud, *Secrétaire-général.*
Dauchamp, *Sous-Chef.*
Hébert, *premier Commis.*

Trésorerie et Archives. MM.

Doulcet ✻, *Trésorier-Archiviste.*
Ramond de la Croisette, *Sous-Chef.*

Bibliothèque. MM.

Druon ✻, *Bibliothécaire.*
Roger de Caux ✠, *Sous-Bibliothéc.*
De Joly, *Architecte*, rue Rameau, 8.

QUATRIÈME PARTIE.

Administration générale.

CHAPITRE PREMIER.

Départemens Ministériels.

SECTION PREMIÈRE,

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE (1),

Place Vendôme.

S. E. le Cte PORTALIS (G ✻), Pair, *Garde-des-Sceaux, Ministre et Secrétaire d'Etat.*

L'organisation et la surveillance de toutes les parties de l'ordre judiciaire ; l'organisation et le régime du notariat; les ordres et les instructions à transmettre aux Cours royales et aux Tribunaux, pour l'exécution des lois et réglemens ; la correspondance habituelle avec les Procureurs généraux et Procureurs du Roi sur tout ce qui est soumis à l'action ou confié à la surveillance du ministère public ; les rapports au Roi sur les matières de législation, sur l'administration de la justice, sur les conflits entre les autorités administratives et judiciaires, sur les demandes de dispenses d'âge pour fonctions publiques, de dispenses d'âge et de parenté pour mariage, sur les demandes en naturalisation, etc.; le rapport des recours en grâce, commutation de peine, réhabilitation, etc.; les dépenses de l'ordre judiciaire; l'Imprimerie Royale et l'envoi du Bulletin des Lois, etc. ; le Conseil-d'Etat, lorsqu'il ne délibère pas en présence du Roi, est présidé par M. le Garde-des Sceaux; le Garde-des-Sceaux préside les deux sections du Comité du contentieux ; il exerce, relativement à la Cour des comptes, toutes les attributions déterminées par l'Ordonnance du Roi, du 25 juillet 1814 ; il peut nommer les Conseillers qui doivent siéger, soit comme Présidens, soit comme Juges, aux Assises ; les décisions des Cours royales qui prononcent ou confirment la censure avec réprimande ou la suspension provisoire d'un Juge ne sont mises à exécution qu'après avoir été approuvées par le Garde-des-Sceaux, lequel peut aussi mander auprès de sa personne les Membres des Cours et Tribunaux, ainsi que les Officiers du ministère public, à l'effet de s'expliquer sur les faits qui pourraient leur être imputés : les mesures de discipline arrêtées par les Cours et Tribunaux, contre les Officiers ministériels, sont également soumises à l'approbation du Garde-des-Sceaux.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. le Bon de Crouseilhes (O ✻), *Cons.-d'Etat, Secrét.-gén.* (2).

Surveillance directe de tout le travail du Ministère ; Révision des affaires destinées à être soumises à la décision du Ministre. Enregistrement et distribution des dépêches ; Archives ; Affaires renvoyées par le Ministre au Secrétariat-général.

(1) Le Ministre donne ses audiences tous les vendredis, depuis midi jusqu'à trois heures. Le public n'est admis dans les Bureaux, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 17, que le vendredi, depuis deux heures jusqu'à quatre. Le Bureau des légalisations est ouvert tous les jours de midi à 2 heures, excepté les dimanches et fêtes.

(2) Le Secrétaire-général reçoit MM. les Magistrats les lundis, mercredis et vendredis, de 3 à 4 heures. Il accorde des audiences particulières lorsque la demande lui en est faite par écrit.

Bureau de l'Enregistrement des Dépêches.

M. Brocard, *Chef.*

Analyse et enregistrement des dépêches, renseignemens, légalisation des actes civils et judiciaires pour les Colonies et l'étranger.

Bureau des Archives,

Première Section, *rue Neuve-de-Luxembourg*, n. 17.

M. De Laigue ❋, *Chef.*

Dépôt des minutes et expéditions des lois, ordonnances royales, etc.; formation et révision du Bulletin des Lois; conservation du registre authentique destiné à constater l'époque de la réception, au Ministère, du Bulletin des Lois; conservation des tableaux de publication; dépôt des types, des timbres et sceaux des diverses autorités et administrations du Royaume; garde et apposition du timbre du Ministère de la Justice; répertoire des décisions du Ministère.

Deuxième Section, *Galerie du Louvre.*

M. Bary ❋, *Chef.*

Conservation des archives de l'ancienne Secrétairerie d'Etat.

CABINET PARTICULIER DU MINISTRE.

M. Meynard, *Secrétaire particulier.*

L'ouverture des dépêches à l'arrivée. Les affaires réservées. Les demandes d'audience. — Les objets de correspondance qui n'appartiennent exclusivement à aucun bureau. Les demandes de décorations.

DIRECTION DU PERSONNEL.

M. Rives ❋, *Directeur.*

BUREAU DES COURS, TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET JUSTICES DE PAIX.

M. Pédesclaux, *Chef.*

Personnel et discipline des Cours, tribunaux, Justices de paix.

BUREAU des *Tribunaux de Commerce, Notaires et Officiers ministériels.*

M. Dorigny, *Chef.* | M. Joye, *Sous-Chef.*

Renouvellement périodique et institutions des Tribunaux de commerce. Régime et organisation du Notariat, Personnel des Notaires, Avoués, Commis.-priseurs et Huissiers. Police et discipline des Notaires et des Officiers Ministériels.

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES.

M. le Président de Maillier ❋, *Directeur.*

Premier Bureau.

Administration de la Justice civile, et matières diverses.

Ce Bureau est sous la direction immédiate du Directeur.

M. . . . . *Sous-Chef.*

Instruction des demandes, 1° en création de nouveaux cantons; 2° translations des chefs-lieux de cantons; 3° changement de circonscription de communes, de cantons, d'arrondissemens; 4° delimitation de communes; 5° création de Tribunaux de commerce et de Chambres temporaires ou permanentes dans les Cours et Tribunaux; correspondance relative à la prestation et à l'entretien des locaux et du mobilier affectés au service des Cours et Tribunaux; examen des délibérations prises par les corps judiciaires pour régler leur service intérieur, le roulement annuel, les vacations, la rentrée; réception, dépouillement et classement des états sémestriels des travaux des Cours et des Tribunaux civils; formation de l'état général et annuel de situation; analyse des discours de mercuriale; correspondance relative au service général des Cours et Tribunaux; examen et solution des questions de rang, de préséance et d'incomptabilité de fonctions; conflits contre les autorités administratives et judiciaires;

délibérations des Cours, et réclamation relatives à la plaidoierie des Avoués; examen et classement des tableaux de l'ordre des Avocats; autorisation de plaider hors du ressort de la Cour; vérifications des plaintes et réclamations de toutes natures touchant la marche et le jugement des affaires civiles; transmission aux parties des actes judiciaires venant de l'étranger; exécution des commissions rogatoires venant de l'étranger; correspondance et instructions relatives à l'application des lois fiscales aux matières judiciaires et de droit civil.

Deuxième Bureau. Etat civil.

M. Poinsinet de Sivry, *Chef.* | M. . . . . *Sous-Chef.*

Examen annuel des procès-verbaux de vérification des registres de l'état civil; rétablissement et rectification des registres et actes, tables décennales; questions et réclamations y relatives; correspondance sur ces différens objets; classement et publication, dans le *Moniteur*, des demandes et jugemens en matière d'absence; envoi de documens obtenus des Ministères de la guerre et de la marine; expédition des demandes, 1° en changement ou addition de noms; 2° de dispenses d'âge et de parenté pour mariage; 3° d'autorisation de servir à l'étranger; 4° de reintégration dans la qualité et les droits de Français; 5° d'admission à domicile des étrangers; 6° des lettres de déclaration de naturalité ou de naturalisation.

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.

M. Guerry de Champneuf ※, *Directeur.*

Premier Bureau. Justice criminelle et correctionnelle.

M. de Dalmas, *Chef.*

M. de Martonne, *Sous-Chefs.* | M. Duperron, *idem.*

La poursuite des crimes; la surveillance générale de l'instruction des procédures et des jugemens en matière criminelle; les questions relatives aux Cours d'assises, aux Tribunaux militaires et maritimes; les extraditions; la poursuite des délits de police simple et correctionnelle, notamment des contraventions relatives à la police rurale et forestière, aux douanes, aux octrois municipaux, et autres contributions indirectes, etc.

Deuxième Bureau. Grâces et cassation.

M. Brosselard, *Chef.*

M. Laudy, *Sous-Chefs.* | M. Bessières, *idem.*

Les travaux concernant les recours en grâce ou en commutation de peine, et les demandes en réhabilitation; l'envoi à la Cour de Cassation des mémoires, procédures, jugemens et arrêts en matière criminelle, correctionnelle et de police; le renvoi des arrêts de la Cour de Cassation.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Romer ※, *Directeur.*

Premier Bureau.

M. Allain, *Chef.*

M. Sahuc, *Sous-Chef.* | M. Vaudremer, *idem.*

Formation du compte et du projet de budget; répartition des crédits législatifs; demandes de fonds, ordonnances de paiement, tenue des écritures en parties doubles; examen des comptes rendus par les Préfets; traitemens des Ministres d'Etat; dépenses du Conseil-d'Etat, de l'Ordre judiciaire et de l'Administration centrale; correspondance relative aux menues dépenses et frais de parquet des Cours et Tribunaux; liquidation et paiement des pensions de retraite, examen du compte des fonds de retenue, rendu par la Caisse des dépôts et consignations; reddition du compte des pensions à la Cour des comptes.

Deuxième Bureau.

M. Duport, *Chef.* | M. Limoge, *Sous-Chef.*

Vérification et régularisation des frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police, etc.

M. Thomassy, *Payeur des dépenses intérieures du Ministère.*

COMMISSION DU SCEAU.

Monseigneur le GARDE-DES-SCEAUX, *Président.*

Membres de la Commission. Messieurs,

Tercier ❋, rue Culture Ste.-Catherine, 30, } *Conseillers d'Etat.*
S. S. le Vicomte Dambray ❋, au Luxembourg.
Henri de Longuêve (O ❋), rue de Bourbon, 7,

Le Bon Debonnaire de Forges ❋, r. du Bac, 87, } *Maîtres des Requêtes.*
Le Mis de Portes ❋, rue St.-Georges, n. 22.
Le Bon de Lavilléon, rue de l'Arcade, 25,

Commissaire du Roi.

M. le Cte de PASTORET (C ❋), *Conseiller d'État*, place Louis XV, n. 6 (1).

M. Cuvillier ❋, *Secrétaire-général* (2).

M. Petit ❋, *Trésorier*, rue de la Paix, n. 14 (3).

La Commission est chargée de prononcer sur toutes les demandes relatives aux collation, confirmation, reconnaissance et vérification de titres de noblesse: aux concessions d'armoiries; à l'érection des majorats, aux dotations, et, par suite, à l'expédition des brevets d'inscription des successeurs des titulaires; elle est chargée également du sceau des lois, des lettres-patentes, des diplômes pour déclaration de naturalité, dispenses d'âge, de parenté pour mariage, autorisation de service chez l'étranger, etc., etc. L'instruction et la préparation de ces affaires se font à la diligence de M. le Commissaire du Roi, et les décisions sont rendues sur ses conclusions. Les requêtes ne peuvent être présentées que par MM. les Référendaires qui sont chargés exclusivement de la poursuite de toutes les affaires sur lesquelles la Commission du Sceau est appelée à délibérer. La Commission tient ses séances dans l'hôtel du Ministère.

BUREAUX DU SCEAU.

M. Cervot, *Chef.*

Rédaction des procès-verbaux; distribution et surveillance du travail d'expédition; classement et conservation des archives de la Commission, etc.

Les Bureaux sont place Vendôme, n. 17. Ils sont ouverts tous les jours à MM. les Référendaires, et au public, le vendredi de chaque semaine, à midi.

M. Margry, *Peintre des Armoiries.* | M. Moreau, *Scelleur.*
M. Tiolier, *Grav. de la Chancellerie.* | M. Poincelet, *Cirier.*

MM. Lécrivain et Fournier, *Officiers du Sceau.*

Référendaires. Messieurs,

Belliard ❋, rue de Choiseul, n. 3.
Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
De Laumoy ❋, rue de l'Oseille, n. 7.
Feugueray, rue des Deux-Ecus, n. 33.
Thomassin de La Fortelle, rue Saint-Honoré, n. 353.

---

(1) M. le Commissaire du Roi donne ses audiences particulières lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on veut l'entretenir.

(2) Le Secrétaire-général reçoit tous les jours (le samedi excepté), à deux heures, place Vendôme, n. 17.

(3) Les bureaux de la trésorerie du Sceau sont ouverts tous les jours non fériés, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 2 heures après midi, excepté les lundis et samedis.

Vincent, rue Férou, n. 28.
Ozanne, rue Mont-Thabor, n. 14.
De Bray-Valfresne fils, rue Louis-le-Grand, n. 6.
Barbier-Daucourt fils, rue d'Hanôvre, n. 21.
Moulin-Ménainville, rue Godot-Mauroy, n. 18.

IMPRIMERIE ROYALE

(ancien hôtel Soubise, Vieille rue du Temple, n. 89).

Nota. *Les personnes qui désirent visiter l'Imprimerie royale y seront admises les jeudis, sur l'autorisation de l'Administrateur.*

Impression, distribution et débit des lois, ordonnances, réglemens et actes de l'autorité royale; du Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation. — Service des Conseils du Roi, — du cabinet et des bureaux de la maison du Roi. — Impression des effets royaux et valeurs émises par le Trésor royal, — des billets de loterie, — moulage des cartes, — congés des troupes, — des brevets, — des timbres, — passeports, etc. — Service général de tous les corps de l'Etat, ministères et administrations centrales et spéciales, dont les impressions sont payées sur les deniers de l'Etat. (Ordonnance du 23 juillet 1823).

Impression des ouvrages de sciences et d'arts publiés aux frais du Gouvernement, en vertu d'une autorisation spéciale du Roi. — Impression aux frais des auteurs, sur autorisation spéciale de Mgr. le Garde-des-Sceaux, des ouvrages composés en tout ou en partie de caractères étrangers.

(MM. les imprimeurs de Paris sont autorisés, par décision de Mgr. le Garde-de-Sceaux, à faire composer et imprimer à l'Imprimerie royale la partie des ouvrages qu'ils auraient entrepris, dans laquelle il se trouverait des caractères orientaux, ou quelques-uns des signes particuliers qui existent dans la typographie étrangère de cet établissement).

M. le Bon. DE VILLEBOIS (O ✻), *Maître des requêtes*, Administrateur, *à l'Imprimerie royale.*

Service général de l'établissement sous les ordres de Mgr. le Garde-des-Sceaux. — Rapports avec le Ministre des Finances pour ce qui est relatif au mouvement des fonds et aux encaisses, — aux recettes et aux dépenses; — avec les corps de l'Etat, ministères, administrations centrales, la cour des comptes et les receveurs généraux pour toutes les observations relatives à la surveillance du service de l'Imprimerie royale, aux mémoires remis en réglement et aux comptes rendus. — Autorisation des dépenses. — Demandes d'autorisation pour des impressions en caractères étrangers.

M. Duprat, *Secrétaire.*

Réception et enregistrement des dépêches. — Préparation de la correspondance sur des objets généraux. — Dépôt des actes administratifs. — Délivrance des ampliations.

Service actif.

M. Rousseau, Chef de la typographie, *à l'Imprimerie royale.*

Direction et surveillance des ateliers de l'Imprimerie. — Réception des commandes ordinaires. — Envoi des épreuves. — Correspondance relative aux impressions avec les auteurs et les chefs du service des impressions dans les ministères et administrations.

M. Bergeret, *Sous-Chef, contr. de l'exécution des travaux typograp.*
M. Beaufils, *Correcteur en chef pour la typographie française.*
M. Demange, *Correcteur en chef pour la typographie française.*
M. de Lagrange, *Correcteur pour la typographie orientale.*

M. Desenne, *Chef de l'envoi des Bulletins des Lois et arrêts de la Cour de Cassation* (1), *et de la distribution des impressions.— Chef des Ateliers des travaux accessoires à l'impression*, à l'Imprimerie royale.

Distribution et envoi des Bulletins. — Distribution et envoi des impressions aux ministères, administrations et dans les départemens. — Correspondance relative. — Surveillance supérieure des ateliers des travaux accessoires à l'impression et correspondance relative.

M. Saint-Martin ✻, *Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

Classement des poinçons et des frappes des caractères Orientaux; — direction scientifique du dessin, de la gravure et de la fonte de ces caractères. — Révision des impressions en caractères étrangers.

M. E. Duverger, *Typographe.*

Direction de la gravure et de la frappe des poinçons. — De la fonte des caractères romains et italiques, et en général de la partie d'art typographique.

Service administratif.

M. Aubert, *Chef de la Comptabilité administrative.*

Tenue des livres de comptabilité de l'établissement. — Rédaction et expédition des mémoires d'impression. — Délégations au caissier pour en recevoir le montant. — Vérification des dépenses. — Préparation des ordonnances de fonds et de paiement. — *Idem* du budget et des comptes.

M. Doré, *Chef du Contrôle.*

Enregistrement des demandes d'impression. — *Idem* des autorisations de dépenses. — Visa des bulletins pour la formation des mémoires. — Discussions des observations sur les mémoires. — Vérification des dépenses. — Enregistrement de toutes les pièces de recette et de dépense en deniers, — d'entrée et de sortie des matières.

Service intérieur.

M. Regnault, *Chef*, à l'Imprimerie royale.

M. Laferrière, *Chirurgien-Médecin, attaché à l'Imprimerie royale*, rue de Verneuil (faub. Saint-Germain), n. 31.

Mouvement et police du service intérieur de l'Établissement. — Surveillance de l'exécution des travaux et réparations aux bâtimens. — Demandes d'autorisations pour les dépenses intérieures. — Réglement de ces dépenses. — Correspondance avec les fournisseurs pour les approvisionnemens du service.

---

(1) On s'abonne à l'Imprimerie royale pour le Bulletin des Lois, à raison de 9 fr. par an; — pour les Arrêts de la Cour de Cassat., sect. crimin. ou civile, à raison de 8 fr. par an, et, pour les deux parties, à 14 fr. — Le prix des abonnemens, pour les départemens, doit être remis aux directeurs des postes. — Les sommes envoyées directement en effets de commerce ou autres, ne seront pas reçues à l'Imprimerie royale.

Le dépôt de l'Imprimerie royale est le seul dans lequel le texte des lois et ordonnances soit authentique. — On y trouve toujours, soit des collections complètes par série, année ou volume, soit les numéros des Bulletins nécessaires pour les compléter. — Il en est de même des Bulletins des Arrêts de la Cour de Cassation.

Comptabilité.

M. Berthevin, *Conservateur du matériel*, à l'Imprimerie royale.
M. Metman, *Caissier*, à l'Imprimerie royale.

COMMISSION pour la direction des impressions orientales, sous la présidence de l'administrateur (Exécution de la décision du Roi, en date du 20 août 1824.)

M. Abel Remusat ❋, M. Etienne Quatremère, } *Membres de l'Inst.*
M. Raoul Rochette ❋, M. Saint-Martin ❋, } *Membres de l'Inst.*

SECTION II.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Boulevard des Capucines.

S. Exc. le Cte DE LA FERRONNAYS ❋ (C ❋) (G O ❋), Pair de France, *Ministre et Secrétaire d'Etat.*

DIVISION DES AFFAIRES POLITIQUES.

M. Bourjot (O ❋), Conseiller-d'Etat, *Chef.*

M. le Bon de Boislecomte (O ❋), *Sous-Chef.*
M. Désages ❋, *Idem.*

DIVISION DES AFFAIRES COMMERCIALES.

M. Deffaudis (O ❋), *Chef.*
M. Flury ❋, *Sous-Chef.*
M. de Lambert, *idem.*

DIVISION DES CHANCELLERIES.

Les affaires particulières des sujets du Roi en pays étranger, et des étrangers en France, etc.

M. le Cte d'Hauterive (C ❋), Conseiller d'État, *Chef des Chancelleries et Garde du Dépôt des Archives.*

M. Guérard ❋, *Sous-Chef.*
M. le B^on d'Hauterive ❋, *Sous-Chef, Garde des Traités.*

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Brenier ❋, *Chef.*

Bureau des Passeports et légalisations.

M. de Lamarre, *Chef.*

Ce bureau, qui est le seul ouvert au Public, est chargé, outre les passeports et les légalisations, de l'état civil, des significations à l'étranger, etc. On peut s'y présenter tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

Agence des affaires étrangères, à Marseille.

M. Guys (O ❋), *chargé de l'Agence.*
M. Famin, *Adjoint.*

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES EN FRANCE. — Messieurs,

AUTRICHE.

Paris . . . . . De Rothschild, *C. g.*
Le Havre. . . . N. . . . *Cons. gén.*
Bordeaux. . . . Bethman, *Cons. gén.*
Marseille. . . Kick, *Consul-gén.*
Bastia. . . . . Cecconi, *V.-Cons.*

BADE (Grand-Duché de).

Bordeaux.. . . Clossmann (Ph. Fr.), *Consul.* Clossmann (Pierre-Paul), *Vice-Cons.*

BAVIÈRE.

Bordeaux. . . De Sulzer-Wart, *C.*

BRÉSIL.

Paris. . . . . . Le Chev. Kiechoeffer, *Consul-général.*
Le Havre . . . Pereira Sodré, *Cons.*

DANEMARCK.

Paris . . . . . N. . . *Cons. gén.*
Dunkerque. . . Donquer, *Consul.*
Le Havre . . . Texier, *Consul.*
Nantes. . . . . Dobrée, *Consul.*
La Rochelle. . De Chezeaux, *Cons.*
Bordeaux . . . Von Hemert (Guillaume), *Consul.*
Bayonne. . . . Ide, *Consul.*
Cette. . . . . . Coulet (Pierre), *C.* Coulet (Isid.), *C. adj.*
Marseille . . . Cazalis Tutein, *Cons.* Tietjens, *Cons. adj.*
Bastia.. . . . De Angelis, *Consul.*

DEUX-SICILES.

Marseille et pour l'île de Corse. . Le Chev. Buccino, *Consul-général.*

ESPAGNE.

Paris. . . . . . Ortiz de Zugasti, *Consul-général.*
Le Havre. . . Lefer, *Consul.*
Bordeaux. . . . Ferrari de Santa-Cruz, *Consul.* Ducot, *Vice-Cons.*
Bayonne. . . . Urrutia, *Vice-Cons.*
Cette. . . . . . Lebrun de Enriquez, *Vice-Consul.*
Marseille. . . . De Rivas, *Consul.*
Toulon. . . . . Monino, *Vice-Cons.*

ÉTATS ROMAINS.

Bastia. . . . . Lota, *Consul.*

ÉTATS-UNIS.

Paris . . . . . Barnett, *Consul.*
Lyon. . . . . . Cooper, *Consul.*
Le Havre. . . . Beasley, *Consul.*
Lorient. . . . Church, *Consul.*
Nantes. . . . . Fenwick, *Consul.*
La Rochelle. . Debessé, *Consul.*
Bordeaux.. . . Strobel, *Consul.*
Cette.. . . . . Tubœuf, *Consul.*
Marseille . . . Dodge, *Consul.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

Paris. . . . . . Murphy, *Agent gén. du commerce.*

GRANDE-BRETAGNE.

Paris. . . . . . Morier, *Cons. gén.*
Calais. . . . . Marshall, *Consul.*
Boulogne.. . . Hamilton (William), *Consul.*
Le Havre. . . Gordon, *Consul.*
Brest. . . . . . Perrier, *Consul.*
Lorient. . . . . Lascelles, *Cons.*
Nantes.. . . . Sir Richard Clayton, *Consul.*
La Rochelle. . Close, *Consul.*
Bordeaux. . . Scott, *Consul.*
Bayonne. . . . Harvey, *Consul.*
Marseille.. . . Turnbull, *Consul.*
Ile de Corse. . Palmedo, *Cons.*

HANOVRE.

Calais. . . . . Marshall, *Consul.*
Rouen. . . . . Mathéus, *Consul.*
Le Havre . . . Gordon, *Consul.*
Cherbourg . . . Noël, *Consul.*
Brest. . . . . . Bersolle, *Consul.*
Lorient . . . . Rotinat, *Consul.*
Nantes. . . . . Webber, *Consul.*
St.-Martin (île de Rhé). . . Rivaille Dechézeaux, *Consul.*
Rochefort. . . Guérin des Essards, *Consul.*
Bordeaux. . . De Perrot, *Cons. gén.*
Bayonne. . . . Harvey, *Consul.*
Cette. . . . . . Krüger, *Consul.*

HOLSTEIN-OLDENBOURG.

Bordeaux . . . Focke, *Consul.*

LUCQUES (*Duché de*).

Bastia. . . . . Campana, *Consul.*

MECKLENBOURG-SCHWERIN.

Dunkerque. . . Carlier, *Consul.*
Bordeaux. . . . { Basse, *Consul.* / Gaden, *Vice-Cons.* }

MODÈNE.

Bastia. . . . . Cecconi, *V.-Cons.*

MONACO (Principauté de).

Marseille. . . . { Chappon (A. Alp.) *C.* / Chappon, *V.-Cons.* }

PARME.

Ile de Corse. . . Cecconi, *V.-Cons.*

PAYS-BAS.

Paris. . . . . . Thuret, *Consul gén.*
Dunkerque. . . Mooser, *Consul.*
Calais. . . . . Leveux, *Consul.*
Boulogne. . . . Adam, *Consul.*
Rouen . . . . Smith (Georges), *C.*
Le Havre. . . . Peeters (Derck), *C.*
Brest. . . . . . Brunox, *Consul.*
Nantes. . . . . Labouchère, *Cons.*
La Rochelle. . Van Loon, *Consul.*
Saint-Martin, (*ile de Rhé*). Cousin-Vallée, *Cons.*
Marennes. . . Aiguillé, *Consul.*
Bordeaux. . . . Hovy, *Consul.*
Bayonne. . . . Laserre, *Consul.*
Cette. . . . . . Bergeyron, *Consul.*
Marseille. . . Siau, *Consul.*
Toulon. . . . . Jouve, *Consul.*

PORTUGAL.

Paris. . . . . . Daupias, *Cons.-gén.*
Le Havre . . . Giraldes, *Consul.*
Nantes . . . . Rivet, *Cons. gén.*
Bordeaux. . . . Cosmelli, *Consul.*
Bayonne. . . . Da Cruz, *Consul.*
Marseille . . . Faria, *Cons. gén.*

PRUSSE.

Dunkerque. . . Bonvarlet, *Cons.*
Abbeville. . . . Thomas, *Cons.*
Saint-Valery-sur-Somme. . { Rousselin Michault, *Consul.* }
Dieppe. . . . . Flouet, *Vice-Consul.*
Rouen. . . . . Rondeaux, *Consul.*
Le Havre. . . . Schmuck, *Consul.*
Caen. . . . . . Moisson, *Vice-Cons.*
Cherbourg. . . Mange, *Vice-Cons.*
Brest. . . . . . Bersolle, *V.-Cons.*
Nantes. . . . . Philippe, *Consul.*
Noirmoutier. . Pineau, *V.-Consul.*
Saint-Martin (*ile de Rhé*). Baudin, *V.-Consul.*
La Rochelle . . Weiss, *Consul.*
Rochefort. . . Guérin des Essarts, *Vice-Consul.*
Ile d'Oléron. . Didier, *V.-Consul.*
Bordeaux . . . { Delbrück, *Cons.* / Hesse, *Vice-Cons.* }
Bayonne. . . . Bardewisch, *Cons.*
Cette. . . . . . Coulet, *Consul.*
Marseille. . . . Roullet, *Consul.*

RUSSIE.

Paris. . . . . . Dellient, *Cons. gén.*
Bordeaux. . . Wittforth, *Consul.*
Marseille. . . Labaud, *Consul.*

SARDAIGNE (Royaume de).

Lyon. . . . . . Cozon, *Cons.-gén.*
Rouen. . . . . Rousselin Cavey, *Consul général.*
Bordeaux. . . . Southard, *Cons.-gén.*
Bayonne. . . . Crosa di Vergagni, *C.*
Cette. . . . . . Boggiano, *Consul.*
Marseille. . . . Pagano, *Cons. gén.*
Toulon. . . . . Cravesana, *Consul.*
Bastia. . . . . Boccardi, *Cons. gén.*

SAXE.

Bordeaux. . . { Albrecht (Ch.), *C.* / Albrecht (P.), *V.-C.* }

SAXE-WEIMAR (Grand Duché de).

Bordeaux. . . Reyher, *Consul.*

SUÈDE ET NORWÉGE.

Paris. . . . . . Méjan ✳, *C. gén.*
Dunkerque. . . Thiéry, *Consul.*
Calais. . . . . Dupont, *Cons. gén.*
Le Havre . . . Brostrom, *Consul.*
Nantes. . . . . Moller, *Consul.*
La Rochelle. . Lange, *Consul gén.*
Bordeaux. . . . Pettersen, *Cons. g.*
Montpellier et Cette . . . . Cabanis, *Consul.*
Marseille. . . . { Folschvon Fels, *C. g.* / Folschvon Fels, fils, *Vice-Consul.* }

SUISSE.

Lyon. . . . . . { Galline (Pier.), *Cons.* / Galline (C.). *V-Cons.* }
Le Havre . . . Mandrot-Deluse, *C.*

Bordeaux. . . . Verdonnet, *Consul.* — Hirzel, *V.-Consul.*
Marseille. . . . Blanchénay, *Consul*

TOSCANE (Grand-Duché de).

Marseille.. . . Kick, *Cons. gén.*
Bastia. . . . . Cecconi, *Cons.*

TURQUIE.

N. . . . .

VILLES ANSÉATIQUES.

Le Havre. . . . Lange, *Consul de Brême et Lubeck.*
Nantes. . . . . Dobrée, *C. de Hambourg et Lubeck.*
Bordeaux . . . Meyer, *Cons. gén. de Hambourg.* — Welner, *Consul de Lubeck.* — Moetz, *Vice-Cons. de Brêmen.*
Baïonne. . . . Dehns, *Consul de Hambourg, Lubeck et Brêmen.*

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS DE FRANCE

DANS LES VILLES ET PORTS DES NATIONS ÉTRANGÈRES. — Messieurs,

AUTRICHE.

Milan. . . . . Froment de Champ-la-Garde ✠✻, *C. gén.* — Lefebvre, *V.-C.*
Venise. . . . . Mimaut ✻, *Consul.*
Trieste. . . . . De la Rue ✻, *Cons.*

BRÉSIL.

Rio-Janeiro. . Le Cte de Gestas (O✻). *Cons. gén.*
Saint-Louis de Maragnon.. Auboin, *V.-Consul*
Fernambouc. . De Cussy ✻, *Cons.*
Bahia. . . . . Guinebaud ✻, *Cons.*
Montevidéo.. . Cavaillon, *V.-Cons.*
Rio-Gr.-du-Sud Chev. Arnaud, *V.-C.*

CHILI.

Santiago de Chili. Delaforest ✻, *C. g.*

CHINE.

Canton. . . . Gernaert, *Consul.*

COLOMBIE

Carthagène.. . Buchet Martigny, *C.*

DANEMARCK.

Elseneur. . Mure de Pellane ✻, *C.*

DEUX-SICILES.

Naples. . . . . Desjobert ✻, *C. gén.*
Palerme. . . . Ducluseau ✻, *Cons.*

ESPAGNE.

Madrid. . . . . Challaye ✻, Maître des requêtes, *C. g.*
Santander. . . Graslin ✻, *Consul.*
La Corogne. . Brochant-d'Anthilly. ✻. *Consul.*
Cadix. . . . . Bourboulon ✻. *Cons.*
Malaga. . . . Mornard ✻. *Consul.*
Alicante. . . . Cassas, *Cons.*
Barcelonne. . Le Mis de la Roche St.-André ✠✻, *C.*
Mahon (îles Baléares). Vasse ✻, *Consul.*
Sainte-Croix de Ténériffe. . Brétillard, *V.-C.*
La Havane. . Mis de Vins de Peysac ✠ (O ✻), *C. gén.* — Thierry, *Vice-Cons.*
Santiago de Cuba. . . . Dannery ✻, *Consul.*
Porto-Rico. . Mahélin ✻, *Consul.*
Manille. . . . Barrère ✻, *Consul.* — Rattier de Sauvignan, *Vice-Consul.*

ÉTATS ROMAINS.

Civita Vecchia. Bon de Vaux ✠. *C.*
Fermo. . . . Mis Matteucci, *V.-C.*
Pesaro. . . . Billy, *Vice-Consul.*
Ancône. . . . . Léoni, *Vice-Consul.*
Rimini. . . . . Mis Diotallevi, *V.-C.*

ÉTATS-UNIS.

Washington. . Durant-St.-André, (O ✻), *Cons. gén.*
New-Yorck. . Le Cte d'Espinville ✠✻. *Consul.*
Philadelphie. . Pillavoine, *Consul.*
Norfolk. . . . De Sèze, *V.-Cons.*
Charlestown. . Mis de Fougères ✠, *C.*
Savannah. . . Thomasson, *V.-Cons.*
Nouv.-Orléans. Guillemin ✻, *Cons.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

Xalapa et la Vera-Cruz. Martin, *Consul.*

GRANDE-BRETAGNE ET ILES IONIENNES.

Londres. . . . Le Bon Séguier ✠ (C ✻), *Cons. gén.* — Moreau, *V.-Cons.*
Liverpool. . . . Angrand ✻, *Cons.*
Edimbourg. . . Lainé ✻, *Consul.*

Dublin. . . . . Romain ✻, *Consul.*
Corck. . . . . . Mac-Mahon ✠ ✻. *Vice-Consul.*
Gibraltar. . . . SilvestredeSacy ✻, *C.*
Malte. . . . . { Miège, *Consul.* / Borg, *Vice-Consul.* }
Corfou. . . . Couteaux ✻, *Cons.*
Zante. . . . . Reynaud, *V.-Cons.*

HAITI.

Port au Prince. { Maler ✠ ✻, *C. gén.* / Cerfberr, *V.-Cons.* }
Les Cayes . . Ragueneau de la Chainaye, *Cons.*
Le Cap. . . . . Mollien ✻, *V.-Cons.*

PAYS-BAS.

Amsterdam. . . { Désaugiers ✻, *C. gén.* / Rosenstiel, *V.-Cons.* }
Rotterdam. . . Le Vte Maurice Dubouzet ✠, *Consul.*
Anvers. . . . . Des Pallières ✻, *C.*
Ostende. . . . Parthon de Von ✻, *C.*

PÉROU.

Lima. . . . . . Chaumette des Fossés ✻, *Consul gén.*

PORTUGAL.

Lisbonne. . . . { De Lesseps (C ✻), *Consul général.* / Blanchet, *V.-Cons.* }
Porto. . . . . Mallen, *Vice-Cons.*
Setuval. . . . O'Neill, *Vice-Cons.*

PROVINCES UNIES DE RIO DE LA PLATA.

Buénos-Ayres. { De Mendeville ✻, *Consul général.* / Des Pallières (Paul), *Vice-Consul.* }

PRUSSE.

Dantzick. . . . De la Boutraye ✻, *C.*
Kœnigsberg . . Schwartz, *V.-Cons.*
Stettin. . . . . De Bacalan ✻, *V. C.*

RUSSIE ET POLOGNE.

S.-Pétersbourg. { Bon de Galz de Malvirade (O ✻), Maît. des req. *Cons. gén.* }
Moscou. . . . . Weyer, *Vice-Cons.*
dessa. . . . . Challaye (Adolphe) ✻, *Consul.*
Tiflis. . . . . Gamba ✻, *Consul*
Varsovie. . . . Durand (Raimond) ✻, *Consul.*

SARDAIGNE.

Gênes. . . . . { Le Bon Schiaffino ✻, Maît. des req. *C. g.* / Prier, *V.-Consul.* }
Nice. . . . . . { Chev. de Candolle, *C.* / De La Palun, *V.-C.* }
Port-Maurice. Dufour ✻, *V.-Cons.*
Cagliari. . . . Guilleau de Formont ✻, *Consul.*

SUÈDE ET NORWÉGE.

Gothembourg. . De Serre, *Consul.*

TOSCANE.

Livourne. . . . Bon Decazes (Elysée) ✻, *Consul.*

TURQUIE, BARBARIE ET MAROC.

Bukarest. . . . Hugot ✻, *Consul.*
Yassy. . . . . Lagau, *Vice-Cons.*
Salonique . . . Dupré ✻, *Consul.*
Athènes. . . Fauvel ✻, *V.-Cons.*
Patras. . . . . Hugues Pouqueville ✻, *Consul.*
La Canée . . . Fornetty, *Consul.*
Dardanelles. . Despréaux de S.-Sauveur *Vice-Consul.*
Smyrne. . . . . N. . . .
Rhodes. . . . . Outrey ✻, *V.-Cons.*
Milo . . . . . Brest, *Vice-Consul.*
Alep . . . . . Malivoire ✻, *Cons.*
Tripoli de Syrie. Guys (C.-E.), *V.-C.*
Acre. . . . . . Guys (Henry), *Cons.*
Larnaca. . . . Méchain ✻, *Consul.*
Bagdad . . . . Coupperie, Evêque de Babylone, *gérant les affaires de Fr.*
Alexandrie. . { Drovetti ✠ (O ✻), *Consul-général.* / Clairambault, *V.-C.* }
Tripoly de Barbarie . . . . { Rousseau ✻, *C. g. et Ch. d'aff. du Roi.* }
Tunis . . . . { De Lesseps (Mathieu) (O ✻), *Cons. g. et Ch. d'aff. du Roi.* / Marcescheau, *V.-C.* }
Alger. . . . . . Deval ✻, *Cons. g. et Chargé d'af. du Roi.*
Bone (Concessions d'Afriq.) { Deval (Alexandre), *Vice-Consul.* }
Tanger. . . . . { Sourdeau ✻, *Cons. g. et Ch. d'aff. du Roi.* / De la Porte, *V.-Cons.* }

VILLES ANSÉATIQUES.

Brême . . . . . Sadet ✻, *Consul.*
Hambourg. . . De La Rue de Villeret, *Vice-Cons.*
Petry (O ✻), *Consul général hon.*

SECTION V.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE,

Rue Saint-Dominique (1).

S. Ex. le Vicomte DE CAUX (C ✻) (G O ✻), *Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre.*

Aides-de-camp de S. Exc.
M. Rousset ✻, *Capitaine au corps royal du Génie.*
M. le Cte de Lentilhac ✻, *Cap. au corps royal d'état-maj.*
M. le Cte Ligniville ✻, *idem.*

Cabinet particulier du Ministre.

M. Rousset ✻, Capitaine au Corps royal du Génie, Aide-de-camp du Ministre, *Chef.*

La réception des dépêches adressées particulièrement au ministre ; la rédaction et l'expédition de tous les travaux que le Ministre se réserve particulièrement.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. d'Hincourt ✻ (C ✻), Colonel au corps royal d'état-major, *Secrétaire-général.*

M. Guerou ✻, *Chef du Secrétariat.*

Les travaux de centralisation et d'ensemble attribués au Secrétaire-général ; la réunion du travail pour le Conseil du Roi ; les affaires qui n'appartiennent pas à des attributions déterminées.

La réception, l'ouverture et l'enregistrement des dépêches, leur répartition et leur renvoi dans les bureaux ; le choix de celles à soumettre immédiatement au Ministre ; le contreseing ; l'enregistrement des lettres chargées ; le service des estafettes.

Bureau des Lois et Archives.

M. Vallet-Chevigny ✻, *Chef.*

La garde, l'expédition et l'envoi des lois, ordonnances et réglemens ; la direction et l'envoi du journal militaire ; la garde et le classement des papiers qui ne sont plus nécessaires au travail courant ; la transmission des certificats et renseignemens concernant l'état civil et militaire de toutes armes jusqu'au licenciement en 1815.

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les Bureaux sont ouverts au Public les premier et troisième mercredis de chaque mois, de deux à quatre heures.

Bureau du Service intérieur.

M. de Grave ✻, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

Le personnel des employés de la Guerre; les réparations et constructions dans les hôtels du ministère; l'ameublement desdits hôtels: les fournitures de bureau; les dépenses générales du service intérieur; la garde du sceau du ministère; les impressions générales; la lithographie; les demandes d'emplois civils formées par d'anciens militaires.

Bureau de l'Intendance militaire, des Décorations et Graces, de la dotation de Saint-Louis et des Invalides.

M. Robert ✠ (O ✻), Sous-Intendant militaire, *Chef.*

Le personnel et l'état civil de l'intendance militaire; les décorations et graces; l'admission à l'hôtel royal des Invalides; la dotation et l'administration des Invalides; la dotation, les pensions et secours de l'ordre de Saint-Louis; l'achat des Insignes de l'ordre de Saint-Louis; la délivrance des mandats payables tant à la caisse du préposé du payeur du département de la Seine qu'à celle de l'agent comptable du ministère.

M. l'Abbé de Bévy, ancien Historiographe de France, *Bibliothécaire et Aumônier du Ministère.*

M. l'Abbé Darassus, *Aumônier suppléant.*

M. Clausolle ✠ ✻, Chef de bataillon, *Commandant les postes militaires de service au ministère.*

M. Lacroix ✻, *D. P. Médecin-Chirurgien des bureaux.*

M. Vingtain, } *Notaires.*
M. Outrebon, }

M Basset ✻, *Préposé du payeur du départ. de la Seine, près le ministère.*

M. Fournier, *Agent comptable du ministère.*

BUREAUX DONT LE MINISTRE SE RÉSERVE LA DIRECTION IMMÉDIATE.

Bureau de la Solde et des Revues.

M. Dupleix ✠ ✻, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

La solde des états-majors et des corps de toutes armes, les dépenses et répartitions de fonds y relatives; les traitemens extraordinaires, les indemnités diverses et les frais de bureau; les gratifications d'entrée en campagne, les indemnités pour les chevaux perdus par les officiers de cavalerie; les délégations, les successions, les dettes des officiers; les secours à accorder aux familles sur les fonds de la solde; la comptabilité intérieure des corps de troupes et la vérification des revues; les décomptes du produit de l'abonnement des villes pour les frais de casernement.

Bureau de l'Habillement, du Harnachement et des Lits militaires.

M. le Bon Collibeaux de Champvallon ✠ ✻, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

Les uniformes et la tenue de l'armée; l'habillement, la coiffure, l'équipement, le linge et chaussure des troupes; l'administration et la comptabilité de la masse générale d'entretien de la musique, des écoles et de l'équipement des troupes, et de la masse d'entretien de harnachement et ferrage; le campement; les lits militaires; le logement; les chapelles militaires.

DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL.

M. le Vte NOMPER DE CHAMPAGNY ✠ (C ✵), Aide-de-camp de Monsieur le Dauphin, Maréchal-de-camp, *Directeur général.*

M. le Cte Duparc-Locmaria ✵, Lieutenant-Colonel d'infanterie, *attaché au Directeur général.*

M. le Bon de Paraza ✵, Capitaine au corps royal d'état-major, *idem.*

Cabinet du Directeur général.

1re *Section.* — M. Brahaut ✠ (O ✵), Chef de bataillon au corps royal d'état-major, *Sous-Chef.*

La centralisation du travail de la direction ; les objets généraux et d'ensemble.

2e *Section.* — M. Fourcy ✵, *Sous-Chef.*

Les Officiers-généraux ; le corps royal d'état-major et son école ; le corps royal des ingénieurs géographes militaires et son école ; la comptabilité des deux écoles ; le personnel des états-majors de places ; le détail des anciens officiers des armées royales et de l'intérieur.

Bureau de la Correspondance générale, du Mouvement des troupes et des Ecoles militaires.

M. Mazoïer ✠ ✵, Maître des requêtes, Sous-Intendant militaire, *Chef de divis. hon., chargé de la direct. de ce Bureau.*

La correspondance avec les autorités civiles et militaires pour tout ce qui concerne la sûreté de l'Etat et le maintien de la tranquillité publique ; les discussions de service, d'honneur et de préséance ; la discipline des troupes en route et dans les garnisons ; le service des places de guerre, des états-majors de division et de subdivision, des camps, et de tous les rassemblemens extraordinaires des troupes ; le mouvement des troupes et les états de situation de l'armée ; le personnel des écoles militaires de Saint-Cyr, et de La Flèche ; la nomination des élèves ; l'école polytechnique, en ce qui concerne le département de la Guerre ; les écoles régimentaires et le gymnase normal ; l'école des Pages, en ce qui concerne la promotion à la sous-lieutenance des pages de S. M., et leur placement dans l'armée.

Bureau du Recrutement.

M. Miot ✠ (C ✵), Colonel au corps royal d'état-major, *Chef.*

La répartition du contingent entre les départemens ; les opérations des conseils de révision ; les instructions et réglemens sur les appels ; la liquidation des frais relatifs au recrutement ; l'incorporation des hommes appelés ; les engagemens volontaires et les réengagemens ; le recrutement des régimens suisses ; la libération des militaires qui ont accompli leur temps de service ; l'expédition des congés.

Bureau de l'Infanterie.

M. O'Neill ✠ (O ✵), Colonel d'infanterie, *Chef.*

Le personnel, l'organisation et l'inspection de l'infanterie de la garde royale et de la ligne ; les corps hors ligne, ainsi que des compagnies sédentaires d'infanterie ; les officiers d'infanterie en non-activité ; l'état civil de l'arme depuis 1815.

Bureau de la Cavalerie.

M. Blin ✠ (O ✻), Colonel de cavalerie, *Chef.*

La maison militaire du Roi ; le personnel, l'organisation et l'inspection de la cavalerie de la garde royale et de la ligne ; les officiers de cavalerie en non activité ; l'état civil de l'arme depuis 1815 ; l'administration et la comptabilité du service des remontes des régimens de cavalerie et d'artillerie ; l'école royale de cavalerie de Saumur ; les élèves militaires aux écoles vétérinaires.

Bureau de la Justice militaire.

M. Foucher ✻, *Chef.*

La justice et la police militaire ; les déserteurs ; les compagnies de discipline ; les prisonniers de guerre ; les vérifications d'écriture.

Bureau de la Gendarmerie.

M. Yver ✻, *Chef.*

Le personnel, l'organisation et le mouvement de la gendarmerie d'élite, de la gendarmerie royale de Paris, de la gendarmerie des départemens et des colonies, du bataillon des voltigeurs corses ; l'état civil de l'arme depuis 1815 ; l'inspection, l'administration et la comptabilité.

Artillerie. — *Personnel et Matériel.*

M. le Chev. Cotty ✠ (C ✻), Maréchal-de-camp, *Chef de Division.*

Le personnel des officiers et employés d'artillerie de la garde royale et de la ligne ; l'organisation et l'inspection des troupes d'artillerie de la garde et de la ligne ; les écoles régimentaires et d'application de l'arme ; l'état civil de l'arme depuis 1815 ; les directions, arsenaux, forges, fonderies et manufactures d'armes ; le martelage des bois propres aux constructions de l'artillerie ; l'armement des troupes et les munitions à leur délivrer ; l'abonnement d'entretien d'armes dans les corps ; la nomination des maîtres armuriers des régimens ; l'exportation des armes de commerce ; la fabrication des pierres à feu ; les drapeaux et étendards à délivrer aux différens corps ; les dépenses du matériel de l'artillerie ; la direction générale des poudres et salpêtres ; le dépôt central et le musée de l'artillerie ; l'artillerie des colonies (personnel et matériel) ; la construction et l'entretien des bâtimens et établissemens affectés au service de l'artillerie (les magasins à poudre dans les places de guerre sont construits par le génie) ; la formation des équipages d'artillerie de siége et de campagne ; l'armement et l'approvisionnement des places et côtes ; les compagnies de canonniers sédentaires ; le train d'artillerie de la garde et de la ligne (organisation, état civil et inspection).

Génie. — *Personnel et Matériel.*

M. Huz ✠ ✻, Chef de bataillon au corps royal du Génie, *Chef du Bureau.*

Le personnel des officiers et employés du génie ; l'organisation et l'inspection des troupes du génie ; les écoles régimentaires et d'application de l'arme ; l'état civil de l'arme depuis 1815 ; les fortifications et tout ce qui en dépend ; le contentieux du domaine militaire ; le dépôt des fortifications et des plans en relief ; les casernes et établissemens militaires ; les permissions de bâtir dans les limites des places.

DIVISION DES SUBSISTANCES MILITAIRES HÔPITAUX ET TRANSPORTS.

M. le Bon THIRAT DE SAINT-AGNAN (O ✳), Maître des requêtes, Sous-Intendant militaire, *Chef de la Division.*

Bureau des Vivres.

M. Léorat ✳ (O ✳), *Chef.*

Les vivres et approvisionnemens ; le personnel des subsistances.

Bureau des Fourrages.

M. Marion ✳, *Chef.*

Les fourrages et le chauffage.

Bureau de la Comptabilité des Subsistances.

M. Teissier ✳, *Chef.*

La Comptabilité des vivres, fourrages et chauffage.

Bureau des Hôpitaux.

M. Courtin ✳, *Chef.*

Le personnel et l'administration des hôpitaux militaires; le conseil de santé ; les hospices civils qui reçoivent des militaires.

Bureau des Transports, Convois et Equipages militaires.

M. Moïard ✳, *Chef.*

Les gîtes d'étapes; leur assiette ; leur changement ou suppression ; les convois militaires ; les transports généraux de la guerre ; les indemnités de route et les effets de petit équipement ; les frais de poste ; le personnel, l'état civil et les parcs de construction des équipages militaires ; les remontes et le harnachement des escadrons du train d'artillerie et des équipages ; les registres de route, leur tenue, leur classement après la liquidation des divers comptes, et les extraits à en délivrer ; le gîte et geolage.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET DES PENSIONS.

M. MARTINEAU DES CHESNEZ (O ✳), *Chef de la Division.*

Bureau de la Comptabilité générale et des Budgets.

M. Davrillé-des-Essards ✳, *Chef.*

L'examen des affaires contentieuses ; la discussion des questions générales et réglementaires concernant la comptabilité ; l'établissement des budgets ; la répartition des fonds généraux ; la surveillance de l'emploi des crédits ; la comptabilité des Ordonnateurs secondaires, et la vérification de leurs écritures journalières ; la délivrance des ordonnances de paiement ; la révision de toutes les dépenses ; la correspondance avec le ministère des finances pour tout ce qui tient aux fonds ; l'établissement des comptes généraux d'exercice ; la réception et la régularisation des cautionnemens ; la notification au ministère des finances de tous les débets, et l'indication des renseignemens nécessaires pour en opérer le recouvrement ; la liquidation de l'arriéré antérieur au 1er janvier 1816.

Bureau des Pensions, Traitemens de réformes et Secours.

M. Dalmont ✳, *Chef.*

Les soldes de retraite ; les traitemens temporaires de non-activité, de congé illimité, de réforme, etc. ; les pensions et secours aux militaires, à leurs

veuves et orphelins; les secours annuels aux militaires des armées royales de l'Ouest, aux réfugiés étrangers, etc.; les pensions des employés de l'administration du département de la guerre.

Comité de visite des militaires au ministère de la Guerre, *rue Saint-Dominique*, n. 82.

Haren ✻, *D. M. Médecin principal.*
Lacroix ✻, *D. P. Chirurg.-major.*
Chevreau ✻, *D. P. Chirurg.-major.*

DIRECTION DU DÉPOT DE LA GUERRE,

Rue de l'Université, n. 61.

La réunion et le complétement successif des travaux topographiques, statistiques et militaires propres à faire connaître les divers théâtres de guerre en France et au-dehors; l'analyse des ouvrages nationaux et étrangers les plus intéressans pour l'histoire ou l'art militaire; la collection, le classement et l'analyse des documens, écrits ou dessinés, nécessaires pour composer des relations exactes des principales opérations militaires; la rédaction des mémoires historiques sur chaque campagne; les levées de cartes et de plans ordonnés par le Ministre de la Guerre; la gravure et la retouche des cartes; leur publication lorsqu'elle est autorisée par le Ministre; les travaux de la nouvelle carte de France.

S. S. le Cte Guilleminot ✻ (C ✻) (G ✻), Lieutenant-général, *Directeur-général.*

Section Historique.

M. le Mis de la Chasse de Vérigny ✻ (C ✻), Maréchal-de-camp, *Chef.* (*Directeur par intérim du Dépôt de la Guerre.*)

Section des Travaux topographiques et géodésiques.

M. le Chev. Bonne ✻ (O ✻), Colonel au corps royal des Ingénieurs géographes, *Chef.*

M. Lapie ✻ ✻, Chef d'escadron au corps royal des Ingénieurs géographes, *chargé des travaux topographiques.*

M. Béraud ✻ ✻, Chef d'escadron au corps royal des Ingénieurs géographes, *chargé des travaux géodésiques.*

Section Administrative.

M. Muriel ✻ (O ✻), Colonel, *Chef.*

Section de la statistique militaire, et des travaux annuels des Officiers d'état-major.

M. Trezel ✻ (O ✻), Colonel au corps royal d'état-major, *Chef.*

Bureau spécial de la Carte de France.

M. le Chev. Brossier ✻ (O ✻), Maréchal-de-Camp en retraite, *Chef.*

Secrétariat de la Direction générale.

M. Frosté ✻, Sous-Intendant militaire, *Secrétaire.*

HÔTEL ROYAL DES INVALIDES (1).

S. S. le M[is] de LATOUR-MAUBOURG ✻, (G ✻) (G ✻), *Ministre d'Etat, Lieutenant-général des Armées du Roi, Gouverneur de l'Hôtel et de sa Succursale.*

Le C[te] de Lussac (G ✻) (O ✻), *Maréchal-de-camp, Command. de l'Hôtel.*
Le B[on] Cazeaux ✻ (O ✻), Colonel, *Major.*

Saintonge ✻ ✻, Duché ✻ ✻, Dauthier ✻ ✻, Vandervreken de Linne ✻ ✻, *Adjudans-Maj.*

Vallerand ✻, Fried ✻, Bourgoin ✻, Brunet ✻, *S.-Adjudans-Maj.*

ADMINISTRATION.

Intendance Militaire. Messieurs,

Le B[on] Robinet ✻ (O ✻), *Intendant de l'Hôtel et de sa succursale.*
Le B[on] Cardon de Sandran ✻ ✻, *Sous-Intendant militaire.*

Dotation.

M. Hypolite Fontaine, *Trésorier de la dotation, Trésor.-payeur de l'Hôtel.*
M. Sewrin ✻, *Secrétaire-général-Archiviste.*
M. Renault ✻ (O ✻), *Secrétaire du Gouvernement.*

Clergé. Messieurs,

Pichot ✻, *Curé.*
Girard, 1[er] *Chapelain.*
Camus, 2[e] *Chapelain.*
Gley, 3[e] *Chapelain.*

Service de Santé. Messieurs,

Bagneris (O ✻), *Médecin en chef.*
Le B[on] Yvan ✻ (O ✻), *Chir. en chef.*
Pasquier (O ✻), *Chirurgien en chef adjoint.*
Blondel (O ✻), *Pharmac. en chef.*
Périnet ✻, *Pharmacien en chef adj.*
Coste, *Médecin ordinaire.*
Robillard ✻, *Chirurgien-major.*
Rouyer ✻, *Pharmacien-major.*
Bourdin, *Contrôleur de l'Infirmerie.*

Service des Bâtimens. Messieurs,

Bartholomé ✻, *Architecte.* | Vavin ✻, *Contrôleur.* | Lelouche ✻, *Insp.*

Grand-Conseil d'Administration.

Le grand Conseil, qui s'assemble annuellement, est présidé par S. Exc. le Ministre secrétaire d'Etat de la Guerre. En son absence, et sur sa délégation, par Son Exc. le Gouverneur. Il est formé de deux Pairs de France, et des membres du Conseil d'Administration ordinaire ci-après nommés :

S. S. le M[is] de Latour-Maubourg ✻ (G ✻) (G ✻), *Gouverneur.*
S. S. le C[te] de Villemanzy ✻ (G ✻).
S. S. le B[on] de la Rochefoucauld (C ✻) M.

Le C[te] de Laval de Montmorency ✻, *Lieutenant-général.*
Le B[on] de Goguelat (C ✻), *idem.*

---

(1) Une décision de S. Exc. le Ministre de la Guerre, en date du 21 août 1822, assigne le premier rang aux Invalides comme se composant de militaires de toutes armes, et en raison de l'âge, des blessures et de longs et honorables services.

Le Cte de Lussac (G ✠) (O ✱), *Mar.-de-camp*, *Command. de l'Hôtel.*
Le Vte Le Noir ✠ (C ✱), *Maréchal-de-camp.*
Le Vte de Lentilhac (C ✠) (O ✱), *maréchal-de-camp.*
Le Bon Robinet ✠ (O ✱), *Intendant de l'Hôtel.*
Le Bon Cardon de Sandran ✠ ✱, *Sous-Intendant militaire.*
Hypolite Fontaine, *Trésorier-Payeur de l'Hôtel.*
Sewrin ✱, *Secrétaire-général Archiviste.*

SUCCURSALE DES INVALIDES A AVIGNON.

M. le Cte de Villelume ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *Command.*
M. Bouineau ✱, *Adjudant-Major.*

Administration.

M. Rodier ✠ ✱, *Sous-Intendant militaire.*
M. Dussiriex ✱, *Quartier-Maître-Trésorier.*

Clergé.

M. Maurin, *Aumônier.*

Service de Santé.

M. Gueyrard ✱, *Médecin en chef.*
M. Charpy ✱, *Chirurgien-major*
M. Benoit, *Pharmacien Aide-major.*

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARTILLERIE,

Place St.-Thomas-d'Aquin.

Ce Comité, présidé par l'inspecteur-général du service de l'artillerie, est composé de six Officiers généraux, dont deux au moins Lieutenans-généraux, et d'un secrétaire, Officier supérieur. Les membres et le secrétaire sont désignés par le Roi, sur la présentation du Ministre de la Guerre, qui peut adjoindre au Comité le nombre d'Officiers généraux et supérieurs qu'il juge nécessaire pour l'examen des travaux sur lesquels il est consulté.

Président du Comité.

M. le Cte Valée (C ✠) (G ✱), Lieut.-gén., *Inspecteur-général du service de l'artillerie.*

Membres titulaires. Messieurs,

Le Bon Le Noury ✠ (G O ✱), Lieut.-gén.
Le Bon Neigre ✠ (G O ✱), *idem*, *Inspecteur-général.*
Le Bon A. Digeon ✠ (G O ✱), *idem*, *idem.*
Le Bon Berge ✠ (G O ✱), *idem.*
Le Bon Doguerau ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp.
Le Bon Lafont ✠ (G O ✱), *idem*, *Comm. l'Artill. de la Garde.*

Membres adjoints. Messieurs,

Le Bon Bouchu ✠ (G O ✱), Lieutenant-général.
Le Bon Corda ✠ (C ✱), Mar.-de-c., *Inspecteur des arsenaux.*
Cotty ✠ (C ✱), Mar.-de-c., *Chef de la Division de l'artillerie.*
Schoüller ✠ (O ✱), Col. d'artill., *Inspect. des Manuf. d'armes.*
Le Bon Aubert ✠ (O ✱), Colonel d'artillerie, *Inspecteur de la Raffinerie de salpêtre, à Paris.*
Boussaroque Delafont ✠ (O ✱), Col. d'artill. *Inspect. des forges.*

Secrétaire du Comité.

M. de Bouteiller ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel d'Artillerie.*

Le Comité s'occupe, 1° de tout ce qui est relatif au perfectionnement du matériel et de l'instruction de l'armée, de l'organisation du personnel et du matériel, lorsqu'il y a lieu d'y apporter des modifications et que le Ministre de la Guerre a donné des ordres exprès à cet égard ;

2° De l'examen des plans et projets relatifs aux diverses parties du service de l'armée et de tous autres objets qui lui sont renvoyés ;

3° De la vérification du travail, des répartitions des fonds accordés par le budget pour les différens services, en raison de l'importance de chacun d'eux.

DÉPÔT CENTRAL D'ARTILLERIE,

Place St.-Thomas-d'Aquin.

La Direction du dépôt central de l'artillerie comprend, tant pour la surveillance des travaux que pour l'exécution des ordres du Ministre :

L'atelier de précision et de modèles d'armes. — Le Musée de l'artillerie. — Les archives. — La bibliothèque. — La collection des plans, cartes et dessins.

Les officiers et employés attachés à ces divers établissemens sont sous les ordres de l'inspecteur-général du service central de l'artillerie, directeur du dépôt.

M. Servois ✠ ✱, *Conservateur du Musée.*

M. Terquem, *Bibliothécaire.*

Nota. Les officiers employés au dépôt figurent au tableau de leurs grades respectifs.

COMITÉ CONSULTATIF DU GÉNIE,

Rue de l'Université, n. 94.

Ce Comité, présidé par l'Inspecteur-général du service du Génie, est composé de six Officiers généraux de l'arme, dont deux Lieutenans généraux au moins, et d'un Secrétaire Officier supérieur. Les Membres et le Secrétaire sont désignés par le Roi sur la présentation du Ministre de la Guerre, qui peut adjoindre audit Comité le nombre d'Officiers généraux et supérieurs qu'il juge nécessaire pour l'examen annuel des projets généraux.

Président du Comité.

M. le Vte Rogniat (C ✠) (G ✱), Lieutenant-général, *Inspecteur-général du service du Génie.*

Membres titulaires. Messieurs,

Le Bon Haxo ✠ (G O ✱), Lieutenant-général.
S. S. le Vte Dode de la Brunerie (C ✠) (G O ✱), *idem.*
Le Vte Garbé ✠ (G O ✱), *idem.*
Le Chev. Nempde ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp.
Le Bon de Valazé ✠ (C ✱), *idem.*
Le Bon Deponthon ✠ (C ✱), *idem.*

Membres adjoints. Messieurs,

Le Chev. de Montfort ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp.
Le Chev. Michaux ✠ (C ✱), *idem.*

Baudrand (C ✠) (C ✵), Maréchal-de-camp.
Le Bon Rohault de Fleury ✠ (C ✵), *idem.*
Treussart ✠ (O ✵), *idem.*

Secrétaire du Comité.

M. le Chevalier Lamy ✠ (O ✵), *Colonel du Génie.*
M. Bayart ✠ (O ✵), *Chef de Bataillon du Génie, Adjoint.*

Le Comité du génie est chargé de donner son avis sur tout ce qui concerne les places du royaume et des colonies, sur les projets généraux de fortifications et de bâtimens militaires, et sur les objets de théorie et de pratique militaire à l'égard desquels le Ministre de la Guerre juge convenable de le consulter.

COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS,

Rue de l'Université, n. 94.

Cette Commission, organisée par l'ordonnance du 18 septembre 1816, pour concilier les intérêts des départemens de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine dans les travaux d'utilité publique qui sont projetés dans la zône militaire du royaume, est composée d'inspecteurs généraux du génie, des Ponts-et-Chaussées et de la Marine, nommés par les ministres respectifs, et des secrétaires du comité du Génie et du conseil général des Ponts-et-Chaussées.

Le ministère de la Guerre fournit le logement pour la tenue des séances de la commission et le dépôt de ses papiers.

Secrétaire de la Commission.

M. Bayart ✠ (O ✵), *Chef de Bataillon du Génie.*

COMITÉ DU DÉPÔT DE LA GUERRE,

Rue de l'Université, n. 61.

Il a été établi, près du Dépôt de la Guerre, un Comité central, composé du Lieutenant-général Inspecteur-général du corps des Ingénieurs-Géographes, d'un Maréchal-de-camp, chef de la section historique, des quatre Colonels de ce corps, et de deux des Colonels d'état-major attachés à l'établissement, ayant pour Président l'Inspecteur-général, et pour Vice-Président le Maréchal-de-camp, chef de la section historique, et, à défaut de celui-ci, le plus ancien des quatre Colonels Ingénieurs-Géographes. Il est chargé de donner son avis sur les travaux géodésiques, topographiques, historiques, reconnaissances militaires et instructions à donner à cet égard; sur les questions d'art relatives à ces travaux; sur les progrès et le perfectionnement de ces mêmes travaux; sur les programmes, le mode d'enseignement et le degré d'instruction des Elèves Ingénieurs-Géographes dont les professeurs, sous ce dernier rapport, lui sont adjoints; sur les affaires contentieuses auxquelles l'Administration du Dépôt pourrait donner lieu; le tout, d'ailleurs, d'après les ordres d'examen que le Ministre juge à propos de donner.

Secrétaire du Comité.

M. Puissant ✠ (O ✵), Lieut.-Colonel, Ingénieur-Géographe, *Professeur-Chef des Etudes, à l'Ecole d'application du Corps*, rue Mazarine, n. 52.

*

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES DE FRANCE, *à l'Arsenal.*

Directeur-Général.

S. S. le C[te] Ruty (C ✠) (G ✻), Conseiller-d'Etat, Lieut.-général, *Inspecteur-général d'Artillerie*, à l'Arsenal.

M. de Presle ✠✻, Capitaine en 1[er], *Aide-de-Camp.*
M. Coteau, Capitaine en 2[e], *idem.*

Comité Consultatif.

N. . . . . Directeur-général, *Président.*
M. Gay-Lussac (O ✻), Membre de l'Académie des Sciences, *Membre.*
M. Baritot ✻, Commissaire des Poudres de 1[re] classe, *Membre.*
M. le B[on] Aubert ✠ (O ✻), Colonel d'artillerie, *Membre-Adjoint.*
M. Lecocq ✻, Commissaire de 1[re] classe, à Paris, *Membre-Adjoint.*
M. Pelissier ✻, Commissaire de 1[re] classe, Titulaire de la Poudrerie du Bouchet, *Membre adjoint temporaire* (décision de juillet 1823).
M. Coteau ✠, Capitaine, *Secrétaire.*

Bureau central. Messieurs,

Vigneux, *Chef de Correspondance.* | Gerbier, *Chef de Comptabilité.*

Nota. Les fonctions de Trésorier sont exercées par le Commissaire de Paris.

Poudreries et Raffineries réunies.

Commissaires. MM.	*Officiers d'Artillerie, Insp.* MM.
Robin ✻, *au Ripault, près Tours*..	Petit de Chastenay ✠ ✻, *Lieut.-Col.*
Royer des Granges ✻, *à Toulouse*...	Guichou ✻, *Capitaine.*
Bussy ✻, *à S.-Médard, près Bordeaux.*	Tessier ✠ ✻, *idem.*

Poudreries.

Commissaires. MM.	*Officiers d'Artillerie, Insp.* MM.
Pelissier ✻, au Bouchet, près Arpajon, *détaché au Comité consultatif à Paris.*	Lefebvre ✠ ✻, *Lieut.-Colonel.* Saint-Victor, Capitaine, *adjoint à l'Inspection du Bouchet.*
Durand, *à Saint-Chamans*........	Polycarpe, *Capitaine.*
Chapelain, *à Vonges, près Dijon*...	Delorme ✻, *idem.*
Perruchot, *à Metz*..............	Colomb, *idem.*
Ozerai, *à S.-Ponce, près Mézières*...	Gauthier, *idem.*
Maguin, *à Esquerdes, près S.-Omer.*	Barbier, *idem.*
Couard, *à Maromme, près Rouen*..	Magniez, *idem.*
Lugaigne, *Pont-de-Buis, près Brest*..	Loysel ✻, *idem.*
Levoirier ✻, *à Angoulême*........	Joffre ✻, *Chef de Bataillon.*

Raffineries.

Commissaires. MM.	*Officiers d'Artillerie, Inspecteurs.* MM.
Le Cocq ✻, *à Paris*.............	Le B[on] Aubert ✠ (O ✻), *Colonel.* Tardy, *Capitaine Adjoint à l'Inspection de Paris.*
Labiche, *à Marseille*...........	Paqueron ✻, *Capitaines.*
Grandbesançon, *à Lyon*.........	Cloquemin ✻, *idem*
Biarnois ✻, *à Besançon*.........	Hamelin ✻, *idem.*
Thouvenel, *à Nancy*............	Thiry ✻, *idem.*
Mallet, *à Lille*...............	Duprey ✻, *idem.*

Commissaires Adjoints. Messieurs,

Guimet, *à Toulouse.* Lermier, *à Bordeaux.*

Elèves. Messieurs,

Riffault, *au Bouchet.*
Dassigny, *à Paris.*
Chantron, *au Ripault.*

CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES,

Au Ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique, n. 82.

Ce Conseil est composé de trois Membres : un médecin-inspecteur, un chirurgien-inspecteur et un pharmacien-inspecteur.

Membres du Conseil.

M. le Bon *Desgenettes* (C ✻), Médecin-inspecteur, quai Voltaire, n. 1.
M. *Gallée* (O ✻), Chirurgien-inspecteur, rue du Vieux-Colombier, n. 24.
M. *Fauché* (O ✻), Pharmacien-inspecteur, rue Royale, n. 8.

Inspecteur honoraire.

M. le Bon Larrey (C ✻), *chirurgien en chef de l'hôpital de la garde.*

M. Lacour ✻ ✻, *Secrétaire.*

SECTION IV.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue Royale.

S E. le Bon Hyde de Neuville ✻ (G ✻), *Ministre et Secrétaire d'Etat* (1).

Le personnel et le matériel de la Marine royale; l'entretien et le mouvement des forces navales. — L'entretien des ports militaires. — L'inscription maritime; la levée des marins pour le service des bâtimens du Roi, et celle des ouvriers pour les travaux des arsenaux maritimes. — Les forges et fonderies de la Marine. — Les hôpitaux de la Marine. — L'administration et la police des bagnes. — Les tribunaux maritimes. — Le martelage des bois propres aux constructions navales. — La police de la navigation et des pêches maritimes. — L'administration de la caisse des invalides de la Marine.

L'administration militaire, civile et judiciaire, et la défense des Colonies.

La correspondance avec les Consuls de France pour ce qui a rapport aux mouvemens des bâtimens du Roi et des navires du commerce, aux bris et naufrgaes, et à l'approvisionnement des arsenaux maritimes.

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.

S. Exc. le Ministre de la Marine, *Président.*

MEMBRES DU CONSEIL.

Nomination du 11 *août* 1824.

M. le Cte de Burgues-Missiessy ✻ (G ✻) (G ✻), *Vice-Amiral, Vice-Président.*

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.
Les bureaux sont ouverts au public le jeudi, de deux à quatre heures.

M. le Bon Roussin ✻ (C ✻), *Contre-Amiral.*

M. le Chev. de Viella ✻ (O ✻), *Contre-Amiral.*

M. le Vte Jurien ✻ (C ✻), Intendant des armées navales, *Conseiller d'Etat.*

M. le Cte de Richemont (Desbassayns) ✻ (C ✻), Commissaire-général ordonnateur de la Marine, *Conseiller d'État.*

Nomination du 7 janvier 1827.

M. le Cte de Gourdon (C ✻) (G O ✻), *Vice-Amiral.*

M. le Cte d'Augier (G ✻) (G O ✻), *Vice-Amiral, Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés.*

Secrétaire du Conseil.

M. Fleuriau ✻ (O ✻), Maître des requêtes, *Capit. de vaisseau.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Vauvilliers (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Secrétaire-général.*

La réception, l'enregistrement et le renvoi des dépêches aux directions qu'elles concernent; les affaires dont le Ministre se réserve l'examen, et celles qui n'appartiennent pas à des attributions déterminées: les renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans les directions; la police intérieure de l'hôtel du Ministère; l'inspection sur les maisons affectées au service de la marine et leur mobilier, leur entretien et les dépenses y relatives.

Le dépôt des lois, réglemens, instructions et anciennes ordonnances; les impressions du Ministère et celles nécessaires à toutes les parties du service dans les ports et autres établissemens dépendans de la marine; la correspondance y relative; l'envoi des imprimés demandés; l'examen et la vérification des mémoires; l'expédition des lois, arrêtés, réglemens, circulaires et journaux, dans les ports, aux Consuls et Vice-Consuls, et dans les Colonies; la bibliothèque du Ministère et celles des ports; la traduction des papiers étrangers.

La conservation de tous les registres, mémoires et papiers relatifs au service de la marine et des colonies, et faisant partie du dépôt des archives établi à Versailles; les expéditions des actes passés ou reçus dans les études des notaires ou dans les greffes des tribunaux coloniaux; la délivrance des actes de l'état civil des colonies, ainsi que des certificats et autres pièces qui peuvent être réclamés.

Bureau du Secrétariat.

M. Laugier ✻, *Chef.*

Bureau des Lois et Impressions.

M. Bajot ✻, *Chef.*

Bureau des Chartes et Archives, à Versailles.

M. Beauchamp ✻, *Chef.*

DIRECTION DU PERSONNEL.

M. Halgan (C ✻) (C ✻), *Contre-Amiral*, Cons. d'Etat, *Membre de la Chambre des Députés, Directeur.*

M. Portier ✻ (O ✻), *Sous-Directeur.*

Les nominations, promotions et mouvemens des officiers militaires, officiers du génie maritime, officiers d'administration et de santé; des professeurs, maîtres de sciences et arts, maîtres d'ouvrages et tous autres entretenus au service de la marine; l'école d'application pour le génie maritime; l'organisation et le mouvement des équipages de ligne des troupes du corps royal d'artillerie et de l'in-

fanterie de la marine; le collége royal de marine; les classes, la levée des marins et ouvriers, les écoles de navigation, la solde, la vérification des revues des officiers et autres individus de tous grades employés au service de la marine; les pensions des officiers militaires, civils et autres entretenus de tous grades; les demi-soldes des marins, soldats et ouvriers de toutes classes.

Bureau des Officiers militaires.

M. Lefevre ❋, *Chef.*

Bureau des Officiers civils et de la Solde.

M. Remy, *Chef.*

Bureau des Troupes.

M. Jannelle ❋, *Chef.*

Bureau de l'Inscription maritime ou des Classes.

M. de Reste ❋, *Chef.*

Bureau des Pensions et Demi-Soldes.

M. de Laval ❋, *Chef.*

DIRECTION DES PORTS.

M. le Chev. Tupinier ✠ (O ❋), Conseiller-d'État, *Directeur.*
M. Boucher ✠ ❋, *Sous-Directeur.*

L'administration et la police des ports militaires; le mouvement des forces navales; les tribunaux maritimes; la construction et l'entretien de toute espèce de bâtimens flottans, des ouvrages fondés à la mer et des édifices des ports militaires; les chiourmes; le martelage des bois dans les directions forestières du royaume, leur exploitation; l'achat des bois étrangers pour la construction et la mâture des bâtimens du Roi; la comptabilité des approvisionnemens des ports; les marchés relatifs à ces approvisionnemens; les hôpitaux maritimes; les forges et fonderies de la marine et le matériel de l'artillerie maritime; la police de la navigation et des pêches maritimes, l'administration sanitaire en ce qui concerne la marine royale.

Bureau des Mouvemens et de la Correspondance générale.

M. Coster ❋, *Chef.*

Bureau des Travaux.

M. Grandjean, *Chef.*

Bureau des Approvisionnemens généraux.

M. Chevalier ❋, *Chef.*

Bureau des Hôpitaux et des Chiourmes.

M. de Saint ✠ ❋, *Chef.*

Bureau des Forges, Fonderies et du Matériel de l'Artillerie.

M. Poussielgue, *Chef.*

Bureau de la Police de la Navigation et des Pêches maritimes.

M. Marec, *Chef.*

DIRECTION DES COLONIES.

M. Filleau Saint-Hilaire ✠ ❋, Maître des Requêtes, *Direct.*
M. Gerbidon ✠, *Sous-Directeur.*

La législation, la justice, l'administration, la police, la défense et le commerce des colonies; la nomination à tous les emplois; les promotions et mouvemens des Officiers, des Employés militaires et civils, les finances et les approvisionnemens.

1er *Bureau d'Administration.*

M. Jolivot ❋, *Chef.*

2e *Bureau d'Administration.*

M. Durand, *Chef.*

Bureau du Personnel.

M. Taboureau ❋, *Chef.*

Bureau des Finances et des Approvisionnemens.

M. Pichon ❋, *Chef.*

Bureau des Services militaires.

M. Lechantre, *Chef.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ DES FONDS ET INVALIDES.

M. Boursaint ❋ (O ❋), *Conseiller d'Etat, Directeur.*
M. Lacoudrais ❋, *Sous-Directeur.*

Fonds.

La formation du budget et des comptes du département : les demandes, distributions et répartitions de fonds pour les ports de France et autres établissemens ; l'expédition des ordonnances sur le Trésor royal ; les comptes ouverts avec les Administrations des ports, avec les Fournisseurs et Entrepreneurs ; le paiement des traites coloniales ; l'examen et l'apurement des comptes des Consuls ; les archives de l'arriéré de la Marine et des Colonies.

Chefs des Bureaux.

M. Servoisier.	Le Personnel et les Remises dans les Ports ; le paiement des traites coloniales ; la Comptabilité et le paiement du matériel.
M. Pascal ❋.	Les Colonies et Consulats, le Paiement des traites consulaires, la Dette de Saint-Domingue et la Vérification des Comptes des Consuls et des Trésoriers des Colonies.
M. Bétout ❋.	Les Archives de l'arriéré de la Marine, et les transport des militaires et des marins dans l'intérieur.
M. Frizon ❋.	Les Travaux généraux et la Comptabilité centrale.

Invalides.

L'administration de l'établissement des Invalides de la marine ; la comptabilité de cette partie ; le contrôle des propositions aux pensions et demi-soldes ; la matricule générale des pensionnaires de la marine ; le paiement des salaires et parts de prises ; l'administration et le contentieux des prises, bris, naufrages et échouemens.

Chefs des Bureaux.

M. Randoulet ❋.	La formation du budget de la caisse des Invalides, la comptabilité de cette caisse et de celle des gens de mer et des prises ; le contrôle des propositions aux pensions et demi-soldes ; la matricule générale des pensionnaires ; le paiement de ceux qui résident à Paris et dans les départemens de l'intérieur ; le paiement des salaires et parts de prises.
M. Le Bas ❋.	La liquidation et le contentieux des prises de la dernière guerre, des bris, naufrages et échouemens.

Trésorier-général des Invalides de la Marine.

M. Marbeau ❋, *Trésorier-général*, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 9.

ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES DE LA MARINE,

Rue de Varennes, n. 37.

Cette administration, créée par ordonnance royale du 13 décembre 1817, est chargée de la fourniture de tous les vivres nécessaires pour les bâtimens du Roi, les troupes de la marine, les gardes chiourmes et les forçats; elle fournit également ceux destinés pour l'approvisionnement des colonies et pour les hôpitaux maritimes dans les espèces analogues à ses autres services.

M. Revelière ✠ (O ✠), *Administrateur.*

M. Bonjour ✠, *Chef de Division.*

M. Curatteau de Courson ✠, *Sous-Chef de division.*

Bureau des Achats et manutentions, des situations et mouvemens des denrées.

Ce Bureau est dirigé par le Sous-Chef de Division.

Bureau de la Comptabilité générale et du Personnel.

M. Manéhand ✠, *Chef.*

Bureau de la Centralisation de la Comptabilité en deniers.

M. Marsaud, *Chef.*

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

Constructions navales.

M. le Bon Rolland ✠ ✠ (O ✠), *Inspect.-gén.*, rue Bleue, n. 24.
M. le Bon Lair ✠ (C ✠), *Inspect. Adj.*, r. Godot-Mauroy, n. 20.

Travaux maritimes.

M. Sganzin ✠ (O ✠), Insp. gén. des Ponts-et-Chaussées, *Inspecteur-général*, petite rue Verte, n. 3.

Service de Santé.

M. Keraudren ✠ (O ✠), Médecin en chef des armées navales, *Inspecteur-général*, *Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine*, rue Taitbout, n. 12.

Artillerie de la Marine.

M. Brêche ✠ (O ✠, Colonel d'artillerie, *chargé de l'inspection du Matériel.*

DÉPÔT GÉNÉRAL DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE ET DES COLONIES, DES CHARTES ET ARCHIVES.

M. le Chev. de Rossel ✠ ✠, *Membre de l'Acad. des Sciences et du bureau des Longitudes*, C.-Amiral hon., *Dir. gén.*

M. Beautemps-Beaupré ✠ ✠ (O ✠), *Ingénieur-Hydrogr. en chef et Conserv*
M. N. . . . . *Ingén.-Hydrog. en chef et Conserv. adjoint.*

La levée et la construction des cartes marines; la conservation des cartes, plans et journaux.

Ingénieurs Hydrographes. Messieurs,

De 1re Classe.		*De 2e Classe.*		*De 3e Classe.*	
Pruvost.	Raoul ✻ ✻.	Givry ✻.	Croisey.	Daussy.	Benoist ✻.
Bailly ✻.	Fayolle ✻.	Collin ✻.	Gressier ✻.	Monnier ✻.	Duperré.
				Bégat. Wissocq.	Keller.

Élèves Hydrographes. Messieurs,

Dortet. Chazallon. Cazeaux. Darondeau.

COMMISSION SUPÉRIEURE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE, *formée en exécution de l'ordonnance du Roi du 2 octobre* 1825.

Messieurs,

S. S. le Vte Lainé ✻ (C ✻), Ministre-d'Etat, *Président.*
S. S. le Bon Portal (G O ✻), Ministre-d'Etat, *Vice-Président.*
Le Cte de Burges-Missiessy ✻ (G ✻) (G ✻), Vice-Amiral, *Vice-Président du Conseil d'Amirauté.*
Le Vicomte Jurien ✻ (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Membre du Conseil d'Amirauté.*
N. . . . .
Lacoudrais ✻, Commissaire principal de la Marine, *Secrétaire.*

COMMISSION INSTITUÉE *par Ordonnance royale du* 22 *décembre* 1819, *pour la répression de la traite des noirs.*

La Commission tient ses séances à l'Hôtel du Ministre de la Marine.

Messieurs,

Le Chev. Faure (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Président.*
Le Bon Mourre (C ✻), *Procureur-général près la Cour de Cassation.*
Le Vte Jurien ✻ (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Membre du Conseil d'Amirauté.*
Jacquinot-Pampelune (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Procureur-général du Roi près la Cour royale de Paris.*
Cahier (O ✻), *Avocat-général près la Cour de Cassation.*
Amiot (O ✻), Maître des requêtes honoraire, *Secrétaire.*

COMMISSION *formée en exécution de l'Ordonnance du* 25 *janvier* 1824, *pour la liquidation des pertes que le commerce français a éprouvées par suite des captures faites en mer dans la dernière guerre avec l'Espagne.* MM.

Le chev. Faure (O ✻), *Président.*
Le Vte Jurien ✻ (C ✻),
Le Comte de Tournon ✻ (C ✻),
Bon de Fréville (C ✻),
} *Conseil. d'Etat.*

Maillard ✻, *Conseiller-d'Etat.*
Tabourcau (O ✻),
Fumeron d'Ardeuil ✻,
De Rozière ✻,
De la Bouillerie ✻ (Alphonse),
} *Maîtres des Requêtes.*

M. *Delagrange*, Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation, *Conseil pour le contentieux.*
M. *Péan de Saint-Gilles*, Notaire du Ministère.
M. *Firmin Didot*, Imprimeur-Libraire de la Marine.
M. *Motel*, Horloger mécanicien de la Marine et des Colonies.

SECTION V.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES,

Rue des Saints-Pères, n. 24.

S. Ex. Mgr. FEUTRIER ※, Evêque de Beauvais, *Ministre Secrétaire d'Etat*.

M. l'abbé De Lachapelle ※, Aumônier du Roi, Conseiller-d'Etat, *Directeur*.

CABINET *du Ministre et Secrétariat.*

M. . . . . . .

Bulles, Brefs et Rescrits qui émanent de la Cour de Rome; Appels comme d'abus; Missions à l'intérieur; objets de correspondance qui ne rentrent point dans les attributions des divisions; Demandes d'audiences particulières; Décorations; Ouverture, Enregistrement et renvoi des dépêches aux Divisions qu'elles concernent; Garde du sceau et du timbre; conservation, expédition et classification des ordonnances du Roi, des avis du Conseil-d'Etat, et des arrêtés du ministre; dépôt des lois; archives du Ministère.

Bureau du Secrétariat.

M. Hureau, *Chef.*
M. Dubois, *Chef adjoint.*

1re DIVISION. *Nominations, Dépenses et établissemens diocésains.*

M. Fery ※, *chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Chaud, *Chef.*

Nominations aux Archevêchés et Évêchés; Administration temporelle du chapitre royal de Saint-Denis; Maison des hautes études ecclésiastiques, Brevets de joyeux avénemens, de serment de fidélité et de régale. Nominations aux titres ecclésiastiques soumises à l'agrément du Roi (Vicariats-généraux, Canonicats et Cures); Bourses fondées dans les séminaires diocésains; Tenue des registres matricules de tous les titulaires nommés ou agréés par le Roi.

Second Bureau.

M. Schmit, *Chef.*

Examen et approbation des projets d'acquisitions, d'aliénations, d'échanges, constructions ou réparations concernant les cathédrales, Archevêchés ou Evêchés, séminaires diocésains et Ecoles secondaires ecclésiastiques; approbation et suite des adjudications; réglement définitif des comptes des travaux; relations avec le Conseil des bâtimens civils. — Ameublement des Archevêchés et Evêchés; Bibliothèques des Evêchés et des Séminaires; Organisation des Maîtrises et Bas-Chœurs des Cathédrales; Budgets des fabriques desdites églises; Nomination des trésoriers des séminaires; Réception des comptes annuels des Séminaires; Réglement des budgets locaux pour l'emploi des fonds affectés chaque année par le budget de l'Etat aux dépenses ordinaires ou extraordinaires des Etablissemens diocésains (Cathédrales, Evêchés, Séminaires); Correspondance relative à l'application desdits fonds à leur destination; Maisons de retraite pour les Prêtres âgés ou infirmes; Questions d'art concernant les monumens religieux.

2ᵉ DIVISION. *Etablissemens ecclésiastiques et Secours.*

M. Chatillon ✱, *chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Cortez, *Chef.*

Circonscription légale des paroisses; érection temporelle des cures, succursales, chapelles et annexes; vicariats; chapelles domestiques; contentieux des fabriques et administration de leurs biens et revenus; autorisation aux établissemens ecclésiastiques pour l'acceptation et l'emploi des dons et legs, pour les acquisitions, échanges et aliénations des biens et rentes. Les églises paroissiales et les presbytères; secours pour réparations, acquisitions ou reconstructions de ces édifices. Dépenses du culte paroissial auxquelles contribuent les communes. Concessions de bancs, chapelles, tribunes, et d'emplacemens dans les églises pour les monumens et inscriptions funèbres; tarifs des droits de secrétariats d'Archevêchés et d'Evêchés, d'oblations et d'inhumations; honneurs et préséances dans les églises; statuts des chapitres; congrégations d'hommes; indemnités aux prêtres auxiliaires; frais de premier établissement de MM. les Archevêques et Evêques; missions diocésaines; missions étrangères.

Second Bureau.

M. Mitouflet, *Chef.*

Approbation des statuts et autorisation définitive des congrégations et communautés religieuses de femmes; états du personnel et du matériel de ces établissemens; autorisation des écoles secondaires ecclésiastiques, des dons et legs, acquisitions, échanges et emploi de capitaux concernant les congrégations religieuses et les petits séminaires; nomination à des bourses fondées dans plusieurs maisons religieuses; secours à des établissemens ecclésiastiques, aux vicaires-généraux hors d'exercice, aux religieux de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, aux anciennes religieuses, aux curés et desservans en retraite, aux prêtres âgés et infirmes sans fonctions, promotions de curés de deuxieme classe au traitement de la première; indemnité aux curés, desservans et vicaires de curés qui exercent le double service dans les paroisses vacantes; états du personnel du clergé et des séminaires.

3ᵉ DIVISION. *Comptabilité.*

M. Langloix ✱, *chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Danquin, *Chef.*

Formation du budget et des comptes présentés aux chambres; répartition et surveillance des crédits législatifs; distributions mensuelles de fonds; liquidation et ordonnancement des dépenses ecclésiastiques; états de crédits adressés aux préfets; vérification des comptes annuels des préfets et des bordereaux mensuels transmis par eux et par les payeurs, conformément à l'ordonnance du 14 septembre 1822; rapports avec le Trésor pour toutes les dépenses du ministère; circulaires et instructions générales sur la comptabilité; liquidation de pensions; dépenses intérieures du ministère; états de paiement, versemens et compte des retenues des employés.

Second Bureau.

M. Defajole, *Chef.*

Ecritures centrales et en partie double des dépenses du ministère sur les fonds du Trésor; tenue des livres généraux et auxiliaires; situations périodiques; expédition des bordereaux et des lettres d'avis d'ordonnances.

SECTION VI.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

Rue de Grenelle, n. 101.

S. Exc. le Vte DE MARTIGNAC (G O ✱), Grand'Croix de l'ordre de Charles III d'Espagne, *Ministre et Secrétaire-d'Etat* (1).

Attributions du Ministère.

Le détail s'en trouve aux diverses Directions, Administrations, Divisions et Bureaux qui en dépendent.

DIRECTION GÉNÉRALE *des Ponts-et-Chaussées.*

M. Becquey (C ✱), *Conseiller d'Etat.* (Voy. p. 544).

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL *et* DIRECTION *de l'administration générale des Départemens.*

M. le Bon de Balsac (C ✱), Conseiller d'Etat, *Secrétaire général, Directeur.* (Voy. pag. 171 et 473).

ADMINISTRATION *des Cultes Protestant et Israélite.*

M. le Bon Cuvier (G O ✱), Conseiller d'Etat, *chargé de la direction de ce Bureau.* (Voy. pag. 172 et 278.)

DIRECTION *des Etablissemens d'utilité publique et des Secours-généraux.*

M. de Boisbertrand (O ✱), *Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés, Directeur.* (Voy. page 172).

DIRECTION *de l'Administr. génér. des Haras, de l'Agriculture, des Subsistances, des Poids et Mesures, etc.*

M. Sirieys de Mayrinhac ✱, *Conseiller d'État, Membre de la Chambre des Députés, Directeur.* (Voy. page 173).

DIRECTION *des Sciences, Belles-Lettres et Beaux-Arts, Librairie, Théâtres, etc., etc.*

M. le Vte Siméon (O ✱), Maître des requêtes, Gentilhomme de la Chambre du Roi, *Directeur.* (Voy. page 174.)

PRÉSIDENCE *du Conseil des Bâtimens civils.* (Voy. pag. 176.)

S. S. le Cte de Tournon ✱ (C ✱), *Conseiller d'Etat, Président.*

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières, lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les Chefs de division reçoivent le public les jeudis, depuis 2 heures jusqu'à 4. — On entre à la division de comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundis et les jeudis, de midi à trois heures.

DIRECTION *des Travaux de Paris.* (Voyez page 180).

M. le Vte Héricart de Thury (O ❋), *Conseiller d'État*, *Directeur.*

DIVISION *du Cabinet du Ministre.*

M. Patry (O ❋), Maître des Requêtes, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Barateau ❋, *Chef.*

Travail relatif à la nomination des Préfets, Sous-Préfets, Secrétaires généraux, Conseillers de Préfecture, Maires et Adjoints au choix du Roi; Commissaires de police.

Ouverture des dépêches à l'arrivée. Réserve des correspondances particulières Demandes d'audiences particulières. Demandes de graces et de décorations. Affaires réservées au cabinet par le Ministre.

Enregistrement des dépêches à l'arrivée et au départ. Distribution dans les directions et divisions. Renseignemens.

Deuxième Bureau. — Personnel, Elections et Affaires militaires.

M. Hoguer, *Chef.*

Renseignemens et mesures relatifs aux fonctions administratives; personnel; questions de préséance; traitemens; abonnemens; indemnités; congés; nominations, à l'exception de celles qui sont indiquées au premier Bureau; Caisses de retraites et secours en faveur des employés des préfectures. — Formalités préliminaires pour la convocation des colléges électoraux; envoi des procès-verbaux à MM. les questeurs de la chambre; solution des difficultés qui peuvent s'élever sur l'exécution des lois sur les élections.

Troisième Bureau. — Police générale et administrative.

M. Ponsignon, *Chef.*

Police générale; affaires relatives à la sûreté générale du royaume; exécution des lois et réglemens en matière de police.

Quatrième Bureau. — Passeports, Vagabonds, etc.

M. Treveret, *Chef.*

Surveillance des passeports dans l'intérieur et à l'étranger; ports d'armes, forçats libérés, vagabondages, etc.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. le Bon de Balsac (C ❋), Conseiller d'Etat, *Secrétaire général.*

Premier Bureau.

M. Mourette, *Chef.*

Conservation, expédition et classification des ordonnances du Roi, des avis du Conseil-d'Etat, des arrêtés et circulaires du Ministre; légalisations; dépôt des lois et classification générale des archives du Ministère.

Deuxième Bureau.

M. Dubut, *Chef.*

Matériel et personnel du Ministère; relations avec les principaux corps de l'Etat; attributions non classées, etc. etc.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES DÉPARTEMENS.

M. le Bon de Balsac (C ❋), Conseiller d'Etat, *Directeur.*

Actes d'administration générale; Population; Circonscriptions administratives; Examen des procès-verbaux des Conseils généraux, Propositions y relatives, soit pour l'administration, soit pour les dépenses; Archives départementales, Bâtimens départementaux, Maisons centrales de détention, Dépôts de mendicité, Prisons, Personnel des architectes des départemens, Casernement de la Gendarmerie; Police municipale, Voierie urbaine, Voierie vicinale; Police des cours d'eau non navigables; budgets et comptabilité des communes; octrois; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics, de location de places dans les halles, foires et marchés; droits de pâturages, de péages communaux, de voierie communale; coupes extraordinaires de bois; legs et donations; constructions et réparations des édifices communaux; changemens et police des lieux consacrés aux inhumations; frais de casernement; acquisitions, impositions et emprunts; contentieux; conflits de pouvoirs à défendre dans l'intérêt des communes; expropriations pour cause d'utilité communale; baux à long terme; aliénations; échanges; acquisitions; servitudes; partages et autres modes de jouissance des biens communaux; droits d'usage et de vaine pâture; tourbage et dessèchement des marais; affouages; cantonnemens; transactions; dettes anciennes et comptabilité litigieuse; liquidation des pensions de retraite des employés communaux.

Premier Bureau.

M. Poitevin ❋, *Chef.*

Actes d'administration générale; division du territoire en ce qui concerne la circonscription des départemens, des arrondissemens, des cantons, des communes; examen des projets de réglemens de police municipale; lois et réglemens sur les voitures publiques; archives départementales; police de la grande Voierie en ce qui ne concerne pas les Ponts-et-Chaussées; Voierie urbaine; plans d'alignement de Paris et des villes et bourgs au-dessus de 2,000 ames; chemins communaux; cours d'eau non navigables, exécution des lois qui les régissent; contentieux; population; sépultures.

Deuxième Bureau.—Bâtimens civils, Prisons et Affaires départementales.

M. de Lacvivier, *Chef.*
M. Ardit, *Chef-Adjoint.*

Administration, régime et dépenses des prisons, maisons centrales de détention et dépôts de mendicité; chaînes de forçats. Constructions, réparations et mobilier des bâtimens départementaux; personnel des architectes; casernement de la gendarmerie; examen des dépenses départementales; impositions extraordinaires y relatives; correspondance avec le conseil des bâtimens civils, etc.

CONSEIL GÉNÉRAL *des Prisons.* (Voyez page 176).
MAISONS *de Force et de Correction.* (Voy. page 177).

Troisième Bureau.

M. Leber, *Chef.*

Contentieux; conflits de pouvoirs à défendre dans l'intérêt des communes; expropriations pour cause d'utilité communale; baux à long terme, aliénations, échanges, concessions et partages des propriétés communales et des biens restés en jouissance commune; droits d'usage, de parcours et de vaine pâture; tourbage et desséchement des marais communaux; cantonnemens et transactions.

Quatrième Bureau.

M. Roussel aîné, *Chef.*

Budgets et comptabilité des recettes et dépenses des communes; octrois municipaux et de bienfaisance; bureaux de pesage, mesurage et jaugeage publics; droits de location de places dans les halles, foires et marchés; droits de pâturage, péages communaux, droits de voirie communale; coupes extraordinaires de bois; acceptation de legs et donations; changemens et police des cimetières et des lieux consacrés aux inhumations, constructions, reconstructions et réparations des édifices communaux et des lieux consacrés au service du culte paroissial; frais de casernement des troupes de garnison; acquisitions, impositions et emprunts; liquidation des pensions de retraite des employés communaux.

CULTES *Protestant et Israélite.*

M. le B[on] Cuvier (G O ✱), Conseiller d'Etat, *chargé de la direction des affaires.*

M. Laffon-Ladebat, *Chef.*

Circonscription territoriale des églises consistoriales et des synagogues.

Nomination des pasteurs protestans, bourses et demi-bourses dans les séminaires protestans de Strasbourg et de Montauban.

Proposition de secours pour les réparations des temples. Exécution des lois et réglemens qui concernent les cultes non catholiques.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE *des Etablissemens d'utilité publique et des Secours généraux.*

M. de Boisbertrand (O ✱), *Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés, Directeur.*

Administration des hospices; bureaux de charité; comptabilité de ces établissemens; acceptation des révélations, des legs et des donations en leur faveur; enfans-trouvés; monts-de-piété; maisons d'aliénés; tontines et caisses d'épargnes; établissemens des Sourds-Muets, des Jeunes-Aveugles; Sociétés de Charité Maternelle; encouragemens pour les actions généreuses; relations avec les écoles et sociétés de Médecine et de Pharmacie; cours d'accouchement; propagation de la vaccine; eaux minérales; police médicale; police et établissemens sanitaires. Secours généraux; distribution des secours aux colons de Saint-Domingue; réfugiés de Saint-Pierre, de Miquelon et du Canada; secours selon les circonstances; médailles pour les belles actions. Archives du royaume.

Premier Bureau.

M. Turgot, *Chef.*
M. Moreau de Saint-Merry, *Chef-Adjoint.*

Administration des hospices; bureaux de charité; comptabilité de ces établissemens; acceptation des révélations, des legs et des donations en leur faveur; Enfans-Trouvés; Monts-de-Piété; maisons d'aliénés; Tontines et Caisses d'épargnes.

Deuxième Bureau.

M. Palluy, *Chef.*

Etablissemens des Sourds-Muets, des Jeunes-Aveugles; Maison royale de Charenton; sociétés de charité maternelle; relations avec les écoles et sociétés de Médecine et de Pharmacie; cours d'accouchement; propagation de la vaccine; eaux-minérales; police médicale; police et établissemens sanitaires; Archives du royaume.

Troisième Bureau.

M. Miot, *Chef.*

Secours généraux, distribution des secours aux Colons de Saint-Domingue, réfugiés de S.-Pierre. de Miquelon et du Canada; secours selon les circonstances, médailles pour les belles actions.

CONSEIL *Supérieur de Santé.* (Voy. page 177).

INSPECTEUR-GÉNÉRAL *des Eaux Min.* (V. p. 178 et 555) (1).

ARCHIVES *du Royaume.* (Voy. page 178).

DIRECTION *de l'Administr. générale des Haras, de l'Agriculture, des Subsistances, des Poids et Mesures, etc.*

M. Sirieys de Mayrinhac ✻, *Conseiller d'Etat, Directeur.*

Administration des haras et dépôts d'étalons; Courses; Ecoles d'équitation; Primes; Perfectionnement et multiplication des chevaux et bêtes de somme.

Encouragemens et perfectionnemens concernant l'agriculture; Fermes expérimentales; Sociétés d'agriculture; Bergeries; Ecoles vétérinaires; Epizooties; Destruction d'animaux nuisibles; Défrichemens.

Renseignemens sur les récoltes et sur le prix des grains; Importation et exportation des grains; Circulation des subsistances; Approvisionnement de réserve; Réglemens de boulangerie, boucherie et charcuterie.

Autorisations pour l'établissement des ateliers insalubres ou incommodes; Poids et Mesures.

CONSEIL DES HARAS.

Messieurs,

Le Duc de Guiche. ✻ (G O ✻).
Le Duc d'Escars ✻ (G O ✻).
Le Mis de Laigle ✻.
Rieussec ✻, *Propriétaire.*
Le Cte de St.-Martial ✻, *Memb. de la Chambre des Députés.*
De Tregomain, *idem.*
Le Mis de Radepont.

PREMIER BUREAU. *Agriculture et Subsistances.*

M. Durand, *Chef.*

Perfectionnement des procédés agricoles; introduction des cultures étrangères; correspondance avec les sociétés d'agriculture; renseignemens sur la généralité des productions annuelles de la France, sur l'espèce de culture propre à chaque département; dénombrement d'animaux; administration des Ecoles royales vétérinaires, des bergeries et des pépinières publiques; épizooties; destruction des animaux nuisibles; encouragemens accordés à l'agriculture; abonnement aux ouvrages d'économie rurale.

Relevés généraux des renseignemens annuels sur le produit des récoltes, et sur leur poids légal. Relevé général des mercuriales de France, et fixation du prix moyen des grains par quinzaine, mois et année. Relevés généraux des importations et exportations de grains. Situation des entrepôts réels ou fictifs de grains étrangers. Exécution des lois des 16 juillet 1819 et 4 juillet 1821 sur les grains. Arrêtés mensuels des prix régulateurs de l'exportation et de l'impor-

---

(1) Le comité de vaccine et la commission des eaux minérales ayant été supprimés, les soins qui leur étaient confiés le sont désormais à l'Académie royale de médecine en vertu de l'ordonnance royale du 20 décembre 1820, qui a créé cette académie.

tation. Etablissement des marchés et réglemens pour la police de ces assemblées. Approvisionnement de réserve de Paris. Commerce et approvisionnement de Paris en combustibles. Réglemens généraux et locaux des boucheries, charcuteries et boulangeries. Etablissement d'abattoirs publics. Examen des tarifs pour régler la taxe du pain. Situation mensuelle des approvisionnemens de réserve des boulangeries du royaume, organisées en syndicat. Mesures d'exécution dans les années difficiles. Maintien de la libre circulation des subsistances dans l'intérieur. Formalités relatives à leur transport sur les frontières de terre et de mer.

DEUXIÈME BUREAU. *Haras.*

M. Didon, *Chef.*

Administration des haras et dépôts d'étalons; distribution des primes pour l'élève des chevaux; courses; écoles d'équitation; tout ce qui a rapport au perfectionnement et à la multiplication des chevaux et des bêtes de somme; dénombrement de ces animaux.

TROISIÈME BUREAU.

M. Goujet, *Chef.*

Autorisation pour les établissemens et ateliers qui répandent une odeur insalubre ou incommode; Vérification et surveillance des poids et mesures.

DIRECTION *des Sciences, Lettres, Beaux-Arts, Librairie, Journaux et Théâtres.*

M. le Vte Siméon (O ✻), Maître des requêtes, Gentilhomme de la Chambre du Roi, *Directeur.*

Institut royal; Sociétés savantes et littéraires; Bibliothèques publiques; Collége de France; Muséum d'histoire naturelle; Ecole Polytechnique; Bureau des longitudes; Observatoires; Ecole des langues orientales; Ecole des chartes; Colléges et établissemens britanniques; Antiquités; Conservation et construction des monumens; Musées des départemens; Ecoles des Beaux-Arts; Marbres statuaires et autres; Souscriptions; Journaux et théâtres; Imprimerie et Librairie.

M. de Lancy ✻, *Chef de Division.*

PREMIER BUREAU, *Imprimerie et Librairie, dirigé par le Chef de la Division.*

Imprimerie et librairie; surveillance générale de cette branche d'administration, des écrits et recueils périodiques consacrés à la littérature, aux sciences et aux arts; librairie étrangère; vérification des livres importés; contrefaçon; contravention aux lois et réglemens.

Souscriptions; Bibliothèque; conservation des livres et ouvrages déposés au Ministère de l'Intérieur.

Inspecteurs de la Librairie. MM.

Meynard. Hennet père. Huilard-d'Hérou. Capelle.

DEUXIÈME BUREAU. *Journaux, Théâtres et Bibliothèques publiques.*

M. Coupart, *Chef.*

Théâtres de Paris et des départemens; nomination des directeurs privilégiés; réglemens et surveillance; examen des pièces de théâtre; spectacles de curiosités, etc. etc.

Journaux, bibliothèques publiques de Paris et des départemens, Souscriptions aux ouvrages littéraires, Ecole des langues orientales vivantes, encouragemens littéraires.

TROISIÈME BUREAU. *Sciences et Beaux-Arts.*

M. Grille, *Chef de Division adjoint.*

Académie des Sciences, Académie Française, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Académie des Beaux-Arts, Sociétés savantes et littéraires de Paris et des départemens. Bureau des longitudes, Observatoires, Recherches des antiquités, Monumens publics de la France; Ecole royale des Beaux-Arts à Rome. Ecole des Beaux-Arts à Paris; Ecoles de dessin de Paris et des départemens. Musées des départemens. Souscriptions aux gravures et objets d'art et de sciences Ecoles de musique. Conservation des monumens publics. Correspondance avec le Conseil des bâtimens civils pour les monumens. Acquisition, transport et emploi des marbres statuaires. Erection des statues, fontaines, obélisques; exécution de tableaux, bustes; Ecole Polytechnique; Muséum d'histoire naturelle; Collége de France; Etablissemens britanniques, etc.

M. le Cte de Forbin ✠ ✠ (C ✻), Gentilhomme de la Chambre du Roi, *Membre de l'Acad. des Beaux-Arts, Insp. des Musées des départemens.*
M. le Mis de Bellevue, *Inspecteur des Beaux-Arts à Paris.*

DIVISION *de la Comptabilité générale.*

M. ROSMAN (O ✻), Maître des Requêtes, *Chef de la Division.*

Budget et comptes de toutes les dépenses du ministère; Budgets et comptabilité des dépenses départementales, Apurement des comptes y relatifs; Comptabilité des centimes facultatifs et extraordinaires votés par les Conseils généraux; Paiement des pensionnaires sur les fonds de retenues; Bordereaux et situations périodiques des dépenses liquidées, mandatées et acquittées dans les départemens; Ecritures centrales; Exécution des instructions sur l'ordonnance du 14 septembre 1822, et sur la justification des dépenses du budget de l'intérieur; liquidation des dépenses intérieures du Ministère.

PREMIER BUREAU.

M. Vaillant, *Chef.*
M. de Gérin, *Agent spécial des paiemens du ministère, et du versement des retenues.*

Distributions mensuelles; enregistrement des ordonnances et vérification; situations d'emploi des crédits; expédition et délivrance des lettres d'avis; liquidation des pensions de retraite et de comptes des retenues.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Ouizille, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses d'administration générale; des cultes protestans; des établissemens de bienfaisance, des secours aux colons, des haras, des encouragemens à l'agriculture des dépenses des établissemens scientifiques et littéraires et des beaux-arts, des subventions aux théâtres royaux; liquidation des comptes des établissemens dépendant de ce bureau; écritures et livres auxiliaires.

Ordonnancement des dépenses des Ponts-et-Chaussées et mines, et des travaux d'intérêt général à Paris et dans les départemens; écritures et livres auxiliaires.

TROISIÈME BUREAU.

M. Maison, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses départementales; formation des budgets annuels des dépenses fixes et communes et des budgets des dépenses variables ordinaires et extraordinaires des départemens; suite de ces dépenses, leur classification et restriction dans les limites de chaque allocation; viremens de crédits et d'exercices, surveillance de l'emploi des votes pour routes départementales;

examen et réglement des comptes de chaque département; arriéré des dépenses départementales de toute nature; approbation des budgets des centimes facultatifs et extraordinaires votés par les conseils généraux; ordonnancement et compte d'emploi des fonds affectés aux secours généraux; écritures auxiliaires de toutes ces dépenses.

SUBDIVISION *pour la tenue des écritures en parties doubles, et la comptabilité des dépenses spéciales.*

M. Beaugeois ✱, *Chef de division adjoint.*

M. Baron, *Chef de bureau.*

Ecritures en parties doubles, dépenses spéciales.

Caisse des dépenses spéciales.

M. de Gérin, *Caissier payeur.*

CONSEIL DES BATIMENS CIVILS.

Ce Conseil examine les projets et devis concernant les constructions et réparations de tous les bâtimens civils du Royaume, que la dépense soit payée sur les fonds du ministère de l'intérieur, ou sur ceux du ministère des affaires ecclésiastiques; les projets des alignemens des rues et places de Paris et des autres villes; il donne également son avis sur les questions d'art soumises à son examen par le Ministre de l'Intérieur.

S. S. le Cte DE TOURNON ✱ (C ✱), Pair de France, Conseiller-d'Etat, Gentilh. honor. de la Chambre du Roi, *Président.*

Membres du Conseil, Inspecteurs-généraux des Bâtimens civils.

M. de Gisors ✱, *V.-Prés.* M. Rohault. M. Gourlier, *Secrétaire.*
M. de Feraudy ✱ (O ✱). M. Caristie.

Rapporteurs près le Conseil. Messieurs,

Gourlier. Biet. Grillon. Tardieu.

Membres honor. adjoints au Conseil, avec voix délibérative. MM.

Norry ✱. Rondelet ✱ Baltard. Provost ✱.
Gauché. Percier ✱. Vaudoyer ✱. Labarre ✱.

CONSEIL GÉNÉRAL DES PRISONS.

Le Conseil général des Prisons, créé par l'ordonnance royale du 9 avril 1819, est chargé de présenter des vues sur toutes les parties de l'administration et du régime intérieur des Prisons du royaume, sur les divers systèmes de travail à introduire dans les établissemens, sur l'instruction religieuse et la réforme morale des détenus, et sur les agrandissemens, constructions et changemens de distribution à faire dans les bâtimens des Prisons.

Il est composé de membres nommés par le Roi, sur la présentation du Ministre de l'Intérieur.

Il tient ses séances au Ministère de l'Intérieur.

Le Ministre de l'Intérieur, *Président.*

Membres. Messieurs,

S. S. le Mis d'Aligre ✻.

S. S. le Mis de Barbé-Marbois (G ✻), *premier Président de la Cour des Comptes.*

De Belleyme ✻, *Préfet de police.*

Billecoq ✠ ✻, *Avocat.*

Bonnet (O ✻), *Conseiller à la Cour de Cassation.*

Breton (O ✻), *ancien Notaire.*

S. S. le Duc de Cadore (G ✻).

Bon Capelle (C ✻), *Cons. d'État, Préfet de Seine et Oise.*

Cte Chabrol de Volvic (G O ✻), *Préf. du départ. de la Seine.*

S. S. le Cte Chaptal ✠ (G ✻).

Cottu ✻, *Conseiller à la Cour royale de Paris.*

S. S. le Cte Daru (G ✻).

S. S. le Duc Decazes ✻ (O ✻).

Bon Delaitre (C ✻).

L'Abbé Desjardins, *grand Vicaire de l'Archevêque de Paris.*

Guizot (O ✻).

Vte Héricart de Thury (O ✻), *Conseiller-d'Etat.*

Jacquinot-Pampelune (C ✻), *Procur.-gén. près la Cour royale de Paris.*

S. S. le Cte Mollien (G ✻).

Moreau ✻, *Président du tribunal de Première Instance de Paris.*

Pariset ✠ ✻, *Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine.*

S. S. le Bon Pasquier ✻ (G ✻), *Ministre d'Etat.*

S. Exc. le Cte Portalis (G O ✻), *Ministre de la justice.*

S. Exc. le Cte Roy (C ✻), *Ministre des Finances.*

S. S. le Bon Séguier (G O ✻), 1er *Président de la Cour roy. de Paris.*

S. S. le Cte de Tournon ✠ (O ✻), *Présid. du Cons. des Bâtim. civils*

Secrétaire-Archiviste.

M. de Lacvivier, *Chef du bureau des bâtimens civils, prisons, etc.* (1).

MAISONS DE FORCE ET DE CORRECTION.

Inspecteur-général.

M. Delaville de Miremont ✻, *Maître des Requêtes.*

Les maisons centrales de détention de *Beaulieu* (Calvados), *Cadillac* (Gironde), *Clairvaux* (Aube), *Clermont* (Oise), *Embrun* (Hautes-Alpes), *Ensisheim* (Haut-Rhin), *Eysses* (Lot-et-Garonne), *Fontevrault* (Maine-et-Loire), *Gaillon* (Eure), *Haguenau* (Bas-Rhin), *Limoges* (Haute-Vienne), *Loos* (Nord), *Melun* (Seine-et-Marne), *Montpellier* (Hérault), *Mont-Saint-Michel* (Manche), *Nîmes* (Gard), *Poissy* (Seine-et-Oise), *Rennes* (Ille-et-Vilaine) et *Riom* (Puy-de-Dôme), sont constituées: 1° maison de force pour les individus des deux sexes condamnés à la peine de la reclusion, ainsi que pour les femmes et les filles condamnées à la peine des travaux forcés; 2° maisons de correction pour les individus des deux sexes condamnés, par voie de police correctionnelle, à un an et plus d'emprisonnement.

La maison centrale du Mont-Saint-Michel (Manche) est en outre affectée aux condamnés à la déportation jusqu'à leur départ pour leur destination.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE SANTÉ.

Le Ministre de l'Intérieur, *Président.*

Membres. Messieurs,

B^on De Gérando (C ✻), *Cons.-d'Et., Vice-Présid.*, impasse Férou, n. 7.

André, *Négociant*, rue des Petites-Ecuries, n. 40.

---

(1) *Voyez*, page 732, Société royale pour l'amélioration des Prisons.

Bally ✠, *Médecin*, place de la Bourse.
Le Bon Capelle (C ✱), *Cons.-d'Etat.*
S. Exc. le Vte de Caux (C ✠) (C ✱), *Ministre de la guerre.*
Le Bon Hély d'Oissel (O ✱) *Cons.-d'Etat honoraire.*
Le Vte Jurien ✠ (C ✱), *Cons.-d'Etat.*
S. Exc. le Cte de St.-Cricq (G O ✱), *Ministre du commerce.*
Keraudren ✠ (O ✱), *insp. gén. du service de santé de la marine.*
Moreau de Jonnès ✠ ✱, *Officier supérieur de l'Etat-major.*
Pardessus ✠ (O ✱), *Conseiller en la Cour de Cassation.*
Pariset ✠ ✱, *Médecin.*
M. de Joannis ✠, *Sec. du Conseil*, rue du Bac, passage Ste-Marie, n. 58.

Le Conseil tient ses séances à l'hôtel des bureaux du ministère de l'Intérieur, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 103.

Inspecteur-général des Eaux-Minérales.

M. Boin ✠ (O ✱).

(*Voyez* page 555, les Médecins-Inspecteurs des Eaux-Minérales.)

ARCHIVES DU ROYAUME,

à l'hôtel Soubise, et au Palais de Justice.

M. le Chevalier de la Rue ✠ (O ✱), *Garde général des Archives.*
M. Coru-Sarthe, *Chef de la section Législative, faisant les fonctions de Secrétaire-général.*

Section Administrative. . — M. Guiter.
Section Historique. . . . — M. Ponsar.
Sections Domaniale et Topographique réunies. — M. Laget..
Section Judiciaire. . . . — M. Terrasse *au Palais de Justice.*

CONSEIL D'AGRICULTURE.

Ce Conseil, créé par ordonnance du Roi, du 27 janvier 1819, donne son avis sur les questions de législation et d'administration, et sur les projets et mémoires relatifs à l'agriculture, qui lui sont renvoyés par le Ministre ; il présente ses vues sur les améliorations et perfectionnemens à introduire dans l'agriculture, et sur les encouragemens et récompenses à accorder.

Les membres qui le composent sont à la nomination du Ministre, sous l'approbation de S. M. Leurs fonctions, conférées pour trois ans, peuvent être continuées en vertu d'une nomination nouvelle.

Le Ministre, sur l'avis du Conseil et la proposition des Préfets, nomme, dans les départemens, des membres correspondans dont le nombre ne doit pas excéder celui des arrondissemens. Ils correspondent avec le Ministre, donnent leur avis sur les questions relatives à l'amélioration de l'agriculture dans leurs départemens, et participent aux distributions de graines, plantes et ouvrages qui sont faites par le Ministère. Ils ont droit d'assister aux séances du Conseil lorsqu'ils sont à Paris.

Le Ministre de l'Intérieur, *Président.*

Membres. Messieurs,

S. S. le Cte Chaptal ✠ (G ✱), *de l'Académie des Sciences.*
Le Chev. Tessier ✠ ✱, Le Chev. Huzard ✠ ✱, Bosc ✱. } *de l'Acad. des Sciences.*
S. S. de Frénilly ✱.
Le Vte Emmanuel d'Harcourt ✱.
De Cassini ✱. *Président à la Cour royale de Paris.*
De Rainneville père ✱.
N. . . . .

Les quatre Députés des colonies, dont les noms suivent, ont été adjoints, par le même arrêté, au Conseil d'Agriculture, où ils ont voix délibérative, savoir : Messieurs,

Le Cte de Cacqueray-Valmenier, *Député de la Martinique.*
Cte de Vaublanc ✵ (G O ✵), *Député de la Guadeloupe.*
N. . . . *Député de la Guiane Française.*
Philibert, *Député de l'Ile-Bourbon.*

ÉTABLISSEMENS RURAUX.

M. le Chev. Huzard ✵ ✵, *Inspecteur-général des Ecoles royales Vétérinaires*, rue de l'Eperon, n. 7.
M. le Chev. Tessier ✵ ✵, *Inspect. général des Bergeries royales*, rue des Petits-Augustins, n. 26.

Inspecteurs généraux des Haras par arrondissemens.

Messieurs,

1er — Lenormant d'Etioles, Bon de Tournehem ✵ ✵.
2e — Cte de Montchal ✵
3e — Ch. Van Hoorick.
4e — Ch. de Lespinats ✵.
5e — Cte de Lastic Saint-Jal ✵ ✵.
6e — Chev. Dupont ✵ (O ✵).
7e — De Solanet ✵.
8e — Cte de Lastic de Parentignac ✵.

Agens généraux des Remontes pour les Haras.

M. Strubberg ✵, *pour la Division du Nord.*
M. le Cte Jos. de Bony, *pour la Division du Midi.*
M. Bay, *Agent spécial préposé aux Remontes.*

Directeurs des Haras. Messieurs,

Le Bon de Bonneval ✵, *Inspecteur-général adjoint, au Pin.*
Le Mis de Vaugiraud ✵, *à Rozières.*

Directeurs de dépôts d'Etalons et Poulains. Messieurs,

Le Vte de Sedaiges ✵, *à Pompadour.*
Le Vte de Portes ✵, *Directeur de Haras, à Pau.*
Miquel d'Alton ✵, *à Tarbes.*

Chefs de Dépôts d'Etalons. Messieurs,

Bon de Chandenier ✵, *à Abbeville.*
Lenormant d'Etioles fils ✵, *à Angers.*
Strubberg fils, *à Arles.*
Chev. de Fargues Saint-Geniez ✵, *à Aurillac.*
De Salinis, *à Auxerre.*
Bon de Monfaucon ✵, *au Bec.*
Cte de Bousies, *à Besançon.*
Le Mis de Faletans ✵ ✵, *à Blois.*
De Guentz, *à Braisne.*
Le Chev. Mangeon ✵ ✵, *à Cluny.*
De Sereinnes, *à Corbigny.*
De Lestelley, *à Grenoble.*
Bon Coëtquen-Désormeaux ✵, *à Lamballe.*
Gravé de la Rive, *à Langonnet.*
Le Mis de Royère ✵, *à Libourne.*
Mis de Montendre, *à Montier-en-Der.*
Gavrel des Lonchamp, *à Parentignac.*
De Livron, *à Perpignan.*
De Solanet (Am.), *à Rodez.*
Lefèvre-Chabert ✵, *à St.-J.-d'Angély.*
Dupont (Adolphe), *à Saint-Lô.*
Auguste de Vaublanc ✵, *à Saint-Maixent.*
Le Chev. Thiéry ✵, *à Strasbourg.*
De Gastebois, *à Villeneuve-d'Agen.*

ÉCOLE ROYALE D'ÉQUITATION, *rue Cadet*, n. 19.

M. Cazalot ❋, *Commandant.*
M. le Vte de Cajoc ✠ ❋, *Ecuyer Adjoint.*

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE PARIS,
Rue de l'Université, n. 29.

M. le Vte HÉRICART DE THURY (O ❋), Conseiller-d'État, *Directeur*, rue de l'Université, n. 29.

Le Directeur surveille : 1° l'exécution des grands travaux et des travaux d'entretien payables sur les fonds du Ministère de l'Intérienr, à l'exception de ceux qui dépendent des Ponts-et-Chaussées;

2° Les constructions neuves, les reconstructions et grosses réparations, payables sur les fonds de la ville de Paris.

Lorsque des travaux de bâtimens s'exécutent à Paris pour d'autres ministères que celui de l'intérieur, le Directeur peut être chargé d'en diriger et d'en surveiller l'exécution, sous les ordres du ministre qui a ordonné les constructions.

Inspecteurs-généraux. Messieurs,

De Gisors ❋, rue d'Hanôvre, n. 8.
De Féraudy ✠ (O ❋), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 11.
Rohault, rue d'Aguesseau, n. 12.
Caristie, rue du Bac, passage Sainte-Marie, n. 2.

Bureaux de la Direction.

M. Périgord, *secrét. de la Direct., chef des bureaux*, rue Pierre-Sarrazin, 12.

Bureau d'Administration.

M. Hermel, *Sous-Chef*, rue Saint-Guillaume, n. 30.

Bureau de comptabilité. Messieurs.

Paillet, *Chef*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 48.
Lantiez, *Sous-Chef*, rue de Chabrol, n. 18.

Bureau de Contrôle de la liquidation des dépenses des travaux.

M. Caristie, Inspect.-gén., *Président*, rue du Bac, pass. Ste-Marie, n. 48.
M. de la Touanne, *Chef du bureau, Contrôleur*, rue de la Planche, n. 20 *bis.*
M. Guillemot père ✠, *Contrôleur*, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n° 46.
M. Lambert, *Contrôleur*, rue Grange-aux-Belles, n. 9.

Commission pour la révision des réglemens des mémoires des travaux.

Président.

M. Rohault, *Inspecteur-général*, rue d'Aguesseau, n. 12.

Secrétaire.

M. de la Touanne, *Contrôleur*, rue de la Planche, n. 20 *bis.*

M. Lenoir, *Avocat consultant attaché au contentieux*, rue St.-André-des-Arcs, n. 35.

ARCHITECTES ET INSPECTEURS.

Service ordinaire.

Architectes. MM.	*Inspecteurs.* MM.
Dejoly ❋, rue Rameau, n. 8.	Moutier, rue St.-Honoré, n. 390.
Peyre ❋, rue des Poitevins, n. 6.	Philippon, rue St-Lazare, n. 24.
Lebas, rue Montholon, n. 26.	De Guerchy, rue Neuve-d'Artois, n. 48.
Debret ❋, rue de la Paix, n. 8.	
Delannoy, rue de Ménars, n. 8.	Grand-Delorme, rue de Charenton, 16. De la Touanne, rue de la Planche, n. 20 *bis*.
Alavoine ❋, rue Ne-des-Bons-Enf., 25.	Dubois, r. des Grands-Augustins, 21.
Destouches, rue de Tournon, n. 20.	N. . . .
Alph. de Gisors, rue des Fossés M. le Prince, n. 18.	Vasserot, rue Saint-André-des-Arcs, 58.
Biet, rue d'Artois, n. 12.	De la Touanne, r. de la Planche, 20 *b*.

Service extraordinaire.

Grands Travaux au compte de l'Etat.

Église de la Madeleine.

Vignon, *rue Meslée*, n. 40, Architecte.
Huvé, *rue de Choiseul*, n. 4 *bis*. Insp.

Église royale de St.-Denis, École des Beaux-Arts.

Debret ❋, *rue de la Paix*, n. 8, Arch.
Ménager, *à S.-Denis*, Inspecteur.
Fresnel, *r. des Petits-Augustins*, insp.

Église Sainte-Geneviève.

Baltard, *r. des Pet.-August.*, 16, Arch.
Boucault, *rue d'Ulm*, n. 1. Inspecteur.

Arc-de-Triomphe, barr. de l'Étoile.

Huyot, *r. du Pont-de-Lodi*, 2, Arch.
Goust ❋, *rue Pigale*, n. 3, Archit.
Thierry, *rue du Hasard*, n. 15, Insp.
Goujon, *place du Louvre*, 12, Insp.

Fontaine de la place de la Bastille; piédestaux des stat. du pont Louis XVI, *dépôt des marbres.*

Alavoine ❋, *rue Neuve-des-Bons-Enfans*, n. 25, Architecte.
Dubois, *r. des Gr.-Augustins*, 22, Insp.

Piédestal du monument de la place Louis XVI.

Grillon, *rue N.-d'Orléans*, 22, Arch.
Lesueur, *r. des Trois-Frères*, 3, Insp.

Hôtel du Ministère des finances, rue de Rivoli.

Destailleurs ❋, *r. d'Enfer-S.-Michel*, n. 28, Architecte.

Piédestal de la statue de Louis XIII, place Royale.

Ménager, *rue Saint-Germain-l'Auxerrois*, n. 75, Architecte.

Nouveau Séminaire de Saint-Sulpice.

Godde, *rue de Madame*, n. 3, Arch.
Guénepin, *rue St.-Dominique St.-G.*, n. 46, Inspecteur.

Maison royale de Charenton.

Leroux, *boul. St.-Martin*, 13, Archit.
Badenier, *rue Meslée*, n. 40, Inspect.

Hôtel quai d'Orsay.

Lacornée, *rue de Bourbon*, n. 36, Arch.

École royale vétérinaire d'Alfort; Muséum d'histoire naturelle.

Destouches, *rue de Tournon*, 20, Arch.
Desplans, *quai de Billy*, n. 26, Insp.

Ecole royale Polytechnique.

Delannoy, *rue de Ménars*, n. 8, Arch.
De la Touanne, *rue* de la Planche, n. 20 *bis*, Inspecteur.

Institution des Sourds-Muets.

Peyre ❋, *rue des Poitevins*, 6. Arch.
Philippon, *r. Saint-Lazare*, 24, Insp.

Direction générale des Postes.

Huvé, *rue de Choiseul*, n. 4 *bis*, Arch.
Cantagrel, *rue du Faub.-St.-Martin*, n. 188, Insp.

Grands Travaux au compte de la ville de Paris.

Barrières et murs d'enceinte de Paris

Molinos ❋, *rue de la Ville-l'Evêque*, n. 13, Architecte.
Jay, *pl. Ste.-Geneviève*, Insp. princ.

Bourse et Tribunal de commerce.

Labarre ❋, *r. du Croissant*, 16, Arch.
Gourlier, *rue de l'Odéon*, n. 20, Insp.

Entrepôt général des vins.

Gauché, *rue du Battoir-St.-André-des-Arcs*, n. 10, Archit.

Entrepôt des sels, Prisons de St.-Lazare, Madelonettes, Ste.-Pélagie, grande et petite Force, etc.

Baltard, *rue des Pet.-August.* 16, Arch.
Baron, *r. des Fossés-Saint-Germain-des-Prés*, n. 3, Insp.
Chapuis, *r. de la Tixeranderie*, 76, *id.*
Bruzard, au collége Louis-le-Gr., *id.*

Greniers de réserve.

Gourlier, *r. de l'Odéon*, n. 20, Arch.

Collége royal de Saint-Louis, et Académie de Paris, à la Sorbonne.

Guignet, *rue de Caumartin*, n. 1, Arch.
Baron, *rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés*, n. 3, Inspecteur.
Duquesney, *rue de la Ferme-des-Mathurins*, n. 17, Insp.

Eglises de Bonne-Nouvelle, du Saint-Sacrement, de Sainte-Elisabeth, etc.

Godde, *rue de Madame*, n. 3, Archit.
Viguet ❋, *r. du F. Montmart.*, 8, Insp.
Durand, *rue St.-Antoine*, n. 59, *id.*
Van Cleemputte, *rue Godot*, 39, *id.*

Eglise de Notre-Dame de Lorette; Prison-modèle; Piédestal de la statue de Louis XVIII.

Le Bas, *rue Montholon*, n. 26, Archit.
Dommey, *r. Neuve-de-Seine*. 95, Insp.
Bachelot, *rue Amelot*, n. 34, *idem.*
Lesueur, *r. des Trois-Frères*, n. 3, *id.*

Eglise de Saint-Vincent-de-Paul.

Lepère, *rue Coquenard*, 32. Arch.
Desplans, *quai de Billy*, 26, Inspect.

Collége royal de Henri IV, *Marché à la volaille.*

Lahure, *rue St-Fiacre*, n. 18, Arch.

Marché Saint-Germain.

Ménager, *rue Saint-Germain-l'Auxerrois*, n. 75, Arch.

Marché des Carmes.

Gauché, *rue du Battoir-St.-André*, n. 10, Architecte.
Lelong, *r. St.-Honoré*, 315, Arch. adj.

Marché aux vaches grasses.

Huvé, *rue de Choiseul*, 4 *bis*, Arch.

Dépôt de la Préfecture de Police.

Jay, *place Sainte-Geneviève*, Arch.
Veugny *r. Rochechouart*, n. 8, Inspect.

Prison de la dette.

Lemarié, *rue du Coq-St.-Honoré*, n. 7.

Champs Elysées; Prison de la correction paternelle des jeunes garçons.

Gauthier, *r. N^e-St.-Eustache*, 36, Arc.
Thouin, *r. du Jardin du Roi*, 8, Insp.

Casernes de la gendarmerie de Paris.

Charle, *rue de la Harpe*, 81, Arch.
Poussielgue, *r. de Bourbon*, 81, Insp.
Rohault fils, *r. d'Aguesseau*, 12, Insp.

Casernes des sapeurs-pompiers.

Alph. de Gisors, *r. des Fossés-M.-le-Prince*, n. 18, Architecte.
Compain, *r. Folie-Méricourt*, 11, Insp.

Palais de Justice.

Peyre ❋, *r. des Poitevins*, 6, Arch.
Vincent, *au Palais de Justice*, Insp.

Palais des Thermes.

Blouet, *rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice*, n. 14, Architecte.

Chapelle Saint-Charles.

Moutier, *rue St.-Honoré*, 390, Arch.
Malpièce, *r. Richepanse*, 4 *bis*, *id.*
Villain, Inspecteur.

Architectes-Inspecteurs des cinq Abattoirs. MM.

Malary, *rue de la Pépinière*, n. 58.
Guénepin, *r. St-Dominique-S.-G.* 46
Attiret, *rue d'Aguesseau*,
Turmeau, *rue du Cherche-Midi*, n. 32.
Ménager fils, *rue Saint-Germain-l'Auxerrois*, n. 75.

SECTION VII.

DÉPARTEMENT DU COMMERCE

ET DES MANUFACTURES,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 116.

S. Exc. le Cte DE S^T-CRICQ (G O ✻), *Ministre Secrétaire-d'Etat du Commerce et des Manufactures.*

Attributions.

La suite et la direction des rapports du Gouvernement avec les Conseils généraux du commerce et des manufactures, les Chambres de commerce, les Comité et Chambres consultatives des arts et manufactures, et autres organes des besoins et des intérêts du commerce et de l'industrie; la police des Bourses de commerce, et la nomination des Courtiers et Agens de change, à l'exception néanmoins des Agens de change près la Bourse de Paris, dont la nomination demeure dans les attributions du Ministre des finances; l'examen des demandes d'établissement de Sociétés anonymes et d'assurances mutuelles, et l'approbation de leurs statuts et réglemens; les créations ou suppressions de Foires, quand il y a lieu; la vérification et l'approbation des listes de négocians notables, concourant à l'élection des Tribunaux de commerce; la proposition et l'ordonnancement des primes accordées pour les pêches lointaines, et de tous encouragemens jugés nécessaires au développement du commerce et des manufactures, à l'exclusion toutefois des primes consistant seulement dans le remboursement des taxes perçues par le Trésor; le remboursement, dans ce cas, se fait par l'Administration des Douanes, sous l'autorité du Ministre des Finances; l'administration du Conservatoire des arts et métiers et des Ecoles royales analogues; la délivrance des brevets d'invention, et l'exécution des lois y relatives; l'examen et l'approbation des réglemens relatifs aux professions industrielles; la direction des mesures relatives à l'Exposition périodique des produits de l'industrie; la centralisation, au moyen de ses communications avec les Ministres des autres départemens, de tout ce qui, dans les faits constatés par les administrations générales, dans la correspondance des agens à l'étranger et aux colonies, et des commandans des stations dans les diverses mers, est de nature à faire apprécier la marche et les besoins du commerce et de la navigation; la réunion de tous les documens, y compris ceux créés dans les autres départemens ministériels, propres à mettre en lumière les forces commerciales et industrielles du royaume; la proposition et la direction de toutes enquêtes ayant pour objet de les mieux connaître, et de distinguer plus sûrement tout ce qui peut hâter leur développement; la préparation des projets de lois et d'ordonnances relatifs au commerce tant intérieur qu'extérieur.

SECRÉTARIAT.

M. de Bagnaux, *Chef du Secrétariat.*

Ouverture des dépêches à l'arrivée; départ de la correspondance; enregistrement général; garde des ordonnances royales; personnel; matériel; impressions; comptabilité générale; affaires réservées.

PREMIÈRE DIVISION.

(Rue Neuve-de-Belle-Chasse, n. 6 *bis.*)

Commerce intérieur et Manufactures.

M. Vincens ❋, *Chef de division.*

L'action du Ministère dans ses rapports avec le Commerce intérieur et les Manufactures.

PREMIER BUREAU.

M. . . . . . . *Chef.*

Examen des questions relatives au mouvement du Commerce intérieur; préparation des lois et ordonnances y relatives; établissement des Bourses de commerce et des foires; nomination des Agens de change dans les départemens et des Courtiers dans tout le royaume; approbation des réglemens des professions industrielles qui ont un régime spécial; approbation des listes de Commerçans notables; formation du Conseil général de commerce; formation des Chambres de commerce et régularisation de leurs dépenses; demandes en autorisation des Sociétés anonymes et d'assurances; primes et encouragemens pour les pêches; Commissaires-experts du Gouvernement.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Cochaud, *Chef.*

Inventions dans les arts utiles et perfectionnement des Manufactures; conseil général des Fabriques; conseils des prud'hommes; chambres consultatives des Manufactures, Fabriques, Arts et Métiers; comité consultatif des Arts et Manufactures; police des ateliers et des ouvriers; délivrance des brevets d'invention; exposition des produits de l'industrie française; administration des Ecoles royales et du Conservatoire des arts et métiers; jury assermenté pour l'exécution du titre 6 de la loi du 28 avril 1816, concernant la prohibition des fils et tissus de laine et de coton de fabrication étrangère.

DEUXIÈME DIVISION.

(Rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 116.)

Commerce extérieur.

M. Isoard ❋, *Chef de division.*
M. Jonnard, *Chef de division adjoint.*

L'action du ministère en tout ce qui touche au commerce extérieur.

PREMIER BUREAU.

Le Chef de division adjoint est chef de ce bureau.

Préparation des tarifs et lois de douanes; instruction des demandes et propositions y relatives; rapports avec le département des finances, pour les questions et réclamations qui s'élèvent sur leur application; rapports avec le département des affaires étrangères pour la protection de nos intérêts commerciaux sur les marchés du dehors et pour les négociations à suivre en matière de commerce et de navigation; correspondance générale sur toutes les sortes d'affaires se rattachant aux intérêts de notre commerce extérieur.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Moreau de Jonnès ✠ ❋, *Chef.*

Centralisation des documens sur les importations et les exportations du royaume; rapprochement des résultats périodiquement constatés; étude des consé-

quences à tirer de ce rapprochement pour l'amélioration des rapports de la France avec l'étranger.

TROISIÈME BUREAU.

M. Fleury, *Chef.*

Centralisation des documens sur la législation commerciale et maritime des pays étrangers, ainsi que sur la nature et l'importance de leurs relations respectives; résumé chronologique des changemens successivement apportés par chaque puissance dans ses tarifs de douanes et de navigation; recherches sur les effets et les causes de ces changemens, en ce qui touche plus spécialement aux intérêts de la France; préparation de tous les documens à publier sur ces matières.

TROISIÈME DIVISION.

Statistique industrielle et commerciale.

M. le Bon de Férussac ※ ※, *Chef de division.*
M. Azevedo, *Chef de bureau.*

Appel des documens et formation des tableaux propres à mettre en lumière les forces industrielles et commerciales du royaume; correspondance, dans cet objet, avec les autorités administratives, les Chambres de commerce, les Chambres consultatives des arts et manufactures, les Sociétés savantes et les Agens du Ministère du Commerce chargés, dans les départemens, des vérifications et informations de ce genre; préparation des documens statistiques à publier.

SERVICE EXTÉRIEUR.

Missions ayant pour objet de recueillir dans les départemens les informations relatives à la force et à la situation des fabriques de tout ordre, et les faits propres à éclairer le Ministre sur l'état et les besoins du commerce et de l'industrie du royaume.

M. Catineau-Laroche ※, *Commissaire général pour ce service.*

Missions spéciales; premier examen de la correspondance des Commissaires particuliers avec le Ministre; observations sur cette correspondance et propositions quand il y a lieu; rapport annuel sur l'ensemble et le résultat du travail de tous les Commissaires.

Questions spéciales dont le Ministre juge à propos de charger accidentellement le Commissaire-général.

Commissaires particuliers. Messieurs,

N. . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . .

CONSEIL SUPÉRIEUR DE COMMERCE ET DES COLONIES.

La réorganisation de ce Conseil, nécessitée par la création d'un Ministère spécial pour le Commerce, n'étant pas encore arrêtée, nous ne pouvons donner ici sa nouvelle composition. Si elle nous est connue avant que l'Almanach royal soit livré au public, nous la donnerons à titre de supplément.

CONSEIL GÉNÉRAL DU COMMERCE, ET CONSEIL GÉNÉRAL DES MANUFACTURES, *rue de Grenelle St.-Germain*, n. 116.

Leur organisation actuelle a été fixée par les ordonnances royales des 23 août 1819, et 9 février 1825.

Leur destination est de donner, d'après le renvoi du Ministre du commerce, des avis motivés sur les questions de législation ou d'administration qui intéressent le commerce ou les fabriques, et sur les projets et mémoires qui s'y rapportent; ils peuvent aussi signaler au Ministre les abus ou les inconvéniens qu'ils jugent préjudiciables, et lui présenter leurs vues sur les améliorations qu'ils croient propres à favoriser le mouvement et les progrès de l'industrie.

Le Ministre du commerce a la présidence de ces Conseils; un de leurs membres respectivement, est chargé par le Ministre de la vice-présidence; il est désigné tous les six mois.

Le Conseil du commerce est composé, 1° d'autant de membres qu'il y a de Chambres de commerce dans le Royaume; chacune présente deux candidats; le Ministre du commerce en choisit un; 2° de vingt membres désignés par le Ministre, directement.

Le Conseil des manufactures est composé de soixante membres désignés par le Ministre, directement, et pris dans les diverses branches d'industrie; en nombre proportionné, autant que possible, à leur importance.

Toutes ces nominations doivent être approuvées par le Roi. Un secrétaire pour les deux conseils est nommé dans la même forme.

Les fonctions des membres durent trois ans; elles sont gratuites.

Les séances ordinaires sont, le mardi pour le Conseil des manufactures, le vendredi pour le Conseil du commerce.

Il y a des séances de grand ordre du jour quand le Ministre les indique. Les objets à y traiter sont annoncés d'avance aux membres absens et aux Chambres de commerce, afin qu'elles envoient leurs mémoires ou même qu'elles fassent suppléer par un de leurs membres ordinaires, celui qu'elles ont fourni au Conseil, s'il ne se rend pas à la convocation.

Après cinq ans d'exercice, les membres de l'un et l'autre Conseil peuvent obtenir des brevets signés de la main de Sa Majesté, qui leur confère le titre de conseillers du Roi au Conseil du commerce (ou des manufactures). Il existe aujourd'hui six de ces brevets dans chacun des conseils; ils n'ont été décernés, quant à présent, qu'à des membres sortis de fonctions: et depuis la première nomination en 1819, il n'en a été accordé de nouveaux qu'à raison des vacances par le décès des premiers titulaires.

Président des deux Conseils.

S. Ex. le Ministre Secrétaire d'Etat du commerce.

Secrétaire des deux Conseils.

M. Vincens ✻, *Chef de division au Ministère du commerce*, *ancien négociant*, rue Bleue, n. 17.

Conseil de commerce. MM.

Bon Davillier (J.-C.), (O ✻)	*Paris.*
Ternaux-Rousseau ✻,	*Paris.*
Delessert (François),	*Paris.*
Lefebvre (Jacques) ✻,	*Paris.*
Outrequin ✻,	*Paris.*
Lafond,	*Paris.*
Odier ✻,	*Paris.*
Seillière fils,	*Paris.*
Cottier.	*Paris.*
Pavy ✻.	*Lyon.*
Perée (Louis) . . .	*Paris.*
De La Roche. . . .	*Havre.*
S. S. le Cte de La Panouze ✻. . . .	*Paris.*
Human (O ✻). . .	*Strasbourg.*
Fouquier-Long ✻. .	*Rouen.*
Mallet (Jules). . .	*Paris.*
Levesque ✻. . . .	*Nantes.*
Otard.	*Bordeaux.*
Soulier (O ✻). .	*Avignon.*
Poujol, *présenté par la Ch. de commerce de*	*Amiens.*
Bertrand.	*Avignon.*
Lanne.	*Bayonne.*
Muguet	*Besançon.*
Gautier (O ✻). . .	*Bordeaux.*
Fontaine, *présenté par la Cham. de com. de*	*Boulogne.*
Laperrine-d'Hautpoul.	*Carcassonne.*
Bourdon.	*Dieppe.*
De Bacque. . . .	*Dunkerque.*
Le Mengonnet. . .	*Grandville.*
Rasteau fils. . . .	*La Rochelle*
Seguin (de Château-Gontier). . . .	*Laval.*
Begouen de Meaux ✻	*Le Havre.*
Van Hanacker. . .	*Lille.*
Rotinat.	*Lorient.*
Dugas.	*Lyon.*
De Roux (O ✻). .	*Marseille.*
Dorr.	*Metz.*
Bon Durand-Fajon ✻	*Montpellier.*
. . . .	*Nantes.*
Vincens-Mourgue. .	*Nîmes.*
Vassal ✻.	*Paris.*
Ruinart de Brimont (O ✻). . . .	*Reims.*
Fremery.	*Rouen.*
Tueux.	*St.-Brieuc.*
Lecudennec. . . .	*Saint-Malo.*
Bon de Turckeim (Fréd.), *présen. par la Ch. de c. de*	*Strasbourg.*
Duchan.	*Toulouse.*
Gouin de La Grandierre, *prés. par la Ch. de comm. de*	*Tours.*
Fontaine Gris. . .	*Troyes.*

Conseillers du Roi au Conseil général du commerce. MM.

Bon Benjam. Delessert (O ✻), *rue Coq-Héron*, n. 3. . . .	*Paris.*
Mottet de Gérando. . .	*Lyon.*
Cabarrus	*Bordeaux.*
Chedeaux.	*Metz.*
Thomas.	*Saint-Malo.*
Chev. Martin d'André ✻, *rue Chantereine*, n. 54.	*Paris.*

Conseil général des manufactures. MM.

Acier.

Milleret, de la Bérardière, près St.-Et., *rue d'Antin*, n. 7.

Cuivre.

Boucher fils ✠ ✻.

Boigues (Lis), d'Imphy, près Nevers, *rue des Minimes*, n. 12.

Fers.

S. S. le Mis de *Louvois* ✠ (O ✻).

Michel, d'Ecot (Haute-Marne).

Aubertot, de Vierzon (Cher).

Dufaud, de Fourchambault (Nièvre).

Rambourg, de Saint-Jean-de-Bouis (Allier), *rue d'Orléans St.-Honoré.*

Le Cte *de Laubépin* (Moselle), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 38.

Mines.

De Miremont ✻, à Vienne (Isère).

Drouilhart, rue Barre-du-Bec, n. 4.

Fers-Blancs.

Falatieu, de Bains (Vosges), *rue St.-Lazare*, n. 76.

Machines et Mécaniques.

Calla père, r. du Faub.-Poissonnière, n. 92.

Laines.

Le Bon *Ternaux* (O ✻), place des Vict.

Jobert-Lucas, de Reims.

Le Bon *de Neuflize* ✻, de Sedan, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 24.
Anatole-Gerdret ✻, de Louviers.
Quesné fils (Math.), d'Elbeuf.
Félix Tourangin, de Bourges.
Fonsès (Guill.), de Carcassonne.

Toiles.

Thoré, du Mans.
Desmarquais de Beaufort (Maine-et-L.)
Schlumberger, rue Bleue, n. 17.

Cotons.

Féray (L^{is}), d'Essone, r. Charlot, 45.
Pinel fils aîné, de Rouen.
Herbert de St.-Riquier, d'Amiens.
Joly (Amé) ✻, de St.-Quentin.
Javal de St.-Denis, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 12.
Matagrin aîné, de Tarare.

Soies.

Rocheblave, Filateur, à Alais (Gard).
Maillé, Fabricant, à Lyon.
Cartier-Gaillard, à Tours.
Roux-Carbonnel, Fabricant, à Nîmes.
Dugas, Fabricant de rubans, à Saint-Chamond (Loire).

Cuirs.

Salleron (Cl.) ✻, r. St.-Hippolyte, n. 8 et 10.

Produits chimiques.

Vve *Chaptal* ✻, r. de Grenelle-S.-G. 73.
D'Arcet ✻ ✻, à l'hôtel de la Monnaie.
Roard ✻, rue Montmartre, n. 160.

Chapellerie.

Guichardière, rue St-Jacques, n. 178.

Imprimerie et Librairie.

Firmin-Didot ✻, rue Jacob, n. 24.
Molé jeune ✻, rue Madame, n. 4.

Horlogerie.

Bréguet, quai de l'Horloge, n. 79.
Favre, à Besançon (Doubs).

Orfèvrerie.

Odiot ✻, r. Neuve-de-l'Oratoire, n. 4.
Cahier ✻, rue St.-Honoré, n. 283.

Dentelles.

D'Ocagne, rue des Fossés-Montmartre, n. 21.

Batiste.

Fizeau fils, à Valenciennes (Nord).

Schalls.

Hindenlang ✻, rue des Vinaigriers, n. 15.
Rey ✻, rue Ste.-Apolline, n. 13.

Poterie fine.

De Saint-Cricq-Casaux, ✻ ✻, rue Grange-Batelière, n. 12.

Papeterie.

Johannot, à Annonay (Ardèche).

Limes.

De Saint-Bris ✻, à Amboise (Indre-et-Loire).

Cristaux et Verres.

Desrousseaux (Louis), de Charleville (Ardennes).

Tapis.

Vayson, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 9.

Armurerie.

Le Page, armurier du Roi, rue de Richelieu.

Instrumens d'optique.

Lerebours ✻, rue du Pont-neuf, 13.

Bronzes et Dorures.

Lenoir-Ravrio, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 19.
Denière, rue d'Orléans, n. 9.

Porcelaine.

Ed. Honoré, rue du Faub. Poissonnière, n. 4.

Conseillers du Roi au Conseil général des Manufactures. Messieurs,

De Fontenay (Alexandre), de Rouen, rue Royale-St.-Honoré, n. 12.
Bon *Guénifey de Savonnières* (A. L.) ✻, de Paris, r. N.-des-P.-Champs, n. 58.
Jubié ✻ ✻ (P. J.), de la Saône (Isère).
De Bray (Fs.-M.-Eugène) ✻, d'Amiens, rue de la Chaussée-d'Antin, 50.
Le Comte de Redern, de Paris.
Bellangé ✻, rue de Vendôme, n. 10.

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES,

Rue Neuve de Belle-Chasse, n. 6 *bis*.

Membres du Comité. Messieurs,

Molard aîné ✻.
Roard ✻.
Bon Thenard (O ✻).
Gay-Lussac ✻.
Pajot des Charmes.
Charles Dupin ✻ (O ✻).
Molard jeune, *Membre adjoint*.

M. Guillard-Senainville ✻, *Secrétaire*, rue du Bac, n. 42.

Membres honoraires, par ordre de nomination. Messieurs,

Bon de Gérando (C ✻), *Cons. d'Etat*.
Bon Costaz (O ✻), *Maître des req.*
D'Arcet ✻ ✻, *Inspecteur des essais, à la Monnaie*.
Gillet de Laumont ✻ (O ✻), *Insp.-général des mines*.
Ampère ✻, *de l'Acad. des Sciences*.
Chev. Tarbé de Vauxclairs ✻ (O ✻), *Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées*.
Hachette, *Professeur à la Faculé des sciences*.
Dartigues ✻, *Manufacturier*.
Christian ✻, *Directeur du Conservatoire royal des Arts et Métiers*.
Le Vte Héricart de Thury (O ✻), *Maître des Requêtes, Inspecteur-général des Carrières de Paris*.
Arago ✻, *de l'Académie des scienc.*

COMMISSAIRES EXPERTS *pour la vérification, en cas de litige, des marchandises présentées aux Douanes par le Commerce.*

M. Hugues, rue de Sèvres, n. 2.

M. Christian ✻, *Directeur du Conservatoire des arts et métiers*, au Conservatoire.

M. Bertin ✻, rue des Jeûneurs, n. 10.

L'institution des Commissaires experts, qui remonte au décret du 5 août 1810, a été renouvelée et complétée par l'article 19 de la loi du 27 juillet 1822.

D'après le renvoi du Ministre, les experts sont chargés de statuer sur les doutes et difficultés qui peuvent s'élever relativement à l'espèce, à l'origine, ou à la qualité des produits, soit pour l'application des droits, des primes, et des priviléges coloniaux, soit pour la suite des instances autres que celles qui sont dévolues au jury assermenté créé par l'article 59 de la loi du 28 avril 1816.

Le Ministre leur adjoint, pour chaque affaire et selon sa nature, au moins deux négocians ou fabricans qui ont voix consultative.

MM. les Commissaires se rassemblent à leur bureau les mardis, jeudis et samedis, de deux à quatre heures après midi.

JURY ASSERMENTÉ, *créé par la loi du 28 avril 1816, pour l'examen des Marchandises prohibées.*

Il tient ses séances le mardi de chaque semaine, rue du Sentier, n. 18.

Membres du Jury. Messieurs,

Bon Ternaux (O✻), pl. des Victoires, 6.
Feray, rue Charlot, n. 45.
Schlumberger, rue Chauchat, n. 5.
Bellangé ✻, rue de Vendôme, n. 10.

Membres Suppléans. Messieurs,

Guiton ✻, rue du Grand-Chantier, 12.
D'Occagne, r. Ne des Bons-Enfans, 25.
Bon Davillier (J. Ch) (O ✻), rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Odier ✻, Boulevart Poissonnière, 15.
De Surmont père, rue Porte-Foin, 13.
Nepple cadet, Cloître Saint-Jacques-l'Hôpital, n. 8.
Reine, rue N.-D.-des-Champs, n. 16.
Ternaux fils aîné, pl. des Victoires, n. 6.
Thelier, rue Bertin-Poirée, n. 5.
Anquetil, rue d'Aligre, n. 1.
Bertin ✻, rue des Jeûneurs, n. 10.
Duruflé, rue de Béthisy, n. 20.
Richaud, rue du Sentier, n. 19.
Michelez, Barrière de Sèvres, n. 13.

Tamiset, *Secrétaire*, rue du Sentier, n. 18.

Examen des cotons filés, des tissus et tricots de coton, de laine, et de tous les autres tissus de fabrique étrangère prohibés, dont la recherche et la saisie peuvent avoir lieu dans toute l'étendue du royaume.

CONSERVATOIRE ROYAL DES ARTS ET MÉTIERS,

Rue Saint-Martin.

Cet établissement est spécialement destiné à recevoir le modèle en grand ou réduit, ou, à défaut, le dessin ou la description des machines, instrumens, appareils et outils propres à l'agriculture et aux arts mécaniques; les collections qu'il possède sont très-variées et très-considérables; on peut s'en procurer le Catalogue au Conservatoire même.

Une Ordonnance du Roi, du 25 novembre 1819, établit à ce Conservatoire trois Cours publics et gratuits, dont deux pour la Mécanique et la Chimie appliquées aux Arts, et un troisième d'Economie industrielle. — Il y a aussi une Ecole de dessin et de géométrie descriptive; les élèves y sont admis avec l'autorisation du Ministre, sur les demandes de MM. les Préfets des départemens, et sur celles de MM. les Maires de Paris. — Les Salles et Galeries des collections sont ouvertes au public les dimanches et jeudis, depuis 10 heures jusqu'à 4. — Les étrangers voyageurs y sont admis tous les jours sur la présentation de leurs passeports.

M. Christian ✻, *Directeur.*
M. Molard, jeune, *Sous-Directeur.*
M. Armonville, *Secrétaire.*
M. Billy, *Bibliothécaire.*
M. Leblanc, *Dessinateur.*

Professeurs. Messieurs.

Clément, *pour la Chimie appliquée aux arts.*
Dupin, *pour la Mécanique.*
Say, *pour l'Economie industrielle.*
Gautier, *pour la Géomét descriptive.*
Bénard, *pour le dessin de Mécanique.*
De Wailly, *pour le dessin de figure.*

ÉCOLES ROYALES D'ARTS ET MÉTIERS.

Ces Ecoles sont sous la surveillance immédiate du Ministre Secrétaire d'Etat du commerce; le but spécial de leur institution est de former des sujets qui joignent à la pratique des arts mécaniques, toute l'instruction théorique nécessaire pour les exercer d'une manière éclairée.

Les élèves sont nommés par le Ministre Secrétaire d'Etat du commerce, et entretenus, en tout ou en partie, aux frais de l'Etat; ils sont au nombre de quatre cent cinquante, non compris les pensionnaires, qui paient cinq cents francs par année.

D'après l'Ordonnance de Sa Majesté, du 26 février 1817, confirmé, en cette partie, par celle du 31 décembre 1826, sur les quatre cent cinquante places d'élèves, il en a été assigné trois à chaque département, dont une gratuite entièrement, une à trois quarts de pension gratuite, une à demi-pension, et huit à la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, dont six à titre gratuit, et deux à trois quarts de bourse.

Ecole royale d'Arts et Métiers, à Châlons-sur-Marne.

M. le Vte de Boisset, *Directeur.*
M. Jeandeau ✻, *Chef des Travaux.*
M. Piquet, *Maître des Etudes.*
M. Cauvin, *Administrateur.*

Ecole royale d'Arts et Métiers, à Angers.

M. Billet, *Directeur.*
M. Prou, *Chef des Travaux.*
M. Gaubert, *Maître des Etudes.*
M. Massinot, *Administrateur.*

CHAMBRES *de commerce dans les départemens.* (V. page 700).
AGENS *de change et Courtiers dans les départemens.* (V. p. 702).



SECTION VIII.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Rue de Rivoli, n. 48.

S. Exc. le C[te] Roy (C ❋), Pair, *Ministre et Secrétaire d'Etat.*

Attributions du Ministère.

Administration des revenus publics, de la dette inscrite et des monnaies; comptabilité des finances de l'État.

Etablissement et réglement du budget général de chaque exercice; présentation au Roi et aux Chambres de tous les projets de lois sur les finances.

Assiette, répartition et perception des impôts directs et indirects; exploitation des domaines et des bois, des postes, des tabacs, du timbre, de la loterie, etc., etc.

Vérification de la fabrication et du titre des monnaies.

Etablissemens, régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor royal.

Mouvement des fonds, négociations et opérations de Trésorerie.

Relations avec la Banque de France et avec la Chambre syndicale des Agens de change de Paris.

Surveillance des Caisses publiques et des Préposés comptables; vérification de leurs comptes et de leurs pièces justificatives à soumettre au jugement de la Cour des comptes.

Description, contrôle et centralisation de tous les faits relatifs à la recette et à l'emploi des deniers publics.

Inscription des rentes, pensions et cautionnemens.

Contentieux et Agence judiciaire.

Liquidation et ordonnancement de toutes les dépenses des divers services des finances et de celles qui ne ressortissent à aucun Ministère.

Acquittement, contrôle et justification de toutes les dépenses publiques ordonnancées par les Ministres.

Nomination aux emplois de finance administratifs et comptables et à ceux d'Agens de change près la Bourse de Paris.

Proposition aux places de fonctionnaires, comptables, ou autres, dont le Roi s'est réservé la nomination.

ADMINISTRATION CENTRALE *du Ministère.* (Voyez p. 193.)

ADMINISTRATION DES REVENUS PUBLICS.

DIRECTION GÉNÉRALE *de l'Enregistrement et des Domaines.*

M. Bourdeau ❋, Conseiller-d'Etat, *Directeur général.* (Voy. p. 216).

DIRECTION GÉNÉRALE *des Douanes et Sels.*

M. le B[on] de Villeneuve ❋ (O ❋), Conseiller-d'Etat, *Directeur général.* (Voyez p. 227.)

DIRECTION GÉNÉRALE *des Boissons, Tabacs et Poudres.*

M. le B[on] Bacot de Romand ❋, Conseiller-d'Etat, *Directeur général.* (Voyez p. 230).

DIRECTION GÉNÉRALE *des Postes*. (Voyez p. 241).

M. le Mis de Vaulchier (C ❋), Conseiller-d'Etat, *Directeur général*. (Voyez p. 241).

DIRECTION GÉNÉRALE *des Forêts*.

M. le Mis de Bouthillier ✠ (C ❋), Conseiller-d'Etat, *Directeur général*. (Voyez p. 244).

ADMINISTRATION *de la Loterie royale*.

M. Lainé ❋.
M. le Vte Both de Tauzia (C ❋), } *Administrateurs*. (Voyez page 249.)

SERVICE *des Contributions directes*. (Voyez p. 195 *et* 203).

COMMISSION *des Monnaies*.

S. S. le Cte de Sussy ✠ ❋, *Président*. (Voyez p. 251).

ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE.

SECRÉTARIAT PARTICULIER.

Personnel extérieur; nomination à tous les emplois; personnel du ministère; portefeuilles du ministère; préparation des lois de finances; liquidation des pensions de retraite.

PREMIER BUREAU.

M. Fougeroux ❋, *Chef*.

L'ouverture des dépêches à l'arrivée; portefeuilles du Ministre; les affaires réservées; les demandes de places et de décorations; le personnel des bureaux du ministère; la préparation du travail relatif au personnel des comptables directs du Trésor, des percepteurs et receveurs municipaux, des employés des régies financières et de l'administration des contributions directes, dont la nomination ou la présentation est réservée au ministre; la présentation aux emplois d'Agens de change près la Bourse de Paris, et des Membres de la Cour des comptes; la nomination des Notaires certificateurs; l'exécution des réglemens sur la résidence des comptables; les congés.

SECOND BUREAU.

M. Houard ❋, *Chef*.

Préparation du budget général de l'Etat; réglement définitif des comptes d'exercices; liquidation des pensions de retraite des employés du Ministère et de tous les agens et préposés des Administrations de finances; mise en paiement de ces pensions.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. le Cte de Boubers (O ❋), *Secrétaire général*.

Dépêches, archives et contre-seing; matériel de l'administration centrale; ordonnancement et comptabilité spéciale des dépenses du ministère; correspondance et décisions sur les questions et réclamations déférées au Ministre, soit par les régies et administrations de finances, soit par des particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles.

PREMIER BUREAU.

Dépêches, Archives et Contre-seing.

M. Pinard, *Chef.*

La réception, l'enregistrement succinct des dépêches, leur renvoi aux divisions qu'elles concernent; le classement des projets de finances, la transmission aux fonctionnaires compétens des expéditions des ordonnances du Roi, arrêts du Conseil et décisions du Ministre, le dépôt des originaux de ces actes, la garde des archives du ministère et de celles de l'ancienne liquidation générale de la dette publique; l'établissement du passif à imputer sur les liquidations des émigrés.

Les renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans le Ministère (1).

DEUXIÈME BUREAU.

Matériel de l'Administration centrale; Ordonnancement, et comptabilité spéciale des dépenses du Ministère.

M. Rabaille ✻, *Sous-Directeur.*

Les réglemens qui intéressent l'ordre du service des bureaux et hôtels; la surveillance du matériel et l'acquittement des menues dépenses intérieures du ministère; la formation du Budget des dépenses à ordonnancer par le Ministre des Finances, l'ordonnancement, la comptabilité de ces dépenses et l'établissement du compte qui en est présenté chaque année; les communications avec le comité de révision des liquidations de l'arriéré.

TROISIÈME BUREAU.

M. Phlippon ✻, *Sous-Directeur.*

Correspondance et décisions sur les questions et réclamations déférées au Ministre, soit par les régies et administrations financières, soit par des particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles.

Première Section.

M. Tournus, *Chef.*

La suite des affaires concernant les domaines et les forêts.

Deuxième Section.

M. Gréterin, *Chef.*

La suite des affaires concernant les Douanes, les Contributions indirectes, la correspondance avec la régie intéressée des salines et mines de sel de l'est.

Troisième Section.

M. de Fougères ✻, *Chef.*

La suite des affaires concernant les droits d'enregistrement, timbre et hypothèques, la loterie, les postes, l'examen des questions monétaires, la correspondance et les décisions relatives à l'Administration des monnaies.

QUATRIÈME BUREAU.

Personnel et direction du mouvement des Inspecteurs des finances.

M. Guillon, *Chef.*

Préparation de la correspondance et des instructions relatives à l'Inspection générale des finances; suite à donner aux travaux des Inspecteurs.

---

(1) Le bureau des renseignemens et le bureau des archives de l'ancienne liquidation sont ouverts au public tous les jours de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes.

Inspection générale des finances.

Les Inspecteurs des finances sont chargés de vérifier la gestion et les caisses des comptables qui ressortissent directement ou indirectement au Ministère des Finances; celles des Trésoriers des Invalides de la marine, des Receveurs des villes et communes, des hospices, bureaux de bienfaisance, mont-de-piété, dépôts de mendicité, maisons de détention, haras et de tous autres établissemens publics; ils surveillent l'exécution des lois et ordonnances concernant l'administration des finances, et spécialement l'observation des réglemens qui ont rapport à la perception des droits de toute nature, à la direction et au mouvement des fonds, et à leur application aux dépenses publiques.

Chaque Inspecteur-général a pour collaborateurs ou auxiliaires un ou plusieurs Inspecteurs et Sous-Inspecteurs, dont il dirige les travaux et les missions.

Inspecteurs généraux des Finances. MM.

Lionnet ❋.
Vignon ❋.
Dutilleul ❋.
Labienvenue ❋.
Mollard ❋.
Boquet de Saint-Simon ❋.
Tribalet ❋.
De Villebois ❋, *Maît. des R., Administ. de l'Imprimerie royale.*
Saurimont ❋, *S.-Dir., chargé de l'Adm. des Contribut. directes.*
Dupérou ✠ ❋.
La Faurie ❋.
Denis Benoist ❋. *Secrétaire général de la Commission de liquidat. de l'indemn. accord. aux Colons de St-Domingue.*
Bailly ❋.
Montanier ❋.

Inspecteurs des Finances de première classe. MM.

Bruzzo ❋.
Thomas ❋.
Lagrange-Chancel ❋.
Gariod.
Lancelot de Quatre-Barbes ❋.
De Vergnon.
Appert.
Lavirotte.
Lafosse ❋.
Desrenaudes.
Harmand.
Mollard jeune.
Reboul.
Buchard.

Inspecteurs des Finances de seconde classe. MM.

Fougeroux.
Carquet.
Buret de Ste-Anne.
Lambert.
Nau.
Yel.
Fasquel.

DIRECTION DU SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Saurimont ❋, Inspect.-gén. des finances, *Sous-Direct.*

Assiette et répartition des contributions directes; surveillance du recouvrement; cadastre.

PREMIER BUREAU.

M. Baudouin, *Chef.*

Les mesures préparatoires pour le répartement des contributions foncière, personnelle, mobilière et des portes et fenêtres; l'examen des états de répartement transmis par les Préfets, ainsi que des délibérations des conseils généraux, des conseils d'arrondissemens et des conseils municipaux, relatives aux contributions directes; le cadastre et la sous-répartition; la distribution du fonds commun du cadastre; la comptabilité cadastrale; en général, tous les travaux entrepris ou à entreprendre, pour l'amélioration des bases de l'impôt direct.

SECOND BUREAU.

M. Frémont-Garnier, *Chef.*

Les instructions relatives à l'assiette de la contribution des patentes, à la confection des matrices générales des contributions directes, aux mutations, à l'admission et au jugement des réclamations, à la confection des rôles généraux et particuliers; l'examen des états généraux du montant des rôles, des états de décharges et réductions, remises et modérations envoyés par les Directeurs, et des états de réimpositions envoyés par les Préfets; la formation des

états généraux de balance des décharges et réductions, avec les sommes réimposées; l'examen des procès-verbaux ou états de pertes arrivées dans les départemens, la distribution du fonds de non-valeurs; la vérification des comptes de l'emploi de ce fonds; le décompte des attributions des communes sur les patentes; l'instruction des affaires contentieuses en matière de contributions; la surveillance à exercer sur les percepteurs dans leurs rapports, soit avec l'administration, soit avec les contribuables.

TROISIÈME BUREAU.

M. Carné, *Chef.*

Les détails relatifs à la fixation et au paiement des traitemens, frais de tournées et de bureaux des agens des directions; les congés et la liquidation des retenues à opérer; l'examen des titres des employés à la pension de retraite; le dépouillement du montant des rôles ordinaires et extraordinaires; celui des différens tableaux destinés à présenter la situation du service dans toutes ses parties; la formation des résumés généraux; le départ des dépêches.

DIRECTIONS *des Contributions directes des départemens* (Voyez page 203.)

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS.

M. Rielle (O ※), *Directeur.*

La situation des ressources et des besoins du Trésor royal, l'application des recettes aux dépenses publiques dans toute l'étendue du royaume.

L'exécution des ordres du ministre des finances pour les négociations, les emprunts, les émissions de bons royaux et autres effets publics; la direction des viremens et des envois d'espèces et de valeurs, suivant les besoins du service des paiemens à Paris et dans chaque département.

Le réglement et le compte des frais de négociations et de service.

La tenue des comptes courans des receveurs généraux et des autres correspondans du Trésor royal, et le réglement des intérêts et commissions alloués sur les versemens, remises et envois de fonds qui leur sont prescrits.

La préparation des distributions mensuelles de fonds entre les ministres, arrêtées par ordonnances royales, pour l'emploi des crédits législatifs.

La réception, l'enregistrement, le visa et la mise en paiement des ordonnances ministérielles, l'envoi des autorisations de paiement, lettres de crédit et autres assignations de fonds nécessaires pour le service des payeurs et pour les subventions à fournir aux préposés des administrations de finances.

Les autorisations de recettes et de dépenses, de sorties de fonds et de valeurs de la caisse centrale du Trésor royal. La suite des opérations et du compte particulier de cette caisse.

Les ventes et les achats d'inscriptions de rentes et effets publics pour le compte d'habitans des départemens, en exécution de la loi du 24 avril 1819.

M. Johannot ※, *Chef des Comptes courans et Ecritures*, ayant le titre de Directeur.

PREMIER BUREAU.

M. Courcier ※, *Chef.*

Correspondance générale; service à Paris; distributions mensuelles; autorisations à la caisse; achats et ventes de rentes pour le compte des habitans des départemens

DEUXIÈME BUREAU.

M. Ferrand, *Chef.*

Correspondance avec les receveurs généraux, payeurs et préposés extérieurs, subventions aux administrations de finances

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE.

M. Housel (O ✻), *Directeur.*

Cette direction embrasse l'administration générale de la dette fondée perpétuelle et viagère, des cautionnemens et des pensions.

Elle est composée de six bureaux.

PREMIER BUREAU. — *Contentieux et correspondance de la dette perpétuelle et viagère.*

M. Meschyn, *Chef.*

Les rapports sur les questions contentieuses; les rétablissemens de rentes rejetées par défaut de réclamation; l'examen des déclarations de perte d'extraits ou certificats d'inscriptions et demandes en réformation d'erreurs; la délivrance des certificats d'origine; la correspondance relative à ces divers objets, ainsi qu'à la tenue des livres auxiliaires du grand-livre de la dette perpétuelle par les Receveurs généraux, et aux paiemens d'arrérages de rentes; les oppositions administratives à former sur la dette inscrite dans l'intérêt des propriétaires; l'examen des réclamations contre l'inscription par cinquièmes des rentes de l'indemnité que leur quotité rend susceptibles d'être inscrites intégralement; la correspondance spéciale à cet objet et celle relative à l'exécution générale de la loi du 27 avril 1825, concernant l'indemnité.

DEUXIÈME BUREAU. — *Tenue du Grand-Livre de la dette publique perpétuelle et viagère.*

M. Leclerc ✻, *Chef, Agent comptable.*

Les écritures sur le grand-livre tant pour l'inscription des nouvelles rentes, que pour l'exécution des mutations journalières par déclarations de transferts ou autrement, l'expédition des nouveaux extraits d'inscriptions, la préparation des états de paiemens d'arrérages pour Paris et les départemens; la liquidation et le partage des rentes portées au compte d'accroissement des majorats et dotations, la préparation et reddition du compte annuel des accroissemens et réductions opérés dans la quotité des rentes perpétuelles et viagères, ainsi que de l'emploi des crédits législatifs accordés pour l'inscription des nouvelles rentes.

TROISIÈME BUREAU. — *Transferts et mutations.*

M. Prunet ✻, *Agent comptable, Chef,* ayant le titre de Directeur.

M. Jabineau, *Sous-Chef*, ayant le titre de Sous-Directeur.

La tenue du registre des déclarations de transferts; l'examen des certificats de propriété à l'appui des mutations par décès, partages, jugemens, etc., les immobilisations provisoires et définitives pour dotations de majorats en rentes perpétuelles; l'examen préparatoire de la comptabilité des Receveurs généraux, relativement aux mutations d'inscriptions départementales; la correspondance y relative, et enfin la reddition à la Cour des Comptes du compte annuel des mouvemens dans la propriété des rentes perpétuelles et viagères.

QUATRIÈME BUREAU. — *Cautionnemens.*

M. Changarnier, *Chef.*

Les écritures relatives à l'inscription des titulaires de cautionnement; la préparation des états de remboursement de capitaux et de paiement d'intérêts pour Paris et les départemens, la tenue des comptes généraux nécessaires pour établir la balance des livres et les états de situations et comptes annuels; enfin le travail contentieux relatif aux remboursemens et aux oppositions par les tiers créanciers ou bailleurs de fonds.

CINQUIÈME BUREAU. — *Liquidation et tenue du livre des Pensions.*

M. Hardy, *Chef, Agent comptable.*

La liquidation des pensions ecclésiastiques et des autres pensions sur les fonds généraux pour les administrations ressortissant au Ministère des Finances; la révision des liquidations de pensions militaires ou civiles opérées dans les autres Ministères; l'examen des droits des veuves et enfans appelés à la réversibilité des pensions accordées aux vétérans et donataires; les rétablissemens de pensions présumées éteintes, et la correspondance y relative.

L'inscription de toutes les pensions à la charge des fonds généraux du Trésor royal; l'expédition et la délivrance des certificats d'inscription et de rejet; les rectifications et changemens de qualité; la formation des états de paiement d'arrérages pour Paris et les départemens; la tenue du répertoire alphabétique; la délivrance des certificats négatifs, la préparation et reddition du compte annuel des accroissemens et extinctions opérés dans la quotité de cette partie de la dette, ainsi que de l'emploi des crédits législatifs accordés pour l'inscription des pensions nouvellement concédées.

SIXIÈME BUREAU. — *Contrôle de la dette inscrite.*

M. Boulle ✻, *Contrôleur en chef.*

Le Contrôle des mouvemens dans la quotité des rentes perpétuelles et viagères, des cautionnemens et des pensions; les travaux préparatoires et l'inscription des rentes de l'indemnité; l'examen des pièces produites pour établir les droits des cessionnaires de ces rentes; la délivrance à Paris et l'envoi dans les départemens des extraits d'inscriptions provenant de la même origine; la surveillance sur le dépôt du double du Grand-Livre contenant la collection de toutes les inscriptions en cinq et en trois pour cent; la formation des états généraux de situation, la correspondance avec les Préfets pour le Contrôle des inscriptions départementales.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. le Mis Gaston d'Audiffret (O ✻), *Conseil. d'État, Directeur.*

La Comptabilité générale des finances est chargée de maintenir, dans toutes les comptabilités de deniers publics, un mode uniforme d'écritures, d'en centraliser les résultats, et d'en former des comptes généraux; de surveiller les mouvemens, et de contrôler les actes journaliers de toutes les comptabilités dépendantes du ministère des finances; de suivre la marche du recouvrement des impôts.

Elle réunit les élémens des différentes comptabilités relatives aux revenus, aux dépenses, aux opérations de la Trésorerie, et en coordonne les résultats, afin d'établir, aux époques déterminées, la position de chaque comptable, l'état de chaque partie du service, le tableau des recettes et des dépences des budgets, la situation générale des finances, et les comptes qui doivent être rendus au Roi, et présentés aux Chambres.

Elle vérifie et transmet à la Cour des comptes les comptes individuels de tous les comptables des finances, et elle y joint les résumés généraux qui servent de base aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826, et aux déclarations par lesquelles la Cour certifie la conformité des résultats de ses arrêts sur les comptes individuels avec les comptes publiés rendus par les Ministres.

Elle met, tous les ans, sous les yeux de la Commission instituée par l'ordonnance du 10 décembre 1823, les documens nécessaires pour arrêter les écritures de la Comptabilité générale des finances, et en reconnaître la concordance avec toutes les comptabilités élémentaires des ordonnateurs et des comptables.

La Comptabilité générale est aussi chargée de surveiller les comptabilités et les caisses municipales, celles des hospices, dépôts de mendicité, et autres établissemens publics.

Ces différens travaux sont répartis entre les bureaux ci-après indiqués, savoir:

BUREAU CENTRAL.

M. le Bon Prosper Rodier ❋, *Sous-Directeur.*

Réglemens; instructions; correspondance générale; affaires contentieuses; contrôle des débets de créances de l'Agence judiciaire du Trésor, conformément à l'arrêté ministériel du 14 décembre 1826; surveillance du recouvrement et de la gestion des comptables; caisses et comptabilités des percepteurs, des receveurs communaux, des receveurs des hospices, et des autres établissemens publics.

Bureau de la comptabilité centrale des finances.

M. Philippe Darsenay ❋, *Chef.*

Tenue du journal et du grand-livre de la comptabilité générale des finances, réunion de tous les élémens des comptes annuels à présenter aux Chambres; rédaction des états généraux et du bilan de l'administration des finances.

Préparation des élémens et suite des travaux relatifs aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826.

Bureaux de la Comptabilité des Receveurs des revenus indirects.

Comptabilité des receveurs des revenus indirects; vérification de leurs écritures, de leurs pièces justificatives et de leurs comptes annuels.

M. Lenfant, *Chef de la comptabilité des Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines.*
M. Saint, *Chef de la comptabilité des Receveurs des Douanes.*
M. Druilhet, *Chef de la comptab. des Recev. des Contrib. indir.*
M. Conte ❋, *Chef de la comptab. des Direct. des Postes, des Recev. de la Loterie et des Direct. de la fabrication des Monnaies.*

Bureau de la Comptabilité des Receveurs généraux et particuliers des Finances.

M. Arrivetz, *Chef.*

Comptabilité des receveurs généraux et particuliers des finances; vérification de leurs écritures, de leurs pièces justificatives et de leurs comptes annuels.

Bureau de la Comptabilité des Payeurs.

M. Graëb, *Chef.*

Comptabilité des payeurs; vérification de leurs écritures journalières, de leurs pièces justificatives, et de leurs comptes annuels.

DIRECTION DU CONTENTIEUX DES FINANCES.

M. Delaire (O ❋), *Maître des requêtes, Directeur, faisant les fonctions d'Agent judiciaire du Trésor royal.*

Le recouvrement des débets des comptables et des autres créances du Trésor royal; le compte du mouvement annuel des débets et créances; les actions intentées par et contre le Trésor devant les tribunaux et le Conseil-d'Etat; le personnel des Avocats, Notaires, Avoués agrégés, et autres officiers ministériels attachés au Trésor, et le paiement de leurs frais et honoraires; la réception et l'annulation des cautionnemens en rentes et en immeubles; l'examen, la discussion et le visa des demandes judiciaires, des oppositions, transports et main-levées signifiés au Trésor; l'examen et le rapport au Comité des finances des questions contentieuses qui peuvent se présenter sur les diverses parties du service.

PREMIER BUREAU.

Agence judiciaire du Trésor.

M. Bezard ✻, *Sous-Agent.*

La surveillance de toutes les parties du service relatif à l'agence judiciaire.

PREMIÈRE SECTION.

M. Dauberteuil, *Chef.*

Les débets des comptables directs du Trésor royal et des anciens comptables des finances ; la préparation du travail relatif à la nomination des Avocats, Avoués agrégés, et autres officiers ministériels, et au paiement de leurs frais et honoraires.

DEUXIÈME SECTION.

M. Tourret, *Chef.*

Les débets des préposés des anciennes messageries, hôpitaux militaires, étapes et fourrages ; les débiteurs pour prêts et effets divers.

TROISIÈME SECTION.

M. Morier, *Chef.*

Les débets des entrepreneurs et fournisseurs, des trésoriers des Invalides, et autres comptables de la marine.

QUATRIÈME SECTION.

M. Beauvais, *Chef.*

Les débets des militaires, garde-magasins, boulangers et meûniers ; ceux des entrepreneurs des travaux du génie, et des comptables de l'ancienne administration des postes ; les actions formées contre le Trésor royal ; la réception et l'annulation des cautionnemens en rentes.

CINQUIÈME SECTION.

M. Delabouglie, *Chef.*

Les débets des comptables des administrations de finances, et les dettes des redevables lorsque les comptables sont responsables ; la réception et l'annulation des cautionnemens en immeubles.

SIXIÈME SECTION

M. Millot, *Chef.*

La tenue des écritures, les archives et la préparation des comptes.

Le contrôle des débets et créances est tenu par le Directeur de la comptabilité générale des finances.

Un avoué près de chacune des cours royales et de chacun des tribunaux de première instance est agrégé à l'agence judiciaire du Trésor royal, et est exclusivement chargé de la suite des affaires du Trésor royal dans son arrondissement, sous les ordres du Directeur du contentieux, et sous la surveillance des Préfets et Sous-Préfets.

DEUXIÈME BUREAU. — *Oppositions.*

M. Magimel, *Chef.*
M. Delau, *Sous-Chef.*

La discussion, l'enregistrement et le visa des oppositions, transports et mainlevées signifiés au Trésor royal ; la délivrance des extraits des oppositions, des certificats de non-opposition, et tout le travail y relatif.

(Ce bureau est ouvert au public tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, de 10 à 2 heures).

Conseils de la Direction devant les Tribunaux de Paris.

M. Berton, *Avocat à la Cour de Cassation.*
M. Bonnet, *Avocat à la Cour Royale.*
M. Lecacheur, *Avoué à la Cour Royale.*
M. Picot, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Durand, *Agréé au Tribunal de Commerce.*
M. Chodron ✻, *Notaire.*

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR ROYAL.

M. Kesner ✻, *Caissier central.*
M. Th. Lionnet, *Sous-Caissier, suppléant le Caissier central.*

Les opérations de la Caisse du Trésor royal sont divisées entre les bureaux désignés ci-après, savoir :

Recettes en espèces,	M. Raynal ✻. *Chef.*
Dépenses,	M. Azam ✻. *Chef.*
Portefeuille des effets sur Paris,	M. Lemoine, *Chef.*
Portefeuille des valeurs diverses,	M. Gibert, *Chef.*
Bons royaux,	M. Agasse, *Chef.*
Mandats sur les départemens,	M. Paquet.
Paiemens d'effets divers sur le Trésor,	M. Devienne.
Correspondance et Comptabilité,	M. Pinondel de Champarmois ✻ ✻. *Chef.*

La Caisse du Trésor royal est chargée d'effectuer les recettes et les dépenses du Trésor royal à Paris ; elle est chargée, en outre, de toutes les émissions et conversions de valeurs qui intéressent le service du Trésor ; elle expédie des mandats sur tous les départemens, en échange des versemens qui lui sont faits ; elle acquitte, pour le compte des Receveurs généraux, les mandats qu'ils ont été autorisés à délivrer sur le Trésor ; elle reçoit les placemens à intérêts qui lui sont offerts, et qu'elle est autorisée à accepter ; elle délivre des récépissés à talon pour toutes les recettes faites à Paris, et pour tous les envois qui lui sont adressés. Ces récépissés doivent être visés, dans les vingt-quatre heures, par l'Inspecteur général, chargé du contrôle de la caisse.

Le Caissier est responsable des opérations faites par les agens placés sous ses ordres, et seul justiciable de la Cour des Comptes.

Contrôle de la Caisse centrale.

Les attributions du contrôle de la Caisse centrale du Trésor royal sont déterminées par l'art. 8 de l'ordonnance du Roi, du 18 novembre 1817.

Elles sont, aux termes de cette ordonnance, exercées par un Inspecteur général des finances, et ont pour objet la surveillance de toutes les opérations de la caisse centrale.

M. Dutilleul ✻, *Inspecteur général des finances.*
M. Bidaux, *Sous-Chef, supp. l'Inspect. gén. pour le visa des récépissés.*
M. Desrenaudes, *Inspecteur des finances, spécialement chargé de l'examen des valeurs de portefeuille.*

Bureaux du payeur des dépenses centrales du Trésor.

M. Delafontaine (O ✻), *Payeur.*

Le paiement des dépenses ordonnancées par les Ministres, et payables dans l'intérieur du Trésor ; le paiement des arrérages de rentes perpétuelles et viagères et des pensions, exigibles à Paris ; le dépôt des certificats de vie et la délivrance des duplicata aux rentiers viagers et pensionnaires qui ont plusieurs parties ou semestres à recevoir.

M. Naulot jeune ❋, *Chef, suppléant le Payeur.*

M. Fossé d'Arcosse, *Chef du Bureau central et de Comptabilité.*

BUREAUX *chargés de travaux temporaires pour l'exécution de la loi du* 27 *avril* 1825, *relative à l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués* (1).

PREMIER BUREAU.

M. Nouton, *Chef.*

Suite du travail relatif à l'exécution de la loi du 27 avril 1825, concernant l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués et aliénés révolutionnairement au profit de l'Etat; examen des demandes instruites dans les départemens; préparation de la correspondance avec les Préfets, la Direction générale des Domaines et la Commission de liquidation; transmission des décisions; formation des états de rentes à inscrire et des comptes de liquidation; notification des décisions; suite des travaux concernant les départemens afférens à la 1re et à la 3e section de la Commission de liquidation; correspondance générale (2).

DEUXIÈME BUREAU.

M. Billig, *Chef.*

Correspondance et suite des travaux concernant les départemens afférens aux deuxième, quatrième et cinquième sections de la Commission.

TROISIÈME BUREAU.

M. Pinard, *Chef, attaché au Secrétariat général.*

Enregistrement de l'arrivée de la correspondance et des dossiers; transmission à la Direction générale des Domaines et à la Commission; travaux d'ordre général et particulier à chaque département; renseignemens à donner aux intéressés sur la situation des affaires.

BUREAUX *chargés de travaux temporaires pour l'exécution de la loi du* 30 *avril* 1826, *relative à l'indemnité attribuée aux anciens colons de Saint-Domingue* (3).

M. Benoist (Denis) ❋, *Inspecteur général des finances, Secrétaire général de la Commission.*

Les travaux relatifs à l'exécution de la loi du 30 avril 1826, placés précédemment sous la surveillance du Président du Conseil des Ministres, ont été placés, par l'ordonnance royale du 6 février 1828, parmi les attributions du Ministre des finances.

Agens attachés à l'Administration centrale du Ministère des finances.

M. Wandermarq ❋, *Agent de ch. des fin.*
M. André le Roux, *idem, honoraire.*
M. Destailleur ❋, *Architecte.*
M. Levraud jeune, *Chirurgien-méd.*
M. Fourcade-Prunet, *Médecin adj.*

---

(1) Voir la composition de la Commission de liquidation, page 933.

(2) La distribution des départemens entre les diverses sections des bureaux de l'indemnité correspond exactement à la répartition faite entre les cinq divisions de l'Administration des domaines.

(3) Voir la composition de la Commission de liquidation, page 934.

SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

DIRECTEURS ET INSPECTEURS.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
1 *Ain. . . .*	Viot.	Supersac.
2 *Aisne. . .*	Debatz ✻.	Seignette.
3 *Allier. . .*	D'Auteville.	Darets.
4 *Alpes (b).*	Lambert.	Lesourd Durosel
5 *Alpes (h.).*	Raige.	Lepayen.
6 *Ardeche .*	Tesses.	Laurent.
7 *Ardennes.*	Besse de Lanoaille.	Dubois.
8 *Arriége.*	Brochant.	Saurimont.
9 *Aube. . .*	Costes de Vaugourdon.	De l'Enferna.
10 *Aude. . .*	Delorme.	Chanu.
11 *Aveyron .*	France de Delorne ✻.	Darets.
12 *B.du Rhô.*	Dieuzet ✻.	Dessaigne.
13 *Calvados.*	Aubelin.	Guilloteau.
14 *Cantal. .*	Godard.	Cornet.
15 *Charente .*	De Lortal ✻.	Binot de Launoy
16 *Char. Inf*	Daverton ✻.	Foissy.
17 *Cher. . .*	Sourdat.	Butet.
18 *Corrèze. .*	Garnier.	Faugeyron.
19 *Corse. . .*	Serval.	Vidal de Verneix
20 *Côte-d'Or.*	Le Roy	Sauvageot.
21 *C. du N .*	Puis.	Mercier (Const.)
22 *Creuse . .*	Delzons.	Conchon.
23 *Dordogne.*	Dazard	Godart.
24 *Doubs.. .*	Brayer.	Polin.
25 *Drôme . .*	Gailhard.	Prieur.
26 *Eure. . .*	Hurtrelle.	Mermoz.
27 *Eure et L.*	Gervaise	Berthaux.
28 *Finistere .*	Joubert.	Aguesse.
29 *Gard. . .*	Laborde.	Du Raget.
30 *Gar. (H.).*	Beguillet.	Gennevoix.
31 *Gers. . .*	Doré.	Fontès.
32 *Gironde.*	Destor.	Aubourg.
33 *Hérault.*	Ségurel ✻.	Bisson.
34 *Ille et Vil.*	D'Astis.	Legomeriel.
35 *Indre. . .*	Lepeintre.	Barrey.
36 *Indre et L.*	Paulmier.	Danié de Guilly.
37 *Isère . . .*	Royer Dupre ✻	Berniquet.
38 *Jura . . .*	André.	Blanc-Lalésie.
39 *Landes . .*	Galatoire.	Hargenvillers.
40 *L. et Cher.*	Levieil.	Compan Lafontaine.
41 *Loire. . .*	De Bourenlle.	Haly.
42 *Loire (h).*	Lenoir.	Nampon.
43 *Loire-inf.*	Mollet Lagrange	De Berthou.
44 *Loiret. . .*	Capelle ✻.	Janmart
45 *Lot. . . .*	Tirel de la Martinière.	Fayret.
46 *Lot et Gar.*	Goigoux.	Dissez.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
47 *Lozère . .*	Hesmivy-d'Auribeau.	Nogaret.
48 *Maine et L.*	Pigalle Vareille.	Jarlot.
49 *Manche. .*	Pernot.	Hébré,
50 *Marne . .*	Grépinet ✻.	De Massiac.
51 *Marne (h).*	Marel ✻.	Beaudesson.
52 *Mayenne .*	Le Brunet-de-Privezac.	Tizon de la Hautière.
53 *Meurthe. .*	Auxcouteaux ✻	Drouet.
54 *Meuse. . .*	Prieur de la Comble	Messein.
55 *Morbihan.*	Bonamy.	Bourdonnay.
56 *Moselle. .*	Mennessier ✻.	Bertaux.
57 *Nievre . .*	Paillard.	Finot.
58 *Nord. . .*	De Malezieu.	Marchand.
59 *Oise. . .*	Hennet - Duvigneux ✻.	De Dompierre-d'Hornoy.
60 *Orne . . .*	Bois	Barbazan.
61 *P.-de-Cal.*	De Marsilly.	Ogez-Touchon.
62 *Puy de D.*	Lefour	Plailly.
63 *Pyrén.(b).*	Cassan.	Gigot de Bellefonds.
64 *Pyrén.(h).*	Delanney.	Thomas.
65 *Pyrén. or.*	Caquet-Ferrand	Lamouroux.
66 *Rhin (B).*	Allaire.	Jolly.
67 *Rhin (H).*	Moll ✻.	Henriet
68 *Rhône.. .*	Wable.	Hermann.
69 *Saône (h).*	Rouher-Lamothe.	De Boreulle.
70 *Saô. et L.*	Vitallis ✻.	Cornat.
71 *Sarthe. .*	Hennet.	Taffin.
72 *Seine . .*	Voy. page 796.	Voy. page 796.
73 *S. et Mar..*	Dissez ✻	De Vouges.
74 *S. et Oise.*	De Maupassant ✻.	Gatey.
75 *Sein.-Inf.*	De Merval.	Durand.
76 *Sèvres (d).*	Bastide.	Chatelain.
77 *Somme. . .*	Chamont ✻.	Lenormand de Lourmel.
78 *Tarn.. . ..*	Meynadier ✻.	Forestier.
79 *Tarn-et-G.*	Henry de Richeprey.	Baron de Saint-Pastou ✻.
80 *Var. . . .*	Cantilhon de Lacouture.	Manuel.
81 *Vaucl.. .*	Dassier.	Pallez.
82 *Vendée. .*	Renard.	Colin
83 *Vienne. . .*	DelaGuimardrie	Chéret
84 *Vien. (h.)*	Vasillières.	Diriberry.
85 *Vosges. .*	Bergon.	Robillot.
86 *Yonne.. .*	Armandot.	Martineau de Gurgy.

COMPTABLES EXTÉRIEURS.

RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DES FINANCES.

AIN

M. Favel, *Receveur-général*, à Bourg.

Trévoux. Tabarié, *Rec. p.* Egra, *Per.*

	Recev. p.	Percep.
Belley. .	Dumolin.	Récamier.
Nantua.	Aillaud.	Mercier fils.
Gex. . .	Boisson.	Nicod.
Bourg.		Bouvier.

AISNE.

M. Declerck ❋, *Recev.-général*, à Laon.

	Recev part.	*Percep.*
Chât.-Th.	Le Gentil de Paroy.	Chailloux.
S.-Quentin.	Piot.	Richard
Soissons.	Declerck fils.	Cahier.
Vervins. . .	D'Aubignie (A)	Pénant.
Laon.		Hecart.

ALLIER.

M. Roger de Rigny, *Receveur-général*, à Moulins.

	Recev. part.	*Percep.*
Gannat. . .	Cte d'Estrée ❋ ❋.	Mirlavaud.
La Palisse.	Coussaud-Dulié ❋.	Lafaige.
M. Luçon. .	Fournier.	Huet-Delacroix.
Moulins.		Conchon.

ALPES (BASSES).

M. Repiton, *Receveur-général*, à Digne.

	Recev. part.	*Percep.*
Barcelon^te^.	Canton fils.	Magnaudy.
Castell^e^.	Tartanson.	Collonne.
Forcalq^er^. .	De Saint-Vigor.	Pellegrin.
Sisteron. . .	Plauche.	Banc
Digne.		Donadieu.

ALPES (HAUTES).

M. Remi de Campeau ❋, *Rec. génér.* à Gap.

	Recev. part.	*Percep.*
Briançon. .	Dioque fils.	Giraud.
Embrun. . .	Blanc.	Morgan.
Gap.		Millot.

ARDÈCHE.

M. Brochier ❋, *Receveur-gén.*, à Privas.

	Recev. part.	*Percep.*
L'Argent.	Despradels.	Payan.
Tournon. .	Frachon	Boutand.
Privas.		De Vertbois.

ARDENNES.

M. Akermann, *Receveur-général*, à Mézières.

	Recev. part.	*Percep.*
Rethel. . .	Billaudel.	Capolin.
Rocroy. . .	De Lanty.	Baudet.
Sedan. . . .	Massart.	LeFaucheux
Vouziers. . .	De Boulogne.	Degombert.
Mézières.		Torchet.

ARIÈGE.

M. Bruneau, *Receveur-général*, à Foix.

	Recev. part.	*Percep.*
Pamiers. . .	Peychaud	Campan.
S.-Girons. .	De Guyon.	Péquilhau-de-Laval.
Foix.		Luppé.

AUBE.

M. Marcotte, *Receveur-général*, à Troyes.

	Recev. part.	*Percep*
Arcis. . .	Bricout de Cantraine.	Guichard.
Bar-s.-A. .	Malbet.	Legrand.
Bar-s.-S. .	Bultel.	Sordel-Lefèvre.
Nog.-s.-S. .	Robert.	De Tocquigny.
Troyes. . .	Joly, 1er *arr.* / Rides, 2e *arr.*	*Percep.*

AUDE.

M. Rolland du Rocan ❋, *Receveur-général*, à Carcassonne.

	Recev. part.	*Percep*
Narbonne .	Demilhau.	. . . . . .
Castelnaud	Largey.	Maugis de la Seignoure.
Limoux .	Pervenchère.	Sermet.
Carcass.		Monerie.
Narbonne	Poulharies-Glèze.	*Percep.*

AVEYRON.

M. Delavault ❋, *Receveur-général*, à Rhodez.

	Recev. part	*Percep.*
Espalion. . .	Borne, fils.	Reynès.
Milhau. . .	Masse.	Hercule de Gojal.
Ste. Afriq.	Armand fils.	Crébassa.
Villefranc.	Dissez	Claude.
Rhodez.		Lenormand de Bussy fils.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

M. Bricogne, aîné (O ❋), *Recev.-génér.* à Marseille.

	Recev. part.	*Percep.*
Aix.	Sallier. . .	Bas.

	Recev. part.	*Percep.*
Arles . . .	Dumas de Laroque.	De Bouchoud. Sermet de Tournefort.
Marseille.	Malcor, Girard-Dudemaine, Magneval, De Villèle,	*Percep*

CALVADOS.

M. Dosseville, *Receveur-général.* à Caen.

Bayeux. .	Le Roy,	*Recev. partic.*
Pont-l'E.	Gillotin,	
Lisieux. .	Begouen fils,	
Falaise. .	Delabelinaye,	
Vire. . . .	Berrurier,	

Caen. . . *Percepteurs.* 1er *arrondissement*, Delaroque-Cahan. 2e *arrondissement*, Danne fils. 3e *arrondissement*, Courtois de Montamy.

Bayeux. .	Varin,	*Percep.*
Falaise.	De Coulibœuf,	
Lisieux. .	Deshayes-Daspremont,	
Vire. . . .	Collin,	
Pont-l'Ev.	Desroques,	

CANTAL.

M. Couderc de Saint-Chamant, *Receveur-général*, à Aurillac.

	Recev. part.	*Percep.*
St.-Flour. .	Bleton.	Irle.
Mauriac . .	Chauveau.	Mauret.
Murat. . . .	De Brives.	Tallandier-Salsac.
Aurillac. . .	. . . .	Croizet (A.).

CHARENTE.

M. Calluaud, *Receveur-général*, à Angoulême.

	Recev. part.	*Percep.*
Barbezieux	Lefebvre.	Rouannet.
Cognac . . .	Le Fourmentier.	Perrin.
Confolens . .	Malafosse-du-Couffour.	De Morras.
Ruffec. . . .	Boisnier fils.	Préverant-Sonneville.
Angoulême.	. . . .	Boissard fils.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

M. Max. Titon ✻, *Receveur-général*, à La Rochelle.

	Recev. part.	*Percep.*
Jonsac. . .	Dorliac.	Forestier
Marennes. .	Vasselot.	Aiguillé.
Rochefort. .	Dubost.	Landais de la Cadinière.
Saintes. . . .	De Chièvres.	De Valles.
S.-J.-d'An.	Levallois.	Brillouin.
La Roch. . . .	. . . . .	Bruna fils. Lejuste.

CHER.

M. Desbassayns de Montbrun, *Receveur-général*, à Bourges.

	Recev. part.	*Percep.*
Sancerre. . .	Archambault.	Avette.
S.-Amand.	Le Crosnier	Duplan.
Bourges . .	. . . .	De Goy.

CORRÈZE.

M. Lemaître, *Receveur-général*, à Tulle.

	Recev. part	*Percep.*
Brives. . . .	Blanchard, f.	Lacroix.
Ussel. . .	Poultier.	Damarrid.
Tulle. . . .	. . . .	Melon.

CORSE.

M. Durrieu, *Receveur-général*, à Ajaccio.

	Recev. part.	*Percep.*
Bastia. . .	Multedo.	Fariani.
Calvi. . . .	Castelli.	Gesta.
Corte. . . .	Autric.	Cane.
Sartene. . .	Barrois.	Armand.
Ajaccio. .	. . . .	De Lacroix.

CÔTE D'OR.

M. Achard, *Receveur-général*, à Dijon.

	Recev. part.	*Percep.*
Beaune. . .	Soustras fils.	De Reboul.
Châtillon. .	Pillaut.	Bidot.
Semur. . . .	Tridon.	Ligeret.
Dijon. . . .	. . . .	Dubois de la Verne. Frantin.

CÔTES-DU-NORD.

M. Latimier-Duclésieux, *Receveur-général*, à Saint-Brieuc.

	Recev. part.	*Percep.*
Lannion. .	Vienot.	Gouraud.

	Recev. part.	Percep.
Dinan. . . .	Magon de la Balluc	Léon.
Loudéac. . .	Viet	Levasseur.
Guingamp.	Desprez de Gésincourt.	Caignard.
St.-Brieuc.	. . . . . .	Gicquel.

CREUSE.

M. De Varambon fils, *Receveur général*, à Guéret.

	Recev. part.	Percep.
Aubusson. .	Morel.	De Courteix.
Bourganeu.	Thomas.	Boutaud.
Boussac. . .	Darcis.	Peyrod.
Guéret.		Lemaigre.

DORDOGNE.

M. Percheron ❋, *Recev.-génér.* à Périgueux.

	Recev. partic.	Percep.
Sarlat. . . .	Curial.	Lavignerie
Bergerac. .	Paulin-Durand.	Mathias.
Nontron. . .	Grolhier.	Mareillaud-Bussac.
Ribérac. . .	Lageard de Cherval.	Sicaire Burgnet.
Périgueux.		Prad.

DOUBS.

M. Duplan, *Receveur-général*, à Besançon.

	Recev. part.	Percep.
Baume. . .	Grangier.	Barbier.
Pontarlier.	Le Vicomte de Rotallier.	Gloriot.
Montbéliard	Grenier.	Pourcelot.
Besançon	Baudot, 1er *arrondissem.* Tourette, 2e *arrondissem.*	*Percep.*

DRÔME.

M. Chichilliane, *Recev.-général*, à Valence.

	Recev. part.	Percep.
Die.	Delabretonnière.	Morenas.
Montélimar.	Soulier.	Freychet.
Nyons. . . .	Verdot.	Brachet.
Valence.		Bouvier.

EURE.

M. De Toustain, *Receveur-général*, à Evreux.

	Recev. part.	Percep.
Pont-Aud. .	Pluchart.	Regnard.
Louviers. . .	De Graveron.	De Lurieu.
Les Andel	Magot-Poriquet.	Milhon.
Bernay. . .	Eloy-Capelle.	Guille, fils.

EURE-ET-LOIR.

M. Saillard, *Receveur-général*, à Chartres.

	Recev. part.	Percep.
Nog.-le-R. .	Proust.	Chancerel,
Châteaud. .	Depradine.	Barré Duchemine.
Dreux. . . .	De Saint-Amand.	Acard.
Chartres.		Picot de Limoëlan ❋.

FINISTÈRE.

M. Amé de Saint-Didier ❋, *Receveur-général*, à Brest.

	Recev. part.	Percep.
Brest.		1er *arrond.* Sausset. 2e *arrond.* De Lapaquerie.
Morlaix. . .	Lhuilier.	De Lamonneraye.
Châteaulin.	Bertheley.	Legris-Duval.
Quimperlé. .	Lefèvre.	Bosc.
Quimper. . .	Moreau.	Demadec.

GARD.

M. DeSurville ❋, *Receveur-général*, à Nîmes.

	Recev. part.	Percep.
Alais. . . .	Donnadieu.	Isnard.
Uzès. . . .	Duclap.	Esprit-Mayran.
Le Vigan.	De Serres.	Portalès.
Nîmes		1er *arrond.* Possac-Génas père. 2e *arrond.* Regnoult.

GARONNE (HAUTE).

M. De Bray (A.) (O ❋), *Receveur-général*, à Toulouse.

	Recev. part.	Percep.
Villefranc.	David de Beauregard.	Delpech.

	Recev. part.	*Percep.*
Muret. . .	Sevène fils.	Janbert.
St.-Gaud. . .	Saint-Julien	Decamps.
Toulouse.		1er *arrond.* Vivez. 2e *arrond.* Grandjean. 3e *arrond.* Severin de Vignes.

GERS.

M. De Meffray ✻, *Receveur-général*, à Auch.

	Recev. part.	*Percep.*
Condom. . .	Drouillard.	De laGonde.
Lectoure. . .	Mancel.	Agassom-Bolin.
Lombez. . .	Seignan de Pellefigue.	Laffont.
Mirande. . .	Bonnecaze.	Dazies.
Auch.		De Gestas de Seder.

GIRONDE.

M. Carayon-Latour ✻, *Recev.-général*, à Bordeaux.

	Recev. part.	*Percep.*
Bazas. . .	Libet-Descornes.	Habert.
Blaye. . . .	Redeuilh.	Maître.
Lesparre. .	Hosten.	De Beret.
Libourne. .	Baurez.	St.-Genis.
La Réole. .	Doucet.	Petiteau.
Bordeaux.		1er *arrond.* Queyriaux. 2e *arrond.* Cabarrus. 3e *arrond.* Dupuy de S.-Simon. 4e *arrond.* Heliès fils. 5e *arrond.* Leroux de Kerninon.

HÉRAULT.

M. Despous fils, *Receveur-général*, à Montpellier.

	Recev. part.	*Percep.*
St-Pons. .	Pradal.	Lacazin.
Béziers. . .	Viennet fils	Ledenac, 1er *arrondiss.* d'Alphonse, 2e *arrond.*
Lodève. . .	Lugagne-Jourdan, f.	Pastourel.
Montpellier.		Littardi, 1er *arrondis.* Vialla, 2e *arrondis.* Rollande, 3e *arrond.*

ILLE-ET-VILAINE.

M. De-la-Tour-Randon ✻, *Rec.-gén.*, à Rennes.

	Recev. part.	*Percep.*
St.-Malo. .	Danican fils.	Demaison.
Fougères. .	Moriceau.	Charlot.
Vitré. . . .	Hevin.	Rupin.
Redon. . . .	Jansions fils.	Janvier.
Montfort. .	Taupin.	Bernier.
Rennes.		Desnos de la Grée, 1er *ar.* De Lamothe Vauvert, 2e *arrond.*

INDRE.

M. Delaleuf ✻, *Receveur-général*, à Chateauroux.

	Recev. part.	*Percep.*
Issoudun. .	De Laporte.	Monthurieux.
La Châtre.	Robin-Duvernet.	Aulard fils.
Le Blanc. .	Delacoux-Marivault.	Lacaux.
Châteaur.		Martinet.

INDRE-ET-LOIRE.

M. Luce, *Receveur-général*, à Tours.

	Recev. part.	*Percep.*
Chinon. .	Dubois de Villiers.	Villonne.
Loches. . .	Darras ✻.	Delannoy.
Tours.		Makchesné, 1er *arrond.* Navarre, 2e *arrond.*

ISÈRE.

M. Giroud, *Receveur-général*, à Grenoble.

	Recev. part.	*Percep.*
La T.-du-Pin.	Delaforêt-Divonne ✻.	Lhoste.

	Recev. part.	*Percep.*
St.-Marcel.	Pilleron.	Charbonnier.
Vienne. . .	Matharel.	Trouilloud.
Grenoble..	Falcon ✻, 1er *arrondissem.* Chaudesaigues, 2e *arrondiss.*	*Percep*

JURA.

M. Damemme, *Recev. général*, à Lons-le-Saulnier.

	Recev. part.	*Percep.*
S.-Claude. .	Commoy.	Dalloz.
Dôle. . . .	Delandes.	Leclerc.
Poligny . .	Gagneur.	Gros.
Lons-le-S.		Guichard.

LANDES.

M. de la Porte, *Receveur-général*, à Mont-de-Marsan.

	Recev. part.	*Percep.*
St.-Sever...	Saunhac.	Hontang.
Dax. . . .	Dompnier.	Regnac.
M. de Mars.		Dayries fils.

LOIR-ET-CHER

M. Saint-Martin ✻, *Receveur-général*, à Blois.

	Recev. part.	*Percep.*
Vendôme. .	Margane.	Mulnier.
Romorant.	Belin-de-la-Jousselinier.	De Sarranthon.
Blois.		Petit-Pareau.

LOIRE.

M. Saint-Léger, *Recev.-génér.* à Montbrison.

	Recev. part.	*Percep.*
S.-Etienne.	Julliard.	Barbier-de-Charli.
Roanne. . .	Solliers (E.)	Roger.
Montbrison		Darlempde.

LOIRE (HAUTE).

M. De Parron, *Receveur-général*, au Puy.

	Recev. part.	*Percep.*
Brioude. . .	Delanoue.	Desroches-de-Noyant.
Yssingeaux.	Maurin.	Ducrozet.
Le Puy.		Duranson-Corentin.

LOIRE-INFÉRIEURE.

M. Law-Lauriston ✻, *Receveur-général*, à Nantes.

	Recev. part.	*Percep.*
Ancenis. . .	Denys de-Molý.	Bellet.
Chât.-Br. .	Delaunay f.	Dupin-Ferrière.
Paimbœuf.	Minard.	Desloges.
Savenay. . .	Morin de Premion.	Morin.
Nantes.		Lajarriette, 1er *arrond.* De Pons. 2e *arrond.* Petit-des-Rochettes. 3e *arrondis.*

LOIRET.

M. Auguste de Lamarre ✻, *Receveur-gén.* à Orléans.

	Recev. part.	*Percep.*
Pithiviers. .	Gilbon.	Froc.
Montargis .	Hardoin.	Vanlinden.
Gien. . . .	De Noury.	Guyenot.
Orléans		Bon Lecamus, 1er *arrond.* Aubineau. 2e *arrond.* Geffrier, 3e *arrond.*

LOT.

M. Doyen fils, *Receveur-général*, à Cahors.

	Recev. part.	*Percep.*
Gourdon. .	Bonhomme.	Combes.
Figeac. . .	Besse.	Fourgons f.
Cahors		Mercier.

LOT-ET-GARONNE.

M. Pernot Fontenoy, *Receveur-général*, à Agen.

	Recev. part.	*Percep.*
Marmande.	Bachelier d'Ages.	Liambon f.
Nérac. . . .	Dupin-de-Belloc.	Burguère.
Villeneuve.	Debruel.	Laborde.
Agen		Laubarede.

LOZÈRE.

M. Borelly de Serres, *Receveur-général*, à Mende.

	Recev. part.	*Percep.*
Florac.	Duponchel.	Commandié.
Marvejols.	Guillemon.	Tichit fils.
Mende.		Vachin fils.

MAINE-ET-LOIRE.

M. Mieulle ※, *Receveur-gén.*, à Angers.

	Recev. part.	*Percep.*
Ségré.	Dieusie.	Bancelin.
Baugé.	Drouillard-du-Karbecq	Maudet.
Saumur.	Voisin.	Thoreau de la Martinière.
Beaupréau.	Moricet.	Boussion.
Angers.		Gromaire de Rougerie, 1er *arrond.* Dandigné, 2e *arrond.*

MANCHE.

M. Bourboulon de St.-Edme ※, *Receveur-général*, à St.-Lô.

	Recev. part.	*Percep.*
Valognes.	Alissan-de-Chazet (O ※).	Yver.
Mortain.	Legonidec.	Edeline.
Avranches.	Boudent.	Leclerc.
Coutances.	De Bonnet de Lachapoulie.	Lecourt de Ste Marie.
Cherbourg.	De Nogerée.	Ciszeville.
Saint-Lô.		De Clinchamp.

MARNE.

M. de Valory (O ※), *Rec.-génér.* à Châlons.

	Recev. part.	*Percep.*
Epernay.	Defougy.	Martin.
Reims.	Clouet.	Berton. 1er *arrond.* Debelly, 2e *arrond.*
Ste.-Mén.	Marchand.	Delacroix.
Vitry-s.-M.	Bourlon.	Vidal de Vallabregue
Châlons.		Chenet fils.

MARNE (HAUTE).

M. Boucheporn ※※, *Receveur-général*, à Chaumont.

	Recev. part.	*Percep.*
Vassy.	Rolland.	Parison.
Langres.	Couvreux.	Drevon.
Chaumont.		Pelissier-de-Monredon.

MAYENNE.

M. de Rocheplatte ※, *Receveur-général*, à Laval.

	Recev. part.	*Percep.*
Chât.-Gon.	De la Boulaye.	Delachevardière.
Mayenne.	Esnault.	Le Pecheux-du-Hautbourg.
Laval.		Boutray-St.-Vast.

MEURTHE.

M. Lefebvre, *Receveur-général*, à Nancy.

	Recev. part.	*Percep.*
Chât.-Sal.	Blahay.	Roden
Lunéville.	Mallarmé.	Padox fils.
Sarrebourg.	Thirion.	Toublant.
Toul.	De Balthazard.	Migot.
Nancy.		Lombard. 1er *arrond.* Collinet de Lasalle. 2e *arrondiss.*

MEUSE.

M. Buffaut ※, *Receveur-général*, à Bar-sur-Ornain.

	Recev. part.	*Percep.*
Commercy.	Leblanc.	Noël.
Montmédy.	Roussel fils.	Célice.
Verdun.	De Bonnaire.	Laroche.
Bar-sur-O.		Gœury.

MORBIHAN.

M. Avrouin-Foulon, *Receveur-général*, à Vannes.

	Recev. part	*Percep.*
Pontivy.	Robinot.	Degras.
Ploermel.	Duhirel.	Mahor-Dumanoir fils.
Lorient.	Roussy.	Lescouezec.
Vannes.		Hervieu.

MOSELLE.

M. Michel de St. Albin ※, *Rec. général*, à Metz.

	Recev. part.	*Percep.*
Briey. . .	Marchand.	Pierron.
Sarreguem.	Couturier.	Keriuges.
Thionville..	Barrault fils.	Williaume.
Metz.		Lamy, 1ᵉʳ *arrond.* De Chaubry, 2ᵉ *arrond.*

NIÈVRE.

M. Lefebvre-Lemaire ✻, *Recev. général*, à Nevers.

	Recev. part.	*Percep.*
Chât.-Chin. .	Duchâteau.	Ragon.
Clamecy. . . .	Le comte de Dreuille.	Tenaille-Lessy.
Cosne . . .	Bertrand.	Giraud.
Nevers		Payen Devouges.

NORD.

M. Baudon ✻, *Rec. gén.* à Lille.

	Recev. part.	*Percep.*
Avesnes . .	Pernot.	Honzé.
Dunkerq. . .	Kesner.	Cosseron de Villenoisi, 1ᵉʳ *arrond.* Peterinck, 2ᵉ *arrond.*
Cambray.	De Lienard fils.	St.-Aubin, 1ᵉʳ *arr.* De l'Espinay de Pancy, 2ᵉ *arr.*
Douai.	De Villèle. . .	Thevenin. 1ᵉʳ *arr.* Lefebvre de Lattre de Ligny, 2ᵉ *arr.*
Valenciennes.	Jauge.	
	Recev. part.	*Percep.*
Hazebrouck.	Reynart.	Smagghe.
Lille.		Prevost de Saulty, 1 *ar.* Dibois, 2ᵉ *ar.* Carion, 3ᵉ *arrond.*
Valenc. .	Duchambge.	Marissul, 1ᵉʳ *arrond.* Merlin de Baugrenier, 2ᵉ *arrond.*

OISE.

M. Gibert (Achille), *Receveur-général*, à Beauvais.

	Recev. part.	*Percep.*
Clermont. .	Joly.	Reculé.
Compiègne..	Lecomte ✻.	Le Borgne.
Senlis . . .	Duval.	Paulet.
Beauvais.		Lefebvre-d'Hédincourt.

ORNE.

M. Decrès, *Receveur-général*, à Alençon.

	Recev. part.	*Percep.*
Domfront. .	Roulleaux.	Mérillcr.
Argentan. .	Larroc.	Duhomme.
Mortagne. .	De Béville.	Freté.
Alençon.		Romet.

PAS-DE-CALAIS.

M. De Caze, *Receveur-général*, à Arras.

	Recev. part.	*Percep.*
Arras.		Lemarié, 1ᵉʳ *arrondiss.* Baqueville, 2ᵉ *arrond.*
Boulogne. .	Ternaux.	Cousin.
St.-Omer. .	Garapin.	De Folard.
Béthune. . .	Joly.	De Baillencourt.
St.-Pol. . .	Corne.	Héroguelle.
Montreuil..	Le Ch. Gascard ✻ (O✻)	Gengoult.

PUY-DE-DÔME.

M. Gilbert-de-Riberolles fils, *Receveur-gén.* à Clermont.

	Recev. part.	*Percep.*
Ambert. . .	Gaillard.	Celeyron.
Issoire. . .	Prieur.	Bonnouer.
Riom. . .	De Thuzy.	Jouet.
Thiers. . .	Darrot.	Amouroux.
Clermont.		Peyronet de la Ribiere. Ducrey.

PYRÉNÉES (BASSES).

M. Séjourné, *Receveur-général*, à Pau.

	Recev. part.	*Percep.*
Bayonne. .	Thonnelier.	Junca.
Mauléon. .	D'Arthez.	Behety.
Oléron . .	Cap-de-Pon fils.	Dungasteigt.
Orthez. . .	De Batsalle.	Lalanne.
Pau		Estaria.

PYRÉNÉES (HAUTES).

M. Tassin de Vallière, *Recev.-général*, à Tarbes.

	Recev. part.	*Percep.*
Argeles...	Priellé.	Sassère.
Bagnères..	Ansbert Roujou.	Paulin.
Tarbes............		Colomb.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

M. De Lanjamet, *Recev.-gén.*, à Perpignan.

	Recev. part.	*Percep.*
Prades..	Micque ※.	
Céret...	Chevalier-Lemore.	Puy.
Perpign............		Rougé.

RHIN (BAS).

M. Froidefond du Chatenet (O ※), *Rec. gén.* à Strasbourg.

	Recev. part.	*Percep.*
Schélestat.	Graeff,	Lannoi.
Saverne..	Bricogne.	Favre.
Wissemb.	Guérin.	Desfaudais.
Strasbourg	Chauffour, 1er *arrondiss.*; Poncet, 2e *arrondiss.*; Regnault la Soudière, 3e *arrond.*	*Percep.*

RHIN (HAUT).

M. Bernier ※, *Receveur-génér.* à Colmar.

	Recev. part.	*Percep.*
Béfort...	Haas ※.	Desfeuilles.
Altkirck..	Dupré.	Rossigneux.
Colmar.........		Quefemme.

RHÔNE.

M. Nivière ※, *Rec. gén.* à Lyon.

	Recev. part.	*Percep.*
Villefran.	Defaure.	Milanais f.
Lyon....	Jame, 1er *arr.*; Plouvié, 2e *ar.*; Jacquier, 3e *ar.*; Nicolaud de Montribloud, 4e *arrond.*; Gaillard, 5e *arrond.*	*Percep.*

SAÔNE (HAUTE).

M. Bricogne (O ※), *Rec. gén.*, à Vesoul.

	Recev. part.	*Percep.*
Gray....	Rousset.	Poncelin.
Lure....	Durand de Lançon.	Pommier.
Vesoul............		Boudot.

SAÔNE-ET-LOIRE.

M. de Lahante ※, *Receveur-général*, à Mâcon.

	Recev. part.	*Percep.*
Châlons..	Reynier.	Benoît.
Charolles.	De Digoine.	Bertucat.
Louhans.	Carbonni.	D'Escrivieux.
Autun...	Bertheault..	Devoucoux.
Mâcon...........		Millié.

SARTHE.

M. Goupil, *Receveur-général*, au Mans.

	Recev. partic.	*Percep.*
Mamers...	Duvivier.	Lacharbotières.
S.-Calais..	Vaquier.	Guillot de la Poterie.
La Flèche.	Fourmy.	Bodin de Dijeon.
Le Mans.........		Dupré.

SEINE.

(*Pour les Receveurs particuliers, Percepteurs de* Paris, (Voyez la table).

	Recev. part.	*Percep.*
S.-Denis..	Lajard.	Lecomte.
Sceaux...	Bergeron d'Anguy.	Cahouet.

SEINE-ET-MARNE.

M. Drouyn, *Receveur-général*, à Melun.

	Recev. part.	*Percep.*
Coulomm...	Grandjean.	Laurence.
Meaux...	Petit.	Moireau.
Fontaineb..	Mesnager.	Berte.
Provins...	Dibos fils.	Choiselat.
Melun...........		Bonneau.

SEINE-ET-OISE.

M. de Saulty ※, *Recev. général*, à Versailles.

Recev. part. *Percep.*
Corbeil .. Aclocque. Legrand.
Etampes... Pillas. Leroy d'Artevelle.
Mantes.... Ponsard. Durand.
Pontoise.. Deleval. Loyer.
Rambouill. Le Marois. Dubuisson.
Versailles .. . . Ballan fils.

SEINE-INFÉRIEURE.

M. Reiset ☼, *Receveur-général*, à Rouen.

Recev. part. *Percep.*
Le Havre.. Meneust. Pasquier.
Yvetot.... Loche. Gally.
Dieppe.... Roy. Goy.
Neufchât. . Toussaint fils. Bienfait.
Rouen... { Dumouchel, 1er *arrondissem.* Serin Cordinière 2e *arrondiss.* Deville, 3e *arr.* Caumont, 4e *ar.* } *Percep.*

SÈVRES (DEUX).

M. Germain ☼, *Receveur-gén.*, à Niort.

Recev. part. *Percep.*
Bressuire. . Darcy. Daverly.
Parthenay.. Maillard. Servant.
Melle. . . . Minot. Tournié.
Niort. . . . . La Bouterie.

SOMME.

M. de Barde ☼, *Recev. général*, à Amiens.

Recev. part. *Percep.*
Abbeville. . Leveau. { Ponticourt, 1er *arr.* Amidien Duclos, 2e *ar.* }
Doullens.... Butel. Desombres.
Péronne.... Lemercier. Pollet.
Montdidier. Marcotte de Ste-Marie. Haudiquer.
Amiens. . . . . { De Puyraimond, 1er *ar.* De Herte, 2e *arrond.* Baron, 3e *arrond.* Gensse Fleury 4e *arrond.* }

TARN.

M. De Carbonel ☼, *Receveur-général*, à Alby.

Recev. part. *Percep.*
Castres.... Catherinot. Sol.
Gaillac. .. Leconte. Durand.
Lavaur.... Saugeon. Guiraud.
Alby. . . . . Andrieu (Eug.) fils.

TARN-ET-GARONNE.

M. Dussumier Fonbrune ☼ (O ☼), *Recev. gén.* à Montauban.

Recev. part. *Percep.*
Castel-Sar. Prevot-St.-Cyr. Doumerc.
Moissac. .. Portal. Gerbaud.
Montauban. . . . . Ride.

VAR.

M. Littardi, *Receveur-général*, à Toulon.

Recev. part. *Percep.*
Grasse.... Finot. Rancé.
Draguign. . Baron. De Jouffrey fils.
Brignoles. . Raynouard. Ebrard.
Toulon. .. { Pellicot, 1er *arrondissem.* Devaux ☼, 2e *arrondissem.* } *Percep.*

VAUCLUSE.

M. de Grolée-Virville, *Recev. général* à Avignon.

Recev. part. *Percep.*
Apt. . . . . Gaufredy. Avon de Ste Colombe.
Orange. . , St.-Privat. Barthélemi.
Carpentras. Germain. Rosty.
Avignon. . . . . Vallayer.

VENDÉE.

M. Law de Lauriston, *Recev.-général*, à Bourbon-Vendée.

Recev. part. *Percep.*
Sabl.-d'Ol. Albert de Beaulieu. Germain.
Fontenay.. Laval jeune. De Gentet.
Bourb.-Ven. . . . . . . Caillaud.

VIENNE.

M. Chazaud fils, *Receveur-général*, à Poitiers.

Recev. part. *Percep.*
Loudun. .. Montault. Cadore.
Châtellcr. . Laurence. Chapelet.
Montmor... De Moussac. Babert (J.).

Civray. . .	Dousset.	Leveillé.
Poitiers.		Doré.

VIENNE (HAUTE).

M. Audeval ✻, *Recev. général*, à Limoges.

	Recev. partic.	*Percep.*
Bellac. . . .	De la Bigne.	Delagarde.
Rochech. . .	Dussot de Pondaillon.	Crouzy.
S.-Yrieix. .	Ferrary.	J. Médard.
Limoges.		Du Rieux-Peyroux, 1er *arrond.* Corvoisier, 2e *arrond.*

VOSGES.

M. Doublat ✻, *Receveur-général*, à Epinal.

	Recev. partic.	*Percep.*
Mirecourt. .	Méhu.	Chappuy.
Neufchât. . .	Sonis.	Lasnel.
Remirem. . .	Puton.	Debastain-court.
Saint-Dié. .	Fachot, fils.	Galmiche.
Epinal.		Keringer.

YONNE.

M. Crepy, *Receveur-général* à Auxerre.

	Recev. part.	*Percep.*
Avallon. . .	Compagnet, fils.	Péloux.
Sens.	Sybertz fils.	Rose Le-prince.
Joigny. . . .	L'Huillier.	Bouron.
Tonnerre. . . .	Albin Cornuau ✻.	Le Maître.
Auxerre.		Noirot.

PAYEURS EXTÉRIEURS DU TRÉSOR ROYAL.

Chargés d'acquitter les dépenses publiques dans les Départemens et les Ports.

Ces Payeurs sont nommés par le Ministre Secrétaire d'État des Finances. Il règle le nombre et la résidence de leurs Préposés.

DEPARTEM. et Ports.	RESIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RESIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
		PREMIÈRE CLASSE.		
Seine. . . .	Paris.	Ch. Scitivaux ✻.	»	»
B.-du-Rhôn.	Marseille. . . .	Le Fèvre ✻. .	»	»
Gironde. . .	Bordeaux. . . .	Molier ✻. . .	»	»
Hérault. . .	Montpellier. . .	Poyédavant ✻. .	»	»
Moselle. . .	Metz.	de Turmel. . .	Longwy.	Claude.
Nord.	Lille.	Debully fils.	Douay. Cambray. Valenciennes. Avesnes.	Caverois. Delcroix. Parent. Colinet.
Rhin (Bas).	Strasbourg. . .	Paul ✻. . . .	»	»
Rhône. . . .	Lyon.	Barbot ✻. . .	»	»
Seine-Infér.	Rouen.	Firino ✻. . .	Le Havre (p.) Dieppe.	Loisilière. Le Canu.
Port de. . .	Brest.	Gojard.	»	»
Port de. . .	Rochefort. . .	Hasslawer. . .	»	»
Port de. . .	Toulon.	Molard ✻. . .	Marseille.	Malcors.

DÉPARTEM. et Ports.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
		DEUXIÈME CLASSE.		
Ardennes.	Mézières.	Contencin ✻.	Givet.	Collardeau.
Calvados.	Caen.	Abel-Langlois.	»	»
Char.-Infér.	La Rochelle.	Person ✻.	Isle de Ré. Isle d'Oléron.	Lavialle. Maurisset.
Cher.	Bourges.	De St.-Didier.	»	»
Corse.	Ajaccio.	Pozzo di Borgo.	Bonifacio. Corté.	Gazano. Gaffory.
Côte-d'Or.	Dijon.	Colomb.	»	»
Dordogne.	Périgueux.	Loquessye.	»	»
Doubs.	Besançon.	Dauchy.	»	»
Garonn.(H.)	Toulouse.	de Villèle.	»	»
Ille-et-Vil.	Rennes.	Lechapellier.	Saint-Malo.	Bidy.
Indre-et-Lo.	Tours.	Romand.	»	»
Isère.	Grenoble.	Mallet.	»	»
Loire-Infér.	Nantes.	Coquebert.	»	»
Marne.	Châlons.	Godard.	»	»
Meurthe.	Nancy.	Génin ✻.	Toul. Phalsbourg. Lunéville.	Chenin. Boyer. Génin fils.
Pas-de-Cal.	Arras.	Al. Roguin.	Saint-Omer. Calais. Montreuil.	Carpentier. Jacques. Robinet.
		TROISIÈME CLASSE.		
Aisne.	Laon.	Cassan.	La Fère.	Walois.
Aube.	Troyes.	Desmares.	»	»
Charente.	Angoulême.	Liédot.	»	»
Finistère.	Quimper.	De Vaupré.	Morlaix.	Leblanc.
Gard.	Nîmes.	Persil-Berrens.	»	»
Loiret.	Orléans.	Dubouché.	»	»
Lot-et-Garo.	Agen.	Paulmier.	»	»
Maine-et-L.	Angers.	Thomasson.	»	»
Manche.	Saint-Lô.	Le Guay.	Cherbourg. Granville.	Collart ✻. Hugon.
Meuse.	Bar-sur-Ornain.	Garnier ✻.	»	»
Morbihan.	Vannes.	Jacquet.	Lorient. Belle-Ile-en-Mer.	Delarue. Lamy.
Nièvre.	Nevers.	Duliège.	»	»
Oise.	Beauvais.	Balazuc ✻.	»	»
Orne.	Alençon.	De Joly.	»	»
Puy-de-Dô.	Clermont.	Bouveret.	»	»
Pyrén. (B.)	Pau.	André fils.	Bayonne.	Ouvré.
Rhin (Haut)	Colmar.	Catoire.	»	»
Seine-et-M.	Melun.	Bouhébent.	»	»
Seine-et-O.	Versailles.	Dutramblay ✻.	»	»
Somme.	Amiens.	Pilvois.	Abbeville.	Pannier.
Var.	Draguignan.	Falcon.	Antibes.	Andréossy.
Port de.	Cherbourg.	Collard ✻.	»	»
Port de.	Lorient.	Coquebert ✻.	»	»

DÉPARTEM. et Ports.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
		QUATRIÈME CLASSE.		
Ain.	Bourg.	Armand.	»	»
Allier.	Moulins.	Gombault Séréville.	»	»
Alpes (B.)	Digne.	Brétonneau.	»	»
Alpes (H.)	Gap.	Beraudon.	»	»
Ardeche.	Privas.	Jouve.	»	»
Arriège.	Foix.	Dresch.	»	»
Aude.	Carcassonne.	Perreau.	»	»
Aveyron.	Rodez	De Bonald ✱.	»	»
Cantal.	Aurillac.	Chauchard fils.	»	»
Corrèze.	Tulle.	Sage ✱.	»	»
Côtes-du-N.	Saint-Brieuc.	De Laville-au-Comte ✱.	»	»
Creuse.	Guéret.	Thonnelier.	»	»
Drôme.	Valence.	Blachette.	»	»
Eure.	Evreux.	Duverger.	»	»
Eure-et-L.	Chartres.	Blin.	»	»
Gers.	Auch.	Gimbrère.	»	»
Indre.	Châteauroux.	Laurette.	»	»
Jura.	Lons-le-Sauln.	Duparc (Maur.).	»	»
Landes.	Mont-de-Mars.	Cadilhon.	»	»
Loir-et-Cher	Blois.	Villers ✱.	»	»
Loire.	Montbrison.	Chailan.	»	»
Loire (H.)	Le Puy.	Ruelle.	»	»
Lot.	Cahors.	Thomas.	»	»
Lozère.	Mende.	Bouyon.	»	»
Marne (H.)	Chaumont.	Favyer fils.	»	»
Mayenne.	Laval.	Guesdon ✱.	»	»
Pyrén. (H.)	Tarbes.	Boilleau.	»	»
Pyrénées-O.	Perpignan.	Pellier.	»	»
Saône (H.)	Vesoul.	Aigoin (Philibert).	»	»
Saône-et-L.	Mâcon.	Dubard ✱.	»	»
Sarthe.	Le Mans.	Pontier.	»	»
Sèvr. (Deux).	Niort.	Duparc ✱.	»	»
Tarn.	Alby.	Ch. Eugènes.	»	»
Tarn-et-G.	Montauban.	Ouvré fils.	»	»
Vaucluse.	Avignon.	Remy.	»	»
Vendée.	Bourb.-Vendée.	Duchiron.	»	»
Vienne.	Poitiers.	Grandprez.	»	»
Vienne (H.)	Limoges.	Dupont ✱.	»	»
Vosges.	Epinal.	Mallarmé ✱.	»	»
Yonne.	Auxerre.	Lebart.	»	»
Port du.	Havre.	Foache (Arthur)	Rouen.	Delaunay.
Port de.	Saint-Servan.	Bosquet.	»	»
Port de.	Bayonne.	Debray.	»	»

DIRECTION GÉNÉRALE

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES,

Rue de Choiseul, n. 2.

M. Bourdeau (O ❋), Conseiller-d'Etat, Memb. de la Ch. des Députés, *Directeur général*, hôtel de la Direction générale.

M. *Bochet* (O ❋), rue du F. Poissonnière, 52,
M. *Bordes* ❋, rue Caumartin, n. 22,
M. *Calmon* ❋, rue du Helder, n. 5,
M. *Jacquinot* ❋, rue de l'Université, n. 62,
M. *Piet* ❋, rue Bleue, n. 19,
M. *Lhoyer* ❋, rue Jacob, n. 3,
} *Administrateurs.*

M. de Tains ✠ ❋, *Secrétaire-général*, rue de la Harpe, n. 87.

Le Conseil d'administration tient ses séances le mardi et le vendredi de chaque semaine.

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Secrétariat général.

M. Du Perron ❋, *Chef de correspondance.*

Les dépêches, la tenue du registre des délibérations du Conseil, les états, et la correspondance générale.

M. Paillard, *Chef.*

Les dépenses et les oppositions.

DIVISIONS CENTRALES.

Division du Personnel.

M. Consolin ❋, *Chef de Division.*

Division des Instructions générales et du Contentieux.

M. Gaudin ✠ (O ❋), *Chef de Division.*
M. de Broval ❋, *Chef de Correspondance.*

Divisions pour la correspondance des Administrateurs avec les Directeurs et autres Préposés dans les Départemens.

Première Division.

M. Calmon ❋, *Administrateur.*
M. Bochet fils ❋, *Chef de Division.*
M. Mellié ❋, *Chef de Correspondance.*

Départemens. Aube, Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Marne, Nièvre, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne.

Surveillance de l'atelier général du Timbre.

M. de Sélincourt ❋, *Chef de l'atelier général.*

Nota. Le bureau des renseignemens établi au rez-de-chaussée, numéros 5 et 6, est le *seul* des bureaux de l'administration centrale dans lequel le public puisse être admis. Il est ouvert le *jeudi* de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre : l'entrée en est interdite tous les autres jours.

Le bureau du *visa* des oppositions est ouvert aux officiers ministériels seulement ; ils y sont reçus tous les jours depuis deux heures jusqu'à quatre, les dimanches et fêtes exceptés.

Deuxième Division.

M. Bochet (O ❋), *Administrateur.*

M. Gay ❋, *Chef de Division.*
M. Leclerc, *Chef de Correspondance.*

Départemens. Aisne, Calvados, Côtes-du-Nord, Eure, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Manche, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Oise, Orne, Sarthe, Seine-Inférieure, Somme.

Troisième Division.

M. Bordes ❋, *Administrateur.*

M. Mercier ❋, *Chef de Division.*
M. Garnier-Deschesnes, *Chef de Correspondance.*

Départemens. Arriége. Aude, Aveyron, Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Garonne (Haute), Gers, Gironde, Hérault, Landes, Lot, Lot-et-Garonne, Pyrénées (Basses), Pyrénées (Hautes), Pyrénées-Orientales, Sèvres (Deux), Tarn, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne.

Quatrième Division.

M. Jacquinot ❋, *Administrateur.*

M. Dejunquières ❋, *Chef de division.*
M. Le Lievre, *Chef de Correspondance.*

Départemens. Ardennes, Côte-d'Or, Doubs, Jura. Marne (Haute), Meurthe, Meuse, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Saône-et-Loire, Saône (Haute), Vosges.

Cinquième Division.

M. Piet ❋, *Administrateur.*

M. Fouant ❋, *Chef de Division.*
M. Janin, *Chef de Correspondance.*

Départemens. Ain, Allier, Alpes (Basses), Alpes (Hautes), Ardèche, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corrèze, Corse, Creuse, Drôme, Gard, Isère, Loire, Loire (Haute), Lozère, Puy-de-Dôme, Rhône, Var, Vaucluse, Vienne (Haute).

Sixième Division.

M. Lhoyer ❋, *Administrateur.*

M. Grand ❋, *Chef de Division.*
M. Marteau, *Chef de correspondance.*

Les Domaines engagés, le Domaine extraordinaire, la vente du résidu des Domaines nationaux, les décomptes et liquidations, la vente des Bois au profit de la Caisse d'Amortissement, la suite de l'exécution des lois des 20 mars 1813 et 28 avril 1816, concernant la vente des biens des Communes ; l'exécution de la loi du 5 déc. 1814, relative aux biens des émigrés, et les transferts de rentes.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX *de l'Enregistrement et des Domaines.*

M. Guédé ❋. M. Baissey ❋.

Conseil pour le Contentieux. { M. Gairal ❋, M. Charrié, } *Avocats.*

M. Teste-Lebeau, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
M. Chodron ❋, *Notaire.*
M. Lelong, *Architecte*, rue Meslay, n. 20. — M. Sans, *Agent de change.*

DIRECTEURS, INSPECTEURS ET VÉRIFICATEURS DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES DÉPARTEMENS.

Nota. Les Vérificateurs n'ont pas de résidence fixe.

DÉPARTEM. et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
AIN.			
Bourg.	Belloc.	Nicolas Desvilles.	Collet.
Belley.		Maret.	Buget.
AISNE.			
Laon.	Gaye ✻.	Brunet.	Maury.
Soissons.		Leclerc.	Pinard.
St.-Quentin.		Mangon de la Lande.	Le Baron.
ALLIER.			
Moulins.	Giat-la Garenne.	Boucaumont.	Masson de Longpré.
Monluçon.		Rougeot.	Lavigne.
ALPES (B.)			
Digne.	Bayle.	Arvet.	Provansal.
Sisteron.		Freze.	Raynard.
ALPES (H.)			
Gap.	Bucelle (O ✻).	Quinque.	Garnier.
Embrun.		Allard.	
ARDÈCHE.			
Privas.	Boucault.	Roquebert.	Reboul.
Tournon.		Donneaud.	Templier.
ARDENNES.			
Mézières	Dandeville.	Lemarié.	Pailliette.
Sédan.		Lucotte	Roy.
Rethel.		Bonnet.	
ARRIÈGE.			
Foix.	Delacourtie.	Cellerier.	Adema.
Pamiers.		Bouic.	Mérouze.
AUBE.			
Troyes.	André de Breuil ✻✻.	Calon.	André de Breuil fils.
Nogent-s.-S.		Toustain.	Ratat.
AUDE.			
Carcassonne.	Moynier.	Sanceren.	Adamoli.
Narbonne.		Balard.	De Lacroix.
AVEYRON.			
Rodez.	Sorbier.	Brotier.	
Villefranche		Clappier.	Trastour.
Milhau.		Artault.	Marthenot.
B. DU RHONE.			
Marseille.	Farjon ✻.	Dupasquier.	Clément Tinély.
Aix.		Bas.	Mazillé-Dorville.
Tarascon.		Bellouze.	Onic.
CALVADOS.			
Caen.	Ceillier.	Folloppe.	Couëspel.
Lisieux.		Lemasurier.	Hue.
Bayeux.		Le Breton.	Méandre-Lapouyade
CANTAL.			
Aurillac.	Roy.	Grivel.	Marcland.
St.-Flour.		Willard	Capmas.

DÉPARTEM. et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
CHARENTE.			
Angoulême. .	Geynet.	De Rozier.	Linyer.
Barbezieux.	. . . .	Cimetière.	Roussel.
			Jeantin.
CHARENTE-I.			
La Rochelle.	Hocbocq ☀.	Degon.	Coste.
Saintes. . . .	. . . .	Deval.	Cordier de la Glairrie.
Jonzac. . .	. . . .	Darroman.	Capdeville
CHER.			
Bourges. . .	Royancz.	Puyjalon.	De Brettes.
Sancerre. . .	. . . .	Roland.	Cardonne.
CORRÈZE.			
Tulle.	Barbazan.	Constans.	Faure.
Brive. . . .	. . . .	Bouygues.	Déficux de Montaunet
CORSE.			
Ajaccio. . . .	Tétiot des Martinais.	Lanoy.	Lucchetti.
Bastia. . . .	. . . .	Bonavita.	Pompei.
CÔTE-D'OR.			
Dijon.	Bressier.	Fleury.	Petit.
Beaune. . . .	. . . .	Genglaire.	Humbert.
Semur. . . .	. . . .	Pillion.	Richard de Cendre-court.
CÔTES-DU-N.			
St.-Brieuc . .	Deszille (Espagnon).	Faisant.	Varin.
Guingamp. .	. . . .	Brizeux.	Bitouzé-Dufournel.
Dinan. . . .	. . . .	Girard.	Davesiés de Pontès.
CREUSE.			
Gueret . . .	Vuy.	Vallière.	Henocque.
Aubusson . .	. . . .	Redaud.	Rouillé.
DORDOGNE.			
Périgueux. .	Roland.	Raveau.	
Bergerac. . .	. . . .	Roger.	Fauvel.
Sarlat. . . .	. . . .	Josse.	Bourjade.
DOUBS.			
Besançon. . .	Menu de Rochefond.	Moreau.	Pothé.
Baume. . . .	. . . .	Grand.	Martin.
DRÔME.			
Valence. . .	Sapey.	Gagnière.	Faguot.
Montelimar.	. . . .	Capmartin.	Moutier.
EURE.			
Evreux. . . .	Genet.	Paillard.	Nyon.
Pontaudemer	. . . .	Baudot.	Lelong.
Les Andelys.	. . . .	Thiéry.	Grangier.
EURE-ET-L.			
Chartres . . .	Paporet d'Avelon. .	Duplessis.	Cadiou.
Dreux. . . .	. . . .	Sérieux.	Eparvier.
			Lavoine.
FINISTÈRE.			
Quimper. . .	Avril.	Dumanoir.	Hérisson.
Brest	. . . .	LeGallic de Kerizouet	Boucher.
GARD.			
Nîmes. . . .	De Brettes ✠ ☀. .	Bordarier.	Lanjuinais.

DÉPARTEM. et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
Alais.. . . .	. . . .	Chanard la Chaume.	Bousquet.
Le Vigan. .	. . . .	Bresson.	Blanchard.
GARONNE (H.)			
Toulouse. . .	Tricou ☼.	Borel..	Briançon.
S.-Gaudens	. . . .	Guilhot-Lagarde. . .	DougnacdeS.-Martin.
Muret. . . .	. . . .	Dupau.	Alayrac.
GERS.			
Auch.	Barris ☼.	Bourgeois..	Odier.
Condom. . .	. . . .	Mollierc.	Reynès.
GIRONDE.			
Bordeaux. . .	Chardon.	Petit.	Simon.
Libourne.. .	. . . .	Laporterie.	Gleize.
La Réole.. .	. . . .	Gransault.	Leduc Duhamel.
HÉRAULT.			
Montpellier..	Grellet Du Peirat ☼	Mercier..	Bernard-Marigny.
Beziers.. . .	. . . .	Le Breton.	Crabère. Monchovet.
ILLE-ET-V.			
Rennes. . . .	Vauvilliers ☼. . . .	Le Gallays.	
Saint-Malo	. . . .	Devoucoux.	Harivel.
Vitré.. . . .	. . . .	Daviaud.	Boureau.
INDRE.			
Châteauroux.	Besnard..	Dubois.	Adam.
Blanc. . . .	. . . .	Belleau.	Pioche.
INDRE-ET-L.			
Tours. . . .	Febvotte ☼.	Barres.	Le Bœuf.
Loches.. . .	. . . .	Gaultier	Belle. Brunat.
ISÈRE.			
Grenoble. . .	Ginoux.	Perrin.	De Sorbiers.
Vienne.. . .	. . . .	Masclet..	Ollivier.
LaTourduP.	. . . .	David.	Clerc.
JURA.			
Lons-le-Saul.	Vialla.	Trémeaud.	Cortambert.
Dôle.	. . . .	Tirrion.	Levis.
LANDES.			
Mont-de-M.	Origet..	Charruau.	Fabre. Allain
LOIR-ET-C.			
Blois.	Astoud.	Maussier.	Belland.
Vendôme.. .	. . . .	Moisson..	Rouvroy.
LOIRE.			
Montbrison..	Faure..	Guerre.	Bécuve.
Roanne. . .	. . . .	Durand.	Faure.
LOIRE (H.)			
Puy..	Cavaignac.	Devinolz.	Porral.
Brioude. . .	. . . .	Deschamps.	Coucheuneau-Ducerny.
LOIRE-INF.			
Nantes. . . .	Roussin.	Poupard.	Berge.
Ancenis. . .	. . . .	Brager.	Avril. Gaullier.

DÉPARTEM. et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
LOIRET.			
Orléans. . . .	Davesiés de Pontès ❋.	De Villemor.	Trigant de Geneste.
Montargis. .	. . . .	Chardon.	Delorme.
Pithiviers. .	. . . .	Loreau.	Delamariouze.
LOT.			
Cahors. . . .	Cavaignac.	Miramon.	Darliguie.
Figeac. . . .	. . . .	Lavaysse.	Cavaignac fils.
LOT-ET-GAR.			
Agen.	Cornot de Cussy ❋.	Gay.	Ricci.
Nérac. . . .	. . . .	Constant-Clarac. . .	Youllet.
			Bathie.
LOZÈRE.			
Mende. . . .	Ravault.	Levrault.	Roillet.
Marjevols. .	. . . .	Rousset.	Palatin.
MAINE-ET-L.			
Angers. . . .	Marcé.	Janvier.	Pallier.
Saumur. . .	. . . .	Bermond.	Perou.
			Geynet.
MANCHE.			
Saint-Lô. . .	Ramel.	Regnault.	Roger Valhubert.
Avranches. .	. . . .	Hauduc	Chauvin.
Valognes. .	. . . .	Poulain-Graffardière.	Geoffroy.
MARNE.			
Châlons. . .	Gautherin ❋.	Durant.	Perrée.
Rheims. . .	. . . .	Bauny.	Bournel.
Epernay. . .	. . . .	Perrot.	
MARNE (H.)			
Chaumont. .	Sallot-Desnoyers. . .	Marion.	Barbazan.
Langres. . .	. . . .	Drevon.	Masson.
MAYENNE.			
Laval.	Bernard Dutreil. . .	Leneuf de Neufville.	Lesoire.
Mayenne. . .	. . . .	Delaunay.	Bernard Dumontier.
MEURTHE.			
Nancy. . . .	Brévillier.	Collesson.	Rollin.
Toul. . . .	. . . .	Liouville.	Boulangé.
Lunéville. . .	. . . .	Guérard.	Lacretelle
MEUSE.			
Bar-le-Duc. .	Aublin.	Leclerc ❋.	Chodron.
Verdun. . .	. . . .	Bruges.	Mathelat.
Commercy. .	. . . .	Rabeuf.	Deviolaine.
MORBIHAN.			
Vannes. . . .	Macaire.	Colliot de la Bussonnière.	Trouillet.
Lorient. . .	. . . .	Bigot de Préameneu.	Deschamps des Tournelles.
MOSELLE.			
Metz.	Berger.	George.	Bicquilley.
Thionville. .	. . . .	Berger.	Poirier.
Sarreguem. .	. . . .	Lacroix.	Coqvin de la Chardonnière.
NIÈVRE.			
Nevers . . .	Ambert.	Quaglia.	Moreau de Vormes.
Clamecy. . .	. . . .	Prévost.	Colin.

DÉPARTEM. et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
NORD.			
Lille. . . .	Vialla ✱.	Fouant.	Longer.
Dunkerque. .	. . . .	Lequoy.	Pierard.
Douai. . .	. . . .	Derbigny.	Fallot.
Cambray. .	. . . .	Wiart.	Guilliot. Demachy.
OISE.			
Beauvais. . .	Igouf	Levavasseur.	Follet.
Compiègne. .	. . . .	Forget.	De la Bouglise.
Senlis. . .	. . . .	Delattre.	Demouy.
ORNE.			
Alençon. . .	Bauny de Récy. . . .	Guesdon de Beau-chesne.	Martin.
Argentan. .	. . . .	Levavasseur.	Albanel.
Mortagne. .	. . . .	Hurtrelle.	De Neufville.
PAS-DE-CAL.			
Arras. . . .	Suin.	Sibuet.	Chassaing.
Béthune. .	. . . .	Levavasseur.	Lesoing.
St.-Omer. .	. . . .	Fix.	Lambert.
Boulogne. .	. . . .	Laisné.	Saint-Amour.
PUY-DE-DÔM.			
Clermont. . .	. . . .	Attiret-Mannevil. . .	Gaillard.
Riom. . . .	. . . .	Chirol de l'Absade. .	Augier de Montgre-mier.
Issoire. . .	. . . .	Boyer.	Falvard de Montluc.
PYRÉNÉES-B.			
Pau.	Lussan ✱	Bernier.	Dispot.
Bayonne. .	. . . .	Bardèche.	Champetier de Ribes. Fargeot.
PYRÉNÉES-H.			
Tarbes. . . .	Ardant Dupicq. . . .	Lavaur.	Laugeux. Leschenault.
PYRÉNÉES-O.			
Perpignan. .	Defermon.	Domenget.	Penot de la Place.
RHIN (B.)			
Strasbourg. .	Barrois (Hotte). . .	Dupuis.	Frohnheuser.
Saverne. .	. . . .	Daniel.	Cunier.
Wissembourg	. . . .	Poinssot.	Butor. Humbourg.
RHIN (H.)			
Colmar. . . .	Fix.	Godet.	Küss.
Altkirch. .	. . . .	Belot.	De Watrigant. De Pelet
RHÔNE.			
Lyon. . . .	Hochereau ✠ ✱. . .	Fraisse.	Carrel.
Lyon. . . .	. . . .	Mathey.	Breband.
Villefranche	. . . .	Faure.	Degeorge.
SAÔNE (H.)			
Vesoul. . . .	Bourdon.	Bertoliati.	Harpin.
Gray. . . .	. . . .	Regnier.	Rouyer.
SAÔNE-ET-L.			
Mâcon. . . .	Mottin.	Neple.	Auzias.

DÉPARTEM. et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
Charolles.	. . . .	Pajot.	Gransault.
Châlons-s.-S.	. . . .	Mottin.	Pétigny.
SARTHE.			
Le Mans...	Guyot.	Defay.	Carrey.
La Flèche.	. . . .	Daubigny (Drouet).	Coyn.
SEINE, *Voy.* page 799.			
SEINE-ET-M.			
Melun.	Le Blanc.	Flamand.	Corbin.
Meaux.	. . . .	Sauvel.	Lajoye.
Provins.	. . . .	André de Breuil.	Bournet Verron.
SEINE-ET-O.			
Versailles..	Magnan ✳.	Brideron.	Cavaro de Kergorre.
Rambouillet	. . . .	Lelievre..	Dupuy.
Pontoise.	. . . .	Son-Dumarais.	Michel.
Corbeil.	. . . .	Magnien.	Magnan (Ferd.).
SEINE-INF.			
Rouen.	Lebon ✳	Le Lièvre de la Prévotiere.	Jouffroy.
Havre.	. . . .	Jacquette.	Leleu.
Neufchâtel..	. . . .	Loisel.	Magnan.
Dieppe.	. . . .	Calvinhac.	Fidière.
SÈVRES (D.)			
Niort.	Bernard.	Cuvillier.	Piette.
Parthenay.	. . . .	Chollet.	Poeydavant.
SOMME.			
Amiens.	Brunel ✳	Desacy.	Viellard.
Abbeville.	. . . .	Gerbault.	Nicaise.
Péronne.	. . . .	Dufossé.	Maisondieu.
TARN.			
Alby.	Devienne.	Dubourg.	Ferrier.
Castres..	. . . .	Salès.	Terrin Lamotte.
TARN-ET-G.			
Montauban.	Jayle.	Belot.	Apchié.
Moissac.	. . . .	Bonneville.	Trey.
VAR.			
Draguignan.	Gissey.	Ragué..	Bonnet de S.-Bonnet
Toulon.	. . . .	Bonnet.	Chabrier.
VAUCLUSE.			
Avignon.	Sartelon ✠	Godard de la Belouze	Caudrillier.
Carpentras..	. . . .	Chapotin.	Nicollas.
VENDÉE.			
Bourbon-V.	Gardereau.	Durand Coupé.	Lepelletier.
Fontenay..	. . . .	Bonnard..	Ducroq.
VIENNE.			
Poitiers..	Legressier.	Gigaux de Grandpré.	Helion.
Chatelleraut	. . . .	Lefranc.	Roland.
VIENNE (H.)			
Limoges.	Theurey ✳..	Dachès.	Martin.
Bellac.	. . . .	Clayeux.	Neveux.

DÉPARTEM. et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
VOSGES.			
Epinal. . .	Harmand.	Ligey.	Daval.
Mirecourt. .	. . . .	Berger.	Valentin.
St.-Dié. . .	. . . .	Soulliard.	Guillaume.
YONNE.			
Auxerre. . .	Danglure.	Le Dall de Kéréon	Leclerc.
Sens.	. . . .	Duperret.	Chauchat.
Avallon. . .	. . . .	Pagart.	Waubert.

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES.

Messieurs,

Ain.
Alirot, à Belley.
Prudhomoz, à Bourg.
Beroud, à Gex.
Beroud, à Nantua.
Mallogé, à Trévoux.
Aisne.
Gautier, à Chât.-Thierry
Ponsuby, à Laon.
Fontaine, à St.-Quentin.
Thomas, à Soissons.
Clocquet, à Vervins.
Allier.
Tavernier, à Gannat.
Merlin, à Cusset.
Petit, à Montluçon.
Lachaise, à Moulins.
Alpes (Basses).
Coullollenc, à Barcelonette
Viton, à Castellane.
Tardieu, à Digne.
Menut, à Forcalquier.
Donnet, à Sisteron.
Alpes (Hautes).
Rey, à Briançon.
Champsaur, à Embrun.
Chauvet, à Gap.
Ardèche.
Lacheisserie, à l'Argentière.
Bourras, à Privas.
Boulaud, à Tournon.
Ardennes.
François, à Charleville.
Pierlot, à Rethel.
Devisme, à Rocroy.
Guerin, à Sedan.
Golzart fils, à Vouziers
Ariège.
Gardebosc, à Foix.
Moreau, à Pamiers.
Bonsergent, à St.-Girons
Aube.
Suzor, à Arcis-sur-A.
D'Houdain, à Bar-s.-A.
Billetou de Vaultcourbon, à Bar-sur-S.
Dufour, à Nog.-sur-Seine.
Ceillier ☆, à Troyes.
Aude.
Hannuic, à Carcassonne.
Fourcade, à Castelnaudary.
Roillet, à Limoux.
Barthe, à Narbonne.
Aveyron.
Fauroux, à Espalion.
Pochet, à Milhau.
Saladin, à Rodez.
Tabournel, à S.-Afrique.
Pachins, à Villefranche.
Bouches-du-Rhône.
Roux, à Aix.
Sage, à Marseille.
Giroud, à Tarascon.
Calvados.
Antelme, à Bayeux.
Degand, à Caen.
Desmoutiers, à Falaise.
Michel ☆, à Lisieux.
Lecordier, à Pont-l'Evêque.
Andouillé, à Vire.
Cantal.
Brunon, à Aurillac.
Le Sueur, à Mauriac.
Andrieu, à Murat.
Rivet, à Saint-Flour.
Charente.
Richard, à Angoulême.
Filhon, à Barbezieux.
Fajol, à Cognac.
Boutant, à Confolens.
Verdal, à Ruffec.
Charente-Inférieure.
Giraud, à Jonzac.
Susane, à La Rochelle.
Gontault, à Marennes.
Levallois, à Rochefort.
Brassaud, à St.-Jean-d'Angély.
Cauroy, à Saintes.
Cher.
Evrard, à Bourges.
Normand, à Saint-Amand.
Picart, à Sancerre.
Corrèze.
Blenq, à Brives.
Lespinas, à Tulle.
Beauregard, à Ussel.
Corse.
Casabianca, à Ajaccio.
Casanova, à Bastia.
Santelli, à Calvi.
Giovannetti, à Corte.
Moltedo, à Sartene.
Côte-d'Or.
Petit, à Beaune.
Caverot, à Châtillon-sur-Seine.
Lebas, à Dijon.
Guillot de Juilly, à Semur.
Côtes-du-Nord.
Faisant, à Dinan.
Le Poullen, à Guingamp.
Robinet, à Lannion.
Querangal, à Loudéac.
Morelet, à St.-Brieuc.
Creuse.
Charles, à Aubusson.
Boiron, à Bourganeuf.
Busselot, à Chambon.

Gerbaud, à Guéret.

Dordogne.

Patenôtre, à Bergerac.
Delanoue, à Nontron.
Deszille, à Périgueux.
Petit du Cheylhat, à Ribérac.
Sarlat, à Sarlat.

Doubs.

Bressand, à Baume.
Rain, à Besançon.
Royet, à Pontarlier.
Lescot, à Montbéliard.

Drôme.

Buis, à Die.
Crozat, à Montelimar.
Bonnefoy, à Nyons.
Duclaux, à Valence.

Eure.

Dargnies, aux Andelys
Eparvier, à Bernay.
Saulot, à Evreux.
Bachellery, à Louviers.
Delarue, à P.-Audemer.

Eure-et-Loir.

Leduc, à Chartres.
Bricet, à Châteaudun.
Theurey, à Dreux.
Boissy, à Nog.-le-Rotrou

Finistère.

Palierne, à Brest.
Foucault, à Châteaulin.
Ply, à Morlaix.
Ponthier de Chamaillard, à Quimper.
Onfray, à Quimperlé.

Gard.

Deveze, à Alais.
Giraudy, à Nîmes.
Bertrand, à Uzès.
Luget-Duclaux, au Vigan.

Garonne (Haute).

Pons-de-Vier, à Muret.
Adema, à Saint-Gaudens.
Bascle, à Toulouse.
Ducoussol, à Villefranch.

Gers.

Dussercle, à Auch.
François-Plieux, à Condom.
Barailhé, à Lectoure.
Montigny, à Lombez.
Burot, à Mirande.

Gironde.

Becquet, à Bazas.
Sauvestre, à Blaye.
Morillot, à Bordeaux.
Soizeau, à La Réole.
Galineau, à Lesparre.
Pérès, à Libourne.

Hérault.

Benoit, à Béziers.
Martin, à Lodève.
Belloc, à Montpellier.
Aurès de Vallongue, à Saint-Pons.

Ille-et-Vilaine.

Lepannetier, à Fougères.
Barbotin, à Montfort.
Fouesnel, à Redon.
Anne Duportal, à Rennes.
Lemonnier, à Saint-Malo.
Pollet, à Vitré.

Indre.

Leridon, à Châteauroux.
Musso, à Issoudun.
Baucelin, au Blanc.
Lecamus, à Lachâtre.

Indre-et-Loire.

Dorbis, à Chinon.
Mauquest Delamotte, à Loches.
Pecoul, à Tours.

Isère.

Faulcon, à Bourgoin.
Perrard, à Grenoble.
Choin, à St.-Marcellin.
Recourdon, à Vienne.

Jura.

Blondeau, à Arbois.
Chappuis, à Dôle.
Belon, à Lons-le-Saulnier.
Gaillard, à St.-Claude.

Landes.

Levet, à Dax.
Rougier, à Mont-de-Marsan.
Castelnau, à Saint-Sever.

Loir-et-Cher.

Blanchet, à Blois.
Hugot-Derville, à Romorantin.
Cadiou, à Vendôme.

Loire.

Le Bon, à Montbrison.
Girardier, à Roanne.
Collin, à Saint-Etienne.

Loire (Haute).

Buisson, à Brioude.
Carrier, à Yssingeaux.
Bonnaffous, au Puy.

Loire-Inférieure.

Willaume, à Ancenis.
Chapuis, à Châteaubriant.
St.-Quantin, à Nantes.
Duvergier, à Paimbœuf.
Gaultier, à Savenay.

Loiret.

Letteron, à Gien.
Sauvan, à Montargis.
Androu, à Orléans.
Tardy, à Pithiviers.

Lot.

Dusereclı, à Cahors.
Delpon, à Figeac.
Augarde, à Gourdon.

Lot-et-Garonne.

Lostau, à Agen.
Girard-Dumesjân, à Marmande.
Beneyteau, à Nérac.
Colombet, à Villeneuve.

Lozère.

Delmas, à Florac.
Dumontiel-Laterrière, à Marvejols.
Vincens, à Mende.

Maine-et-Loire.

Courtigné, à Angers.
Balland, à Baugé.
Legrand, à Beaupréau.
Lieutaud, à Saumur.
Amiable, à Segré.

Manche.

C. Viconterie, à Avranch.
Leroux, à Cherbourg.
Roblin, à Coutances.
Collibeaux, à Mortain.
Dubois, à Saint-Lô.
Boistard, à Valogne.

Marne.

De Treignac, à Châlons.
Vallet, à Epernay.
Tapin, à Reims.
Eparvier, à S. Ménéhould.
Meunier, à Vitry.

Marne (Haute).

Gombault, à Chaumont.
Gouvillier, à Langres.
Borel, à Vassy.

Mayenne.

Fauconnier, à Château-Gonthier.
Morin, à Laval.
Durand, à Mayenne.

Meurthe.

Depéronne, à Lunéville.

Lallement ✱, à Nancy
Houperi, à Sarrebourg.
Pillement, à Toul.
Brunement, à Vic.

Meuse.

Magnier, à Bar.
Walter, à Montmédy.
Maillot de Vermand, à Saint-Mihiel.
Geoffroy, à Verdun.

Morbihan.

Humphry, à Lorient.
Cambronne, à Ploermel.
Ponsard, à Pontivy.
Bourdonnay, à Vannes.

Moselle.

Gougeon, à Briey.
Bouchez, à Metz.
Christin, à Sarreguemines.
Virte, à Thionville.

Nièvre.

Marion, à Clamecy.
Hiver, à Cosne.
Vidalenc, à Ch.-Chinon.
Loriot-Dupaly, à Nevers.

Nord.

Coopman, à Avesnes.
Evrard, à Cambray.
Férol fils, à Dunkerque.
Watelet, à Hazebrouck.
Peret, à Douai.
Pieron-Goudemetz, à Lille.
Paillard, à Valenciennes.

Oise.

Jourdain, à Beauvais.
Vallet, à Clermont.
DeTallobre, à Compiègne.
D'Astier, à Senlis.

Orne.

Jeanpierre, à Alençon.
Guérard, à Argentan.
Henry, à Domfront.
St.-Bauzille, à Mortagne.

Pas-de-Calais.

Coquillard, à Arras.
Lereuil, à Béthune.
Dupont fils, à Boulogne
Deutsche, à Montreuil.
Thomas, à Saint-Omer.
Sta, à Saint-Pol.

Puy-de-Dôme.

Magnan, à Ambert.
Goyon, à Clermont.
Vimal, à Issoire.
Rabusson-Vaure, à Riom
Cureyras, à Thiers.

Pyrénées (Basses).

Boutoey, à Bayonne.
Pommé, à Oléron.
Ribadeau-Dumas, à Orthez.
Soufron, à Pau.
Labro, à Saint-Palais.

Pyrénées (Hautes).

Daste, à Bagnères.
Gaujac-Fontfrède, à Lourdes.
Solirène, à Tarbes.

Pyrénées-Orientales.

Gouzy, à Céret.
Marrot, à Perpignan.
Circan, à Prades.

Rhin (Bas).

Hallot, à Schelestadt.
Leclerc, à Saverne.
Baron, à Strasbourg.
Pfender, à Wissembourg.

Rhin (Haut).

Schirmer, à Altkirch.
Holder, à Belfort.
Bonaventure, à Colmar.

Rhône.

Guyon, à Lyon.
Dubarry, à Villefranche.

Saône (Haute).

Richard, à Gray.
Menans, à Lure.
Estignard, à Vesoul.

Saône-et-Loire.

Antelme, à Autun.
Taffart, à Châlons-sur-Saône.
Ardant du Picq, à Charolles.
Guillemin, à Louhans.
Champanhet, à Mâcon.

Sarthe.

Wacquant, à la Flèche.
Durivau, au Mans.
Augier, à Mamers.
De Santeul, à St.-Calais

Seine.

Voy. page 798.

Seine-Inférieure.

Hervieu, à Dieppe.
Danzel, au Havre.
Fabre de Parrel, à Neufchâtel.
Meniolle D'Hauthuille, à Rouen.
Millochin, à Yvetot.

Seine-et-Marne.

Varry, à Coulommiers
Petit, à Fontainebleau.
Piet, à Meaux.
Chalmeton, à Melun.
Ruel de Forge, à Provins.

Seine-et-Oise.

Bénezet, à Corbeil.
Roussel de Roany, à Etampes.
Hernoux, à Mantes.
Larcher, à Pontoise.
Michellet, à Rambouillet.
Chevalier, à Versailles.

Sèvres (Deux).

Gollis, à Bressuire.
Vilar, à Melle.
C. de la Maziere, à Niort.
Calliat, à Parthenay.

Somme.

Delamustière, à Abbeville.
Prévost de Longpérier, à Amiens.
Hochon, à Doullens.
Philippe Desfontenelle, à Montdidier.
Bailly, à Péronne.

Tarn.

Solinhac, à Alby.
Durmignac, à Castres.
Vignals, à Gaillac.
Dumas, à Lavaur.

Tarn-et-Garonne.

Boutan, à Castel-Sarrasin.
Feyt, Moissac.
Teilhac, à Montauban.

Var.

Nicolet, à Brignoles.
Delafont, à Draguignan.
Collot, à Grasse.
Onfray, à Toulon.

Vaucluse.

Jacquet, à Apt.
Tardieu-Moracet, à Avignon.
D'Hauthuille, à Carpentras.
Beauchamp, à Orange.

Vendée.

Lansier, à B.-Vendée.
Palliot, à Fontenay.
Sauvestre, aux Sables.

Vienne.

Hérault, à Châtellerault.
Brelle, à Civray.

Pestre, à Loudun.
Laurent, à Montmorillon.
Berlin, à Poitiers.

Vienne (Haute).

Vidard, à Bellac.
Biarnois, à Limoges.
Dubourg, à Rochechouart.
Lanoaille, à St.-Yrieix

Vosges.

Perraud, à Epinal.
Versey, à Mirecourt.
Pontarlier, à Neuf-Château.
Perrotey, à Remiremont.
Michon, à Saint-Dié.

Yonne.

Boudat, à Auxerre.
Baudenet, à Avalon.
Olivièri, à Joigny.
Gouju, à Sens.
Bouiay, à Tonnerre.

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET SELS,

Rue Mont-Thabor, n° 15.

M. le Baron DE VILLENEUVE ✻ (O ✻), Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés, *Directeur-général.*

Administrateurs.

M. le Baron Collin de Sussy (O ✻), *première Division*, rue Bergère, n. 10.
M. Hains ✻, *deuxième Division*, rue de l'Echiquier, n. 34.
M. David ✻, *troisième Division*, rue Blanche, n. 9.

Le Conseil d'Administration, présidé par le Directeur-général, délibère, d'après le rapport de l'un des Administrateurs, 1° sur la formation du budget général de l'Administration; 2° sur les affaires résultant de procès-verbaux de saisie ou de contravention; 3° sur les objets contentieux; 4° sur les remboursemens de droits; 5° sur les réductions de droits pour cause d'avaries; 6° sur les allocations de primes; 7° sur la révocation, destitution et mise à la retraite des employés; 8° sur les autres affaires qui peuvent lui être renvoyées pour qu'il donne son avis.

Les Administrateurs sont, en outre, chargés individuellement, et sauf à prendre les décisions du Directeur-général sur tous les cas qui en sont susceptibles, savoir:

M. *Collin de Sussy*, de l'examen des affaires dont la suite est attribuée à la division du *contentieux*; de la surveillance du travail relatif à ces mêmes affaires, et de la correspondance avec les Directeurs sur celles qui ne sont pas réservées par le Directeur-général.

M. *Hains*, de l'examen des affaires dont la suite est attribuée à la division du *service actif* et à la division des *sels;* des bureaux des retraites et des cautionnemens; de la surveillance du travail relatif à ces mêmes affaires, et de la correspondance avec les Directeurs et avec les Inspecteurs généraux sur celles qui ne sont pas réservées par le Directeur-général.

M. *David*, de l'examen des affaires dont la suite est attribuée à la Division *du Commerce et de la Navigation;* de la surveillance du travail relatif à ces mêmes affaires, et de la correspondance avec les Directeurs sur celles qui ne sont pas réservées par le Directeur-général.

DIVISIONS DE CORRESPONDANCE.

Commerce et Navigation.

M. Vandenzande, *Directeur.*

La formation du tarif, et la suite de toutes les opérations relatives à son application, la surveillance des crédits, la balance des importations et des exporta-

tions, le commerce extérieur, le commerce des Colonies, les entrepôts, le transit, le cabotage et la suite des acquits-à-caution y relatifs, la navigation et la législation qui s'y rapporte, les demandes en remboursement de droits, les réductions de droits pour causes d'avaries, les primes d'entrée et de sortie, les retours de marchandises françaises invendues à l'étranger, la police relative au mouvement des grains et aux importations d'armes et de librairie, les fournitures d'impressions, d'outils à plomber et des autres instrumens dont il est fait usage dans les douanes.

SERVICE ACTIF.

M. Lavollée, *Directeur.*

Mouvement et police des bureaux, brigades et embarcations; rapports généraux de service; formation du Budget général de l'administration; emploi des frais de régie, en appointemens et en dépenses matérielles de toute nature; congés; police de circulation dans les quatre lieues frontières; établissement et suppression des fabriques dans le même rayon; suite des opérations des Inspecteurs généraux; propositions d'admission à la retraite; cautionnemens; topographie et statistique des lignes de douanes.

CONTENTIEUX.

M. Ciavarelli ✻, *Directeur.*

La suite des saisies, et toutes les questions relatives à l'application des lois en matières contentieuses.

SELS.

M. Gallois-Mailly, *Directeur.*

La perception du droit sur les sels, et toutes les questions qui s'y rapportent; les entrepôts particuliers à cette denrée, les acquits-à-caution y relatifs, les salaisons, les fabriques de soude et autres immunités, suite des crédits.

Cabinet du Directeur-général.

PERSONNEL.

M. Dausse, *Directeur.*

L'admission, les mutations et l'avancement des employés de tout grade, autres que les préposés, sous-lieutenans et lieutenans de brigades; l'équipement, l'habillement et l'armement des brigades; la naturalisation, et les dettes des employés.

Secrétariat particulier.

M. . . . . . . *Chef.*

L'ouverture, l'enregistrement, la distribution des dépêches, les affaires réservées par M. le Directeur général.

Conseil pour le contentieux. Messieurs,

Godard de Saponay, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
Pérignon ✻, Hennequin ✻, } *Avocats.* | Grenier, *Notaire.*

Service de Santé.

Michel (O ✻), *Médecin chargé de la vérification des titres à la retraite pour cause d'infirmités, et de la correspondance relative au traitement des maladies des employés sur les lignes des douanes*, rue du Port-Mahon, n° 8.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

Arrondissement du Nord. — M. Dizié ❋, *à Lille.*

Les directions de Cherbourg, Rouen, Abbeville, Boulogne, Dunkerque, Valenciennes et Charleville.

Arrondissement de l'Est. — M. Moroge ❋, *à Colmar.*

Les directions de Thionville, Strasbourg, Besançon, Belley, Grenoble et Digne.

Arrondissem. du Sud. — M. Giovanelli ❋, *à Montpellier.*

Les directions de Toulon, Marseille, Montpellier, Perpignan, St.-Gaudens.

Arrondissement de l'Ouest. — M. Taupin de Rosnay ❋, *à La Rochelle.*

Les directions de Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Lorient, Brest, Saint-Malo.

Inspecteurs-généraux adjoints.

Arrondissement de l'Est. — M. le Cte de Raymond.
Arrondissement de l'Ouest. — M. de Wasservas ❋.

DIRECTEURS DES DOUANES. Messieurs,

Ferrier ❋, *à Dunkerque.*
Laugier Pléville ❋, *à Valenciennes.*
Romagny ❋, *à Charleville.*
Colasson, *à Thionville.*
Deu ❋, *à Strasbourg.*
Coulmiers ❋, *à Besançon.*
Gilardin ❋, *à Belley.*
Bon Dubois, *à Grenoble.*
Frémont, *à Digne.*
Lothon ✠, *à Toulon.*
Hains ❋, *à Marseille.*
Dobsen, *à Montpellier.*
Clerget ❋, *à Perpignan.*
Grandidier ❋, *à St.-Gaudens.*
Brac Laperrière ❋, *à Bayonne.*
Desmoulins ❋, *à Bordeaux.*
Lenain ❋, *à La Rochelle.*
Magnier ❋, *à Nantes.*
Dubois ❋, *à Lorient.*
De Kolly, *à Brest.*
Sollicoffre ❋, *à Saint-Malo.*
Cadran ❋, *à Cherbourg.*
Galot ❋, *à Rouen.*
Boucher, *à Abbeville.*
Marcotte ❋, *à Boulogne.*
Coblence ❋, *à Bastia.*

DIRECTION DE PARIS.

M. de Rougemont ❋, *Directeur*, rue Bergère, n. 6.

M. Delage, *Receveur de la Douane*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 26.
M. Huguet-Duvivier, *Receveur de l'Entrepôt des sels*, Boulevard Saint-Antoine, n. 29.

Entrepôt de Lyon. . . { M. Rousseau ❋, *Inspecteur.* / M. Sauvage ❋, *Receveur.* }

Entrepôt de Toulouse. { M. de Vichit, *Inspecteur.* / M. De Milhau, *Receveur.* }

Entrepôt d'Orléans. . { M. Delaborde, *Inspecteur.* / M. de Boislandry ✠, *Receveur.* }

DIRECTION GÉNÉRALE
DES BOISSONS, TABACS ET POUDRES,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2.

M. le Baron Bacot de Romand ✻, Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés, *Directeur-général*, rue Saint-Honoré, n. 366.

Administrateurs.

M. Pasquier (O ✻), rue Grange-Batelière, n. 11.
M. Guéau de Reverseaux ✻, rue d'Artois, n. 33.
M. Vosgien (O ✻), rue Monthabor, n. 8.
M. Duret ✻, rue Neuve-des-Capucines, n. 7.
M. Calet ✻, *Administrateur honoraire.*

SERVICE GÉNÉRAL.

Sont placés dans les attributions de l'Administration des Contributions indirectes: 1° l'achat, la fabrication et la vente des tabacs, en exécution des lois des 28 avril 1816 (titre 5) et 17 juin 1824; 2° la perception des droits de circulation, entrée et détail sur les vins, cidres et liqueurs alcooliques; des droits de licence des marchands en gros ou débitans de boissons et des distillateurs, le tout conformément aux lois des 28 avril 1816, 25 mars 1817, 24 juin 1824, etc.; 3° le recouvrement du droit de fabrication des bières et du droit de licence des brasseurs, en vertu des lois ci-dessus mentionnées et de celle du 1er mai 1822; 4° celui des droits fixe et proportionnel sur les voitures publiques et du dixième du prix des paquets et marchandises qu'elles transportent, suivant le titre 4 de la loi du 25 mars 1817, etc.; 5° celui du droit à la fabrication des cartes à jouer et de la licence de chaque fabricant, d'après la loi du 28 avril 1816 (titre 3); 6° la perception de l'impôt sur les sels provenant d'établissemens situés en deçà du rayon des douanes, conformément aux lois organiques des 24 avril 1806 et 28 avril 1816 et à celle du 10 mars 1819; 7° la perception du droit de garantie des matières d'or et d'argent établi par la loi du 19 brumaire an 6; 8° les recettes des taxes de navigation et produits accessoires (y compris l'octroi de la navigation du Rhin), conformément aux réglemens sur la matière, et notamment la loi du 30 floréal an 10; 9° celles du produit des bacs et passages d'eau, ponts, canaux, pêches, francs-bords, etc., d'après les lois des 6 frimaire an 7 et 14 floréal an 10; 10° le recouvrement du dixième du produit net des octrois communaux, suivant le titre 2 de la loi du 28 avril 1816; et la surveillance générale de leur administration, en vertu de l'art. 88 de l'ordonnance royale du 9 décembre 1814. L'Administration des Contributions indirectes est encore chargée, 1° par une ordonnance du Roi, du 25 mars 1818, de la vente des poudres de chasse, de mine et de commerce; 2° par une ordonnance du 5 août suivant, du prélèvement sur les revenus des communes pour frais de casernement.

BUREAUX.

Première Division. — *Tabacs et Poudres.*

M. Pasquier ✻, *Administrateur.*

M. Dareste ✻, *Chef de Division.*
M. Le Beschu de la Bastay, *Chef de Division-Adjoint.*

L'achat, la fabrication et la vente des tabacs; la vente des poudres à feu. La comptabilité en matière de ces services. Le personnel des manufactures et magasins.

Deuxième Division. — *Service général et matériel.*

M. Guéau de Reverseaux ❋, *Administrateur.*

M. Bouteiller, *Chef de la section du matériel.*

1° La direction, la suite du service, et le contentieux administratif dans les départemens ci-après : Ain. Aisne, Allier, Ardennes, Aube, Cher, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Indre, Jura, Marne, Marne (Haute), Meurthe, Meuse, Moselle, Nièvre, Nord, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Saône (Haute), Saône et Loire, Somme, Vosges, Yonne.

2° Le Matériel.

Troisième Division. — *Service général et contentieux judiciaire.*

M. Duret ❋, *Administrateur.*

M. Boursy ❋, *Chef de Division.*

1° La direction, la suite du service, et le contentieux administratif dans les départemens ci-après : Calvados, Côtes-du-Nord, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Loiret, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Oise. Orne, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise; 2° le contentieux pour toutes les affaires susceptibles d'être portées devant les tribunaux.

Quatrième Division. — *Service général, et acquits-à-caution pour les boissons.*

M. Vosgien (O ❋), *Administrateur.*

1° La direction, la suite du service et le contentieux administratif dans les départemens ci-après : Alpes (Basses), Alpes (Hautes), Ardèche, Arriége, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Dordogne, Drôme, Gard, Garonne (Haute), Gers, Gironde, Hérault, Isère, Landes, Loire, Loire (Haute), Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Pyrénées (Basses), Pyrénées (Hautes), Pyrénées (Orientales), Rhône, Deux-Sèvres, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne, Vienne (Haute); 2° le Bureau central des acquits-à-caution pour le transport des vins, cidres, poirés, hydromels et eaux-de-vie.

CABINET DU DIRECTEUR-GÉNÉRAL.

Division du Personnel.

M. Jarry ❋, *Chef de Division.*

Division du Secrétariat.

M. le Vte du Leyris ❋ ❋, *Chef de division, Secrétaire du Conseil d'administration, chargé des Octrois.*

M. Roland, *Chef de Division Adjoint.*

Conseils de la Régie. Messieurs,

Bourguignon ❋, *Cons. honor. à la Cour royale.*

Gayral ❋, *Avocat à la Cour royale*, ancien Bâtonnier.

Cochin, *Avocat à la Cour royale.*

Perrin de Sérigny ❋, *Avoué près le Tribunal de 1re instance.*

M. Latruffe-Montmeylian, *Av. aux Cons. et à la Cour de cass.*

M. Rousset (Aug.), *Avocat à la Cour royale.*

M. Jaquotot, *Avoué à la Cour royale.*

M. Gondouin, *Notaire de l'Administration.*

M. Noël Seigneur, *Commissaire-Priseur.*

Directeurs de départemens et d'arrondissemens, Receveurs principaux et Entreposeurs.

Les Directeurs de départemens réunissent à leurs fonctions la suite immédiate du service de l'arrondissement où est leur résidence.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
AIN.			
Bourg. . . .	Mis de Chambon	Tinel.	De La Tour-Orcet.
Belley. . . .	D'Houdetot. . . .	Emery.	Clerc ✻.
Nantua. . .	Routhier.	Pillot.	Le Brument.
Gex.	*Idem*.	*Idem*.	Mme Renaux.
Trévoux. . .	Hugonin.	Coignet.	Me Monier-Destaillades
AISNE.			
Laon.	Cte de Comminges ✠.		
Château-Thierry.		Allein.	Barrin de Champrond ✠
	Roger.	Bertin de Bry. . . .	Vatard de Saubier ✻.
S.-Quentin.	Bourdet.	Churlet.	Mme Bidaux.
Soissons. . .	Sablière.	Carlier.	Jousselin.
Vervins. . .	Lepaire.	Leproux ✻.	De Roquefeuil ✻ ✠.
ALLIER.			
Moulins. . .	Faudoas.	Cochin.	Bonarme.
Gannat. . .	Petit.	Plantade.	Rollat.
Lapalisse. .	L'Ecluse de la Chaussée.	Chavant.	Meilheurat-Desfossés.
Mont-Luçon	Fontbonne.	Lacorne.	Debousingen ✠ ✻.
ALPES (B.).			
Digne. . . .	Randon de Grolier.	Imbert.	Builly.
Castellane. .	*Idem*.	*Idem*.	Viton.
Barcelonnette.	*Idem*.	*Idem*.	Guibert des Carrières.
Sisteron. . .	Mercuil.	Duclaux de Bésignan.	Laugier ✠.
Forcalquier.	*Idem*.	*Idem*.	Mangarel.
ALPES (H.).			
Gap.	Allizon.	Troussel.	Queyrel.
Embrun. . .	Cretin.	Guérin.	Mlle de Marillac.
Briançon. .	*Idem*.	*Idem*.	Bertrandet.
ARDÈCHE.			
Privas. . . .	Marmilor. . . .	Du Teil.	Ladreit de la Charrière ✠
L'Argentièr.	Ferrand.	Tillion.	Souchon ✠.
Tournon. . .	Binstock	Blegier ✠.	Neuville ✻.
ARDENNES.			
Charleville.	Nyel ✻.	Lesueur.	Mme La Chevardière de la Grandville.
Rethel. . . .	Dufay.	Buzot de Vignancourt	Glad ✻.
Rocroy. . .	Parizot.	Genevey.	D'Audiffret.
Sedan. . . .	Scheppers Crépy. .	Reiter.	Morin.
Vouziers. . .	L'huillier de Senneval.	Bourcier-Grandmaison.	Andriot.
ARRIÉGE.			
Foix.	De Calvet ✠. . .	Perouse.	Bon Delestang.
Pamiers. . .	*Idem*.	*Idem*.	Sue.
St.-Girons.	Vantrappen. . . .	Ruynet de Cleguerec.	Mme Rouaix.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
AUBE.			
Troyes. . . .	L'herbette.	De Mauroy ✻. . .	Bourgeois.
Arcis-sur-Aube. . . .	Tondu Quennefer.	Sennequier.	Jeannet-Denevers.
Bar-sur-A. .	Dehoex	Rouget de Lille. . .	Alain-Dutailly.
Bar-sur-S. .	Menelon.	François.	Camusat du Saussay.
Nogent-s.-S.	Bernard.	Jeanson.	Haillot ✻.
AUDE.			
Carcassonne.	Grand ✻.	Car.	Thoron de Montirat.
Castelnaudary.	Plonquet.	Montbolo.	Delabouisse.
Limoux. . .	Berne de Levaux.	Fortagut.	Dupré.
Narbonne. .	Moublet.	Boudet.	Ve Thoron d'Onfroy.
AVEYRON.			
Rhodez. . . .	De la Cantrie . .	Truilhier.	Manzon.
Espalion. . .	Guiton-de-Maulevrier.	Montanier.	Curières de Castelnau.
Milhau. . .	Morenas.	Tanchon.	Armand ✻.
St.-Afrique .	*Idem.*	*Idem*	Bourillon.
Villefranche	Romeuf.	Mercié.	Dubruel.
B.-DU-RHÔNE			
Marseille. . .	D'Isoard ✻. . . .	Maquan.	Ducrémat ✻.
Aix.	Sauveur.	Roman.	Turcas.
Tarascon . .	. . . .	Reboul.	. . . .
Arles. . . .	Pialla-Champier. .	*Idem.*	Billon-du-Plan.
CALVADOS.			
Caen.	Bageot-Laroche. .	Courtellemont. . . .	Mme Ve Limare.
Bayeux. . .	Desprez.	Labbey.	Doisnel.
Falaise. . .	Belly.	Girard.	Delissalde-Castremont.
Lisieux. . .	Péeters.	Bigot.	Tabarié.
Honfleur. . .	Bouffey.	Lemaistre.	Ve de Ménibus.
Vire.	Despréaux.	Lachaud.	Rouyer.
CANTAL.			
Aurillac. . .	Brunie.	Esquiron.	Miquel ✻.
Mauriac. . .	*Idem.*	*Idem.*	Ternat.
St.-Flour. .	Agier St.-Aubin. .	Bertrand.	Borel-de-Montchauvel.
Murat. . . .	*Idem.*	*Idem.*	Delachau.
CHARENTE.			
Angoulême .	Gennet.	Derassat-Dulacq.	Siredey de Préfort.
Barbezieux.	De Saint-Chéron.	Arnaud.	Billieu du Plan.
Cognac. . .	Saget.	Auger.	Bernard.
Confolens. .	Doudet.	Tison.	Barbier de Landrevye ✻.
Ruffec. . . .	Boitelle.	Durandau.	Serph Dumagnon.
CHARENTE-INF.			
Saintes. . . .	Boscal-de-Réals. .	Bazennerye	Patoureaux ✻.
Jonzac. . . .	Rousseau.	De Bardines.	Larrard.
La Rochelle.	Molroguier ✻. .	Laurence.	Chasseloup Laubat.
Marennes. .	Deaubonneau. . .	Despeyroux ✻. . . .	Delaage.
Rochefort. -	Augier-Lasaussaye	Roblain.	Jouneau ✻.
Saint-Jean d'Angely. .	Rapatel.	Brillouin.	Mallard.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
CHER.			
Bourges. . .	Perrin ✱.	Roger.	Dubois.
Sancerre. . .	*Idem*	*Idem*.	Baltazard.
St.-Amand .	Duchet..	Bénard.	Magnard-Duvernay.
CORRÈZE.			
Tulle. . . .	Belzévrie.	Bournazel.	Clément.
Brives. . . .	Peragallo.	Faivre.	Machelard.
Ussel.. . . .	Morin.	Vauvilliers.	Fairmaire.
CÔTE-D'OR.			
Dijon	Regnier aîné ✱. .	Destouches.	Denuitz.
Beaune. . .	De Vassé.	Gautier.	Rougeot.
Chât. s. Sein.	Heudelet.	Magnier.	Chassin ✠.
Semur. . . .	Tiquet.	Dodoz.	Baudot ✱.
CÔTES-DU-N.			
Saint-Brieuc.	Bonamy.	Morin.	Clary St.-Hubert.
Dinan. . . .	Labourot.	Hurvoy.	Vauquelin de la Rivière.
Guingamp. .	Coatgourden. . . .	Drouilly.	Quimper de Lanascol.
Lannion. . .	De Savignhac. . .	Locquet de Blossac. .	Loton.
Loudéac. . .	Gautier.	Belleville..	Souris d'Herbeville.
CREUSE.			
Guéret.. . . .	Malet Desmarant ✠.	Pinot	Fauchier.
Boussac.. . .	*Idem*.	*Idem*.	Besse Dumas.
Aubusson . .	Hérisé.	Oliv. de la Rousselière	Michellet.
Bourganeuf.	*Idem*.	*Idem*.	Aubusson du Cloux.
DORDOGNE.			
Périgueux.	Armynot.	Feletz.	De la Gibertie de Salles.
Bergerac.. .	Jaquet.	Salneuve.	Ginet fils.
Nontron. . .	Milès-d'Alton. . .	De Polycard.	Desvergnes.
Ribérac. . .	Vernet..	Verne.	Dalesme.
Sarlat. . . .	Guillemet.	Blanchard.	De Lescure.
DOUBS.			
Besançon. . .	Bosc d'Antic ✱. .	Martinet.	Mme de Cissey.
Baume.. . .	Clavier.	Guérard.	D'Esmery.
Pontarlier. .	De Linage.	Conchon.	Ve Delélée.
Montbéliard.	Moutrille.	Regnier	Bonichon.
DRÔME.			DuContant de Fontenille
Valence. . .	Français.	Plovier..	
Crest-Die..	Renard.	Forcheron.	De Bonfils.
Montélimart	Bon Salamon ✱. .	Bonnefons.	Roux ✱.
Nyons. . . .	*Idem*.	*Idem*.	Chauvet.
EURE.			
Evreux.. . .	Le Page..	Tricotté.	Horeau.
Les Andelys.	Lucot d'Hauterive.	Brissard	Vallon.
Bernay.. . .	Devaureix.	De Sévérac..	Maupassant.
Louviers. .	Parseval.	Rouvre.	Ancel ✱.
Pont-Audemer.	Romanet.	Guyot-de-Lenchey. .	Le Carpentier.
EURE-ET-L.			
Chartres. . .	Le Monnier ✠. .	Lenoir.	Bouton.
Châteaudun.	Lemoine-Lenoir. .	Liborel.	Desmazis.
Dreux. . . .	Lerouyer ✠. . . .	Ferrand	Hufty ✱.
Nog.-le-Rot.	Baillio.	Souel..	De Buhat.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
FINISTÈRE.			
Morlaix. . . .	Le Dissez-Penan-run ✻.	De Lacelle de Chateaubourg.	Bourboulon.
Brest.	Duportail.	Sablière	Delamartre.
Châteaulin. .	De Coatgoureden	Savantier.	Mlle Demascle.
Quimper. . .	Harrington	Dampherne	Gilard de Larchantel ✻.
Quimperlé. .	Ranson	Dupays-Kernabat. . .	Heyrand ✠ ✻.
GARD.			
Nîmes. . . .	De Giry ✻. . . .	Guynet.	Dupin de St.-André.
Alais.. . . .	Hubert	Barrot.	Harel de Vulaines.
Uzès.	Franque.	Rousselet.	De Milhac.
St.-Hipolyte-le-Vigan .	Montchenu. . . .	Daruty.	Bony fils.
GARONNE (H)			
Toulouse. . .	Basire ✻.	Balmet.	Daran.
Muret. . . .	Girard de la Perrotière.	Brauviliers.	Canthillon.
S.-Gaudens.	Perrotin.	Montmory.	Mme Mosneron.
Villefranche	Menestrier.	Coquinet-Riotor. . .	Desazars.
GERS.			
Auch.. . . .	Geoffroy.	Jeanneney.	Graciette.
Lombez. . .	*Idem*.	*Idem*.	Mme de Luscan.
Condom. . . .	Sales.	Laborde	Dubarry ✻.
Lectoure. . .	Reynal.	Astier.	Mermet.
Mirande. . .	Conchon.	Gimbrère.	Campardon.
GIRONDE.			
Bordeaux . .	Bergerot ✻. . . .	Lanet.	Carrolet de Pontis ✻.
Bazas. . . .	Vieux.	Collet.	Bravet.
Blaye. . . .	Eparvier.	Destrilhes.	Lebailly.
La Réole. . .	Delas la Gravère.	Brachet..	Monnier.
Lesparre. . .	Hérisé.	Pissaro.	Pepin d'Escurac.
Libourne. . .	Jay-Laussac ✻. .	Prieur.	Ve Bonnard.
HÉRAULT.			
Montpellier .	Delavaquerie. . . .	Valedau.	Prunet.
Béziers. . .	Henry.	Rey.	Baron.
Lodeve. . . .	Drevon.	Jourjon.	Sadde.
St.-Pons. . .	Mondet.	Guiraud.	Mme Ve Oudart.
ILLE-ET-VIL.			
Rennes. . . .	Mégalland ✻. . .	Lucas de Montrocher.	Lecourt de Béru.
Fougères. . .	Lebastard.	Binel.	Lebeschu-de-Champsavin ✠ ✻.
Montfort. . .	Jac.	Maudet.	D'Hedouville-de-Merval ✠.
Redon. . . .	La Ferrière-l'Evêque ✻.	De Grandval.	Tremaudant.
St.-Malo. . .	Bossinot-Pomphily	Bossinot-Pomphily. .	Daguenet.
Vitré.	Lemarchand. . . .	Fouassier.	Sauvage.
INDRE.			
Châteauroux.	Rat d'Amblemont ✠	Callande de Clamecy.	De Maussabré.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS
Le Blanc. .	Lonjon – Lagrange ✠.	De Wailly.	Rouillé ✠.
Issoudun. . .	Guiod.	Montplanqua.	Richard.
La Châtre. .	Lamoureux de la Gennetière. . . .	Paillet.	Robin-de-la-Ronde.
INDRE-ET-L.			
Tours. . . .	Regnault.	De Beaufond.	Laurent.
Chinon. . .	Rey de Baron ✠.	Narp de Cossières. .	Gault de la Galmendiène
Loches. . . .	Montreuil.	Barillau	Godeau.
ISÈRE.			
Grenoble. . .	Didier.	Cotton.	Dupuy de Bordes ✠.
Bourgoin. . .	Michal.	Maillefaud.	Pascal.
S.-Marcellin	Perrard.	Jubié.	De Martinet ✠.
Vienne. . . .	Diday.	Dieu.	Juventin.
JURA.			
Lons-le-Saul.	Morel de Thurey.	Crestin.	Pyonnier.
Dôle.	D'Estrées.	Jacquier.	Bouvier.
Poligny. . .	Deguilly	Flayelle.	Colomb d'Arcine.
St.-Claude. .	De Campora de Pezzana. . . .	Claude.	Lenoir.
LANDES.			
Mont-de-M.	Sicaud.	Peltier.	Lobit.
Dax.	Davezac de Moran	Dupoy.	Claverie.
St.-Sever. . .	Dumesnil. . . .	Poulin.	De Ratti-Menton.
LOIR-ET-CH.			
Blois.	Frouart ✠.	Petit-Renard.	Chauvin.
Romorantin.	Huet.	Garnier	Dieudonné.
Vendôme. . .	Roy.	Estave.	Marganne Hervet.
LOIRE.			
Montbrison. .	Gory.	Boussard - d'Hauteroche.	De Pommerol.
		Chappuis.	Mazerat de Lor.
Roanne. . .	Lefevre de Vaux. .		
S.-Etienne. .	Ballard.	De Fontbonne. . . .	Ve de Fonthieure.
LOIRE (H.).			
Le Puy. . . .	De Lanthenas. . .	Delaroque.	Clapier ✠.
Yssingeaux.	*Idem*	*Idem*.	Gaillard.
Brioude. . .	Jaccaz.	Baudeu.	Vivier.
LOIRE-INF.			
Nantes. . . .	Mosneron ✠. . .	Arnous.	Merot du Barré ✠.
Ancenis. .	Paquier de Bellefontaine	Gavaudan	Palierne fils.
Château-Br.	Bonteiller.	Lacarterie.	Defermon.
Paimbœuf. .	Guérard.	Marquet.	Préponnier.
Savenay. . .	Cagin.	Perrin.	Poulain de la Fontaine.
LOIRET.			
Orléans . . .	Mis d'Urbin Gautier ✠.	Peteau Grancour. . .	Rogé.
Gien.	Cte Vivalda. . . .	Guy.	Brocard ✠.
Montargis.	Mayou.	Sauvan.	Vincent.
Pithiviers. .	Fontaine.	Hian.	Delataille ✠.
LOT.			
Cahors. . . .	Le Breton de la Bonnelière. . . .	Fenillassier.	De Flaujac.
Figeac. . .	Roche.	Provensal.	Froment.
Gourdon. . .	Bardel.	Tron	Richard.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
LOT-ET-GAR.			
Agen.	Clappier.	Bru.	Guibert.
Tonneins. . .	Mermet.	Motel.	Dubosc.
Nérac. . . .	Savariau.	Cadel.	Defitte.
Villen-d'Agen.	Woillez.	Despeyron.	Deshons.
LOZÈRE.			
Mende. . . .	Defermon.	Lemaistre	André.
Florac. . . .	*Idem*.	*Idem*.	Hot.
Marvejols. .	Garnier Kérigant.	Raison.	Libes ✻.
MAINE-ET-L.			
Angers. . . .	Cte de la Garde. .	Boutouillic de la Vilegonan.	Mlle Perrotin.
Beaugé. . .	Duburgua.	Douay.	Hamon.
Beaupréau. .	De Ponton d'Amécourt.	Plancher du Marchais	Soyer ✠.
Saumur. . . .	Mongin.	Nollin.	Révelière de Cholet.
Segré.	Richebourg. . . .	Dupont.	Bardet ✠ ✻.
MANCHE.			
Saint-Lô. . .	Bourdeau..	Ringuet.	Poilloue de Bonneveaux
Avranches. .	Bourbon.	Conseil.	Meslin.
Coutances. .	Vibert.	Le Boucher du Vigny	Ve Leboucher.
Mortain. . .	Genissieu.	Miquelard.	Dulaurent de Montbrun.
Valognes. . .	Faivre.	Fayard de Bourdeille	Thion.
Cherbourg. .	Bonnefoy.	Coquoin.	Cabart d'Anneville.
MARNE.			
Châlons. . .	Regnier.	Lebe Gigun ✻. . . .	Mme Ve Collard.
Epernay. . .	Perard-Bourdelois	Cabois.	Gauthier.
Reims. . . .	Brunat.	Curmer	Portevin.
Ste.-Ménéh.	Pascalis.	Grenet.	Lemaire.
Vitry-sur-M.	Yver de la Brucholleric.	Oudiette.	De Torcy.
MARNE (H.).			
Chaumont . .	Commines de Marsilly.	Froussard	Cahier ✻.
Langres. . .	Feytou.	Royer	Mellier ✻.
Vassy. . . .	Migneron.	Dupont.	De Melville.
MAYENNE.			
Laval.. . . .	Le Vicomte ✻. .	Goupil.	Mme de Rivière.
Chât.-Gont.	Tisseron.	Leplat.	Venard.
Mayenne. . .	Billecoq.	Griffaton.	Gougis.
MEURTHE.			
Nancy. . . .	PernotFontenay✻	Creitte de Metrie. . .	Hémard.
Chât.Salins.	Courtois.	Petitmengin	Ve Florimont-Destremont.
Lunéville. . .	Belcour.	Candras.	Ve Magnac de la Framboisière.
Sarrebourg. .	Gizolme.	Lepayen.	Delabarre.
Toul.	Thézard.	Poirot.	D'Hardouyneau ✠.
MEUSE.			
Bar-le-Duc.	Gendel.	Chedel.	Flameng fils.
Commercy. .	Martin.	Huet-Durotois. . . .	Delisle ✠.
Montmédy. .	Dacraigne.	Dwissel.	Robert.
Verdun. . . .	De Roche.	Toussaint.	Dorival-Duhouleux fils.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
MORBIHAN.			
Vannes . . .	De Vauguérin. . .	Hay Durand ✻. . . .	Leloutre fils.
Pontivy. . .	Lallemant de Lapommeraye. . .	Blaise.	Duhomméel ✠.
Lorient . . .	Esnault ✻. . . .	Tremereuc de la Villerio.	Foucaud. ✻
Ploermel. . .	Banéat.	Tellot.	Lejeune.
MOSELLE.			
Metz.	Robert	Gourcy de Ligniville.	Mme Dubut, Ve Semellé.
Briey. . . .	Saussay	Oudot.	Fischer-Discour fils ✻.
Sarreguem. .	Henrion.	Darlon.	Paquy ✻.
Thionville. .	Pigeot.	Georges Delemud. .	Mme Warel de Beauvoir.
NIÈVRE.			
Nevers. . . .	Malassez.	Engelbrecht.	Dechamps.
Chât.Chinon	De Sarrauton. . .	Duteilh.	De la Goutte Bernard.
Clamecy. . .	Laquièze.	Pitou.	Boyer.
Cosne. . . .	Billet.	Dagonin.	Ch. d'Albaret ✠.
NORD.	[✻ (1)		
Lille.	Mis d'Ambly ✠	Bonnier	Van-Blarenberghe.
Avesnes. . .	Flobert.	Barbereau.	Boutard.
Cambray. . .	Boulanger.	Coliinet de la Salle.	Mme Ve Fenerolles.
Douai. . . .	De Bavay.	Lambrecht.	Mme Ve Dainval.
Dunkerque. .	Hovelt.	Joly.	Prud'homme.
Hazebrouck.	Becquet.	Schmit Vandorselaer.	Pierre.
Valencienn.	Recoing.	De Parseval ✻. . .	De Binos Guran.
OISE.			
Beauvais. . .	Fontanges.	Bréchot.	Lhoier.
Clermont. . .	Pajot de Marcheval	Bénard.	Leclercq ✠.
Compiegne. .	Chenot	Guy.	Marin.
Senlis. . . .	Gudin.	Gamas.	Lochet.
ORNE.			
Alençon. . .	Turbat.	Dufrou de Blinière. .	Crochard.
Argentan. .	Lacombe.	Levain ✠.	Bon Lautour ✠ (O ✻).
Domfront. .	Roland	Delaunay.	Achard des Hautes Noës.
Mortagne. .	Massé.	Dandré St.-Victor. .	Guyot Dubuisson.
PAS-DE-CAL.			
Arras.	Boucher-d'Argis.	Le Boucher.	Jacqueminot.
Béthune. . .	Huet.	Defussey.	Lomel.
Boulogne. . .	Lorel	Julbin.	D'Amboise ✻.
Montreuil. .	Besse Dumas ✠. .	Leriche.	De la Panouze.
St.-Omer. . .	Zyloff.	Devirgile.	De Facieu.
Saint-Pol. .	Ledoux.	Lambert.	Jacquet ✻.
PUY-DE-D.			
Clermont. . .	Allaire.	Grangé.	Chaise-Martin.
Ambert. . . .	Defay.	Bréchet.	Odit.
Issoire. . .	Joyeux.	Boismortier.	Berthelot ✠.
Riom. . . .	Meistre.	Faugière.	Joly fils. [jour.
Thiers. . . .	Astaix.	Richaud	Chassaigne de Francséjour.

(1) Chargé de l'inspection générale de la culture des tabacs.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
PYRÉNÉES B.			
Pau	Vandermonde. . .	Nolin.	Bartier de St.-Hilaire.
Bayonne. . .	De Belloc.	Foulquier.	Rubichon.
Mauléon. . .	Batsale.	Portal.	Campion.
Oléron. . . .	Emery.	Poitevin.	Lavedan ✱.
Orthès. . . .	Durand.	David.	Gaugiran.
PYRÉNÉES H.			
Tarbes. . . .	De Pancey ✱. . .	Petit.	Mme Forgues.
Lourdes. . .	Guettard.	Bonnemant.	Lavigne.
Bagnères. .	Michal.	Brunat.	Gaugiran.
PYRÉNÉES O.			
Perpignan. .	De Monès d'Elbouix.	Marguerit.	Azerm.
Ceret. . . .	*Idem*.	*Idem*.	Blin.
Prades . . .	Dunogué.	Legendre.	Rouflay fils.
RHIN (B.).			
Strasbourg. .	Audéoud ✱ (1)	Moirant.	Droz.
Saverne. . .	Henraux.	Anthoine.	Barois ✱.
Schèlestadt..	Emery.	Sebilleau.	Baron de Montbel.
Wissemb. .	Daclon.	Bæchlin	Mme Ve Klein.
RHIN (H.).			
Colmar. . . .	De Coudenhove. .	Derivière.	Gouy.
Altkirch. . .	Jaussaud.	Pourcheresse.	Paquet ✱.
Belfort. . . .	Rebillot d'Oreaux.	Louvot.	De Robert du Châtelet ✱.
RHÔNE.			
Lyon.	Nau ✱.	Pavin de la Farge. .	Dareste de Saconay ✱.
Villefranche	Audiffret.	Devay.	Mme Oger.
SAÔNE (H.).			
Vesoul. . . .	Beuvain de Beauséjour.	Boudot.	De Laroche.
Gray.	Jourdheuille. . . .	Richard.	Pingenet.
Lure.	Legendre.	De Courville.	Bolot.
SAÔNE-ET-L.			
Mâcon. . . .	Pillaut.	De Pellagot.	Godet ✱.
Autun. . . .	Bordaz.	Rochefort.	Delaye.
Châlons. . .	Frachon.	Tardy.	Cordelier.
Charolles. .	Mallet de Trumilly ✱.	Briqueville.	Quinet de Certines.
Louhans. . .	Tauriac.	Degon.	Dupain.
SARTHE.			
Le Mans . .	Gaude.	Savare fils.	Renault.
La Flèche. .	Drouet d'Aubigné.	Drouillard.	Menard.
Mamers. . .	Malter.	Mazier aîné.	Lecoulteux de Vertron.
St.-Calais. .	Charles Delatouche	Lecureux.	Saint-Lôt.

SEINE — PARIS. (*Voyez* page 804.)

(1) Chargé de l'inspection générale de la culture des tabacs.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
SEINE-INF.			
Rouen. . . .	Bourguignon . . .	Caignard de Saulcy. .	Le Bouvier.
Dieppe. . . .	D'Alainville ✠ .	Maisnier.	Lamotte.
Le Havre.. .	Prissette.	Dubocage de Bleville	Veissière de S. Martin ✠
Neufchâtel. .	E. du Bois de Jancigny.	Deviefville ✠. . . .	Morel ✱.
Yvetot. . . .	De Villeneuve. . .	Simonard.	Le Sauniers.
SEINE-ET-M.			
Melun. . . .	Vte de Croismare.	Morellet.	Lemoce de Vaudouard.
Coulommiers	Pacate.	Rieff.	Daiguillon ✱.
Fontainebl..	Gardin de Classé	Delongchamps. . . .	Boursier.
Meaux. . . .	Destouches Coulon	Demartimprey. . . .	Violet le Duc.
Provins.. . .	Cte d'Aubigny ✠.	Dupont de Compiègne	Grandjean de Fouchy.
SEINE-ET-O.			
Versailles. .	Randon Duthil. .	Depoléon.	Huot.
Corbeil. . . .	Cassen.	D'Hortet de Tessan.	Aubry ✱
Etampes. . .	Fourcheut-Montrond.	Villequetout.	Ve Berthier de Sauvigny
Mantes.. . .	Mangé.	Prudhomme.	Le Comte ✠.
Pontoise. . .	Bleschamp.	Borel.	Robert.
Rambouillet.	Cagniard.	Dusolon.	Lavit.
SÈVRES (D).			
Niort.	Vernety.	Eparvier.	Feuillant.
Thouars... .	Millot.	Serreau.	Allard ✠.
Melle.. . . .	Roy.	Sarrazin . . . . . . ,	De Neufchaise.
Parthenay. .	Gorrin.	Bourgeois.	De Mondion ✠.
SOMME.			
Amiens. . . .	Chev. du Teil ✠✱	De Ponthon.	Bonnefoy.
Abbeville.. .	Gaudon.	Dehemant.	De Montfort ✠.
Doullens.. .	Fontaine.	Lavallée.	Fabry.
Montdidier..	Chabert de Fondville.	Cousin de la Morlière	Thory fils.
Péronne. . .	Beuve.	Jeunehomme.	De Héricourt.
TARN.			
Alby.	Chev. de Batine ✠	Alibert.	Papailhau ✱.
Castres.. . .	Mérigonde.	Charvat.	Bataillon.
Gaillac. . .	Johanys.	Audin.	Mlle St.-Julien.
Lavaur. . .	*Idem*.	*Idem*.	Trouillet ✱.
TARN-ET-G.			
Montauban. .	Tharin.	Laurent.	Wallon.
Moissac. . .	Boulleniant. . . .	Lefebvre.	Beaumes.
Castel-Sarr.	*Idem*.	*Idem*.	Maucomble.
VAR.			
Draguignan.	Bertrand ✱. . . .	Latil.	Reynaud.
Brignoles. .	Latil.	Gallou.	De Gasquet.
Grasse. . . .	Randon-St.-Omer.	Seytrès.	Reille.
Toulon. . . .	Geffrier.	Godet.	De Rozière ✱
VAUCLUSE.			
Avignon. . .	Virgile ✠.	Arnaud.	Me Gauthier de St.-Paulte.
Carpentras..	*Idem*	*Idem*.	Castelnau.
Apt..	Sablières-Deshayes	Blanchet. . . . . . ,	Desaporta ✠.
Orange.. . .	Lafon.	Colonieu.	Colonieu.

DEPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
VENDÉE.			
Bourbon-Vendée. . .	Joyau de Couesnongle.	Delacantrie.	Mme Nicolon des Abbayes.
Fontenay. . .	Palustre.	Aribert Dufresne fils.	De Vassé ✱.
Les Sables.	Gruet.	Richard	Lirot de la Jarry.
VIENNE.			
Poitiers . . .	Chev. Danglure ✠	Jahan de la Ronde. .	De Montbron.
Châtellerault. .	Delaage St.-Germain.	Arquinet.	Creuzé.
Civray. . . .	Durand	Jacquinot.	Hérault ✱.
Loudun. . .	Bourdet-Cadeville.	Petit.	Martin de Beaucé.
Montmorillon. .	Longa.	Bichier des Ages. .	Bichier des Ages.
VIENNE (H.).			
Limoges. .	Valentin ✠. . . .	Brunier.	Mlle Dubouzet.
Bellac. . . .	Le Clerre.	Cantillon de la Couture.	Tarneau.
Rochechouart.	Guillon.	Lagarde.	Baihaut.
St.-Yrieix. .	Levesque Durostu.	Riffataire.	Delattre fils.
VOSGES.			
Epinal. . . .	Palfart.	Delaye.	De Pierres.
Mirecourt. .	Constant.	Desfossé.	Tiroche ✱.
Neufchâteau. .	Parizot	Lafontaine.	Saulnier.
Remiremont	Demaillier. . . .	Marc.	Bresson.
St.-Dié . . .	Comeau.	De Comeau.	Chappuy.
YONNE.			
Auxerre . . .	Bajat.	Masson.	Daleyrac ✠.
Avallon. . .	Bureau.	Colas de Brouville. .	Champion ✱.
Joigny . . .	Royer.	Fruger.	Lavollée.
Sens.	Dubaux.	Outrequin de Montarcy.	Levert.
Tonnerre . .	Léorier	Glandut	Campenon.

Régisseurs des Manufactures royales des Tabacs. Messieurs,

Desmaret ✱, *à Paris*.
Kolb, *à Lille*.
Brulard, *à Morlaix*.
Tournier ✱, *à Bordeaux*.
Faure-la-Caussade, *à Tonneins*.
Menard, *à Toulouse*.
Maillot, régisseur adjoint, *idem*.
Boursy, *à Marseille*.
Colomb, *à Lyon*.
Guibert, *à Strasbourg*.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES,

Rue J.-J. Rousseau.

M. le Mis de VAULCHIER (C ✱), Conseiller-d'Etat, *Directeur général*, hôtel des Postes.

Administrateurs. Messieurs,

Le Cte de Rancogne (O ✱).
Barthe la Bastide ✱.
De la Pasture ✠ ✱.
Roger (O ✱), *Secrétaire général.*
Gachet ✱, *Agent comptable.*

DIVISION DU TRAVAIL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Première division.

M. le Cte de Rancogne (O ✱), *Administrateur.*

Correspondance. — M. de Rancogne (Henri) ✱, *Chef de Division.*

Etablissement et suppression des bureaux de Poste, distributions, entrepôts; services de nuit; coïncidence des courriers; fixation des dépenses dans les départemens; inspections; offices étrangers.

Personnel. — M. Tenant de Latour ✠ ✱, *Chef de Division.*

Notes, informations et rapports sur le personnel des employés, présentation aux emplois vacans à Paris et dans les départemens.

Services par entreprises. — M. Richoux, *Chef.*

Deuxième division.

M. Barthe la Bastide ✱, *Administrateur.*

Départ. — M. Bousquet ✱, *Chef de division.*

Taxe des lettres, affranchissemens, chargemens, expédition des estafettes et des courriers extraordinaires pour les départemens et l'étranger.

Arrivée. — M. Jacquesson de Vauvignol ✠ ✱, *Chef de Division.*

Réception et vérification des dépêches; triage et remise des lettres et paquets pour le Roi et pour les Ministres.

Division de Paris. — M. Ginisty ✱, *Chef de Division.*

Bureau de distribution, affranchissemens *de* et *pour* Paris, poste restante, tri, distribution générale.

Relais. — M. Forgeot ✱, *Chef de Division.*

Création et suppression des relais; fixation des distances, gages et indemnités aux Maîtres de Poste; secours et pensions aux postillons.

Troisième division.

M. de la Pasture ✱ ✱, *Administrateur.*

Vérification des droits et produits. — M. Mahou, *Chef de Division.*

Vérification du produit de la taxe des lettres et des places dans les malles. — Des premiers rebuts, déboursés et détaxes. — Vérification et situation générale des dépenses.

Division de l'Agent comptable. — M. Gachet ✱, *Agent comptable.*

Recettes et dépenses faites pour le service intérieur de l'hôtel des Postes.

Division des Articles. — M. Itasse ✱, *Chef de Division.*

Mouvement, surveillance et comptabilité des articles d'argent et valeurs cotées qui sont déposées à Paris et dans les départemens.

Secrétariat-général.

M. Roger (O ✱), *Secrétaire-général.*

Bureau d'ordre; franchises et contreseings; budget; transports frauduleux; matériel, impressions; dépôt des derniers rebuts; Bureau des malles et des estafettes.

Conseils de l'Administration.

M. Billecocq ✻ ✻, *Avocat à la Cour royale.*
M. Piet, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation.*
M. Marcorelle, *Avoué à la Cour royale.*
M. Huet, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*

Bureau des Affranchissemens pour les Départemens et l'Etranger.

On ne peut affranchir à l'Hôtel des Postes, pour les Départemens et l'Etranger, qu'à ce seul Bureau. Il est situé au rez-de-chaussée, sous l'arcade à gauche de la grande cour. Ce Bureau est ouvert au public depuis huit heures du matin jusqu'à quatre du soir. Les lettres qui y sont affranchies jusqu'à deux heures pour l'Etranger, et jusqu'à quatre heures pour l'intérieur, partent le même jour.

Bureau des Chargemens pour les Départemens et l'Etranger (1).

Dans ce bureau on reçoit *à couvert*, *sous enveloppe cachetée sur tous les plis*, et en payant le double port, les lettres et paquets que l'on veut faire charger et recommander. Ils partent le même jour lorsqu'ils sont apportés *avant une heure*, et *avant midi* les dimanches et fêtes; autrement ils sont remis à l'ordinaire suivant.

Le bureau est ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures après midi.

Bureau d'Affranchissement des Ouvrages périodiques, pour les Départemens et l'Etranger.

Ce Bureau est ouvert tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à une heure, mais seulement jusqu'à midi les dimanches et fêtes.

Bureau des Voyageurs.

Ce Bureau est au rez-de-chaussée, dans la grande cour, à droite. *Voyez* pour le service du Département de la Seine, page 804 *et suiv.*

Pour les départs des Courriers pour les Départemens et les pays étrangers, *voyez* 895.

M. d'Avrange de Montville, Préposé à la distribution des Permis.

Son Bureau est à la Poste aux chevaux; il est ouvert jour et nuit.

POSTE AUX CHEVAUX, A PARIS.

M. Dailly, Maître de Poste, rue St.-Germain-des-Prés, n. 10.

Nota. On ne peut avoir de chevaux de poste sans un passeport ou permis.

---

(1) Il est défendu de mettre de l'or et de l'argent dans les lettres.

Il y a dans l'hôtel des Postes un bureau dit *Bureau des envois d'argent*, dans lequel on reçoit *à découvert* les pièces d'or et d'argent en payant *cinq centimes* par franc de leur valeur. L'administration des Postes ne répond que des envois faits de cette manière.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 (*ter.*)

M. le Mis DE BOUTHILLIER ✠ (C ✱), Conseiller-d'Etat, *Directeur-général*, rue Basse du Rempart, n. 30.

Administrateurs. Messieurs,

CHAUVET ✠✱, rue Taitbout, n. 36.
MARCOTTE ✱, rue du Faubourg Poissonnière, n. 89.
Le B^on^ DU TEIL ✠ ✱, rue du Cherche-Midi, n. 18.

Le Directeur-général donne ses audiences le mercredi de chaque semaine, de onze heures à une heure.

Les bureaux sont ouverts le même jour, de deux heures à quatre heures.

Le Conseil d'administration tient ses séances les mardis et vendredis.

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

DIVISION CENTRALE.

M. Aubry, *Chef de Division.*
M. Guichard, *Sous-Chef de Division.*

L'enregistrement, le classement et l'envoi des dépêches dans les Divisions; les affaires qui exigent une prompte expédition et celles qui n'ont pas de département fixe; la rédaction des procès-verbaux des délibérations du Conseil; les ordres généraux d'administration; les dépenses de l'Administration centrale, fournitures de bureau, impressions, etc., etc.; la révision des délibérations du Conseil d'Administration, et avis ou décisions et correspondances sur ces délibérations.

Première Division. — Personnel et Comptabilité.

M. Le B^on^ Du Teil ✠ ✱, *Administrateur.*
M. Lalouette ✱, *Chef de Division.*
M. Dequet, *Sous-Chef de division.*
M. Nardin, *Sous-Chef de bureau.*
M. Laurent, *Chef de comptabilité.*
M. De Pussay, *Sous-Chef.*

Le contrôle des agens et gardes, les nominations, suspensions, destitutions, provocations de destitution et les mises à la retraite; la fixation des traitemens, gratifications, indemnités et secours, pensions de retraite; L'Ecole royale forestière; les demandes en défrichement, en construction de bâtimens et usines à la proximité des forêts, en extraction de plans et en exploitation de mines, minières et carrières; la formation du budget et la comptabilité; les archives, le dépôt des lois et ordonnances.

Deuxième Division. — Matériel.

M. Marcotte ✱, *Administrateur.*
M. Baudrillard ✱, *Chef de Division.*
M. Herbin de Halle ✱, *Sous-Chef de Division.*
M. Hébrard, *idem.*

La statistique forestière; les abornemens et aménagemens; la circonscription des arrondissemens forestiers; les coupes et délivrances ordinaires et extraordinaires, et les affectations; les opérations d'assiette, balivage et martelage; la rédaction du cahier des charges des adjudications des coupes;

les tiercemens, renonciations et folles-enchères; les récolemens et les plus ou moins de mesure; les délais d'exploitation et de vidange; les ventes de chablis, bois de délit et autres menus marchés; les délivrances à la marine et à l'artillerie; les états des coupes annuelles et leur produit; les semis, plantations et travaux dans les forêts; le dépouillement des procès-verbaux des conservateurs, et l'examen des comptes de sémestre des agens forestiers.

Troisième Division. — Contentieux.

M. Chauvet ✠ ✵, *Administrateur.*

M. Ducis, *Chef de Division.*
M. Daclin, *Sous-Chef de Division.*

Le contentieux administratif des forêts; la poursuite des délits, contraventions, malversations de la part des adjudicataires des coupes, des usagers ou des personnes privées, et les demandes en cessation des poursuites et remises ou modération d'amende; l'exécution des jugemens, les appels, les pourvois en cassation; la mise en jugement des agens; les conflits de juridiction et les recours au Conseil-d'État; les états des procès-verbaux de délits, des jugemens intervenus et du recouvrement des amendes et restitutions; l'examen des frais de justice; les détails relatifs à la pêche et à la chasse; les partages, les échanges, les droits d'usage, les cautionnemens, les bois indivis, et ceux concédés ou engagés.

M. Régnault, *Géomètre*, *Vérificateur-général des arpentages.*
M. Teste-Lebeau, *Avocat aux Conseils et à la Cour de cassation*, rue de l'Université, n. 25, *Conseil.*

ÉCOLE ROYALE FORESTIÈRE,

Créée par l'ordonnance royale du 26 Août 1824, et établie à Nancy au 1er janvier 1825.

Directeur. — M. Lorentz ✵.

Professeurs, MM. { Lamouroux. — *Histoire-Naturelle.*
Masquelier, — *Mathématiques.*
Laurent, — *Dessin.* }

ARRONDISSEMENS FORESTIERS (au nombre de vingt.)

Premier Arrondissement.

M. de Foucault ✵, *Conservat.*, à Paris, rue Castiglione, n. 3.

EURE-ET-LOIR.

	Résidences.	
Durand de Villers,	*Châteauneuf.*	*Inspec.*

LOIRET.

De Chabanne.	*Orléans.*	*Inspec.*
Marchand,	*Lorris.*	*S. Insp.*

OISE.

Lagrené,	*Beauvais.*	*Inspec.*
Jousse-Fontanière.	*Senlis.*	*S. Insp.*
Rochereuil,	*Clermont.*	*S. Insp.*

SEINE, *et* SEINE-ET-OISE.

Chauvet.	*Paris.*	*Inspect.*
Jacquelin,	*Versailles.*	*Inspec.*
Allard,	*Villers Adam.*	*S. Insp.*

SEINE-ET-MARNE.

Becquet de Cantorbery ✠,	*Meaux.*	*Inspec.*
Olagnier,	*Provins.*	*S. Insp.*

Deuxième Arrondissement.

M. Guy ✵, *Conservateur*, à Troyes.

AUBE.

Le Conservateur,	*Troyes.*	*Inspec.*
Demontferrand,	*Bar-sur-Seine.*	*Inspec.*

Josselin, *B.-sur-Aube.* } *S. Insp.*
Balezeau, *Troyes.*

HAUTE-MARNE.

Sezille, *Chaumont.* } *Inspec.*
Hugueteau de Chalié, *Langres.*
Parnajon, *Wassy.*
Henrys, } *S. Insp.*
Mongin-Montrol, { *Bourmont.* *Langres.*
Bourlon, *St.-Dizier.*

YONNE.

Davoust, *Auxerre.* } *Inspec.*
Laureau, *Sens.*
Duhesme, *Tonnerre.* } *S. Insp.*
Beuret. *Avallon.*
Roussel, *Joigny.*

Troisième Arrondissement.

M. de Sezille ❋, *Conservateur*, à Rouen.

CALVADOS.

Deschamps, *Caen.* *Inspec.*
Ponsort, *Falaise.* *S. Insp.*

EURE.

Desruelles, *Louviers.* } *Inspec.*
De Croisier de St.-Segraux. *Les Andelys.*
Monasson. *Pont-de-Larche.* } *S. Insp.*
De Luzignan, *Lyons.*

MANCHE.

Harembert. *Saint-Lô.* *S. Insp.*

SEINE-INFÉRIEURE.

Bresson, *Rouen,* } *Inspec.*
Gouthière, *Caudebec.*
Crousse ❋. *Labouille.* } *S. Insp.*
Perrier, *St.-Saen.*
Pichot, *Lamailleraie.*

Quatrième Arrondissement.

M. de Croy-Chanel ❋, *Conservateur,* à Laon.

AISNE.

Piette, *Vervins.* *Inspec.*
Gellé, *Laon.* } *S. Insp.*
Marcotte, *Guise.*

NORD.

Potonié, *Lille.* } *Inspec.*
Delattre, *Quesnoy.*
Guiroux, *Valenciennes* } *S. Insp.*
Herwyn, *Avesnes.*
Lemoyne, *Landrecies.*

PAS-DE-CALAIS.

Duvignet (B^on d'Ordre), *Boulogne.* *Inspec.*
Suchet ❋, *Saint-Omer.* *S. Insp.*

SOMME.

Detouche ❋. *Abbeville.* *S. Insp.*

Cinquième Arrondissement.

M. De Sahune ❋ ❋, *Conservateur*, à Châlons.

MARNE.

Le Conservateur. *Châlons.* } *Inspec.*
Dieudonné, *Sainte-Ménéhould.*
Belin, *Reims.* } *S. Insp.*
Huot-S.-Albin, *Sézanne.*
Pioche, *Vitry.*

ARDENNES.

Bertrand, *Fumay.* } *Inspec.*
Le Varlet, *Charleville.*
Lecouvreur de la Jonquière. *Sedan.*
Lalouette, *Fumay* } *S. Insp.*
De Gentil, *Mézières.*
Montagnac, *Mouzon.*

MEUSE.

Chaulaire, *Bar-le-Duc.* } *Inspec.*
Massa, *St.-Mihiel.*
Bon de Benoist, *Verdun.*
De Beaufort, *Montmédy.*
Colin de Mangeot, *Ligny.* } *S. Insp.*
Hun, *Vaucouleurs.*
Dasnières, *Verdun.*
Huet, *Stenay.*

Sixième Arrondissement.

M. Cazin-Caumartin ❋, *Conservateur*, à Nancy.

MEURTHE.

Miot. *Nancy.* } *Inspec.*
Prevel, *Dieuze.*
Durand de Prémorel, *Toul.*
Ganier, *Lunéville.*
Kolb, *Sarrebourg.*
Gand, *Pont-à-Mousson.* } *S. Insp.*
Lanfroy, *Vic.*
D'Archambauld *Royaumeix.*
Robert, *Baccarat.*
Rousselot, *Abrechewiller.*

MOSELLE.

De Beausire ✱,	*Metz.*	*Inspec.*
François,	*Briey.*	
Tamisier,	*Thionville.*	
Velcour ✠ ✱,	*Sarguemines.*	
Maudhuy,	*Metz.*	*S. Insp.*
Roustand de Golbert,	*Longuyon.*	
Wimpffen,	*Bouzonville.*	*S. Insp.*
Rouyer,	*St.-Avold.*	
Sthême,	*Bitche.*	

VOSGES.

De Buffevent,	*Epinal.*	*Inspec.*
Hannus,	*Neufchâteau*	
Pintart,	*Mirecourt.*	
Ostertag,	*St.-Diez.*	
Billig,	*Remiremont.*	
Ragot,	*Rambervillers.*	*S. Insp.*
Didier,	*Bulgnéville,*	
Maurice d'Attigny, Lepaige,	*Darney.*	
Virion,	*Senones.*	
Vial,	*Fraize.*	
Rapin,	*Vagney.*	

Septième Arrondissement.

M. Zœpffel ✠, *Conservateur*, à Colmar.

DOUBS.

Ethis.	*Besançon.*	*Inspec.*
Musnier ✠,	*Baume.*	
Beurnier fils,	*Montbéliard.*	*S.-Insp.*
Dutrochet,	*Pontarlier.*	

BAS-RHIN.

Talotte,	*Strasbourg.*	*Inspec.*
Munschina fils,	*Schélestadt.*	
Lichtlin,	*Saverne.*	
Salomon,	*Wissembourg*	
Klein,	*Haguenau.*	*S. Insp.*
Bastian,	*Barr.*	
Grinewald,	*La Petite-Pierre.*	
Herzog,	*Soultz.*	

HAUT-RHIN.

Caille,	*Colmar.*	*Inspec.*
Baraige,	*Altkirch.*	
Gérard,	*Belfort.*	
Serres,	*Rouffach.*	*S. Insp.*
De Golbery,	*Mulhausen.*	
Ostermeyer,	*Belfort.*	

Huitième Arrondissement.

M. Lahorie, *Conserv.*, à Dijon.

CÔTE-D'OR.

De Chalus,	*Dijon.*	*Inspec.*
Aubin-Viart,	*Is-sur-Thil.*	*Inspec.*
Fliche,	*Beaune.*	
Verpy,	*Châtillon-sur-Seine.*	
Maratray,	*Auxonne.*	*S. Insp.*
Cotheret,	*Saint-Seine.*	
Pernot,	*Seurre.*	
Beauvais,	*Aisey.*	*S. Insp.*
Limage,	*Semur.*	

JURA.

Saillard.	*Dôle.*	*Inspec.*
Rainguel,	*Arbois.*	
De Moges,	*Lons-le-Saulnier.*	
Laurençot,	*Belmont.*	*S. Insp.*
Dalivoy,	*Poligny.*	
Rey,	*St.-Claude.*	

HAUTE-SAÔNE.

De St.-Cher,	*Gray.*	*Inspec.*
Lucotte ✱,	*Vesoul.*	
Noiret,	*Lure.*	
Besson,	*Champlitte.*	*S. Insp.*
Domet,	*Jussey.*	
Gozzi,	*St.-Loup.*	

SAÔNE-ET-LOIRE.

Barbe,	*Autun.*	*Inspec.*
Regnard,	*Châlons-s-S.*	
Robequin,	*Charolles.*	*S. Insp.*
Dalivoy,	*Louhans.*	
Parmentier,	*Mâcon.*	

Neuvième Arrondissement.

Vernejoul ✱, *Conservateur*, à Bourges.

ALLIER.

Dubouys,	*Moulins.*	*Inspec.*
Jallot ✱,	*Mont-Luçon.*	
Pasturel,	*Cérilly.*	*S. Insp.*
Sollier,	*Gannat.*	

CHER.

Demercière,	*Bourges.*	*Inspect.*
Doazan,	*Vierzon.*	*S. Insp.*
Masson,	*St.-Amand.*	

INDRE.

Lodibert,	*Châteauroux.*	*Inspec.*
Labbé des Londes ✠ ✱,	*Issoudun.*	*S. Insp.*

NIÈVRE.

Niepce,	*Cosne.*	*Inspec.*
Monnot,	*Nevers.*	
Morisset fils,	*Château-Chinon.*	*S. Insp.*
Brochot,	*La Charité.*	
Chevalier,	*Clamecy.*	

Dixième Arrondissement.

M. le B[on] Morisset père ❊, *Conservateur*, à Niort.

CHARENTE.

Garnier, *Angoulême*. *S. Insp.*

CHARENTE-INFÉRIEURE.

. . . .

LOIRE-INFÉRIEURE.

Bévier, *Nantes*. *S. Insp.*

DEUX-SÈVRES.

Goupy, *Parthenay*. *S. Insp.*

VENDÉE.

. . . .

VIENNE.

Poulet. *Poitiers*. *Inspec.*

Onzième Arrondissement.

M. De Bock ❊, *Conserv.* au Mans.

INDRE-ET-LOIRE.

Martin, *Tours*. *Inspec.*
Touzard, *Loches*. *S. Insp.*

LOIR-ET-CHER.

Vallée, *Blois*. *Inspec.*
De Corbigny, *Vendôme*. *S. Insp.*

MAINE-ET-LOIRE.

Du Bois de Maquillié, *Angers*. *S. Insp.*

MAYENNE.

. . . .

ORNE.

Druet-Desvaux, *Alençon*. *Inspec.*
Avoine de Chantereyne, *Domfront*. } *S. Insp.*
Duval, *Mortagne*. }

SARTHE.

Chauvin, *Le Mans*. *Inspec.*
Motet, *Château-du-Loir*. *S. Insp.*

Douzième Arrondissement.

M. Dralet ❊, *Conservateur*, à Toulouse.

ARRIÉGE.

Dantras, *Foix*. *Inspec.*
Coustau, *St.-Girons*. *S. Insp*

AUDE.

Gourg, *Carcassonne*. *Inspec.*
Cauneille, *Limoux*. *S. Insp*

AVEYRON.

Forey, *Rhodez*. *S. Insp.*

HAUTE-GARONNE.

Tatareau, *St.-Gaudens*. *Inspec.*
Robert, *Toulouse*. } *S. Insp.*
Moysset, *Bagnères de Luchon*. }

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

De Brye, *Perpignan*. *S. Insp.*

TARN.

Prissette, *Castres*. *Inspec.*
Tolosani, *Gaillac*. *S. Insp.*

TARN-ET-GARONNE.

Cremon, *Montauban*. *S. Insp.*

Treizième Arrondissement.

M. Gontard, *Conservateur*, à Grenoble.

AIN.

Le Duc, *Bourg*. *Inspec.*
Moréal, *Nantua*. } *S. Insp.*
Marçot, *Belley*. }

HAUTES-ALPES.

Blanc, *Gap*. *S. Insp.*

DRÔME.

Bachod, *Valence*. *Insp.*
Cambon, *Die*. *S. Insp.*

ISÈRE.

Piso. *Grenoble*. } *S. Insp.*
Farre, *S.-Marcellin*. }

LOIRE.

. . . .

RHÔNE.

. . . .

Quatorzième Arrondissement.

M. le C[te] Martial de La Villarmois ❊, *Conserv.*, à Rennes.

CÔTES-DU-NORD.

. . . .

FINISTÈRE.

Barchou, *Morlaix*. *S. Insp.*

ILLE-ET-VILAINE.

Boullemer, *Rennes*. *S. Insp.*

MORBIHAN.

. . . .

Quinzième Arrondissement.

M. Falaise, *Conservateur*, à Clermont.

CANTAL.

Peyrac, *Aurillac*. *S.-Insp.*

CORRÈZE.

. . . .

CREUSE.

. . . .

HAUTE-LOIRE.

. . . .

PUY-DE-DÔME.

Beunat, *Riom.* *S.-Insp.*

HAUTE-VIENNE.

. . . .

Seizième Arrondissement.

M. le B[on] de Castelnau d'Auros, *Conservateur*, à Bordeaux.

DORDOGNE.

. . . .

GIRONDE.

. . . .

LOT.

. . . .

LOT-ET-GARONNE.

. . . .

Dix-Septième Arrondissement.

M. le Comte de Gestas ❋, *Conservateur*, à Pau.

GERS.

. . . .

BASSES PYRÉNÉES.

Dubourdieu, *Pau.* } *S. Insp.*
LabySt Aumont. *Orthez.* }

HAUTES-PYRÉNÉES.

Lartigaux. *Tarbes.* *Inspec.*

LANDES.

Songis, *Dax.* *S.Insp.*

Dix-Huitième Arrondissement.

M. Lefebvre ❋, *Conservateur*, à Nîmes.

GARD.

Charles, *Uzès.* *S. Insp.*

HÉRAULT.

S[te]-Agnès, *Montpellier.* *S. Insp.*

LOZÈRE.

. . . .

ARDÈCHE.

Cauvin, *Privas.* *S. Insp.*

Dix-Neuvième Arrondissement.

M. Tison, *Conserv.* à Aix.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

. . . .

VAR.

Cauvin, *Toulon.* *S. Insp.*

VAUCLUSE.

Lemaire Ternantes, *Avignon.* *S. Insp.*

Vingtième Arrondissement.

Le C[te] de Rivarola ❋ ❋, *Conservateur*, à Bastia (Corse).

Gaffory, *Sarlène.* } *S. Insp.*
Garavagni, *Bastia.* }

ADMINISTRATION DE LA LOTERIE ROYALE,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2.

M. Lainé ❋, } *Administrateurs.*
M. le V[te] Both de Tauzia (C ❋) }

PREMIÈRE DIVISION.

Ouverture des dépêches, correspondance générale, approvisionnemens, timbre, dépenses administratives, répression des loteries particulières et étrangères.

M. Tellier ❋, *Chef de Division.*
M. Greiller, *Chef de Bureau de la Correspondance générale.*

DEUXIÈME DIVISION.

Vérification des Lots, et Redressemens.

M. Amelot ❋, *Chef de Division.*
M. Mottet, *Chef du Bureau de la première Vérification.*
M. Lheureux, *Chef du Bureau des redressemens et révisions.*

TROISIÈME DIVISION. — *Archives.*

M. Gamot, *Chef de Division.*
M. Mirvault, *Chef de Bureau.*

QUATRIÈME DIVISION. — *Castelet.*

M. Le Bœuf ❋, *Chef de Division.*
M. Deheppe, *Chef de Bureau.*

Conseil de l'Administration.

M. Charrié, *Avocat à la Cour Royale.*
M. Sageret, *Avoué au Tribunal de première instance.*

Graveur de l'Administration.

M. Hubert-Desnoyers, *Grav. de la Maison du Roi, et de Monsieur le Dauphin.*

Inspecteurs du Service de Paris.

M. Franqueville, *Inspect. en chef.*
M. Albert, M. de Vellefrey ❋, *Inspecteurs.*
M. Henry, *Inspecteur en second.*
M. Pauchet, M. Herman de Gast, *Sous-Inspecteurs.*

Inspecteurs en chef dans les départemens.

M. Obled, *à Lille.*
M. De Cazes ❋, *à Bordeaux.*
M. Frigière de Brul ❋, *à Lyon.*
M. Bermond ❋, *à Strasbourg.*

Inspecteurs d'Arrondissement.

Gamot	*Rouen.*
Gendarme	*Avignon.*
Bich ❋	*Besançon.*
Pépin	*Brest.*
Tasset	*Caen.*
Chatillon	*Dijon.*
Vte de Boubers, ❋ ✠	*Chartres.*
Pomier	*Grenoble.*
Beaudounet	*Marseille.*
Bello	*Metz.*
De Perrin-Brichambault	*Montpellier.*
Thouvenel	*Nancy.*
Bouyn	*Nantes.*
Barbier	*Orléans.*
De Tauzia ❋	*Poitiers.*
Bourget	*Reims.*
Doultremer Dumargat	*Rennes.*
Créach	*Amiens.*
Génie	*Toulouse.*
Boullet	*Tours.*

Il se fait trois tirages de la Loterie par mois dans les villes de *Paris*, *Strasbourg*, *Lille*, *Bordeaux* et *Lyon.*

Lille.	les 1 11 et 21.
Bordeaux.	les 2 12 et 22.
Paris.	les 5 15 et 25.
Strasbourg	les 7 17 et 27.
Lyon.	les 9 19 et 29.

Les tirages se font publiquement, à *Paris*, en présence du Préfet de Police et des Administrateurs de la Loterie ; dans les autres villes, en présence du Préfet du département, du Maire de la ville, du Procureur du Roi et de l'Inspecteur en chef de la Loterie.

COMMISSION DES MONNAIES,

Quai Conti.

La Commission est chargée : 1° de juger le titre et le poids des espèces fabriquées, et de surveiller, dans toute l'étendue de la France, l'exécution des lois monétaires et la fabrication des monnaies ; 2° de délivrer, conformément aux lois, aux essayeurs de commerce et aux essayeurs des bureaux de garantie, les certificats de capacité dont ils doivent être pourvus avant d'entrer en fonctions ; 3° de statuer sur les difficultés relatives au titre et à la marque des lingots et ouvrages d'or et d'argent, dans toute l'étendue de la France.

Elle rédige les tableaux servant à déterminer le titre et le poids d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent sont échangées dans les hôtels des monnaies.

Elle fait procéder toutes les fois qu'elle le juge convenable, à la vérification du titre des espèces étrangères nouvellement fabriquées, afin d'observer les variations qu'il pourrait éprouver.

Elle est aussi chargée de surveiller les opérations de tous les fonctionnaires des ateliers monétaires.

Président.

S. S. le Cte de Sussy (O ❋), *Pair de Fr., Maître des Requêtes.*

(A l'hôtel des Monnaies, quai Conti.)

M. Lambert ❋, } *Commissaires-généraux.*
M. Brunet ❋, }

M. de Lapresle ❋, *Directeur de la correspondance.*

Fonctionnaires généraux.

M. d'Arcet ✠ ❋, Membre de l'Acad. roy. des Sciences, *Direct. des Essais.*
M. Bréant ❋, *vérificateur.*
M. Chevillot ❋, } *Essayeurs.*
M. Chaudet, }
M. Tiolier (O ❋), *Graveur général.*

Essayeurs du Commerce. Messieurs.

Bonneville, rue Saint-Martin, n. 14, près Saint-Merry.
Chabannettes, passage du cloître S.-Germain l'Auxerrois, n. 18.
Isabelle, rue Saint-Denis, n. 96.
Lecour, passage de la Réunion, n. 7.
Genneau-Çozette, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Four.

HÔTELS DES MONNAIES.

Les hôtels des Monnaies, pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de cuivre, sont au nombre de treize. Les fonctionnaires dans chacun de ces hôtels, sont : un Commissaire du Roi, un Directeur de la fabrication, un Contrôleur au change et un Contrôleur au monnayage.

Monnaie de Paris. A. (Quai Conti.)

M. d'Origny ❋, *Commissaire du Roi.*
M. Collot ❋, *Directeur de la Fabric.*
M. Cartier, *Contrôleur au change.*
M Lerat, *Contrôleur du monnayage.*

Monnaie de Bayonne. L.

M. Aubein, *Commissaire du Roi.*
M. Darripe, *Directeur de la Fabricat.*
M. Milhet ❋, *Contrôleur au change.*
M. P. Vanoosterom, *Contr. du monn.*

Monnaie de Bordeaux. K.

M. Dupuy, *Commissaire du Roi.*
M. Alexandre Vignes, *Directeur de la Fab.*
M. Forgeaux, *Contrôleur au change.*
M. Potelle, *Cont. du monnayage.*

Monnaie de la Rochelle. H.

M. Gigaux, *Commissaire du Roi.*
M. Morel, *Direct. de la Fabrication.*

M. Enfert, *Contrôleur au change.*
M. Goguet (Cézaire), *Contr. du monn.*

Monnaie de Lille. W.

M. de Rouvroy, *Commis. du Roi.*
M. Beaussier ✻, *Direct. de la Fabr.*
M. Decroix, *Contrôleur au change.*
M. Rey-Duboissieu, *Contr. du monn.*

Monnaie de Limoges. I.

M. Foulques, *Commiss. du Roi.*
M. Parant, *Directeur de la Fabric.*
M. Perrot, *Contrôleur au change.*
M. de Cardaillac, *Cont. du monnayage.*

Monnaie de Lyon. D.

M. Nolhac, *Commissaire du Roi.*
M. Richard, *Directeur de la Fabric.*
M. Lemoyne, *Contrôleur au change.*
M. de Montolieu-l'Estrade, *Cont. du monnayage.*

Monnaie de Marseille. M.

M. Guignon, *Commissaire du Roi.*
M. Ricard, *Directeur de la Fabric.*
M. Bouttier, *Contrôleur au change.*
M Montagny, *Cont. du monnayage.*

Monnaie de Nantes. T.

M. Bertrand, *Commissaire du Roi.*
M. Olivier d'Assenoy, *Dir. de la Fabr.*
M. Doucet, *Contrôleur au change.*
M. Poirier, *Contrôl. du monnayage.*

Monnaie de Perpignan. Q.

M. Delcros-Rodor, *Commis. du Roi.*
M. Jos.-J.-Ste.-Croix, *Directeur de la Fabrication.*
M. Desprès *Contrôleur au change.*
M. Grosset, *Contr. du monnayage.*

Monnaie de Rouen. B.

M. Levieux, *Commissaire du Roi.*
M. de Cambry, *Directeur de la Fab.*
M. Deschamps, *Contrôleur au change.*
M. Clérot, *Contrôleur du monnayage.*

Monnaie de Strasbourg. BB.

M. Panon Duhazier, *Commissaire du Roi, à Strasbourg.*
M. de Livio, *Directeur de la Fabric.*
M. Ferriès, *Contrôleur au change.*
M. Sandilhon, *Contrôleur du monnayage.*

Monnaie de Toulouse. M.

M. d'Encausse ✠, *Commiss. du Roi.*
M. Carayon-Talpayrac, *Directeur de la Fabrication.*
M. Tirel de la Martinière, *Contrôleu au change.*
M. Babouot, *Contr. du monnayage.*



SECTION IX.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

S. Exc. M. de Vatimesnil (O ✻), *Ministre Secrétaire-d'Etat, Grand-Maître de l'Université.*

Attributions du Ministère.

Le détail s'en trouve aux divisions et bureaux ci-après.

CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

S. Exc. le Ministre, *Président.*

M. de Courville (O ✻), *Directeur de l'Instruction publique, Vice-Président.*

M. le B[on] Cuvier (G O ✻), *Cons.-d'Etat, l'un des quarante de l'Acad. française, Secrétaire perp. de l'Acad. des Sciences.*

M. Gueneau de Mussy (O ✻).

M. l'abbé Nicolle (O ✻).

M. Rendu ✻, *Subst. du Proc. gén. près la Cour royale de Paris.*

M. le B[on] Poisson (O ✻), *Membre de l'Académie des Sciences.*

M. Delvincourt ✻ (O ✻), *Doyen de la Fac. de Droit de Paris.*

M. de Maussion ✻.

M. l'abbé Clausel de Coussergues ✻.

Nota. Les attributions de chacun de MM. les Conseillers sont déterminées par des ordonnances du Roi.

BUREAUX.

Le Conseiller Directeur de l'Instruction publique remplit les fonctions de Secrétaire général du ministère.

Bureau du Secrétariat, des Archives et des procès-verbaux du Conseil royal.

M. Bernard, *Chef.*

Garde du sceau et du timbre ; enregistrement et expédition des ordonnances et décisions royales, et des arrêtés du Ministre ; classement et garde des archives ; enregistrement des dépêches à l'arrivée et au départ ; rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil royal ; tenue des registres des délibérations et jugemens dudit Conseil ; expédition des décisions.

1[re] DIVISION. — *Personnel et Administration.*

M. de Luynes ✻, *Chef de la Division.*

Premier Bureau.

M. Fabien Pillet, *Chef.*

Nomination des divers fonctionnaires des Académies et des Facultés ; Réglemens des pensions de retraite de ces fonctionnaires ; Nomination des membres des conseils académiques ; rapports et correspondance sur les livres classiques ; bourses royales et communales ; états moraux des Elèves ; rapports sur les infractions aux réglemens de discipline ; Autorisation d'ouvrir des institutions et pensions ; Affaires relatives aux Facultés de théologie catholique.

2[e] *Bureau.*

M. Alix, *Chef.*

Enseignement et police dans les Facultés de Droit, de Médecine ; des Sciences, des Lettres et de Théologie protestante ; Exécution des réglemens sur les concours ; Echange et collation de grades ; Enseignement et discipline dans les Ecoles secondaires de Médecine ; Autorisation d'ouvrir des cours publics de haut enseignement.

3e *Bureau.*

M. Delebecque, *Chef de Division adjoint, chargé de la direction des 3e et 4e Bureaux.*

Nomination à tous les emplois d'administration et d'enseignement dans les Colléges royaux ; Pensions de retraite des divers fonctionnaires de ces établissemens ; Secours et indemnités à accorder aux membres des anciennes corporations enseignantes et aux fonctionnaires de l'Instruction publique ; Concours pour l'agrégation ; Ecole préparatoire ; Autorisation d'ouvrir des Cours d'instruction secondaire ; Ecoles primaires.

4e *Bureau.*

M. Descazau, *Chef.*

Nomination aux places de principaux et de régens des Colléges communaux ; exécution des réglemens sur ces établissemens ; Fixation des budgets et liquidation des pensions de retraite des fonctionnaires des Colléges communaux.

2e DIVISION. — *Comptabilité générale et Contentieux.*

M. Petitot (Alexandre) ❋, *Chef de la Division.*

1er *Bureau.*

M. Lenoble, *Chef.*

Tenue du Grand-Livre en partie double et rédaction du journal général pour les dépenses de l'Université ; Examen et surveillance des livres tenus dans les autres bureaux de la division ; Correspondance avec la caisse de service du Trésor-Royal ; Comptes et budgets de l'Université ; Ordonnancement de toutes les dépenses de l'Instruction publique et des dépenses intérieures du Ministère.

2e *Bureau.*

M. Des Chesnes ❋, *Chef de Division Adjoint*, chargé de la direction de ce bureau.

Matériel des Académies et des Facultés ; Réglemens des dépenses de ces établissemens et des frais de tournées des inspecteurs-généraux des études, des recteurs et des inspecteurs des Académies ; Contrôle du recouvrement de la rétribution dans les colléges, institutions et pensions, et des droits de diplômes ; Tenue des livres relatifs à ces divers produits ; Administration des domaines appartenant à l'Université ; Contentieux et comptes du produit de ces domaines.

3e *Bureau.*

M. Raynaud, *Chef.*
M. Mazauric, *Chef adjoint.*

Dépenses fixes et variables des Colléges royaux, acquittées sur les fonds du Trésor-Royal ; Indemnités de trousseaux ; Dégrèvemens ; Direction de la comptabilité et du matériel des Colléges royaux ; Examen de leurs comptes ; Examen et réglement des comptes courans ; Etats trimestriels de situation ; Nomination et cautionnement des économes ; Tenue des livres relatifs aux comptes courans des Colléges royaux ; Dépenses intérieures du Ministère.

Caisse de l'Administration centrale.

M. Delambre, (Charles), *caissier.*
M. Mesnard, *économe.*
M. Lombard, *Notaire.*
M. Amette, *caissier adjoint.*
M. Gourbine, *avoué.*
M. Guignet, *Architecte.*

SECTION X.

INTENDANCE GÉNÉRALE DE LA MAISON DU ROI,

Rue de Grenelle-St.-Germain, n. 119, 121 *et* 138 *bis* (1).

S. S. le Bon DE LA BOUILLERIE (G ❋), Pair de France, *Ministre d'Etat*, *Intendant-général.*

Attributions.

Les Maisons civile et militaire du Roi, l'expédition des provisions, brevets et commissions: l'examen des différends qui peuvent naître entre les divers services: les rangs et préséances; l'administration générale des bâtimens, des domaines, des forêts, des capitaux et des revenus composant la liste civile, le matériel des fêtes et cérémonies, les fêtes et spectacles de la cour, le mobilier de la couronne (les Musées de Paris et de Versailles, les théâtres royaux, la monnaie des médailles, les manufactures royales, etc. confiés à M. le vicomte de la Rochefoucauld, par décision royale du 28 août 1824, comme on le verra ci-après); les ordres du Roi; les honneurs du Louvre; le contreseing des ordonnances du Roi relatives à l'institution des Pairies nouvelles, aux nominations des Capitaines des Gardes et autres chefs des corps de la Maison militaire du Roi, les permissions de voyager dans les pays étrangers pour les personnes appartenant à la Maison civile ou militaire du Roi; les voyages du Roi et des Princes de la Famille royale, et les honneurs à leur rendre.

PREMIÈRE DIVISION.

Secrétariat.

M. Marin de Verbois ❋, *Chef de division, Secrétaire intime.*

L'ouverture des dépêches, le contreseing de l'Intendant général; la signature des ampliations; la répartition du travail dans les divisions.

PREMIER BUREAU. — *Cabinet.*

M. . . . . *Chef.*

M. Souleillon, *Sous-Chef.*

L'enregistrement et le classement des ordonnances, décisions et réglemens signés de la main du Roi; l'expédition des ampliations et leur répartition dans les bureaux; l'enregistrement de toutes les demandes de place de gentilshommes de la chambre du Roi, d'écuyers cavalcadours et de pages, ainsi que la correspondance qui y a rapport; l'envoi des lettres d'audience, etc., etc.

DEUXIÈME BUREAU. — *Secrétariat.*

M. Huet ❋, *Chef.*

M. Girod, *Sous-Chef.*

Le personnel de l'Intendance générale; l'enregistrement des dépêches et leur répartition dans les divers bureaux qu'elles concernent; la garde du timbre; les Ordres du Roi; les demandes de places dans les bureaux de l'Intendance générale; le départ de la correspondance; la comptabilité des dépenses de l'admi-

---

(1) Les bureaux sont ouverts tous les jeudis à deux heures, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 119 et 121, et tous les mercredis à deux heures, n. 138 *bis*.

nistration intérieure; le seing du Roi; la délivrance des passeports aux personnes attachées à la maison du Roi, et l'expédition des affaires qui ne se rattachent à aucune des autres divisions.

DEUXIÈME DIVISION.

Maison civile du Roi.

M. Empis ✻, *Chef.*

PREMIER BUREAU. — *Correspondance.*

M. Brice, *Chef.*

M. Auguste Maillard, *Sous-Chef.*

DEUXIÈME BUREAU. — *Comptabilité.*

M. de Riancey ✻, *Chef.*

La Maison civile (personnel et matériel), comprenant les services du Grand-Aumônier, du Grand-Maître, du Grand-Chambellan, du Grand-Ecuyer, du Grand-Veneur et du Grand-Maître des cérémonies, ainsi que leurs annexes; les matricules et contrôles de tous les officiers et employés attachés à la Maison civile; les bibliothèques particulières de S. M.; les souscriptions aux ouvrages d'arts et de littérature; les diamans et le mobilier de la Couronne; les brevets délivrés au nom du Roi.

TROISIÈME DIVISION.

Bâtimens, Forêts, Domaines et Contentieux.

M. Ratel ✻, *Chef.*

PREMIER BUREAU.

M. Viollet Leduc ✻, *Chef.*

M. Defos, *Sous-Chef.*

Les bâtimens, parcs et jardins royaux; l'administration des forêts de la couronne.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Brousse, *Chef.*

M. Maillard, *Sous-Chef.*

Les affaires contentieuses des divers services de la Maison du Roi; l'administration des domaines de la couronne.

SERVICE DES FORÊTS ET DOMAINES DE LA COURONNE.

Commission forestière, créée par ordonnance du Roi, du 29 décembre 1826.

Membres. Messieurs,

Raison, *ancien Administrateur des Forêts de l'Etat.*
De Tains ✠ ✻, *Secrétaire général de la Direction générale des Domaines.*
Aubry, *Chef de Bureau des Forêts de l'Etat.*
Roslin de Lémont ✻, *Inspecteur général des Forêts de l'ancienne maison de Monsieur.*
De Barante ✻, *Inspecteur général des Forêts de la Couronne.*
De Larminat ✻, *Doyen des Conservateurs des Forêts de la Couronne.*
Ratel ✻, *Chef de la Division des Domaines du Roi.*
Viollet-le-Duc ✻, *Chef de Bureau des Forêts, à l'Intendance générale de la Maison du Roi*, Secrétaire-Rapporteur.

OFFICIERS DES FORÊTS ET DOMAINES DE LA COURONNE.

M. de Barante ✻, *Inspecteur général*, rue de l'Arcade, n. 23.
M. Mabille ✻, *idem*, au Ranelagh, bois de Boulogne.
M. le Chev. Girot-de-Langlade ✻, *idem*, rue des Petits-Augustins, n. 5.
M. De Moléon ✻, *Ingénieur*, rue Taitbout, n. 6.
M. Guignet, *Architecte*, rue Caumartin, n. 1.
M. Samson, *Inspecteur honoraire*, rue Caumartin, n. 20.

Conservation des Forêts.

Paris. Messieurs,

F. D'André, *Conservateur*, rue du Doyenné, n° 4.
Legros Saint-Ange, *Inspecteur*, rue Cassette, n. 36.
Botot Saint-Sauveur, *Inspecteur honoraire.*

Versailles. Messieurs,

Le Cte P. Hyde de Neuville ✻, *Conservateur*, à Versailles.
Jourdain ✻, *Inspecteur de la conservation*, à Versailles.

Saint-Germain. Messieurs,

Le Chev. de Saint-Projet ✻ ✻, *Conservateur*, à Saint-Germain.
Delonglay, *Inspecteur*, à Saint-Germain.

Rambouillet. Messieurs,

Bourdon ✻, *Conservateur*, à Rambouillet.
Jules Roslin de Lémont, *Inspecteur*, à Rambouillet.

Fontainebleau. Messieurs,

De Larminat ✻, *Conservateur*, à Fontainebleau.
Le Mis de Luc Saluces, *Inspecteur*, à Fontainebleau.

Compiègne. Messieurs,

Marrier de Boisdhyver, *Conservateur*, à Compiègne.
Bouchard, *Inspecteur.*

Conservation des Domaines ruraux.

M. Marquet ✻ ✻, *Conservateur*, à Versailles.
M. Gauthier, *Inspecteur honoraire*, à Versailles.

Comité Contentieux de la Liste civile.

Nomination de mai 1816.

M. le Chev. Allent ✻ (C ✻), rue Castiglione, n. 8, *Conseiller d'Etat.*
M. le Chev. de la Malle (C ✻), rue Neuve des Petits-Champs, n. 101, *idem.*
M. de Calissanne, *ancien* 1er *Avocat général au Parlement d'Aix*, au Luxembourg.
M. le Bon Favard de Langlade (C ✻), *Conseiller d'Etat*, rue des Petits-Augustins, n. 5.

Janvier 1818.

M. Quequet ❋, *Conseiller à la Cour de Cassation*, Rapporteur, quai des Orfèvres, n. 18.

Janvier 1819.

M. le Comte de Pastoret (C ❋), *Conseiller d'Etat*, place Louis XVI, n. 6.

Décembre 1823.

M. Dupuy ❋, *Conseiller à la Cour royale de Paris*, rue du Helder, n. 3.

Octobre 1824.

M. de Laporte-Lalanne ❋, *Conseiller d'Etat* ❋, rue du Pot-de-Fer, n. 20.

Juillet 1826.

M. Bergeron d'Anguy ❋, *Conseiller à la Cour royale*, rue de Vendôme, n. 3.

M. Ratel ❋, *Chef de division, Secrét. du Comité*, place Saint-Sulpice, n. 6.

M. Trinquelague (O ❋).
M. Ailhaud,
M. de Malcor, } *Membres honoraires.*

M. Guichard ❋,
M. Gairal ❋,
M. Gaudry, } *Avocats de la liste civile.*

M. Marion de Grandmaison, *Avoué à la Cour royale.*

M. Denormandie,
M. Vaillant, } *Avoués au Tribunal de première Inst. de la Seine.*

M. Péan-de-Saint-Gilles ❋, *Notaire en premier.*

M. Damaison, *Notaire en second.*

M. Fleuriau de Ponfol, *Commissaire-Priseur.*

M. Hamot, *Idem.*

M. Calley de Saint-Paul, *Agent des affaires de la liste civile.*

M. Hubert, *Agent de change.*

M. André Leroux, *Agent de change honoraire.*

M. Fossard, *idem.*

QUATRIÈME DIVISION.

Pensions et Graces.

§ I[er]. *Pensions sur la Liste civile.*

Le Roi, par une ordonnance du 26 septembre 1824, a créé un comité consultatif qui se compose de :

S. Exc. le Ministre d'Etat, Intendant général de la Maison du Roi, *Président né.*

M. l'abbé Desjardins, *Vicaire-général de Paris, Vice-Président.*

S. S. le B[on] de La Rochefoucauld ✠ (G C ❋), *Lieut.-gén., Vice-Président.*

M. l'abbé d'Hautpoul, *Aumônier de Madame la Dauphine.*

S. S. le B[on] de Charette ✠ ❋.

M. le C[te] Partouneaux (C ✠) (G ❋), *Lieut.-gén., Député.*

M. le Cte de Larochejaquelein ✱✱, *Maréchal-de-camp.*
M. le Mis de St.-Géry ✱, *Cons.-d'Etat.*
M. Alphonse de la Bouillerie ✱, *Mait. des req., Intend. du trés. de la cour.*
M. Mazoïer ✱ (O ✱), *Mait. des req.*
M. le Cte de Belbœuf, *Conseiller à la Cour royale.*
M. Espivent de Lavilleboisnet ✱, *Conseiller à la Cour roy. de Paris.*
M. d'Haranginer de Quincerot ✱, *id.*
M. d'Infreville.
M. le Chev. Delavau ✱.
L'abbé de Retz, *Auditeur de la Rote, honoraire.*
M. le Mis du Puy-Montbrun, *honor.*

§ II. *Pensions sur la Caisse de Vétérance de la Maison du Roi.*

Le Roi, par une ordonnance du 24 septembre 1826, a créé un comité chargé d'appliquer les ordonnances et réglémens relatifs aux demandes de pensions de retraite sur la caisse de vétérance; il se compose de:

S. Exc. le Ministre-d'Etat, Intendant général de la Maison du Roi, *Président-né.*
M. le Mis de Saint-Géry ✱, *Conseiller d'Etat, Vice-Président.*
M. le Cte Louis de La Rochefoucauld ✱ ✱.
M. Alphonse de la Bouillerie ✱, *Maître des Requêtes, Intendant du trésor de la couronne.*
M. le Vte de Laboulaye ✱ (C ✱). *Député.*
M. Hutteau d'Origny ✱ ✱, *Maître des Requêtes.*

Rapporteurs.

M. Sauvaire Barthélemy, *Auditeur au Conseil-d'Etat.*
M. le Bon de Baulny, *idem.*

§ III.

M. Bordier ✱, *Chef de la division, Secrétaire des deux comités.*

BUREAUX.

M. le Bouetté, *Chef, Secrétaire-Adjoint des deux comités.*
M. Boussenard, *Sous-Chef.*

Pensions de graces et sur la caisse de vétérance, pensionnats, hospices, secours, etc.

CINQUIÈME DIVISION.

Affaires militaires.

M. Godard Dubuc ✱ (O ✱), *Sous-Intendant militaire, Chef.*
M. Couet ✱, *Sous-Chef.*

SIXIÈME DIVISION.

Comptabilité générale.

Le Roi, par ordonnance du 13 janvier 1823, a établi une commission spéciale pour la vérification et l'apurement des comptes de l'Intendant du trésor de la couronne, du Payeur des fonds particuliers du Roi et de tous autres Comptables de la Maison de S. M.; elle est composée de:

S. Exc. le Ministre-d'Etat, Intendant général de la Maison du Roi, *Président.*
M. le Vte de la Boulaye ✱ (C ✱), *Maître des Requêtes, Intendant de la Maison du Roi, à la disposition de M. l'Intend. général.*
M. le Vte de Senonnes ✱ (C ✱), *Maître des Requêtes, Intendant de la Maison du Roi, à la disposition de M. l'Intend. général.*
M. le Bon Prevost (O ✱), *Maître des Requêtes, Secrétaire du Cabinet du Roi.*

M. V. Masson ✱, *Maître des Requêtes.*
M. le Vte de Chollet ✱, *Inspecteur général des divers services de la Maison du Roi.*
M. Duparc ✱, *Conseiller Référendaire à la Cour des comptes.*
M. Salogne ✱, *Chef de la division de la Comptabilité à l'Intendance générale de la Maison du Roi.*
M. E. Brisou, *Sous-Chef du bureau de la Comptabilité de l'Intendance générale de la Maison du Roi, Secrétaire.*

M. Salogne ✱, *Chef de la division.*

L'établissement du budget général, l'ordonnancement de toutes les recettes et dépenses, qui concernent la Liste civile, la Caisse de vétérance, et les fonds particuliers du Roi, ainsi que la correspondance qui s'y rattache.

PREMIER BUREAU. — *Correspondance et tenue des livres.*

M. . . . *Chef.*
M. E. Brisou, *Sous-Chef.*

DEUXIÈME BUREAU. — *Ordonnancement des recettes et dépenses.*

M. Moreau, *Chef.*

Agens du service de la Maison du Roi, à la disposition de M. l'Intendant général.

M. Maréchal ✱, M. le Vte de Chollet ✱, M. le Bon de Wolbock ✠ ✱, *Inspecteurs génér. des divers services.*
M. Boyer, *Contrôleur des divers services.*
M. Delsart, *Sténographe du Roi.*
M. Fizeau ✱, *Médecin.*
M. le Vte de la Boulaye ✱ (C ✱), M. le Vte de Senonnes ✱ (O ✱), M. le Vte de Ville-d'Avray ✱ ✱, *Intendans honoraires.*
M. de Combes ✱, M. le Cte de Champfeu ✱ (O ✱), M. le Cte L. de Larochefoucauld ✠ ✱, M. le Cte de Falaiseau ✱, *Inspecteurs honoraires.*

INTENDANCES DE LA MAISON DU ROI.

INTENDANCE DU TRÉSOR DE LA COURONNE.

M. ALP. DE LA BOUILLERIE ✱, Maître des requêtes, *Intendant*, aux Tuileries.

Le recouvrement des deniers provenant, soit de la liste civile du Roi et des Princes, soit des autres revenus de la Couronne.

Le paiement de toutes les dépenses de la Maison du Roi et des pensions sur la liste civile.

Les recouvremens et les dépenses de la Caisse de vétérance de la Maison du Roi.

Le dépôt et la surveillance des diamans et bijoux de la Couronne.

Bureau de la mise en recouvrement et de la mise en paiement.

M. Mahier, *Chef.*

Bureau de la Direction des Comptes.

M. Viols, *Chef.*

Caisse.

M. Schefer, *Caissier.*

Payeurs.

M. Plauzoles ✻, *Receveur, à Versailles.*

M. Chambellant ✻, *à Rambouillet.*	M. Popp, *à Strasbourg.*
M. de Quatrebarbes, *à Fontainebleau.*	M. Carayon-Latour, *à Bordeaux.*
M. de la Brunerie ✻, *à Compiègne.*	M. Séjourné, *à Pau.*

M. Ouizille, *Inspecteur Joaillier des Diamans de la Couronne.*
M. Vallée ✻, *Directeur des comptes, honoraire.*

INTENDANCE DES BATIMENS, PARCS ET JARDINS,

Rue Saint-Dominique, n. 58.

S. S. le Bon MOUNIER (G ✻), Pair de France, Conseiller-d'Etat, *Intendant.*

Architectes. Messieurs,

Fontaine (O ✻), rue de l'Oratoire, n. 4. *Palais des Tuileries, le Louvre, etc.*
Dubreuil, *Châteaux de St.-Cloud, Meudon, Sevres, etc.*
Dufour ✻, *Château de Versailles.*
Lepère ✻, rue Coquenard, n. 32. *Château de Fontainebleau.*
Huvé, rue de Choiseul, n. 4, *Château de Compiègne.*
Nepveu, *Château de Rambouillet.*
Jeanson ✻, *Directeur des Eaux de Versailles.*
Cécile ✻, *Directeur de la Machine de Marly.*
Bonfin, *château de Bordeaux.*
Reiner, *château de Strasbourg.*
Latapie, *château de Pau.*

M. Massey, *Directeur des Pépinières,* à Versailles

Comité consultatif des bâtimens. Messieurs,

Molinos ✻, *rue de la Ville-l'Evêque,* n. 13,
Norry ✻, *place du Châtelet,* n. 2,
Guy de Gisors ✻, *rue d'Hanôvre,* n. 8,
} *Architectes membres du Comité.*

INTENDANCE DU MOBILIER DE LA COURONNE,

Rue Bergère, n. 2.

M. le B^on DE LA FERTÉ (O ✻), *Directeur.*
M. d'Henneville-Fauchon (O ✻), *Chef du matériel et des Bureaux.*

M. Veytard ✻, 1er *Insp. du mobilier.*
M. Duparc ✻, 2e *Insp. du mobilier.*
M. Le Breton Deschapelles ✻, *vérificateur du mobilier.*
M. Adenis de la Rozerie, *S.-Insp. du mobilier.*
M. Proquès, *Chef de la comptabilité.*
M. Lecointe ✻, M. Hittorff ✻, } *Architectes de l'Intendance.*
M. Gromaire, *Chef des ateliers.*
M. Zimmermann, *Insp. du matériel.*
M. Bazin, *Garde-magasin des fêtes.*
M. Marguet, *idem des meubles.*
M. Chevalier, *idem des étoffes.*
M. Cicéri ✻, 1er *Peintre des décors pour les cérémonies et spectacles de la Cour.*
M. H. Lecomte, *Dessinateur.*
M. Saint-Ange, *idem.*
M. Chasselat, *idem.*
M. Jouard, *Médecin honoraire.*
M. Rouget, *Chirurgien.*

ARCHIVES DE LA COURONNE.

M. Husson (O ☼), *Archiviste.*
M. Fouquet ☼, *Archiviste-adjoint.*

Les Archives de la Couronne ont été instituées par une ordonnance royale du 3 août 1824, pour conserver et réunir tous les titres de propriété de la dotation de la Couronne.

Par décision du même jour, le Roi a réuni à ces Archives, 1° celles du domaine privé de S. M.; 2° celles de l'Intendance générale.

Les Archives de la Couronne sont placées à la galerie du Louvre.

BIBLIOTHÈQUES DU ROI.

M. Valery ☼, *Conservateur-Administrateur*, aux galeries du Louvre.
M. Rémard, *Bibliothécaire du Château*, à Fontainebleau.
M. Escuyer, *idem*, à Compiègne.
M. Patin, *idem*, à Saint-Cloud.
M. Alissan de Chazet (O ☼), *idem*, à Versailles.
M. Soumet ☼, *idem*, à Rambouillet.
M. Bonnechose, *idem*, à Trianon.
MM. de Bure frères, libraires du Roi et de la Bibliothèque du Roi.

DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 119.

M. le Vte de La Rochefoucauld ✠ ☼ (C ☼), Aide-de-camp du Roi, *chargé de ce département.*

Les Musées royaux; la conservation des monumens, statues et galeries des palais, parcs et jardins royaux; la Monnaie des médailles; les Manufactures royales; les Encouragemens aux Lettres et aux Arts dans leurs rapports avec l'administration de la Maison du Roi; *Travail direct avec S. M. pour tous ces objets.*

Secrétariat général.

M. de Beauchesne, *Chef.*
M. de Wailly, *Sous-Chef.*

Ouverture des dépêches à leur arrivée; enregistrement général; correspondance particulière; classement des ordonnances royales; expédition des ampliations; personnel; demandes de places; permissions pour visiter les établissemens royaux; demandes d'audiences; garde du timbre; départ de la correspondance.

Bureaux.

M. Cte de Tilly ☼ (O ☼), *Chef de division.*

Direction générale du travail et surveillance de tous les services; personnel; affaires réservées; communications avec les chefs des Etablissemens royaux.

Premier Bureau.

M. Periès ☼, *Chef.*
M. Dargenton, *Sous-Chef.*

Les Musées de Paris et de Versailles; la Monnaie des Médailles; les Manufactures royales de Sèvres; des Gobelins, de la Savonnerie et de Beauvais; la manufacture de Mosaïque.

Deuxième Bureau.

M. le Cte de Trogoff ❋, *Chef de Bureau et de la Comptabilité générale.*

M. Leschevin, *Sous-Chef.*

L'Académie royale de Musique; le Théâtre Italien; le Théâtre Français; le Théâtre de l'Opéra-Comique; le Théâtre de l'Odéon; l'Ecole royale de Musique et de Déclamation lyrique; l'Ecole royale de Musique religieuse; la comptabilité générale.

Troisième Bureau.

M. . . . . *Chef.*

M. Meynadier, *Sous-Chef.*

Décorations; Pensions et Secours aux gens de lettres et artistes; Affaires relatives aux ouvrages dramatiques; Souscriptions aux ouvrages d'art; Contentieux du département.

Ce Bureau est placé sous la surveillance spéciale de M. Jules Mareschal, *premier Inspecteur des Beaux-Arts.*

Inspection.

M. le Cte Turpin de Crissé ❋, Membre de l'Académie des Beaux-Arts, *Inspecteur-général.*

M. Jules Mareschal ❋, *Premier Inspecteur.*

M. Lenormant, *Inspecteur.*

M. Ed. Leconte ❋, *Sous-Inspecteur honoraire.*

Comité des Pensions.

M. Amy (C ❋), *Conseiller d'Etat, Président à la Cour royale de Paris.*
M. Hutteau d'Origny ✠ (O ❋), *Maître des Requêtes au Conseil-d'Etat.*
M. Le Cte Turpin de Crissé ❋, *Insp. gén. des Beaux-Arts.*
M. Jules Mareschal ❋, *Premier Inspecteur, secrétaire.*
M. . . . . .

Commission des Comptes.

M. Hutteau d'Origny ✠ (O ❋), *Maître des Requêtes au Conseil d'Etat.*
M. le Bon Prevost ❋, *idem.*
M. Bachelier ❋.

Conseil spécial.

M. Guichard ❋, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation, Membre du Comité contentieux de la Liste civile.*

Musée royal du Louvre. (*Voy.* p. 684.)
Idem du Luxembourg. (*Voy.* p. 685.)
Monnaie royale des Médailles. (*Voy.* p. 685.)
Manufactures royales des Gobelins et de la Savonnerie réunies. (*Voy.* p. 685.)
Manufacture royale de porcelaines, à Sèvres. (*Voy.* p. 686.)
Manufacture de Tapisseries de Beauvais (*Voy.* p. 686.)
Manufacture royale de Mosaïque. (*Voy.* p. 686.)
Beaux-Arts, Peinture et Sculpture (*Voy.* p. 684)
Institution. roy. de Musiq. relig. (*Voy.* p. 693.)
Académie royale de Musique. (*Voyez* p. 687.)
Théâtre royal Italien. (*Voy.* p. 688.)
Théâtre Français. (*Voyez* p. 688.)
Théâtre de l'Opéra-Comique. (*V.* 689.)
Ecole royale de Musique et de Déclamation lyrique. (*Voy.* p. 691).
Théâtre royal de l'Odéon. (*Voy.* p. 690.)

CHAPITRE II.

Clergé de France — Clergé de Paris. — Cultes non Catholiques.

SECTION PREMIERE.

CLERGÉ DE FRANCE.

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE L'EGLISE DE FRANCE.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS (*Voy.* page 226.)

(1).	*Evêchés suffragans.*
Chartres. . . . . Eure-et-Loir.	CLAUSEL DE MONTALS, (*Claude-Hippolyte*), *né* au château de Coussergues, diocèse de Rodez, 5 avril 1769, *sacré* 22 août 1824. Evette. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Peyre. . . . . . }
Meaux. . . . . Seine-et-Marne.	DE COSNAC (*Joseph-Marie-Victoire*), *né* au château de Cosnac (Corrèze), 24 mars 1764, *sacré* 7 novembre 1819. Pellet. . . . . . } *Vicaires-Généraux.* Puifferrat. . . . }
Orléans, Loiret.	BRUMAULD DE BEAUREGARD (*Jean*), *né* à Poitiers, 1er déc. 1749, *sacré* 1er mai 1823. Merault. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Roma. . . . . . }
Blois. . . . . Loir-et-Cher.	DE SAUSIN (*Philippe François*) *né* à Orange, 11 février 1756, *sacré* 20 juillet 1823. Pointeau. . . . . } *Vicaires généraux.* Guillois. . . . . }
Versailles. . . Seine-et-Oise.	BORDERIES (*Et.-Jean-Fr.*), *né* à. . . . 24 janvier 1764, *sacré*. . . . 1827. Lagrolé. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Perin. . . . . . }

(1) Cette colonne comprend les noms des diocèses et des départemens qui forment leur circonscription.

Arras. . . . . Pas-de-Calais.	De Latour (*Hugues-Robert-Jean-Charles*), *né* à Auzeville (Haute-Garonne), 14 août 1768, *sacré* 16 mai 1802. Denissel. . . . . Herbet. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Cambray. . . . Nord.	Belmas (*Louis*) ✱, *né* à Montréal (Aude), 11 août 1757, *sacré* 26 octobre 1800. Servois. . . . . Saint-Léger. . . . } *Vicaires-Généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE LYON ET VIENNE.

S. S. le C[te] DE PINS (*Jean-Paul-Gaston*), *né* à Castres (Tarn), 8 février 1766, *sacré* Evêque de Limoges 2 novembre 1822, Archev. d'Amasie, et *Administ.* du diocèse de Lyon en 1824.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Baraud. Cholleton. Cattet.

Les départemens du Rhône et de la Loire forment l'arrond. de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Autun. . . . . Saône-et-Loire.	*S. S.* le C[te] De Vichy (*Roch-Etienne*), Conseiller-d'Etat, *né* à Paulhaguet (H.-Loire), 7 juillet 1753, *sacré* 28 octobre 1819. Maury. . . . . Dunan. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Langres. . . . . Haute-Marne.	D'Orcet (*Gilbert-Paul-Aragonès*), *né* à Clermont, 13 nov. 1762, *sacré* 25 janvier 1824. Caumont.. . . . Donadci. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Dijon. . . . . Côte-d'Or.	De Boisville, (*Jean-François-Martin*), *né* à Rouen, 12 janv. 1755, *sacré* 11 août 1822. Collin.. . . . . Lacoste. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Saint-Claude. . . Jura.	De Chamon (*Antoine-Jacques*), *né* à Bulgnéville (Vosges), 25 juillet 1767, *sacré* 13 juillet 1823. De Ferroul Mongaillard. Genevay. } *Vicaires-Généraux.*
Grenoble. . . . Isère.	Philibert-Bruillard, *né* à. . . . le. . . . *sacré* à Paris, le. . . . 1826. Testou. . . . . Caillet. . . . . } *Vicaires-Généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

S. A. Em. le Cardinal Prince DE CROŸ (*Gustave-Maximilien-Juste*) (C ✻), Grand-Aumônier, Pair de Fr., Primicier du Chapitre royal de St.-Denis, *né* au château de l'Hermitage, (Nord), 12 septembre 1773, *sacré* 9 janvier 1820.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Coudrin.	Libert.	Le Boulleux.

Le département de la Seine-Inférieure forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Bayeux. . . . Calvados.	DANCEL (*Jean-Charles-Richard*), *né* à. . . . *sacré*. . . . 1827. Daudibert de la Villasse. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Boscher. . . . . }
Evreux. . . . Eure.	*S. S.* le C[te] SALMON DU CHATELLIER (*Charles-Louis*), *né* au château du Chatellier, 24 août 1761, *sacré* 2 juin 1822. Painchon.. . . . } *Vicaires-Généraux.* Mathieu. . . . . }
Séez. . . . . Orne.	SAUSSOL (*Alexis*), *né* à Dourgne, 6 février 1759, *sacré* 3 octobre 1819. Leclerc. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Bazin. . . . . . }
Coutances. . . Manche.	DUPONT-POURSAT (*Pierre*), *né* à Chabanois, 3 juin 1761, *sacré* 6 janvier 1808. Lhermite.. . . . } *Vicaires-Généraux.* M.-J. Lesplu-Dupré. }

ARCHEVÊCHÉ DE SENS ET AUXERRE.

S. Em. le Cardinal, Duc DE LA FARE (*Anne-Louis-Henri*) (C ✻), Ministre d'Etat, Pair de France, premier Aumônier de Madame la Dauphine, *né* dans le diocèse de Luçon, 8 septembre 1752, *sacré* 13 janvier 1788.

Vicaires-Généraux. Messieurs.

De Vaudricourt.	Petitier.	Salmon.

Le département le l'Yonne forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Troyes. . . . Aube.	De SEGUIN DES HONS (*Jacques-Louis-David*), *né* à. . . . *sacré*. . . . Legrand. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Fournerot. . . . }

Nevers. . . . Nièvre.	MILLAUX (*Jean-Baptiste-François-Nicolas*), *né* à Rennes, 25 nov. 1756, *sacré* 6 juill. 1823. Groult. . . . . . } *Vicaires-Généraux.* Carron. . . . . .
Moulins. . . . Allier.	DE PONS (*Antoine*), *né* à Riom (Puy-de Dôme), 29 mars 1759, *sacré* 13 juillet 1823. Bouchet. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Croizier. . . . .

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

S. E. le C^al^ Duc DE LATIL (*Jean-Bapt.-Marie-Anne-Ant.*), *Pair de France*, Ministre d'Etat, *né* aux Iles Sainte-Marguerite, 6 mars 1761, *sacré* Evêque d'Amiclée, 7 avril 1816; Evêque de Chartres en 1821; Archevêque de Reims en 1824.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Vaallet. Maquart. Blanquet de Rouville.

L'arrondissement de Reims (Marne) et le département des Ardennes forment la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Soissons. . . . Aisne.	DE SIMONY (*Jules-François*), *né* à Toulon (*Var*), 20 juillet 1770, *sacré* 24 avril 1825. De Bully. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Henry-Delaloge. .
Châlons. . . . Marne (l'Arrond^t^. de Reims excepté).	DE PRILLY, (*Marie-Joseph-François-Victor-Monyer*), *né* à. . . . *sacré* 18 janvier 1824. Rollin. . . . . . } *Vicaires-Généraux.* De Gauville. . .
Beauvais. . . Oise.	FEUTRIER (*François-Jean-Hyacinthe*), *né* à Paris, 2 avril 1785, *sacré* 24 avril 1825. Douillac. . . . . . } *Vicaires-Généraux.* Guénard. . . . . .
Amiens. . . . Somme.	*S.S.* le Cte DE CHABONS (*Jean-Pierre de Gallien*), *né* à Grenoble, 11 mai 1756, *sacré* 17 nov. 1822 Dupuis. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Affre. . . . . .

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

S. S. le Cte DE MONTBLANC (*Aug.-Louis*), *né* 28 mai 1767, *sacré* Archevêque de Carthage, 12 août 1821, Archevêque de Tours, 26 novembre 1824.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Fustier. David. Dufêtre.

Le département d'Indre-et-Loire forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Le Mans. . . . Sarthe, Mayenne.	DE LA MYRE-MORY (*Claude-Madeleine*), *né* à Paris, 17 août 1755, *sacré* 19 mars 1820. Marie. . . . . . Bourmault . . . } *Vicaires-Généraux.*
Angers. . . . Maine-et-Loire.	MONTAULT (*Charles*) ☼, *né* à Loudun, 30 avril 1755, *sacré* 23 octobre 1791. Prieur (Charles). . Montalant. . . . } *Vicaires-Généraux.*
Rennes. . . . Ille-et-Vilaine.	DE LESQUEN (*Claude-Louis*), *né* à Trégon, diocèse de Saint-Brieuc, 23 février 1770, *sacré* 13 juillet 1823, Evêque de Beauvais, —Evêque de Rennes, en 1825. Nevot. . . . . Botrel. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Nantes. . . . Loire-Inférieure.	MICOLON DE GUERINES (*Joseph-Michel-Jean-Baptiste-Paul-Augustin*), *né* à Clermont, 8 septembre 1760, *sacré* 17 novembre 1822. Bodinier. . . . . Réveillé de Beauregard. . . . } *Vicaires-Généraux.*
Quimper. . . . Finistère.	DE POULPIQUET (*Jean-Marie-Dominique-Jacques*), *né* à...... *sacré* le.... juin 1824. De Tromelin. . . Le Bris. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Vannes. . . . Morbihan.	DE LA MOTTE-VAUVERT (*Charles-Jean*), *né* à. . . . . . . *sacré* . . . . . 1827. Legal. . . . . . Videlo. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Saint-Brieuc . . Côtes-du-Nord.	LEGROING-LA-ROMAGÈRE (*Mathias*), *né* à St.-Sauvier (diocèse de Moulins), 5 décembre 1756, *sacré* 17 octobre 1819. Le Treust. . . . Lemaître. . . . } *Vicaires-Généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

S. S. le Cte DE VILLÈLE (*Guil.-Aubin*), *né* dans le diocèse de Toulouse, 12 février 1770, *sacré* Evêque de Soissons, 24 septembre 1820; Archevêque de Bourges, en 1825.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Gassot. De Jerphanion. Godin.

Les départemens du Cher et de l'Indre forment l'arrond. de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Clermont. . . . Puy-de-Dôme.	DUVALK-DE-DAMPIERRE (*Charles-Antoine-Henri*) ❋, *né* à Hams (Marne), 18 août 1746, *sacré* 2 mai 1802. Caillot de Bégon. . } *Vicaires-Généraux.* Collin de Gévaudan. }
Limoges. . . . Creuze, Haute-Vienne.	DE TOURNEFORT (*Prosper*), *né* à Villes (Vaucluse), 23 déc. 1761, *sacré* 15 mai 1824. Massainguiral. . . } *Vicaires-Généraux.* De Tournefort. . . }
Le Puy. . . . Haute-Loire.	DE BONALD (*Louis-Jacq.-Maur.*), *né* à Milhaud (Aveyron), 30 oct. 1787, *sacré* 27 avril 1823. Doutre. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Vidal. . . . . . }
Tulle. . . . . Corrèze.	DE MAILHET DE VACHÈRES (*Augustin*), *né* au château de Vachères (Haute-Loire), 22 août 1763, *sacré* 24 avril 1825. Brival. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Daubech. . . . . }
Saint-Flour. . . Cantal.	DE SALAMON (*Louis-Siffren-Joseph*), *né* à Carpentras 22 octobre 1759, *sacré* Evêque d'Orthozia 3 août 1806. Bellet. . . . . . } *Vicaires-Généraux.* Nozières. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'ALBY.

S. S. le Cte BRAULT (*Charles*) ❋, *né* à Poitiers, 24 août 1752, *sacré* 16 mai 1802.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Carayon. Berenguier. N. . . . .

Le département du Tarn forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans. MM.

Rodez. . . . Aveyron . . .	RAMONT DE LA LANDE (*Charles-André-Toussaint-Bruno*), *né* à Montauban, 1er novembre 1761, *sacré* 10 avril 1823. Mazars. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Marty. . . . . . }
Cahors. . . . Lot.	N. . . . . Poujade la Devèze. } *Vicaires-Généraux.* Solacroup. . . . }

Mende. . . . . Lozère.	BRULLEY DE LA BRUNIÈRE (*Claude-Jean-Joseph*), *né* à Sésanne (Marne), 1er février 1760, *sacré* 2 juin 1822. Rabeyrolle. . . . } *Vicaires-Généraux.* Borie. . . . . . }
Perpignan. . . Pyrénées Orientales.	DE SAUNHAC-BELCASTEL (*Jean-François*), *né* à. . . . . . *sacré* 18 janvier 1824. Birotteau. . . . } *Vicaires-Généraux.* Boyer. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

S. S. le Cte LEFEBURE DE CHEVERUS (*Jean*), *né* à Mayenne, 28 janv. 1768, *sacré* à Baltimore, 1er nov. 1810, Evêque de Boston; Ev. de Montauban 1823; Arch. de Bordeaux 1826.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Barrès. Chaudru de Trélissac. Carles.

Le département de la Gironde forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Agen. . . . . Lot-et-Garonne.	JACOUPY (*Jean*) ✱, *né* à St.-Martin de Ribeyrac, 28 avril 1761, *sacré* 18 juillet 1802. Rous. . . . . . } *Vicaires-Généraux.* Trincaud. . . . }
Angoulême. . . Charente.	GUIGOU (*Jean-Joseph-Pierre*), *né* à Auriol, 1er décembre 1767, *sacré* à Aix, 29 juin 1824. Gratereau. . . . } *Vicaires-Généraux.* Guitton. . . . . }
Poitiers. . . . Deux-Sèvres, Vienne.	DE BOUILLÉ (*J.-B.*), *né* à Pichauzet (diocèse de S.-Flour) 11 juin 1759, *sacré* 28 oct. 1819. Lambert. : . . . } *Vicaires-Généraux.* De Rochemonteix. }
Périgueux. . . Dordogne.	DE LOSTANGES (*Alex.-L.-Ch.-Rose*), *né* à Versailles 29 oct. 1763, *sacré* 21 oct. 1821. Lachaud de Loqueyssie. . . } *Vicaires-Généraux.* Bournazel de Lasserre. . . }
La Rochelle. . . Charente-Inférieure.	BERNET . . . . *né*. . . . *sacré* . . . . 1827. Gaboreau. . . . } *Vicaires-Généraux.* Cournol. . . . . }
Luçon. . . . . Vendée.	SOYER (*Réné-François*), *né* à Thouarcé, 5 sept. 1767, *sacré* 21 oct. 1821. De Chantreau de la Jouberdrie. } *Vicaires Génér.* Bouteau. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AUCH.

M. . . . .

Vicaires-Généraux capitulaires. Messieurs,

Fenasse. De Belloc. Dartet.

Le département du Gers forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Évêchés suffragans.

Aire. . . . . Landes.	SAVY (*Dominique-Marie*), *né*. . . . *sacré* . . . . . . 1827. Labeyrie-Hourticat. } Bousquet. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Tarbes. . . . Hautes-Pyrénées.	DE NEYRAC (*Antoine-Xavier*), *né* à. . . . . *sacré* 13 juillet 1823. Bernat . . . . . } Brau. . . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Bayonne. . . . Basses-Pyrénées.	D'ASTROS (*Paul-Thérèse-David*), *né* à Tourves (Var), 15 oct. 1772, *sacré* 9 juillet 1820. Boyer. . . . . . } Viviez. . . . . . } *Vicaires-Généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE ET NARBONNE.

S. Em. le Cardinal Duc DE CLERMONT-TONNERRE (*Anne-Antoine-Jules*), Min. d'Etat, *Pair*, *né* à Paris, 1er janv. 1749; *sacré* 14 av. 1782, Evêq. de Châlons; Arch. le...

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Berger. Lanneluc. Ortric.

Le département de la Haute-Garonne forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Montauban. . . Tarn-et-Garonne.	DUBOURG (*Guillaume*), *né* à. . . . . . *sacré* Evêque de la Nouvelle-Orléans, le . . . ; Evêque de Montauban en 1826. Pouget. . . . . } Turq. . . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Pamiers. . . . Ariège.	DE LATOUR-LANDORTHE (*Louis-Charles-François*), *né* à Saint-Ignan (Haute-Garonne), 27 janvier 1760, *sacré* 27 juillet 1823. De Solages. . . . } Moutet. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Carcassonne. . . Aude.	DE ST.-ROME-GUALY (*Jos.-Jul.*), *né* à Milhau (Aveyron), 1er juin 1765, *sacré* 24 av 1825. Guiers. . . . . } De Gualy. . . . } *Vicaires-Généraux.*

ARCHEVÊCHÉ D'AIX, ARLES ET EMBRUN.

S. S. le Cte De BAUSSET-ROQUEFORT (*Pierre-François-Gabriel-Raymond-Ignace-Ferdinand*) ✻, *né* à Béziers, 31 décembre 1757, *sacré* Evêque de Vannes, 29 mai 1808.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Gal. Boulard. Filhol.

Le département des Bouches-du-Rhône forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Marseille. . . . B.-du-Rhône. arrond. de Marseille.	DE MAZENOD (*Charles-Fortuné*), *né* à Aix, 27 avril 1749, *sacré* 6 juillet 1823. DeMazenod (C. E. J.), Tempier. } *Vicaires-Généraux.*
Fréjus. . . . Var.	DE RICHERY (*Charles-Alexandre*), *né* à Allons (B.-Alp.), 31 juill. 1759, *sacré* 30 juill. 1823. Lardier. . . . ., Blacas. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Digne. . . . . Basses-Alpes.	MIOLLIS (*Ch.-Fr.-Melch.-Bienvenu*) ✻, *né* à Aix, 19 juin 1753, *sacré* 13 avril 1806. Turpin. . . . . ., Capissuchi de Bologne. } *Vicaires-Généraux.*
Gap. . . . . Hautes-Alpes.	ARBAUD (*François-Antoine*), *né* à Manosque, 2 juin 1768, *sacré* 6 juillet 1823. Roul. . . . . ., Arnaud. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Ajaccio. . . Corse.	SÉBASTIANI DE LA PORTA (*Louis*) ✻, *né* à la Porta d'Ampugnani (Corse), 25 mars 1745, *sacré* 24 juin 1802. Deluca. . . . ., Ciavatti. . . . . } *Vicaires-Généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

S. S. le Cte FRÈRE-DE-VILLEFRANCON (*P.-Amb.*), Conseiller-d'Etat, *né* 20 juin 1754, *sacré* 12 août 1821.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Loye. Rivière. Maire de Boulignez.

Les départ. du Doubs et de la Haute-Saône forment l'arrond. de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Strasbourg. . . . Haut-Rhin, Bas-Rhin.	LEPAPE DE TRÉVERN (*J.-Fr.-Mar.*), *né* à Morlaix, 22 oct. 1754, *sacré* Ev. d'Aire, 13 juill. 1823; Evêque de Strasbourg en 1827. Liebermann. . . ., Lienhart. . . . . } *Vicaires-Généraux.*

Metz. . . . . Moselle.	BESSON (*Jacques-François*), *né* à Mieugy (Ain), 12 septembre 1756; *sacré* 13 février 1824. Thibiat. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Dudot. . . . . }
Verdun. . . . Meuse.	VILLENEUVE D'ESCLAPON, *né* à . . . . . . *sacré*. . . . . . 1827. Varin. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Noël. . . . . . . }
Belley. . . . Ain.	DEVIE (*Alexandre-Raymond*), *né* à Montélimart, 22 janvier 1767, *sacré* 15 juin 1823. De la Croix d'Azolette. } *Vicaires-Généraux.* Greppo. . . . . . . }
Saint-Dié. . . Vosges.	JACQUEMIN (*Jacques-Alexis*), *né* à Nancy, 3 août 1750, *sacré* 18 janvier 1824. Munier. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Mougeot.. . . . }
Nancy. . . . Meurthe.	DE FORBIN-JANSON (*Charles*), *né* à. . . . *sacré* 6 juin 1824. Brion. . . . . . } *Vicaires-Généraux.* Lamotte. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AVIGNON.

S. S. le C[te] MOREL DE MONS (*Etienne-Martin*), *né* à Aix, 18 avril 1752, *sacré* 21 avril 1805.

Vicaires-Généraux. Messieurs.

Sollier. Margaillan. Reboul.

Le département de Vaucluse forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Nîmes. . . . . Gard.	PETIT-BENOIT DE CHAFFOY (*Cl.-Fr.-Marie*), *né* à Besançon, 7 fév. 1752, *sac.* 21 oct. 1821. De Liron-d'Ayrolles. } *Vicaires-Généraux.* Talbert de Nancray. }
Valence. . . . Drôme.	LA RIVOIRE DE LA TOURETTE (*Marie-Joseph-Antoine-Laurent*), *né* à Tournon, 15 septembre 1762, *sacré* 7 novembre 1819. Fière. . . . . . } *Vicaires-Généraux.* D'Humières. . . }
Viviers. . . . Ardèche.	MOLINS (*André*), *né* à Job (Puy-de-Dôme), 23 janvier 1759, *sacré* 6 juillet 1823. Champanhet . . . } *Vicaires-Généraux.* Delmas. . . . . }
Montpellier. . . Hérault.	FOURNIER DE LA CONTAMINES (*Marie-Nicolas*), *né* à Gex, 27 déc. 1750, *sacré* le 8 déc. 1806. Couston. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Lunaret. . . . . }

SECTION II.

CLERGÉ DE PARIS.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS.

S. S. le Comte HYACINTHE-LOUIS DE QUELEN, Pair de France, *Archevêque de Paris*, *Membre de l'Acad. franç.*, *etc.*

Vicaires-Généraux, *Archidiacres*. Messieurs,

Jalabert, *de Notre-Dame*.
Desjardins, *de Ste.-Géneviève*.
Boudot, *de St.-Denis*.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Boilesve.
R. Gallard, *Curé de la Madeleine*.
S. S. le Duc de Rohan-Chabot.
L'Ecuy.
Abeil, *Archiprêtre*.
Boudot, *Chanoine Théologal*.
Garnier, *Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice*.
Salandre.
Nicole ✻.

Secrétaires. Messieurs,

Tresvaux du Fraval.
Molinier.

Officialité Métropolitaine.

Messieurs,

De la Calprade *Official*.
Corpet, *Promoteur*.
Mercier, *Vice-Promoteur*.

Officialité Diocésaine.

Messieurs,

Boislève, *Official*.
N. . . . . *Promot*.
N. . . . . *Vice-Promoteur*.
Boulanger, *Greffier*.

Chapitre de l'Eglise de Paris.

Messieurs,

Abeil, *Archiprêtre*.
Corpet.
Boislève.
De la Calprade.
Le Coq, *Théologal*.
Godinot-Desfontaines.
Lucotte.
Salandre, *Pénitencier*.
Mathivon.
L'Ecuy.
Quentin.
Tresvaux du Fraval.
Halma.
Morzière.
Bertherand de Longprez.
Caillon.

Chanoines honoraires. Messieurs,

Guillon.
Raymond Gauthier.
Pellicot de Seillans.
De la Roque.
Ecolasse la Bruyère.
De Maussac.
Rudemare.
D'Aligre.
De Percy.
Valayer.
Mercier.
Chaunac de Lanzac.
Burnier-Fontanel.
Legrix.
Duchainay.
Prémord.
Saint-Marc.
Tonnellier.
Constant-Migneaux.
S. S. le Duc de Rohan-Chabot.

Paillart.	Nicole.	Boniver.
Casset.	Arnaud ✠.	Molinier.
Cirrier.	Leclère.	Hersecap.
Caffort.	Hamelin.	Salomon.

Professeurs de la Maîtrise des Enfans de Chœur.

M. Portal, *Directeur.* | M. Henry, *Sous-Directeur.*

Fabrique de Notre-Dame. MM.

Desjardins, *Prés.*	L'Ecuy.	Silvestre.
Abeil.	Le Coq.	

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

Ce Séminaire, dirigé par la Congrégation des prêtres de St.-Sulpice, est le Séminaire diocésain. Cet établissement comprend la maison de Paris et celle d'Issy.

Maison de Paris.

M. Garnier, *Supérieur-général.*

Directeurs. Messieurs,

Carbon.
De Saint-Félix.
Chanut.
Boyer.
Cartal.
Caron, *Maître des Cérémonies.*
Houssard, *Econome.*
Malzac.
Carrière, Combes, Renaudet, } *Professeurs de Théologie.*
Ronys.

Cette maison comprend cent soixante Etudians en Théologie.

Maison d'Issy.

M. Ruben, *Supérieur.*

Directeurs. Messieurs,

Gosselin. Giraud. Roy. Couturier. Merle. Garrigue, *Économe.*

Cette maison comprend cent trente Etudians en Théologie ou en Philosophie.

CURÉS ET DESSERVANS DE PARIS.

Ier Arrondissement.

Paroisse de la Madeleine.

M. Gallard, Curé.

1re *Succ.* St.-Louis-d'Antin.

M. Suchet de la Tour, Dess.

2e *Succ.* S.-Philippe du Roule.

M. Couguêt-Duboisset, Dess.

3e *Succ.* S.-Pierre de Chaillot.

M. Levé, Dess.

IIe Arrondissement.

Paroisse Saint-Roch.

M. Marduel, Curé.

Succ. Notre-Dame-de-Lorette.

M. Leclair, Dess.

IIIe Arrondissement.

Paroisse de Saint-Eustache.

M. Bossu, Curé.

1re *Succ.* N.-D.-des-Victoires.

M. Fernbach, Dess.

2e *Succ.* N.-D.-de-Bonne-Nouvelle.

M. Paradis.

IVe Arrondissement.

Paroisse S.-Germain-l'Auxerrois.

M. Magnin, Curé.

V[e] Arrondissement.

Paroisse Saint-Laurent.

M. Martinet, Curé.

Succ. unique. St.-Vincent de Paul.

M. Cayla, Dess.

VI[e] Arrondissement.

Paroisse S.-Nicolas-des-Champs.

M. Frasey, Curé.

1[re] *Succ.* Saint-Leu.

M. Racine, Dess.

2[e] *Succ.* Sainte-Elisabeth.

M. Malbeste, Dess.

VII[e] Arrondissement.

Paroisse de Saint-Merry.

M. Hunot, Curé.

1[re] *Succ.* Blancs-Manteaux.

M. Rudemare, Dess.

2[e] *Succ.* St.-Jean-St.-François.

M. Dumas, Dess.

3[e] *Succ.* St.-Denis du St.-Sacrement.

M. Pisseau, Dess.

VIII[e] Arrondissement.

Paroisse Sainte-Marguerite.

M. Le Mercier, Curé.

1[re] *Succ.* St.-Antoine, aux Quinze-Vingts.

M. Chenaux, Dess.

2[e] *Succ.* St.-Ambroise de Popincourt.

M. Quinet, Dess.

IX[e] Arrondissement.

Paroisse de Notre-Dame.

M. Abeil, Chan.-Archip., Curé.

1[re] *Succ.* St.-Louis-en-l'Isle.

M. Hubault-Malmaison, Dess.

2[e] *Succ.* Saint-Gervais.

M. Haumet, Dess.

3[e] *Succ.* St.-Paul-St.-Louis.

M. Leriche, Dess.

X[e] Arrondissement.

Paroisse de S.-Thomas-d'Aquin.

M. Valayer, Curé.

1[re] *Succ.* L'Abbaye-aux-Bois.

M. Gaidechen, Dess.

2[e] *Succ.* Missions-Etrangères.

M. Desgenettes, Dess.

3[e] *Succ.* Sainte-Valère.

M. Landrieu, Dess.

XI[e] Arrondissement.

Paroisse Saint-Sulpice.

M. De Pierre, Curé.

1[re] *Succ.* St.-Germain-des-Prés.

M. de Keravenant, Dess.

2[e] *Succ.* Saint-Severin.

M. Siret, Dess.

XII[e] Arrondissement.

Paroisse de St.-Etienne-du-Mont.

M. Olivier, Curé.

1[re] *Succ.* St.-Nicolas-du-Chardonnet.

M. Bridan-Renaud, Dess.

2[e] *Succ.* St.-Jacques-du-Haut-Pas.

M. Rémard, Dess.

3[e] *Succ.* Saint-Médard.

M. Michot, Dess.

PAROISSES DE LA BANLIEUE.

Curés. Messieurs,

Barde, *à St.-Denis.*
Tricnaux, *à Nanterre.*
Deleau, *à Neuilly.*
Dumoitiez, *à Belleville.*
Mabire, *à Sceaux.*
Vaillant, *à Villejuif.*
Vitalis, *à Charenton.*
Lehoux, *à Montreuil.*
Blanchardin-le-Chêne, *à Vincennes.*
Jacolet, *à Vaugirard.*
Salesses, *à Montmartre.*

SUCCURSALES. Messieurs,

Arrondissement de St.-Denis.

Boileau, *à Aubervilliers.*
Marcelot, *à la Chapelle.*
Serreau, *à Saint-Ouen.*
Maurice, *à Epinay.*
Lacour, *à Pierrefitte.*
Giuliani, *à Villetaneuse.*
Stefani, *à Stains.*
N. . . . . *à Dugny.*
Du Chatellier, *à la Cour-Neuve.*

Arrondissement de Nanterre.

Boutaud, *à Colombes.*
Martignac, *à Gennevilliers.*
Colonna, *à Asnières.*
Lefèvre, *à Courbevoye.*
Cornu, *à Puteaux.*
Adam Saint-Remi, *à Surênes.*

Arrondissement de Neuilly.

Poulenc, *à Clichy.*
Legrand, *à Boulogne.*
Lacrôle, *à Auteuil.*
Delaplanche, *à Passy.*

Arrondissement de Pantin.

N. . . . . *au Bourget.*
Cor, *à Drancy.*
Châlons, *à Noisy-le-Sec.*
Gaultier, *à Baubigny.*
Court, *à Bagnolet.*
Laurent, *à Charonne.*
Arrighi, *à Romainville.*
Legal, *à Pantin.*
N. . . . . *au Pré St.-Gervais.*
Roussel, *à la Villette.*
N. . . . . . *à Bondy.*

Arrondissement de Sceaux.

Hatton, *à Châtenay.*
N. . . . . . *au Plessis-Piquet.*
Gommerat, *à Fontenay-aux-Roses.*
Chennailles, *à Antony.*
Chossotte, *au Bourg-la-Reine.*
Torracinta *à Bagneux.*
Lange, *à Mont-Rouge.*
Quecudot, *à Châtillon.*
Landry, *à Clamart.*
Gaudreau, *à Vanvres.*
Lescamela, *à Issy.*

Arrondissement de Villejuif.

N. . . . . *à Chevilly.*
Laurent, *à Lay.*
N. . . . . *à Fresnes.*
Leclerc, *à Orly.*
Blenne, *à Thiais.*
Talon, *à Choisy.*
Géland, *à Arcueil.*
Bruneau, *à Vitry.*
Roques, *à Ivry.*
Pouillard, *à Gentilly.*

Arrondissement de Charenton.

Martin, *à Charenton-St.-Maurice.*
Billet, *à Bercy.*
Mourdin, *à Saint-Maur.*
Viel, *à Nogent.*
Beaufils, *à Champigny.*
Lefevre, *à Brie-sur-Marne.*
Gavoile, *à Creteil.*
Le Vallois, *à Maisons-Alfort.*

Arrondissement de Vincennes.

Gein *à Rosny.*
N. . . . . . *à Villemomble.*
Robert, *à Fontenay-sous-Bois.*
Berbiguier, *à Saint-Mandé.*

SECTION III.

CULTES NON CATHOLIQUES.

PROTESTANS DE LA CONFESSION D'AUSBOURG, OU LUTHÉRIENS.

Les églises de la confession d'Ausbourg ont des pasteurs, des consistoires, des inspections et des consistoires généraux.

Les consistoires sont chargés de veiller à la discipline, à l'administration des biens de l'église, et à celle des deniers provenant des aumônes.

Les inspections se composent du pasteur et d'un ancien de chacune des cinq églises consistoriales. Chaque inspection choisit, dans son sein, deux laïques et un ecclésiastique qui prend le titre d'inspecteur. Cet inspecteur est chargé de veiller sur les ministres ou pasteurs, et sur le maintien du bon ordre dans les églises consistoriales. L'inspection ne peut s'assembler sans l'autorisation du Gouvernement.

Les consistoires généraux composent l'administration supérieure de toutes les églises consistoriales et des inspections.

Outre le consistoire général, et dans le temps intermédiaire d'une de ses assemblées à l'autre, il y a un directoire composé du président, du plus âgé des deux ecclésiastiques inspecteurs, et de trois laïques, dont un est nommé par le Roi; les deux autres sont choisis par le consistoire général.

CONSISTOIRE GÉNÉRAL ÉTABLI A STRASBOURG.

Messieurs,

Le B[on] de Turckheim, *Président.*

Inspecteurs ecclésiastiques.

Haffner ✻, Schmidt.

Députés. Messieurs,

Brackenhoffer (O ✻). Rossel. N. . . . .
Metzger. Lentz. N. . . . .

Directoire du Consistoire général.

Messieurs,

Le B[on] de Turckheim, *Président.*
Haffner ✻, *Inspecteur ecclésiastique.*

Membres laïques. Messieurs,

Metzger. Arnold. N. . . . .

Kern (Auguste), *Secrétaire général.*

Inspections du Bas-Rhin.

Messieurs,

INSPECTION *du Temple-Neuf, à Strasbourg.* { Beck, *Inspecteur ecclésiastique.*
Graff, Hecht, } *Adjoints laïques.*

INSPECTION *de St.-Thomas et St.-Nicolas*, à Strasbourg.	Haffner ❋, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Moerlen, Kammerer,	*Adjoints laïques.*
INSPECTION. *de Bouxviller.*	Reichard, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Vix, Karcher,	*Adjoints laïques.*
INSPECTION *de Wissembourg et de la Petite-Pierre.*	Weber, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Lentz, père, Lichtenberger,	*Adjoints laïques.*

Département du Haut-Rhin.

INSPECTION *de Colmar.*	Schmidt, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Metzger, Hartmann ❋,	*Adjoints laïques.*
INSPECTION *de Montbéliard* (Doubs).	N. . . . . *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Rossel, Duvernoy,	*Adjoints laïques.*

Nota. Le Consistoire luthérien d'Héricourt (Haute-Saône) dépend de l'Inspection de Montbéliard.

Les protestans de la confession d'Ausbourg ont une académie ou séminaire à Strasbourg, pour l'instruction des ministres.

Ils y ont aussi une faculté de théologie. On y professe la théologie, la philosophie, les belles-lettres, les langues anciennes, modernes et orientales. Une chaire de dogme pour les églises réformées a été créée près cette faculté.

Professeurs de la Confession d'Ausbourg. Messieurs,

Haffner ❋, *Professeur de Dogme, et Doyen de la Faculté.*
Dahler, *pour l'interprétation des livres sacrés.*
Redslob, *pour l'éloquence de la Chaire.*
Matter, *pour l'Histoire ecclésiastique.*
Bruch, *pour la Morale évangélique.*

Professeur pour l'Eglise réformée.

M. Richard, *pour le Dogme.*

M. le Bon de Turckheim, en sa qualité de président du consistoire général, est directeur de cette académie.

Église Consistoriale de la confession d'Ausbourg, à Paris.

Pasteurs, Présidens alternatifs du Consistoire.

M. Boissard (J.-D.-G.) ❋, M. Gœpp (J.-J.) ❋,
Jaeglé, *Pasteur Adjoint.*

PROTESTANS RÉFORMÉS, OU CALVINISTES.

Les protestans réformés ont des pasteurs, des consistoires et des synodes.

Les consistoires de chaque église réformée se composent d'un ou des pasteurs attachés à cette église, et d'anciens ou notables laïques, choisis parmi les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes.

Les consistoires veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'église et à celle des deniers provenant des aumônes.

Tous les deux ans, les anciens sont renouvelés par moitié. Les élections des pasteurs sont faites par les consistoires, et confirmées par le Roi.

Les synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine, et la conduite des affaires ecclésiastiques,

Leurs décisions sont soumises à l'approbation du Roi.

Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode.

Chaque synode est composé du ou de l'un des pasteurs, et d'un ancien ou notable de chaque église consistoriale, et ne peut s'assembler sans la permission du Gouvernement, ni durer plus de six jours.

EGLISE CONSISTORIALE A PARIS.

Pasteurs. Messieurs,

Paul-Henri MARRON ❋, *Président du Consistoire.*

Monod ❋. Juillerat Chasseur. Monod fils aîné, *Adjoint.*

Présidens, Pasteurs et Lieux où sont situées les Eglises.

AIN.

Ferney.

Eymard fils, *Pasteur.*

AINE.

Monneaux.

Matile, *Président.*

Hervieux, Née Colany, N.... *Pasteurs.*

ALPES (Hautes).

Orpierre.

D'Aldebert, *Président.*

N. . . . *Pasteur.*

ARDÈCHE.

La Mastre.

Chaponnière, *Président.*

Ladreyt, Girard, Dejour, *Pasteurs.*

Saint-Pierreville.

Hilaire, *Président.*

Rouquette, Frossard, Momméja, *Past.*

Privas.

Meynadier, *Président.*

Guerin, Frossard, N. . . . . *Pasteurs.*

La Voute.

N. . . . . *Président.*

Astier, Meyer, *Pasteurs.*

Vernoux.

Fort, *Président.*

Lanthois, Lombard, *Pasteurs.*

ARDENNES.

Sedan.

Peyran, *Pasteur.*

ARRIÉGE.

Le Mas-d'Azil.

Vieu, *Président.*

Pasteurs.

Gachon, Vergé, Arabet, Jauge, Lafont.

AVEYRON.

S.-Afrique.

Nazon, *Président.*

Castelviel, Mazauric, Maffre, *Pasteurs.*

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille.

Marion, *Président.*

Sautter ❋, Gabriac, *Pasteurs.*

CALVADOS.

Caen.

Rollin, *Président.*

Olive, Frossard, *Pasteurs.*

CHARENTE.

Jarnac.

Berneaud, *Président.*

Guy, *Pasteur.*

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Saintes.

Feyne, *Président.*

Marchand, Jay, N...... *Pasteurs.*

La Rochelle.

Gonini, *Président.*

Fau, Labat, Viguier, Castel, *Pasteurs.*

La Tremblade.

Dyvorne, *Président.*

Lafon, *Pasteur.*

CHER.

Sancerre.

Jalaguier, Duvivier, *Pasteurs.*

DORDOGNE.

Bergerac.

Bastie, *Président.*

Delbetz, Hugues, *Pasteurs.*

Moncarret.

Reclus ❋, *Président.*

Jousse, Pascaud, *Pasteurs.*

DOUBS.

Besançon.

Miroglio, *Président.*

Sandos, *Pasteur.*

DRÔME.

Crest.

Arnaud, *Président.*

Pasteurs.
Descours, Brunel, Barre, André, N.....
Die.
Manson, *Président.*
Pasteurs.
Charra, Maurin, Raoux, Tarron, N.....
Dieulefit.
Brun, *Président.*
Pasteurs.
Ducros, Gauthier, P. S., Rame, Gauthier, Péduran, Renous.
La Motte-Chalençon.
Reboul-Chauron, *Président.*
Fine, Morel, N...... *Pasteurs.*
Valence.
Rattier, *Président.*
Pasteurs.
Armand, Maisonneuve, Borel.
EURE-ET-LOIR.
Marsauceux.
Née Léon, *Pasteur.*
GARD.
Aigues-Vives.
Barbusse, *Président*
Maraval, Laget. *Pasteurs.*
Alais.
Gabriac, *Président.*
Pasteurs.
Gaillard, Broussous, Combet.
Anduse.
Soulier, *Président.*
Auzière, Fraissinet. *Pasteurs.*
Calvisson.
Soulatges, *Président.*
Pasteurs.
Raoux, Valentin, Tempié.
La Salle.
Gabriac, *Président.*
Pasteurs.
Lafont, Bourgaihl, Aubanel.
Nîmes.
Olivier de Sardan, *Président.*
Pasteurs.
Vincent, Tachard, Gardes, Fontanès.
S.-Ambroise.
Olive, *Président.*
Encontre, N ..... *Pasteurs.*
St. Chaptes.
Tarron, *Président.*
Guittard, Broussous, *Pasteurs.*
St.-Jean-du-Gard.
Geniès, *Président.*
Lafont, Buchet. *Pasteurs.*
St.-Hippolyte.
Dussaut, *Président.*
Perier, Boissière, *Pasteurs.*
Sauve.
Pauc, *Président.*
Pasteurs.
Rolland Méjan, Fraissinet, Bassaget-Volpellière.
Sommières.
Ribot, *Président.*
Pasteurs.
Randon, Vincent, Devèze.
Uzès.
Raoux ✻, *Président.*
Nicolas, Gardes, *Pasteurs.*
Valleraugue.
Massebiaux, *Président.*
Pasteurs.
Viguier, Salles, Abric, Kleinhennig.
Vauvert.
Villard, *Président.*
Guerin, Blanc, *Pasteurs.*
Vezenobre.
Villard, *Président.*
Bruguier, Broussous, *Pasteurs.*
Le Vigan.
Colombier Ribe, *Présent.*
Pasteurs.
Finiels, Vors, D'Hombres.
GARONNE (Haute).
Toulouse.
Chabrand, *Président.*
Pasteurs.
Lacombe, Viela, Sabatié.
GERS.
Mauvesin.
Montbrun, *Pasteur.*
GIRONDE.
Bordeaux.
Martin père, *Président.*
Maillard, Vermeil, *Pasteurs.*
Gensac.
Dumas, *Président.*
Dumas fils, Biot, *Pasteurs.*
Ste-Foy.
Marche, *Président.*
Drilhole, Bourgade, *Pasteurs.*
HÉRAULT.
Montpellier.
Michel, *Président.*
Pasteurs.
Lissignol, Cazelles, Lardat.

Montagnac.
Salvetat, *Président.*
Massé, Combet, *Pasteurs.*

Massillargue.
Teissonnière, *Président.*
Bazille, N. . . . . *Pasteurs.*

Ganges.
D'Etienne, *Président.*
Nines, *Pasteur.*

ISÈRE.

Mens.
Blanc, *Président.*
Boniface, Dumont, *Pasteurs.*

LOIRE (Haute).

Saint-Voy.
Borel, *Président.*
Adhéran, N. . . . . *Pasteurs.*

LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes.
Wilson, *Président.*

LOIRET.

Orléans.
Lagarde, *Président.*

Châtillon.
Rosselotty, *Pasteur.*

LOIR-ET-CHER.

Aunnay, commune de Mer.
Kerpezdron, *Pasteur.*

LOT-ET-GARONNE.

Tonneins.
Martin, *Président.*
Monbrun, *Pasteur.*

Clairac.
Jaquier, *Président.*
Frossard, *Pasteur.*

Nérac.
Quatreils, *Président.*
Audebez, *Pasteur.*

Lafitte.
Caulet, *Président.*
Prat, *Pasteur.*

Castel-Moron.
Gibert, *Président.*
Sirvent, *Pasteur.*

LOZÈRE.

Florac.
Albaric, *Président.*
Fonvieille, *Pasteur.*

Barre.
Molines ✻, *Président.*
Pascal, Ribard, *Pasteurs.*

Meyrueix.
Bourbon, *Président.*
Vincent, *Pasteur.*

St.-Germain de Calberte.
Metge, *Président.*
Laval, *Pasteur.*

Vialas.
Combet (S. El.). *Président.*
Mardou, *Pasteur.*

MEURTHE.

Nancy.
Cuvier, *Président.*

Hellering.
Schaefer, *Pasteur.*

Lixheim.
Baenzinger, *Pasteur.*

MOSELLE.

Metz.
Lafitte, *Pasteur.*

NORD.

Lille.
Le Defelice, *Président.*
Levavasseur, L'archevêque, *Pasteurs.*

PAS-DE-CALAIS.

Arras
Fallot, *Pasteur.*
N. . . . . *Pasteur.*

PYRÉNÉES (Basses).

Orthez.
Gabriac (L.-V.), *Président.*
Pasteurs.
Nogaret, Gabriac, Mourgues, Mazaurc.

RHIN (Bas).

Strasbourg.
Hepp, *Président.*
Pasteurs.
Maeder, Richard, Guerry, Simons, Bruch, Candidus.

Bischweiler.
Exter, *Président.*
Pasteurs.
Culman, Bruch, Hofmeister, Heitz, N....

RHIN (Haut).

Mulhausen.
Maeder, *Président.*
Pasteurs.
Graf, Tachard, Joseph, Meyer, Cleemann, Morel, Spoerlin, N......

RHÔNE.

Lyon.

Pache, *Président.*
N. . . . . *Pasteur.*

SEINE.

Voyez Paris, *page* 280.

SEINE-INFÉRIEURE.

Rouen.

Paumier, *Président.*
Reville, Martin, *Pasteurs.*

Bolbec.

Alègre, *Président.*
Maurel, Alègre fils, Sohier, *Pasteurs.*

SEINE-ET-MARNE.

Sabonnadière, *Pasteur*, à Meaux.

SÈVRES (Deux).

Niort

Bellivier, *Président.*
Duchemin, *Pasteur.*

Melle.

Baillif, *Président.*
N. . . . . . *Pasteur.*

St. Maixent.

Gibaud-Rivière, *Président.*
N. . . . . . *Pasteur.*

Lamothe-St.-Heraye.

N. . . . . . *Président.*
N. . . . . . *Pasteur.*

Lezay.

Gibaud-Louis, *Président.*

SOMME.

Cadoret, *Pasteur*, à Amiens.

TARN.

Castres.

Rabaut, *Président.*
Pasteurs.
Houlès, Armengaud, Pradel, N......

Mazamet.

Méjanel, *Président.*
Salvetat, Dardier, *Pasteurs.*

La Caune.

Moziman, *Président.*
Durand, *Pasteur*,

Vabre.

Blanc, *Président.*
Castel, Moziman, *Pasteurs.*

TARN-ET-GARONNE.

Montauban.

Marzials, *Président.*
Pasteurs.
Magnan, Lourde-Laplace P-J., Molines.

Négrepelisse.

Mourgues, *Président.*
Pasteurs.
Maigre, Lourde-Laplace, Delon.

VAUCLUSE.

Lourmarin.

Gizitte, *Président.*
Senaux, Portier, *Pasteurs.*

VENDÉE.

Pauzauges.

Gautier, Germain, *Pasteurs.*

VIENNE.

Ronillé.

Gibaud-Rivière, *Président.*
N. . . . . . *Pasteur.*

CULTE ISRAÉLITE.

Consistoire central des Israélites, séant à Paris.

Messieurs,

N. . . . . *Grand-Rabbin, Président.*
Emmanuel Deutz, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Schmoll (Aaron).
Worms de Romilly (Olri) ✻.
S. Mayer Dalmberg ✻.
Halphen (Salomon).
Rodrigues aîné.
Fould père.
Sciama Nissim.

Synagogue Consistoriale de Paris.

Seligmann Michel, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Baruch-Weill ✻. Hesse.
Javal jeune. Hatzfeld.

Synagogues Consistoriales dans les départemens. Messieurs,

STRASBOURG.

Jacob Meyer, *Grand-Rabbin.*
Léopold Sarrasin, *Second Rabbin.*

Membres laïques.

Aug. Ratisbonne. Cerf Salomon.
T.-M. Picard. Sarrazin-Léopold.

COLMAR.

Simon Cahen, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Mannheimer. Schoengrun.
Bsunrwig. Nettre.

METZ.

Wittersheim, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Schawbe jeune. Moïse Cahen.
Elie Terquem. Joel Anspach.

NANCY.

Baruch Gougenheim, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Simon Lévy. Gompel Godefroy.
Grandchoux Picard. Lippman.

BORDEAUX.

Abraham Andrade, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Lopes Dubec père. Elisée Raba.
Alexandre aîné. Robles.

MARSEILLE.

Mardochée Roque Martine, *Gr. Rabbin.*

Membres laïques.

Michel Bedarrides. Cohen (Jh. Raph.)
David Cremieux. Sciama (Jh. Lévy.)



CHAPITRE III.

Organisation de la Justice : Cours et Tribunaux.

SECTION PREMIÈRE.

COUR DE CASSATION.

Attributions.

Il y a pour le Royaume de France une seule Cour de cassation.

Cette Cour, lorsqu'elle est présidée par Mgr. le Garde-des-Sceaux, Ministre de la Justice, a droit de censure et de discipline sur les Cours royales; elle peut, pour causes graves, suspendre les Juges de leurs fonctions, ou les mander près de ce Ministre, pour y rendre compte de leur conduite.

Cette Cour prononce sur les demandes en cassation contre les arrêts et les jugemens *en dernier ressort* rendus par les Cours et les Tribunaux ;

Sur les demandes en renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique ;

Sur les demandes en renvoi d'un Tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, savoir : en matière criminelle et correctionnelle, dans tous les cas, et en matière civile, lorsqu'il s'agit de renvoyer d'une Cour royale à une autre ;

Sur les prises à partie contre les membres individuels des Cours royales, et contre les Tribunaux de première instance ;

Sur les réglemens de juges, quand le conflit s'élève entre plusieurs Cours royales, ou entre plusieurs Tribunaux de première instance non ressortissant à la même Cour royale.

Cette Cour ne connaît pas du fond des affaires ; mais elle casse les jugemens rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la Cour ou au Tribunal qui doit en connaître.

Si les jugemens cassés émanent des Tribunaux de première instance, lorsqu'ils jugent en premier et en dernier ressort, la Cour de cassation renvoie devant le Tribunal de première instance le plus voisin ; si les arrêts ont été rendus par les Cours royales, le renvoi est fait devant la Cour royale la plus voisine.

Il n'y a point ouverture à cassation contre les jugemens en dernier ressort des juges-de-paix, si ce n'est pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, ni contre les jugemens des Tribunaux militaires de terre et de mer, si ce n'est pareillement pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, proposé par un citoyen non militaire, ni assimilé aux militaires par les lois, à raison de ses fonctions.

Lorsqu'il y a lieu à renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique, ce renvoi ne peut être prononcé que sur la réquisition expresse du Procureur-général du Roi.

Lorsque, sur l'exhibition d'un ordre formel à lui donné par le Garde-des-Sceaux, Ministre de la Justice, le Procureur-général dénonce à la chambre criminelle des actes judiciaires, arrêts ou jugemens contraires à la loi, ces actes, arrêts ou jugemens peuvent être annulés, et les officiers de police ou les juges poursuivis, s'il y écheoit.

Si un membre de Cour royale est prévenu d'avoir commis un crime ou un délit hors de ses fonctions, le Garde-des-Sceaux, Ministre de la Justice, transmet les pièces de l'instruction à la Cour de cassation, qui renvoie l'affaire, s'il y a

lieu, à une Cour royale, pour y être définitivement statué sans appel, lorsqu'il s'agit d'un délit, et pour y être prononcé sur la mise en accusation, lorsqu'il s'agit d'un crime.

Quand un crime, commis dans l'exercice des fonctions, et emportant la peine de forfaiture ou autre plus grave, est imputé soit à un Tribunal entier de commerce, correctionnel, ou de première instance, soit individuellement à un ou plusieurs membres de Cour royale, la dénonciation doit en être adressée au Garde-des-Sceaux, Ministre de la Justice, qui donne, s'il pense qu'il y ait lieu, l'ordre au Procureur-général de poursuivre devant la Cour de cassation sur la dénonciation.

Le crime peut aussi être dénoncé directement à cette Cour par les personnes qui se prétendraient lésées, mais seulement lorsqu'elles demandent à prendre le Tribunal ou le juge à partie, ou lorsque la dénonciation est incidente à une affaire pendante devant la Cour.

La Cour de cassation délibère sur la mise en accusation; et, si elle la prononce, elle désigne dans son arrêt la Cour d'assises devant laquelle il devra être procédé. Elle en délibère aussi, quoiqu'il n'y ait ni dénonciation directe ni dénonciation incidente, si, dans l'examen d'une affaire dont elle est saisie, elle aperçoit quelque délit de nature à faire poursuivre criminellement un juge-de-paix, ou un membre de Tribunal correctionnel ou de première instance, ou un officier chargé du ministère public près l'un de ces Tribunaux.

Les arrêts de cassation sont transcrits sur les registres des Cours et Tribunaux dont les arrêts ou jugemens ont été cassés.

Ils sont, en outre, imprimés par extrait dans un bulletin officiel, dont il paraît chaque mois un numéro.

La Cour de cassation envoie, chaque année, au Roi, une députation pour lui indiquer les points sur lesquels l'expérience lui a fait connaître les vices ou l'insuffisance de la législation.

Le Procureur-général du Roi près la Cour de cassation surveille les Procureurs-généraux du Roi près les Cours royales.

Si le Procureur-général apprend qu'il ait été rendu, en dernier ressort, un jugement contraire aux lois ou aux formes de procéder, ou dans lequel un juge ait excédé ses pouvoirs, et contre lequel cependant aucune des parties n'ait réclamé dans le délai fixé, après ce délai expiré, il en donne connaissance à la Cour de cassation; et, si les formes ou les lois ont été violées, le jugement est cassé, sans que les parties puissent se prévaloir de la cassation pour éluder les dispositions de ce jugement, lequel vaut transaction pour elles.

Le Procureur-général est entendu dans toutes les affaires : il est chargé de défendre celles qui intéressent le Royaume, d'après les mémoires qui lui sont fournis par les agens d'administration, régisseurs, préposés, etc.

Le délai pour se pourvoir en cassation, en matière *civile*, est de *trois mois*, du jour de la signification du jugement à *personne* ou *domicile*, pour tous ceux qui habitent en France, sans aucune distinction.

Le recours en cassation contre les jugemens *préparatoires* et *d'instruction*, n'est ouvert qu'après le jugement définitif.

Il n'est point admis de relief de laps de temps pour se pourvoir en cassation.

En matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, le condamné n'a que *trois* jours, après celui où son jugement lui a été prononcé, pour déclarer au Greffe qu'il se pourvoit en cassation.

Organisation.

La Cour de cassation est composée :

D'un premier Président, de trois Présidens, de Conseillers, qui sont nommés et institués à vie par le Roi.

Elle se divise en trois Chambres, composée chacune de quinze Conseillers.

Celle qui est connue sous le nom de *Chambre des Requêtes*, statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation ou en prise à partie, et *définitive-*

ment sur les demandes, soit en réglement de juges, soit en renvoi d'un Tribunal à un autre.

La *Chambre de Cassation civile* prononce définitivement sur les demandes en cassation et en prise à partie, lorsque les requêtes ont été admises.

La *Chambre de Cassation criminelle* prononce sur les demandes en cassation en matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, sans qu'il soit besoin d'arrêt préalable d'admission.

Chaque Chambre ne peut juger qu'au nombre de onze membres au moins, et tous les arrêts sont rendus à la majorité absolue des suffrages.

En cas de partage d'avis, on appelle cinq conseillers pour le vider; les cinq conseillers sont pris d'abord parmi ceux de la Chambre qui n'ont pas assisté à la discussion de l'affaire sur laquelle il y a partage, et subsidiairement tirés au sort parmi les membres des autres Chambres, selon l'ordre de l'ancienneté.

Il y a près de la Cour de cassation, un Procureur-général du Roi, six avocats-généraux, un greffier en chef, nommés par le Roi, et quatre commis-greffiers.

Les commis-greffiers sont présentés à la Cour par le greffier en chef, qui les fait admettre au serment. Il ne peut les révoquer qu'avec l'agrément de la Cour. (*Ordonnance du Roi du* 15 *janvier* 1826).

Il y a huit huissiers nommés et révocables par la Cour de cassation; ils instrumentent exclusivement pour les affaires de la compétence de la Cour, dans l'étendue seulement du lieu de sa résidence; ils peuvent instrumenter concurremment avec les autres huissiers dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation.

Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de numéros, du jour qu'elles sont présentées. Les affaires attribuées à chacune des Chambres, à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état.

L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes, savoir : les réquisitoires du Procureur-général ou des avocats-généraux; les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort; celles, tant au civil qu'au criminel, où l'Etat est intéressé, et généralement toutes celles pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi.

Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires.

Il a été établi près de la Cour de cassation soixante avocats qui, d'après l'ordonnance du Roi du 10 septembre 1817, sont en même temps avocats aux Conseils de S. M. et chargés exclusivement de l'instruction et de la défense.

Vacations.

Par ordonnance du Roi des 24 août 1825, et 15 janvier 1826, les deux Chambres civiles vaquent, comme les autres Cours et Tribunaux, du 1er septembre au 31 octobre inclusivement. La Chambre criminelle continue son service pendant ledit temps, pour les affaires de sa compétence. Cette même Chambre fait, de plus, les fonctions de Chambre de vacation *en matière civile;* elle connaît, en conséquence, des demandes en réglemens de juges, et en renvoi d'un Tribunal à un autre, et de toutes celles qui requièrent célérité, *lorsqu'il y a urgence;* et, dans ce cas, elle prononce préalablement sur l'urgence.

Premier Président.

S. S. le Cte DESÈZE, *Pair de France*, *Ministre d'Etat*, *Grand-Trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit*, *Commandeur des Ordres du Roi et de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur*, *Chevalier honoraire de Malte*, *Membre de l'Académie française*, rue des Quatre-Fils, au Marais, n.° 20.

Présidens.

M. le Baron HENRION DE PENSEY ✠ (C ✠), *Conseiller d'Etat*, rue de Vaugirard, n. 50.

M. Brisson (C ❋), quai Voltaire, n. 3.
S. S. le Cte Portalis (G ❋), place Royale, n. 4.

Conseillers de la Cour de Cassation.

Messieurs,

Nominations du 15 *février* 1815.

Le Chevalier Bailly des Ardennes (C ❋), *Doyen*, rue Saint-Hyacinthe, place Saint-Michel, n. 6.
Le Bon Dunoyer (O ❋), *Maît. des Req.*, rue Beautreillis, n. 14.
Borel de Bretizel (O ❋), rue de Seine St.-Germain, n. 10.
Boyer ❋ (O ❋), rue Cassette, n. 15.
Busschop ❋, rue Madame, n. 13.
Cassaigne (O ❋), rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 15.
Liger de Verdigny ❋, rue Vantadour, n. 1.
Minier ❋, impasse St.-Dominique-d'Enfer, n. 2.
Poriquet (O ❋), rue du Paon, n. 8.
Rataud ❋, quai de la Tournelle, n. 25.
Rousseau ❋, rue du Jardinet, n. 11.
Rupérou ❋, rue du Bac, n. 86.
Vallée ❋, rue du Cherche-Midi, n. 14.
Vergès (O ❋), rue Cassette, n. 39.
Le Baron Zangiacomi ❋, *Conseiller d'État*, r. de Vaugirard, 47.
Carnot ❋, rue de Touraine, au Marais, n. 6.
Le Baron Favard de Langlade (C ❋), *Conseiller d'Etat*, rue des Petits-Augustins, n. 5.
Lasagni (O ❋), rue de la Michodière, n. 4.
Pinson de Ménerville ❋, rue de l'Université, n. 15.
Clausel de Coussergues ❋ (O ❋), r. de Seine-St.-G., n. 6 *bis*.
Ollivier (C ❋), rue du Dragon, n. 17.
Blondel d'Aubers ❋, rue du Cherche-Midi, n. 25.

Nominations du 28 *août* 1815.

Le Gonidec ❋, rue de Vendôme, au Marais, n. 10.
Gaillard (O ❋), rue du Petit-Bourbon St.-Sulpice, n. 7.

Nomination du 11 *novembre* 1818.

Henry-Larivière ❋, rue Cassette, n. 37.

Nomination du 7 *juillet* 1819.

Le Baron Voysin de Gartempe (O ❋), rue Cassette, n. 16.

Nomination du 9 *juillet* 1820.

Avoyne de Chantereyne (O ❋), rue S.-Germ.-des-Prés, n. 7.

Nominations du 16 *mai* 1821.

De Cardonnel (C ❋), rue de Verneuil, n. 26.
Pardessus ❋ (O ❋), École de Droit, place Ste-Géneviève.

Nominations du 20 *juin* 1822.

Piet, ❋ rue Thérèse, n. 8.
Choppin d'Arnouville ❋, rue St.-Guillaume-St.-G., n. 29.

Nomination du 2 *octobre* 1822.

Hua ❋, rue Jacob, n. 22.

Nomination du 29 mars 1823.

Brière ❋, rue de Bondy, n. 44.

Nominations du 6 août 1824.

Jourde (C ❋), rue de Seine St.-Germain, n. 48.
Quéquet ❋, quai des Orfèvres, n. 18.
Le Bon de Bernard ❋, rue du Colombier, n. 4.

Nomination du 22 mai 1825.

Chilhaud de Larigaudie (O ❋), rue des SS.-Pères, n. 75.

Nomination du 6 septembre 1825.

Le Bon Gary (O ❋), rue des Vieilles-Tuileries, n. 2.

Nomination du 18 janvier 1826.

Bonnet (O ❋), rue du Sentier, n. 14.

Nominations du 12 février 1826.

Mousnier-Buisson (O ❋), rue Cassette, n. 18.
De Merville ❋ (O ❋), rue de Braque, n. 5.

Nominations du 5 novembre 1826.

Delpit (O ❋), quai Malaquais, n. 3.
Mangin (C ❋), rue d'Enfer, n. 13.
Mestadier (O ❋), rue de l'Université, n. 10.

Nomination du .... Mars 1828.

S. S. le Mis de Maleville (O ❋), place St.-Sulpice, n. 6.

Conseillers honoraires.

Babille (O ❋), rue de l'Odéon, n. 19.
Sièyes ❋, rue du Faubourg-Montmartre, n. 13.
Le Baron Liborel (O ❋), rue du Cherche-Midi, n. 34.
Basire ❋, rue du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, n. 5.
Gandon (O ❋).
Chasle ❋, à Beaufort (*Maine-et-Loire*).

Procureur-Général du Roi.

M. le Baron Mourre (C ❋), rue Neuve-Saint-Paul, n. 4.

Avocats-Généraux. Messieurs,

Joubert ❋, 1er *Avocat-général*, rue Saint-Honoré, n. 285.
Lebeau (O ❋), *Maître des Requêtes*, r. du Cherche-Midi, n. 19.
Cahier (O ❋), rue de Verneuil, n. 51.
Laplagne-Barris ❋, rue Hillerin-Bertin, n. 11.
Bon Fréteau de Pény ❋, r. de la Ferme-des-Mathur., n. 3.
De Broé ❋, *Maître des requêtes*, rue Ne des Mathurins, n. 12.

Greffier en chef.

M. Laporte ❋, carrefour de l'Odéon, n. 10.

Commis-Greffiers. MM.

Fiefvé, rue Bertin-Poirée, n. 7.
Tournemine, place Dauphine, n. 13.
Rougier, rue Saint-Benoît, n. 36.
Soulier, rue des Marais St.-Germain, n. 18.

Secrétaire en chef du Parquet.

M. Urguet-de-Saint-Ouen, rue de l'Odéon, n. 35.

Huissiers. MM.

Mesnard, rue Ménars, n. 12.
Vaquez, rue du Four St.-Germain, n. 27.
Doré, fils, quai de la Grève, n. 78.
Leclerc, rue de la Mortellerie, n. 151.
Maguet, rue St.-Denis, n. 247.
Faiola, rue des Bourdonnais, n. 10.
C. Lequeux, rue Montmartre, n. 39.
Boulet, rue St.-Sauveur, n. 1.

Leur Bureau est au Palais de Justice, galerie des Prisonniers, porte B.

BIBLIOTHÈQUE.

M. *Lebreton*, Conserv., au Palais de Just., gal. des Prisonniers.

Secrétaires-interprètes de Langues étrangères. MM.

Lameyer, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 37.
Boldoni, rue du Lycée, n. 2.
Piazza-Allodi, rue d'Arcole, n. 7.

Receveur de l'enregistrement et des amendes.

M. *Bécard*, gr. salle du Palais de Just., ou r. de Prouvaires, 10.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES.

Chambre des Requêtes. Messieurs,

Le Bon Henrion de Pensey, *Cons. d'Etat*, *Président.*

Le Bon Dunoyer.	Le Bon Favard de Langlade.	Le Bon Voysin de Gartempe.	Chilhaud de Larigaudie.
Borel de Bretizel.			
Liger de Verdigny.	Lasagni.	Pardessus.	Mousnier-Buisson.
Rousseau.	Pinson de Ménerville.		Mestadier.
Vallée.		Hua.	*S.S.* Mis de Maleville

Audiences les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine.

Chambre de Cassation civile. Messieurs,

S. S. le Cte Desèze, *Premier Président.*

Brisson, *Président.*

Boyer.	Rupérou.	Le Gonidec.	Quéquet.
Cassaigne.	Vergès.	Henry-Larivière.	Bonnet.
Minier.	Le Bon Zangiacomi.	Piet.	Delpit.
Poriquet.	Carnot.	Jourde.	

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

Chambre de Cassation criminelle. Messieurs,

S. S. le Cte Portalis, *Président.*

Bailly-des Ardennes.	Clausel de Coussergues.	Avoyne de Chantereyne.	Brière.
			Le Bon de Bernard.
Busschop.	Ollivier.	De Cardonnel.	Le Bon Gary.
Rataud.	Blondel d'Aubers.	Choppin d'Arnonville.	De Merville.
	Gaillard.		Mangin.

Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

Concierge.

Vion, au Palais de Justice, galerie des Prisonniers.

Avocats *à la Cour de Cassation.* Voyez page 98.

SECTION II.

COUR DES COMPTES.

Attributions et Organisation.

La Cour juge les comptes du Caissier central du Trésor royal, du Payeur des dépenses centrales, et du Directeur des transferts et mutations; ceux des Préposés principaux des Régies et Administrations de l'enregistrement et domaines, des contributions indirectes et tabacs, des douanes et sels, des postes, des loteries; ceux des poudres et salpêtres, et des salines de l'Est, ceux des Receveurs généraux des départemens, des Payeurs des départemens, des ports, des Trésoriers généraux des colonies: du Trésorier des invalides de la marine; du Trésorier de l'Hôtel des invalides de la guerre; du Trésorier de la dotation des invalides, du Trésorier des successions des invalides, de l'Ordre royal de Saint-Louis, de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations, ainsi que de ses préposés dans les départemens, ceux des Caissiers des treize directions des monnaies, des Caisses de pensions des différentes administrations et ministères, ceux des receveurs de communes ayant plus de 10,000 fr. de revenu, et des communes qui, ayant moins, se trouvent dans le cas prévu par l'ordonnance royale du 28 janvier 1815 et du 23 avril 1823: ceux de la Tontine perpétuelle d'amortissement; des Hospices, Maisons de détention, et autres établissemens dans le cas indiqué par l'ordonnance du Roi du 21 mai 1817.

En cas de cassation d'un arrêt de la Cour des comptes, le jugement du fond est renvoyé à une des Chambres qui n'en auront pas connu.

Les comptes et pièces sont déposés ou adressés au greffe par les comptables.

En cas de défaut ou retard, la Cour prononce contre le comptable les amendes et peines fixées par les lois et réglemens.

Elle prononce aussi sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèque.

Un comité examine, tous les ans, les observations faites par les Conseillers-Maîtres et les Conseillers-Référendaires, pendant l'année précédente; celles de ces observations que le comité trouve fondées sont consignées dans un rapport que le premier Président remet au Ministre de la Justice, lequel le porte à la connaissance du Roi.

La Cour des Comptes compare les résultats des comptes individuels des préposés des régies par elle jugés, avec le résumé général prescrit par l'ordonnance royale du 8 novembre 1820, pour être mis sous les yeux des Chambres législatives.

Des membres de la Cour des Comptes sont nommés annuellement par une Ordonnance du Roi, pour faire partie de la Commission créée pour revoir, examiner, vérifier et arrêter le compte des frais de négociations du Trésor royal.

En exécution de l'Ordonnance royale du 9 juillet 1826, elle délivre chaque année, en audience solennelle, deux déclarations générales: l'une pour attester l'accord du compte annuel des finances avec les arrêts prononcés par les comptes individuels des comptables, et avec les résumés généraux de ces mêmes comptes; et l'autre sur la situation définitive des recettes et des dépenses de l'exercice expiré.

Tous les trois mois, l'état de situation des travaux de la Cour est adressé par le premier Président à M. le Garde des Sceaux, pour être porté à la connaissance du Roi.

Le rapport, remis à M. le Garde des Sceaux, pour être porté à la connaissance de Sa Majesté, contient la situation générale de tous les comptes soumis au jugement de la Cour, avec ses vues de réforme et d'amélioration sur les différentes branches de la comptabilité des finances du Royaume.

La Cour prend rang immédiatement après celle de Cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois Chambres.

Le Premier Président préside les Chambres assemblées, et chaque Chambre lorsqu'il le juge convenable. Il distribue les comptes aux Référendaires, et indique les Chambres où s'en feront les rapports. Il a la police et la surveillance générale. Le plus ancien des Présidens supplée, en cas de nécessité, le premier Président pour les fonctions qui sont de son attribution spéciale.

Les Présidens ont la direction du travail des Chambres; chacun d'eux distribue aux Conseillers-Maîtres qui composent la Chambre, les affaires dont ils doivent faire le rapport. Aucune affaire n'est jugée que sur le rapport d'un Maître, et après examen par lui fait du travail des Référendaires.

Les Conseillers-Référendaires sont chargés de la vérification des comptes, et ils peuvent entendre à cet effet les comptables ou leurs fondés de pouvoirs; ils en font rapport aux Chambres; ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative. Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs Référendaires, un Référendaire de première classe a la direction du travail, et fait le rapport à la Chambre en présence des Référendaires qui ont concouru au rapport.

Les Référendaires de première classe assistent, à tour de rôle, et en nombre égal à celui des Maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations.

Le Ministère public près la Cour est exercé par un Procureur-général.

Le Procureur-général veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et requiert, contre ceux en retard, l'application des peines. Il s'assure si les Chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les Référendaires font exactement leur service. Les demandes en main-levée, réduction et translation d'hypothèques lui sont toujours communiquées. Il suit devant la Cour la révision des arrêts pour causes d'erreurs au detriment du Trésor royal, des départemens ou des communes. C'est à lui que les Préfets doivent adresser les comptabilités dont le réglement est contesté, ainsi que les pièces à l'appui; et les demandes de communication de pièces. Il peut prendre communication de tous les comptes dans lesquels il croit son ministère nécessaire. Il est entendu, avant qu'il soit statué sur les préventions de faux ou de concussion élevées contre les comptables. Il envoie aux ministres les expéditions des arrêts; il correspond avec les Ministres pour l'exécution des arrêts, et tous les renseignemens qu'ils lui demandent.

Le Greffier en Chef tient la plume aux assemblées générales; des Commis-Greffiers le suppléent dans les Chambres. Il reçoit immédiatement des comptables tous les comptes et pièces. Il tient les divers registres de la Cour, constate et accuse la réception des comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers. Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignemens émanant du greffe et des archives et dépôts. Il fait expédier et signe la correspondance préparée par les Référendaires, et approuvée par les Présidens des Chambres. Le Greffe est ouvert au public tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes conservées, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Il y a, près de la Cour, des huissiers pour son service.

Premier Président.

S. S. le M[is] BARBÉ-MARBOIS (G ❋), Ministre d'Etat, *rue du Chemin-du-Rempart, près la Madeleine*, n. 1.

Présidens. Messieurs,

1807. Le B[on] DELPIERRE (C ❋), *rue du Dragon*, n. 18.
1807. Le B[on] BRIERRE DE SURGY (C ❋), *rue de Grammont*, 14.
1822. Le B[on] de GUILHERMY ✠ (C ❋), Conseiller d'Etat, *rue St.-Dominique*, n. 28.

Conseillers-Maîtres. Messieurs,

1807. FEVAL ❋, *rue des Petits-Augustins*, n. 9.
1807. GILLET-LAJAQUEMINIÈRE ❋, *r. de la Ferme-des-Math.* 12.
1807. MALÈS ❋, *rue de Condé*, n. 13.
1811. BUFFAULT ❋, *rue des Martyrs*, n. 37.
1813. Le Chev. ADET (O ❋), *quai de la Mégisserie*, n. 66.
1813. Le B[on] DUPIN (O ❋), *r. des Francs-Bourgeois-S.-M.*, 18.
1815. ROUSSEL ❋, *rue Thérèse*, n. 11.
1817. FRESTEL ❋, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n. 14.
1817. DELAISTRE ❋, *quai Bourbon*, n. 19, *île St.-Louis.*
1818. GALLOIS ❋, *rue d'Anjou Saint-Honoré*, n. 16.
1821. PALIERNE DE CHASSENAY ❋, *rue Neuve-de-Seine*, n. 64.
1822. JOSSE DE BEAUVOIR (O ❋), *rue de Tournon*, n. 12.
1824. BROSSIN DE SAINT-DIDIER ❋, *au Ministère des Finances.*
1825. Le V[te] HARMAND-D'ABANCOURT (O ❋), Maître des requêtes, *rue de Bourbon*, n. 43.
1827. DE GASCQ ❋, *rue de Seine*, n. 6.
1827. DE RIBEROLLES ❋, *quai Malaquais*, n. 5.
1827. DUSOMMERARD ❋, *rue Ménars*, n. 8.
1827. LEBRUN (Charles) (O ❋), *rue de la Monnaie*, n. 10.

Conseillers-Maîtres honoraires. Messieurs,

1807. GOUSSARD ❋, *rue du Four-Saint-Germain*, n. 44.
1807. REGARDIN (O ❋), *quai Malaquais*, n. 5.
1807. Le B[on] GIROD ❋ (de l'Ain), *rue St.-Germ.-des-Prés*, 15.
1807. DUVIDAL, M[is] de Montferrier ❋, *rue de St.-Guillaume*, 7.

Conseillers Référendaires nommés ou promus à la première Classe, dans les années énoncées. Messieurs,

1807. Gavot ❋, *rue Saint-Honoré*, n. 338.
1807. Truet, *rue Saint-Jacques*, n. 59.
1808. Crassous ❋, *rue Saint-Martin*, n. 147.
1813. Pernot ❋, *rue Phélippeaux*, n. 15.
1815. Cordelle ❋, *rue des Maçons-Sorbonne*, n. 7.
1817. Alliz ❋, *rue de la Fidélité*, n. 18.
1817. Roualle ❋, *rue Poissonnière*, n. 20.
1819. Pacquier, *rue de Montholon*, n. 24, *Faub.-Poissonn.*
1821. Bayeux ❋, *boulevard des Italiens*, n. 20 *bis.*
1821. Hamarc de la Borde ❋, *rue St.-Germ.-l'Auxerrois*, n. 86.
1822. Jard-Panvillier, *rue St.-Dominique*, n. 74.

1822. Dupont ❋, *rue Molière*, n. 4.
1823. Bartouilh de Bonas ❋, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n. 9.
1824. Meulan, *rue Saint-Joseph*, n. 4.
1826. Courel, *rue du Faubourg Poissonnière*, n. 1.
1827. Goussard ❋, *rue du Colombier*, n. 18.
1827. De Montfouilloux, *rue de la Cerisaye*, n. 8.
1828. Savin, *rue Grammont*, n. 14.

Conseillers-Référendaires de deuxième classe. Messieurs,

1807. Perier de Trémémont, *rue du Jardinet*, n. 3.
1807. Regardin, j^e, *rue Neuve-Notre-Dame-des-Champs*, n. 19.
1807. De Monchanin, *rue Amelot*, n. 32, *au Marais.*
1807. Barthélemy, *rue Rousselet, faub. St.-Germ.*, n. 15.
1807. Faucond, *rue Saint-Louis, au Marais*, n. 16.
1807. Dérigny, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n. 56.
1807. Du Breuil, *rue Saint-Victor*, n. 120.
1807. Héroux ❋, *rue Bourbon, faub. Saint-Germain*, n. 43.
1807. Le Roux, *quai Bourbon, île Saint-Louis*, n. 25.
1807. Maugirard, *impasse Pecquet*, n. 4.
1807. Valadon ❋, *rue Pavée Saint-André-des-Arcs*, n. 7.
1807. Bagot, *rue du Gros-Chenêt*, n. 8.
1808. Montet, *marché Saint-Honoré*, n. 24.
1808. Chardon, *rue de Vaugirard*, n. 62.
1808. Dallet, *rue des Marais, Faubourg-Saint-Germain*, n. 22.
1808. Du Boy, *rue de Tournon*, n. 31.
1808. Libert, *rue de la Marche*, n. 8.
1808. Maillard, *rue de l'Echiquier*, n. 26.
1808. Bonnel-de-Longchamps, *rue Neuve-Ste.-Geneviève*, n. 8.
1808. Darrimajou ❋, *rue Richelieu, cour St.-Guillaume*, n. 16.
1812. Briatte ❋, *rue Hauteville*, n. 11.
1813. Hue de Grosbois ❋, *rue des Vieux-Augustins*, n. 37.
1815. Clément de Givry, *rue Garencière*, n. 12.
1817. Pierret, *rue Corneille*, n. 3, *près l'Odéon.*
1817. Michelin (Hardouin), *rue Orléans, au Marais*, n. 5.
1818. Lewal, *rue Cadet*, n. 16.
1818. Duparc ❋, *rue du Doyenné*, n. 12.
1818. Le Crosnier, *impasse Conti*, n. 3.
1818. Waltrin, *rue de la Cerisaye*, n. 27.
1819. Savalete, *rue St.-Lazare*, n. 74 *bis.*
1819. Duriez, *rue Neuve-de-la-Ferme-des-Mathurins*, n. 12.
1819. Delatena, *rue Saint-Honoré*, n. 358.
1819. De Colonia, *rue Saint-Germain-des-Prés*, n. 5.
1820. Delabarre-Duparcq, *rue du Grand-Chantier*, n. 7.
1820. Foacier, *rue Saint-Honoré*, n. 348.
1820. Gauthier d'Hauteserve, *rue de Vendôme*, n. 3.
1821. Lacave-Laplagne, *rue de Vaugirard*, n. 39.
1821. Maffioli ❋, *rue Saint-Pierre Montmartre*, n. 11.
1821. Davy de Cussé, *quai de Conti, près la Monnaie*, n. 15.
1821. De Latingy, *rue Basse-du-Rempart*, n. 50.

1821. De Corbery, *rue de l'Echiquier*, n. 14.
1821. De Gombert, *rue de Savoie*, n. 11.
1821. Vial, *rue de la Roquette*, n. 51.
1822. Toutain, *rue d'Enghien*, n. 23.
1822. Le Bourgeois, *rue du Bac*, n. 36.
1822. Bergeron d'Anguy, *rue de Bondi*, n. 4.
1822. Gauthier de Lizolles, *rue du Louvre*, n. 4.
1822. Le Bas de Courmont, *rue de la Paix*, n. 11.
1822. Regnaud, *rue Charlot*, n. 45.
1823. Margerie, *rue de Tournon*, n. 14.
1824. Le Cte de Thuisy (Amable), *rue d'Enfer*, n. 32.
1824. Luzier de la Mothe, *rue des Marais-S.-G.*, n. 24.
1825. C. de Saint-Laurent, *rue Cassette*, n. 18.
1826. De Guerny, *rue et Ile-Saint-Louis*, n. 22.
1826. De Brimont, *rue du Bac*, n. 36.
1827. Rihouet, *rue de Cléry*, n. 19.
1827. Lemoine, *rue Guénégaud*, n. 18.
1827. Pelletier de Saint-Michel, *place St.-Jean*, n. 2.
1827. Rendu fils, *rue St.-Honoré*, n. 317.
1827. Musnier de Pleignes, *rue Beautreillis*, n. 7.
1828. Le Prieur de Blainvilliers, *rue Saint-Anastase*, n. 1.
1828. Colleau fils, *rue Geoffroy-l'Asnier*, n. 30.

Conseillers-Référendaires honoraires. Messieurs,

Duparc, *rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*, n. 38.
Lewal, *rue Buffault*, n. 4 *bis*.
Duriez, *rue Saint-Denis*, n. 47.
Le Maître, *grande rue Verte*, n. 64.
Goblet de Beaulieux, *rue du Dragon*, n. 36.
Prin, *rue de Malte*, n. 11.
De Gombert, père, *rue de Savoie*, n. 11.
Le Feron Delaheuze, *à Rouen*, *quai du Hâvre*, n. 74.
Michelin père, *rue du Grand-Chantier*, *au Marais*, n. 10.
Passerat de Silans ✳, *rue de la Vieille-Estrapade*, n. 11.
Mallet ✳, *rue Saint-André-des-Arts*, n. 35.
Colleau ✳, *Vieille rue du Temple*, n. 123.

Procureur-Général du Roi.

1816. M. le Bon Rendu (Athanase) (C ✳), Maître des requêtes, *rue Saint-Honoré*, n. 317.

Greffier en Chef.

1820. M. Delasalle ✳, *rue Saint-Dominique*, n. 83.

Greffier en chef honoraire.

M. Pajot-d'Orville, *rue Audé*, n. 1, *à Saint-Cloud*.

Commis-Greffiers.

M. De Laumoy ✠ ✳, *attaché à la première chambre*.
M. Dumesnil, *attaché à la deuxième chambre*.
M. Moufle, *attaché à la troisième chambre*.

M. Girard, *Caissier, chargé de la confection des états des fonds.*
M. Wassel ✻, *Garde des archives.*

Secrétariat. *Messieurs*,

Foertsch, *Secrétaire de la première présidence.*
Maurice, *Secrétaire du parquet.*

Huissiers. *Messieurs*,

L'Herminier. Jullien. Roudet. Timbal. Moraine.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES : ANNÉE JUDICIAIRE 1828=1829.

Première Chambre.

Chargée du jugement des comptes : enregistrement et domaines ; postes, salines de l'Est ; caissier central ; trésorier des invalides de la guerre ; successions et dotations ; tontine d'amortissement, arriéré de liquidation générale ; recettes générales, depuis le département de l'Ain, jusques et compris la Gironde ; les payeurs des mêmes départemens ; les communes des mêmes départemens ; les hospices des mêmes départemens, ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le Premier Président.

M. le Bon DE GUILHERMY, *Président.*

M. Féval, *Doyen*. . . . . M. Gallois. . . . . . . } *Conseillers Maîtres.*
M. Buffault. . . . . . . M. Vte Harmand d'Abancourt.
M Adet. . . . . M. Du Sommerard. . . .

Séances : mardi, mercredi, jeudi.

Deuxième Chambre.

Chargée du jugement des comptes : loteries ; douanes ; monnaies et échantillons ; argues ; payeur des dépenses centrales ; ordre royal de Saint-Louis ; Légion-d'Honneur ; arriéré de liquidation générale ; et recettes générales, depuis le département de l'Hérault jusques et compris l'Orne ; les payeurs des mêmes départemens ; les communes des mêmes départemens ; les hospices des mêmes départemens ; ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le Premier Président.

M. le Bon DELPIERRE, *Président.*

M. Gillet de la Jacqueminière, *Doyen*. . . . . . . M. Josse Beauvoir. . . . } *Conseillers Maîtres.*
M. de Saint-Didier. . . .
M. Roussel. . . . . . . M. De Gascq. . . . .
M. Delaistre. . . . . .

Séances : jeudi, vendredi, samedi.

Troisième Chambre.

Chargée du jugement des comptes : contributions indirectes et tabacs, poudres et salpêtres ; transferts et mutations ; caisse d'amortissement, caisse des dépôts et consignations ; trésorier des invalides de la marine ; payeurs des ports ; payeurs des colonies ; arriéré de la liquidation générale ; et recettes générales, depuis le département du Pas-de-Calais, jusques et compris l'Yonne ; les payeurs des mêmes départemens, les communes des mêmes départemens ; les hospices des mêmes départemens, ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le premier Président.

M. le Bon BRIERRE-SURGY, *Président.*

M. Malès, *Doyen*. . . . M. De Chassenay. . . . } *Conseillers Maîtres.*
M Dupin. . . . . . . M. De Riberolles. . . .
M. Frestel. . . . . . M. Lebrun. . . . . . .

Séances : lundi, mardi, mercredi.

Les Chambres ouvrent leurs séances à neuf heures précises.

SECTION III.

COURS ROYALES DU ROYAUME.

COUR ROYALE DE PARIS.

Cette Cour est composée d'un premier Président, de cinq Présidens, de cinquante-quatre Conseillers, et de douze Conseillers-Auditeurs.

Il y a un Procureur-général du Roi, quatre Avocats-généraux, onze Substituts faisant le service des Audiences et du Parquet, et un Greffier en chef, qui présente et fait admettre au serment les Greffiers nécessaires au service.

La Cour se divise en cinq Chambres, savoir : trois Chambres civiles, une Chambre de mise en accusation, une Chambre d'appels de Police correctionnelle (non compris la Cour d'assises, toujours en activité à Paris, ayant une ou même deux sections, si le nombre des affaires l'exige, et formée de magistrats pris tour à tour dans chacune des Chambres).

Monseigneur le Garde-des-Sceaux, ou M. le premier Président, nomme, pour tenir les Cours d'assises de chaque session, ordinaire et extraordinaire, des Conseillers, ou Conseillers-Auditeurs, savoir : pour les assises de Paris, un Conseiller qui les préside, et quatre Conseillers, et pour les assises de six autres départemens du ressort, un Conseiller, qui les préside, assisté d'autres Conseillers de la Cour, ou de Juges des Tribunaux de première instance.

Le premier Président préside la première Chambre avec l'un des Présidens; il a le droit de présider les autres Chambres et les Cours d'assises.

Les départemens du ressort de la Cour royale de Paris sont : l'Aube, Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne.

PRÉSIDENS.

S. S. le Baron SEGUIER (Antoine-Jean-Mathieu) (G O ✻), PREMIER; *Pair de France*, *Conseiller-d'État*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.

M. AMY (Louis-Thomas-Antoine) (C ✻), *Conseiller-d'Etat*, rue St.-Dominique-Saint-Germain, n. 19.

M. MERCIER-DUPATY (Louis-Marie-Adrien-Jean-Baptiste) ✻, rue de Paradis, Faubourg Saint-Denis, n. 18.

M. le Vte DESÈZE (Etienne-Romain) ✻, r. des Quatre-Fils, n. 20.

M. le Vte DE CASSINI (Alexandre-Henri-Gabriel) ✻, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 5.

M. DEHAUSSY (Jean-Baptiste Furcy) ✻, rue du Jardinet, n. 3.

Conseillers. Messieurs.

LEPOITEVIN ✻, *Doyen*, rue Servandoni, n. 16.
HENIN ✻, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.
BOUCHARD ✻, rue du Petit-Bourbon, n. 6.
COTTU ✻, rue Saint-Lazare, n. 76 *bis*, Chaussée-d'Antin.
BARON, rue Hautefeuille, n. 13.
SILVESTRE DE CHANTELOUP ✻, r. St-André-des-Arcs, n. 41.
LECHANTEUR ✻, rue des Saints-Pères, n. 18.
PLAISANT-DUCHATEAU ✻, rue de Madame, F. St.-Germ., n. 13.
TITON, rue Meslay, n. 26.
DEBONNAIRE DE GIF, rue des Saints-Pères, n. 14.
VANIN, rue de la Monnaie, n. 10.

Leschassier de Méry ✻, rue des Trois-Pavillons, n. 10.
De Berny ✻, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 55.
Monmerqué ✻, rue des Francs-Bourgeois, n. 7, au Marais.
De Frasans ✻, rue de l'Université, n. 53.
Montcloux de la Villeneuve, r. des Saussayes-S.-Honoré, 11.
Delahuproye ✻, r. Neuve-Saint-François, n. 16, au Marais.
Crespin de la Rachée, rue St.-Guillaume, n. 29.
Moreau de la Vigerie, impasse Férou, n. 3.
Gabaille, rue de Tournon, n. 16.
Villedieu, Mis de Torcy, rue Garencière, n. 8.
Hemery ✻, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 20.
Dameuve, rue des Marais, faubourg Saint-Martin, n. 62.
Delaunay ✻, rue Ste-Croix-de-la Bretonnerie, n. 9.
Girod (de l'Ain), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 15.
Le Bon de Schonen ✻, Vieille rue du Temple, n. 54.
D'Haranghuier de Quincerot ✻, impasse Férou, n. 3.
Jacquinot-Godard ✻, rue de l'Université, n. 62.
Dupuy ✻, rue du Helder, n. 3.
Silvestre fils, rue du Dragon, n. 21.
Brisson (Adrien), quai Voltaire, n. 3.
Hardoin ✻, rue du Colombier, n. 26.
Godart, Cte de Belbeuf, boulevard de la Madelaine, n. 11.
Chevalier-Lemore ✻, rue de Seine, n. 31.
Agier ✻, *Maître des Requêtes*, quai Voltaire, n. 21.
Chrétien de Poly ✻, quai de Béthune, île St.-Louis, n. 26.
Espivent de la Villeboisnet ✻, quai Malaquais, n. 15.
Bergeron d'Anguy ✻, rue de Vendôme, n. 3, au Marais.
Simonneau ✻, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Maugis ✻, rue Bar-du-Bec, n. 8.
Cauchy ✻, au Palais du Luxembourg.
Meynard ✻, rue Cassette, n. 27.
Lechanteur fils, rue des Saints-Pères, n. 18.
Bazire ✻, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 8.
Vuillefroy, rue de Condé, n. 5.
Reverdin ✻, rue Saint-Hyacinthe Saint-Michel, n. 8.
Dehérain ✻, rue Caumartin, n. 3.
Deglos, rue du Houssaye, n. 4.
Gossin ✻, rue Cassette, n. 13.
Charlet ✻, rue de la Planche, n. 19.
Chaubry, rue des Saints-Pères, n. 5.
Ferrière, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n. 8.
Brière de Valigny ✻, Vieille rue du Temple, n. 21.
Le Bon Gauthier de Charnacé ✻, r. Neuve-St.-Paul, n. 9.

Conseillers honoraires. Messieurs,

Parisot ✻, *ancien Doyen.*
Delecroix ✻.
Bourguignon père ✻.
Payyot de Saint-Aubin ✻.
Giraudet ✻.
Sanegon (O ✻), rue Bleue, 7.
Lecourbe.
Mallet ✻, r. des Ecouffes, 5.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

FAURE, rue de Condé, n. 28.
DE VERGÈS, rue Saint-Guillaume, n. 29.
FROIDEFOND-DESFARGES, rue Chantereine, n. 36.
NOEL-DUPAYRAT ✱, rue de Bourbon, n. 67, F. St.-Germain.
MAUSSION DE CANDÉ, rue Saint-Dominique, n. 40, F. S.-G.
TITON fils, rue de Buffaut, n. 13.
FEREY, rue des Saints-Pères, n. 14.
JURIEN, rue Royale St.-Honoré, n. 9.
TERRAY, rue St.-Dominique St.-Germain, n. 23.
Le Chev. SÉGUIER (Armand), r. Pav.-S.-And.-des-Arcs, n. 16.
SALVAING DE BOISSIEU, rue Basse-du-Rempart, n. 38.
JACQUINOT neveu, rue de la Madeleine, n. 14.

PARQUET.

Procureur-Général du Roi.

M. JACQUINOT-PAMPELUNE (C ✱), *Conseiller-d'Etat*, rue de la Madeleine, n. 14.

Avocats-Généraux. Messieurs,

COLOMB ✱, PREMIER; *Maître des requêtes*, r. de Caumartin, n. 37.
JAUBERT (Maximilien) ✱, rue Neuve-Saint-Roch, n. 34.
Le B^on DE VAUFRELAND, rue Bleue, n. 7.
N. . . . .

Substituts du Parquet. Messieurs,

DELAPALME père, rue Saint-Pierre-Montmartre, n. 13.
AMELIN ✱, rue de l'Echelle, n. 3.
RENDU (Ambroise) ✱, rue Férou, n. 24.
MOREAU (Aug.), rue Cloche-Perche, n. 1[illegible].
BAYEUX, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 25.
BRISOUT DE BARNEVILLE, rue du Parc-Royal, n. 2.
VINCENS-SAINT-LAURENT ✱, rue Bleue, n. 14.
BÉRARD DES GLAJEUX, rue Cassette, n. 24.
Le Bon BOUTAUD DE LA VILLÉON, rue de l'Arcade-S.-H., n. [illegible]5.
TARBÉ, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 99.
DELAPALME (Emile), rue Hauteville, n. 7.

GREFFE.

Greffier en chef.

M. DUPLÈS, rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 26.

Greffiers d'Audience. Maîtres,

Reyjal, rue du Four-St.-Honoré, n. 9.
Théry, rue Saint-Jacques, n. 75.
De Juranvigny, rue St.-Paul, passage St.-Louis, n. 5.
Fournier, place du Louvre, n. 12.
Catherinet, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 8.
Duchesne, rue des Marmousets, n. 36.
Pienne, rue de la Harpe, n. 57.
Crapoüel-Marcellin, rue Saint-Christophe, n. 14.
Fouquet, quai aux Fleurs, n. 17.

Me Reyjal, *mandat.-recev. des trait.*
Me De Juranvigny, *ayant la surv. du Greffe criminel.*
Me Pienne, *caiss.-payeur de la Cour.*
Me Crapoüel-Marcellin, *Greffier des Dépôts.*

Secrétaires de M. le Procureur-Général du Roi. MM.

Gaux, *Secrétaire en chef*, rue du Bac, n. 36 *bis.*

Morteveille, rue de l'Université, n. 45. | Yvernès, r. Hautefeuille, n. 14.

Commis ordinaires du Greffe. MM.

Gorgeu, *la Bibliothèque de la Cour; les Archives; la comptabilité intérieure, et tous les détails du Greffe civil*, rue de Condé, n. 19.

Chevé, *Commis d'ordre.* | Veilhaut, Leblanc, *Adjoints.*

Lhéritier, *premier Commis d'ordre du Greffe criminel*, r. de l'Arbre-Sec, n. 9.
Truy, *second Commis d'ordre*, rue Saint-Christophe, n. 14.

Commerson. Royer. Claude, *Adjoints.*

Huissiers-Audienciers de la Cour. MM.

Vuillemot, rue de Seine, n. 66.
Lebaigue, Vieille rue du Temple, n. 25.
Bénard, rue St.-André-des-Arcs, n. 26.
L'Huillier, rue du Cherche-Midi, n. 40
Deplaigne père, r. des Bl-Manteaux, 22.
Deplaigne fils, idem.
Lebon, r. Bourtibourg, n. 12.
Viguet-Poupelos, rue Mazarine, n. 35.
Braulart pere, porte Saint-Antoine, 5.
Lallement, rue du Bouloy, n. 13.
Navaron, rue des Nonaindières, n. 2.
Bellanger, rue Saint-Benoît, n. 36.
Garnier, r. Comtesse-d'Artois, n. 17.
Bellée, rue Montmartre, n. 55.
Charpentier, r. Planche-Mibray, n. 4
Languellier, rue du Roule, n. 17.
Janvier, r. Richelieu, C.S.-Guillaum. 1.
Espinassol, r. du Four St.-Hon., 12.
Grenet, rue Montorgueil, n. 75.
Debranville, r. des Bourdonnais, n. 1.

Imprimeur de la Cour.

M. Jules Didot, rue du Pont-de-Lodi.

Concierge.

M. Callais, au Palais de Justice.

Experts assermentés près la Cour.

Docteurs en Médecine. MM.

Geoffroy ✻, rue de [illegible]aque, n. 4.
Nacquart, rue du Grand-Chantier, n. 18
Guilbert, rue Hautefeuille, n. 16.
Laennec ✻, rue de la Planche, n. 9.
Renauldin, rue St.-Honoré, n. 392.
Bichebois, rue de Seine-St.-G., n. 12.
Adelon, rue des Fos.-Montmartre, 8.
Pittaro, rue Hauteville, n. 2.
Marc ✻, rue Coquillère, n. 20.
Tredern, à la Bibliothèque Mazarine.
Verlhac, r. du Petit-Lion-S.Sulpice, 30.
Rey, rue Meslay, n. 32.
Cayol, r. Pavée-S.-André-des-Arcs. 18.

Docteurs en Chirurgie. MM.

Levraud ✻, rue de la Huchette, n. 18.
Nicod, chirurgien-adjud. de l'hospice Beaujon.
Baron ✻, r. du Four S.-Germain, 47.
Roux ✻, chir. en chef de l'hosp. de la Charité, rue de l'Université, n. 25.
Guerbois, au collége Louis-le-Grand.

Chimistes et Pharmaciens. MM.

Ch. *Vauquelin* ✻ ✻, de l'Acad. des Sc.
Deyeux ✻, de l'Académie des Sciences.
Mitouart, rue Coquillère.
Barruel, à l'Ecole de Médecine.
Henry, pharmacien en chef des hospices.

Interprètes MM.

Breton (langues allemande, anglaise et italienne), rue du Cherche-Midi.
Lameyer (langues allemande et hollandaise), r. Ne des Bons-Enfans, n. 37.
Weinrebe (langue allemande), rue de l'Oratoire-du-Roule, n. 10.
Meyer (lang. allem.), rue des Marais-du-Temple, n. 14.
Leone d'Almeyda ✻ (lang. ital., espag. et portug.), rue Villedot, n. 5.

Experts Ecrivains. MM.

Oudart, place Baudoyer, n. 7.
Saintomer, rue Quincampoix, n. 32.
Martin, rue St.-Jacques, n. 38
Miel, r. de Seine S.-G., n. 12.

Journal de la Cour de Paris.

La Cour donne audience tous les jours, excepté les dimanches et fêtes.

Les audiences civiles ordinaires ont lieu, savoir :

A la première Chambre, les lundis et mardis, à neuf heures; les vendredis, à midi, et les samedis, à neuf heures; à la deuxième, les lundis et mardis, à midi; les mercredis et jeudis, à neuf heures; à la troisième, les mercredis et jeudis, à midi; les vendredis et samedis, à neuf heures.

Les grandes audiences ouvrent le lundi suivant le premier dimanche de décembre, et finissent au 15 août. Elles sont tenues deux fois la semaine, savoir :

Par la première et la deuxième chambre réunies, le lundi, à midi; par la première et la troisième, le samedi, à midi; aux jours de grande audience, l'audience ordinaire de midi est donnée à neuf heures.

Sont portés aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassation d'un arrêt, les partages d'opinions, les questions d'Etat, et toutes les causes que la Cour, deux Chambres réunies, juge susceptibles de grande audience.

Sur les demandes en requête civile, la Chambre qui a rendu l'arrêt attaqué, en doit toujours connaître.

La première Chambre civile et la Chambre des appels correctionnels, réunies, donnent, en outre, les jeudis, quand il y a lieu, de grandes audiences extraordinaires pour les affaires relatives aux délits de la presse.

Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences.

Il y a un rôle pour chaque jour d'audience ordinaire et de grande audience. Les causes y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour.

Les deux Chambres criminelles entrent à neuf heures.

La Chambre d'accusation tient ordinairement les mardis et vendredis, et tous autres jours nécessaires à l'expédition des affaires.

La Chambre des appels de police correctionnelle donne ses audiences, pour l'expédition des affaires de sa compétence, à mesure qu'elles arrivent des tribunaux du ressort, et sont en état d'être jugées.

La Cour d'assises, qu'elle soit ou non divisée en deux sections, tient tous les jours, jusqu'à l'épuisement des affaires de chaque session. Les séances ouvrent à neuf heures.

Composition des Chambres pour l'année judiciaire 1828 = 1829.

Ire Chambre civile.

S. S. le Bon SÉGUIER, 1er *Président.*

M. Amy, *Président.*

Conseillers Messieurs,

Henin.	Dupuy.
Lechauteur.	Silvestre fils.
Debonnaire.	Brisson.
Vanin	Hardoin.
Montcloux.	Meynard.
Delahuproye.	Chaubry.
Crespin.	Gauthier.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Faure.	De Boissieu.
Ferey.	Jacquinot neveu.

M. Jaubert, *Avocat-général.*

M. Duplès, *Greffier en chef.*

Me Fournier, *Greffier.*

Audience lundi, mardi à 9 heures; vendredi à midi, et samedi à 9 heures. Grande audience lundi et samedi à midi.

IIe Chambre civile.

M. Dehaussy, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Cottu.	Chrétien.
Plaisant.	Bergeron.
De Berny.	Cauchy.
Monmerqué.	Bazire.
Villedieu	Vuillefroy.
D'Haranghuier.	Charlet.
Jacquinot.	

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Dupayrat.	Terray.
Jurien.	

M. Colomb, 1er *Avocat-général.*

M. Desglajeux, *Substitut.*

Me Reyjal, *Greffier.*

Audience lundi, mardi à midi; mercredi et jeudi à neuf heures Grande audience le lundi, à midi.

IIIe Chambre civile.

M. le Vte Desèze, *Président.*

Conseillers. Messieurs.

Lepoitevin, *Doy.*
Bouchard.
De Frasans.
Moreau.
Delaunay.
Hemery.
Girod.
De Belbeuf.
Chevalier.
Espivent.
Maugis.
Lechanteur fils.
Reverdin.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Froidefond.
Titon fils.
Séguier fils.

M. . . . . *Avocat-général.*
M. Vincens, *Substitut.*
Me Théry, *Greffier.*

Audience mercredi et jeudi à midi; vendredi et samedi à neuf heures.

Grande audience le samedi, à midi.

Chambre des mises en accus.

M. de Cassini, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Silvestre père.
Gabaille.
Simonneau.
Deglos.
Gossin.
Brière.

Conseiller-Auditeur.

M. de Vergès.

Substituts. Messieurs.

Delapalme père.
Amelin.
Rendu.
De Barneville.
De la Villéon.
Vincens.
Delapalme fils.

Greffiers. MMes.

Pienne.
Fouquet.

Chambre des appels de police correctionnelle.

M. Dupaty, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Baron.
Titon père.
Leschassier.
Dameuve.
De Schonen.
Agier.
Dehérain.
Ferrière.

M. Maussion, *Cons.-Auditeur.*
M. de Vaufreland, *Avocat-général.*
M. Tarbé. *Substitut.*

Greffiers. MMes.

De Juranvigny.
Crapoüel-Marcellin.

COUR D'ASSISES A PARIS.

Cette cour ou chacune de ses sections, quand il y en a deux, est composée de Conseillers désignés pour chaque trimestre, par Monseigneur le Garde-des-Sceaux ou par M. le premier Président.

M. l'Avocat-général, attaché à la chambre des appels de police correctionnelle est aussi chargé du service des assises.

Substituts.

M. Bayeux.
M. Delapalme fils.

Greffiers. MMes,

Catherinet.
Duchesne.

AVOCATS A LA COUR ROYALE DE PARIS.

Messieurs,

1774.

Delacroix-Frainville ✻, ancien Bâtonnier, *rue Hautefeuille*, n. 15.
Archambault ✻, ancien Bâtonnier, rue de Tournon, n. 2.

1776.

Henaut de Tourneville, rue des Trois-Pavillons, n. 10.

1777.

Savy, rue de l'Odéon, n. 25.
Dufour de Saint-Pathus, rue du Cimetière-St.-André-des-Arcs, n. 20.

1779.

Forget, rue du Cloître-S.-Benoît, n. 7.
Chevillard, rue Mâcon, n. 9.

1780.

Berryer ✻, rue Sainte-Anne, n. 23.
Caillau, r. des Maçons-Sorbonne, n. 14.

1781.

Doillot, rue de Lesdiguières, n. 3.

1784.

Robet, rue de Clichy, n. 4.
Lourmand, r. St.-Louis, 26, au Marais.

1785.

Delvincourt ✠ (O ✱), aux Ecoles de Droit.

Billecocq ✠ ✱ *ancien bâtonnier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 53.

1787.

Blaque, rue de Saintonge, n. 13.

Gairal ✱, ancien Bâtonnier, rue Louis-le-Grand, n. 5.

1788.

Pantin, *ancien bât*, r. de Bièvre, 32.

1790.

Thévenin, BATONNIER, rue de Grenelle S.-H., n. 14.

Tripier, rue Croix-des-P.-Champs, 42.

1791.

Colin ✠ ✱, rue Coquillère, n. 42

Pons, rue Coq-Héron, n. 8.

Gayot, rue l'Evêque, n. 15.

1793.

Brunetière, rue de l'Odéon, n. 24.

Marquet, rue de Varennes, n. 30.

1795.

Pérignon ✠ ✱, r. Neuve-St.-Aug., 8.

DeComberousse, r. duCherche-Midi, 21

1798.

Louis, rue Guénégaud, n. 11.

Royou, rue du Four, n. 17.

1799.

Legrand, rue Meslay, n. 12.

1800.

Gautier, rue de Ménars, n. 8.

Mercier, rue Neuve-St-Roch, n. 41.

Arnould, r. des Prêtres St.-Paul, n. 11.

Poncet de la Grave, r. de Jouy, n. 10.

Bourgois, rue des Trois-Pavillons, n. 10.

Chevallier, r. des Fossés-S.-Vict., 18.

Duport, rue Ne-des-Petits-Champs, 33.

1802.

Dupin aîné, rue Coq-Héron, n. 5.

Cournol, r. des Vieilles-Audriettes, 4.

Petit-d'Auterive, pass. Petits-Pères, 9.

1803.

Couture, rue Sainte-Anne, n. 57.

Trois-Œufs, pl S.-Germ.-l'Auxer., 37.

1804.

Dumont de Sainte-Croix, rue de Valois, n. 16, faubourg du Roule.

1805.

Colmet-d'Aage, rue Coquillère, n. 42.

Blanc, rue de Verneuil, n. 17.

Pagès ✱, rue de Ménars, n. 12.

Magnin, rue de l'Eperon, n. 6.

Fremy, quai des Augustins, n. 25.

1806.

Lami, rue Saint-Honoré, n. 334.

Persil, rue du Four St.-Germain, n. 44.

Guichard, rue de Seine-St.-G., n. 31.

Coffinières, boul. Poissonnière, n. 14.

1807.

Parquin, rue des Deux-Ecus, n. 15.

Goyer-Duplessis ✱, r. Montmartre, 57.

Caubert, rue Meslay, n. 9.

Gobert, pl. du Chevalier-du-Guet, 12.

Duronceray, rue Hautefeuille, n. 5.

1808.

Fontaine, r des Grands-Augustins, 5.

Chignard ✱, rue du Mail, n. 12.

Picasse, rue Portefoin, n. 11.

Morillon, rue de Moussy, n. 7.

Pirault-Deschaumes, r. de la Paix, n. 8.

Roussiale, r. Pavée-Saint-André, n. 19.

Vavasseur-Desperriers, rue de la Paix, n. 19.

De Joly ✱, rue d'Hanovre, n. 17.

De Quevauvillers ✱, r. de Bourbon, 34

Lorélut, rue Saint-Severin, n. 30.

Fritot, rue Mâcon, n. 10.

Hennequin, rue des SS. Pères, n. 3.

Morand, aux Ecoles de Droit.

Petit (A. M.), quai Voltaire, n. 7.

Massé de Cormeille, r. du Sentier, 12.

Martin d'Anzay, q. des Augustins, 25.

Danjan, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.

Mailher de Chassat, r. de la Paix, 19.

1809.

Demante, rue d'Enfer, n. 11.

Du Caurroy de Lacroix, r. d'Enfer, 7.

Lemaire, rue des Quatre-Fils, n. 16.

Touschard de Grandmaison, rue de l'Ecole-de-Médecine, n. 18.

Louault, r. des Grands-Augustins, 25.

1810.

De Mérilhou, rue des Moulins, n. 15.

Roux-Laborie, r. des Sts.-Pères, 14.

Conflans, passage des Petits-Pères, 1.

Gouin, rue Pavée St.-André, n. 18.

Julhe de Foulan ✱, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 5.

1811.

Duranton, aux Ecoles de Droit.

Bontat, rue de l'Echiquier, n. 38.

Delaisné, rue Saint-Denis, n. 367.

Blondeau, rue Soufflot, n. 2.

Simon, au Collége Louis-le-Grand.

Rousseau-Dumont, b. St.-Antoine, 61.

Mauguin, rue du Gros-Chenêt, n. 6.

Guinard, rue Jacob, n. 20.

Dellac, Cloître Notre-Dame, n. 20.

Millot, r. du Vieux-Colombier, n. 24.

André-Pontier, rue des Vieilles-Tuileries, n. 31.

Poncelet, rue de Seine, n. 70.
Gaschon, rue Vivienne, n. 19.
Boiteux, rue St.-Sauveur, n. 22.
Charrié, r. St.-Germ.-l'Auxerrois, 86.
Demiau-Crouzillac, r. de l'Odéon, 20.
Thierriet de Sussy, rue Taranne, n. 10.
Berryer fils, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 58.

1812.

Vinot, rue du Jardinet, n. 1.
Lefevre (Marc), rue Mazarine, n. 18.
Caille, rue de l'Université, n. 7.
Claveau, quai aux Fleurs, n. 11.
Louault fils, r. des Gr.-Augustins, 25
Dubois, r. des Petits-Augustins, n. 6.
Rigal, rue du Faub.-Montmartre, 31.

1813.

Petit-Jean, r. du Pet.-Bourbon-S.S., 2.
Pinet, rue Barre-du-Bec, n. 9.
Pezé, rue de Cléry, n. 5.
Courdier, Vieille rue du Temple, n. 5.
Turpin, rue de Choiseul, n. 13.
Laboissière, r. des Bons-Enfans, n. 21.
Colin de la Blémie, Vieille rue du Temple, n. 31.
Faureau de la Tour ✠ ❊, rue de Grétry, n. 5.
Taillandier, rue du Dragon, n. 30.
Chauveau, rue du Cherche-Midi, n. 23.
Rumilly, rue Grange-Batelière, n. 4.
Estienne, rue du Parc-Royal, n. 8.
Galis, r. S.-Paul, cloître S.-Louis, n. 5.

1814.

Caille-Desmares, r. du Four-S.-G., 27
Armet, rue de Savoie, n. 13.
Labroust, rue Bourtibourg, n. 16.
Dumolard-Orcel, rue Ste-Anne, n. 5.
Gaudry, r. des Blancs-Manteaux, n. 20
Angot, rue Ne-St.-Etienne, n. 12.
Mollot, rue Neuve-des-P.-Champs, 54.
Boyer, rue des Juifs, n. 18.
Pelletier, rue Serpente, n. 10.
Denfer, rue de Tournon, n. 3.

1815.

Boïel-Dieu, rue de l'Odéon, n. 38.
Camus-Laguibourgere, r. d'Artois, 19.
Sainte-Marie, rue de Cléry, n. 40.
Lemoine-de-Villeneuve, r. Jacob, 20.
Godard, place Dauphine, n. 24.
Defavières, rue Chapon, n. 5.
Carré, rue J. J. Rousseau, n. 12.
Bon *Locré* (O ❊), r. de Vendôme, 25.
Rebut de la Rhoëllerie ❊, rue de Seine, n. 30.

1816.

Serpette de Marincourt, r. Montholon 22
Bonnet (*Jules*), Secrétaire du Conseil, rue du Faub.-Poissonnière, n. 14.
Guérin, rue des Moulins, n. 32.
Quénault, rue Christine, n. 2.
Descloseaux, rue des Sts.-Pères, n. 71.
Berville fils, rue des Sts.-Pères, n. 46.
Bourguignon ❊, rue de Berry, n. 14.
Levesque, rue de la Gr.-Truanderie 13.
Poriquet, rue de l'Echiquier, n. 38.
Lavaux fils, rue de l'Eperon, n. 8.
De Portets, aux Ecoles de Droit.
Bourgeois, r. de l'Ecole de Médecine, 13
Letellier ❊, rue de la Harpe, n. 87.
D'Herbelot, r. de l'Observance, n. 8.
Granghon, r. des Deux-Portes-S.-S., 6.
Coulman, rue Gaillon, n. 15.
Courborieu, rue Hautefeuille, n. 20.
Paganel, rue de Tournon, n. 12.
Porcher-Delafontaine, rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 19.
Thierry, rue du Sentier, n. 2.
Barthe, r. des Saints-Pères, n. 20.
Bouchon (*Th.*), rue Favart, n. 4.
Renouard, rue de Tournon, n. 6.
Lamarre, rue St.-Honoré, n. 418
Bouchon (*Louis*), rue Favart, n. 4.
Dupin jeune, rue Vivienne, n. 8.

1817.

Clavel, cour des Petites-Ecuries, 67.
Boys de Loury, rue Hautefeuille, n. 20.
Pelletier de St.-Michel, rue du Tourniquet-St.-Jean, n. 2.
De Vesvres, rue des Bons-Enfans, n. 28.
Ducancel, rue de l'Ouest, n. 4.
Cadet de Gassicourt, rue Bergère, 17.
Cailleau, rue de Massillon, n. 2.
Gombault, rue Taitbout, n. 17.
Germeau ❊, r. de Montmorency, n. 44.
Target, rue Ste.-Avoye, n. 23.
Chabot, rue du Colombier, n. 30.
Blanchet, r. Ne-des-Pet.-Champs, 79.
Maugras, rue des Sept-Voies, n. 27.

1818.

Laurent, r. du Cimetière-S.-André, 13.
Lebon, rue d'Anjou-Dauphine, n. 13.
Vulpian, rue des Bons-Enfans, n. 23.
Le Cte *Jaubert*, rue Gaillon, n. 10
Beaussire, rue de Bondy, n. 34.
Guillier, rue Poupée, n. 9.
De Metz, rue Chantereine, n. 38.
Le Roy, r. Traînée St.-Eustache, n. 11.
Poux, rue Saint-Antoine, n. 143.
Le Pec, rue Ne-St.-Eustache, n. 18.
Massé, rue du Sentier, n. 12.
Girauld, rue de Vaugirard, n. 49.
Rainville, rue du Fouarre, n. 14.

Geuffron, aîné, rue Beauregard, n. 45.
Bazin de Raucou, r. Louis-le-Grand, 3.
Rihouet, rue de Cléry, n. 19.
Boudousquié ✻, quai Voltaire, 3 *bis*.
Moureau de Vaucluse, Boul. Poissonnière, n. 21.
Battur, rue de la Paix, n. 17.
De Comberousse, fils, rue du Cherche-Midi, n. 21.
Guyard, rue Montmartre, n. 55.
Geuffron, jeune, pl. des Victoires, n. 7.
Dubois de l'Estang, r. Caumartin, 2.
Duvergier, quai d'Anjou, n. 29.
Michaux, rue Rochechouart, n. 42.
Clairain des Lauriers, rue Quimcampoix, n. 4.
Goudemetz, r. des Fos. M. le-Prince, 49
Le Roy ✻, rue Mazarine, n. 9.
Collet, rue des Ecouffes, n. 5.
Maurey, rue des Moulins, n. 14
Chevalier, place du Panthéon, n. 4.
Le Roy de la Brière, r. Hauteville, 41.
Monnais, rue Chapon, n. 10.
Charpentier, rue Tiquetonne, n 18.
Trouillebert, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
Perpigna, r. du Faub.-Poissonnière, 8.
Bazoche, place des Victoires, n. 12
Roussel, rue de l'Odéon, n. 30.
Tonnet, rue du Mail, n. 25.
Du Plantis, r. du Mail, n. 9.

1819.

Royer-Collard, r. de l'Observance, 8.
Dubois-Bergeron, Cloître N.-D. n. 20.
Colliat, r. S.-Dominique d'Enfer, n. 13.
Brun, rue du Dragon, n. 29.
Courtin, rue Neuve-St.-Roch, n. 24.
Bouland, rue Tiron, n. 7.
Nagel, r. et carré St.-Martin, n. 315.
Gauthier la Chapelle, r. de l'Odéon, 30
Aylies, quai Malaquais, n. 3.
Pijon, rue Hautefeuille, n. 10.
Cadet de Chambine ✻, r. Cadet, 15 *bis*.
Moret, rue du Coq-St.-Honoré, 11.
Hartley, r. Neuve-des-P.-Champs, 70.
Renaud (*Lebon*), r. de la Barillerie, 18
Hocquet, r. des Grands-Augustins, 26.
Brulé de la Brumière, rue des Francs-Bourgeois, n. 6, au Marais.
Delangle, cloître N.-Dame, n. 14.
Madrolle, rue de Vaugirard, n. 52.
Martin, rue Montorgueil, n. 71.
Gentil, rue Hautefeuille, n. 20.
Gagneux, rue des Bons-Enfans, n. 23.
Jaquotot, rue Sainte-Avoye n. 12.
Legrand, rue de la Jussienne, n. 9.
Cauet, r. des Fos. S.-Germ.-des-Prés, 12
Reyneau de Suèvres, r. Beauregard, 6.
Thévenin fils, r. de Grenelle-S.-H., 15.
Portarieu-Lafosse, rue Boucher, n. 6.
Marie, rue Christine, n. 4.
Hua, rue de l'Université, n. 10.
Chaix d'Est-Ange, r. de Grammont, 14
Laterrade, rue Hautefeuille, n. 33.
Sevelinges, rue St.-Honoré, n. 296.
Javon, rue Meslay, n. 16.

1820.

Duverne, rue Saint-Jacques, n. 71.
Rossignol, rue Ne-des-P.-Champs, 20.
Sauvage, rue Poupée, n. 16.
Allais, r. Notre-Dame-des-Vict., n. 32.
Lanvin, rue Pavée-St.-André, n. 1.
Maussallé, rue Montmartre, n. 68.
Champion de Villeneuve, rue des Marais, n. 14.
Canuel, rue de Rivoli, n. 14.
Boyer, Faubourg St.-Honoré, n. 100.
Azevedo, rue d'Enghein, n. 26.
Wollis, quai aux Fleurs, n. 15.
Baillet, rue Tiron, n. 7.
Boulay ainé, rue de Vaugirard, n. 58.
Duez, rue de Sorbonne, n. 3.
Barret, rue des Deux-Ecus, n. 7.
Lecomte, rue des Orties, n. 19.
Requier, rue du cloître St.-Jacques, 5.
Perrin, cour de la Ste.-Chapelle, n. 7.
Dupin (J. J. G.), quai St.-Michel, 9.
Bailly, rue du Jardinet, n. 8.
Ferries, quai Conti, n. 11.
Favel, rue Saint-Antoine, n. 110.
Martin Gibergues, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 20.
Roux, rue Duphot, n. 14.
De la Frenaye, rue de Richelieu, 49.
Bunel, rue Christine, n. 9.
Desaulle, rue Hautefeuille, n. 19.
Jarry, rue de Savoie, n. 4.
Salgues, rue S.-André-des-Arcs, n. 53.
Visinet, rue du Haut-Moulin, n. 10.
Bost, rue de Seine S.-G., n. 21.
Cordier, rue de l'Arbre-Sec, n. 19.
Dubern, rue Poultier, n. 14.
Force, place Dauphine, n. 6.
Theulier, rue J.-J. Rousseau, n. 15.
Deliège, place du Louvre, n. 24.
S. S. le Cte *Lanjuinais*, r. du Bac, 34.
Lucy, rue de Sèvres, n. 48.
Vidalin, quai de l'Ecole, n. 18.
Lisse, rue Sainte-Hyacinthe, n. 2.
Hallé, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Bertheville, rue Godot, n. 10.
Cœuret de St.-Georges, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 32.

Hurel, rue Saint-Denis, n. 374.
Deschiens, impasse Ste-Marine, n. 8.
Leloup de Sancy, r. des Deux-Ecus, 33.
Ducros, rue Cassette, n. 17.

1821.

Carbonnier, rue Beautreillis, n. 3.
Lafargue, rue St.-Germ.-l'Auxerr., 86.
Coupery, rue Barbette, n. 11.
Defermon, rue du Bac, n. 91.
Ligier, rue de Rivoli, n. 32.
Pinel Granchamps, rue Saint-André-des-Arcs, n. 45.
Plougoulm, rue du Sentier, n. 1.
Legris, rue de Choiseuil, n. 6.
Boula de Colombier, r. de Vendôme, 5.
Bordas, rue Cassette, n. 37.
Barillon, rue Ne-de-Luxembourg, 31.
Dibarrart-d'Etchegoyen, rue Ne-des-Capucines, n. 12.
Boutron, rue du Port-Mahon, n. 12.
Vaast, rue des Saints-Pères, n. 71.
Marguerè, rue Hautefeuille, n. 12.
Dubos, place St.-André-des-Arts, 30.
Noailly, rue Meslay, n. 42.
Duverdy, r. d'Enfer-St.-Michel, 14.
Vincent, rue St.-Claude, au Marais, 4.
Goumenault, rue du Mail, n. 16.
Boulay je, rue de Vaugirard, n. 58.
Melin Dutaillis, r. Ste.-Croix, n. 16.
Boutet, rue de Joubert, n. 33.
Delamotte, r. S.-Louis, 42, au Marais.
Delamotte Bévière, rue de la Tixerandrie, n. 13.
Salverte, rue Lepelletier, n. 4.
Champion de Villeneuve, rue Thévenot, n. 14.
Ledé, rue Ste-Hyacinthe, n. 1.
Frederich, rue des Prouvaires, n. 32.
Dubosc Pesquidoux, place Ste-Geneviève, n. 4.
Duprat, rue du Pas-de-la-Mule, n. 1.
Germain, r. de la Michodière, n. 20.
Mesnil, rue Beautreillis, n. 3.
Bouchené-le-Fer, rue de Tournon, 31.
De Ribbe, rue de l'Ouest, n. 10.
Brunier, rue Coq-Héron, n. 5.
Barbou, rue de Tournon, n. 7.
Bled, rue Barre-du-Bec, n. 12.
Leridelier, rue des SS.-Pères, n. 58.
Duchesne, rue Taranne, n. 9.
Glandaz, rue du Chaume, n. 3.
Barbet, rue Neuve-St.-Gilles, n. 18.
Giroud-Mollier, r. des Prouvaires, 38.
Berryat de Saint-Prix, à l'Ec. de Dr.
Le Page de Suippes, rue Sainte-Croix, n. 6, Chaussée-d'Antin.
Hoffmann, rue des Petits-Aug., 11.
Boudet, r. de la Jussienne, 11.
Choppin d'Arnouville, rue Quincampoix, n. 64.
Grün, rue Richer, n. 6.
Julien, rue d'Artois, n. 2.
Duvergier, rue du Bac, n. 53.
Leloup, rue Pavée-St.-Sauveur, n. 16.
Janson de Sailly, r. Ne-St.-Aug., 43.
Saillard, rue de la Ville-l'Evêque, 10.
Deboissieu, r. Basse-du-Rempart, 38.
Flourens, rue du Bac, n. 58.

1822.

Thoyer (Ed.-W.-G.), rue S.-Marc, 10.
Thayer (Ed.-J.), r. St.-Marc, n. 10.
Moiroud, rue des Grands-Aug., n. 5.
Olivier, rue de la Harpe, n. 28.
Renard (H.-A), rue Bleue, n. 4.
Fieffé de Lièvreville, r. Gaillon, 5.
Boyron, quai des Orfèvres, n. 56.
Fontaine, r. St.-Dominique-S.-G., 18.
Lurin, rue Dauphine, n. 36.
David aîné, rue des Jeûneurs, n. 16.
D'Albine, r. des Lions-St.-Paul, 10.
Bertrand, rue St.-Gervais, n. 4.
Pagès, rue de Ménars, n. 8.
Lavaux père ✻, r. de l'Eperon, n. 8.
Bedel, rue des Vieux-Augustins, n. 53.
Quetel, rue du Bac, n. 1.
Delyvet d'Aranton, r. de Chartres, 12.
Pérignon, rue Ne-St.-Augustin, n. 8.
Perrache, rue des Barres, n. 4.
Dupuis-Gautier, rue Montmartre, 32.
Grégoire, r. Neuve-St.-Eustache, 34.
Borniche, r. des Fr.-Bourgeois-S.-M., 8.
Desroches, quai des Orfèvres, n. 68.
Zangiacomi, rue de Vaugirard, n. 47.
Floriot, quai aux Fleurs, n. 15.
Lanjuinais jeune, rue du Bac, n. 34.
Guignon, rue du Petit-Bourbon, n. 2.
Buron, rue d'Orléans, au Marais.
Barbié du Bocage, r. du Dragon, 18.
Fenet, rue St.-André des-Arcs, n. 41.
Cauet je, r. des F.-S.-G.-des-Prés, n. 12.
Etienne fils, r. de Choiseul, n. 1.
Flandin, rue du Bac, n. 64.
David (E.), rue du Paon, n. 1.
Regnault, rue Meslay, n. 9.
Demilly, quai de Bourbon, n. 15.
Robert, rue du Hazard, n 9.
Denise, rue de Jouy, n. 11.
Daussy, rue Hautefeuille, n. 14.
Garnier, rue Godot, n. 27.
Amyot, rue Ste.-Anne, n. 64.
Duveyrier, r. Ne-St.-Augustin, n. 30.
Ripault, rue St.-Severin, n. 30.

Lanoë, rue Hautefeuille, n. 30.
Bonillat, rue de Grammont, n. 21.
Jacques-Palotte, r. Angevilliers, 12.
Farran, rue du Bac, n. 49.
Marguerè de Lusigny, r. Tiquetonne, n. 14.
François, rue St.-Sauveur, n. 16.
Joffrès, rue Christine, n. 9.
Loiseau, rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés, n. 18.
Paris, r. des Fr.-Bourgeois-St.-M., 3.
Jamet, rue St.-Jacques, n. 153.
Paravey, rue de Paradis-Poiss., n. 21.
Pagès fils, rue de Ménars, n. 12.

1823.

Mutel-Delille, r. des Nonaindières, 2.
Metle, rue St.-Germain-des-Prés, n. 8.
Bourgain, r. Montmartre, n. 15.
Combacérès, r. de l'Université, n. 21.
Tardif, rue de l'Université, n. 44.
Le Sellier, r. des Foss.-St.-Victor, 30
Dechenier, r. des Petits-Augustins, 32.
Bautier, rue de l'Odéon, n. 21.
Brosset, rue St-Victor, n. 64.
Besnard, r. du Faub.-St.-Honoré, 24.
Béjot, boulevart des Italiens, n. 18
Alquier Caze, rue d'Hanôvre, n. 17.
Ancelle, rue de Choiseul, n. 19.
Petit-Jean Duplessis, boul. Bonne-Nouvelle, n. 31.
Deloche, rue de Bourbon, n 9.
Brochand, r. S.-Dominique-S.-G., 71.
Coin de Lille, rue Bétizy, n. 11.
Guibert, r. des Petites-Ecuries, n. 33.
Crivelli, rue des Noyers, n. 36.
Bazin, passage Saulnier, n. 12.
Theurier, r. des Fr.-Bourgeois-S.-M. 7.
Guichard, rue de Bredan, n. 8.
Foy, cloître St.-Jacques-de-l'Hôpit., 3.
Lelièvre de la Touche, rue de M.-le-Prince, n. 55.
Bar, rue de Cléry, n. 5.
Vionnois, r. de Grenelle-St.-G., 124.
Lucas Championnière, r. Notre-Dame-des-Champs, n. 37.
Fryteau, cité Bergère, n. 2.
Rigaud, r. Villedot, n. 8.
Baylé, rue Serpente, n. 1.
Capperon, rue de Seine-St.-Germ., 68.
Bernard, rue des Fossés-Saint-Germ.-l'Auxerrois, n. 31.
Revenaz, boulevart Poissonnière, 26.
Masson, rue Cassette, n. 23.
Ledru, rue d'Anjou-Dauphiné, n. 6.
Nachet, quai de la Tournelle, n. 53.
Pascal, rue de Grammont, n. 3.
Malleville, rue de l'Université, n. 2.
Crousse, rue des Petits-Champs, n. 61.
Ganilh, rue Saint-Lazare, n. 118.
Rousseau, r. de Bourb.-Villeneuve, 24.
David-Deschamps, rue de Montpensier, n. 1.
Pardé, rue du Colombier, n. 21.
Theulet, rue Saint-André-des-Arcs, 12.
Demonjay, rue des Bourdonnais, n. 14.
Marchand, quai de la Tournelle, n. 27.
Cramail, place St.-G.-l'Auxerrois, 24.
Dupont-Wite, r. de Vaugirard, n. 50.
Scellier, place du Châtelet, n. 6.
Aubert-Armand, rue Gaillon, n. 14.
Mailhos, r. des Saints-Pères, n. 61.
De Courdemanche, rue Ste-Anne, 17.
Roch, rue des Fossés-du-Temple, 16.
Dubochet, rue de Chabrol, n. 25.
Bugnet, rue de l'Abbaye, n. 14.
Brosson, rue l'Odéon, n. 33.
Cauchy, Palais-du-Luxembourg.
Leblanc Laborde, rue St.-Benoît, 3.
De Fredy, rue Godot-Mauroy, n. 34.
Trinité, rue Boucher, n 6.
Devisier, rue de Crébillon, n. 3.
Hermel, rue Guénégaud, n. 14.
Devauzelles, r. de Chabannais, n. 6.
Person, rue Tiquetonne, n. 22.
Lault, r. Neuve-des-Mathurins, 12.
Videl, rue Hauteville, n. 12.
De Cambefort, rue Poultier, n. 14.
Hubert, r. du Faub.-Montmartre, 15.
Laucerjat, aux Batignoles, rue du Belvéder, n. 20.
Malès (Elie), rue de Condé, n. 13.
Lamy, rue Duphot, n. 8.
Demauger, rue Croix-des-P.-Ch., 39.
Larivière, rue Godot-Mauroy, n. 7.
Arnaud, rue du Gros-Chenêt, n. 13.
Doumerc, rue du Bac, n. 59.
Caignet, place Dauphine, n. 14.
Haton, rue Mazarine, n. 5.
Perrard, cour de Rohan, n. 3.
Angé, rue de la Tixeranderie.
Crapez, rue de Harlay, n. 2.
Grand (*Paul*), r. des Gr.-Augustins, 16
Casenave, rue de Verneuil, n. 10.
Devault, rue Duphot, n. 2.
Lebois Desguays, rue Dauphine, 47.
Glade, rue du Bac, pass. Ste-Marie, 5.
Claude, rue Hautefeuille, n. 1.
Tirel, rue Saint-Honoré, n. 91.
De Roussende de Florival, rue des Marais, n. 13.
Satif, rue du Petit-Bourbon, n. 2.
Gilbert-Boucher ✻, r. de Vendôme, 10

20.

Montigny, rue de la Barillerie, n. 31.
Bourbonne, rue de Cléry, n. 19.
Roussel, rue de Nazareth, n. 1.
Moreau, rue de Ménard, n. 10.
Arnoult, place St.-André-des-Arcs, 13
Dubor, rue Ne des Petits-Champs, 51.

1824.

Demersan, r. de Fustemberg, n. 8 *bis*.
Maillard, r. Neuve-Sainte-Barbe, 5.
Ferry, r. St.-André-des-Arcs, n. 51.
Legendre, r. Montorgueil, n. 65.
Jacquinot, r. de la Madeleine, n. 14.
David, r. Saint-André-des-Arcs, 54.
Gouin, r. Neuve-des-P.-Champs, 76.
Huguet, rue Sainte-Avoye, n. 4.
Lelarge, r. de la Corderie-St.-H., 2.
De la Rouvraye de Sapandré, rue....
Nitot, rue des Moineaux, n. 10.
De Sacy, rue Hautefeuille, n. 5.
Jubin, rue des Grands-Augustins, 21.
Grossot de Vercy, boulevard Mont-Parnasse, n. 8.
Maury, r. du Faub.-Poissonnière, n. 4.
Riot, r. des Fossés-S.-G.-l'Auxerr., 31.
Boniface, Vieille rue du Temple, 32.
Felman, rue du Temple, n. 107.
Portalis, rue de l'Université, n. 5.
Doncquer de T'serroeloffs, rue des Moulins, n. 12.
Allaire, rue Saint-Antoine, n 71.
Mermilliod, r. Saint-Antoine, n. 81.
Prou, rue Neuve-Saint-Roch, n. 37.
Martin, rue Saint-Honoré, n. 315.
De Caix, rue M.-le-Prince, n. 24.
Courvarain, rue de Vaugirard, n. 64.
Dumonteil, place du Chevalier-du-Guet, n. 5.
Vervoort, rue Saint-Martin, n. 96.
Grandet, rue Duphot, n. 16.
Metairie, r. Pavée-St.-André, n. 12.
Cessac, rue Caumartin, n. 7.
Ruppalley-Levigney, rue de Richelieu, n. 60.
Caravello, rue Angevilliers, n. 10.
Mainié, rue du Four-St.-G., n. 44.
Lefion, r. Pavée-St.-André, n. 11.
Choppin, r. Neuve-St.-Eustache, 18.
Carlhant, rue Pavée-St.-André, n. 5.
Isoré, r. de la Marche, n. 12.
Bellon, rue Taranne, n. 6.
Huart Duparc, r. Hautefeuille, 22.
Cormilliolle-Delaunay, rue Montmartre, n. 12.
Fabre de Parrel, rue Saint-Marc, 9.
Roulleau-Dugayer, rue des Grands-Augustins, 26.
Bureau du Colombier, r. des Noyers, 39.
Rigoigne, r. des Sept-Voies, n. 26.
Lemoine-de-Gatigny, au pal. Bourbon.
Louvancourt, r. Pierre-Sarrazin, n. 7.
Firbach, rue de la Barillerie, n. 18.
Horson, r. Ne des Petits-Champs, n. 38.
Legonidec, rue de Vendôme, n. 10.
Defry, rue de l'Odéon, n. 21.
Joliat, r. Neuve-des-Capucines, 13.
Saunière, quai de la Cité, n. 27.
Marguerė (J.-Ed.), r. Hautefeuille, 12.
Lascrvolle, rue de la Harpe, n. 80.
Boué, rue Neuve-Coquenard, n. 24.
Dyvrande, rue Sainte-Avoye, n. 38.
Rousset, r. St.-Pierre, 20, au Marais.
Verdière, rue Cassette, n. 20.
Delahaye, rue Richer, n. 38.
Sautayra, rue de Bussy, n. 15.
Rouard, rue Cassette, n. 24.
Denfert, rue de la Harpe, n. 56.
Filliard, rue St.-Merry, n. 46.
Benat-St.-Marsy, rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, n. 2.
Demontcavrel, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.
Grossel-Jamin, rue de la Bibliothèque, n. 11.
Gullaumin, rue de Seine, 68.
Letavernier, r. Neuve-de-Berry, 13.
Lorliot de Rouvray, r. de Paradis, 9.
Sebire, r. Neuve-des-P.-Champs, 47.
Hickel, rue de Beaune, n. 31.
Grand, rue des Grands-Augustins, 26.
Delaunay, rue Saint-Jacques, n. 174.
Descloseaux, r. des SS.-Pères, n. 71.
Deblois, rue Saint-Honoré, n. 340.
Dupont, r. des Vieux-Augustins, 27.
Goyon, rue Saint-Jacques, n. 157.
Guenoux, rue de Beaune, n. 2.
Vincent, rue Saint-Sauveur, n. 18.
Deflers, rue l'Evêque, n. 6.
Baudelaire, r. Saint-Médéric, n. 46.
Fleury, rue du Cherche-Midi, n. 25.
Tencé, quai des Orfèvres, n. 36.
Forest, r. de Grenelle-St.-H., n. 29.
Comyn, rue du Grand-Chantier, n. 6.
Paillet, rue des Deux-Ecus, n. 33.
Chasseloup-Laubat, rue Louis-le-Grand, n. 9.
Guyot, rue des Rosiers, n. 34.
Castelot, rue des Orties, n. 1.
Vatel, place St.-Germ.-l'Auxerr., 16.
Flayol, r. des Fossés-St.-Jacques, 11.
Lemarquière, rue du Hasard, n. 13.
Vazillière, rue de Bussy, n. 15.
Peytal, quai Saint-Michel, n. 25.

Renard (L.-G.-H.), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 58.
Fresneau, rue de Seine, n. 85.

1825.

Chicoisneau, r. J.-J. Rousseau, n. 15.
Coppry, rue Jacob, n. 5.
Bazile, r. Neuve-St.-Eustache, 25.
Roger, rue des Marais, n. 8.
Riva, rue du Dragon, n. 25.
Baudelaire, rue Saint-André-des-Arcs, n. 58.
Patorni, rue Villedot, n. 6.
Dufeu, rue Gaillon, n. 11.
Labate, r. des Bons-Enfans, n. 21.
Clerc, rue Neuve-St.-Roch, n. 37.
Beaurain, rue Poissonnière, n. 37.
Dutrône, rue des SS.-Pères, n. 26.
Jabineau, r. des Saussaies, n. 11.
Turrel, rue Grange-Batelière, n. 4.
Lacoste, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 18.
Vazeille, rue de Tournon, n. 17.
Chauveau, rue de Vaugirard, n. 57.
Persin, rue Ne-des-Petits-Champs, 63.
Massey de Tyrone, rue Grange-Batelière, n. 5.
Poisson, rue Dauphine, n. 56.
Cristal, rue Hautefeuille, n. 22.

1826.

Roullion, rue Sainte-Avoie, n. 63.
Jouhaud, rue d'Artois, n. 7.
Miltre, rue St.-Louis au Marais, 58.
Dubuc, rue Charlot, n. 18.
Vivien, rue Chabanais, n. 5.
Bourdin, rue N.-D.-des-Champs, n. 35.
Anspach, r. des Fossés-Montmartre, 18.
Fraissynaud, r. de Grenelle-S.-G., 59.
Faucon, rue Duphot, n. 19.

1827.

Chauveau-Lagarde ✠ ✻, r. Jacob, 20.
Palmier, rue Montmartre, n. 137.
Chauveau-Desroches, rue du Marché-Saint-Honoré, n. 29.
Mala, r. Croix-des-P.-Champs, 25.
Delsert, rue Hautefeuille, n. 5.
Collin père, r. Traversière-S.-H., 25.
Dumesnil de Merville, r. de Seine, 48.
Macarel, r. de Belle-Chasse, n. 15.
Delahaye, boul. St.-Martin, n. 17.
Crapez, r. Neuve-St.-Etienne, n. 2.
Boinvilliers, vieille rue du Temple, 19.
Fauvel, rue de Seine, n. 53.
Desalles, rue de Tracy, n. 3.
Pellat, r. de Touraine-St.-G., 6.

1828.

Perrot, rue Guénégaud, n. 7.

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

Thévenin, *Bâtonnier.*

Anciens Bâtonniers.

Delacroix-Frainville ✻, Archambault ✻, Billecocq ✠ ✻, Gairal ✻, Pantin

Députés des sept Colonies.

Hénault de Tourneville. Savy. Berryer père ✠. Gautier. Caillau. Delvincourt ✠ ✻. Tripier. Colin ✠ ✻. Louis. Gautier (A). Couture. Colmet d'Aage. Frémy. Persil. Caubert. Bonnet fils, *Secrétaire.*

MM. Cailleau et Dupin, *Conservateurs de la Bibliothèque.*

M. Pantin, *Archiviste.*
M. Marnier, *Bibliothécaire*, rue Saint-Jacques, n. 71.
M. Danctoville, *Agent de la Chambre des Avoc.*, Cour de la Ste.-Chapelle, 2.

Les séances du bureau de consultations gratuites, ouvert aux indigens, se tiennent le mardi de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre, à la Bibliothèque de l'ordre des Avocats, au Palais de Justice.

AVOUÉS PRÈS LA COUR ROYALE DE PARIS.

Les Avoués près la Cour Royale sont licenciés en Droit, et ont prêté le serment d'Avocat : ils sont au nombre de 60.

Nota. Ce signe = signifie *en remplacement de*.

Messieurs,

Armand = *Crussaire* : r. de Bondy, 13.
Baldé = *Jaladon* : rue Saint-Sauveur, n. 16.
Batbedat = *Richomme* : rue Saint-Honoré, n. 291.
De Bénazé = *Bouel* : place Saint-André-des-Arcs, n. 30.
Bérenger (*Secrétaire de la Chambre*) = *Pénart* : cour de la Sainte-Chapelle, n. 13.
Blet = *Renté* : rue Mazarine, passage Dauphine.
Borde = *Moulin* : passage des Petits-Pères, n. 8.
Boudard, r. de Berry, n. 11, au Marais.
Caille-Desmares = *Trouillebert* père, boulevard Bonne-Nouvelle, n. 3.
Cantrez = *Lemaire* : rue de la Sourdière, n. 14.
Chauvelot = *Lavrillat* : quai de la Mégisserie, n. 66.
Coche = *Honoré* : rue de Seine-Saint-Germain, n. 70.
Colmet de Santerre = *son père*, a les papiers de Me *Collet* je : r. des Rosiers, n. 17.
Curé = *Rouchet* : r. de la Jussienne, 11.
Dargère (*Syndic de la Chambre*) = *Duval* : rue Thévenot, n. 15.
Delacourtie (*Trésorier de la Chambre*) = *Robin* : rue Neuve-Saint-Eustache, n. 15.
Delaine = *Leboul-Aubert* : rue des Grands-Augustins, n. 21.
Delair = *Lecousturier* : rue Neuve-Saint-Merry, n. 7.
Delorme = *son père et Leduc* : rue du Mail, n. 28.
Deschamps = *Heurrard*, et aux clientelle et recouvremens de Me *Soudez* : rue St.-André-des-Arcs, n. 66.
Dobignie = *Lefuel* : q. Malaquais, 13.
Doucet = *Meure* : rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés, n. 29.
Durand-Claye = *Chaseray* et *Boys-de-Loury* : rue Ne-St.-Eustache, 11.
Foller = *Dubun-Peyrelongue* : r. de la Barillerie, n. 18.
Galhaut = *Ducluzeau* : rue de la Jussienne, n. 15.
Gallois = *Crellé* : pl. du Châtelet, 2.
Gibert = *Alban-Trouillebert* : rue du Mouton, n. 5.
Glandaz = *Junot* et *Borde-des-Landes* : r. des Blancs-Manteaux, n. 24.
Gonnard = *Dorgemont*, et aux clientelle et recouvremens de Me *Borde-des-Landes* : rue Mauconseil, 20.
Gouget (*Rapporteur de la Chambre*) = *Mayet* : rue de Seine-St-G. n. 54.
Grange (*Membre de la Chambre*) = *Berthelemy* : r. de Condé, n. 10.
Guérin = *Collin-Vauranchêr* : rue St.-Martin, n. 14.
Guillemot = *Duchesne-Beaumont et Carron* : r. de la Sourdière, n. 16.
Huard = *Héloin* : rue Villedot, n. 8.
Jaquotot = *son père* : r. du Mail, 7.
Jovart = *Bénard et Sagnier* : rue de la Jussienne, n. 25.
Lacoste = *Rossignol* : r. Neuve-Saint-Eustache, n. 44.
Labrouste = *Doublet* et *Alleaume de Cugnon* : rue St.-Honoré, n. 315.
Lagarde = *son père* : r. du Sentier, 15.
Laureau (*Membre de la Chambre*) = *Pillaut* : rue de Condé, n. 11.
Lecacheur = *son père* et *Grassel* : rue Hautefeuille, n. 1.
Lobgeois = *Champion* : rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.
Lœulliart = *Chastenet* : cloître St.-Merry, n. 8.
Lombard = *Moutier* : rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Marcorelle = *Cauthion* : rue Mazarine, n. 19.
Marion de Grandmaison = *Guillot-Blancheville* : r. des Poulies, n. 3.
Maucourt = *Guédon* : rue des Coquilles, n. 9.
Michel = *Camus* : rue de Seine-Saint-Germain, n. 53.
Moreau = *Legeay*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 19.

Périn ❋, (*Président de la Chambre*) rue de la Jussienne, n. 17.
Petit Degatines = *Collet jeune* : rue Montmartre, n. 68.
Pigorot = *Beau* : r. Marie-Stuart, 8.
Pinté = *Poisson* : r. Hautefeuille, n. 4.
Reydellet = *Picard* et *Halligon* : rue Saint-André-des-Arcs, n. 74.
Rochereau (*Membre de la Chambre*) = au titre de Me *Soudez* : rue Mazarine, n. 7.
Ruelle = *Martin-Dugard*, rue Ste-Anne, n. 77.
Tallard = *Collet aîné* : r. des Ecouffes, n. 5.
Tourly = *Pousset* et *Bert*, et aux clientelles et recouvremens de Me *Lecomte* : place du Châtelet, n. 6.
West = *Sorbet* : rue du Four-Saint-Honoré, n. 12.

Chambre des Avoués.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le réglement.

Membres composant la Chambre. Messieurs.

Périn ❋, *Président.*	Bérenger, *Secrétaire.*	Rochereau.
Dargère, *Syndic.*	Delacourtie, *Trésorier*	Loreau.
Gouget, *Rapporteur.*	Grange.	

Anciens Membres. Messieurs,

Lobgeois.	Deschamps.	Borde.
Doucet.	Marion de Grandmaison.	Colmet de Santerre.

Membres honoraires. Messieurs,

Louault. Delahaye. Delorme ❋. Deschiens. Junot. Jaladon ❋. Dorgemont. Lefuel. Lavrillat. Lagarde père. Sorbet. Leboul-Aubert.

Les jours des séances ordinaires de la chambre sont les mardis et vendredis à midi. En vacations, le jeudi seulement.

COURS ROYALES DES DÉPARTEMENS.

COUR ROYALE D'AGEN.

M. Delong, *premier Président.*
M. Bergognié ❋, M. Lafontan ❋, M. Tropamer, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Garric.	Molié.	Jourdan.	*Auditeurs.*
Dayrie.	Théron père.	Donnodevie.	Lafontan.
Cassaignau.	Phiquepal.	Dufort.	Carrié.
Desmolin père.	Vivie.	De Perry.	. . . .
Candellon.	Lébé.	*Honoraires.*	. . . .
Tartas-Conques.	Barret de Lavedan.	Barret de Lavedan.	. . . .
Chapelle.	Bergognié, fils.	Guillemette.	. . . .
Moullié.	La Bastide Cornier.	Gauran.	

PARQUET

M. Rivière ❋, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Lébé, aîné ❋. Labat.
Substituts du Parquet. MM. Falque. Bellomayre.

M. Diché, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Gers, du Lot, de Lot-et-Garonne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AIX.

M. Casimir de Sèze (O ✻), *premier Président.*
M. Cappeau ✻, M. le Mis d'Arlatan-Lauris, M. de La Chèze Murel, *Présidens de Chambre.*
Arnaud de Puimoisson (O ✻), *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Bermond ✻.
De Gastaud ✻.
De Foresta.
Poitevin ✻.
Verger.
Mougins de Roquefort.
De Bourguignon de Fabregoule.
D'Anselme.
De Gras ✻.
Fabry.
Roudier.
Raybaud.
Leblanc de Castillon aîné.
Beuf ✻.
Testanière de Miravail.
De Barlet.
Leblanc de Castillon, cadet.
Olivier.
Berage.
Demagnan.

Honoraires.

Aguillon.
Pazery de Thorame.

Auditeurs.

De Robineau-Villemont.
D'Alphéran de Bussan.
De Ribbe.
Ricard.
Barlatier de S-Julien
De Benault-Lubières

PARQUET.

M. De la Boulie ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Dufaur ✻.
Pazery de Thorame fils.

Substituts du Parquet. MM.
Bret.
Castellan.

M. Roux-Alphéran, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AMIENS.

N. . . . . *premier Président.*
M. le Chev. de Monchy (O ✻), M. Cauvel de Beauvillé ✻, M. Hanocq ✻. *Présidens de Chambre.*
Fouenet-Dubourg ✻, *Préeident honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Poirriez ✻.
Thirria.
Beraud ✻.
Jallu ✻.
Petit.
Chuppin de Germigny ✠ ✻.
Duval.
Sabarot de Lauriol.
Ysabeau de Villiers ✠.
Desjardins.
Mathez.
Amye.
Revel (Ch.).
Pothier.
Le Sergeant de d'Hendecourt.
Coquebert de Montbret fils.
Fouache d'Halloy.
De Lagrené.
Doé de Maindreville.
Bazennery.

Honoraires.

Le Bon Lemaire Darion (O ✻).
Limonas.
Cousin de Beaumesnil.
Bosquillon.
De la Haye.
Despréaulx.
Coquebert de Montbret père.
Romain.
Ailhaud.

Auditeurs.

De Guillebon de Vendeuil.
La Roche.
Guerard.
Lennel.
De Grattier.

PARQUET.

M. Morgan de Béthune (O ✻), *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Bosquillon de Fontenay ✻. Boullet.

Substituts du Parquet. MM.
Brenet. Le Serurier.

M. Ledoux, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'ANGERS.

M. le Cte d'Andigné de Mayneuf ❋, *premier Président.*
M. De Farcy ❋.
M. de Puisard père ❋,
M. Sourdeau de Beauregard ❋, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Monnier.
Béraud père.
Lorier.
Letellier.
Baranger.
Janvier ❋.
Pottier Chevray.
Demiomandre de St.-Pardoux ❋.
Bizard.
Fournier de la Pommeraie.
Regnier.
Naurays de la Davière.
De Puisard fils.
Guitter.
Danquelit.
Dezallay.
Girard ❋.
Legeard de la Diriays.
Duclos ❋.
Sachet.

Honoraires.

Verdier de la Miltière.
Gautret.

Auditeurs.

Guérin des Brosses.
Langlois.
Trotté de Maisonneuve.
Loré.
Allain Targé.
Courtigné.

PARQUET.

M. Desmirail, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Prévost de la Chauvellière ❋.
De Gaullier Lagrandière.

Substituts du Parquet. MM.
Gaultier.
Béraud fils.

M. Doussault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BASTIA.

M. le Cte Colonna d'Istria ❋, *premier Président.*
M. Mezard ❋, *premier Président honoraire.*
M. Pasqualini,
M. Daligny, } *Présidens de Chambre.*
M. Suzzoni, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Suzzoni.
Susini.
Olivetti.
Fretel.
Abbatucci.
Galeazzini.
Marcilese.
Arrighi.
Pallavicini.
Tassy.
Casabianca.
Lasfond.
Arena.
Colonna d'Istria.
Chare.
Capelle.
Casale.
Levisse.

Honoraires.

Leclerc ❋.
Muselli.

Auditeurs.

Benedetti.
Murati.
Pierangeli.
Susini fils.

PARQUET.

M. Billot ❋, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Tamiet. Beyne.

Substitut du Parquet.
M. Juchereau de Saint-Denis.

M. Ottavi, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce du département de la Corse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BESANÇON.

S. S. de Chifflet (O ❋), *premier Président.*

M. le Mis Lebas de Bouclans ✻, M. Alviset, M. Monnot-Arbilleur, — *Présidens de Chambre.*

M. le Mis de Camus, M. le Bon de Bouvier (O ✻). — *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Violand. Roux-de-Raze. Rougnon. Varin-d'Ainvelle ✻. Maurice. Lescot. Damey de Saint-Bresson.

Pusel de Boursières. Pourtier de Chaucenne. Bourgon. Babey ✻. Callet. Dorival. Durand.

Masson. D'Oussières. Le Bon Dumontet de la Terrade. Le Bas de Girangy. Vejux.

Honoraire. Droz.

Auditeurs. Barberot. Varin. Clerc fils. Maurice fils. Renouard de Bussières. Ruffier d'Espenoux.

PARQUET.

M. de Meyronnet Saint-Marc ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Clerc ✻. Sermage.

Substituts du Parquet. MM. Prudhomme. Magdelaine.

M. Belamy, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BORDEAUX.

M. Ravez ✻ (G O ✻), *Conseiller-d'État, premier Président.*

M. Dutrouilh (O ✻), M. Duprat ✻. M. de Saget ✻. M. Dégranges Bonnet ✻. — *Présidens de Chambre.*

M. De Sèze aîné ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Castaignet ✻. Deslix. Trigant-Brau. De Bacalan. De Sentout ✻. De Trenqualye ✻. Galaup ✻. De Lamourous. Daussel.

Lavardens ✻. De Laloubie. De Chancel. Hosten ✻. Poumeyrol. Castelnau-d'Essenault. Dupont. De Marbotin.

Drivet. Gauvry. De Mallet fils. Gerbeaud. Monnerie. Duranteau ✻. De Bechade fils. Delpech.

Honoraires. De Bouquier père. Bon de Mallet ✻. Bon de Béchade ✻.

Auditeurs. Barbe. Darmailhacq. Delbos. Binaud. Louvet de Paty.

PARQUET.

M. le Bon Rateau (O ✻), *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Ravez fils. Aurélien de Sèze. Feuilhade.

Substituts du Parquet. MM. Ducluzeau. Gergerès fils.

Michel, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Charente, Dordogne, Gironde, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BOURGES.

M. le Bon Sallé de Chou (O ✻), *premier Président.*

M. Delaméthérie ✻, M. Bouquerot de Voligny ✻, M. Trottier ✻, — *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Heulhard Montigny.
Le Bon Callande de Clamecy ✻.
Blondet ✻.
Le Chev. Girard de Villesaison.
Sallé fils.
Dubois.
Brunet.
Geoffrenet de Fontblain.
Bezave de Mazières ✻.
Vivier-de-la-Chaussée ✻.
Arsène Dubrac.
Tixier de Ligny.
Baille de Beauregard ✻.
Boin.
De Bengy.
Baudouin.
Legoube.
Dufour d'Astafort.
Corbin de Mangou.
Rapin fils.

Honoraires.

Chevanne.
Jacquand.
Baucheton ✻.
Dumontet.
Rapin père ✻.

Auditeurs.

Soumard de Villeneuve.
Simon de la Rochère.
Pinet.
Raulhac.
Callande de Clamecy

PARQUET.

M. le Chev. Jouslin de Noray ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Henri Torthon ✻. Pascaud ✻.

Substituts du Parquet. MM.
Aupetit Durand. Corbin fils.

M. Veilhault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE CAEN.

M. le Bon de l'Horme (O ✻), *premier Président.*

M. le Bon Lemenuet (C ✻),
M. le Bon Goupil de Préfeln (O ✻), } *premiers Présid. hon.*

M. Gaultier ✻,
M. Régnée ✻,
M. Daigremont de St.-Manvieux ✻,
M. Dupont-Longrais ✻, } *Présidens de Chambre.*

M. Lefollet ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Philippes-Delleville ✻.
Maubant.
Hubert.
De Ste-Marie ✻.
Duhamel.
Lefournier.
Leclerc.
Sauvage.
Desprez.
Desloges.
Roger de la Chouquais.
Rousselin (A).
Seigneury.
Bertauld.
Regnault.
Le Jollis Devilliers.
Hubert (B.).
Trébutien.
De Gournay.
Rivals de la Combe ✻
Barbe le Longprey.
Delangle fils.
Lehot du Ferrage.
Le Bienvenu du Tourps.
Regnée fils.

Honoraires.

Laigre de Grainville.
Révél de la Brouzaie.
Héot.

Auditeurs.

Delaville.
Hubert Descotils.
Goupil de Préfeln (C)
Letellier de Vauville

PARQUET.

M. le Bon Boullenger ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Rousselin (P. M.)
Pigeon de Saint-Pair.
Goupil de Préfeln fils.

Substituts du Parquet. MM.
Brunet.
Daigremont-de-St.-Manvieux fils.

M. Benard, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE COLMAR.

M. Millet de Chevers ✠ ✻, *premier Président.*

M. Marquair ✻,
M. Poujol,
M. Jacquot Donnat ✻,
M. Antonin ✻, *honor.*
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Wicka ✻.	Demeuré.	Lemolt.	*Honoraire.*
De Mougé.	Dumoulin.	Lebon ✠.	Müeg père.
André.	Willig.	Müeg fils.	*Auditeurs.*
Ebert.	Belin.	Wolbert.	Maulbon d'Arbaumont.
Giraud.	De Metz.	Riduet.	
Mathieu (Mic.) ✻.	De Golbery ✻.	Puthod.	Willig (F.-A.).
Kœnig.	Brunck.		Auger.

PARQUET.

M. Desclaux ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Costé ✻.	Paillart.	Loyson.	Atthalin.

M. Lempfrit, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Haut et Bas-Rhin, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DIJON.

M. Ranfer de Monceau, Bon de Bretenière (O ✻), *prem. Prés.*

M. Barbier de Reulle ✻,
M. Riambourg ✻,
M. Dubard ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Guillemot ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Ruelle ✻.	De Messimy ✠.	Piffond.	*Auditeurs.*
Maurier.	Boissard.	Gossin.	Muteau.
Bijon.	Lorin.	De Girval.	Grasset.
Dechaux.	Mathieu.	Guillemot jeune.	Vuillerod.
Henrys-Marcilly.	Lombard.	Changarnier.	De Simony.
Lefevre de Planque.	Nicod ✻.	Forest.	Jourdheuil.
Saverot père ✻.	Delagoutte.		Durande.

PARQUET.

M. Nault (O ✻), *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Saverot ✻.	Belost-Jolimont ✻.	Diard.	De la Cuisine.

M. Couturier, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DOUAI.

M. Deforest de Quartdeville ✻, *premier Président.*

M. le Bon Blanquart de Bailleul (O ✻), *premier Présid. honor.*

M. Lenglet,
M. Marescailles de Courcelles ✻,
M. Delaëtre ✻,
M. Dupont ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Bruneau Mis de Beaumez ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Ducrez ✱.
Waymel.
Devinck.
Taffin.
Vigneron.
Plouvain.
Asselin.
Delegorgue.
Lefebvre de Trois-Marquets.
Courtin.
Baumal.
Degouve de Nunc-ques ✱.
Enlart de Guémy.
Dubrulle.
Delepouve.
Duriez-Majault.
Dufaux ✱.
Gavelle.
Durand d'Elécourt.
Guérin de Valleton.
Nepveur.
Fougeroux de Campigneulles.
Quenson.
Le Roux de Bretagne.
Petit ✱.

Honoraires.

Billacoys de Boismont.
Becquet.

Auditeurs.

Grandsire de Belvalle.
De Baillon.
Cotteau.
Corne.

PARQUET.

M.. . . . . *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.

D'Haubersart ✱.
Lambert ✱.
Maurice ✱.

Substituts du Parquet. MM.

Bruys des Gardes.
Pïeron.

M. Lagarde, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Nord, du Pas-de-Calais, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE GRENOBLE.

M. De Noaille (O ✱), *premier Président.*
M. Maurel ✱,
M. Paganon ✱,
M. Duboys ✱,
M. Chenevaz ✱,
} *Présidens de Chambre.*
M. Marion ✱, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Bonnot ✱.
Chabert-d'Hières.
De Barrin.
Tournu de Ventavon.
Borel St.-Victor ✱.
Rolland.
Michoud.
Faure. (Joseph).
Garnier.
Fornier.
Trinché.
Vigne-Lachau.
Gariel.
Bertrandd'Aubagne.
Bazille.
De Noaille fils ✱.
Faure (Félix).
Maurel fils.
Mayol de Luppé.
Burdet.
Rocher.
Gonssolin.
De Bernard.
De Galbert fils.
Caffarel.

Honoraire.

De Galbert père.

Auditeurs.

Paganon fils.
Faure fils.
Piat-Desvial.
Duboys fils.

PARQUET.

M. le Chev. de Guernon de Ranville ✱, *Procur.-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.

Berlioz ✱. Chais. Vincendon.

Substituts du Parquet. MM.

De Bouillane-Lacoste. Marion fils.

M. Gautier, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Hautes-Alpes, Drôme, Isère, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE LIMOGES.

M. le Bon de Gaujal ✱ ✱, *premier Président.*
M. Grellet de Beauregard ✱,
M. Rochon de Valette,
M. Genebrias de Goutte Pagnon ✱,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Delort ✻.
Firmigier ✻.
Martin Chantagru.
Périgord.
Lamy de la Chapelle.
Allouveau-Montréal.
Martin-Bonnabry.
De Verneilh Puyraseau (O ✻).
Lasnier-Deshuppes ✻.
Leborlhe de Chégurat.
Decazes.
Lavaud-Condat.
Rogues de Fursac.
Ferrand.
Baret Descheises.
Talandier.
Allain Targé.
David fils.
Lemoyne de Lavergne ✻.
Méplain.

Honoraire.

David père.

Auditeurs.

Limousin de Neufvic.
Cogniasse Dubreuil.
Marcoul de Loute.
Dalesme de Plantadis.
Estienne de la Rivière.
Lacombe fils.

PARQUET.

M. Seguy ✻, *Procureur-général du Roi,*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Bussière.	Roques.	Tixier-Lachassagne.	Garaud.

M. Baraudon, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE LYON.

S. S. le Cte de Bastard-d'Estang (O ✻), *premier Président.*

M. Le Chev. Nugue père ✻,
M. le Chev. Courbon de Montviol ✻,
M. Reyre ✻,
M. Calemard de La Fayette ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. le Bon Rambaud (O ✻), *ex-Procur.-gén.*,
M. le Chev. Riboud père ✻,
M. le Bon Delhorme (O ✻),
} *Présidens honor.*

Conseillers. Messieurs,

Béraud ✻.
De Mongenet.
Dugueyt.
Acher.
Dian aîné.
Morel Rambion.
Gaultier de Coutance.
De Namps.
Coste ✻.
Achard-James ✻.
Luquet.
Deroche de Longchamp.
Gairal père ✻.
Madier de Montjau ✻. ✻.
Riboud fils.
Rouchon ✻.
Gras.
Le Ch. Rambaud fils.
Dupeloux de Praron.
D'Angeville ✻.
Couppier ✻.
Merle du Bourg.
Ravier Dumagny.
Battant de Pommerol ✻.
Balleydier.

Honoraires.

Le Ch. Morand de Jouffrey ✻.
Bernat ✻.

Auditeurs.

Verne de Bachelard.
Chappet-Vangel.
Greppo.
Nugue fils.
Le Vte de Brosses.
Gairal fils.

PARQUET.

M. Courvoisier ✻ (O ✻), *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.	*Substituts du Parquet.* MM.
Rieussec (Justinien).	Vincent de Saint-Bonnet.
Guillibert.	Laval-Gutton.
Bryon.	M. Franchet, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ain, de la Loire, du Rhône, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE METZ.

M. Gerard d'Hannoncelles ✻, *premier Président.*
M. Colchen (O ✻),
M. Pyrot ✻,
M. Fontayne ✻, } *Présidens de Chambre.*
M. Stourm ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Geoffroy.	Deflandre de Brunville.	Paris.	*Honoraires.*
Robinet de Cléry.	Pecheur, aîné.	Mousin, Bon de Romécourt ✻.	Dommanget ✻.
Thorn.	Perin d'Augny.	Baudesson.	Vaultrin.
De Julvécourt de Saulny.	Lambert.	Mathieu de Vienne.	*Auditeurs.*
Humbert de Pomcourt ✻.	Virvaux.	Prouveur de Pont.	Huot.
Demeaux.	Rupied.	Bouchon.	Dufour.
	Pecheur jeune.	Delpierre.	

PARQUET.

M. Pinaud ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Julien ✻.	Legagneur.	Bourdelois.	Thirion.

M. Petitjean Roget, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Ardennes, de la Moselle, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE MONTPELLIER.

M. de Trinquelague (O ✻), Conseiller d'Etat, *premier Présid.*
M. le Bon Duveyrier ✻,
M. De Juin de Siran ✻ ✻, } *premiers Présidens honoraires.*
M. Cavallier ✻,
M. de Boussairolles ✻,
M. Espic de Gincstet ✻, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Rozier ✻.	Buges.	Vernhette.	Castan ✻.
Sicard (E. J.) ✻.	Albarel.	Caizergues ✻.	*Auditeurs.*
De Lauro Dubès ✻.	Sicard (D.-V.).	Froment.	Farjon.
Lunaret.	Esperonnier.	Gilbert de Massilian.	Castelnau.
Delayrolle.	Hostalier.	*Honoraire.*	Martin de Choisy.
Aubaret, père.	Espic de Ginestet ✻.	Rey Pailhade ✻.	Martin Campredon
Vene.	Marcel de Serres.		Adam de Monclar.
De Plantade ✻.	Brondel de Roquevaire.		

PARQUET.

Bergasse ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.	*Substituts du Parquet.* MM.
Le Chev. de Ricard ✠ ✻.	Aubaret fils.
Castan fils ✻.	De Maintenon.

M. Golfin fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NANCY.

M. le Cte Dubois de Riocour (O ✻), *premier Président.*
M. Chippel,
M. Breton ✻,
M. De Metz ✻. } *Présidens de Chambre.*
M. De Collenel ✻, *Maître des Requêtes honor., Présid. honor.*

Conseillers. Messieurs,

Charlot ✻.
Le Bon. Rolland-de-Malleloy.
De Roguier ✻.
De Rozières père.
Adam ✻.
Duparge-D'Ambacourt.
De Lombillon.
DeBazelaire fils ✻.
De Bouvier père.
Cognel ✻.
Roxard de la Salle.
Mourot.
Boyard.
D'Arbois de Jubainville ✻.
Mathieu-de-Vienne.
Cardi-de-Sansonetti ✻.
Estivant ✻.
Riston.
Jannot de Morey.
Waultrin.

Honoraires.
Derazey ✻.
Braux.
Lescure.

Auditeurs.
De Comeau.
Collinet de la Salle.
De Bouvier fils.
De Rozières fils.

PARQUET.

M. le Bon Saladin ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
De Thieriet ✻.
Troplong.

Substituts du Parquet. MM.
Masson.
Saladin fils.

M. Ferry, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de commerce des départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NISMES.

M. Cassaignoles ✻, *premier Président.*
M. le Bon Meyneaud de Pancemont ✻, *premier Prés. hon.*
M. Thourel (O ✻),
M. S.-Albin de Trinquelague,
M. Fajon, } *Présidens de Chambre.*
M. le Chev. Cavalier ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Verot ✻.
De la Boissière.
Vigier.
Roustan.
Dupin.
Fargeon.
Madier de Montjau ✻.
Gide père.
Blanchard ✻.
D'Olivier fils.
Bon de Daunant.
Vignolles.
Rédier de la Villate.
Ferrand de Missol.
Gaud.
D'Amoreux.
Dutillet de Villars ✻.
Vitalis.
De Laporte Belviala fils.
Lapierre.

Honoraires.
De Laporte-Belviala.
De Maubec.
Jourdan.
Planchut de la Cassagne.
Baron ✻.

Auditeurs.
Fornier Clausonne
De Sevin.
Guillet fils.
Rousselier.
Gleize de la Blanque.

PARQUET.

M. Guillet ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Enjalric.
Goirand de la Baume ✻.

Substituts du Parquet. MM.
Louvrier.
Thourel fils.

M. Bruyere, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Ardèche, Gard, Lozère, Vaucluse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'ORLÉANS.

M. le B[on] Arthuys de Charnisai ✱, *premier Président.*
M. le B[on] Petit Lafosse ✱, *premier Président honoraire.*
M. de Laplace ✱, M. Loyré ✱, M. Russeau ✱, } *Présidens de Chambre.*
M. Boscheron Desportes ✱, *Prés. hon., ayant voix délibérative.*

Conseillers. Messieurs,

Colas de la Noue ✱
Dugaigneau-de-Champvallins ✱.
Bordier.
Fougeron.
Boullanger.
Legier.
Colas de Brouville.
Barbot-Duplessis.
Marchant de Verriere.
Cotelle-Laboulaterie ✱.
Darotte.
Gaullier-de-la-Celle.
Lemolt-Phalary.
Perrot.
Ephrem de la Taille
Travers de Beauvert ✠ ✱.
Boucher d'Argis.
Brossard de Corbigny.
Brillard.
Costé.

Honoraires.
Calmelet ✱.

Auditeurs.
Petau de Latingy.
Marthe (A.).
Robert de la Matholière.
Nouel de Buzonnière.

PARQUET.

M. Miron de l'Espinay ✱, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Boscheron Desportes fils.
Laisné de Sainte-Marie.

Substituts du Parquet. MM.
Arthuys de Charnisai fils.
Porcher.

M. Bardou, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens d'Indre et Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE PARIS, *voyez* page 248.

COUR ROYALE DE PAU.

M. de Figarol ✱, *premier Président.*
M. Claverie ✱, M. le M[is] d'Urbin Gautier, } *premiers Présidens honoraires.*
M. le M[is] de Charritte ✱, M. de Casteran ✱, M. le B[on] Dombidau de Crouseilhes (O ✱), } *Présid. de Chambre.*
M. Dufau ✱, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Féches ✱.
De Courrèges-l'Agnos ✱.
Borie ✱.
Fourcade.
Moureu.
D'Abbadie.
Bascle de la Grèze ✱
Guiroye.
Le Chev. d'Arthez ✱ ✱.
Perès.
Cassaigne.
Bordeu.
Dareau-Laubadère.
De Barbier.
Rives.
Barbet.
Coat.
Abeilhé.
Cazenave.
Carbon.

Auditeurs.
Pargade.
Brascou.
Laporte.
Molier.
Pommiès fils.
Boilleau.

PARQUET.

M. Dartigaux (O ✻), *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. De Lussy ✻. Dufau.

Substituts du Parquet. MM. Lamothe. Jubinal.

M. Catalogne, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Landes, des B.-Pyrénées, des H.-Pyrénées, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE POITIERS.

M. Descordes ✻, *premier Président.*

M. Bodin, M. Barbault Lamotte ✻, M. Parigot ✻, M. Vincent-Molinière ✻, *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Gaultier ✻.
Lelong.
Filleau ✻.
Rouget.
Leidet fils.
Rogues.
De la Fontenelle-de-Vandoré ✻.
Robert Duclaud.
Roy ✻ ✻.
Macaire.
Fraboulet.
Babault de Chaumont.
Baugier.
Guillemot.
Liége d'Iray.
Barbier Dauphin.
Garreau.
De Rolland ✻.
Hugueteau - de - Gaultret.
Delagarde.
Spéry.
Rondeau.
Vandame.
Barbeau Lamotte fils.
Labady ✻.

Honoraires.

Bouron ✻.
Letard de la Bouralière.
Savary.
Barbier.
Dautriche.
Brault.
Decressac.

Auditeurs.

Haward.
Garan de Balzan.
Arnaud - Menardière.
Gennet.
Nicolas.
Merveilleux.

PARQUET.

M. Montaubricq ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Guillemeteau ✻. Bouchard.

Substituts du Parquet. MM. D'Aldebert. Monplanet.

M. Ginot, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départ. de la Charente-Infér., Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE RENNES.

M. Dupont-des-Loges ✻, *premier Président.*

M. Jourdain ✻, M. De Laforet d'Armaillé ✻, M. Denis du Porzou ✻, M. Duplessis-Grénédan, M. Aubrée de Kernaour (O ✻), *Présidens de Chambre.*

MM. Hardy et Costard, *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Guillolohan.
Boulay-Paty.
Boullaire - Villemoisan.
Carron ✻.
Chesnel aîné.
Coiquaud.
Lemercier.
De la Bigne-Villeneuve ✻.
Cadieu.
Legomeriel.
Baron du Taya.
Leflohic-Kerlafin.
Huon de Kermadec ✻.

Gentil.
Vincent ✻.
Mazé.
Legraverend ✻.
LePainteur deNormeny.
Delamarre.
Malherbe (O ✻).
Dupont-des-Loges fils.
Lesire.
Gaudiche ✻.
Nouvel ✻.
Legeard de la Diryais ✻.
D'Andigné.
Garnier-Duplessis.
De Kerautem.
Baudoüin.
Béchu.
Leminihy.
Du Boispéan.
Lafite.
Potier.

Honoraire.

LozdeBeaucours ✻

Auditeurs.

Lemoine de la Giraudais.
Lucas-Bourgerel.
De Gouyon.
De Chalus.
Le Beschu de Champsavin.
Hoüitte de la Chesnais.

PARQUET.

M. Varin ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.

Guyot de la Hardrouyère ✻.
De Saint-Meleuc.
De Kermarec.
Nadaud.

Substituts du Parquet. MM.

De l'Ecluse.
Corbière (Ernest).
Thibault.

M. Braux, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE RIOM.

M. le Bon Grenier ✻ (O ✻), *premier Président.*
M. Pagès ✻, *premier Président honoraire.*
M. Deval de Guymont ✻,
M. Thevenin ✻,
M. Préveraud de la Boutresse ✻,
M. Archon Desperouzes ✻,
} *Présidens de Chambre.*
M. Vernin ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Baret Ducoudert.
Landois.
Marchet.
Astier.
Beaulaton.
Verny.
Geneix.
Touttée.
Desribes (O ✻.)
Porral de S.-Vidal.
Souteyran.
Bassin.
Maignol.
Vernière-Philibée.
MandosseNévrezé.
Réalier-Dumas.
Chossier-Desponteix.
Decombes.
Greliche (L.).
Calmard du Genestoux.
Cathol duDéfan(F.)
Domingon fils.
Jusserand-Duclos.
Gerzat.
Ducrozet.

Honoraires.

Domingon père.
Bordes ✻.
Tiolier ✻.

Auditeurs.

Deval.
Courbaire.
Verny fils.
Pélissier de Féligonde.
Mandosse Nevrezé fils.

PARQUET.

M. Chantelauze ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.

Voysin de Gartempe ✻.
Le Vte de Bastard d'Estang.
De Bonnechose.

Substituts du Parquet. MM.

Pagès fils
Duclosel.

M. Garron, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départ' de l'Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE ROUEN.

M. le Bon Asselin de Villequier (O ✻), *premier Président.*
M. Eude (O ✻), *Président de Chambre.*

M. Carel ✻, M. Aroux ✻, M. Chrestien de Fumechon (O ✻), *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Potier ✻.
Perrin ✻.
Lecomte.
Rous.
Le Bon Chapais-de-Marivaux ✻.
Simonin ✻.
Vicquelin.
Hubert.
De Chapais.
Le Marchant.
Debarle du Puget.
Blaise.
Costé.
Blétry.
Baroche.
Dreux.
Carbonnier.
Gaillard ✻.
Isabel.
Ribard, fils.
Durouzeau ✻.
Havas.
Thomas de Bosmelet, fils.
Delafoy.
LeGris de la Chaise.

Honoraires.

Thierry.
Cosnard.
Demanneville ✻.
Héry.
Engren.

Auditeurs.

Bourgeois.
Grébauval.
Roussel.
Delestre.
Lavandier.
Langlois-Duplichon.

PARQUET.

M Vandeuvre (O ✻), *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Le Petit. Levesque. Gesbert.

Substituts du Parquet. MM. Le Balleur Villiers. Boucly.

M. Floquet fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Eure, de la Seine-Inférieure, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE TOULOUSE.

M. Hocquart (O ✻), *premier Président.*
M. le Bon Desazars (O ✻), *premier Président honoraire.*
M. d'Aldeguier ✻, M. le Bon de Cambon ✻, M. de Faydel ✻, M. de Reynal-Saint-Michel ✻, *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Solomiac.
Dalayrac.
Le Baron de Latour-Mauriac.
Pinel de Truilhas ✻.
Le Vte Combettes de Caumont.
Debosque.
Pagan.
De Miégeville ✻.
Dejean.
Pech.
De Furgole ✻.
Bruno de Bastoulh.
Calmès.
Le Bon Podenas.
Cambiaire-Demolieres.
Dubernard.
De Boyer.
Garrisson.
Vialas.
D'arbou.
Caubet.
Barrué.
D'Aldéguier fils.
De Castelbajac.
D'Olivier.

Auditeurs.

Moynier ✻.
Solomiac, fils.
Martel.
De Vaillac.
De Roquette.
De Limairac.

PARQUET.

De Bastoulh ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Chalret du Rieu ✻. Cavalié. Delvolvé.

Substituts du Parquet. MM. Roucoule. De Vacquié.

M. Cabos, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départ. de l'Ariège, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, se portent à cette Cour.

AVOUÉS PRÈS LES COURS ROYALES.

AGEN. Glady fils. Hugon. Lascazas de Saint-Martin. Pouydebat. Labie. Caparan. Dugoujon. Labadie. Labouysse. Bourdelles. Bétous. Capuran.

AIX. Martin. Benoît. Vernet. Long. Bertrand. Eyriés. Vachier. Bizot. Eymon. Jouyne. Feraud. Gas. Jourdan. Silvestre. Chinon. Constans. Vaillant. Roux fils. Bérard. Babandy.

AMIENS. Belin. Dufour. Loffroy. Daullé. Bourguet. Decourcelles Radiguet fils. Dusevel. Le François fils. Bouthors.

ANGERS. Cheux. Prieur-Duperray. Cellier. Gillard.

BASTIA. Progher. Pellegrini. Benedetti. Saladini. Varese.

BESANÇON. Fonclause. Branche. Mathiot. Laforêt. Brocard (Eloi). Caillotet. Brocard (Em.). Guillame. Gouniot. Prelat.

BORDEAUX. Dupré. Thounens. Secondat. Montalier. Pascault. Dupuy. Blondeau Piat-Larisonne. Ricard. Castera. Burnel. Martin. Delaville. Lamarque. Joly.

BOURGES. Delasalle. Achet. Planchat. Dalligny. Poisle-Desgranges. Fournier. Mijonnet. Lairtulier. Saint-James. Brisson.

CAEN. Lecornu. Bauval. Provost. Corbel Tabourier. Lemaire. Blin-Baron. Onfroy. Tragin. Rupalley. Lemore-Lamotte. Heot. Desnoyers. Vilain. Voisin. Desprez. Desmares. Lepelletier.

COLMAR. Wilhelm aîné. Koepplin. Lacroix. Wilhelm jeune. Antonin. Hirn jeune. Weinzorn. Ritter. Commerson. Gallet fils.

DIJON. Lechène. Dubard ✻. Buzenet. Lefebvre. Jarsuel. Roy. Defranc. Brun. Monnier. Laurencier. Joly. Rollet. Gauthier. Goussard.

DOUAI. Martin père. Déprés. Brachelet. Delegorgue fils. Loy. Debeaumont. Leroy. Guilmot. Deusy. Leleu. Soins-Contreiean. Eudes. Cuvelle.

GRENOBLE. Gonssolin. Bernard. Primard. Grimaud. Accarier. Chollier. Gentil. Corréard Guirimand jeune. Repellin. Michal. Ricoud. Dutrait-Morge. Gatel. Cret fils. Julhiet.

LIMOGES. Gillier. Boudet. Giry. Beaune-Baurie. Bouteilloux. Delouis. Desgorces Tanchon. Senseaud. Chaisemartin. Dulac jeune. Pougeaud.

LYON. Bizet. Péricaud. Pochin. Rivoire. Pasquier. Pras. Mornand. Livet. Marinet. Tarlet. Permezel. Ducray. Guichellet. Chaley. Eustache. Bonnet. Claret. Bonjour. Dumontet. Valois fils. Peyron. Pariat. Goutorbe. Cabuchet.

METZ. Dupin. Grisel. Noizet. Leneveux. Toussaint. Collignon. Aubry.

MONTPELLIER. Dessalle. Caizergues jeune. Durand. Besset. Verrière. Anduze. Ollier. Chamayou. Boyer. Jeantet. Arnal. Bardel. Palouzié. Tastu. Acariès. Rey. Savy fils. Bayan.

NANCY. Gérardy. Dufour. Tisserant. Lesnard. Xardel. Perrin. André. Cabasse. Antoine. George. Poirel. Bert.

NISMES. Augier. Boissier. Devèze. Chazal. Chas. Plagniol. Barry. Salles. Portalier. Astier. David. Gaillard. Baragnon. Cure. Gibert. Simil.

ORLÉANS. Lair. Baudry aîné. Martin. Cornu. Plasman. Marchand jeune.

PAU. Deyt. Petit. Sicabaig. Dejernon. Bonnemaison. Biraben. Branthome. Touzet. Cambeilh. Picot. Casaubon. Lamarque. Castelnau. Teissier. Croze. Daran.

POITIERS. Bréchard jeune. Arnault-Ménardière. Jolly. Lenoir. Bouin-Beaupré. Rouillé.

RENNES. Leblanc. Sévéno. Gillart. Gandon. Rapatel. Hamon. Hommay. Gaillard. Galzain. Demalézieux. Carou. Gorel. Carissan. Leplat. Barbemintière.

RIOM. Marre. Mouton. Gayte la Rigaudie. Lafont. Imbert. Veysset. Granet. Bayle (Pierre). Desarren. Drivon. Allary. Allezard. Cibot. Debord. Johannel. Gladel. Thailhand fils. Savarin. Bonjour. Chirol.

ROUEN. Poullet. Huet. Thillard. Dupuis Heudebert. Martin. Douvre. Crosnier. Bignon. Hauchard. Chesneau. Vimart fils.

TOULOUSE. Mallafosse. Belma. Barada. Bastié. Esparbié. Gasc. Desquerre. Derrouch. Gasc aîné. Marion. Carles fils. Bressolles. Laurens. Petit. Delhom. Tournamille. Guiraud. Deloume. Mazoyer fils. Bourniquel fils. Astre fils. Amalvi.

SECTION IV.

Tribunaux de première Instance.

Les tribunaux de première instance sont, y compris les Présidens, vice-Présidens et Juges d'instruction, composés, dans quelques arrondissemens, de trois Juges, et dans d'autres, de 4, 7, 8, 9, 10 et 12.

Les tribunaux composés de 3 ou 4 Juges ne forment qu'une Chambre et ont trois Suppléans ; ceux composés de 7, 8, 9 ou 10 Juges, se divisent en deux Chambres, et ont chacun quatre Suppléans. L'une des deux Chambres connaît des affaires civiles, et l'autre des affaires de Police correctionnelle. Enfin les tribunaux composés de douze Juges ont six Suppléans et se divisent en trois Chambres, dont deux connaissent des affaires civiles, et la troisième des affaires de Police correctionnelle.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE,

Par ordre alphabétique de départemens.

1. AIN.

Belley.

Ferrand, *Président.*
Roux, *Juge d'Inst.*
Mollat, *Juge.*
Nivière, *Juge aud.*
Lavigne. . . . } *Sup.*
Falavier Mareschal } *Sup.*
Tendret. . . . } *Sup.*
Jordan, *Proc. du Roi.*
Sirand, *Subs.*
Novel, *Greffier.*

Bourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chevrier de Corcelles, *Pr.*
Brangier ✻, *Vic.-Prés.*
Tardy. . . . . } *Jug.*
Revel, *J. d'Instr.* } *Jug.*
Humbert Martinon } *Jug.*
Dangeville. . . } *Jug.*
Quinson. . . . } *Jug.*
Mignot. . . . } *Jug.*
Patin. . . . . } *Jug.*
DeVarennes, } *Jug. aud.*
Jeannet. } *Jug. aud.*
Sirand. . . . } *Sup.*
Charrassin.. . . } *Sup.*
Perrot fils, *Proc. du Roi.*
Quinson fils. . . } *Subs.*
Viénot de Vaublanc. } *Subs.*
Debost fils, *Greffier.*

Gex.

Rouph ✻, *Président.*
Descombes, *Juge d'instr.*
Chatelain, *Juge.*
Dorier, *Juge audit.*
Berger. . . . } *Sup.*
Masson père. . . } *Sup.*
Balleidier fils, *Pr. du Roi.*
Masson fils, *Subst.*
Fournier, *Gref.*

Nantua.

Balleidier ✻, *Président.*
Pupunat, *Présid. honor.*
Rouyer, *Juge d'instr.*
Pourcelot, *Juge.*
Cozon, *Juge auditeur.*
Lepély. . . . } *Sup.*
Dubuisson. . . } *Sup.*
De Montluzin, *Pr. du R.*
De Leusse, *Subst.*
Ravinet fils, *Gref.*

Trévoux.

Chuinague, *Présid.*
Meunier, *Présid. hon.*
Dechez, *Juge.*
Populus, *Juge d'instr.*
Noel, *Juge honoraire.*
Bouchet, *Juge auditeur.*
Fournier . . . } *Sup.*
Crozet . . . . } *Sup.*
Franccy, *Proc. du Roi.*
. . . . . , *Subs.*
Bonnart, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Lyon.

---

2. AISNE.

Château-Thierry.

Desprez (Amable) *Présid.*
Tribert, *Président honor.*
Lemansois Duprey, *Juge.*
Manteau, *Juge d'inst.*
Pinondel, *Juge honor.*
Gondailler de Tugny, *J. a.*
Pierrot. . . . } *Sup.*
Vol. . . . . } *Sup.*
Asselin, *Proc. du Roi.*
Buhot, *Subst.*
Sallantin ✻, *Greffier.*

Laon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Louis ✻, *Présid.*
Laurendeau père, *V.-P.*
Belin, *J. d'instr.* } *Jug.*
François. . . . } *Jug.*
Wateau. . . . } *Jug.*
Arnaudeau. . . } *Jug.*
Dersu. . . . . } *Jug.*
Litoust. . . . } *Jug.*
Beaucousin. . . } *Jug. aud.*
. . . . } *Jug. aud.*
Hennecart. . . . } *Sup.*
François. . . . } *Sup.*
Laurendeau fils, *P. du Roi.*
Huet. . . . . } *Subs.*
Soüef fils. . . } *Subs.*
Legrand, *Gref.*

Saint-Quentin.

Desjardins ✻, *Président.*
Martin Desains, *J. d'in.*
Girard, *Juge.*
Dambry, *Juge auditeur.*
Paporet. . . . } *Sup.*
Raison. . . . } *Sup.*
Fouquier-Cholet, *P. du R.*

Allhaud, *Subst.*
Pizieux, *Gref.*

Soissons.

Morel, *Président.*
Levesque, *Juge d'instr.*
Quenoble, *Juge.*
Favier Coulomb, *J. aud.*
Delabarre, *Suppléant.*
Grévin, *Proc. du Roi.*
Leleu de la Simone, *Sub.*
Boivinet, *Gref.*

Vervins.

Marcadier, *Président.*
Charil, *Juge.*
Lemor, *Juge d'instruct.*
Lecamus, *Juge auditeur.*
Oudin, Jourdin, Lépicier, *Sup.*
Delsart, *Proc. du Roi.*
Morgan, *Subst.*
Hennecart, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Amiens.

---

3. ALLIER.

Cusset.

Deveze, *Présid.*
Dufloquet, *Prés. hon.*
Morin, *Juge.*
. . . ., *J. d'inst.*
Arloing, *Juge honor.*
. . . . *Juge auditeur.*
Aupetit-Durand, *P. du R.*
Perrot des Gozis, *Substit.*
Robin, *Gref.*

Gannat.

Lucas-Pierre (O. ✻), *Pr.*
Chaucheprat du Mouchet, *Juge d'inst.*
Gaulmin, *Juge.*
Dussert, *Juge auditeur.*
Rholat, Bertrand, *Sup.*
Calemard du Génestoux, *Proc. du Roi.*
De la Faye des Palissards, *Substit.*
Aupierre, *Gref.*

Montluçon.

Besse-Bergier, *Présid.*
Tardé-Dumousseaux, *Jug. d'instr.*
Cornat, *Juge.*
Rougane, *Juge audit.*
Aupetit-Durand ✻, *P. du R.*
Caussin de Perceval, *Sub.*
Gozieux fils, *Gref.*

Moulins.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Jutier, *Président.*
Pinturel, *Vice-Présid.*
Farradesche de Vialette, *J. d'inst.*
Charles, Giraudet-Boudemange, Lapoix-Frémin-ville, Donjan, Jutier, Durand de la Presle, *Jug.*
Salmon, *Jug. aud.*
Boiron père, Ossavy, *Sup.*
Meilheurat, *Proc. du Roi.*
De la Rocque, ..., *Subs*
Dupasquier, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

---

4. ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Manuel, *Président.*
Esmenjaud, *Juge d'inst.*
Grassy, *Juge.*
Bellon, *Suppléant.*
Berlie, *Proc. du Roi.*
Ferrand, *Subst.*
Lions, *Gref.*

Castellane.

Hermellin, *Présid.*
Gras-Bourguet, *Jug. d'ins.*
Richieud, *Juge.*
. . . . . ., *Juge audit.*
Guieu (Juste), *Suppléant.*
Mollet, *P. du Roi.*
Raybaud de Favas, *Subs.*
Michel, *Gref.*

Digne.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Clappier père ✻, *Présid.*
Simon, *Vice-Présid.*
Joseph, *Juge d'instruct.*
Clément, Borrelly, Bernard, Clappier fils, De Burle, De Blégier, *Jug.*
Collomp, Poilroux, *Jug. aud.*
Rouvier, Bassac, *Sup.*
Allibert, *Proc. du Roi.*
Laplane, De Grimaldi Regusse, *Subs.*
Joseph jeune, *Gref.*

Forcalquier.

Arnaud de Méolans, *Prés.*
Richard, *Présid. honor.*
Berluc jeune, *J. d'ins.*
Bouche, *Juge.*
Arnaud, *Juge auditeur.*
Mouttet, *Proc. du Roi.*
D'Estienne de S.-Jean, *Sub.*
Granier, *Gref.*

Sisteron.

Barlet ✻, *Présid.*
De Fortis, *Juge d'instr.*
Roustan, *Juge.*
Giraud, *Juge aud.*
Plauche, Blanc, *Sup.*
De Leutre, *Proc. du Roi.*
Menut, *Subst.*
Rolland, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Aix.

---

5. ALPES (Hautes).

Briançon.

Martel, *Présid.*
Charbonnel-Salle, *J. d'ins.*
Chaix, *Juge.*
Berard, *Juge honor.*
Arlaud, *Juge auditeur.*
Roux, *Sup.*
Imbert des Granges, *P. du R.*
Bernard, *Subst.*
Caire, *Gref.*

Embrun.

Bruno-Bontoux, *Prés.*
Nicolas, *Juge d'inst.*

Jassoud, *Juge.*
Garnier, *Juge audit.*
Lafont. . . . . } *Sup.*
Silvain, père. . .
Faure. . . . .
Bonnaffons, *Proc. du Roi*
De Caseneuve, *Subst.*
Tholozan, *Gref.*

Gap.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Moynier-Dubourg, *Prés.*
De Romanes, *Vice-Prés.*
Toscan – Duplantier père. . . } *Jug.*
Blanc. . . . .
Deville. . . .
Cherias. . . .
Delabatie. . .
Marchou, *J. d'ins.*
Martin. . . .
Delafont, *Juge hon.*
Toscan-Duplantier } *Jug. aud.*
Diday. . . . .
Tournu Ventavon. } *Sup.*
Blanc Etienne.
Achard, *Proc. du Roi.*
Bucelle, fils. . . } *Subs.*
Martel, ...
Gautier, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Grenoble.

6. ARDÈCHE.

Largentière.

Lamarque, *Présid.*
Picaud, *Juge.*
Chantelauze, *J. d'inst.*
Devès Herbwer . } *Jug. aud.*
Bastide. . . .
Lafont.. . . . } *Sup.*
Lalauze. . . .
Tremolet de la Cheisserie, *Pr. du Roi.*
Rubichon, *Subst.*
Ferratier, *Gref.*

Privas.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Couhert d'Etruchat ✻, *P.*
Veau-Lanouvelle, *V.-P.*
Faure, *Juge d'inst.*
Pinet, *Juge.*
Prinsac. . . . } *Jug.*
Rivière-Nocasc. .
Masclary. . . .
Bourras. . . .
Bottu. . . . . } *Jug. aud.*
Saubert de Larcy.
Jallat. . . . . } *Sup.*
Dejoux. . . .
Vernet . . . .
Lagarde ✻, *Proc. du Roi.*
De Bernardy . . } *Subs.*
Sonier de Lubac .
Vincent, *Gref.*

Tournon.

Soubeiran, *Présid.*
Deloche, *Juge d'instr.*
Ferrand. . . . } *Jug.*
Alliey . . . .
Charles, *Juge auditeur.*
Ravel, *Sup.*
Bottu, *Proc. du Roi.*
Privat, *Sub.*
Sonier-Dupré, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nîmes.

7. ARDENNES.

Charleville.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Tirman, *Président.*
Gautiez-Vebre, *Vice-Pr.*
Jaillot-Haguenin. *J. d'ins.*
Corsin.. . . . } *Jug.*
Delahaut, aîné. .
Clairon. . . .
Franck. . . . .
Renart. . . .
Guillaume, *Juge hon.*
Hennequin. . . } *Jug. aud.*
Desgodins. . .
Benissein, *Sup.*
Goulon, *Proc. du Roi.*
Rolin. . . . . } *Subs*
Gougeon. . . .
Bourgerie, *Gref.*

Réthel.

Richard-Maireau, *Présid*
Pauffin Tiercelet, *Pr. hon.*
Barthelemy, *Juge d'inst.*
Dardenne, *Juge.*
Vandenbruck, *Juge aud.*
Landragin-Taine. } *Sup.*
Bournel. . . .
Dumaire, *Proc. du R.*
Berry, *Subst.*
Vuillemet, *Gref.*

Rocroy.

Larmuzeau, *Présid.*
Poulet, *Juge d'instr.*
Taillefer, *Juge.*
Roulez, *Juge auditeur.*
Guillaume Dufay. . } *Sup.*
Henry.. . . .
Prisse, *Pr. du Roi.*
Dégoutin, *Substitut.*
Bacqueville, *Gref.*

Sedan.

Duverdier, *Présid.*
Mouroux ✠, *J. d'inst.*
Malcotte, *Juge.*
Malherbe, *Jug. aud.*
Bourguin. . . . } *Sup.*
Robert. . . . .
Noël. . . . .
Delpierre, *Proc. du Roi.*
Tranchart, *Subst.*
Gerboulet ✠, *Gref.*

Vouziers.

Collignon, *Présid.*
Dreüe, *Juge d'instr.*
Mathieu, *Juge.*
Deshayes, *Juge auditeur, attaché au parquet.*
Benoit. . . . } *Sup.*
Duchesne. . . .
Ninnin, *Proc. du Roi.*
De Flavigny de Doncourt, *Substit.*
Guérin, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Metz.

8. ARRIÉGE.

Foix.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Pauly, *Président.*
Boyer ✻, *Vice-Présid.*
Gardebosc.. . . } *Jug.*
Darnaud. . . .
Soulié. . . . .
Pilhes. . . . .

Carbon. . . . } Jug.
Gouazé, *J. d'inst.* } *Jug.*
Seguier. . . . }
Pons d'Arnave fils. } *jug.*
Dubor . . . . } *aud.*
Vidal. . . . . }
Pic. . . . . . } *Sup.*
Seré.. . . . . }
Orliac. . . . . }
Hubert St.-Paul, *Pr. du R.*
Sylvestre. . . . } *Subs.*
Daram. . . . . }
Graulle, *Gref.*

Pamiers.

Cassaing, *Présid.*
Charly, *Juge d'instr.*
Vignes, *Juge.*
Pauly, *Jug. aud.*
Borelly. . . . }
Larue. . . . . } *Sup.*
Gorguos. . . . }
Subra ❊, *Proc. du Roi.*
De Bonneval d'Abrigeon, *Substitut.*
Cairol, *Gref.*

Saint-Girons.

Jauzas, *Présid.*
Gouazé (B). *Juge d'inst.*
Lafont-Sentenac, *Jug.*
De Boyer (J.). . } *Jug.*
Tiburce de la Peyrie } *aud*
De Froment. . . }
Geraud. . . . . }
Gouazé, père. . } *Sup.*
Peyruzat . . . }
Bardon (J.), *Proc. du R.*
Dilhan, *Subst.*
Castet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Toulouse.

---

9. AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Poultier, *Présid.*
Fiot ❊, *Juge.*
Mailly, *Juge d'inst.*
Noel. . . . . } *Jug.*
Tenesson. . . . } *aud.*
Finot. . . . . }
Hubert. . . . } *Sup.*
Doulet père. . . }
Bérenger, *Proc. du Roi.*
De Villers, *Subst.*
Thevenot, *Gref.*

Bar-sur-Aube.

Charton, *Présid.*
Blanchard *Juge d'inst.*
Louet, *Juge.*
Roussel, *Juge auditeur.*
Masson, *Sup.*
Legrand, *Proc. du Roi.*
De Ponton-d'Amécourt *Sub*
Ballet, *Gref.*

Bar-sur-Seine.

Trumet, *Présid.*
Thiesset, *Président hon.*
Maillet, *Juge d'inst.*
Doussot, *Juge.*
Legouest, *J. hon.*
Caussin de Perceval, *J. a.*
Labille, *Suppléant.*
Balahu-de-Noiron ❊, *Proc. du Roi.*
Montginet, *Sub.*
Ferlet, *Gref.*

Nogent-sur-Seine.

Glandaz, *Présid.*
Marion. *Juge d'ins.*
Broussais, *Juge.*
Chuppin de Germigny, *J. audit.*
Dauvet. . . . . }
Feugé. . . . . } *Sup.*
Razi. . . . . }
Corrard-Lalesse, *Pr. du R.*
D'Acher-Montgascon, *S.*
Baudin, *Gref.*

Troyes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Corps Demauroy ❊, *Pr.*
Paillot de Saint-Léger ❊. *Vice-Président.*
Mouchet. *V.-Prés. honor.*
Camusat-Descarets, *Juge d'instruct.*
Vernier. . . . }
Huez de Pouilly. . }
Breton. . . . . }
Pilon. . . . . . } *Jug.*
Sallot Montachet. }
Corrard de Breban. }
De la Salle . . } *Jug.*
De la Huproye. . } *aud.*
Frobert Patris. . }
Rambourg . . . }
Payn ❊. . . . . } *Sup.*
Prevost. . . . . }
Doé, *Pr. du Roi.*
Sallot Montachet, fils. . . . . . } *Subs.*
Stourm fils. . . }
Millot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

---

10. AUDE.

Carcassonne.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Birotteau, *Présid.*
Bouichère, *Vice-Présid.*
Albigés, *V.-Pres. hon.*
Alboise. . . . }
Gourg de Moure. . }
Rouanet. . . . }
Durand. . . . } *Jug.*
Teisseire. . . . }
Labat de Serene. . }
Maraval, *Juge d'i.* }
Grellet du Peyrat. . . . . } *Jug. aud.*
Fornier Violet ❊. }
Sabartés. . . . } *Sup.*
Denisse. . . . }
Degrand. . . . }
De Christol, *Pr. du Roi.*
De Mainier . . } *Subs.*
Rouqueyrol. . . }
Serié, J.-P. *Gref.*

Castelnaudary.

De Gauzy, *Présid.*
Rigaud, *Juge.*
Le Chev. de Combalzonne, *J. d'instr.*
Tholosé, *Juge aud.*
Carman. . . . } *Sup.*
Barrière. . . . }
Buisson, *Pr. du Roi.*
Fabre (George), *Subst.*
Combes, *Gref.*

Limoux.

Barthe-d'Huleau, *Présid.*
Carrière . . . }
Bataillé. . . . } *Jug.*
Boyer, *J. d'instr.* }

Mestre. . . .
Barrière. . . . } *Sup.*
Rivals. . . . .
Boudet, *P. du R.*
Pons, *Subst.*
Gayraud, *Gref.*

Narbonne.

Bardy ✻, *Présid.*
Jouy, *Juge.*
Sanyas Massot, *Jug. d'ins.*
De Paul, *Juge aud.*
Laget. . . . . .
Pessieto. . . . } *Sup.*
Lassere. . . .
Majorel, *Pr. du Roi.*
De Martin, *Subs.*
Estrade, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Montpellier.

---

11. AVEYRON.

Espalion.

Enjalbert, *Président.*
Ayral-Lacolombe, *Juge.*
Pons, *Juge d'ins.*
Pegat. . . . .
Cavalier. . . . } *Jug aud.*
Dauban. . . . .
Joanny. . . . .
Calmels. . . . } *Sup.*
Cledon. . . . .
Montheil de Ladinhac, *Pr. du Roi.*
Benoit, *Substit.*
Saltel, *Gref.*

Milhau.

Molinier-Sapientis, *Prés.*
Vaissière St-Martin, *J. d'i.*
Alzieu, *Juge.*
Comitis, *Juge hon.*
Des Pradels, *Juge aud.*
Boyer. . . . .
Rozier. . . . } *Sup.*
Descuret. . . .
De Seguret (Adr.). *P. du R.*
De Carrière, *Subst.*
Génieis, *Gref.*

Rodez.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Seguret ✻, *Présid.*
Bertrandi, *Vice-Présid.*
Constans, *Vice-Pr. hon.*
Seconds père. . .
Julien. . . . .
Comeyras, *J. d'ins.*
Dornes. . . . } *Jug.*
De Saunhac. . .
Portier. . . .
Rolland. . . .
Seconds fils. . . } *Jug.*
Carsenac de Bourran } *aud*
Foulquier. . . .
Dauban. . . . } *Sup.*
De Mainier ✻, *P. du Roi.*
Dalbis de Salze .
Vernhette. . . } *Subs.*
Delcamp, *Gref.*

Saint-Affrique.

Glises, *Présid.*
Canac, *Juge.*
De Cambiaire, *Juge. d'i.*
Chauris. . . . } *Jug.*
. . . . } *aud.*
Alibert. . . . .
Joli de Cabanoux } *Sup.*
Malrieu, *Pr. du Roi.*
Seguret, *Subst.*
Sanitas, *Gref.*

Villefranche.

Bergon, *Présid.*
Mouly. . . . .
Alibert. . . . } *Jug.*
Poujol, *Juge auditeur, chargé de l'instruc.*
Mazenc. . . .
Masbou. . . . } *Sup.*
Hugounenc. . .
Soulié-Ordiget, *Pr. du R.*
Lobinhes, *Subst.*
Gaugiran, fils, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Montpellier.

---

12. BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Liotard ✻, *Présid.*
Eymon père. . .
Gautier. *J. d'ins.* } *Jug.*
De Gabrielli. . .
Fréd. Bruno Fabry } *Jug.*
Fabry. . . . . } *aud.*
Angelin fils. .
Birotteau. . . } *Sup.*
Castellan. . . .
Pistoye de Maillanne, *Proc. du Roi.*
Alphéran, *Subst.*
Philip-Rambert fils, *Gr.*

Marseille.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Reguis ✻, *Présid.*
Borely, *Vice-Prés.*
De la Boulie ✻, *Vic. Pr.*
Duroure ✻. . .
Vacquier ✻. . .
Darluc, *J. d'in.*
Courmes. . . .
De Garidel, *J. d'i.* } *Jug.*
Dageville. . . .
De Gaudin, *J d'in.*
Roustan. . . .
Maurin. . . .
Lombardon. . . } *Jug.*
Laforet. . . . } *aud.*
De Surian. . .
Thomas. . . .
Gas. . . . . .
Mayousse. . . } *Sup.*
Dumas. . . . .
Berard ✻. . .
Taxil, *Pr. du Roi.*
Ollivier. . . .
Floret. . . . . } *Subs.*
Mérendol . . .
De Gassaud. .
Conte, *Greffier.*

Tarascon.

Doutreleau, *Présid.*
Blain ✻, *Président hon.*
Lombard. . . .
Rousti. . . . . } *Jug.*
Reinaud-Fonvert, *J. d'in.*
De la Plane, *Juge aud.*
Boutard. . . .
Cartier. . . . . } *Sup.*
. . . . *Proc. du Roi.*
Vicary, *Substitut.*
De Vaquières, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Aix.

---

13. CALVADOS.

Bayeux.

Pezet ✻, *Présid.*
Le Vasnier-Des-Vanviers, *Président honoraire.*

Le Neveu. . . } *Jug.*
Montégu. . . . }
Douesnel.Dubosq, *char. de l'inst.* } *Jug. aud.*
Gaultier. . . . }
Coueffin. . . . } *Sup.*
Paysant. . . . }
Verrier (H), *Pr. du Roi.*
Lelu, *Subst.*
Pastey (Ed.), *Gref.*

Caen.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Thomine des Mazures ✻, *P.*
Lhermitte, *Vice-Présid.*
De Boislaunay fils. }
Marguerie. . . }
Allard, *J. d'inst.* } *Jug.*
Roger. . . . . }
Le Bourguignon Dupéré. . . }
Le Féron de Longcamp.. . . . } *Jug. aud.*
De Vanembras. . }
Dubisson. . . . }
Poignant . . . }
Simon le jeune. . } *Sup.*
Miocque. . . . }
Lentaigne ✻, *Pr. du Roi.*
Daigremont de St.-Manvieux. . . } *Subs.*
Laisné Deshayes. . }
Tahère, *Gref.*

Falaise.

Brunet ✻, *Présid.*
Fossey, *Juge d'inst.*
Dubourg, *Juge.*
Leroi-Lacocherie, *J. ho.*
Lentaigne, *Juge aud.*
Queru. . . . . }
Dehaussey. . . } *Sup.*
Heuzé. . . . . }
Rossignol, *Pr. du Roi.*
Galeron, *Subst.*
Bocquet, *Gref.*

Lisieux.

Foubert de Laize, *Prés.*
Pannier, *Juge d'instr.*
Fleuriot. . . . } *Jug.*
Fauvel. . . . . }
Le Rat, *Juge hon.*
D'Angerville, *Juge aud.*
Becquemont. . . } *Sup.*
Le Bailli. . . . }

Heurtaut de la Morandière, *Procureur du Roi.*
Formeville, *Subs.*
Roques-Desvallées, *Gref.*

Pont-l'Évêque.

Quéru, *Président.*
Fouqueu Sarrazin, *Juge.*
De Vauquelin, *Jug. d'ins.*
Paysant-Valencourt, *J. a.*
Mouillard jeune. . } *Sup.*
Le Carbonnier. . }
Corneille-Vallée, *Pr. du R.*
Bivel, *Substitut.*
Malandain, *Gref.*

Vire.

Dubourg d'Isigny, *Prés.*
Noel Duparc, *J. d'instr.*
Chemin, *Juge.*
Dubosq de la Roberdière, *Juge audit.*
Le Marchand. . } *Sup.*
Le Grain. . . . }
Lepeltier, *Pr. du Roi.*
Desbordeaux, *Subs.*
Morice, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Caen.

---

14. CANTAL.

Aurillac.

Vigier, *Prés.*
Claux, *Présid. hon.*
Cabanes. . . . } *Jug.*
Destanne de Bernis. }
Verniols, *Juge d'instr.*
Philibert Falcon de Longevialle, *Juge audit.*
Mespoulhé . . . }
Esquirou Puech-mège.. . . . } *Sup.*
Du Verdier de Marsillac, *Pr. du Roi.*
Falvelly, *Subst.*
Brunon, *Gref.*

Mauriac.

Rabusson de Vaure, *Prés.*
Le B[on] Vacher de Tournemine ✻, *Prés. hon.*
Mailhes, *Juge d'inst.*
Vidal de Ronat, *Juge.*
Vialles-Lasépouse, *J. h.*
Argelier du Charmeil . . . . } *Jug. aud.*
Peyrac. . . . . }

Rongier (G). . . }
Salvy. . . . . } *Sup.*
Chevalier . . . }
Delalo, *Pr. du R.*
D'Olivier, *Subst.*
Basset, *Gref.*

Murat.

Benoid, *Présid.*
Teillard-Chambon } *Jug.*
Torette. . . . }
Farradèche, *Juge honor.*
Marcombes, *Juge audit. chargé de l'instruc.*
Duclaux. . . . } *Sup.*
Escaille. . . . }
Andrieu, *Pr. du Roi.*
Couguet du Gravier, *Sub.*
Achalme, *Gref.*

Saint-Flour.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bertrand ✻, *Président.*
De la Garrigue, *V.-Prés.*
Rongier père. . . }
Spy des Ternes *I.* }
Valette. . . . . }
Loussert de Grolès. } *Jug.*
Ypcher. . . . }
Dande fils. . . . }
De la Garrigue. . }
Mejansac, *honor.* . }
Falcon de Longevialle, *J. audit.*
Dande-Cissac. . } *Sup.*
Bory. . . . . }
Lamouroux de Pompignac. . } *Sup.*
De Sauret. . . }
Ferrier, *Proc. du Roi.*
Rongier fils. . . }
Gauthier de la Ferrière . . . . } *Subs.*
Clavière, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

---

15. CHARENTE.

Angoulême.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Albert ✻, *Présid.*
Clergeon, *Vice-Présid.*
Coursac. . . . }
Vallier fils. . . } *Jug.*
Laboureur, *d'inst.* }

Devars fils. . . } Jug.
Second fils. . . }
Albert fils. . . . }
Mimaud. . . . }
Frugier, *Juge aud.*
Pineau. . . . . } *Sup.*
Favre. . . . . . }
Callandreau, *Pr. du Roi.*
Tesnières. . . . } *Subs.*
De Villars (Const.) }
Sennemaud fils, *Gref.*

Barbezieux.

Daviaud, *Président.*
Loquet, *Juge d'instr.*
Robert, *Juge.*
Filhol, *Juge aud.*
Ribereau de la Prime. } *Sup.*
Larquier. . . . . }
Binboire. . . . . }
Durandeau, *Pr. du Roi.*
Boussaton, *Subst.*
Sénemaud. *Gref.*

Cognac.

Rullier ✻, *Présid.*
Guillet de Planteroche, *J.*
Pelluchon Destouches, *J. d'instr.*
Rambaud, *Jug. hon.*
Dumorisson, *Juge aud.*
Gouillard, *Sup.*
Robin, *Pr. du Roi.*
Orillard Desjadeaux, *Sub.*
Imbaud aîné, *Gref.*

Confolens.

Lassat de Pressigny, *Prés.*
Moureau ✻, *Pr. honor.*
Boussac-Nassaud, *J. d'in.*
Moureau fils, *Juge.*
Lelong, *Juge aud.*
Sudre. . . . . } *Sup.*
Dringaud. . . . }
Deverdillac, *Pr. du Roi.*
Salgues, *Subst.*
Duclaud, *Gref.*

Ruffec.

De Chancel, *Prés.*
Piet, *Juge.*
Coudert. . . . } *Jug. hon.*
Milet. . . . . }
Delamotte. . . } *Jug aud.*
Lelong de Longpré }
Lelong. . . . . } *Sup.*
Baudin-Desprès. }
Valmy Bouic, *Pr. du Roi.*
Foulcon, *Subst.*
Hautin, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

---

16. CHARENTE-INF.

Jonzac.

Lahaye, *Présid.*
Ranson, *Juge d'instr.*
Hérault, *Juge.*
Magnant, *Juge audit.*
Blanc-Fontenille. } *Sup.*
Mayaudon. . . }
Garnier, *Pr. du Roi.*
Savary, *Subst.*
Daulnis, *Gref.*

La Rochelle.

Duret, *Présid.*
Boutet des Touches ✻, *hon.*
Moine-Duvivier. . } *Jug.*
Brunet, *J. d'instr.* }
Morin. . . . . }
Person, *Juge aud.*
Bérard (M.). . . } *Sup.*
Carré des Marais. }
Pontenier de la Girardière, *Pr. du Roi.*
Savin-Larclause, *Subst.*
Arnaud, *Gref.*

Marennes.

Goubeau de la Bilenuerie, *Présid.*
Poujeau. . . . } *Jug.*
Barbier, *J. d'in.* }
Gaultier, *Juge aud.*
Guérin. . . . } *Sup.*
Renaud. . . . }
Benoist, *P. du Roi.*
Guilbaut, *Subst.*
You, *Gref.*

Rochefort.

Seignette, *Présid.*
Maureau, *Présid. honor.*
Bessat, *Juge.*
Arnault Ménardière, *Juge d'instr.*
Poyez, *Juge aud.*
Ayraud père. . } *Sup.*
Fouché. . . }
Mesnard. . . . }
Raboteau, *Pr. du Roi.*
Parenteau du Beugnon, *Subst.*
Laurent, *Gref.*

Saintes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Guillau de Sersé, *Présid.*
Baudry ✻, *Présid. hon.*
Lavialle, *Vice-Présid.*
Desbains. . . . } *Jug.*
Mollet. . . . }
Savary, *Jug. d'ins.* }
Rousset. . . . }
Bonnaud de Mongaugé. . . }
Charbonnel. . . }
Leveillé. . . }
Dangibaud. . . } *Jug. aud.*
Bergerat. . . . }
Brung. . . . . } *Sup.*
Drilhon . . . }
Arnauld . . . }
Baudry fils, *Pr. du Roi.*
Delauzon. . . . } *Subs.*
Dargence. . . . }
Leuzon, *Gref.*

St.-Jean-d'Angély.

Duret, *Présid.*
Maugeais, *Présid. honor.*
Duvergier. . . } *Jug.*
St Blancard, *J. d'.* }
Lemaistre . . . }
Lusseau, *Juge audit.*
Lemoyne. . . . } *Sup.*
Normand . . . }
Charrier, *Pr. du Roi.*
Peyrot, *Subst.*
Tillié, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Poitiers.

---

17. CHER.

Bourges.

Seguin ✻, *Présid.*
Brunet, *J. d'inst.* } *Jug.*
Jacquemet. . . }
Delarue. . . . }
Peron, *Juge honor.*
Haton, *Juge audit.*
Deséglise, *Suppléant.*
Perrève, *Proc. du Roi.*
Watelet, *Subs.*
Martial, *Gref.*

Saint-Amand.

Bonnet ✻, *Présid.*
Talbotier, *Juge d'ins.*

Le Boys des Guays, *Juge.*
Tabouet, *Juge honor.*
Bouyonnet, *Juge aud.*
Bujon Desbrosses, Trémeau, Bernon-Minguet, *Sup.*
Préveraud de Boutresse, *Proc. du Roi.*
Boityère, *Subst.*
Coulon fils, *Gref.*

Sancerre.

Danjou, *Présid.*
Decencière-Ferrandière, *J*
Jarry, *Juge. d'instr.*
N ..., *J. aud.*
Buchet-Martigny. *Supp*
Bureau de Varennes *P. du R.*
Bonnesset, *Subst.*
Bertrand, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

---

18. CORRÈZE.

Brives.

Lavialle de Masmorel, *Pré.*
Lescure, *Juge d'instr.*
Du Bousquet-la-Borderie, Védrenne de Lachapelle, *Jug.*
Melon de Pradoux, *J. a.*
Richefort, Maillard, *Sup.*
Tassain. *Pr. du Roi.*
Rivet, *Subst.*
Choumeils-S.-Germain, *G.*

Tulle.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Lacombe, *Présid.*
Ludière ✻, *Présid. hon.*
De Gaujal, *V.-Prés.*
Duval, Bonnelye, Soleilhet, Vialle-Lafaurie, Bourguet, *J. d'i.*, Le B^on St-Priest de St.-Mur, Rivaud Dubreuil, *Jug.*
Chassain-Fonmartin, Decosta, *J. a.*
Mougein-S.-Avid, Sartelon ✻, Meynard fils, *Sup.*
Chadabeth, *Pr. du Roi.*
Lamirande, La Rouverade, *Subs.*
Estorges, *Greffier.*

Ussel.

Dumarest Bellair ✻, *Prés.*
Cohadon, *J. d'inst*
. . . . . . , *Juge.*
Parrot, *Juge audit.*
Brindel, Diouzidon, *Sup.*
De Tournemine, *Pr. du R.*
Laveix, *Subst.*
Baraduc, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Limoges.

---

19. CORSE.

Ajaccio.

Graziani ✻, *Président.*
Nasica, Olivieri, *Jug.*
Peraldi (J G.), *J. d'ins.*
Cristinacce, Péraldi (P.), *Sup.*
Causse, *Pr. du Roi.*
Cuneo d'Ornano, *Subs.*
Pozzo di Borgo, *Gref.*

Bastia.

Montera ✻, *Présid.*
Benedetti. J., Progher, Viale, *J. d'ins.*, *Jug.*
Gregori, *Juge audit.*
Graziani, Milanta, Pieraggi, *Sup.*
Bernhard, *Pr. du Roi.*
. . . . , *Subst.*
Scatelli, *Gref.*

Calvi.

De Petriconi, *Présid.*
Giudicelli, *Juge.*
De Signorio, *J. d'ins.*
. . . *Juge aud.*
Flach, Filippi, Capifali, *Sup.*
Giacobbi, *Proc. du Roi.*
Viale Rigo, *Subs.*
Franceschini, *Gref.*

Corte.

Cittadella, *Présid.*
Colonna-Ceccaldi, Massoni, *J. d'ins.*, *Jug.*
Castelli, *Juge audit.*
Castellani, Casanova, Raffaelli, *Sup.*
Susini (P. M.), *Pr. du R.*
Montera, *Subst.*
Santelli, *Gref.*

Sartene.

Giurdani, *Présid.*
Pietri (P. M.), *J. d'ins.*
Susini, *Juge.*
Bonfils Belgodère de Bagnaja, *J. aud., chargé de l'instruction.*
Pietri, *Suppléant.*
Viale, *Pr. du Roi.*
. . . *Subs.*
Pietri, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bastia.

---

20. CÔTE-D'OR.

Beaune.

Bachey-Deslandes ✻, *Pr.*
Masson, *J. d'instr.*
Fouquerand, Boullenot, *Jug.*
Madon, Delamarche, *J. a.*
Maritoux, *Suppléant.*
Cyrot, *Proc. du Roi.*
Abord, *Substitut.*
Marillier, *Greffier.*

Châtillon.

Mariotte, *Présid.*
Courtois, *Juge.*
Martin ✻, *Juge d'inst.*
Toussaint, Lebouleur de Courlon, *J. a.*
Viaudey, La Pérouse ✻, *Sup.*
Vaillant de Meixmoron, *Proc. du Roi.*
Mongin, *Subst.*
Fessard, *Gref.*

Dijon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Devenet ✻, *Présid.*
Morel, *Vice-Prés.*
Baudot. . . . }
MaillardChambure }
Petitjean de Marcilly, *J. d'ins.* } *Jug.*
Versillé. . . . }
Guillaume.. . }
Delamarche, *Juge honor.*
Lardillon. . . . } *Jug.*
Jaquot Bouhier d'Andelarre. . } *aud.*
Amanton ✻. . . }
Pingat. . . . . } *Sup.*
Morcrette. . . . }
Lorenchet, *Proc. du Roi.*
Pitiot. . . . . } *Subs.*
Baron. . . . . }
Bizouard, *Gref.*

Semur.

Moreau, *Présid.*
Lestre Dussaussois, *Juge.*
Rémond, *J. d'inst.*
Lestre-Gautherin, *J. aud.*
Girardot. . . . } *Sup.*
Millot. . . . }
Défontaines ✻, *Pr. du R.*
Denizot, *Subst.*
Collin fils, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Dijon.

---

21. CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Micault de Mainville, *Pr.*
Pairier de St.-Bault, *J. d'i.*
Michel de la Morvonnais, *Jug.*
Huon de Kermadec } *Jug.*
Burdelot. . . . } *aud.*
Le Coq. . . . } *Sup.*
Trouessart. . . }
Chiron, *Pr. du Roi.*
Cohan, *Subst.*
Chazottes ✻, *Gref.*

Guingamp.

Vistortes ✻, *Présid.*
Pessou Villeblanche, *P. h.*
Rouxel, *Juge d'inst.*
Boscher, *Juge.*
Agnès, *Jug. aud.*
Huchet. . . . }
Conor. . . . . } *Sup.*
Le Bihan. . . . }
Baudouin de Maison-Blanche, *Pr. du Roi.*
Quétier de S.-Eloy, *Subs.*
Le Roy fils, *Gref.*

Lannion.

De Penguern, *Présid.*
De Miniac, *Juge d'inst.*
Lecoursonnais, *Juge.*
Loton, *Jug. aud.*
Nouel de Lesquernec, *Sup.*
De Saint-Mirel, *P. du R.*
Poignand, *Subst.*
Toussaint, *Gref.*

Loudéac.

Dumay, *Président.*
Robin Moréri, *Prés. hon.*
Le Forestier, *Juge d'inst.*
Le Vexier, *Juge.*
Garnier Vaulorin, *J. hon.*
Villart, *Juge aud.*
Guillemot-Tref-fenguy. . . . } *Sup.*
Daniel. . . . . }
Durand de Vaugaron, *Pr. du Roi.*
Chaton des Morandais, *Sub.*
Guilmoto-Dutailli, *Gref.*

Saint-Brieuc.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

La Motte-Gautier, *Pr.*
Guynot-Boismenu, *V.-P.*
Guiot. . . . }
Habasque. . . . }
Dubois St.-Sévrin. *Juge d'inst.* }
Jouannin de Folleville. . . . } *Jug.*
Barbédienne. . . }
Tiengou de Tréfériou. . . . . }
Bellanger. . . . }
Micault. . . . } *Jug.*
De Tremaudan. . } *aud.*
Ducouédic, *Suppléant.*
Tarot, *P. du Roi.*
Guibourg. . . . }
Ernoul de la Chenelière. . . . } *Subs.*
Taslé, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

22. CREUSE.

Aubusson.

Mazeron-Dupradeix, *Pr.*
Grellet-Dumazeau, *J. d'i.*
Segrette de la Ribierre, *J.*
Montaudon. . . } *Jug.*
Lagrange. . . . } *aud.*
Degeorge, *Suppléant.*
Dartige, *Pr. du Roi.*
Blusson, *Subs.*
Rigaudie, *Gref.*

Bourganeuf.

Rouchon, *Présid.*
Maritaud, *Juge d'inst.*
Dulac, *Jug.*
Mosnier, *Juge auditeur.*
Bonteau Lacombe. }
Chassoux. . . . } *Sup.*
Berger. . . . }
Laumond, *Pr. du Roi.*
Valluche, *Sub.*
Dubrac, *Gref.*

Chambon.

Augier de la Monterolle, *P.*
Foullière, *Juge.*
Niveau de Villedary *J. d'in.*
Lemoyne, *Juge audit.*
Perigaud de Grandchamp, *Sup.*
Beaudet, *Pr. du Roi.*
Filloux, *Subst.*
Tourtaud, *Gref.*

Guéret.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dumarest, *Président.*
Bonnyaud, *Vice-Présid.*
De Fumade. . }
Dissandes de la Villatte, *J. d'in.* }
Dissandes de Baleyte. }
Bazennerie. . . } *Jug.*
Tixier de la Chapelle. . . . }
Bourcy. . . . }
Jarrit de Lille. . }
Darchis, *Jug. auditeur.*
Bernard-Dutherail. }
Vergne, père. . } *Sup.*
Derris Dutheil. . }
Baret-Descheises père, *Pr. du Roi.*
Chastagner, *Subs.*

Laroche, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Limoges.

---

23. DORDOGNE.

Bergerac.

Chanaud, *Présid.*
Bouigue. . . . } *Jug.*
Etienne Couderc. } *Jug.*
Martin, *Jug. d'i.* } *Jug.*
Faugère, *Juge honor.*
Baysselance, *Juge audit.*
Prévôt-Leygonie. } *Sup.*
Monteil-Lamouline . . . . } *Sup.*
Laborie, *Proc. du Roi.*
Latané, *Subst.*
Tilhet, *Gref.*

Nontron.

Pichon, *Présid.*
Bonhomme - Montaigut, *Juge d'instr.*
Bourinet, *Juge.*
Excousseau. . . } *Sup.*
Janet-Lasfond. . } *Sup.*
Grolhier . . . } *Sup.*
Filhol, *Proc. du Roi.*
DeVerneilh-Puiraseau, *S.*
Vieillemard, *Gref.*

Périgueux.

Ce trib. se div. en 2 chamb.
Poumeyrol ✻, *Présid.*
Mage, *Vice-Présid.*
Fournier . . . . } *Jug.*
Mage fils . . . } *Jug.*
Beleymes. . . . } *Jug.*
Véchembre. . . } *Jug.*
Courtois *J. d'ins.* } *Jug.*
Dubois . . . . } *Jug.*
Cazamajour. . . } *Jug.*
Becays de Lacaussade. . . . } *Jug. aud.*
Foureau. . . . } *Jug. aud.*
Gonthier-S.Martin } *Sup.*
Moyrand. . . . } *Sup.*
De Mourcin. . . } *Sup.*
Bonhore ✻, *Pr. du Roi.*
Mathet-Lagrèze. } *Subs.*
Lanusse. . . . } *Subs.*
Lapouyade, *Gref.*

Ribérac.

Gerbeaud, *Présid.*
Lacroix, *Juge.*
Fargeot, *Juge d'instr.*
Boyer fils . . . } *Jug. aud.*
Célérier. . . . } *Jug. aud.*
Fourtou, *Proc. du Roi.*
Malès, *Subst.*
Valade fils, *Gref.*

Sarlat.

Gouzot, *Présid.*
Lavaur. . . . } *Jug.*
Lascoux. . . . } *Jug.*
Guimard Lamothe, *J. d'i.*
Pigeon, *Juge honoraire.*
Sclafer de Gorse, *J. aud.*
Sarlat. . . . . } *Sup.*
Monmejat, fils. . } *Sup.*
Roux aîné. . . } *Sup.*
Sepierre, *Proc. du Roi.*
Tarde (P.), *Sub.*
David, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

---

24. DOUBS.

Beaume.

Marchand ✻, *Présid.*
Bobillier, *Juge d'inst.*
Perreciot, *Juge.*
Jeannerod . . . } *Jug. aud.*
Prinet. . . . . } *Jug. aud.*
Barçon, *Suppléant.*
Jeannin ✻, *Pr. du Roi.*
De Moréal, *Subst.*
Cadot, *Gref.*

Besançon.

Tremolières ✻, *Présid.*
Dormoy ✻, *Juge d'instr.*
Guillaume. . . . } *Jug.*
Odille. . . . . } *Jug.*
Cuenot, *Jug. aud.*
Durney. . . . . } *Sup.*
Jacquot de Merey. } *Sup.*
David, *Pr. du Roi.*
Bechet, *Subst.*
Barbier, *Gref.*

Montbéliard.

Gras, *Présid.*
Goguel, *Juge.*
Morel, *Juge d'inst.*
Gobillot, *Juge audit.*
Berger. . . . . } *Sup.*
Goguel(Ph.). . . } *Sup.*
Megnin. . . . . } *Sup.*
Oberty, *Pr. du Roi.*
Bouverey, *Subst.*
Maillot, *Gref.*

Pontarlier.

Maire ✻, *Présid.*
Barbaud, *Juge.*
Bouvard, *Juge d'instr.*
Morel. . . . . } *Jug. aud.*
Andrey . . . . } *Jug. aud.*
Regnault. . . . } *Sup.*
Demesmay. . . } *Sup.*
Roux de Raze de Sauvigney, *Pr. du Roi.*
Cretin d'Oussières, *subst.*
Montgenot, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Besançon.

---

25. DRÔME.

Die.

Reboul, *Présid.*
Fauchier, *Juge.*
Delamorte Félines fils, *J. d'inst.*
Vallentin, *Juge audit.*
Joubert. . . . . } *Sup.*
Plan. . . . . . } *Sup.*
Delamorte Félines, père. } *Sup.*
Lagier de Vaugelas, *Proc. du Roi.*
De Gros de Conflans, *Sub.*
Reynaud, *Gref.*

Montélimart.

Latil, *Présid.*
Mathieu, *Présid. honor.*
Forquet, *Juge.*
Aymé, *Juge d'ins.*
Mathieu fils, *Juge aud.*
Boveron Desplaces, *Sup.*
Odouard, *Proc. du Roi.*
Navelle, *Subs.*
Costadeau, *Gref.*

Nyons.

Brochery, *Présid.*
Brin, *Juge d'inst.*
Marcellin de Remusat, *J.*
De Barral, *Juge audit.*
Craponne Duvillard, *Pr. du Roi.*
De Gailhard Bancel, *Subs.*
Deydier, *Gref.*

Valence.

Ce tribunal se divise en deux chambres.
Boveron Desplaces ✻, *P.*

Gilly, *Vice-Présid.*
Rolland-Fromentière.
Bossard, *J. d'in.*
Duplan.
Royané.
Dupré de Loire.
Planel fils.
Dupré de Piermal. } *Jug.*
Lesage.
Bert. } *Jug. aud.*
Degros.
Reynaud fils.
Pernety-d'Argent.
Blanc-Montbrun. } *Sup.*
Ollivier, *Pr. du Roi.*
Andrau-Moral.
Roland. } *Subs.*
Grezier, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Grenoble.

---

26. EURE.

Andelys.

Malandrin ✻, *Présid.*
Drouet des Fontaines, *P. h.*
Dupont, *Juge.*
De la Couldre, *J. d'ins.*
Leveel, *Jug. aud.*
Denouille, *Suppléant.*
Coquet, *Pr. du Roi.*
Charles, *Subst.*
Grenier, *Gref.*

Bernay.

Thulou ✻, *Présid.*
De Margueryе ✻, *Juge.*
Bordeaux, *Juge d'instr.*
Miard Lablardiere, *J. h.*
Le Barrois, *Juge aud.*
Chambellan.
Follin.
Philippe Lalonde. } *Sup.*
Laignel-Lavatine, *P. du R.*
De Malortie, *Subst.*
Desmares, *Gref.*

Evreux.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Le Sage ✻, *Présid.*
Bouquelon ✻, *Prés. hon.*
Masse, *Vice-Présid.*
Hochon.
Marescal.
Duwarnet.
D'Avannes. } *Jug.*
Lepetit.
Lachèvre, *J. d'In.*
Tournemine de la Grange. } *Jug.*
De Fontenay.
Despaigne de Bosctenney. } *Jug. aud.*
Avril.
Bagot fils.
Delhomme.
Dulong. } *Sup.*
Hébert ✻, *Proc. du Roi.*
De Seze.
Destabenrath. } *Subs.*
Leconte, *Gref.*

Louviers.

Pipet, *Présid.*
Denuis, *Juge.*
Vimont, *Juge d'inst.*
Nepveur, *Juge aud.*
Gastine.
Hebert.
Le Prevost-Motté. } *Sup.*
Renaudeau, *Proc. du Roi.*
Moisel, *Subst.*
Lebourg, *Gref.*

Pont-Audemer.

Delamarre, *Présid.*
Delaquaize, *Juge d'inst.*
Asse, *Jug.*
Legras de Bordecôte, *J. a.*
Hebert.
Bourard. } *Sup.*
Letendre de Tourville, *P. du Roi.*
Dupin, *Subst.*
Cardou, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rouen.

---

27. EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Jannyot ✻, *Président.*
Bellier de la Chavignerie, *Vice-Présid.*
Lefebvre du Murier, *J. d'i.*
Vallet de Lubriat.
Pâris de l'Amaury.
Herisson.
Delzons.
Hervet.
Planchat. } *Jug.*
De Boullenois.
Bourgeon. } *Jug. aud.*
Lefebvre d'Ollemont, *Sup.*
Rossard de Mianville père, *P. du Roi.*
Bouhier de l'Ecluse.
Dionis du Séjour. } *Subs.*
Ledreux, *Greffier.*

Châteaudun.

Bergeron, *Présid.*
Delaforge, *Juge.*
Page de Maisonfort, *J. d'i.*
Reboul de Veyrac, *J. aud.*
Bignon, *Sup.*
Pinon, *Pr. du Roi.*
Dufaur de Rochefort, *Sub.*
Boucher, *Greffier.*

Dreux.

Millard, *Prés.*
Amoreau, *Juge d'inst.*
Caillé, *Juge.*
Mongis, *Juge aud.*
Thourette, *Suppléant.*
Rossard de Mianville, fils, *Pr. du Roi.*
Genreau, *Sub.*
Chazeray, *Greffier.*

Nogent-le-Rotrou.

Giroust, *Présid.*
Roger, *Présid. honor.*
Faucher, *Juge d'inst.*
Lemaître, *Jug.*
Lascoux, *Juge auditeur.*
Daupeley.
Courtin de Torsoi. } *Sup.*
De Ponton d'Amécourt, *Pr. du Roi.*
Coubart, *Subst.*
Toutry, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

---

28. FINISTÈRE.

Brest.

Gillart ✻, *Présid.*
Tourgouilhet de la Roche.
De Kersauson Penandreff.
Leroux ✻, *J. d'in.* } *Jug.*
Demontreux, *Juge hon.*
De Kermarec.
Dahirel. } *Jug. aud.*

Duval. . . . . } Sup.
Miorcec de Kerdanet . . . . } Sup.
Gilart de Keranflech, *Pr. du Roi.*
Bonamy, *Subs.*
Clercc, *Greffier.*

Châteaulin.

Mouton, *Président.*
Lozach, *Juge.*
Joly, *Juge d'instr.*
Saulnier de la Pinelais, *J. a.*
Le Marchadour. . } Sup.
Lester. . . . . } Sup.
Danguy des Déserts, *Pr. du Roi.*
Larivière, *Subs.*
Léon, *Gref.*

Morlaix.

Guégot-Traoulen, *Présid.*
Duplessis Quéméneur, *P. h.*
Le Denmat-Kerven, *Jug.*
Loriot-Dupaty. } Jug
Picquet, *J. d'ins.* } Jug
Guyot de la Hardoyere, *J. a.*
Barazer Lannurien. } Sup.
Durivage (G.). . } Sup.
De Kergrist. *Pr. du Roi*
Roumain de la Rallaye, *S.*
Briant, *Gref.*

Quimper.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Delécluse ✻, *Présid.*
Germain, *V.-Président.*
Letersec. . . . } Jug.
Le Guillou-Penanros. . . . . } Jug.
Maufras du Chatellier. . . . } Jug.
Prigent, *J. d'inst.* } Jug.
De Kergrist. . . } Jug.
Le Guisquet. . . } Jug.
Laimé. . . . . } Jug.
Dufeigna Keranforet. . . . . } J. a.
Thomé de Keridec. } J. a.
Du Bodan, *Pr. du Roi.*
Bossis . . . . } Subs.
De Blois. . . . } Subs.
Cloarec, *Gref.*

Quimperlé.

Decourbes ✻, *Présid.*
Barbier, *Juge d'ins.*
Abyven, *Juge.*
Le Gac de Lansalut, *J. a.*
Caurant. . . . } Sup
Renault. . . . } Sup
Briant-du-Lescoët, *Proc. du Roi.*
Roumain de la Touche, *S.*
David, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

---

29. GARD.

Alais.

Ramel, *Président.*
Escalier de Lassagne, *Jug.*
Maret, *Juge.*
Guiraudet, *J. auditeur, chargé de l'instruct.*
Reidon. . . . } Sup.
Nouvel. . . . } Sup.
Castillon. . . . } Sup.
Maurin, *P. du R.*
Fornier (St.-Ange), *Subs.*
Delmas, *Gref.*

Le Vigan.

Privat, *Présid.*
Gaches, *Juge d'inst.*
Barral, *Juge.*
Boileau de Castelnau, *J. a.*
Teulon . . . } Sup
Rigal père. . . } Sup
Larivière, *Pr. du Roi.*
Chambon, *Substit.*
Roux Jourdain, *Gref.*

Nîmes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gonet, *Présid.*
Fornier, *Vice-Présid.*
D'Aldebert ✻, *J. d'inst.*
Bruguier. . . . } Jug.
Sautet. . . . . } Jug.
Dupin . . . . } Jug.
Lombard. . . . } Jug.
Correnson.. . . } J. a.
Fajon fils. . . . } J. a.
Argillier. . . . } Sup
Bechard Chapelle. } Sup
Truchaud. . . . } Sup
Manse (P). . . } Sup
Empereur, *Pr. du Roi.*
Goirand Labaume. } Subs.
Calmels Puntis . . } Subs.
Viguier, *Gref.*

Uzès.

Journet, *Présid.*
Champanhet . . } Jug.
Marin, *J. d'in.* . } Jug.
Trinquelague de Dions, *Juge audit.*
Goirand Labaume. *Supp.*
Benoit de Saint-Christol, *Pr. du Roi.*
De Robernier. *Subst.*
Roussel, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nîmes.

---

30. GARONNE (Hte).

Muret.

Taissié, *Présid.*
Sans, *Juge.*
Groe, *Juge d'inst.*
De Bosque, *Juge audit.*
Dufaur.. . . . } Sup.
Pujos. . . . . } Sup.
De Carrière-Brimont, *Pr. du Roi.*
De Mortarieu, *Subs.*
Sevène, *Gref.*

Saint-Gaudens.

Deprats, *Présid.*
Sacaze, *Présid. honor.*
Danizan. . . . } Jug.
Caubet, *J. d'inst.* } Jug.
Gleizes. . . . } Jug. aud.
Perès . . . . } Jug. aud.
De Gouttes. . . } Jug. aud.
Lapene.. . . . } Sup.
Cazes. . . . . } Sup.
De Roquette, *P. du Roi.*
Lalanne, *Subst.*
Laforgue, *Gref.*

Toulouse.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Moly, *Prés.*
De Lartigue ✻. *V.-Prés.*
Perpessac, *J. d'ins.* } Jug.
Laurens. . . . } Jug.
Lezat. . . . . } Jug.
Viguié. . . . } Jug.
Gleizes. . . . } Jug.
De Pomairac.. . } Jug.

Delacroix. . . . } *Jug. aud.*
D'Adhemar. . .
Chalret-Durieu. .
Lafage. . . . }
Héloin. . . . } *Sup.*
De Lautar. . .
Corail.. . . .
Grimal, *Pr. du Roi.*
D'Aiguesvives. . } *Subs.*
De Barbot. . .
Cayre, *Gref.*

Villefranche.

Molinier, *Présid.*
Pratviel, *Juge d'instr.*
Rocher, *Juge.*
Arthur de Veye, *J. aud.*
Cayla. . . . . } *Sup.*
Fagot. . . . .
Pascal-Durand ✻, *P. du R.*
L. A. de Gouttes, *Substit.*
Miquel, *Gref.*

La cour royale de ce départem. est à Toulouse.

---

31. GERS.

Auch.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Thézan de l'Escout ✻, *Présid.*
Laporte, *Vice-Présid.*
Carrere. . . . }
Boubée (M. A.).
Bazin, *J. d'inst.*
Ader. . . . . } *Jug.*
Clauzade Mazieux.
Boubée (L. Odet).
Cassaignolles . .
Pardiac, *Juge hônor.*
Bon. . . . . } *Jug. aud.*
Laffite. . . . .
Solon. . . . . }
DeThézan de l'Escout fils. . . } *Sup.*
Bazignan, *Pr. du Roi.*
Cortade. . . . } *Subs*
Labat. . . . .
Molliere, *Gref.*

Condom.

Dufau ✻, *Présid.*
Cortade-Quissac, *J. d'in.*
Liesta, *Juge.*
. . . . *Juge audit.*
Lasmolles, *Suppléant.*

Lacave ✻, *Pr. du Roi.*
Nebout Riberot, *Subst.*
Labadie, *Gref.*

Lectoure.

Boubée, *Présid.*
Lagrange, *Juge.*
Boubée de la Couture, *Juge d'instr.*
Lafont, *Jug. aud.*
Cantaloup.. . . } *Sup.*
Barailhé. . . .
Denioi-Margouet, *P. du R.*
Duvergé, *Subst.*
Druilhet, *Gref.*

Lombez.

Ader, *Président.*
Dupouil, *Juge.*
Troy, *Juge d'instr.*
Barthès, *Juge audit.*
LabartheBrandelac }
Dufaur. . . . } *Sup.*
Marre. . . . .
Destieux, *Pr. du Roi.*
Gauran, *Subst.*
Brun, *Gref.*

Mirande.

Abeilhé, *Présid.*
Boussés, *Prés. hon.*
Cenac, *Juge.*
Cortade, *Juge d'instr.*
Perès, *Juge audit.*
Mailhos . . . }
Seillan. . . . } *Sup.*
Barres.. . . .
De Faramond, *Pr. du R.*
Chever, *Subst.*
Lacoste, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

---

32. GIRONDE.

Bazas.

Bagot ✻, *Président.*
Servière, *Jug. d'inst.*
St.-Espès-Lescot, *Juge.*
Polhe, *Jug. audit.*
Claverie aîné, *Sup.*
Mongie, *Proc. du Roi.*
Cazemajor, *Subst.*
Portepain, *Gref.*

Blaye.

Giraud, *Présid.*

Guillory, *Juge d'instr.*
Olanyer, *Juge.*
De Laborie, *Jug. aud.*
Pastoureau, *Pr. du Roi.*
Lacroix, *Subst.*
Dufresne, *Gref.*

Bordeaux.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Émérigon (O ✻), *Prés.*
Lagarde ✻. . . } *V. P.*
Duvergier. . .
Valentin-Rateau. . }
De Vignieras ✻.
Dezest, *Jug. d'in.*
Battar, *J. d'ins.*
Léris. . . . . } *Jug.*
Yzard. . . . .
Vignial père. .
Lullé-Dejardin. .
Raffet. . . . .
Roux. . . . . } *J. h.*
Lafourcade. . .
De Pichon. . . } *Jug. aud.*
Lavardens. . .
De Marbotin. .
Devaulx. . . . }
Girardeau. . . } *Sup.*
Mestre . . . .
De Bouquier, *Pr. du Roi.*
Dégrange Touzin. }
Pons-Rayet. . . } *Subs.*
Vignial fils. . .
Doms. . . . .
Dupuy jeune, *Gref.*

La Réole.

De Lassime, *Présid.*
Déniant, *Juge.*
Richon, *Juge d'instr.*
Pinès, *Juge aud.*
Roullet. . . . } *Sup.*
Lamothe. . .
Mazet, *Pr. du Roi.*
Martineau, *Subst.*
Saint-Aubin, *Gref.*

Lesparre.

Fabre de Rieunègre, *Président.*
De Chatard, *Juge.*
Guillory, *Juge d'instr.*
Laumond jeune, *Sup.*
Randon-S.-Marcel, *Proc. du Roi.*

Choisy, *Subst.*
Lebeuf, *Gref.*

Libourne.

Deval, *Présid.*
Guimard ✻, *Président honoraire.*
Lavergne, *J. d'ins.* } *Jug.*
Lapouyade,
De Vaudrecourt,
Delaage. . . . } *J. a.*
Raynaud. . . .
David. . . . . } *Sup.*
Brun. . . . .
Blondeau, *Proc. du Roi.*
Lavardens, *Subst.*
Durand fils, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

33. HÉRAULT.

Béziers.

Boucar-Martin, *Présid.*
Villebrun ✻, *Juge d'ins.*
Fabregat. . . . } *Jug.*
Fusier. . . .
Lunaret, *Juge hon.*
Azaïs. . . . . } *Jug. aud.*
Guiraud. . . .
Brun, *Sup.*
Lamarre, *Pr. du Roi.*
Armely, *Subst.*
Vernhes, *Gref.*

Lodève.

Olier, *Présid.*
Belloc, *Juge.*
Martin, *Juge d'inst.*
D'Albenas, *Juge aud.*
Géraud. . . . } *Sup.*
Ollier. . . . .
Loirette. . . .
Froment, *Pr. du Roi.*
Poncet, *Subst.*
Briol, *Gref.*

Montpellier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Duffours, *Présid.*
Boudon, *Vice-Présid.*
Le Peytal, *Prés. hon.*
Saurine, *J. d'ins.* } *Jug.*
Corbin. . . . .
Rabinel. . . .
Loys de Marigny. } *Jug.*
Coulougnac. . .
Moureau. . . . } *J. a.*
Falot Canton. . .
Anduze. . . . } *Sup.*
Guilhot. . . .
Trentignan. . .
Claparède, *Pr. du Roi.*
Cavallier fils. . . } *Subs*
De Montredon. .
Bertrand, *Gref.*

Saint-Pons.

Peyronnet, *Présid.*
Rouanet, *Juge.*
Poumayrac-Rieuvergnet, *Juge d'inst.*
Fabre Latude, *J. aud.*
Thomassin. . . . } *Sup.*
Bouisson. . . .
Coste. . . . .
Azaïs, *Pr. du Roi.*
De Chefdebien, *Subst.*
Thomassin, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Montpellier.

34. ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Trotry de la Touche, *Prés.*
Guérault, *Juge d'instr.*
Thibault, *Juge.*
Charil des Mazures } *Jug. aud.*
Gentil. . . . .
Martin-Métairie. . } *Sup.*
Couyer de la Chenardière. . .
Lecourt de la Villethassetz, *Pr. du Roi.*
Gohin, *Subst.*
Delatouche, *Gref.*

Montfort.

Turin, *Présid.*
Poignand aîné, *J. d'instr.*
Brager, *Juge.*
. . . . *Jug. aud.*
Dupont, *Suppléant.*
Bocher, *Pr. du Roi.*
Piou, *Subst.*
Le Breton, *Gref.*

Redon.

Audet, *Présid.*
Chevalier, *Juge.*
Janvier, *Juge d'inst.*
Ridouel, *Juge aud.*
Besnier. . . . } *Sup.*
Nogues (V). . .
Bernede (A.), *P. du Roi.*
La Bezardais, *Subst.*
Garnier, *Gref.*

Rennes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Desnos de la Gréé ✻, *Pr.*
Chellet, *Vice-Prés.*
Le Gué. . . . } *Jug.*
Vatar. . . . .
Maurice. . . .
Dubreil le Breton.
Gaudiche, *J. d'in.*
La Fosse. . . . } *J. a.*
Collin de la Contrie
Bellamy. . . . } *Sup.*
La Buharrais . .
Brossays, *Procureur du Roi.*
Lorieux, *Subs.* . } *Subs.*
N. . . . . . .
De Tronjolly fils, *Gref.*

Saint-Malo.

Choesnet, *Présid.*
Pitel, *Juge d'inst.*
Gagon. . . . } *Jug.*
Rubillon du Lattay.
De Kerollier, *Juge hon.*
Béchu, *Juge audit.*
Pasquier. . . . } *Sup.*
Villalard. . . .
Jouanjan. . . .
Jausions, *Pr. du Roi.*
Féval, *Subst.*
Tollemer, *Gref.*

Vitré.

Bechu, *Prés.*
Delaunay ✻, *Juge d'ins.*
Taburet, *Juge.*
Girard de Châteauvieux. . . . } *Jug. aud.*
Postel. . . .
Jégo, *Pr. du Roi.*
Garnier-Duplessix, *Subst.*
Provost, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

35. INDRE.

Châteauroux.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Moreau ✻, *Prés.*
Dupertuis ✻, *Vice-Président.*
Gaillard ✻, *J. d'i.* | Desjobert. | Legrand. | Blanchard. | Pelletier. | Martinet. | Diard. — *Jug.*
Lecapelain, *Jug. hon.*
Paturcau Miran. | Tabaud Bussières. — *Jug. aud.*
Salleron. | Lemor. | Duhail. | Daussigny. — *Sup.*
Bertrand de Breuille (O ✻), *Pr. du Roi.*
Charlemagne. | Bonneville. — *Subs.*
Malbay-Lavigerie, *Gref.*

Issoudun.

Barré, *Présid.*
Auger, *Juge.*
Delorme, *Jug. d'inst.*
Thabaud Deshoulières, *Juge aud.*
Grazon aîné. | Bonneau de Lecherolle. — *Sup.*
Dalayrac, *Proc. du Roi.*
Duchesnoy, *Subst.*
Demontferrand, *Gref.*

La Châtre.

Auclert, *Présid.*
Trébuchet, *Juge d'ins.*
Toubeau, *Juge.*
Badou, *Juge honor.*
Bazennerie, *Jug aud.*
Massicot, *Suppléant.*
Perrot-Chaumeux, *Pr. du Roi.*
Ponroy, *Substitut.*
Desages, *Gref.*

Le Blanc.

Trottier, *Président.*
Bernard Desplaces, *J. d'in.*
Goutelle, *Juge.*
. . . . *Juge audit.*
Bastide de Villemuzeault. | Bernard (Léon.). — *Sup.*
Bazenery, *Pr. du Roi.*
Girard de Vasson, *Subst.*
Gobert, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

---

36. INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Lejouteux, *Prés.*
Chesnon-Bagneux, *Pr. h.*
Picault de la Ferrandière, *J.*
Torterue de Sazilly, *J. d'i.*
Dumarais, *J. aud.*
Torterue Laugardière. | Baudouin-Cotencin — *Sup.*
Torterue ✻, *Pr. du Roi.*
Delamarlier, *Subst.*
Duverney, *Gref.*

Loches.

Bruley, *Présid.*
Mabileau, *J. d'instr.*
Cochart fils, *Juge.*
Delavergne, *Juge honor.*
Beaussier, *Jug. aud.*
Lenoir, *Suppléant.*
Delamothe Benoist, *P. d. R.*
Asselin, *Subst.*
Gautier, *Gref.*

Tours.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Desprez St-Germain, *Pr.*
Decam, *Vice-Présid.*
Baignoux. | Moreau Mégessier. | De Château Thierry | Froger. | Fey. | Hainecque, *J. d'ins.* | Budan. — *Jug.*
Roussereau, *J. honor.*
Colas Desfrancs. | Louet. — *Jug. aud*
Veron. | Bredif. | Bleré. — *Sup.*
Edmond de Chancel, *Pr. du Roi.*
Le Bon Couet de Montarand. | Le Ber. — *Subs.*
Origet Ducluseau, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans.

---

37. ISÈRE.

Bourgoin.

Nugue, *Présid.*
Douillet, *Juge d'inst.*
Rolland-Garagnol, *Juge.*
Sornin, *Juge aud.*
Demontanier-St.-Julien. | Orcel | Tranchand. — *Sup.*
De Rézicourt ✻, *Pr. du R.*
Caffarel, *Subst.*
Richard, *Gref.*

Grenoble.

Ce tribunal se divise en trois chambres dont l'une temporaire.

Accarias ✻, *Présid.*
Laurent-Duchesne, *V.-Pr.*
Piat Desvial ✻, *J., présidant la chamb. temp.*
Disdier, *J. d'inst.* | Gariel. | Silvi. | Juventin. — *Jug.*
Charmeil. | Dupuy. | Flauvan. | Masse — *Jug. aud.*
Bardousse. | Pal (Camille). — *Sup.*
Jubié ✻, *Proc. du Roi.*
Tournu de Ventavon. | Faure. — *Subs.*
. . . . *Gref.*

Saint-Marcellin.

Robin-Descombes ✻, *P.*
Amat, *Juge.*
Vincendon Dumoulin, *J.*
Robin Duvernay, *J. hon.*
Ferrier de Montal, *J. aud. chargé de l'inst.*

Vallier . . . .
Boisset père . . . } *Sup.*
Cotte. . . . .
Thomé, *Proc. du Roi.*
Chabert d'Hières, *Subst.*
Vial, *Gref.*

Vienne.

Vatin, *Président.*
Annuel de Mayeux ❋, *Présid. honoraire.*
Masclet, *J. d'ins.*
Eymonot. . . .
Arnaud. . . . } *Jug.*
Gueidan. . . .
Rocher. . . . } *Jug. aud.*
Blanchet. . . .
Bruant.. . . . } *Sup.*
Tremeau. . . .
Badin, *Proc. du Roi.*
Nicollet, , *Subst.*
Genin, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Grenoble.

---

38. JURA.

Arbois.

Calamard, *Présid.*
Petitjean, *Juge.*
Laurenceot, *Juge d'instr*
Gaudy, *Juge audit.*
Bouvenot, *Suppléant.*
Odille, *Procur. du Roi.*
Lieffroy, *Subst.*
Huguenin, *Greffier.*

Dôle.

Bulle ❋, *Présid.*
Amoudru, *Juge.*
Roumette, *Juge d'inst.*
Robert. . . . .
Marguiez d'Aubonne. . . . } *Jug aud.*
Broch. . . . .
Parreau. . . . } *Sup.*
Froidevaux fils. .
Huot, *Proc. du Roi.*
Guyot, *Subst.*
Viennet, *Grf.*

Lons-le-Saulnier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bouvenot, *Présid.*
Vuillermoz, père, *V.-Prés.*
Furet. . . . .
Convers. . . .
Regnault-Maulmain. . . .
Clerc. . . . . } *Jug*
Guichard fils, *J. d.*
Chesne. . . .
Mornay. . . .
Curasson, *Jug aud.*
Jobin. . . . .
Bailly. . . . . } *Sup*
Clerget St-Léger.
Vuillermoz fils, *Pr. du R*
Bobillier. . . .
Perrey . . . . } *Subs.*
Maréchal, *Gref.*

Saint-Claude.

Mittaine, *Présid.*
Navand, *Juge d'instr.*
Chevillard, *Juge.*
Epailly, *Juge honor.*
Crandvaux. *Juge aud.*
Duparchy, *Sup.*
Magdelaine (Ferd.), *Pr. du Roi.*
Papillard, *Subst.*
Tournier, *Gref.*

La cour royale de ce départem. est à Besançon.

---

39. LANDES.

Dax.

La Feuillade, *Prés.*
Dupoy de Guitard, *P. hon.*
Lodève, *Juge.*
Dumont-Bessellère, *Jug.*
Dupoy fils, *Juge audit. chargé de l'instr.*
Desbordes.. . .
De Poyusan. . . } *Sup.*
De Laussat, *Pr. du Roi.*
Salles, *Subst.*
Lavielle, *Gref.*

Mont-de-Marsan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bordanave ❋, *Prés.*
Broca-Perras, *Vice-Prés.*
Betbéder. . . .
Labeyrie, *J. d'ins.* } *Jug.*
Barras. . . . .
Laurens. . . . .
Dufau. . . . .
Batbie. . . . . } *Jug.*
Baile. . . . .
Laborde-Lancelot, *J. hon.*
Vergeron. . .
Dufaur. . . . } *Jug. aud.*
Lubet Barbon. .
Brettes. . . . } *Sup.*
Soubiran ❋, *Proc. du R.*
Dutastet. . . .
N. . . . . . } *Subs*
Brus, *Gref.*

Saint-Sever.

Bessellère, *Prés.*
Brethous Peyron, *J. d'ins.*
Laborde-Dublanc, *Juge.*
De Labadie, *Juge aud.*
Lafaurie, *Sup.*
Du Sault, *Proc. du Roi.*
Dupeyré, *Subs.*
Faget, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Pau.

---

40. LOIRE.

Montbrison.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Battant de Pommerol ❋, *Prés.*
Buer, *Président hon.*
Durand ❋, *Vice-Prés.*
Boudot. . . .
Recorbet. . . .
Dusser.. . . .
Leconte. . . . } *Jug.*
Devazelhes, *J. d'i.*
Lambert fils. . .
Chetard. . . .
Duperret. . . .
Meynis. . . . } *J. h.*
De Cotton. . .
Rony fils. . . . } *Jug. aud.*
Barban. . . .
Portier-Chantemerle. . . . } *Sup.*
Barge. . . . .
Rony père, *Proc. du Roi.*
Souchon Duchevalard. . . . .
De Vienne. . . } *Sub.*
Dulac, *Gref.*

Roanne.

Bouquet, *Présid.*
Alcok. . . . | Coupat. . . . } *Jug.*
Prost, *Juge aud. chargé de l'instruction.*
Rivière. . . . | Martinet. . . . | Ramel. . . . . } *Sup.*
Genton, *Proc. du Roi.*
De Farconnet, *Sub.*
Geoffroy, *Gref.*

Saint-Etienne.

Teyter ❊, *Présid.*
Richard. . . . | Bayon.. . . . | Peyron. *J. d'ins.* } *Jug.*
Servan . . . . | Perraud. . . . | Petit. . . . . } *Jug. aud.*
Dupuy. . . . | Smith. . . . . } *Sup.*
Terme ❊, *Procureur du Roi.*
Labonnardière, *Subst.*
Durry, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Lyon.

---

41. LOIR-ET-CHER.

Blois.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Stocard ❊, *Président.*
Péan-Petit, *Vice-Présid.*
Bergevin, *Vice-Prés. ho.*
Debeine, *J. d'ins.* | Riffault-Blau.. . | Risse. . . . . | Gaullier de la Grandière. . . . | Lecouvreur. . . | Leddet. . . . | Chartier. . . . } *Jug.*
De la Taille. . . . | Quemper de Lanascol. . . . } *Jug. aud.*
Bellenoue-Chartier. . . . . | Pardessus fils ❊.. } *Sup.*
Hême . . . . | Maigreau. . . . } *Jug.*
Bergevin fils, *P. du Roi.*
Vié fils. . . . | Leconte de Roujou } *Sub.*
Leroux, *Gref.*

Romorantin.

Turmeau ❊, *Présid.*
Poisson, *Juge.*
Thuault de Beauchesne, *Juge d'inst.*
Gouin, *Juge auditeur.*
Bellevalle, *Sup.*
Goislard, *Proc. du Roi.*
Aubin, *Subst.*
Deschamps, *Gref.*

Vendôme.

Vié, *Présid.*
Bazin, *Juge.*
Deschamps, *J. d'inst.*
. . . *Juge aud.*
Bourgogne père.. | Martin. . . . . } *Sup.*
Boutrais, *Pr. du Roi.*
De Brunier, *Subst.*
Didier-Martellière, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans.

---

42. LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Pascon, *Présid.*
Espaignon, *Juge d'instr.*
Martinon de Saint-Ferréol, *Juge.*
Fournier, *Juge hon.*
Benoid, *Jug. aud.*
Couguet. . . . | Rochette. . . . | Grenier.. . . . } *Sup.*
De Moly, *Proc. du Roi.*
Fortet, *Subst.*
Bonnet, *Gref.*

Le Puy.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Sauzet St.-Clément ❊, *P.*
Gallet, *Vice-Prés.*
Lobeirac. . . . | D'Anthier de Sisgaud. | Odde Duvilard. . . | Legal de Nirande. | Charre-Lavalette. | Sigaud de Lestang. | Exbrayat de la Boriette, *J. d'inst.* } *Jug.*
Paul Constant. . | De Fages de Chaulnes. . . } *Jug. aud.*
Marthory fils. . . | Nogier. . . . | Mandet. . . . | Richon. . . . } *Sup.*
Bujon Lamotte, *P. du R.*
Dorlhac de Borne. | De Brive . . . } *Subs.*
Aribert, *Gref.*

Yssingeaux.

Moret de la Chapelle *Pr.*
Lagrevol, *Présid. hon.*
Massard, *J. d'inst.*
Titaud, *Juge.*
. . . *Juge aud.*
Gaillard aîné.. . | Gueyflier. . . . | Chevalier, . . } *Sup.*
. . . *Proc. du Roi.*
Lassaigne, *Subst.*
Blanchot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

---

43. LOIRE-INFÉR.

Ancenis.

Daviaud, *Prés.*
. . . *Juge.*
Pellerin, *Juge d'instr.*
Lallement, *Juge aud.*
Bongérard. . . . | Levaillant. . . . | Cheguillaume. . . } *Sup.*
Gicqueau de Varades, *Pr. du Roi.*
Hamel, *Subs.*
Hautreux, *Gref.*

Châteaubriant.

Guibourg, *Présid.*
Mesnard ❊, *Juge d'inst.*
Bernard Hayais, *Juge.*
Orianne. . . . . | Legeard. . . . . } *Sup.*

Perrotin, *Pr. du Roi.*
Potier-Roberdière, *Subst.*
Margat, *Gref.*

Nantes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Papin ❋, *Présid.*
Marion, *Vice-Prés.*
Gandon ❋, *Prés. honor.*
D'Haveloose. . .
Tronson, *J. d'ins.*
Le Lasseur. . .
Lebahezre - de - Créamblay. .
Maisonneuve. . .
Bruneau de la Souchais. . . .
Gedouin. . . .
Lefeuvre. . . . } *Jug.*
Clémenceau. . .
Thibeaud. . . . } *Jug. aud.*
Laennec. . . .
Bernard. . . .
Baron. . . . .
Angebault fils. . } *Sup.*
Bernede, *Pr. du Roi.*
Reveillé de Beauregard ❋. . .
Doncquer de T'serroëlofs. . . . } *Sub.*
Pion, *Gref.*

Paimbeuf.

Joyau, *Présid.*
Querbez, *Juge d'inst.*
Baudry-Duplessis, *Juge.*
Mabille Desgranges, *Jug. audit.*
Huguet, *Suppléant.*
Perret, *Proc. du Roi.*
Rabot, *Subst.*
Biclet, *Gref.*

Savenay.

Blanchard, *Présid.*
Guillet, *Juge d'inst.*
Delfault, *Juge.*
Carcouët, *Jug. aud.*
Larcher. . .
Masson de Bellefontaine. . .
Le Doux. . . . } *Sup.*
Journée, *Proc. du Roi.*
Androuin, *Subst.*

Lecocq, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

---

44. LOIRET.

Gien.

Frappier de Jérusalem, *Pr.*
Baucheron de Boissoudy, *Juge d'inst.*
Moreau de Montalin, *Jug.*
Moreau Laulois, *J. aud.*
Bourassin, *Suppléant.*
De Cougny, *Pr. du Roi.*
Delarue du Can, *Subs.*
Nibelle, *Gref.*

Montargis.

Allain, *Prés.*
Guyard, *Prés. hon.*
Breton, *Juge d'inst.*
Aubepin, *Juge.*
Souesme, *Juge hon.*
Burgevin, *Juge auditeur.*
Appert. . . . .
Frécot. . . . } *Sup.*
Guyhon de Montleveaux, *Proc. du Roi.*
. . . . *Subst.*
Pagelle, *Gref.*

Orléans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gueullette ❋, *Pr.*
Fougeron, *V.-Pr.*
Panchet. . . .
Sourdeau de Beauregard ❋. . .
Porcher, *J. d'inst.*
Costé de Bagneaux. } *Jug.*
Garreau de la Barre, *Jug.*
Peteau Lasneau. .
Fougeron jeune.. } *J. h.*
Douville. . . .
Lemolt Phalary. . } *Jug. aud.*
Caternaut de Castelnault . . .
Gaudry. . . . . } *Sup.*
Moutié ❋, *Proc. du Roi*
Jallon. . . . .
Mourain de Sourdeval. . . . } *Subs.*
Ragu, *Gref.*

Pithiviers.

Legroux, *Président.*
Desroches. *Prés. hon.*
Cotelle, *Juge.*
Saint - Pierre Lesperet, *Juge d'instr.*
Martineau, *Juge honor.*
Renard. . . .
Moulnier. . . . } *Jug aud.*
Hutteau ❋, *Proc. du Roi.*
Martin, *Sub.*
Perier, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans.

---

45. LOT.

Cahors.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Besse-Laromiguiere, *Prés.*
Deloncle, *Prés. hon.*
Barrau, *vice-Présid.*
Depeyre, *J. d'inst.*
Sers père. . . .
Izarn. . . . .
Ch. Boysson. . .
Théron fils aîné.
Burgère. . . .
Albouys. . . . } *Jug.*
Gizard.. . . .
Martin (Eugène). } *J. a.*
Martin-Lagourdonne, *Sup.*
Dufour. . . .
Carbonel. . . . } *Sup.*
Sers fils ❋, *Proc. du Roi.*
Labouysse. . .
Lhomandie. . . } *Sub.*
Boudres, *Gref.*

Figeac.

Gach ❋, *Présid.*
Capval. . . .
Cas. . . . . } *Jug.*
Rouzet, *J. d'inst.*
Boubée. . . . } *Jug. aud.*
Latremolière. .
Salissard. . . .
Guary,. . . . } *Sup.*
Fourgous, *Proc. du Roi.*
Arnaldy Destroa, *Subst.*
Desclaux fils, *Gref.*

Gourdon.

Glandin, *Présid.*

Fouilhous, *Juge.*
Froment, *J. d'inst.*
Blavinhac. . . . } *Jug.*
Laulanie. . . . } *aud.*
Bruny. . . . . }
Mazeyrat. . . . } *Sup.*
Viales fils. . . }
Perié, *Proc. du Roi.*
Vidieu, *Subst.*
Frankoual, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

46. LOT-ET-GARONNE.

Agen.

De Groussou ✻, *Prés.*
Hybre, *J. d'ins.* }
Briet. . . . . } *Jug.*
Tartanac. . . . }
Laffitte, *Jug. aud.*
Ducos. . . . . }
Dayrie. . . . } *Sup.*
Chaudordy. . . }
De Roux, *Pr. du Roi.*
Desmolin, *Subst.*
Bru, *Gref.*

Marmande.

Barrier, *Présid.*
Bouet, *Juge.*
Seré-Lanauze, *J. d'inst.*
Cassagne de Peyronnenc, *Juge audit.*
Brousteau, *Suppléant.*
V[te] de Metivier, *P. du R.*
Dauber de Peyrelongue, *S.*
Maurel, *Gref.*

Nérac.

La Fitte, *Président.*
Dugarcein, *Juge.*
Caseneuve, *Juge d'inst.*
Monthus, *Jug. aud.*
Jean Ferret . . }
Lasserre. . . . } *Sup.*
Jalrat de Cascail. . }
Lesueur de Perés, *Pr. du R.*
Dast, *Subst.*
Décamps, *Gref.*

Villeneuve-d'Agen.

Gary, *Présid.*
Merrauld, *Juge.*
Marabal, *Jug. d'inst.*
Frayssengues, *Jug. aud.*
Auzeral. . . . }
Auguste Mazet. . } *Sup.*
Maydieu-Fiton. . }
Escande, *Proc. du Roi.*
Maydieu, *Subst.*
Carrière, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

47. LOZÈRE.

Florac.

Flandin, *Présid.*
Monestier, *Juge.*
Mathieu, *J. d'inst.*
Turc, *Juge aud.*
Valat. . . . . }
Cade. . . . . } *Sup.*
D'Isoard Vauvenargues, *Proc. du Roi.*
De Giry, *Subst.*
Portalier, *Gref.*

Marvejols.

Chapel d'Espinassous ✻, *Prés.*
Savi-Brassalières. . }
Daudé Lacoste. . } *Jug.*
B. Dallo, *Juge honor.*
Dumas, *ch. de l'in.* } *Jug.*
De Nogaret. . . } *aud*
Durand. . . . }
Chaleil. . . . } *Sup.*
Astruc. . . . . }
Reversat, *Proc. du Roi.*
. . . . *Subst.*
Bonbernat, *Gref.*

Mende.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Aulanier, *Présid.*
Lacoste, *Vice-Présid.*
Olivier. . . . . }
Viallard des Fonds. ✻ *Juge d'inst.* }
De Lhermet . . } *Jug.*
Bertrand. . . . }
Blanquet. . . . }
Monestier . . . }
Rivière ✻. . . }
Plagne. . . . } *Jug.*
Paradan. . . . } *aud.*
Pelisse. . . . . }
Guyot. . . . . }
Portalier. . . . } *Sup.*
Vincent fils . . }
Des Hermaux (Ar.), *Pr. du Roi.*
Teissonnière. . . } *Subs.*
Remacle. . . . }
André, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nîmes.

48. MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Desmazières, *Présid.*
Huault Dupuy, *Vice-Prés.*
Béraud.. . . . }
Lenoir. . . . }
Guyard-Grandmoison ✻. . . } *Jug.*
Bernard de Marny, *J. d'ins.* . . }
Bourcier. . . . }
Guérin. . . . } *Jug.*
Jarry de la Boissinière. . . . } *aud.*
Guérin des Brosses. }
Chedevergne. . . } *Sup.*
Jubin. . . . . }
Lorrier, *Proc. du Roi.*
Leboucher.. . . } *Sub.*
Buchet Chauvigné. }
Bazin, *Gref.*

Baugé.

Lorrier, *Présid.*
Commeau, *Juge.*
Salle, *Juge d'instr.*
Crepon Latour, *Juge aud.*
Letellier, *Proc. du Roi.*
Delaunay, *Subst.*
Rocher, *Gref.*

Beaupréau.

Morry, *Présid.*
Martin de Laroche, *Juge.*
Daburon, *Juge d'instr.*
Bréard, *J. aud.*
Guérif. . . . . } *Sup.*
Thareau (O ✻). . }
Bougler, *Proc. du Roi.*
Laforest fils aîné, *Gref.*
Gain, *Subst.*

Saumur.

Coustis St.-Médard, *Pr.*
Guy-Delaveau. . } *Jug.*
Joullain, *J.d'i.* . } *Jug.*
Hudault. . . . } *Jug.*
. . . *Juge auditeur.*
Ollivier Proust. . } *Sup.*
Chevalier. . . } *Sup.*
Roboüam, *P. du Roi.*
Quesnay de Beaurepaire, *Subst.*
Baumont, *Gref.*

Segré.

Lambert. *Présid.*
De Beauvoys des Favries, *J. d'instr.*
Poitou, *Juge.*
Poulain de la Forêtrie, *J. aud.*
Bancelin, *Suppléant.*
. . . *P. du Roi.*
Houdbert, *Subs.*
Mondain fils, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Angers.

---

49. MANCHE.

Avranches.

Motet, *Président.*
Le Dieu-Ruaudière, *J. d'i.*
Rioult de Montbray, *Jug.*
Thébault, *Juge audit.*
Leroux-Delaunay. } *Sup.*
Guerin Duchemin. } *Sup.*
Lahougue. . . . } *Sup.*
Abraham Dubois, *Proc. du Roi.*
Lmarié, *Subs.*
Caruel, *Gref.*

Cherbourg.

Vrac, *Présid.*
Couppey, *Juge.*
De Laporte, *Juge d'inst.*
Letrecher, *Juge audit.*
Le Mansois Duprey. *Sup.*
Hervieu, *Proc. du Roi.*
Mabire, *Subst.*
Ludé, *Gref.*

Coutances.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gonfrey, *Présid.*
Le Pigeon de Boisval, *Vice-Président.*
Massy père. . . } *Jug.*
Lemaître. . . . } *Jug.*
Dussaussey, *J. d'i.* } *Jug.*
Dussaussey. . . } *Jug.*
Bourdon. . . . } *Jug.*
Troye. . . . . } *Jug.*
Delalande. . . } *Jug.*
Lecanu, *juge honor.*
Vibert. . . . } *J. a.*
Leconte d'Imouville. . . } *J. a.*
Jourdain de Beaulieu. *Sup.*
Lebrun, *Proc. du Roi.*
Des Essarts. . . } *Subs.*
Pontas du Méril. . } *Subs.*
Martin, *Gref.*

Mortain.

Durocher, *Présid.*
Lecourt, *Juge.*
Bourée-Foucaudière, *J. d'i*
D'Auxais, *Jug. aud.*
Bernard. . . . } *Sup.*
Leverdays. . . . } *Sup.*
Poullain-Lacroix.. } *Sup.*
Laigre de Grainville, *Pr. du Roi.*
Le Bastard Delisle, *Sub.*
Champs, *Gref.*

Saint-Lô.

Hervieu-Laplanche, *Pr.*
Moncuit, *Juge.*
Le Chev. Duperré, *J. d'i.*
Lefebvre, *Jug. aud.*
Delacotte. . . . } *Sup*
Houyvet. . . . } *Sup*
Guidon-Levallée, *P. du R.*
Lemonnier Gouville, *Sub.*
Raoult, *Gref.*

Valognes.

D'Orléans ❋, *Président.*
Heurtevent-Premer. . . . } *Jug.*
Revel, *J. d'ins.* } *Jug.*
Le Fillastre de la Luzérne. . . } *Jug.*
Lecauf, *Juge audit.*
Clamorgam. . . } *Sup.*
Delalande.. . . } *Sup.*
Le Rat. . . . } *Sup.*
Hamelin d'Ectot, *Pr. du R.*
Prémont, *Subst.*
Avril, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Caen.

---

50. MARNE.

Châlons.

Dozon, *Présid.*
Arnould, *Juge.*
Barbier de Salligny, *J. d'i.*
Dorcet, *Juge auditeur.*
Renaut. . . . } *Sup.*
Garinet ❋. . . } *Sup.*
Lenain, *Pr. du Roi.*
Bernault, *Subs.*
Drouet, *Gref.*

Epernay.

Dubois, *Présid.*
Blanchin, *Juge d'instr.*
Rochereau, *Juge.*
Labouret, *Jug. honor.*
. . . *Jug. audit.*
De Lachapelle. . } *Sup.*
Martin. . . . } *Sup.*
Vialar, *Proc. du Roi.*
Morel, *Proc. du Roi hon.*
Hyver, *Subst.*
Fourrié, *Gr.*

Reims.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Grimprel du Goulot ❋, *P.*
Moreau, *Président hon.*
Boulloche, *Vice-présid.*
Baron. . . . . } *Jug.*
Moignon. . . . } *Jug.*
Griffon.. . . . } *Jug.*
Sutaine. . . . } *Jug.*
Perrin, *J. d'ins.* } *Jug.*
N. de la Prairie. . } *Jug.*
Huerne de Pommeuse. . . . } *Jug.*
Forzy. . . . . } *J. h.*
Morel. . . . . } *J. h.*
Massigas. . . . } *J. h.*
De Maleville. . } *Jug. aud.*
Baron. . . . . } *Jug. aud.*
Bouché . . . . } *Sup.*
Malo. . . . . } *Sup.*
Guenart Mauclerc. } *Sup.*
Collesson . . . } *Sup.*
Gaschon ❋, *Pr. du Roi.*

Dufaur de Montfort. . . . } *Subs.*
Gruel. . . . . }
Rivart-Allart, *Gref.*

Sainte-Ménéhould.

Dommanget ✱, *Présid.*
Mathieu Devienne, *J. d'in.*
Maucler, *Juge.*
. . . . . *Juge aud.*
Pierret. . . . } *Sup.*
Simon-Grandidier. }
Buache, *Procur. du Roi.*
Colin, *Subst.*
Giroux, *Gref.*

Vitry-sur-Marne.

Guichart ✱, *Présid.*
Barbier, *Juge d'instr.*
Forby de Rozière, *Juge.*
Maugin, *Juge aud.*
Corda père. . . } *Sup.*
Grelot. . . . }
Lenoble-Addenet. }
Gillet ✱, *Proc. du Roi.*
A. Sirebeau, *Subst.*
Montigneul, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

---

51. MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Des Etangs, *Présid.*
Toupot de Béveaux, *V.-P.*
Vorse de Reuilly, *J. d'in.*
Marque de Lanty. } *Jug.*
Thomassin. . . }
Larcher ✱. . . }
Humbert Bazile. }
Guillemin. }
Thiébault . . . }
Bontems de Montreuil. . . . } *Jug. audit*
Cauvigny. . . . }
Dubois-Calmelet. . } *Sup.*
Guyot ✱. . . . }
Petit ✱. . . . }
Royer, *Proc. du Roi.*
Guyot-Guillemot. . } *Sub.*
Le Molt-Nettancourt. . . . }
Richenot, *Greffier.*

Langres.

Besancenet, *Présid.*
Bardonnaut, *Juge d'inst.*
Rézolles, *Juge.*
Genuit, *Jug. aud.*
Clerget Vaucouleur. . . . } *Sup.*
Guenin. . . . }
Bizot, *Pr. du Roi.*
Dumay, *Subs.*
Sommier, *Gref.*

Wassy.

Hanin ✱, *Présid.*
Halotel ✱, *Prés. honor.*
Mathieu, *Juge.*
Simonnet, *Juge d'inst.*
Baudot, *Jug. hon.*
Boissard, *Juge aud.*
Guyot de Menisson. } *Sup.*
Simonnet. . . . }
Corda, *Proc. du Roi.*
Baudot, *Subst.*
Leloup, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Dijon.

---

52. MAYENNE.

Château-Gonthier.

Goussé de la Lande, *Prés.*
Maunoir, *Juge.*
Le Tessier-Douaillon, *J. d'inst.*
Le Motheux Daudier, *J. a.*
Lepecq. . . . } *Sup.*
Coustard de Souvré ✱. . . . }
Martinet. . . . }
Leterme, *Proc. du Roi.*
. . . *Substitut.*
Henry, *Gref.*

Laval.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Duchemin de Villiers ✱, *P.*
Courte de Vilclerc, *V.-P.*
Bidault de Frétigné } *Jug.*
Quereau Boisganier. . . . }
Trippier Delagrange . . . }
Laureau . . . }
Bachelier, *J. d'i.* }
Duclaux. . . . }
Guyais des Touches }

De Jariel. . . . } *Jug. aud.*
Blanchet. . . . }
Coignard. . . . } *Sup.*
Lefevre Champorin. . . . . }
Guédon. . . . }
Nibelle ✱, *Proc. du Roi.*
Du Mans de Chalais. . . . . } *Sub.*
N. . . . . . . }
Lory, *Gref.*

Mayenne.

De la Broise, *Présid.*
Morisset. . . . } *Jug.*
Le Dauphin Dubourg. . . . }
Pichot de la Graverie, *J. d'i.*
Le Marchand Ducassel, *J. a*
Lefevre-Cheverus. } *Sup.*
Chatelain. . . . }
Gruau, *Pr. du Roi.*
Le Dauphin Tesnières, *S.*
Guimond, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Angers.

---

53. MEURTHE.

Lunéville.

Jeandidier, *Présid.*
Poinsignon, *Juge d'inst.*
Demaimbourg ✱. } *Jug.*
Le Jeune ✱. . . }
De Roguier, *Juge audit.*
Benoist. . . . } *Sup.*
Perin. . . . }
Louis. . . . . }
Thirion, *Proc. du Roi.*
Maffioli, *Subst.*
Michaut, *Gref.*

Nancy.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Luxer ✱ ✱, *Présid.*
Pagnot, *Vice-Présid.*
Genaudet. . . . } *Jug.*
Ferry. . . . . }
Lamoureux. . . }
Froment, *d'inst.* }
Beaupré. . . }
Drouot de St.-Mard, *J. a.*
D'Arbois de Jubainville, *Juge auditeur.*
Charlot. . . . } *Sup.*
Gauvain . . . }

Jorant ✻, *Proc. du Roi.*
Pierson. . . . } *Sub.*
Charlot fils. . . }
Simonin, *Gref.*

Sarrebourg.

Poirson, *Président.*
Ouchard, *Juge d'inst.*
Genaudet, *Juge.*
Henriet, *Juge hon.*
Pierrot, *Juge aud.*
Bougel. . . . } *Sup.*
Gide. . . . . }
Gerardin, *Proc. du Roi.*
Baudot, *Subst.*
Zabel, *Gref.*

Toul.

Bouchon, *Présid.*
Vincent, *Juge.*
Laflize, *Juge d'inst.*
Cordier ✻. *Juge hon.*
Husson, *Juge aud.*
Croissant. . . . } *Sup.*
Liégey. . . . }
Thomas, *Proc. du Roi.*
Rolland, *Subst.*
Mathieu, *Gref.*

Vic.

Hun, *Présid.*
Ferry, *Juge.*
Laurent, *Juge d'inst.*
Gillet, *Juge aud.*
Ris, *Suppléant.*
Lallemand fils, *Pr. du R.*
Quintard, *Subst.*
Boulangier, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nancy.

---

54. MEUSE.

Bar-le-Duc.

Perard ✻, *Présid.*
Vaaché, *Juge.*
Cléret, *Juge d'inst.*
Brion, *Juge honoraire.*
Perrin, *Juge aud.*
Chappuis. . . . }
Gillon. . . . . } *Sup.*
Henriot. . . . }
Corrard des Essarts, *Proc. du Roi.*
Bouchez, *Subst.*
Brichart, *Gref.*

Montmédy.

Chenet, *Présid.*
Schmidt, *Juge.*
Gillon, *Juge d'inst.*
Denis, *Juge audit.*
Jeantin. . . . } *Sup.*
Guiot. . . . }
André de Carcy, *P. du R.*
. . . *Subst.*
Guériot, *Gref.*

Saint-Mihiel.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Hemelot, *Présid.*
Rouvroy, *Vice-Présid.*
Leblanc. . . . }
Martin. . . . }
Levasseur, *J. d'in.* }
Miscaut. . . . } *Jug.*
Baudot. . . . }
Larzillière fils. . }
Hussenot. . . . }
Friry. . . . . } *Jug. aud.*
De la Chapelle-Croisel. . . }
Leblan, *Proc. du Roi.*
Laurent (Ben. Fél.) } *Sub.*
Henriot. . . . }
Vicq, *Gref.*

Verdun.

De Joffrigny, *Présid.*
Gabriel, *Juge d'inst.*
Hannequin, *Juge.*
De Róton, *Juge audit.*
Madin. . . . } *Sup.*
Mondon. . . . }
Collin de Barisien, *Pr. du Roi.*
Esnard, *Substitut.*
Morlant, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nancy.

---

55. MORBIHAN.

Lorient.

Legallic Kerizouet ✻, *Pr.*
Fruchard fils, *Juge d'ins.*
Lebreton. . . . } *Jug.*
Rolland de l'Isle . }
Camenen, *Juge audit.*
Pierre, *Suppléant.*
Lozach, *Proc. du Roi.*
Frogeray aîné, *Subst.*
Kergrohen, *Gref.*

Ploermel.

Le Goaesbe-Bellée, *Prés.*
Robert, *Juge.*
. . . *J. d'inst.*
Béchu. . . . . } *Jug. aud.*
Jollivet. . . . }
Lucas Peslouan père, *Sup.*
Lucas, *Proc. du Roi.*
Lorieux, *Subst.*
Duportal, *Gref.*

Pontivy.

Puillon-Boblaye ✻, *Prés.*
Laudren, *Juge.*
Thomas Laborde, *J. d'in.*
Taslé. . . . . } *Jug. aud.*
Castelot. . . . }
La Gillardais. . }
Lorans . . . . } *Sup.*
D'Haucour fils ✻. }
Massabiau, *Proc. du Roi.*
Pocard Kerviler, *Subst.*
Pepion, *Gref.*

Vannes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Caradec ✻, *Président.*
Claret, aîné, *Vice-Présid.*
Porée. . . . . }
Gaillard fils. . . }
Tallé. . . . . }
Lemonier. . . . } *Jug.*
Lefebvrier, *Juge d'inst.* . . . }
Rialan aîné. . . }
Eudes. . . . . }
Pollet. . . . . } *Jug. aud.*
De Bregeot. . . }
Febvrier . . . }
Le Bouhellec. . } *Sup.*
Le Bobinnec. . . }
Jourdan . . . . }
Postel, *Proc. du Roi.*
Duperron. . . . } *Sub.*
Frain. . . . . }
Jamet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

56. MOSELLE.

Briey.

Degoutin ✱, *Présid.*
Begin, *Juge d'inst.*
Simon, *Juge.*
Limbourg, *Juge aud.*
Hieulle. . . . }
Rolin. . . . . } *Sup.*
Robinet de Cléry, *P. du R.*
De Viville, *Subst.*
Graud, *Gref.*

Metz.

Ce tribunal se divise en deux Chambres.

Klie ✱, *Présid.*
De Maillier ✱, *P. hon.*
Innocenti, *Vice-Présid.*
Medicus. . . . }
Pariset.. . . . }
Lauer, *J. d'in.* . } *Jug.*
Pidancet . . . . }
De Brye. . . . }
Regnard de Gironcourt. . . . }
Chauffin. . . . } *Jug. hon.*
Desrobert . . . }
Vernet de Jaubert. } *Jug. aud.*
Mory. . . . . }
Mangay. . . . }
Genot. . . . . } *Sup.*
Belot. . . . . }
De Coulon, *Proc. du Roi.*
Pécheur. . . . }
De Turmel. . . } *Sub.*
Michelant, *Gref.*

Sarreguemines.

Lallemand, *Présid.*
Roget de Belloquet, *Juge d'ins.* }
Albrecht. . . . } *Jug.*
Lacroix, *Juge aud.*
Tilloy, *Suppléant.*
Adam, *Proc. du Roi.*
. . . *Subst.*
Regnault ✱, *Gref.*

Thionville.

Rolly, *Présid.*
Elminger, *Prés. hon.*
Ham, *J. d'inst.* . }
Mairesse. . . . . }
D'Hausen. . . . } *Jug.*
Passerat de la Chapelle, *Juge audit.*
Vigneron. . . . }
Berteuil. . . . } *Sup.*
Teinturier, *Pr. du R.*
Carrière Montmorel, *Subs.*
Simon, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Metz.

---

57. NIÈVRE.

Château-Chinon.

Petitier ✱, *Prés.*
Ravary, *Juge.*
Richou, *Juge d'instr.*
. . . . . *J. aud.*
Dubois. . . . }
Rasse. . . . . } *Sup.*
Tassain, *Proc. du Roi.*
Duliège, *Subst.*
Thollé, *Gref.*

Clamecy.

Geay de Montenon, *Prés.*
Lacan, *Présid. honor.*
Née-Devaux, *Juge.*
Adam, *Juge d'inst.*
Barbier-Grandpré, *J. h.*
Cartier, *Juge aud.*
Bourlet Chasseigne, *Sup.*
Meure, *Proc. du Roi.*
Messié, *Subs.*
Achet, *Gref.*

Cosne.

Leblanc-la-Caudrie, *Pr.*
Perrève, *Juge d'instruct.*
Laurent, *Juge.*
Ranque. . . . }
Moreau. . . . } *Juge aud.*
Moineau, *Suppléant.*
G. Merland, *Pr. du Roi.*
Buchet Desforges, *Subs.*
Lapra fils, *Gref.*

Nevers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Decolons-de-Vauzelle ✱, *Prés.*
Robert, *Vice-Président.*
Maillard-de-Jully. }
Trochereau. . . }
Merceret. . . . } *Jug.*
Sauvageot. . . . }
Colas, *Jug. d'ins.* }
Decolons neveu. . }
Frappier de Saint-Martin. . . . } *Jug.*
Faulquier, *Juge aud.*
Bernard, *Pr. du Roi.*
Berry. . . . . }
De Toytot. . . } *Sub.*
Delaplace, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

---

58. NORD.

Avesnes.

Prouveur de Longpré, *Pr.*
Wallerand, *Juge.*
Marit, *Juge d'instr.*
Bevière, *Juge honor.*
Cochet d'Hattecourt, *J. a.*
Henneberl. . . }
Hannoye . . . }
Bonnaire. . . . } *Sup.*
Lebeau, *Pr. du Roi.*
Cousin, *Subst.*
Jonquoy, *Gref.*

Cambrai.

Proyart, *Président.*
Laloux, *d'inst.* . }
Quecq. . . . }
Asselin. . . . } *Jug.*
Cotteau fils, *Juge aud.*
Douay-Mallet. . }
Cacheux. . . . }
Leroi. . . . . } *Sup.*
Boniface, *Pr. du Roi.*
Pley, *Subst.*
Dourlez, *Gref.*

Douai.

Josson, *Présid.*
Quesnoi. . . . }
Dubreuille. . . }
Bigant, *J. d'inst.* } *Jug.*
Devinck, *Juge audit.*
Caullet. . . . }
Martin fils. . . } *Sup.*
De Faulx, *Proc. du Roi.*
Preux, *Sub.*
Nepveur, *Gref.*

Dunkerque.

Bouly de Lesdain, *Prés.*
Olivier, *Prés. hon.*

Buffin. . . . . } Jug.
Tiffret, *J. d'instr.* } Jug.
Francoville. . . } Jug.
Michiels, *Jug. hon.*
Darras, *Jug. audit.*
Duval. . . . . } Sup.
Vandewynckel aîn. } Sup.
Lavoisier. . . . } Sup.
De Kytspotter, *Pr. du R.*
Caron de Fromentel, *Sub.*
Duplessis, *Gref.*

Hazebrouck.

Tiffret, *Présid.*
Joets. . . . . } Jug.
Leclercq, *d'inst.* } Jug.
Quenson. . . . } Jug.
Maniez, *Juge aud.*
Facon. . . . . } Sup.
Duranel. . . . } Sup.
Vandewalle. . . } Sup.
Loingeville, *Pr. du Roi.*
Verleye, *Substit.*
Delhomel, *Gref.*

Lille.

Defontaine, *Présid.*
Waymel ☼, *Vice-Prés.*
Lorain. . . . . } Jug.
Le Josne, *J. d'in.* } Jug.
Fievet-Maracci. . } Jug.
Danel. . . . } Jug
Boutry. . . . } Jug
Dubois, *J. d'ins.* } Jug
Wartel, *Juge honor.*
Dufresne. . . . } Jug. aud
Buisson. . . . } Jug. aud
Artaud. . . . . } Sup.
Delefosses. . . } Sup.
Defontaine. . . } Sup.
Dutilleul ☼, *Pr. du Roi.*
Menche fils. . . } Subs.
Delespaul. . . . } Subs.
Flory, *Gref.*

Valenciennes.

Perdry, *Présid.*
Thellier de Poncheville ☼, *Président honor.*
Frassinetti. . . } Jug.
Desfontaines, . } Jug.
L'Ecuyer, *d'instr.* } Jug.
Tailliar, *Juge aud.*
Bocca. . . . . } Sup
Grar . . . . . } Sup
Girard. . . . } Sup
Daman, *Proc. du Roi.*
Benoist, *Subst.*
Leconte, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Douai.

---

59. OISE.

Beauvais.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Le Poittevin de la Croix, *Président.*
Danse. . . . . } *Prés. hon.*
Legrand. . . . } *Prés. hon.*
Desplanques, *Vice-Prés.*
Auger. . . . . } Jug.
Danse, J.-C.-G. . } Jug.
Joly. . . . . } Jug.
Hamel. . . . } Jug.
Danjou. . . . } Jug.
Daniel. . . . } Jug.
Hamel (M.) *J. d'i.* } Jug.
Roussel de Cintray. } Jug. aud.
Evrard de Vadancourt. . . . } Jug. aud.
Legrand Descloizeaux. . . . } Sup.
Reculet. . . . } Sup.
Legrand Descloizeaux, *Pr. du Roi.*
Delacour. . . . } Sub.
Le Mareschal. . } Sub.
Tellier, *Gref.*

Clermont.

Ledicte Duflos. *Présid.*
Payen, *Présid. honor.*
Bender, *Juge.*
Paillet, *J. d'inst.*
Moisset, *Juge aud.*
Pollet. . . . } Sup.
Censier. . . . } Sup.
Huvey, *Pr. du Roi.*
Janvier, *Subst.*
Denis, *Gref.*

Compiègne.

Perrin du Lac, *Présid.*
Poulletier, *Présid. hon.*
De Monchy, *Juge d'inst.*
Jullien, *Juge.*
. . . *Juge audit.*
Tardu, *Suppléant.*
Durand, *Proc. du Roi.*
De Breda (Ern.). *Subst.*
Barbillion, *Greffier.*

Senlis.

Juery, *Présid.*
Dufresnoy ☼, *Prés. hon.*
Buttel, *Juge d'instr.*
Boucherez, *Juge.*
. . . *Juge aud.*
Pannetier. . . . } Sup.
Vatin. . . . . } Sup.
Guérard, *Proc. du Roi.*
Borot, *Subst.*
Frémont, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Amiens.

---

60. ORNE.

Alençon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Collas ☼. *Présid.*
Chenel, *Vice-Présid.*
Revel Dannerie. . } Jug.
Broquet. . . . } Jug.
Bodin. . . . . } Jug.
Clogenson. . . } Jug.
Rotureau-la-Rivière, *J. d inst.* } Jug.
Fleury. . . . . } Jug.
Blin. . . . . } Jug.
Martin. . . . } Jug. aud.
Levannier de Vauviers. . . . } Jug. aud.
Savary jeune. . . } Sup.
Lebourgeois. . . } Sup.
Malassis-Cussonière . . } Sup.
Janvier. *Proc. du Roi.*
Bellier de la Boire } Subs
D'Orceau de Fontette. . . . } Subs
Patinot, *Gref.*

Argentan.

De Malherbe d'Amanville, *Présid.*
Le Pelletier du Coudrai, *Pr. hon.*
De Courseulles de Barbeville, *Juge.*
Bouffey, *Juge d'instr.*

D'Hauteville. . . } *Jug. aud.*
Chausson-Lasalle..
Simon. . . . . .
Godechal-Vorus. } *Sup.*
Foucher, *Pr. du Roi.*
Delahaye, *Subst.*
Dufresne, *Gref.*

Domfront.

Plet la Pépinière, *Prés.*
Durand, *Juge.*
Delaporte-de-Boisroussel, *Juge d'inst.*
Delaunay, *Jug. hon.*
Houmey la Fortinière, *J.a.*
Lenormand. . .
Vardon. . . . } *Sup.*
Lucas Girardville, *P. du R.*
Roullin Martinière, *Subs.*
Ferrare Dufay, *Gref.*

Mortagne.

De Vilade, *Présid.*
Audollent. . . .
Bail père. . . .
Dubourg, *J. d'i.* } *Jug.*
. . . *Juge aud.*
Delalande.. . .
Bailly. . . . . } *Sup.*
Gohier, Chevalier d'Ainglevîlle ✻, *Pr. du Roi.*
Des Provotières, *Sub.*
Brizard, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Caen.

---

61. PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Thellier de Sars, *Présid.*
Billion. . . .
Ansart.. . . . } *Jug.*
Petit, *J. d'inst.*
Grimbert. . . .
Artaud . . . . } *Jug. aud.*
Corroyer. . . .
Devienne. . . .
Monel. . . . } *Sup.*
Morel ✻, *Proc. du Roi.*
Reboul de Vérac, *Subs.*
Leroux, *Gref.*

Béthune.

Ozenne, *Présid.*
Capelle, *Jug. d'ins.*
Lefebvre Dupré. .
Ansart. . . . } *Jug.*
Raparlier, *Juge aud.*
Lequien. . . .
Peltier. . . . .
Delalleau. . . . } *Sup.*
Desruelles, *Proc. du Roi.*
Dacquin, *Subst.*
Hulleu, *Gref.*

Boulogne.

Wissocq père, *Présid.*
Coilliot, *Juge d'inst.*
Gros, *Juge.*
Souquet, *Juge aud.*
Dacquin. . . .
Le Porcq. . . .
Dessaux. . . . } *Sup.*
Caron de Fromentel ✻, *Pr. du Roi.*
Verquère, *Subst.*
Duflos, *Gref.*

Montreuil.

Enlart, *Présid.*
De Saint-Jean, *Juge.*
Lefebvre, *Juge d'inst.*
Quandalle, *Juge aud.*
Dubocquet. . .
Brulé. . . . .
Lévêque. . . . } *Sup.*
Lardeur, *Pr. du Roi.*
Top, *Subst.*
Marissal, *Gref.*

Saint-Omer.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Il est le siége de la cour d'assises du Pas-de-Calais.

Defrance ✻, *Présid.*
De la Follye, *Vice-Pr.*
Bachelet, *Juge.*
Deldicque. . .
Lefebure d'Hedancourt. . . .
Dekeysere. . .
Wattringue. .
Moland, *J. d'inst.*
Defrance fils. . } *Jug.*
Seneca. . . .
Cardevacque. . . } *Jug. aud.*
Buret. . . .
Vasseur. . . .
Delatre. . . . } *Sup.*
Hibon, *Proc. du Roi.*
Eudes. . . . .
Courtin. . . . } *Subs.*
Séguineau de Préval, *Gr.*

Saint-Pol.

Fourdinier, *Présid.*
Genelle, *Juge d'instr.*
Heroguelle, *Juge.*
Boulanger, *Jug. aud.*
Cressent. . . .
Lefebvre. . . .
Detapes. . . . } *Sup.*
Michel, *Proc. du Roi.*
De Poucques d'Herbinghen, *Subst.*
Milon, *Greffier.*

La cour royale de ce département est à Douai.

---

62. PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Collangettes, *Présid.*
Chabrier-Gladel. .
Bravard-Laboisserie. } *J.*
Couguet (Eugène), *J. aud. chargé de l'instruct.*
Daval. . . . .
Bernard fils. . .
Chabrier-Samson. } *Sup.*
Madur-Dulac, *P. du Roi.*
Lussigny, *substitut.*
Blanchot, *Gref.*

Clermont.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dartis de Marcillac ✻, *P.*
Chardon du Ranquet, *V.-P.*
Lamy, *J. d'inst.*
Margeride. . .
Bonnefoy. . . .
Aupetit Durand. .
Blanchard. . . } *Jug.*
Dussuc. . . .
Dumay. . . .
Mozac de la Monnerie. . . } *Jug. aud.*
Beille-Bergier. .
Besse-Beauregard } *Sup.*
Chasteau du Breuil, *P. du R.*

Huguet. . . . } *Sub.*
Lapoix de Fremin-ville. . . . }
Fauverteix, *Gref.*

Issoire.

Molin, *Président.*
Bayet ✻, *Présid. hon.*
Monteil. . . . } *Jug.*
Greliche. . . . }
Pichot, *chargé de l'inst.* . . . } *Jug aud.*
Boutarel. . . . }
Cothon. . . . } *Sup.*
Dalbine père. . }
Magand Daubusson, *Proc. du Roi.*
. . . *Subst.*
Fayolle, *Gref.*

Riom.

Borye, *Présid.*
Champflour. . . } *Jug.*
Arnauld, *J. d'ins.* }
Mandet des Lamis. }
Peydières. . . . } *Jug. aud.*
De Combes. . . }
Bernet-Rollande, *Sup.*
Chalus-Devèze, *P. du R.*
De Varennes, *Subst.*
Gaubert, *Gref.*

Thiers.

Le Chev. Decombes des Morelles, *Présid.*
Andrieu. . . . } *Jug.*
Dufraisse, *J. d'in.* }
Marclant. . . . } *Jug. aud.*
Lachèze. . . . }
Dumas Desclavelières. . . . } *Sup.*
Dumas-Dufour. . }
Touraud. . . . }
Madieu, *Proc. du Roi.*
Chassaigne, *Subst.*
Rigodon, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

---

63. PYRÉNÉES (B.).

Bayonne.

Mendiry, *Présid.*
Monclar, *Prés. provisoire.*
Darmantier. . . . } *Jug.*
Ch. Dupoéy, *j. d'i.* }
D'Hartès (Ambr.) }
Castaing, *Juge aud.*
Duséré. . . . } *Sup.*
Sallenave. . . . }
Dambrogès. . . }
De Laborde, *Pr. du Roi.*
Chegaray, *Subst.*
Ducasse, *Gref.*

Oloron.

Badière, *Présid.*
Guirail ✻, *Présid. hon.*
Croharé, *Juge d'inst.*
Lubet Larrousé, *Juge.*
Salet. . . . } *Jug. hon.*
Proharam. . . . }
De Guirail, *Juge audit.*
Laborde-Roncal, *Sup.*
Dumoret, *Pr. du Roi.*
Briquet, *Subst.*
Vergèz, *Gref.*

Orthès.

Campagne, *Prés.*
Badière, *Juge.*
Claverie de Sauveterre, *J. d'instr.*
Lacoste, *Juge aud.*
Labaigt, *Suppléant.*
Vidal, *Proc. du Roi.*
Clerisse, *Subst.*
Camet, *Gref.*

Pau.

B[on] de Bastard, *Présid.*
Lefebvre, *J. d'ins.* } *Jug.*
Lacortiade. . . }
Bonnemason . . }
Reynau, *Juge aud.*
Caussadette. . . } *Sup.*
Perrin jeune. . }
Bouin ✻, *Proc. du Roi.*
. . . *Subst.*
Prat, *Gref.*

Saint-Palais.

D'Iriart d'Etchepare, *Pr.*
Deffis, *Juge d'instr.*
Viviers, *Juge.*
De Casenave, *Juge hon.*
Dutey, *Jug. aud.*
Etchats. . . . } *Sup.*
Rache. . . . }
De Larregoyen, *P. du R.*
De Tartas, *Subst.*
Marmisolle, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Pau.

---

64. PYRÉNÉES (H.).

Bagnères.

Trésarrieu, *Président.*
Picqué, *Juge.*
Bordanave, *Juge d'inst.*
Carmouse, *Juge honor.*
Lateulade, *attaché au parquet.* } *J. a.*
Cazaux. . . . }
Labeyrie. . . . }
Claverie de Pouzac. } *Sup.*
Tajan aîné. . . }
Blagean. . . . }
Dartigaux, *Proc. du Roi.*
Lalanne, *Subst.*
Amiel, *Gref.*

Lourdes.

Ravielle, *Présid.*
Cazes, *Juge.*
Le Chev. Dauzat ✠ (O ✻), *Juge d'inst.*
Casaubon, *Juge honor.*
Ruffin Dozous, *J. aud.*
Bordenave. . . } *Sup.*
Latapie fils. . . }
Daguenet, *Pr. du Roi.*
Carrère (Joseph), *Subst.*
Fosses, *Gref.*

Tarbes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Laporte ✻, *Présid.*
Barère, *Vice-Présid.*
Laïrle. . . . } *Jug.*
Figarol, *J. d'inst.* }
Artiguenave. . . }
D'Espourrin. . . }
Dartiguenave. . }
Corcelle. . . . }
Dessens. . . . }
Lescun. . . . } *Jug. aud.*
Cacaret. . . . }
Lagrave, *Sup.*
D'Antin, *Pr. du Roi.*
Meyrac. . . . } *Sub.*
De Resseguier. . }

Dupouey, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Pau.

---

65. PYRÉNÉES (OR.).

Céret.

Rodor, *Présid.*
De Guardia, *J. d'.*
Julia. . . . . } *Jug.*
Fabre, *Juge aud.*
Tisané, *Sup.*
Romeu, *Proc. du Roi.*
Patris-Palau. *Subst.*
Vincens, *Gref.*

Perpignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Calmetes, *Présid.*
Vacquer, *Vice-Présid.*
Ferrer (Joseph). .
Doménech, *J. d'i.*
Campagne. . .
Massot. . . .
Saléta-Pla. . .
Dejean. . . . .
Romeu. . . . } *Jug.*
Lacroix. . . .
De Mirman. . . } *Jug aud.*
Saisset. . . . .
Lorens-Estève. .
Parès. . . . .
Bosca. . . . . } *Sup.*
Puiggari, *Proc. du Roi.*
D'Auriol. . . .
Lafabregue. . . } *Sub.*
Ramon-Ruffat, *Gref.*

Prades.

Vicens, *Présid.*
Pallarès de Rigarda, *Instr.*
Malegue, *Juge.*
Gardes, *Juge auditeur.*
Acezat. . . . .
Bonnet. . . . } *Sup.*
Lacroix ❋, *P. du Roi.*
Totra, *Subst.*
Barrera Delhon, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Montpellier.

---

66. RHIN (BAS).

Saverne.

Martinez, *Présid.*
Luther, *Juge d'instr.*
Hoffmann, *Juge.*
Dedier, *Juge auditeur.*
Merilhon. . . .
Arth. . . . . } *Sup.*
Sonis, *Pr. du Roi.*
Gast, *Subst.*
Nieger, *Gref.*

Schélestadt.

Sadoul, *Présid.*
Fels ❋, *Présid. honor.*
Corhumel. . . .
Erhard. . . . } *Jug.*
Reibell, *Juge auditeur, chargé de l'instr.*
Oberland, *Proc. du Roi.*
Beysser, *Subst.*
Stoffel, *Gref.*

Strasbourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Kentzinger ❋, *Prés.*
De Vigneron, *V.-Prés.*
Deville ❋, *J. d'i.*
Thieriet-de-Luyton.
Friantd'Alincourt.
Moerlen. . . .
Beaudel. . . .
Wolbrett ❋. . .
Moutier. . . .
Oppermann. . . } *Jug.*
Silberrad, *Jug. hon.*
Kern fils. . . .
Laquiante. . . } *J. a.*
Brucker. . . .
Briffault. . . . } *Sup.*
Gérard, *Proc. du Roi.*
Adam. . . . .
Maurice . . . } *Sub.*
Lerminier, *Gref.*

Wissembourg.

Gérard ❋, *Présid.*
Hertzog. . . .
Le Joindre, *d'ins.* } *Jug.*
Dillemann, *Juge aud.*
Lentz, *Suppleant.*
Pougnet, *Pr. du Roi.*
Muller, *Subst.*
Thouvenel, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Colmar.

67. RHIN (HAUT).

Altkirch.

Bornéque, *Présid.*
D'Agon de la Conterie, *Juge d'inst.*
Steullet, *Juge.*
Gallimard, *Juge aud.*
Risacher, *Sup.*
Dincher, *Proc. du Roi.*
Masson, *Subst.*
Meyer, *Gref.*

Belfort.

Rollet, *Présid.*
Keller, *Juge.*
Kauffmann, *Juge d'inst.*
Rist, *Juge audit.*
Gannerat, *Suppléant.*
Kolb, *Proc. du Roi.*
Boyer, *Subst.*
Termonia, *Gref.*

Colmar.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Poujol, *Présid.*
Lang, *Vice-Présid.*
Richart. . . .
Stackler., *J. d'i.*
Hamberger. . .
Desgranges. . .
Lamey . . . } *Jug.*
Armbruster. . .
Lemolt. . . . } *Jug. aud.*
Biechy. . . .
Wilhelm. . . .
Gallet. . . . . } *Sup.*
Capin, *Pr. du Roi.*
Marande. . . .
De Vaulx. . . } *Sub.*
Rabier ❋, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Colmar.

---

68. RHÔNE.

Lyon.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Ravier-Dumagny ❋, *Pr.*
De Landine-Romanet ❋. . .
Breghot du Lut. . } *Vice Prés.*
Durand. . . .
Pic. . . . .
Favre (A.), *J. d'i.* } *Jug.*

Frapet, *J. d'inst.*
Capelin. . . .
Camyer. . . .
Rauvier de Bellegarde. . . .
Galtier. . . .
Genton. . . . } *Jug.*
Cozon. . . . .
Papon de la Noue.
Rambaud-Brosse.
Leullion de Thorigny. . . .
Layat. . . . . } *Jug. aud.*
Metayer des Combes
Passet. . . . .
Chabanassis de Marnas. . . . . } *Sup.*
Journel. . . .
Dupont de Chavagneux. . . . } *Sup.*
Desprez ✻, *Proc. du Roi.*
Boissieu. . . .
Dupuy. . . . .
De L'horme (Ern.)
Lombard. . . . } *Sub.*
Luc, *Gref.*

Villefranche.

Janson Sapart, *Présid.*
Margerand, *Juge d'inst.*
Jacquemont, *Juge.*
Bruys, *Jug. aud.*
Marin, *Suppléant.*
Fellot, *Pr. du Roi.*
Audras de Béost, *Subst.*
Chauchot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Lyon.

---

69. SAÔNE (HAUTE).

Gray.

Garnier, *Présid.*
Delisle, *Juge d'inst.*
Drouhard, *Juge.*
Buchet, *Juge aud.*
Bridan. . . .
Fournier. . . . } *Sup.*
Bourdot, *Proc. du Roi.*
Robert, *Subst.*
Guichard, *Gref.*

Lure.

Pingaud, *Président.*
Morel, *Présid. honor.*
Princet, *Juge d'inst.*
Démoly, *Juge.*
Lanoir, *Juge hon.*
Gravier. . . .
Courlet de Vregille } *Jug aud.*
Michel. . . .
Richard. . . .
Mulot. . . . . } *Sup.*
Dusillet, *Proc. du Roi.*
Jobard, *Subst.*
Trahin, *Greffier.*

Vesoul.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Hugon ✻, *Présid.*
Galmiche ✻, *Vice-Prés.*
Chevassus, *Juge d'inst.*
Vigneron. . . .
Bourdault. . .
Bardenet. . . .
Vauthier de Chevry
Camus père. . .
Lançon. . . . } *Jug.*
Petiet. . . . .
. . . . } *Jug. aud.*
Guenot. . . .
Virot. . . . .
Pratbernon. . . } *Sup.*
Petit-Perrin ✻, *P. du Roi.*
Hugon fils aîné,
Gaudion. . . . } *Sub.*
Deport, *Gref.*

La cour royale de ce départem. est à Besançon.

---

70. SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

De la Chaise ✻, *Présid.*
Guenot, *Juge.*
Perrot, *Juge d'inst.*
Jobard Dumesnil.
Devenet. . . . } *J. a.*
Pinot . . . .
Dechevannes . . } *J. h.*
Pinard fils. . .
Alexandre. . . } *Sup.*
L'Homme-de-Martigny, *Pr. du Roi.*
Pigenat, *Subst.*
Chanlon, *Gref.*

Châlons-sur-Saône.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Sancy ✻, *Présid.*
Canat, *Vice-Pr.*
Batault-Berard. .
Bataillard Lobot.
Lebrun. . . .
Rebilliard . . .
Bodin-Veydel. .
Delorme, *J. d'in.*
Benoist. . . . } *Jug.*
Cautin. . . .
Robert. . . .
Ranfer de Monceau de Bretennière. . . . } *Jug. aud.*
Beaumé. . . .
Batault-Ganbert.
Chevreau. . . .
Logerotte. . . } *Sup.*
Chifflot ✻, *Proc. du Roi.*
Rabou. . . . .
Brossard. . . . } *Sub.*
Dulong, *Gref.*

Charolles.

Villedey, *Présid.*
Chauchot, *Juge.*
Brémond, *Juge d'inst.*
Rey de Morande, *J hon.*
Trouvé. . . .
François Valentin.
Verchère. . . . } *Jug. aud.*
Rosselin. . . .
Malherbe père. .
Laizon . . . . } *Sup.*
Tardy, *Proc. du Roi.*
Puthod de Maison-Rouge, *Subst.*
Favre, *Gref.*

Louhans.

Pochon, *Présid.*
Grillet, *Juge d'inst.*
Boutelier, *Juge.*
Simonot, *Juge hon.*
Meaux, *Juge aud.*
Oudet, *Suppléant.*
Meynier, *Proc. du Roi.*
Didier, *Substit.*
Montenat, *Gref.*

Mâcon.

Moncharmont-Repoux, *P.*
Trambly. . . .
Bonne, *J. d'inst.*
Bonnetain. . . } *Jug.*
Pommier. . . .
Guillemot. . . } *Jug. aud.*
Robert. . . .
Saclier. . . .
Delavaivre père.. } *Sup.*

Boullée, *Proc. du Roi.*
Aubel, *Substit.*
Laroux père, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Dijon.

---

71. SARTHE.

La Flèche.

Rocher Desperès ✻, *Prés.*
Bria, *Juge d'inst.*
Lubin Pallu, *Juge.*
Levain, *Juge aud.*
Briolet, *Pr. du Roi.*
Prudhomme, *Subst.*
Beucher, *Gref.*

Le Mans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Hardouin-Duparc, *Prés.*
Thoré, *Vice-Présid.*
Damney-S.-Laurent, *V.-P. honoraire.*
Bréard, Moriceau, Jousset, Corvasier ✻, Houdbert, Pallu, *J. d'instr.*, Martineau, *Jug.*
Hardouin du Parc, Macé de Gastines, *Jug. aud.*
Turbat, Noël, Vallée, Anfray, *Sup.*
Rondeau Martinière, *Pr. du Roi.*
Demiau Crouzilhac, Hébert Rousselière, *Sub.*
Rocher, *Gref.*

Mamers.

Roulet, *Présid.*
Lehault, *Présid. honor.*
Letourneur-Vossery, *J. d'inst.*, Lorin-Duboille, De la Fuye, *Jug.*
Hervet, *Juge aud.*
Bienvenu fils, *Sup.*
Crépon, *Pr. du Roi.*
Le Gentil, *Subst.*
Frété, *Gref.*

Saint-Calais.

Javary-Duguesseau, *Prés.*
Gigou, *Juge d'inst.*
Mousseron-Mellève, *Jug.*
Jousset Desberries, *J. aud.*
Proust, *Suppléant.*
Legendre, *Proc. du Roi.*
Damney de St-Laurent, *S.*
Gabiolle, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Angers.

---

72. SEINE.

Voyez la Table.

---

73. SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Bienaymé, *Présid.*
Suzor, *Juge.*
Lefebvre-Charette, *J. d'in.*
D'Ussieux, *Juge aud.*
Lecacheur, Solvet, *Sup.*
Garnier du Bourgneuf, *Pr. du Roi.*
Chanoine, *Sub.*
Coulon, *Gref.*

Fontainebleau.

Mennessier, *Prés.*
Ploix, *Juge.*
Lefebvre, *Juge d'instruct.*
Amelot, *Juge aud.*
Boisse, *Sup.*
Amyot, *Pr. du Roi.*
Carré, *Sub.*
Debionne, *Gref.*

Meaux.

Lhoste ✻, *Présid.*
Godard de Saponay, *J. d'in*
Corthier, *Juge.*
Hattingais, Mauge-du-Bois-des-Entes, *Jug. hon.*
Pinteville de Cernon, N., *Jug. aud.*
Robinet, *Suppléant.*
Godon, *Proc. du Roi.*
Le Cte A. de Frémeur, *S.*
Corbin, *Greffier.*

Melun.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Le Bon Depatys ✻, *Prés.*
Demay, *Vice-Présid.*
Foix, Riguet, Gaillard, *J. d'inst.*, Bienaymé, Coudrin, Sevestre, Chrestien de Lihus, *Jug.*
Charles, Aumaitre, *Jug. hon.*
Belin, De Verninac, *Jug. aud.*
Leblond, *Suppléant.*
Soufflot de Magny, *P. du R.*
Cahier (Aug.), Jarry, *Sub.*
Dardenne, *Gref.*

Provins.

Marcilly, *Présid.*
Geollot, *Juge.*
Pelet-Guérin, *Jug. d'ins.*
Cazalès, *Jug. aud.*
Verne, Simon, Rétel de Champhey, *Sup.*
Foureau ✻, *Proc. du Roi.*
Th. Homberg, *Substit.*
Modin, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

---

74. SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Piquerel, *Présid.*
Le chev. Liborel, *Juge.*
Le Sourt, *Juge d'instr.*
De Villiers du Terrage, *Juge aud.*
Vallerand de la Fosse, *Pr. du Roi.*
Nigon de Berty, *Sub.*
Choquet, *Gref.*

Etampes.

Hénin de Chérel, *Prés.*
Sergent père, *Pr. honor.*
Poelleu, *Juge d'inst.*
Sergent fils, *Juge.*
Roger, *Juge aud.*

Gabaille, *Proc. du Roi.*
De Champagny, *Subst.*
Diet, *Gref.*

Mantes.

Duret d'Archiac, *Présid.*
Vincent d'Inville, *J. d'ins.*
Bidaux, *Juge.*
Marc, *Juge aud.*
Gautier, Grippiere, Vesque, *Sup.*
De Ronseray, *Pr. du Roi.*
Marc, *Subst.*
Silly, *Gref.*

Pontoise.

Boileau, *Présid.*
Soret de Bois-Brunet, *Juge d'inst.*
Rossard de Mianville, *J.*
Le Tavernier, *Juge hon.*
Vinet, *Juge audit.*
Soret ✻, Mondain, *Sup.*
Roussigné, *Pr. du Roi.*
Clausel de Coussergues, *S.*
Petit, *Gref.*

Rambouillet.

Moisson, *Prés.*
Dubergier, *Juge d'inst.*
Langlès, *Juge.*
Gonse, *Juge aud.*
Morin, Ledier, *Sup.*
Romain-Leroy, *P. du Roi.*
Becquet, *Substitut.*
Fontaine fils, *Gref.*

Versailles.

Ce tribunal se divise en deux chambres, et est le siége d'une cour d'assises.

Brunet ✻, *Présid.*
Mirofle, *Vice.-Prés.*
Bobierre, *J. d'in.*, Leleu-Lafontaine, Gady, Auzouy, Tessier, Bernard de Mauchamps, *J. d'in.*, Dalmassy fils, *Jug.*
Delacroix ✻, Griveau, *Jug. hon*
De Beaumont (Elie), Clerel de Tocqueville, Geoffroy-Chateau, *Jug. aud.*
Clausse, *Suppléant.*
Douet d'Arcq ✻, *P. du R.*
Iellot, De Beaumont (G), *Sub.*
Noble, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

---

75. SEINE-INFÉR.

Dieppe.

Langlois-Parent, *Prés.*
Le Guest, *Présid. honor.*
Jean, *Juge d'ins.*, Le Corbeiller, Grimoult, *Jug.*
De Paul Deshéberts, *J. a.*
Meliot, Delabarre, Couture, *Jug. aud.*
Lemoyne d'Aubermesnil, *Proc. du Roi.*
Crepet, *Subst.*
Cappon, *Gref.*

Havre.

Oursel ✻, *Prés.*
Glier, *Présid. hon.*
Millet, *J. d'inst.*, Michel, Lemonnier, *Jug.*
Isabelle, *Juge honor.*
De Meynard, *Juge aud.*
Denouette, Barq, Lacorne, *Sup.*
Lizot, *Proc. du Roi.*
Hély d'Oissel, *Subst.*
Vastel, *Gref.*

Neufchâtel.

Delahaye Grandchamp, *P.*
Lenud, *Président hon.*
Delacouldre, *Juge d'inst.*
Forestier, *Juge.*
Ramfreville, *Juge aud.*
Semichon, Hubard, Varengue, *Sup.*
Fouet, *Pr. du Roi.*
Dalleaume de Trefforest, *S.*
Gambu, *Gref.*

Rouen.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Adam ✻, *Président.*
Dupont, Letourneur, *Vic.-Prés.*
Selot, Verdière ✻, Vauquier du Traversain, Lemercier, Dupuis, Delasize, Chev. de Malortie, Boivin Champeaux *Juge d'inst.*, Verrier, *Jug.*
Cotton-d'Englesqueville, *Juge honor.*
Jourdain, Barré, Bletry, *Jug. aud.*
Taillet, Turgis-Breval, Pilore, Aroux, Lefort, *Sup.*
Dossier ✻, *Pr. du Roi.*
Le Barrois, Mary, Renard, Mengin, *Sub.*
Floquet, *Gref.*

Yvetot.

Delahais, *Présid.*
Vic, Dubuc, Lenud, *J. d'inst.*, *Jug.*
Auzanet, *Juge aud.*
Morisse, Cousture, *Sup.*
Gaumain, *Proc. du Roi.*
Marais de Beauchamp, *Sub.*
Rousselet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rouen.

---

76. SÈVRES (DEUX).

Bressuire.

Mongrand, *Président.*
Louvart de Pontlevoy, *J. d'inst.*

Dautriche, *Juge.*
Chauvin, *Juge audit.*
Ducrocq, *Sup.*
Ceyras, *Proc. du Roi.*
Canolle, *Sub.*
Patel, *Gref.*

Melle.

Chapelain, *Président.*
Challe, *Juge.*
Belleroche, *Juge d'instr.*
Delagarde, *Jug. aud.*
Bujault. . . . } *Sup.*
Richard. . . . }
Daverton, *Pr. du Roi.*
Savary, *Subs.*
Martin Bessé, *Gref.*

Niort.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chauvin ❋, *Présid.*
Agier, *Présid. honor.*
Avrain, *Vice-Présid.*
Nourry père . . } *Jug.*
Montault. . . . }
Rouget. . . . }
Delavault. . . . }
Pressac. . . . }
Arnauldet. . . . }
Babinet, *J. d'ins.* }
Rouget. . . . } *Jug. aud.*
Chemineau. . . }
Guérineau. . . } *Sup.*
Bernard. . . . }
Brunet; *Proc. du Roi.*
Nourry fils. . . } *Subs.*
Mevolhon. . . }
Girard, *Gref.*

Parthenay.

Fribault, *Présid.*
Chasteau; *Juge d'instr.*
Gaby, *Juge.*
Servant, *Juge audit.*
Hamelin, *Suppléant.*
Failly, *Proc. du Roi.*
Cardin, *Subst.*
Taffoireau, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Poitiers.

---

77. SOMME.

Abbeville.

Bouteiller ❋, *Prés.*
Félix Cordier. . } *Jug.*
Malot, *J. d'inst.* }
Devismes. . . . }
Ducastel, *Juge aud.*
Alliamet. . . . } *Sup.*
Boullon. . . . }
Dellegorgue. . . }
Labitte, *Proc. du Roi.*
Mauge du Bois des Entes, *Substit.*
Fremont, *Gref.*

Amiens.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Caumartin, *Présid.*
Mathon, *Présid. honor.*
Rabache, *Vice-Présid.*
Delapierre. . . } *Jug.*
Dubois. . . . }
Mathon fils. . . }
Oger, *Jug. d'ins.* }
Le Seigneurial. . }
Fauchon, *Jug. hon.*
Leriche. . . . } *Jug. aud.*
Domesmont. . . }
Lefrançois . . . } *Sup.*
Deberly. . . . }
Faton de Favernay ❋, *P. du Roi.*
Fichet. . . . . } *Sub.*
De Warenghien. . }
Trecourt, *Gref.*

Doullens.

Morel, *Présid.*
Walbin, *Juge d'inst.*
Hemery, *Juge.*
Fournier de St-Amand, *J. a.*
Lansorne. . . . } *Sup.*
Canelle. . . . }
Laurent. . . . }
Labourt, *Proc. du Roi.*
Poupion, *Subst.*
Dusével; *Gref.*

Montdidier.

Cousin de Beaumesnil, *P.*
Cochepin, *Juge d'inst.*
Hanquez fils, *Juge.*
Lienart, *Juge honor.*
Fabignon, *Juge audit.*
Le Boucher. . . } *Sup.*
Masson de S. Mard. }
Bosquillon de Jenlis, *Procureur du Roi.*
Becquerel, *Sub.*
Maillard, *Gref.*

Péronne.

Bon Dehaussy Robécourt, *Présid.*
Tattegrain, *Juge.*
Naudé, *Juge d'inst.*
Aubé de Bracquemont, *J. a*
Dehaussy. . . . } *Sup.*
Villemant. . . . }
Labourt, *Pr. du Roi*
Rabache-Duquesnoy, *Sub.*
Danicourt, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Amiens.

---

78. TARN.

Alby.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Pezous, *Présid.*
Lafon, *Vice-Présid.*
Taillefer de la Portalière, *J. d'ins.* } *Jug.*
Cahuzac. . . . }
Chamayou. . . }
Ravailhe . . . }
Mathieu aîné. . }
Desiré-Combes. . }
Boudet. . . . }
Croze, *Juge aud.*
Esquilat. . . . } *Sup.*
Foulquier. . . . }
Sudre. . . . . }
Cambard, *Proc. du Roi.*
Guilhaumon. . . } *Sub.*
De Bonnefoi. . . }
Loubière, *Gref.*

Castres.

Azais, *Présid.*
Ramière. . . . } *Jug.*
Peyronnet. . . }
Lacroix, *J. d'inst.* }
Niel, *Juge aud.*
Dejean. . . . } *Sup.*
Sers. . . . . }
Hilaire. . . . }
Derrouch, *Proc. du Roi.*
Delort, *Subst.*
Reynald, *Gref.*

Gaillac.

Vialas ❋, *Présid.*
De Paulo, *J. d'in.* } *Jug.*
Boudet. . . . . }

Théron de Montaugé, *Juge aud.*
Albenque. . . . } *Sup.*
Andrieu. . . . }
Miquel, *Proc. du Roi.*
Robert, *Subst.*
Bournazel, *Gref.*

Lavaur.

Abrial, *Présid.*
Heilhes ✠, *Juge d'instr.*
Malabion, *Juge.*
Espigat Sieurac, *Jug. aud.*
Roques-Canet. . } *Sup.*
Buffeteau fils.. . }
Delbreil, *Proc. du Roi.*
Brandouin Puget, *Subs.*
Merle, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Toulouse.

---

79. TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Carrère-Dupin, *Présid.*
Raby, *Présid. honoraire.*
Carrère-Brillamont, *Juge.*
Puymirol, *J. d'instr.*
Lespiau, *Juge audit.*
Constans. . . . } *Sup.*
Grabié père. . . }
Dubernard, *Pr. du Roi.*
Teyssier de Cadapau, *Sub.*
Timbal, *Gref.*

Moissac.

De Mazade, *Président.*
Martin, *Présid. hon.*
Plantade, *J. d'inst.*
Boscus, *Juge.*
N.. . . *J. aud.*
Chambonneau fils. }
Cabanès. . . . } *Sup.*
Jouffreau Lagerie. }
Carrère, *Proc. du Roi.*
Detours, *Subst.*
Sanson, *Gref.*

Montauban.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Rous ✠, *Présid.*
De Granal, *Vice-Présid.*
Debroca ✠, *V.-Pr. hon.*
Hucafol. . . . } *Jug.*
Teulieres, *J. d'in.* }

Leygue. . . . }
Daiché. . . . }
Raby. . . . . } *Jug.*
Cornac. . . . }
Favenc. . . . }
Delbreil de Scorbiac fils. . } *Jug. aud.*
Crosilhes fils. . . }
Mallet aîné. . . }
Faure fils aîné. . } *Sup.*
Miquel. . . . }
Constans. . . . }
Crosilhes ✠, *Proc. du R.*
Cornac. . . . } *Sub.*
Doujat d'Empeaux }
Tamy, *Gref.*

La cour royale de ce départem. est à Toulouse.

---

80. VAR.

Brignolles.

Garnier ✠, *Présid.*
Mouttet, *Présid. honor.*
Fanton, *Juge.*
Brunet de la Salle, *J. d'ins.*
Franc. . . . . } *Jug. hon.*
Minuty. . . . }
. . . *Juge aud.*
Verger, *Pr. du Roi.*
Pascal, *Subst.*
Bouchard, *Greffier.*

Draguignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Giraud ✠, *Présid.*
Perrache ✠, *Vice-Prés.*
Tolon. . . . . }
Firminy. . . . }
Rostagny, *J. d'ins.* } *Jug.*
Amalric. . . . }
Vallavieille. . . }
Coulomb. . . . }
Paul. . . . . } *Jug. aud.*
Gamel. . . . . }
Rostan. *Juge hon.*
Blanc-Sallettes. . } *Sup*
Fauchier. . . . }
De la Boulie fils, *P. du R.*
Garnier. . . . } *Sub.*
Luce. . . . . }
Dous, *Gref.*

Grasse.

Roubaud, *Présid.*

Bernardi, *Juge.*
Alziari, *Juge d'inst.*
Jauvy, *Juge auditeur.*
Gaitte. . . . . }
Lemore. . . . } *Sup.*
Giraud. . . . }
Pons, *Proc. du Roi.*
Carbonel, *Subst.*
Lisnard, *Gref.*

Toulon.

Toucas Duclos, *Présid.*
Vallavieille, *Prés. hon.*
Reymonenq. . . }
Sermet., *J. d'inst.* } *Jug.*
Revertegat . . }
Clappiers, *Juge aud.*
Broquier. . . . }
Reverdit. . . . } *Sup.*
Colle. . . . . }
De Gombert, *Pr. du Roi.*
Germain, *Subst.*
Lieutaud, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Aix.

---

81. VAUCLUSE.

Apt.

Ginoyer, *Présid.*
Duclos, *Juge.*
Ladreit de la Charrière, *Juge d'inst.*
De L'Ortigue, *Juge aud.*
Guillibert, *Sup.*
Dubois de Saint-Vincent, *Proc. du Roi.*
Méreau, *Subst.*
Pons, *Gref.*

Avignon.

Croze ✠, *Présid.*
Piot, ... }
D'Astier, *J. d'i.* } *Jug.*
De Laplane. . . }
Bon, *Juge honoraire.*
Benoit, *Juge aud.*
Dupuy. . . . }
Teste. . . . . } *Sup.*
Giraudy. . . . }
Pradelle, *Proc. du Roi.*
Rippert d'Alauzier, *Subs.*
Vitalis, *Gref.*

Carpentras.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Morard ✠, *Prés.*

Liotard, *Vice-Présid.*
Cartier. . . .
De Pelissier. . .
Guiraud, fils. . .
Olivier du Rouret. } *Jug.*
Morel. . . . .
Vidal. . . . . .
Lartet, *J. d'ins.*
Rigolet de S.Pons } *Jug*
Brassier de Jocas. } *aud.*
Martin. . . .
Estève . . . . } *Sup.*
Bon de Sibert-Cornillon, *Proc. du Roi.*
Bélier du Charmeil } *Sub.*
Jean. . . . . .
Leclerc, *Gref.*

Orange.

Martin, *Présid.*
Reyne, *Juge.*
Payan Champié fils, *Juge d'instruction.*
Thomas, *Juge aud.*
Besson. . . .
Giraudy. . . . } *Sup.*
N. . . *Pr. du Roi.*
Desportes, *Subst.*
Gaidan, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nîmes.

---

82. VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Auvynet fils ✻, *Présid.*
Montault, *Vice-Présid.*
Rouillé. *J. d'instr.*
Duchaine . . .
Auvynet (M. Z.).
Provost ✻. . . } *Jug.*
Robert. . . .
Savin. . . . .
Gui de Fontaine .
Duchiron fils aîné. } *Jug.*
Sudre. . . . . } *aud.*
Tortat. . . . .
Esgonnière fils. } *Sup.*
Sanglé-Ferrière. *P. du R.*
GuillautChemeraud } *Sub.*
Léveillé. . . .
Revet, *Gref.*

Fontenay.

Arnault de Guenyveau, *P.*
Pichard Dupaty, *Pr. hon.*
Vinet, *J. d'inst.*
Friot, *Juge.*
Jousseaume, *Juge aud.*
Main. . . . .
Mignet. . . . } *Sup.*
De Fontaine (E).
Chabot, *Pr. du Roi.*
Failly, *Substitut.*
Epaud, *Greffier.*

Sables-d'Olonne.

Birotheau des Burondières, *Présid.*
Michel, *Juge.*
Giraud, *Juge d'inst.*
Chappot, *Juge audit.*
Filhon, *Pr. du Roi.*
Guarin, *Substitut.*
Grolleau, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Poitiers.

---

83. VIENNE.

Châtellerault.

Dubois ✻, *Présid.*
Deschamps, *Prés. honor.*
Faulcon-Riviere, *Juge.*
Pelluchon, *Juge d'inst.*
Salleneuve, *Juge aud.*
Mereau. . . .
Savatier (Aug.). . } *Sup.*
Mangin (Aug.). *Pr. du Roi.*
Bourgoing, *Subst.*
Papillaut, *Gref.*

Civray.

Mauflatre, *Président.*
Jozeau. *Juge.*
Surault-Lamirande, *J. d'in.*
Pontois, *J. aud.*
Savin de Larclause ✻, *Pr. du Roi.*
De Morisson, *Subst.*
Dubrac, *Gref.*

Loudun.

Besnard ✻, *Président.*
Haward-Texier, *J. d'in.*
Desvaux. *Juge.*
Faulcon Riviere, *J. aud.*
Poirrier. . . .
Herbault. . . . } *Sup.*
Gaillard de la Dionnerie, *Proc. du Roi.*
Delphin-Fradin, *Subst.*
Brichcteau-Gravellonne, *Greffier.*

Montmorillon.

Dedault-de-la-Chaise, *Pr.*
Gervais de Lafond, *Pr. h.*
Labourt, *Juge.*
Chasteau, *Juge d'inst.*
De Chievres, *Juge hon.*
De Collard, *Juge aud.*
Naude-Filonière.
Betoulle. . . . } *Sup.*
Briquet. . . .
Larsier, *Pr. du Roi.*
Nouveau, *Substitut.*
Carin, *Gref.*

Poitiers.

Leydet, *Présid.*
Théret. . . . .
Texereau, *J. d'i.*
Babault de Chaumont. . . . } *Jug.*
Fradin fils, *Jug. audit.*
Brechard. . . .
Lachallerie. . . } *Sup.*
Allard St-Ange, *P. du R.*
Descordes fils, *Subst.*
Angulo-St.-Charles, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Poitiers.

---

84. VIENNE (H^e).

Bellac.

Laroche, *Présid.*
Raffard de Panissat } *Jug.*
Nesmond. . . .
David, *Jug. aud. Chargé de l'inst.*
Crouzaud-Latouche, *Sup.*
Decous, *P. du Roi.*
Genebrias des Brosses, *Sub.*
Mallebay, *Gref.*

Limoges.

Talabot, *Présid.*
Sudreaud-Desisles, *Juge d'inst.*
Poumeau la Pouyade, *Jug.*
Bruchard, *Juge.*
Navières du Rieux Peyrou, *Juge aud.*
Dumont-S.-Priest. } *Sup.*
Mousnier aîné. .
Poincelet, *Proc. du Roi.*

Montréal, *Subs.*
Marbouty, *Gref.*

Rochechouart.

Dupuy, *Président.*
Chassin de Fonmartin, *Juge d'inst.*
Lavaud, *Juge.*
. . . *Jug. aud.*
Goursaud du Mazet } *Sup.*
Gros Deveau. . . } *Sup.*
Simon la Raside, *Proc. du Roi.*
Périgord fils, *Subst.*
Poumeyrol, *Gref.*

Saint-Yrieix.

Crezeunet, *Présid.*
Labadie, *Juge.*
Crezeunet (Elie), *J. d'ins.*
N. . . *Juge audit.*
Bonhomme-Lavalade. . . . } *Sup.*
Deschamps. . . } *Sup.*
Pichon du Gravier. *P. du R.*
Goursaud de Merlis, *Subs.*
Rudeuïl, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Limoges.

---

85. VOSGES.

Epinal.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chavane, *Président.*
Martin, *Vice-Prés.*
De Launoy ❋. . } *Jug.*
Guery, *J. d'inst.* . } *Jug.*
Vosgien. . . . } *Jug.*
Delorme. . . . } *Jug.*
Derazey (Honoré) } *Jug.*
Derazey (Nic. S.) . } *Jug.*
De Ravinel. . . } *Jug.*
Dumont. . . . } *Jug. aud.*
Gouy. . . . . } *Jug. aud.*
Maurice, *Suppléant.*
Cuny ❋, *Proc. du Roi.*
Bouchon. . . } *Subst.*
N. . . . . } *Subst.*
Maudheux, *Gref.*

Mirecourt.

Delpierre, *Président.*
Limouse, *J. d'in.* } *Jug.*
Chevresson. . . } *Jug.*
Bastien, *Juge aud.*
Laprévotte. . . } *Sup.*
George. . . . . } *Sup.*
Pougny, *Proc. du Roi.*
De Miscault, *Subst.*
Jacquot, *Gref.*

Neufchâteau.

Collignon, *Président.*
Cherpitel, *Juge.*
Henrys, *Juge d'inst.*
Fépou, *Juge aud.*
Fleurey. . . . } *Sup.*
Daide. . . . . } *Sup.*
Mariotte. . . . } *Sup.*
Pougny, *Pr. du Roi.*
De la Gabbe, *Subst.*
Bertrand, *Gref.*

Remiremont.

Thouvenel, *Présid.*
Cleret, *Juge d'instr.*
Perrin, *Juge.*
Dupond, *Juge aud.*
Lemarquis, *Suppléant.*
Blaize, *Proc. du Roi.*
De Zincourt, *Subst.*
Perreau, *Gref.*

Saint-Dié.

Courcier, *Président.*
Febvrel, *Juge. d'inst.*
Maurice, *Juge.*
Chanzy, *Juge audit.*
Blondin. . . . } *Sup.*
Balland. . . . } *Sup.*
Thomas, *Proc. du Roi.*
Leclerc, *Substitut.*
Lamblé, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nancy.

---

86. YONNE.

Auxerre.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chardon ❋, *Prés.*
Collet ❋, *Vice-Présid.*
Guérin Devaux. . } *Jug.*
Lourdet. . . . } *Jug.*
Faultrier. . . . } *Jug.*
Chopin de Méré fils. . . . . } *Jug.*
Heuvrard. . . . } *Jug.*
LeBlancDuvernoy. *J. d'in.* . . . } *Jug.*
Tonnellier. . . . } *Jug.*
Chopin de Méré père, *J. h.*
Gallois. . . . . } *Juge aud.*
Gislain de Bontin. } *Juge aud.*
Malvin. . . . } *Sup.*
Perille. . . . } *Sup.*
Leclerc. . . . } *Sup.*
Lepère. . . . } *Sup.*
De Molènes ❋, *P. du R.*
De Privezac. . . } *Sub.*
Raudot. . . . } *Sub.*
Frochot, *Gref.*

Avallon.

Philibert Comynet, *Prés.*
Béthery de la Brosse, *Juge d'inst.*
Poussard, *Juge.*
Picard, *Juge aud.*
Brunet. . . . } *Sup.*
Poulin. . . . } *Sup.*
Préjan, *Proc. du Roi.*
Ricard, *Subst.*
Nieulin, *Greffier.*

Joigny.

Ferrand, *Prés.*
Charié Yver, *Juge d'ins.*
Prignot, *Juge.*
Nancey, *Juge aud.*
Parisot . . . . } *Sup.*
Puisieux. . . . } *Sup.*
Lallier, *Proc. du Roi.*
Pinart, *Subs.*
Landry, *Gref.*

Sens.

Taillandier, *Présid.*
Luyt, *Juge.*
Fortin, *J. d'inst.*
Delaselle, *Juge aud.*
Berthelin père, *Suppl.*
Nogues, *Proc. du Roi.*
Le V[te] Lepeletier d'Aunay, *Subst.*
Michon, *Gref.*

Tonnerre.

La Caille, *Présid.*
Maison, *Juge.*
Desnoyers, *Juge d'inst.*
N. . . . .
Roze-Panpone. . } *Sup.*
Rétif . . . . . } *Sup.*
Belnet. . . . } *Sup.*
Bonniot de Salignac, *Pr. du Roi.*
Bazire, *Subst.*
Moine, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

AVOUÉS PRÈS LES TRIBUNAUX DE 1re INSTANCE; NOTAIRES; COMMISSAIRES-PRISEURS.

AIN.

Belley.

Avoués. Guyonnet. Mollet. Arnaud. Chabert. Charcot. Vezu. Sevoz. Roux. Cerdon.

Notaires. Parrat-Brillat. Gouvet. Matrod. Cerdon. Vulliermet.

Bourg.

Avoués. Bonnard. Jayr. Morellet. Bochard. Guillon. Moizin. Mortier. Grand. Huchet. Raussin. Dévoyod. Teyras. Cabuchet. Rodet.

Notaires. Bon. Prudhomoz. Morellet. Marion. Rodet.

Commissaire-priseur. Rossand.

Gex.

Avoués. Brun. Barrucand. Monpela. Regard. Aubert. Coursier.

Notaires. Grilliet. Barberat. Girod.

Nantua.

Avoués. Favre. Machard. Pupunat. Valat. Collet fils. Simonnet. Passerat. Moyat.

Notaires. Monnet. Tissot. Champion.

Trévoux.

Avoués. Ducouder. Rousset. Sottizon. Laforest. Marvides de Quercy-Foron. De Lépine. Gay. Babas.

Notaires. Raffin. Mandot. Beccat. Pierron. Naissant.

AISNE.

Château-Thierry.

Avoués. Villacrose. Mangin. Denisart. Lefebvre. Lary. Henriet. Lavallée.

Notaires. Hatrel. Nusse. De Boussois. Nérat de Lesguisé. Populus.

Commiss.-priseur. Mary.

Laon.

Avoués. Pourrier. Bacquart. Paringault. Carouget. Cocû. Legrip. Fournery. Chardon. Cadot. Mettez. Maqua. Labouret fils.

Notaires. Dollé ❋. Dubois. Poullet. Marin.

Commiss.-priseur. Poupart.

Saint-Quentin.

Avoués. Déalle. Bourre. Charlet. Duplaquet Béranger. Hénocque. Rouart.

Notaires. Vinchon. Desains. Raison. Desjardins. Fleury.

Commiss.-priseur. Royaux.

Soissons.

Avoués. Butel. Lagarde. Dufey. Barbereux. Blanchard. Vieillard. Francière. Plocq.

Notaires. Rigaux. Hua. Petit-Dereimpré. Paillet. Boulanger. Desèvre.

Commiss.-priseur. Meurizet.

Vervins.

Avoués. Lépicier. Loubry. Larue. Cordier. Michel. Talon.

Notaires. Cadot de Crémery. Sohier. Destable.

Commiss.-priseur. Debouzy.

ALLIER.

Cusset.

Avoués. Mesplain. Reignier. Liandon. Petit-Cuénot. Butin. Lardy. Serée.

Notaires. Poullien. Arloing fils. Monvoisin fils. Mure aîné. Charles.

Gannat.

Avoués. Collin-Lacombe. Poncet. Tronnet. Gay. Godemel. Arnaud. Saint-Herand.

Notaires. Roux. Giat. Bertrand. Rabusson-Devaure.

Montluçon.

Avoués. Mallay. Cibot. Tabardin. Stenger père. Berthomier Desprots. Vauvret. Morache. Bailly. Gandon.

Notaires. Grozieux fils. Thévenet fils. Lespinard. Ferruge fils.

Moulins.

Avoués. Ossavy. Devaureix. Michel. Watelet. Boyron. Barnichon. Martin. Meilheurat. Piquet.

Notaires. Lemoine. Bougarel. Saulnier. Germain. Dauphin. Boutry. M. G. Watelet. Meilheurat.

Commissaires-priseurs. Lemoine fils. Durand de Patry.

ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Avoués. Laurans. Ollivier. Bellon. Pellissier. Imbert.

Notaires. Ollivier père. Jaubert. Grassy.

Castellane.

Avoués. Meifred. Guieu. Louiqui. Tartanson.

Notaires. Audoul, *certificateur.* Louiqui. Paul. Féraud.

Digne.

Avoués. Aillaud (P.). Fortoul. Gras. Bassac. Joseph. Cotte fils. Itard. Morlot. Garcin.

Notaires. Allibert. Ailhaud. Itard.

Forcalquier.

Avoués. Ailhaud. Depieds. Antiq. Laugier. Denoise.

Notaires. Martin. Janssaud.

Sisteron.

Avoués. Suquet. Chabus. Nevierre. Fichet.

Notaires. Beinet. Eysserie. Hayries.

Commiss.-priseur. Sourribes.

ALPES (Hautes).

Briançon.

Avoués. Faure (L.). Vincent. Audier. Meissimilly. Latour. Guérin. Roulx.

Notaires. Rey. Blanchard fils. Borel. Martin.

Embrun.

Avoués. Maurel. Saurel. Davin. Cezanne. Jeanneau-Massot. Rippert.

Notaires. Jaquier. Long. Fourret.

Gap.

Avoués. Amat. Micoud. Combassive. Marchou fils. Blanc (Bapt.). Izoard. Arnoux.

Notaires. Blanc (Et.). Espie. Chaix. Disdier. Lauza.

ARDÈCHE.

Largentière.

Avoués. Rouvier. Taveny. Moulin. Mestre. Pastré. Baissac. Chaudanson. Delaigue. Vielfaure. Lalauze.

Notaires. Dousson. Rouvière. Deslèbres.

Privas.

Avoués. Dejoux. Delière. Laffont. Aymard. D'Hautheville. Bosviel. Théron. Coing. Villedieu. Meyssonnier. Saladin.

Notaires. Guerin. Vieu. Masclary. Rouveure. Crouzet.

Tournon.

Avoués. Faujas. Avignon-Maridat. Dagrève. Salin. Four. Feray. Sonier. Laboissière. Reboul.

Notaires. Graillat. Deville. Dauteville.

ARDENNES.

Charleville.

Avoués. Tisseron. Gontaut. Millart. Noël. Lefèvre. Tanton. Bourgerie. Jametz.

Notaires. Forest fils. Prevost. Renaudin. Lahy. Varoquier.

Commiss.-priseur. Huet.

Rethel.

Avoués. Millart. Pauffin-Habon. Fuzellier. Bruxelles. Adnet. Pasquier fils.

Notaires. Bournel. Savoye. Lambert.

Commiss.-pris. Prudhomme-Lecoq.

Rocroy.

Avoués. Guillaume. Petit-Prisse. Lépine. Pellot-Adnet.

Notaires. Renard. Collardeau.

Commiss.-priseur. Frougnat.

Sedan.

Avoués. Bourguin. Noël. Javaux. Philippoteaux. Docquin. Bourin. Damien.

Notaires. Robert. Feart. Gosset. Camion.

Commiss.-priseurs. Mozet. Talot.

Vouziers.

Avoués. Coche. Pinsard. Moranvillé Taine. Mollet.

Notaires. Déa. Doury. Couët fils.

ARIÈGE.

Foix.

Avoués. Passenaud fils. Soulié. Rouch. Deramond. Orliac. Gailliard. Darexi. Dufresne. Carrère. Rabotte.

Notaires. Vergnies. Lafont. Darexy.

Pamiers.

Avoués. Gaudonville. Amilhat aîné. Passerou. Allaux. Larue. Juvenel. Avignon. Despic.

Notaires. Conferon. Morlière fils. Lagarde. Pujol. Falgos.

Saint-Girons.

Avoués. Gouazé. Vignau. Peyruzat. Bernadac. Bergès. Vidal. Dupré. Souquet. Daron.

Notaires. Roudeille. Rouaix aîné. Rouaix cadet.

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Avoués. Maitre. Hardouin. Doulet fils. Reveillié.

Notaires. Girardin. Regnard.
Commiss.-priseur. Masson.

Bar-sur-Aube.

Avoués. Masson. Philbert. Bérault. Bouvet.
Notaires. Pacquetet. Brochon. Demongin. Parison.
Commiss.-priseur. Robin.

Bar-sur-Seine.

Avoués. Langlois. Pouilly. Delacroix. Gabiot. Cheurlin.
Notaires. Petel. Bourbonne. Jobard.
Commiss.-pris. Barrois.

Nogent-sur-Seine.

Avoués. Feugé. Devanlay. Lorette. Hénault. Clin.
Notaires. Razy fils. Dubois. Broussey.
Commiss.-priseur. Mathieu-Hubert.

Troyes.

Avoués. Laurot-Mullet. Dodman. Dereins. Viault. Simon. Deslongchamps. Mérat. Bataillard.
Notaires. Lebon. Meligne. Guyot. Vauthier. Alexandre. Guyard. Millière. Thierion. Breton. Péan de Saint-Gilles. Couturat. Chanoine Denis.
Comm.-pris. Crou. Dereins je. Brulé.

AUDE.

Carcassonne.

Avoués. Fabre-Vidal. Degrand. Maraval jeune. Preire. Fages fils. Germain. Maurel. Gayraud. Garrigues.
Notaires. Avar. Cazes. Roustic. Plauzoles. Callat. Aribaut. Godar. Peyre.

Castelnaudary.

Avoués. Chavard. Escudier. Grilleres. Doutre. Barrière. Igouttes Maffre. Bauzit.
Notaires. Metge. Crouzet. Aynard. Maublat. Bels. Bousquet.

Limoux.

Avoués. Mestre. Gazel. Rivals. Soulié. Seguy. Epardellier. Callat.
Notaires. Brousses. Ribes. Majorel. Rieutort fils.

Narbonne.

Avoués. Caraguel. Locamus. Autié. Yven. Roube. Verdier.
Notaires. Lagarrigue. Birat fils. Favatier. Gros.

AVEYRON.

Espalion.

Avoués. Joanny. Affre. Ricome. Roueyrol. Thedenat. Bastide. Carbonel. Pons-Hauterive. Rigal. Lalo.
Notaires. Saltel (R.). Saltel (Fred.).

Milhau.

Avoués. Blanc-Boyer. Delmas. Enjalbert. Unal. Coste. Descuret. Molinier. Marquis. Dalbis.
Not. Paul-Boyer. Fabry. Casimir-Boyer.

Rodez.

Avoués. Merlin. Constans. Berail. Fabry. Cassan. Rous. Boyer. Combarel. Baurez. Foulquier. Julien Batut.
Notaires. Bessière. Dejean, *certific.* Lacombe.

Sainte-Affrique.

Avoués. Raynal. Alibert. Arnal. Leron. Trémolières ✻. Barthe. Guibert-Carel. Grand.
Notaires. Peyre-Cadias. Vergnes.

Villefranche.

Avoués. Dufour je. Lortal. Faure. Gleyrose. Lala. Orcibal. Dardes. Mazène fils. Leygue. Dufour fils. Fraissines. Canceris.
Notaires. Panissal aîné. Hugonnenc. Panissal cadet. Roubière fils. Agrech.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Avoués. Pontier, *doyen.* Peisse. Heiricis. Chauvet. Vernet. Bertrand. Castellan. Gautier-Mille. Graffan. Manuel fils. Laget. Sicard. Bayol. Bayle. Bouteille. Pellegrin. Christol. Arnaud. Barbier. Bourrelly. Gautier fils.
Notaires. Bremond. Castellan. Angelin. Boyer. Dufour fils. Bayle neveu. Pissin ✻. Beraud. Pison. Mottet fils. Blachet.
Commiss.-priseur. Agnelly.

Marseille.

Avoués. Darbon, *doyen.* Martin. Larguier. Michel. Hugues. Oddo. Cirlot. Broquier. Gras. Cournand. Bugnon. Thomein. Fortoul. Desolliers. Teissier. Rolland. Lejourdan fils aîné. David. Emerigon. Berthou. Chabas. Estienne. Chaulan. Massol-d'André. Romieu. Drogoul. Bouis. Vaisse Bellissen. Albe. Clapier. Margaillan. Albanelly. Rouvière. Dufaut. Jourdan.
Notaires. Bonsignour. Pons. Aubert.

Martin. Barthelemy. Pioch. Audibert. Odin. Arnaud. Chaudon. Sansc. Dor. Grange. Cauvin. Chaillet. Roubaud. Agnel. Farjon. Spitalier fils. Guercy. Roux. De Langlade. Fouquier. Martin (Th.). Paul. Gillet. Olive. Aubert. jeune. B. P. Laget. Teissier.

Commiss.-pris. Sylvestre. Charles ✻. Gandy. Ollive. Arnaud. Munier.

Tarascon.

Avoués. Bertrand. Gleise. Lieutaud. Grivet. Chapus. Gautier. Jouve-Dubor. Guillaume-Martin. Pellenc. Barne.

Notaires. Simian. Raoux. Rousseau. Bret. Bard.

CALVADOS.

Bayeux.

Avoués. Mutel. Gardin-Nery. P.-T. Delarue. Bessin. Joly. Castel. Taillepied. Basley. Barbey. Gouesnel. Lefevre fils. Deschamps.

Notaires. Vautier. Pfistre-Duvant. Larcher.

Commiss.-priseur. Filastre.

Caen.

Avoués. Langlois. Lemore. Godard. Dupont je. Levallois. Godard je. Jardin. Levardois. S.-Germain. Leconte. Regnouf. Choquet.

Notaires. Poignant. Balleroy. Evrard. Chrétien. Durand. Delacodre. Bellivet.

Com.-priseurs. Moisant. Lepelletier.

Falaise.

Avoués. Duvelleroy. Tirard. Blot. Lechevalier. Huet-Després. Leportier. Galais. Leroy.

Notaires. Boursin. Bellencontre. Demieux-Demorchesne.

Comm.-priseurs. Leseigneur. Poisson.

Lisieux.

Avoués. Toutain. Castel. Dalgot. Prevel. Delaporte. Jeanne. Bouquelon. Lorieult. Yon.

Notaires. Cosnard-Labretonnière. Barbel. Daufresne (Louis).

Commiss.-pris. Jouquet. Graindorge.

Pont-l'Evêque.

Avoués. Mouillard aîné. Dubuc. Quillet. Lecourt. Oriot. Aubrée. Héroult-Beauval. Avoyne.

Notaires. David. Lecouturier.

Commiss.-priseur. Lerosier.

Vire.

Avoués. Barbot. Legouix. Madeline. Mitaine. Angoville. Pesquerel. Etienne.

Notaires. Dupont. Durand. Huet.

Commiss.-priseur. Guérin.

CANTAL.

Aurillac.

Avoués. Fort. Alary. Manhes. Rampon. Pelet. Dilhac. Croizet. Grognier. Destaing. Bastide. Raboisson.

Notaires. Geneste. Boudet. Serieys. Charmes. Rames.

Commiss.-Priseur. Desbans (Denis).

Mauriac.

Avoués. Peuch. Offroy. Malguy. Forestier. Rastoil. Valette. Offroy-Durieu. Lapeyre. Lescure. Rixain. Rongier (Ant.). Mathieu. Basset. Mirande. Queuille.

Notaires. Delmas. Tournemine. Mauret. Drappeau.

Murat.

Avoués. Dubois. Danty. Rodier. Roux. Duclaux. Astruc. Veisseyre. Teillard-Chabrier.

Not. Teissèdre. Marcombes. Andrieu.

Saint-Flour.

Avoués. Daude. Bardol. Clavières. Tassy. Dusser. Petit-Dugour. Fournier. Lafont. Raymond. Gautard. Bernard. Girard.

Notaires. Passenaud aîné. Dupré. Richard. Passenaud cadet. Achalme. Chadel.

Commissaire-priseur. Apcher.

CHARENTE.

Angoulême.

Avoués. Monteilh. Gaurin-Desouches. Gerbaud. Machenaud. Monteilh fils. Marvaud. Lurat. Gaudichaud. Thibault je. Gerbaud je. Durand. Thibault.

Notaires. Mathe-Dumaine. L'Homandie. Ganivet. Jamain. Puymoyen. Guilhot.

Commiss.-priseur. Marsais.

Barbezieux.

Avoués. Brulon. Chadeffaud. Monteil. Rouzeau. Saunier.

Notaires. Grassin. Daviaud. Coffre. Poineau.

Cognac.

Avoués. Roux. Lacout. Martin. Castaigne. Robin.
Notaires. Brunet. Dejarnac. Rambaud. Imbaud. Lacout.
Comm.-priseur. Puymoyen-Belair.

Confolens.

Avoués. Pascaud. Veyret. Bellanger. Martin La Bajauderie.
Notaires. Pignier, *certific.* Pascaud. Dringaud.

Ruffec.

Avoués. Chilloux aîné. Modenel. Chilloux je. Cuirblanc. Chaigneau. Balland fils.
Notaires. Demondion, *certificateur.* Pinoteau. Balland père.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Avoués. Arnaud. Modenel. Nadaud. Flornoy. Vaquier.
Notaires. Roche (Franç.). Julien-Labruyère. Blanc-Fontenille jeune.

La Rochelle.

Avoués. Plessis. Herard je. Barbe. Delamaisonneuve. Godet. Loyset. Moreau. Beaussant. Bouyer fils. Hérard.
Notaires. Colonnier. Bonnaud fils. Landriau. Garnaud. Saint-Marc. Delavergne. Herard.
Commiss.-priseurs. Bouyer. Retailleau.

Marennes.

Avoués. Botton. Canier. Guérin fils.
Notaires. Salis, *certificateur.* Babinot. Renaud.

Rochefort.

Avoués. Grelat. Favre. Guyot. Allebert. Baudry-Lacontinerie. Triaud.
Notaires. Ayraud fils. Allard. Derussat. Gandillion. Allaire.
Comm.-priseur. Caillon.

Saintes.

Avoués. Arnauld. Boyer. Giraudias. Boyer fils. Thibaudeau. Charrier. Drilhon. Guichard. Desmortiers. Luraxe.
Notaires. Genet. Sellot. Dumoty. Baudry (L.) fils.

Saint-Jean-d'Angely.

Avoués. Desrogis. Chopy. Poitevin (J.). Poitevin (M.). Texier ✻. Feniou.
Notaires. Daragon. Estachon. Thouvenin. Lemoyne. Taupier.

CHER.

Bourges.

Avoués. Herpin. Plassat. Bernadat. Buot-Douart. Zevort. Gangneron, fils. Gouault.
Notaires. Achet fils. Labouvrie fils. Dumont neveu. Vergne fils. Morand.
Comm.-priseur. Lanson.

Saint-Amand.

Avoués. Bidault père. Gangneron. Godin. Gagneux. Bonichon. Gastin.
Notaires. Blanc. Tiphénat. Boucheron. Godin.

Sancerre.

Avoués. Malfuson. Lamare. Rousseau. Changeux. Barrière.
Notaires. Clérault. Lacau. Pinard. Buot.
Commiss.-pris. Descombes.

CORRÈZE.

Brives.

Avoués. Blanchard. Craufon Lagueyrie. Chauviniat. Sclafer. Marcoste. Serre. Lefevre. Bachellerie. Mialet.
Notaires. Massenat. Delpeuch. Lacoste.

Tulle.

Avoués. Albier. Moussours. Sudour. Mons. Sarget. Laval. Lagarde. Vialle fils. Favart. Beaudenon.
Notaires. Bussières. Baudry, *certific.* Lacombe (J. B.), *certificat.* Lacombe (J. F.), Terreyjol, *certific.*

Ussel.

Avoués. Lauly. Badour. Diouzidon. Cayre. Robert. Laborde. Brun. Moncourrier. Du Léry.
Notaires. Laveix. Badour. Leriget de Cloroze. Moncourrier-Beauregard.

CORSE.

Ajaccio.

Avoués. Drago. Cristinacce. Palladini. Peraldi. Fieschi. Massimi. Pozzo di Borgo.
Notaires. Peraldi. Pietrapiana. Rusterucci. Fabiani. Versini.

Bastia.

Avoués. Limarola. Aschero. Casevecchie (A.). Pignoni. Benedetti. Marinetti.
Notaires. Guasco (Vincent). Guasco (Antoine-Joseph). Saturni. Scatelli.

Calvi.

Avoués. Flach. Filippi. Capifali. Vincentelli. Renucoli.
Notaire. Colonna-Ceccaldi.

Corte.

Avoués. Nesa. Casanova. Rossi.
Notaires. Baldacci. Giudicelli.

Sartene.

Avoués. Pietri. (Ch. L.). Pietri (G. H.).
Notaire. Roccaserra.

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Avoués. Godard. Marcand. Lagarde. Fouquerand cadet. Duvergey. Lafouge. Petitot. Arnould. Protat.
Notaires. Bouzerand. Morelot. Buretey. Jacquinot. Masson. Guiod.
Commiss.-pris. Molinet. Fromageot.

Châtillon.

Avoués. Minot. Lereuil. Clerc. Buzenet. Mary. Leudière.
Notaires. Massenot. Bobin. Bourru.
Commiss.-pris. Charpentier.

Dijon.

Avoués. Charbonnier. Gleize. Boisseaux. Chevrot. Pingat je. Genret-Perrotte. Perriquet. Tisserandot. Larché. Laguesse. Lavoisot
Notaires. Borne. Chenot. Joliet. Courtois. Gaulot. Rouget. Lapertot. Clerget. Mazeau. Guénée. Dermenon. Monnet. Vionnois. Chabeuf.
Com. pris. Granchant. Clunet. Voituret.

Semur.

Avoués. Lereuil. Louet. Bussy. Collard. Moreau. Drigon. Lompré.
Notaires. Laureau. Thibault. Drouhin. Collenot.
Commiss.-pris. Lionnet.

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Avoués. Roussan. Carillet. Hédal. Robinot-Saint-Cyr. Duval-Duchesnai.
Notaires. Alberge. Egault. Larère. Deroyer.

Guingamp.

Avoués. Le Bihan. Leclech. Lalès. Gocury. Olivier. Buchot de Launay.
Notaires. Loyer. Lebouetté. Philippe. Klech-Kerthomas. Le Bihan.
Commiss.-pris. Poulain de Sainte-Foix. Marescot.

Lannion.

Avoués. Tassel. Lefeyer. Prigent. Grimault. Toussaint fils.
Notaires. Allain. Huon. Le Gioazou.

Loudéac.

Avoués. Guillemot-Treffainguy. Daniel. Bigrel père. Cailly. Jegou.
Notaires. Saffray. Le Verger aîné.

Saint-Brieuc.

Avoués. Ducouedic. Collin-Portjégoux. Guernion. Richard. Fleuriot. Doré. Launay-le-Provost. Caillot aîné.
Notaires. Conan. Bellom. Bailly. Huet. Poret.
Commiss.-pris. Demory. Beaulard.

CREUZE.

Aubusson.

Avoués. Duchiez. Bandy. Degeorge. Jourdain je. Souchard. Dayras aîné. Durand. Defournoux-Duclos. Vallenet. Blanchon. Marchand.
Notaires. Rousseau. Dayras. Grellet. Legras. Petit.

Bourganeuf.

Avoués. Darfeuille. Berger. Rouchon-Mazerat. Mosnier. Goguyer. Faren.
Notaires. Berger (J.). Butaud. Berger (A.). Rouchon fils.

Chambon.

Avoués. Millet. Micheau. Parouty. Latrige. Béchet. Massonnet-Duclo-selle. Bezicot.
Notaires. Tardif. Dupuy fils. Grozieux.

Guéret.

Avoués. Lemaigre fils. Pergaud. Vergne. Leyraud (Justin). Pougeaud. Lavaud fils. Gadon. Raby. Cusinet. Baret. Lasnier. Niveau.
Notaires. Meunier. Polier fils. Vollant. Thomas.

DORDOGNE.

Bergerac.

Avoués. Eyriniac. Boisserie-Lacroix. Venencie. Cailloux. Geraud. Boyer. Pouvereau. Laurens.
Notaires. Lespinasse. Gagnaire. Moynier fils. Baysselance fils.

Nontron.

Avoués. Boyer. Grolhier-Desbrousses. Excousseau. Janet-Lasfond. Gaultier-Duvignaud. Neury. Souquet.
Notaires. Grolhier. Danede. Lapoug.

Périgueux.

Avoués. Reveilhas. Sudrie. Gonthier-

Saint-Martin. Monbet. Greneaux. Latreille du Ladoux. Eyguiere. Reveilhas fils. Lalande. Chouri. Perchain.

Notaires. Beleymes. Lagrange fils. Gaillard. Reynaud.

Riberac.

Avoués. Boyer. Piat-Larizonne. Cellerier. Dumouly-Laplante. Manières.

Notaires. Léonardon.

Sarlat.

Avoués. Gillet aîné. Vilate aîné. Roux aîné. Landry. Juge. Roux je. Michel.

Notaires. Michelot. Fonsales. Beaudet.

DOUBS.

Beaume.

Avoués. Mathiot. Dufay. Chenevière. Meilleur. Roux. Thuriet.

Notaires. Poussot. Bulliard.

Besançon.

Avoués. Conscience. Tonnet. Cautenet. Sirguey. Pajot. Huguet. Lonchampt. Martin. Gallet. Girard.

Notaires. Lanoix. Caseau. Renaud. Perrod. Prost. Jacquemain. Lemoine. Rolle. Dromard. Bugnottet.

Comm.-priseurs. Mermet. Thomas.

Montbéliard.

Avoués. Gouvernet. Mercier. Thiébault. Groslambert. Belin. Brocard.

Notaires. Goguel. Fallot. Berger. Bouthenot.

Pontarlier.

Avoués. Lepin. Gros. Pâtel. Gloriod ✻. Monnier. Chenoz.

Notaires. Demesmay, *certificateur.* Loiseau. Choulet.

DRÔME.

Die.

Avoués. Alvier. Plan. Laurens. Béranger. Chevandier. Joubert fils. Buis. Bournat.

Notaires. Delamorte-Felines. Blanc. Fauchier fils.

Comm. Priseur. Béranger.

Montélimart.

Avoués. Soubeyran. Chavasse. Morel (Clément). Morel-Pellapra. Guitard fils. Roux. (S. P.). Prothon. Roux (J. J.) Messié.

Notaires. Blanc. Marbaud. Capus, *certificateur.* Laurans.

Nyons.

Avoués. Cantu. Richaud. Rochas. Morau. Vigne. Giraud.

Notaires. Servant. Delachau.

Valence.

Avoués. Fiéron. Ithier. Ducros (G.). Ducros (D.). Urtin. aîné. Didier-Serre. Curnier. De Boisieux. Bresson. Mayusse. Ollivier. Delacroix. Blanchin. Ferlay. Gaudo-Paquet fils.

Notaires. Rolland. Menet. Constant.

Commiss.-pris. Briffardel.

EURE.

Andelys.

Avoués. Sillion. Demombines. Houdé. Guerard. Chapé. Follin.

Notaires. Legendre. Guesnier. Labour.

Commiss.-pris. Labbé.

Bernay.

Avoués. Carpentier. Amours. Charlemaine. Boudin. Lhomme. Turpin. Quemin. Lemercier.

Notaires. Maisan. Marie. Leconte.

Commiss.-pris. Lingois.

Evreux.

Avoués. Leroy. Lissot. Goulliart. Groux. Roussel. Boisney. Clément. Lemrez. Letellier.

Notaires. Gadon. Peclet. Sainte-Beuve. Baudard.

Commiss.-pris. Colombel. Bardel.

Louviers.

Avoués. Papavoine. Champion. Goubert. Delaistre. Morel. Durozey.

Notaires. Née ✻. Thubeuf. Marcel.

Pont-Audemer.

Avoués. Calle. Tousey. Carbonnier. Delaquaize. Aubron. Pains. Delaittre.

Notaires. Lefebvre. Philippe. Brassy.

Commiss.-pris. Bunel.

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Avoués. Lesage. Delavoipière. Lefebvre. De la Rivière. Manouri. Doublet.

Notaires. Boisseau. Hallier. Peluche. Levassor. Chopin. Langlois. Vassard. Louvancourt fils. Letartre fils.

Comm.-pris. Hue. Dargères.

Châteaudun.

Avoués. Busson. Delaforge fils. Billault. Boulay. Sence.

Notaires. Gorteau. Boulay. Raimbault fils. Lucas.
Commiss.-pris. Toûche.

Dreux.

Avoués. Ansiaume. Lavocat. Mesirard. Fessart. Lemonnier. Roze.
Notaires. Bouvyer. Milet. Becquemont. De Monferrand.
Commiss.-priseur. Morize.

Nogent-le-Rotrou.

Avoués. Dugué. Leclancher. Silvy.
Notaires. Coudray. Barrier. Tramblay. Girouard.
Commiss.-pris. Massiot.

FINISTÈRE.

Brest.

Avoués. Brichet. Jossic. Delaporte. Saillour. Cosmao. Thomas. Bernard. Clerec (F.).
Notaires. Chopin. Floch-Kerambellec. Muzellec. Gillart (J.-L.). Guénégan. Kerneis. Le Gléan. Loyer.
Commiss.-pris. Dubuisson. Aubry père. Aubry fils.

Châteaulin.

Avoués. Lester. Le Bretton. Guyho. Fénigan. Delaroque.
Notaires. Le Marchadour. Le Golias. Révault.

Morlaix.

Avoués. Legac-Lansalut. Bellour. Lonquer-Kerminguy. Querret. Le Bozec. Beaulard.
Notaires. Leteurnier. Lazennec. Barazer-Lannurien. Guillaume-Durivage fils. Le Noan.
Commissaire-priseur. Thourot.

Quimper.

Avoués. Bréhier. Le Guillou. Moallic. Lemoyne. Poulizac. Tassel.
Notaires. Le Hars. Chauvel. Guignard. Lester. Delaroque.
Commissaire-priseur. Lunven fils aîné.

Quimperlé.

Avoués. Renault. Cuny. Caurant. Gillart. Audran, aîné. Evanno.
Notaires. Hervel. Rousseau. Andran je. Le Doussal. Jan la Jilardais.
Commiss.-pris. Rubion, *dit* Bourgeois.

GARD.

Alais.

Avoués. Duffès. Redarès. Castillon. Chaber ✱. Caylet. Pascal. Ausset. Reidon fils.
Notaires. Deleuze. Castillon. Salagé. Chastanier. Gide fils.

Le Vigan.

Avoués. Jean-Jean. Salles père. Guibal. Ricard (A.). Rigal. Teulon. Anthouard jeune.
Notaires. Sarran. Gendre. Capion.

Nîmes.

Avoués. Bechard. Carrière. Grelleau. Domergue. Drouot. Béchard-Chapelle. Havart. Aguier. Julian. Rossel (J.-H.). Ramond. Argillier. Feval. Bardin. Turion. Cavaillon.
Notaires. Darlhac. Gide. Boissier. Rogier. Séve. Chaffin. Carrière (Ed.). Gaillard. Donzel.
Commissaire-priseur. Vampere.

Uzès.

Avoués. Vidal. Bouyer. Deleuze. Brugnier. Piollenc. Gévaudan. Genovier. Boucarut. Teissier.
Notaires. Peladan. Dumas. Dufour. Lanfant.

GARONNE (Haute).

Muret.

Avoués. Dufaur. Petit. Capele. Broca. Henry. Gineste. Cousinet. Laye.
Notaire. Duclos. Guichou.

Saint-Gaudens.

Avoués. P. Pelleport. Martin. Lacroze. Caddau. Perbost. Saint-Arroman. Cargue. Mariande fils. Danizan. Izard. (D. J.). Cazes. Dufreche. Depouy.
Notaires. Germain. Labatut aîné. Tartureau-Simon.

Toulouse.

Avoués. Fraisse. Guittou. Guérin. Jaurrey. Breil. Roux. Beaumont. Carivenc. Thiboumery. Davet. Duplan. Saintgès. Duran. Chelle. Pillore. Vaisset. Pagès. Guittard. Amat. Frézouls. Dardignac. Lerat.
Notaires. Pugens. Amilhau. Cabanis. Pratviel. Ollier. Guitton. Dondet. Capelle. Rigailhou. Prouho. Roc. Couseran. Gineste. Lasserre.
Comm.-priseurs. Galenttin. Pareau ✱. Séguier. Gaillard fils.

Villefranche.

Avoués. Fagot. Cambon. Fourtanier. Pujol. Raffit. Lapersonne.
Notaires. Cambon. Fourtanier.

GERS.

Auch.

Avoués. Coutens. Benac. Laporte (Victor). Lagrange. Duran. Druilhet. Lavergne. Lamarque (B.). Barada. Laserre.

Notaires. Dubosc. Samalens. Solon. Tarbouriech.

Condom.

Avoués. Dubarry. Capuran. Doazan. Corne. Garoste. Deiche. Lébbé. Dugarçon.

Notaires. St.-Etienne. Boutet. Trouette.

Commiss.-pris. Marestan.

Lectoure.

Avoués. Cantaloup. Masson. Carbonau. Chapoulié. Denioi-Margouet cadet. Comin. Candelon.

Notaires. Castarede. Dieuzaide. Bladé.

Lombez.

Avoués. Junca-Mirasson. Bistos. Taupiac. Encausse. Campagnole cadet.

Notaires. Dilhan. Lasserre.

Mirande.

Avoués. Pascau. Olleris. Jourdan. Mailhos. Senac. Saint-Lanne. Terrail. Cassagnard.

Notaires. Seillan. Gouzenc fils. Souriguère. Passerieu fils.

GIRONDE.

Bazas.

Avoués. Mongie-Carsusan. Coustau. Bayle. Troussilh. Colin.

Notaires. Sautayron. Monclin. Salviat. Bayle.

Blaye.

Avoués. Rénard. Chery-Bellecouche. Royer. Martin.

Notaires. Nadeau père. Lesparre-Duroc. Caëlle.

Bordeaux.

Avoués. Aran père. Duisabeau. Royer. Raffet. Roux. Pérés. Lapeyre. Barres. Noaillés. Neuville. Bernada. Chassaing. Aran fils. Merlet. Battanchon. Lasserre. Fournier. Andrieu. Troubat. Durand. Lussac. Lafargue. Bruneau. Faye.

Notaires. Darrieux aîné. Mathieu. Laspeyres. Brannens. Rauzan. Baron. Ferrère. Faugère. Macaire. Despiet. Gasquet. Candeau. Sicard. Maillères. Rivière. Dubois. LaCoste. Deschamps. Marsaudon. Saint-Marc. Darrieux fils. Malvezin. Thierrée. Caillavet. Romegous. Mutel. Fabre. Godinet. Gautrait. Gautier.

Commiss.-pris. Badin. Martin. Barincou. Fanty-Lescure. Brouillet de l'Estang. Tondeur.

La Réole.

Avoués. Merle. Larquey. Moussillac. Anglade. Desbazeille.

Notaires. Antony pere. Cassanet. Antony fils.

Lesparre.

Avoués. Lassus. Bernard. Laroque. Gasqueton. Sarotte.

Notaires. Tatin. Bernard.

Libourne.

Avoués. Brisson. Ducasse. Isambert. Gros. Boutin. Reynaud. Robert. Pontet.

Notaires. Chevalier. Isambert. Brisson fils. Vachon.

Commiss.-pris. Valette.

HÉRAULT.

Béziers.

Avoués. Brun. Pailhade. Laurés. Maurel. Sobie. Blanc. Laurés (J.). Cancé. Crouzat. Coste. Domairon.

Notaires. Salvanihac. Donnadieu. Coste. Guirraud. Arbieu. Martin.

Lodève.

Avoués. Arnaud. Lassalvi. Silvestre père. Loirette père. Rey. Silvestre fils. Barbe. Roussac. Jouven.

Notaires. Clainchar. Counougut. Geraud. Maurel.

Montpellier.

Avoués. Peyroles. Donnat. Maurras. Arnaud fils. Jammes. Larmand. Treilles. Ferrier. Cavallier. Leblanc. Rigal. Atger. Brun. Viel. Tadieu. Encontre. Jean fils. Bronzet. Berreugues. Malavialle.

Notaires. Massal. Anduze. Grasset. Peridier. Chivaud. Sarran. Bonfils. Alicot fils.

Comm.-pris. Janton. Poitevin. Battut.

Saint-Pons.

Avoués. Guiraud. Thomassin. Bouisson. Pomayrol père. Sabatier. Combescure.

Notaires. Thomassin. Goutines. Sompayrac.

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Avoués. Roussel. Chauvin. Carnet. Saucet. Poirier.

Notaires. Baron. Dorange. Dauverné fils. Denoual fils. Delcurme.

Montfort.

Avoués. Dreuslin. Baschamps. Lebret Guichcteau.

Notaires. Alliou. Ropers.

Redon.

Avoués. Nogues (P. M.). Nogues (V.). Le Saulnier père. Le Saulnier fils. Thelohan jeune.

Notaires. Besnier. Cornu. Cabaillot.

Rennes.

Avoués. Augeard. Sauvé. Morin. Renault fils. Loysel. Menard. Brindejonc. Levaillant. Laurent. Gourdon-Mero. Leroux.

Notaires. Richelot fils. Rapatel fils. Laumailler. Jugan. Duclos. Salmon. Jolys fils. Jonon fils. Dumontey. Bussy.

Comm.-pris. Souflant. Besnard.

Saint-Malo.

Avoués. Joly. Moison. Villalard. Regnault. Pasquier. Burdelot. Trégard.

Notaires. Geoffroy. Bourdet fils. Dannel. Jouanjan. Lounel.

Commiss.-pris. Midy.

Vitré.

Avoués. Le Roux. Berthois fils. Dimey. Pourial. Leclerc.

Notaires. Guitton. Pihier. Crosson. Guyot. Prodhomme. Cadieu.

INDRE.

Châteauroux.

Avoués. Ledoux-Basset. Pinault. Dubreuil. Mingasson. Pouriat. Barboux. Molineau fils. Forest.

Notaires. Drechesne. Rue. Mars. Fleuret. Talbot, *certificat.*

Commiss.-pris. Milord.

Issoudun.

Avoués. Maillet père. Chevalier. Guymon. Ponroy. Dréchène. Raveton.

Notaires. Delorme. Grenouilloux. Prunier. Demonferrand, *certific.* Mercier. Couppé.

Comm.-pris. Maillet. Dudanjon.

Le Blanc.

Avoués. Bernard-Léon. Gaudon. Minier. Bernard-Nachet. Beaufort. Bernard-Résolières. Perrot-Ligodières.

Notaires. Collin. Bouchardon. Bodin. Rochier.

La Châtre.

Avoués. Desperches. Chabenat. Peyrot. Vergnes. Pourradier. Fleuret. Accolas.

Notaires. Chamaillard. Guyot. Demai. Simon. Chabenat.

Commiss.-pris. Moireau-Grandcourt.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Avoués. Chauvelin. Soulas. Fleury. Drouin. Péan. Tiffeneau. Loizeleur. Frémon.

Not. Bernier. Archambault. Tiffeneau.

Comm.-pris. Bernier.

Loches.

Avoués. Nau. Christophe fils. Gosselin-Dupré. Moreau-Christophe. Lenoir fils. Raverot.

Notaires. Lessourd. Girault.

Tours.

Avoués. Veron. Turmeau. Chambert. Forest. Demezil. Bredif. Loreau. Vincent. Guérin fils. Belle.

Notaires. Bidault. Dreux. Laurent. Walvein. Lauly. Genty. Duboy fils. Bonneville.

Comm.-pris. Cormery. Vermot. Pressé.

ISÈRE.

Bourgoin.

Avoués. Badin. Orcel. Doncieux. Berger. Guillaud. Bajard. Dombey-Beaupré. Roche. Patricot.

Notaires. Miege. Cailleteau, *certific.* Gros. Martin. Chenavas.

Grenoble.

Avoués. Pison. Blaive. Chapel. Amat. Chevrier. Romand. Termat. Ducros-Silvain. Faure-Durif. Michon. Planche. Guillier. Guirimand. Benoît. Jay. Odru. Buissard. Gayet. Chastaing. Dutrait-Desayes.

Notaires. Blanc. Rivier. Giroud. Rochas. Hébert. Chuzin ✱. Gayme. Buisson. Bouvret. Rocour. Colin. Robert.

Com.-pris. Dossat. Coynel. Berthaud.

Saint-Marcellin.

Avoués. Lalive. Argentier. Picat. Julin. Cotte. Ralhiet. Richard. Martin. Chastellière. Berthuin. Dutruc.

Notaires. Frachon. Detroyat. Brun.

Commiss.-pris. Favier.

Vienne.

Avoués. Sicard. Chollier. Trainar. Bruyère. Blanc. Guignard. Ponsard. (J.-M.-H). Bruant. Vacher. Germ. Joly. Charreton. Meysson. Reymond.

Notaires. Genin. Boissat. Riondet. Soulier. Verne. Faugier.

Commiss.-pris. Ronjat. Charreton.

JURA.

Arbois.

Avoués. Javel. Romain. Parandier. Guillemin. Willerme. Bousson. Bryon. Combette.

Notaires. Benoît. Couquet. Chauvin.

Dôle.

Avoués. Ruffier. Robert. Pialat fils. Bey. Gouvernet. Opinel. Roux. Lamy. Pinaire.

Notaires. Brunet, Vandevelle, *certificat.* Blandin. Adeleine. Joubert.

Commiss.-pris. Pôue.

Lons-le-Saulnier.

Avoués. Marechal. Bailly. Daguier. Paliard. Camuset. Tamisier. Clerc. Bidat. Lebrun. Bouquet. Magnin.

Notaires. Lacroix. Bichet. Jacquier. Jeunet fils. *certif.* Mazeau.

Commiss.-pris. Lejeal.

Saint-Claude.

Avoués. Mathieu. Duparchy. Bavoux. Colomb (H.). Rodet. Favier fils. Vuillermoz. Blanc.

Notaires. Perret. Colomb. Delacroix. Beaublez.

Dax.

Avoués. Castagnet. Lanusse. Thore. Capdepont. Gémain. Puyo. Bornedave.

Notaires. Vallée. Mènes.

Mont-de-Marsan.

Avoués. Lassallette. Laugier. Cazade. Dayries. Biraben. Biacabe. Lafite.

Notaires. Broqua. Vives. Dupouy.

Saint-Sever.

Avoués. Duplantier. Bustarret (P.-S.). Teyssier. Cassou-Morlaas. Gauzère. Capdeville. Courréges. Biacabe.

Notaires. Lafaurie. Destenave. Lamothe.

LOIRE.

Montbrison.

Avoués. Turquais. Relave. Rochat. Richard. Boudot. Dulac. Morel. Chantelauze. Tissier Bournat. Tezenas. Gontard. Barban fils. Surieux. Avril.

Notaires. Bourgeade. Bourboulon. Tison-Désarnaud. Chantemerle. Martin.

Roanne.

Avoués. Peurrière. Massard. Michon. Proncherie. Bonnabaud. Bedin. Portier. Barge fils. Villeret. Laurent fils. Chez. Bost fils.

Notaires. Morillon. Lethier. Bouveyron. Dusauzei. Raymond.

Saint-Etienne.

Avoués. Vacher. Pourrat. Pagnon. Foujols. Vier. Picon. Chasseignieux. Fromage fils. Mallassagny. Dupré. Bidault. Paullian. Meugner.

Notaires. Arnaud. Peyret jeune. Grubis. Serre. Peyron fils. Henry. Mey fils. Duquaire. Saint-Cire.

Com.-pris. Levavasseur. Montagnon.

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Avoués. Derouet. Rousseau. Bourgouin. Trinité. Bodin. Leroy. Baschet.

Notaires. Pardessus ✻. Riffault. Delagrange. Bailly. Deschamps. Gauthier-la-Ferière. Naudin. Brinon.

Commiss.-pris. Delagrange. Baschet.

Romorantin.

Avoués. Goulet. Durand. Fonteneau. Trouillebert.

Notaires. Guertin. Rouge-de-Montant. Martenot. Jacquier.

Vendôme.

Avoués. Bourgogne père. Martin. Martellière. Bourgogne fils. Mercaux. Morard fils.

Notaires. Mercaux. Gendron. Richaudeau. Peltereau.

Commiss.-pris. Buffereau, fils.

LOIRE (Haute).

Brioude.

Avoués. Bagès. Belmont. Borel. Couguet. Maillie. Salveton je. Vidal. Touchebœuf. Héraud. Chomette. Jonquoy. Maigne.

Notaires. Grenier. Maigne. Marret-Salveton. Bertier. Andraud.

Commiss.-priseur. Feuillette.

Le Puy.

Avoués. Liogier. Eyraud aîné. Vissaguet. Langlade. Eyraud jeune. Belledent. Montellier. Guillot. Mazon. Chouvi. Gineys. Hilaire. Parrel.

Besses. Eyraud-Michel. Souchon jeune. Blanc. Monnier.
Notaires. Durastel. Roussel. Assezat. Richon. Chaussende. Laurent. Félix-Laribette Reymond-Charbonouze neveu. Liogier. Vissaguet (Alf.).
Commiss.-pris. Delom. Eyraud.

Yssingeaux.

Avoués. Gueyffier. Chevalier. Sabot. Labatie. Duchamp. Bonnet. Gailhard. Champanhac fils.
Notaires. Delolme. Maurin. Gire.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Avoués. Bongérard. Delaunay. Dubois-Kerphilippe. Géhère.
Notaires. Poupart. Rayer. Chéguillaume. Frogier.

Châteaubriant.

Avoués. Bivaud je. Lebreton. Juston.
Notaires. Aubin. Provoté. Foutrel-Gaugy.

Nantes.

Avoués. Bruneau de la Souchais. Carissan. Gicqueau aîné. Gicqueau je. Maisonneuve. Pihan-Dufeillay. Poupouneau. Taché. Bethuys. Pineau. Bar. Juguet Damourette. Couprie. Braheix David. Deloynes. Vernes.
Notaires. Brard. Bousseau. Gicqueau. Dauphin. Debussy. Citerne. Jalaber. Jousset. Chesneau. Dubois. Acquary Dabin. Normand. Touzeau. Brossard. Lallié. Guesdon-Poupardière Laënnec.
Commis.-pris. Grizolles. Fortin. Daniel. Bray de la Valette. Fournier. Couane.

Paimbœuf.

Avoués. Huguet. Gouin.
Notaires. Gabou. Fouchard.
Commiss.-pris. Lavcant.

Savenay.

Avoués. Menard. Ledoux. Larcher. Masson de Bellefontaine. Loquet.
Notaires. Berranger. Viollet-Dubreuil. Oger. Simon.

LOIRET.

Gien.

Avoués. Maslier-Robert. Girard. Pandevant. Robert. Pinon.
Notaires. Boutroux. Périer. Fougeu.
Commiss.-pris. Marchenoir.

Montargis.

Avoués. Charton. Bourgeois. Fontaine. Giot. Pommier. Blanchet fils.
Notaires. Jalouzet. Verd-de-Saint-Julien. Guignebert. Gandoüard-Pernet, *à Ferrière*. Dallemagne.
Commiss.-pris. Colmier.

Orléans.

Avoués. Marchand. Porcher. Dufresne. Proust. Paul. Geoffroy. Ronceray. Géry. Denohe. Lefebvre.
Not. Amy. Courmont. Bioche. Bordas. Genty. Pelerin. Fougeron. Forcher fils. Lepage fils. Jucquelier. Courtois. Lemoine. Cotelle. Achet. Ploix. Deroisin. Pelletier fils. Lucas. Marchand. Nichault. Rapeau. Rogier. Prester. Proust. Mestier fils.
Comm.-pris. Lanson. Moulin. Bioche. Chevallier. Corbières.

Pithiviers.

Avoués. Fernagu. Popelin. Fascon. Violeine. Lozaouis.
Not. Lanson, Tourneminc. Toury.
Commiss.-pris. Fournier.

LOT.

Cahors.

Avoués. Berton. Calmejane. Lantuejoul. Perié-Périque. Linol. Dubreil. Cayla. Mayzen. Carbonel. Marques. Vernhes.
Notaires. Carla. Bel aîné. Fournié (J.-L.). Fournié. (Amable). Sallelcs. Labie. Capmas. Bladinières. Vignals.

Figeac.

Avoués. Rayssac. Sericys. Guary. Delclaux. Delvern. Daval. Teullié. Dusser.
Notaires. Coussieu. Debons. Houradou. Lapergue. Sirieys.

Gourdon.

Avoués. Delcamp-Périé. Mazeyrat. Capmas. Vézès. Lamouroux. Bouygues. Corneilhan.
Notaires. Soulery, *certific*. Rey. Linol.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Avoués. Lacan. Dépan-Justin. Cantagrel. Cabadé fils aîné. Garin. Michel fils. Cabanes. Lamothe. Destermes.
Notaires. Chaudordy. Despans. Goux. Lhulier. Pinson. Augan. Belloc.

Marmande.

Avoués. Lacombe père. Picard père.

Maysonnade. Morin. Laffon. Larrieu. Pigousset.
Notaires. Faure. Laffiteau. Bérard aîné.

Nérac.

Avoués. Marcon. Mathisson. Roquaing. Faget. Durban. Larrat.
Notaires. Labat. Mellac. Lasserre. Castaing.

Villeneuve-d'Agen.

Avoués. Mazet. Maydieu-Fiton. Bruguière. Ducourneau. Garrigue. Bonnal (Félix). Aman. Mazet. Cléde.
Notaires. Boscq. Rataboul. Rigal. Malauzet. Vacquié.

LOZÈRE.

Florac.

Avoués. Comandré. Nadaliac. Cade. Valat. Villedieu. Rouvière. Rodier. Pascal. Teissonniere. Cord.
Notaires. Boyer. Fayet.

Marvejols.

Avoués. Durand. Chaleil. Liger. Astruc. Lafont. Sevène. Laurens. Gardelle. Feybesse.
Notaires. Martin. Balez. Gazanhe. Sevene fils.

Mende.

Avoués. Guyot. Balmelle. Fayet neveu. Gely. Vachin. Renouard. Jaffard. Cornet. Chevalier. Bécamel.
Notaires. Chevalier. Guyot ※ (T.). Martin. Plagnes. Monteils-Charpal.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Avoués. Rabouin. Lepage. Marchais. Piquelin. Guibert (Cam.). Mauriceau.
Notaires. Royer. Cosnier. Hébert de Soland. Lechalas. Hébert (Aug.) Paumart. Roussel. Avenant. Deschères. Brichet fils. Letourneau. Pachaut.
Commiss.-priseur. Perdrigeon. Colin. Gehard.

Baugé.

Avoués. Dutier. Manxion fils. Gouin. Liger. Thuau-Villeneuve.
Not. Meignan. Dutier. Poidevin. Rabeau.

Beaupréau.

Avoués. Randouin. Défos. Tardiveau. Hervé.
Notaires. Nicolle. Chauvière.

Saumur.

Avoués. Guigou. Jahan. Arrault. Richard. Lecoy. Jouanneau.
Notaires. Frementier. Peltier. Morry. Cadieu. Leroux.
Comm.-pris. Gardou.

Segré.

Avoués. Orgebin. Naintré. Lemercier.
Notaires. Aubert. Gaillard.

MANCHE.

Avranches.

Avoués. Dubois. Soulâtre. Le Beurier. Delarue. Tullet. Lebourlier. Bereult. Turgot. Ameline. Le Limousin. Hersent. Foucher.
Notaires. James-Duhamel. Boudent.
Commiss.-priseur. Pézeril.

Cherbourg.

Avoués. Duvivier. Chevrel. Valognes. Belin. Tharel. Quoniam.
Notaires. Morin. Bellet. Poret-la-Conture. Nicollet fils.
Commiss.-priseur. Bonnissent.

Coutances.

Avoués. Bernard. Dupont. Hamelin. Maillard. Desdevises-Dudezert. Rachinel. Pinot. Leloutre. Tardif. Cardin. Lécrivain. Sevetre.
Notaires. Guillot. Piton. Brucourt.
Commiss.-priseur. Fastout.

Mortain.

Avoués. Clouard. Bernard fils. Cordoën. Laisné-Basjardière. Mitainne. Amand. Robbes. Heurtaut.
Notaires. Queslier. Leroy. Chrétien.

Saint-Lô.

Avoués. Savary je. Tassin. Poirier. Lemariey. Lainé. Bernard. Guelle. Groualle. Pouchin. Douchin. Lecocq.
Notaires. Rouelle. Gosselin. Caillemer.
Commiss.-priseur. Angot fils.

Valognes.

Avoués. Motel. Leduc. Lesavourey. Marguerie. Othon. Allain. Bouchard-Desfontenelles. Leledy. Le Goupil. Ranselant. Macé.
Notaires. Langlois. Benoît. Samson.
Commiss.-priseur. Foucher.

MARNE.

Châlons-sur-Marne.

Avoués. Sellier. Gobet. Copin. Robelin. Varnier. Bornot.
Notaires. Ecoutin. Arnould. Museux. Caquot. Changy.
Commiss.-pris. Royer-Museux.

Epernay.

Avoués. Hébert. Porquet. Ritlier. Paris. Oudet. Louis.

Not. Delachapelle. Le Clerq. Martin.

Commiss.-priseur. Cannesson.

Reims.

Avoués. Begin. Bouché-Faciot. Contant. Appert. Guenart. Barrois. Mora. Violar. Henrat. Renier. Rassicod.

Notaires. Besnard – Duval. Griffon, *certificat.* Dollé. Ponsinet. Marguet. Bruge. Duplessis. Boulanger fils. Danton fils. Alloend-Bessand. Folliard.

Commiss.-priseurs. Soudan. Duplaquet. Jacquet.

Sainte-Ménéhould.

Avoués. Pierret. Melinette. Rouyer. ✝ Pelletier. Simon. Picart fils.

Notaires. Simon – Grandidier. Virot. Mathieu.

Commiss.-priseur. François.

Vitry-sur-Marne.

Avoués. Corda fils. Addenet fils. Lenoble. Simon. Guédon. Bernage.

Notaires. Deschamps. Steklet. Flye-Ste-Marie. Fleury-Dumesnil. Guillotel

Commiss.-priseur. Battelier-Delaunay.

MARNE (Haute).

Chaumont.

Avoués. Deshayes. Guyot ✻. Populus. Mareschal. Gayard. Bourcier. Colliot. Gerard. Petit.

Notaires. Louviot. Leclair. Delcey. Amyot. Gardien.

Commiss.-pris. Bouzenot.

Langres.

Avoués. Walter. Parisot. Humblot. Vallot. Monniot. Garnier. Moris. Touzet.

Notaires. Jourdheuille. Durand. Chauchard. Maladière - Montécot. Boucher-d'Argis.

Commiss.-priseur. N.....

Wassy.

Avoués. Bossut. Ragon. Geoffroy. Hatier. Michelin.

Notaires. Pissot. Chenu.

Commiss.-priseur. Hû fils.

MAYENNE.

Château-Gonthier.

Avoués. Lepecq. Bouchet. Houdmon. Bise.

Notaires. Gault. De Beaumont. Le Motheux. Martinet. Quinefault.

Commiss.-pris. Fouquet

Laval.

Avoués. Lefebvre-Champorin. Gallery-Desgranges. Guedon. Guyard. Allouel.

Notaires. Rousseau. Néré. Meslay. Messant. Fontaine. Manisse. Lebourdain. Durocher fils. Besnard.

Commiss.-pris. Granger. Hureau aîné.

Mayenne.

Avoués. Lefevre - Cheverus. Gougis. Demées. Pays. Bourdon jeune.

Notaires. Coignard. Godefroy. Bourdon aîné. Leroy. Gougis.

Commiss.-pris. Perdrigeon.

MEURTHE.

Lunéville.

Avoués. Guibaut. Radès. Michaut. Antoine. Moreau. Guibal.

Notaires. Cosson. Ferry. Guerard. Jeannequin. Guibal. Laurens. Mangel.

Commiss.-priseurs. Mathieu. Chalot.

Nancy.

Avoués. Goutt. Petit-Jean. Collignon. Lang. Mengin je. Poirel. Martz. Clemeur. Thiriot. Godar. Lecomte. Thomas.

Notaires. Glaudel. Noel. Guérin. Blancheur. Ferry. Michel. Bailly. Thiriot. Blaise. Charon fils. Lachasse. Duparge. Hainglaise. Baudot.

Commiss. - priseurs. Lefebvre. Michel. Marin.

Sarrebourg.

Avoués. Gide. Louis. Collignon. Adam. Colle fils. Haumant.

Notaires. Henriet fils. Médicus fils.

Toul.

Avoués. Bouchon. Maire. Gilbert. Didelot. Kleker. Picquant. Claude.

Notaires. Balland. Cordier ✻. Hussenet. Collin. Albert. Pariset.

Commiss.-pris. Thenevin.

Vic.

Avoués. Marcel. Mayeur. Thiriet. Kecoq-Desmothes. Despeaux.

Notaires. Jacquel. Thomy. Bour.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Avoués. Mayeur. Labouille. Leglaive. Leblan jeune. Jeantin. Berthemy. Desaux. Parisot.

Notaires. Pierre ❄. Paillot. Lecomte. Gillon. Houzelot.

Commiss.-priseur. Bannet.

Montmédy.

Avoués. Guiot. Jeantin. Mangin. Darbour. Humbert. Guiot fils.

Notaires. Petitjean. Thiébaut.

Commiss.-pris. Noailles.

Saint-Mihiel.

Avoués. Hast. Plauté. Gand. Labouille. Larzillière. Larzilière jeune. Hémelot. Villaime. Bazoche. Baillencourt.

Notaires. Le Clerc fils. Labouillé fils. Pernet. Berteaux fils.

Commiss.-pris. Parisot.

Verdun.

Avoués. Madin. Mond père. Varaigne-Perin. Jussy. Chadenet. Mondon fils. Baudot.

Notaires. Daunoy. Fabry. Barrault. Buzy.

Commiss.-pris. Laisney.

MORBIHAN.

Lorient.

Avoués. Le Guevel-La-Combe. Lebras. Jangillardais-Leleslé. Ollivier. Leblanc-Latouche. Delattre.

Notaires. Colinet. Deschiens père. Haye. Le Montagner. Dasnier.

Commiss.-pris. Legoarant.

Ploermel.

Avoués. Brénugat père. Leguével fils. Duportal-Lamotte. Lucas-Peslouan fils. Brénugat fils.

Notaires. Desgoulle. Brohant. Dinel. Macé.

Pontivy.

Avoués. Lorans. Carel. Lemouel. Daguillon fils cadet. D'Haucour fils ❄. L'Arbitre-Montferrand

Notaires. Collin. Daguillon fils aîné. Grobon. Yzopt fils.

Commiss.-pris. Violard.

Vannes.

Avoués. Montfort. Delalande. Claret cadet. Rialan jeune. Boixel. Thomas-Ducordic. Jourdan. Hervo.

Notaires. Leclaire. Glais j^{e}. Hervieu. Marquer. Goujeon. Jollivet fils Le Bouellec fils.

Commiss.-pris. Huchet fils.

MOSELLE.

Briey.

Avoués. Hieulle. Nivoy. Nicolas. Messin. Collignon. Thomas. Rollin.

Notaires. Bertrand. Pierron. Prosse.

Commiss.-pris. Guillemin.

Metz.

Avoués. Lamarle. Mathieu. Woirhaye. Briard. Remond. Germain. Bing. Chatel.

Notaires. Mathieu. Rollin. Guevel. Dilschneider. Baudouin. Roget. Berga. Lapointe. André. Purnot. Brasseur. Labbé.

Commiss.-pris. Vattier. Malines. Noizet.

Sarreguemines.

Avoués. Dincher. Carton. Surget. Mangay. Thilloy. Rouff. Didiot.

Notaires. Boh. Boulanger. Dincher fils. Lacour.

Thionville.

Avoués. Albert. Amiard. Cocheraux. Grandmange. Tailleur. Wirbel. Spire. Péan.

Notaires. Arnoult. Barrault. Deshayes. Marchal. Neveux.

Commiss.-pris. Péan.

NIÈVRE.

Château-Chinon.

Avoués. Gautherin. Buteau. Hottet de la Place. Thevenet. Coquart aîné. Coquard jeune. Gautrelet.

Notaires. Rasse. Desmolins. Drouyn. Rochambeau fils.

Commiss.-pris. Montillot.

Clamecy.

Avoués. Ravault. Jullien. Paillet. Geoffroy. Morisot. Bourlet. Ravenot. Boiché.

Notaires. Anginiot. Villiers.

Commiss.-priseur. Decourt.

Cosne.

Avoués. Sochet. Venant. Vivien. Moilin. Thore. Saint-Martin. Thomas. Rougeot.

Not. Moineau. Planchard. Gonbereau.

Commiss.-pris. Sarriaut.

Nevers.

Avoués. Bonabeau. Cassard. Meillet. Robert. Lemoine. Lolliot. Frébault. Lefèvre. Villefort.

Notaires. Robin. Lerasle. Rendu. Rolland fils.

Commiss.-pris. Leclerc.

NORD.

Avesnes.

Avoués. Wallerand fils. Beriot. Gobled. Maireau. Paul. Lemesle. Lavice.
Notaires. Guislin. Davoine. Georges Pasqual. Puyramaure.
Commiss.-pris. Devise.

Cambrai.

Avoués. Mallet-Delabre. Durieux. Caudron. Dienne. Legrand. Buzin fils Fliniaux. Chomez. Cambray.
Notaires. Tabary. Douay-Mallet. Leroy. Foulon. Béry. Piettre. Savary. De Frémery. Déjardin.
Commiss.-pris. Bouly. Renard fils.

Douai.

Avoués. Billet. Leroy. Vigneron. Noirot. Valin.
Notair. Custers. Allard. Becq. Galland. Capon. De Baillencourt, *dit* Courcol. Cœuret. Dancoisne. Valentin. Tarlier. Foulon.
Comm.-pris. Poret-Carpentier. Brennes. Fuzier.

Dunkerque.

Avoués. Lavoisier. Delattre. Hovelt ✵. Perard. Boutillier. Bonnel. Carpentier-Vausse. Tetut.
Notaires. Castrique. Demeyer. Vaillant. Beck. Poulain. Vandewyncke aîné.
Commiss.-pris. Evrard. Naghel.

Hazebrouck.

Avoués. Monet. Leleu. Pasquier. Duranel. Berteloot. Potier fils.
Notaires. Wacterloot. Smagghe. Lamotte.
Commiss.-pris. Deberdt. Devos.

Lille.

Avoués. Cousin. L. Desrousseaux. Desmazières. Dillies. Desrousseaux (J. B.). Louage. Hurtrel. Duchaufour fils. Prioux. Cousin.
Notaires. Coustenoble. De Hau. Defontaine. Delahaye. Delerue. Desrousseaux. Doyen. Leroy. Salembier. Thery. Carlier. Serrurier. Dujardin. Dehau (F.-A.-J.-J.). Gruloy. Musias. Desmottes. Reuflet.
Commiss.-pris. Delfosse. Ducoroy-Lesage. Olivier. Bauduin.

Valenciennes.

Avoués. Defoy. Martin. Vast. Revel. Royer fils. Lebarbier.
Notaires. Mabille, *certific.* Roland. Dufont. Guislain, *certif.* Lefebvre, *certif.* Paillard. Dugimont. Lebret. Carpentier fils, *certif.* Beauvois. Dupire fils. Duchange.
Commiss.-pris. Laplace. Rhoné. Bonniau.

OISE.

Beauvais.

Avoués. Devimeux. Lamothe. Pizier. Pigory. Canard. Altette. Bracard. Chevereau. Wallet. Doviller. Rayé. Berthon.
Notaires. Dumont. Flye. Delacroix. Vincent. Saint-Léger.
Commiss.-pris. Grison. Lecomte.

Clermont.

Avoués. Féguеux-Duplessier. Seillier. Danicourt. Vuillemot. Wimy. Bertin. Censier. Dobel.
Notaires. Delaplace. Blanchet. Lefebvre.
Commiss.-pris. Levasseur.

Compiègne.

Avoués. Viet. Anceaux. Sorel. Debacq. Laurent. Lignereux. Porlier.
Notaires. Le Grignoux. Decrouy. Creté. Pottier. Pinard.
Commiss.-pris. Orget.

Senlis.

Avoués. Grenier. Dufay. Regnard. Durantin. Bezout. Dufour. Bousset. Sallé.
Notaires. Dervillé. Guibourg. Dupuis. Marge.
Commiss.-pris. Devaux.

ORNE.

Alençon.

Avoués. Le Bec-Chatel. Hommey-Margantier. Mallard. Lherminier. Chevreuil. Pasquier. Cordhomme. Hamel. Marchand.
Notaires. Hommey. Masson. Foucqueron. Lebourgeois.
Commiss.-pris. Poitrineau. Alexandre *dit* Loison.

Argentan.

Avoués. Mouchard-Bonmartel. Chaumont. Leguerney. Malfilâtre. Chandelier. Chéradame. Genu. Benjamin. Lainé-Lonpré. Lainé-Courville. Morard. Germain.
Notaires. Lautour. Bernier.
Commiss.-pris. Noblet.

Domfront.

Avoués. Petron. Broquet. Guillais. Guilmard. Perrier. Thebert. Letard. Le Marquand.
Notaire. Roncier.

Mortagne.

Avoués. Bailly. Blondel. Gohier. Got. Viot. Watel. Le Von. Saugeron.
Notaires. Bail fils. Brideau.
Commiss.-pris. Boussard.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Avoués. Martin. Vahé. Desprez. Vaast. Delair. Deladerriere. Pottier. Hallo. Boutry. Thibault. Delavallée. Martin. Aubron. De Beaumont. Poitart.
Notaires. Lenglet. Arnouts. Bollet. Lantoine. Hovine. Toursel. Deladerriere. Izambard. Furne. Dauchez.
Commiss.-pris. Libersalc. Braine.

Béthune.

Avoués. Lequien. Delautel. Maniez. Peltier fils. Lequet. Fournier.
Notaires. Dufresne. Hulleu. Hurbiez. Herreng. Debailliencourt.
Commiss.-pris. Hulleu.

Boulogne.

Avoués. Noel. Quandalle. Leducq. Deslandes. Caux. Lecointe. Leleu. Bourée.
Notaires. Dacquin. Déricault. Hamy. Dutertre fils. Wissocq fils aîné.
Commiss.-pris. Dutertre fils aîné.

Montreuil.

Avoués. Dobercourt aîné. Dubocquet. Dobercourt jeune. Hamille. Delye. Defrancc. Thivrier.
Notaires. Brulé. Delhomel. Poultier.
Commiss.-priseur. Roussel.

Saint-Omer.

Avoués. Marin (D.). Bailly. Dubrœucq ✻. Guilleman. Vitse. Longuemaux. Tible. Ramonet. Rebier. Pierret.
Notaires. Vantroyen. Thuillier. Poterie. Roels. Fournier. Obry. Baroux. Truche.
Commiss.-pris. Malet. Réyillon.

Saint-Pol.

Avoués. Faguet. Cressent. Lefebvre. Sta. Tible. Lefeure.
Notaires. Loquet. Ansart. Delapes. Maillard. Lambert.
Commiss.-pris. Didier-Cavenel.

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Avoués. Barry. Leblanc. Rimbaud. Buy. Durif. Fouilhoux-Vimal. Lavigne fils. Armilhon. Pacros-Bravard. Couchard. Bernard. Dezande. Viallard. Pradier-Pourrat.
Notaires. Lavigne père. Crosmarie. Tournilhas.

Clermont.

Avoués. Labessière. Mege. Fleury Bonnefoy. Violle. Laroche. Bouchet. Bonjour. Johannel. Roddier. Lachaise. Pellissière. Poncillon. Benoy. Bayle. Grimard. Vidal. Lamy. Larbaud. Domingon.
Notaires. Astaix. Boutal. Chassaigne. Devoucoux. Chandezon. Debert. Bergier. Cavy. Mabru. Fabre. Culhat-Laroche.
Commiss.-pris. Baron.

Issoire.

Avoués. Malbet. Cougoul. Lemoine. Triozon. Viallard. Chandeze. Charles. Girard. Bory. Albanel. Vacher j^e. Dalbine fils.
Notaires. Plantade. Bletterie. Clément. Verny. Grenier.

Riom.

Avoués. Defaye. Boyer. Bonjean. Bitton. Parry. Manneville. Ardenne. Fournier. Baynard. Nony. Cromarias. Chassaing. Boisson. Couchard.
Notaires. Veruy-Lamothe. Durif. Bonville. Marie. Tissier. Poughcon. Amat. Labrosse.
Commiss.-priseur. Allary.

Thiers.

Avoués. Granjeon-Giraud. Clavel. Bellein. Delotz. Giraud. Dubien. Gaubert. Gonin-Fourc. Boudet.
Notaires. Gourbine. Andrieux. Courcon. Bellein. Darrot.

PYRÉNÉES (Basses).

Bayonne.

Avoués. Julien. Bellevue. Barat. Capdepont. Damestoy. Bailac. Latour. Sublet.
Notaires. D'Hiriart. Duhalde. Vidal. Damborgés. Casebonne.
Commiss.-pris. Batbedat. Labarthe.

Oloron.

Avoués. Lacaze. Gouez. Domecq. Hillon. Lagarde. Lapagesse. Bambalère fils cadet. Maury. Carrey. Gourlat.
Not. Darbelit. Danglade. Pourtau-Pene.

Orthez.

Avoués. Bordenave. Crabos. Dufau.

Brincas. Bergeras. Loustaunau fils. Dufourc. Bernardbeig.
Notaires. Poumies. Despagnon. Loustau.

Pau.

Avoués. Cuyalaà. Capdepon. Loubix. Duclos aîné. Duplaà. Duclos cadet. Batsalle. Berdoulet, *dit* Poumata. Lahitte. Langlès. Philipon fils. Hatoulet.
Notaires. Sorbé. Brascou. Rigoulet. Sempé. Tresarriu.

Saint-Palais.

Avoués. Carsuzaà. Roussel. Lagarde. Riveron. Darthéz (F.). Campistrous. Prat fils.
Notaires. Dilor. Diriart. Ganderats.

PYRÉNÉES (Hautes).

Bagnères.

Avoués. Borgella. Pailhé. Blagean. Cardeilhac. Lariolle. Tajan. Lasserre. Montagut. Trésarrieu. Carrère.
Notaires. Lias. Frechou. Forpomès. Dumoret, fils.

Lourdes.

Avoués. Sassere. Lacrampe. Capdevielle. Duffau. Vergès. Soulé-Sarrat. Ducos. Garet.
Notaires. Bordenave. Claverie.

Tarbes.

Avoués. Manaut. Jacomet. Pujo. Corbin. Maumus. Duprat. Claverie. Dabat. Castelnau. Cazenavette. Carret. Lacaze.
Notaires. Dalcas. Cabiran. Dastas. Guichard fils. Castaignet.

PYRÉNÉES ORIENTALES.

Céret.

Avoués. Fedié. Tisané. Chauvenet. Barrera-Moura. Argiot.
Not. Companyo (Jacq.) Companyo-Miro. Noëll-Bouche.

Perpignan.

Avoués. Picas. Vallès. Saisset. Pascal. Amanrich. Costa. Garau. Noguès. Bruguère. Muxart.
Notair. Ferriol-Tardiu. Janme-Bosch. Serra. Domenech. Casteillo. Boluix. Guiter. Talayrac.

Prades.

Avoués. Circan-Roca. Bonet. Jean Circan. Galaud. Pallarès. Bouchet.
Notaires. Felip. Lavall. Paris. Bordes.

RHIN (Bas).

Saverne.

Avoués. Arth. Bernard. Gast. Donnat. Schaller. Laporte. Linder. Schœn.
Notaires. Ostermann. Kien. Lombardini. Chable.
Commiss.-priseur. Monet.

Schélestadt.

Avoués. Lambla. Dispot aîné. Dorlan. Pennarun. Vatin. Corhumel. Müller. Schwind. Stoffel (Aug.).
Notaires. Noll. Doyen. Fabry. Langenbacher.
Commiss.-priseur. Guillang.

Strasbourg.

Avoués. Loëmmermann. Klauhold. Bloëchel. Gebhardt. Detroyes. Doss. Weis. Schneegans. Valentin. Theis. Ackermann. Eissen. Stoëber (G.). Momy (Eug.). Schauffler.
Notaires. Lacombe, *cert.* Stoëber j^e. Bremsinger. Rencker. Hickel. Schreider. Weigel. Grimmer aîné. Triponé, *cert.* Hatt. Grimmer jeune. L'Ange. Ritleng. Zimmer fils. Notinger.
Commiss.-priseurs. Goubert. Guérin. Fuhrmann. Krafft.

Wissembourg.

Avoués. Bauer. Buchholtz. Held. Schimmer. Pugnière. Lentz. Kohl fils.
Notaires. Lentz. Lichtenberger. Westercamp.

RHIN (Haut).

Aitkirch.

Avoués. Brellmann. Thierry ✻. Ritter. Borneque. Rischmann. Wendling. Rey. Lefèvre.
Not. Amberger. Cayot. Rothéa. Risacher.
Commiss.-pris. Hildenbrand.

Belfort.

Avoués. Boillot. Gannevat. Keller. Nizole. Berthold ✻. Antonin. Ecoffet fils.
Not. Degé. Triponé ✻. Erard. Keller. Fournier.
Commiss.-priseur. N.....

Colmar.

Avoués. Rollat. Bourgeois. Kessler. Ostermeyer. Hillenmeyer. Doyen. Fuchs. Cherrier. Marula. Ackermann. Keller. Zehler.
Notaires. Fuchs. Rencker. Mathieu-Saint-Laurent. Remy. Chauffour.
Commiss.-priseur. Commerson.

RHÔNE.

Lyon.

Avoués. Balley. Souchon. Hôpital. Duchêne aîné. Duchêne jeune. Bert.

Maublanc. Teste. Cœur. Durand-Fornas. Coulet. Morin. Durand (François). Cabaud. Bifcri. Flachat. Denis. Ducreux Jullien. Pericaud. Gonon. Foudras. Bellissent. Fuchet. Pignard. Luc. Blanc jeune. Arnoux. Condamin. Phelip. Bros jeune. Raquin. Quentin. Laurencon. Lafont. Yvrad. Richard. Hardouin. Deblesson. Bros fils.

Notaires. Pré. Tavernier. Nepple. Carville. Sain. Lecourt. Rouer. Laubreaux. Guillermin. Morellet. Farine. Charbogne. Casati. Beluze. Couet. Rosier. Coste. Laforest. Charvériat. Bonnevaux fils. Joannon (Arthur). Viennot fils. Decomberousse. Laforest. Ducruet. Alliod. Chazel fils. Crochet. Berrod. Ruyne. Cherblanc.

Commiss.-priseurs. Rousset. Razurel. Renther. Blanc.

Villefranche.

Avoués. Boiron. Chanrion. Derivoire. Saint-Cire. Aucour. Marin fils. Guillard fils. Teillard. Bugnard. Dulac. Durillon. Deville fils.

Notaires. Plasse. Bonnefond fils. Chervet. Lambret.

Commiss.-pris. Duchesne.

SAÔNE (Haute).

Gray.

Avoués. Verpy. Patenaille. Versigny aîné. Versigny cadet. Sugier. Berthier. Pariset. Morel. Dard.

Notaires. Jouart fils. Cornet. Voilliard. Courbet cadet. Morel.

Commiss.-priseur. Barbier.

Lure.

Avoués. Mulot. Léné. Grandmougin ✻. Jourdain. Begue. Begey. Begeot. Theurey.

Notaires. Grosbert. Richard.

Vesoul.

Avoués. Guerrin. Malterre. Petitclerc fils cadet. Fonclause. Thiaut. Joint. Boursette. Dodman. Meillier. Pigeon. Mamy.

Notaires. Bailly-Petit-Clerc. Dubost.

Commiss.-priseur. Henry.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Avoués. Pinard père. Gibassier. Croisier. Latour. Demommerot. Bozut. Moreau. Hallée. Baron (Den.). Baron (Jacq.).

Notaires. Potier. Sauvageot. Devoucoux. Verger. Serracin.

Commiss.-priseur. Revenu aîné.

Châlons-sur-Saône.

Avoués. Galopin. Cheminot. Romand. Bertrand. Magnien. Beaumé fils. Chevreau fils. Dessaint. Pugeault. Reboul. Maurice. Rey. Pérusson.

Notaires. Granjon. Grassot fils. Richard. Mathey. Brunet. Chaffotte. Méray. Masson.

Commiss.-priseur. Vincent.

Charolles.

Avoués. Boulet. Laugrand. Désautels. Deschaintre. Malherbe fils. Josserand. Perrin fils. Maire. Prudhon. Copinet. Louvrier.

Notaires. Désautels. Gayet (Emillaud). De Mole. Vauvillier.

Louhans.

Avoués. Coulon jeune. Ducheneau. Gruard. Boutelier. Demole. Bertholomey. Lagrange fils.

Notaires. Maubey. Godefroy. Guillemin. Coulon. Duchesneau fils.

Mâcon.

Avoués. Protat. Meziat. Lapalù. Defranc. Boitard. Pelletier. Revol. Ronot. Beau. Clément. Crozet. Ferrand. Delavaivre fils. Repey. Bonnetain. Bourrette. Chuinague. Sambin fils.

Notaires. Desrayaud. Foillard. Fousset. Garnier. Courtaut. Patissier. Pic. Bonnet.

Com.-pris. Robin. Perraud fils.

SARTHE.

La Flèche.

Avoués. Lelasseux. Rivière. Richard. Abot. Papigni. N.....

Notaires. Baratte. Lelasseux jeune. Panneau. Lépingleux.

Commiss.-priseur. Chalette.

Le Mans.

Avoués. Turbat. James. Ravard. Lecouteux. Gougeon. Piedor. Sevin. Vincent.

Notaires. Mauboussin. Martigné. Chapelain. Duparc. Vidal. Maricot. Bidault. Jadin. Auguy. Sagot. Desgranges.

Commiss.-pris. Dreux. Gillet. Bedel.

Mamers.

Avoués. Duprey. Massard. Berruyer. Godefroy. Leroux. Granger.

Notaires. Bienvenu fils. Tison. Gérard.

Saint-Calais.

Avoués. Bazin. Archambault. Lecerf.
Notaires. Ignard. Charbonnier.

SEINE.

Paris.

Voyez les Avoués, page 788.
— les Notaires, p. 785.
— les Commiss. - Priseurs, p. 792.
— les Notaires des cantons ruraux du département de la Seine, *voyez* page 782 *et suiv.*

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Avoués. Maricot. Noël-Desmarchais. Degas. Goret (Aug.). Sorelle. Villers.
Not. Despommiers. Bossu. Parnot fils.
Commiss.-priseur. Gauthier.

Fontainebleau.

Avoués. Morel jeune. Dupré. Lemoine. Paty. Sauger.
Not. Lemoine. Bernard. Chavepeyre.
Commiss.-priseur. Hamel.

Meaux.

Avoués. Fontaine. Pottier. Rougeron. Benoît. Lesur. Jouty.
Notaires. Maciet. Robinet. Fauvelle. Brulley - Labrunière. Lecœur, *à Quincy.*
Commiss.-pris. Dutillar.

Melun.

Avoués. Prochasson. Cusin. Bos. Passeleu. Empereur. Duclos. Nancey fils.
Notaires. Gresy. Bernard de la Fortelle. Desprez. Baulant. Vienot. Pierson.
Commiss.-pris. Beaudel. Dumanchin.

Provins.

Avoués. Leriche. Bourquelot. Millet. Chevalier. Mattelin.
Notaires. Sollier. Alban. Gervais. Teisson. Coucy-Delongprey.
Commiss.-pris. Genisson.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Avoués. Salmon. Leblanc. Magniant. Piat.
Notaires. Jozon. Lerambert. Tournant.
Commiss.-pris. Moynat.

Etampes.

Avoués. Sedillon. Gambrelle. Viollette. Grattery.
Notaires. Venard. Dramard. Lamare.
Commiss.-pris. Banouard.

Mantes.

Avoués. Grippierre. Gautier. Andrieu. Croix. Sohier. Bailly. Chevallier.
Notaires. Morand. Renouard-Menneville. Poinsinet de Sivry.
Commiss.-pris. Avice.

Pontoise.

Avoués. Gouffé. Coulbeaux. Duval. Allain. Tavernier. Cécille.
Not. Delacour. Beslay. Mondain. Lamy. Dambry, *à l'Ile-Adam.* Touchard.
Commiss.-pris. Mesnier, aîné.

Rambouillet.

Avoués. Aubry. Renoult. Mallet. Valluet.
Notaires. Percheron. Besnard.
Commiss.-pris. Prudhomme.

Versailles.

Avoués. Benoist. Le Sieur. Marcillac. Yvert. Cousin. Couverchel. Samson. Vivaux. Ploix. Le Beau. Schayé. Legrand. Cottenot.
Notaires. Huvé. Soissons. Duverger-Devilleneuve. Demay. Delapalme.
Commissaires-pris. Thevenin. Duvernoy. Bordier.

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Avoués. Herrier. Halluin Binet. Duval. Venard. Guérin. Delamotte.
Notaires. Le Guest. Lapierre. Binet.
Commiss.-pris. Barbe.

Le Hâvre.

Avoués. Lefebvre. Dénouette fils. Hamel. Vastel. Toutain. Berthemé-Duchesne. Berryer. Griveau. Garnier.
Notaires. Palfray. LeBourgeois. Boursy. Véron.
Commiss.-pris. Desbouillons. Bossière.

Neufchâtel.

Avoués. Le Roux. Semichon. Gobin. Bonissent. Troche. Levarlet Decorde. Dubois.
Notaires. Havet. Tabur. Guillout.
Commiss.-pris. Varengue.

Rouen.

Avoués. Houache. Hardy. Trajin. Bourgois. Lambert Délié. Saint-André. Dubois. Gouellain. Dedessulamare. Daviel. Lange. Gosset. Chesneau ✻. Renard. Caron. Le Rebours. Lemonnier. Sereville (Pierre) Doré. Legrix fils. Dupray. Giguel. Normand.

Notaires. Varengue. Lequesne. Ricquier. Le Marechal. Delabarre. Hébert. Bligny. Le Bourgeois. Chicot. Moinet. Poitrineau. Simonnet.
Commiss.-pris. Georgemé. Galli fils. Daviel. Vauchel. Michelet. Taillandier.

Yvetot.

Avoués. Noël. Sellier. Decaindry. Lemaréchal. Jourdain. Binet. Rassent. Marais.
Not. Pécuchet. Pécuchet (Pom.). Leblond.
Commiss.-pris. Saint-Requier.

SÈVRES (Deux).

Bressuire.

Avoués. Ducrocq. Boussi père. Boussi fils. Crépellier. Suire.
Notaires. Barrion ✻. Branger. Déforge.

Melle.

Avoués. Thoreau - Lasalle. Richard. Naudeau aîné. Lesvèque. Belloteau. Bordier.
Notaires. Main. Bonnet. Thoreau-Lasalle cadet.

Niort.

Avoués. Guérineau. Bernard. Gaillard. Tirant. Proust. Meunier. Potier.
Notaires. Pougnet. Moriceau. Creuzé. Bonneau (F.-V.). Faucher. Delalande. Vincent. Delavault.
Commiss.-pris. Pougnet jeune.

Parthenay.

Avoués. Bernardeau. Audebert. Fraigneau. Arnault.
Notaires. Bernardeau. Ardouin. Guilhaud. Dardillac. Jouffrault.
Commiss.-pris. Bernardeau.

SOMME.

Abbeville.

Avoués. Bachelier. Duguevre. Macqueron. Beauvarlet. Dumas. Boucher. Depoilly. Dassonville. Grené.
Notaires. Devismes. Wallois. Vaquez. Gattoux. Lannier. Depoilly. Lenglet.
Commiss.-pris. Delafosse. Vaquette.

Amiens.

Avoués. Dumeril. Machart fils aîné. Descroix. Mitiffeu. Damade. Bouthors. Fresnoy. Obry. Deblaye. Destré. Morel. Baudeloque. Mille. Salmon. Vallée. Robert.
Notair. Delattre. Janvier. Vion. Breuil. Dournel. Brajeux. Dubois. Crampon. Tournières. Allart. Renard. Charpentier.
Comm.-pris. Quatresols. Poullain. Bollet.

Doullens.

Avoués. Vast. Marquis. Lefebvre ✻. Paillat.
Notaires. Lemonnier. Dieulouard.
Comm.-priseur. Robiquet.

Montdidier.

Avoués. Denisart. Bullot. Baudelocque. Bleriot. Labordère. Scribe.
Notaires. Pillon. Spiral. Demonchy.
Comm.-priseur. Lachapelle.

Péronne.

Avoués. Cadot. Ducastel. Fresson. Villemant. Gonnet. Blondeau. Danicourt (Ch.). Moillet.
Notaires. Danicourt. Rossignol. Hangard. Fresson. Gonnet.
Comm.-priseur. Cousin.

TARN.

Alby.

Avoués. Bole. Boyer. Esquilat. Viguier. Rodiere. Foulquier. Thiery. Sudre. Lagard. Tarroux.
Notaires. Cavalié. Boudet père. Julia. Cartagné. Pezeu.

Castres.

Avoués. Enjalbert. Sers. Alba. Hilaire. Rouanet. Dejean. Negré. Derrouch. Alba-Lasource. Azaïs.
Notaires. Azaïs. Tailhades. Vincens. Combes. Ducarla.

Gaillac.

Avoués. Hugonet. Malgouyre. Demurs aîné. Duboys. Mercadier. (Paul) Andrieu. Vignal.
Notaires. Demurs (Victor). Mercadier (Benj.). Miquel.

Lavaur.

Avoués. Fourès. Cambefort. Buffetau. Foulquier. Dachalmau.
Notaires. Moré. Audouy. Loupiac.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Avoués. Dirat. Régis. Grabié aîné. Patron. Maury. D'Alaux. Constans j^{e}.
Notaires. Fontanié aîné. Calmettes aîné. Pebernad. Grabié jeune.

Moissac.

Avoués. Cayrou. Chabrié. Izernes. Dalquié. Filhol. Tinel. Boissonnet.
Notaires. Rataboul. Fieuzal. Romiguières. Bertrès.

Montauban.

Avoués. Viguié. Prevot. Lugol. Pellet Delpech. Boé-Lalévie. Sarrat fils. Mallet jeune.
Notaires. Delteil ✠. Latreille-Olivier. Solon. Franceries. Lacaze-Dori. Martin fils. Martin aîné. Cambon.
Comm.-priseur. Leclerc.

VAR.

Brignolles.

Avoués. Maquan. Trucy. Rougiers. Gérard. Arnaud. Melan. Diouloufet.
Notaires. Clavier. Gautier père.

Draguignan.

Avoués. Gattier. Cartier. Autran. Blanc. Poulle (E.) Pellicot. Poulle (F.). Espitalier. Audiffret. (Maur). Laugier. fils.
Notaires. Roque. Ségond.

Grasse.

Avoués. Girard. Bayle. Giraud. Maure. Mouton Rouhaud. Bruery. Rigaud.
Notaires. Perrole. Martelly. Chabert. Bertou. Sauvaire.
Commiss.-pris. Philipe.

Toulon.

Avoués. Martini. Verse. Reverdit. Broquier. Senès. Arène. Audibert. Coulomb. Thouron. Pezilla. Monoyer. Brun de Villecroze.
Notaires. Aube. Silvestre. Senès. Aune. Juglard. Fournier. Lesperon. Ronin.
Comm.-priseurs. Fanton. Nègre.

VAUCLUSE.

Apt.

Avoués. Pin. Illy. Bremond. Guillibert. Seymard. Blancard.
Notaires. Gaufridy. Fage. Guillibert. Pin. Mézard.

Avignon.

Avoués. Bouvet. Dupuy. Teste. Pinatelli. Vitalis ✠. Sagnier. Roman. Liotard. Devèze. Verger ✠. Gondois.
Notaires. Pons. Richard. Blaze. Quinquin. Jeaume. Barbeirassy. Gaudibert. Bosse. Michaëlis. Roland fils.
Commiss.-pris. Perraud.

Carpentras.

Avoués. Boudou. Romette. Monier. Masson. Romette jeune. Juvenal. Floret. Ravoux.
Notaires. Ravoux. Imbert. Boudou. Moullard. Eydoux fils Barcilon.

Orange.

Avoués. Monier. Nogent. Paillet ✠. Baratier. Barjavel. Bayle. Coste. Mazade. Giraudy. Bouvier fils.
Notaires. Durand. Meyssonnier. Castion. Dugat.

VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Avoués. Tortat. Rigourdain. Robert-Dubreuil. Moreau. Louvrier.
Notair. Guitton. Gautier. Pouponneau.

Fontenay-le-Comte.

Avoués. Brechard. Monnier. Libaudière. Martineau ✠. Guery. Espierre.
Notaires. Cartron. Cougnaud. Picard. Caldelar.
Commiss.-priseur. Chanson.

Sables-d'Olonne.

Avoués. Delange. Alizart. Petiteau. Pertuzé.
Notaires. Giraudin. Louineau. Regain.

VIENNE.

Chatellerault.

Avoués. Pleignard. Contreau. Mereau. Drouault-David. Hipolyte-Savatier. Hérault.
Notaires. Auger. Durand. Gallet. Fradin. Chateau.
Comm.-pris. Faulcon-Marigny.

Civray.

Avoués. Gaultier. Serph (Ed.). Bellet. Malapert. Blais. Parat. Vaillant.
Notaires. Bonnin. Pichot. Moreau. Nourry.

Loudun.

Avoués. Jolivard. Dergouge. Dubourg-Sivainée. Periot. Toutant.
Notaires. Girard. Chesnon. Herbault. Gaillard-Confex. Vinée.

Montmorillon.

Avoués. Vrignand. Hoc-Laforest. Cherbonnier. Betoulle. Patin.
Notaires. Robin. Alizard. Peyrot. Gaillard.

Poitiers.

Avoués. Piorry. Chevallier. Durand. Demarçay. Penchaud. Rouillé. Métay. André. Lenoir. Julienne. Desmontiers. Bourbeau.
Notaires. Bonnin. Gras, *certificateur.* Tripart, *certificateur.* Leriget. Bernard. Ginot, *certificat.* Bert. Le Normand-Coudrey.

Comm.-priseurs. Mercier. Vanheddeghem.

VIENNE (Haute).

Bellac.

Avoués. Lacroy. Debelleix. Dunoyer. Thomas. Mativat. Lafond. Fuzibay. Massias.

Notaires. Bastier. Dunoyer. Grateyrolle fils.

Limoges.

Avoués. Mousnier aîné. David. Jouhanneaud. Bac. Fromant. Lansade. Bigaud. Mouret aîné. Pergaud. Robert. Talabot. Marchandon.

Notaires. Guerin-Lezé. Bardy. Descoutures. Malevergne-Lafaye. Baju. Moreliéras fils. Truol-Beaulieu. Tanchon.

Comm.-priseurs. Deschamps. Lacugne.

Rochechouart.

Avoués. Goursaud-Dumazé fils. Teillet. Gros-Deveau. Chatenay. Descubes.

Notaires. Beaudequin-Champauvi fils. Barret. Reytier. Tenant. Faucher.

Saint-Yrieix.

Avoués. Bussière. Dévalois. Methout. Sylvain. Deschamps. Vedrène.

Notaires. Dulery. Mazard. Crozetière. Maleix fils. Moreau.

VOSGES.

Epinal.

Avoués. Maurice. Colin. Tihay. Mougeot.

Notaires. Legros. Denis. Bannerot. Gerbaut. Claudel.

Comm.-priseur. George.

Mirecourt.

Avoués. Bastien. Ferry. Contal. Dérise. Fremiot. George.

Notaires. Laprevotte. Simonin. Tassard. Gaspard.

Commiss.-pris. Buffet.

Neufchâteau.

Avoués. Daide. Najean. Fleurey. Durand. Barret. Masson. Gaudez. Millot.

Notaires. Edme. Decosse. Regnauld.

Comm.-priseur. Peru.

Remiremont.

Avoués. Borgnier. Tocquaine. Claudel. Mathieu.

Notaires. De Bruyère. Noël. Didier. Rol. Georgel.

Commiss.-pris. Tisserand.

Saint-Dié.

Avoués. Balland. Didion. Barthélemy. Lebeau. Ferry. Blondin. Peccatte. Chevalier.

Notaires. Thurin. Demontzey. Poussardin. Arragain. Houël.

Comm.-priseur. Dieudonné (Joseph).

YONNE.

Auxerre.

Avoués. Marey. Tiget-Des-Aubris. Flandin. Mathieu. Leguenx. Chevillot. Martin. Salomon. Bert.

Notaires. Chauvelot. Piétresson. Delaage. Sochet. Charié.

Comm.-priseurs. Duchemin. Rivolet.

Avallon.

Avoués. Thébault. Febvre. Vaury. Houdaille. Guyard. Poulin. Brunet. Barbe.

Notaires. Houdaille. Rameau. Thibault. Gariel. Perreve.

Joigny.

Avoués. Parisot. Lacam. Philbert. Saulin. Deshayes. Bernard.

Notaires. Thibault. Legros. Chauvot.

Commiss.-pris. Brochot.

Sens.

Avoués. Landry. Berthelin-Desbirons. Regnault. Pignon. Debruge. Michel. Faye.

Notaires. Ancelot. Chaudenier. Leroux. Chaulay. Bisson. Lacave.

Comm.-priseurs. Cabias. Gauthier.

Tonnerre.

Avoués. Cherest. Belnet. Rétif. Marquis. Chéron. Labosse.

Notaires. Barbier. Soisson.

Comm.-priseur. Lepage.

SECTION V.

Tribunaux de Commerce.

Chaque tribunal de Commerce est composé d'un Juge Président, de Juges et de Suppléans ; le nombre des Juges ne peut pas être au-dessous de deux, ni au-dessus de huit, non compris le Président. Il est fixé pour chaque tribunal, par le réglement d'administration publique.

Tout commerçant peut être nommé Juge ou Suppléant, s'il est âgé de trente ans, et s'il exerce le commerce avec honneur et distinction pendant cinq ans : le Président doit être âgé de quarante ans, et ne doit être choisi que parmi les anciens Juges.

Il y a près chaque tribunal un Greffier et des Huissiers nommés par le Roi.

Nota. Ces tribunaux n'ont point de vacances, et ont la même Cour royale que les tribunaux de première Instance de leurs départemens.

(Abréviations. — *Pr.* Président : *Jug.* Juges : *Gr.* Greffier.)

Tribunaux de Commerce par ordre alphabétique des Villes.

Abbeville.
Pr. Ducastel-Leblond.
Jug. Duflos.
Henocque-Lucini.
Dequevauviller-Mulot.
Delignières-Roussel.
Gr. Flaman.

Agde.
Pr. Brinques aîné.
Jug. Romieu père.
Carrière.
Floret fils aîné.
Gr. Belitrand.

Agen.
Pr. Gignoux.
Jug. Leyniac fils.
M. Barsalou.
Roche Barsalou.
Aunac.
Delmas, fils de l'aîné.
Gr. Péberriat.

Aix.
Pr. Bernard.
Jug. Fouquet.
Ruffi.
Lautier.
Roure.
Gr. Félix.

Ajaccio.
Pr. Dom. Conti.
Jug. Lavini jeune.
Ziglirara.
Lanfranchi.
Gr. Decosmi.

Alais.
Pr. A. Bonnal.
Jug. Noguier Rocheblave.
Bonnal.
Plantier.
Gr. Gontier.

Alby.
Pr. Prunet.
Jug. Guilhaumon.
Ferralle.
Lacombe.
Ph Boyer.
Gr. Bellet.

Alençon.
Pr. Millet.
Jug. Clerambault.
Laveille.
Lindet-Dupont.
Blanchet.
Gr. Hardy fils.

Ambert.
Pr. Vimal-Teyras.
Jug. Chabrier-Boucheron.
Molin-Vimal.
Vimal-Madier.
Gr. Fouilloux.

Amiens.
Pr. Dupuis.
Jug. Grenier-Marcessal.
Daveluy fils.
Gossart père.
Peru-Lorel.
Gr. Jumel.

Anduse.
Pr. Mirias.
Jug. P. Bastide.
Regis.
Dufoix.
Gr. Nogarède.

Angers.
Pr. Tessier-Lamotte.
Jug. Saulnier.
Grille.
Talbot.
Farran fils aîné.
Gr. Dupouet.

Angoulême.
Pr. Sazerac Deforges.
Jug. Lecler-Chauvin.
Bellamy.
Th. Sazerac.
Roullet fils.
Gr. Cheneuzac.

Annonay.
Pr. Tracol.
Jug. Lardon.
Perrier cadet.
Peiron.
Mignot.
Gr. Deglesne.

Antibes.
Pr. Tourre.
Jug. Breistroff.
Terrusse.
Charles.
Gr. Gazan.

Arles.
Pr. Boulouvard aîné.
Jug. Bonnafoux.
Beuf.
Combes.
Veran père.
Gr. Bernard.

Arras.
Pr. Dudouit.
Jug. Le Roy-Brazier.
Bougeniez.
Hennebèque le Gentil
A. Toursel.
Gr. Duchastelet.

Aubenas.
Pr. Ruelle.
Jug. F. Ruelle.
Perbost.
Caupenas.
Maurin.
Gr. Lissignol.

Auch.
Pr. Geze.
Jug. Latour.
Sancet neveu.
Gage aîné.
Gr. Delas.

Aurillac.
Pr. Beynaguet.
Jug. Aymar fils.
Besse.
Marty aîné.
Maisonobe.
Gr. Labro.

Autun.
Pr. L. Jovet.
Jug. Berger-Moynier.
Rerolle-Boch.
Brunet neveu.
De Jussieu.
Gr. Lacour.

Auxerre.
Pr. Merat-Guillot.
Jug. Maure jeune.
Milon fils.
Commeau.
Gallois-Justin.
Gr. Lethors.

Auxonne.
Pr. Tavian.
Jug. Noël.
Vaissier-Four.
Luce-Fribourg.
F. Goguey.
Gr. Humbert.

Avallon.
Pr. Lefebvre-Nailly.
Jug. Gariel.
Gally.
Collin.
Gr. Mrache.

Avignon.
Pr. Bon aîné.
Jug. Ayme.
Rasse.
Thomas aîné.
Clauseau-Collinet.
Gr. Descatte.

Bagnères.
Pr. Costallat.
Jug. G. Camus.
Doubrère.
Gr. Fortane.

Bar-le-Duc.
Pr. Poriquet-Baillot.
Jug. Mayeur.
Hébert.
Hannotin.
Gr. Gillet.

Bastia.
Pr. Santelli.
Jug. Podesta.
Natalini.
Agostini.
J. Belgodère.
Gr. Lambruschini.

Bayeux.
Pr. Fréd. Pluquet.
Jug. Huvet fils.
Groult.
Feron.
Le Métayer fils.
Gr. Onffroy.

Bayonne.
Pr. Bernède.
Jug. Lanne.
Lespès.
Labat.
Balasque.
Gr. Dupuis.

Beauvais.
Pr. Thieble-Anselin.
Jug. Esmangard-Ticquet.
Sciout.
Adam.
Caron aux Cousteaux
Gr. Dupuis.

Beaune.
Pr. Musson-Mugueret.
Jug. Prâlon.
Lamarosse.
Michaud-Michaud.
Poulet de Nuys.
Gr. Dazincourt.

Belfort.
Pr. Antonin.
Jug. Rechou père.
Bletry.
Le Bleu.
Gr. Durosoy.

Bergerac.
Pr. Gardet.
Jug. Pâris aîné.
Pechadergue fils aîné.
J. Peyronnet.
Gr. Moynier.

Bernay.
Pr. Boisrenoult.
Jug. Lehure.
Moissard.
Petit.
Clauzel.
Gr. Leguiblon.

Besançon.
Pr Marquiset.
Jug. Goguely.
Bretillot.
Wey.
Velu.
Gr. Thieulin.

Béziers.
Pr. Moureau.
Jug. Rabejeac.
Bertrand.
Heirisson.
Cabanes.
Gr. Foulquier-Bailheron

Billom.
Pr. Bathol aîné.
Jug. Deval.
Aldigier-Fayette.
Degrange.
Gr. Bouchardon.

Blaye.
Pr. Olliere.
Jug. Bellou.
Merlet.
Breton.
Gr. Rabolte.

Blois.
Pr. Couteau-Laurent.
Jug. Forcher-Guibert.

Jug. Lemaignen-Dufay.
N. . . . . .
Gr. Driollet.

Bordeaux.

Pr. Le Blond.
Jug. Gay.
Rabanel.
L'hotelier.
D'Egmont.
Delarue.
Brown.
Gr. Larose.

Boulogne-sur-Mer.

Pr. Cousin d'Hoyer.
Jug. Delaunay du Carnoy.
Millon.
Capentier-Mancel.
Duseille-Dusommerard.
Gr. Gaultier.

Bourges.

Pr. Piécourt-Peronny.
Jug. Roger.
Renault.
Gastinel.
Desbarres.
Gr. Luzarches.

Brest.

Pr. J. Bernard jeune.
Jug. Berard.
Boelle.
Perrot.
Monge.
Gr. Monteaud.

Brignoles.

Pr. Mouttet.
Jug. Montaud.
Lebrun.
Isnard.
Gr. Barthelemy.

Brioude.

Pr. Pradier.
Jug. Mottet Vissal.
Gueffier Dubuisson.
Mosnier aîné.
Gr. Lagrange.

Brives.

Pr. Lacoste-Dupont.
Jug. Ant. Roque.
Eyrolle aîné.
Dejean.
Rebière.
Gr. Choumeils de Saint-Germain.

Caen.

Pr. Bouillie aîné.
Jug. Lemoine.
Hervieu-Duclos.
Gruelle.
Bellamy le jeune.
Gr. De Vic fils.

Cahors.

Pr. Izac.
Jug. Celse.
Brive.
Filsac.
Gr. Berines fils.

Calais.

Pr. Reisenthel.
Jug Dupont.
Devot.
Porquet Woillez.
Gr. Rebier.

Cambray.

Pr. Lequeux.
Jug. Delloye.
Motte-Copie.
Poulet.
Le Pot de Loffre.
Gr. Leroy.

Carcassonne.

Pr. Sarrail aîné.
Jug. Cousinier.
Darles aîné.
Fonsès.
Fages.
Gr. Cousinet.

Castelnaudary.

Pr. Rous.
Jug. Dauriac aîné.
Connac fils aîné.
Caldairou.
Gr. Combes.

Castres.

Pr. Prat aîné.
Jug. Guibal.
Saint-Amans.
Battut.
Ségur fils.
Gr. Gaubert.

Cette.

Pr. Laffon.
Jug. Sarran.
Marès.
Casalis.
Gr. R. G. Carou.

Chalons-sur-Marne.

Pr. Bertherand-Sutaine.
Jug. Le Conte.
Goerg.
Dudin-Michel.
Benoist-Malot.
Gr. Failly.

Châlons-sur-Saône.

Pr. Rogues Junior.
Jug. Berchem.
Marcelin aîné.
Lebrun.
Mauguin fils.
Gr. Terrage.

Charleville.

Pr. Jacquemart-Templeux
Jug. Petit-Massue.
Hubert-Gentil.
Renault.
Gr. Petit.

Charolles.

Pr. Philibert Jeandeau.
Jug. Roux.
Laison.
Noiret cadet.
Gr. Rozet.

Chartres.

Pr. Chasles.
Jug. Maillet.
La Balte fils.
Guénée.
MontéageLaurencin.
Gr. Jacquin.

Châteauroux.

Pr. Godard fils aîné.
Jug. Rabier-Pingaud.
Le Mor-Morin.
Godard fils aîné.
Carré.
Gr. Ollier.

Châtelleraull.

Pr. Chesneau-Latouchep.
Jug. Fruchard-Marteau.
Ingrand-Arneaudeau
Joanni-Godeau.
Bauchaine fils aîné.
Gr. Savatier-Petit.

Châtillon-sur-Seine.

Pr Perriquet.
Jug Louis-Bazile.
Rollin-Grey.
Jully-Chaumonnot.
Gr. Bourcera.

Chaumont.

Pr. Richard.
Jug. Berthier.
Boudard.
Gabeur-Genuys.

Gr. Richenot.

Cherbourg.

Pr. Lecosté.
Jug. Monnoye.
Hauvet.
Formage.
Noël-Agnès.
Gr. Saiblard.

Cholet.

Pr. Turpault.
Jug. Bonnet.
Dargues.
Tardif-Tarin.
Gr. Boujoux.

Ciotat (la).

Pr. Reynier.
Jug. Portalis.
Mein.
Naud.
Gr. Garnier.

Clamecy.

Pr. Hérisson.
Jug. Ferrière.
Frossard.
Gr. Jullien.

Clermont, (Hérault).

Pr. Ortus.
Jug. Lagague.
Siau-Salase fils.
Gr. Berthomieu.

Clermont-Ferrand.

Pr. Bonnardier-Voilliat.
Jug. Guillaumon.
Blatin-Mazeilher.
Jusserand-Charles.
Desgranges.
Gr. Faure.

Cognac.

Pr. Léon Dupuy.
Jug. Guérin.
G. Martell.
Robin.
Gr. Lavergne.

Colmar.

Pr. Kiener.
Jug. Zurlindin.
Kiener.
Scheurer.
Gr. La Royenne.

Compiègne.

Pr Le Radde.
Jug. Leré.
Caillet.
Gauvin.
Gr. Delavande.

Condé-s.-Noireau.

Pr. Bridet.
Jug. Nerou aîné.
Brisolier-Dupré.
Delaferté.
Gr. Davoult.

Coutances.

Pr Damemme.
Jug. Tanqueray.
Piton.
Tellot.
Gr. Le Boucher.

Dieppe.

Pr. Bruzen aîné.
Jug. Quenouille fils aîné.
Le Borgne.
G. Hebert.
J. Bunel.
Gr. Renard.

Dijon.

Pr. Rebattu.
Jug. Marion.
Forgeot.
Masson-Henry.
Douillier.
Gr. Seroult fils.

Dôle.

Pr. Michaud.
Jug. Blanche.
Roux le Coynet.
Lavy-Brun.
Gr. Fleury.

Dourdan.

Pr. Lossier.
Jug. Billiot.
Robin.
Bissieux.
Gr. Genet.

Draguignan.

Pr. Dalmas.
Jug. Clément.
Laugier.
Gubert.
Bernard.
Gr. Doublier.

Dreux.

Pr. Auvry.
Jug. L. F. Aisse.
Fessard.
Brochand.
Gr. Le Maître.

Dunkerque.

Pr. Bonvarlet aîné.
Jug. Dessurne.
Pelletreau.
Aubert.
Vandalle-Gaspard.
Gr. Blaisel.

Epernay.

Pr. Biston.
Jug. Chandon-Moël.
Chanoine jeune.
Lenepveu.
Gr. Galis.

Eu et Tréport.

Pr. Beston-Hocquet.
Jug. Macquet père.
Riollé l'aîné.
Rabion de la Huppe.
Gr. Morel.

Falaise.

Pr. Leclerc.
Jug. J. Faucillon-Duparc.
Enguerrand.
Planquette.
Bachelet.
Gr. Benault.

Fécamp.

Pr. Thurin.
Jug. Chesnée fils.
Marcotte.
Collos.
Gr. Persac.

Fréjus.

Pr. Flory.
Jug. Jourdan.
Beuf.
Raynaud.
Gr. Bareste.

Gournay.

Pr. Larcher de Guermont.
Jug. N. Daniel.
Bouquet.
Berthelot.
Patrelle.
Dupuis père.
Caux.
Gr. Decrept.

Granville.

Pr. Boisnard-Grandmaison.
Jug. Patin.
La Houssaye.
Campion.
Gr. Mahier.

Grasse.

Pr. Guerin l'aîné.
Jug. Boulay fils.
Jourdan-Fabrègue.

Jug. Durouret.
Ardisson.
Gr. De Pourre.

Gray.

Pr. Dufournel.
Jug. Jobard.
Huot.
Lapenne.
Gr. Myet.

Grenoble.

Pr. Penet.
Jug. Meunier.
Gaillard.
Lapourraille.
Baratier.
Gr. Chabert

Havre-de-Grâce.

Pr. Foache.
Jug. La Houssaye.
Bergerot.
M. Laffite.
Perquer.
Gr. Grouard.

Honfleur.

Pr. Lacoudrais.
Jug. Le Cerf.
Vannier.
Le Carpentier.
Hamelin-Postel.
Gr. Boutté.

Isigny.

Pr. Belliard de Lisle.
Jug. Le Rochais.
Le Chartier.
Senot.
Gr. Michel de Bonnefond.

Issoire.

Pr. Brunel.
Jug. Malos-Blaise.
Romme Sabattier.
Jaumard-Peydière.
Gr. Sersiron.

Issoudun.

Pr. Moreau-Bouchage.
Jug. Grandcour.
Poupart Bonnet.
F. Desgray.
Dubut.
Gr. Auroux.

Joigny.

Pr. Courtois.
Jug. Le Sire de Laplace.
Bouron.
Garnier-Perille.
Gr. Robillard.

Laigle.

Pr. Fleury.
Jug. Primois-Vassé.
Bourget.
Bazire-Camus.
Gr. Bisson.

Langres.

Pr. Couvreux.
Jug. Gautier-Baudouin.
Allardot.
Béligné.
Gr. Colle fils.

Laval.

Pr. J. Le Gentil.
Jug. Garcau.
Ponteau-Morin.
Perrier-Ducoudray f.
Quernau-Lamerie.
Gr. Hureau.

Libourne.

Pr. G. Lacaze.
Jug. Coste.
Pousson aîné.
Fontemoing.
Gr. Chauvin.

Lille.

Pr. Lefebvre.
Jug. Le Thiery.
Bernard.
Carpentier-Leperre.
Dujardin de Fives.
Gr. Houzé de Caulnoit.

Limoges.

Pr. Noualhier-Laborie.
Jug. Truol de Beaulieu.
Senemaud fils.
Boudet aîné.
Barbou.
Gr. Sénémaud.

Limoux.

Pr. Viviès-Fournil.
Jug. Germain Joly.
Rieutort-Lasserre.
Gellis cadet.
Gr. Vidal fils.

Lisieux.

Pr. Preignier.
Jug. Houlette.
Perrier.
Boursin.
Cordier.
Gr. Pains.

Lodève.

Pr. Menard.
Jug. Lacas.
Couzin.
Vallat fils.
Gr. Maurel.

Lons-le-Saulnier.

Pr. Cassabois.
Jug. Guichard.
J. Baille.
Berlier.
Gr. Fuand.

Lorient.

Pr. F. M. Bourdon.
Jug. Valliée.
Mancel.
Besné.
Vrignault.
Gr. Sauvay.

Louhans.

Pr. Petiot aîné.
Jug. Griffand.
Langeron.
Millet.
Gr. Guillermin.

Louviers.

Pr. Frontin.
Jug. De Saxer.
De Fontenay.
Dupérier.
Gr. Marquet.

Lyon.

Pr. Bourbon.
Jug. Monlong.
Mottard père.
Biétrix aîné.
Marry.
Decroix.
Grenetier-Tardy.
Gr. Daigueperse.

Mâcon.

Pr. Charvet-Bourdon.
Jug. Caire neveu.
Nonain.
Bonnet-Rivet.
Renaud-Martin.
Gr. Laroux fils.

Mamers.

Pr. Blondeau Dorizon.
Jug. L. F. M. Grégoire.
Desneufbourgs.
Yvon.
Gr. Guyon.

Manosque.

Pr. Avril.

Jug. Juliany.
Buisson.
Gr. Pauzin.

Mans (le).

Pr. Thoré-Cohendel.
Jug. Chauvin-Fouchard.
Faribault-le-Goué.
Martin aîné.
Pasquer-Raillé.
Gr. Guiet.

Marennes.

Pr. Dubois.
Jug. Richard père.
Robert.
Gaillard.
Gr. Naval.

Marmande.

Pr. Pigousset.
Jug. Charron.
Saint-Marq.
Birac.
Mimaud de Gaubagnac
Sourisseau.
Gr. N. . . . . . .

Marseille.

Pr. A. Rostand
Jug. Rougemont.
Collin.
Rabaud.
Clapier.
Lautier.
Calvy.
Gr. Trouilhas fils.

Martigues.

Pr. Barthelemy.
Jug. Catelin.
J. A. Martin.
A. Dumond.
Gr. Tamisier.

Mayenne.

Pr. Chevallier.
Jug. Sauvage.
Marcel-Marie.
Carré.
Gr. Girard.

Meaux.

Pr. Decan.
Jug. Choiselat.
Choiselat.
Ducroq.
Gr. Perrot.

Metz.

Pr. Chedeaux.
Jug. Dubuisson.
Mathieu-Simon.
Paixhaus.
Nassoy.
Gr. Blondin.

Milhau.

Pr. Bonhomme.
Jug. Bors.
Villa fils.
Aldy.
Gr. Vialetes.

Mirecourt.

Pr. Belfroy.
Jug. Tassard aîné.
Moitessier-Blehée.
Payonne.
Gr. Ruttinger.

Moissac.

Pr. Cossaune.
Jug. Falga.
Gouges.
Feyt.
Salers aîné.
Gr. Delort.

Montargis.

Pr. P. Prevost.
Jug. Boivin.
Bouvier.
Trouillet-Tarruet.
Gr. Auger fils.

Montauban.

Pr. Romagnac-Rigail.
Jug. Garrisson.
Lormière-Bon.
Portal-Albrespy.
Arnac fils aîné.
Gr. Latreilhe.

Montereau.

Pr. Grandjean.
Jug. Chagnet.
Becar.
Moreau.
Gr. Simonet.

Montpellier.

Pr. Dessale-Possel.
Jug Ballat-Rech.
Bascou.
Fajon.
Quatrefages.
Gr. Maurin.

Morlaix.

Pr. Duhamel.
Jug. Mahé.
Beau jeune.
Jug. Bourgeois cadet.
Jean le Bras.
Gr. Daniellou.

Moulins.

Pr. Allard.
Jug. Deshommes aîné.
Guillaume-Grandpré.
Deffontis.
Desrosiers.
Gr. Boirot-Létang.

Mulhausen.

Pr. Hofer.
Jug. Zeigler-Bleich.
Engelmann.
Kohler.
Gr. Parant.

Nancy.

Pr. De Mangeot.
Jug. Mathieu.
Thiriet-Gloxin.
Robin.
Chenut.
Gr. Lallemant.

Nantes.

Pr. A. Genevois.
Jug. Haranchipy.
Dechaille.
Bignon.
Litou.
Bernard.
Ed. Pelletier.
Gr. Prevost de Bourgerel.

Narbonne.

Pr. Faure aîné.
Jug. Tallavignes.
Jallabert.
Brenguier.
Baillard.
Gr. Fourcade.

Nérac.

Pr. Cazaubon.
Jug. Brun.
Espagnat.
Bourrousse aîné.
Gr. L[is] Nasse.

Neufchâtel.

Pr. Decorde.
Jug. Joly.
Testu.
Tavernier-Bazin
Gr. Decrept.

Nevers.

Pr. Lyons aîné.
Jug. Merijot-Coudreau.
Lefebvre aîné.

Jug. Bussière.
Commoy.
Gr. Cassiat.

Niort.

Pr. David.
Jug. BernardChambinière.
Liege.
Laurence.
Pinson.
Gr. Ravan.

Nîmes.

Pr. Murjas.
Jug. Quiquandon.
Mathieu (Ph.)
Cazeing.
Cahours.
Gr. Legal.

Nuits.

Pr. J. Jacquinot.
Jug. Marcy.
Geisweler.
Debahezre.
Gr. Villot.

Orléans.

Pr. Aignan.
Jug. Germon-Miron.
Bignon-Dumuis.
Barrault-Gallard.
Gême-Lemoine.
Chapon-Dabit.
Janse.
Gr. Desnoyers.

Paimpol.

Pr. L. Morand.
Jug. Le Pesant.
Le Mesl.
Becot.
Gr. Le Dru.

Paris (Voy. la table).

Pau.

Pr. George Saint-Pau.
Jug. Laslandes.
Barreau 2e né.
Huby.
Francez.
Gr. Gady.

Périgueux.

Pr. Sauveroche.
Jug. Goursat
Michellet.
Dauriac.
Gr. Raynaud.

Perpignan.

Pr. Delmas.
Jug. Alday.
Lloubes.
Vassal.
Albar.
Gr. Ferriol.

Pertuis.

Pr. Luc-Michel.
Jug. Lançon fils aîné.
Dubois.
Anastay.
Gr. Jullien.

Pezenas.

Pr. Bonnet l'aîné.
Jug. Sauvagnac.
Brousse.
Cuillé.
Alliez-Issac.
Gr. Brun.

Poitiers.

Pr. F. Laurence
Jug. Parthenay-Clave.
Catinneau.
Dupont Minoret.
Bouriaut fils.
Gr. Orillard.

Pont-Audemer.

Pr. Delaistre.
Jug. Plessis.
Lemare.
Bourly.
Gr. Loriot.

Provins.

Pr. Siret.
Jug. Signoret.
Dusautoy aîné.
Garnier.
Gr. Lair.

Puy (Le).

Pr. Bertrand.
Jug. Champagnac-Dulac.
Rocher-Boet.
M. Bertrand.
Boulhol.
Gr. Durastel.

Quimper.

Pr. Bilhou.
Jug. Porquier aîné.
Bonet.
Fatou.
Gr. Deredec.

Quintin.

Pr. Bouan.
Jug. Allenou.
Garnier Bordelac.
Villeneuve.
Gr. Le Breton.

Rennes.

Pr. Chevrier aîné.
Jug. Ph. Jouin.
Lanneau fils aîné.
Pontaiblié.
Troyhiard.
Boy.
Gr. Dufresne.

Reims.

Pr. Fobert.
Jug. Assy-Olivier.
Wirbel-Godinot.
Le Cointre.
Givelet-Givelet.
Gr. Midoc.

Rhodez.

Pr. Bonnaves.
Jug. Julien.
H. Carcenac.
Bonhomme.
Carrère.
Gr. Broussy.

Riom.

Pr. Combaud.
Jug. Serf aîné.
Foulhoux-Sardier.
Besseyre.
Gr. Desanges.

Rochefort.

Pr. Reulos.
Jug. Guérin des Essards.
Roy-Bry.
Imbert.
Gr. Brisord.

Rochelle (La).

Pr. Bernard.
Jug. Mesturas.
Callot fils.
Cador.
Robin.
Gr. Avrard.

Romans.

Pr. E. F. Charles.
Jug. J.-F. Lapierre.
Bonnardel.
Brunat.
Pizot.
Gr. Copin.

Romorantin.

Pr. Moreau-Cothereau.
Jug. Cottereau-Prud-homme.
Caisimir-Rouzé.
Chaumier.
Gr. Martin.

Rouen.

Pr. A. de Caze.
Jug. Fontenilliat. (E.)
Cabanon fils.
Le Mire.
E. Lefebure.
Barbet.
J. Bademer.
Gr. Lecomte.

Saint-Affrique.

Pr. Grand-Pradeilles.
Jug. Girbal.
Fournol.
Fourcand.
Gr. Tarrusson.

Saint-Brieuc.

Pr. C. Rouxel.
Jug. Tueux.
Légué.
J. Sebert.
Gr. Lemdenec.

Saint-Dizier.

Pr. Guyard-Gabaignon.
Jug. Didiot.
Barisien.
Coquard-Briquet.
Gr. Ferrand.

Saint-Etienne.

Pr. Jovin-Deshays.
Jug. Flotard.
Tezenas.
Larderet.
Basson.
Gr. Aguiraud.

Saintes.

Pr. H. Gout.
Jug. Bartaré.
Fleury.
Verneuil.
J. Yves.
Gr. Dugué.

Saint-Flour.

Pr. P. Costes.
Jug. Basset.
Charreyre.
A. Ravoux.
Gr. J. F. Henry.

Saint-Gaudens.

Pr. Pégot.
Jug. Dupuy.
Ribis.
Barutaut.
Gr. Pointis.

Saint-Geniez.

Pr. Gardes.
Jug. Talon.
Solanet aîné.
Muret.
Gr. Persegol.

Saint-Hypolite.

Pr. Planchon.
Jug. Ginoulhiac.
Frégier.
Dalgue fils.
Gr Bourgoing.

Saint-Jean-d'Angely.

Pr. Vassal.
Jug. Ladmiral.
Fromey.
Lair fils aîné.
Gr. Baud.

Saint-Jean-de-Losne.

Pr. Rollet-Mielle.
Jug. Colin.
Grenier fils.
Chipon.
Gr. Benoit d'Hetel.

Saint-Lô.

Pr. Follin.
Jug. Roulland.
Le François.
Fromont.
Gr. Groualle.

Saint-Malo.

Pr. Godefroy.
Jug. L. Blaise.
Lachambre.
Rarembert.
Latimier-Duclesieux
Gr. Bellamy.

S.-Martin, île de Ré.

Pr. Fournier-Desormeaux
Jug. Dubois aîné.
Souchet.
Lecercler.
Gr. Bouju.

Saint-Omer.

Pr. Sy-Baillart.
Jug. Delahaye.
Martel.
Martell.
Delekage.
Gr. Masson.

S.-Pierre, île d'Oléron

Pr. Desgraves.
Jug. Pessonnet-Chevalier.
Vigner-Bouffard.
Chasseloup.
Gr. Beauvaix.

Saint-Quentin.

Pr. Demarolle-Piron.
Jug. Coutier.
Coutier.
Contant-Cambronne.
Bernier.
Daudvible.
Gr. Lelong.

Saint-Valery-en-Caux.

Pr. A. Le Seigneur.
Jug. Fauconnet.
Millet.
Jacques Follin.
Gr. Patey.

Saint-Tropez.

Pr. Martin-Roquebrune.
Jug. Bequis.
Boquis.
Meyrier.
Gr. Ollivier fils.

St-Valery, (Somme)

Pr. Ricot.
Jug. Lambert.
Rivery-Lejoille.
Joly-Lambert.
Gamain.
Gr. Duflos.

Sarlat.

Pr. Lavergne.
Jug. Resses.
Coutil.
Jamonet.
Gr. Pascal.

Saulieu.

Pr. Bernard.
Jug. Pernin-Locquin.
Renault.
Lecœur-Gareau.
Gr. Gigot.

Saumur.

Pr. Dupuis aîné.
Jug. Jamet jeune.
Babin-Allain.
Mayaud-Lagarde.
Hanry.
Gr. Carpentier.

Sedan.

Pr. Cunin-Gridaine.
Jug. Bon Poupart de Neuf-flize.
Wagner.
Bacot.
Berteche-Lambquin.
Gr. Chollet.

Sens.

Pr. Lorne.
Jug. Cornisset Lamotte.
Bourgoin.
Huré Revêche.
Gr. Poisson.

Soissons.

Pr. Gugnet-Fournier.
Jug. Fournier-Benoit.
Pottier aîné.
Decamps aîné.
Gr. Gillet.

Souillac.

Pr. Doussot père.
Jug. Barrière fils.
Garderin Freytet.
Pemezas.
Delteil aîné.
Gr. Castet.

Strasbourg.

Pr. F. de Turckheim.
Jug. Lacombe (L.)
Nebel.
Schaaff.
Sauvage.
Liebold.
Gr. Martha.

Tarascon.

Pr. Drujon.
Jug. Martel.
Perrin.
Fraud.
Gr. Manche.

Tarbes.

Pr. Guilhemat.
Jug. Lamagnère.
Laffite aîné.
Bidau.
Bordes.
Gr. St.-Martin.

Thiers.

Pr. N. . . . . .
Jug. Deroure-Dufour.
Guillemot-Riberolles
Malmenaide-Audembron.
Lasteyras-Favier.
Gr. Betant.

Tinchebray.

Pr. Fremont fils aîné.
Jug. Friboux.
Yver, fils aîné.
Pique des Demaines.
Gr. J. F. Guerard.

Toulon.

Pr. Arnaud.
Jug. P. Roux cadet.
L. Rastoin.
A. Arnoux.
Mouton-Ardoin.
Gr. Charpentier-Longueville.

Toulouse.

Pr. Baudens.
Jug. Pouget.
Duffé.
Meyran.
Jeanbernat.
Gr. J.-P. Ferradou.

Tournus.

Pr. Petit-Lacroix.
Jug Morel.
Passant.
Huet.
Gr. Mathey.

Tours.

Pr. Cremière-Seuffrain.
Jug. Coudreux.
Pointel.
Petit-Pallu.
Mame.
Richer.
Gr. Laurent.

Troyes.

Pr. Fontaine-Gris.
Jug. ImbaultGuérard aîné.
Lombard-Bourbon.
Arnoult-Courtat.
Simonnot-Gervaisot.
Gr. Lemoine.

Tulle.

Pr. Floucaud-Pénardille.
Jug. Vigne aîné.
F. Borie.
Mesnager aîné.
Toinet.
Gr. Duval.

Valenciennes.

Pr. Terwagne.
Jug. Charpentier.
Lefebvre-Copin.
Hamoir.
Rhoné.
Gr. Duhuin.

Vannes.

Pr. Paradis.
Jug. Beluze.
Dubois.
Jug. Pitel.
Guesdon.
Gr. G. Etienne.

Verdun.

Pr. Antoine.
Jug. Houzelle.
Chrétien.
Clouet.
Gr. Dresch.

Versailles.

Pr. MariedeBoigneville.
Jug. Voizot.
Pipereau.
Lissajous.
Francolin.
Gr. Guéret-Lafert.

Vervins.

Pr. Duflot-Cardot.
Jug. Renard L'héritier.
Gaillard-Malezieux.
Allard.
Gr. Salmon.

Vienne.

Pr. Lempereur.
Jug. Charvet.
Donna.
Reymond.
Badin aîné.
Gr. Mermet.

Villefranche.

Pr. Réjaunier-Coindre.
Jug. Carret aîné.
Milliet.
Gr. Raidmène.

Vire.

Pr. Brethon.
Jug. L'Hoste.
Juhel.
Vivien.
Gr. Crespin fils.

Yvetot.

Pr. Michel.
Jug. Hue.
Duchêne.
Dubuc père.
Lemoine père.
Gr. Girard.

Isle Rousse.

Pr. Blasini.
Jug. Suzzoni.
B. Flasini.
Gr. N. . . . .

CHAPITRE IV.

SECTION UNIQUE.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

Il y a autant d'Académies que de Cours royales ; chaque Académie est gouvernée par un Recteur. Les diverses Ecoles sont placées dans l'ordre suivant : 1° les Facultés ; 2° les Colléges royaux et Colléges communaux ; 3° les Institutions et Pensions ; 4° les Ecoles primaires.

S. Exc. M. DE VATIMESNIL (O ❋), *Ministre Secrétaire-d'Etat au département de l'instruction publique, Grand-Maître.*

Conseil royal de l'Instruction publique.

S. Exc. le Ministre, *Président.*
M. de Courville (O ❋), Directeur de l'instruction publique, *Vice-Président.*
M. Le Bon Cuvier (G O ❋), *Conseiller-d'Etat, l'un des quarante de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.*
M. Guéneau de Mussy (O ❋).
M. L'Abbé Nicolle (O ❋).
M. Rendu ❋, *Substitut du Procureur-général près la Cour royale de Paris.*
M. le Bon Poisson (O ❋), *Membre de l'Académie des Sciences.*
M. Delvincourt ❋ (O ❋), *Doyen de la Faculté de droit de Paris.*
M. de Maussion ❋.
M. l'abbé Clausel de Coussergues ❋.

Inspecteurs généraux. MM.

Le Chevalier Delamalle (C ❋), *Cons. d'Etat.*
Hua ❋, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Delens.
Esquirol.
Noël ❋.
Le Tronne ❋, *de l'Acad. des Inscriptions et Belles - Lettres.*
L'abbé Daburon ❋.
L'abbé Fayet ❋.
Budan de Boislaurent ❋.
Le Baron de Coiffier ❋.
Rousselle ❋.
Mazure ❋.
Tranchant ❋.
Dinet ❋.
Blanquet du Chaylat ❋.
Poullet de Lisle ❋.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.

Cette Bilibothèque est placée dans les bâtimens de la Sorbonne.

M. Laromiguière, *Conservateur.*
M. Mablin, } *Conservateurs-Adjoints.*
M. Le Brun, }

ACADÉMIES, FACULTÉS ET COLLÉGES ROYAUX.

ACADÉMIE D'AIX.

M. Mourre ✻, *Recteur.*
M. l'Abbé Canaple. } *Inspect.*
M. Dupuy-Montbrun. . . . . } *Inspect.*

M. Felix . . . . . . *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. . . . . . . *Doyen.*
M. Castellan.. . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Dogme.*
Castellan. . . . . *Histoire et discipline ecclés.*
N. . . . . . . *Morale évang.*
Rey. . . . . . . *Adjoint.*

Faculté de Droit.

M. Balzac. . . . *Doyen.*
M. Jauffret. . . . *Secr.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Bernard. . . . . *Droit romain.*
Bouteille. . . . . } *Code civil.*
Balzac. . . . . } *Code civil.*
N. . . . . . . } *Code civil.*
Bouteuil. . . . . *Procédure, Lég. criminelle.*

Defougères. . . . } *Suppléans.*
N. . . . . } *Suppléans.*

Collége royal de Marseille. MM.

L'Abbé Bonnafoux. *Proviseur.*
L'Abbé Bousquet. . *Censeur.*
L'Abbé Martin. . . *Econome.*
L'Abbé Gauthier. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Guieu. . . *Philosophie.*
L'Abbé Brunet . . } *Rhétorique.*
Bissière. . . . . } *Rhétorique.*
Deschamps. . . . *Seconde.*
Hazard. . . . . . *Troisième.*
Cavalier. . . . . *Quatrième.*
Giscaro. . . . . *Cinquième.*
Morly de Saint-Erme. *Sixième.*
N. . . . . *Sciences phys.*
Darrier. . . . . *Math. spéc.*
Souchères. . . . *Math. élément.*

ILE DE CORSE.

M. Marchand, *Inspect., chargé des fonctions rectorales.*
M. de Lieutaud, *chargé des fonctions de Secrétaire de l'Admin. acad.*

ACADÉMIE D'AMIENS.

M. Guillon, *Recteur.*
M. Durand. . . . } *Inspect.*
M. de Finance. . } *Inspect.*

M. Vérani. . . . . *Secrétaire.*

Collége royal d'Amiens. MM.

L'Abbé Ozouf. . . *Proviseur.*
Hacquin. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Tirmarche. . *Aumônier.*
Voisin. . . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Riche. . . } *Philosophie.*
Labour, *Suppléant.* } *Philosophie.*
Hubert. . . . . *Rhétorique.*
L'Abbé Vincent. . . *Seconde.*
Spéry. . . . . . *Troisième.*
Lecoq. . . . . . *Quatrième.*
Ponchelle. . . . *Cinquième.*
Caullier. . . . . *Sixième.*
L'Abbé Magnier. . *Sciences phys.*
Braive.. . . . . *Math. spéc.*
Caresme. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE D'ANGERS.

M. l'Abbé Morice, *Recteur.*
M. Héron. . . . } *Inspect.*
M. de la Roussière. } *Inspect.*

M. Lebas, *Secrétaire.*

Collége royal d'Angers. MM.

L'Abbé Renier. . . *Proviseur.*
L'Abbé Gouin. . . *Censeur.*
Beclard. . . . . *Econome.*
L'Abbé Pasquier. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Juret. . . *Philosophie.*
Gavinet. . . . . *Rhétorique.*
De Condren de Suzanne. *Seconde.*
Sorin. . . . . . *Troisième.*

Blottin. . . . . . . *Quatrième.*
Leclerc. . . . . *Cinquième.*
L'Hermitteau. . . *Sixième.*
Barré. . . . . . . *Sciences phys.*
Pilatte . . . . . . *Math. spéc.*
Artaud. . . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE BESANÇON.

M. l'Abbé Calmels, *Recteur.*
M. Lecomte. . . } *Inspect.*
L'Abbé Perruche. }
Buignet. . . *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

L'Abbé Astier. . . *Doyen.*
Genisset, *faisant fonct. de Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Astier. . . *Philosophie.*
Genisset. . . . . *Litt. latine.*
Bourgon. . . . . *Histoire.*
Perrennès, *ch. du cours Litt. française.*

Collége royal de Besançon. MM.

L'Abbé Gattrez. . . *Proviseur.*
Dizain. . . . . *Censeur.*
Bonnet. . . . . *Econome.*
L'abbé Vellay. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Doney. . . *Philosophie.*
Pérennès. . . . . *Rhétorique.*
Meuzy. . . . . . *Seconde.*
Bouillier. . . . . *Troisième.*
Grosclerc. . . . . *Quatrième.*
Orsat. . . . . . *Cinquième.*
Mahu. . . . . . *Sixième.*
Gros. . . . . . *Sciences phys.*
Buignet. . . . . *Math. spéc.*
Delly. . . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE BORDEAUX.

M. Desèze (O ❋), *Inspecteur-général honoraire, Recteur.*
M. Dauzat. . . . } *Inspect.*
M. Grancher. . . }
M. Cadrès, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Delort. . . . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,
Pélicié. . . . . *Dogme.*
Delort. . . . . *Histoire et discipline eccl.*
L'Abbé Roux. . . *Morale évang.*
L'Abbé Broussoure. . *Suppléant.*

Collége royal de Bordeaux. MM.

L'Abbé Larrouy. (L). *Proviseur.*
Vidal. . . . . . *Censeur.*
Eon. . . . . . *Econome.*
L'Ab. Larrouy (J.-B) *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Toucas de Poyen. *Philosophie.*
L'abbé Jrisson. . . *Suppléant.*
Vincent. . . . . *Rhétorique.*
Michel. . . . . *Seconde.*
Herbault. . . . . *Troisième.*
Mérand. . . . . *Quatrième.*
Monge. . . . . *Cinquième.*
Boisse. . . . . *Sixième.*
Leupold. . . . . *Sciences phys.*
Larrouy, (Pierre). . *Mathém. spéc.*
Massal. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE BOURGES.

M. L'abbé Mougin ❋, *Recteur.*
M. Haloy, *Inspecteur.*
Vidal, *Inspecteur provisoire.*
Archambault de Montfort. *Secrétaire.*

Collége royal de Bourges. MM.

Cadas. . . . . . *Proviseur.*
Marty. . . . . . *Censeur.*
Dubois. . . . . *Econome.*
L'Abbé Colas. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Vidal. . . . . . *Philosophie.*
Gaulmier. . . . . *Rhétorique.*
Répécaud. . . . . *Seconde.*
Pataud. . . . . *Troisième.*
Lemercier. . . . . *Quatrième.*
Gargan. . . . . *Cinquième.*
Delaroche. . . . *Sixième.*
Denarps. . . . . *Sciences phys.*
Christian. . . . . *Mat. spéc.*
Girod. . . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE CAEN.

M. L'abbé Jamet, *Recteur.*
M. Chenedollé ❋. } *Inspect.*
M. l'Abbé Rousseau. }

Chantepie, *Inspecteur honor.*
M. Le Laidier, *Secrétaire.*

Faculté de Droit de Caen.

M. Thomine Desmazures ❊, *Doyen.*
M. Le Laidier, *Secrétaire-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Georges-de-Lisle. . . *Droit Rom.*
Marc. . . . . . . } *Code civil.*
Lecerf. . . . . . . }
Thomine Desmazures fils. }
Thomine Desmazures ❊. { *Procédure, lég. crimin*
Joyau. . . . . *Cod. de com*
Foucault. . . . . . } *Suppléant.*
Demolombe. . . . . }

Faculté des Sciences.

M. Duchemin. . . *Doyen.*
M. Thierry fils. . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Duchemin. . . . *Mathémat.*
Deslonchamps. . . *Hist. natur.*
Thierry fils. . . . *Chimie.*
Delafoye. . . . . . *Physique.*

Faculté des Lettres.

Delarue. . . . . . *Doyen.*
Vauthier. . . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Viel. . . . . *Philosophie.*
Vauthier. . . . . *Littér. franç.*
Maillet-la-Coste. . *Littér. latine.*
Delarue. . . . . . *Histoire.*
Telles de la Poterie.. *Suppléant.*

Collége royal de Caen. MM.

L'Abbé Daniel. . *Proviseur.*
Edom. . . . . . . *Censeur.*
Roger. . . . . . . *Econome.*
L'Abbé Croquet.. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Viel. . . . . *Philosophie.*
L'Abbé Grouet. . . *Suppléant.*
Dupont. . . . . . *Rhétorique.*
Turgot. . . . . . . *Seconde.*
Bertrand . . . . . *Troisième.*
Maisonneuve. . . *Quatrième*
Gaussard. . . . . . *Cinquième.*
Trébutien. . . . . *Sixième.*
Bonnaire fils. . . *Sciences phys.*
Bonnaire. . . . . . *Math. spéc.*
Cassin.. . . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE CAHORS.

Le C[te] de Chavanat ❊ ❊, *Rect.*
M. Bonnefous.. . . . } *Insp.*
M. Delpy de la Cipière. . }
M. Jourdan (Joseph), *Secrétaire.*

Collége royal de Cahors. MM.

Lacoste ❊. . . . . *Proviseur.*
L'Abbé Guégan. . . *Censeur.*
Traversié. . . . . *Econome.*
M. L'abbé Ortal. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Delmas (R.). . . *Philosophie.*
Boyer. . . . . . *Rhétorique.*
Monville. . . . . *Seconde.*
Clément du Metz. . *Troisième.*
Delmas. . . . . . *Quatrième.*
Baudus. . . . . . *Cinquième.*
Revol.. . . . . . *Sixième.*
Pontus. . . . . . *Sciences phys.*
Merilhou . . . . . *Math. spéc.*
Ruelle. . . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE CLERMONT.

M. Jourdan ❊, *Recteur.*
M. Bernard. . . } *Inspect.*
M. Morin. . . . }
M. Couvreuil, *Secrétaire.*

Collége royal de Clermont. MM.

L'Abbé Dardé. . . *Proviseur.*
L'Abbé Gaumet. . *Censeur.*
Jaubourg. . . . . *Econome.*
L'abbé Daix, *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Jalabert.. . *Philosophie.*
Pouxe. . . . . . *Rhétorique.*
Gonnod. . . . . . *Seconde.*
Banal. . . . . . *Troisième.*
Née. . . . . . . *Quatrième.*
Pourcher.. . . . . *Cinquième.*
Paul. . . . . . . *Sixième.*
Darlay. . . . . . *Sciences phys.*
Roquecave. . . . *Math. spéc.*
Blanchard. . . . *Math. élément.*

Collége royal de Moulins. MM.

Chastain. . . . . *Proviseur.*
D'Aulterroche. . . *Censeur.*
Reynaud ❊. . . . . *Econome.*
L'Abbé Artis. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Desmarest-Lamotte. *Philosophie.*

Potier	*Rhétorique.*
Charvot	*Seconde.*
Anot	*Troisième.*
Coulon	*Quatrième.*
Bocquin	*Cinquième.*
Cochiarallo	*Sixième.*
N.	*Sciences phys.*
Talbot	*Math. spéc.*
Devallée	*Math. élément.*

ACADÉMIE DE DIJON.

M. Berthot ❋, *R. Insp.-gén. hon.*
M. Renaud. M. Peignot. } *Inspect.*
M. Oudéniant . . . *Secrétaire.*

Faculté de Droit de Dijon.

M. Proudhon . . . *Doyen.*
M. Oudéniant . . . *Secr.-Caissier*

Professeurs. Messieurs,

Ladey	*Droit romain.*
Proudhon, Morelot, Carrier	*Code civil.*
Poncet	*Procédure, Législ. crimin.*
Lorain, Ladey	*Suppléans.*

Faculté des Sciences.

M. Berthot ❋. . . *Doyen.*
M. Gueneau d'Aumont. *Secrétaire.*

Berthot	*Mathémat.*
Vannier	*Suppléant.*

Professeurs. Messieurs,

Morland, Vallot, *Adj.*	*Hist. nat.*
Gueneau d'Aumont	*Physique.*
Sené	*Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Gueneau de Mussy. *Doyen.*
M. . . . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Gardaire	*Philosophie.*
Guéneau de Mussy (F.)	*Litt. grecque.*
Daveluy	*Suppléant.*
Mathieu	*Litt. latine.*

Collége royal de Dijon. MM.

Clairin	*Proviseur.*
Lemoine	*Censeur.*
Bichot	*Econome.*
L'Abbé Bidal	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Michel	*Philosophie.*
Daveluy	*Rhétorique.*
Assolant	*Seconde.*
Yon	*Troisieme.*
Bizouard	*Quatrième.*
Gerbier	*Cinquième.*
Laureau	*Sixième.*
Arthur	*Sciences ph.*
Vannier	*Math. spéc.*
Cirodde	*Math. élém.*
Quirin	*Agr. de math.*

ACADÉMIE DE DOUAI.

M. Martineaud, *Recteur.*
M. Caillat. M. Andrieu d'Albas. } *Inspect.*
M. Chastain . . . *Secrétaire.*

Collége royal de Douai. MM.

L'Abbé Vinay	*Proviseur.*
Méline	*Censeur.*
L'Abbé Lazerat	*Aumônier.*
Campion	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

De Létoile	*Philosophie.*
Jeannet	*Rhétorique.*
Delage	*Seconde.*
Rara	*Troisième.*
Verhaëgue	*Quatrième.*
Duflos	*Cinquième.*
Lingrand	*Sixième.*
Avignon	*Sciences phys.*
Chenou	*Math. spéc.*
Warmé	*Math. élément*

ACADÉMIE DE GRENOBLE.

M. Berroyer, *Recteur.*
M. Desnanot. M. Tremizot. } *Inspect.*
M. Justus, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Gautier . . . *Doyen.*
M. Justus . . . *Secr. Caissier.*

Professeurs. Messieurs.

Burdet	*Droit romain.*
Gautier, Bazylle, Monseignat	*Code civil.*
Bolland	*Pocédure, Législ. crimin.*
Girerd, Sabatery	*Suppléans.*

Faculté des Sciences.

M. Ferriot. . . . *Doyen.*
M. Breton. . . . *Secrét.*

Professeurs. Messieurs,

Ferriot. . . . . *Mathém.*
Gueymard. . . . *Histoire natur.*
Breton. . . . . . *Sciences phys.*
Leroy, *Adjoint pour la Chimie.*

Collége royal de Grenoble. MM.

L'Abbé Perrot. . . *Proviseur.*
L'Abbé Desmoulins. *Censeur.*
Fayolat. . . . . *Econome.*
L'Abbé Guttin. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Larroque. . . . *Philosophie.*
Reynaud. . . . . *Rhétorique.*
Chapot. . . . . *Seconde.*
Bouvier. . . . . *Troisième.*
Gourroux. . . . *Quatrième.*
Pupat. . . . . . *Cinquième.*
Vouthiers . . . . *Sixième.*
Dupont-du-Chambon *Sciences phys.*
Ferriot. . . . . *Math. spéc.*
Paqueau. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE LIMOGES.

M. Cottard ❋, *Recteur.*
M. Peu. . . . . } *Inspect.*
M. . . . . }

M. Laurent, *Secrétaire.*

Collége royal de Limoges. MM.

L'Abbé Alazard. . *Proviseur.*
Molroguier. . . . *Censeur.*
Leroy. . . . . . *Econome.*
L'Abbé Ninard. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Garrigou. . . . . *Philosophie.*
Andrieux. . . . . *Rhétorique.*
Monnot des Angles. . *Seconde.*
Jouen . . . . . . *Troisième.*
Bouriaud . . . . *Quatrième.*
Senemaud.. . . . . *Cinquième.*
Langle. . . . . *Sixième.*
Dubourg. . . . . *Sciences physiques et Mathém. spéc.*
Alotte. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE LYON.

M. Gratet du Plessis, *Recteur.*
M. Guillard. . . . } *Inspect.*
M. Mazure. . . . }
M. . . . . *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. . . . . *Doyen.*
M. Pagès. . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

M. . . . . *Dogme.*
Castel . . . . . *Suppléant.*
Pagès. . . . . . *Morale évang.*
Chouvy. . . . . *Histoire et discipline ecclés.*
Arlach. . . . . *Ecriture sainte et hébreu.*

Collége royal de Lyon. MM.

L'Abbé Demeuré. . *Proviseur.*
Vincens de Gourgas. *Censeur.*
Bonnet Deville. . *Econome.*
L'Abbé Debord. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Noirot. . *Philosophie.*
Idt. . . . . . . } *Rhétorique.*
Rabanis, *Agrégé.* . }
Legeay.. . . . . *Seconde.*
Carrol. . . . . *Troisième.*
Lecomte. . . . . *Quatrième.*
Nouzeilles. . . . *Cinquieme.*
Brun. . . . . . *Sixième.*
Legrand. . . . . *Sciences phys.*
Clerc. . . . . . *Math. spéc.*
Chachuat. . . . . *Math. élément.*
Pichon. . . . . *Agrégé.*

ACADÉMIE DE METZ.

M. De Bellissen ❋, *Recteur.*
M. Marchal . . . } *Inspect.*
M. Loyson. . . . }
M. Paquin, *Secrétaire.*

Collége royal de Metz. MM.

L'Abbé Sainsère. . *Proviseur.*
Demaisonneuve. . . *Censeur.*
Frédefon. . . . . *Econome.*
L'Abbé Marcus. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Perrot. . . *Philosophie.*
Mongin. . . . . *Rhétorique.*
Thiel. . . . . . *Seconde.*

Labastide	*Troisième.*
Soulié	*Quatrième.*
Karr	*Cinquième.*
Huguenin	*Sixième.*
Lhermitte	*Sciences phys.*
Lesage	*Math. spéc.*
Debrun	*Math. élément.*

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

M. de Bonald ☼, *Recteur.*
M. Sémélet, L'Abbé Vachier, M. Crozals, *honor.* } *Inspect.*
M. Guibert, *Secrétaire.*

Faculté de Médecine de Montpell.

Lordat	*Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Dubreuil	*Anatomie.*
Lordat	*Physiologie.*
Duportal	*Chimie médic. et Pharmacie*
Raffenaut de Lille	*Botanique.*
Bérard	*Hygiène. Instit de Médecine.*
Dugès	*Pathologie chirur. opérations et appareils.*
Baumes	*Pathol. médic.*
Caisergues	*Thérapeutiq. et matière médic.*
Delpech ☼, Lallemant	*Clinique chirurgicale.*
Lafabrie, Broussonnet ☼	*Clinique médicale.*
Anglada	*Médecine lég. et Hist. de la Méd.*
Delmas	*Accouchemens, malad. des fem. en couche et des enf. nouv. nés.*
Cte Chaptal ☼ (GO ☼)	*Prof. honor.*

Employés. Messieurs,

Gensanne	*Secrétaire.*
N.	*Prépar. anat.*
Menard	*Bibliothécaire.*
Réné	*Cons. des Coll*
Roubieu	*Prosecteur.*
Viader	*Biblioth. Adj.*
Mellois	*Jardin. Botan.*

Pharmacie.

M. Virenque, *Directeur.*
M. E. Bérard, *Trésorier.*

Professeurs. Messieurs

Figuier	*Chimie.*
Rey	*Pharmacie.*
Pouzin aîné	*Histoire natur. des médicamens, et botanique.*
Blanc, N. } *Adjoints.*	

Faculté des Sciences.

M. Gergonne, *Doyen.*
M. Marcel-de-Serres, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

M. Querret	*Mathématique. transcend.*
M. Gergonne	*Astronomie.*
M. Provençal	*Zoologie.*
M. Marcel-de-Serres	*Minér. et Géol.*
M. Anglada	*Chimie.*
M. Larcher-d'Aubancourt, M. Duportal, *adj.*	*Physique.*

Collége royal de Montpellier. MM.

L'Abbé Astoud	*Proviseur.*
Huart	*Censeur.*
Guibert	*Econome.*
L'Abbé Flotte	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Flotte	*Philosophie.*
Siguy	*Rhétorique.*
Frayssinet	*Seconde.*
Vignes	*Troisième.*
Aurias	*Quatrième.*
Courtade	*Cinquième.*
Dumas	*Sixième.*
Duportal	*Sciences phys.*
Gergone	*Math. spéc.*
Lentherie	*Math. élément.*

Collége royal de Rodez. MM.

Liabastre	*Proviseur.*
Combes	*Censeur.*
Olier	*Econome.*
L'Abbé Connes	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Bougès	*Philosophie.*
Espinasse	*Rhétorique.*
Guilhou	*Seconde.*
Méric	*Troisième.*
L'Abbé Raynal	*Quatrième.*
Cantaloube	*Cinquième.*
Gaehès	*Sixième.*
Vallat	*Sciences Phys. Math. spéc.*
Blanc (Alla)	*Math. élément*

ACADÉMIE DE NANCY.

M. Soulacroix, *Recteur.*
M. Haldat. . . . } *Inspect.*
M. Blau. . . . }
L'Abbé Perrin, *Inspect. honor.*
M. Desmarets, *Secrétaire.*

Collége royal de Nancy. MM.

L'Abbé Menjaud. .	*Proviseur.*
Meline.	*Censeur.*
Garat.	*Aumônier.*
Cuvier.	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Gatien Arnoult. . .	*Philosophie.*
Pitt	*Rhétorique.*
Munier.	*Seconde.*
Henri	*Troisième.*
Marchis.	*Quatrième.*
Toussaint. . . .	*Cinquième.*
Blau	*Sixième.*
Blanc.	*Sciences phys.*
Caumont.	*Math. spéc.*
Hanriot	*Math. élément.*

ACADÉMIE DE NIMES.

M. Félix, *Recteur.*
M. Nicot . . . . } *Inspect.*
M. Pinaud. . . . }
M. Boucher, *Secrétaire.*

Collége royal de Nimes. MM.

L'abbé Privat ✻. .	*Proviseur.*
Rességuier. . . .	*Censeur.*
Domergue. . . .	*Econome.*
L'Abbé Lascombe. .	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Ginoux. .	*Philosophie.*
Vincens.	*Rhétorique.*
Gazay.	*Agrégé.*
Moriau.	*Seconde.*
Ractmadoux. . .	*Troisième.*
Bayol.	*Quatrieme.*
Mauranchon. . . .	*Cinquième.*
Prat.	*Sixieme.*
Plagniol	*Sciences phys.*
Lavernede.. . . .	*Math. spéc.*
Roustan.	*Math. élémen.*

Collége royal d'Avignon. MM.

L'Abbé Puy. . .	*Proviseur.*
Avallon.	*Censeur.*
Genella.	*Econome.*
L'Abbé Girard. . .	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Imbert . .	*Philosophie.*
Caresme.	*Rhétorique.*
Alcouffe.	*Seconde.*
Nougarède. . . .	*Troisieme.*
Jullien..	*Quatrième.*
Rigaud.	*Cinquième.*
Alazard.	*Sixième.*
Blanchet.	*Sciences phys.*
Foyer, *Agrégé.* . .	*Math. spécial.*
Morel.	*Math. élément.*

Collége royal de Tournon. MM.

L'Abbé Payen. . .	*Proviseur.*
Rolland.	*Censeur.*
L'Abbé Gardiol. .	*Econome.*
Michel.	*Aumônier.*
Prompsaut. . . .	*Philosophie.*
David.	*Rhétorique.*
Regnier.	*Seconde.*
Soulès.	*Troisième.*
Martin.	*Quatrième.*
Isnard.	*Cinquième.*
Dumas.	*Sixième.*
Gors, *Agrégé.* . .	*Sc. physiques.* / *Mathém. spéc.*
Gouré de Villemontié.	*Mathém. élém.*

ACADÉMIE D'ORLÉANS.

M. De Lespin, *Recteur.*
M. Donlevy . . . } *Inspect.*
M. Gaudin ✻. . . }
M. Dupuis. . . *Secrétaire.*

Collége royal d'Orléans. MM.

Marchand. . . .	*Proviseur.*
Guyot	*Censeur.*
Corbin.	*Econome.*
L'Abbé Juffeaut. .	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Renard.	*Philosophie.*
Lecomte.	*Rhétorique.*
Lurat	*Seconde.*
Marmontel, supp. par Doquin de S.-Preux, *Agrégé.*	*Troisième.*
Féraud.	*Quatrième.*
Birot.	*Cinquieme.*
Lamadon. . . .	*Sixieme.*
Grivot-Barré . . .	*Sciences phys.*
Midi.	*Math. spéc.*
Cuvet.	*Math. élém.*

ACADÉMIE DE PARIS.

Voyez page 831.

Collége royal de Reims. MM.

Camaret. . . . . *Proviseur.*
Mondelot. . . . *Censeur.*
Soissons. . . . . *Économe.*
L'Abbé Maquart. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Brunon. . . *Philosophie.*
Lodin-Lallaire. . . *Rhétorique.*
Flamanville. . . . *Seconde.*
Dizy. . . . . . . *Troisième.*
Drouet. . . . . *Quatrième.*
Charpentier. . . . *Cinquième.*
Charpentier. . . . *Sixième.*
Caron. . . . . . . { *Sciences phys.* / *Math. spéc.*
Delmas. . . . . *Math. élém.*

Collége royal de Versailles. MM.

Carbon. . . . . *Proviseur.*
Théry. . . . . . *Censeur.*
Lousteau. . . . . *Econome.*
L'Abbé Quinton. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Caron. . . *Philosophie.*
Chevallier. . . . *Rhétorique.*
Poulain. . . . . *Hist. et Géog.*
Anot. . . . . . . *Seconde.*
L'Abbé Bouchitté. . *Troisième.*
Sicamois. . . . . } *Quatrième.*
Marchand, *Suppl.* . }
Leduc. . . . . . *Cinquième.*
Sandras. . . . . *Sixième.*
Galy-Cazalat. . . *Sciences phys.*
De Montferrand. . *Math. spéc.*
Faure. . . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE PAU.

M. l'Abbé Jourdan ✻, *Recteur,*
M. Balencie. . . } *Inspect.*
L'Abbé de Laporte. }
M. Domengé, *Secrétaire.*

Collége royal de Pau. MM.

L'Abbé Ramon. . . *Proviseur.*
Darassus. . . . . *Censeur.*
Duboudachier. . . *Econome.*
L'Abbé Martin. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Batbié. . *Philosophie.*
Ducondut. . . *Rhétorique.*
Dumoulins. . . . *Seconde.*
Lafeuillade. . . . *Troisième.*
Gonze. . . . . . *Quatrième.*
Puyalet. . . . . *Cinquième.*
Mendiboure. . . . *Sixième.*
Muraille. . . . . *Mat. sp. et phys.*
Saurel. . . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE POITIERS.

M. de la Liborlière ✻, *Recteur.*
M. Creuzé-des-Chatelliers. . . } *Inspect.*
M. l'Abbé Mazel. . }
M. Boisseau, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Gennet, *Doyen.*
M. Daguin, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Droit romain.*
Guillemot. . . . . }
Gibault. . . . . . } *Code civil.*
Gennet. . . . . . }
Boncenne. . . . *Procédure et Législ. Crim.*
Bécanne. . . . . *Code de comm.*
Fradin. . . . . . } *Suppléans.*
Foucard. . . . . }

Collége royal de Poitiers. MM.

L'Abbé Pujol Montsalès. *Proviseur.*
Sifray. . . . . . *Censeur.*
Savatier. . . . . *Econome.*
L'Abbé Marsault. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Caro. . . . . . *Philosophie.*
Ducasau. . . . . *Rhétorique.*
Bouchez. . . . . *Seconde.*
Mesnard. . . . . *Troisième.*
Valentin. . . . . *Quatrième.*
Raynal. . . . . . *Cinquième.*
Desminières. . . . *Sixième.*
Desroziers. . . . *Physique.*
Déméré. . . . . *Math. spéc.*
Gascheau. . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE RENNES.

M. l'Abbé Blanchard ✻, *Rect.*
M. Delamarre. . }
M. Rabillon ✻. . } *Inspect.*
M. Jégou . . . . }
M. Poislevé la Guermais, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Aubrée. . . . *Doyen.*
Poislevé Laguérinais. *Secr.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Lesbeaupin . . . *Droit romain.*
Toullier . . . . } *Code civil.*
Aubrée. . . . . }
De la Bigne-Villeneuve. . . . }
Carré. . . . . . *Procédure; Législ. crim.*
Félix Vatar. . . . *Suppléant.*
Lucas, *ch. prov. des fonct. de suppl.*

Collége royal de Rennes. MM.

Huillet. . . . . *Proviseur.*
Blanchard. . . . *Censeur.*
Coppal. . . . . *Econome.*
L'Abbé Panaget. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Delacroix. . *Philosophie.*
N. . . . . . . *Rhétorique.*
Thébault. . . . . *Seconde.*
Josserand. . . . *Troisième.*
Lesné . . . . . *Quatrième.*
Blanchard. . . . *Cinquième.*
Tranois . . . . *Agrégé.*
Génu . . . . . *Sixième.*
Tardivel. . . . . *Agrégé-Suppl.*
Querret. . . . . *Sciences phys.*
Lepord. . . . . *Math. spéc.*
Rallier. . . . . *Mathem. élém.*

Collége royal de Nantes. MM.

L'Abbé Pénicaud. . *Proviseur.*
N. . . . . . . *Censeur.*
Bernard. . . . *Econome.*
L'Abbé Macé. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Lechat. . . . . *Philosophie.*
Gouby. . . . . *Rhétorique.*
Riou-Kangal . . . *Seconde.*
Charpentier. . . . *Troisième.*
Allery. . . . . . *Quatrième.*
Pont. . . . . . *Cinquième.*
Janvier. . . . . *Sixième.*
Amondieu. . . . *Sciences phys.*
Le Boyer. . . . . *Math. spéc.*
Dorveau. . . . . *Math. élément.*

Collége royal de Pontivy. MM.

Gervais. . . . . *Proviseur.*
Périer. . . . . *Censeur.*

Chevalet . . . . *Econome.*
L'Abbé Dubreuil. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Roussin. . *Philosophie.*
Rabusseau. . . . *Rhétorique.*
Coutance. . . . *Seconde.*
Lemée de Boisléard. *Troisième.*
Coppale . . . . *Quatrième.*
Biard . . . . . *Cinquième.*
L'Abbé Trigoet . . *Sixième.*
Jouanno . . . . *Sciences phys. Math. spéc.*
Coutance . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE ROUEN.

M. Faucon ❋, *Recteur.*
M. Letellier. . . } *Inspect.*
M. Lerond. . . . }
M. Marbot, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Holley. . . . *Doyen.*
M. Malleville. . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Lecœur. . . . . *Dogme.*
Malleville. . . . *Morale évang.*
Holley. . . . . *Histoire et discipline ecclés.*

Collége royal de Rouen. MM.

Faucon ❋. . . . *Prov. Rect. de l'Académie.*
Faucon (J. L.). . *Censeur.*
Meslin. . . . . *Econome.*
L'Abbé Lemaître. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Denise. . . *Philosophie.*
Magnier. . . . . *Rhétorique.*
Pelletier. . . . . *Seconde.*
Giffard. . . . . *Troisième.*
Brigandat. . . . *Quatrième.*
Boucley. . . . . *Suppléant.*
Groult. . . . . *Cinquieme.*
Sabathier. . . . . *Sixième.*
Cazalis. . . . . *Sciences phys.*
Meaume. . . . . *Math. spéc.*
Daynez. . . . . *Math. élém.*
Soilly. . . . . *Histoire.*

ACADÉMIE DE STRASBOURG.

M. Ordinaire, *Recteur.*
M. De Montbrison ❋, *Rect. hon.*

M. Hess. . . . } *Inspect.*
M. l'abbé Larivière }

M. Dupain, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie pour la Confession d'Augsbourg.

M. Haffner ✻. . . *Doyen.*
M. Bruch. . . . *Secrétaire.*
M. Haffner ✻. . . *Dogme.*
M. Bruch. . . . *Mor. évangél.*
M. Dalher. . . . *Exégèse.*
M. Redslob. . . . *Eloq. sacrée.*
M. Matter. . . . *Hist. ecclés.*
M. Richard. . . . *Dogme de la Conf. Calvin.*

Faculté de Droit.

M. Arnold, *Doyen.*
M. Pothier, *Secrétaire-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Arnold. . . . . *Droit rom.*
Thiriet de Luyton. }
Kern. . . . . . } *Code civil.*
Blœchel. . . . . }
Rauter. . . . . *Procédure; Lég. criminelle.*
Hepp. . . . . . } *Suppléans.*
Briffault. . . . . }

Faculté de Médecine.

M. Cailliot, *Doyen.*
M. Dupain, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Erhmann ✻. . . . *Anatomie.*
Flamant. . . . . *Accouch. Clinique d'Acc.*
Berot. . . . . . *Physiolog., Clinique externe.*
Masuyer. . . . . *Chimie médic.*
Meunier. . . . . *Phys. médicale et Hygiène.*
Caillot. . . . . *Médecin. opératoire et Pathologie externe.*
Tourdes ✻. . . . *Patholog. int.*
Fodéré. . . . . *Médecine lég. malad. épid.*
Nestler. . . . . *Botan., Pharmacie.*
Lobstein. . . . . *Cliniq. interne. et anat. pathol.*
Coze. . . . . . *Pharmacie et Mat. médic.*
Richard ✻. . . . *Profess. hon*

Employés. Messieurs,

Belmas. . . . . *Chef des trav. anatom.*
Kayser. . . . . . *Chef des Conserv. et Cab.*
Ehrmann. . . . *Prosecteur.*
Geny. . . . . . . *Jardinier bot.*

Ecole spéciale de Pharmacie.

Professeurs. Messieurs,

Hecht, *Dir.* par interim. *Chimie.*
Nestler père . . . *Pharmacie.*
Hammer. . . . . } *Hist. naturelle des médicam. et botanique.*
Lefebure. . } *Adj.* }
Nestler fils. } }

Faculté des Sciences.

M. Branthôme . . *Doyen.*
N. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Sorlin. . . . } *Mathémat.*
Bedel. . . . . . }
Duvernoy . . . . *Hist. natur.*
Herrenschneider. . *Physique.*
Branthôme. . . . *Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. de Saint-Venant. *Doyen.*
M. Schweighæuser fils, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Schweighæuser fils. *Litt. grecque.*
Hullin. . . . . *Litt. franç.*
De Saint-Venant. . *Litt. latine.*
Cuvier (Ch.), *provisoir. Histoire.*
Bautain. . . . . *Philosophie.*
Schweighæuser père ✻. *Profes. honor.*

Collége royal de Strasbourg.

M. Lefournier. . . *Proviseur.*
M. Tourret. . . . *Censeur.*
M. l'Abbé Delahaye. } *Aumôniers.*
M. l'Abbé Cazaux. . }
M. Louis. . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Bataille. . . . . *Philosophie.*
Stievenard. . . . *Rhétorique.*
Hervé. . . . . . *Seconde.*
Caresme. . . . *Troisième.*
Delcasso. . . . . *Quatrième.*
Bour. . . . . . *Cinquieme.*
Stœhlé. . . . . *Sixième.*
Fargeaud. . . . . *Sciences phys.*

Bedel. . . . . . Math. spéc.
Chaloupin. . . . Math. élément
Cuvier (Charles). . Hist. et Géog.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

M. Larrouy, *Recteur.*
M. Décampe. . . } *Inspect.*
M. Raynald. . . }
M. La Salle, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Larroque. . . *Doyen.*
M. d'Haubech. . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Compans. . . . . *Dogme.*
Larroque. . . . . *Morale évang.*
Lanneluc. . . . . *Suppléant.*
Jamme (J. G. X. A.). *Hist. et discip ecclésiastique.*
D'Haubech. . . . *Ecriture-Ste. et hébreu.*
Isac. . . . . . . *Suppléant.*

Faculté de Théologie de Montauban, p. la Confess. helvétique.

M. Bonnard. . . *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Frossard. . . . . *Morale évang.*
Nazon. . . . . . *Dogme.*
Bonnard. . . . . *Hébreu.*
Montet . . . . . *Histoire ecclés.*
Floris. . . . . *Philosophie.*
Encontre . . . . *Haute latinité et grec.*

Faculté de Droit.

M. Bastoulh. . . *Doyen.*
M. Berger. . . . *Secrét.-Caiss.*

Professeurs. Messieurs,

Ruffat. . . . . *Droit romain.*
Flotte . . . . . *Pandectes.*
Bastoulh. . . . . }
Malpel. . . . . } *Code civil.*
Delpech. . . . . }
Carle. . . . . . *Procédure. Législ. crimin.*
Ferradou. . . . . *Code de Comm.*
Mespliés. . . . . }
L'Abbé Berger. . } *Suppléans.*
Esquirol. . . . . }
Bastoulh fils. . . . *Suppl. pour la Chaire de Com.*

Faculté des Sciences.

M. Romieu. . . . *Doyen.*
M. Purer ✠. . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Romieu. . . . . *Mathémat.*
Léon. . . . . . *Mathé. appliq.*
Picot de la Peyrouse fils, *Adjoint* . . *Hist. naturelle.*
Boisgiraud. . . . *Physique.*
Dispan. . . . . *Chimie.*

Faculté des Lettres.

N. . . . . *Doyen.*
N. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Histoire.*
Cabantous . . . *Littérat. franç.*
Saurimont. . . . *Philosophie*
Pujol. . . . . . *Littérat. latine.*
De l'Ecluse. . . . *Littér. grecque.*
Bole. . . . . . *Suppl. pour la chaire d'Hist.*

Ecole secondaire de Médecine.

M. Du Bernard, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs.

Larrey. . . . . *Anatom. et physiologie.*
Amiel. . . . . . *Pathol. chir.*
Duclos. . . . . *Opér. et Acc*
Du Bernard. . . . *Clin. interne*
Viguerie. . . . . *Clin. externe.*
Saint-André. . . . *Thérap. et matiere médic.*
Tournon. . . . . }
Naudin. . . . . } *Suppléans.*
Ducasse. . . . . }

Collége royal de Toulouse. MM.

L'Abbé Gratacap. . *Proviseur.*
Dunglas. . . . . *Censeur.*
Buffat. . . . . *Econome.*
L'Abbé Capmels . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Mahuziès. . . . *Philosophie.*
Gresset. . . . . *Rhétorique*
Sauvage. . . . . *Seconde.*
Dandré. . . . . *Troisieme*
Ducoin. . . . . *Quatrième.*
Laburthe . . . . *Cinquieme.*
Prévost. . . . . *Sixieme.*
Delboy, *Agrégé.* . *Suppléant.*
Manavit, *ch. du cours* *Sciences phys.*
Léon. . . . . . *Math. spéc.*
Vauthier. . . . . *Math. élém.*
Belcastel de Montvailant, *Agrégé.* *Hist. et Géog.*

CHAPITRE V.

Ordres de France; Français décorés d'Ordres étrangers; Grands d'Espagne.

SECTION PREMIERE.

ORDRE DU SAINT-ESPRIT,

CRÉÉ PAR HENRI III, EN 1578 ET 1579.

Cet Ordre est composé de cent Chevaliers, y compris les Princes du sang et de la Famille royale, les Prélats et les Grands-Officiers Commandeurs; ils sont nommés par le Roi, le Chapitre assemblé.

Les seuls Chevaliers français regnicoles composent ce nombre.

Le Roi est Grand-Maître de l'Ordre, et prête en cette qualité serment, le jour de son sacre, de maintenir l'Ordre, et de ne pas souffrir la moindre altération dans ses principaux statuts.

Les Prélats sont: quatre Cardinaux, quatre Archevêques ou Evêques, et le Grand-Aumônier de France, qui fait toujours partie de l'Ordre; ils sont Commandeurs, et ne reçoivent que l'Ordre du Saint-Esprit.

Les autres Chevaliers doivent toujours avoir reçu l'Ordre de Saint-Michel, avant de recevoir celui du Saint-Esprit; ils entourent leurs armes des colliers de ces Ordres, et prennent le titre de Chevaliers des Ordres du Roi.

Les Grands-Officiers Commandeurs sont: le Chancelier de l'Ordre, le Grand-Prévôt, Maître des cérémonies; le Grand-Trésorier, et le Secrétaire.

Le collier de l'Ordre du Saint-Esprit est composé de fleurs de lis et de trophées d'armes en or, d'où naissent des flammes et des bouillons de feu, et de la lettre H. couronnée.

La décoration consiste en une croix d'or, à huit pointes pommetées d'or; émaillée de blanc sur les huit pointes, ayant une fleur de lis aux quatre angles, au milieu est figurée une colombe les aîles déployées, en émail, d'un côté; et de l'autre, l'image de Saint-Michel, or et émail. La croix des Cardinaux et des Prélats représente une colombe des deux côtés.

Les Chevaliers portent cette croix attachée à un large ruban bleu-céleste moiré, passé sur l'épaule de droite à gauche, en forme de baudrier. Les Ecclésiastiques la portent en forme de collier. Les Officiers non Commandeurs, qui sont, le Héraut, l'Huissier, le Garde des archives et le Secrétaire de la Chancellerie la portent en sautoir. Les Chevaliers portent aussi cette croix brodée en argent sur le côté gauche de leur habit, avec une colombe au milieu, et les angles garnis de fleurs de lis.

La devise de l'Ordre est: *Duce et auspice.*

LE ROI, *Chef et souverain Grand-Maître.*

1er *Janvier* 1773.

Le Duc de BOURBON, Prince de CONDÉ.

27 *Mai* 1787.

LE DAUPHIN.

2 *Février* 1789.

Le Duc d'ORLÉANS.

1810.

FRANÇOIS Ier, Roi du royaume des Deux-Siciles.
LÉOPOLD DES DEUX-SICILES, Prince de Salerne.

1814.

FERDINAND VII, ROI D'ESPAGNE.
DON CARLOS, Infant d'Espagne.
GEORGES IV, ROI D'ANGLETERRE.
Le Duc de CLARENCE.

1815.

FRANÇOIS Ier, EMPEREUR D'AUTRICHE.
NICOLAS, EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES.
Le Grand Duc CONSTANTIN.
Le Grand Duc MICHEL.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, ROI DE PRUSSE.
Le Duc de WELLINGTON.

1816.

Le Prince héréditaire D'AUTRICHE.
DON FRANÇOIS-DE-PAULE-ANTOINE-MARIE, Infant d'Espagne.
DON CHARLES-LOUIS, Infant d'Espagne.
S. S. LE PRINCE LOUIS, DE HOHENLOHE-BARTENSTEIN.

1818

FRÉDÉRIC VI, Roi de Danemarck.

1820.

S. S. L'Abbé Duc de MONTESQUIOU, rue du faubourg Saint-Honoré, n. 85.
S. S. le Prince de TALLEYRAND, rue St.-Florentin, n. 2.
S. S. le Duc de LUXEMBOURG, rue St.-Dominique F.-S.-G., n. 33.
S. S. le Duc de GRAMONT, rue St-Dominique F.-S.-G., n. 103.
S. S. le Duc D'AUMONT, rue Plumet, n. 29.
S. S. le Duc de LAVAL-MONTMORENCY, rue de Grenelle, n. 7.
S. S. le Duc de DURAS, rue de Varennes, n. 31.
S. S. le Prince de Poix, Duc de MOUCHY, place Beauveau, n. 90.
S. S. le Duc de LÉVIS, Palais de l'Elysée-Bourbon.
S. S. le Duc de DALBERG, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 25.
S. E. le Mal Duc de CONÉGLIANO, *Pair de France*, rue Richer, n. 10.
S. E. le Mal Duc de BELLUNE, *id.* rue d'Anjou St.-Honoré, n. 58.
S. E. le Mal Duc de TARENTE, rue de Bourbon, au palais de la Légion-d'honneur.
S. E. le Mal Duc de REGGIO, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 11.
S. E. le Mal Duc de RAGUSE, rue de Bourbon n. 74.
S. S. le Duc D'AVARAY, rue de Grenelle-S.-Germ., n. 85.
S. S. le Duc DECAZES, rue St.-Dominique, n. 11.
S. S. le Mis De LATOUR-MAUBOURG, aux Invalides.
S. S. le Mis DESSOLE, rue St-Dominique, n. 100.
S. S. le Duc de RIVIÈRE, rue Royale Saint-Honoré, n. 1.
S. S. le Mis de CARAMAN, rue de l'Université, n. 111.
S. S. le Duc de BLACAS D'AULPS, rue de l'Université, n. 43.
S. S le Vte LAINÉ, rue Royale, n. 4.
S. S. le Bon PASQUIER, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 30.

1821.

Le Prince de CASTEL-CICALA, rue de l'Université, n. 57.
S. S. le Duc de CHARLES DE DAMAS, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 1.
Le Duc de CALABRE, à Naples.
S. E Mgr. le Cardinal Duc DE LA FARE, *Pair de France*, aux Tuileries.
S. S. M. le Prince Duc de CHALAIS, rue St-Dominique, faub. St.-Germain, 93.
S. E. Mgr. le Cardinal Prince de CROŸ. *Pair de France*, rue de Bourbon, n. 2.

1823.

Dom PEDRE, *Empereur du Brésil.*
Dom MIGUEL, *Infant de Portugal.*
S. E. le Mal Mis de LAURISTON. *Pair de France*, place Vendôme, n. 9.
Le Duc de SAN-CARLOS, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 4.
S. S. le Cte de VILLÈLE, rue de Monsieur, n. 8.

1824.

Le Prince FRANÇOIS-CHARLES-JOSEPH D'AUTRICHE.
Le Grand Duc ALEXANDRE.
Le Prince Royal de PRUSSE.
Le Prince de CARIGNAN.
Le Cte de NESSELRODE.
S. S. le Vte de CHATEAUBRIAND, rue d'Enfer, n. 84.
S. S. le Duc de DOUDEAUVILLE, rue de Varennes, n. 35.
S. S le Duc de DAMAS-CRUX, aux Tuileries.
S. S. le Mis de TALARU, rue Grenelle-Saint-Germain, n. 87.

1825.

Le Prince de METTERNICH.
S. E. Mgr. le Cardinal Duc de CLERMONT-TONNERRE, *Pair de France*, rue d'Enfer, n. 32.
S. E. Mgr. le cardinal Duc de LATIL, *Pair*, rue de l'Université, n. 43.
S. A. R. Mgr. le Duc de CHARTRES.
S. S. le Duc D'UZÈS, rue Saint-Dominique, n. 63.
S. S. le Duc de CHEVREUSE, rue Saint-Dominique, n 33.
S. S. le Duc de BRISSAC, rue du Regard, n. 3.
S. S le Duc de MORTEMART, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 122.
S. S. le Duc de FITZ-JAMES, rue de Bourgogne, n. 34.
S. S. le Duc de POLIGNAC, aux Tuileries.
S. S. le Duc de MAILLÉ, rue Saint-Dominique, n. 70.
S. S. le Duc de CASTRIES, rue de Varennes, n. 22.
S S. le Duc de NARBONNE-PELET, rue de Varennes, 15.
S. E. le Mal Comte JOURDAN, *Pair*, rue de Bourbon, n. 52.
S. E. le Mal Duc de DALMATIE, *Pair*, rue de l'Université, n. 57.
S. E. le Mal Duc de TREVISE. *Pair*. rue du Faub.-Saint-Honoré, n. 126.
S. S. le Mis de la SUZE, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 28.
S. S. le Mis de DREUX-BRÉZÉ, rue de Varennes, n. 12.
S. S. le Mis de PASTORET, place Louis XV, n. 6.
S. Exc. le Cte de la FERRONNAYS, *Pair*, Ministre des Affaires étrangères.
Le Mis D'AUTICHAMP, au Louvre.
M. RAVEZ, rue Neuve-St.-Augustin, n. 49.
Le Cte JUST DE NOAILLES, rue du Faub.-Saint-Honoré, n. 90.

1826.

S. A. R. le Prince de CAPOUE (Charles-Ferdinand).
S. A. R. le Cte de SYRACUSE (Léopold-Benjamin).
S. S. le Duc de la TRÉMOILLE, rue de la Pépinière, n. 55.

S. S. le Prince de CROY SOLRE, rue de Bourbon, n. 90.
S. S. le Prince de POLIGNAC, rue Des Champs-Elysées, n. 4.
Le Prince VOLKONSKY.

1827.

S. S. le Duc de SAINT-AIGNAN, rue du Bac, n. 93.
S. S. le Duc de CLERMONT-TONNERRE, rue de Grenelle, n. 105.
S. E. le Mal Cte MOLITOR. *Pair de France*, rue Saint-Lazare, n 78.
S. S. le Cte PEYRONNET, rue de l'Arcade, n. 35.
S. S. le Cte CORBIÈRE, rue. . . .
S. S. le Cte CURIAL. rue des Saussaies, n 9.
S. S. le Bon de LA ROCHEFOUCAULD, rue de Babylone, n. 10.
S. S. le Mis de VIBRAYE, rue Saint-Dominique, n. 91.
S. S. le Cte GUILLEMINOT, rue de l'Université, n. 61.
S. S. le Cte de MESNARD, Elysée-Bourbon.
Le Cte BURGUES DE MISSIESSY. rue Godot, n. 31.

Grands-Officiers, Chevaliers Commandeurs.

1814. *S. Gr.* Monseigneur DAMBRAY, Chancelier de France, *Chancelier et surintendant des Finances des Ordres*, au Petit-Luxembourg.
1826. Bon de BALLAINVILLIERS, *Grand-Prévôt*, *Maître des Cérémonies*, rue du Regard, n. 15.
1815 *S. S.* le Cte DE SÈZE, *Grand-Trésorier*, rue des Quatre-Fils, n. 20.
1816. Le Mis de VILLEDEUIL, *Secrétaire*, rue Neuve-de-Luxembourg, 25.

Officiers non Commandeurs. suivant l'ordre de création de leurs Offices. MM.

1827. M JULES des MAISONS. *Hérault Roi d'armes*, rue de Bourbon, n. 81.
1816. Le Chev. TIOLIER, *Huissier*, Hôtel des Monnaies, à Paris.
. . . . *Intendant.*
. . . . *Généalogiste.*
1822. Le Ch. CAUCHY, *Garde des Archives et Secrét. du Greffe.* } Palais du
1822. Le Ch. Lalande, *Garde des Rôles et Secrét de la Chancel.* } Luxemb.
. . . . *Trésorier*, *Payeur et Receveur particulier.*
1816. Le Chev. DU TILLET-DEVILLARS, *Officier honoraire*, *à Nimes.*
1819. Le Chev. des MAISONS, *Officier honoraire*, rue de Bourbon, n. 81.

SECTION II.

ORDRE DE SAINT-MICHEL,

INSTITUÉ PAR LOUIS XI, EN 1469.

Le nombre des Chevaliers de cet Ordre fut, lors de son institution, fixé à trente-six ; mais les promotions furent tellement multipliées jusqu'au règne de Henri III, que ce monarque, pour rendre à l'Ordre tout son éclat, ordonna, en créant celui du Saint-Esprit. que les Chevaliers de ce nouvel Ordre fussent auparavant reçus Chevaliers de Saint-Michel.

Louis XIV, en 1665, limita le nombre des Chevaliers à cent, outre ceux du Saint-Esprit. Cette fixation a été confirmée par ordonnance du 16 nov. 1816.

Le grand collier est en or, et se compose de coquilles d'argent entrelacées l'une dans l'autre par des aiguillettes d'or. On suspend au milieu une médaille représentant Saint-Michel foulant aux pieds le dragon.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes émaillées de blanc, cantonnées de quatre fleurs de lis d'or, chargées en cœur d'un Saint-Michel foulant aux pieds le dragon. le tout de couleur naturelle.

Les Chevaliers portent sur leur habit un grand ruban de soie noire, moiré, passé de l'épaule droite au côté gauche. auquel est attachée la croix de l'Ordre.

L'Ordre de Saint-Michel est spécialement destiné à servir de récompense et d'encouragement aux Français qui se distinguent dans les lettres, les sciences et les arts, ou par des découvertes, des ouvrages et des entreprises utiles à l'Etat. (Ordonnance du 16 novembre 1816).

Toute demande d'admission dans l'Ordre est adressée au Ministre de la Maison du Roi, qui en fait son rapport à Sa Majesté, et propose celles susceptibles d'être accueillies. (Même ordonnance).

LE ROI.

Chevaliers reçus. Messieurs,

1786. Rochard, *Professeur honoraire de la faculté de Médecine de Strasbourg, ancien Médecin en chef des armées du Roi, Doyen*, rue de l'Université, n. 84.
1787. Bayard de la Vingtrie, *ancien Lieutenant-général de Belesme*, au Mans, rue du Mail.
1788. Le Bon Portal, *de l'Acad. des Sciences, Méd.*, rue de Condé, 12.
1788. *S. S.* le Cte Chaptal, *membre de l'Académie royale des Sciences*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 88.
1789. Pons, *Maréchal-de-Camp*, rue Cassette, n. 39.
1790. Massot, *ancien Chirurgien des gardes-du-corps*, à Perpignan.
1797. Distel, *Chirurgien du Roi*, en Cour.
1797. Guérin, *Médecin*, au Palais Bourbon
1797. Philbert, *Chirurgien de Mgr le Prince de Condé*, à Nancy.
1797. Marchand (Nicolas), *ancien Professeur de Chirurgie*, à Lille.
1797. De Scelles, *ancien Chirurgien-Major des Armées du Roi*, à Caen.
1800. Lefaivre, *ancien Médecin des Armées, Inspecteur des eaux thermales*, à Bourbonne-les-Bains.
1816. Le Chev. Valentin (Louis), *ancien Professeur et Médecin en chef des hôpitaux français en Amérique*, à Nancy.
1816. Le Bon Marchant, *ancien Maire de la ville de Metz*, à Metz.
1816. Coulomb, *anc. Insp. gén. du serv. de santé de la Marine*, r. Bergère, 7.
1816. Le Ch. Keraudren, *Inspect. du service de santé de la Marine, Membre de l'Académie de Médecine*, rue Taitbout, n. 12.
1816. Regnault, *Médecin consultant du Roi. Médecin en chef de l'hôpital de la Garde royale*, rue Godot-Mauroy, n. 28.
1816. Le Bon Lucas, *Médecin de Madame la Dauphine, et Inspecteur des eaux de Vichy*, place de la Madeleine, n. 2.
1816. Le Chev. de Jussieu, *de l'Académie des Sciences*, au Jardin du Roi.
1816. Oudinot (Jean-Baptiste), *Avocat près la Cour royale de Nancy, anc. génér. provincial des Monn. de Lorraine et de Bar*, à Nancy.
1816. Broussonet (J.-L.-V.), *Médecin de la 9e Division milit. et Profess. de la Faculté de Médecine de Montpellier*, à Montpellier.
1816. Le Chev. Sue, *Médecin en chef de la Maison militaire du Roi*, rue du Chemin-du-Rempart, n. 3.
1816. Clément, *Négociant*, à Aix.
1816 Fabre, *premier Pharmacien du Roi*, aux Tuileries, aile neuve.
1816. Piot de Montaigu, 1er *Médecin de l'Hôtel-Dieu, Méd. consult. du Roi*, rue de l'Arbre-Sec, n. 33.
1816. Le Chev. Jubié, *cons. du Roi, près le conseil général des manufact.*, rue de Provence, n. 12.
1816. Le Bon Baron, *Directeur du Mont-de-Piété*, r. des Petits-Augustins.
1816. La Roche, *ex-Méd. des arm. et hôpit. mil.*, à Duisans, près d'Arras.
1816. Le Bon Dupuytren, *Chir. en chef de l'Hôtel-Dieu*, pl. du Louvre, n. 4.
1816. Quatremere de Quincy, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue de Condé, n. 14.

1816. De Prony, *de l'Ac. des Sciences*, rue Culture-Ste.-Catherine, n. 27.
1816. Le Bon Sané, *de l'Ac. des Sciences*, rue de Hanôvre, n. 17.
1816. Brongniart, *de l'Académie des Sciences, Direct. de la Manufacture royale de Sèvres*, rue Saint-Dominique-St-G., n. 71.
1816. Le Bon Gérard, *premier Peintre du Roi, de l'Académie des Beaux-Arts*, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
1816. Didot l'aîné, *ancien Imprimeur du Roi*, rue du Pont-de-Lodi, n. 6.
1816. Le Bon Durande, *Médecin, ancien Maire de Dijon*, à Dijon.
1817. Bougon, *Médecin, prem. Chirurgien ordinaire du Roi*, rue de Rivoli, n. 8.
1817. Colin, *Avocat, Membre du Conseil de S. A. R. Mgr. le Duc d'Orléans*, rue Coquillère, n. 42.
1817. Le Chev. Alibert, *premier Médecin ordinaire du Roi et de l'hôpital Saint-Louis*, rue de Varennes, n. 4.
1819. Le Chev. Regnault, *Peintre, de l'Académie des Beaux-Arts, Professeur à l'Ecole Polytechnique*, rue Guénégaud, n. 15.
1819. Le Chev. Raynouard, *Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, Palais de l'Institut.
1819. D'Arcet, *Inspecteur général des Essais à l'Administration des Monnaies, Membre de l'Acad. des Sciences*, hôtel des Monnaies.
1819. De Merville, *Président de la Cour royale de Paris*, rue de Braque, n. 5.
1819. Billecocq, *Avocat à la Cour royale de Paris*, rue Ne des-Petits-Champs, n. 53.
1819. Chaussier, *Docteur en Médecine*, impasse St-Dom. d'Enfer, n. 6.
1819. Le Bon Dubois, *Doct. en Méd.*, r. des Fossés-Mons.-le-Prince, n. 12.
1819. Deneux, *Professeur d'Accouchement*, rue des Saints-Pères, n. 22.
1819. Le Bon Yvan, *Chirurgien en Chef de l'hôtel des Invalides.*
1819. Le Chev. Richerand, *Chir. en chef de l'hôpit. St.-Louis*, rue de Bondi, 44.
1819. Le Bon Gros, *Peintre, de l'Académie des Beaux-Arts*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 14.
1819. Guérin, *Peintre, de l'Acad. des Beaux-Arts, Directeur de l'Académie de Peinture de France*, à Rome.
1819. Sganzin, *Insp.-gén. des Ponts et Chaussées*, Petite-rue-Verte, n. 3.
1819. Le Chev. Gillet de Laumont, *Insp. gén. des Mines*, rue de la Tournelle, n. 3.
1819. Le Bon Rolland, *Inspecteur-général des Constructions navales*, rue Bleue, n. 24.
1819. Le Bon le Cordier, *Maire du 1er Arrondiss. de Paris*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 18.
1819. Cherubini, *de l'Académie de Beaux-Arts*, rue du Faub. Poissonnière, n. 19.
1820. Le Chev. Bourdois de la Motte, *Médecin consultant du Roi et du Département*, rue Royale, n. 5.
1820. Le Bon Camet de la Bonnardière, *Maître des Requêtes*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
1821. Le Bon Grenier, *prem. Présid. de la cour Royale de Riom*, à Riom.
1821. Delvincourt, *Doyen de la Faculté de Droit de Paris*, place Sainte-Géneviève, n. 8.
1821. Le Bon Héron de Villefosse, *Cons.-d'Etat, de l'Académie des Sciences*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 45.
1821. Huzard, *de l'Acad. des Sciences*, rue de l'Eperon-S.-André, n. 7.
1821. Le Chev. Vauquelin, *Professeur de Chimie, Membre de l'Académie des Sciences*, au Jardin du Roi.
1821. Le Chev. Tarbé de Vauxclairs, *Maître des requêtes Inspecteur-général des Ponts et Chaussées, etc.*, rue de Hanôvre, n. 5.

1821. Le Chev. VERGEZ, *Médecin*, place du Carrousel, n. 12
1821. Le Chev. DE LA PORTE, *Chirurgien en chef de la Marine*, à Brest.
1821. BONNIE, *premier Chirurgien de S. A. R. Mgr. le Prince de Condé, Duc de Bourbon*, palais Bourbon.
1821. LE SUEUR, *de l'Académie des Beaux-Arts*, *Surintendant de la Musique du Roi, etc.*, rue Sainte-Anne, n. 18.
1821. Le Chev. BOSIO, 1er *Sculpteur du Roi*, *Professeur de l'Ecole des Beaux-Arts*, palais des Beaux-Arts.
1821. BIOT, *de l'Académie des Sciences*, Collége de France, place Cambray.
1821. ANDRY, *Docteur en Médecine*, Vieille-rue-du-Temple, n. 118.
1821. PARISET, *Médecin de la Salpêtrière*, *Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine*, à l'hospice, et rue de Poitiers, n. 8.
1821. BALLY, *Médecin*, place de la Bourse, près la rue Vivienne.
1822. Chev. BOUCHER DESNOYERS, 1er *graveur du Roi*, *Membre de l'Académie des Beaux-Arts*, rue de Touraine, Faub. St.-Germain, n. 9.
1822. BOUCHER, *Memb. du Cons. gén. des Manuf.*, rue de l'Université, 10.
1822. Chev. GRANET, *Peintre*, rue Neuve-Saint-Lazare, n. 54.
1822. BOYER DE MERVILLE. *Cons. à la Cour de cass.*, rue Cassette, n. 51.
1823. PARDESSUS, *Conseiller à la Cour de cassation*, *Professeur de droit à la Faculté de Paris*, place Sainte-Geneviève, n. 8.
1823. Le Bon CAGNIARD DE LA TOUR, rue du Rocher, n. 36.
1823. Le Chev. ARTAUD, *Directeur du Musée et de l'Ecole royale des Beaux-Arts*, à Lyon.
1824. RICHARD, *Peintre correspond. de l'Acad. des Beaux-Arts*, à Lyon.
1825. CARTELLIER, *Sculpteur*, *Membre de l'Académie des Beaux-Arts*, rue de l'Est-d'Enfer, n. 3.
1825. VERNET (Carle), *Peintre*, *Membre de l'Acad. des Beaux-Arts*, quai Voltaire, n. 15.
1825. DESCHAMPS, *Inspect.-général des Ponts-et-Chaussées*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 41.
1826. CHODRON, *Doyen de la Chamb. des Notaires de Paris*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
1826. BEAUTEMS-BEAUPRÉ, *Ingénieur hydrographe en chef de la Marine*, rue de l'Université, n. 13.

Chevaliers admis et non encore reçus. Messieurs,

1816. MIRBEL, *de l'Acad. des Sc.*, *Maître des Req.*, r. de Chartres-St-H., 4.
1816. Le Chev. DACIER, *de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, rue de Colbert, n. 4.
1819. Le Chev. TESSIER, *de l'Ac. des Sciences*, r. des Petits-Augustins, 26.
1819. Le Bon HENRION DE PENSEY, *Cons.-d'Etat*, *Président à la Cour de Cassation*, rue de Vaugirard, n. 50.
1819. PÉRIGNON, *Avocat à la Cour royale*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 8.
1819. Le Cte de FORBIN, *Directeur général des Musées royaux*, *de l'Académie des Beaux-Arts*, rue Saint-Lazare, n. 54 *bis*.
1819. BOIN, *Inspect. gén. des Eaux minérales*, rue Chabanais, n. 6.
1823. Le Bon REYNAUD, *Examinateur à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole militaire*, rue Saint-Louis, n. 44.
1823. Le Bon de MORTEMART-BOISSE, *Membre du Conseil d'Agriculture*, rue Duphot, n. 12.
1826. LACRETELLE, *Membre de l'Académie des Sciences*, *Professeur d'histoire au collége de France*, rue Saint-Honoré, n. 339.
1827. THÉVENOT-DE-SAINT-BLAISE, *prem. Chirurgien ordinaire du Roi*, rue du Doyenné, n. 4.
1827. MOLINOS, *Architecte*, *Inspecteur-général des travaux publics du département de la Seine*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.

Chevaliers honoraires résidant en pays étrangers.

1816. Le Bon de Stifft, *Cons. d'Etat et Méd. de l'Empereur d'Autriche*, à Vienne.
1816. L'Abbé Bon Zaiguelius, *Curé de l'église française de Sainte-Anne*, à Vienne en Autriche.
1816. Bon Duvivier, *Ecuyer, Peintre français*, établi à Vienne en Autriche.
1821. Raphael Morghen, *Graveur*, à Florence.
1821. De Reynold de Cressier, *ancien Capitaine*, *Aide-de-Camp*, à Fribourg en Suisse
1821. Préla, *premier Médecin de Sa Sainteté*. à Rome.
1823. Freys, *Docteur en Med. et en Chir., Cons. de S. A. R le Landgrave de Hesse-Rothenbourg*, à Rothenbourg. Electorat de Hesse.
1823. Schmiderer, *Docteur en Médecine*, à Fribourg en Brisgaw.
1825. Don Luis de la Cruz y Rios, *Peintre de S. M. catholique*, à Madrid.

SECTION III.

Ordre royal et militaire de Saint-Louis; Institution du Mérite militaire.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS.

Cet Ordre, créé par Louis XIV au mois d'avril 1693, a été confirmé par Louis XV en 1719. Il est institué pour récompenser les services militaires, et est divisé en Grand's Croix, Commandeurs et Chevaliers.

Le Roi en est le Grand-Maître.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes pommetées de même, émaillée de blanc, bordée d'or, anglée de quatre fleurs de lis aussi d'or, au champ de gueule, chargée, au centre, de l'effigie de Saint-Louis, cuirassé d'or et couvert de son manteau royal, tenant de sa main droite une couronne de laurier, et de sa gauche une couronne d'épine et les clous de la passion, entourée d'un cercle d'azur sur lequel est cette légende en or: *Ludovicus magnus instituit*, 1693. Au revers est un médaillon de gueule à une épée flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier liée de l'écharpe blanche, le tout entouré d'un cercle d'azur, avec cette devise en lettres d'or: *Bellicæ virtutis premium.*

Les Grand's Croix portent la croix de l'Ordre attachée à un large ruban couleur de feu, passé de droite à gauche en forme de baudrier. Ils la portent aussi brodée en or sur l'habit et le manteau. Les Commandeurs portent la même décoration que les Grand's Croix, à l'exception de la croix en broderie sur l'habit et le manteau. Les Chevaliers portent la croix attachée à un petit ruban couleur de feu, placé à la boutonnière de l'habit.

Une ordonnance du Roi, du 30 mai 1816, commet le Garde-des-Sceaux de France pour remplir les fonctions de Garde-des-Sceaux de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et du Mérite militaire.

L'administration de l'Ordre est confiée au Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre, qui en dirige et surveille toutes les parties, la perception des revenus, les paiemens et les dépenses.

Dans les cérémonies publiques, les Grand's Croix, Commandeurs et Chevaliers prennent rang concurremment avec les membres de la Légion-d'honneur, par ancienneté de nomination, savoir:

Les Grand's Croix avec les Grand's Croix de la Légion; les Commandeurs avec les Grands-Officiers de la Légion; les Chevaliers après les Commandeurs de la Légion, mais avec les Officiers, et avant les Chevaliers de la Légion.

LE ROI, Chef souverain et Grand-Maître.

Monsieur le DAUPHIN.

S. A. R. Mgr. le Duc d'ORLÉANS.

S. A. R. Mgr. le Duc de BOURBON, Prince de CONDÉ.

GRAND'S-CROIX PAR ORDRE DE PROMOTIONS.

Service de terre.

1814. — 23 *août.*

S. S. le Duc de DAMAS, Lieut.-gén.
Mis d'AUTICHAMP, *id.*

31 *août.*

Cte de JOBAL, Lieutenant-général.

1815. — 28 *février.*

Cte d'ALBIGNAC, Lieutenant-général.

31 *octobre.*

Cte de BONSOL, Lieutenant-général.

1816. — 3 *mai.*

S. S. le Cte de DURFORT, Lieut.-gén.
S. S. le Duc de CROÏ D'HAVRÉ, *id.*
S. E. le Mal Duc de REGGIO, Major-général de la Garde royale, *Pair.*
S. E. le Mal Mis de GOUVION S.-CYR, *P.*
Bon de BACHMANN, Lieuten.-général.
S. S. le Duc de RIVIÈRE, *id.*

1818. — 30 *septembre.*

S. S. le Mis DE LA TOUR-MAUBOURG, Lieutenant-général.
S. S. le Mis MAISON, *id.*

1820. — 24 *août.*

S. E. le Mal Duc de BELLUNE, *Pair.*
S. E. le Mal Duc de TARENTE, *id.*
S. E. le Mal Duc de RAGUSE, *id.*
S. S. le Mis d'ECQUEVILLY, Lieut.-gén.

1821. — 1er *mai.*

S. E. le Mal Mis LAW DE LAURISTON, *P.*
S. S. Cte BORDESSOULLE, Lieut-gén.
Cte de GIBON DE KÉRISOUET, *id.*
Cte O'CONNELL, *id.*
Cte DUPONT, *id.*
GRÉEN Cte de SAINT-MASRAULT, *id.*

1822. — 17 *août.*

S. S. le Cte CHARLES D'AUTICHAMP, *id.*
Mis de la GRANGE, *id.*

1822. — 21 *août.*

Cte BOZON TALLEYRAND DE PÉRIGORD, Maréchal-de-camp.
S. S. Bon de LA ROCHEFOUCAULD, Lieutenant-général.

1823. — 20 *août.*

Cte de LA GALLISSONNIÈRE, Lieuten.-général honoraire.
Vte de CROISMARE, *id.*
Vte de SESMAISONS, *id.*
Cte de CAUMONT, *id.*
Cte de LUSSAC, Maréchal-de-camp.
Cte DESPINOY, Lieutenant-général.
Cte de SAPINAUD, *id.*
Cte de LA FERRIÈRE, *id.*
Cte de COUTARD, *id.*
Bon de PUJOL, *id.*
Vte de CLERMONT-TONNERRE, *id.*

8 *octobre.*

Cte de LOVERDO, Lieutenant-général.

9 *octobre.*

S. E. le Mal Duc de CONÉGLIANO, *P.*

16 *décembre.*

S. E. le Mal Prince de HOHENLOHE, *Pair de France.*

1825. — 23 *mai.*

S. S. Cte de CLAPARÈDE, Lieut.-gén.
Cte DULONG DE ROSNAY, *id.*
Mis de COURTARVEL, *id.*
Vte DONNADIEU, *id.*
Bon de GALLIFFET, *id.*
Cte de LAMARTHONIE, *id.*
Cte d'OILLIAMSON, Lieutenant-génér.
S. S. le Bon de DAMAS, Lieutenant-général.

1825. — 21 *décembre.*

Cte DONZELOT, Lieutenant-général.

1826. — 29 *octobre.*

Cte LIGER BELAIR, Lieutenant-gén.

1827. — 3 *novembre.*

Vte CASTEX, Lieutenant-général.

Service de mer.

1816. — 3 *mai.*

Cte de FERRIÈRES, Contre-Amiral, *en retraite.*

1818. — 21 *octobre.*

S. S. le Cte TRUGUET, Vice-Amiral.

1820. — 23 *août.*

Cte BURGUES DE MISSIESSY, Vic.-Am.
Mis DE SERGEY, *id.*

1821. — 28 *avril.*

Cte LEVASSEUR DE VILLEBLANCHE, Vice-Amiral honoraire.

1822. — 17 août.
Cte de Rosily-Mesros, Vice-Amiral.
1823. — 20 août.
Cte d'Augier, Vice-Amiral.

1824. — 19 août
Cte de Gourdon, Vice-Amiral.
1825. — 22 mai.
Cte Bidé de Maurville, Cont.-Amir.

COMMANDEURS. — *Service de terre.*

1814. — 23 *août.*
Le Bon d'Harambure, *id.*
S. S. Le Cte de Damas, *id.*
Le Cte Dumas (Math.), *id.*
Le Cte de Chaumont (Dup.), *id.*
Le Cte Schawenbourg, *id.*
Le Ch. Noizet de S.-Paul, Mar.-de-c.
De Solémy, *id.*
5 *septembre.*
Le Cte de Chaumont Quitry, L.-g.
24 *septembre.*
S. E. Le Mal Duc de Dalmatie, *P.*
24 *décembre.*
Mousin de Bernecourt, Lieut.-gén.
27 *décembre.*
Le Cte de Pélissier, Mar.-de-camp.
Le Cte de la Grandville, Lieut.-gén.
S. S. Le Cte de Marescot, *id.*
1815. — 17 *janvier.*
Le Cte de Grouchy, Lieut-général.
11 *mars.*
Le Bon d'Aboville (A.-M), M.-de-C.
30 *juillet.*
Le Cte de Caldaguès, Lieut.-gén.
30 *octobre.*
Le Vte de Busseul, Lieut.-général.
Le Cte d'Agoult (J. Ant.), *id.*
31 *octobre.*
Joussineau, Bon de Tourdonnet, *id.*
1er *novembre.*
Le Chev. de Montesquiou de Fezensac, Lieutenant-général.
Le Cte de la Tourette Portalès, *id.*
Le Bon d'Hunolstein, *id.*
5 *novembre.*
Le Cte de Ginestous, Mar.-de-camp.
13 *décembre.*
Goujon, Mis de Gasville, Mal-de-c.
31 *décembre.*
Le Mis de Brisay, Maréchal-de-camp.
1816. — 3 *mai.*
Le Bon Ernouf, Lieutenant-général.
S. S. le Mis de Chasseloup de Laubat, Lieutenant-général.
S. S. le Bon Dubreton, *id.*
Le Cte Ducluzel, *id.*
1817. — 24 *août.*
Le Vte de Villers-Lafaye, Lieut.-gén.
S. S. le Cte de Bourmont, *id.*
Le Chev. de Guilhem, *id.*

1818. — 25 *mars.*
Le Cte Dillon (Ed.), Lieut.-général.
S. S. le Mis Dessole, *id.*
30 *septembre.*
Le Cte Trigant de Beaumont, Maréchal-de-camp.
S. S. le Cte d'Ambrugeac (L.), Lt.-gén.
1819. — 18 *août.*
S. S. le Cte de Lagarde, Mar.-de-c.
1820. — 24 *août.*
Le Bon Durand, Maréchal-de-camp.
Le duc de Laval-Montmorency, L.-g.
S. E. le Mal Duc de Trévise, *Pair.*
S. S. le Cte Defrance, Lieut.-gén
1821. — 27 *mars.*
Bon d'Arnaud, Lieutenant-général.
8 *avril.*
Bon de Lacroix, Lieutenant-général.
1er *mai.*
Cte Rivaud de la Raffinière, L.-g.
Vte Jan de la Hamelinaye, *id.*
Vte d'Armagnac, *id.*
S. S. le Cte Guilleminot, *id.*
Cte De Lorencez, *id.*
Cte Girardin, *id.*
Cte Partouneaux, *id.*
Bon de Goguelatz, *id.*
Mis de la Ferronnais, Maréch.-de-c.
S. S. le Cte d'Andigné, Lieut.-gén.
Cte d'Orsay, *id.*
Cte d'Hoffelize, Maréch.-de-camp.
Bon Boudin de Roville, *id.*
Cte d'Audenarde, Lieutenant-génér.
Mis de Beauvoir, *id.*
Cte de Reiset, *id.*
Cte de Gain de Montagnac, *id.*
Cte de Riencourt, *id.*
Guilhen, Cte de Lagondie, *id.*
Cte de Marans, Maréchal-de-camp.
Vte d'Osmond, Lieutenant-général.
Cte Andréossy, *id.*
1er *août.*
Bon de Gady, Maréchal-de-camp.
10 *octobre.*
De Moustier, Mal-de-camp hon.
1822. — 3 *janvier.*
S Ex. le Vte de Caux, Ministre de la Guerre.
1823. — 21 *mai.*
S. S. le Cte Bourke, Lieutenant-génér.

10 *juin*.

PÉRIGORD duc de Dino, Mal-de-camp.

24 *juillet*.

S. E. Mal Cte MOLITOR, *Pair de Fr.*
Vte de BONNEMAINS, Lieut.-général.

20 *août*.

Vte de VILLIERS, Lieutenant-général.
S. S. le Cte de MESNARD, Mal-de-c.
Bon GRESSOT. *id.*
Cte de WALL, *id.*
FOURNIER, Cte de PELLAN, *id.*
Cte de TROGOFF, *id.*
S. S. le Cte de DURFORT, *id.*
Cte DUMOULIN, *id.*
Vte MERMET, Lieutenant-général.
Cte de la LOYÈRE, Mal-de-camp.
Bon de SOL-DE-GRISOLLES, Lieutenant-général honoraire.
De PLANELLI-DE-MAUBEC, M.-de-c. h.
Cte de VILLATTE, Lieut.-général.
S. S. Cte CURIAL, *id.*
Mis de VILLARET, Maréch.-de-Camp.
Mis de ROMANCE, Mal-de-camp. hon.
Cte LION, Lieutenant-général.
Mis de ROCHEMORE, Maréchal-de-c.
Cte de CARAMAN, *id.*
LE BERNON DE MONTÉLÉGIER, *id.*
Vte CAVAIGNAC, Lieutenant-général.
DE COMBAULT D'AUTEUIL, Mal-de-c.
Mis de PUIVERT, *id.*
Vte de BOISLANDRY. *id.*
Cte de LÉAUTAUD DONNINE, *id.*
Chev. de FAURE DESCHABERT, *id.*
Le Pellerin, Vte de GAUVILLE, *id*
Cte du COETLOSQUET, Lieuten.-génér.
Bon RAMBOURGT, Maréchal-de-camp.
S. S. le Bon de GLANDEVÈS, *id.*

1823.—1er *septembre*.

Vte OBERT, Lieutenant-général.

7 *septembre*.

Vte ROUSSEL-D'HURBAL, Lieuten.-gén.
Vte TIRLET, *id.*
S. S. le Vte DODE de la BRUNERIE, Lieutenant-général.

2 *octobre*.

Vte DOMON, Lieutenant-général.
Cte de BOURBON-BUSSET, *id.*
Bon VINCENT, *id.*

22 *octobre*.

Cte MORARD-D'ARCES, Maréch-de-c.

3 *novembre*.

Bon DRUAULT, Maréchal-de-camp.
Vte SAINT-MARS, *id.*
Cte MEYNADIER, Lieuten.-général.
Bon DESPRÈS, Lieutenant-général.

18 *novembre*.

Cte de QUINSONAS, Maréch.-de-camp.
Bon de MÉRIAGE, *id.*
Cte D'ESCARS, Lieutenant-général.

22 *novembre*.

Cte GRUNDLER, Lieutenant-général.

1825.—23 *mai*.

Vte BARBOT, Lieutenant-général.
Bon ROTTEMBOURG, *id.*
Vte PAULTRE DE LAMOTTE, *id.*
S. S. Cte RUTY, *id.*
PELLETIER, Cte DE MONTMARIE, *id.*
Vte DE FOISSAC-LATOUR, *id.*
MONTESQUIOU, Vte DE FEZENZAC, *id.*
Cte DE BAGERT BECKER, *id.*
Bon BRUNY, Maréchal-de-camp.
WATHIEZ, *id.*
Cte D'HÉRICOURT, *id.*
Bon DUCASSE, *id.*
Cte de BROGLIE, *id.*
DE CAUMONT, Duc de la FORCE, *id.*
Vte DE BALATHIER, *id.*
S. S. le Duc de CLERMONT-TONNERRE. Maréchal-de-camp.
Cte de MEULAN, *id.*
Cte de SABRAN, Lieutenant-général.
Mis de CRENAY, Maréchal-de-camp.
Cte de CARNEVILLE, Lieut.-gén hon.
Cte de la BOISSIÈRE DE CHAMBORS, *id.*
Cte de SCEPEAUX, *id.*
Mis D'ALBON, Maréchal-de-camp.
De LAFITTE DU COURTEIL. *id.*
LEFEBVRE, Chev. de LUKERQUE, Maréchal-de-camp honoraire.
Cte de MAC-MAHON, Maréch.-de-c.
Chev. de RIVIÈRE, *id*
De LENTILHAC, *id.*
Mis de BAILLY, *id.*
Mis De CLERMONT-MONTOISON, Maréchal-de-camp honoraire.
Mis De MAILLARDOS, Mar.-de-c.
S.S. Mis De CLERMONT-TONNERRE, Lieutenant-général.

1826. — 4 *octobre*.

Bon JACQUINOT, Lieutenant-général.

29 *octobre*.

S S. le Cte d'ALTON, Lieuten.-gén.
Vte GUDIN, *id.*
Bon ORDONNEAU, *id.*
Mis D'AGOULT, Lieuten.-gén. honor.
Cte de Ste-ALDEGONDE, *id.*
Mis TILLY DE BLARU, Maréch.-de-c.
BAUDRAND, *id*
DE SOYANS, Mis de LA TOUR DU PIN MONTAUBAN, Maréch-de-camp.

Vte de GOUVELLO, Mar.-de-c. hon.
LE NORMAND DE BRETTEVILLE, Maréchal-de-camp.
1827.— 20 *mai.*
Mis OUDINOT, Maréchal-de-camp.
27 *mai.*
Cte VALÉE, Lieut.-gén.
15 *septembre.*
Bon BILLARD, Lieutenant-général.
Vte PELLEPORT, Lieutenant-général.
Vte VASSEROT, *id.*
3 *novembre.*
Vte ROGNIAT, Lieut.-gén.
Vte VALLIN, *id.*
Bon de NÉDONCHEL, *id.*
PENFENTENIO Vte de Cheffontaines, Maréchal-de-camp.
Cte d'ARBAUD JOUQUES, *id.*
Mis de VIDAL, *id.*

COMMANDEURS. — *Service de mer.*

1816.—3 *mai.*
De LEISSÈGUES, V.-Amiral *en retraite.*
1820.— 23 *août.*
Cte DUMANOIR. Vice-Amiral.
WILLAUMEZ, *id.*
1821.—28 *avril.*
Vte MONTBOISSIER DE CANILLAC. Contre Amiral.
HALGAN, *id.*
Mis DUQUESNE, Contre-Amiral honor.
GRIMALDI, C.-Amiral, *en retraite.*
1823.—20 *août.*
Bon BAUDIN, Contre-Amiral.
Bon MOLINI, Contre-Amiral.
CASTELLET DE MONNIER, Contre-Amiral. *en retraite.*
Cte DUPLESSIS PARSCAU. Cap. de vaiss.
1824.—19 *août.*
Bon DUPERRÉ, Vice-Amiral.
1825.—22 *mai.*
JURIÉN LA GRAVIÈRE, Contre-Amir
Cte TREMIC DE KANISANT, Contre-Amiral *honoraire.*
1825.—23 novembre.
THIRION, Lieutenant-général.
1826.—29 octobre.
Bon ANGOT DES ROTOURS, Contre-Amiral

ÉTRANGERS DÉCORÉS DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS.

Grand's-Croix. Messieurs,

Bon de DUKA. Lieuten.-gén. autrichien.
Cte de RADETSKY, *id.*
KUTSCHERA, *id.*
Cte de KLEBERSBERG, *id.*
OUVAROFF, Général en chef. Russe.
Bon WINTZINGEROD, Gén. en chef, *id.*
Prince WOLKONSKY, Major-gén.. *id.*
Cte de WORONZOW, Lieut.-gén., *id.*
Bon de FRIMONT, Général de cavalerie Autrichien.
Mis de SAINT-SIMON, Lieutenant-gén. espagnol.
Bon de LA TOUR, Lt.-gén. piémontais.
Cte DANDEZELLO, *id.*
Mis de CHAVES, Cte d'Amarante, Lieutenant-général portugais.

Commandeurs. Messieurs,

RADOSSEVISCH, Gén.-Maj, Autrichien.
Le Cte OSTERMANN, } Lieut. gén. Russes.
Le Prince TROUBITZKOI, }
Le Cte ORLOFF DENISSOFF, }
TCHERNICHEFF, }
LeCte de LAMBERT. G. en Ch. }
Le Cte OJAROWSKY, }
Le Prince REPNIN, }
POZZO DI BORGO. Génér. Major Russe.
KONOWNITZIN, Lieutenant-gén. Russe.
Le Cte SCHOUWALOFF, *id.*
LeBon VINCENT, Ministre Plénipotentiaire d'Autriche.
Le Bon de SALIS-ZITZERS, suisse.
Le Mis d'YENNE, Général piémontais
Le Bon ESPIARD DE COLONGE, général Bavarois.
Le Cte D'ESPAGNE, L.-gén. Espagnol.
Le Bon D'EROLES, *id.*
Le Cte VILLARÉAL DE SOUZA, Colonel de cavalerie portugais.
De CASTANOS, capit.-génér. espagnol.

INSTITUTION DU MÉRITE MILITAIRE,

Créée par Louis XV, en mars 1759.

Cet Ordre a été institué pour récompenser les services militaires rendus par des officiers qui professent la religion protestante.

Une ordonnance du Roi, du 25 novembre 1814, applique les dispositions de l'édit de 1759 à tous les officiers des troupes de terre et de mer qui ne professent pas la religion catholique, apostolique et romaine.

Cette ordonnance porte que le ruban du Mérite militaire est le même que celui de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Le nombre des Grand's Croix ne peut excéder quatre, celui des Commandeurs huit; le nombre des Chevaliers est indéterminé.

La décoration consiste en une croix d'or émaillée, à huit pointes pommetées et anglées de fleurs de lis d'or, au centre de gueule chargé d'une épée en pal, entouré de cette légende: *Pro virtute bellicâ.* Au revers, une couronne de laurier avec cette légende: *Ludovicus XV instituit* 1759.

Les Grand's Croix et les Commandeurs portent cette croix suspendue à un large ruban couleur de feu, placé en écharpe. Les Grand's Croix portent de plus cette croix brodée en or sur l'habit et sur le manteau. Les Chevaliers la portent à la boutonnière de l'habit, attachée aussi à un ruban couleur de feu. Ils jouissent des mêmes droits et prérogatives que les Chevaliers de Saint-Louis.

GRANDS' CROIX. — *Promotion du* 20 *août* 1823.

Bon de MALLET, Lieutenant-général.

Bon de CAMPREDON, Lieutenant-gén.

COMMANDEURS.

1821. — 1er *mai.*

Vte de ROHAN-CHABOT, Maréchal-de-camp.

1822. — 4 *septembre.*

De MICHELI DE CHATEAUVIEUX, Lieutenant-général.

1825. — 23 *mai.*

Bon SCHŒFFER, Maréchal-de-camp.

1826. — 29 *octobre.*

Bon DE VINCY, Maréchal-de-camp.

ÉTRANGERS DÉCORÉS DE L'INSTITUTION DU MÉRITE MILITAIRE.

Grand's Croix. Messieurs,

Cte TAUENTZIEN DE VITTEMBERG, Général d'infanterie prussienne.

Bon de KNESEBECK, Lieut.-gén., Aide-de-camp du Roi de Prusse.

Cte de ZIETEN, Lieut.-génér. prussien.

Bon d'OPPEN, *id.*

Cte de SACKEN, Général russe.

DON, Général anglais.

Commandeurs. Messieurs,

De BOYEN, De MUFFLING, Le Cte de HACKE, } *Généraux prussiens.*

De LANGENAU, Gén.-Major autrichien.

Le Bon de JOMINI, Lieutenant gén.

Le Cte de LOTTUN, L.-gén. prussien.

De RYSSEL, Le Cte de HENKEL, De LOSSAN, De BORKE, } *Généraux prussiens.*

DURHAM, Contre-Amiral anglais.

SECTION IV.

ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

Par Ordonnance du Roi, du 26 mars 1816, la Légion-d'Honneur, instituée pour récompenser les services civils et militaires, est organisée ainsi qu'il suit (1) :

Le Roi en est le chef souverain et le Grand-Maître.

L'administration de l'Ordre est confiée à un Grand-Chancelier, qui travaille directement avec le Roi.

L'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur est composé de Chevaliers, d'Officiers, de Commandeurs, de Grands-Officiers et de Grand's-Croix.

Les membres de l'Ordre le sont à vie.

Le nombre des Chevaliers est illimité ; celui des Officiers est fixé à 2000, celui des Commandeurs à 400, celui des Grands-Officiers à 160, et celui des Grand's-Croix à 80. Malgré cette fixation, les membres actuels (*dont le nombre est supérieur*) conservent leurs grades : la réduction se fera par les extinctions.

Les Princes de la famille royale, les Princes du sang, et les étrangers auxquels le Roi confère la décoration, ne sont point compris dans le nombre ci-dessus fixé.

Les étrangers sont *admis* et non reçus, et ne prêtent aucun serment.

La décoration de l'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur consiste dans une étoile à cinq rayons doubles, surmontée de la couronne royale ; le centre de l'étoile, entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de Henri IV, avec la légende : *Henri IV, Roi de France et de Navarre ;* et de l'autre, trois fleurs de lis, avec cette exergue : *Honneur et Patrie.* Cette décoration, émaillée de blanc, est en argent pour les Chevaliers, et en or pour les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs et les Officiers.

Les Chevaliers portent la décoration en argent, à une des boutonnières de leur habit, attachée par un ruban moiré rouge, sans rosette.

Les Officiers la portent aussi à une des boutonnières de leur habit, mais en or et avec une rosette au ruban moiré rouge.

Les Commandeurs portent la décoration en sautoir, attachée à un ruban moiré rouge, un peu plus large que celui des Officiers.

Les Grands-Officiers portent sur le côté droit de leur habit, une plaque semblable à celle des Grand's-Croix, brodée en argent, mais du diamètre de sept centimètres deux millimètres. Ils continuent en outre de porter la simple Croix en or à la boutonnière.

Les Grand's-Croix portent un large ruban moiré rouge passant de l'épaule droite au côté gauche, et au bas duquel est attachée la grande décoration ; ils portent en même temps une plaque brodée en argent, du diamètre de dix centimètres quatre millimètres, attachée sur le coté gauche des habits et manteaux, et au milieu de laquelle est l'effigie de Henri IV, avec l'exergue : *Honneur et Patrie.* Ils cessent, ainsi que les Commandeurs, de porter la simple décoration en or lorsqu'ils sont revêtus des marques distinctives de leurs grades.

Les membres de l'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur portent toujours la décoration.

---

(1) Les lettres d'avis, diplomes ou brevets délivrés depuis la création de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, doivent être renvoyés à la Grande-Chancellerie, pour y être échangés contre de nouveaux brevets signés par le Roi, et contre-signés par le Grand-Chancelier.

Nul ne peut être admis dans la Légion-d'Honneur qu'avec le premier grade de Chevalier, et après avoir exercé, pendant vingt-cinq ans, en temps de paix, des fonctions civiles ou militaires avec la distinction requise, sauf les dispenses accordées par le Roi ; en temps de guerre, pour les actions d'éclat et les blessures graves, et, en tout temps, pour les services extraordinaires rendus au Roi et à l'Etat dans les fonctions civiles ou militaires, ainsi que dans les sciences et les arts.

Pour monter à un grade supérieur, il est indispensable d'avoir passé dans le grade inférieur, savoir :

1° Pour le grade d'Officier, quatre ans dans celui de Chevalier ;

2° Pour le grade de Commandeur, deux ans dans celui d'Officier ;

3° Pour le grade de Grand-Officier, trois ans dans celui de Commandeur ;

4° Pour le grade de Grand'-Croix, cinq ans dans celui de Grand-Officier.

Chaque campagne est comptée double aux militaires dans l'évaluation des années exigées ; mais on ne peut compter qu'une campagne par année, sauf les cas d'exception qui doivent être déterminés par une ordonnance spéciale.

Outre les cas extraordinaires, il peut y avoir une ou deux nominations et promotions par année, savoir : une au 1er janvier, et une au 15 juillet, jour de Saint-Henri, qui est celui de la fête de l'Ordre.

Lorsque les promotions doivent avoir lieu, le Roi détermine d'avance le nombre des décorations pour chaque grade, et la répartition s'en fait par le Grand-Chancelier de l'Ordre, entre les divers ministères, dans la proportion suivante, savoir : un quarantième à l'intendance-générale de la Maison du Roi, deux quarantièmes au ministère de la Justice, un quarantième au ministère des Affaires étrangères, six quarantièmes et demi au ministère de l'Intérieur, deux quarantièmes au ministère des Finances, vingt quarantièmes au ministère de la Guerre, cinq quarantièmes au ministère de la Marine, deux quarantièmes et demi à la Grande-Chancellerie de la Légion-d'Honneur.

Les membres de l'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur prêtent serment de fidélité au Roi, à l'honneur et à la patrie.

Les Grand's-Croix et les Grands-Officiers de la Légion jouissent, dans les palais royaux et dans les grandes cérémonies, des mêmes droits, honneurs et prérogatives que les Grand's-Croix et les Commandeurs de l'Ordre de Saint-Louis.

Les Grand's-Croix prennent rang dans les cérémonies publiques avec les Grand's-Croix de l'Ordre de Saint-Louis et du Mérite militaire, par ancienneté de nomination, les Grands-Officiers avec les Commandeurs de Saint-Louis, par ordre de nomination, après eux les Commandeurs de la Légion, ensuite les Officiers avec les Chevaliers de Saint-Louis, également par ancienneté de nomination ; ensuite les Chevaliers.

Les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs, Officiers et Chevaliers qui sont convoqués et assistent aux cérémonies publiques, civiles ou religieuses, y occupent des places particulières qui leur sont assignées par les Autorités constituées, conformément au réglement sur les préséances.

Pour les honneurs funèbres et militaires, les Grand's-Croix et les Grands-Officiers de la Légion d'Honneur sont traités comme les Lieutenans-Généraux employés, lorsqu'ils n'ont pas un grade militaire supérieur ; les Commandeurs, comme les Colonels, les Officiers comme les Capitaines, les Chevaliers comme les Lieutenans.

Des Grand's-Croix et des Grands-Officiers de la Légion sont désignés par le Roi et convoqués par le Grand-Chancelier, pour assister aux grandes cérémonies publiques civiles ou religieuses et funèbres.

On porte les armes aux Grands-Officiers, Commandeurs, Officiers et Chevaliers. On les présente aux Grand's-Croix.

La qualité de membre de la Légion-d'Honneur se perd, de même que l'exercice des droits et prérogatives inhérens à cette qualité est suspendu, par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité ou suspendre les droits de citoyen français.

LE ROI, *Chef souverain et Grand-Maître.*

Monsieur le DAUPHIN.

S. A. R. Mgr. le Duc D'ORLÉANS.

S. A. R. Mgr. le Duc DE BOURBON, Prince de CONDÉ.

GRAND'S-CROIX PAR ORDRE DE PROMOTION.

1805. — 2 *février.*

S. S. le M[is] de MARBOIS, Min.-d'Etat
S. S le Duc de CADORE, Min.-d'Etat.
Le Duc de GAETE.
S. E. le M[al] M[is] de GOUVION-SAINT-CYR, Ministre-d'Etat, *Pair.*
S E. le M[al] C[te] JOURDAN, *id.*
Le Duc de BASSANO.
S. S. le C[te] de MARESCOT, Lieut.-gén.
S. E. le M[al] Duc de RAGUSE, Ministre-d'Etat. *Pair.*
S. E M[al] Duc de CONÉGLIANO, *id.*
S. E. le M[al] Duc de TRÉVISE, *id.*
S. S. le C[te] de SÉGUR.
S. E. le M[al] Duc de DALMATIE. *Pair.*
S. S. le Prince de TALLEYRAND, Min. d'Etat, Grand-Chambellan. *Pair.*

1805. — 6 *mars.*

S. E. le M[al] Duc de BELLUNE, Min. d'Etat, *Pair.*
S. E. le M[al] Duc de REGGIO, *id.*

27 *décembre.*

C[te] d'UNSEBOURG, Lieutennat-général
C[te] FRIANT, *id.*

1806. — 8 *février.*

C[te] AUGUSTE CAFFARELLI, Lieut.-gén.

1806. — 11 *juin.*

S S. le C[te] VER-HUELL, Vice-Amiral.

1807. — 25 *février.*

Duc de ROVIGO, Lieutenant-général.

7 *avril.*

C[te] SÉBASTIANI, Lieutenant-général.

11 *juillet.*

S S. C[te] DUPONT, M.-d'Etat, Lieut.-gén.

13 *juillet.*

C[te] GROUCHY, Lieutenant-général.
C[te] MARCHAND, *id.*

1809. — 2 *février.*

C[te] de CESSAC, Lieutenant-général.

14 *août.*

S. E. le M[al] Duc de TARENTE, Ministre-d'Etat, *Pair.*
C[te] ANDRÉOSSI, Lieutenant-général.
C[te] BERTRAND, *id.*

1813. — 6 *avril.*

S. S. le C[te] MOLLIEN.

22 *novembre.*

S. S. le C[te] DARU.

1814. — 30 *juin.*

S. S. le C[te] LYNCH.

22 *juillet.*

S. S le M[is] DESSOLE, Ministre-d'Etat.
S S. le Duc de DALBERG, Min.-d'Etat.
S. S. le M[is] MAISON, Lieutenant-gén.

29 *juillet.*

S. E. le M[al] M[is] de LAURISTON, Ministre-d'Etat. *Pair.*
C[te] DECAEN, Lieutenant-général.
C[te] GÉRARD (M.-E.), *id.*

30 *juillet.*

B[on] DE PRADT.

3 *août.*

C[te] DESFOURNEAUX, Lieutenant-gén.

20 *août.*

S. S. le C[te] de LAFOREST, Min.-d'Etat.

23 *août.*

S. S. le Duc de VALMY, Lieut.-général.
S S. le C[te] BELLIARD, *id.*
S. S. le M[is] VICTOR DE LATOUR-MAUBOURG, Ministre-d'Etat, Gouverneur de l'Hôtel royal des Invalides.

24 *août.*

C[te] BURGUES DE MISSIESSY, V.-Amir.
C[te] EMERIAU, *id.*

2 *septembre.*

S. S. le C[te] TRUGUET, Vice-Amiral.

30 *septembre.*

C[te] DROUET D'ERLON, Lieuten.-gén.

27 *décembre.*

S. S. le M[is] de CHASSELOUP DE LAUBAT, Lieutenant-général.
C[te] MATHIEU-DUMAS, *id.*
C[te] DE ROSILY-MESROS, Vice-Amiral.

1815. — 6 *janvier.*

S. S. le M[is] BARTHÉLEMY.

17 *janvier.*

C[te] DULAULOY, Lieutenant-général.
S. S. le C[te] CLAPARÈDE, *id.*
C[te] VERDIER, *id.*

31 *janvier.*

S. E. le M[al] C[te] MOLITOR, *Pair.*

14 *février.*

S. S. le C[te] REILLE, Lieutenant-génér.
S. S. le C[te] CURIAL. Lieutenant-génér.
C[te] GAZAN DE LA PEYRIÈRE *id.*
S. S. le C[te] COMPANS, *id.*

Cte CLAUZEL, Lieutenant-général.

15 *août*.

Cte de BRUGES, Lieutenant-général.

S. S. le Cte DE BORDESOULLE, *id.*

28 *septembre*.

S. S. le Mis de JAUCOURT, Min.-d'Etat.

Bon LOUIS.

S. S. le Bon PASQUIER, Min.-d'Etat.

1820. — 20 *août*.

S. S. MAURICE MATHIEU, Cte DE LA REDORTE, Lieutenant-général.

20 *septembre*.

Cte VILLATTE, Lieutenant-général.

8 *octobre*.

Vte ROGNIAT, Lieutenant-général.

1821. — 28 *avril*.

Cte DONZELOT, Lieutenant-général.

1er *mai*.

S. S. le Cte SIMÉON, Ministre-d'Etat.

Cte BEUGNOT, *id.*

Cte de LAGRANGE, Lieutenant-général.

Vte PERNETTI, *id.*

Cte SOUHAM, *id.*

Cte de la FERRIÈRE, *id.*

1822. — 17 *août*.

Cte VALÉE, Lieutenant-général.

1823. — 13 *août*.

Cte PARTOUNEAUX, Lieuten.-général.

19 *août*.

S. S. Mis de PASTORET, Vice-Présid. de la Chambre des Pairs.

S. S. Mis de SEMONVILLE, Grand Référendaire de la Chambre des Pairs.

3 *septembre*.

S. S. Cte GUILLEMINOT, Lieut.-génér.

2 *octobre*.

S. S. Cte RICARD, Lieutenant-général.

1824. — 8 *juin*.

S. E. le Bon HYDE DE NEUVILLE, Ministre de la marine.

19 *août*.

S. S. Cte de BEAUMONT.

20 *août*.

Cte CHARBONNEL, Lieutenant-général.

1825. — 22 *mai*.

S. S. Cte CHAPTAL.

S. S. Cte RAMPON.

23 *mai*.

S. S. Cte de BOURMONT, Lieut.-génér.

Cte RIVAUD DE LA RAFFINIÈRE, *id.*

Cte LION, *id.*

1826. — 29 *octobre*.

S. S. Cte BOURCKE, Lieutenant-génér.

S. S. Cte de MONTESQUIOU.

1827. — 3 *novembre*.

Cte LEDRU DES ESSARTS, Lieut.-gén.

GRANDS-OFFICIERS. *Par ordre de promotion.* Messieurs :

1804. — 14 *juin*.

S. S. le Cte ABRIAL.

Cte BOURCIER. Lieutenant-général.

S. S. le Cte de SAINTE-SUZANNE.

Cte JOSEPH CAFFARELLI.

Cte de FERMON.

S. S. le Cte KLEIN.

Cte de LABORDE.

Cte MURAIRE.

S. S. le Cte de VAUBOIS.

1807. — 7 *juillet*.

Cte MORAND, Lieutenant-général.

11 *juillet*.

Cte BARROIS, Lieutenant-général.

Cte CARRA SAINT-CYR, Lieut.-gén.

6 *décembre*.

Cte RŒDERER.

1808. — 23 *août*.

Cte LE MAROIS, Lieutenant-général.

4 *septembre*.

Bon MERLE, Lieutenant-général.

14 *septembre*.

Cte MIOLIS, Lieutenant-général.

15 *novembre*.

Cte LEVAL, Lieutenant-général.

1809. — 31 *mai*.

Cte de MONS, Lieutenant-général.

21 *juillet*.

Bon LAMARQUE, Lieutenant-général.

3 *décembre*.

Cte FROCHOT.

1810. — 23 *juin*.

Cte MILHAUD, Lieutenant-général.

28 *août*.

Cte MUSNIER LA CONVERSERIE, L.-gé.

26 *novembre*.

Cte BONET, Lieutenant-général.

1811. — 30 *juin*.

S. S. le Cte CORNET.

S. S. le Cte LEMERCIER.

S. S. le Cte VIMAR.

S. S. le Cte CORNUDET.

Cte BOULAY.

S. S. le Cte de GASSENDI.

Cte DU CHATEL.

Cte FRANÇAIS.

Cte DE LA VALETTE.

Cte DESSAIX, Lieutenant-général.

Cte DUROSNEL, Lieutenant-général.
Cte HARISPE, *id.*
Cte HULIN, *id.*
Cte LOBAU, *id.*
Cte GILLY, *id.*

1813. — 19 *mars.*

Bon MOREAU, Maréchal-de-camp.

26 *juin.*

Cte HEUDELET, Lieutenant-général.

22 *juillet.*

Cte PACTHOD, Lieutenant-général.

3 *novembre.*

S. S. Duc DE PLAISANCE, Lieut.-gén.

4 *novembre.*

Cte BAILLY DE MONTHION, L.-gén.

7 *novembre.*

Cte EXCELMANS, Lieutenant-général.

19 *novembre.*

Bon REY (Emmanuel), Lieut.-génér.
Cte de FOUCHER, *id.*
Bon de BELLAIR, Maréchal-de-camp.

18 *décembre.*

Bon BRENIER DE MONTMORAND, Lieutenant-général.

1814. — 19 *février.*

Cte PAJOL, Lieutenant-général.

23 *mars.*

Cte DROUOT, Lieutenant-général.
Bon CORBINEAU, *id.*

2 *avril.*

Cte DEFRANCE, Lieutenant-général.

29 *juillet.*

Cte de CHAUMONT (DUPONT), L.-gén.
Cte SCHAWEMBOURG, *id.*
Cte DANTHOUARD, *id*
Bon CAMPREDON, *id.*

5 *août*

S. S. le Cte RUTY, Lieut.-gén.

10 *août.*

Cte MEINADIER, Lieutenant-général.

18 *août.*

Mis de SERCEY, Vice-Amiral.

20 *août.*

Bon de MONTMARIE, Lieutenant-gén.

23 *août.*

Vte MERMET, Lieutenant-général.
Bon MICHAUD, *id.*
Cte de PULLY, *id.*
Cte BONNARDI DE S.-SULPICE, Lieut g.
Cte ROGUET, *ia*
Chev. BARBOU, *id.*
Bon GRANDEAU, *id.*
Bon JACQUINOT, *id*
Bon de SAINT-LAURENT, *id.*

24 *août.*

Cte de LORENCEZ (Latrille), Lieut.-général.

28 *août.*

Cte DULONG DE ROSNAY, Lieut.-gén.

18 *décembre.*

Cte de VAUBLANC, Min. d'Etat.

27 *décembre.*

Cte CHARPENTIER, Lieutenant-général.
Mis de FREGEVILLE, *id.*
Cte de CREST DE SAINT-GERMAIN, Lieutenant-général.
Bon MARCOGNET, Lieutenant-général.

1815. — 17 *janvier.*

Bon TAVIEL, Lieutenant-général.
Bon CHABOT, *id.*
Bon L'HUILLIER, *id.*
Bon SOULT, *id.*
Bon DOUMERC, *id.*

14 *février.*

Bon de la ROCHE, Lieutenant-général.
Bon ROTTEMBOURG, *id.*
Vte TIRLET, *id.*

15 *février.*

Bon PIQUET, Maréchal-de-camp.

19 *mars.*

De FOULER, Cte de RELINGUE, L.-g.

3 *avril.*

Cte MOUNIER, Lieutenant-général.

6 *juin.*

Vte DONNADIEU, Lieutenant-général.

15 *juillet.*

Vte REISET, Lieutenant-général.

31 *octobre.*

Vte PAULTRE DE LA MOTTE, Lieutenant-général.

29 *décembre.*

Cte de DUMAS DE POLART, L.-gén.

1817. — 24 *avril.*

S. S. Cte DUPUY.
Cte DUMANOIR, Vice-Amiral.

20 *août.*

Cte de LALAING D'AUDENARDE, L.-g.

1820. — 23 *août.*

Cte de GOURDON, Vice-Amiral.
Bon HAMELIN, Contre-Amiral.
Bon DUPERRÉ, Vice-Amiral.

24 *août.*

Vte LIGER-BELAIR, Lieutenant-gén.
Cte COUTARD, *id.*
Bon DARNAUD, *id.*
Bon DIGEON, *id.*
Vte CASTEX, *id.*
DAMAS (Et.-Fr.), *id.*

20 *septembre.*

Bon JAN DE LA HAMELINAYE, L.-g.

1821. — 28 *avril.*

JACOB, Vice-Amiral.
Cte D'AUGIER, *id.*

1er *mai.*

S. E. le Cte PORTALIS, Ministre de la justice, Garde-des-Sceaux, *Pair.*
S. S. le Bon MOUNIER.
Cte REINHARD, Conseiller-d'Etat.
Bon de la BOUILLERIE, *id.*, intendant général de la Maison du Roi, *Pair.*
Bon FRIRION, Lieutenant-général.
Bon PUTHOD, *id.*
Cte LOVERDO, *id.*
Bon HAXO, *id.*
Bon LENOURY, *id.*
Cte VATTIER DE SAINT-ALPHONSE, Lieut.-génér.
Bon DUCASSE, Mar.-de-camp.
Vte CORSIN, Lieutenant-général.
Bon DESPRÈS, *id.*
Vte de SAINT-MARS, Maréc.-de-camp.
Cte GENTIL ST.-ALPHONSE, *id.*
Bon D'ARNAULD, *id.*
Duc de DINO, Lieutenant-général.
Bon BRUNY, Mar.-de-camp.
Bon D'ORDONNEAU, Lieut.-gén.

24 *août.*

S. S. Bon PORTAL, Ministre-d'Etat.

1822. — 17 *août.*

Cte DESPINOY, Lieut.-général.
Cte GRUNDLER. *id.*
Duc de MORTEMART, *id.*
Bon QUIOT, *id.*

21 *août.*

S. S. le Mis DE CLERMONT-TONNERRE, Lieutenant-général.

17 *septembre.*

Bon BOUCHU, Lieut-génér.

1823. — 19 *février.*

S. E. le Cte de LA FERONNAYS, Ministre des Affaires étrangères, *Pair.*

1er *juin.*

Vte VALLIN, Lieutenant-général.
Vte OBERT, *id.*

26 *juin.*

Vte DE LATOUR-FOISSAC, Lieut.-gén.

13 *juillet.*

S. S. Vte DODE DE LA BRUNERIE, L.-g.
Bon HUBER, *id.*

13 *août.*

THIRION, Lieutenant-général.
Cte D'ARMAGNAC, *id.*

19 *août.*

S. S. Cte DE CASTELLANE.
S. S. Mis D'HERBOUVILLE.

21 *août.*

Bon BORELLI, Maréchal-de-camp.
Cte DE SAINT-CHAMANS, *id.*

1er *septembre.*

Duc DESCARS, Lieutenant-général.

3 *septembre.*

Duc DE GUICHE, Lieutenant-général.
S. S. Cte D'AMBRUGEAC, *id.*

2 *octobre.*

S. S. le Bon DE DAMAS, *id.*
Vte GARBÉ, *id.*
SAINT-CYR NUGUES, *id.*

3 *novembre.*

Bon SCHAEFFER, Maréchal-de-camp.
Bon TROMELIN, Lieut. général.

31 *décembre.*

Cte DE CHABROL, Préfet de la Seine.

1824. — 12 *mai.*

Bon DE MAREUIL, envoyé extr. et min. plénipot. aux Etats-Unis.

18 *août.*

S. S. Cte DE CHABROL CROUZOL, Ministre d'Etat.
RAVEZ, Président de la Cour royale de Bordeaux.

19 *août.*

S. S. Cte DE MONBADON.

20 *août.*

Vte VASSEROT, Lieut.-général.

1825. — 19 *mai.*

Vte DE JESSAINT, Préfet de la Marne.

22 *mai.*

S. S. Cte DE PEYRONNET, Min. d'Etat.
S. S. le Cte CORBIÈRE, Ministre d'Etat.
S. S. Mis DE LALLY TOLLENDAL.
S. S. Mis D'ANGOSSE.
S. S. Cte DE PONTE-COULANT.
S. E. le Cte DE SAINT-CRICQ, Ministre du Commerce.
DE RAYNEVAL, Ambassad. en Suisse.
S. S. Bon SÉGUIER, premier président de la Cour Royale de Paris.
BERGERET, Contre-Amiral.
S. E. le Vte DE MARTIGNAC, Ministre de l'Interieur.

23 *mai.*

Bon CANUEL, Lieut.-gén.
POITEVIN, Vte de Maureillan, L.-gén.
Bon PECHEUX, *id.*
Cte GIRARDIN, *id.*
Cte DUMOULIN, Maréchal-de-camp.
Bon GUYON, *id.*
Cte DE SÉGUR, *id.*
Bon DELCAMBRE, *id.*
BOUDIN, Bon DE ROVILLE, *id.*

Bon Dujon, Maréchal-de-camp.
Mis de Vence, *id.*
Martin, Bon de Beurnonville, *id.*

8 *juin.*

Bon Lafont, Maréchal-de-camp.

1826. — 29 *octobre.*

Bon Neigre, Lieut-général d'artill.
Cte du Coetlosquet, Lieut.-général.
Vte Pelleport, *id.*
S. S. Mis de Mortemart.
Bon Baudin, Contre-Amiral.

3 *novembre.*

Bon Cuvier, Conseiller-d'Etat.

1827.—15 *septembre.*

Cte Denis de Damremont, M.-de-c.
Cte de Lauriston, *id.*

3 *novembre.*

Bon d'Hénin, Lieut.-général.
Bon Berge, *id.*
S. E. le Vte de Caux, Ministre de la guerre.
Bon Janin, Maréchal-de-camp.

Commandeurs par ordre de promotion.

Messieurs,

1804. — 14 *juin.*

S. S. Cte Destutt de Tracy.
Cte Dubois Dubay.
Cte Garat.
S. S. Cte Peré.
Cte Grégoire.
Miot.
Cte Réal.
S. S. Cte Pelet.
Cte Bérenger, *Cons.-d'Et.*
Cte Dubois.
Curée, Cte de la Bedissière.
S. S. Cte Fabre de l'Aude
Bon de Lattre.
Bon Dalesme, *Lieut.-gén.*
Bon Lahure, *Mar.-de-c.*
Cte Fay-Latour-Maubourg (M C. C.).
Lautour-Boismaheu.
Jourde, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Pannetier, Cte de Valdotte, *Mar.-de-camp.*
Bon Verrières, *id.*
Fusy. *Colonel.*
Bon Deriot, *Lieut.-gén.*
Bon Tortel, *Colonel.*
Bon Reynaud (B.H.), *Maréchal-de-camp.*
Bon Clément, *Colonel.*
Bon Dumoustier, *L.-gén.*
S. S. Cte Soulès.
Bon de Grandchamp, *Maréchal-de-camp.*
Cte Linois, *Contre-Amir.*
Lacrosse, *id.*
Bon Nielly, *id.*
Cte Dordelin, *id.*
Bouvet, *Contre-Amiral.*
Leissegues, *id.*
Chev. Eberlé. *Mar.-de-c.*
Dufour, *Colonel.*
Bon Laplanne, *Lieut.-gén.*
Bon Marulaz, *id.*
Bon Nogaret.
Bon Merlet.
Bon Lemenuet, 1er *Président de la Cour roy. de Caen.*
Chev. Hémart.
Bon Didelot.
Cte de La Rochefoucault.
Bon Bignon.
Cte Begouen, *Conseiller d'Etat.*
Chabran, *Lieut.-général.*
Bon Dorsner, *id.*
Bon de Laroche-Dubouscat, *Lieuten.-général.*
Montrichard, *id.*
Bon Bron, *Marèch.-de-c.*
Bon Drouas, *id.*
Bon Dufresse, *id.*
Herbin Dessaux, *L.-gén.*
Cte Jullien, *Marèch.-de-c.*
Bon Labassée, *id.*
Bon Laplanche, *id.*
Lesuire, Bon de Bizy, *id.*
Motte, *id.*
Bon Pelletier, *id.*
Bon Piston, *Lieut.-gén.*
Le Poinsot. Bon de Chansac, *Mar.-de-camp.*
Bon Roget de Billoquet, *Lieutenant-général.*
Bon Scalfor, *Marèc.-de-c.*
Bon Schiner, *id.*
Bon de Soyez. *Mar.-de-c.*
Bon Thiebault, *L.-gen.*
Cte Treillard, *id.*
Bon Amey, *id.*
Bon Augereau, *id.*
Bon Avril, *id.*
Boivin, *Marèc.-de-camp.*
Bon Boyé d'Abaumont, *Marechal-de-camp.*
Boyer (H.), *Lieut.-gén.*
Bon Boyer (P.), *id.*
Bon Buget, *id.*
Casalta, *Mar.-de-camp.*
Bon Cassagne (V.-L.), *Lieutenant-général.*
Bon Cavrois, *Marèc.-de-c.*
Chabert, *id.*
Compère, *id.*
Daumas, *id.*
Bon Daurier, *id.*
Desperrières, *id.*
Deviau, *id.*
Cte Dutaillis, *Lieut.-gén.*
Duverger, *id.*
Fuziers, *M.-de-camp.*
Bon de Gency, *Lieut.-gén.*
Bon Grandjean, (C.-J.-B.), *Lieutenant-général*
Guerin, Bon de Waldersboch, *Marèc.-de-c.*
Guerin d'Etoiquigny, *L.g.*
Guillet, *Mar.-de-camp.*
Bon Kister, *id.*
Bon Lacoste-Duvivier, *L.-g.*
Vte de Lacroix (Ph.), *Lieutenant-général.*
Cte de Lahoussaye, *id.*
Bon Lasalcette, *M.-de-c.*
Bon de Launay, *id.*

Le Grand, Bon de Mercey, *Lieut.-gén.*
Chev. Menard, *Mar.-de-c.*
Bon Meunier (C.-M.), *Lieutenant-général.*
De Morgan, *Maréc.-de-c.*
Bon Paillard, *id.*
Bon Roize, *id.*
Rostollan, *id.*
Bon Schilt, *id.*
Bon Simon (H.), *id.*
Siscé, *id.*
Bon Solignac.
Vte Vaufreland. *M.-de-c.*
Bon Wouillemond, *id.*
Bon Dutruy, *id.*
Bon Travot, *Lieut.-gén*

1805. — 25 *décembre.*

Bon Mossel, *M.-de-camp.*
Arrighi, Duc de Padoue.
Chev. d'Allain, *Mar.-de-c.*
Bon Barbanègre, *id.*
Barbier.
Bon Bardet, *Lieut.-gén.*
Bon Lecat de Bazancourt, *Maréchal-de-camp.*
Bon Burthe, *id.*
Bon Carrié, *id.*
Bon Cavaignac, *L.-gén.*
Cte Clément, de la Roncière, *Lieut.-général.*
Bon Delorme, *Colonel.*
Bon Demarçay, *Mar.-de-c.*
Bon Desailly, *id.*
Lafond Blaniac.
Bon Lacour, *Mar.-de-c.*
Bon Marx.
Bon Meunier, *Lieut.-gén.*
Bon Morel, *Colonel.*
Bon Nicolas, *Maréchal-de-camp.*
Bon Cailloux de Pouget (F.-R.), *Maréc.-de-c.*
Vte de Preval, *Lieut.-gén.*
Bon Privé, *Maréc.-de-c.*
Bon Ravier, *Maréc.-de-c.*
Bon Rey (P.-A.), *id.*
Bon Reynaud (L.-N.). *Maréchal-de-camp.*
Bon Schobert, *id.*
Bon Valterre.
Boerner, *Colonel.*
Bon de Moulignon, *Maréchal-de-camp.*

1807. — 12 *janvier.*

Bon Barthelemy, *M.-de-c.*

12 *mai.*

Bon Larrey, *Chirurgien en chef des armées.*

14 *mai.*

Cte de Vedel, *Lieut.-gén.*

7 *juillet.*

Bon Jouffroy, *Mar.-de-c.*
Bon Mathieu-Favier.

11 *juillet.*

Bon de Baltus, *Mar.-de-c.*
Bon de Cosson, *id.*
Bon Rouyer, *Colonel.*
Bon de Beurmann (J.-E.) *Maréchal-de-camp.*

1808. — 12 *juin.*

Bon Merlin (A.-C.), *L.-g.*
Dedon, *Lieuten. général.*

23 *octobre.*

Bon Abbé, *Lieut.-gén.*

12 *novembre.*

Bon Brayer, *Maréc.-de-c.*

16 *novembre.*

Bon Jeanin (J.-B.), *L.-g.*

22 *novembre.*

Bon Barrié, *Maréc.-de-c.*
Bon Philippon, *Lt.-gén.*
Bon Sémélé, *id.*

8 *décembre.*

Bon Aymard, *Mar.-de-c.*

1809. — 13 *février.*

D'Hautpoul, *Col.*

23 *avril.*

B^on d'Estabenrath, *M.-de-c.*
Bon Baillot, *id.*
Bon Berthezène, *Lt.-gén.*
Bon de Blanmont, *M.-de-c.*

31 *mai.*

Bon Trenqualye, *Colonel.*

5 *juin.*

Bon Longchamps, *M.-de-c.*

17 *juillet.*

Cte Colbert (Ed.). *L.-gén.*

21 *juillet.*

Bon de Bourdonchamps, *Colonel.*

23 *juillet.*

Bon Chambon, *anc. Commiss.-ord. des guerres.*

27 *juillet.*

Bon Triaire, *Mar.-de-c.*

8 *août.*

Bon Bertrand, *Mar.-de-c.*

10 *août.*

Bon Charriere, *Mar.-de-c*

31 *octobre.*

Bon Gérard. *Lieut.-gén.*

7 *décembre.*

Bon Motard, *Cap. de vaiss.*

17 *décembre.*

Bon Chauvel, *Mar.-de-c.*
Bon Remond (C.), *id.*
Bon Chassereaux, *id.*

22 *décembre.*

Bon Armand, *Colonel.*

1810. — 14 *juin.*

B^on d'Hastrel, *Lieut.-gén.*

23 *juin.*

Cavalier, *Colonel.*
Bon Jamin, *Lieut.-gén.*

6 *août.*

Bon Menne, *Maréc.-de-c.*
Bon Frappart, *Colonel.*

28 *août.*

Bon Vergèz, *Maréc.-de-c.*

1811. — 23 *janvier.*

Bon Cassagne, *Mar.-de-c.*

20 *mai.*

Bon Vinot, *Maréc.-de-c.*

30 *juin.*

Bon Buquet, *Mar.-de-c.*
Bon Saunier, *id.*
Cte Guyot, *Lieuten.-gén.*
Bon Fauchet.
Bon Desmousseaux.

6 *août.*

Bon Lefol, *Lieut. gén.*

1812. — 16 *mars.*

Bon Robert, *Mar.-de-c.*
Bon Delort. *Lieut.-gén.*

31 *juillet.*

Chev. Lannier, *Colonel.*

15 *août.*

Bon de Lacroix. *Colonel.*

22 *août.*

Bon Pelletier. (J.-B.), *Maréchal-de-camp.*

2 *septembre.*

Bon Gengoult, *Mar.-de-c.*
Bon Lafitte, *id.*
Bon Mourier, *id.*
Bon de Joubert, *id.*

8 *octobre.*

Bon Teste, *Lieut. gén.*

11 *octobre.*

Chev. Teullé. *Colonel.*
Bon Gauthrin, *Mar.-de-c.*

5 *décembre.*

Berthemy, *Colonel.*

25 *décembre.*
Bon Henry, *Mar.-de-c*
1813. — 10 *février.*
Bon Fabre. *Maréc.-de-c.*
21 *février.*
Bon Legrand, *Colonel.*
28 *mars.*
Bon Domanget. *Mar.-de-c.*
6 *avril.*
Bon Cambronne, *M.-de-c.*
4 *mai.*
Bon Simmer, *Mar.-de-c.*
14 *mai.*
Bon Lanusse. *Lieut.-gén.*
17 *mai.*
Bon Christiani. *Mar.-de-c*
26 *mai.*
Bon Poret de Morvan, *Maréchal-de-camp.*
3 *juin.*
Bon Flamand, *Mar.-de-c.*
14 *juin.*
Bon Delort, *Mar.-de-c.*
18 *juin.*
Bon Lafitte, *Mar.-de-c.*
21 *juin.*
Bon le Sénécal, *M.-de-c.*
22 *juin.*
Bon Pourailly, *M.-de-c.*
Robillard, *Colonel.*
26 *juin.*
Bon Husson, *Mar.-de-c.*
Bon Lepin, *id*
28 *juin.*
Bon Soulier, *Mar.-de-c.*
29 *juin.*
Bon Buquet, *Mar.-de-c.*
10 *août.*
Bon Chemineau, *L.-gén*
Tarayre, *Mar.-de-camp*
Laurain. *Colonel.*
Fournier. *Mar.-de-camp*
Bon Valazé, *Mar.-de-c.*
30 *août.*
Bon Rousseau, *Mar.-de-c.*
5 *septembre.*
Bon de Rolland, *M.-de-c.*
14 *septembre.*
Bon Pélet, *Mar.-de-camp.*
Bon Bardin, *Colonel*
Jacquemard, *Mar.-de-c.*
Secretan, *Colonel*
Bon Henrion. *Mar.-de-c.*
Bon Boulard. *id.*
19 *septembre*
Lavoye, *Colonel.*

Bon Baudinot. *Mar de-c.*
Susbielle. *Mar.-de-camp.*
28 *septembre.*
Bon Le Camus.
Bon Harlet, *Mar.-de-c.*
Bon Maurin, *Lieut.-gén.*
10 *octobre.*
Cte de Piré. *Lieut.-gén.*
15 *octobre.*
Vte Domon, *Lieut.-gén.*
3 *novembre.*
Bon Dejean *Lieut.-gén.*
5 *novembre.*
Bon Pernet. *Col d'état-m.*
6 *novembre.*
Bon Griois, *Colonel.*
Bon Henrion, *id.*
Georges Delmud, *Major.*
19 *novembre.*
Bon Mongenet, *M.-de-c.*
Marchal, *Colonel.*
Bon Hulot, *Maréc.-de-c.*
Ricard, *Colonel.*
Limouzain, *Major.*
Bon Wolff, *Maréch.-de-c.*
25 *novembre.*
Vte Beurct, *Maréc.-de-c.*
Ch. Maulemond, *id.*
Bon Remond, *id.*
Bon Rignoux, *id.*
28 *novembre.*
Bon Bessières, *Lt.-gén.*
Bon Ch. de Laborde, *Col.*
Bon Morel.
Bon Darriule. *Mar.-de-c.*
Bon Wathiez, *id.*
Bon Vionnet de Maringonné, *Lieut-général.*
Masson, *Colonel.*
Chev. Carré, *id.*
Bon Hennequin, *id.*
Chev. Trapier, *id.*
Chev. Pompejac, *id.*
Chev. Castagnié, *id.*
Galté, *id.*
30 *novembre.*
Cte Ch. de la Grange, *L.-g*
4 *décembre.*
Bon Dermoncourt, *M-de-c.*
1814. — 10 *janvier.*
Bon Bonnemains, *L.-gén.*
Guiamarchi, *Chef de bat.*
24 *janvier*
Bon Félix, *Maréch.-de-c.*

25 *février.*
Bon l'Eglise, *Mar.-de-c.*
26 *février.*
Bon Petit, *Maréc.-de-c.*
Gheneser, *Colonel.*
27 *février.*
Bon d'Autancourt, *M. de c.*
12 *mars.*
Bon Cornebise. *Colonel.*
Bon Saint-Hilaire, *id.*
15 *mars.*
Figie, *Colonel.*
23 *mars.*
Cte Flahaut de la Billardière.
Gourgaud, *Colonel.*
2 *avril.*
Voirol, *ancien Colonel.*
Bon Dubuat (M.), *id.*
3 *avril.*
Bon Lhéritier. *Lieut.-gén.*
Bon Delamotte, *id.*
Vte Roussel d'Hurbal, *id.*
Bon Blein, *Maréc.-de-c.*
5 *avril.*
Proteau, *Mar.-de-camp.*
Nicolase, *id.*
29 *juillet.*
Vte de Montesquiou-Fezensac, *Lieut.-gén.*
Verdun, *Colonel.*
Christophe de Lamotte-Guery, *Colonel.*
Marchais, *Mar.-de-camp.*
Brice. *Colonel.*
Bon Doguereau jeune, *Marechal-de-camp.*
Cte de Lauberdière, *L.-g.*
1814 — 5 *août.*
Bon d'Aboville (A.-M.), *Maréchal-de-camp.*
10 *août.*
Bon Vincent (H.-C.-B.), *Lieutenant-général.*
17 *août.*
Cte de Noailles.
18 *août.*
Willaumez. *Vice-Amir.*
20 *août.*
Cte Falbert de Laroche-Fontenilles, *Colonel.*
Bon Boulogne de Lascours, *Colonel.*
Cte Le Roi de Mondreville, *Mar.-de-camp.*

23 *août.*

Cte Lapoype, *Lieut.-gén.*
Cte de Sparre, *id.*
Bon Legendre d'Harvesse, *Maréchal-de-camp.*
Bon Doullembourg, *id.*
Bon deBruno, *Mar.-de-c.*
Bon Somis, *Lieut. gén.*
Cte d'Alton, *id.*
Bon Marin, *Mar.-de-c.*
Bon Godard, *id.*
Bon Veillande, *id.*
Bon Prost, *id.*
Bon Avice, *id.*
Bon Curto, *id.*
Cte Chouard, *id.*
Bon Maupoint, *id.*
Bon Billard, *Lieut.-gén.*
Bon de S.-Geniés. *M.-de-c.*
Bon Gressot, *id.*
Chev. Beteille, *id*
Vte Farine, *id.*

24 *août.*

De S.-Sauveur, *Mar.-de-c.*
Mis d'Hautpoul, *id.*

26 *août.*

L'Hermite, *Contre-Amir.*
Rey, *Lieut.-général.*

28 *août.*

Leclerc (M.-J.), *Colonel.*

10 *septembre.*

Cte d'Herville, *Lieut.-g.*

18 *septembre.*

Bon Boulnois, *Lieut.-gén*

28 *septembre.*

Bon Vichery, *Lieut.-gén.*
Bon de Bigarré, *Lieut.-gén.*

17 *octobre.*

Schaal, *Lieut.-général.*

24 *octobre.*

Bon Desgenettes.
Bon Rouelle, *Mar.-de-c*
Bon Baurot, *id.*
Bon Grenier, *id*
Chev. Nempde, *id.*
Raffront, *Colonel.*
Vte Martial, *Mar.-de-c.*

1er *novembre.*

Cte Pille, *Lieut.-gén.*

9 *novembre.*

Chev. Ambert, *L.-gén.*

12 *novembre.*

Cte Planta de Wildenberg, *Lieut.-Col.*

20 *novembre.*

Cte de Bondy.

15 *décembre.*

Bon Maransin, *Lieut.-gén.*
Bon Galbois, *Colonel.*

22 *décembre.*

Bon Fabvier, *Colonel.*
Vte Paillhou, *Mar.-de-c.*
Bon Testotfery, *Colonel.*

27 *décembre.*

Bon Desburreaux, *L.-gén.*
Cte Castella de Berlens, *Maréchal-de-camp.*
Cte Maucomble, *id.*
Bon Dufour, *id.*
S. S. Mis de Talhouet, *id.*
Bon Devilliers, *L.-gén.*
Bon Cassan, *M.-de-camp.*
Bon Forestier (Gasp.), *id.*
Bon Vial, *id.*
Fornier d'Albe, *id.*

1815. — 6 *janvier.*

Chev. Bogne de Faye, *Col.*
Liard, *Inspect. gén. des Ponts-et-Chaussées.*
Grenier, *Colonel.*

17 *janvier.*

Marion, *Colonel.*
Bon Dorsenne, *Colonel.*
Bon Brun de Villeret, *Maréchal-de-camp.*
Caron, *Colonel.*
Lamogère, *id.*

31 *janvier.*

Simon Moydier, *M.-de-c.*
Vte Le Noir, *Mar.-de-c.*

1er *février.*

Mis de Bonneval. *Col.*

14 *février.*

Duclos Guyot, *M.-de-c*
Chev. le Grand, *id.*
Cte Thiard. *Maréc.-de-c.*
Delaage (H.-P.), *id.*
Bon Lambert
Mocquery. *Mar.-de-camp*
Bon Ludot, *id*
Revest, *Mar.-de-camp*

17 *mars.*

Peyris, *Mar.-de-camp.*

19 *mars.*

Cte d'Houdetot, *Colonel.*

23 *mai.*

Freuller, *Colonel.*

15 *juillet.*

Cte de Virieu, *Colonel.*
Vaillant, Cte de Savoisy, *Lieut.-Colonel.*

3 *août.*

Bon Barbot, *Mar.-de-c.*
Laroque, *Colonel.*

7 *septembre.*

Dupleix de Mézy, *Conseiller-d'Etat.*

13 *décembre.*

Cte Labarthe de Thermes, *Lieut.-Colonel.*

29 *décembre.*

Cte de Ganay, *Mar.de-c.*

31 *décembre.*

Cte de Bourbon Busset. *L.-g.*
Guillaumanches, Mis du Boccage, *Mar.-de-c.*

1816. — 26 *février.*

Bon Delaistre.

20 *mars.*

Bon Jassaud, *Colonel.*

1817. — 24 *avril.*

Mis de Nadaillac. *M.-de-c.*

12 *juillet.*

Cte Hulot d'Osery. *M.-de-c.*

27 *décembre.*

Bon Denniée.

1820. — 20 *mars.*

Bony, *Maréchal-de-camp.*
Chev Broussier, *Colonel.*

1820. — 10 *mai.*

Bon Capelle, *Préfet.*
Bon de Gérando, *C. d'Etat.*

18 *mai.*

Cte de Caraman (Maurice), *Maréchal-de-camp.*
Vte Talon, *id.*
Vte Gudin, *Lieut.-gén.*
Mis de S.-Simon, *M.-de-c.*
Cte de Meulan, *id.*
Cte de Boisgelin, *id.*
Cte Elie de Périgord, *id.*
Bon Evain, *id.*
Bon Delaitre. *Mar-de-c.*
Bon Balthazard d'Arcy, *id.*
Cte Pothier, *id.*
S. S. Duc de Clermont-Tonnerre, *Mar.-de-c.*
Duc de la Force, *id.*
Mis Oudinot, *id.*
De Septeuil.

3 *juin.*

Cte d'Orsay. *Lieut. gén.*
S. S. Bon de Glandevés, *Maréchal-de-camp.*
Bon de Chamouin. *Colon.*
Cte de St.-Michel, *M.-de-c.*

1820.—14 *juin.*
Bon Sabatier, *Mar-de-c.*
Vte de Champagny, *Mar.-de-camp.*
Picard. *Colonel.*
Mis de Castelbajac, *Mar.-de-camp.*
5 *juillet.*
Bon Molini, *Cont.-Amir.*
Vrignaud, *id. hon.*
Bouvet, *Capit. de vaiss.*
Bon Sané, *anc. Insp. gén. du génie maritime.*
24 *août.*
S S. Bon Dubreton, *L.-gén.*
De Perceval, *Int. militai.*
Bon Joinville, *id.*
De Langeron, *Mar.-de-c.*
Berger, Bon de Castelan. *Int. mil. de la garde roy.*
Bigarne, *Colonel.*
Mis de Rochedragon, *M.-de-camp.*
17 *octobre.*
Cte d'Hauterive, *C.-d'Et.*
1821. — 8 *avril.*
Chev. Matis, *Colonel.*
Dalvymare, *id.*
28 *avril.*
Jurien Lagravière, *C.-A.*
Jurien, *Cons.-d'Etat.*
De Martineng, *Cap. de V.*
Le Bozec, *id.*
Bon Vatable, *Mar.-de-c.*
Barré, *Colonel.*
Bon Mourre, *Proc. gén. en la Cour de Cassat.*
1er *mai.*
Despeaux, *Lieut.-gén.*
Bon Meuziau, *Mar.-de-c.*
Rochemore, *id.*
Laloyère, *id.*
Vautré, *id.*
La Roche Aymon, *L.-gén.*
Deponthon, *Maréc.-de-c.*
Pr. Améd. de Broglie, *id.*
Cte de Broglie, *id.*
S. S. Cte de Mesnard, *id.*
Cte d'Héricourt, *id.*
Bon Corda, *id.*
Bon Bonté, *id.*
Vte Colliquet, *id.*
Bon Dufour, *Intend. Mil.*
D'Avisart, *Mar.-de-camp.*
Dejean, *id.*
Bon Athalin, *Colonel.*
Mis de la Chasse de Verigny, *Mar.-de-camp.*
Leroy Buverger, *id.*
Bourcet, *Colonel.*
Cte d'Hautefeuille, *Mar.-de-camp.*
Prince de Léon (Rohan Chabot), *Colonel.*
De Choiseul, *id.*
D'Astorg, *Maréc.-de-c.*
De St.-Aldegonde, *Col.*
De Matharel, *M.-de-c.*
Barbier, *Intend. Milit.*
Bon Clarac, *id.*
Mis Courbon Blenac, *Maréchal-de-camp.*
De Grométy, *Colonel.*
Maguin, *id.*
Achard, *Mar.-de-camp.*
Tissot, *Colonel.*
Deschamps, *Mar.-de-c.*
Dornier, *id*
Bon Faverot, *id.*
Courtier, *id.*
Joannès, *id.*
Cte de Caraman, *Colonel.*
Bon Mengin, *id.*
Bon Bon de Lignim, *id.*
Bon Marilhac, *Mar.-de-c.*
Bon Hulot, *Colonel.*
Chev. Prost, *id.*
Bon Rohault de Fleury, *Maréc.-de-camp.*
Bon Tassin, *Colonel.*
Renou de la Brune, *id.*
Bon l'Epineau, *id.*
Cte Ch. de Beaumont, *id.*
Bon Montgardé, *M.-de-c.*
Cte Arthur de la Bourdonnaye, *Mar.-de-camp.*
*S. S*t Cte de Talleyrand.
Mis de Latour-Maubourg
Chev. de la Malle, *C.-d'Et.*
Vte de Bongars, *Colonel*
Vte de la Boulaye.
S. S. le Vte Lainé, *Ministre d'Etat.*
S. S. le Mis de Pange.
Cte de Goyon, *Préfet.*
Bon Malouet, *M. des Req.*
Cte de Vittré, *Lieut.-gén.*
1er *août.*
Bon Romeuf, *Mar.-de-c.*
Bon Madier, *id.*
Bon Rapatel, *id.*
Cte Choiseul d'Aillecourt, *Maréchal-de-camp.*
Cte Boni de Castellane, *id.*
22 *août.*
Becquey, *Directeur gén. des Ponts-et-Chauss.*
Bon Milius, *Contre-Am.*
24 *août.*
S. E. le Cte Roy, *Ministre des Finances*
1822. — 6 *janvier.*
Toulain, *Lieut. de Roi.*
Reyniac, *Colonel.*
17 *juillet.*
Bon Rambourg, *M.-de-c.*
20 *juillet.*
Cte de Forbin, *Directeur des Musées royaux.*
17 *août.*
Ferrier, *Mar.-de camp.*
Bon de Lapointe, *id.*
Tholosé, *id.*
Rabusson, *id.*
Bon Delpierre, *Président en la Cour des Comptes.*
Halgan, *Contre-Amiral.*
21 *août.*
Cte de Tournon, *anc. Préf.*
19 *novembre.*
Bailly des Ardennes, *Doyen des Conseillers de la Cour de Cassat.*
18 *décembre.*
Baron Silvestre de Sacy, *Membre de l'Institut.*
25 *décembre.*
Herman, *Cons. d'Etat.*
1823. — 12 *avril.*
De Marguerye, *M.-de-c.*
10 *juin.*
Cte d'Argoust, *M.-de-c.*
26 *juin.*
Muller, *Colonel.*
Cte d'Hautpoul, *id.*
4 *juillet.*
Bérard de Goutefray, *Col.*
13 *juillet.*
Cte Melchior de Polignac, *Mar.-de-camp.*
De Castres, *id.*
Cte de Fontenilles, *id.*
24 *juillet.*
Buchet, *Mar.-de camp.*
25 *juillet.*
Cte de Larochejaquelein, *Maréc.-de-camp.*

Bon de Lespinay, *Colon.*
1822. — 11 *août.*
Cte de Brosses, *Préfet du Rhône.*
13 *août.*
Bon Poupart, *Mar.-de-c.*
Danlion, *id*
CteLuzignandeCerzé, *L. C.*
Mis Chabannes de la Palisse, *Colonel.*
Bourdon, *Intend. milit.*
De Saulces de Freycinet, *Administ. pour le Roi, à la Guyane franç.*
19 *août.*
S. S. Duc de Fitz-James.
Mis de Lagrange, *L.-gén.*
Bon de Fréville, *C.-d'Et.*
S. S. Duc de Brissac.
S. S. Cte Couteulx de Canteleu.
20 *août.*
Lejeune, *Mar.-de-camp.*
21 *août.*
Cte de Séran, *Colonel.*
Cte d'Hautpoul, *id.*
De Castries, *id.*
Verdier, *id.*
Juchereau de S.-Denis, *id.*
Fournier d'Hincourt, *id*
Boisdavid, *id.*
1er *septembre.*
Bon Gougeon, *Mar.-de-c.*
Bon de Farincourt, *Col.*
3 *septembre.*
Bon Delaporte. *Colonel.*
Cte d'Arbaud Jouques, *Maréchal-de-camp.*
6 *septembre.*
Bron, *Colonel.*
13 *septembre.*
Cte de Chérisey, *Colonel*
Collet de la Madelene. *id.*
De Wimpffen, *id.*
15 *Septembre.*
Ricci, *Mar.-de-camp*
Brouet. *Colonel.*
20 *septembre.*
Bon Angot Desrotours. *Contre-Amiral.*
22 *septembre.*
Cte d'Agoult, *Colonel.*
2 *octobre.*
Bon de St.-Geniès. *Col.*
De St.-Cyr, *id.*
Vte De Lahitte, *id.*

3 *octobre.*
Schneider, *Colonel.*
4 *octobre.*
Barbarin, *Colonel.*
Collet, *Capit. de vaiss.*
Lemarant, *Contre-Amir.*
14 *octobre.*
Foullon de Doué, *Colon.*
De Bergeret, *id.*
16 *octobre.*
Vte de Peccadeuc, *Mar.-de-camp.*
De Thilorier. *Colonel.*
17 *octobre.*
Bon de Kermont, *M.-de-c.*
Bon de Rascas. *Colonel.*
Chatry-Lafosse, *id.*
20 *octobre.*
Collomb-d'Arcine, *Colon.*
3 *novembre.*
Bon Fernig, *M.-de-c.*
Simonneau, *Colonel.*
Lambot, *Mar.-de-camp*
Gérin, *id.*
18 *novembre.*
BonSautereau-du-Part. *Col*
D'André, *Lieut.-Colonel*
Cte de Courten, *M.-de-c.*
30 *novembre.*
Bleuler, *Colonel.*
1824. — 3 *août.*
Cte de Pastoret (Amédée). *Conseiller-d'Etat.*
18 *août.*
Bon Rendu. *Proc.-gén. à la Cour des Comptes.*
19 *août*
Cte de Tamnay. *Lieut.-c.*
20 *août.*
Bon Grouvel, *Lieut.-gén.*
Verpeau. *Colonel.*
BonLe Clerc d'Ostein. *id.*
Volland, *Intend.-Milit*
Mis de Moustier.
26 *août*
Vte de Foucault de Malembert. *Colonel.*
30 *septembre*
Cte de Roucy, *Colonel*
1825. — 6 *mars.*
De Lesseps, *Consul-général*, à Lisbonne.
17 *mai.*
Bon de Puymaurin. *direct. honor. de la Monnaie des médailles.*

19 *mai.*
André, *secrétaire de la Chambre des Députés.*
De Castéja, *Préfet*
Dubruel.
Franchet Desperey.
De Gasville, *Préfet.*
De Vanssay. *Préfet.*
De Villeneuve, *Préfet.*
21 *mai.*
Bon de Saint-Félix, *aide des Cérémonies de Fr.*
22 *mai.*
S. S. Mis de Vérac.
Bon Brière de Surgy, *prés. en la Cour des Comptes.*
Bon de Guilhermy. *idem.*
Vte Both de Tauzia, *administrat. de la Loterie.*
Henrion de Pensey, *prés. en Cour de cass.*
22 *mai.*
Brisson, *id.*
De Cardonnel, *cons. id.*
Allent, *Conseill.-d'Etat.*
Amy, *id.*, *président en la Cour royale de Paris.*
Jacquinot-Pampelune, *id.*, *Proc. g. à la Cour roy.*
Bon Ménard de la Farge, *Contre-Amiral.*
Bon Roussin, *idem.*
Ducampe de Rosamel, *id.*
Grivel. *id.*
Dupotet. *Capit. de vais.*
Bon Lair, *inspecteur du Genie maritime*
Redon de Beaupréau. *int. de la marine.*
Mis de Vaulchier, *direct.-général des Postes.*
Mis de Bouthilliers, *Dir.-général des Forets.*
Benoist, *Ministre d'Etat.*
Cornet d'Incourt.
23 *mai.*
Legros, *Colonel.*
Vte de Sénonnes, *M. des R.*
Cte de Couessin. *Colonel.*
Bon de Bourgoing, *L.-col.*
Bon Petiet, *C. d'Et.-Maj.*
Cte de Sesmaisons. *Colon.*
Bon Richter, *Mar.-de-c.*
Bon Rostaing, *Int milit.*
Bon Denniée. *id.*
Lebarbier, BondeTinan, *id.*

Stroltz, *Lieutenant-gén.*
Vte de Saint-Priest, *id.*
Cte Manhès, *id.*
Cte Beaumont-d'Autichamp *Lieut.-gén.*
Vte Espert de Sibra, *id.*
Vte de Malartic, *M.-de-c*
C. Puniet de Montfort, *id.*
Bon Couture, *id*
Chev. Baudrand, *id.*
Chev Cotty, *id.*
Cte de Rotalier, *id.*
Cte de Rastignac, *id.*
Picquet du Boisgny, *id.*
Vte de Cheffontaines, *id.*
Mis de Courtemanche, *id.*
Cte de la Potheric, *id.*
Cte de Laville-sur-Illon, *Maréchal-de-camp.*
Le Couteulx de Canteleu, *C.*
De Montzey, *Colonel.*
George, *id.*
Bon de Landevoisin, *id.*
Vte de la Forest d'Armaillé, *Colonel.*
Bon Bichet de Chalencey, *id*
Bon Chapelle, *id*
Berthier, *id.*
Gauldrée Boilleau (C.) *id.*
Le Bertre, *id.*
Mis Duboutet, *id.*
Cte de Dampierre, *id.*
Label, Bon de Lambel, *id.*
Prevost de Vernois, *id.*
Bon Latour Foissac, *id.*
Desrivaux, *id.*
Cte de Beaumont, *id.*

1825 — 8 *juin.*

Vte de Berthier Sauvigny, *Maréchal-de-camp.*
Cte De Wall, *id.*
Bon de Courson de la Villevalio, *Maréchal-de-camp.*
Bon Higonet, *id.*
Cte la Forest Divonne, *Colonel.*
La Roche Aymon, *id.*
Cte de Meyronnet, *id.*
Vte de Naylies, *id.*

1826. — 4 *octobre.*

Cte de Vennevelles, *Mar.-de-camp.*

29 *octobre.*

Bon Desmichels, *M.-de-c*
Chev. Michaux, *id.*
Bruneteau de Sainte-Suzanne, *id*
Rouget, *id.*
Miot, *Colon. d'état-maj.*
Prince de Santa-Croce, *Colonel.*
Bellanger, *id.*
Patarin, *id.*
Lebas de Bouclans, *id.*
Jacqueminot Cte de Ham, *Intendamt militaire.*
Thomas, *id.*
S. S. Vte de Castelbajac.
Mis d'Arbaud-Jouques, *Préfet.*
Esmangart, *id.*
De Melay, *Cap. de vais.*
Cte Desbassayns de Richemont, *Cons.-d'Et*
Bon Seguier, *Consul-gén*

30 *octobre.*

Vte de la Rochefoucauld, *ch. du dép. des B. Arts.*

3 *novembre.*

Vergez, *Méd. en chef hon de la Mais. de S.-Denis.*

17 *décembre.*

Cte de Durfort, *M.-de-c.*

1827. — 15 *septembre.*

Bon de Druault, *Maréchal-de camp.*
Bon Hurel, *id*
Cte de Montlivault, *id.*
Duc de Crillon, *id.*
De Cadoudal, *Mar.-de-c.*
Vte de Lamorre, *Colonel.*
Lamarre, *id.*
De Pleineselves, *id.*
Mis d'Hanache, *id.*
Cte de Bonneval, *id.*
Bussière, *id.*, *Lieut. de R.*

22 *octobre.*

Emion de Cramayel.

30 *octobre.*

Bon Favard de Langlade, *Conseiller-d'Etat.*

31 *octobre.*

Duc de Rauzan, *Ministre plénip. à Lisbonne.*

3 *novembre.*

Mouton, *Maréch.-de-c.*
Vte Monck-d'Uzer, *id.*
Chev. Murphy, *id.*
Bon Vatable, *id.*
Bon d'Hogguer, *id.*
Bon Pache, *Colon.-d'art.*
Cte d'Hautefeuille, *Col.*
De Lapisse, *Col. du génie.*
De Lachau, *colonel.*
Le Termellier, *id.*
Mis de Sanzillon, *id.*
Cte de Sainte-Aldegonde, *Maréchal-de camp.*
Barthomeuf, *Int.-Milit.*
Cte de Noé, *Pair de Fr.*
Chev. de Rigny, *Vice-am.*
Bon de Mackau, *id.*

18 *novembre.*

Botherel-de-la-Bretonnière, *Capit. de vaiss.*
Morice, *id.*
Hugon, *id.*

2 *décembre.*

S. S. Ollivier, *Conseil. à la Cour de Cassation.*

12 *decembre.*

Bon de Balsac.
Cte de Chazelles, *Préfet.*
Cte de Murat, *id.*

OFFICIERS PAR ORDRE DE PROMOTION.

Messieurs,

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Agnel.
Boussin.
Capellini.
Chambaud.
Chameaux.
Palasne-de-Champeaux.
14 Chavardes.
Corte de Bonvoisin.
Doucet.
Dufresne de Beaucourt.
Dumarest
Garobuau.
Hector Legros.
Bon Humbert du Molard
14 Bon Lautour.
Lecat.
Mangeot.
Massabeau.
Mayer.
Bon Nivet.
Pascalis.
Petiet.

1804. — *Juin.*

14 Planta.
Bon Porson.
Bon Raynardy de Belvedère.
Simon, Chev. de la Mortière.
Verger-Desbarreaux.
Welkel.
Manset.
Schreiber.
Cossard.
Petit.
Nérin.
Viala.
Gruardet.
Bon Cardeneau.
Bon Boyer.
Bertrand, Bon de Sivray.
Goris.
Charnotet.
Bon Mejean.
Cochois.
Cacatte.
Bon Offenstein.
Bon Merlin.
Levasseur.
Trouble.
Dupré.
Chalbos.
Boudet.
Guerin.
Mignotte.
Mathis.
Martin Charly.
Barbier-Lassaux.
Lecocq.
Sirugue-Maret.
Delafons.
Seignes.
Boisard.
Rabbe.
Bizanet.
Charbonnier.
Lebley.
Neuhoss-Maisonneuve
Blondeau.
Sherb.
Boissonnet.
Charpentier.
Jacquin.
Passinge Bon de Préchamp.
Bon Bachelu.
Bizot-Brice.

14 Luzy.
Morlet.
Mutel de Boucheville
Noizet-St.-Paul.
Tournadre.
Vincent.
Berthier de Grandry.
Buchet.
Carrière.
Darançay.
Detrés.
Bon Mangin-Doins.
Hauser, *dit* Menageur.
Montfort.
Tuffet-St.-Martin.
Simon-Faultrier.
Vauxmoret.
Bon Bonnefoux.
Allemand fils.
Bompart.
Christy-Pallière.
Bescont.
Faye.
Le Veyer-Belair.
Rondeau.
Levesque (J.-P.).
Lehuby (P.-F.).
Querangal.
Bergevin (M.-Ch.).
Garreau.
Barbier.
Le Bozec (Ch.).
Barré. (J.-B.-B.)
Lafond.
Maistral.
Fradin (J.-B.-A.).
Polony.
Gillet.
Violette.
Prevost-Delacroix.
Bourdé.
Bruilhac.
Magendie.
Laignel.
Brouard.
Epron.
Letellier (J.-M.).
Louvel (A.-F.).
Senez (L.-A.).
Duranteau.
De Lamarre-la-Meillerie.
D'Allois-d'Hercu-lais.
Larne.

14 Montagnies de la Roque.
Morlaincourt.
Dunoyez.
Sainglant.
Grognet.
Alix.
Degras.
Dambly.
Coisy.
Malet.
Peugnet.
Kirmann.
Deblou.
Soye.
Garnier.
Metzinger.
Patzius.
Titard.
Emery.
Bouvier.
Ramond.
Daveniere.
Guigard.
Bon Blancard.
Tilloy.
Guinard.
Tridoulat.
Sudrie.
Patenotre.
Teulet.
Boulant.
Vaché.
Peyrot.
Puton.
Triboules.
Jolle.
Deschamps.
Jobert.
Lebert.
Caille.
Soré.
Ballay.
Pottier.
Sauce.
Jacquot.
Plumon.
Legris.
Mignot.
Lamy.
Ganivet.
Perrot.
Sabatin.
Court.
Martin.
Pompier.

1804. — *Juin.*

18 Magne.
Fournier.
Danglade.
Gilles.
Boulet.
Foulard.
Bullier.
Soissons.
Maveilhau.
Robouan.
Gauvin.
Larray.
Lemaire.
Droualt.
Bon Estève.
Carralp.
Favereau.
Gerin.
Goubet.
Grouselle.
Jeanson.
Lang.
Latour.
Mercier.
Peyre.
Prués.
Sacré.
Delage.
Jacquin.
Mayer.
Michel.
Petit.
Rouff
Rougirelle.
Lacroix.
Boutrais.
Devaulx.
Lormanne.
Doumic.
Pastre de Laval.
Bon Bruno.
Lebas-Ste-Croix.
Bon Vattier.
Bellaton.
Jacoby.
Ranchon.
Aussenac.
Cazeau.
Heurtaux.
Roux.
Callender.
Clerville.
Lefebvre.
Poussin.
Guillemin.
14 Poussin.
Cécaldi.

Juillet.

5 Cte Lejeas.
Bon de Barral.
Bon Carion-Nisas.
Malherbe.
Savary.
Cte Estève.
Cte Rigal.
Rossée.
Bon Desazars.
Sevin (Xav.).
Bon Lezurier de la Martetelle.
Fontenay (de).

Octobre.

26 Bon Pluvinal.
Bon Aymé.

ANNÉE 1805.

Mars.

29 Cte Agar.
Bon de Roujoux.

Août.

1er Bon Piter Deurbroucq.

Décembre.

26 Darcantel.
Bayle Dugay.
Esnard.
Cadet de Fontenay.
Fruchard.
Cte Ornano.
Renard.
De Saint-Loup.
Arcambal.
Vte Tabarié.

ANNÉE 1806.

Mars.

14 Aversene.
Dupin.
Bon Treuille de Beaulieu.
Duclaux.
Maufroy.
Holdrinet.
Bon Charpentier.
Bon Clerc.
Bon Daumesnil.
Maziau.
Bayeux.
Renaud.
Chaim.
14 Gerodias.

Avril.

25 Lecoat-Kerveguen.

Juillet.

8 Thomas.
31 Lenoir.

Octobre.

8 Grimblot.

Novembre.

9 Strub.
22 Bevière.

Décembre.

31 Boissy.

ANNÉE 1807.

Janvier.

7 Bon Begougne de Juniac.
Becker.
23 Jodon.

Mars.

8 Guillaumin.
13 Berger.
Pasquier.
27 Grive.
29 Uny.

Mai.

10 Tessier.
12 Bon Yvan.
14 Bon Aymé.
Brillat.
Bourotte.
Caseneuve.
Clavel.
Bon Demangeot.
Druot.
Descareaux.
Groslin.
Gleizes.
Gouvion St.-Léger.
Holozi.
Lebondidier.
Lenud.
Lehmann.
Lebel.
Moulin.
Magne.
Nicolas.
Paul.
Preux.
Rousselle.
Rioux.
Bon Subervies.
Valhiade.
Villars.
31 Lagneau.

1807. — *Juin.*
3 Armand.
Huguet.
Puisoye.
28 Gueret.
Chev. Lapointe.
Franchot.
Juillet.
5 Fajac.
6 Lieutaud.
7 Bon Muller.
Bon Pouchelon.
Bon Mathis.
Villeneuve.
Delecourt.
11 Calés.
Marigner.
Bon Schwiter.
Vernet.
Castera.
Legrand.
Dupuy.
Chartener.
Rebillot.
De Mongin.
Bardenet.
Septembre.
9 Terrier.
10 Deschamps.
Gaussart.
Lebrun.
Octobre.
15 Bertrand de Greuille.
Décembre.
1er Bon Pellegrin-Millon
22 Boisnod.

ANNÉE 1808.

Janvier.
28 Boursin.
Février.
18 Bon Pereymond.
Bon Bechet de Leocour.
Bon Rippert.
Regnard.
Gerard.
Falcon.
Thomas.
Bon Fririon.
Genevay.
Foussenqui.
18 Desfossés.
Lepic.
Perquit.
Juin.
9 Laffitte.
28 Deleau.
Plazanet.
Langlois.
Juillet.
5 Pierson.
Bon Estève.
Mellet.
Ferlin.
Fornerol.
Fieux.
Du Ruel.
Thibaut.
Falcon.
19 Lavergne.
20 Bert.
21 Letourneur.
Août.
25 Huppé.
Borne.
Septembre.
1er Bon Dupin.
4 Merle.
Fabre.
Antoine.
5 Gillet.
18 Dudouit.
Octobre.
8 Elichinger.
25 Lacroix.
Goguelle.
Novembre.
12 Bon Dein.
Aubry-Tomassin.
Godin.
Cornud.
14 Duthoya.
Fauverteix.
16 Messier.
Rouvier.
Canavas de Saint-Amand.
17 Martin.
22 Bon Dellard.
24 Gentil.
Charpentier.
Bonnet.
25 Vivien.
25 Moreno. *dit* Petit.
Décembre.
8 Schweick.
11 Caillemer.
14 Chagné.
15 Bon Piat.
Hazard.
19 Hervilly.
19 Jacquinot.
Saint-Jean.
L'Allemand.
Isch.
Bourdon.

ANNÉE 1809.

Janvier.
3 Bagneris.
9 Zimmer.
13 Strifller.
15 Delesalle.
Mars.
10 Durivau.
Devaux.
Brondel.
Gaud.
13 Larcher-Chamont.
14 Bon Remy.
Mesmer.
25 Laffithe.
26 Olivet.
Jaunon.
Avril.
23 Brosset.
Baillon.
Marbœuf.
Saltet.
29 Gombau.
30 Rateau
Petit.
Mai.
5 Vadet.
15 Chatelain.
Chopin.
16 Courtois.
Desargues.
23 Thierry.
27 Paullet.
Renoult.
30 Poinsot.
Millon.
Juin.
5 Albert.
Bon Mosnier.
Bon Martenot.
5 Ritter.
Boucher.
Perrier.
Barbanègre.
7 Wasronval (de).
Plaige.
10 Jacquinot.
Livremont (de).
15 Sibelet.
16 Bon Lamarque.

1809. — *Juin.*

16 Trocmet.
26 Guillaume.
Campariol.
Lahuberdière.
27 Aurauge.
Castillon.

Juillet.

8 Béthisy.
9 Fourcy.
Schouller.
Bizard.
Sandras.
Thérin.
12 Thevenet.
13 Tugny.
17 Bon Tavernier.
Petit-Pressigny.
Calon.
Espinchal (d').
Broux.
Josselin.
Liégeard.
Hecmann.
Galand.
Chapuis.
18 Bon Dupéroux.
Devallant.
Meyer.
19 Bon Brunet.
23 Forgeot.
Roussillon.
Bastien.
Noirot.
Béranger.
Kail.
Mazurié.
Bon Barthier-de-St.-Hilaire.
Cabanès.
Dard.
Sappel (de).
Grosbrecht.
27 Gibassier.
Hussenel.
Pigny.
Vernier.

Août.

13 Dumas.
Ricard (Jacques).
Ricard.
14 Poiré.
Musnier.
Rougelin.
Boin.
15 Mugnier.
Schneit.
Garnier.
Charel.
Gueist.
16 Cicéron.
18 Laguette.
22 Sicre.

Septembre.

3 Desprez.
6 Filey.
21 Becker.

Octobre.

2 Foretier (le).
3 Mouchon.
7 Cte Méjean.
31 Mannessier.

Décembre.

17 Steenhault.
Monnot.
Mouilland.
22 Dereix.
Bon Merlhès.
Bertrand.
Brechtel.

ANNÉE 1810.

Mars.

10 Philippiez.
Charrue.
15 Thumelaire.
Caroly.
Parisot.

Mai.

10 Vivier.
12 Mutelé.
Senilhac.
15 Lebrun.
26 Trupel.
Jouy.
28 Fontane.
29 Noel.
Mermet.
Robichon.

Juin.

23 Breton.
Charlaud.
Morin.
Bruyère.

Juillet.

4 Noailles.

Août.

4 Constantin.
6 Marchant.
Dartigues.
6 Husson.
21 Bennamazon.
Lagabbe.
27 Baral.
28 Durand.
Joliclerc.

Octobre.

3 Breuille.
28 Bon de Coston.

Novembre.

10 Cussy.
Desmarets.
Piola.
28 Slivarich.

Décembre.

29 Lyautey.
31 Moisset.
Gritte.
Martin.
Faivre.

ANNÉE 1811.

Janvier.

6 Bon Quenot.
Fiche.
23 Segond.
Savoye.
Bon Meunier de Saint-Clair.
Chauvet.
Varlet.

Février.

8 Saizieu.
16 Payrard.
27 Moncaup.

Mars.

2 Plagniol.

Avril.

6 Stoffet.
19 Bon Henin de Cuviller.
7 Venière.
Rollet.
Borde.
16 Charraud.
18 Dornal-Deguy.
20 Michel.
Lambert.
Gillet.
Costes.
Vecten.
Hardy.
Parrin.
Lasalle.
Levêque.

Juin.

7 Cte Leveneur.

1811. — *Juin.*
22 Geither.
Genty.
Hofmeyer.
24 Montfranc.
Portemont.
Janin.
Houssin.
Lecompte.
Robineau.
Moullet.
27 Perussel.
30 Cte Gucheneuc.
Cte Colchen.
Mis Chauvelin.
Cte Molé.
Bon Trouvé.
Bon Méchin.
Bon Descorches.
Bon Bourdon de Vatry.
Bon Voyer-d'Argenson.
Bon Lamagdelaine.
Bon Lameth.
Bon Bonnaire.
Bon Houdetot.
Crignon-Desormeaux.
Lecordier.
Piault.
Cte Hédouville.
Serrurier.
Moncey.
Florainville.
Huche.
Moncey.
Jameron.
30 Thouvenot.
Jubé.
Costé.
Maurice.

Juillet.

6 Morlet (Louis).
20 Souilhé.
Novel.
21 Roman.
Dufeux.
Barbier.
Barthole.
Teissier.
Laville.

Août.

6 Berlier.
Bruyer.
Vigo-Roussillon.
Scherding.
Dubois.
Larché.
Revel.
Theurel.
Imbert.
Coget.
Balleroy.
Peridiez.
Beugnat
Martinet.
Avrouin.
Henry.
Dubarry.
Duplan.
Ruffat.
Rubellin.
Delaporte.
Muteau.
Mesclop.
Alexandre.
Poulin.
Deschallard.
Capelle.
Maillard.
Vallantin.
Rimel.
Martin.
Joudioux.
Lepage.
26 Fabry.
Gavoty.
André.
Thurot.

Septembre.

18 Dedoual.
22 Garcin.
27 Roquebert.

Octobre.

7 Materre.
Chauffard.
8 Bon Dubois.
30 Billion.

Novembre.

6 Feuillade.
Remy.
25 Crétin.
Ravi.

Décembre.

3 Millard.
6 Lafaille.

ANNÉE 1812.

Janvier.

7 Berlancourt.
11 Ravina.
Faget.
11 Barbe.
19 Legros.
Bon Merlin.
29 Bon Saint-Martin.
Mathivet.

Février.

27 Kossmann.
Collombel.

Mars.

15 Richemont.
16 Bondurand.
Michaud.
Lack.
Saint-Georges.
Marc.
Anthoine
25 Surdun.

Avril.

13 Neveu.
25 Le Chev. Lecurel.
Coudere.

Mai.

5 Marsaint.
Vautrin.

Juin.

5 Belcourt.
Leroy.
Brémont.
8 Duchesne.
Lalande.
17 Plançon.
Bourbel.
18 François.
Delhaye.
Gancherot.
19 Bon Gucheneuc.

Juillet.

1er Bon de Pinteville.
4 Dumesnil.
31 Guiard.
Boisserolles-Boisvilliers.
Sevret.
Glin.

Août.

7 Klein.
9 Montfalcon.
Durand.
Guillot.
10 Labaume.
Maudron.
20 Morat.
Margerie.
Nicole.
Garnier.

1812. — *Août.*
20 Denelle.
22 Bon Christophe.
Coste.
24 Bon Fiereck.
Mouchel.

Septembre.
2 Brue.
Tachon.
Bonnefoy.
Prujade.
Michaut.
Rabis.
Ragmey.
Simonet.
Rostanger.
21 Cailliez.
23 Pommereul.
Aubert.
Cham.
Hatry.

Octobre.
6 Klié.
8 Bon Galichet.
Kessel.
Raindre.
Berauville (de).
Carbonel.
10 Provana.
Monteiremard.
Pelleteret.
Delecroix.
Charpentier.
Pilhes.
Bastoul.
Simon.
11 Peyrimhoff.
Beaugey.
Denou.
Beaufort.
Bonfillion
Fougery.
Vandois.
Pariset.
Bon Mergez.
Bonnamy.
Delaville.
Pons.
12 Lieutaud.
Mouroux.
Lebeyrie.
Laluye.
Hervey.
Jacobé.
Fanneau de la Horie.
Daubenton.
18 Lespinette.
Lefèvre.
Bureau.
Pigeare.
Molard.
Gaborit.
Demontjavoust.
Pallier.
Gaignot.
Remelinger.

Novembre.
15 Chicot.
19 Jolain.
Pretet.
Fortier.
Meslin.
Joly.
Levis.
21 Dornier.
Lian.

Décembre.
5 Salamon.
Leduc.
Cataneo.
Péborde.
25 Hardy.
Thibaut.
Sachon.
30 Charlet.

ANNÉE 1813.

Janvier
9 Pélecier.
17 Toutan.
25 Lagorse.
27 Mallet.
31 Zœpffel.

Février.
5 Laverge.
7 Folley.
10 Gay.
11 Pinot.
Lartin.
12 Monnier.
Prévost.
Dugua.
Dubessy.
Dauzas.
Verda.
Charrier.
Rioust.
Mauric.
21 Biget.
Fauchon.
25 Folley.

Mars.
7 Salha Cte de Hœne.
15 Guiraud.
Pucheu.
Vernadet.
16 Faucon.
Bon Varlet.
Laborde.
Gilet.
Thery.
Lion.
17 Bedel-Dutertre.
26 Bouvier-Destouches.
Tessier de Marguerittes.

Avril.
6 Cte Saur.
Faure.
Bon Costaz.
Besnardière (de la).
Dessalons.
Jouan.
Regnier.
Bourchette.
Charpentier.
Bertrand.
Poudavigne.
Rostein.
Chaud.
Lebeau.
Maréchal.
Jourdain.
Dretrurier.
8 Marthez.
10 Bon Menneval.
Bon Fain.
Bon Locré.
14 Gayre.
Barry.
Delaporte.
Juncker.
François.
21 Maire.
Tondut.
Bon de Salles.
Leclerc.
Guillen.
Coppier.
24 Rozet.
Mondet.
Daniel.
26 Imbert.
28 Marin.

Mai.
4 Heymès.
Desrivaux.

1815. — *Mai.*

4 Charras.
Thuillier.
Audigan.
De Laplane.
Perathon.
Jalabert.
12 Jacquet.
14 Michal la Bretonnière.
Sainte-Terre.
Schramm.
Boyer.
Vuaille.
Cossigny.
Treussart.
Dandies.
15 Chabert.
Labouré.
16 Lamberty.
16 Euvrard.
Savarin.
Mancel.
Lefrançois.
17 Compagnon.
Gandon.
Mourgues.
Queru.
Fabre.
Pons.
Tabardin.
Mercier.
Tardieu.
18 Baltzer.
26 Marion.
Castagnier.
Massol.
Barbay.
Choisy.
28 Jaqueminot.
Pion.

Juin.

4 Planzeaux.
12 Covan.
Turckheim (de).
Dauger.
Figuier.
Rousselot.
14 Perrault.
Paravant.
Marthe.
Demay.
Jabin.
Collet.
Chenou.
Gilliard.
Duclos.
14 Compère.
Flamant.
Laporte.
Levasseur.
Galimard.
Martel.
Deswals.
Jacot.
Bernard.
Perrod.
Cardeilhac.
Boarin.
Hourdon.
Etienne.
Delpy.
Delentaigne.
Debet.
14 Polosson.
Gilbert.
Bon Reissembach.
Maignes.
Lecocq.
Menu.
Izoard.
De Cubières.
Parguez.
Lucas.
Quillet.
Picard.
Scalabrino.
Falba.
Grosse.
Bochaton.
Lambert.
Berceau.
Carion.
Meneau.
De Lentivy.
17 Bon de Laville.
18 Sellier.
Mathieu.
Devaivre.
Roy.
Deslandes.
Delamoussaye.
Simonin.
Godard.
Secourgeon.
Boyer de Peyreleau.
19 Binet.
21 Bon Perrin.
Chopard.
Boulard.
Bizien.
Bouzinac.
Grangier.
21 Touret.
Boissin.
Begouin.
Joud.
Decroejouls.
Depoge.
22 Turquis.
28 Bausse.
Georgeon.
Rivaud.
Chaibert.
Villatte.
Massé.
Cachera.
Riquet.
Larchantel.
De Lamorandières.
Kerlau.
Rozat.
Adam.
Postel.
29 Bire.
Carrieu.
Gosse.
Blanc.
Ledoux.
Chulliot.
Duvivier.
Marullier.
Potiez.
Labroue.

Juillet.

8 Delmas.
Duchand.
11 Bernard.
Etienne.
Monnier.
Dehys.
Fantin-Desodoards.
Cousin.
Sicard.
Froidure.
Moreau.
Jardin.
Martinet.
Cuirot.
David.
Crouet.
Meton.
Voulaire.
Senac.
Beltrat.
Pianelli.
Casaux.
Lubet.

1813. — *Juillet.*

13 Gigoux.
Labouille.
Diethmann.
Trinquard.
Barthelemy.
Nadeau.
Buisson.
Dabadie.
Sconnio.
Michel.
Lafont.
Brun.
Gausi.
Allios.
Delmas.
Leroy.
Filancher.
Lendormi.
Picot-Moras.
Moreau.
Picot.
Vient.
Termelet.
14 Thomas.
Dubreuil.
Sommellier.
Rougeot.
Taloure.
Hoffmayer.
Vigogne.
Saviot.
Pellener.
Dupuy.
22 Lapointe.
Desgodins.
Fayard.
Robertjeot.
Pauly.
Lamarre.
Barte.
28 Virit.
31 Blain.

Août.

1er Mandeville.
Raulin.
2 Henry.
Gaudner.
Sarand.
Dehan.
Jacquelin.
Bouvier.
Lorin.
Regis.
Chaptal.
2 Deaddé.
Adhémar.
3 Parant.
Garavaque.
5 Rayez.
Amadieu.
Cauet.
Impériale.
Rudloff.
6 Laprie.
9 Bon Dentzel.
10 Clonet.
Saint-Charles.
Dupuy.
10 Bon Veran.
Mazan.
Ganivet.
Pignet.
Klippfel.
Boyer.
Noel.
Charvet.
Finot.
Sausset.
Mallet.
Cte de Turenne.
Van Dedem van de Gelder.
16 Vernère.
Cheverry.
Goutenoire.
Roby.
Durand.
Bailleux.
Missonnier.
Rouillard.
Beurmann.
Courreges.
Chevrau.
Tailhan.
Jegu.
Golzia.
Andrivon.
Gavardie.
Bureau.
Micheler.
Desmoulins.
Lours.
Lasnon.
Verdière.
Blanquefort.
Moysant.
Clément de Ris.
Chamorin.
16 Spencl.
17 Barré.
22 Truchot.
29 Duperroir.
30 Pelée.
Beaurain.
Hillaire.
Aloze.
Christiani.
Gallois.
Lavoine.
Pailhes.
Dufour.
Bouquet.
Caillot.
Prax.
30 Bosquet.
Marthe.
Basset.
Hanuche.
Vergez.
Leclerc.
Michel.
Escousseau.
Hubert.
Broussouze.
Lafizelière.
Cailly.

Septembre.

5 Milot.
Ordener.
Viguier.
Gualdi.
Bresse.
Mathis.
Mathieu.
7 Saux.
Brune.
Vidal.
Rossy.
Doutrelaine.
13 Ratelle.
De Faudouas.
De Grouchy.
Canonne.
Vaucherot.
Drouot de Lamarche.
14 Paris.
Dumont.
Dessirier.
Bonnoure.
Mazas.
Rozé.
Ciroux.
Colomban.
Braun.
Noel-Girard.
Paquier.

1813. — *Septembre.*

14 Durback.
Rochard.
Leblanc.
Dacheux.
Brabançon.
Royère.
Divat.
Lamourette.
Novel.
Mounier.
Duparc.
Leroy.
Legriel.
Faivre.
Maillard.
Béranger.
Christin.
Blay.
Avio.
Pringet.
Barbiche.
Poupat.
Gibon.
Delille.
Courtot.
Cogne.
19 Brocq.
Mahé.
Basset.
Paquet.
Pecheur.
Bagger.
Plomion.
Lageon.
Carré.
Lamorette.
Gauthier.
Godin.
De Létang.
22 Micheau.
25 Richard.
27 De Louvencourt.
Solminihac.
28 Lamarre.
Gaveille.
Baguet.
Lamorlette.
Blondel.
Fournier.
Brucelle.
Dufay.
Mis Dreux-Nancre.
Barbut.
Lefaivre.
Baudot.
28 Bon M. de Marbot.
Pozac.
Lacour.
Cavalery.
Rumigny.
Geoffroy.
Bergeron.
29 Lallement.

Octobre.

5 Michotey.
8 Rosset.
Keler.
10 De Reiset.
Roch.
12 Derault.
Chameroy.
Douay.
Maillot.
15 Bonafou.
Beaufremont.
Majou.
Reinach.
Lalandre.
23 Rochambeau.
De Coucy.
Pillay.
24 Cte Martel.
Marion.
28 Bataille de Tancarville.

Novembre.

6 Couin.
Megret de Sérilly.
Eggerlé.
Cercelet.
Demetz.
Hortet.
Bouteiller.
Ducommun.
Lecanut.
Freytag.
7 Ricard.
Guillebon.
Hazon.
10 Noury.
Adam.
Leturgé.
Roberge.
Perrossier.
Jacob.
Prieur.
Christophe.
19 Seganville.
Marconnié.
Deschamps.
19 Bonhors.
Gazan.
Bedos.
Lainet.
Lamorlette.
Guiroye.
Gresse.
Enders.
Porchet.
Guirault.
Ruelle.
Paon.
Guidon.
Toure.
Abert.
Prelet.
Mauviel.
Courtet.
Sillegue.
Parisot.
Fraboulet.
Marthès.
Ocher.
Dubarry.
Weber.
Dagallier.
Ferès.
Ducros.
Monet.
Boullier.
Folard.
Jacques.
Pelu.
Morand.
Bonuchy.
Ricard.
Foulquier.
Chomey.
Cotte.
Solier.
Ducasse.
Seguin.
Tortel.
Noël.
Payenneville.
Pron.
Cartier.
Soyer.
Bigot.
20 Vergnes.
23 Condé.
25 Burel.
Odinot.
Sognot.
Vouillemont Dascours
Nolland.

1813. — *Novembre.*

25 Moulet.
Guez.
Curnier de Pilvert.
Chomau.
Roëderer.
Beynet.
Metayer.
Ferrouillet.
Corbinière.
Besson.
Gouin.
Gachet.
Guingret.
Vincent.
Metrot.
Mongin.
Duplan.
Astor.
Cys.
Vivien.
Levavasseur.
Perin.
Meyon.
Redot.
Delosme.
Plazanet.
Devaux.
Monistrol.
Delorme.
Bechaud.
Receveur.
Scheille.
Lamarque.
Gisnie.
Braun.
Habert.
28 Montagnière.
Faré.
Pioct.
Lesard.
Izard.
Boulon.
Richard.
Nogaret.
Germain.
Pelissier.
Cagnat.
Albert.
Egret.
Deléchelles.
Léger.
Gillet.
Bernelle.
Madier.
Barré.
28 Blondon.
Heuillet.
Rebsomen.
Levé.
Renaudin.
Cailliez.
De Contamine (A.).
Praets.
Blanc.
Saint-Quentin.
Bunis.
Peitz.
Vildier.
Machillot.
Lombardeau.
Saisset.
Haulon.
Peysson.
Scribe.
Berger.
Schmidt.
Ligier.
Chatry-Delafosse.
Despierre.
Doncœur.
Assant.
Lemercier.
Viala.
Dupont.
Bon Desaix.
Ladroite.
Félix.
Gusler.
Moulin.

Décembre.

3 Bazine de Fontenelle.
Bernard.
Fraunier.
Floccard.
Schmitz.
Fonvielle.
Fournier.
Thunot.
Gauchais.
4 Canuet.
Berckheim.
Dermoncourt.
Lemoyne.
Decoucy.
Suberwick.
Jamin.
Leblanc.
Bureaux de Pusy.
Valdec de Boudinhon.
Bureaux de Pusy.
4 Richter.
Ango.
Delafaye-Joyenval.
Cosnard.
Cazener.
Richard.
Etchegoyen.
Bauzil.
Maugé.
Duguen.
Cte de Renneberg.
Sarrau.
Vaudeville.
Vesuty.
Guillemin.
10 Barois.
David de Beauregard.
15 Duché.
De Saint-Aignan.
18 Boëtieux.
23 Sourd.
Aimé.
24 Roudier.
25 Deleau.
27 Tholozon.
29 Cte de la Vieuville.

ANNÉE 1814.

Janvier.

3 Bonne.
Clary.
5 Garrau.
7 Marchand.
8 Barthélemy.
Arnaudet.
Delasalle.
10 Campi.
Visinier.
Heulot.
Franquin.
Ledoux.
Burger.
13 Vte de Contamine.
14 Fallot de Beaumont.
18 Bacot.
21 Paolini.
22 De Caupenne.
Briqueville.
Cloux.
Mevil.
31 Signoretti.

Février.

6 Moulin.
Rousset.
Freslon.

1814. — *Février.*

18 Achard.
Goujeou.
Ranchon.
Sebastiani.
Gerard.
Vesco.
Lallemand.
19 Reiset.
Bouquerot Desessars.
Pradez.
21 Stinville.
Laborde.
Friant.
Foucher.
Kermorial.
Lebeau.
Loubert.
Susini.
25 Frachon.
Bro.
Polercezki.
Pinta.
Lavenne.
Demontenol.
Delignac.
Viant.
Rochas.
Patoureau.
Oussot.
Vaude.
Dekock.
Joly.
Isselin.
Jung.
Chenin.
Henraux.
D'Hanmer Claibrooke
David.
Debonnaire.
Deconquan.
Girard.
Montaulieu.
De Morel.
Dancourt.
26 Leclerc.
Chantre.
Delafarc.
Cetty.
Masson.
Benoît.
Sinn.
Brugère.
Biollet
Vidal.
Vaudry.
26 Maréchal.
Guyot.
Chevinot.
Pons.
Perrin.
Ebrard.
Laurent.
Pulhaux.
Dulac.
Dupuy.
Vincent.
Toussaint.
Schmidt.
De Kleinemberg.
Bayard.
Elias.
Limbourg.
Girardot.

Mars.

12 Ferroussat.
Huot.
Autié.
Serra.
Pinoteau.
Gault.
Luneau.
Sager.
Narcon.
Gruat.
Furet.
Charlier.
Dufour.
Lepain.
Binant.
Bertin.
Restif.
13 Négrier.
Dupré.
Lelong.
15 Auvray.
Rivet.
Girbaud.
Bladinière.
Bombardier.
Roux.
Baudoin.
Caseneuve.
Delaisse.
Andry.
Dequerelles.
Michelet.
Cottin.
Guillermin.
Herisson.
Noël.
15 Merdier.
Hubert.
Jouanet.
Duhot.
Planat.
Bon Guichard.
16 D'Andlaw.
Wiebas.
Millet.
D'Harembert.
Braunne.
Macre.
Billot.
Lapersonne.
Pierre.
Samy.
Guye.
Locqueneux.
Vessilier.
Godard.
Rousseau.
Etchegaray.
Denuelle.
Taillefert.
Carré.
17 Boyer.
Auguis.
Lecomte.
Charpeny.
Joineaux.
Beaux.
Montchoisy.
Prelier.
Emy.
Beissac.
Gibert.
23 Bon de Montesquiou.
Cte Lamezan.
Delaplace.
Chev. Deschamps.
Baillon.
Bausset.
Bertrand.
Cte de Mesgrigny.
Cte de Canouville.

Avril.

2 Aliman.
Pison de Malbourget.
Vergès.
Lebeau.
Franjon.
Bernelle.
Bert.
Brunet.
Lafitte.

1814. — *Avril.*
2 Godefroy.
Pechot.
3 Follard.
Soubeiran.
Mollart.
De Baine.
Golstein.
Cecire.
Petion.
Martin.
Deroche.
Jolly.
Renaud.
Darbaud Mison.
Chev. Montarby.
Aguy.
Volberg.
4 Baradère.
Adnet.
Roveda.
Pantin Wilder.
De Perron.
Constantin.
Dequersonnière.
Focquerel.
Lefol.
Morin.
Sauvaget.
5 Debut.
Poylly.
Devarenne.
Bergère.

Juillet.

25 Billiet.
Denis Lagarde.
Rivierre.
Sganzin.
Poncet.
26 B[on] de Villequier.
29 Combes Brassard.
Maurin.
Fleury.
Devaraigne.
De la Primaudière.
Haeyaert.
Biot.
Prevost.
Tripe.
Jaume.
Arrazat.
Vinay.
Bien.
Persy.
Moullet.
Lamorlette.
29 Maingarnaud.
Genin.
Protche.
Morin.
Bellet.
Carret.
Grerard.
Rajon.
Daigre.
Thomas.
Jacobi.
Gandon.
De Turenne.
Saint-Marcel.
Sencier.
Van-Oosterom.
C[te] de Mailly.
Louis Prévost.
Ardent.
Michel.
Sebe.
Blanc.
Huart.
Riqueur *dit* Lainé.

Août.

2 Lelong.
Péan de St-Gilles.
B[on] Camet de la Bonardière.
5 De Jerphanion.
Dampmartin.
Prony.
Tarbé de Vauxclairs.
Cahouet.
Baudreville.
Zevort.
Cabrié.
Gerin.
Alpy.
Nacquart
Borson.
Boussaroque.
Dey.
7 Desfontaines.
Castella.
Deschamps.
Gallée.
Fabre.
Ibrélisle.
Vuillaume.
Blandin.
9 M[is] de Fraguier.
C[te] de Mucinais.
B[on] de Jassaud.
De Latessonne.
10 Du Limbert.
De Perregaux.
Bollemont.
Martin.
Clement.
Chev. de Tocqueville.
Toussaint.
Gaillard.
12 Lecomte.
Deleuze.
Bruyère.
15 Fontaine.
De Saint-Ayrans.
Royer.
Breugnot.
17 Michaud.
M[is] de Verteillac.
18 Peytès-Montcabrié.
Nouvel.
Bellenger.
Guiné.
Depoge.
Rabaudy.
Gerdy.
Savignac.
Rolland.
Connard.
Blchée.
Legolias.
20 Bertèche.
C[te] la Rivoire de la Tourette.
Chev. Berthier.
Duperche.
22 C[te] de Montaigu.
Chev. Gascard.
Chev. d'Esponty de Sainte-Avoye.
Chev. de Breuil.
Chev. Ducis.
Chev. Legoûz du Plessis.
23 Gandon.
Poriquet.
Vergès.
Boyer.
Riolz.
Lesens de Folleville.
Heinkelbein.
Chev. de Rodier.
Bruneau de Beaumez.
24 Chev. Giraud.
Chev. Vigier.
Girod-Novillars.
Monard.
Lynch.

1814. — *Août.*

24 Chev. Bouchard.
Chev. Gelibert.
Chev. Levavasseur.
Chev. Longiqueue, *dit* Lelong.
Chev. Henry.
Chev. Prevost.
Chev. Chatelard.
Chev. Danlion.
Chev. Verdun.
Chev. de Lenne.
Perraud.
Aubernon.
Berthelemy.
Blesimare.
Chev. de Wauthier.
Chev. Renouvier.
Chev. Habert.
Chev. Lefevre.
Chev. Chapuzet.
Chev. Dorsenne.
Chev. d'Eslon.
Chev. Stieler.
Chev. Léopold.
Pariset.
Lejeans.
Le Horeau.
Chevillard.
Legay.
Duprat.
Cambriels.
Becker.
Despcramons.
Follain.
Montalembert.
Longuerue.
Rapatel.
Legentil.
Vainsot.
Cte de Beaufort-d'Hautpoul.
Durrieu.
Dupont.
Bon de Montailleur.
Meslier, Ch. de Rocan.
Porct, Ch. de Destière.
28 Vte de Busseul.
30 Dejongla.
Belmas.
Deprieck.
Lacourte.
Joubert.
Jeannin.
Patin.
Duhesme.
30 Martinot.
Demaussion.
Deshameaux.
Ourie.
Dejean.
Chapuis.
Cte Holgard.
Dupuy.
Barlier.
Bache.
Deneuilly.
De Guiselin (L).
Dauphin.
Coste.
Bonnet.
Chateau-Bodeau.
Loisier.
Cauchois.
Lalance.
Gruet.
Meyer.
D'Ecquevilly.
Milet.
Chev. de Beaumez.
D'Avrange-d'Haugeranville.

Septembre.

1er Leblanc-de-Lacombe.
Destrez.
De Labrousse.
D'Arbalestier.
Brousse.
D'Auger.
6 De Kergariou.
8 Cte de Plancy.
11 Chev. Galz de Malvirade.
Heina.
Roux.
Conseil.
Le Baillide Mesgrigny
14 Mis de Nettancourt.
Jacquinet.
19 Bon de Vauxonne.
De Mansigny.
21 Bon d'Hunolstein.
Chev. Durepaire.
Mis de Boisgelin.
24 Guyardin.
28 Cte de Colbert.
Chev. Pageot.
Delaplace.
Bonafos de la Tour.
Evain.
De Martouret.
28 Lajard.
Bruley.
30 Laurent-Desrez.
Chalopé.
Veron.

Octobre.

1er De Montgraud.
Mis de Lanapoule.
D'Herbez-Latour.
Castres.
Terriez.
3 Dehenault.
Pascalis.
Martin.
Cte de Saint-Marsault.
Cte de Lamarthonie.
De Montesquiou.
De Rouzaud.
8 Lecointre.
12 De Montigny.
Duval.
Creutzer.
Puis.
Romanet.
Weigold.
13 Blanquart-Bailleul.
14 Bon. Rolland.
15 Fournier de la Contamine.
Legriel.
Gauffres.
Capiomont.
Lamy.
Pasquier.
Gaugler.
Dutertre.
Sthéfen.
Decressac.
Morlet.
Collass.
Villeumereux.
Bourdin.
Soulairol.
Tronc.
Testu.
Billaart.
Bourillon.
Rainaud.
Fournier
Chabert.
Condamie.
Poulet.
Viallet.
Guilleminot.
Meline.
Bailly.

1814. — *Octobre.*
15 Chonez.
Duvernoy.
Kehl.
Bastiani.
Moureze.
Eyma.
Deville.
Ducasse.
Serafind.
Hervieu.
Durival.
Rampont.
Cramayelle.
Minal.
Eichmann.
Coiffier.
Aldias.
Rumel-Perger.
Lajoie.
Bretinet.
Raynaud.
Davout.
Gautier.
Pastre-Verdier.
Quelley.
Sounier.
Saint-Martin.
Delavigne.
Gerard.
Baron.
Berger.
Guyet.
Violand.
De Laborderie.
Mathieu.
Justeau.
De Chalus.
Barrière.
Grobert.
Durie-de-Cujus.
Compris.
Darru.
Bregeon.
Behen.
Pinel.
Caselli.
Cournault.
Roux-Derochelle.
Bergère.
Leroy.
Disson.
Moroy.
Duport-de-Poncharra.
Audry.
Roussat-de-Zelosky.

15 Metreau.
Lebeschu.
Provence.
17 Ferey.
De Kerboux.
19 Dacier.
Challand.
Bouteland.
Bouvier.
Bruys-de-Charly.
Clauzel-de-Coussergues.
Colchen.
Lemaire-Darion.
d'Astorg.
21 Gossellin.
24 Hargenvilliers.
Lenoir-Lanchal.
26 Cte de Canouville.
Colaud de la Salcette.
D'Auzat.
Despérichons.
Félix-Faulcon.
29 Cte de Marmier.
Prince de Beaufremont.

Novembre.

1er Reynaud.
Cerveau.
Chauveau.
Biennourry.
De Martel.
De Pressac.
Budan.
Mercier.
Duprta.
Milhaud.
Lenormand.
De Person.
Beuvelot.
Lesterpt.
Gros.
Rollet.
Gazagnaire.
Tournadre.
Debonne.
Lambert.
Courtès.
Dandurand.
Lamotte.
Sieyes.
Jabouzan.
2 Chappuis.
Dubouchet.
Girard.
Goulard.

2 Lecouturier-d'Armenonville.
Lemoro de Lafaye.
Marcorelle.
Michelet de Rochemont.
Henry de Montesquiou.
Noaille.
Perez.
Souvras.
Griault.
Braun.
Blanzeat.
Romand.
Leclerc de Grandchamp.
Minangoy.
De Vaudidon.
Baron.
Cassard.
Clavel.
Bonnescuelle-Duplessy.
Bizaillon.
Silvestre.
Debony.
Durand.
Leroy.
Larderet.
Bon de Schaunbourg.
Tinus.
Bérenger.
Chevalier.
Hermann.
Venière.
Dambly.
Dupuy-de-Dienne.
Berger.
Béthune.
Picard.
Dequevauvilliers.
Ebertin.
Brossart.
Hozric.
Lalliez.
Veron-Reville.
Bellefont.
Foraguet.
Dupatural.
Fabre.
D'Auxon.
Roussile.
Thiriet.
Theubel.
Tournigand.
Duprat.

1814. — *Novembre.*

2 Lac.
Lesperut.
Guillaume.
Brue.
Dentzel.
Mathis.
Grasson.
Pascal.
Barbot.
Premion.
Miltgen.
3 Bon de Mortarieu.
Poyferré-de-Cère.
Delespinay.
De Mique.
6 Raynouard.
Saint-Martin.
Cte de Tryon-Montalembert.
9 Bonami.
Legras.
Chaunay-Duclos.
Laboulaye.
Moynier-de-Chamboran.
Molines-de-St.-Yon.
Teissier.
Reille.
Prysie.
Fontenay (de).
Audoy.
11 Christiani.
Devaines.
Adet.
De Béthune-Sully.
12 Chev. Costalin.
Chev. Fouchier.
13 Richard-d'Aubigny.
14 Cte de Latourette-Portalès.
19 Boudet.
Bon de Lessert.
21 Depont-Bellanger.
Alméras.
24 Brack.
24 Larzillière.
25 Goyon.
Robert.
Jomard.
Desribes.
29 Tirry.

Décembre.

9 Wildermeth.
13 Trousson-Lecomte.
13 Bossi.
15 Jolly.
Granthil.
17 Brame.
Deschodt.
18 D'Arthenay.
Barante.
Dufou.
22 Verdun.
Chev. de Grille.
Mis Delafare.
De Possesse.
De Lassonne.
Mesnil.
Komierowski.
24 Destières.
Rullière.
Mis de Malteste.
De Ginestet.
27 Bon Shée.
Couche.
Catus.
Lemoine.
Corbet.
Cte Fenis-de-Laprade
Dianous.
Prost.
Rolland.
Emy.
28 Dupont.
Fornier-de-St.Lary.
Cherrier.
31 Daudy.

ANNÉE 1815.

Janvier.

1er Collet de Blacy.
2 Mis de Saint-Mars.
Oberlin.
4 Cte Dogny.
6 Chev. Cauchy.
De Godailh.
Cte de Laborde.
Duc de Choiseul-Praslin.
7 Chilhaud-Larigaudie.
Tharreau.
Bon de Dalmassy.
Lucas.
Martin d'Auch.
Chauvin de Bois-Savary.
Bon Morisset.
9 Cardonnel.
De Verneilh-Puyraseau.
9 Chabaud-Latour.
Avoyne-Chantereine.
Pemartin.
11 Bon Duchesne de Gillevoisin.
Boisrot.
Gallois.
Lemotheux d'Audier.
13 Simon.
Marchand.
16 Dampierre.
De Gascq.
17 Laubert.
Brassier.
Duvivier.
Parfait.
Vincent.
Dubignon.
Brion.
Rouget.
Ferraudy.
Bon Morio de Lisle.
Renard.
Ernouf.
D'Outremont.
Haussmann.
Fremanger.
Peridon.
Brousse.
Stralenheim.
Desprez.
Thouvenel.
Brasseur.
Saint-Jacques.
Alexandre.
Guyot.
Maignet.
Vidal de Vallabrègue.
Bouvard.
Choppin.
Rogé.
Danloup-Verdun.
Chev. Soulages.
Perron.
De Vallier.
D'Albenas.
Ferrand de Saudricourt.
Bauduin.
Caron.
Durbaret.
De Saint-Paul.
Letort de Larray.
Combe.
Lejosne.
Villaret de Joyeuse.
Carmejeannes.

1815. — *Janvier.*

17 Chantron.
Mathieu.
Poirel.
Bailloud.
Préau.
Bergier.
Lespagnol.
Collot.
Meunier.
Parchappe.
Boone.
Levasseur.
Guerin.
Bourgeois.
Lecrosnier.
18 De Terray.
Charrier de Sainneville.
Bruère-Vaurois.
Bachadenède.
Rousseau.
Benard de Moussignière.
Moreau.
Brakenhoffer.
25 Foache.
Le Beau.
Riboud.
Falaiseau.
Duclaux.
Tuault de la Bouvrie.
27 Bon Aubrée.
Gauthier.
Morizot de Marcy.
Poirson.
Cavarlho.
Bella.
Perrier.
Capman.
Cautais.
Roussille.
Bertrand.
Charmet.
De Saint-Marc.
Chaillot.
D'Ingremont.
Poulmans.
Maupas.
Raverat.
Demoulin.
Debeurges.
Vanvrecy.
Demaupas.
Santereau-Dupart.
Crevaux.
27 Etienne.
Macriau.
Brejat.
Dumont.
Thomassin.
Philippon.
Augoyat.
Lefaivre.
Lapostol.
Saunier.
Bellancourt.
Dommont.
Guinle.
Lerminier.
Luccis.
Admont.
La Chauvillière.
Barberet.
Bougainville.
Lambert.
Reboul de Cavalery.
Bonafous.
Bosquette.
Valnet.
Deblée.
Dupin.
Albert
Grégoire.
Comoy.
Lajoie.
Devaux.
Binet.
Lardier.
Villain.
Cherrier.
Molié.
Demonceaux.
Darnaud.
Courvoisier.
Bourgeois de S.-Paul.
Boyer.
Vidal.
Mialet.
Peyris.
Cailleaux.
Léorat.
De Belleval.
Jeanson.
Delarche.
28 Vte de Croismare.
Cte de Brunet.
Mis de Lasteyrie du Saillant.
31 Marie.
Plazanet.
Le Charpentier.
31 Coutard.
Feraudy.
Chevalier.
Larcade.
Alain.
Frapillon.
Durosey.
Bourgnon.
Demoge.
Jacquin.
Tardivy.

Février.

1er Pasquier.
De Bonchamps.
8 Bon de Ladoucette.
11 Lefèvre.
Bricogne aîné.
Dubuisson.
Jourdan.
Legrand.
Delafontaine.
Dubois.
13 De Barrin.
14 Cachardi.
Paixhans.
Cavailher.
Martorel.
Faivre.
Paulin.
Javain.
Goll.
D'Errard.
Lemaître.
Jeulain.
Gorsse.
Chefdebien.
Lavalette.
Chastelain.
Montchoisy.
Lecouturier.
Corvisart.
Rœderer.
Bellon.
Hugo.
Petit-Pierre.
Froment.
Lagé.
Laigle.
Dauriac.
Chassaignac.
Marié-Duplan.
Girod.
Bourgeois.
Edeline.
Beaucourt.

1815. — *Février.*

14 Audouit.
Jamin.
Guiot.
Messager.
Miltgen.
Lamacq.
Allemacher.
Marcilly.
Levaillant.
15 Collardeau de la Forest.
Bonnafos de la Mothe.
Mis Dargent de Deux-fontaines.
16 Liborel.
Bauchau.
Simonot.
18 Cte de la Galissonnière
Blanquart de Bailleul.
20 Bon d'Hanneucourt.

Mars.

1er Burgraff.
Boillon.
Mis Lacropte de Bourzac.
3 Roux.
9 Bourguignet.
Leclerc.
12 Bardinet.
Dintrans.
Etchats.
La Coste.
Dupuis.
Woillard.
Laffitte.
14 De Verdilhac.
De Borelly.
16 Delaunay.
Gentel.
Bréa.
17 André.
Mayer.
Bon Holling.
Meguin.
Bon de Capol.
De Riaz.
Coulot.
Baud.
Richardot.
Broillard.
Tardy de Montravel.
Robert.
Clément.
Chaillot.

17 Milordin.
Maline.
Spicker.
Feucheres.
Roux.
Lauriald.
Thierion.
Bugeaud.
Levèque.
Dupré.
Rolin.
Cabart
Gimont.
Mouillard.
Fougere.
Leridon.
Dumez.
Rozier.
Dousse.
Berrard.
Destocquois.
Chev. Martigny.
Des Etangs.
Michelet.
Martin.
Poilpré.
Herbin.
Desroches.
Le Sueur de la Chapelle.
Larue.
Caruel.
Levasseur.
Chardin.
Locqueneux.
Joyeux.
Mignot.
David.
Roux.
Digard.
Debar.
Chaboux.
Izambart.
Carrère.
Gaultier
Troy.
De Rison.
Palfray.
Prevost.
Sanfourche.
Nicolas
Barthelemy.
Petit.
Contancin.
Gaudin.
Robert.

17 Bragairat.
Guillabert.
Ressejac.
Duquesnoy.
Defaut.
Faure.
Bon d'Esebeck.
Fougerolle.
Bournier.
Pierson.
Bonnet.
Folliet.
Limozin.
Paty.
Erhard.
Grassoreillé.
Adam.
Chépy.
Simon.
Chevalier.
Gautrot.
Jacquemet.
Veller.
Lafiton.
Roussel.
Chanclu.
André.
Failly.
Menne.
Jannaud.
Rachis.
Ducarre.
Martin.
Ozilleau.
Secretain.
O'Neille.
Lafosse.
Jobey.
Mac-Sheehy.
Toullier.
Huissoie.
Du Rocherot.
Mocquery.
Mathieu.
Lacretelle.
Duchat.
Lalande.
Pernet.
Cormillot.
Lombart.
Muller.
Roussel.
Petit-Colas.
Gouland.
Dranguet.
Racenel.

1815. — *Mars.*

17 Delille.
Sincty.
Morel.
Lebrun.
Lavergne.
Lalire.
Leclerc.
Fouquier.
Debatz, *dit* Cazeneuve.
Lefèvre.
Vernerey.
Defontenu.
Dumesnil.
Gleise.
Guyot.
Picard.
Levistré.
Cte Despréaux.
Boyer.
Bial.
Guenée.
Fos.
De Courvol.
Regnault.
Bourgeois.
Guyot.
Poincignon.
Bonnejean.
Jouvet.
Frangin.
Vallat.
Montwis de la Salle.
Cothias.
Boumard.
Baudin.
Lebre.
Carré.
Monneret.
Noël.
Vaubert.
François.
Roussel.
Frappart.
Morlaincourt.
Pernot.
Cartier.
Petel.
Breton
Vautré.
Remier.
Jeannot.
De Mutrécy.
Mouroux.
Tardif.
Monthoux.
17 Haxo.
Fleury.
Lenoire.
Fauverteix.
Huss.
Guerrard.
Renard.
Blin.
Vte d'Autichamp.
19 Maréchal.
Miquelard.
20 Lefranc.
Coutellier.
21 Billot.
23 Bon Raoul de Montmorency.
Colette.
Bon Rouvroy de Fournes.
27 Monthon.
Dupuy.
Rodet.

Avril.

5 Chas.
Chapelle.
Decos.
Vitrac.
Mauson.
Nicolas.
Mayret.
Pierreville.
Uhrich.
De Villeneuve.
De Gaja.
Boudard.
Saint-Bonnet.
3 Mis de Montcalm.

Mai.

20 Cte de Waters.
23 Gross.
Belmont.
Felbert.
Imthourne.
Bourguignon.

Juin.

4 Turgy.
14 Cte de Grasse.

Juillet.

12 De Montcalm.
Lasbordes.
Fitz-James.
15 De Fanget.
Dufossé de Castera.
Le chev. de Bastard.
De Tribout.
15 De Giraud.
Pasquet de St.-Projet.
Delbosc d'Auzon.
Darsonville.
Dupont.
Madol Dugas.
Gravier Cte de Vergennes.
Reculot.
Charlus.
Contaud, Bon de Coulanges.
Le Roy de Dais.
Gouhier, Cte de Charencey.
Vte de Lescure.
Lyonnard de la Girennerie.
Liniers.
Guyomard de Kervallos.
La Clotte.
Du Couedic de Kergoualer.
Morin de la Vallée.
De la Veuve Duchenoy
Lebas de Girandy.
Legros de Marcy.
D'Eymeric.
De Bourge.
Bernardi.
Dorez.
De Montluc.
De Guise.
16 Cte d'Osmont.

Septembre.

20 De Preissac.
Prevost de Saint-Cyr.

Octobre.

18 Cte de Margueryc.
Mis de Chambon.
Le Riché de la Pouplinière, Mis de Breuilpont.
Mis de Vidal.
Bon de Capdeville.
Cte de Gouvello.

Novembre.

1er Richard de Cendrecourt.
Cte de Pellan.
Paiquet de Lagarde.
Mirandot-Dubourg de Geney.
Bouton.

1815. — *Novembre.*

1er Malmazet de St.-Andeol.
6 Mis de Mathan.

Décembre.

6 Bon de Contamine.
26 Delaleu.
Charlier de Vrainville
28 Cte de Gravier-Vergennes.
29 Cte de Narbonne-Lara.
Cte de Mornay.
Chev. Landry-de-St-Aubin.
Chev. Nypols.
Chev. Hedelhofer.
Bon de Villers.
Mis de Massillan.
Cte de Sainte-Marie.
Bon de Mortarieu.
30 Gontier Cluseau de Biran.
31 Cte Douet de Soursac.

ANNÉE 1816.

Janvier.

10 Lechartier de la Varignière.
15 Buirettes de Verrières.
Cte de Geslin.
16 De Rouillac.
De Fortia.
Duc de Choiseul.
Ternaux.
Cte de Brevannes.
Vte Héricart de Thury.
Bon Aclocque de Saint-André.
Cte de Montmorency.
Bon de Laferté.
Mis de Vigny.
Froidefond du Chatenet.
Mis de Pons.
Legardeur de Tilly.

Février.

10 Bacciocchi Adorno.
De Schaller.
Fer.
21 Delacroix.
27 De Talleyrande.
De Villeneuve.
De Limayrac.
28 Guys de Sainte-Hélène

Mars.

6 Belletrux.
7 Bon Dudon.
20 Vte de la Bretonnière.

Mai.

12 Friol.
14 Galand.
26 La Villette.
Collet.

Septembre.

30 Delor.

ANNÉE 1817.

Janvier.

7 Bon Duval.

Mai.

8 Gaillard.

ANNÉE 1818.

Juin.

1er Guizot.
De Malartic.

ANNÉE 1820.

Mars.

20 Viguier.
Perry
Chapuis.
Baldayroux.
Bedat.
François.
Berton.
Bertrand.
Billy.
Brun.
Champagnac.
Couet de Lorry.
Devaux.
Drouard.
Duhazier.
Gand.
Guerrier.
Boucquet-Jolinière.
Lacroix-Martin.
Lefoix.
Magnan.
Marquer.
Massompierre.
Minvielle.
Mocquet.
Mundtveiller.
Moulin de Mousset.
Petitot.
Cousin.

Mai.

10 *S. S.* Cte Digeon.
S. S. Cte Dubouchage.
Bon Camus Dumarroy.
Bon Siméon.
13 *S. S.* Duc de Cazes.
18 Prince Aldobrandini-Borghèse.
Chabert.
Cte d'Hoffelize.
Mis de la Tour-du-Pin-Montauban.
Vte de Balatier.
S.S. Cte J. de Polignac.
Vte de Chabot.
Galdémar.
Vte de Latour-Maubourg (Rod.)
Ricard.
De Beaufranchet.
Saint-Belin-Malain.
Philibert.
Valter.
Wolf.
Daure.
Petiet.
Cassaing.
30 Bon de Saint-Mars.
Pasquier.
Deydier.
Gorsse.
Bon de Cordès.

Juin.

3 Leroy.
Mis de Maillardoz.
Devillars, Cte de Faverney.
De Fayet.
4 Dambray.
9 Bon d'Aubier.
Fontaine.
14 D'Agon de la Contrie.
Coppens d'Honschoote.

Juillet.

5 Fleuriau.
Guillet d'Harris.
Godebert.
Kéraudren.
Perinelle Dumay.
Chev. Bocher.
Cte Chavannat.
15 Goupil de Préfeln.
19 Vte de Cazes.
Bon Maurice.

1820. — *Août.*

24 Penfentenio Cte de Cheffontaine.
Mouchard.
Dubarrail.
Cte de Bryas.
De Bizemont.
Cte de Lastours.
S. S. Duc Armand de Polignac.
Mis de Bouillé.
Heim.
Aclocque, Bon d'Hocquincourt.
Duc d'Estissac.
S. S. Mis de la Tour-du-Pin.
De Monval.
Allouis.
O'Mahony.
Barré.
Bon de Tschudy.
Cte de la Serre.
Cte de Saporta.
Mathis.
Pellechet.
Devoize.
Cte de Leautau Donnine

Décembre.

20 De Rochechouart Cte de Mortemart.

ANNÉE 1821.

Janvier.

23 Lechat

Avril

8 Saint-Laurent.
Bonne.
23 De Bourienne.
Alibert.
Songis.
Le Bœuf.
Bernault.
Delavigne.
Chev. Lefevre.
Bon de Mauroy.
Renaud de Vilback.
Du Pouey.
Mis de Montaigu.
Normand.
Varnier-Courno.
Cte de Bissy.
25 Le Roy.
Mis de Tourdonner.
Cools Desnoyers.
Lalanne.
25 Glady.
Bernard.
Doré.
Fournier.
Bon de Moriès.
Fessard.
Tombe.
Motté.
Caliot.
Maret.
Robinet.
Duperreux.
Dumesnil.
Teste.
Beaudon.
Pas de Beaulieu.
Bon de Chambrun.
De St.-Gilles.
Deshorties de Beaulieu.
Bonhote.
De Bontemps le Fort.
De Heidegger.
Rosselet.
Salleyx.
Pertuisot.
Carcenac.
Fournier de Pescay.
Richard.
Mis de Fayet.
De Coquet.
Parmentier.
Cottenet.
Husson.
Dupetit.
Montossé.
Chitry.
Borgarelli d'Ison.
Devaux.
Dillon.
Vivent.
Augier de Montgrenier.
Limonnier.
Gastebois.
Hendsch.
Delannoy.
Dubart.
Bruel.
Grégoire.
Goguel.
Lamoureux de la Génetière.
Dehys.
Cugno de Belloc.
Donatz.
25 Sausac de Touchimbert.
De Roussy.
De Chastaigner.
De Sourbier.
Salvaing de la Phergue.
Darguesse.
De St.-Amans.
Duboüexic de Guichen.
De Romanet.
De Chabannes.
Rouillé d'Orfeuil.
De Mersseman.
Martin.
Méan de St.-Prix.
Guillot.
Duport de St.-Victor.
Ducouëdic.
Douvin.
Jourdan.
Renard.
Bougenel.
Destrais.
Demontz.
Decrillon.
Dupré.
Reinhartz.
De Niceville.
Vianney.
De Valmalette.
Verrier.
Daullé.
De Chambray.
Durbach.
Guidonnet.
Fondard.
Charpentier.
Lyautey.
Perdreau.
Petit de Chatenay.
Lechesne.
Javerzat.
Colin.
Cte Desclaibes-d'Hust.
De Framery.
Farjon.
Garnier.
Bodson de Noirfontaine.
Vinache.
Rousseau de Sibille.
Soleille.
Bompar.
Delaage.
Laurent.

1821. — *Avril.*

25 Garin.
Cachedenier de Vassimon.
Moisez.
Ravier.
Fitremann.
Clément.
Jobal de Pagny.
De Lascous.
Aubriot.
De Golbery.
Coste.
Ledoux.
Petti.
Bon Potier.
Mousin de Villers.
Faye.
Renault.
Pélécier.
Raffé.
Fleury.
Robinet.
Clicquot.
Bouchon.
Labe de Morambert.
Bagneris.
Blondel.
Mis Amaury de la Moussaye.
Richard de la Pervanchère.
Duris.
Prevost Cte de la Boutelière.
Cocault.
28 Gemon.
Lahalle.
Mallet.
Lecoupé.
Leblond Plassan.
Vauvilliers.
Boursaint.
Mauduit.
Tupinier.
Pouyer.
Fromant.
Mullet des Essarts.
Bergevin.
Reveillère.
Garrigues.
Roustagnencq.
Cte Duval de Grenonville.
Bon Janet.
Taboureau.
28 Pasquier.
Bochet.
Hennet.
Lemonnier.
Roger.
Alein.
Dunoyer.
Bon de Cormenin.
30 Borel de Bretizel.
Voysin de Gartempe
Cahier.
Bon Rateau.
Chev. de Monchy.
S. S. Cte de Bastard-d'Estang.
De Forton.
Thourel.
Dartigaux.
Bourdeau.
Eudes.
Bon Gary.
Emerigon.
Vandeuvre de St-Charles.

Mai.

1er Cte d'Allonville.
De Bausset.
Bon de Bellegarde.
Billard.
Boin.
Borne.
Breton.
Chev. Decazes.
Dessolle.
Chev. de Fortis.
Gautier.
Bon Hély d'Oissel.
Kentzinger.
Bon Lascours.
La Tour d'Auvergne-Lauraguais.
Moreau.
Morgan du Belloy.
Patry.
Bon St.-Chamans.
Cte de Tocqueville.
De Wendel.
Bon Rambaud.
Quatremère de Quincy.
Vte de Villiers du Terrage.
Cte de Rumigny.
Cte de Salignac Fénelon.
Roux.
Campi.
1er Durant St.-André.
Mathieu Lesseps.
Mis Devins de Peyssac.
Portal.
Mis de Mondragon.
Vte de la Chapelle.
Cte de Rochefort.
Bon Cazin d'Honninc-ton.
De Barante.
Lusson.
De Valdené.
Alissan de Chazet.
Cte de la Vauguyon.
Reubell.
S. S. Prince de Croy-Solre.
Cte de Bouvet de Lozier.
Vte de Montchenu.
Cte de Rochechouart.
Cte de Brissac.
Mis du Roure.
Mis de Puyvert.
Cte de Lentilhac.
Brossier.
Bon de Fontane.
Cte de Montagu Lomagne.
De Brevannes.
Dufaure de la Jarte.
Jacques.
Feraud.
Cte de Bouillé.
Bon de Kentzinger.
Chabron de Solilhac.
De Coigny.
Weiler de Navas.
Tilly de Blaru.
La Tourette Dambert.
S.-Just d'Autingues.
Duval, Cte de Dampierre.
Cte de Maudet.
Malestroit de Bruc.
Bon le Couteulx de Canteleu.
Mis de Saluces.
De Bruman.
Chev. Hersan.
Hochet de la Terrie.
Gisbert.
Vte de Fraguier.
Riencourt.
Cte de Senneville.
De Martainville.

1821. — *Mai.*
1er Bon Dubois d'Escordal.
Cte de Lagarde.
Cte de Villèle.
Cte de Contades.
Cte de Croix.
Cte d'Haussonville.
S. S. Duc de Brissac.
8 *S. S.* Mis de Mun.
23 Bourlier.
Août.
1er Chev. Noguès.
S. S. Duc de Céreste-Brancas.
De Corneillan.
Lange de Ferrières.
De Verdière.
De Bourjolly.
Scitivaux.
Dejeune.
Vte de Marin.
22 Le Normand de Kergrist.
25 David.
Décembre.
13 Cte Casamajor de Gestas.
Cte Duval Dumanoir.
Cte D'Aramon.

ANNÉE 1822.

Janvier.
6 Debaute.
Plomb.
9 François.
30 Audouard.
Février.
27 Delamalle.
Mars.
12 Gautier.
Juin.
19 Bajeau.
Août.
14 Bon Sallé de Chou.
Dussumier-Fonbrune.
17 Cte de Modène.
De Brossard.
Guyon.
Patu-des-Hautchamps.
Brabaut.
Tamnay.
Cte de Faucigny Lucinge Colligny.
Ocher de Beaupré.
De Meuchèze.
17 Kersalaun.
Kindelan.
De Contreglise.
Warenghien.
De Haynin.
Turlot.
Laverny.
Fauvart Bastoul.
Thiébault.
Sicard.
Rey.
S. S. Duc de Doudeauville.
Regardin.
Cuvillier.
Croquet des Hauteurs.
Georgette Dubuisson.
Ducrest de Villeneuve.
Picard.
19 Thevenot de Saint-Blaise.
21 Cte de Breteuil.
De Regourd.
Delarue.
Vte Suleau.
Septembre.
10 Petry.

ANNÉE 1823.

Février.
21 Héron de Villefosse.
Prévost.
Mai.
11 Legendre
Juin.
10 Cte de Salperwick.
22 De Lonlay.
Juillet.
1er Duc de Firmarcon.
Vte de Baliourt.
Fromentin.
Kœnig.
9 De Maisonneuve.
Delarue.
10 Gemeau.
Duc de Ventadour.
13 De Lostende.
14 Regnault.
De Bricogne.
Favier.
Bon Rey.
19 David.
26 Mis de Conflans.
Août.
5 De La Tour-d'Auvergne.
8 La Sagni.
Mangin.
9 Costamagna.
11 Biancour.
Biot.
Harmand d'Abancourt.
De Longuève.
Séguier.
13 Beautemps-Beaupré.
Geoffroy.
Cocherel.
Chev. de Lasalle.
Muriel.
Armand de Saint-Sauveur.
De Quelen.
Meille.
De Hemberger.
Martimprey.
Viogt.
De Chateaubrun.
Tugnot de La Noye.
Rouillon.
Bon Dubouchet.
Menouvrier-Defresne.
14 Deschamps.
19 Cte Gambin.
De Walville.
S. S. Duc de Croï d'Havré.
S. S. Duc de Gramont.
S. S. Duc de Mouchy.
S. S. Duc de Luxembourg.
S. S. Duc de Blacas.
S. S. Duc d'Aumont.
S. S. Duc de Duras.
S. S. Cte de Cossé-Brissac.
S. S. Duc d'Avaray.
S. S. Cte de Pradel.
S. S. Cte de Durfort (Et.)
S. S. Cte Ch. de Damas.
S. S. Mis de La Suze.
S. S. Mis de Dreux-Brézé.
S. S. Mis d'Autichamp.
S. S. Duc de Rivière.
S. S. Duc de Maillé.
S. S. Cte Duhamel.
S. S. Vte de Chateaubriand.
S. S. Duc de Montmorency.
S. S. Mis d'Aligre.
S. S. Mis de Louvois.

1822. — *Août.*

19 *S. S.* Cte de S-Roman.
S. S. Duc de Massa.
Cte de La Villegontier.
De Montigny.
Larsonnier.
20 Cte Du Botderu.
21 De Rochemore.
De Cosnac.
Sephanopoly.
Fouques.
Pretet.
Debray.
Barbier.
Auxcouteaux.
D'Alpuget.
Courcenet.
De Ligneville.
22 D'Aubusson de La Feuillade.
31 De Belloc Stibal.
Cte de Manoury.
Mousin de Bernecourt.
De Carné.
De Suremain.

Septembre.

1er Waille.
Campredon.
Cte de Montferré.
De Miremont.
De La Seinie.
Stengel.
De Montferré.
De Lavillatte.
Muralt.
De Foucauld.
Damens.
Gielat.
Brignon.
De Segur.
Winterheld.
Poinsignon.
Strallen.
Dupau.
3 Dijols.
Michel.
6 Dussard.
Massu.
7 D'André.
12 De Noinville.
De Vinzelles.
Lauretan.
13 De Laubepin.
Labrot.
13 Pericat.
Gallet.
Vuillame.
Mongrolle.
15 Dast.
Vte de Foucault.
Hulot.
Hamart.
Boutry.
Doublet.
16 Olry.
Delamarre.
18 De Rampont.
De Faucher.
Chev. de Monistrol.
19 Cte de Quinsonas.
Renault.
Vte de Chambrun.
Boullé.
Regnault.
Leclerc de Ruffey.
Flamand.
20 Langlois de Plemont
Cte de Sesmaisons.
De La Poix de Freminville.
Defay, Cte de La Tour-Maubourg.
22 Percheron.
Salomon de Suarce.
24 Manneville.
Cte de Labesse.
26 Ponée.
Longueville.
De Dienne.
De Lostanges.
Humblet.
De Finance.
Follis.
De Sede.
De Valon.
Masson.
Duchatelet.
Zickel.
De Verdalle.
Barthon.
30 Abadie.
Mathey.
Cte de Maillé.

Octobre.

2 Coste-Caude-S-Victor.
Cte Merdy de Catuelan.
3 De Garraube.
Leclaire.
Carré.
Petit d'Hauterive.
3 Martamais.
De Sérione.
De Tilly.
Levesques.
4 Vigoureux de Kermorvant.
Cte de Gallifet.
Bertrand.
Alard.
Baraguey-d'Hilliers.
Gallemardet.
Bouis.
De Pillet.
Poinsot.
Dupleix.
Dussard.
Korte.
5 De Marnier.
Larché.
Croiset.
Vincenot.
Pesme.
7 De Soussay.
Cauteloube de Marmier.
Spring.
De Schaller.
Campagnac.
De la Villegille.
8 Hulot.
De Suzaincourt.
11 Plauton.
14 De Lampinet.
Guys.
De Constantin.
Delmas.
Gobin.
De La Bachelerie.
Allard.
Destor.
Videau.
Fine.
De La Coste du Vivier.
Daribau.
Bon de Vielbans.
Hugue Roche.
Martin.
De Buisseret.
Mis de Luker.
16 Mis de Montpezat.
Bourlon de Moncey.
Fondard.
De Bergeret.
Cussac.
Darlanges.

1823. — *Octobre.*
16 Leblanc.
De Nettancourt.
Alquier.
Charles.
Vte du Tertre.
Minard.
Le Goullon.
Vallet.
Cte Bonfils.
Cte de Blocqueville.
Tessier.
De Laporte.
Cte de Clonnadeuc.
Delaunay.
Horric de Beaucaire.
Litzler.
17 Gonthier.
20 Bon de Brichambault.
Lemercier.
Dupuis.
Cte d'Ecquevilly.
Perrot.
Cte d'Aloigny.
De Gonneville.
De Bourzac.
Chev. de Precarré.
Delvigne.
Siméon.
Beaubis.
Monthaluc.
24 Bon de St-Vincent.
Lesbros.
27 Roubin.
28 De La Martellière.
Guesviller.
Novembre.
1er Laurent.
Laignoux.
Barthelemy.
Beaufrère.
Boussès de Lagrange.
Riban.
2 Griffon.
Viviand.
Davessiès de Pontès.
Fontaine.
5 Vte de Gourgues.
6 Le Forestier de Boisfrogger.
8 De la Niepce de Jenfosse.
11 Deshorties.
Guiroye.
Larcher.
Vauvilliers.
13 Vanheulle.
15 De Merlis.
16 Icard.
Lugnot.
Chasson.
18 Cocquart.
Picquet.
Chev. de Nacquart.
Sauty.
Pluyette.
19 De Valory.
22 Falcou.
De Tilly.
D'Abnour.
Chérisey.

ANNÉE 1824.

Janvier.
14 Campion.
28 Cte de Beaurepaire.
Mars.
3 Deseze.
Juin.
16 Vidal de Lauzun.
Août.
3 Sue.
Vte Hocquart.
17 Bon de Ballainvilliers.
Chifflet.
Hocquart.
Cte Dubois de Riocourt.
18 Josse de Beauvoir.
19 De Saulces de Freycinet.
Barbé.
Bon Dupin.
Villot de Fréville.
S. S. Vte d'Agoult.
Martelet.
Bon Monnier.
Mis de Tholosan.
Meynier.
Bon Gérard.
20 De Blesbourg.
Bon de Trobriant.
Cte de la Tour Dupin Lacharce.
Vte de Quesnay.
Mis d'Epinay St.-Luc.
De Noirville.
De Banans.
Delphin.
Bon Sermet.
De Rayne.
De Lasalle.
20 Duverger.
Lefebvre Desvaux.
Mis de la Moussaye.
22 Delaître.
Poisson.
D'Haussez.
Shaforello.
De Montlivault.
Duhamel (Victor).
De Nolhac.
Octobre.
19 Cte de Lussac.
Cte de Villelume.

ANNÉE 1825.

Janvier.
11 Bosio.
Hersent.
Vernet (Horace).
Mai.
11 L'Abbé Nicolle.
Delvincourt.
Gueneau de Mussy.
Poinsot
Pardessus.
L'Abbé Fayet.
17 De Cailleux.
Bonneau.
19 Arago.
Asselin.
Augier du Chézeaud.
De Boisbertrand.
De Beaurepaire.
Du Bourblanc.
Boscals de Réals.
Bérigny.
De Chollet.
Creuzé.
Crettet de Palluel.
De Crisenoy.
De Coupigny.
Croizet.
De Caumont la Force.
Durand.
Dufougerais.
De Turmel.
Baron.
Delavau.
Fleuriau de Bellevue.
De Guer.
Guesnet.
Gay-Lussac.
Labretonnière.
Lebon.
Lebrun.
De Lacaze.

1825. — *Mai.*

19 De Lastoure.
De Margadel.
De Muller.
De Muyssart.
De Nicolaï.
Potteau d'Hancarderie.
Cte de Puymaigre.
Reynaud (Honoré).
De Roux.
Rosman.
De Rocheplatte.
Vte De Sambucy.
Hersart de la Villemarqué.
Vte Alban de Villeneuve.
De Vendœuvre.
De Vaulgrennand.
Villot.
De Wangen.
Ruinart de Brimont.
De Gestas.
L'Espagnol de Besanne.
Mestadier.
21 Cte de Chouzy.
Sauvage
De Montholon-Sémonville.
Cte de Vibraye.
Cte d'Imécourt.
Campenon.
O'Hégerty.
Cte de Vienne.
Bon de Ville-d'Avray.
Chev. de Larnière.
Cte de Belle-Isle.
Cte de Brossard.
22 Mis de Rancogne.
Haudry de Soucy.
De Châteaudouble.
Cte d'Audiffret.
Rielle.
Chev. de Viella.
Duplessis Parscau.
Boutouillic de la Villegonan.
Arnous Dessaulsays.
Bon de Bougainville.
Chev. de Cheffontaine.
Cte d'Oysonville du Pontaubevoye.
Massieu de Clerval.
Villaret de Joyeuse.

22 Brèche.
Maillot.
Sanson.
Portier.
Bonet Lescure.
S. S. Mis d'Orvilliers.
S. S. Cte d'Haubersart.
S. S. Mis de la Guiche.
S. S. Mis de Rastignac.
S. S. Cte d'Arjuzon.
S. S. Cte Colin de Sussy.
Vosgien.
S. S. Mis De Malleville.
De Trinquelague.
Delhorme.
Ranfer de Monceau Bon de la Bretennière.
Bon Grenier.
Cassagne.
Courvoisier.
Mousnier Buisson.
Joubert.
De Merville.
De Fumechon.
Delpit.
Moreau.
Bonnet.
Hacquart.
Bon de Crouzeilhes.
De Villebois.
De Blaire.
Villemain.
Cte Georges de Caraman.
Flury.
Guys.
Chev. Artaud.
Chev. Bourgoing.
Roth.
Drovetti.
23 Collin de la Perrière.
Mis de Rilly.
Trefcon.
Roquemaurel.
Cte de Marquessac.
Aupick.
De Chambeau.
Belon.
Girot.
Richard de Tussac.
Bon de Lom.
Brousseaud.
Borelli-Mazenod de Mondesir.
Cte de Beaumont.
Du Chilleau.

23 Hatry.
Lebon.
Sohier de Gand.
Vienot.
De Baudus.
Cosseron de Villenoisy
Reiset.
De Rougé.
De Courson.
D'Autane.
Dufay.
Bon de Besenval.
Colavier d'Albici.
Massaroli.
Mis de Mesgrigny.
Brauneck.
Navier.
Saint-Just.
Couté.
Cormier.
Hache de la Contamine
Magnant.
De Mylius.
De Posson.
Thiballier de Dommarie.
Mangin.
Chassepot de Beaumont.
Denarp.
Bonnet.
Bosquillon de Frescheville.
Hunault de la Chevallerie.
Lecourt Fongarnière.
Montebise.
Cte de Salis-Zizers.
Challe.
Hallay.
Blaise.
De Saint-Sauveur.
Sigaldi.
Desmoutiers de Mérinville.
Dupont d'Aubevoye, Mis d'Oysonville.
Mis de Podenas.
Thieriet.
Cte de Châteaubriand.
Dodin Duparc.
Bontems Dubarry.
De Busseul.
De Puységur.
De Compiègne.
Bouvier de Cachard.

1825. — *Mai.*

23 Bobillier.
Damotte.
Moron.
Brunery de Rivarosa.
Alphand.
Varnier.
Coger.
Daffry de la Monnoye.
Delort de la Flotte Molin.
Moreton de Chabrillan
Brussel de Brulard.
Le Boul.
Duchemin.
Baudoin Saint-Firmin
Auffret du Cosquer.
Defaye.
Champagne, Cte du Bouzey.
Boyer de Fonfrède.
Cte d'Hautefort.
Mis de Barbançois.
Cte Houdouart de Thièvres.
Cte de Laurencin.
De Reusse.
De Missy.
Répécaud.
Cte Dumoncel.
Beaulieu.
Thomassin.
Bayart.
Genot.
Thépaut.
De Morlaincourt.
De Termes.
Tavernier.
Michon, Vte de Vougy.
Garcias.
De Loynes.
Levesque.
Schillemans.
Bucher.
Lodibert.
Poirson.
Cte Dessoffy de Cserneck.
Malatret.
Bernard de Saint-Affrique.
Bon Lajard.
Rabelleau.
Bon Lecoq d'Hervey.
Lecauchois Férand.
Vauchelle.

23 Puissant Dulédo.
Mac-Curtain de Kainlis.
Ste-Gemme, Cte d'Andigué.
Guérin, chev. de Bruslart.
S S. De Beziade, Mis d'Avaray.
Cte de Pélissier.
Ducambout, Mis de Coislin.
Prince de Broglie de Revel.
Cte de Trogoff.
Cte de S.-Marsault.
Bon Rosseti.
De Fayolles, Cte de Mellet.
S S. Cte de Chastellux
Mis de Forbin des Issarts.
Mis de Grimaldi.
Mis de Toustain.
Mis Lavergne de Tressan.
Beauvais.
Bon de Rougé.
Carlet, Mis de la Rozière.
Cte de Séran.
D'Acher Montgascon.
Cte de la Rochefoucault.
Paulinier de Fontenille.
Houël.
Cte de Turenne.
Talabot.
L'Abbé Pierrequin.
L'Abbé d'Anjou de Boisnantier.
Cte Gibon de Kerisouet.
Mis D'Havrincour.
Richard de Cramayel.
Cte de Dienne.
Bon de Théis.
Bon de Bock.
Millet.
Philippoteaux.
De la Condamine.
Bon de Septenville.
Bon de Peronnet.
D'Hennonnet.
Mis Dalon.

31 Bon de Jessaint.
Valory.
Isabey.
Bronguiart.

Juin.

8 Aubrée.
Dupin.
De Foresta.
De Lardemelle.
De Lorgeril.
Soullier.
D'Hargenvilliers.
De Lorimier.
Bourgeois.
Gibou.
Michel.
De Rilliet.
Dubouzet.
Thiroux de Menregard, Cte de Médavy.
14 Cherubini.

Juillet.

10 Olivier de Sardan.
31 Tiolier.

ANNÉE 1826.

Août.

30 Sanegon.

Octobre.

4 Bon de Latour-du-Pin.
Mermet.
De la Croix.
Chassaigne de la Ribière.
Coudroy.
Septe, *dit* Rosis.
Waldner.
Vast Vimeux.
Lenternier.
29 Trezel.
Bon Mallet.
Chev. Lavaur de Charry
Puissant.
Goudemetz de Neuville.
Tugnot.
De Suffren.
Darracq.
Du Boulet.
Gruard.
Dolisié.
Barboujac.
Rubin de la Grimaudière.
De Goulet.
De Fayet.

1826. — *Octobre.*

29 De Fournas.
Dussaussoy.
Dumas de Culture.
Delmas.
Bénard.
Ravenel.
Bon Thirat de Saint-Agnan.
Lathier.
Vaidy.
Mis de Courtarvel.
Bon d'Ecquevilly.
Cte Bréon de Lancreau
Cte de L'Aigle.
Duc de Lévis.
Leroy Duverger.
Caminade.
Cte de Dreux-Brézé.
Monney.
De Villèle.
Gaudin.
Housel.
Bucelle.
De Berbis.
De Curzay.
Geossoles de Flamarens.
Planelli de Lavalette.
Rolland d'Erceville.
Ratyé de la Peyrade.
Binet.
De Gasville.
Hermann.
De Lourdoueix.
De Riccé.
De Solirène.
Tassin de Nonneville.
Vte de Montboissier de Canillac.
Chev. de Kerlerec.
Latreyte.
Nourquer du Camper.
Fleury.
Bourjot.
Bon de Bois-le-Comte.
Cte de Gestas.
De Vatimesnil.
Chasle.
Morgan de Béthune.
30 De Montesquiou.
Bon de la Chapelle.
31 Charpit de Courville.

Novembre.

3 Mis de Barny.
5 Bon de la Rochette.
Bon Gauthier de Brécy.
Chev. de Lacroix d'Azolette.
Bon Hue.
Bon Bourlet de Saint-Aubin.
Cte de Clarac.

ANNÉE 1827.

Avril.

29 De Maleville.

Mai.

27. De Gripière de Moncroc.
Deficux de Montaunet.
Clerc.

Août.

15 Bon Roger.

Septembre.

15 Girault de Mimaurin.
Dulnas de St.-Léon.
Pichault.
Guénot.
Parres.
Thiéry.
Delas.
De Mongelas.
Breton.
Le Prevost de la Moissonnière.
Daguzan.
Pillioud.
Schwich.
Josse.
Lambert de S.-Mars-d'Herbigny.

Octobre.

22 Teliot Dudemaine.
Vacher de Tournemine.
Cte Daubusson Lafeuillade.
De L'Espinay.
Lorimier, Chev. de Chamilly.
Duc de Caderousse-Gramont.
Henry Durosnel.
30 Cte de Latour-d'Auvergne-Lauraguais.
Steiguer.
Mis de Laboessière.
Chev. de St.-Hubert.
S. S. Mis de Rougé.
S. S. Mis de La Maisonfort.
Cte de Chastenay Lanty.
30 Villatte.
Niepce.
Rochelle de Brécy.
Le Pourceau de Mondoret.
De Ruttimann.
Léridant.
Cte de Montboissier Beaufort de Canillac.
Du Boisbaudry.
Bon Ballyet.
Bouquel de Beauval.
Denizet.
Kerguisiau de Kervasdoué.
Bon Faure.
Pastoureau La Besse.
Denis.
Epailly.
De Gourgues.
Bletterie.
Jullien.
Gama.
Koch.
Sauvajol.
Bousson.
Cathala.
Huz.
De Hemezel.
Dargy.
Imbert de St.-Amand.
Favas.
Canel.
De Muralt.
Legras.
Martineau de Chesnez.
Godey.
Levêque de Vilmorin.
Hocquet.
Cte d'Ambrugeac.
Fabre.
Godard Dubuc.
31 Cte D'Agoult.
Deffaudis.

Novembre.

3 Vte d'Ambray.
Chev. de Panat.
Bardel de Mereuil.
Dauriac.
Bazoche.
Bourdé de la Villehuet.
Le Conte.
Droguet.
11 Feutrier.
Clausel de Coussergue.
18 Robert.

1827. — *Décembre.*
2 Bourdais.
Turpin.
Casimir Desèze.
Nault.
Blanc Duthouilh.
6 Delaire.
Fumeron d'Ardeuil.
6 Boubers.
Du Theil.
6 Pasquier.
12 Cte de Juigné.
Vte Blin de Bourdon.
Bon de Chaulieu.
Bon de Bastard (Arm.).
12 Bon de Villeneuve.
Bon Romain.
Mis Ferdinande de Villeneuve.
Fadate de St.-Georges
12 Sers.
Daveluy Belancourt.
16 Cte de Sussy.

ANNÉE 1828.

Janvier.

20 Schwebel.
27 De Cintré.
Rouen.

ÉTRANGERS

MEMBRES DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

GRAND'S-CROIX.

Autriche.

FRANÇOIS II, Empereur d'Autriche.
L'Archiduc FERDINAND, Prince impér.
L'Arch. CHARLES, frère de l'Emper.
M. le Prince de METTERNICH.
M. le Bon BALDACCI, Conseiller intime de l'Empereur.
M. le Cte KOLLOWRATH, Feld-Maréchal, Gouverneur de la Hongrie.

Bade.

Le Grand-Duc de BADE.

Bavière.

LE ROI DE BAVIÈRE.
M. le Cte de MONGELAS.
M. le Cte de TOERRING-GUTENZELL, Chambel. et Conseil. intime du Roi.
Le Cte DE BRAY, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

Danemarck.

LE ROI DE DANEMARCK.
Le Prince CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, cousin du Roi.
Le Prince FRÉDÉRIC-FERDINAND, cousin du Roi.
M. de ROSENKRANTZ, Ministre des Affaires étrangères.

Espagne.

FERDINAND VII, ROI D'ESPAGNE.
Don CARLOS MARIA ISIDORIO, Infant d'Espagne, frère du Roi.
Don FRANCISCO DE PAULE ANTONIO, Infant d'Espagne, frère du Roi.
Le Prince de la PAIX.
Le Cte D'OFALIA.
DON FRANCISCO DE ZEA BERMUDEZ.
DON JOSÉ AYMERICH.
M. CALOMARDE, Ministre de grâce et de justice.

Hesse-Darmstadt.

Le Grand-Duc de HESSE-DARMSTADT.

Pays-Bas.

M. le Bon de NAGELL, Ministre des Affaires étrangères.

Portugal.

M. d'ARAUJO.
M. de LIMA.
M. le Cte de SUBSERRA.
M. le Mis de PALMELLA.

Prusse.

LE ROI DE PRUSSE.
M. le Cte d'HAUGWITZ.
M. le Cte BUCHOLTZ.
M. le Cte de BERNSTORFF, Ministre des Affaires étrangères.

États Romains.

M. le Prince BORGHÈSE.

Russie.

Le Grand-Duc CONSTANTIN.
Le Prince LABANOFF.
M. le Cte de ROMANZOW.
M. le Cte d'ALOPEUS.
M. le Cte de NESSELRODE, Secrétaire-d'Etat.
M. le Cte de CAPO D'ISTRIAS, Secrét.-d'Etat.
De RAYMOND Cte de MODÈNE, premier écuyer de l'Empereur.
OPPERMANN, Général d'Infanterie.

Saxe.

LE ROI DE SAXE.
Le Prince MAXIMILIEN MARIE, frère du Roi.
M. le Cte de SENFFT DE PILSACH.

Deux-Siciles.

M. le Mis de RUFFO, Ministre de la Maison du Roi.

Suède.

LE ROI DE SUÈDE.

Toscane.

Le Grand-Duc de TOSCANE.

Le Grand-Duc héréditaire de TOSCANE.

Wurtemberg.

LE ROI DE WURTEMBERG.

Le Cte de Beroldingen, Ministre des Affaires étrangères.

Le Prince PAUL-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, frère du Roi.

Le Prince EUGÈNE-FRÉDÉRIC-HENRI, oncle du Roi.

Le Prince FRÉDÉRIC-GUILLAUME-PHILIPPE, oncle du Roi.

GRANDS-OFFICIERS.

Prince de WREDE, Général au service de Bavière.

Lieutenant Général de TRIVA.

Bon JANSSENS, Lieut. général Belge.

Cte DUMONCEAU.

Cte FONTANELLI, Lieutenant général.

Gal YORK. Feld-Mar. au serv. de Prusse.

Cte DE HADDIK, Lieutenant général, Commandant de Presbourg.

Cte FRANÇOIS DELATOUR-EN-VOIVRE, Vice-Amiral au service de Naples.

Cte de TAWAST, Général, Ministre de Suède à la Cour de Danemarck.

De PIRCH, Lt.-gén. au serv. de Prusse.

LISANEVITZ, Général-Major russe.

GOURIEFF, Général-Major russe.

DE SCHELER, Général wurtembergeois.

DE GERSDORFF, Lieut. gén. saxon.

Cte DE CORRÈS, Grand d'Espagne, et gentilhomme de la chamb. de S. M. C.

Bon de BERCKHEIM, Ministre d'Etat et de l'Intérieur du grand duché de Bade.

COMMANDEURS.

Cte Della Torré.
Ch. Caissoti de Chiusan, *Col*
Bon de Roemers, Belge.
Cte de Lannoy.
Zajonscheck, *Gén. polon.*
Cte Krasinski, *id.*
Bon de Sheler, *Gén. wurtembergeois.*
Bon de Hugel, *id.*
De Stockmayer, *id.*
De Jett, *id.*
De Spitzemberg, *Col. id.*
Raglowich. *Gén. bavarois.*
Krukowiecki, *Génér. de brigade polon.*
Belogradsky, *G. maj. rus.*
Cte de Raiggecourt, *gén. autrichien.*
Bon de Gorup de Besanez, *Lieut.-gén. autrichien.*
De Lettou (G.), *Col. prus.*
De Borstell, *id.*
De Goltz, *id.*
Cte de Lehndorff, *id.*
De Reiche, *Col. d'Etat-Maj. pruss.*
Tchaplitz, *Gén. russe.*
Ghigny, *Gén Maj. belge.*
Anting.
Tindal, *Gén. hollandais.*
Cte Pac, *Général polon.*
Cte de Nigrazzi, Seigneur d'Aranios-Maroth, *Hon.*
Inzow, *Général russe.*

Cte de Medem (Ch.), *Plén. de la nobl. de Courlande.*
Cte de Medem, *Chamb. de S. M. l'Emp. des Russ.*
Fane. *Lieut.-g. anglais.*
Calville, *id.*
Cole, *id.*
Chev. Barnes, *G. maj. id.*
Bernard, *Colon. anglais.*
Oudom, *Gén. maj. russe.*
Ivanoff. *id.*
Narischkin, *id.*
Poncet, *id.*
Kabloukoff, *id.*
Bagdamossky, *id.*
Aclesticheff, *id.*
Panzerbitter, *id.*
Brosin, *id.*
Liebstein. *Col. d'art. russ.*
Bon Lœderer, *L.-g. autric.*
Cte Desfours, *G. maj. id.*
Cte de Henkel, *Gén. maj. prussien.*
De Gablentz, *Gén. saxon.*
Cte de Halten, *L.-g. hon.*
Farquhar, *Gouvern. com. en chef de l'Isle Maurice et dépendances.*
Bon de Contants-Rebecque, *Lieut.-Gén. belge.*
Duc de Sleswick-Holstein-Sonderbourg-Beck, *Col. au serv. du Roi de Danemarck.*

Mis Mansi, 1er *ministre de S. M. la Duchesse de Lucques.*
Bon Frilli, *Gén. au serv. de S. M. le Roi des Deux-Siciles.*
Sir James Kempt, *L.-g. au service de S. M. Britan. et Gouvern. de la Nouvelle-Ecosse.*
De Ruttiman, *Avoyer de Lucerne.*
De Boutourlin, *aide-de-c. de S. M. l'emp. de Russ.*
Le duc de Lante.
Kniazewiez, *Gén. pol.*
Urrutia, 1er *Offic. de la secrétairerie de S. M. C.*
Vial, 1er *Officier de la secrétairerie de S. M. C.*
Schreider, *Cons. de l'amb. de Russie.*
De Scherbine, *Cons. privé et Gouverneur civil de St.-Pétersbourg.*
De Stichaner.
Prince de Salm Kyrbourg.
Mis de Ruffo.
Le Prince de Hohenlohe Kirchberg, *gén. major au service de S. M. le Roi de Wurtemberg, et son Ministre près la Cour de Russie.*

OFFICIERS.

Abramowitz.
Aldini.
D'Amboski.
Bon d'Ambrosio.
D'Anguissola.
Appelius.
D'Arand, Noble d'Akerfeld.
Cte d'Aremberg.
Arjona (Don J.-Manuel de).
Cte d'Aremberg.
Arnedt.
Axamitowski.
Axthelm.
Balinski.
De Bangold.
Batowski.
Bon de Baumbach.
Bauer.
Baur.
Bazaine.
Beauvais.
Cte de Beckers.
De Behr.
De Berge.
De Beruclon.
Bernard.
Bertoletti.
Beyts.
Bicker.
Bilinski.
Baron Binder de Kriegelstein.
Bismarck.
Bisset.
De Blucher.
Boccardi.
Bon de Bodeck d'Elgau.
Bogustawski.
Bolesta
Bonnanny.
Bontemps.
Bon de Bourscheidt.
Boutkoff.
De Brantzen.
Breuer.
Breza.
Bronic.
Brynikowski.
Bruckner.
Bukowiski.
De Bünting.
Burlamacchi.
Bon Calafati.
Caldeira.
Duc de Campomele et de Castropignano.
De Capeller.
Capriola.
Carbonara.
Prince de Cariati.
Mis de Casa Irujo.
Cattaneo.
Cenami.
Bon Chassé.
Chevillard.
Chichocki.
Chlopicki.
Choppin.
Containi.
Cornelli Grodzichi.
Corrardini.
De Coulneff.
Croty.
Prince Czartoriski.
Czeremissinoff.
Daendels.
Dambowski.
Chev. de Danzas.
Daste.
Decous.
Delasarraz.
Delatour.
Dellafaille d'Assenede.
Derschau.
Destombes.
De Deux-Ponts.
Diego Guicciardi.
Cte de Divoff.
Dobiecki.
Dobrogoiski.
Don Néri des Princes Corsini.
Doria.
D'Otreppe.
Dubois.
Dufresne.
Duglaive.
During.
Bon Duval de Beaulieu.
Duvivier.
Dwernicki.
Egloffstein.
Eicheborn.
D'Einkemmer Noble de Reichwitz.
Engelbach.
Erculei.
Bon d'Eroles.
Cte Esterhazy.
D'Estko.
D'Ewald.
Evertz.
Fallette Barollo.
Favauge.
Federici.
Felici.
Fellows
Fernando Del-Cinque.
Fenaroli.
Fichnoski.
Filiborn.
De Flad.
Foerch.
Bon de Folsen.
Fontane.
Forsell.
Fossombroni.
De Francken.
Bon de Frankenstein.
Franquemont.
Fredro.
De Froelich.
Fuchsius.
De Gablentz.
Prince de Galitzin.
De Gall.
Gamboni.
Mis de Garzon Venturi.
Gay.
De Gedoni.
Geither.
Geline.
Genevois.
George.
Cte Ghilini.
Gifflenga.
Mis de Giuliane.
Godlewski.
De Goëthe.
Gorcke.
Gorgoly.
Graefe.
De Gottereau.
Grafenreuth.
Gratien Ferrier.
De Groeben.
De Guaita.
Gualdi.
Guesling.
S. A. le Prince Guillaume, Landgrave de Hesse.
Guinigi.
Chev. Gustave, Bon de Mengden.
De Hafner.
Hahn.
Hainau.
De Hammerstein.
Cte Hammerstein.
D'Hautmesnil.
Bon de Heimrod.
Hempel.
Hertling.
Cte de Hochberg.
De Hoevell.
Hoffmeyer.
Prince de Hohenlohe.
Prince de Holstein-Beck.
Hopffenblat.
Bon de Horn.
Hotton.
Hoven.
Bon de Hugel.
Jabtrowski.
Jankouski.
Jaraczewski.
Cte Jelski.
John Burke.
Jonrowsky.
Jordan.
Juan de Lahora.
Karitonoff.
Keller.
De Kerner.
De Khuon.
Kikkert.
Kirr Grant (Sir W
Kleudgen.
de Klinckowstroem
Knoll.
Cte de Kobilinsky.
Bon de Kœnigsfels.
Bon de Kœnigfels (André).
Le Pr. Kolowski.

Kosietulski.
Cte Kossakowski.
Kossecki.
Kosinowski.
Bon Kreuse.
De Kruse.
Kurnatowski.
Labenski.
Labensky.
La Chevalerie.
De La Croix.
Laczynski.
Lafontaine.
Lambertinghi.
Lassewski.
Lassollaye.
Le Prince de Latour et Taxis.
Cte de Latour.
Lazareff.
Lazaroff.
Lecchi.
De Lecocq.
Lessing.
Levenstern.
Bon de Leysser.
Lincker.
List.
Lobo y Arjona.
L'Olivier.
Longa.
Le Chev. Los Rios
Lossau.
Lubienski.
Lubienski (Fr.).
Lubienski.
Lucchesini.
Luosi.
Macdonald.
Madalinski.
Mainoni.
Malczewski
Malinowski (Jos.).
Malinowski (Vt).
Mallet.
Mis Mansi.
Bon Marchal.
Martelli.
Matenci.
De Mattutimovich.
Mazuchelli.
Meerman Van Dalem.
Melune.
Michalowski.
Mikolowski.
Moers.
De Molitor.
Monod.
Montiglio.
Morawski.
Morghen.
Moscati.
Muchowski.
De Münchingen.
Mycielski.
Narboni.
De Navia.
De Neimans.
Cte de Nesselrode.
De Neuffer.
Niegoleski.
Cte de Normann.
Noryeki.
Novisky.
Nypels.
Oborski.
D'Offenberg.
Orlaub.
De Ottenhoren.
Paiskowicz.
Palm.
Palombini.
Paradisi.
Pawlecki.
Pazkowski.
Pego.
Petrikowski.
Bon de Pfeill.
De Pierre.
Bon Pignatelli.
Piotrowski.
Cte Platoff.
Pocci.
Pompeï.
Popofl.
Popoff.
Cte Potocki (Ant.).
Cte Potocki (Arthur.)
Cte Potocki.
Potocki.
Potocki.
Potocki (François).
Potocki.
De Prittevitz.
Cte Prozor.
Przebendowski.
Le Prince Radziwil (Dominique).
Raguettly.
Rautenstrauch.
Bon Rechberg.
Redet.
Ribet.
De Ringel.
Chev. de Rœdlich.
De Romain.
Rosniecki.
Rougier.
Ruttié.
Ruysch.
Sahrer de Sahr.
Saint Andréa.
Cte de St-Marsan.
Prince de Salm.
Chev. de Salmon.
Bon de Saluces.
Sardi.
De Scharfenstein.
Bon de Schauroth.
Schiavetti.
Chev. Sehloissnigg.
Schoenfeld.
Schonberg.
Schreibershofen.
Schwerin.
Bon de Sèebach.
De Seidervitz.
Serra.
Severoli.
De Seydlitz.
Cte de Seydwitz.
Cte de Seyssel.
Sieniigt Kowski.
Cte Sierakowki.
Sierawski.
Skarzinski.
Skarzynski.
Cte Skorzewski.
Skrzinecki.
Slengel.
Slivarich.
Smirnoff.
De Smulikowski.
Soboleski.
Sokelnicki.
Cte Soltan.
Souckoff.
Spanocchi.
Bon de Speth de Zwyfalten.
Bon de Spies.
Spina.
Bon de Stassart.
Stedman.
Steinwerd.
Bon de Stockalpere.
Stockhorn.
De Stoessell.
Stokowski.
Bon de Stranz.
De Stuers.
Striensky.
De Stumpe.
Suchorzewski.
Prince Sulkowski.
Szawlowski.
Szeptycki.
Szumlanski.
Szywmanowki.
De Tabor.
Tanski.
De Tiecken.
Toëdwen.
De Toll.
Torlonia Duc de Bracciano.
Tourgeneff.
Cte de Trastamara.
Trinitté.
Trip (Albert-Dominique).
Trip (Henri-Rudolphe).
Tulla.
Turno.
Cte Tysenhaus.
Tyszkiewiez.
Uminski.
Uhlman.
Vandokkune.
Van-Oldenneel.
Bon Van-Tengnagell.
Bon Van-Zuylen-Van-Nyevelt.
Vandergoes.
Veneri.
De Verger.
Vermasen.
Viegel.
Bon de Villata.
S. A. S. le Prince de Waldeck (Frédéric-Louis).
Bon de Wenge.
Weyssenhoff.
Wibicki.
Wiebel.
De Wimpffen.
Winspeare.
De Winter.
Wlengel.

Wonsowicz.
Bon de Wrede.
Le Prince Adam de Wurtemberg.
Wuyts.
Wylié.
Xavier.
Zawadski.
ZeaBermudez (Don Joachim de).
De Zeschau.
De Zeschwitz.
De Zeschwitz.
D'Zialinstzki.
De Ziegler et Klipphausen.
Zielinski.
Zielonka.
Zoller.
Zucchi.
Zuttoski.
Zurwesten.
Zweibrucken.
Le Prince Auguste de Witgensttein.
De Woelderndorff.
Woelwarth.
Wolf de Ziegesar.

GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

S. E. le Maréchal MACDONALD, Duc de Tarente ✱ (G ✱) (G ✱), Pair de France, Ministre d'Etat, Gouverneur de la 21e Division militaire, Major-général de la Garde Royale, *Grand-Chancelier.*

Le Grand-Chancelier est toujours choisi parmi les Grands-Officiers de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur. Il est dépositaire du sceau de l'Ordre. Tous les ordres étrangers sont dans ses attributions. Toutes les ordonnances du Roi, relatives à l'Ordre, sont visées par le Grand - Chancelier pour leur exécution. Il présente au Roi les rapports, projets d'ordonnances et du budget annuel; réglemens et décisions concernant l'Ordre royal de la Légion et les Ordres étrangers; les candidats pour les nominations ou promotions relatives à la Légion-d'Honneur; les diplomes ou brevets qui doivent être revêtus de la signature de S. M. Il signe et fait expédier les lettres d'avis et les brevets, donne les décorations au nom du Roi, ou transmet les délégations nécessaires aux membres qui doivent les donner, prend les ordres du Roi au sujet des Ordres étrangers conférés à des Français; transmet les autorisations pour les accepter; présente à Sa Majesté le travail relatif aux gratifications extraordinaires des Chevaliers de l'Ordre, ainsi qu'à l'admission et la révocation des élèves pensionnaires et gratuites dans les Maisons royales de Saint-Denis et des succursales. Il prend les mesures nécessaires pour l'exécution des réglemens sur la discipline des membres de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; prend les ordres de Sa Majesté relativement aux cérémonies publiques auxquelles les Grands-Croix et Grands-Officiers sont appelés; dirige et surveille toutes les parties de l'administration de l'Ordre et des établissemens, la perception des revenus, les paiemens et dépenses; préside les assemblées des compagnies des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing, etc.

Le Grand-Chancelier jouit des *premières entrées* et des *entrées* du cabinet du Roi.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Un Secrétaire général, nommé par le Roi, est attaché à la Grande-Chancellerie. En cas d'absence ou de maladie du Grand-Chancelier, il a la signature et le représente.

M. le Vte de SAINT-MARS (C ✱) (G O ✱) ✠, Maréchal-de-camp, Gentilh. hon. de la Ch. du Roi, *Secrétaire-général.*

M. Dumesnil, *Sous-Chef de Bureau.*

M. Frenière ✱, *chef de Division honoraire.*

Enregistrement des Lois et Ordonnances; leur envoi dans les Divisions; ouverture, distribution et expédition des dépêches, timbre et contre-seing; affaires sans attributions déterminées; dépenses intérieures et d'impression; entretien du Palais de la Grande-Chancellerie; personnel des employés, leurs traitemens et pensions; surveillance générale.

M. Raoul ✱, *Avocat de la Légion.*

M. Outrebon, *Notaire de la Légion.*

M. . . . . . . *Architecte de la Légion.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. le Baron de Bock (O ❋), *Chef.*

M. Bascher de Boisgely ❋, } *Chefs de bureau.*
M. Hermel ❋,

Demandes d'admissions et promotions dans l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur ; présentation des candidats au Roi ; expéditions des lettres d'avis et brevets, envoi des décorations; immatriculations des membres de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur ; cérémonies relatives à l'Ordre ; Ordres étrangers.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Bernault (O ❋), *Chef.*

M. de la Condamine ❋ (O ❋), *Chef de division, adjoint.*

M. Danycan, *Chef de bureau.*

Réglement des dépenses de la Grande-Chancellerie; gratifications extraordinaires aux membres de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; discipline des membres de l'Ordre; personnel et administration des Maisons royales d'éducation ; registres des délibérations des assemblées des trente plus forts actionnaires des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing ; archives de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur.

TROISIÈME DIVISION.

M. Le Bœuf (O ❋), *Chef.*

M. Martinet ❋, } *Chefs de bureau.*
M. D'Hébrail ❋,

Recettes et dépenses de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; mouvement des fonds; correspondance avec les agens chargés des paiemens; comptabilité générale, arrêté des comptes spéciaux; budget général de l'Ordre; présentation des comptes définitifs à la Cour des comptes.

COMITÉ DE CONSULTATION POUR LE CONTENTIEUX.

Ce comité, présidé par le Grand-Chancelier, est convoqué toutes les fois qu'il est nécessaire aux intérêts de l'ordre.

Membres du Comité.

S. Exc. M. le Grand-Chancelier, *Président.*

S. S. le C[te] Abrial (G O ❋).
S. S. le C[te] Vimar (G O ❋).
S. S. le M[is] de Pastoret (G ❋).
M. le C[te] de Cessac (G ❋).
M. le C[te] du Chatel (G O ❋).
S. S. le C[te] Siméon (G ❋),
M. le C[te] d'Hauterive (C ❋), *Cons. d'Etat.*
M. le C[te] Beugnot (G ❋), *Ministre d'Etat.*

MAISONS D'ÉDUCATION DE L'ORDRE ROYAL DE LA LEGION D'HONNEUR.

Madame LA DAUPHINE, *protectrice.*

Ces Maisons sont sous la surveillance et la direction du Grand-Chancelier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, qui présente les élèves à la nomination du Roi. Les Chapelles de ces Maisons sont sous la juridiction du Grand-Aumônier de France, Monseigneur le Cardinal, Prince de Croï, Archevêque de Rouen.

MAISON ROYALE DE SAINT-DENIS.

Le Grand-Chancelier présente à la nomination de Sa Majesté, la Surintendante de la Maison royale de Saint-Denis, et la nomination des Dignitaires à l'approbation du Roi; le Grand-Chancelier nomme les Dames de 1[re] et de 2[e] classe, les Novices et les postulantes au noviciat.

La distinction honorifique des Dames de cette maison consiste en une croix pâtée, émaillée de blanc, anglée de fleur-de-lis, et surmontée de la Couronne royale. Le centre de la croix présente, d'un côté, la Vierge dans son assomption, avec cette exergue, DIEU, LE ROI, LA PATRIE; et de l'autre, les armes de France, à trois fleurs-de-lis d'or sur fond d'azur, avec cet exergue, MAISON ROYALE DE SAINT-DEIS. La décoration est en or, du diamètre de quatre centimètres deux millimètres pour la Surintendante et les Dignitaires : elle est également en or pour les Dames de 1re et de 2e classes, mais du diamètre de trois centimètres six millimètres. Elle est en argent pour les Novices, et de même diamètre que celle des Dames de 1re et de 2e classe. La décoration est suspendue à un ruban moiré rouge, blanc et rouge par égale dimension. La grande décoration en or que porte la Surintendante, est attachée au bas d'un large ruban de mêmes couleurs, et passant de l'épaule droite au côté gauche. Les Dignitaires portent la même décoration en or en sautoir, attachée à un ruban de mêmes couleurs, mais un peu moins large que celui de la Surintendante. Les Dames de 1re classe portent la décoration en or, du diamètre de trois centimètres six millimètres à l'épaule gauche, attachée à un ruban de mêmes couleurs, avec une rosette, et moins large que le ruban des Dignitaires. Les Dames de 2e classe portent la même décoration en or au côté gauche, attachée à un ruban de mêmes couleurs et de même largeur, sans rosette. Les Novices portent la décoration, en argent, au côté gauche, attachée à un ruban moiré blanc liséré de rouge, sans rosette, de la même largeur que celui des Dames de 1re et de 2e classes. La distinction des postulantes au noviciat, consiste en un ruban blanc moiré attaché à l'épaule gauche.

Aucune Dame ne peut porter la décoration à l'extérieur de la Maison, avant d'avoir rempli ses fonctions avec zèle et assiduité pendant vingt années, à dater du statut de réorganisation; et, dans ce cas, elle doit y être autorisée; cette faculté devant être considérée comme un témoignage de la satisfaction de Sa Majesté.

Le statut du 23 avril 1821 fixe la quotité des pensions de retraite que l'on accorde aux Dignitaires et Dames après un nombre déterminé d'années de services dans la Maison royale.

Cette Maison est établie pour cinq cents élèves : quatre cents places sont gratuites, et les cent autres sont aux frais des familles.

Elle est administrée par une Surintendante, qui a sous ses ordres sept Dignitaires, dix dames de 1re classe, trente-six Dames de 2e classe, vingt Novices et des postulantes au noviciat, dont le grand Chancelier détermine le nombre, suivant les besoins de la Maison.

Surintendante.

Madame la Baronne de BOURGOING.

Dignitaires.

Madame Charreton, *Inspectrice.*
Madame Gigun, *Directrice des Etudes.*
Madame Dalvymare, *Econome, Dépositaire des Comestibles, remplissant les fonctions de Trésorière.*
Madame Fortin, *Dépositaire de la Lingerie.*
Madame Moullin, *Dépositaire de la Roberie.*
Madame de Ciony, *Directrice des Novices.*
Madame Poirée, *Directrice des Infirmeries et Pharmacie.*

Dames et Professeur externes.

Madame Allard, *Directrice de la Musique.*
Mlle. de Bouteiller, *Directrice du Dessin et de la Peinture.*
Madame Benincori, *Maîtresse de Piano.*

Mademoiselle Mosso, *Accompagnatrice sur le Violon.*
M. Massimino, *Professeur de Musique Vocale.*
Madame Coindé, *Maîtresse de Danse.*

Chapelle de la Maison.

M. l'Abbé Laveran ✱, 1[er] *Aum.*
M. l'Abbé Nicod ✱, 2[e] *Aum.*
M. l'Abbé Tudès, 3[e] *Aum.*
M. l'Abbé Soulacroix, 4[e] *Aum.*

Service de Santé. Messieurs,

Alard ✱, *Médecin en chef*, r. Hautefeuille. n. 19.
Texier, *Médecin adjoint.*
Bourgeois ✱, *Chirurg. résidant.*
Boulay, Boulière, } *Chirurg. adjoints.*
Miel ✱, *Chirurgien-Dentiste.*
Demours ✱, *Médecin-Oculiste.*
Le Chev. Vergez ✱ (C ✱), *Médec. en chef honoraire.*

Médecins consultans. Messieurs,

Chev. Alibert ✱ (O ✱), 1[er] *Méd. ord. du Roi, et Méd. de l'hôp. St.-Louis.*
Bouvier ✱, *Docteur en médecine.*
Brunet ✱, *Docteur en médecine.*
Le Chev. Le Roux ✱, *anc. Doyen de la Faculté de médecine de Paris.*
Sédillot ✱. *Docteur en médecine.*
Pasquier (O ✱), *Médecin et Chir. en chef adj., de l'hôtel des Invalides.*
Michel (O ✱), *Médecin des Etat-Majors de la 1[re] division militaire, et de la place de Paris.*

Chirurgiens consultans. Messieurs,

Le Chevalier Pelletan ✱, *Chirurgien en chef honoraire de l'Hôtel-Dieu.*
Le Baron Dubois ✱.
Le Chev. Richerand ✱, *Chirurgien en chef de l'hôpital S.-Louis.*
Gorsse (O ✱) *Chirurg. en chef.*

M. . . . . *Architecte.*

SUCCURSALES DE LA MAISON ROYALE DE SAINT-DENIS.

Les Succursales de la Maison royale de Saint-Denis sont établies pour quatre cents Elèves gratuites ; elles sont desservies par les Dames Religieuses de la Congrégation de la Mère-de-Dieu.

La première Succursale est placée à Paris, rue Barbette,

Et la seconde, dans la Maison *des Loges*, forêt de Saint-Germain.

Supérieure générale de la Congrégation.

Madame de Lézeau, rue Barbette, au Marais.

SECTION V.

Ordres Etrangers.

Aucun Français ne pouvant porter un Ordre étranger sans la permission du Roi, après l'ordonnance du 26 mars 1816, les demandes en autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers doivent être adressées au Grand-Chancelier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, qui prend et transmet à cet égard les ordres de Sa Majesté.

FRANÇAIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

AUTRICHE.

ORDRE DE ST.-ETIENNE DE HONGRIE.

Grand's-Croix.

S. S. le Prince de TALLEYRAND.
Le Duc de BASSANO.
S. S. le Mis de CARAMAN.

Commandeur.

Le Comte de LABORDE.

ORDRE DE SAINT-LÉOPOLD.

Grand's-Croix.

S. S. le Duc de CADORE.
S. S. le Cte de MONTESQUIOU.
S. S. le Mis de SÉMONVILLE.
Cte de BÉARN.
Mis de FORESTA, Préfet.

Commandeurs.

Cte de NICOLAÏ.
Cte de BOUTHILLIER.
Cte de CASTÉJA, Préfet.
Bon JACQUINOT, Lieutenant-général.
Bon MALLET, *id.*
S. Ex. le Vte DE CAUX, Ministre de la Guerre.
Cte de CASTELLA, Maréchal-de-camp.
Le Cte d'ALBON, *id.*
Le Cte de COURTEN, *id.*
Le Bon de GADY, *id.*

ORDRE DE MARIE-THÉRÈSE.

Grand'-Croix.

Monsieur le DAUPHIN.

Commandeur.

Le Bon ROUSSEL D'HURBAL, L.-gén.

ORDRE IMPÉRIAL DE LA COURONNE DE FER.

Grand's-Croix.

Mis F. DE BEAUHARNOIS.
S. E. le Mal Mis de LAURISTON, Pair.

Commandeurs.

S. E. le Mal Duc de RAGUSE, Pair.
Bon MARTIAL, Maréchal-de-camp.
Bon FONTANES, Lieut.-général.
S. S. le Mis de CHASSELOUP-LAUBAT, *id.*
S. S. le Cte de BEAUMONT, *id.*
Vte de BALATHIER, Maréchal-de-c.
Cte A. CAFFARELLI, Lieut.-général.
Colonel DUBOIS.
Cte LE MAROIS, Lieutenant-général.
Cte VERDIER, *id.*
S. S. le Duc de VALMY, Lieut.-gén.
Bon de RAMBOURGT, Maréc.-de-camp.
Cte MEJEAN.
Cte FRIANT, Lieutenant-général.
Bon MORONI, Maréchal-de-camp.
PÉRALDI, Colonel.
S. S. Cte RAMPON, Lieutenant-génér.
Cte DE LA RIVALLIERE FRAUNDE, *id.*
S. S. le Duc de CADORE.
Cte GROUCHY, Lieutenant-général.
S. S. le Cte BELLIARD. *id.*
Cte MIOLLIS, *id.*
Cte MORAND, *id.*
RENARD, Maréchal-de-camp.

BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grand's-Croix.

S. S. le Duc de CADORE.
Le Duc de BASSANO.
Mis de BEAUMONT.
Cte A. DE TALLEYRAND.
S. S. le Duc de DALBERG.
Bon BIGNON.
Cte de CONTADES.
Bon de WURMSER, Maréc.-de-camp.
Cte D'AUBUSSON DE LAFEUILLADE.
Bon de TURCKEIM.
Cte de THIARS.
S. A. le Prince de TARENTE, Duc de la TREMOILLE.
Le Mis de BEAUMONT (André).

Commandeur.

MONARD, Maréchal-de-camp.

ORDRE MILITAIRE DE CHARLES-FRÉDÉRIC.

Grand's-Croix.

Cte LEVAL, Lieutenant-général.
S. E. le Mal Cte MOLITOR, Pair.
Cte de VILLATTE, Lieut.-gén.

Commandeurs.

MENARD.
Bon MANSET, Colonel.
Bon CACAULT, Maréchal-de-camp.
Cte PILLE, Lieutenant général.
Le Bon CORDA, Maréchal-de-camp.

ORDRE DU LION DE ZAHRINGEN.

Grand'-Croix.

ESMANGART.

Commandeur.

DE TREZEL, Colonel.

BAVIERE.

ORDRE DE SAINT-HUBERT.

S. S. le Mis de Marbois.
Cte de Gavre, Lieutenant-général.
S. E. le Mal Cte Jourdan, Pair.
Le Duc de Bassano.
S. S. le Duc de Cadore.
S. S. le Cte de Montesquiou.
Cte Taillepied de Bondy.
Cte Cossé de Brissac.
S. E. le Mal Duc de Dalmatie, Pair.
S. S. le Cte Siméon.

ORDRE DU LION.

S. S. le Cte Klein, Lieutenant-général.
Dillon, ancien Colonel.
De Chaillou.
Cte Hulin, Lieutenant-général.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL, *dit* DE LA COURONNE.

Grand's-Croix.

S. S. le Cte de Villemanzy.
S. S. le Cte de Castellane.
Cte Henri de Montesquiou.
Prince de Monaco, Maréch.-de-camp.
Mis de Beaumont (André).
S. S. le Cte d'Arjuzon.
Bon Turgot.
Le Prince de Montléart.
Le Mis de la Moussaye.

Commandeurs.

Mis de Lillers.
Bon de Saint-Didier.
Cte d'Andlaw.
Bon de Cramayel.
Cte de Pourtales.
Bon de Turpin-Crissé, Mar.-de-c.
Le Bon de Vieil-Castel.
Mis L. de Montholon-Sémonville.
Bon de Canouville.
Chev. Bogne de Faye.
Cte de Tocqueville, Préfet.
Cte d'Andlau, M.-de camp.
Le Cte Mejean.
Poitevin, Vte de Maureillan, Lieutenant-général.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE DE MAXIMILIEN-JOSEPH.

Grand's-Croix.

S. S. Becker, Cte de Mons, Lieut.-gén.
Cte Dumas (Mathieu), *id.*
S. S. le Cte de Beaumont, *id.*
Cte Dutaillis, *id.*
Cte Bonardi de Saint-Sulpice, *id.*
Cte Dulauloy, Lieutenant-général.
Mis de la Grange, *id.*
Vte Pernety, *id.*
Cte de Grouchy, *id.*

Commandeurs.

Cte de Lagrange (Ch.), Lieut.-gén.
Cte de Ségur (Phil.), Mar.-de-camp.
Cte Colbert (Edouard), Lieut.-gén.
S. S. le Cte Reille, *id.*
Bon Lejeune, Maréchal-de-camp.

ORDRE ÉQUESTRE ET MILITAIRE DE SAINT-MICHEL.

Grand's-Croix

Le Cte Firmas-Périés, Lieutenant-général honoraire.
Mgr. de Pins, Archevêque d'Amasie.

Commandeur.

Le Cte Doumerc, Lieutenant-général.

DANEMARCK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

S.S. le Prince de Talleyrand, Grand-Chambellan.
S. S. le Cte Mollien.
Cte Durosnel, Lieutenant-général.
Le Duc de Bassano.

ORDRE DE DANEBROC.

Grand's-Croix.

Bon Didelot.
Bon Fririon, Lieutenant-général.
Cte de Rosily-Mesros, Vice-Amir.
Bon Duperré, *id.*

Commandeurs. MM.

Bode, Colonel.
Duplaquet, Sous-Préfet.
Chev. de Montzey, Lieut.-colonel.
Bon Duprat, Intendant militaire.
Halgan, Contre-Amiral.

ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON-D'OR.

1815. Monsieur le Dauphin.
1780. Le Duc de Noailles.
1782. S. A. R. Mgr le Duc de Bourbon.
1790. *S. S.* le Duc d'Havré et de Croï.
1814. *S. S.* le Prince de Talleyrand.
1818. *S. S.* le Duc de Mouchy.
S. S le Duc de Laval-Montmorency.
1823. *S. S* le Mis de Talaru.
S. S. le Cte de Villèle.

S. S. le Vte de CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE CHARLES III.

Grand's-Croix.

Monsieur le DAUPHIN.
S. E. le Mal Duc de CONEGLIANO, Pair.
Mis de BEAUHARNAIS.
S. E. le Vte de MARTIGNAC, Ministre de l'Intérieur.
S. E. le Mal Mis de LAURISTON, Pair.
S. S. le Mis de CLERMONT-TONNERRE.
S. S. le Cte de CORBIÈRE.
S. S. le Cte de VILLÈLE.
S. S. le Vte de CHATEAUBRIAND.
S. S. le Cte de PEYRONNET.
S. S. le Cte GUILLEMINOT, Lieut.-gén.
S. S. le Mis de TALARU.
Le Vte TIRLET, Lieutenant-général.
S. S. Le Vte DODE.
S. A. E. le Cal Prince de CROŸ, Grand-Aumônier, Pair.
S. S. le Duc d'HAVRÉ et de CROŸ.
Le Cte de LALAING d'AUDENARDE, Lieutenant-général.
S. S le Cte de RULLY, *id.*
Le Vte DONNADIEU, *id.*
S. S. le Bon de DAMAS, Ministre d'Etat.
Le Mis de MOUSTIER.
Bon DUPERRÉ, Vice-Amiral.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-FERDINAND.

Cinquième Classe, ou Grand's-Croix.

S S. le Bon de DAMAS.
S. S. le Cte GUILLEMINOT, Lieut.-gén.
Le Duc DE DINO, *id.*
Le Vte de ST.-PRIEST, *id.*
S. S. le Cte RICARD, *id.*
Le Bon d'ORDONNEAU, *id.*
Le Cte de MEYNADIER, *id.*
Le Vte FOISSAC-LATOUR, *id.*
Le Mis de TILLY, Maréch.-de-camp.
Le Cte de MONDREVILLE, *id.*
Le Bon CANUEL, Lieutenant-général.
S. S. le Mis de CLERMONT-TONNERRE.
Le Cte de LALOYÈRE.
S. E. le Vte de CAUX, Ministre de la Guerre.
Le Cte du COËTLOSQUET, Lieut.-gén.
Le Cte d'ARBAUD JOUQUES, Mar.-de-c.
RICCI, *id.*

Bon ANGOT DES ROTOURS, Contre-Amiral.

Quatrième Classe.

Le Cte GRUNDLER, Lieutenant-général.
Le Vte de SAINT-MARS, Mar.-de-camp.
Le Chev. BERTHEMY, *id.*
S. S. le Mis de LA TOUR-DUPIN-MONTAUBAN, *id.*
Le Cte de POTIER, *id.*
S. S. le Cte Melchior DE POLIGNAC, *id.*
Le Bon GOUGEON, *id.*
Le Prince de BROGLIE, *id.*
Le Cte d'ORSAI, Lieut.-général.
Le Bon BRUNY, Maréchal-de-camp.
S. S. le Cte de CHASTELLUX, *id.*
Le Bon de SCHAEFFER, *id.*
Le Bon de ROTTEMBOURG, Lieut.-gén.
Le Vte PICOT de PECCADEUC, Mal-de-c.
Le Cte d'HAUTEFEUILLE, *id.*
Le Cte de VITTRÉ, Lieuten.-général.
COTTY, Maréchal-de-camp.
Le Cte de COURTEN, *id.*
Le Bon DESMICHELS, *id.*
Le Bon HIGONET, *id.*
Le Bon AUGUSTE DE RAPATEL, *id.*
TISSOT, *id.*
BUCHET, *id.*
De VERDIÈRES, *id.*
Le Cte O'MAHONY, *id.*
Le Bon RAPATEL, *id.*
Le Bon DIGEON, Lieut.-gén. d'artill.
Le Vte FOULON DE DOUÉ, Mal-de-c.
Le Bon ACHARD, *id.*
FANTIN DES ODOARDS, *id.*
Le Cte d'ARBAUD-MISON, *id.*

ORDRE ROYAL D'ISABELLE LA CATHOLIQUE.

Grand's Croix.

S. E. le Bon HYDE DE NEUVILLE, Ministre de la marine.
Le Cte de CAUX, Ministre plénipotentiaire près la Cour de Hanôvre.
Le Bon MEYNARD, Contre-Amiral.

Commandeur.

MALLET, Capitaine de vaisseau.
MORICE, *id*
De BOIS LE COMTE, Secrétaire de légation.
CUVILLIER, Capitaine de vaisseau.
PELLEPORT, *id.*
DAURIAC, *id.*

HANOVRE.

ORDRE ROYAL DES GUELPHES.

Commandeurs.

S. E. le V[te] de CAUX, Ministre de la guerre.
REGNAULT, Intendant militaire.
Le B[on] SIMÉON, Préfet.
Le V[te] de CHABOT, Maréch.-de-camp.
Le B[on] de KENTZINGER. *id.*

HESSE.

ORDRE DE S. A. R. LE GRAND DUC DE HESSE.

Grand's-Croix.

C[te] BAILLY DE MONTHION, Lieut.-gén.
S. S. le Duc de CADORE.
C[te] MARCHAND, Lieutenant-général.
C[te] CARRA SAINT-CYR, *id.*
B[on] MARULAZ, *id.*
B[on] SCHINER, Maréch.-de-camp.
C[te] ROGUET, Lieutenant-général.

Commandeurs,

B[on] COUTURE, Maréch.-de-camp.
B[on] DENTZEL, *id.*
Le CLAIRE, Chef de Bataillon.
B[on] SIMÉON, Préfet.
V[te] de BOISLANDRY, Mar.-de-camp.
B[on] QUIRIT DE COULAINE, Chambell. au serv. de S. A. le Gr.-Duc de Hesse.

PARME.

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

Commandeur.

L'ancien Évêque de PLAISANCE.

PAYS-BAS.

ORDRE DU LION DE BELGIQUE.

Commandeurs.

C[te] de CHABROL DE VOLVIC, Préfet de la Seine.

ORDRE MILITAIRE DE GUILLAUME.

Commandeur.

Le B[on] de MAUREILLAN, Lieut.-gén.

PERSE.

ORDRE DU SOLEIL.

Grand-Ordre.

S. S. le Prince de TALLEYRAND.
Le Duc de BASSANO.

POLOGNE.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE L'AIGLE-BLANC.

S. S. le C[te] DARU.

ORDRE DE SAINT-STANISLAS.

Première Classe.

Le C[te] de TORELLI, Maréch.-de-camp.

Deuxième classe.

Le C[te] de HÉDOUVILLE.

PORTUGAL.

LES TROIS ORDRES RÉUNIS.

Monsieur le DAUPHIN.

ORDRE DU CHRIST.

Grand's-Croix.

S. S. le C[te] de SÉGUR.
S. S. le C[te] de VILLÈLE.

Commandeurs.

Le M[is] de la ROSIÈRES, M[al]-de-camp.
Le Colonel MALER.
Le M[is] de CHOISEUIL-BEAUPRÉ. M.-de-c.
S. S. le V[te] de CHATEAUBRIAND.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-BENTO-DE-AVIZ.

Commandeurs.

Le C[te] de BLOSSEVILLE, Cap. de vais.
Le C[te] de CHAMBORS, Lieut.-gén.

ORDRE DE LA TOUR ET L'ÉPÉE.

Grand's-Croix.

S. E. le B[on] HYDE DE NEUVILLE, ministre de la marine.
Le B[on] DES ROTOURS, Contre-amiral.

Commmandeur.

Le V[te] de GAUVILLE, Cap. de frégate.
PONÉE, Capitaine de vaisseau.

ORDRE ROYAL DE LA CONCEPTION.

Commandeurs.

ROTH, 1[er] Secrét. d'ambas. à Londres.
V[te] de FLAVIGNY, 2[e] Secrétaire, *id.*

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE-NOIR.

Monsieur le DAUPHIN.
S. S. le Prince de TALLEYRAND.
S. S. le Duc de CADORE.
C[te] de LA ROCHEFOUCAULT.
Le Duc de BASSANO.
S. S. le V[te] de CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE L'AIGLE-ROUGE.

Première Classe.

V[te] de BRUGES.
S. S. le C[te] de la ROCHE-AIMON.

Deuxième Classe.

C[te] CHABROL DE VOLVIC, Préfet de la Seine.
HERMANN, ancien Consul-général.
ALEXANDRE DE ST.-LÉON.
B[on] de la CHADENEDE.
C[te] LIGER-BELAIR, Lieut.-général.
C[te] MAUSSION, ancien Préfet.
V[te] PERNETY, Lieutenant-général.

Cte de la Salle.
Lefebvre, Secrétaire de Légation.
S. S. le Cte de Tocqueville.
Bon d'Aubier, Colonel.
Vte de Riccé.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINT-ANDRÉ.

Monsieur le Dauphin.
S. S. le Duc de Cadore.

ORDRE DE SAINT-GEORGES.

Première Classe.

Monsieur le Dauphin.

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

Première Classe.

Cte de Suremain, Lieut.-général.
S. E. le Vte de Caux, Ministre de la guerre.
Lajard, Intendant militaire.
Le Cte de Kersaint, Contre-Amiral.
Vte de Saint-Mars, Mal.-de-camp.
Vte Vasserot, Lieutenant-général.
Bon de Tromelin, *id.*
Vte Berthier de Sauvigny, M.-de-c.
Bon Vincent, Lieutenant-général.
Bon Goujeon, Maréchal-de-camp.
Cte Denis de Damremont, *id.*
Le Cte d'Argout, *id.*
Cte de la Rochejaquelein, *id.*
S. S. Cte de St.-Priest.
S. S. le Vte de Chateaubriand.
Le Chev. de Vernègues.
Vte Talon, Maréchal-de-camp.

Deuxième Classe.

Bon Dentzel, Maréchal-de-camp.
Bon de Jerphanion.
Chulliot de Plooyen, Colonel.
Chev. de la Primaudière, Ch. de Bon.
Chev. de Coucy.
Jacquinot.
Prince de Broglie, Mal-de-camp.
Coster, Préfet.
Bon de Crossard, Maréchal-de-camp.
Bon de Blanquart Bailleul, Proc. général de la Cour royale de Douai.
De Roguier, Conseiller à la Cour royale de Nancy.
Cte de Latour Saint-Jgest.
Cardon de Garsignies, Sous-Préfet.
Martin, Maire de Maubeuge.
Bellot de Granville, Intend. milit.
De Brossard, Lieutenant-Colonel.
Flayelle, Bon de Bourdonchamp.
De Fourment, Sous-Préfet.
Habar, Sous-Préfet.
Lavacherie, Chef de Bataillon.
Lesne, Inspecteur-général des Hôpit.
De Montcloux, Chef de Bataillon.
Silvestre de Sacy, Memb. de l'Inst.
De Wildermeth.
Cte Arnaud de Saint-Sauveur.
Vte de Puibusque.
Kuhn, Colonel.
De Libessart, Cons. de France à Riga.
Mis de Castelnau.
Sarrebourg de Pontlevoy, L.-gén.
Bon de Chambrey, Lieut.-col.
De Tolosé, M.-de-camp.
Schneider, Colonel.
Cadoudal, Colon.
Bon Revel, Colon.
Maillard de Liscourt, Colonel.
Cte de la Vieuville, anc. Préfet.
Berger, Contre-Amiral.
Chev. Poncet, ex-Garde-du-Corps.
Drovetti, Cons. gén. de Fr. en Égypte

ORDRE DE St.-ALEXANDRE NEWSKY.

S. S. Cte Guilleminot, Lieut.-gén.,
S. S. Cte de Bordessoulle, *id.*
Vte Tirlet, *id.*
S. S. Vte Dode, *id.*
S. S. Cte Curial, *id.*
S. S. Cte Bourke, *id.*
S. S. le Bon de Damas, *id.*
Cte Loverdo, *id.*
S. S. Cte de Bourmont, *id.*

ORDRE DE SAINT-WLADIMIR.

Première Classe.

S. E. le Mal Duc de Conégliano,
S. E. le Mal Duc de Reggio.
S. E. le Mal Mis de Lauriston.
S. E. le Mal Cte de Molitor.
S. A. le Mal Prince de Hohenlohe.
Pairs.

SARDAIDNE.

ORDRE DE L'ANNONCIADE.

Monsieur le Dauphin.
S. S. le Vte de Chateaubriand.

ORDRE DE SAINT-MAURICE ET SAINT-LAZARE.

Grand's-Croix.

S. S. le Cte de Polignac.
Mis de Clermont-Mont-St.-Jean.
S. S. le Bon de Damas.
Le Duc de Dino, Lieutenant-général.

Le Duc de GUICHE, Lieutenant-gén.
Le Duc D'ESCARS, *id.*
Le Vte OBERT, *id.*
Le Cte MENTHON.
Le Bon de CROUZAS-CRÊTEZ.
Le Prince Améd. de Broglie, Mal-de-c.

SAXE.

ORDRE ROYAL.

Monsieur le DAUPHIN.

ORDRE DE LA COURONNE DE SAXE.

S. S. le Prince de TALLEYRAND.
Le Duc de BASSANO.
S. S. le Cte de MONTESQUIOU.
S. S. le Duc de CADORE.
D'AURE.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand'-Croix.

M. le Cte de la BESNARDIÈRE, Conseiller d'Etat.

Commandeurs.

REGNAULT, Intendant militaire.

ORDRE DE SAINT-HENRY.

Commandeurs.

Bon MICHAUD, Lieutenant-général.
S. E. le Mal Duc de REGGIO, Pair.
Cte MORAND (L.), Lieutenant-gén.
S. S. le Cte DARU.
S. S le Cte de VILLEMANZY.
Cte CARRA-SAINT-CYR, Lieut. gén.
Bon de GRESSOT, Maréchal-de-camp.
Vte de SAINT-MARS, *id.*
S. E le Vte de CAUX, Ministre de la guerre.
Bon BALTUS, Maréchal-de-camp.

SAXE-WEIMAR.

ORDRE DU FAUCON OU DE LA VIGILANCE.

Grand'-Croix.

Le Cte GRUNDLER, Lieut.-Gén.

DEUX SICILES.

ORDRE DE SAINT-FERNANDO.

Grand'-Croix.

Monsieur le DAUPHIN.
S. S. le Duc de LEVIS, Chevalier d'hr de S. A. R. Madame, Duchesse de Berry
S. S. le Cte MESNARD, 1er Ecuyer de S. A. R. Madame, Duchesse de Berry.

ORDRE DE SAINT-JANVIER.

Grand's-Croix.

Monsieur le DAUPHIN.
S. S. le Cte de SAINT-PRIEST.
Le Cte VOLDEMAR DE BRANCAS, Préfet.

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

Grand's-Croix.

S. S. le Bon de DAMAS.
S. S. Cte de MESNARD.

ORDRE ROYAL DE SAINT-FERDINAND ET DU MÉRITE.

Chevalier Grand'-Croix.

S. S le Mis de CARAMAN.

Chevalier Commandeur.

Le Chev. de VIELLA, Contre-Amiral.

ORDRE ROYAL MILITAIRE DE SAINT-GEORGES DE LA RÉUNION.

Chevalier Grand'-Croix.

JACOB, Vice-Amiral.

SUÈDE.

ORDRE DES SÉRAPHINS.

S. S. le Cte REILLE. Lieut.-gén.

ORDRE DE L'ÉPÉE.

Commandeurs Grand's-Croix.

Le Cte de VILLATE, Lieuten.-général.
S. S. le Cte de SPARRE, *id.*
Le Cte de SUREMAIN, *id.*
MORARD D'ARCES, Maréchal-de-camp.
Bon LE JEUNE, *id.*

Commandeurs.

S. S. le Cte MAURICE-MATHIEU DE LA REDORTE, Lieut.-général.
CAMPS, Général-Major, premier Aide-de-camp de S. M. le Roi de Suède.
Cte GENTIL ST.-ALPHONSE, M.-de-c.
De RODAIS, *id.*
CLARY, *id.*

ORDRE DE VASA.

Commandeur.

CHAUMETTE DES FOSSÉS, Consul en disponibilité.

TOSCANE.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH.

Grand's-Croix.

S. S. le Prince de TALLEYRAND.
S. S. le Duc de CADORE.
S. S. le Cte de SÉGUR.
S. S. le Cte de MONTESQUIOU.
Mis de MONTHOLON, Mar.-de-camp.
S. S. le Bon de DAMAS.
S. S. le Cte de CHABROL.

Commandeurs.

Mis de LILLERS.
Cte de LAMETH (Ch.), Lieut.-gén.
Cte GRUNDLER, *id.*
Mis de BEAUSSET.
De LAMARTINE, Chargé d'affaires de France à Florence.

TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT.

Cte de la VILLE-SUR-ILLON, Maréchal-de-camp.
B^on des ACRES, Sous-Intendant-milit.
Bon JASSAUD.
Mis de LATOUR-MAUBOURG.
S. S. le Cte GUILLEMINOT, Lieut.-gén.
Bon PRÉVOT.
S. S. le Cte de NOÉ.
Le Mis du DRENEU.
Le Chev. de GUALY.
REGNAUD DE VILLATTE, Colonel.
BOIDIN.

WURTEMBERG.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE D'OR.

Le Cte LE MAROIS, Lieutenant-génér.
S. E. le M^al Duc de RAGUSE, Pair.
Cte MARCHAND, Lieutenant-général.
S. S. le Duc de PLAISANCE.
S. S. le Duc de CADORE.
S. S. le Cte de SÉGUR.
Le Cte de GAVRE, Lieutenant-général.
Le Duc de BASSANO.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand Croix.

Le Mis de BEAUSSET.

Commandeur.

LIENHART, Colonel.
Le Bon CUVIER, Conseiller-d'État.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Commandeur.

Le Cte BAILLY DE MONTHION, L.-g.

SECTION VI.

ORDRES ROYAUX

MILITAIRES ET HOSPITALIERS DE SAINT-LAZARE, ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL RÉUNIS.

Les auteurs n'étant point d'accord sur l'époque de la fondation de l'Ordre de Saint-Lazare, nous nous bornerons à dire qu'il fut réuni à l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, institué par Henri IV, en 1608. Ces Ordres furent confirmés par Louis XIV en avril 1664 et mars 1698, et par Louis XV en avril 1722, juin 1767 et septembre 1770.

Le collier est un chapelet entremêlé de palmes et des chiffres L. S. et M.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes, émaillée de pourpre et de vert alternativement, bordée d'or, anglée de quatre fleurs de-lis aussi d'or, ayant au centre, d'un côté, l'image de la Vierge, entourée de rayons d'or, et de l'autre l'image de Saint-Lazare sortant du tombeau.

Les Chevaliers portent cette croix attachée à un large ruban vert moiré, passé au col et pendant sur la poitrine. Les Novices et les Chevaliers de l'Ordre du Mont-Carmel qui ne portent pas sur la croix l'effigie de Saint-Lazare, portent cette croix suspendue à la boutonnière à un ruban ponceau.

Dans un chapitre tenu en avril 1774, il fut ordonné à tous les Chevaliers et Commandeurs de porter une croix verte à huit pointes, cousue sur l'habit, et dans les cérémonies, sur le manteau ; et depuis 1778, cette croix est en paillons d'or vert.

LE ROI, *Protecteur.*

M. . . . . . . *Grand-Maître et Chef général.*

1788. Mis D'AUTICHAMP, *Commandeur.*

Chevaliers.

1783. Vte de Sesmaisons.
1784. Vte du Roure-Brison.
1784. Cte de Ségur.
1788. Vte de Bernis.
1788. Vte de la Barthe Giscaro.
1788. Vte de Clermont-Tonnerre.
1788. Vte d'Agoult.
1788. B^on^ de La Rochefoucauld.
1788. Mis de Maillé Latour-Landry.
1788. Cte du Pac de Bellegarde.
..... De Polignac.
..... De Steiguer.

Chevaliers d'honneur.

Bon de Dreisen, Officier russe, nommé à Mittau.
M. . . . . . .
M. . . . . . .

Clergé.

M. . . . . . .
M. . . . . . .
M. l'Abbé Picot, *Chapelain*, à Versailles.

M. . . . . . . *Agent-général.*

M. Silvestre, *Héraut d'armes.*

Grands-Officiers Commandeurs.

M. . . . . . *Chancelier Garde-des-Sceaux, Surintendant des Finances.*
M. . . . . . *Prévôt, Maître des Cérémonies.*
M. . . . . . *Greffier-Secrétaire-général.*

Dacier, *Historiographe.*

SECTION VII.

GRANDS D'ESPAGNE FRANÇAIS.

Première classe.

S. S. le Duc de Croÿ d'Havré, Pair, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, rue de Bourbon, n. 86.
Le Cte Juat de Noailles, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 90.
Le Prince de Chalais, rue Saint-Dominique, n. 93, faub. St-Germain.
Le Prince de Beauvau, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 29.
S. S. le Duc de Valentinois, Pair, rue Saint-Lazare, n. 78.
S. S. le Duc de Saint-Aignan, Cte de Buzançois, Pair, Lieutenant-général des armées du Roi, rue du Bac, 93.
S. E. le Card. de Croÿ, Pair, Archevêque de Rouen, aux Tuileries.
Le Duc Cereste de Brancas, rue de la Planche, n. 24.
S. S. le Duc de Laforce, Pair.
S. S. le Duc de Doudeauville, Pair, rue de Varennes, n. 33.
S. S. le Duc de Caylus, Pair, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 6.
S. S. le Duc d'Esclignac, Pair, rue de la Jussienne, n. 15.
Le Prince de Montmorency, rue de la Planche, n. 7.
S. S. le Duc de Laval Montmorency, Pair, Ambassadeur. à Rome.
S. S. le Duc de Crillon, Pair, place Louis XV, n. 10.
S. S. le Duc de Narbonne, Pair.
Le Duc de Narbonne-Lara, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 27.
S. S. Mis de Saint-Simon-Vermandois, Pair, rue de Bourbon, 73.
Le Mis de Vogüé, Officier de la Garde Royale, rue de la Ferme des Mathurins, n. 1.
Le Mis de Walsh Serrant, rue de Bourbon, n. 74.

CHAPITRE VI.

Dépendances du Ministère de l'Intérieur, Administration départementale, Direction générale des ponts-et-chaussées.

SECTION PREMIÈRE.

DIVISION

Des ci-devant provinces en quatre-vingt-six Départemens.

Les anciennes Provinces et Généralités de la France, et les Pays réunis par le dernier traité de paix, forment quatre-vingt-six départemens, savoir :

La Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin, 4 : *Basses-Alpes*, *Bouches-du-Rhône*, *Var*, *Vaucluse*	4
Dauphiné, 3 : *Hautes-Alpes*, *Drôme*, *Isère*	3
Franche-Comté, 3 : *Doubs*, *Jura*, *Haute-Saône*.	3
Alsace, 2 : *Bas-Rhin*, *Haut-Rhin*	2
Lorraine, Trois-Evêchés et Barrois, 4 : *Meurthe*, *Meuse*, *Moselle*, *Vosges*.	4
Champagne, Principauté de Sedan, Carignan, Philippeville, Givet et Charlemont, 4 : *Ardennes*, *Aube*, *Marne*, *Haute-Marne*. . . .	4
Les deux Flandres, Hainault, Cambrésis, Artois, Boulonais, Calaisis, Ardrésis, en forment 2 : *Nord*, *Pas-de-Calais*	2
Isle-de-France, Paris, Soissonnais, Beauvoisi, Amiénois, Vexin-Français, Gatinais, 6 : *Aisne*, *Oise*, *Seine*, *S.-et-Oise*, *Somme*, *S.-et-Marne*.	6
Normandie et Perche, 5 : *Calvados*, *Eure*, *Manche*, *Orne*, *S.-Inférieure*.	5
Bretagne, 5 : *Côtes-du-Nord*, *Finistère*, *Ille-et-Vilaine*, *Loire-Inférieure*, *Morbihan*	5
Haut et Bas-Maine, Anjou, Touraine et Saumurais 4 : *Indre-et-Loire*, *Mayenne*, *Maine-et-Loire*, *Sarthe*	4
Poitou et partie des Marches communes, 3 : *Deux-Sèvres*, *Vendée*, *Vienne*.	3
Orléanais, Blaisois et pays Chartrain, 3 : *Eure-et-Loir*, *Loir-et-Cher*, *Loiret*.	3
Berry, 2 : *Indre*, *Cher*.	2
Nivernais, 1 : *la Nièvre*.	1
Bourgogne, Auxerrois et Sénonais, Bresse, Bugey et Valromey, Dombes 4 : *Ain*, *Côte-d'Or*, *Yonne*, *Saône-et-Loire*..	4
Lyonnais, Forez et Beaujolais, 2 : *la Loire*, *le Rhône*.	2
Bourbonnais, 1 : *Allier*.	1
Marche, Dorat, Haut et Bas-Limousin, 3 : *Corrèze*, *Creuse*, *H.-Vienne*.	3
Angoumois, Aunis, Saintonge et Périgord, 3 : *Charente*, *Charente-Inférieure*, *la Dordogne*.	3
Bordelais, Bazadois, Agénois, Condomois, Armagnac, Chalosse, Pays de Marsan et Landes, 4 : *Landes*, *Gironde*, *Lot-et-Garonne*, *Gers*.	4
Quercy, Rouergue, Basques, Béarn, Bigorre, Quatre-Vallées, Couserans, Foix et Roussillon, 6 : *Lot*, *Aveyron*, *Basses-Pyrénées*, *Hautes-Pyrénées*, *Arriège*, *Pyrénées-Orientales*	6
Languedoc, Comminges, Nébouzan et Rivière-Verdun, 8 : *Ardèche*, *Aude*, *Gard*, *H.-Garonne*, *Hérault*, *Lozère*, *Tarn*, *Tarn-et-Garonne*.	8
Vélay, Haute et Basse-Auvergne, 3 : *Cantal*, *H.-Loire*, et *Puy-de-Dôme*.	3
Corse, 1 : *Corse*.	1
Total des Départemens.	86

SECTION II.

Départemens de la France, avec leur superficie, leur population d'après le recensement de 1826, le nombre de leurs représentans à la Chambre des Députés (1); *la Division militaire, la Cour royale et le diocèse, dans l'étendue desquels chaque département se trouve; la division en Préfectures et Sous-Préfectures, en Arrondissemens communaux* (2), *et en Justices de Paix, leur population, etc.*

DEPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Bresse, Bugey, Valromey, et la principauté de Dombes.

Il est borné au N. par le département du Jura, à l'E. par la Suisse et la Savoie, au S. par le Rhône, qui le sépare du département de l'Isère, et à l'O. par la Saône qui le sépare des départemens du Rhône et de Saône-et-Loire; sa superficie est d'environ 584,822 hectares ou arpens métriques; sa population est de 341,628 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Belley, et le ressort de la Cour royale de Lyon.

PRÉFECTURE.

M. Rogniat ❋, *Préfet*, à Bourg.

M. Varenne de Fenille ❋, *Secrétaire général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Pochet, Sirand ❋, Borsat de Lapérouse, Chossat St.-Sulpice ❋.

Arrondissement de Bourg. Population, 116,819 individus.

Justices de paix. Bagé-le-Châtel, Bourg, Ceyzeriat, Coligny, Montrevel, Pont-d'Ain, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, S. Trivier de Courtes, Treffort.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Belley. Pop., 79,556 indiv.

M. Rolland de Ravel ❋, *Sous-Préfet*, à Belley.

Justices de paix. Ambérieux, Belley, Champagne, Hauteville, Huis (l'), Lagnieu, Saint-Rambert, Seyssel, Virieux-le-Grand.

Arrondissement de Gex. Pop., 20,876 indiv.

M. Pourcelot, *Sous-Préfet*, à Gex,

Justices de paix. Collonge, Ferney, Gex.

Arrondissement de Nantua. Pop., 50,112 indiv.

M. Duplessy ❋, *Sous-Préfet*, à Nantua.

Justices de paix. Brenod, Châtillon-de-Michaille, Isernore, Nantua, Oyonnax, Pontcin.

---

(1) *Voir*, pour leurs noms, la Chambre des Députés, pages 129 et suiv.

(2) Les arrondissemens communaux sont placés par ordre alphabétique, à l'exception de celui dans lequel se trouve le chef-lieu qui est le siége de la Préfecture.

Arrondissement de Trévoux. Pop., 74,265 indiv.

M. De Jailly ✻, *Sous-Préfet*, à Trévoux.

Justices de paix. Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Meximieux, Montluel, Thoissey, Trévoux, Trivier-sur-Moignan (Saint).

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Il est formé par le Laonnais et le Soissonnais, qui dépendaient de l'Isle-de-France; par le Vermandois et la Thierrache, qui faisaient partie de la Picardie, et par une portion de la Brie qui appartenait à la Champagne.

Il est borné au N. par le département du Nord, à l'E. par celui des Ardennes et partie de celui de la Marne; au S. par une partie du département de la Marne et du département de Seine-et-Marne, à l'O. par les départemens de l'Oise et de la Somme; son étendue est d'environ 1,467,881 arpens, ou 749,183 hectares; sa population est de 489,560 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Soissons, et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. le Cte de Floirac ✻ ✻, Maréchal-de-camp, *Préfet*, à Laon.

M. le Bon de Théis (O ✻), *Secrétaire général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Debatz ✻, de Beauvillé, Lelcu, Clavel, de Beffroy.

Arrondissement de Laon. Pop., 154,322 indiv.

Justices de paix. Anisy-le-Château, Chauny, Coucy-le-Château, Craonne, Crecy-sur-Serre, Fère (La), Laon, Marle, Neufchâtel, Rosoy, Sissonne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Thierry. Pop., 58,406 indiv.

M. Des Mazis, *Sous-Préfet*, à Château-Thierry.

Justices de paix. Château-Thierry, Charly, Condé, Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front.

Arrondissement de Saint-Quentin. Pop., 106,284 indiv.

M. Rouzé ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Quentin.

Justices de paix. Bohain, Catelet (le), Moy, Ribemont, Saint-Quentin, Saint-Simon, Vermand.

Arrondissement de Soissons. Pop., 63,428 indiv.

M. de Senneville ✻, *Sous-Préfet*, à Soissons.

Justices de paix. Braisne, Oulchy-le-Château, Soissons, Vailly, Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterets.

Arrondissement de Vervins. Pop., 107,120 indiv.

M. Milon de Villiers ✻, *Sous-Préfet*, à Vervins.

Justices de paix. Aubenton, Capelle (La), Guise, Hirson, Nouvion (le), Sains, Vervins, Wassigny.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnais.

Il est borné au N. par les départemens de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher, à l'E. par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au S. par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'O. par ceux de la Creuse et du Cher; sa

superficie est d'environ 1,454,341 arpens, ou 742,272 hectares; sa population est de 285,302 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Moulins, et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. LEROY DE CHAVIGNY ❋, *Préfet*, à Moulins.
M. de Trémiolles ❋, *Secrét.-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Favre ❋, Berthaud ❋, Loiseau de la Vesvre

Arrondissement de Moulins. Pop., 83,642 indiv.

Justices de paix. Bourbon-l'Archambault, Chevagnes, Dompierre, Lurcy-Lévy, Montet (le), Moulins (*deux Justices de paix*), Neuilly-le-Réal, Souvigny.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gannat. Pop., 63,097 indiv.

M. Arnauld de la Ronzière, *Sous-Préfet*, à Gannat.

Justices de paix. Chantelle-le-Château, Ebreuil, Escurolles, Gannat, Saint-Pourçain.

Arrondissement de la Palisse. Pop., 68,125 indiv.

M. le Mis de Longueil, *Sous-Préfet*, à la Palisse.

Justices de paix. Cusset, Donjon (le), Jaligny, Mayet-de-Montagne (le), Lapalisse, Varennes-sur-Allier.

Arrondissement de Montluçon. Pop., 70,438 indiv.

M. de Miégeville ❋ ❋, *Sous-Préfet*, à Montluçon.

Justices de paix. Cerilly, Hérisson, Huriel, Marcillat, Montluçon, Montmarault.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Hautes-Alpes, à l'E. par le Piémont, au S. par le département du Var et l'extrémité N. E. de celui des Bouches-du-Rhône, enfin à l'O. par les départemens de Vaucluse et de la Drôme; sa superficie est d'environ 1,459,699 arpens, ou 740,895 hectares; sa population est de 153,063 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Digne et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PREFECTURE.

M. le Cte DE LANTIVY ❋ ❋, Maître des req., *Préfet*, à Digne.
M. De Laplane, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Jassaud de Thoranne. Roman. Terrys.

Arrondissement de Digne. Pop., 51,878 indiv.

Justices de paix. Barrême, Digne, Javie (La), Mées (les), Mezel, Moustiers, Riez, Seyne, Valensole.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barcelonnette. Pop., 18,372 indiv.

M. Banc, *Sous-Préfet*, à Barcelonnette.

Justices de paix. Allos, Barcelonnette, Lauzet (le), S.-Paul.

Arrondissement de Castellane. Pop., 22,557 indiv.

M. Duvilars ❋, *Sous-Préfet*, à Castellane.

Justices de paix. André (Saint), Annot, Castellane, Colmars, Entrevaux, Senez.

Arrondissement de Forcalquier. Pop., 34,314 indiv.

M. Jules de Gaillard, *Sous-Préfet*, à Forcalquier.

Justices de paix. Banon, Etienne (Saint), Forcalquier, Manosque, Peyruis, Reillane.

Arrondissement de Sisteron. Pop., 25,942 indiv.

M. Faure, *Sous-Préfet*, à Sisteron.

Justices de paix. Motte-du-Caire (La), Noyers, Sisteron, Turriers, Volonne.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois.

Il est borné au N. par la Savoie et le département de l'Isère, au S. par le département des Basses-Alpes, et à l'O. par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère ; sa superficie est d'environ 1,084,614 arpens, ou 553,569 hectares ; sa population est de 125,329 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Il a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Gap et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

PREFECTURE.

M. le Mis DE ROUSSY ❋, Maître des req., *Préfet*, à Gap.

M. Farnaud ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Dabon, Gauthier (Th.) ❋, Gautier (Dom).

Arrondissement de Gap. Pop., 66,521 indiv.

Justices de paix. Aspres-lès-Veynes, Gap, Barcilonnette-de-Vitrolles, Bastie-Neuve (La), Laragne, Orpierre, Ribiers, Rosans, Saint-Bonnet, St.-Etienne-en-Devoluy, St.-Firmin, Serres, Tallard, Veynes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briançon. Pop., 29,655 indiv.

M. Viel ❋, *Sous-Préfet*, à Briançon.

Justices de paix. Aiguilles, Briançon, Grave (La), l'Argentière, le Monestier.

Arrondissement d'Embrun. Pop., 29,153 indiv.

M. Serres ❋, *Sous-Préfet*, à Embrun.

Justices de paix. Chorges, Embrun, Guillestre, Orcières, Savines.

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE.

Son nom est tiré d'une rivière du Vivarais, qui prend sa source près de la Narce, et se décharge dans le Rhône auprès de Pont-St.-Esprit. Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, Nébouzan et Rivière-Verdun.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône et de la Loire; à l'E. par celui de la Drôme, qui en est séparé, d'une extrémité à l'autre, par le Rhône; au S. par le département du Gard, et à l'O. par les départemens de la Lozère et de la Haute-Loire. Sa superficie est d'environ 1,077,629 arpens carrés, ou 550,004 hectares; sa population est de 328,419 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Viviers et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. le Chev. Blondel d'Aubers ❋, *Préfet*, à Privas.
M. Boveron ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Le Bon du Bay ❋, Reymondon, Arnaud-Coste.

Arrondissement de Privas. Pop., 101,283 indiv.

Justices de paix. Antraigues, Aubenas, Bourg-St.-Andéol, Chomerac, Privas, Rochemaure, S.-Pierreville, Villeneuve-de-Berg, Viviers, Voulte (La).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Largentière. Pop., 102,353 indiv.

M. Levasseur ❋, *Sous-Préfet*, à Largentière.

Justices de paix. Burzet, Coucouron, Joyeuse, Largentière, Montpezat, St.-Etienne-de-Lugdarès, Thueyts, Valgorge, Vallon, Vans (les).

Arrondissement de Tournon. Pop., 124,783 indiv.

M. le Chev. Joseph De Laroque ❋ ❋, *Sous-Préfet*, à Tournon.

Justices de paix. Annonay, Chailard (le), Lamastre, St.-Agrève. St.-Félicien, St.-Martin-de-Vallamas, St.-Péray, Satillieu, Serrières, Tournon, Vernoux.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, Carignan, Mouzon. Givet, Charlemont, etc.

Il est borné au N. par les Pays-Bas; à l'E. par le département de la Meuse; au S. par les départemens de la Marne et de l'Aisne; à l'O. par celui de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 510,208 hectares ou arpens métriques; sa population est de 281,624 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Reims et le ressort de la Cour royale de Metz.

PRÉFECTURE.

M. Herman (O ❋), *Préfet*, à Mézières.
M. Abel Rogniat, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Du Vivier ❋, De Cuzey, Guillaume-Rahier.

Arrondissement de Mézières. Pop., 58,632 indiv.

Justices de paix. Charleville, Flize, Mezières, Monthermé, Omont, Renwez, Signy-l'Abbaye.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Rethel. Pop., 64,128 indiv.

M. le Chev. de Caravel ❋, *Sous-Préfet*, à Rethel.

Justices de paix. Asfeld, Château-Porcien, Chaumont, Juniville, Novion-Porcien, Rethel.

Arrondissement de Rocroy. Pop., 42,152 indiv.

M. de Mecquenem ❋, *Sous-Préfet*, à Rocroy.

Justices de paix. Fumay, Givet, Rocroy, Rumigny, Signy-le-Petit.

Arrondissement de Sedan. Pop., 54,588 indiv.

M. Le Cte d'Orfeuille - Foucault ❋ ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Sedan.

Justices de paix. Carignan, Mouzon, Raucourt, Sedan (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Vouziers. Pop., 58,200 indiv.

M. Bezanson, *Sous-Préfet*, à Vouziers.

Justices de paix. Attigny, Buzancy, Chêne (le), Grandpré, Machault, Monthois, Tourteron, Vouziers.

DÉPARTEMENT DE L'ARIEGE.

Il est formé du Couserans, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Garonne et de l'Aude ; à l'E. par les départemens de l'Aude et des Pyrénées-Orientales; au S. par le département des Pyrénées-Orientales et les Pyrénées ; à l'O., par le département de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,037,533 arpens, ou 529,540 hectares ; sa population est de 247,932 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Pamiers et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. le Bon de MORTARIEU (O ❋), *Préfet*, à Foix.

M. Sapia, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Azam Coustaud, d'Allens Celeri ❋, Calvet.

Arrondissement de Foix. Pop., 87,167 indiv.

Justices de Paix. Ax, Bastide de Sérou (La), Cabanes (les), Foix, Lavelanet, Quérigut, Tarascon, Vicdessos.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Pamiers. Pop., 73,135 indiv.

M. Subra de St.-Martin ❋, *Sous-Préfet*, à Pamiers.

Justices de Paix. Fossat (le), Mas-d'Azil (le), Mirepoix, Pamiers, Saverdun, Varilhes.

Arrondissement de Saint-Girons. Pop., 87,630 indiv.

M. le Mis de Casteras ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Girons.

Justices de paix. Castillon, Massat, Oust, Sainte-Croix, Saint-Girons, Saint-Lizier.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de la Marne et de Seine-et-Marne; à l'E. par celui de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne; à l'O. par ce dernier et celui de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1,196,370 arpens, ou 610,608 hectares. Sa population est de 241,762 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Il a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Troyes et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Bon de Wismes ✻, *Préfet*, à Troyes.

M. Paillot, *Secrétaire général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Avalle-Duplessis, Angenoust, Robin.

Arrondissement de Troyes. Pop., 85,873 indiv.

Justices de paix. Aix en Othe, Bouilly, Ervy, Estissac, Lusigny, Piney, Troyes (*trois Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube. Pop., 35,132 indiv.

M. de Paillot ✻, *Sous-Préfet*, à Arcis-sur-Aube.

Justices de paix. Arcis-sur-Aube, Chavanges, Mery-sur-Seine, Ramerup.

Arrondissement de Bar-sur-Aube. Pop., 38,188 indiv.

M. Rivière ✻, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Aube.

Justices de paix. Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Soulaines, Vandœuvres.

Arrondissement de Bar-sur-Seine. Pop., 51,193 indiv.

M. de Noiron ✻, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Seine.

Justices de paix. Bar-sur-Seine, Chaource, Essoye, Mussy, Riceys (les).

Arrondissement de Nogent-sur-Seine. Pop., 31,376 indiv.

M. Valckenaër, *Sous-Préfet*, à Nogent-sur-Seine.

Justices de paix. Marcilly-le-Hayer, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Villenauxe-la-Grande.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les départemens des Pyrénées-Orientales et de l'Arriége; et à l'O. par ceux de l'Arriége et de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,237,631 arpens, ou 631,667 hectares. Sa population est de 265,991 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Carcassonne et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. le B[on] ASSELIN (O ❋), *Préfet*, à Carcassonne.

M. Dugué ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Fornier de Violet ❋, Rolland de Blomac, Airolles (Paul).

Arrondissement de Carcassonne. Pop., 90,241 indiv.

Justices de paix. Alzonne, Capendu, Carcassonne (*deux Justices de paix*), Conques, Lagrasse, Mas-Cabardès, Mouthoumet, Montréal, Peyriac, Saissac, Tuchan.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castelnaudary. Pop., 52,006 indiv.

M. Du Bouchage, *Sous-Préfet*, à Castelnaudary.

Justices de paix. Belpech, Castelnaudary (*deux Justices de paix*), Fanjeaux, Salles.

Arrondissement de Limoux. Pop., 71,443 indiv.

M. d'Auberjon ❋, *Sous-Préfet*, à Limoux.

Justices de paix. Alaigne, Belcaire, Chalabre, Couiza, Limoux, Quillan, Roquefort, Saint-Hilaire.

Arrondissement de Narbonne. Pop., 52,301 indiv.

M. le M[is] de Gléon, *Sous-Préfet*, à Narbonne.

Justices de paix. Coursan, Durban, Ginestas, Lézignan, Narbonne, Sijean.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue.

Il est borné au N. par le département du Cantal ; à l'E. par ceux de la Lozère et du Gard ; au S. par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn ; et à l'O. par ceux du Tarn, de Tarn-et-Garonne et du Lot. Sa superficie est d'environ 1,730,195 arpens, ou 882,171 hectares ; sa population est de 350,014 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Rodez et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. J. FERRAND ❋, *Préfet*, à Rodez.

M. de Cabrières ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Passelac ❋, Foulquier, Monseignat ❋, Delauro ❋.

Arrondissement de Rodez. Pop., 93,387 indiv.

Justices de paix. Bozouls, Cassagnes-Begonhez, Conques, Marcillac, Naucelle, Pont-de-Salars, Requista, Rignac, Rodès, Salvetat (La), Sauveterre.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Espalion. Pop., 63,632 indiv.

M. Affre, *Sous-Préfet*, à Espalion.

Justices de paix. Entraigues, Espalion, Estaing, Lagniolle, Mur-de-Barrez, Saint-Amans-Descopts, Saint-Chély, Sainte-Geneviève, Saint-Geniez.

Arrondissement de Milhau. Pop., 62,590 indiv.

M. le Cte de Vesins ✻, *Sous-Préfet*, à Milhau.

Justices de paix. Campagnac, Laissac, Milhau, Nant, Beyreleau, Saint-Bauzely, Salles-Curan, Severac-le-Château, Vezins.

Arrondissement de Saint-Afrique. Pop., 56,697 indiv.

M. de Cambis (Alphonse), *Sous-Préfet*, à Saint-Afrique.

Justices de paix. Belmont, Camarès, Cornus, Saint-Afrique, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Sernin.

Arrondissement de Villefranche. Pop., 73,708 indiv.

M. le Cte Dulac ✻, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Justices de paix. Asprières, Aubin, Montbazens, Najac, Rieupeiroux, Villefranche, Villeneuve.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Vénaissin.

Il est borné au N. par les départemens de Vaucluse et du Gard; à l'E. par l'extrémité S. O. du département des Basses-Alpes et par celui du Var; au S. par la Méditerranée, et à l'O. par le département du Gard; sa superficie est d'environ 1,179,425 arpens, ou 601,960 hectares. Sa population est de 326,302 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Aix; et renferme les diocèses d'Aix et de Marseille.

PRÉFECTURE.

M. le Cte Christophe de Villeneuve-Bargemont (C ✻), Conseiller-d'État, *Préfet*, à Marseille.

M. le B^on d'Urre ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Gaillard ✻, Raymond ✻, Payan d'Augery, de Michiel de Gravines.

Arrondissement de Marseille. Pop., 148,512 indiv.

Justices de paix. Aubagne, Ciotat (La), Marseille, (*six Justices de paix*), Roquevaire.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aix. Pop., 101,550 indiv.

M. de Coriolis ✻, *Sous-Préfet*, à Aix.

Justices de paix. Aix (*deux Justices de paix*), Berre, Gardanne, Istres, Lambesc, Martigues, Peyrolles, Salon, Trets.

Arrondissement d'Arles. Pop., 76,240 indiv.

M. le Cte de Blacas-Carros ✻, *Sous-Préfet*, à Arles.

Justices de paix. Arles (*deux Justices de paix*). Château-Renard, Eyguières, Orgon, Saintes-Maries (les), Saint-Remy, Tarascon.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par le département de l'Eure; au S. par celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,117,643 arpens, ou 570,427 hectares; sa population est de 500,956 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Bayeux et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. le Cte de MONTLIVAULT ✻ ✠ (O ✻), Conseiller d'Etat, Gentilhomme honor. de la Chamb. du Roi, *Préfet*, à Caen.

M. de Montlivault (Charles), *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lair, Le Grip, Chrétien fils, Pfistre-Duvant, Lance.

Arrondissement de Caen. Pop., 133,765 indiv.

Justices de paix. Bourguebus, Caen (*deux Justices de paix*). Creully, Douvres, Evrecy, Tilly-sur-Seulles, Troarn, Villers-Bocage.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayeux. Pop., 81,052 indiv.

M. de Genas Duhomme ✻, *Sous-Préfet*, à Bayeux.

Justices de paix. Balleroy, Bayeux, Caumont, Isigny, Ryes, Trevières.

Arrondissement de Falaise. Pop., 64,203 indiv.

M. Rulhière ✻, *Sous-Préfet*, à Falaise.

Justices de paix. Bretteville-sur-Laize, Coulibeuf, Falaise (*deux Justices de paix*), Thury-Harcourt.

Arrondissement de Lisieux. Pop., 71,983 indiv.

M. de Coniac ✻, *Sous-Préfet*, à Lisieux.

Justices de paix. Lisieux (*deux Justices de paix*), Livarot, Mezidon, Orbec, Saint-Pierre-sur-Dives.

Arrondissement de Pont-l'Evêque. Pop., 60,662 indiv.

M. le Cte de Gasville (O ✻), *Sous-Préfet*, à Pont-l'Evêque.

Justices de paix. Blangy, Cambremer, Dives, Honfleur, Pont-l'Evêque.

Arrondissement de Vire. Pop., 89,291 indiv.

M. Desmoutis ✻, *Sous-Préfet*, à Vire.

Justices de paix. Aunay, Beny-Bocage (le), Condé-sur-Noireau, Saint-Sever, Vassy, Vire.

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze ; à l'E. par ceux de la Haute-Loire et de la Lozère ; au S. par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot ; et à l'O. par ceux du Lot et de la Corrèze. Sa superficie est d'environ 1,124,802 arpens, ou 574,081 hectares ; sa population est de 262,013 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Saint-Flour et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. le Vte de PANAT ✻ (député du Gers), *Préfet*, à Aurillac.

M. d'Anterroche, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs.

Fortet, Besse fils, Laborie.

Arrondissement d'Aurillac. Pop., 95,851 indiv.

Justices de paix. Aurillac (*deux Justices de paix*), Maurs, Mont-Salvy, Roquebrou (La), Saint-Cernin, Saint-Mamet, Vic-sur-Cère

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mauriac. Pop., 63,893 indiv.

M. de Mauroy, *Sous-Préfet*, à Mauriac.

Justices de paix. Champs, Mauriac, Pleaux, Riom-ez-Montagnes, Saignes, Salers.

Arrondissement de Murat. Pop., 35,237 indiv.

M. Lehurey, *Sous-Préfet*, à Murat.

Justices de paix. Allanches, Marcenat, Murat.

Arrondissement de Saint-Flour. Pop., 67,032 indiv.

M. Amable-Frayssinous ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Flour.

Justices de paix. Chaudesaigues, Massiac, Pierrefort, Ruines, Saint-Flour (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Ce département est formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne, de la Vienne et des Deux-Sèvres; à l'E. par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne; au S. par ceux de la Dordogne et de la Charente-Inférieure, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,153,684 arpens, ou 588,803 hectares; sa population est de 353,653 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse d'Angoulême, et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. le Mis D'AUBERJON ✻, *Préfet*, à Angoulême.

M. Deplas ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Casteras, Chancel-Auzonne ✻, De Gastebois, Maulde.

Arrondissement d'Angoulême. Pop., 126,735 indiv.

Justices de paix. Angoulême (*deux Justices de paix*). Blanzac, Hiersac, Montbron, Rochefoucault (La), Rouillac, Saint-Amant-de-Boixe. Valette (La).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barbezieux. Pop., 56,695 indiv.

M. Ed. de Vallée ✻, *Sous-Préfet*, à Barbezieux.

Justices de paix. Aubeterre, Baignes, Barbezieux, Brossac. Chalais, Montmoreau.

Arrondissement de Cognac. Pop., 48,131 indiv.

M. le Chev. d'Alès ✻, *Sous-Préfet*, à Cognac.

Justices de paix. Châteauneuf, Cognac, Jarnac, Segonzac.

Arrondissement de Confolens. Pop., 65,248 indiv.

M. Barbier de Landrevie ✱, *Sous-Préfet*, à Confolens.

Justices de paix. Chabanois, Champagne-Moulou, Confolens (*deux Justices de paix*), Montambœuf, Saint-Claude.

Arrondissement de Ruffec. Pop., 56,844 indiv.

M. Boulley ✱, *Sous-Préfet*, à Ruffec.

Justices de paix. Aigre, Mansle, Ruffec, Villefagnan.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département est composé de l'Aunis et de partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres; à l'E. par une partie de celui des Deux-Sèvres, et par celui de la Charente; au S. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde; et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,404,460 arpens, ou 716,814 hectares; sa population est de 424,147 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de La Rochelle, et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. le Mis Dalon (O ✱), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Maître des Req., *Préfet*, à La Rochelle.

M. De la Roche-Tolay, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Desnobles, Gilbert de Gourville, Saint-Estève, Vincens, Bruna.

Arrondissement de La Rochelle. Pop., 71,158 indiv.

Justices de paix. Ars (Ile de Ré), Courçon, Jarrie (La), Marans, Rochelle (La) (*deux Justices de paix*), Saint-Martin (Ile de Ré).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Jonzac. Pop., 81,290 indiv.

M. Martin de Puiseux, *Sous-Préfet*, à Jonzac.

Justices de paix. Archiac, Jonzac, Mirambeau, Montendre, Mont-Guyon, Montlieu, Saint-Genis.

Arrondissement de Marennes. Pop., 46,901 indiv.

M. Leterme ✱, *Sous-Préfet*, à Marennes.

Justices de paix. Château île d'Oléron (le). Marennes, Royan, Saint-Agnant, Saint-Pierre-d'Oléron, Tremblade (La).

Arrondissement de Rochefort. Pop., 46,037 indiv.

M. le Chev. de Martillat ✱, *Sous-Préfet*, à Rochefort.

Justices de paix. Aigrefeuille, Rochefort, Surgères, Tonnay-Charente.

Arrondissement de Saintes. Pop., 100,770 indiv.

M. de Gigord ✱, *Sous-Préfet*, à Saintes.

Justices de paix. Burie, Cozes, Gemzac, Pons, Saint-Porchaire, Saintes (*deux Justices de paix*), Saujon.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angely. Pop., 77,991 indiv.
M. de Bonnegens, *Sous-Préfet*, à Saint-Jean-d'Angely.

Justices de paix. Aulnay, Loulay, Matha, Saint-Hilaire, Saint-Jean-d'Angely, Saint-Savinien, Tonnay-Boutonne.

DÉPARTEMENT DU CHER.

L'un des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens de la Nièvre, du Loiret et de Loir et Cher; à l'E. par celui de la Nièvre; au S. par ceux de la Creuse, de l'Allier et de l'Indre; et à l'O. par le département de l'Indre. Sa superficie est d'environ 1,450,134 arpens, ou 740,125 hectares; sa population est de 248,589 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Bourges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Finot ※, *Préfet*, à Bourges.
M. Gravet ※, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,
Loger des Touchardières ※, Cottereau, Bord de Grandfond ※.

Arrondissement de Bourges. Pop., 95,491 indiv.

Justices de paix. Aix-d'Angillon (les), Baugy, Bourges, Charost, Graçay, Levet, Lury, Mehun, Saint-Martin d'Auxigny, Vierzon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saint-Amand. Pop., 85,870 indiv.
M. de Bengy-Puyvallée ※, *Sous-Préfet*, à Saint-Amand.

Justices de paix. Charenton, Châteaumeillant, Châteauneuf, Châtelet (le), Dun-le-Roy, Guerche (La), Lignières, Nerondes, Saint-Amand, Sancoins, Saulzay-le-Potier.

Arrondissement de Sancerre. Pop., 67,228 indiv.
M. Mac-Nab, *Sous-Préfet*, à Sancerre.

Justices de paix. Argent, Aubigny, Chapelle-d'Angillon (La), Henrichemont, Léré, Sancergues, Sancerre, Vailly.

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brive, et se jète dans la Vezère; c'est un des départemens que forment les Haut et Bas-Limousin.

Il est borné au N. par les départemens du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne; à l'E. par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au S. par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne; et à l'O. par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,165,235 arpens, ou 594,717 hectares; sa population est de 284,882 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Tulle, et le ressort de la Cour royale de Limoges.

PREFECTURE.

M. le Mis DE VILLENEUVE (O ❋), *Préfet*, à Tulle.

M. Bougette ❋ ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Le Cte d'Ussel ❋✠, Jean Sartelon ❋, Meynart Descombes ❋.

Arrondissement de Tulle. Pop., 121,572 indiv.

Justices de paix. Argentat, Corrèze, Egletons, Mercœur, Pleau (La), Roche-Canillac (la), Seilhac, Servières, Treignac, Tulle (*deux Justices de paix*), Uzerche.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brive. Pop., 106,049 indiv.

M. le Bon de Carbonnières ❋, *Sous-Préfet* à Brive.

Justices de paix. Ayen, Beaulieu, Beynat, Brive, Donzenac, Juillac, Larche, Lubersac, Meyssac, Vigeois.

Arrondissement d'Ussel. Pop., 57,271 indiv.

M. Lespinasse de Pebeyre ❋, *Sous-Préfet*, à Ussel.

Justices de paix. Bort, Bugeat, Eygurande, Meymac, Neuvic, Sornac, Ussel.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

Ce département comprend l'île de Corse.

Sa superficie est de 980,510 hectares; sa population est de 185,079 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il forme la dix-septième division militaire, le diocèse d'Ajaccio et le ressort de la Cour royale établie à Bastia.

PRÉFECTURE.

M. le Bon ANGELLIER ❋, *Préfet*, à Ajaccio.

M. de Solliers, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Bacciochi-Adorno, Martinenghi, Pasqualini ❋.

Arrondissement d'Ajaccio. Pop., 43,882 indiv.

Justices de paix. Ajaccio, Celavo, Cruzini, Mezzana, Orcino, Ornano, Sampiero, Sevidentro, Sevinfuori, Sorroinsù, Talavo, Vico.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bastia. Pop., 56,375 indiv.

M. de Petriconi ❋, *Sous-Préfet*, à Bastia.

Justices de paix. Ampugnani, Bastia (*deux Justices de paix*), Bivinco, Campoloro, Canale, Capobianco, Casacconi, Casinca, Costera, Mariana, Moriani, Pietrabugno, Sagro, San-Fiorenzo, Santa-Giulia, Senenca, Tavagna, Tenda, Tuda.

Arrondissement de Calvi. Pop., 19,895 indiv.

M. di Pietro, *Sous-Préfet*, à Calvi.

Justices de paix. Calvi, Montegrosso, Paraso, Patro, Regino, Saint-Angelo.

Arrondissement de Corte. Pop., 43,704 indiv.

M. Arman ❋, *Sous-Préfet*, à Corte.

Justices de paix. Alesani, Caccia, Corte, Fiumorbo, Golo, Mercurio, Niolo, Orezza, Rostino, Serra, Sorba, Tavignano, Vallerustie, Vecchio, Verde

Arrondissement de Sartene. Pop., 21,223 indiv.

M. Peraldi ❋ ❋, *Sous-Préfet*, à Sartene.

Justices de paix. Bonifacio, Carbini, Porto-Vecchio. Sartene, Scopamene, Tallano, Taravo, Vallinco.

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Son nom lui vient d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent depuis Dijon, par Nuits, Beaune et Châlons, jusqu'à Mâcon, ainsi nommée à cause des bons vins qu'elle produit; ce département est le second des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne; à l'E. par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura; au S. par ceux du Jura et de Saône-et-Loire; et à l'O. par ceux de la Nièvre et de l'Yonne. Sa superficie est d'environ 1.718.228 arpens, ou 876,956 hectares; sa population est de 370,943 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Dijon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. le Mis D'ARBAUD-JOUQUES ❋ ❋ (C❋), Conseiller d'Etat, *Préfet*, à Dijon.

M. Jolivot, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Piette ❋, Amanton ❋, Saunac ❋, Morelot.

Arrondissement de Dijon. Pop., 134,349 indiv.

Justices de paix. Auxonne, Dijon (*trois Justices de paix*), Fontaine-Françoise. Genlis. Gevrey, Grancey-en-Montagne, Is-sur-Tille. Mirebeau, Pontaillier-sur-Saône, Saint-Seine, Selongey, Sombernon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beaune. Pop., 116,245 indiv.

M. Rocaut d'Anthume ❋, *Sous-Préfet*, à Beaune.

Justices de paix. Arnay-sur-Arroux, Beaune (*deux Justices de paix*), Bligny-sur-Ouche, Liernais, Nolay, Nuits, Pouilly-en-Montagne, Saint-Jean-de-Losne, Seurre.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine. Pop., 50,900 indiv.

M. de Saint-Brisson, *Sous-Préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

Justices de paix. Aignay-Côte-d'Or, Baigneux, Châtillon-sur-Seine, Laignes, Montigny-sur-Aube, Recey-sur-Ource.

Arrondissement de Semur. Pop., 69,449 indiv.

M. Capmas ❋, *Sous-Préfet*, à Semur.

Justices de paix. Flavigny, Montbard, Précy-sous-Thil, Saulieu, Semur, Vitteaux.

DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

C'est un des cinq que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan ; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine ; au S. par le département du Morbihan, et à l'O. par celui du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,456,894 arpens, ou 744,073 hectares ; sa population est de 581,684 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Saint-Brieuc et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PREFECTURE.

M. de Fadatte de Saint-George (O ❄), *Préfet*, à Saint-Brieuc.

M. Pescatore ❄, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lymon-Belleissue, De la Noue, Besson, Rouxel-Villeféron ❄, Duguerny.

Arrondissement de St-Brieuc. Pop., 169,507 indiv.

Justices de paix. Châtelaudren, Etables, Lamballe-Lanvollon, Moncontour, Paimpol, Pleneuf, Plœuc, Plouha, Quintin, Saint-Brieuc (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dinan. Pop., 108,470 indiv.

M. Sévoy ❄, *Sous-Préfet*, à Dinan.

Justices de paix. Broons, Dinan (*deux Justices de paix*), Evran, Jugon, Matignon, Plancoet, Plélan-le-Petit, Ploubalay, Saint-Jouan-de-l'Isle.

Arrondissement de Guingamp. Pop., 108,458 indiv.

M. Geffroy de Villeblanche ❄ ❄, *Sous-Préf.*, à Guingamp.

Justices de paix. Bégard, Belle-Ile-en-Terre, Bothoa-Bourbriac, Callac, Guingamp, Maël-Carhaix, Plouagat-Châtelaudren, Ponrieux, Rostrenen.

Arrondissement de Lannion. Pop., 101,760 indiv.

M. de Troguendy ❄, *Sous-Préfet*, à Lannion.

Justices de paix. Lannion, Lézardrieux, Perros-Guirrec, Plestin, Plouaret, Rochederrien (La), Tréguier.

Arrondissement de Loudéac. Pop., 93,489 indiv.

M. de Prémorvan, *Sous-Préfet*, à Loudéac.

Justices de paix. Colinée, Corlay, Goarec, Lachèze, Loudéac, Merdrignac, Mur, Plouguenast, Uzel.

DEPARTEMENT DE LA CREUSE.

Il est formé de la ci-devant Haute-Marche, et de quelques parties des anciennes provinces du Berri, du Bourbonnais, du Limousin et de l'Auvergne.

Il est borné au N. par les départemens de l'Allier, du Cher et de l'Indre ; à l'E. par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme ; au S. par celui de la Corrèze, et à l'O. par celui de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,135,332 arpens, ou 579,455 hectares ; sa population est de 252,932 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le V[te] DE FUSSY ✻ (Député du Cher), *Préfet*, à Guéret.
M. du Lyon, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Grand ✻, Le B[on] de Fournouë, le V[te] de Barthon de Montbas ✻.

Arrondissement de Guéret. Pop., 84,596 indiv.

Justices de paix. Ahun, Bonnat, Dun, Grand-Bourg-Guéret, Saint-Vaury, Souterraine (La).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aubusson. Pop., 99,207 indiv.

M. Devins de Peysac, *Sous-Préfet*, à Aubusson.

Justices de paix. Aubusson, Auzance, Bellegarde, Chenerailles, Courtine (La), Crocq, Evaux, Felletin, Gentioux, St.-Sulpice-lès-Champs.

Arrondissement de Bourganeuf. Pop., 34,233 indiv.

M. Savignac, *Sous-Préfet*, à Bourganeuf.

Justices de paix. Bénévent, Bourganeuf, Pontarion, Royerre.

Arrondissement de Boussac. Pop., 34,896 indiv.

M. Joullietton ✻, *Sous-Préfet*, à Boussac.

Justices de paix. Boussac, Chambon, Châtelus, Jarnage.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé du ci-devant Périgord.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'E. par ceux de la Corrèze et du Lot; au S. par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde; à l'O. par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente. Sa superficie est d'environ 1,759,997 arpens, ou 898,274 hectares; sa population est de 464,074 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Périgueux et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. le C[te] Charles de PUYSÉGUR ✻ ✻, *Préfet*, à Périgueux.
M. Lavès ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Lubersac, D'Anglars ✻, Lanxade ✻, Bayle de Lagrange, de Sanzillon.

Arrondissement de Périgueux. Pop., 97,393 indiv.

Justices de paix. Brantôme, Excideuil, Grignols, Hautefort, Périgueux, Saint-Pierre-de-Chignac, Savignac-lès-Eglises, Thenon, Verg (Saint-Jean-de-).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bergerac. Pop., 114,523 indiv.

M. le Chev. de Courssou ✻, *Sous-Préfet*, à Bergerac.

Justices de paix. Beaumont, Bergerac, Cadouin, Cunéges, Eymet, Laforce, Issigeac, Lalinde, Monpazier, Saint-Alvère, Velines, Vilamblard, Villefranche-de-Lonchapt.

Arrondissement de Nontron. Pop., 79,573 indiv.

M. Durand Durepaire, *Sous-Préfet*, à Nontron.

Justices de paix. Bussière-Badil, Champagnac-de-Belair, Jumilhac-le-Grand, Lanouaille, Mareuil, Nontron, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers.

Arrondissement de Ribérac. Pop., 67,292 indiv.

M. Cellerier, *Sous-Préfet*, à Ribérac.

Justices de paix. Monpon, Montagrier, Mussidan, Neuvic, Ribérac, Saint-Aulaye, Verteillac.

Arrondissement de Sarlat. Pop., 105,293 indiv.

M. de Cerval ❋, *Sous-Préfet*, à Sarlat.

Justices de paix. Belvès, Bugue (le), Carlux, Domme, Mignac, Saint-Cyprien, Salignac, Sarlat, Terrasson, Villefranche-de-Belvès.

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département fait partie de la Franche-Comté, qui en compte trois.

Il est borné au N. par le département de la Haute-Saône; à l'E. et au S. par la Suisse et la principauté de Neuchâtel, et à l'O. par les départemens du Jura et partie de celui de la Haute-Saône. Sa superficie est d'environ 1,094,720 arpens, ou 547,360 hectares; sa population est de 254,314 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte de Milon de Mesne ✠ ❋, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Besançon.

M. le Cte de Jouffroy ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Dorival de Miserey, du Bouvot, de Thurey.

Arrondissement de Besançon. Pop., 93,638 indiv.

Justices de paix. Amancey, Audeux, Besançon (*deux Justices de paix*), Boussière, Marchaux, Ornans, Quingey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baume. Pop., 61,265 indiv.

M. Terrier de Loray ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Baume.

Justices de paix. Baume, Clerval, Ile-sur-le-Doubs (l'), Pierrefontaine, Rougemont, Roulans, Vercel.

Arrondissement de Montbéliard. Pop., 52,703 indiv.

M. le Cte Edouard de Montrond, *Sous-Préfet*, à Montbéliard.

Justices de paix. Audincourt, Blamont, Maiche, Montbéliard, Pont-de-Roide, Russey (le), Saint-Hipolyte.

Arrondissement de Pontarlier. Pop., 46,708 indiv.

M. le B[on] Daclin ✻, *Sous-Préfet*, à Pontarlier.

Justices de paix. Levier, Montbenoît, Morteau, Mouthe, Pontarlier.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

L'un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par le département de l'Isère; à l'E. par le même et celui des Hautes-Alpes; au S. par les départemens des Basses-Alpes et de Vaucluse; à l'O. par celui de l'Ardèche, qui en est séparé dans toute sa longueur par le Rhône. Sa superficie est d'environ 1,324,327 arpens, ou 675,915 hectares; sa population est de 285,791 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Valence et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

PRÉFECTURE.

M. de Cotton ✻ ✻, *Préfet*, à Valence.

M. de Sigoyer, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Montal, De Châteauvieux, De Chièze.

Arrondissement de Valence. Pop., 127,806 indiv.

Justices de paix. Bourg-du-Péage, Chabeuil, Grand Serre (le), Loriol, Romans, St.-Donat, St.-Jean-en-Royans, St.-Vallier, Tain, Valence.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Die. Pop., 63,632 indiv.

M. Habart ✻, *Sous-Préfet*, à Die.

Justices de paix. Bourdeaux, Chapelle-en-Vercors (La), Châtillon, Crest *nord*, Crest *sud*, Die, Luc-en-Diois, Motte-Chalancon (La), Saillans.

Arrondissement de Montélimart. Pop., 59,357 indiv.

M. de La Boissière ✻, *Sous-Préfet*, à Montélimart.

Justices de paix. Dieu-le-Fit, Grignan, Marsane, Montélimart, Pierre-Latte.

Arrondissement de Nyons. Pop., 34,996 indiv.

M. d'Indy, *Sous-Préfet*, à Nyons.

Justices de paix. Buis (le), Nyons, Rémuzat, Séderon.

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par le départ. de la Seine-Inférieure; à l'E. par celui de l'Oise et de Seine-et-Oise; au S. par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne, et à l'O. par le Calvados. Sa superficie est d'environ 1,221,206 arpens, ou 623,283 hectares; sa population est de 421,665 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse d'Evreux et le ressort de la Cour royale de Rouen.

PRÉFECTURE.

M. le V[te] Delaitre (O ✻), M[tre] des Requêtes, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Evreux

M. H. Gazan ✻, *Sécrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Ladan, de Bernetz ✱, Delacraye ✱, le Chev. de Machonville, Renard.

Arrondissement d'Evreux. Pop., 116,656 indiv.

Justices de paix. Breteuil, Conches, Damville, Evreux (*deux Justices de paix*), Nonancourt, Pacy, Rugles, Saint-André, Verneuil, Vernon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement des Andelys. Pop., 63.700 indiv.

M. le Cte de Boury ✱ ✱, *Sous-Préfet*, aux Andelys.

Justices de paix. Andelys (les), Ecos, Etrepagny, Gisors, Grainville, Lions-la-Forêt.

Arrondissement de Bernay. Pop., 84,667 indiv.

M. Delahaye ✱, *Sous-Préfet*, à Bernay.

Justices de paix. Beaumesnil, Beaumont-le-Roger, Bernay, Briône, Broglie, Thiberville.

Arrondissement de Louviers. Pop., 68,327 indiv.

M. Vielh Boisjoslin ✱, *Sous-Préfet*, à Louviers.

Justices de paix. Gaillon, Louviers, Neubourg, Pont-de-l'Arche, Tourville.

Arrondissement de Pont-Audemer. Pop., 88,315 indiv.

M. le Mis de Sainte-Marie ✱, *Sous-Préfet*, à Pont-Audemer.

Justices de paix. Beuzeville, Bourgtheroulde, Cormeilles, Montfort-sur-Risle, Pont-Audemer, Quillebœuf, Routot, St.-Georges-du-Vièvre.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Il se compose de portions des anciennes provinces de l'Orléanais et de la Normandie : de la première, la Beauce et le pays Chartrain ; de la seconde, le Perche, le Drouais et le Thimerais. Il tire son nom des deux principales rivières qui le traversent.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Oise et de l'Eure ; à l'E. par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret ; au S. par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe ; enfin à l'O. par ceux de l'Orne et de l'Eure. Sa superficie est d'environ 602,752 hectares. Sa population est de 277,782 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Chartres et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le B^on DE GIRESSE LA BEYRIE ✱, Maître des Requêtes, Secrétaire honoraire des commandemens de Monsieur le Dauphin, *Préfet*, à Chartres.

M. d'Hamécourt, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Hache-Servant ✱, Masson, De Masclary.

Arrondissement de Chartres. Pop., 103,158 indiv.

Justices de paix. Auneau, Chartres (*deux Justices de paix*), Courville, Illiers, Janville, Maintenon, Voves.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châteaudun. Pop., 58,520 indiv.

M. le Cte de Quatrebarbes ❋, *Sous-Préfet*, à Châteaudun.

Justices de paix. Bonneval, Brou, Châteaudun, Cloyes, Orgères.

Arrondissement de Dreux. Pop., 70,910 indiv.

M. des Rotours, Chev. de Chaulieu ❋, *Sous-Préfet*, à Dreux.

Justices de paix. Anet, Brezolles, Châteauneuf, Dreux, Ferté-Vidame (La), Nogent-le-Roi, Senonches.

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou. Pop., 45,194 indiv.

M. Tôchon de Marollier ❋, *Sous-Préf.*, à Nogent-le-Rotrou.

Chefs-lieux des Justices de paix. Authon, Laloupe, Nogent-le-Rotrou, Thiron-Gardais.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan; au S. et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,358,555 arpens, ou 483,095 hectares; sa population est de 502,851 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Quimper et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Cte de Castellane ✠ ❋, *Préfet*, à Quimper.

M. D'Antigny, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Le Chev. Alexandre de Plæuc ❋, Du Marhalach ❋, Rosaven, Duchayla, de Kergos (Théodore) ❋❋.

Arrondissement de Quimper. Pop., 95,947 indiv.

Justices de paix. Briec, Concarneau, Douarnenez, Fouesnant, Plogastel, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Quimper, Rosporden.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brest. Pop., 149,482 indiv.

M. Guesnet ❋ (O ❋), *Sous-Préfet*, à Brest.

Justices de paix. Brest (*trois Justices de paix*), Daoulas, Isle d'Ouessant (l'), Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmeleau, Ploudiry, Saint-Renan.

Arrondissement de Châteaulin. Pop. 89,009 indiv.

M. Rodelec Duporzic ❋, *Sous-Préfet*, à Châteaulin.

Justices de paix. Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Crozon, Faou (le), Huelgoat (le), Pleiben.

Arrondissement de Morlaix. Pop., 126,645 indiv.

M. de Savignhac ❋ ❋, *Sous-Préfet*, à Morlaix.

Justices de paix. Landivisiau, Lanmeur, Morlaix, Plouescat, Plouzévédé, Ponthou (le), St.-Pol-de-Léon, St.-Thégonnec, Sizun, Taulé.

Arrondissement de Quimperlé. Pop., 41,768 indiv.

M. Jegou Dulaz, *Sous-Préfet*, à Quimperlé.

Justices de paix. Arzano, Bannalec, Pont-Aven, Quimperlé, Scaer.

DÉPARTEMENT DU GARD.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ardèche et de la Lozère; à l'E. par les départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; au S. par ce dernier, la Méditerranée et le département de l'Hérault, qui le borne à l'O. avec partie de l'Aveyron. Sa superficie est d'environ 1,175,044 arpens, ou 599,723 hectares; sa population est de 347,550 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Nîmes et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Mis Planelli de la Valette ✠ (O ✠), *Préfet*, à Nîmes.

M. de Brigaud ✠, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Bastier de Villars-de-Bez-B^on^ d'Arre, Guérin, Tempié-Prémont, De Boileau-Castelnau (Henry) ✠.

Arrondissement de Nîmes. Pop., 126,350 indiv.

Justices de paix. Aigues-Mortes, Aramon, Beaucaire, Marguerittes, Nîmes (*trois Justices de paix*), Saint-Gilles, Saint-Mamert, Sommières, Vauvert.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Alais. Pop., 74,936 indiv.

M. Le Bon de Larcy ✠, *Sous-Préfet*, à Alais.

Justices de paix. Alais, Anduze, Barjac, Génolhac, Ledignan, St.-Ambroix, St.-Jean-du-Gard, St.-Martin-de-Valgalgues, Vezenobres.

Arrondissement d'Uzès. Pop., 81,556 indiv.

M. de Noyers du Roure ✠, *Sous-Préfet*, à Uzès.

Justices de paix. Bagnols, Lussan, Pont-S.-Esprit, Remoulins, Roquemaure, S.-Chaptes, Uzès, Villeneuve-lès-Avignon.

Arrondissement du Vigan. Pop., 64,708 indiv.

M. Dortet de Tessan, *Sous-Préfet*, au Vigan.

Justices de paix. Alzon, Lasalle, Quissac, St.André-de-Valborgne, Saint-Hippolyte, Sauve, Sumène, Trèves, Valleraugue, Vigan (le).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers; à l'E. par les départemens du Tarn, de l'Aude et de l'Arriége; au S. par le département de l'Arriége, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées, qui, avec celui du Gers, le bornent à l'O. Sa superficie est d'environ 1,263,858 arpens, ou 642,533 hectares. Sa population est de 407,016 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Toulouse et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte VICTOR DE JUIGNÉ (O ✻), Maître des Requêtes, *Préfet*, à Toulouse.

M. Delpy ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Lacroix (Prosper). Frizac. le Cte de Juillac ✠. Mauran. De Sainte-Gemme.

Arrondissement de Toulouse. Pop., 130,603 indiv.

Justices de paix. Cadours, Castanet, Fronton, Grenade. Leguevin, Montastruc, Toulouse (*quatre Justices de paix*), Verfeil, Villemur.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Muret. Pop., 82,241 indiv.

M. le Cte de Bellefonds, ✻, *Sous-Préfet*, à Muret.

Justices de paix. Auterive, Carbonne. Cazères, Cintegabelle, Fousseret, Montesquieu, Muret, Rieumes, Rieux, Saint-Lys.

Arrondissement de Saint-Gaudens. Pop., 133,715 indiv.

M. Trincaud de Latour ✻, *Sous-Préfet*, à St.-Gaudens.

Justices de paix. Aspet, Aurignac, Bagnères de Luhon, Comlogne, Isle-en-Dodon (l'), Montrejeau, Saint-Béat, Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Gaudens, Saint-Martory, Salies.

Arrondissement de Villefranche. Pop., 60,457 indiv.

M. Raymond de Cahuzac ✻, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Justices de paix. Caraman. Lanta. Montgiscard, Nailloux, Revel, Villefranche.

DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départemens que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui des Landes; à l'E. par les départemens de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne; au S. par les départemens de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées; à l'O. par les départemens des Basses-Pyrénées et des Landes. Sa superficie est d'environ 1,822,524 arpens, ou 623,996 hectares; sa population est de 307,601 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse d'Auch, et le ressort de la Cour royale d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. le Chev. de LINGUA DE SAINT-BLANQUAT ✠ ✻ (Député de l'Ariége), *Préfet*, à Auch.

M. Flotte-Montauban ✠ ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

D. Conté, B. Sentetz ✻, Rouiller ✠.

Arrondissement d'Auch. Pop., 61,882 indiv.

Justices de paix. Auch (*deux Justices de paix*). Gimont, Jegun. Saramon, Vic-Fezensac.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Condom. Pop., 71,209 indiv.

M. de Moncade ✻, *Sous-Préfet*, à Condom.

Justices de paix. Cazaubon, Condom, Eauze, Montréal, Nogaro, Valence.

Arrondissement de Lectoure. Pop., 52,635 indiv.

M. le V[te] de Luscan ✻, *Sous-Préfet*, à Lectoure.

Justices de paix. Saint-Clar, Fleurance, Lectoure, Mauvesin, Miradoux.

Arrondissement de Lombez. Pop., 40,938 indiv.

M. de Lesseps ✻, *Sous-Préfet*, à Lombez.

Justices de paix Cologne, Isle Jourdain (l'), Lombez, Samatan.

Arrondissement de Mirande. Pop., 80,937 indiv.

M. de Bréa ✻, *Sous-Préfet*, à Mirande.

Justices de paix. Aignan, Marciac, Masseube, Miélan, Mirande, Montesquiou, Plaisance, Riscle.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

L'un des quatre que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Charente-Inférieure; à l'E. par les départemens de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au S. par celui des Landes, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 2,121,055 arp., ou 1,082,552 hectares; sa population est de 538,151 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a huit membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Bordeaux et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE

M. le B[on] d'Haussez (O ✻), Conseiller-d'Etat, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi (Député des Landes), *Préfet*, à Bordeaux.

M. de Croneau ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Barthès ✻, Barennes ✻, Letellier ✻, de Castelnau ✻. de Labroue.

Arrondissement de Bordeaux. Pop., 235,564 indiv.

Justices de paix. Audenge, Belin, Blanquefort, Bordeaux (*six Justices de paix*), Brede (la), Cadillac, Carbonblanc, Castelnau-de-Médoc, Créon, Pessac, Podensac, St.-André-de-Cubzac, Teste de Buch (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bazas. Pop., 51,734 indiv.

M. d'Escures ✻, *Sous-Préfet*, à Bazas.

Justices de paix. Auros, Bazas, Captieux, Grignols, Langon, Saint-Symphorien, Villandraut.

Arrondissement de Blaye. Pop., 54,561 indiv.

M. le B[on] de Conteneuil ✻, *Sous-Préfet*, à Blaye.

Justices de paix. Blaye, Bourg, Saint-Ciers-la-Lande, Saint-Savin

Arrondissement de La Réole. Pop., 54,377 indiv.

M. Pirly ✻, *Sous-Préfet*, à La Réole.

Justices de paix. Monségur, Pellegrue, Réole (La), St.-Macaire, Sau-Macaire, Sauveterre, Targon.

Arrondissement de Lesparre. Pop., 34,885 indiv.

M. le B[on] J.-B. Cavaignac ✻, *Sous-Préfet*, à Lesparre.

Justices de paix. Lesparre, Pauillac, Saint-Laurent-de-Médoc, Saint-Vivien.

Arrondissement de Libourne. Pop., 107,030 indiv.

M. le Chev. Delasalle ✻, *Sous-Préfet*, à Libourne.

Justices de paix. Branne, Castillon, Coutras, Fronsac, Guitres, Libourne, Lussac, Pujols, Sainte-Foy-la-Grande.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au Nord par les départemens du Gard et de l'Aveyron; à l'E. par le département du Gard et la Méditerranée, qui le baigne au S.; à l'O. par ceux de l'Aude et du Tarn. Sa superficie est d'environ 1,236,198 arpens, ou 630,935 hectares; sa population est de 339,560 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Montpellier et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. le B[on] Creuzé de Lesser ✻, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Montpellier.

M. le Chev. Dupetit Thouars ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Paul aîné ✻, Renouvier ✻, Arthur Roche.

Arrondissement de Montpellier. Pop., 117,690 indiv.

Justices de paix. Aniane, Castries, Cette, Claret, Frontignan, Ganges, Lunel, Matelles (les), Mauguio, Mèze, Montpellier (*trois Justices de paix*), Saint-Martin-de-Londres.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beziers. Pop., 121,345 indiv.

M. le M[is] Armand de Villeneuve, *Sous-Préfet*, à Beziers.

Justices de paix. Agde, Bedarrieux, Beziers (*deux Justices de paix*), Capestang, Florensac, Montagnac, Murviel, Pezenas, Roujan, Saint-Gervais, Servian.

Arrondissement de Lodève. Pop., 55,596 indiv.

M. de Saiut-Félix d'Amoreux ✻, *Sous-Préfet*, à Lodève.

Justices de paix. Caylar (le), Clermont, Gignac, Lodève, Lunas.

Arrondissement de Saint-Pons. Pop., 44,929 indiv.

M. de Bonne (P. J. J.), *Sous-Préfet*, à Saint-Pons.

Justices de paix. Olargues, Olonzac, Saint-Chinian, Saint-Pons, Salvetat (La).

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche ; à l'E. par le département de la Mayenne ; au S. par le département de la Loire-Inférieure, et à l'O. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Sa superficie est d'environ 1,336,205 arpens, ou 681,977 hectares ; sa population est de 553,453 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Rennes et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le V[te] de Curzay (O ✻), Maître des requêtes, Gentilh. hon. de la Ch. du Roi (député de la Vienne), *Préfet*, à Rennes.

M. de Ravenel ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Duhamel de la Bothelière ✻, le C[te] de Châteaubourg ✻, Ameline ✻, Morice Dulerain ✻, de Treveret.

Arrondissement de Rennes. Pop., 127,361 indiv.

Justices de paix. Château-Giron, Hédé, Janzé, Liffré, Mordelles, Rennes (*quatre Justices de paix*), Saint-Aubin-d'Aubigné.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fougères. Pop., 81,626 indiv.

M. Deslandes, *Sous-Préfet*, à Fougères.

Justices de paix. Antrain, Fougères (*deux Justices de paix*), Louvigné-du-Désert, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Brice.

Arrondissement de Montfort-sur-Meu. Pop., 61,450 indiv.

M. Morel des Vallons ✻, *Sous-Préfet*, à Montfort-sur-Meu.

Justices de paix. Becherel, Montauban, Saint-Méen, Montfort-sur-Meu, Plelan.

Arrondissement de Redon. Pop., 75,890 indiv.

M. de Robillard, *Sous-Préfet*, à Redon.

Justices de paix. Bain, Fougeray, Guichen, Le Sel, Maure, Pipriac, Redon.

Arrondissement de Saint-Malo. Pop., 119,416 indiv.

M. Du Bois Hamon ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Malo.

Justices de paix. Cancale, Châteauneuf, Combourg, Dol, Pleine-Fougères, Pleurtuit, Saint-Malo, Saint-Servan, Tinténiac.

Arrondissement de Vitré. Pop., 87,710 indiv.

M. de Langle ✻, *Sous-Préfet*, à Vitré.

Justices de paix. Argentré, Châteaubourg, Guerche (La), Rétiers, Vitré (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire ; à l'E. par celui du Cher ; au S. par ceux de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne ; à l'O. par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Sa

superficie est d'environ 1,373,866 arpens, ou 701,681 hectares; sa population est de 237,628 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Bourges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon LOCARD ✱, *Préfet*, à Châteauroux.

M. Desjobert ✠ ✱, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Fassardy, Trumeau, fils, Grillon de Villeclair ✱.

Arrondissement de Châteauroux. Pop., 88,454 indiv.

Justices de paix. Ardentes-Saint-Vincent, Argenton, Buzançais, Châteauroux, Châtillon, Ecueillé, Levroux, Valançay.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement du Blanc. Pop., 54,745 indiv.

M. de Gounon, *Sous-Préfet*, au Blanc.

Justices de paix. Bélâbre, Blanc (le), Mézières, Saint-Benoît-du-Sault, Saint-Gaultier, Tournon.

Arrondissement d'Issoudun. Pop., 44,604 indiv.

M. de Kermellec, *Sous-Préfet*, à Issoudun.

Justices de paix. Issoudun (*deux Justices de paix*), Saint-Christophe, Vatan.

Arrondissement de la Châtre. Pop., 49,825 indiv.

M. de Périgny, *Sous-Préfet*, à La Châtre.

Justices de paix. Aigurande, Châtre (La), Eguzon, Neuvy-Saint-Sépulchre, Sainte-Sévère.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Il est formé de la presque totalité de l'ancienne province de Touraine.

Il est borné au N. par les départemens de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'E. par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au S. par ceux de l'Indre et de la Vienne; à l'O. par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne. Sa superficie est de 612,679 hectares; sa population est de 290,160 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Tours et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. le Vte TASSIN DE NONNEVILLE (O ✱), Maître des Requêtes, *Préfet*, à Tours.

M. de La Frillière, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Beaufond ✱, De Fleury ✠, Valleteau-de-Chabrefy.

Arrondissement de Tours. Pop., 142,811 indiv.

Justices de paix. Amboise, Bleré, Château-la-Vallière, Château-Renault, Montbazon, Neuvy-le-Roy, Neuillé-Pont-Pierre, Tours (*trois Justices de paix*), Vouvray.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chinon. Pop., 86,306 indiv.

M. de Waresquiel ❋, *Sous-Préfet*, à Chinon.

Justices de paix. Azay-le-Rideau, Bourgueil, Chinon, (l'Isle Bouchard), Langeais, Richelieu, Ste.-Maure.

Arrondissement de Loches. Pop., 61,043 indiv.

M. Lepère ❋, *Sous-Préfet*, à Loches.

Justices de paix. Haye (la), Ligueil, Loches, Montré-sor, Pressigny (le Grand), Preuilly.

DÉPARTEMENT DE L'ISERE.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ain et du Rhône; à l'E. par la Savoie et le département des Hautes-Alpes; au S. par ceux des Hautes-Alpes et de la Drôme; ce dernier le borne à l'O. avec ceux de la Loire et du Rhône. Sa superficie est d'environ 1,648,230 arpens, ou 841.230 hectares; sa population est de 525,984 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Grenoble et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon DE CALVIÈRE (Jules) ✠ ❋, *Préfet*, à Grenoble.

M. de Besson ❋, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Savoye-Desgrangettes, Berger de S.-Didier, Hélie, Bernon de Saint-Maurice ❋, Flauvant.

Arrondissement de Grenoble. Pop., 194,437 indiv.

Justices de paix. Allevard, Bourg-d'Oysans, Clelles, Corp, Domène, Entraigues, Goncelin, Grenoble (*trois Justices de paix*), Mens, Monestier-de-Clermont, Mure (la), Saint-Laurent-du-Pont, Sassenage, Touvet (le), Vif, Villar-de-Lans, Vizille, Voiron.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de la Tour-du-Pin. Pop., 120,174 indiv.

M. le Cte d'Orcières ❋, *Sous-Préfet*, à la Tour-du-Pin.

Justices de paix. Bourgoin, Cremieu, Grand-Lemps, Morestel, Pont-de-Beauvoisin (le), Saint-Geoire, Tour-du-Pin (La), Virieu.

Arrondissement de Saint-Marcellin. Pop., 80,222 indiv.

M. Carra de la Batie, *Sous-Préfet*, à Saint-Marcellin.

Justices de paix. Pont-en-Royans, Rives, Roybon, St.-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Marcellin, Tullins, Vinay.

Arrondissement de Vienne. Pop., 131,151 indiv.

M. Anglès (A. N.) ❋, *Sous-Préfet*, à Vienne.

Justices de paix. Beaurepaire, Côte-Saint-André (La), Heyrieu, Meyzieu, Roussillon, Saint-Jean-de Bournay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Verpillière (La), Vienne (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DU JURA.

Il est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'E. par le département du Doubs et les Cantons Suisses; au S. par la Suisse et le département de l'Ain; et à l'O. par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. Sa superficie est d'environ 986,246 arpens, ou 503,364 hectares; sa population est de 310,282 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocése de St.-Claude et le ressort de la Cour royale de Besançon.

PRÉFECTURE.

M. le C[te] de WATERS ✠ ✚ (O ✠), Maître des requêtes, *Préfet*, à Lons-le-Saulnier.

M. Clerget de Saint-Léger, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Gerrier. De Girangy ✠ (O ✠). Le Chev. de Chaignon.

Arrondissement de Lons-le-Saulnier. Pop., 108,922 indiv.

Justices de paix. Arinthod, Beaufort, Bletterans, Clairvaux, Conliége, Lons-le-Saulnier, Orgelet, Saint-Amour, Saint-Julien, Sellières, Voiteur.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dôle. Pop., 72,650 indiv.

M. de Belleroche ✠, *Sous-Préfet*, à Dôle.

Justices de paix. Chaumergy, Chaussin, Chemin, Dampierre, Dôle, Gendrey, Montbarey, Montmirey, Rochefort.

Arrondissement de Poligny. Pop., 75,547 indiv.

M. de Branges-de-Bourcia ✠, *Sous-Préfet*, à Poligny.

Justices de paix. Arbois, Champagnole, Nozeroy, Planche (les), Poligny-Salins, Villers-Farlay.

Arrondissement de Saint-Claude. Pop., 53,163 indiv.

M. A. Gacon ✠, *Sous-Préfet*, à Saint-Claude.

Justices de paix. Bouchoux (les), Claude (Saint), Morez, Moyrans, Saint-Laurent.

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des quatre que compose la Guyenne.

Il est borné au N. par le département de la Gironde; à l'E. par les départemens de Lot-et-Garonne et du Gers; au S. par celui des Basses-Pyrénées; à l'O. par la mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,801,097 arpens, ou 900,534 hectares; sa population est d'environ 265,309 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse d'Aire et le ressort de la Cour royale de Pau.

PREFECTURE.

M. le B[on] CHEVALIER DE CAUNAN ✠, Maître des Requêtes, *Prefet*, à Mont-de-Marsan.

M. Taigny, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Duboscq ❋, Dulamon, Le Mis du Lyon ✠ ❋.

Arrondissement de Mont-de-Marsan. Pop., 84,869 indiv.

Justices de paix. Arjuzanx, Gabarret, Grenade, Labrit, Mimizan, Mont-de-Marsan, Parentis en-Born, Pissos, Roquefort, Sabres, Sore, Villeneuve.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dax. Pop., 93,954 indiv.

M. de Pignol ❋, *Sous-Préfet*, à Dax.

Justices de paix. Castets, Dax, Montfort, Peyrehorade, Pouillon, Saint-Esprit, Saint-Vincent-de-Tirosse, Soustons.

Arrondissement de Saint-Sever. Pop., 86,486 indiv.

M. le Vte de Charitte ✠, *Sous-Préfet*, à Saint-Sever.

Justices de paix. Aire, Amou, Geaune, Hagetmau, Mugron, Saint-Sever, Tartas (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Blaisois et le pays Chartrain.

Il est borné au N. par le département d'Eure-et-Loir; au N.-E. par celui du Loiret; au S.-E. par celui du Cher; au S. par celui de l'Indre; au S.-O. par celui d'Indre-et-Loire; et au N.-O. par celui de la Sarthe; sa superficie est d'environ 1,181,691 arpens, ou 603,116 hectares; sa population est de 230,666 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Blois et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. le Cte Conen de Saint-Luc ✠ ❋ (Député du Finistère), *Préfet*, à Blois.

M. Renaud-d'Avesnes Desmeloizes ✠, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Alardet ❋, de Pétigny, Gaudron.

Arrondissement de Blois. Pop., 111,095 indiv.

Justices de paix. Blois (*deux Justices de paix*), Bracieux, Contres, Herbault, Marchenoir, Mer, Montrichard, Ouzouer-le-Marché, Saint-Aignan.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Romorantin. Pop., 44,670 indiv.

M. le Chev. Duchesne ❋, *Sous-Préfet*, à Romorantin.

Justices de paix. Mennetou, Motte-Beuvron (la), Neung-sur-Beuvron, Romorantin, Salbris, Selles-sur-Cher.

Arrondissement de Vendôme. Pop., 74,901 indiv.

M. Josse de Boisbercy ❋, *Sous-Préfet*, à Vendôme.

Justices de paix. Droué, Mondoubleau, Montoire, Morée, Saint-Amand, Savigny, Selommes, Vendôme.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Ce département est tiré de celui de Rhône-et-Loire, qui a été divisé en deux, sous les dénominations de la Loire et du Rhône, et comprend le Forez.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier; à l'E. par ceux du Rhône et de l'Isère; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire; à l'O. par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Sa superficie est d'environ 496,000 arpens métriques; sa population est de 375,714 indiv.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. DES ROTOURS, B^on DE CHAULIEU (O ❋), *Préfet*, à Montbrison.

M. Turge ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Meaudre ❋, Lachèze ❋, Dumoncel ❋, Barban.

Arrondissement de Montbrison. Pop., 118,546 indiv.

Justices de paix. Boen, Feurs, Montbrison, Noirétable, Saint-Galmier, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Jean-Soleymieu, Saint-Rambert.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Roanne. Pop., 114,685 indiv.

M. le Cte Armand Delaistre ❋ ❋, *Sous-Préfet*, à Roanne.

Justices de paix. Belmont, Charlieu, Néronde, Pacaudière (La), Perreux, Roanne, Saint-Germain-Laval, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Symphorien-de-Lay.

Arrondissement de Saint-Etienne. Pop., 142483, indiv.

M. le Cte de Rochefort, *Sous-Préfet*, à Saint-Etienne.

Justices de paix. Bourg-Argental, Chambon (le), Pelussin, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Saint-Etienne (*deux Justices de paix*), Saint-Genest-Malifaux, Saint-Héand.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Vélay, en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gévaudan et du Vivarais, en Languedoc; enfin, de quelques communes du Forez.

Il est borné au N. par les départemens de la Loire et du Puy-de-Dôme; à l'E. par ceux de la Loire et de l'Ardèche; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Lozère; à l'O. par celui du Cantal. Sa superficie est d'environ 495,784 arpens métriques; sa population est de 285,673 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, et le ressort de la Cour royale de Riom. Il forme le diocèse du Puy.

PRÉFECTURE.

M. le Bon de BASTARD D'ESTANG (Armand) (O ❋), Maître des Requêtes, *Préfet*, au Puy.

M. Sigaud de l'Estang ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Le Mis de Sasselange ❋, le Vte de Becdelièvre ❋, Calemard.

Arrondissement du Puy. Pop., 127,316 indiv.

Justices de paix. Allègre, Cayres, Craponne, Fay-le-Froid, Loudes, Lemonastier, Pradelles, Puy (le) (*deux Justices de paix*), Saint-Julien-Chapteuil, Saint-Paulien, Saugues, Solignac-sur-Loire, Vorey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brioude. Pop., 79,880 indiv.

M. Borne (O ❋), *Sous-Préfet*, à Brioude.

Justices de paix. Auzon, Blesle, Brioude, Chaise-Dieu (La), Langeac, Lavoute, Paulhaguet, Pinols.

Arrondissement d'Yssingeaux. Pop., 78,477 indiv.

M. de Sainte-Colombe ❋, *Sous-Préfet*, à Yssingeaux.

Justices de paix. Bas, Monistrol-sur-Loire, Montfaucon, Saint-Didier-la-Séauve, Tence, Yssingeaux.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

L'un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par les départemens d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, à l'E. par le département de Maine-et-Loire, au S. par le département de la Vendée, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,383,831 arpens, ou 706,285 hectares; sa population est de 475,090 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Nantes et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Bon C. A. DE VANSSAY (C ❋), Conseiller-d'Etat, *Préfet*, à Nantes.

M. Boësnier ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Mayet, Blin ❋, Richard jeune ❋, Bouteiller ❋, Galbaud-Dufort (Alphonse).

Arrondissement de Nantes. Pop., 197,665 indiv.

Justices de paix. Aigrefeuille, Bouaye, Carquefou, Chapelle-sur-Erdre (La), Clisson, Légé, Loroux-Bottereau, Machecoul, Nantes (*six Justices de paix*), Saint-Philbert, Vallet, Vertous

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ancenis. Pop., 48,081 indiv.

M. de Québriac ❋, *Sous-Préfet*, à Ancenis.

Justices de paix. Ancenis, Ligné, Riaillé, Saint-Mars-la-Jaille, Varades.

Arrondissement de Châteaubriant. Pop., 60,487 indiv.

M. le Cte de Boispéan (A.) ❋, *Sous-Préfet*, à Châteaubriant.

Justices de paix. Châteaubriant, Derval, Moisdon-la-Rivière, Nort, Nozay, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes.

Arrondissement de Paimbœuf. Pop., 41,800 indiv.

M. Drappier, *Sous-Préfet*, à Paimbœuf.

Justices de paix. Bourgneuf, Paimbœuf, Pellerin (le), Pornic, Saint-Père-en-Retz.

Arrondissement de Savenay. Pop., 109,057 indiv.

M. le Bon de Beaumont ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à Savenay.

Justices de paix. Blain, Croisic (le), Guémené, Guérande, Herbignac, Pont-Château, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Nazaire, Saint-Nicolas-de-Redon, Savenay.

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Gâtinois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'E. par celui de l'Yonne; au S. par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'O. par ce dernier et celui d'Eure-et-Loir. Sa superficie est d'environ 1,322,909 arpens, ou 675,191 hectares; sa population est de 304,228 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse d'Orléans et le ressort de la Cour royale de la même ville.

M. le Vte de Riccé ✻ (O ✻), *Préfet*, à Orléans.

M. le Chev. de Briche ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Rabelleau ✻, Delahaye ✻, Brillard ✻.

Arrondissement d'Orléans., Pop., 137,741 indiv.

Justices de paix. Artenay, Beaugency, Châteauneuf, Cléry, Ferté (La), Jargeau, Meung, Neuville, Orléans (*cinq Justices de paix*), Patay.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gien. Pop., 40,422 indiv.

M. le Cte de Pons, *Sous-Préfet*, à Gien.

Justices de paix. Briare, Châtillon-sur-Loire, Gien, Ouzouer-sur-Loire, Sully.

Arrondissement de Montargis. Pop., 65,197 indiv.

M. de L'Horme, *Sous-Préfet*, à Montargis.

Justices de paix. Bellegarde, Châteaurenard, Châtillon-sur-Loing, Courtenay, Ferrières, Lorris, Montargis.

Arrondissement de Pithiviers. Pop., 68,868 indiv.

M. de Fougeroux de Denainvilliers ✻, *Sous-Préfet*, à Pithiviers.

Justices de paix. Beaune, Malesherbes, Outarville, Pithiviers, Puiseaux.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Ce département est formé du ci-devant Quercy.

Il est borné au N. par le département de la Corrèze, à l'E. par les départemens du Cantal et de l'Aveyron, au S. par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'O. par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Sa superficie est d'environ 398,406 hectares; sa population est de 280,515 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Cahors et le ressort de la Cour royale d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. Baumes ✻, *Préfet*, à Cahors.

M. d'Hélyot ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Perier, Seguy ✻, Reygasse ✻, Calméjane aîné.

Arrondissement de Cahors. Pop., 115,457 indiv.

Justices de paix. Cahors (*deux Justices de paix*), Castelnau, Catus, Cazals, Lalbenque, Lauzès, Limogne, Luzech, Moncuq, Puy-l'Evêque, Saint-Géry.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Figeac. Pop., 86,311 indiv.

M. le Bon de Crazannes ✻, Maître des Requêtes honoraire, *Sous-Préfet*, à Figeac.

Justices de paix. Brétenoux, Cajarc, Capelle-Marival (La), Figeac (*deux Justices de paix*), Latronquière, Livernon, Saint-Céré.

Arrondissement de Gourdon. Pop., 78,747 indiv.

M. Lannau-Rolland ✻, *Sous-Préfet*, à Gourdon.

Justices de paix. Bastide (La), Gourdon, Gramat, Martel, Peyrac, Saint-Germain, Salviac, Souillac, Vayrac.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

L'un des quatre que forment la Guyenne, l'Agénois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde; à l'E. par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne; au S. par ceux de la Haute-Garonne, du Gers et des Landes; à l'O. par ce dernier et celui de la Gironde. la superficie est d'environ 939,178 arpens, ou 479,657 hectares; sa population est de 336,886 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse d'Agen et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Musnier de la Converserie ✻ ✻, *Préfet*, à Agen.

M. le Chev. Giraud des Escherolles ✻ ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Labastide-Fossat ✻, Lacoste ✻, De Brugières, De Lalis.

Arrondissement d'Agen. Pop. 81,402 indiv.

Justices de paix. Agen (*deux Justices de paix*), Astafort, Beauville, Laplume, Port-Sainte-Marie, Prayssas, Puymirol, Roque-Timbaut (La).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Marmande. Pop., 101,259 indiv.

M. . . . . . . *Sous-Préfet*, à Marmande.

Justices de paix. Bouglon, Castelmoron, Duras, Lauzun, Marmande, Mas-d'Agénois (le), Meilhan, Seiches, Tonneins.

Arrondissement de Nérac. Pop., 58,721 indiv.

M. Rougier de la Bergerie ✻, *Sous-Préfet*, à Nérac.

Justices de paix. Casteljaloux, Damazan, Francescas, Houeillès, Lavardac, Mezin, Nérac.

Arrondissement de Villeneuve-d'Agen. Pop., 95,504 indiv.

M. le Bon A. Des Estangs, *Sous-Préfet*, à Villeneuve-d'Agen.

Justices de paix. Cancon, Castillonnès, Fumel, Monclar, Monflanquin, Penne, Sainte-Livrade, Tournon, Villeneuve-d'Agen, Villeréal.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Il tire son nom d'une montagne des Cévennes, entre Mende et Uzès; c'est un des sept que forment le Languedoc, le Gévaudan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal; à l'E. par ceux de l'Ardèche et du Gard; au S. par ceux du Gard et de l'Aveyron; ce dernier le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 997,961 arpens, ou 509.543 hectares; sa population est de 138,778 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Mende et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. B. de Valdenuit ✻, *Préfet*, à Mende.

M. Reboul ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Borel ✻, Fayet, Baldit.

Arrondissement de Mende. Pop., 45,043 indiv.

Justices de paix. Bleymard (le), Châteauneuf-Randon, Grandrieu, Langogne, Mende, Saint-Amans, Villefort.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Florac. Pop., 40,016 indiv.

M. le Cte de Narbonne-Lara ✻, *Sous-Préfet*, à Florac.

Justices de paix. Barre, Florac, Meyrueis, Pont-de-Montvert, Sainte-Enimie, Saint-George-de-Levejac, Saint-Germain-de-Calberte.

Arrondissement de Marvejols. Pop., 53,719 indiv.

M. Hatte de Chevilly, *Sous-Préfet*, à Marvejols.

Justices de paix. Aumont, Canourgue (La), Chanac, Chirac, Fournels, Malzieu (le), Marvejols, Nasbinals, Saint-Chély, Serverette.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

L'un de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois.

Il est borné au N. par les départemens de la Mayenne et de la Sarthe; à l'E. par celui d'Indre-et-Loire; au S. par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'O. par le département de la Loire Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,408,365 arpens, ou 718,807 hectares; sa population est de 458,674 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse d'Angers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte Frottier de Bagneux ❋ (Député des Côtes-du-Nord), *Préfet*, à Angers.

M. de Lévaré ✠, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Leterme-Saulnier, Maugin de la Pastandry ✠, De Boissard, Gendron, Desmé-de-Lisle.

Arrondissement d'Angers. Pop., 129,593 indiv.

Justices de paix. Angers, (*trois Justices de paix*), Briolay, Chalonne, Lourroux-Beconnais (le), Ponts-de-Ce (les), Saint-Georges, Thouarcé.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baugé. Pop., 81,458 indiv.

M. le Comte Félix d'Hésecque ✠, *Sous-Préfet*, à Baugé.

Justices de paix. Baugé, Beaufort, Durtal, Longué, Noyant, Seiches.

Arrondissement de Beaupréau. Pop., 101,478 indiv.

M. de Chantreau ❋, *Sous-Préfet*, à Beaupréau.

Justices de paix. Beaupréau, Champtoceau, Chemillé, Chollet, Montfaucon, Montrevault, Saint-Florent.

Arrondissement de Saumur. Pop., 88,412 indiv.

M. de Carrère ❋, *Sous-Préfet*, à Saumur.

Justices de paix. Doué, Gennes, Montreuil-Bellay, Saumur (*trois Justices de paix*), Vihiers.

Arrondissement de Segré. Pop., 57,733 indiv.

M. Arthuis, *Sous-Préfet*, à Segré.

Justices de paix. Candé, Châteauneuf, Lion-d'Angers (le), Pouancé, Segré.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par la Manche, le département du Calvados et celui de l'Orne; au S. par ceux de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine; à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,131,459 arpens, ou 577,178 hectares; sa population est de 611,206 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Coutances et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. le Cte d'Estourmel ✠ ❋, Conseiller-d'Etat, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Saint-Lô.

M. Sers ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Couraye-Duparc, Hulmel ❋, Formey de Saint-Louvent, De Baupte, Orry.

Arrondissement de St.-Lô. Pop., 102,698 indiv.

Justices de paix. Canisy, Carentan, Marigny, Percy, Saint-Clair, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lô, Tessy, Torigni.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avranches. Pop., 111,257 indiv.

M. Regnouf ✻, *Sous-Préfet*, à Avranches.

Justices de paix. Avranches, Brécey, Ducey, Granville, La Haye-Pesnel, Pontorson, Saint-James, Sartilly, Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. Pop., 76,443 indiv.

M. le Mis de Frotté ✻, *Sous-Préfet*, à Cherbourg.

Justices de paix. Beaumont, Cherbourg, Octeville, Pierre-Eglise (Saint), Pieux (les).

Arrondissement de Coutances. Pop. 145,048 indiv.

M. Pacquet-Beauvais ✻, *Sous-Préfet*, à Coutances.

Justices de paix. Bréhal, Cerisy-la-Salle, Coutances, Gavray, Haye-du-Puits (La), Lessay, Montmartin-sur-Mer, Périers, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. Pop., 74,123 indiv.

M. de l'Espinasse ✻, *Sous-Préfet*, à Mortain.

Justices de paix. Barenton, Isigny, Juvigny, Mortain, Saint-Hilaire-du-Harcouet, Saint-Pois, Sourdeval, Teilleul (le).

Arrondissement de Valognes. Pop., 101,637 indiv.

M. Le Cte du Trésor ✻, *Sous-Préfet*, à Valognes.

Justices de paix. Barneville, Bricquebec, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Il fait partie des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N. par les départemens des Ardennes et de l'Aisne; à l'E. par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 1,607,169 arpens, ou 820,273 hectares; sa population est de 325,045 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire et le ressort de la Cour royale de Paris, et renferme le diocèse de Châlons-sur-Marne et une partie de celui de Reims.

PRÉFECTURE.

M. le Vte DE JESSAINT (G O ✻), *Préfet*, à Châlons.

M. Leclercq, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Fleuriot ✻, Richard ✻, Petit ✻.

Arrondissement de Châlons. Pop., 46,674 indiv.

Justices de paix. Châlons, Ecury-sur-Coole, Marson, Suippes, Vertus.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Epernay. Pop., 79,818 indiv.

M. le Bon Molitor, *Sous-Préfet*, à Epernay.

Justices de paix. Anglure, Avize, Dormans, Epernay, Esternay, Fère-Champenoise, Montmirail, Montmort, Sézanne.

Arrondissement de Reims. Pop., 115,339 indiv.

M. le Comte de Gestas (Henri) (O ❋), *Sous-Préf.*, à Reims.

Justices de paix. Ay, Beine, Bourgogne, Châtillon, Fismes, Reims (*trois Justices de paix*), Verzy, Ville-en-Tardenois.

Arrondissement de Sainte-Ménéhould. Pop., 33,812 indiv.

M. Becquey, *Sous-Préfet*, à Sainte-Ménéhould.

Justices de paix. Dommartin-sur-Yevre, Sainte-Ménéhould, Ville-sur-Tourbe.

Arrondissement de Vitry-le-Français. Pop., 49,402 indiv.

M. Onfroy de Bréville ❋, *Sous-Préfet*, à Vitry-le-Français.

Justices de paix. Heiltz-le-Maurupt, Saint-Remy-en-Bouzemont, Sompuis, Thiéblemont, Vitry-le-Français.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Meuse et de la Marne ; à l'E. par ceux des Vosges et de la Haute-Saône ; au S. par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or ; à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube. Sa superficie est d'environ 1,240,580 arpens, ou 633.173 hectares. Sa population est de 244,823 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Langres et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. DE SAINT-GENEST ❋, *Préfet*, à Chaumont.

M. Bourlon de Rouvre, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Duval de Fraville, fils, Froussard, Dutillet de Boisbedeuil.

Arrondissement de Chaumont. Pop., 82,300 indiv.

Justices de paix. Andelot, Arc-en-Barrois, Bourmont, Chaumont, Clermont, Juzennecourt, Nogent-le-Roi, Saint-Blin, Vignory, Château-Vilain.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Langres. Pop., 97,344 indiv.

M. Berthot fils, *Sous-Préfet*, à Langres.

Justices de paix. Auberive, Bourbonne, Fay-Billot (le), Ferté-sur-Amance (La), Langres, Longean, Montigny-le-Roy, Neuilly-l'Evêque, Prauthoy, Varennes.

Arrondissement de Vassy. Pop., 65,179 indiv.

M. Clément Leblanc ❋, *Sous-Préfet*, à Vassy.

Justices de paix. Chevillon, Donjeux, Doulevant, Joinville, Montier-en-Der, Poissons, Saint-Dizier, Vassy.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par les départemens de l'Orne et de la Manche ; à l'E par celui de la Sarthe ; au S. par celui de Maine-et-Loir, et à l'O. par ceux de

l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,016,614 arpens, ou 518,863 hectares; sa population est de 354,138 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour royale d'Angers.

PREFECTURE.

M. DE FRESLON ✱, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Laval.

M. Dumans de Chalais ✱, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Chevalier Chantepie ✱, Le Roy des Barres, Richard de Laubepin, Coquereau ✱ ✱.

Arrondissement de Laval. Pop., 114,597 indiv.

Justices de paix. Argentré, Chailland, Evron, Laval (*deux Justices de paix*), Loiron, Meslay, Montsurs, Sainte-Suzanne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Gonthier. Pop., 73,333 indiv.

M. le Vte de Bonchamps ✱, *S.-Préfet*, à Château-Gonthier.

Justices de paix. Bierné, Château-Gonthier, Cossé-le-Vivien, Craon, Grez-en-Bouëre, Saint-Aignan-sur-Roë.

Arrondissement de Mayenne. Pop., 166,208 indiv.

M. le Bon Dufougerais ✱, *Sous-Préfet*, à Mayenne.

Justices de paix. Ambrières, Bais, Couptrain, Ernée, Goron, Horps (le), Landivy, Lassay, Mayenne (*deux Justices de paix*), Pré-en-Pail, Villaines-la-Juhel.

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc. Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et du Bas-Rhin; à l'E. par celui du Bas-Rhin; au S. par celui des Vosges, et à l'O. par celui de la Meuse. Sa superficie est d'environ 1,232,409 arpens, ou 629,002 hectares; sa population est de 403,038 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Nancy et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. D'ALLONVILLE ✱ (O ✱), Conseiller-d'État, *Préfet*, à Nancy.

M. Hatte de Chevilly ✱, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Susleau de Malroy, de Villers, le Cte de Gondrecourt d'Armont.

Arrondissement de Nancy. Pop., 123,907 indiv.

Justices de paix. Haroué, Nancy (*trois Justices de paix*), Nomeny, Pont-à-Mousson, Saint-Nicolas, Vezelise.

Arrondissement de Château-Salins. Pop., 67,841 indiv.

M. Dufays ❋, *Sous-Préfet*, à Château-Salins.

Justices de paix. Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze, Vic.

Arrondissement de Lunéville. Pop., 79,477 indiv.

M. le Bon du Coëtlosquet ❋, *Sous-Préfet*, à Lunéville.

Justices de paix. Baccarat, Bayon, Blamont, Gerbeviller, Lunéville (*deux Justices de paix.*)

Arrondissement de Sarrebourg. Pop., 71,309 indiv.

M. le Bon d'Ormechville, *Sous-Préfet*, à Sarrebourg.

Justices de paix. Fenétranges, Lorquin, Phalsbourg, Réchicourt, Sarrebourg.

Arrondissement de Toul. Pop., 60,504 indiv.

M. le Cte de Rosières ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Toul.

Justices de paix. Colombey, Domèvre, Thiaucourt, Toul (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

L'un des quatre que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés et le Barrois.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et des Ardennes; à l'E. par ceux de la Moselle et de la Meurthe; au S. par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne; à l'O. par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes. Sa superficie est d'environ 1,239,426 arpens, ou 604,439 hectares; sa population est de 306,339 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Verdun et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. le Cte d'Arros ❋, *Préfet*, à Bar-le-Duc.

M. Servais ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Didier-Charles Lallemant ❋, Ulry-Briot. Marmod.

Arrondissement de Bar-le-Duc. Pop., 80,581 indiv.

Justices de paix. Ancerville, Bar-le-Duc, Ligny, Montier-sur-Saux, Revigny, Triaucourt, Vaubecourt, Vavincourt.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Commercy. Pop. 81,796 indiv.

M. Frayssinous (Clément) ❋, *Sous-Préfet*, à Commercy.

Justices de paix. Commercy, Gondrecourt, Pierrefitte, Saint-Mihiel, Vaucouleurs, Vigneulles-lès-Hattonchatel, Void.

Arrondissement de Montmédy. Pop., 65,568 indiv.

M. Humbert ❋, *Sous-Préfet*, à Montmédy.

Justices de paix. Damvillers, Dun, Montfaucon, Montmédy, Spincourt, Stenay.

Arrondissement de Verdun. Pop., 78,394 indiv.

M. le Chev. de Tessières ❋, *Sous-Préfet*, à Verdun.

Justices de paix. Charny, Clermont, Etain, Fresnes-en-Woevre, Souilly, Varennes, Verdun.

DEPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par le département des Côtes-du-Nord ; à l'E. par celui de l'Ille-et-Vilaine ; au S. par l'Océan et partie du département de la Loire-Inférieure; à l'O. par le département du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,335,670 arpens, ou 681,704 hectares; sa population est de 427,453 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Vannes et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE CHAZELLES (C ❋), Gentilhomme honor. de la Chambre du Roi, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Vannes.

M. Le Bobinnec, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Coué, Febvrier ❋, De Querhoent ❋ ❋, Andouyn de Kernars ❋, Le Chev. de Margadel ❋ (O ❋).

Arrondissement de Vannes. Pop., 121,631 indiv.

Justices de paix. Allaire, Carentoire, Elven, Grandchamp, Muzillac, Questembert, Roche-Bernard (La), Rochefort, Sarzeau, Vannes (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Lorient. Pop., 123,893 indiv.

M. Le Melorel de la Haichois ❋, *Sous-Préfet*, à Lorient.

Justices de paix. Auray, Belle-Isle-en-Mer, Belz, Hennebond, Lorient (*deux Justices de paix*), Plouay, Pluvigner, Pontscorff-Lesbein, Port-Louis, Quiberon.

Arrondissement de Ploermel. Pop., 86,286 indiv.

M. de Barrère (F.) ❋, *Sous-Préfet*, à Ploermel.

Justices de paix. Guer, Josselin, Malestroit, Mauron, Ploermel, Rohan, Saint-Jean-Brévelay, Trinité (la).

Arrondissement de Pontivy. Pop., 95,643 indiv.

M. Lebare ❋, *Sous-Préfet*, à Pontivy.

Justices de paix. Baud, Cléguérec, Faouet (le), Gourin, Guémené, Locminé, Pontivy.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Ce département est un démembrement des Trois-Evêchés, de la Lorraine et du Barrois; on y a réuni des enclaves qui dépendaient de l'Allemagne.

Il est borné au N. par le royaume des Pays-Bas ; à l'E. par la Prusse, la Bavière et par le département du Bas-Rhin ; au S. par celui de la Meurthe ; celui de la Meuse le borne à l'O. Sa superficie est d'environ 610.000 hectares ou arpens métriques ; sa population, réduite par le dernier traité de paix, est de 409,155 indiv. ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Metz et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Vte de SULEAU ✻ (O ✻), *Préfet*, à Metz.

M. de Viville ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Maud'hui ✻, Jadelot ✻, Jacquinot, le Bon Marchant ✻ (O ✻).

Arrondissement de Metz. Pop., 149,210 indiv.

Justices de paix. Boulay, Faulquemont, Gorze, Metz (*trois Justices de paix*), Pange, Pournoy-Verny, Vigy.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briey. Pop., 59,689 indiv.

M. Ternaux ✻, *Sous-Préfet*, à Briey.

Justices de paix. Audun-le-Roman, Briey, Conflans, Longuion, Longwy.

Arrondissement de Sarreguemines. Pop., 117,451 indiv.

M. de Tinseau ✻, *Sous-Préfet*, à Sarreguemines.

Justices de paix. Bitche, Forbach, Gros-Tenquin, Rorbach, Saint-Avold, Sarralbe, Sarreguemines, Volmunster.

Arrondissement de Thionville. Pop., 82,805 indiv.

M. le Chev. Teissier ✻, *Sous-Préfet*, à Thionville.

Justices de paix. Bouzonville, Cattenom, Metzervisse, Sierck, Thionville.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Son nom vient d'une petite rivière du Nivernois, qui se jette dans la Loire, à Nevers; c'est le seul département que forme le Nivernois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Yonne et du Loiret; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; au S. par ceux de Saône-et-Loire et de l'Allier, et à l'O. par celui du Cher. Sa superficie est d'environ 1,345,300 arpens, ou 686,619 hectares; sa population est de 271,777 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Nevers et le ressort de la Cour royale de Bourges.

PRÉFECTURE.

M. le Bon WALCKENAËR ✻, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Nevers.

M. Dechamps, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Moret, Bonvallet ✻, Flamen-d'Assigny ✻.

Arrondissement de Nevers. Pop., 81,398 indiv.

Justices de paix. Decize, Dorne, Fours, Nevers, Pougues, Saint-Benin-d'Azy, Saint-Pierre-le-Moutier, Saint-Saulge.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Chinon. Pop., 57,300 indiv.

M. Salonnyer de Chaligny ✻, *Sous-Préf.*, à Château-Chinon.

Justices de paix. Château-Chinon, Châtillon, Luzy, Montsauche, Moulins-Engilbert.

Arrondissement de Clamecy. Pop., 68,742 indiv.

M. Dupin (O ❋), *Sous-Préfet*, à Clamecy.

Justices de paix. Brinon-lès-Allemands, Clamecy, Corbigny, Lormes, Tannay, Varzy.

Arrondissement de Cosne. Pop., 64,337 indiv.

M. Cuminet-Gérard-Auvity, *Sous-Préfet*, à Cosne.

Justices de paix. Cosne, Donzy, La Charité, Pouilly, Premery, Saint-Amand.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Il est formé de la Flandre française, de la Flandre maritime, du Hainault et du Cambrésis.

Il est borné au N. par la mer d'Allemagne; au N. E. par la Belgique, à l'E. par le département des Ardennes; au S. E. et S. par ceux de l'Aisne et de la Somme, et à l'O. par le département du Pas-de-Calais. Sa superficie est d'environ 581,424 hectares ou arpens métriques; sa population est de 962,648 individus; il est divisé en sept arrondissemens communaux.

Ce département a douze membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse de Cambrai et le ressort de la Cour royale de Douay.

PRÉFECTURE.

M. le Vte Alban de Villeneuve de Bargemont ✠ (O ❋), Maître des Requêtes, *Préfet*, à Lille.

M. de Wildermeth (O ❋), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Aronio ❋, Bernard ❋, Potteau d'Hancardrie (O ❋), Lebon (O ❋), De Lafonteyne.

Arrondissement de Lille. Pop., 279,931 indiv.

Justices de paix. Armentières, Bassée (La), Haubourdin, Lannoy, Lille (*cinq Justices de paix*), Quesnoy-sur-Deule, Pont-à-Marcq, Roubaix, Seclin, Cysoing, Tourcoing (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avesnes. Pop., 122,626 indiv.

M. le Vte de Bardonenche ❋, *Sous-Préfet*, à Avesnes.

Justices de paix. Avesnes (*deux Justices de paix*), Bavay, Boulaymont, Landrecies, Maubeuge, Quesnoy (le)(*deux Justices de paix*), Solre-le-Château, Trélon

Arrondissement de Cambrai. Pop., 144,742 indiv.

M. Cardon de Garsignies ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Cambrai.

Justices de paix. Cambrai (*deux Justices de paix*), Carnières, Cateau (le), Clary, Marcoing, Solesmes.

Arrondissement de Douai. Pop., 92,699 indiv.

M. Duplaquet ❋, *Sous-Préfet*, à Douai.

Justices de paix. Arleux, Douai (*trois Justices de paix*), Marchiennes, Orchies.

Arrondissement de Dunkerque. Pop., 95,261 indiv.

M. Coffyn-Spyns ❋, *Sous-Préfet*, à Dunkerque.

Justices de paix. Bergues, Bourbourg, Dunkerque (*deux Justices de paix*), Gravelines, Hondschoote, Wormhout.

Arrondissement d'Hazebrouck. Pop., 104,872 indiv.

M. Saullay de Laistre ✻, *Sous-Préfet*, à Hazebrouck.

Justices de paix Bailleul (*deux Justices de paix*), Cassel, Hazebrouck (*deux Justices de paix*), Merville, Steenvoorde.

Arrondissement de Valenciennes. Pop., 122,517 indiv.

M. de Godefroy ✻, *Sous-Préfet*, à Valenciennes.

Justices de paix. Bouchain, Condé, Saint-Amand (*deux Justices de paix*), Valenciennes (*trois Justices de paix*).

DEPARTEMENT DE L'OISE.

L'un des six que forment l'Isle-de-France, le Soissonnais, le Beauvoisis, la Picardie, etc.

Il est borné au N. par le département de la Somme; à l'E. par celui de l'Aisne; au S. par ceux de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin à l'O. par ceux de l'Eure et de la Seine-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,139,190 arpens, ou 581,424 hectares; sa population est de 385,124 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Beauvais et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. le C[te] DE NUGENT ✻, Maître des Requêtes, *Préfet* à Beauvais.

M. Buchères de l'Epinois, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Poilleu, D'Elbée, Camusat de Thony, Danse des Aulnois.

Arrondissement de Beauvais. Pop., 129,530 indiv.

Justices de paix. Auneuil, Beauvais (*deux Justices de paix*), Chaumont, Coudray-Saint-Germer, Formerie, Grandvilliers, Marseille, Méru, Nivillcr, Noailles, Songeons.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Clermont. Pop., 87,349 indiv.

M. de Montour ✻, *Sous-Préfet*, à Clermont.

Justices de paix. Breteuil, Clermont, Crèvecœur, Froissy, Liancourt, Maignelay, Mouy, Saint-Just-en-Chaussée.

Arrondissement de Compiègne. Pop., 92,830 indiv.

M. Borel de Favencourt ✻, *Sous-Préfet*, à Compiègne.

Justices de paix. Attichy, Compiègne, Estrées-Saint-Denis, Guiscard, Lassigny, Noyon, Ressons, Ribécourt.

Arrondissement de Senlis. Pop., 75,415 indiv.

M. Goulliart Martine ✻, *Sous-Préfet*, à Senlis.

Justices de paix. Betz, Creil, Crepy, Nanteuil-le-Haudouin, Neuilly-en-Thel, Pont-Sainte-Maxence, Senlis.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par le département du Calvados, et partie de celui de l'Eure; à l'E. par ceux de l'Eure, et d'Eure-et-Loir; au S. par ceux de la Mayenne et de la Sarthe, et à l'O. par celui de la Manche. Sa superficie est d'environ 1,264,255 arpens, ou 645,254 hectares; sa population est de 434,379 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Séez et le ressort de la Cour royale de Caen

PRÉFECTURE.

M. SEGUIER (O ❋), *Préfet*, à Alençon.

M. Ribard fils, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Laylavoix, De Morel, Jorré de la Morinière, Ruel de Bellisle, De Bourgeauville.

Arrondissement d'Alençon. Pop., 73,230 indiv.

Justices de paix. Alençon (*deux Justices de paix*), Carrouges, Courtomer, Mêle-sur-Sarthe (le), Séez.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argentan. Pop., 114,342 indiv.

M. le Cte Eugène de Valori ❋, *Sous-Préfet*, à Argentan.

Justices de paix. Argentan, Briouze, Ecouché, Exmes, Ferté-Frênel (La), Gacé, Merlerault (le), Mortrée, Putanges, Trun, Vimoutiers,

Arrondissement de Domfront. Pop., 120,346 indiv.

M. Druet-Desvaux, *Sous-Préfet*, à Domfront.

Justices de paix. Athis, Domfront, Ferté-Macé (La), Flers, Juvigny-sous-Andaine, Passais, Saint-Gervais-de-Messey, Tinchebray.

Arrondissement de Mortagne. Pop., 126,461 indiv.

M. le Vte Dudresnay, *Sous-Préfet*, à Mortagne.

Justices de paix. Bazoches-sur-Hoëne, Bellême, Laigle, Longny, Mortagne, Moulins-la-Marche, Nocé, Pervenchères, Rémalard, Teil (le), Tourouvre.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnais et la Picardie.

Il est borné au N. par le Pas-de-Calais et le département du Nord; à l'E. par le même; au S. par celui de la Somme, et à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,331,719 arpens, ou 669,688 hectares; sa population est de 642,969 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Il a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse d'Arras et le ressort de la Cour royale de Douai.

M. le Vte BLIN DE BOURDON (O ✱) (Dép. de la Somme), Gentilhomme honoraire de la chambre du Roi, *Préfet*, à Arras.
M. Chereil de la Rivière, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Corne ✱, Bergaigne ✱, Debeugny-d'Hagerne, Bergé de Vassenau, De Hauteclocque.

Arrondissement d'Arras. Pop., 158,447 indiv.

Justices de paix. Arras (*deux Justices de paix*), Bapaume, Beaumetz-les-Loges, Bertincourt, Croisilles, Marquion, Pas, Vimy, Vitry.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Béthune. Pop., 130,054 indiv.

M. de Normandie ✱, *Sous-Préfet*, à Béthune.

Justices de paix. Béthune, Cambrin, Carvin-Epinoy, Houdain, Laventie, Lens, Lillers, Norrent-Fontes.

Arrondissement de Boulogne. Pop., 92,317 indiv.

M. le Chev. Lecordier (Charles) ✱, *Sous-Préfet*, à Boulogne.

Justices de paix. Boulogne, Calais, Desvres, Guines, Marquise, Samer.

Arrondissement de Montreuil. Pop., 78,651 indiv.

M. Des Garets ✱, *Sous-Préfet*, à Montreuil.

Justices de paix. Campagne, Etaples, Fruges, Hesdin, Hucqueliers, Montreuil.

Arrondissement de Saint-Omer. Pop., 102,946 indiv.

M. Delaage ✱, *Sous-Préfet*, à Saint-Omer.

Justices de paix. Aire, Ardres, Audruicq, Fauquembergues, Lumbres, Saint-Omer (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Saint-Pol. Pop., 80,554 indiv.

M. le Mis d'Humerœuille ✱, *Sous-Préfet*, à Saint-Pol.

Justices de paix. Aubigny, Auxy-le-Château, Avesne-le-Comte, Henchin, Leparcq, Saint-Pol.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par le département de l'Allier; à l'E. par celui de la Loire, au S. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal, et à l'O. par ceux de la Corrèze et de la Creuse. Sa superficie est d'environ 1,556,417 arpens, ou 794,370 hectares. Sa population est de 566,573 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Clermont et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. le Bon SERS (O ✱), *Préfet*, à Clermont.
M. le Bon de Trenqualye ✱ (C ✱), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Courbaire ❋, Mathurel, Berard de Chazelles, Le Bon André d'Aubières ❋, le Cte de Cosnac.

Arrondissement de Clermont. Pop., 172,825 indiv.

Justices de paix. Billom, Bourglastic, Clermont (*quatre Justices de paix*), Herment, Pont-du-Château, Rochefort, Saint-Amand-Tallende, Saint-Dier, Vertaizon, Veyre-Monton, Vic-le-Comte.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ambert. Pop., 84,731 indiv.

M. Matussières-Dupeyraud ❋, *Sous-Préfet*, à Ambert.

Justices de paix. Ambert, Arlanc, Cunlhac, Oliergues, Saint-Amand-Roche-Savine, Saint-Anthème, Saint-Germain-l'Herm, Viverols.

Arrondissement d'Issoire. Pop., 96,416 indiv.

M. le Cte de Pégueyrolles ❋ ✠, *Sous-Préfet*, à Issoire.

Justices de paix. Ardes, Besse, Champeix, Issoire, Jumeaux, Saint-Germain-l'Embron, Sauxilanges, Tauves, Tour (La).

Arrondissement de Riom. Pop., 144,175 indiv.

M. Dutour de Salvert ❋, *Sous-Préfet*, à Riom.

Justices de paix. Aigueperse, Combronde, Ennezat, Manzat, Menat, Montaigut, Pionsat, Pontaumur, Pontgibaud, Randan, Riom (*deux Justices de paix*), Saint-Gervais.

Arrondissement de Thiers. Pop., 68,426 indiv.

M. Vimal Duvernin ❋, *Sous-Préfet*, à Thiers.

Justices de paix. Châteldon, Courpière, Lezoux, Maringuse, Saint-Remy, Thiers.

DEPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Ci-devant Béarn, et les pays Basques de Soule, Navarre et Labour.

Il est borné au N. par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers; à l'E. par le département des Hautes-Pyrénées; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne; et à l'O. par la Mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,481,141 arpens, ou 755,950 hectares; sa population est de 412,469 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Baïonne et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. Dessolle (O ❋), Maître des requêtes, *Préfet*, à Pau.

M. Poublan-Serres ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

D'Arraing, Batsalle, Mazeres, De St-Jammes.

Arrondissement de Pau. Pop., 112,135 indiv.

Justices de paix. Clarac, Garlin, Lembeye, Lescar, Montaner, Morlaas, Nay, Pau (*deux Justices de paix*), Pontacq, Thèze.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baïonne. Pop., 73,018 indiv.

M. . . . . *Sous-Préfet*, à Baïonne.

Justices de paix. Bastide-Clairence (La), Baïonne (*deux Justices de paix*), Bidache, Espellette, Hasparren, Saint-Jean-de-Luz, Ustaritz.

Arrondissement de Mauléon. Pop., 70,175 indiv.

M. d'Andurain (Clément), *Sous-Préfet*, à Mauléon.

Justices de paix. Iholdy, Mauléon, Saint-Etienne-de-Baigorry, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Tardets.

Arrondissement d'Oléron. Pop., 73,312 indiv.

M. le Bon de Duplaà, *Sous-Préfet*, à Oléron.

Justices de paix. Accous, Aramits, Arudy, Laruns, Lasseube, Monein, Oléron, Sainte-Marie-d'Oléron.

Arrondissement d'Orthez. Pop., 83,829 indiv.

M. de Lom (Armand) ❊, *Sous-Préfet*, à Orthez.

Justices de paix. Arthès, Arzacq, Lagor, Navarrens, Orthez, Salies, Sauveterre.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé du Bigorre et des Quatre-Vallées.

Il est borné au N. par le département du Gers; à l'E. par celui de la Haute-Garonne; au S. par les Pyrénées, et à l'O. par le département des Basses-Pyrénées. Sa superficie est d'environ 464,531 hectares; sa population est de 222,059 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux. Il a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Tarbes et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. Jahan de Belleville ✠ ❊, *Préfet*, à Tarbes.

M. Ducasse de Horgues ❊ (Député des Hautes-Pyrénées), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Salles de Hüs, Bordenave, De Pujo.

Arrondissement de Tarbes. Pop., 99,866 indiv.

Justices de paix. Castelnau-Rivière-Basse, Galan, Maubourguet, Ossun, Pouyastruc, Rabastens, Tarbes (*deux Justices de paix*), Tournay, Trie, Vic-Bigorre.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argelès. Pop., 38,386 indiv.

M. Begon de Larouzière, *Sous-Préfet*, à Argelès.

Justices de paix. Argelès, Aucun, Lourdes, Luz, St.-Pé.

Arrondissement de Bagnères. Pop., 83,807 indiv.

M. le Vte de Nays ❊, *Sous-Préfet*, à Bagnères.

Justices de paix. Arreau, Bagnères, Bordères, Campan, Castelnau-de-Magnoac, Labarthe, Lannemezan, Mauléon-en-Barousse, Nestier, Vielle.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département est formé du Roussillon, de la Cerdagne, et d'une partie du ci-devant Languedoc.

Il est borné au N. par le département de l'Aude ; à l'E. par la Méditerranée ; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, et à l'O. par les Pyrénées et le département de l'Arriége. Sa superficie est d'environ 806,013 arpens, ou 411,376 hectares ; sa population est de 151,372 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Il a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Perpignan et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. le B[on] Romain (O ❋), *Préfet*, à Perpignan.

M. Delon ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Joseph Dastros ❋, d'Arnaud aîné ❋. de Gazaniola ❋.

Arrondissement de Perpignan. Pop., 68,982 individus.

Justices de paix. Latour, Millas, Perpignan (*deux Justices de paix*), Rivesaltes, Saint-Paul-de-Fenouillet, Thuir.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Céret. Pop., 34,070 individus.

M. Renard de Saint-Malo ❋, *Sous-Préfet*, à Céret.

Justices de paix. Argelès, Arles, Céret, Prats de Mollo.

Arrondissement de Prades. Pop., 48,320 individus.

M. le B[on] d'Uhart ❋, *Sous-Préfet*, à Prades.

Justices de paix. Mont-Louis, Olette, Prades, Saillagouse, Sournia, Vinça.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Ce département est l'un des deux que forme l'Alsace.

Il est borné au N. par le Rhin, qui le sépare de l'Allemagne, et par la Moselle ; à l'E. par le Rhin ; au S. par les départemens du Haut-Rhin et des Vosges ; à l'O. par ceux des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle. Sa superficie est d'environ 417,500 hectares ou arpens métriques ; sa population, réduite par le dernier traité de paix, est de 535,467 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. Esmangart (C ❋), Cons. d'Etat, *Préfet*, à Strasbourg.

M. le C[te] de Choiseul ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Kern ❋, Pothier, Audéoud ❋ (Th.), Gau de Vaumorin, Reibell ❋.

Arrondissement de Strasbourg. Pop., 201,635 indiv.

Justices de paix. Bischwiler, Brumath, Geispolsheim, Haguenau, Molsheim, Oberhausbergen, Strasbourg (*quatre Justices de paix*), Truchtersheim, Wasselonne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saverne. Pop., 108,562 indiv.

M. Betting de Lancastel père ❋, *Sous-Préfet*, à Saverne.

Justices de paix. Bouxwiller, Drulingen, Hochfelden, Marmoutier, Petite-Pierre (La), Saar-Union, Saverne.

Arrondissement de Schélestadt. Pop., 127,394 indiv.

M. de Kentzinger, *Sous-Préfet*, à Schelestat.

Justices de paix. Barr, Benfelden, Erstein, Marckolsheim, Obernai, Rosheim, Schélestadt, Villé.

Arrondissement de Wissembourg. Pop., 97,876 indiv.

M. de Blair ❋, *Sous-Préfet*, à Wissembourg.

Justices de paix. Lauterbourg, Niederbronn, Seltz, Soultz-sous-Forêts, Wissembourg, Woerth.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Ce département est composé de la ci-devant Haute-Alsace, et de la république de Mulhausen.

Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin et des Vosges; à l'E. par l'Allemagne et la Suisse; au S. par la Suisse et le département du Doubs; à l'O. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges. Sa superficie est d'environ 383,257 hectares; sa population est de 408,741 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Il a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. Jordan ❋, *Préfet*, à Colmar.

M. Léon de Malartic, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Waelterlé, Baumlin ❋, Sido.

Arrondissement de Colmar. Pop., 182,075 indiv.

Justices de paix. Andolsheim, Colmar, Ensisheim, Guebwiller, Kaisersberg, Munster, Neuf-Brisack, Poutroye (La), Ribeauvillé, Rouffach, Sainte-Marie-aux-Mines, Soultz, Wintzenheim.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Altkirch. Pop., 114,447 indiv.

M. Ruell ❋, *Sous-Préfet*, à Altkirch.

Justices de paix. Altkirch, Ferrette, Habsheim, Hirsingen, Huningue, Landser, Mulhausen.

Arrondissement de Belfort. Pop., 112,219 indiv.

M. le Cte d'Agrain des Hubas ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Belfort.

Justices de paix. Belfort, Cernay, Dannemarie, Delle, Fontaine, Giromagny, Massevaux, Saint-Amarin, Thann.

DÉPARTEMENT DU RHONE.

Ce département est formé du Lyonnais et du Beaujolais.

Il est borné au N. par le département de Saône-et-Loire; à l'E. par les départemens de l'Ain et de l'Isère; au S. par ce dernier et celui de la Loire, qui

le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 529,842 arpens, ou 270,423 hectares; sa population est de 416,575 individus. Il est divisé en deux arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE BROSSES (C ❋), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Conseiller-d'État, *Préfet*, à Lyon.

M. Brugière-de-Laverchère ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Menoux ❋, Hue de la Blanche, De Fréminville, Magneval (Gabr.).

Arrondissement de Lyon. Pop., 281,290 indiv.

Justices de paix. Arbresle (l'), Givors, Lyon (*six Justices de paix*)' Limonest, Mornant, Neuville, Sainte-Colombe, Saint-Genis, Laval, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise, Vaugneray.

SOUS-PRÉFECTURE.

Arrondissement de Villefranche. Pop., 135,285 indiv.

M. Bruys d'Ouilly ❋, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Justices de paix. Anse, Beaujeu, Belleville, Bois-d'Oingt, Montsols, Saint-Nizier, Tarare, Thizy, Villefranche.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens des Vosges et de la Haute-Marne; à l'E. par celui du Haut-Rhin; au S. par ceux du Doubs, du Jura; et à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 515,000 hectares; sa population est de 327,641 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte WOLDEMAR DE BRANCAS ❋, *Préfet*, à Vesoul.

M. Cressant, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Ph. Guenot ❋, Magny ❋, Lange de Ferrières ❋.

Arrondissement de Vesoul. Pop., 111,191 indiv.

Justices de paix. Amance, Combeau-Fontaine, Jussey, Montbozon, Noroy-le-Bourg, Port-sur-Saône, Rioz, Scey-sur-Saône, Vesoul, Vitrey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gray. Pop., 86,679 indiv.

M. Guillaume (Victor) ❋, *Sous-Préfet*, à Gray.

Justices de paix. Autrey, Champlitte, Dampierre, Fresne-Saint-Mamez, Gray, Gy, Marnay, Pesmes.

Arrondissement de Lure. Pop., 129,771 indiv.

M. de Laboissièrel ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Lure.

Justices de paix. Champagney, Faucogney, Héricourt, Lure, Luxeuil, Melisey, Saint-Loup, Saulx, Vauvillers, Villersexel.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment la Bourgogne, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre; à l'E. par ceux du Jura et de l'Ain; au S. par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire; et à l'O. par ceux de l'Allier et de la Nièvre. Sa superficie est d'environ 1,680,457 arpens, ou 857,678 hectares; sa population est de 515,776 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse d'Autun et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE PUYMAIGRE ✠ (O ❋), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Mâcon.

M. Tupinier ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Murillion ❋, Febvre, Pascal, Bonne ❋, Pelletrat de Bordes.

Arrondissement de Mâcon. Pop., 113,471 indiv.

Chefs-lieux des Justices de paix. Chapelle-de-Guinchay (La), Cluny, Lugny, Mâcon (*deux Justices de paix*), Matour, Saint-Gengoux-le-Royal, Tournus, Tramayes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Autun. Pop., 80,476 indiv.

M. le Vte de Bérenger ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Autun.

Justices de paix. Autun, Couches, Epinac, Issy-l'Evêque, Lucenay-l'Evêque, Mesvres, Montcenis, Saint-Léger-sous-Beuvray.

Arrondissement de Châlons. Pop., 116,532 indiv.

M. de Chardonnet ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Châlons.

Justices de paix. Buxy, Chagny, Châlons-sur-Saône (*deux Justices de paix*), Givry, Mont-Saint-Vincent, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Martin-en-Bresse, Sennecey (le Grand), Verdun-sur-le-Doubs.

Arrondissement de Charolles. Pop., 120,392 indiv.

M. Colomb d'Arcine ❋, *Sous-Préfet*, à Charolles.

Justices de paix. Bourbon-Lancy, Charolles, Chauffailles, Clayette (La), Digoin, Gueugnon, Guiche (La), Marcigny, Palinges, Paray-le-Monial, Saint-Bonnet-de-Joux, Semur-en-Brionnais, Toulon-sur-Arroux.

Arrondissement de Louhans. Pop., 84,905 indiv.

M. le Cte de Pelet ❋, *Sous-Préfet*, à Louhans.

Justices de paix. Beaurepaire, Cuiseaux, Cuisery, Louhans, Montpont, Montret, Pierre, Saint-Germain-du-Bois.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par le département de l'Orne ; à l'E. par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher ; au S. par ceux d'Indre-et-Loire, et de Maine-et-Loire ; et à l'O. par celui de la Mayenne. Sa superficie est d'environ 1,252,536 arpens, ou 639,276 hectares. Sa population est de 446,519 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DU BOURBLANC ✱ (O ✱), *Préfet*, au Mans.

M. Guyot des Herbiers, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Espaulart ✱, Detoy, Petey, Lefebvre-Dubreuil, le Cte Ogier ✱.

Arrondissement du Mans. Pop., 151,043 indiv.

Justices de paix. Ballon, Conlie, Ecommoy, Loué, Mans (le) (*trois Justices de paix*), Montfort, Sillé-le-Guillaume, Suze (La).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de la Flèche. Pop., 92,787 indiv.

M. de la Bouillerie ✱ ✱, *Sous-Préfet*, à la Flèche.

Justices de paix. Brulon, Flèche (la), Lude (le). Malicorne, Mayet, Pontvallain, Sablé.

Arrondissement de Mamers. Pop., 129,855 indiv.

M. Contencin ✱, *Sous-Préfet*, à Mamers.

Justices de paix. Beaumont-le-Vicomte, Bonnétable, Ferté-Bernard (La), Fresnay-le-Vicomte, Lafresnaye, Mamers, Marolles-lès-Braults, Montmirail, Saint-Paterne, Tuffé.

Arrondissement de Saint-Calais. Pop., 72,834 indiv.

M. Barbier de Préville ✱, *Sous-Préfet*, à Saint-Calais.

Justices de paix. Bouloire, Chartre (La), Château-du-Loir, Grand-Lucé (le), Saint-Calais, Vibraye.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Voyez la Division et les Autorités de ce Département, page 718.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche ; à l'E. par les départemens de la Somme et de l'Oise ; au S. par le département de l'Eure ; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,163,457 arpens, ou 593,810 hectares ; sa population est de 688,295 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a dix membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Rouen et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE MURAT (C ✱), Cons.-d'État, *Préfet*, à Rouen.

M. Romain (Edmond), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Rieunier, Dufay ✻, Maillard, Herpin, Le Marchand de la Faverie.

Arrondissement de Rouen. Pop., 225,289 indiv.

Justices de paix. Boos, Buchy, Clères, Darnétal, Duclair, Elbeuf, Grand-Couronne (le), Maromme, Pavilly, Rouen (*six Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dieppe. Pop., 110,061 indiv.

M. le Bon de Viel-Castel ✻, *Sous-Préfet*, à Dieppe.

Justices de paix. Bacqueville, Bellencombre, Dieppe, Envermen, Eu, Longueville, Offranville, Tôtes.

Arrondissement du Havre. Pop., 130,514 indiv.

M. Cartier ✻, *Sous-Préfet*, au Havre.

Justices de paix. Bolbec, Criquetot, Esneval, Fécamp, Goderville, Havre (le), Ingouville, Lillebonne, Montivilliers, Saint-Romain-de-Colbosc.

Arrondissement de Neufchâtel. Pop., 84,054 indiv.

M. de Drionville, *Sous-Préfet*, à Neufchâtel.

Chefs-lieux des Justices de paix. Argueil, Aumale, Blangy, Forges-les-Eaux, Gournay, Londinières, Neufchâtel, Saint-Saens.

Arrondissement d'Yvetot. Pop., 138,377 indiv.

M. Saint-Martin des Islets ✻, *Sous-Préfet*, à Yvetot.

Justices de paix. Cany, Caudebec, Doudeville, Fauville-en-Caux, Fontaine-le-Dun, Ourville, S.-Valery-en-Caux, Valmont, Yerville, Yvetot.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés de la Brie et du Gâtinois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aisne et de l'Oise; à l'E. par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube; au S. par ceux de l'Yonne et du Loiret; à l'O. par celui de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 1,167,710 arpens, en 595,980 hectares; sa population est de 318,209 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Meaux et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE GOYON ✻ (C ✻), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Melun.

M. Tinel ✻, *Secrétaire général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Picault (A.-A.-M.) ✻, De Rivière, Nancey.

Arrondissement de Melun. Pop., 57,304 indiv.

Justices de paix. Brie-Comte-Robert, Châtelet (le), Melun, (*deux Justices de paix*), Mormant, Tournans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Coulommiers. Pop., 54,696 indiv.

M. Le Brun de Charmettes ✻, *Sous-Préfet*, à Coulommiers.

Justices de paix. Coulommiers, Ferté-Gaucher (la). Rebais, Rozoy.

Arrondissement de Fontainebleau. Pop., 66,423 indiv.

M. le Cte de Thuisy (Emm.) ❋, *S.-Préfet*, à Fontainebleau.

Justices de paix. Chapelle-la-Reine (La), Château-Landon, Fontainebleau, Lorrez-le-Bocage, Montereau-Faut-Yonne, Moret, Nemours.

Arrondissement de Meaux. Pop., 91,141 indiv.

M. de Chantelou ❋, *Sous-Préfet*, à Meaux.

Justices de paix. Claye, Crécy, Dammartin, Ferté-sous-Jouarre (La), Lagny, Lisy-sur-Ourcq, Meaux.

Arrondissement de Provins. Pop., 48,645 indiv.

M. Dupré ❋, *Sous-Préfet*, à Provins.

Justices de paix. Bray-sur-Seine, Donnemarie, Nangis, Provins, Villiers-Saint-Georges.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Isle-de-France.

Il est borné au N. par les départemens de l'Oise et de l'Eure; à l'E. par celui de Seine-et-Marne; au S. par les départemens de Seine-et-Marne, du Loiret et d'Eure-et-Loir; à l'O. par ce dernier et celui de l'Eure; il a à son centre celui de la Seine. Sa superficie est d'environ 1,126,685 arpens, ou 575,042 hectares; sa population est de 440,871 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux. Il a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Versailles et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Capelle (C ❋), Conseiller-d'État, *Préfet*, à Versailles.

M. le Chev. de Bonnechose ❋ ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lelaurain, De Noyel, Cardot ❋ ❋, De Blosseville, Bon de Falentin de Saintenac.

Arrondissement de Versailles. Pop., 129,813 indiv.

Justices de paix. Argenteuil, Marly-le-Roi, Meulan, Palaiseau, Poissy, St.-Germain-en-Laye, Sèvres, Versailles (*trois Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Corbeil. Pop., 55,310 indiv.

M. Croze ❋, *Sous-Préfet*, à Corbeil.

Justices de paix. Arpajon, Boissy-Saint-Léger, Corbeil, Longjumeau.

Arrondissement d'Etampes. Pop., 40,609 indiv.

M. Desroys Duroure, *Sous-Préfet*, à Etampes.

Justices de paix. Etampes, Ferté-Aleps (La), Méréville, Milly.

Arrondissement de Mantes-sur-Seine. Pop., 60,094 indiv.

M. Alfred de Roissy, *Sous-Préfet*, à Mantes-sur-Seine.

Justices de paix. Bonnières, Houdan, Limay, Magny, Mantes-sur-Seine.

Arrondissement de Pontoise. Pop., 89,056 indiv.

M. le Chev. de Boulancy ❋ ❋, *Sous-Préfet*, à Pontoise.

Justices de paix. Ecouen, Enghien, Gonesse, Isle-Adam (l'), Luzarches, Marines, Pontoise.

Arrondissement de Rambouillet. Pop., 65,989 indiv.

M. Amédée Vernhette ❋, *Sous-Préfet*, à Rambouillet.

Justices de paix. Chevreuse, Dourdan (*deux Justices de paix*), Limours, Montfort-l'Amaury, Rambouillet.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

C'est un des trois que composent le Poitou et partie des Marches.

Il est borné au N. par le département de Maine-et-Loire; à l'E. par celui de la Vienne; au S. par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure; à l'O. par le département de la Vendée. Sa superficie est d'environ 585,273 hectares; sa population est de 288,260 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le resort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE

M. le Cte DE BEAUMONT ❋ ❋, *Préfet*, à Niort.

M. le Vte de Beaucorps ✠ ❋, *Secrétaire général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Grimouard ❋, Chanterau de la Jouberdrie ❋, Thibault d'Allerit.

Arrondissement de Niort. Pop., 94,709 indiv.

Justices de paix. Beauvoir-sur-Niort, Champdeniers, Coulonges, Frontenay, Mauzé, Niort (*deux Justices de paix*), Prahecq, Saint-Maixent (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bressuire. Pop., 60,591 indiv.

M. Duplessis de Grénédan, *Sous-Préfet*, à Bressuire.

Justices de paix. Argenton-le-Château, Bressuire, Cerisay, Châtillon-sur-Sèvre, Saint-Varent, Thouars.

Arrondissement de Melle. Pop., 71,330 indiv.

M. Deliniers ❋ ❋, *Sous-Préfet*, à Melle.

Justices de paix. Brioux, Celles, Chef-Boutonne, Chenay, Melle, Motte-Saint-Heray (La), Sauzé-Vaussais.

Arrondissement de Parthenay. Pop., 61,630 indiv.

M. Duminehy ❋, *Sous-Préfet*, à Parthenay.

Justices de paix. Airvault, Mazières, Menigoutte, Moncoutant, Parthenay, Saint-Loup, Secondigny, Thenezay.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie.

Il est borné au N. par le département du Pas-de-Calais; à l'E. par les départemens du Nord et de l'Aisne; au S. par les départemens de l'Oise et de la Seine-Inférieure; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,184,318 arpens, ou 604,456 hectares; sa population est de 526,282 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse d'Amiens et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Mis F. de Villeneuve ✠ (O ✻), *Préfet*. à Amiens.

M. Dauzet ✻, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Radiguet, Marotte, Decaix, Hesse, Poujol d'Acqueville.

Arrondissement d'Amiens. Pop., 170,762 indiv.

Justices de paix. Amiens (*quatre Justices de paix*), Conty, Corbie, Hornoy, Molliens-Vidame, Oisemont, Picquigny, Poix, Sains, Villers-Bocage

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Abbeville. Pop., 128,961 indiv.

M. Le Chev. de Carrière ✻, *Sous-Préfet*, à Abbeville.

Justices de paix. Abbeville (*deux Justices de paix*), Ailly-le-Haut-Clocher, Ault, Crécy, Gamaches, Hallencourt, Moyenneville, Nouvion, Rue, Saint-Valery.

Arrondissement de Doullens. Pop., 56,266 indiv.

M. Haudry de Soucy, *Sous-Préfet*, à Doullens.

Justices de paix. Acheux, Bernaville, Domart, Doullens

Arrondissement de Montdidier. Pop., 67,060 indiv.

M. Bosquillon d'Aubercourt, *Sous-Préfet*, à Montdidier.

Justices de paix. Ailly-sur-Noye, Montdidier, Moreuil, Rosière, Roye.

Arrondissement de Péronne. Pop., 103,243 indiv.

M. le Bon de Bouteville, *Sous-Préfet*, à Péronne.

Justices de paix. Albert, Bray, Chaulnes, Combles, Ham, Nesle, Péronne, Roisel.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois.

Il est borné au N. par le département de l'Aveyron ; à l'E. par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron ; au S. par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne ; à l'O. par ceux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,130,172 arpens, ou 576,821 hectares ; sa population est de 327,655 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse d'Alby et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. le Vte de Cazes (O ✻), Maître des Requêtes, *Préfet* à Alby.

M. de Marliave ✻, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Genton de Villefranche ✻, Gorsse ✻, Clair-Gorsse.

Arrondissement d'Alby. Pop., 78,408 indiv.

Justices de paix. Alban, Alby, Monestiés, Pampelonne, Réalmont, Valderiés, Valence, Villefranche.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castres. Pop., 128,691 indiv.

M. de Bonne de Lesdiguières, *Sous-Préfet*, à Castres.

Justices de paix. Angles, Brassac, Castres, Dourgne, Labruguière, Lacaune, Lautrec, Mazamet, Montredon, Murat, Roquecourbe, Saint-Amans, Vabre, Vielmur.

Arrondissement de Gaillac. Pop., 69,068 indiv.

M. de Bayne, *Sous-Préfet*, à Gaillac.

Justices de paix. Cadalen, Castelnau-de-Montmiral, Cordes, Saillac, Lisle, Rabastens, Salvagnac, Vaour.

Arrondissement de Lavaur. Pop., 51,488 indiv.

M. Dartein, *Sous-Préfet*, à Lavaur.

Justices de paix. Cuq-Toulza, Graulhet, Lavaur, Puilaurens, Saint-Paul.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département est composé de divers cantons distraits des départemens de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne.

Il est borné au N. par le département du Lot; à l'E. par ceux du Tarn et de l'Aveyron; au S. par celui de la Haute-Garonne, et à l'O. par ceux du Gers et de Lot-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 354,591 hectares; sa population est de 241,586 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Montauban, et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. le V[te] DE BEAUMONT ✠ ❋, Conseiller-d'Etat (Député de la Dordogne), *Préfet*, à Montauban.

M. le Chev. Delbreil de Scorbiac ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Vialetes de Mortarieu ❋, Château ❋, Rigail de Lastours.

Arrondissement de Montauban. Pop., 107,650 indiv.

Justices de paix. Antonin (Saint), Caussade Caylux, Française (La), Molières, Montauban (*deux Justices de paix*), Montclar, Montpezat, Négrepelisse, Villebrumier.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castel-Sarrasin. Pop., 71,557 indiv.

M. Chalon ❋, *Sous-Préfet*, à Castel-Sarrasin.

Justices de paix. Beaumont, Castel-Sarrasin, Grisolles, Lavit-de-Loumagne, Montech, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Verdun-sur-Garonne.

Arrondissement de Moissac. Pop., 62,379 indiv.

M. Duprat (Raymond) ❋, *Sous-Préfet*, à Moissac.

Justices de paix Auvillar, Bourg-de-Viza, Lauzerte, Moissac, Montaigut, Valence.

DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Basses-Alpes; au Nord-Est par le comté de Nice; au Sud-Est et au S. par la Méditerranée; enfin à l'O. par le département des Bouches-du-Rhône. Sa superficie est de 729,628 hectares, ou arpens métriques; sa population est de 311,095 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux. Il a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Fréjus et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. D'AUDERIC ❋, *Préfet*, à Draguignan.

M. Anglès (Jh) ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Jouffrey ❋, Brun de Favas ❋ ❋, Fauchier.

Arrondissement de Draguignan. Pop., 83,204 indiv.

Justices de paix. Aups, Callas, Comps, Draguignan, Fayence, Fréjus, Grimaud, Lorgues, Saint-Tropez, Salernes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brignoles. Pop., 71,170 indiv.

M. Serrin ❋, *Sous-Préfet*, à Brignoles.

Justices de paix. Barjols, Besse, Brignoles, Colignac, Ginasservis, Roquebrussanne, Saint-Maximin, Tavernes.

Arrondissement de Grasse. Pop., 63,367 indiv.

M. de Bovis (B.) ❋, *Sous-Préfet*, à Grasse.

Justices de paix. Antibes, Bar (le), Cannes, Coursegoules, Grasse, Saint-Auban, Saint-Vallier, Vence.

Arrondissement de Toulon. Pop., 93,354 indiv.

M. Dufeugray ❋, *Sous-Préfet*, à Toulon.

Justices de paix. Beausset (le), Collobrières, Cuers, Hières, Ollioulles, Solliès-le-Pont Toulon (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département de la Drôme et l'extrémité S.-E. de celui de l'Ardèche; à l'E. par le département des Basses-Alpes; au S. par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'O. par le département du Gard. Sa superficie est d'environ 660,064 arpens, ou 236,963 hectares; sa population est de 233,048 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse d'Avignon et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. de LIMAIRAC (O ❋), *Préfet*, à Avignon.

M. le Vte de Freissinet, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Tempier ❋, Fléchier ❋, Bertrand (Joseph).

Arrondissement d'Avignon. Pop., 65,768 indiv.

Justices de paix. Avignon (*deux Justices de paix*), Bedarides, Cavaillon, Isle (l').

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Apt. Pop., 54,356 indiv.

M. de Martignan ❋, *Sous-Préfet*, à Apt.

Justices de paix. Apt, Bonnieux, Cadenet, Gordes, Pertuis.

Arrondissement de Carpentras. Pop., 49,242 indiv.

M. le Cte de Grimaldi ❋, *Sous-Préfet*, à Carpentras.

Justices de paix. Carpentras (*deux Justices de paix*), Mormoiron, Pernes, Sault.

Arrondissement d'Orange. Pop., 63,682 indiv.

M. le Cte de Pontbriant ❋, *Sous-Préfet*, à Orange.

Justices de paix. Beaumes, Bollène, Malaucène, Orange (*deux Justices de paix*), Vaison, Valréas.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure; à l'E. par celui des Deux-Sèvres; au S. par le département de la Charente-Inférieure, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,323,432 arpens, ou 675,458 hectares; sa population est de 322,826 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Luçon et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. le Mis DE FORESTA ❋ (O❋) ✠, *Préfet*, à Bourbon-Vendée.

M. Duplantys, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Bourbon ❋, Rousseau ❋, N. . . . . . .

Arrondissement de Bourbon-Vendée. Pop., 112,506 indiv.

Justices de paix. Bourbon-Vendée, Chantonnay, Essarts (les), Herbiers (les), Mareuil, Montaigu, Mortagne, Poiré-sous-Bourbon, Roche-Servière, Saint-Fulgent.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fontenay. Pop., 116,287 indiv.

M. Prosper Bernard ❋, *Sous-Préfet*, à Fontenay.

Justices de paix. Chaillé-lès-Marais, Châtaigneraye (La), Fontenay, Hermenault (l'), Hermine (Saint), Luçon, Maillezay, Pouzauges, Saint-Hilaire-sur-l'Autise.

Arrondissement des Sables-d'Olonne. Pop., 94,033 indiv.

M. Auvynet ❋, *Sous-Préfet*, aux Sables-d'Olonne.

Justices de paix. Beauvoir, Challans, Isle-Dieu (l'), Motte-Achard (La), Moutiers-lès-Mauxfaits (les), Noirmoutier, Palluau, Sables-d'Olonne (les), Saint-Gilles-sur-Vie, Saint-Jean-de-Monts, Talmont.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Ce département est un des trois que forment le Poitou et partie des Marches-Communes.

Il est borné au N. par les départemens d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; à l'E. par ceux d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de la Haute-Vienne; au S. par ce dernier et ceux de la Charente et des Deux-Sèvres; à l'O. par celui des Deux-Sèvres. Sa superficie est d'environ 689,083 hectares; sa population est de 267,670 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte de VENDEUVRE (O ※), *Préfet*, à Poitiers.
M. de Traversay, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,
Desplaces-Desessarts ※, Babinet ※, Pallu du Bellay ※.

Arrondissement de Poitiers. Pop., 89,987 indiv.

Justices de paix. Lusignan, Mirebeau, Neuville, Poitiers (*deux Justices de paix*), Saint-Georges-lès-Baillargeaux, Saint-Julien-l'Ars, Villedieu (La), Vivône, Vouillé.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châtellerault. Pop., 48,332 indiv.
M. Lamarque, *Sous-Préfet*, à Châtellerault.

Justices de paix. Châtellerault, Dangé, Leigné-sur-Usseau, Lencloître, Plumartin, Vouneuil.

Arrondissement de Civray. Pop., 42,508 indiv.
M. Tenet, *Sous-Préfet*, à Civray.

Justices de paix. Availles, Charroux, Civray, Couhé, Gençais.

Arrondissement de Loudun. Pop. 33,484 indiv.
M. de Sainte-Gêmme ※, *Sous-Préfet*, à Loudun.

Justices de paix. Loudun, Moncontour, Monts, Moutiers (Trois).

Arrondissement de Montmorillon. Pop., 53,359 indiv.
M. Augier de Cremier, *Sous-Préfet*, à Montmorillon.

Justices de paix. Chauvigny, Isle Jourdain (l'), Lussac-lès-Châteaux, Montmorillon, Saint-Savin, Trémouille (La).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des ci-devant Haut-Limousin, Basses-Marches et de quelques portions du Haut-Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne; à l'E. par celui de la Creuse; au S. par ceux de la Corrèze et de la Dordogne; à l'O. par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne. Sa superficie est d'environ 1,092,750 arpens, ou 558,078 hectares; sa population est de 276,351 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. COSTER ※, *Préfet*, à Limoges.
M. Ardant, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,
De Vaucorbeil ※, Devoyon (J.-B.), Guérin aîné ※

Arrondissement de Limoges. Pop., 111,420 indiv.

Justices de paix. Aixe, Ambazac, Châteauneuf, Eymoutiers, Laurières, Limoges (*deux Justices de paix*), Nieul, Pierre-Buffière, St.-Léonard.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bellac. Pop., 78,066 indiv.

M. le Chev. Robinet de Plas ✠, *Sous-Préfet*, à Bellac.

Justices de paix. Bellac, Bessines, Château-Ponsac, Dora, Magnac-Laval, Mézières, Nantiat, Saint-Sulpice-lès-Feuilles.

Arrondissement de Rochechouart. Pop., 46,355 indiv.

M. Bourdeau, *Sous-Préfet*, à Rochechouart.

Justices de paix. Oradour-sur-Vayres. Rochechouart, St-Junien, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Mathieu.

Arrondissement de Saint-Yrieix. Pop., 40,510 indiv.

M. Gondinet fils, *Sous-Préfet*, à Saint-Yrieix.

Justices de paix. Chalus, Nexon, Saint-Germain-lès-Belles-Filles, Saint-Yrieix.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Meuse; à l'E. par les départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin; au S. par ceux du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne; à l'O. par celui de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 587,955 hectares; sa population est de 379.839 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Saint-Dié et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. Nau de Champlouis ✱, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Epinal.

M. Rogniat ✱, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Sucy ✠ ✱, Abram de Zincourt ✱, Colenne.

Arrondissement d'Epinal. Pop., 87,776 indiv.

Justices de paix. Bains, Bruyères, Châtel, Epinal, Rambervillers, Xertigny.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mirecourt. Pop., 67,562 indiv.

M. le Chev. de Bonfils ✱, *Sous-Préfet*, à Mirecourt.

Justices de paix. Charmes, Darney, Dompaire, Mirecourt, Monthureux-sur-Saône, Vittel.

Arrondissement de Neufchâteau. Pop., 61,925 indiv.

M. Cherrier ✠ ✱, *Sous-Préfet*, à Neufchâteau.

Justices de paix. Bulgnéville, Châtenois, Coussey, Marche (la), Neufchâteau.

Arrondissement de Remiremont. Pop., 60,901 indiv.

M. Clément ✱, *Sous-Préfet*, à Remiremont.

Justices de paix. Plombières, Ramonchamp, Remiremont, Saulxures.

Arrondissement de Saint-Dié. Pop., 101,675 indiv.

M. Richard d'Aboncourt ❋, *Sous-Préfet*, à Saint-Dié.

Justices de paix. Brouvelieures, Corcieux, Fraize, Gérardmer, Raon-l'Etape, Saales, Saint-Dié, Schirmeck, Senones.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, le Sénonois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aube et de Seine-et-Marne ; à l'E. par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or ; au S. par ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et du Loiret ; à l'O. par ceux du Loiret et de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1,428,773 arpens, ou 729,223 hectares ; sa population est de 342,116 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Sens et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le M[is] de Gasville (C ❋), Gentilhomme honor. de la Chambre du Roi, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Auxerre.

M. Sauvalle ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Bernard ❋, Hay-Lucy ❋, Perille, Le Père.

Arrondissement d'Auxerre. Pop., 109,464 indiv.

Justices de paix. Auxerre (*deux Justices de paix*), Chablis, Coulanges-la-Vineuse, Coulange-sur-Yonne, Courçon, Ligny-le-Châtel, Saint-Florentin, Saint-Sauveur, Seignelay, Toucy, Vermanton.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avallon. Pop., 45,043 indiv.

M. Barjaud-des-Signes ❋, *Sous-Préfet*, à Avallon.

Justices de paix. Avallon, Guillon, Isle-sur-le-Serein (l'), Quarré-lès-Tombes, Vezelay.

Arrondissement de Joigny. Pop., 84,092 indiv.

M. Busson ❋, *Sous-Préfet*, à Joigny.

Justices de paix. Aillant-sur-Tholon, Bléneau, Brienon, Cerisiers, Charny, Joigny, Saint-Fargeau, Saint-Julien-du-Sault, Villeneuve-le-Roi.

Arrondissement de Sens. Pop., 57,942 indiv.

M. le C[te] de La Rochefoucault (Olivier), *Sous-Préfet*, à Sens.

Justices de paix. Cheroy, Pont-sur-Yonne, Sergines, Sens, (*deux Justices de paix*), Villeneuve-l'Archevêque.

Arrondissement de Tonnerre. Pop., 45,575 indiv.

M. de Partouneaux, *Sous-Préfet*, à Tonnerre.

Justices de paix. Ancy-le-Franc, Cruzy, Flogny, Noyers, Tonnerre.

TABLEAU par ordre alphabétique des départemens, avec leur étendue superficielle, leur population, les chefs-lieux de préfectures, les noms de MM. les Préfets, les distances légales de Paris à chaque chef-lieu, et le montant des impositions directes payées par chaque département. (Pour les détails, voir page 474 et suiv.)

DÉPARTEMENS.	Superficie en hectares.	Population. (Recensem. de 1826.)	NOMS DES PRÉFETS et CHEFS-LIEUX DE PRÉFECTURES.	DISTANCE EN myriamètres.	DISTANCE EN Lieue anciennes	TOTAL DES CONTRIBUTIONS DIRECTES (Budget de 1827). fr. c.
Ain.	584,822	341,628	Rogniat, *à Bourg*.	43 2	86 2/5	1,602,391 48
Aisne.	749,183	489 560	Le Cte de Floirac, *à Laon*.	12 7	25 2/5	3,595,865 89
Allier.	742,272	285,302	Leroy de Chavigny, *à Moulins*.	28 9	57 4/5	1,721,934 89
Alpes (Basses). . .	740,895	153,063	Le Cte de Lantivy, *à Digne*.	75 5	151 »	798,674 44
Alpes (Hautes). . .	553,569	125,329	Le Mis de Roussy, *à Gap*.	66 5	133 »	656,026 01
Ardèche.	550,004	328,419	Blondel d'Aubers, *à Privas*.	60 6	133 »	1,158,915 08
Ardennes.	510,208	281,624	Herman, *à Mézières*.	23 4	46 4/5	1,631,776 84
Ariège.	529,540	247,932	Le Bon de Mortarieu, *à Foix*.	75 2	150 2/5	777,331 73
Aube.	610,608	241,762	Le Bon de Wismes, *à Troyes*.	15 9	31 4/5	1,833,972 49
Aude.	631,667	265,991	Le Bon Asselin, *à Carcassonne*.	76 5	153 »	2,278,803 95
Aveyron.	882,171	350,014	Ferrand, *à Rodez*.	67 2	138 2/5	0,883,926 72
Bouch.-du-Rhône	601,960	326,302	Le Cte de Villeneuve-Bargemont, *à Marseille*.	81 3	162 3/5	1,992,472 01
Calvados	570,427	500,956	Le Cte de Montlivault, *à Caen*.	26 3	52 3/5	4,903,348 12
Cantal.	574,081	262,013	Le Bon de Panat, *à Aurillac*.	53 9	107 4/5	1,456,085 96
Charente.	588,803	353,653	Le Mis d'Auberjon, *à Angoulême*.	45 4	90 4/5	2,346,392 00
Char. infér.	716,814	424,147	Le Mis d'Alon, *à La Rochelle*.	48 4	96 4/5	3,121,629 37
Cher.	740,125	248,589	Le Bon Finot, *à Bourges*.	23 3	46 3/5	1,310,051 27
Corrèze.	594 718	284,882	Le Mis de Villeneuve, *à Tulle*.	46 1	92 1/5	1,122,308 17
Corse.	980'510	185,079	Angellier, *à Ajaccio*.	. . . .	. . . . .	222,700 00
Côte-d'Or.	876,956	370,943	Le Mis d'Arbaud-Jouques, *à Dijon*.	30 5	61 »	3,365,110 66
Côtes-du-Nord. . .	744,073	581,684	Fadatte de Saint-George, *à Saint-Brieuc*. . .	44 6	89 1/5	2,206,009 33
Creuse.	579,455	252,932	Le Vte de Fussy, *à Guéret*.	42 8	85 3/5	939,366 16
Dordogne.	898,274	464,074	Le Cte de Puységur, *à Périgueux*.	47 2	94 2/5	2,762,645 90
Doubs.	547,360	254,314	Le Cte de Milon de Mesne, *à Besançon*. . .	39 6	79 1/5	1,569,657 61
Drôme.	675,915	285,791	De Cotton, *à Valence*.	56 »	112 «	1,578,246 08
Eure.	623,283	421,665	Le Vte Delaitre, *à Evreux*.	10 4	20 4/5	4,101,149 62

DÉPARTEMENS.	Superficie en hectares.	Population, (Recensement de 1826).	NOMS DES PRÉFETS et CHEFS-LIEUX DE PRÉFECTURES.	DISTANCES EN myria-mètres.	DISTANCES EN Lieues anciennes.	TOTAL DES CONTRIBUTIONS DIRECTES (Budget de 1827). fr. c.
Eure-et-Loir....	602,752	277,782	Le Bon de Giresse-la-Beyrie. *à Chartres*...	9 2	18 2/3	2,826,570 61
Finistère......	693,384	502,851	Le Cte de Castellane, *à Quimper*........	62 3	124 2/5	1.862,064 13
Gard.........	599.723	347,550	Le Mis Planelli de la Valette, *à Nismes*....	70 2	140 2/5	2,331,699 76
Garonne (Haute)..	642.533	407,016	Le Cte Victor de Juigné, *à Toulouse*.......	66 9	133 4/5	2,943,657 17
Gers...... ..	362,996	307,601	Le Chev. de Lingua de St.-Blanquat, *à Auch*. .	74 3	148 3/5	2,150,496 14
Gironde... ...	1,082,552	538,151	Le Bon d'Haussez, *à Bordeaux*........	57 3	114 3/5	3,788,143 80
Hérault.......	630,935	339,560	Le Bon Creuzé de Lesser, *à Montpellier*....	75 2	150 2/5	2,975,896 39
Ille-et-Vil.....	681,977	553,453	Le Cte de Curzay, *à Rennes*.........	34 6	68 1/5	2,507,702 21
Indre...... .	701,661	237,628	Le Bon Locard, *à Châteauroux*.........	25 9	51 4/5	1.305,730 71
Indre et Loire...	612,679	290,372	Le Vte de Nonneville. *à Tours*........	24 2	48 2/5	2,066,922 68
Isère........	841,230	525,985	Le Bon de Calvière (Jules). *à Grenoble*......	56 8	113 3/5	3,119,131 07
Jura........	503,364	310,282	Le Cte de Waters, *à Lons-le-Saulnier*.....	41 1	82 1/5	1,736.133 83
Landes.......	900,534	265,309	Le Bon Chevalier de Caunan. *à Mont-de-Marsan*.	70 2	40 2/5	987,223 86
Loir-et-Cher....	603,116	230,666	Le Cte de Saint-Luc, *à Blois*..........	18 1	136 1/5	1,704.454 91
Loire...	496,000	375,714	Des Rotours, Bon de Chaulieu, *à Montbrison*.	44 3	88 3/5	1,881,929 73
Loire (Haute).. .	495.784	285.673	Le Bon de Bastard d'Estang. *au Puy*.....	50 5	101 «	1,336,967 78
Loire-Inférieure. .	706,285	457,090	Le Bon de Vanssay, *à Nantes*.........	38 9	77 4/5	2,083,265 41
Loiret..... ..	675,191	304,228	Le Vte de Riccé, *à Orléans*..........	12 3	128 3/5	2,506,004 56
Lot.........	396,406	280,515	Baumes, *à Cahors*..............	55 8	111 3/5	1,645,554 81
Lot-et-Garonne..	479,657	336,886	Musnier de la Converserie. *à Agen*........	71 4	142 4/5	2,743,486 52
Lozère.......	509,543	138,778	De Valdenuit, *à Mende*............	56 6	13 1/5	773,397 72
Maine-et-Loire...	718,807	458,674	Le Cte Frottier de Bagneux, *à Angers*....	30 »	60 »	3,306,459 85
Manche.......	500,000	611,206	Le Cte d'Estourmel, *à Saint-Lô*.......	32 6	65 1/2	4,389,020 56
Marne.......	820,273	325,045	Le Vte de Jessaint, *à Châlons*.........	16 4	32 4/5	2,379.464 35
Marne (Haute)...	633,173	244,823	De Saint-Genest, *à Chaumont*.........	24 7	49 2/5	1.803.526 89
Mayenne......	518,863	354,138	De Freslon, *à Laval*.............	28 1	56 1/5	2,038,738 17
Meurthe......	629,002	403,038	D'Allonville, *à Nancy*............	33 4	66 4/5	2,247,107 98
Meuse.......	604,439	306,339	Le Cte d'Arros, *à Bar-le-Duc*........	25 1	50 1/5	1,983,048 68
Morbihan......	681 704	427,453	Le Cte de Chazelles, *à Vannes*...	50 »	100 »	1,899,782 94
Moselle.......	610,000	409,155	Le Vte de Suleau, *à Metz*..........	30 8	61 3/5	2,168,752 29

Nièvre	686,619	271,777	Le B[on] Walckenaër, *à Nevers*	23 6	47 1/5	1,664,829	53
Nord	581,424	962,648	Le V[te] Alban de Villeneuve, *à Lille*	23 6	47 1/5	5,357,786	37
Oise	581,424	385,124	Le C[te] de Nugent, *à Beauvais*	8 8	17 1/5	3,535,813	14
Orne	645,254	434,379	Seguier, *à Alençon*	19 1	38 1/5	3,047,971	94
Pas-de-Calais	669,688	642,969	Le V[te] Blin de Bourdon, *à Arras*	19 3	38 1/5	3,898,025	70
Puy-de-Dôme	794,370	566,573	Le B[on] Sers, *à Clermont*	38 4	76 4/5	3,092,853	93
Pyrénées (Basses)	455,950	412,469	Dessolle, *à Pau*	78 1	156 1/5	1,139,694	32
Pyrénées (Hautes)	464,531	222,059	Jahan de Belleville, *à Tarbes*	81 5	163 »	747,354	51
Pyrén.-Orientales	411,376	151,372	Le B[on] Romain, *à Perpignan*	88 8	177 1/5	917,896	04
Rhin (Bas)	417,300	535,467	Esmangart, *à Strasbourg*	46 4	92 4/5	2,463,493	78
Rhin (Haut)	383,257	408,741	Jordan, *à Colmar*	48 1	96 1/5	2,032,246	29
Rhône	270,423	416,575	Le C[te] de Brosses, *à Lyon*	46 6	93 1/5	2,750,220	95
Saône (Haute)	462,800	327,641	Le C[te] de Brancas, *à Vesoul*	35 4	70 4/5	1,936,752	47
Saône-et-Loire	857,678	515,776	Le C[te] de Puymaigre, *à Mâcon*	39 9	79 4/5	3,734,982	71
Sarthe	639,276	446,519	Le C[te] du Bourblanc, *au Mans*	21 1	42 1/5	2,852,695	30
Seine	46,181	1,013,373	Le C[te] Chabrol de Volvic, *à Paris*	....	....	8,993,666	01
Seine-Infér.	593,810	688,295	Le C[te] de Murat, *à Rouen*	13 7	27 1/5	6,138,286	54
Seine-et-Marne	595,980	318,209	Le C[te] de Goyon, *à Melun*	4 6	9 2/5	3,700,356	79
Seine-et-Oise	575,042	440,871	Le B[on] Capelle, *à Versailles*	2 1	4 1/5	4,391,563	82
Sèvres (Deux)	585,273	288,260	Le C[te] de Beaumont, *à Niort*	41 6	83 1/5	1,910,729	17
Somme	604,456	526,282	Le M[is] F. de Villeneuve, *à Amiens*	12 8	25 3/5	4,016,798	19
Tarn	576,821	327,655	Le V[te] de Cazes, *à Alby*	65 7	131 2/5	2,146,801	25
Tarn-et-Garonne	354,591	241,586	Le V[te] de Beaumont, *à Montauban*	70 »	140 »	2,150,761	94
Var	729,628	311,095	D'Auderic, *à Draguignan*	89 0	178 »	1,836,108	82
Vaucluse	336,963	233,048	De Limairac, *à Avignon*	70 7	141 2/	1,169,303	22
Vendée	675,458	322,826	Le M[is] de Foresta, *à Bourbon-Vendée*	44 7	89 2/5	2,048,356	61
Vienne	689,083	267,670	Le C[te] de Vendeuvre, *à Poitiers*	34 3	68 3/5	1,583,920	30
Vienne (Haute)	558,078	276,351	Coster, *à Limoges*	38 »	76 »	1,193,899	90
Vosges	587,955	379,839	Nau de Champlouis, *à Epinal*	38 1	76 1/5	1,547,779	41
Yonne	729,223	342,116	Le M[is] de Gasville, *à Auxerre*	16 8	33 1/5	2,300,386	20
					TOTAL	202,732,462	44

SECTION III.

TABLEAU de MM. les Maires nommés par le Roi, suivant l'ordre alphabétique des Villes (1).

	Maires. MM.
ABBEVILLE. . .	Duliège d'Aunis ✱.
Agde.	Fournier.
Agen.	De Lugat ✱.
Aigueperse. . .	Andrieu.
Aire.	Dallennes.
AIX	D'Estienne-du-Bourguet ✱.
Ajaccio.	Stefanopoli.
Alais.	Chabert.
Alby	Papailhau.
Alençon. . . .	Cte de Chambray ✱.
Ambert.	Vimal du Montel.
Amboise. . . .	Gauteron-Genty.
AMIENS	Daveluy Bellancourt (O ✱).
Andelys (les). .	Labour.
Anduze.	Vte de Narbonne Lara ✱.
ANGERS. . . .	Brillet de Villemorge ✠ ✱.
Angoulême. . .	De Chasteignier.
Annonay. . . .	Giraud ✱.
ANTIBES. . . .	Glaujaud ✱.
Apt.	Duvignot.
Arbois.	Sarret de Grozon.
Argentan. . . .	Dufour.
Arles (B.-du-R.)	De Meiffren de Laugier, Bon de Chartrouse ✱.
Armentières. . .	Ghesquier-Malingié.
Arras.	Bon d'Hauteclocque ✱.
Aubagne.	Martinot.
Auch.	Le Chev. Devic ✠.
Aurillac.	Delolm-Lalaubie ✱.
Auriol.	Gastaud.
Autun.	Delagrange fils.
Auxerre.	Leblanc-d'Avau ✱.
Auxonne. . . .	Malot.
Avallon.	Meslier ✱.
AVIGNON. . . .	Bon de Pertuis Monfaucon.
Avranches. . . .	Belle-Etoile du Motet ✠ ✱.
Bagnères H. P.	Dufoure D'Antist.
Bailleul.	Van Merris-Hynderik ✱
Bar-le-Duc. . .	Le Chev. Durival.
Bas.	De la Chomette.
Bastia.	Lota.
Bayeux.	Conseil.
Bayonne.	D'Hiriart ✱.
Beaucaire. . . .	D'Anglas.
Beaufort.	Danquetil de Ruval ✱.
Beaune.	Routy de Charodon.
Beauvais. . . .	De Nully-d'Hécourt ✱
Bedarrieux. . .	Martel-Laprade.
Bellay.	Bon Jul. de Villeneuve.
Bergerac. . . .	Chauceaulme Fonrose de Sainte-Croix.
Bergues.	Dehau de Staplande ✱.
Bernay.	Dulac de Fugères.
BESANÇON. . .	Le Mis Terrier de Santans ✠ ✱.
Béthune. . . .	De Baynast de Sept-Fontaines.
Béziers.	Cte de Neffiés ✠.
Billom.	Lasteyras.
Blois.	Le Gros ✱.
Bolbec.	Marion.
BORDEAUX...	Vte Du Hamel (O ✱), *Gentilhomme hon. de la Ch. du Roi.* Cte de Lynch (G O ✱), *Maire honoraire.*
Boulog.-s.-M.	Vasseur ✠.
Bourbon-Vend.	Duchesne de Denant ✠
Bourg (Ain). .	Durand de Chiloup ✱.
BOURGES. . . .	Le Cte de Bonneval-Doullée.
Brest.	Barchou.
Brignoles. . . .	Le Bon de Perreimond ✠ (O ✱).
Brioude.	Marret-Montfleury ✱.
Brive.	Decorn ✱.
CAEN.	Le Cte d'Osseville ✱.
Cahors.	De Regourd ✠ (O ✱)
Calais.	Bénard.
CAMBRAI. . . .	Béthune-Houriez ✱.

(1) Les villes dont les Maires assistent au Couronnement du Roi sont distinguées par des lettres minuscules.

Pour la population de chaque ville et le département où elle est située, *voyez* à la table les pages des Tableaux des Bureaux de poste.

	Maires. MM.
CARCASSONNE..	Bon de Fournas-Moussoulens ✱.
Carentoir. . . .	De Carheil ✱.
Carpentras. . .	De Joannis Nicou.
Castelnaudary. .	D'Hibrail.
Castel-Sarrazin.	Redon-Lapujade ✱.
Castres.	Cte de Villeneuve.
Caussade. . . .	De Limairac.
Cavaillon. . . .	Cte de Chabran ✱ (C ✱)
Caylux.	Gardes.
CETTE.	Ratyé, Vte de la Peyrade (O ✱).
Châl.-s.-Saône..	Blanc.
Châl.-s.-Marne.	Garinet.
Charité-s-L. (la)	Le Vte de la Porte ✱.
Charleville. . .	Camus ✱.
Chartres. . . .	Billard (N.-P.-D.) ✱.
Châteaudun. . .	Guérineau-des-Chenardières.
Chât.-Gonthier.	Seguin ✱.
Châteauroux. .	Girard.
Châtellerault. .	Guyot.
Chaumont. (H. Marne).	De Monneron-d'Amboise ✱.
Cherbourg. . .	Collart ✱.
Chinon.	Le Cte d'Effiat ✱.
Cholet	Cherbonnier.
Ciotat (la). . .	Guerin.
Clairac.	Le Bon de Saffin ✱.
Clamecy.	Tenaille Saligny ✱.
Clermont (H.) .	Lentherie.
CLERMONT-FERRAND. .	Blatin.
COLMAR	Bon de Muller (O ✱).
Comines	Lambin.
Compiègne. . .	De Lancry ✱.
CONDÉ (Nord).	De Gheugnies ✱.
Condé (Calv.)	Jouvin-Dusaussay.
Condom. . . .	De Peyrecave de Lamarque.
Cosne.	Maillet.
Coutances. . . .	Le Pésant ✱.
Croix – Rousse (La). . . .	Sandier fils.
Crozon.	Riou.
Cuers.	Martin.
Darnetal.. . . .	Mouchet.
Dax.	De Cazenave.
Dieppe.	Cavelier ✱.
DIJON	Le Mis de Courtivron ✱.
Dinan.	Déniau.
Dôle.	Dusillet ✱.
Douai	Becquet de Mégille ✱.
Draguignan. . .	Reboul-Taradeau ✱.
Dreux..	De Chaulnes ✱.

	Maires. MM.
Dunkerque. . .	Gaspard.
Elbeuf.	Petou.
Epinal.	Le Mis de Chambon ✱ (O ✱) M.
Ernée.	Legeai la Foretterie.
Estaires.	Vermeersch.
Etampes	Boivin-Chevalier.
Evreux.	De Langle.
Falaise.	De Labbey ✱.
Fécamp	Leclerc.
Figeac.	Francoal.
Foix.	Seré.
Fontainebleau. .	Larminat.
Fontenay. . . .	De Vassé ✱.
Fougères. . . .	De Vallois.
Fougerolles. . .	Grosjean.
Gaillac.	D'Yversen de S.-Fons.
Gap.	Amat ✱.
Gerardmer. . .	Vi•aume.
Gien.	Lenoir.
Gourdon. . . .	Lavaisse Ginnibert.
Granville. . . .	Lemengonnet.
Grasse.	Mougins de Roquefort.
Gray.	Paquelle de Larret.
GRENOBLE. . .	Le Mis de Pina ✱.
Guérande. . . .	De Couessin.
Guillotière (La) faub. de Lyon.	Vitton.
Guingamp.. . .	De Carné.
Guipavas. . . .	Fortier.
Haguenau. . . .	le Bon Thurot.
Havre (le). . .	le Bon Begouen-Demeaux ✱.
Hazebrouck. . .	Warein.
Honfleur. . . .	Le Chev. Le Jumel.
Hyères.	Aurran.
Iffendic.	Huchet de Cintré.
Isle (l') (Vauc.)	Julian.
Issoire.	Chomette.
Issoudun.. . . .	Muguet de Champallier ✱.
Joigny.	Chaudot ✱.
La Flèche. . . .	Frizon de Reges.
Laigle.	Souchey.
Lambesc. . . .	Martin-Jaubert.
Lambezellec. . .	Tartu.
Langres.	Henryot-Péchin.
Languidic. . . .	Du Bouëtiez ✱.
Lannion.	Huon.
Laon.	Desart Lasuze.
Laval.	De Hercé (J.-F.) ✱.
Lavaur	Devoisins.
Lectoure	Descrimes.
Libourne. . . .	Dufau.
LILLE	Cte de Muyssart (O ✱).

	Maires. MM.
Limoges. . . .	De Labastide ✠.
Limoux.	Guiraud-Fournil.
Lisieux.	De Bellemare ✠.
Lisle (Tarn). .	Pelegry d'Anjou.
Lodève.	Rouaud ✱.
Lons-le-Sauln. .	Jacquier.
Lorgues.	Roux.
Lorient.	Audren de Kerdrel ✠ ✱.
Loudéac.	Le Héran (H.).
Loudun.	Daniel Montaut.
Louviers.	Née ✱.
Lunel	Malinas ✱.
Lunéville. . . .	Le Cte de Frawemberg.
LYON.	De Lacroix-Laval.
Mâcon.	De Davayé ✠ ✱.
Mamers.	Chartrain-Belnos.
Manosque. . . .	Pourcin-Champelos.
Mans (le). . . .	Bouteiller de Château-fort.
Marmande. . . .	De Forcade.
MARSEILLE. . .	Le Mis de Mont-grand (O ✱).
Martigues. . . .	Roustan ✠.
Massat.	Servat.
Maubeuge. . . .	Martin (A.).
Mayenne. . . .	Le Chev. De Hercé ✠.
Mazamet. . . .	Escande.
Meaux.	Veillet-de-Vaux ✱.
Melun.	Bernard de la Fortelle.
Mende.	Guyot ✱.
Merville. . . .	Olivier.
METZ.	De Turmel ✠ (O ✱).
Meung.	Jouanneau.
Milhau.	De Bourzès ✠.
Mirecourt. . . .	Contal.
Moissac.	Le Bon de Tours ✱.
Monein.	Paillé.
Monflanquin . .	Becays-Lacaussade ✠.
Montargis. . . .	Liger.
MONTAUBAN. .	Vte de Gironde.
Montbrison. . .	De Meaux ✱.
M.-de-Marsan. .	Le Vte de Carrère ✱.
Montelimart. . .	Marre.
Montluçon . .	Jaladon de la Barre.
MONTPELLIER.	Mis Dax-d'Axat ✠ ✱.
Morlaix.	De Beaumont ✱.
Mortagne. . . .	Bail.
Moulins.	De Champflour ✱.
Mulhausen. . .	Blanchard.
NANCY.	De Raullecourt ✱.
NANTES	Levesque aîné ✱.
Narbonne. . . .	Gui de Villeneuve.
Nérac.	Darblade.

	Maires. MM.
Nevers.	De Bouillé ✱. [✱.
Niort.	Chebrou de la Roulière
NISMES.	De Chastellier ✱.
Nogent-le-Rotrou.	Fergon de la Massuette
Noirmoutiers. .	Jacobsen ✱.
Noyal-Pontivy.	Robic.
Noyon.	Sézille de Biarre.
Oloron.	De Bois.
Orange.	D'Hugues ✱.
ORLÉANS. . . .	Le Cte de Rocheplatte (O. ✱).
Orthez.	D'Estandau.
Pamiers.	Vazillières.
PARIS.	(*Voy.* la Table).
PAU	Chev. de Perpigna ✠.
Penne.	De Godailh.
Périgueux. . . .	Mis Monneys d'Ordière ✠.
Perpignan. . . .	Grosset.
Pézénas.	De Grasset.
Pleurtuit. . . .	Hemery.
Plœmeur. . . .	Lomenech du Guervene.
Ploeuc	Souvestre.
Plougastel-Daoulas.	Picaud.
Plouguerneau .	Poulpiquet.
Poitiers.	Laurenceau.
Poligny.	Duhamel ✠.
P.-à-Mousson. .	Munier ✠ ✱.
Pont-Audemer.	Crochon-Dubocage.
Pontoise. . . .	Truffaut.
Provins.	Gervais.
Puilaurens. . . .	De Ranchin-Lacan ✠.
Puy (le). . . .	De Veyrac ✱.
Quimper. . . .	Briant de Laubrière ✱.
Rabastens. . . .	Le Cte de Toulouse Lautrec ✠.
REIMS	Vte Ruinart de Brimont (O. ✱).
RENNES	De Lorgeril (O. ✱).
Rethel.	Meugy.
Revel.	Pontier de la Prade ✠.
Ribeauvillé. . .	Kess.
Riom.	Bon de Fretat de Chirat.
Rive-de-Gier. .	Fleur de Lix ✠.
Roanne.	Le Mis de Tardy ✱.
Rochefort. . . .	Lemoine de Sérigny ✠.
ROCHELLE (la).	Viault ✱.
Rodez	Maynier.
Romans.	De Gros de Conflans.
Romorantin. . .	Denois
Roubaix.	Boyaval-Roussel.

	Maires. MM.
ROUEN.	Le Mis Deshommets de Martainville ✱.
Sables (les). . .	Giraudin.
Saint-Afrique. .	Durand-Catus.
S.-Amand (N.). .	Motte-Flescher.
S.-Amand (Ch).	Rey.
Saint-Antonin. .	Pomiès.
Saint-Brieuc. .	De Geslin ✠.
St.-Chamond. .	Richard Chamboret. .
Saint-Claude. .	Dumoulin.
Saint-Denis . .	Chambaut.
Saint-Dié. . . .	Brevet ✱.
Saint-Dizier. .	Varnier-Cournon ✱.
Saintes.	Cte Boscal de Réals (O ✱.
Saint-Etienne.	Royet ✱. [
Saint-Esprit. . .	La Chapelle.
Saint-Flour. . .	Falcon de Longevialle ✠ ✱.
Saint-Gaudens. .	Lapène.
Saint-Germain-en-Laye. . . .	Usquin pere.
Saint-Gilles . .	De Rivière.
St.-Hipol. (G.).	Planchon.
S.-Jean-d'Angély. . . .	Le Bon de la Laurencie, fils ✠.
Saint-Junien . .	Chauveignier.
Saint-Léonard. .	Fraysseix de Veyriale.
Saint-Lô. . . .	Clément ✱.
Saint-Malo. . .	De Bizien ✱.
Saint-Mihiel. .	Leclerc.
Saint-Omer. . .	Le Sergeant de Bayenghem.
St.-Pol de Léon .	Kerhorre.
Saint-Pons. . .	Guiraud.
Saint-Quentin. .	De Baudreuil ✱.
Saint-Remy. . .	Durand.
Saint-Servan. .	Guibert fils ✱.
Saint-Sever. . .	Bon de Cauna ✱.
St.-Valery-en-Caux. . . .	Duteutre.
Saint-Yrieix. .	Mazarel.
Sainte-Marie-aux-Mines. . .	Grandpieron. [✱).
Saliès.	Larrouy (Louis).
Salins.	De Bonmarchant ✱.
Salon.	Mégy ✱.
Sarlat.	Marmier.
Sarzeau.	De Douville.
Saumur.	De Persac.
Schélestat. . . .	Amey ✱ (O ✱).
Sedan.	Huet de Guerville ✝ ✱
Séez (Orne). .	Gaultier de S.-Lambert
Sémur.	Joly Saint-Florent.
Senlis.	De Waru.
Sens.	Leroux.

	Maires. MM.
Seyne (la). . . .	Fauchier.
Soissons.	De Lanoue ✠.
STRASBOURG. .	De Kentzinger ✱
Tarare	Caquet.
Tarascon. . . .	Teissier de Cadillan ✱
Tarbes.	Le Bon de Gonès ✝.
Tence.	De Champanhac.
Thann.	De Nonancourt.
Thiers.	Desroys ✝.
Thionville. . .	Warel de Beauvoir.
Tonneins. . . .	Arbanère ✱.
Tonnerre. . . .	Bazile ✱.
Toul.	Le Lymonier de la Marche ✠ ✱.
TOULON.	Le Vte de Charrier Moissard ✠ ✱.
TOULOUSE. .	Bon de Montbel ✱.
Tourcoing. . . .	Destombes Roussel.
Tournon (Lot-et-Garonne).	Dordaigue.
Tournus.	De Lavaur-Chassipol.
TOURS	Giraudeau.
TROYES.	Gaudinot Gérard.
Tulle	Cte de Valon ✱.
Uzès.	D'Amoureux-S.-Ange.
Val d'Ajol. . .	Colnot.
Valence.	Forcheron ✱
Valenciennes.	Desfontaines de Preux. ✱.
Valognes. . . .	Clamorgan.
Vannes.	N . . . .
Vaugirard. . . .	Fondary.
Vendôme. . . .	Mareschal ✱.
Verdun.	Desgodins ✱.
Vernon.	D'Elbouville de la Châtre ✱.
VERSAILLES. .	Le Mis de la Londe.
VESOUL. . . .	Baulmont ✱.
Vienne.	Le Chev. de Miremont ✠.
Villefranche (Aveyron). .	De Campmas.
Villefranche (Rhône). . .	Desarbres.
Villemur. . . .	Roques.
Villen. d'Agen.	De Vassal de Monviel.
Villen.-le-Roi	Bezanson.
Vire.	Huillard d'Aigneaux ✱
Vitré.	Hardy.
Vitry-le-Franç. .	Jacobé de Soulanges.
Voiron.	De Nantes.
Wazemmes. . .	Faure.
Wissembourg. .	Bauër.
Yssingeaux. . .	De Chomoroux ✱.
Yvetot	Delalande ✱.

SECTION IV.

DIRECTION GÉNÉRALE
DES PONTS-ET-CHAUSSÉES ET DES MINES,

Rue de Varennes, n. 26.

M. Becquey (C ✠), *Conseiller-d'Etat, Directeur-général* (1).

Les Ponts-et-Chaussées, la Navigation intérieure, les Ports de Commerce, les Phares et Fanaux, l'Approvisionnement de Paris en combustibles, les Lignes télégraphiques, les Moulins et Usines, les Bacs et Bateaux de passage. Les Mines, Minières, Carrières et Usines y relatives.

M. De Cheppe, *Secrétaire particulier de M. le Directeur-général.*

CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS-ET-CHAUSSÉES.

Le Conseil général des Ponts-et-Chaussées est présidé par M. le Directeur-général.

Membres. Messieurs,

De Prony ✠ (O ✠), r. Culture Ste-Catherine, 27. Le Chev. Tarbé de Vauxclairs ✠ (O ✠) *Maître des Requêtes*, rue du Grand-Chantier, n. 4. Liard (C ✠) rue du Mail, hôtel de Bruxelles, Bruyère (O ✠), rue du Port-Mahon, n. 7, Deschamps ✠ (O ✠), rue Neuve-St.-Aug., 41. Drappier ✠, rue du Bac, n. 93.	*Inspecteurs-généraux.*

Sganzin ✠ (O ✠), Petite rue Verte, n. 3, *Insp.-génér. direct. des ports milit.*

Cahouet (O ✠), *Inspecteur-général honoraire, ayant voix délibérative*, rue de Choiseul, n. 1.

Brisson ✠, *Inspecteur divisionnaire, Secrétaire*, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 27.

COMMISSION DES CANAUX.

La Commission des Canaux est présidée par M. le Directeur-général.

Membres. Messieurs,

Le Chev. Tarbé de Vauxclairs ✠ (O ✠), Maître des requêtes, *Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées.*

Dutens ✠, Roussigné ✠, Brisson ✠,	*Inspecteurs divisionnaires.*

Legrand ✠, *Ingénieur en chef, Secrétaire de la Commission.*

(1) Le Directeur-général donne des audiences particulières, toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les bureaux ne sont ouverts au public que le samedi, de deux à quatre heures, à moins d'une autorisation spéciale du Directeur-général.

COMMISSION DES PHARES.

La Commission des Phares est présidée par M. le Directeur-général.

Membres. Messieurs,

De Prony ✠ (O ✻), *Inspecteur-général des Ponts-et Chaussées.*
Sganzin ✠ (O ✻), *Inspecteur-général des Ponts et Chaussées. Directeur des Ports militaires.*
Le Chev. Tarbé de Vauxclairs ✠ (O ✻), *Maître des Requêtes, Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées.*
Le Contre-Amiral Halgan (C ✠) (C ✻), *Conseiller d'Etat, Directeur du Personnel au Ministère de la Marine.*
Le Baron Rolland ✠ ✠ (O ✻), *Inspecteur général des Constructions navales.*

De Rossel ✠ ✻,	*Membres de l'Académie des Sciences.*
Beautemps-Beaupré ✠ ✠ (O ✻),	
Arrago (O ✻),	
Matthieu,	

Fresnel, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, *Secrétaire de la Commission.*

ÉCOLE ROYALE DES PONTS-ET-CHAUSSÉES,

Hôtel Carnavalet, rue Culture-Ste-Catherine, n. 27.

M. de Prony ✠ (O ✻), *Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées*, Directeur.
M. Brisson ✻, *Inspecteur divisionnaire*, Inspecteur.

Cette Ecole est placée sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, et sous la direction du Conseiller-d'Etat. Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines.

L'instruction qui est donnée aux Élèves consiste principalement dans l'application des principes de physique et de mathématiques, à l'art de projeter et de construire les ouvrages relatifs aux routes, aux canaux, aux ports maritimes et aux édifices qui en dépendent ; les moyens d'exécution et de pratique ; les formes établies pour la rédaction des devis et détails estimatifs des ouvrages à exécuter, et l'ordre à tenir dans la comptabilité.

Professeurs. Messieurs,

Vallot, *Ingénieur en chef.*	*Architecture civile.*
Mandar ✻, *Ing. en chef, Professeur hon.*	
Brisson ✻, *Inspecteur divisionnaire.*	*Stéréotomie et constructions.*
Duleau, *Ingénieur, Professeur suppléant.*	
Eisenmann, *Ingénieur.*	*Mécanique appliquée.*
Navier, *Ingén. en chef. Profess.-Adjoint.*	
Dufrenoy, *Ingénieur des Mines.*	*Minéralogie et Géologie.*
Lemire jeune.	*Dessin.*

MINES.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Conseil général des Mines est présidé par M. le Directeur-général.

Membres. Messieurs,

Gillet de Laumont ✠ (O ✻), r. de la Tournelle, 3,	*Inspecteurs-généraux.*
Lelièvre ✻, rue Saint-Jacques, n. 241,	
Duhamel ✻, rue de Furstemberg, n. 3,	

Baillet ❊, rue des Saints-Pères, n. 47. Héron de Villefosse ❊ (O ❊), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 45. Cordier ❊, au Jardin du Roi. Brochant de Villiers ❊, r. S.-Dominique-S.-G. 71 Beaunier ❊, c. des Fontaines, hôt. de l'Europe,	*Inspecteurs-divisionn.*

De Bonnard ❊, *Inspecteur divisionnaire, Secrétaire du Conseil*, quai Malaquais, n. 19.

ÉCOLE ROYALE DES MINES,

Rue d'Enfer, n. 34.

Cette Ecole est sous la surveillance du Ministre de l'Intérieur et l'administration du Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines.

Une ordonnance du 5 décembre 1816, rétablit à Paris cette Ecole qui avait été créée par arrêt du Conseil-d'Etat du Roi, du 19 mars 1783. Indépendemment des élèves-ingénieurs, il y a des élèves externes qui y reçoivent une instruction gratuite; ces derniers ne peuvent faire partie du corps royal des Mines; mais les connaissances qu'ils sont dans le cas d'acquérir, les mettent à portée de remplir des places de directeurs d'exploitations ou de grands établissemens de Mines.

Professeurs. MM.

Baillet ❊, *Inspect. divis.* . . . *Exploitation des mines.*
Gueuyveau, *Ingénieur en chef.* . . *Minéralurgie.*
Brochant de Villiers ❊, *Insp. div.* *Minéralogie et géologie.*
Dufrenoy, *Ingén. Prof. suppl.* . *Minéralogie.*
Elie de Beaumont, *Ing. Prof. sup.* *Géologie.*
Berthier, *Ingénieur en chef.* . . *Docimasie.*
Girard. . . . . *Dessin de géométrie descriptive appliquée.*
Lefroy ❊, *Ingénieur en chef, Inspecteur des Etudes de l'Ecole.*

CABINET DE MINÉRALOGIE,

Rue d'Enfer, 34.

M. Lefroy ❊, *Ingénieur en chef, chargé de la garde et conservation.*
M. Dufrenoy, *Ingénieur, Adjoint.*

Ce Cabinet renferme, 1° les productions minérales du Royaume, classées par départemens; 2° les principales substances minérales des pays étrangers. L'ordre adopté dans le classement des objets facilite tous les moyens d'instruction.

Il est ouvert au public les lundi et jeudi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à trois, et tous les jours aux étrangers et aux personnes qui désirent étudier.

Approvisionnement de Paris en combustibles.

M. le Cte de Dienne ❊ ✠ (O ❊), *Commissaire-général de l'approvisionnement de Paris*, rue d'Argenteuil, n. 19.
M. Tiphaine ❊, *Adj. au Commissaire-gén.*, rue N.-Dame-des-Champs, 17.

Lignes Télégraphiques,

Rue de l'Université, n. 9.

Administrateurs. Messieurs,

Le Cte de Kéresportz ❊. Chappe-des-Arcis. Chappe-Chaumont ❊.

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Secrétariat général.

M. Laubry ❋, *Chef de Division du Secrét. général et des Mines.*

L'ouverture et le classement des dépêches, leur enregistrement, leur analyse et leur distribution dans les divisions ; les dépenses intérieures de l'administration ; les renseignemens généraux ; les affaires sans attributions déterminées ; le dépôt des lois, arrêtés et ordonnances du Roi ; les mesures générales ; les archives.

Personnel.

M. de Cheppe, *Chef du Personnel.*
M. Frion, *Sous-Chef.*

Les nominations et mouvemens des Ingénieurs du Corps Royal des Ponts-et-Chaussées et du Corps Royal des Mines, des Conducteurs, des Gardes des canaux et des digues, des Eclusiers et autres Agens secondaires ; des Officiers et Maîtres de port ; des Agens de l'approvisionnement de Paris ; les écoles des Ponts-et-Chaussées et des Mines ; le réglement des pensions de retraite, des frais de voyage et de tournée ; les secours, etc.

Dépôt des Cartes et Plans.

M. Vallot, Ingén. en chef des Ponts-et-Chaussées, *Directeur.*
M. Dubréna, *Chef.*

Division du Matériel et du Contentieux des Routes et Ponts.

M. de Rouillac (O ❋), *Chef.*

Bureau septentrional.

M. Gauthier, *Sous-Chef.*
Les 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 13e, 14e et 15e inspections divisionnaires.

Bureau méridional.

M. Boulage, *Sous-Chef.*
Les 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e inspections divisionnaires.

Division de la Navigation intérieure.

M. de Lagalisserie ❋, *Chef.*

Premier Bureau. M. Poterlet, jeune, *Chef.* M. Desmeurs, M. Ravinet, *Sous-Chefs.*

Fleuves et Rivières, Canaux et Dessèchemens, Ports de commerce, Phares et Fanaux, Digues et Travaux à la mer.

Deuxième Bureau. M. Marchal, *Chef.* M. Difiore, *Sous-Chef.*

Approvisionnement de Paris en combustibles ; Moulins et Usines, Bacs et Bateaux de passage.

Division des Mines.

M. Laubry ❋, *Chef de Division des Mines et du Secrétariat gén.*

Le Matériel et le Contentieux des Mines, Minières, Carrières, Hauts-Fourneaux, Forges et autres Usines ; les redevances, etc.

Comptabilité.

M. Langlois, *Chef de la Comptabilité.*
M. Roussel, *Sous-Chef.*

Distribution mensuelle des fonds ; examen et liquidation des comptes ou états de situation ; tenue des livres et correspondance y relative, etc ; comptabilité du personnel, des retraites et pensions, etc.

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES DÉPARTEMENS.

INSPECTEURS *divisionnaires des quinze divisions des Ponts et Chaussées du Royaume.*

Nos des Inspections.	Chefs-Lieux.	Départemens composant les Divisions.	Messieurs.
1re	Paris. . . .	Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Yonne, Loiret, Pavé de Paris, etc.	Lepère ✻. Saint-Genis ✻, *Adj.*
2e	Lille. . . .	Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme. . . .	Roussigné ✻.
3e	Châlons-sur-Marne. .	Ardennes, Aube, Marne, Marne (Haute), Meuse. . .	Duboys-Dessauzais ✻.
4e	Strasbourg. .	Meurthe, Moselle, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Vosges. . . .	Jousselin ✻.
5e	Besançon. .	Côte-d'Or, Doubs, Jura, Saône (Haute), Saône-et-Loire. .	Lessan ✻.
6e	Nevers. . .	Allier, Cher, Creuse, Indre, Nièvre, Puy-de-Dôme, Canal du Duc de Berry dans les quatre départemens qu'il traverse (Allier, Cher, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire).	Dutens ✻.
7e	Lyon. . . .	Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône.	Carron ✻.
8e	Aix. . . .	Alpes (Hautes), Alpes (Basses), Bouches-du-Rhône, Corse, Gard, Var, Vaucluse.	Defougères ✻
9e	Carcassonne	Hérault, Aude, Pyrénées-Orient., Ariége, Garonne (H.), Tarn-et-Gar., Tarn.	Hageau ✻.
10e	Bordeaux.	Dordogne, Gers, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées (B.), Pyrénées (H.)	Deschamps ✻ (O ✻), *Inspect.-général.*
11e	Aurillac. . .	Aveyron, Cantal, Corrèze, Loire (Hte), Lot, Lozère.	Cavenne ✻.
12e	La Rochelle.	Charente, Charente-Inférieure, Sèvres (Deux), Vendée, Vienne, Vienne (Haute).	Leclerc ✻.
13e	Chartres.	Seine-Inf., Eure, Eure-et-L., Loir-et-Cher, Indre-et-Loire	Berigny (O ✻.).
14e	Rennes. . .	Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan.	Bouëssel ✻.
15e	Caen. . . .	Calvados, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe.	Lamandé ✻.

Inspection de la navigation de la Loire, depuis le départ. de la Haute-Loire jusqu'à la mer, et du canal latéral à ce fleuve, depuis Digoin jusqu'à Briare,

M. Cormier ✻, *Inspecteur-divisionnaire*, à Tours.

Haute-Loire, Loire, Saône-et-Loire, Allier, Nièvre, Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.

INGÉNIEURS *en chef des Ponts et Chaussées.*

Départemens.	Noms et Résidences.
Ain.	*Cherrier*, à Bourg.
Aisne.	*Blanvillain*, à Laon.
Allier.	*Duvergier* ✻, à Moulins.
Alpes (Basses).	*St.-Aubin*. à Digne.
Alpes (Hautes).	*Plainchant* ✻. à Gap.
Ardèche.	*Lefranc*, à Privas.
Ardennes.	*Grellet-du-Peirat* ✻ ✻, *Dir.* à Mézières.
Arriége.	*Tannay*, à Foix.
Aube.	*Lhoste de Moras*, à Troyes.
Aude.	*Ladevèze* ✻, à Carcassonne.
Aveyron.	*Mercadier* ✻, à Rhodez.
B.-du-Rhône.	*Garella* ✻, à Marseille.
Calvados.	*Pattu*, à Caen.
Cantal.	*Couderc* (J.) ✻, à Aurillac.
Charente.	*Navarre*, à Angoulême
Charente-Infér.	*Brédif* ✻, à La Rochelle.
Cher.	*Roulhac de Pereix*, à Bourges.
Corrèze.	*Dor*, à Tulle.
Corse.	*Jouvin*, *fais. fonct. d'Ingén. en chef*, à Ajaccio.
Côte-d'Or.	*Arnollet*, à Dijon.
Côtes-du-Nord.	*Lecor* ✻, à St-Brieuc.
Creuse.	*Callier*, à Guéret.
Dordogne.	*Trudon*, à Périgueux
Doubs.	*Levaillant de Bovent*, à Besançon.
Drôme.	*Chabord*, à Valence.
Eure.	*Bremontier*, à Evreux.
Eure et Loir.	*Moline*, à Chartres.
Finistère.	*Goury* ✻, *Direct.*, à Quimper.
Gard.	*Grangent* ✻, *Directeur*, à Nîmes.
Garonne (H.).	*Eudel* ✻, à Toulouse.
Gers.	*Crassous*, à Auch.
Gironde.	*Partiot*, à Bordeaux.
Hérault.	*Gaschon*, à Montpellier.
Ille-et-Vilaine.	*Blanchard* ✻, à Rennes.
Indre.	*Anselin*, à Châteauroux.
Indre-et-Loire.	*Cadet de Limay* ✻, à Tours.
Isère.	*Crozet*, à Grenoble.
Jura.	*Quilhet*, à Lons-le-Saulnier.
Landes	*Goury* ✻. jeune, à Mont-de-Marsan.
Loir-et Cher.	*Hesse*. à Blois.
Loire.	*Nazeret*, à Montbrison.
Loire (Haute).	*Egault* ✻, au Puy.
Loire-Inférieure.	*Wiotte*, à Nantes.
Loiret.	*Jollois* ✻. à Orléans.
Lot.	*Mossé*, à Cahors.
Lot-et-Garonne.	*N.* . . . à Agen.
Lozère.	*Viallet*, à Mende.
Maine-et-Loire.	*Derrien*, à Angers.
Manche.	*Dan de la Vauterie*, à Saint-Lô.
Marne.	*Tourneux* ✻, à Chalons-sur-Marne.
Marne (Haute).	*Guyton*. *fais. fonct. d'Ingén. en chef*, à Chaumont.
Mayenne.	*Deslandes*, à Laval.
Meurthe.	*Mengin* ✻, *directeur*, à Nancy.
Meuse.	*Declosets*, à Bar.
Morbihan.	*Luczot*, à Vannes.
Moselle.	*Bouquet* ✻, à Metz.
Nièvre.	*D'Hostel*, à Nevers.
Nord.	*Cordier* ✻, *Inspect. divisionn., chargé de la direction des trav. de ce départ.* à Lille.
Oise.	*Laramée-Pertinchampt* ✻, à Beauvais.
Orne.	*Detaille*, à Alençon
Pas-de-Calais.	*Raffenau de Lile* ✻, à Arras.
Puy-de-Dôme.	*De Thuret*, à Clermont-Ferrand.
Pyrénées (B.).	*Viard*, à Pau.
Pyrénées (H.).	*Taillefert*, à Tarbes.
Pyrénées (Or.).	*Treton*, à Perpignan.
Rhin (Bas).	*Husson* ✻, à Strasbourg.
Rhin (Haut).	*Fournet*, à Colmar.
Rhône.	*Favier*, à Lyon.
Saône (Haute).	*Robin*, à Vesoul.
Saône-et-Loire.	*De Lalombe* ✻, à Mâcon.

Sarthe. . . . . . *K. Maingant* ✻, au Mans.
Seine. . . . . . *Eustache* ✻, *directeur*, à Paris.
(Paris, *Voy.* la Table).
Seine-Infér. . . *Letellier* ✻, *directeur*, à Rouen.
Seine-et-Marne. *Leboullenger* ✻, à Melun.
Seine-et-Oise.. *D'Astier de la Vigerie* ✻, à Versailles.
Sèvres (Deux). *Mesnager* ✻, à Niort
Somme. . . . . *Belu* ✻, *Directeur*, à Amiens.
Tarn. . . . . . *Couderc* ✻, à Alby.
Tarn-et-Garonne. *N.* . . à Montauban.
Var. . . . . . . *Duval* ✻, à Draguignan.
Vaucluse. . . . *Pihet*, à Avignon.
Vendée. . . . . *Richer*, à Bourbon-Vendée.
Vienne. . . . . *De Bagnac*, à Poitiers.
Vienne (Haute). *Lobligeois*, à Limoges
Vosges. . . . . *DeChamberet*, à Epinal.
Yonne.. . . . . *Fèvre* ✻, *Directeur*, à Auxerre.

SERVICES EXTRAORDINAIRES.

(Aisne). *Canal de Saint-Quentin.*

M. Blanvillain, *Ingénieur en chef*, *Contrôle des travaux*, à Laon.
M. Minard, *Ingénieur en chef*, *attaché à la Compagnie Concessionnaire du canal*, à Saint-Quentin.

(Ardennes). *Canal des Ardennes.*

M. Grellet Du Peirat ✻ ✻, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Mézières.
M. Denoel, *Ingénieur en chef*, au Chesne.

(Bouches-du-Rhône). *Port de Marseille et travaux de la Camargue.*

M. Garella ✻, *Ingénieur en chef*, à Marseille.

(Bouches-du-Rhône). *Canal d'Arles à Bouc.*

M. Garella ✻, *Ingénieur en chef*, à Marseille.

(Charente-Inférieure). *Ports maritimes et Canal de Niort à La Rochelle.*

M. Lescure-Bellerive, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Charente-Inférieure). *Marais de Rochefort et travaux de la Boutonne.*

M. Bredif ✻, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Charente-Inf., Landes, Gironde.) *Canal du duc de Bordeaux.* Voir *Gironde.*

(Cher). *Navigation du Cher, et Canal du Duc de Berry.*

M. Vauvilliers ✻, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Bourges.
M. Dutens, jeune, *Ingénieur en chef*, à Bourges.
M. Auniet, *Ingénieur en chef*, à Saint-Amand
M. d'Haranguier, *Ingénieur en chef*, à Saint-Amand.

(Corrèze et Dordogne). *Canal du Duc de Bordeaux, etc.*

M. Conrad ✻, *Ingénieur en chef*, *attaché à la Compagnie*, à Brives.

(Côte-d'Or). *Canal de Bourgogne.*

M. Bonnetat, *Ingénieur en chef*, à Dijon.

(Dordogne et Gironde). *Navigation de la rivière de l'Isle, depuis Libourne jusqu'à Périgueux.*

M. Cousin, *Ingénieur en chef*, à Périgueux.

(Doubs, Jura, Bas-Rhin, Haut-Rhin). *Canal Monsieur.*

M. Liard (C ✻), *Inspecteur-général*, *Directeur du canal*, à Besançon.
M. Mossère, *Ingénieur en chef*, chargé de la division du Nord, à Mulhausen.
M. Rance, *Ingénieur en chef*, chargé de la division du sud, à Baume.
M. Maulbon d'Arbaumont, *Ingénieur* I[re] *classe*, chargé de la division du centre, à Montreux.

(Haute-Garonne). *Canal du Midi.*

M. Maguez, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.

(Gironde). *Pont de Bordeaux.*

M. Deschamps ✠ (O ✠), *Inspecteur-général*, *Directeur.*

(Gironde). *Pont de Libourne sur la Dordogne, et route nouvelle de Libourne à Bordeaux.*

M. Deschamps ✠ (O ✠), *Inspecteur général*, *Directeur.*

(Gironde, Landes, Charente-Infér.) *Canal du duc de Bordeaux.*

M. Deschamps ✠ (O ✠), *Inspecteur-général*, à Bordeaux.

(Hérault). *Port de Cette et Canal des Étangs.*

M. Gaschon. *Ingénieur en chef*, à Montpellier.

(Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord). *Canal d'Ille et Rance*, *Canal du Blavet*, *Canal de Nantes à Brest.*

M. Bouessel ✠, *Inspecteur divisionnaire*, chargé de la direction, à Rennes.

Ingénieurs en chef.

M. Piou ✠, à Rennes.
M. Lenglier, à Pontivy.
M. Abrial, à Josselin.
M. Goury aîné ✠, *Direct.*, à Quimper.
M. de Silguy ✠, à Nantes.
M. Lecor ✠, à Saint-Brieuc.

(Landes, Gers, Lot-et-Garonne). *Canal des petites Landes.*

M. Goury jeune ✠, *Ingénieur en chef*, à Mont-de-Marsan.

(Loiret). *Canaux d'Orléans et de Loing et Canal de Briare.*

M. De Bourges ✠, *Ingénieur en chef*, *Direct.* à Grignon, près Lorris.

(Lot). *Statistique des matériaux propres à la confection des mortiers et cimens hydrauliques dans toute l'étendue du royaume.*

M. Vicat ✠, *Ingénieur en chef*, à Souillac.

(Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde). *Amélioration de la navigation de la Garonne, depuis Toulouse jusqu'à Bordeaux.*

M. de Baudre ✠, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Agen.

N. B. Les Ingénieurs en chef de ces départemens sont chargés de ce service sous la direction de M. de Baudre.

(Manche). *Dessèchement des marais de Carentan, dérivation des rivières qui débouchent dans la baie du mont Saint-Michel et endiguage de cette baie.*

M. Dan de la Vauterie, *Ingénieur en chef*, à Saint-Lô.

(Manche). *Port de Cherbourg.*

M. Fouques-Duparc ✠, *Ingénieur en chef*, à Cherbourg.
M. Leroux, *Ingénieur en chef*, à Cherbourg.

(Meurthe). *Canal de Dieuze.*

M. Mengin ✠, *Directeur*, à Nancy.
M. Jacquiné, à Nancy.

(Morbihan). *Quais et Bâtimens civils de Pontivy.*

M. Lenglier, à Pontivy.

(Nièvre, Allier, Cher et Loiret). *Canal latéral à la Loire, de Digoin à Briare.*

M. Vigoureux, *Ingénieur en chef*, à Décize.
M. Tibord, *Ingénieur en chef*, à Nevers.

(Nièvre et Yonne). *Canal du Nivernais.*

M. Fèvre ✠, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Auxerre.
M. Poirée ✠, *faisant fonctions d'Ingénieur en chef*, à Baye.

(Nord). *Port de Dunkerque.*

M. Cordier ✻, *Inspecteur divisionnaire*, *chargé de la direction des travaux du département du nord*, à Lille.
M. Bosquillon ✻, *Ingénieur en chef*, à Dunkerque.

(Oise). *Travaux de navigation qui se rattachent à l'Oise.*

M. Brière de Mondétour, *Ingénieur en chef*, à Noyon.

(Bas-Rhin, Haut-Rhin). *Travaux du Rhin, de Bâle à Lauterbourg.*

M. Defontaine ✻, *Ingénieur en chef*, à Strasbourg.

(Saône-et-Loire). *Canal du Centre.*

M. Vallée, *Ingénieur en chef*, à Chagny.

(Seine). *Navigation de la Marne*, *Canal de Marie-Thérèse*, *etc.*

M. Eustache ✻, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Paris.
M. Emmery ✻, à Saint-Maur.

(Seine). *Canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis*, *Canal Saint-Martin.*

M. Tarbé de Vauxclairs ✻ (O ✻), *Insp.-gén.*, *chargé de la surveill. des trav.*

(Seine). *Distribution des Eaux de l'Ourcq dans Paris.*

M. Mallet ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine). *Anciennes Eaux de Paris.*

M. Girard ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine). *Pavé et Boulevarts de Paris*

M. de Villiers ✻, *Ingénieur en chef*, *directeur*, à Paris.
M. Aubert-Vincelles, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine-Inférieure). *Pont de Rouen.*

M. Letellier ✻, *Ingénieur en chef*, *directeur*, à Rouen.

(Seine-Inférieure). *Achèvement du Port du Havre; Ports maritimes.*

M. Letellier ✻, *Ingénieur en chef*, *directeur*, à Rouen.
M. Chevalier, *Ingénieur en chef*, au Havre.

(Seine et Oise). *Usines*, *études des grands projets d'amélioration de la Navigation.*

M. Polonceau ✻, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Versailles.
M. D'Astier de la Vigerie ✻, *Ingénieur en chef*, à Versailles.

(Somme). *Navigation de la Somme*, *Canal du Duc d'Angoulême.*

M. Belu ✻, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Amiens.
M. Magdelaine, *Ingénieur en chef*, à Amiens.

(Vendée). *Constructions civiles de Bourbon-Vendée.*

M. Richer, *Ingénieur en chef*, à Bourbon-Vendée.

(Yonne). *Canal de Bourgogne.*

M. Fèvre ✻, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Auxerre.
M. Robillard, *Ingénieur en chef*, à Tronchoy, près Tonnerre.

Ports de la Marine militaire. Inspecteurs-gén. Direct. et Ing. *Voy.* p. 617.

Ingénieurs en chef et ordinaires, chargés des travaux des Ports militaires, et des Colonies sous les ordres du Ministre de la Marine.

Brest.	Lamblardie ✻. Trotté de Laroche.	*Cherbourg.* . . .	Fouques-Duparc ✻. Leroux.
Toulon.	Montluisant.	*Lorient.* . . .	Reibell, *Ing. ordin.*

Rochefort. . .	Mathieu ✻.
Ile Bourbon. .	Dumas.
Pondichéry.	Rabourdin, *Ingén. ord.*
Cayenne. .	Marcellin. *Ingén. ord.*
Sénégal. .	Derolsin, *Ingénieur ord.* De Boulnois, *idem.*
Guadeloupe.	Hurel ✻, *Ing. en chef.*
Martinique.	Mondot de la Gorce, *Ingén. en chef.*

SERVICE DES MINES DANS LES DÉPARTEMENS.

Inspecteurs divisionnaires des cinq Divisions Minéralogiques de la France.

Nos des Inspections.	Chefs-Lieux.	Nos des Arrondissem.	Départemens composant les Arrondissemens.	Messieurs.
1re	Paris. . . .	1er	Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret.	Héron de Villefosse ✻ (O ✻).
		2e	Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne, Indre, Haute-Vienne, Creuse. Corrèze.	
		3e	Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Loire-Inférienre, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine. .	
2e	Abbeville. .	4e	Manche, Orne. Calvados. Eure, Seine-Inférieure. . .	Baillet ✻.
		5e	Oise, Aisne, Somme. . . .	
		6e	Pas-de-Calais, Nord. . . .	
		7e	Meuse, Marne, Ardennes.	
		8e	Moselle.	
3e	Dijon. . . .	9e	Bas-Rhin, Meurthe, Vosges, Haut-Rhin, Haute-Saône. .	Brochant de Villiers ✻.
		10e	Haute-Marne, Aube. Yonne, Côte-d'Or.	
		11e	Nièvre, Cher, Allier, Saône-et-Loire.	
4e	St.-Etienne.	12e	Loire, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire.	Beaunier ✻
		13e	Doubs, Jura, Ain, Rhône. .	
		14e	Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse.	
		15e	Corse.	
5e	Montpellier.	16e	Gard, Ardèche, Lozère, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales.	Cordier ✻.
		17e	Ariège, Haute-Garonne. Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées. Basses-Pyrénées, Landes. . . .	
		18e	Lot-et-Garonne, Gironde, Charente-Inférieure, Charente, Dordogne, Lot, Aveyron.	

Ingénieurs en chef de première classe. Messieurs,

Brochin, *à Carcassonne.*
De Champeaux-Saucy ✻, *à Dijon.*
De Rozière, *à Nevers.*
De Cressac ✻, *directeur, à Poitiers.*

Ingénieurs en chef de deuxième classe. Messieurs,

Le Vte Héricart de Thury (O ✻), *Cons. d'Etat, Inspect. gén. des carrières de Paris.*
D'Aubuisson de Voisins ✻ ✻, *à Toulouse.*
Brongniart ✻ (O ✻), *Administ. de la Manufacture. de porcelaines, à Sèvres.*
Lefroy ✻, *Insp. de l'Ec. des Mines, à Paris.*
Trémery, *à Paris.*
Hérault, *à Caen.*
Berthier, *à Paris.*
Guényveau, *à Paris.*
Migneron ✻, *à Paris.*
Clère, *à Valenciennes.*
Furgaud, *à Guéret.*
Puvis, *à Lyon.*
Voltz, *à Strasbourg.*
Garnier, *à Arras.*

Ingénieurs ordinaires de première classe. Messieurs,

Charbaut, *à Tours.*
Moisson-Desroches, *à Rodez.*
Coquerel, *à Laon.*
Gueymard, *à Grenoble.*
Allou, *à Angers.*
Le Boullenger, *à Saint-Etienne.*
Caly, *à Paris.*
Gardien, *à Marseille.*
Chéron, *à Décize.*
Roussel-Galle, *à Chaumont.*
Delsériès, *à Saint-Etienne.*

Ingénieurs ordinaires de deuxième classe. Messieurs,

Gabé, *à Alais.*
D'Imbert-Dubosc.
De Gargan, *à Metz.*
Burdin, *à Clermont* (Puy-de-Dôme).
Poirier-Saint-Brice, *à Paris.*
Lefebvre, *à Mont-de-Marsan.*
Junker, *à Poullaouen.*
Parrot, *à Mézières.*
Dufrenoy, *à Paris.*
Thibaud, *à Chessy.*
Lamé, *en Russie.*
Thirria, *à Vesoul.*
Clapeyron, *en Russie.*
Manès, *à Limoges.*
Levallois, *à Vic.*
Elie de Beaumont, *à Paris.*
Combes, *à St.-Etienne.*
Marrot, *à Saint-Etienne.*
Lorieux, *à Nantes.*
Guillot-Duhamel, *à Besançon.*
Fournel, *à Vassy.*
De Saint-Léger, *à Rouen.*
Blavier, *à Montjean.*
De Billy, *à Colmar.*
Jabin, *à Saint-Etienne.*

Aspirans. Messieurs,

Dissandes-Monlevade, *au Brésil.*
Fénéon, *à Rive-de-Giers.*
Payen, *à Moulins.*
Sagey, *à Bastia.*
Delaplanche, *à Genève.*

Ecole royale des Mines, *voyez* page 412.

ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE (Loire).

M. Beaunier ✻, *Inspecteur divisionnaire, Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Jabin, *Ingénieur ordinaire.* Minéralogie, Géologie et Minéralurgie.
Fénéon, *Aspirant*, Exploitation.
Combes, *Ingénieur ordinaire.* Mathématiques, Levée des Plans et Dessin.
Marrot, *Ingénieur ordinaire, Professeur suppléant.*

Cette Ecole a été créée par ordonnance du Roi, en date du 2 août 1816. Le principal but de l'institution est de former des Maîtres-Mineurs, des Conducteurs de travaux souterrains, et de bons Directeurs d'exploitation. L'instruction y est gratuite; les Elèves ne peuvent être admis avant l'âge de 15 ans accomplis, ni après l'âge de 25 ans, et ils doivent faire preuve de bonne conduite, de capacité et d'une instruction égale au moins à celle qui s'acquiert dans les écoles primaires.

SECTION V.

INSPECTION DES EAUX MINÉRALES,

ET ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

M. Boin ✵ (O ✵), *Inspecteur général.*

Médecins Inspecteurs. MM.

Allier.	Faye, *à Bourbon-l'Archambault.* Falvart de Montluc, *à Néris.* Bon Lucas ✵, *à Vichy.*
Alpes (B).	Frison, *à Digne.* Doux, Alibert, *Adj.* } *à Gréous.*
Alpes (H.).	Rome, *au Monétier.*
Ardeche.	Fuzet, Fuzet fils, *Adj.* } *à Saint-Laurent.* Tailhand, *à Vals.*
Ariège.	Guergui, Pilhes, *honor*, } *à Ussat.* Sériès, Astic, *Adjoint*, } *à Ax.* Lacanal, *à Audinac.*
Aude.	Estribaud, Mondonis, *Adj.*, } *à* ....
Aveyron.	Brassat-Murat, *à Cransac.* Galtier, *Adj.*, Id. Coulet, *à Sylvanès et Camarès.*
B.-du-Rh.	Jacquemin, *à Aix.* Robert, *aux bains de mer à Marseille.*
Cantal.	Grassal, *à Chaudesaigues-Ste-Marie et Fontanes.* Sequiniol, *à Aurillac.* Desprats, *Adjoint.* Dassit père, *à Absac ou Availles.*
C. du Nord.	Bigeon, *à Dinan.*
Corse.	Grimaldi, *à Pietrapola.* Santini, *à Orezza.* Defranchi, *à Guagno.* Peraldi, *à Guittera.*
Creuse.	Trepier-Dubois, *à Evaux.*
Gard.	Broquin, *à Fousanches.*
Garonne (Haute).	Barrié fils, *à Bagnères de Luchon.* Doncil, *à Encausse.* Cauy, *à Ste-Madelaine de Flourens.*
Gers.	Rocaché, *à Barbotan.* Capuron, Bazin, } *au Castera.*
Hérault.	Savy, *à Avène.* Nicolas, *à Balaruc.* Saisset, *à la Malou.*
Isère.	Billerey, *Insp. des sources min. du départ.* Bouteille, *à Uriage.*
Loire.	Bouquet, *à Saint-Alban.* Rousset, Béringer, *adj.* } *au Sail de Couzau.*
Loiret.	Gannard, *à Segrai.*
Lot.	Barras, } *à Lagarde et à Gramat.* Daval, *à Miers.*
Lozère.	Blanquet, *à Bagnols.*
Maine-et-Loire.	Bellergeau, } *à Martigni-Briand.*
Marne (Haute).	Le Molt, *Inspecteur.* Lefaivre ✵, *Insp. hon. à Bourbonne-lès-Bains.*
Nièvre.	Martin, *à Pougues.*
Nord.	Armet, *à Saint-Amand.*
Puy-de-Dôme.	Bertrand, *au Mont-d'Or.* Desanges, *à Saint-Myon.* Colin, *à Châteauneuf.* Deval, *à Chatelguyon.* Coubret, *à Sainte-Marguerite et au Tambourg.* Marcon, *à St.-Nectaire.* Lizet, *à Saint-Marc près Clermont.* Choussy, *à la Bourboule.*
Pyrénées (Basses).	Darralde, *Insp*, Picanilh, *hon.* } *aux Eaux Bonnes.* Samouzet, *aux Eaux-Chaudes.* Camino, *à Cambo.*
Pyrénées (Hautes).	Dassieu, *à Barèges.* Delpit, *Insp. Adj. et méd. à l'Hôpital de Barrèges.* Labbat (Cl.) *hon.*, Buron, De Bordun, *Adj.* } *à Cauterets.* Fabas, Dumoret, *Adj.* } *à St.-Sauveur.* Ganderax, Audouy, *Adj.* } *à Bagnères-Adour.*

Pyrénées (Hautes.)	Lacrampe Loustau ; *à Capvern.* Fournier, *à Cadéac.* Bertrand-Vaqué, *à Siradan et Sainte-Marie.*	*Seine-Inférieure.*	Le Médec. en chef de l'hospice d'Humanité, *à Rouen.*
Pyr. Or.	Pujade, *à Arles.* Clément Barrère, *à Molitg.*	*Seine-et-Marne.*	Naudot, *à Provins.*
Rhin (B.).	Saladé, *à Niderbronn.*	*Seine-et-Oise.*	Chev. Alibert ✲ (O ✲), *à Enghien.* Biett, Id. Berthomé, *source de la Pécherie.*
Saône (Haute).	Leclerc, *Insp.* Derriey, *Adj.* } *à Luxeuil.*	*Sèvres (D.).*	Pascalis, *à Bilazai.*
Saône-et-Loire.	Verchère, *à Bourbon-Lancy.*	*Vaucluse.*	Aubenas, *à Gigondas.*
Seine.	Maisonabe. Peyre. } *à Paris.*	*Vienne.*	Joslé fils, *à Larocheposay.*
Seine-Inférieure.	Mourgué, *aux bains de mer de Dieppe.* Cisseville, *à Forges.*	*Vosges.*	Garnier, Petit Mangin, } *à Plombières.* Bailly, *à Bains.* Mergaux, *à Contrexeville.*

M. le Chevalier Forlenze, *Chirurgien oculiste des hôpitaux et établissemens de bienfaisance du Royaume, des Colléges royaux et Ecoles secondaires, rue des Saints-Pères*, n. 20.

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

Cette Ecole, la première instituée par BOURGELAT, en 1762, est, comme celle d'Alfort, dans le département du ministère de l'Intérieur ; sa destination est absolument la même ; elle reçoit les élèves des départemens de la moitié méridionale de la France, et en envoie pour le traitement des épizooties et autres maladies des animaux. Elle a une chapelle, un jardin de botanique, un laboratoire de pharmacie, une bibliothèque, un cabinet de pièces d'anatomie et de pathologie, des écuries et un chenil pour les animaux malades.

Administrateurs.

M. *Huzard* ✲ ✲, de l'Académie royale des Sciences, *Inspecteur général des Ecoles royales Vétér.*, rue de l'Eperon, n. 7, à Paris.

M. *Bredin* ✲, Directeur.

M. *Olivier*. Régisseur.
M. *Bonnefoy*, Surveillant des Élèves.
M. *Boverat*, maître de quartier
M. *Chatelain*, Secrétaire du Directeur.
M. *Dugi*, Concierge.
M. *Chenavard*, Architecte.
M. *Parat*, Médecin.

Professeurs. Messieurs,

Godine, anatomie, connaissance extérieure des animaux, physiologie.

Grognier, hygiène, économie rurale appliquée à la vétérinaire, éducation d animaux domestiques, haras, botanique.

Moiroud, physique, chimie, pharmacologie, matière médicale, jurisprudence vétérinaire, et médecine légale.

Rainard, pathologie générale et thérapeutique, théorie et pratique des opérations chirurgicales, y compris la maréchallerie ; pathologie spéciale, épizooties. Ce professeur est spécialement chargé des hôpitaux.

Ville, Aumônier, Maître de grammaire, Bibliothécaire.

Reverchon, Maître de dessin.

Bernard,
Lacauchie, } Chefs de service pour aider MM. les Professeurs.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, *Voyez* page 854.

CHAPITRE VII.

SECTION UNIQUE.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE,

Présidé par MONSIEUR LE DAUPHIN.

Membres du Conseil.

S. Exc. le Ministre de la Guerre.
S. Exc. le Mal Duc de Bellune ✠ (G ✠) (G ✠).
S. Exc. le Mal Duc de Raguse ✠ (G ✠) (G ✠).
S. Exc. le Mal Cte Molitor ✠ (C ✠) (G ✠).
S. S. le Cte Reille ✠ (G ✠), *Lieutenant-général.*
M. le Vte Rogniat (C ✠) (G ✠), *idem.*
M. le Cte Valée (C ✠) (G ✠), *idem.*
S. S. le Cte de Bordesoulle (G ✠) (G ✠), *idem.*
S. S. le Cte Ruty (C ✠) (G O ✠), *idem.*
M. le Cte Girardin (C ✠) (G O ✠). *idem.*
S. S. le Cte de Bourmont (C ✠) (G ✠), *idem.*
M. le Vte de Préval ✠ (C ✠), *idem.*
S. S. le Vte Dode de la Brunerie (C ✠) (G O ✠), *idem.*
M. le Cte Loverdo (G ✠) (G O ✠), *idem.*
M. le Vte Pelleport (C ✠) (G O ✠), *idem.*
S. S. le Cte d'Ambrugeac (C ✠) (G O ✠), *idem.*

Intendans militaires attachés au Conseil, ayant voix consultative.

M. le Bon Denniée ✠ (C. ✠).
M. le Bon Regnault ✠ (O ✠).

Secrétaire du Conseil.

M. le Cte Gentil Saint-Alphonse ✠ (G O ✠), *Maréchal-de-camp.*

Le Conseil supérieur de la guerre, créé par ordonnance du 17 février 1828, est chargé de discuter les projets de lois, d'ordonnances, de réglemens et de décisions concernant l'organisation et la législation militaires, avant qu'ils soient soumis à l'approbation du Roi.

Il examine, sur le renvoi qui lui en est fait par ordre de S. M., les lois et ordonnances actuellement en vigueur, à l'effet d'indiquer successivement les améliorations dont elles peuvent être susceptibles.

CHAPITRE VIII.

Organisation Militaire.

SECTION PREMIÈRE.

Etat-Major général de l'Armée.

COLONELS-GÉNÉRAUX.

Monsieur le DAUPHIN, Amiral de France, *Colonel-général des Carabiniers, des Cuirassiers et des Dragons.*
S. A. R. Mgr. le Duc de BORDEAUX, *Colonel-général des Suisses.*
S. A. R. Mgr. le Duc d'ORLÉANS, *Colonel-général des Hussards.*

MARÉCHAUX DE FRANCE.

Leurs Excellences, *Pairs de France*,

Le Duc de CONEGLIANO ✱ (G ✠) (G ✱), *Gouverneur de la 9e Division militaire.*
Le Comte JOURDAN ✱ ✠ (G ✱), *Gouvern. de la 7e Divis. milit.*
Le Duc de DALMATIE ✱ (C ✠) (G ✱).
Le Duc de TRÉVISE ✱ (C ✠) (G ✱), *Gouverneur de la 15e Division militaire.*
Le Duc de BELLUNE ✱ (G ✠) (G ✱), *Gouverneur de la 16e Division militaire*,
Le Duc de TARENTE ✱ (G ✠) (G ✱), *Gouverneur de la 21e Division militaire.*
Le Duc de REGGIO ✱ (G ✠) (G ✱). *Gouverneur de la 3e Division militaire.*
Le Duc de RAGUSE ✱ (G ✠) (G ✱), *Gouverneur de la 1re Division militaire.*
Le Mis de GOUVION-SAINT-CYR (G ✠) (G ✱).
Le Marquis de LAURISTON ✱ (G ✠) (G ✱).
Le Comte MOLITOR (C ✠) (G ✱).
Le Prince de HOHENLOHE BARTENSTEIN (G ✠) (O ✱).

LIEUTENANS GÉNÉRAUX

Revêtus du titre de Gouverneurs de Divisions militaires.

S. S. le Duc de Damas ✱ (G ✠) ✱, 2e *Division militaire.*
Le Comte Dupont (Pierre) (G ✠) (G ✱), 4e.
Le Comte Souham ✠ (G ✱), 5e.
S. S. le Cte de Durfort (Et.) (G ✠) (O ✱), 9e.
S. S. le Duc d'Aumont ✱ (O ✱), 8e.
S. S. le Mis de Beaumont d'Autichamp (J.-T.-L.) (G ✠) (O ✱) 10e.
S. S. le Duc de Gramont ✱ ✠ (O ✱), 11e.

S. S. le Bon de La Rochefoucauld (G ✠) ✱, 12e.
Le Cte Liger Belair (C ✠) (G O ✱), 13e.
Le Bon de Pujol (G ✠) ✱, 14e.
Le Vicomte Roussel d'Hurbal (C ✠) (C ✱), 17e.
S. S. Le Duc Ch. de Damas ✱ (C ✠) (O ✱), 18e.
S. S. le Duc d'Avaray ✱ ✠ (O ✱), 19e.
Le Marquis de la Grange (G ✠) (C ✱), 20e.

Cadre de l'Etat-Major général de l'armée.

LIEUTENANS GÉNÉRAUX EMPLOYÉS

Dans les Divisions militaires. Messieurs.

Divis.

1re Le Cte Coutard (G ✠) (G O ✱).
2e Le Cte Lion (C ✠) (G ✱).
3e Le Cte Villatte (C ✠) (G ✱).
4e Le Vte Donnadieu (G ✠) (G O ✱).
5e Le Vte Castex (G ✠) (G O ✱).
6e Le Bon Lanusse ✠ (C ✱).
7e Le Cte Lalaing d'Audenarde (C ✠) (G O ✱).
8e S. S. le Cte Ricard ✠ (G ✱).
9e Le Vte Darmagnac (C ✠) (G O ✱).
10e Le Bon Barbot (C ✠) (C ✱).
11e Le Cte d'Autichamp (Ch.) (G C ✠) (C ✱).

Divis.

12e Le Cte Despinoy (G ✠) (G O ✱).
13e Le Vte Louis Devilliers (C ✠) (C ✱).
14e Le Vte Puthod ✠ (G O ✱).
15e Le Cte de Rivaud de la Raffinière (C ✠) (G ✱).
16e Le Bon Rotembourg (C ✠) (G O ✱)
17e Le Vte Bonnemains (C ✠) (C ✱).
18e Le Vte Jan de la Hamelinaye (C ✠) (G O ✱).
19e Le Vte Paultre de Lamotte (C ✠) (G O ✱).
20e Le Baron d'Henin ✠ (G O ✱).
21e Le Baron Canuel ✠ (G O ✱).

Division d'occupation en Espagne.

M. le Vte Gudin (C ✠) (C ✱).

Dans la Garde royale.

Le Cte Partouneaux (C ✠) (G ✱).
S. S. le Comte de Bourmont (C ✠) (G ✱).
S. S. le Cte de Bordesoulle (G ✠) (G ✱).
Le Vte Foissac Latour (C ✠) (G O ✱).
Le Baron Haxo ✠ (G O ✱).
Poitevin, Vte de Maureillan ✠ (G O ✱).
Le Comte Charbonnel ✠ (G ✱).
S. S. Le Vte Dode de la Brunerie (C ✠) (G O ✱).
Le Vte de Caux (C ✠) (G O ✱).
Le Vte Garbé ✠ (G O ✱).

Dans le Corps royal de l'Artillerie.

Le Comte d'Anthouard ✠ (G O ✱).
Le Comte Valée (C. ✠) (G ✱).
S. S. le Cte Ruty (C ✠) (G O ✱).
Le Vte Tirlet (C ✠) (G O ✱).
Le Baron Neigre ✠ (G O ✱).
Le Baron Le Noury ✠ (G O ✱).
Digeon (A.-J.-H.) ✠ (G O ✱).
Le Baron Bouchu ✠ (G O ✱).
Le Baron Berge ✠ (G O ✱).

Dans le Corps royal du Génie.

Le Vte Rogniat (C ✠) (G ✱).

Employés par le Ministère des Affaires étrangères.

S. S. le Comte Guilleminot (C ✠) (G ✱), *Directeur-général du Dépôt de la guerre.*
M. le Vte de Saint-Priest ✠ (C ✱).

Au Comité de la guerre.

M. le Cte Du Coëtlosquet (C ✠).

Au Comité consultatif d'état-major.

M. Desprez (C ✠) (G O ✱), *Présid.*

Dans l'Inspection générale d'infanterie en 1827.

S. S. Le Comte Claparède (G ✠). (G ✱), Inspect. général d'Infanterie permanent dans la 1re divis. militaire.
Le Bon Ledru des Essarts ✠ (G O ✱).
Le Bon Meunier ✠ (C ✱).
Le Vte Obert (C ✠) (G O ✱).
Le Cte Grundler (C ✠) (G O ✱).
Le Bon Mallet (G ✠) (O ✱).

Dans l'Inspection générale de cavalerie en 1827.

Le Bon Jacquinot (C ✠) (G O ✱).
Le Vte Domon (C ✠) (C ✱).
Le Vte Vallin (C ✠) (G O ✱).
S. S. le Cte de la Roche Aymon ✠ (C ✱)
S. S le Cte de Bourbon-Busset (C ✠) (C ✱).

Dans l'Inspection générale de gendarmerie en 1827.

Damas (Et.-Fr.) ✠ (G O ✱).
Le Bon L'Héritier ✠ (C ✱).
Le Cte Manhès ✠ (C ✱).
Le Vte Bonnemains (C ✠) (C ✱).

Camp d'infanterie à Saint-Omer pour 1828.

S. S. le Cte Curial, (C ✠) (G ✱), *Commandant supérieur.*
Bon Berthezene ✠ (C ✱).
Bon Ordonneau (C ✠) (G O ✱).
Cte d'Ambrugeac (C ✠) (G O ✱).

Camp de cavalerie de Lunéville en 1828.

Vte Mermet, *Com. sup.* (C ✠) (G O ✱).
Vte Vallin ✠ (G O ✱).
Duc de Guiche ✠ (G O ✱).

LIEUTENANS GÉNÉRAUX DISPONIBLES.

Le Baron Despeaux ✠ (C ✱).
Le Cte Desfourneaux ✠ (G ✱).
S. S. le Cte Maurice Mathieu de la Redorte ✠ (G ✱).
Damas (Et.-Fr.) ✠ (G O ✱).
S. S. le Comte Belliard ✠ (G ✱).
S. S. le Duc de Valmy ✠ (G ✱).
Le Cte Lagrange (Joseph) ✠ (G ✱).
Le Comte Clausel (G ✱).
Le Comte Sébastiani ✠ (G ✱).
S. S. le Cte de Bagert-Becker (C ✠) (G O ✱).
S. S. le Cte Compans ✠ (G ✱).
S. S. le Cte Reille ✠ (G ✱).
Le Comte de Laboussaye ✠ (C ✱).
Le Comte de Lobau ✠ (G O ✱).
Le Cte Donzelot (G ✠) (G ✱).
Le Baron Lamarque. ✠ (G O ✱).
Le Duc de Padoue (C ✱).
S. S. le Cte Curial (C ✠) (G ✱).
Le Bon Fririon ✠ (G O ✱).
Bon Ledru des Essarts ✠ (G C ✱).
Le Cte Defrance (C ✠) (G O ✱).
Le Cte Wattier de Saint-Alphonse ✠ (G O ✱).
S. S. le Duc de Plaisance ✠ (G O ✱).
S. S. le Mis Maison, (G ✠) (G ✱).
Le Cte Exelmans ✠ (G O ✱).
Le Comte Ornano ✠ (O ✱).
Le Cte Gérard (M.-E.), ✠ (G ✱).
Le Cte Bailly de Monthion ✠ (G O ✱).
S. S. le Bon Dubreton (C ✠). (C ✱).
Le Baron Teste ✠ (C ✱).
Le Cte Latrille de Lorencez (C ✠) (G O ✱).
Le Baron Lhéritier ✠ (C ✱).
Le Bon Pécheux, ✠ (G O ✱).
Le Baron Berthezene ✠ (C ✱).
Le Comte de Piré ✠ (C ✱).
Le Baron Jacquinot (C ✠) (G O ✱).
Le Bon Meunier (Cl.-Marie) ✠ (C ✱).
Le Cte Bourke (C ✠) (G ✱).
Le Cte de Colbert (P.-D.) ✠ (C ✱).
Le Vte Domon (C ✠) (C ✱).
Le Cte Girardin (C ✠) (G O ✱).
Allix ✱.
Le Prince de la Trémoille ✠ ✱.
S. S. le Cte Dejean ✠ (C ✱).
Le Baron de Lamotte ✠ (C ✱).
Vte de Préval ✠ (C ✱).
Le Cte de la Grange (Ch.) ✠ (C ✱).
Le Marquis de Courtarvel (G ✠) ✱.
S. S. le Cte d'Autichamp (Ch. M.) (G ✠) (C ✱).
Le Cte de Sparre ✠ (C ✱).
Stroltz ✠ (C ✱).
Le Vte de Cavaignac (C ✠) (C ✱).
Bonnamy ✠ (O ✱).
Le Cte Montmarie (C ✠) (G O ✱).
Cte Dulong de Rosnay (G ✠) (G O ✱).
Le Cte Dumas de Polard ✠ (G O ✱).
S. S le Bon de Damas (G ✠) (G O ✱).
Le Vte Lacroix Pamphile (C ✠) (C ✱).
Le Comte Loverdo (G ✠) (G O ✱).
Le Comte de la Vauguyon ✠ (O ✱).
Le Comte Manhès ✠ (C ✱).

Le Vte Guérin d'Etoquigny ✠ (C ✱).
Le Cte Dalton (C ✠) (G O ✱).
Le Vte Obert (C ✠) (G O ✱).
S. S. le Mis de Clermont-Tonnerre (C ✠) (G O ✱)
Le Vte Vallin (C ✠) (G O ✱).
Le Vte Corsin ✠ (G O ✱).
S. S. le Cte de la Roche Aymon ✠ (C ✱)
Le Cte Grundler (C ✠) (G O ✱).
Le Baron Quiot ✠ (G O ✱).
Le Bon Billard (C ✠) (C ✱)
Le Vte de Reiset (C ✠) (G O ✱).
Le Vte de Fezensac (G ✠) (C ✱).
Le Cte d'Orsay (C ✠) (C ✱).
Le Comte d'Andigné (C ✠) (O ✱)
Le Chev. de Bruslart ✠ (O ✱).
S. S. le duc de Sabran (C ✠) ✱
Le Cte de Vitré ✠ (C ✱).
Le Vte Pelleport (C ✠) (G O ✱).
Le Vte Jamin ✠ (C ✱).
Le Bon Ordonneau (C ✠) (G O ✱).
Le Duc de Dino (C ✠) (G O ✱).
Le Vte Vionet de Maringone ✠ (C ✱).
Saint-Cyr Nugues ✠ (G O ✱).
Le Duc Descars (C ✠) (G O ✱).
Le Duc de Guiche ✠ (G O ✱).
S. S. Cte d'Ambrugeac (C ✠) (G O ✱).
Le Mis d'Avaray ✠ (O ✱).
Le Bon Mallet (G ✠) (O ✱).
Le Vte Vasserot (C ✠) (G O ✱).
Le Vte Grouvel ✠ (C ✱).
Le Cte Meynadier (C ✠) (G O ✱).
Le Cte Tromelin ✠ (G O ✱).
Le Bon Vincent (C ✠) (C ✱).
S. S. le Cte de Bourbon Busset (C ✠) (C ✱).

MARÉCHAUX-DE-CAMP EMPLOYÉS

Dans les Divisions militaires. Messieurs,

1re Division.

Le Cte de Wall (C ✠) (C ✱).
Le Mis de Rochemore (C ✠) (C ✱).
Le Comte de Seran ✠ (O ✱).
Ferrier ✠ (C ✱).
S. S. le Duc de La Rochefoucauld ✠ ✠ (C ✱).
Le Bon Clouet ✠ (O ✱).
Le Baron de Montgardé ✠ (C ✱).
Le Cte de Meulan (C ✠) (C ✱), *Président du Conseil de révision.*
Le Bon Lefebvre Desvaux ✠ (O ✱) *Chef d'état-major de la 1re divis.*

2e Division.

Le Baron Delcambre ✠ (G O ✱).
Picquet du Boisguy ✠ (C ✱).
Chev. Wathiez (C ✠) (C ✱).

3e Division.

Le Baron Bruno (A.-F.) ✠ (C ✱).
S. S. le Mis de Pange ✠ (C ✱).
Le Baron de Mandeville ✠ (O ✱).

4e Division.

Le Baron Destabenrath ✠ (C ✱).
Le Mis de Breuilpont, ✠ (O ✱).
Matis ✠ (C ✱).
Le Comte de Broglie (C ✠) (C ✱).

5e Division

Le Cte Dumoulin (C ✠) (G O ✱).
Le Vte de Rambourgt (C ✠) (C ✱).

6e Division.

Le Bon Chabert (P.) ✠ (O ✱).
Le Marquis de Sourdis ✠ (O ✱).
Le Mis de Toustain ✠ (O ✱).
Reubell (J.) ✠ (O ✱).

7e Division.

Le Mis de Grimaldi ✠ (O ✱).
Genty ✠ (O ✱).
Le Bon Desmichels ✠ (C ✱).

8e Division.

Le Bon Gavoty ✠ (O ✱).
Le Baron Leglise ✠ (C ✱).
Le Bon Madier ✠ (C ✱).
Le Vte Espert de Sibra ✠ (C ✱).

9e Division.

Le Bon d'Equevilley ✠ (O ✱).
S. S. le Cte de Divonne (L.-M.-F.) ✠ ✱.

10e Division.

Le Baron Reynaud (H.-B.) ✠ (C ✱).
Le Comte de Pelissier (C ✠) (O ✱).
Le Vte d'Arnauld (P.-L.) ✠ (G O ✱).
De Castres ✠ (O ✱).
S. S. le Duc de la Force (C ✠) (C ✱).
Le Baron de Crossard ✠ ✱.

11e Division.

Le Cte de Mellet ✠ (O ✱).
Le Baron Janin (Ant.) ✠ (G O ✱).

12e Division.

Le Vte de Cheffontaines (C ✠) (C ✱).
Le Cte de Saint-Marsault ✠ (O ✱).
Le Marquis de la Rozière ✠ (O ✱).
Le Mis de Saint-Belin ✠ ✱.
Le Comte de Malartic ✠ (C ✱).

13ᵉ *Division.*

Le Vᵗᵉ Joubert ✠ (C ✱).
Le Marquis de la Boëssière ✠ (O ✱).
Avisard ✠ (C ✱).
Le Mⁱˢ de Coislin ✠ (O ✱).

14ᵉ *Division.*

Cᵗᵉ d'Hautefeuille ✠ (C ✱).
Le Vᵗᵉ d'Autichamp ✠ (O ✱).

15ᵉ *Division.*

Le Bᵒⁿ Trobriand ✠ (O ✱).
Le Baron Ducasse (C ✠) (G O ✱).
Le Mⁱˢ de Courtemanche ✠ (C ✱).

16ᵉ *Division.*

Gougeon ✠ (C ✱).
Le Vᵗᵉ de Balathier (C ✠) (O ✱).

17ᵉ *Division.*

Le Baron Durrieu ✠ (O ✱).

18ᵉ *Division.*

Le Bᵒⁿ Romeuf ✠ (C ✱).
Le Bᵒⁿ Guyon ✠ (G O ✱).
Mⁱˢ de Tressan ✠ (C ✱).
Bᵒⁿ Boudin de Roville (C ✠) (G O ✱)
De Verdière ✠ (O ✱).

19ᵉ *Division.*

Rouget ✠ (C ✱).
Le Cᵗᵉ de Latour d'Auvergne Lauragais ✠ (O ✱).
De Sainte-Suzanne ✠ ✝ (C ✱)

20ᵉ *Division.*

Le Cᵗᵉ de Montferré ✠ (O ✱).
Bᵒⁿ Poupart ✠ (C ✱).

21ᵉ *Division.*

Le Baron Bruny (C ✠) (G O ✱).
Le Cᵗᵉ de Potier ✠ (C ✱).
Le Vᵗᵉ Proteau ✠ (C ✱).

Employés en Espagne.

Le Vᵗᵉ de Saint-Geniès ✠ (C ✱).
Le Bᵒⁿ Baltazar Darcy ✠ (C ✱).
Mouton ✠ (C ✱).
Le Baron Susbielle ✠ (C ✱).

Dans les Colonies.

S. S. le Cᵗᵉ de Bouillé ✠ (O ✱).
M. le Baron Vatable ✠ (C ✱).
M. Barré ✠ (C ✱).

Dans la Garde Royale.

Le Bᵒⁿ Gressot (C ✠) (C ✱).
Le Cᵗᵉ de Quinsonas (C ✠) (O ✱).
Le Mⁱˢ de Choiseul Beaupré ✠ (C ✱).
Le Cᵗᵉ de Trogoff (C ✠) (O ✱).
Le Cᵗᵉ de Saint-Chamans ✠ (G O ✱).
Le Bᵒⁿ Dujon ✠ (G O ✱).
Le Vᵗᵉ Talon ✠ (C ✱).
Le Cᵗᵉ de La Rochejaquelein ✠ (C ✱).
Le Vᵗᵉ de Saint-Hilaire ✠ (C ✱).

Dans le Corps royal de l'Artillerie.

Le Baron Corda (J.) ✠ (C ✱).
Le Baron Filhol de Camas ✠ (C ✱).
Le Baron Boulart ✠ (C ✱).
Le Baron Doguerau (L.) ✠ (C ✱).
Le Baron Pelletier (J.-Bapᵗ.) ✠ (C ✱).
Lafont ✠ (G O ✱).
Le Marquis d'Hautpoul ✠ (C ✱)
Le Vᵗᵉ Paillhou ✠ (C ✱).
Le Bᵒⁿ de Salle ✠ (O ✱).
Le Chev. Cotty ✠ (C ✱).
Ricci ✠ (C ✱).
Marion ✠ (C ✱).
Le Bᵒⁿ Marilhac ✠ (C ✱).

Dans le Corps royal du Génie.

Le Chev. Nempde ✠ (C ✱).
Le Bᵒⁿ de Valazé ✠ (C ✱).
Le Baron Deponthon ✠ (C ✱).
Chev. de Puniet de Monfort ✠ (C ✱).
Michaux ✠ (C ✱).
Le Baron Sabatier ✠ (C ✱)
Baudrand (C ✠) (C ✱.)
Le Bᵒⁿ Rohault de Fleury ✠ (C ✱).
Treussart ✠ (O ✱).

Employés par le Ministère des Affaires étrangères.

S. S. le Prince de Polignac (Jules) ✠ (O ✱).
S. S. Mⁱˢ de St.-Simon ✠ (C ✱).

Au Comité de la guerre.

S. S. le Mⁱˢ Forbin des Issarts ✠ (O ✱).

Au Depôt général de la guerre.

Le Mⁱˢ Delachasse de Verigny ✠ (C ✱).

Au Comité consultatif d'état-major.

Le Cᵗᵉ de Durfort (C ✠) (O ✱).
De Tholosé ✠ (C ✱).

Dans l'inspection générale de l'Infanterie (en 1827).

Le Vte de Bertier ✠ (C ✱).
Le Mis de Marguerye ✠ (C ✱).
Le Cte d'Arbaud Jouques (C ✠) (C ✱).
Le Vte Picot de Peccadeuc ✠ (C ✱).
Le Chev. de Murphy ✠ (C ✱).
Le Vte Dutertre ✠ (O ✱).

Dans l'Inspection générale de cavalerie (en 1827).

Le Bon Faverot ✠ (C ✱).
Le Cte de Venevelles (Ch.) ✠ (C ✱).
Le Cte de Crillon ✠ (O ✱).
Le Cte de Laloyere ✠ (C ✱).

Dans l'Inspection générale de Gendarmerie en 1827.

Le Cte d'Héricourt (C ✠) (C ✱).
Le Bon Wolff ✠ (C ✱).
Le Cte de Modène ✠ (O ✱).

Camp d'infanterie à Saint-Omer pour 1828.

Le Vte Schramm ✠ (O ✱).
Buchet ✠ (C ✱).
Le Bon Achard ✠ (C ✱).
Woirol ✠ (C ✱).
Cte O'Mahony ✠ (O ✱).
De Steiguer ✠ (O ✱).

Camp de cavalerie à Lunéville pour 1828.

Mis de Castelbajac ✠ (C ✱.)
Cte d'Argoût ✠ (C ✱).
Bon Joannès ✠ (C ✱)
Cte d'Astorg (Eugène) ✠ (C ✱).

Dans les Ecoles Militaires.

Le Prince de Broglie Revel ✠ (O ✱).
Le Mis d'Hautpoul ✠ (O ✱).
Danlion ✠ (C ✱).
Le Mis Oudinot (C ✠) (C ✱).

MARÉCHAUX-DE-CAMP DISPONIBLES.

Le Baron Barbanègre ✠ (C ✱).
Le Bon Cailloux de Pouget ✠ (C ✱).
Pinoteau ✠ (O ✱).
Le Prince Aldobr. Borghèse ✠ (O ✱).
Le Cte de Ségur (P.-Ph.) ✠ (G O ✱).
Le Baron Delaitre ✠ (C ✱).
Le Bon Borelli ✠ (G O ✱).
Le Bon Lejeune ✠ (C ✱).
Le Bon Mériage (C ✠) (C ✱).
Le Baron Gueheneuc ✠ (O ✱).
Noguès ✠ (O ✱).
Le Baron Picquet ✠ (G O ✱).
Le Comte Castella de Berlens ✠ (C ✱).
Le Baron Campy ✠ (O ✱).
Pelé ✠ (C ✱).
Le Bon Delapointe ✠ (C ✱).
Le Bon de Bagneris ✠ (O ✱).
Le Prince de Broglie (A.) ✠ (C ✱)
De Fernig ✠ (C ✱).
Le Vte Farine ✠ (C ✱).
Le Cte d'Héricourt (C ✠) (C ✱).
Vte Maucomble ✠ (C ✱).
Bon Couture ✠ (C ✱).
Le Bon Meyer de Schauensée ✠ (O ✱).
Le Baron Merlin (Eug.) ✠ (O ✱).
Creutzer ✠ (O ✱).
Le Baron Poret-de-Morvan ✠ (C ✱).
Le Chevalier Maran ✠ (O ✱).
Le Vte Schramm ✠ (O ✱).
Beauvais ✠ (O ✱).
Le Bon Wolff ✠ (C ✱).
Le Baron Darriule ✠ (C ✱).
Le Bon Schæffer (C ✠) (G ✱).
Le Cte Gentil-St-Alphonse ✠ (G O ✱).
Le Comte de Thiard ✠ (C ✱).
Le Cte Gravier de Vergennes ✠ (O ✱).
Le Marquis de Berenger ✠ ✱.
Le Baron de Vioménil ✠ ✱.
Le Cte de Caraman ✠ (C ✠) (C ✱).
S. S. le Comte de Laferronnays (C ✠) (C ✱).
S. S le Cte d'Hoffelize (C ✠) (O ✱).
S. S. le Duc Arm. de Polignac ✠ (O ✱).
Le Vte de Montchenu ✠ (O ✱).
Le Cte de Polignac (Ch.) ✠ ✱.
Le Mis de Latour-Dupin-Montauban (C ✠) (O ✱).
Le Comte de Colbert (A.) ✠ (O ✱).
Le Cte de Rastignac ✠ ✠ (C ✱).
Le Cte de Rochechouart ✠ (O ✱).
Le Marquis de Brisay (C ✠) ✱.
Le Vte Clerc ✠ (O ✱).
Clary ✠ (O ✱).
S. S. le Bon de Glandevès (C ✱) (C ✠).
De Montailleur ✠ ✠ (O ✱).
Le Cte de Rotalier ✠ (C ✱).
Le Mis de Rafelis-St-Sauveur ✠ (C ✱).
Le Baron Rougé ✠ (O ✱).
Le Vte de Rohan-Chabot (C ✠) (O ✱)
De Monistrol ✠ (O ✱).
Le Vicomte de Contamine ✠ (O ✱).
Cte Pelletier de la Garde (C ✠) (O ✱).
Cte de Laigle (A. L. des Acres) ✠ (O ✱).

S. S. le Duc de Levis (Gaston-P.-M.) ✠ (O ✻).
Le Cte de la Loyère (C ✠) (C ✻).
Le Comte de Chalus ✠ ✻.
S. S. le Mis de Saint-Simon ✠ (C ✻).
Le Cte d'Ambrugeac (A.) ✠ (O ✻).
S. S. le Mis de Mathan ✠ (O ✻).
S. S. le Duc de Clermont-Tonnerre ✠ (C ✻).
Le Cte de Polignac M ✠ (C ✻).
Le Comte de la Potherie ✠ (C ✻).
Le Vte de Bertier ✠ (O ✻).
Le Marquis de Crenay ✠ (C ✻).
Le Marquis de Montchenu ✠ ✻.
Le Marquis de Dreux-Brézé ✠ (O ✻).
Le Vte De Chappedelaine (J. L.) ✠ ✻.
Le Ch. de St.-Hubert ✠ (O ✻).
Le Baron Vautré ✠ (C ✻).
S. S. le Mis de Talhouet ✠ (C ✻).
S. S. le Mis de Vence ✠ (G O ✻).
Le Baron de Shée ✠ (O ✻).
Le Vte de Saint-Mars (C ✠) (G O ✻).
Le Comte de Périgord (Elie) ✠ (C ✻).
Le Baron Rossetti ✠ (O ✻).
Le Bon de Druault ✠ (C ✻).
Le Baron Courson de la Ville Valio ✠ (C ✻).
Le Mis de Ganay ✠ (C ✻).
De Livron ✠ ✻.
Le Mis de Marguerye ✠ (C ✻).
Le Bon Dukermont ✠ (C ✻).
Le Cte Denys de Danremont ✠ (C ✻).
Le Cte d'Arbaud Jouques (C ✠) (C ✻).
Le Vte Picot de Peccadeuc ✠ (C ✻).
Le Mis de Castelbajac ✠ (C ✻).
Le Cte de Lauriston ✠ (C ✻).
Le Bon Faverot ✠ (C ✻).
Matharel ✠ (C ✻).
Le Cte de La Bourdonnaye ✠ (C ✻)
Le Mis de Courbon-Blenac ✠ (C ✻).
Le Cte de Chastellux ✠ (O ✻).
Le Vte de Latour-Maubourg ✠ (O ✻).
Le Cte Leroy-de-Mondreville ✠ (C ✻)
Vte Nomper de Champagny ✠ (C ✻)
Le Cte de Castellane ✠ (C ✻).
Buchet ✠ (C ✻).
Le Bon Achard ✠ (C ✻).
Le Bon Hurel ✠ (O ✻).
Fantin des Odoards ✠ (O ✻).
Le Mis de Montcalm ✠ (O ✻).
Le Cte de Venevelles (Ch.) ✠ (C ✻).
Le Bon de Zaepffel ✠ (O ✻).
Le Bon de Veran-André ✠ (O ✻).
De Warenghien ✠ (O ✻).
Le Chev. Dornier ✠ (C ✻).
Vte de Sebastiani (Tiburce) ✠ (O ✻).
Woirol ✠ (C ✻).
Le Cte de Bréon ✠ (O ✻).
Le Cte de Modène ✠ (O ✻).
Le Mis de Tholosan ✠ (O ✻).
Le Cte d'Arbaud-Mison ✠ (O ✻).
Le Mis de Nadaillac ✠ (C ✻).
Le Mis de Toustain ✠ (O ✻).
Le Cte de Montlivault ✠ (C ✻).
Le Baron Nicolas (J.-B.) ✠ (C ✻).
Tissot ✠ (C ✻).
Levavasseur (Ch. Amable) ✠ (O ✻).
Le Bon Maurin ✠ (O ✻).
Le Cte O'Mahony ✠ (O ✻).
Le Bon Higonet ✠ (C ✻).
Le Bon Rapatel (Augte) ✠ (C ✻).
Le Bon Rapatel (P. Mar.) ✠ (O ✻).
S. S. le Duc de Crillon ✠ (C ✻).
Le Cte de Saporta ✠ (O ✻).
Le Vte Monk d'Uzer ✠ (O ✻).
S. S. le Cte d'Argout ✠ (C ✻).
De Saint-Michel ✠ (C ✻).
Le Mis de Vibraye ✠ ✻.
Le Bon Broussier ✠ (C ✻).
Le Bon Joannès ✠ (C ✻).
Desperamons ✠ (O ✻).
Le Cte d'Adhémar ✠ (O ✻).
Le Cte de Choiseul d'Aillecourt ✠ (C ✻).
Courtier ✠ (C ✻).
Le Mis de Rochedragon ✠ (C ✻).
Berthemy ✠ (C ✻).
Le Mis de Ruffo-Lafare ✠ (O ✻).
Le Cte d'Astorg (Adrien) ✠ ✻.
Le Bon Villatte ✠ (O ✻).
Le Cte de Ligniville ✠ (O ✻).
De Tholosé ✠ (C ✻).
Le Cte de Crillon ✠ (O ✻).
S. S. le Cte d'Andlau ✠ (O ✻).
Schneider ✠ (O ✻).
Le Vte du Tertre ✠ (O ✻).
Le Mis Despinay-St.-Luc ✠ (O ✻).
De Cadudal ✠ (C ✻).
De Steiguer M ✠ (O ✻).
Le Vte Foullon de Doué ✠ (C ✻).
Le Cte de Dampierre ✠ (O ✻).
Le Bon Rabusson ✠ (C ✻).

OFFICIERS GÉNÉRAUX et SUPÉRIEURS placés auprès du Roi et de LL. AA. RR.

Attachés à la personne du Roi (1).

* S. S. Le Duc d'Aumont ✠ (O ✱), *Lieuten.-gén.*
* S. S. Le Duc Ch. de Damas ✠ (C ✠) (O ✱), *id.*
* S. S. Le Duc de Duras ✠ ✠ (O ✱), *Mar.-de-c*,
* S. S. Le Duc de Blacas d'Aulps ✠ ✠ (O ✱), *id.*

} *Premiers Gentilshommes de la Chambre.*

S. S. le Bon de Glandèves (C ✠) (C ✱), *Maréchal de camp, Gouverneur des Tuileries.*

Dans la Maison militaire du Roi.

Lieutenans-généraux.

* S. S. Le Duc de Gramont ✠ ✠ (O ✱),
S. S. Le Duc de Luxembourg ✠ ✠ ✠ (O ✱),
S. S. Le Duc de Mouchy ✠ ✠ (O ✱),
S. S. Le Prince de Croy-Solre ✠ ✠ (O ✱),

} *Capitaines des Gardes-du-Corps.*

* S. S. le Mis de La Suze ✠ ✠ (O ✱), *Grand Maréchal-des-Logis du Roi.*

Maréchaux-de-camp.

S. S. Le Duc de Mortemart ✠ (G O ✱), *Capitaine-Colonel des Gardes à pied ordinaires du Corps du Roi.*
S. S. le Mis du Boisgelin ✠ (C ✱), *Major des Gardes-du-Corps.*
Cte de Sainte-Aldégonde ✠ (O ✱). *Lieut.-Command des Gardes-du-Corps.*
Le Mis de Tilly-Blaru (C ✠) (O ✱), *idem.*
Le Cte de Leautaud-d'Onine (C ✠) ✠ (O ✱), *idem.*
Le Comte de Nadaillac ✠ ✱, *idem.*
Le Mis de Courbon Blenac. ✠ (C ✱), *Aide-Major des Gardes-du-Corps.*
* Le Comte de Pellan (C ✠) (O ✱), *Lieutenant-Major idem.*

Près du Roi.

Aides-de-Camp titulaires.

S. S. le Duc de Maillé ✠ ✠ (O ✱), *Maréchal-de-camp.*
S. S. le Duc de Fitz-James ✠ ✠ (C ✱), *idem.*
* M. le Cte de Bruges ✠ (G ✱), *Lieutenant-général.*
M. le Cte de Wall (C ✠) (C ✱), *Maréchal-de-camp.*
M. le Chev. Caillebot de Lasalle ✠ ✠ (O ✱), *Lieutenant-général.*
M. le Cte de Trogoff (C ✠) (C ✱), *Maréchal-de-camp.*
S. S. le Prince de Polignac (Jules) ✠ ✠ (O ✱), *idem.*
S. S. le Cte de Bouillé ✠ (O ✱), *idem.*
M. le Cte Alexis de Noailles ✠ (C ✱), *Colonel.*
S. S. le Mis de Conflans ✠ (O ✱), *Maréchal-de-camp.*
M le Vte de Larochefoucauld ✠ (C ✱), *Colonel.*
M. le Duc de Crussol ✠ ✱, *idem.*
M. le Vte Mermet (C ✠) (G O ✱), *Lieutenant-général.*

Cabinet du Roi.

M. le Bon de Kentzinger ✠ (O ✱), *Maréchal-de-camp.*

Près S. A. R. Monsieur le Dauphin, Colonel général des carabiniers, cuirassiers et dragons.

Aides-de-camp titulaires.

S. S. le Bon de Beurnonville ✠ (C ✱), *Maréchal-de-camp.*
M. le Cte de Laroche-Fontenilles ✠ (C ✱), *idem.*

---

(1) L'astérique indique les officiers généraux qui conservent leurs emplois sans faire partie du cadre.

M. le Bon Lecouteulx de Canteleu (C ✱), *Colonel.*
M. le Vte de Lahitte ✠ (C ✱), *idem.*
M. de Levis, Duc de Ventadour (O ✱), *idem.*
M. Dupau ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.*

Aides-de-camp honoraires.

S. S. le Duc de Damas (G ✠) ✱, *Lieutenant-général.*
S. S. le Bon de Damas (G ✠) (G O ✱), *idem.*
S. S. le Vte de St.-Priest ✠ (C ✱), *idem.*
S. S. le Duc Descars ✠ (G O ✱), *idem.*
M. le Duc de Guiche ✠ (C ✱), *idem.*
M. le Cte de Polignac (Melchior) ✠ (C ✱), *Maréchal-de-camp.*
M. le Vte de Champagny ✠ (C ✱), *idem*
M. le Cte de Montcalm (O ✠), *Colonel.*
M. le Cte d'Osmond ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*

Près S. A. R. Monseigneur le Duc de Bordeaux, Colonel général des Suisses.

Aides-de-camp titulaires.

S. S. le Cte de Mesnard (C ✠) (C ✱), *Maréchal-de-camp.*
M. le Cte d'Astorg (Eugène) ✠ (C ✱), *idem.*
S. S. le Duc de Coigny ✠ (O ✱), *Colonel.*
M. le Cte de Brissac (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*
S. S. le Prince Théodore de Beauffremont (O ✱), *idem*

Pour le service des troupes suisses. Messieurs.

Le Bon D'Hogguer ✠ (O ✱), *Maréchal-de-camp Commandant la Brigade suisse de la Garde royale.*
Le Bon de Gady, (C ✠) ✱, *Maréchal-de-camp, aide-de-camp titulaire.*
Le Bon de Vasserot de Vincy, (C ✠) ✱, *idem, idem.*
Le Cte de Courten ✠ (C ✱), *idem, idem.*
Graffenried de Blonay ✠. *Colonel, idem.*

Aides-de-camp honoraires. Messieurs.

Le Prince de Léon ✠ (C ✱), *Colonel.*
Le Prince de Faucigny-Lucinge (F.-G.-A.) ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*
Le Bon de Forestier (Auguste), *Chef de bataillon (pour le service des troupes suisses.)*

Colonel d'état-major.

M. le Bon Fontanes ✠ (O ✱).

Officiers d'ordonnance suisses.

De Besenval ✱, *Lieutenant-Colonel.*
De Forestier (Edouard) ✠, *Capitaine.*

Près S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans, Colonel général des hussards.

Aides-de-camp titulaires. Messieurs.

Le Bon Atthalin ✠ (C ✱), *Colonel.*
Le Cte de Sainte-Aldegonde ✠ (C ✱), *idem.*
Le Vte de Rumigny ✠ (O ✠), *idem.*
France d'Houdetot ✠ (O ✠). *Lieutenant-Colonel.*
Le Bon de Berthois ✠ ✱, *Chef de bataillon.*

Aide-de-camp honoraire.

M. le Vte de Rohan Chabot (C ✠) (O ✱), *Maréchal-de-camp.*

Près S. A. R. le Duc de Bourbon.

Aides-de-camp titulaires.

* *S. S.* le Cte de Rully ✠ ✱, *Lieutenant-général.*
* M. le Cte de Quesnay ✠ ✱, *Maréchal-de-camp*
M. le Bon Lambot ✠ (C ✱), *Maréchal-de-camp.*
M. le Bon de Saint-Jacques ✠ ✱, *Colonel.*
M. le Cte Choulot de Joinville ✠ ✱, *idem.*

Aides-de-camp honoraires.

* M. le Mis de Roncherolles ✠ ✱, *Lieutenant-général honoraire.*
* M. le Cte de Marans (C ✠) ✱, *Maréchal-de-camp.*
M. le Vte de Cheffontaines (C ✠) (C ✱), *idem.*

SECTION II.

CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,

Créé par ordonnance royale du 6 *mai* 1818, *et réorganisé par ordonnance du* 10 *décembre* 1826.

COMITÉ CONSULTATIF D'ÉTAT-MAJOR.

Les Membres et le Secréraire du Comité consultatif d'Etat-Major, sont nommés chaque année par le Roi, sur la proposition du Ministre de la Guerre qui peut, en outre, leur adjoindre le nombre d'Officiers supérieurs du Corps Royal d'Etat-Major qu'il juge nécessaire pour l'examen des affaires sur lesquelles le Comité est consulté. Ce Comité est chargé de s'occuper de tout ce qui est relatif au perfectionnement de l'instruction théorique et pratique des Officiers du Corps Royal d'Etat-Major ; de déterminer les travaux annuels que doivent exécuter ces Officiers ; d'examiner ces travaux, et de les classer par ordre de mérite ; enfin, de donner son avis sur tous les objets relatifs au service d'Etat-Major qui lui seraient désignés par le Ministre.

Membres du Comité. Messieurs,

Desprez (C ✠) (G O ✱), Lieutenant général, *Président.*
S. S. Le Cte de Durfort (C ✠) (C ✱), Maréchal-de-camp.
De Tholosé ✠ (C ✱), *idem.*
Bon Petiet ✠ (C ✱), Colonel.
Trezel ✠ (O ✱), *idem.*
S. S. le Cte d'Imécourt ✱, *idem.*
Guyon ✠ (O ✱), Lieutenant Colonel.
Auvray ✠ (O ✱), *idem*, *Secrétaire.*

Colonels au Corps Royal d'Etat-Major. Messieurs,

Bon Rottier Delaborde ✠ (C ✱).
Trefcon ✠ (O ✱).
Ricard (J. E. Ray.) ✠ (O ✱).
Bon Petiet ✠ (C ✱).
Trezel ✠ (O) ✱.
Mis de Longuerue ✠ (O) ✱.
D'Hincourt ✠ (C ✱).
Cte Donatien de Sesmaisons (C ✱).
Barbarin (Pierre) ✠ (C ✱).
Vte de Virieu ✠ ✙ (C ✱).
Bon de St-Joseph ✠ (O ✱).
Cte de Chastenay-Lanty ✠ (O ✱).
Bon Juchereau de St.-Denis ✠ (C ✱).
Cte de la Roche-Aymon ✠ ✙ (C ✱).
Miot ✠ (C ✱).
Cte de Meyronnet ✠ (C ✱).
Cte de Bourcet ✠ (C ✱).
Cte d'Hautefeuille ✠ (C ✱).
Mis de Montpezat ✠ (O ✱).
Cte de Tryon (Charles), ✠ ✱.
Villatte ✠ (O ✱).
Mis de Brossard ✠ ✙ (O ✱).
Bon de Monval ✠ (O ✱).
Bon Allouis ✠ (O ✱).
Cte de Noinville ✠ (O ✱).
Collin de la Perrière ✠ (O ✱).
S. S. Cte le d'Imécourt ✱.
Sourdat ✠ ✱.
Cte de Turenne (J F. M.) ✠ (O ✱).
Mis de Clermont-Tonnerre ✱.

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Mis de la Tour-du-Pin (O ✱).
Bon de Marguerittes ✠ (O ✱).
Chevalier Leroy ✠ (O ✱).
De Marquessac ✠ (O ✱).
Pichon ✠ ✱.
De Gourgues ✠ (O ✱)
Le Chartier de la Varignière ✠ (O ✱)
Cte de Tamnay ✠ (C ✱).
Jacobi ✠ (O ✱).
Guyon ✠ (O ✱).
Du Bouzet ✠ (O ✱).
Lusignan de Cerzé ✠ (C ✱).
Bourlon de Moncey ✠ (O ✱).
Guffroy ✠ ✱.
Lalanne ✠ (O ✱).
Vte Coutard ✠ (O ✱).
Cavailher ✠ (O ✱).
Bon de Varaigne ✠ (O ✱).
De Bourgoing ✠ (O ✱)
Delamarre ✠ (O ✱).
Leroy Duverger ✠ (O ✱).
Auvray ✠ (O ✱).
De Cramayel ✠ (O ✱).
De Labourdonnaye (Amédée) ✠.
De Gaja ✠ (O ✱).
Calon ✠ (O ✱).
Freslon ✠ (O ✱).
Lenormant de Kergré ✠ (O ✱).
D'Houdetot ✠ (O ✱).
Bon de la Tour-du-Pin-Gouvernet (Jean-Marie) ✠ (O ✱).
Komierowski ✠ (O ✱).

Chefs de Bataillon. Messieurs,

Coppens d'Hondschootte, ✠ (O ✱).
Dora ✠ ✱.
Cte de Vergennes. (Alph.) ✠ (O ✱).
Moline de St-Yon ✠ (O ✱).
Sauvajol ✠ (O ✱)
Girod de l'Ain ✠ (O ✱).
Paris ✱.
Carvalho ✠ ✱.
Kesner ✱.
D'Aure ✠ ✱.
Koch (J.-B.-F.) ✠ (O ✱)
Lacourte (O ✱).
Vallier ✠ ✱.
Bon Ferrand de Saligny ✠ ✱
Poirot ✠ ✱.
Denaix ✠ ✱.
Bernard (V.) ✠ ✛ (O ✱).
De Saporta (Aug.-L.) ✱
Marlhiou ✠ ✱.
Loz de Beaucours ✠ ✱.
De Bruno ✠ (O ✱).
Dubaret ✠ (O ✱).
Desparbès ✠ ✱.
Marnier ✠ (O ✱).
D'Audebard de Ferussac ✠ ✱.
Le Bon Lemercier ✠ ✱.
Lerminier (O ✱).
Mongrolle ✠ (O ✱).
Caminade ✠ (O ✱).
Vte de Loubert de Martainville ✠ ✛ (O ✱).
D'Ecquevilly (Alf.) ✠ (O ✱).
Lemonnier de Lafosse ✠ ✱
Cte de Menou (Max.) ✠ ✱.
De Loynes ✠ (O ✱).
Labaume ✠ ✱.
Cte de Riencourt ✠ (O ✱).
Cte Richard de Tussac ✠ (O ✱).
Varin ✠ ✱.
Moreau de Jonnès ✠ ✱.
Labourdonnaye (A.-F.) ✱.
Vertille de Richemont ✠ ✱.
Montcloux ✱.
Lepetit de Brauvilliers ✠ ✱.
De Bréa ✠ (O ✱).
Salomon de Suarce ✠ ✛ (O ✱).
Duval-Dumanoir (O ✱).
Marchand, aîné ✠ ✱.
Marchand, jeune ✠ ✱.
Bailloud ✠ ✱.
Chambouleron ✠ ✱.
Duvivier ✠ ✱.
Bon de Cools ✠ (O ✱).
De Cezan ✠ ✱.
De Larochefoucauld (E.F.) ✠ (O ✱).
Tuault ✠ ✱.
Saint-Léger ✠ ✱.
Rousset ✠ (O ✱).
De Montlivaut ✠ ✱.
Brahaut ✠ (O ✱).
Prétot ✠ ✱.
Patu des Hautchamps ✠ (O ✱).
Roux (Fulchrand) ✱.
Waille ✠ (O ✱).
Ch. de Lostende ✠ (O ✱)
De Lonlay ✠ (O ✱).
Belon ✠ (O ✱).
De Charcellay ✠ ✱.
De Druez ✠ ✱.
De Lassone ✠ (O ✱).
Aclocque, baron d'Hocquincourt ✠ (O ✱).
De Turenne (Jos.) (O ✱).
Montcarville (F.-L.) ✠ ✱.
De Xaintrailles ✠ ✱.
Dupouey ✠ ✱.
Dauvais ✠ ✱.
D'Acher-Montgascon (O ✱).
De Guise (Ach.) ✠ (O ✱).
Girault de Mimorin ✠ (O ✱).
Canonne ✠ (O ✱).
Aupick (O ✱).
Guiot ✠ ✱.
Bon Delarue (Isid.) (O ✱).
Bartouilh de Couloumé ✠ ✱
Girot ✠. (O ✱).
Mayr de Baldegg ✠ ✱.
Courcenet ✠ (O ✱).
Borne ✠ ✱.
Fernel ✠ ✱.
Menard Saint-Martin ✠ ✱.
Barthélemy ✠ ✱.
Bégon de la Rouzière ✠ ✱
Lacombe ✠ ✱.
De Chièvres ✱.
Lejeune ✠ ✱.
Coutelle ✠ ✱.
Escoffon ✠ ✱.

Capitaines. Messieurs,

Bon de Lom ✠ (O ✱).
Moulin du Mousset ✠ (O ✱).
Kieffer ✠ ✱.
Bracquemont ✠ ✱.
Verdilhac ✠ (O ✱).
Toussaint (J.-B.) ✠ (O ✱)
Lemaire de Marne ✠ ✱
Toirac ✠ ✱.
Tabary ✠ ✱.
De la Noerie ✠ ✱.
Burgat ✠ ✱.
Langlois ✱.
Dupuy ✠ (O ✱).
Beaujour ✱.
Jacquin (Prosper).
Fauchon ✠ ✱.
Casalta ✠ ✱.
Gaullier (Laur.-Fr.-Aug.) ✠ ✱.
Dulnas de S-Léon ✠ (O ✱)
Renaud de Vilback ✠ (O ✱).
Assezat ✱.
Barouillet ✠ ✱.
Michaud (P.-F.) ✠ ✱.
Bulgari-Stamati ✠ ✱.
Chev. de Tessières ✠ ✱.
Cabour du Hay ✱.
Duclou du Thelliol ✠ ✱
Barbier ✠ ✱.
Harbelot ✱.
Perrot (O ✱).
Niviere ✱.
Reveu ✠ ✱.
D'Escrivieux ✠ ✱.
De Cramayel ✠ (O ✱).
De Tamnay ✠ (O ✱).
Dalmas ✠ ✱.
De Cordès ✠ (O ✱).
Bord (Joseph) ✠ ✱.
Hocédé ✱.
Samoulhian ✱.
Serva ✱.
Compagny ✠ ✱.
Mevil ✠ ✱.
Couet de Lorry ✠ ✱.
Mermet ✠ (O ✱).
Tugnot de la Noye ✠ ✱.
Delacroix ✠ (O ✱).
Lecacheux ✠ ✱.
Neuville ✱.
Mazard ✱.
Lopez ✱.
Aigoin ✠ ✱.
Prévost ✠ ✱.
Poinçot ✠ ✱.
Perrin Solliers ✠ ✱.
Devère ✠ ✱.
Filhon ✠ ✱.
De Germay (C. V.) ✱
Conrad ✠ ✱.
Naudet ✠ ✱.
Jacquinot de Presle ✠ ✱
Mathelin ✱.
Leroux (Louis).
Deydier Puech Mejean ✠ (O ✱).
Gorrant ✠ ✱.
Baymé ✠ ✱.
Jarry de Bouffemon ✱
Letouffé ✱.
De Verdonnet ✠ ✱.
Foy (Arthur) ✱.
Duffau-Pauillac ✱.
Gibou ✠ (O ✱).
De Sailly ✠ ✱ aîné (A.).
Morin ✱.
Rousselet ✱.
Michaud (Louis-Victor).
Lalande-Laborie.
Chupiet ✱.
Surineau ✠ ✱.
Suin ✠ ✱.
Letier ✱.
Gottschick ✠ ✱.
Lavarenne (Bonjouan de) ✱.
Lapasset ✠ ✱.
Franqueville ✠ ✱.
Lasserre ✠ ✱.
Millot ✠ ✱.
Lanet ✱.
Josset de St.-Ange ✱.
Roux (Louis) (C ✱).
Benoist de Champmontant ✠ ✱.
Maignal ✠ ✱.
Gérard.
Valery de Syriaque ✠ ✱.
Maux (Franç.) ✠ ✱.
Cte de Latour d'Auvergne-Lauraguais (O ✱).
Cte Bastard d'Estang (Auguste) ✠ ✝ ✱.
De Durat ✱.
De Montureux ✱.
Barbé ✠ ✱.
Cte de la Grange ✱.
Le Harivel de Gonneville.
De Germay (J. L.) ✠ ✱.
De Maussac ✠ ✱.
De Vannoise ✠ ✱.
Vitry ✱.
Chastellux ✱.
Guérin.
Gadolle ✠ ✱.
Filleul ✠ ✱.
Viterne ✱.
Fesquet ✱.
Lauzière d'Arestel ✠ ✱.
Brès ✱.
Immelin ✱.
Charlon ✱.
Bodet de la Fenestre ✠ ✱.
Des Pallières ✠ ✱.
Belot de la Digne ✱.
Meot ✠ ✱.
De Parseval.
De Lentilhac ✱.
Demonchy ✠ ✱.
Decouhé de Lusignan.
Pagezy de Bourdeliac ✱.
Crespy le Prince ✱.
Châtelain ✠ ✱.
Babin de Lignac ✠ ✱.
Blouquier de Trélan ✠ ✱.
Boulainvilliers ✠ ✱.
Cte de Bouillé (Ar.) ✠ ✝ ✱.
Rivière ✱.
De Rospiec ✠ ✱.
Doumet de Siblas ✠ ✱.
Vassal de Sineuil ✠ ✱.
De Zaragoza ✠ ✱.
Labassé ✠ ✱.
Pontbriant ✱.
De Romagnat ✱.
Bon Lambert (Alp.-Et.).
Chabrand ✠ ✱.
Dalpuget ✠ (O ✱).
Roche ✠ ✱.
Fauchier ✠ ✱.
Beaulaincourt ✱.
Despinoy.
Cerfberr (Max.) ✱.
Vte de Foucher ✱.
De Sparre ✱.
Rocquancourt.
Boquet-Liancourt ✱.
Lefrançais de Lalande.
Monthiers ✱.
Bon Gaullier des Bordes ✱.
De Puibusque ✱.
Campredon de Gontelas (O ✱).

Minangoy.
De Lurieu ✱.
Lafouge ✱.
Empaytaz.
D'Azemar ✠✱.
De Cambolas ✠ ✱.
Mesonan ✠ ✱
De Tilly ✠ (O ✱).
Delaville (Joseph) ✱.
De Cloudt ✠ ✱.
De Labouere ✱.
Tailhade.
Delcambe ✱.
De la Rochefoucauld (Jul.)
De Sailly jeune (H. J.).
De Ligniville (Ant.-Al.) ✠.
De Cherisey (O ✱).
De Juigné (R.-V.-L.) ✱.
De Marin (C.-J.-Théod.)
Bellanger (H.) ✠ ✱.
Rancilhac de Chazelles ✱.
De Lafitte (L.-A -Jos.).
Briguiboul ✠ ✱.
Delarue Saint-Léger ✱.
De Dreux Brézé ✱.
Pellion ✠ ✱.
Roux (N.-Hubert).
Harty de Pierrebourg ✱.
Patau ✱.
Donnat ✠.
De Pontécoulant.
Domergue.
Devaux ✱.
Flour de Saint-Génis.
De Sucy-d'Auteuil ✱.
Palys.
Vte Certain (Charles).
De Curel (Agathon).
Maîtrejean ✠.
Levillain.
Jougla de Paraza ✱.
Fornier de Saint-Lary.
Rolin (Alex.-Alban) ✱.
Escher ✠ ✱.
Saladin de Chauras.
Conrier (Fr.-P.)
Desplan ✱.
De Chasseloup (Ch.-L.)
De Raynaud.
De l'Espée.
Escanyé.
De La Coste ✱.
Junck ✠ ✱.
Gaudichon-Desprez ✱.
De Novion.
Rogier.
De Lasalle ✠ ✱.
Geoffroy-d'Astier.
Imbert de Saint-Brice ✱.
De Melfort (Louis-Char. Drumond) ✠.
D'Estabenrath (G.-L.) ✱.
Pacotte de Fontanès (L.).
Delmotte.
Augier de Moussac ✱.
Tresvaux de Berteux ✠.
Louvot (J.-B.-A.-E.).
Aulas de Courtigis.
Chabord ✱.
Ardouin (P.-Fr.).
Lizet ✱.
Duportal.
Larouviere ✱.
Bourjade ✱.
Boyer (Ch.-M.) ✱.
Lefebvre (L.-H.).
Desaudray.
Petitot.
Beauquet ✱.
Deshayes.
Braquehaye (Pierre) ✱.
Bellegarde.
Riston.
Detroyat ✱.
Richard (G.).
Taylor (J.) ✱.
De Curel (Léonce) ✱.
Liron d'Airolles (Ach.).
Beugnot.
Saint-Phalle ✱.
Dumas ✱.
Le Barbier de Tinan.
Kercado de Molac ✱.
Hanus.
Dehon.
De Perthuis.
Mailhet Vachères.
Chossat St.-Sulpice ✱.
De Senilhes.
Jacquin (Isidore).
Legrip (Ch.-Ed.) ✱.
Destremeau.
Doumet (E.-Aug.) ✱.
Gay de Vernon.
Guillot Duhamel.
Salomon de Musis ✱.
Montguyon.
Le Goazre de Toulgoët.
Bruneau (M.-J.-R.) ✱.
Cicille (Fr-M.)
Chapelié (Ed.) ✱.
Leroux (Arth.Théob.) ✱.
Maison (Joseph.)
Lheureux (Eug.) ✱.
Eynard (P.) ✱.
Chevalier (A.-F.)
Percy (Casimir).
Polangie-Derancé (A.N.) ✱.
De Monet (C.-N.-M.)
Thevenin (Emile).
Thomas de St.-Laurent.
Miollis (Aug.)
De Bourmont(L.-A.-J.) ✱
Tatareau (J-G-Bernard).
Donop (Cl.-Fréder.) ✱.
Sourdon (Ch.-M.-L.).
Maussion (A -V.-J.) ✱.
De Bourguignon (Adol.).
Maumet (P.-A.) ✱.
Touffait (Félix) ✱.

Capitaines d'Etat-Major détachés. Messieurs.

Berger de Castelan.
Delattre.

Lieutenans d'Etat-Major détachés. Messieurs,

Philippe ✱.
Du Camp.
Dulamon.
Pratviel ✱.
Durand.
Dupons.
Brousseau ✱.
Girard.
Benoît (P.-M.-N.).
D'Hedouville (Ch.-Th.).
Dubos.
De Cailleux (O ✱).
Schauenbourg.
Guilbert ✱.
Copineau.
Auger (P.-A.) ✱.
Swanton.
Fallot ✱.
Cabannes de Cauna ✱.
Bizot de Charmois.
Guyonneau-Pambour ✱.

De Laporte.
Lefebvre(Ch.-M.) ✻.
Corbet (Fréd.).
Bonnecaze.
Manpon.
Mangon de Lalande ✻.
Benoit (J.-Jos -X.).
Hémart.
Hautz ✻.
Toscan de Terrail.
Pelissier (A.-J.-J.) ✻.
De Grave ✻.
De Lafitte (J.-M.-H.).
Tisseuil.
Larcher.
Clausade.
Bernard (Benoît).
Isnard.
Carenet.
Biston (Félix).
De Rochemont.
Pellissier (Edmond).
Lubbert.
Romeuf. (Barthelemy).
Chedeville.
Richard (Jacq.-Rob.).
Dubard ✻.
Marchais.
Barchou (Aug.-Théod.).
Bernard. (Jean-Franç.)
Boileau de Castelnau (C.-S.-L.).
De Tromelin (G.).
Sers (David-Marie).
Michaud.
De Montréal (Clém.)
Dupont ✻.
Lonclas
Cousin de Montauban.
Morlot de Wengy.
Fontane.
Dubreton (Jean-Louis).
Masson de Morfontaine.
Liron d'Airolles (X. L. P.)
Courtois.
Constantin ✻.
Clerget.
Allard.
Conil.
Tribert.
Ferris.
De Malet de Lavedrine.
Michel.
De Rosanbo ✻.
Sol.
Saint-Hyppolite.
Couturier-Devienne.
Cachelou-Desjardins.
Rocher.
Courvol.
De Villeneuve.
De Caraman.
Lecarron de Fleury.
Jouffroy.
De Chasseloup – Laubat (Justin) ✻.
De Sparre (Alexandre).
Sain de Bois-le-Comte.
Harmois.
Caffort.
De Boisdeffre.

Lieutenans Aides-Majors. Messieurs,

Husson de Prailly.
Becker de Mons.
Grand.
Hugon d'Augicourt.
Fournier de Trélo.
De Cambis.
De Foucauld.
De Massoni.
De Biarre.
De Beaumont.
De Soussay.
De Chasseloup-Laubat (J.-P.).
Paris de Bollardière.
Baret de Rouvray ✻.
Sicard.
De Bonnechose.
Loppin de Gemeaux.
Delarue (Charl.-Edouard).
Simien.
De Fadate de S.-Georges.
De la Tour Dupin Chambly (Berlion).
Leblanc de Prebois (L.).
Guerineau de Boisvillette.
De Maumigny.
De Cornely.
De Boulancy (Martin).
Mazel du Goulot.
Beynaguet de Pennautier.
Le Touzé de Longuemar.
De Malherbe.
Patu de Rosemont.
De la Tour Dupin Chambly (Humbert).
Daiguy.
Bigot de Morogues.
Soult de Dalmatie.
Cardon de Laplace.
De Ruolz.
De Chièvres.
Foltz.
Gouyon.
Bertrand.
Brunier.
Bedeau.
De Quatrebarbe.
Arthaud de la Ferrière.
Pralas de Rosières.
Guimet.
Louis-de-Villiers.
Delzons.
Wartelle.
Lombard.
D'Ornay.
De Beaufort d'Hautpoul.
Dulong de Rosnay.
De Saint Germain.
Duchesne de Denant.
De Noël (E.-J.).
De Salles.
Pernety (Didier).
Nouail de la Villegille.
De Laroque (Max.).
Dreuilles.
Monnier.
De Bressieux.
Corda.
Faultrier.
Lhuillier.
Vaudrimey.
Darquier.
Jardot.
De Beauvais.
De Puymirol.
Duchâtel.
De Puiseux.
Brunet de la Renaudière.
Floyd.

Sous-Lieutenans d'Etat-Major détachés. Messieurs,

Desroches de Noyant.
Duclaux de Lestoile.
De Margadel.
Berthier de Grandry.
De Saint-Chaman.
Lesergeant d'Hendecourt.

Pinel.
De Robillard.
Desayolles Mellet.
Delaroche.
Tardieu de Malcissye.
Lucotte.
De Cœurdoux.
De Pons
Brun d'Aubignosc.
Codrika.
Mortier de Trévise.
De Loverdo.
Gineste de Lissertel.
De Warroquier.
De Maupeou.
Desgarets.
De Creny.
Tabouret de Crespy.
Poulle.
De Bourmont (L.-P.-Ch.)
Laurent.
Lahure.
Frotier de la Messelière.
Delteil.
De Çagarriga.
Laforcade.
De Rollat.
Delangle.
Borel de Bretizel.
Le Duchat.
Spitzer.
De Sart du Catelet.

Sous-Lieutenans Elèves à l'Ecole d'application. Messieurs,

De Coynart.
Periraud de Gravillon.
De Sesmaisons.
Cetty.
De Lajudie.
Petitgrand.
De Calvière.
Guérin de Tourville.
De la Veauxcoupet.
De Franconière.
Delecey de Changey.
Nesmes Desmarets.
De Bourmont (A.P.A.E.).
Amadieu.
Crussol d'Uzès.
Joinville.
Rolland du Noday.
De La Tour-du-Pin (L.-G.-Aynard).
Mallet de Chauny.
Cury.
Mathieu de Faviers.
De Montholon-Sémonville
De Bertier.
D'Erard.
De Noailles.
De Montesquiou-Fezensac
Chepy.
Thevenin de Tanlay.
De Baroncelli-Javon.
Bernier de Maligny.
Brenier de Montmorand.
De Lyle Taulane.
De Gelis.
Villeneuve
De Brossard.
De Mac-Mahon.
Lebrun.
Morin.
De La Rochefoucauld-Bayers.
Regnard.
Michon de Vougy.
Saint-Paul de Laingheard.
De Suffren.
Perigot.
Guilhem de Lagondie.

ÉCOLE D'APPLICATION DU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel de Sens.

Cette Ecole est destinée à former des élèves pour le service de l'Etat-Major.

Ces élèves sont choisis parmi ceux de l'Ecole spéciale militaire susceptibles d'obtenir le brevet de Sous-Lieutenant.

Un Page de la Maison du Roi peut y être admis, chaque année, en faisant preuve des connaissances exigées.

La durée des études est de deux ans ou de trois ans au plus. Au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens, reçoivent le brevet de Sous-Lieut. d'Etat-Major, et sont attachés aux régim. d'infant. ou de caval. de l'armée.

ÉTAT-MAJOR. *Messieurs,*

Le Mis d'Hautpoul ✠ (C ✱), Mar.-de-Camp, *Commandant.*
Le Mis de Clermont-Tonnerre (Amédée) ✱, Colonel.

Caminade ✠ (O ✱), *Chef de bataillon.*

Naudet ✠ ✱,
Valery de Siriaque ✠ ✱, } *Capitaines.*

Larouvière ✱, *Capitaine.*

Professeurs militaires. Messieurs,

Administration militaire.	Vauchelle ✠ (O ✱), *Sous-Intendant militaire.*
Topographie.	Guibert ✠ ✱, *Cap. au Corps roy. des Ing.-Géog.*
Géographie et Statistique.	Levillain, *Cap. au Corps royal d'Etat-Major.*
Art et Histoire militaires.	Koch ✠ (O ✱), *Ch. de bat. au Corps roy. d'Et.-M.*

Fortification. . . . . Augoyat ✠ (O ✠). *Ch. de bat. au Corps roy. du Gén.*
Artillerie. . . . . Poumet ✠ ✠, *Ch. de bat au Corps roy. d'Artill.*
Hanus, Capitaine au Corps royal d'Etat-major, } *Adjoints aux Professeurs.*
Maumet ✠, *idem.*
Lecamus, *Capitaine au Corps royal des Ingénieurs-Géographes*, idem.

Professeurs civils. Messieurs,

Géométrie descriptive.	Girard	*Escrime.*	Lozès.
Dessin	Guyot.	*Equitation.* . . .	Kuntzmann.
Langues étrangères.	Gautier. Himly ✠.	*Service de santé.*	Lacroix ✠ Michel (O ✠). Lacroix fils, *Adj.*

SECTION III.

Etats-Majors des Divisions militaires.

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE, *Paris*,

Rue de Bourbon, n. 1.

Composée des départemens de la Seine, de Seine-et-Oise, de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de l'Oise, du Loiret et d'Eure-et-Loir.

S. E. le M[al] Duc de RAGUSE ✠ (G ✠) (G ✠), Pair de France, *Gouverneur.*

M. le C[te] DE COUTARD, (G ✠) (G O ✠), Lieut.-gén., *Command. la 1[re] Div. militaire, Gentilhomme de la chambre du Roi.*
M. Couet du Vivier de Lorry ✠ (O ✠), *Capitaine Aide-de-camp.*

ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL.

M. le B[on] Lefebvre-Desvaux ✠ (O ✠), M.-de-camp, *Chef de l'Etat-Major-général.*
M. Beauquet, *Capitaine, Aide-de-Camp.*

Attachés à l'État-Major de la Division. Messieurs,

Le B[on] Allouis ✠ (O. ✠), *Col., Sous-Chef de l'État-Major-général.*
Le V[te] de Coutard ✠ (O. ✠). } *Lieut.-Colon*
De Gaja ✠ (O. ✠),
Le C[te] Desparbès ✠ ✠, *Rap. du 2[e] Conseil de guerre permanent.* } *Chefs de Bat.*
De Bréa ✠ (O ✠),
Roux ✠,
Borne ✠ ✠.
Le B[on] Delom ✠ (O ✠), *Capitaine.*

Toussaint ✠ (O ✠), } *Capitaines.*
Fauchon ✠ ✠,
Bord ✠ ✠,
Mevil ✠ ✠,
Millot ✠,
Maux ✠ ✠,
De Brès ✠,
C[te] de Tilly ✠ (O ✠),
De Dreux-Brezé ✠,
Magagnosc ✠ ✠, *Capitaine, Secrétaire Archiviste de la division.*

M. de Beaufranchet ✠ (O ✠), *Colonel, Directeur d'Artillerie*, à Paris.

Le B[on] Jules Paulin ✠ (O ✠), *Colonel Directeur du Génie*, à Paris.

Le C[te] de Meulan (C ✠) (C ✠), Maréchal-de-camp, *Président du Conseil de Révision de la 1[re] Division militaire*, à Paris.

INSPECTION GÉNÉRALE D'ARMES DE LA 1re DIVISION MILITAIRE.

S. S. le Cte CLAPARÈDE (G ✠) (G ❋), *Lieutenant-général*, Inspecteur-général permanent d'Infanterie.

M. Sauvajol ✠ (O ❋), *Chef de Bat. au Corps royal d'état-major*, attaché à l'Inspection générale.

Intendant et Sous-Intendans militaires de la 1re Division militaire, résidant à Paris.

M. le Bon Joinville ✠ (C ❋), *Intendant militaire*, à l'Intendance, rue de Verneuil, n. 58.

Sous-Intendans militaires. Messieurs,

Baudon ✠ (O ❋), rue
Le Bon Leduc ✠ (O ❋), rue de Bourbon, n. 79.
De la Neuville ✠ ❋, rue de Vaugirard, n. 31.
Duverger ✠ (O ❋), rue du Helder, n. 8.
Favier (O ❋).
Le Bon Travers de Beauvert ✠ ❋. rue St.-Dominique, n. 82.
Ramond de la Bastiole ✠ ❋, à l'Intendance
Ravenel ✠ (O ❋), *idem*.
Boullay ❋, rue de l'Université, n. 76.

Service de santé de la 1re division, à Paris.

M. Michel (O ❋), *Médecin.*
M. Choquet (D. M. P.) ❋, *Chirurgien-Major.*

SUBDIVISIONS DU COMMANDEMENT DE LA 1re DIVIS. MILIT.

Première Subdivision.

Places de Paris et de Vincennes, *Voyez pages* 575 *et* 576.

Deuxième Subdivision, Seine-et-Oise.

M. le Mis de ROCHEMORE (C ✠) (C ❋), Maréchal-de-camp, *Commandant la Subdivision*, à Versailles.
Liron d'Airoles, *Capitaine aide-de-Camp.*

M. Jacquinet ✠ (O ❋), *Sous-Intendant militaire*, à Versailles.
M. Delaunay ✠ ❋, *idem.*

Troisième Subdivision, Aisne.

M. le Cte DE SÉRAN ✠ (O ❋), Maréchal-de-camp, *Commandant la Subdivision*, à Laon.
Thévenin, *Capitaine Aide-de-Camp.*

M. le Bon Marilhac ✠ (C ❋), Maréc.-de-camp, *Commandant l'Ecole royale d'Artillerie*, à La Fère.

M. Vivien de Châteaubrun ✠ (O ❋), Colonel, *Directeur d'Artillerie*, idem.

M. Duhoux de Grandcourt ✠, Chef de Bataillon, *Lieutenant de Roi*, idem.

M. le Vte de Liniers ✠ ❋, Chef de bataillon, *Lieutenant de Roi*, à Soissons.

M. le Bon Bron ✠ (C ❋), Col., *Directeur du Génie*, idem.

M. Duplantier ❋, *Sous-Intendant militaire*, à Laon.

M. Dehémant de Ladouïe ✠ ❋, *idem*, à La Fère.

Quatrième Subdivision, Seine-et-Marne.

M. Ferrier ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp. *Commandant la Subdivision*, à Melun.

M. Roche ✠ ✱, *Capitaine aide-de-camp.*

M. Quillet ✠ ✱, *Sous-intend. militaire*, à Melun.
M. Delatouche ✱, *idem*, à Meaux.
M. Turcas ✱, *idem*, à Fontainebleau.
M. Graëb ✠ ✱, *idem*, à Provins.

Cinquième Subdivision, Oise.

S. S. le Duc de La Rochefoucauld ✢ ✠ (O ✱), Maréchal-de-Camp, *Commandant la Subdivision*, à Beauvais.

M. Nivière ✱, *Capit.*, *Aide-de-Camp.*

M. de Songeons ✠ ✱, *Sous-Intendant militaire*, à Beauvais.
M. Melcion-d'Arc ✱, *idem*, à Compiègne.

Sixième Subdivision, Loiret.

M. le Bon Clouet ✠ (O ✱), Mal-de-camp, *Commandant la Subdivision*, à Orléans.

M. de Senilhes, *Capitaine Aide-de-Camp.*

M. de Saligny ✠ ✱, *Sous-Intendant militaire*, à Orléans.

Septième Subdivision, Eure-et-Loire.

M. le Bon de Montgardé ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp. *Commandant la Subdivision*, à Chartres.

M. Bellegarde ✱, *Capitaine Aide-de-Camp.*

M. le Mis de Loyac ✱, *Sous-Intendant militaire*, à Chartres.

ÉTAT-MAJOR DE LA PLACE DE PARIS,

Place Vendôme, n. 7.

PREMIÈRE SUBDIVISION DE LA PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE.

M. le Cte de Wall (C ✠) (C ✱), Mar.-de-camp, Commandant la Place de Paris *et la 1re Subdivision de la 1re Div. militaire*, Aide-de-camp du Roi, place Vendôme, n. 7.

M. le Cte de Durat ✱, *Capitaine aide-de-camp*, place Vendôme, n. 7.

M. le Cte de Laforest de Divonne ✠ (C ✱), *Col.*, *Ch. d'Etat-Major*, rue Neuve de Luxembourg, n. 33.
M. le Bon de Gazan ✠ (O ✱), Lieut.-Col., *Major de la Place*, rue Sainte-Anne, n. 53.

M. Filleul ✠ ✱, Chef d'Escadron. *Aide-Major*, rue Saint-Lazare, n. 61.
M. Laidin de la Bouterie ✠ ✱, Chef de bat., *Aide-Major*, r. Richer, n. 26.

Capitaines Adjudans de place. Messieurs,

Le Chev. Daubas ✠, Ile-Saint-Louis, quai Bourbon. n. 15.
De Langlais ✠ ✱, rue Saint-Honoré, n. 336.
Bouvier, r. du Marché St-Honoré, 13.
De la Boussardière de Beaurepos ✠, rue de Hanôvre, n. 19.
Le Cte de Lestrade ✠ ✱, r du Cloître-St.-Benoît, n. 10.
Béraud ✠ ✱, rue des Fossés St.-Germain-l'Auxerrois, n. 30
Le Chev. d'Origny ✠, rue de Sèvres, 4.
Le Chev. Delbosc d'Auzon ✠ ✱, rue du Port-Mahon, n. 8.
Le Chev. Olive ✠ ✱, rue de Valois, n. 17, Palais-Royal.
Le Mis Tarteron de Montiers, rue de la Paix, n. 8.
Le Chev. de Coral ✱, rue Villedot, n. 8.
Le Chev. Porcher ✠ ✱, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 30.
De Sampigny ✱, rue Saint-Nicolas-d'Antin, n. 17.

Lieutenans Adjudans de place. Messieurs,

Le Cte de Paillot ✱, place Vendôme, 7.
Le Cte Bunel de Tully, quai et hôtel de la Monnaie.
Ducouedic (O ✱).
Delaporte ✱.

Maillard-Saint-Edme ✱, *Secrétaire de* 1re *classe*, rue de l'Arbre-Sec, n. 49.

Château de Vincennes.

M. le Mis de Puyvert (C ✠) (O ✱), Mar.-de-camp, *Gouvern.*
M. le Cte Armand de Beaumont ✠ (O ✱), Col., *Lieut. de Roi*, } à Vincennes.
M. de Marsac, } Capitaines, *Adjudans de place*, } à Vincennes.
M. le Chev. de Beaumanoir, }

HOPITAL MILITAIRE DE PARIS, *au Val-de-Grâce.*

M. de la Neuville ✠ ✱, *S.-Intend. milit.*, chargé de la police.

Service du Culte.

M. Monrocq, *Aumônier*, au Val-de-Grâce.

OFFICIERS DE SANTÉ.

Médecins. Messieurs,

Broussais ✱, *Médecin en Chef*, 1er *Professeur*, r. St.-Jacques, 7.
Coutanceau ✱, *Médecin ordinaire*, 2e *Professeur*, rue de l'Odéon, n. 28.
Pierre ✱, 1er *Médecin adjoint aux Professeurs*, rue des Noyers, n. 37.
Damiron ✱, 2e *Médecin adjoint aux Professeurs*, rue Royale, n. 8.

Chirurgiens. Messieurs,

Gama (O ✱), *Chirurg. en Chef*, 1er *Professeur*, au Val-de-Grace.
Lacretelle ✱, *Chirurgien Major*, 2e *Professeur.*
Fleury ✱, *Chirurgien Major*, 1er *Démonstrateur*, rue Cassette, n. 20.
Devergie ✱, *Chirurgien Major*, 2e *Démonstrateur*, rue Taranne, n. 20.
Desruelles, rue Neuve-St.-Augustin, n. 4, } *Aides-Majors.*
Begin, rue Feydeau, n. 20, }

Pharmaciens. Messieurs,

Serrulas ✱, *Pharmacien en Chef*, 1er *Professeur.*
Aubry ✱, *Pharm. principal*, 2e *Professeur*, r. St.-Dominique d'Enfer, 20.
Robert, *Pharmacien Major*, *Démonstrateur*, r. des Fossés-St.-Bernard, 43.
Bureau, rue Saint-Jacques, n. 234, } *Aides-Majors.*
Houzé, rue Saint-Jacques, n. 249, }

Officiers d'Administration. Messieurs.

Bourdin ❋, *Officier principal d'administr.*, au Val-de-Grace.

Murville, aîné, *Adjudant de 1re classe*, } au Val-de-Grâce.
Burnet, fils, *Adjudant de 1re classe*, }

HÔPITAL MILITAIRE DE PICPUS (Succursale du Val-de-Grace),

Rue Picpus, faubourg Saint-Antoine.

Service du Culte.

M. Davignon, *Aumônier*, à Picpus.

Officiers de Santé. Messieurs.

Audouard (O ❋), *Médecin principal*, rue Chabanais, n. 8.
Gorsse (O ❋), *Chirurgien-Major*, rue St-Antoine, n. 177.
Denis, *Chirurgien-Aide-Major*, rue de l'Université, n. 16.
Estienne ❋, *Pharm.-principal*, rue des Nonaindières, n. 20.
Bougleux, *Pharmacien Aide-Major*, rue Saint-Louis, n. 27.

Officiers d'Administration. Messieurs,

Basan, *Adjudant de première classe*, } à Picpus.
Murville, *Adjudant de deuxième classe*, }

DEUXIÈME DIVISION. — *Châlons.*

Composée des départemens des Ardennes, de la Meuse et de la Marne.

S. S. le Duc de DAMAS ✠ (G ✠) ❋, *Gouverneur.*
Le Cte Lion (C ✠) (G ❋), Lieut.-gén., *Com. la Div.* à Châlons.
M. Delcambre, Baron de Champvert ✠ (G O ❋), Mar.-de-camp., *à Châlons.*
M. Picquet du Boisguy ✠ (C ❋), Maréchal-de-camp. *à Mézières.*
M. Wathiez (C ✠) (C ❋), Maréchal-de-camp, *à Verdun.*
M. Prevost ✠ ❋, Capit., *Aide-de-camp.*
M. de Marquessac ✠ (O ❋). *Lieut. Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Waille ✠ (O ❋), *Chef de bataillon.*
M. Barbier ❋, *Capitaine.* | M. Eynard ❋, *Capitaine.*
M. Duval ✠ ❋, *Capitaine-Archiviste.*

TROISIÈME DIVISION. — *Metz*,

Composée des département de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges.

S. E. le Mal Duc de REGGIO ✠ (G ✠) (G ❋), Pair, *Gouv.*
M. le Cte Villatte (C ✠) (G ❋), Lieut.-gén. *Commandant la Division*, à Metz.
M. De Verdilhac ✠ (O ❋), Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. le Bon Bruno (A.-F.) ✠ (C ❋), Maréchal-de-camp, *à Metz.*
M. De Cramayel ✠ ❋, Cap., *Aide-de-camp.*
S. S le Mis de Pange ✠ ✠ (C ❋), Mar.-de-camp, Command. *à Nancy.*
M. Devère ✠ ❋, Capit., *Aide-de-camp.*
M. le Baron de Mandeville ✠ (O ❋), Maréchal-de-camp, *à Epinal.*
M. Jarry de Bouffemon ✠ ❋, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. Villatte ✠ (O ❋), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Lepetit de Brauvilliers ✠ ❋, *Chef de Bataillon.*
M. Kieffer ✠ ❋, } *Capitaines.*
M. Deshayes, }
M. Pitat ✠ ❋, *Capit.-Archiviste.*

QUATRIÈME DIVISION. — *Tours*,

Composée des départemens d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe.

M. le Comte DUPONT (P.) (G ✠) (G ✱), Lieutenant-général, *Gouverneur.*

M. le Vte Donnadieu (G ✠) (G ✱), Lieut.-gén. *Commandant la Division*, à Tours.

M. De Curel (Léonce) ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. le Baron Destabenrath ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Tours.*

M. Destabenrath ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. le Marquis de Breuilpont ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *au Mans.*

M Domergue, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. Matis ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Angers.*

M. Toirac ✠ ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. le Cte de Broglie (C ✠) (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Blois.*

M. Marin, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. Barbarin, ✠ (C ✱), *Colonel*, *Chef d'Etat-Major.*

M. Mongrolle ✠ ✱, *Chef de Bataillon.*

M. Lemaire de Marne ✠ ✱, } *Capitaines.*
M. de Rogier, }

M. Guiot ✱, *Capitaine-Archiviste.*

CINQUIÈME DIVISION. — *Strasbourg.*

Composée des départemens des Haut et Bas-Rhin.

M. le Comte SOUHAM ✠ (G ✱), Lieut.-gén. *Gouverneur.*

M. le Vicomte Castex (G ✠) (G O ✱), Lieut.-gén. *Commandant la Division*, à Strasbourg.

M. Boyer ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. Cte Dumoulin (C ✠) (G O ✱), Maréchal-de-camp, *à Strasbourg.*

M. le Vte de Rambourgt (C ✠) (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Colmar.*

M. Minangoy, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. Ricard (J.-E.-R.) ✠ (O ✱), *Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*

M. Poirot ✠ ✱, *Chef de Bataillon.*

M. Beaujour ✱, } *Capitaines.*
M. de Monet, }

M. Rassis Allié, *Capitaine-Archiviste.*

SIXIÈME DIVISION. — *Besançon.*

Composée des départemens de l'Ain, du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône.

S. S. le Cte A. DE DURFORT (G ✠) (O ✱), Lieut.-gén. *Gouverneur.*

M. le Bon Lanusse ✠ (C ✱), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Besançon.

M. Gaullier (L.-F.-A) ✠ ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. le Bon Chabert (P.) ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à Besançon.*

M. Lizet ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. le Mis de Sourdis ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à Bourg.*

M. Chupiet ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. le Mis de Toustain ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à Lons-le-Saulnier.*

M. Gottschick ✠ ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. Reubell (J.) ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à Vesoul.*

M. Viterne ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. le Mis de Longuerue ✠ (O ✠), *Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Paris ✠, *Chef de bataillon.*
M. Charlon ✠, } *Capitaines.*
M. Guerin, }
M. Lachelly ✠ ✠, *Cap.-Archiv.*

SEPTIÈME DIVISION. — *Grenoble*,

Composée des départemens de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes.

S. E. le Mal Cte JOURDAN ✠ (G ✠), Pair, *Gouverneur.*
M. le Cte Lalaing d'Audenarde (C ✠) (G O ✠), Lieut.-gén., *Commandant la Division*, à Grenoble.
M. Michaud (L V.), Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Mis de Grimaldi ✠ (O ✠), Maréchal-de-camp, *à Grenoble.*
Genty ✠ (O ✠), Maréchal-de-camp, *à Valence.*
M. le Bon Desmichels ✠ (O ✠), Maréchal-de-camp, *à Gap.*
M. le Bon de Monval ✠ (O ✠), *Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. de Lassone ✠ ✠, *Chef de Bataillon*, remplissant les fonctions de Lieutenant de Roi, au Pont-de-Beauvoisin.
M. de Cézan ✠ ✠, *Chef de bataillon.*
M. Dalmas ✠ ✠, } *Capitaines.*
M. Tabary ✠ ✠, }
M. Talour de la Villenière ✠, *Capitaine-Archiviste.*

HUITIÈME DIVISION. — *Marseille*,

Composée des dép. des B.-Alpes, de Vaucluse, des B.-du-Rhône et du Var.

S. S. le Duc D'AUMONT ✠ (O ✠), premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, *Gouverneur.*
S. S. le Cte Ricard ✠ (G ✠), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Marseille.
M. . . . . . *Aide-de-camp.*
M. le Bon de Gavoty ✠ (O ✠), Maréchal-de-camp, *à Marseille.*
M. le Bon Leglise ✠ (C ✠), Maréchal-de-camp, *à Digne.*
M. le Bon Madier ✠ (C ✠), Maréchal-de-camp, *à Avignon.*
M. Tailhade, Capiatine, *aide-de-camp.*
M. le Vte Espert de Sibra ✠ (C. ✠), Maréchal-de-camp, *à Toulon.*
M. Cavailher ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Lemonnier de Lafosse ✠ ✠, *Chef de bataillon.*
M. de Sailly jeune (H. J.), *Capitaine.*
M. Bourguignon, *idem.*
M. de Cellès ✠, *Capitaine-Archiviste.*

NEUVIÈME DIVISION. — *Montpellier*,

Composée des départ. de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de l'Hérault, du Tarn et de l'Aveyron.

S. E. le Mal Duc DE CONÉGLIANO (G ✠) (G ✠), Pair, *Gouvern.*
M. le Vte Darmagnac (C ✠) (G O ✠), Lieut.-gén., *Comm. la Division*, à Montpellier.
M. Bon. d'Equevilley ✠ (O ✠), Maréchal-de-camp, *à Montpellier.*
M. Pagezy de Bourdeliac ✠, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Cte de Divonne ✠ ✠, Maréchal-de-camp, *à Nîmes.*

M. le Bon de Juchereau de S.-Denys ✠ (C ✻), *Col., Chef de l'Etat-Maj.*
M. Canonne ✠ (O ✻), *Chef de bataillon.*
M. de Montureux ✻, *Capit.* | M. Percy, *Capitaine.*
M. Ligonier ✻, *Capitaine-Archiviste.*

DIXIÈME DIVISION. — *Toulouse*,

Composée des départemens de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Arriège, de la H.-Garonne, des H.-Pyrénées, du Gers, de Tarn-et-Garonne

M. le Mis d'Autichamp (G ✠) (O ✻), Lieutenant-général, *Gouverneur.*

M. le Vte Barbot (C ✠) (C ✻), Lieutenant-général, *Command. la Division.*

M. Barthelemy ✠ ✻, Chef de bataillon, *aide-de-camp.*

M. le Bon Reynaud (H.-B.) ✠ (C ✻), Maréchal-de camp, *à Toulouse.*
M. Ardouin, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Cte de Pelissier (C ✠) (O ✻), Maréchal-de-camp, *à Carcassonne.*
M. de Castres ✠ (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Tarbes.*
M. Riston, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Duc de La Force (C ✠) (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Montauban.*
M. Bruneau ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Bon Crossard ✠ ✻, Maréchal-de-camp, *à Foix.*
M. le Mis de Montpezat ✠ (O ✻), *Col. Chef de l'Etat-Major.*
M. le Chev. Leroy ✠ (O ✻), *Lieutenant-Colonel, chargé des détails du service militaire de la place de Toulouse.*
M. Chambouleron ✠ ✻, *Chef de Bataillon.*

M. Duffau-Pauillac ✻,
M. Lapasset ✻,
Lopez ✻,
De Saudray,
} *Capitaines.*

M. de Reboul ✠, *Capitaine-Archiviste.*

ONZIÈME DIVISION. — *Bordeaux*,

Composée des départemens des Landes, de la Gironde et des Basses-Pyrénées.

S. S. le Duc de Gramont ✻ ✠ (O ✻), Lieut. gén. *Gouverneur.*

M. le Cte d'Autichamp (Ch.) (G ✠) (C ✻), Lieut.-gén., *Commandant la Division*, à Bordeaux.

M. . . . . . .
M. . . . . . .
} *aides-de-camp.*

M. le Cte de Mellet ✠ (O ✻), Maréchal-de camp, *à Bordeaux.*
M. Neuville ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Bon Janin ✠ (G O ✠), Maréchal-de-camp, *à Bayonne.*
M. Salomon de Musis ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Cte de Turenne ✠ (O ✻). *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Bailloud ✠ ✻, *Chef de bataillon.*

M. Delanoërie ✠ ✻,
M. Saladin de Chauras,
M. Lecacheux ✠ ✻,
M. Miollis,
} *Capitaines.*

M. Brussaut ✻, *Capitaine-Archiviste.*

DOUZIÈME DIVISION. — *Nantes*,

Composée des départemens de la Charente-Inférieure, de la Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne.

S. S. le Bon DE LA ROCHEFOUCAULD (G ✠) ✱, L.-gén., *Gouv.*

M le Cte Despinoy (G ✠) (G O ✱), Lieut.-gén., *Commandant la Division*, à Nantes.

N. . . . . *Aide-de-camp.*

M le Vte de Cheffontaines (C ✠) (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Nantes.*

M. le Cte de Saint-Marsault ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à La Rochelle.*

M. Benoist de Champmontant ✠ ✱, Capit., *aide-de-camp.*

M. le Mis de La Roziere, ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à Niort.*

M. Bellanger ✠ ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le Mis Saint-Belin ✠ ✱. Maréchal-de-camp, *à Bourbon-Vendée.*

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. le Cte de Malartic ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Poitiers.*

M. Lalanne ✠ (O ✱), *Lieut. Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*

M. Dupouey ✠ ✱. *Chef de bataillon.*

M. Dehon. } *Capitaines.*
M. de Toulgoet, }

M. Espivant de Perran ✠, *Capitaine-Archiviste.*

TREIZIÈME DIVISION. — *Rennes*,

Composée des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

M. le Cte LIGER BELAIR (C ✠) (G ✱), Lieutenant-général, *Gouverneur.*

M. le Vte de Villiers (C ✠)(C ✱), Lieuten.-gén., *Commandant la Division*, à Rennes.

M. Devaux ✱, Capitaine, } *Aides-de-camp.*
M. Thomas de S.-Laurent, Capitaine, }

M. le Vte Joubert ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Rennes.*

M. Moulin du Mousset ✠ (O ✱), Capitaine, *aide-de-camp.*

M. le Mis de la Boëssière ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à St.-Brieuc.*

M. Avisard ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Brest.*

M. le Mis de Coislin ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à Vannes.*

M. de Pontbriant ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. de Freslon ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*

M Mayr de Baldegg ✠ ✱, *Chef de bataillon.*

M. de Sailly aîné ✠ (G O ✱), *Capitaine.*

M. Moutonnet ✠, *Capitaine-Archiviste.*

QUATORZIÈME DIVISION. — *Caen*,

Composée des départemens de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

M. le Bon DE PUJOL, (G ✠) ✱, Lieut.-général, *Gouverneur.*

M. le Vte Puthod ✠ (G O ✱), Lieutenant-gén., *Commandant la Division*, à Caen.

M. D'Escrivieux ✠ ✱, Capit., } *Aides-de-camp.*
M. Legrip ✱, Capitaine, }

M. le Cte d'Hautefeuille ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Caen.*

M. le Vte d'Autichamp ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à Cherbourg.*

M. Pichon ✠ ✻, *Lieut. Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Dubaret ✠ (O ✻), *Chef de bataillon.*
M. Escher ✠ ✻,
M. Pacotte de Fontanès, } *Capitaines.*
M. Portier ✠ ✻, *Capitaine-Archiviste.*

QUINZIÈME DIVISION. — *Rouen,*

Composée des départemens de la Seine-Inférieure, de la Somme et de l'Eure.

S. E. le M^al Duc de TRÉVISE (C ✠) (G ✻), Pair, *Gouvern.*
M. le Comte de Rivaud la Raffinière (C ✠) (G ✻), Lieut.-général, *Commandant la Division*; à Rouen.
M. De Bracquemont ✠ ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. le Bon de Trobriand ✠ (O ✻), Maréchal-de-camp, *à Rouen.*
M. Labassé ✠ ✻, Cap., *aide-de-camp.*
M. le Bon Ducasse (C ✠) (G O ✻), Maréchal-de-camp, *à Amiens.*
M. le Mis de Courtemanche ✠ (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Evreux.*
M. . . . . . *Aide-de-camp.*

M. le Vte de Labourdonnaye ✠, Lieut-col., *Chef de l'Etat Major.*
M. le Bon Aclocque d'Hocquincourt ✠ (O ✻), *Chef de bataillon.*
M. Morin ✻,
M. De Lafitte, } *Capitaines.*
M. Besse, *Capitaine-Archiviste.*

SEIZIÈME DIVISION. — *Lille,*

Composée des départemens du Nord et du Pas-de-Calais.

S. E. le Maréchal Duc de BELLUNE ✻ (G ✠) (G ✻), Pair de France, *Gouverneur.*
M. le Bon de Rotembourg (C ✠) (G O ✻), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Lille.
M. . . . . . . *aide-de-camp.*
M. Bon Gougeon ✠ (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Lille.*
M. Imbert de St.-Brice ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Vte de Balathier (C ✠) (O ✻), Maréchal-de-camp, *à Arras.*
Letouffé ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. Lenormant de Kgré ✠ (O ✻), *Lieut.-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Coppens d'Hondschootte ✠ (O ✻), *Chef de bataillon.*
M Bonjouan de la Varenne ✻,
M. de Burgat ✠ ✻,
M. Despinoy,
M. Patau, } *Capitaines.*
M. Bout ✻, *Capitaine-Archiviste.*

DIX-SEPTIÈME DIVISION. — *Bastia,*

Composée de l'île de Corse.

M. le Vte ROUSSEL D'HURBAL (C ✠) (C ✻), Lieut.-général, *Gouverneur.*
M. le Vte Bonnemains (C ✠) (C O ✻), Lieutenant-général, *Commandant de la Division, à Bastia.*
M. le Bon Durrieu ✠ (O ✻), Maréchal-de-camp, *à Ajaccio.*

M. Trefcon ✠ (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Guiot ✠ ✻, *Chef de bataillon.*
M. Casalta ✠ ✻, } *Capitaines.*
M. Zaragoza ✠ ✻,
M. Roux (L.-C.) ✻,
M. Cicille,
M. Chenavier ✠ ✻, *Capitaine-Archiviste.*

DIX-HUITIÈME DIVISION. — *Dijon,*

Composée des départemens de l'Aube, de la Haute-Marne, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire.

S. S. le Duc de DAMAS (Ch.) ✻ (C ✠) (O ✻), Lieut.-général, *Gouverneur.*
M. le Vte Jan de la Hamelinaye (C ✠) (G O ✻), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Dijon.
M. Baymé ✠ ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Bon Romeuf ✠ (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Dijon.*
M. De Juigné ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Baron Guyon ✠ (G O ✻), Maréchal-de-camp, *à Troyes.*
M. Compagny ✠ ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Mis de Tressan ✠ (O ✻), Maréchal-de-camp, *à Chaumont.*
M. le Bon Boudin de Roville (C ✠) (G O ✻), Maréchal-de-camp, *à Auxerre.*
M. Suin ✠ ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. de Verdière ✠ (O ✻), Maréchal-de-camp, *à Mâcon.*
M. Franqueville ✠ ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. Sourdat ✠ ✻, *Colonel.*
M. le Bon Ferrand de Saligny ✠ ✻, *Chef de bataillon.*
M. Lauzière d'Arestel ✠ ✻, } *Capitaines.*
M. Donnat ✠,
M. Drummond de Melfort ✠, *Capitaine-Archiviste.*

DIX-NEUVIÈME DIVISION. — *Lyon,*

Composée des départemens du Rhône, de la Loire, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

S. S. le Duc D'AVARAY ✻ ✠ (O ✻), Lieutenant-général, *Gouverneur.*
M. le Vte Paultre de Lamotte (C ✠) (G O ✻), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Lyon.
M. Guillot Duhamel, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Rouget ✠ (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Lyon.*
M. le Cte de Latour-d'Auvergne Lauraguais ✠ (O ✻), Maréchal-de-camp, *à Montbrison.*
M. Assézat ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. de Ste-Suzanne ✠ ✝ (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Clermont.*
M. de Chazelles ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Baron Rottier de Laborde ✠ (C ✻), *Col. Chef de l'Etat-Major.*
M. Bourlon de Moncey ✠ (O ✻), Lieutenant-colonel, *Commandant la place de Lyon.*

M. Rousset ✠ ✻, *Chef de bataillon.*
M. Tugnot de Lanoye ✠ ✻, } *Capitaines.*
M. Pellion ✠ ✻,
M. Maussion ✻,
M. Chossat St.-Sulpice ✻,
M. Baget ✠ ✻, *Capitaine-Archiviste.*

VINGTIÈME DIVISION. — *Périgueux*,

Composée des départemens de la Corrèze, du Lot, de Lot-et-Garonne, de la Dordogne et de la Charente.

M. le Marquis de la GRANGE (G ✠) (C ✻), Lieutenant-général, *Gouverneur.*

M. le Bon d'Hénin ✠ (G O ✻), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Périgueux.

M. . . . . . . *aide-de-camp.*

M. le Cte de Montferré ✠ (O ✻), Maréchal-de-camp, *à Périgueux.*
M. Mazard ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Bon Poupart. ✠ (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Agen.*
M. Maignal ✠ ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. Calon ✠ (O ✻), *Lieut. Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Carvalho ✠ ✻, *Chef de bataillon.*
M. Lalande-Laborie, *Capit.* | M. Hocédé ✻, *Capit.*
M. . . . . *Capitaine-Archiviste.*

VINGT-UNIÈME DIVISION. — *Bourges*,

Composée des départemens du Cher, de l'Indre, de l'Allier, de la Creuse, de la Nièvre et de la Haute-Vienne.

S. E. le Maréchal Duc de TARENTE ✻ (G ✠) (G ✻), Pair de France, *Gouverneur.*

M. le Bon Canuel ✠ (G O ✻), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Bourges.

M. Latour d'Auvergne Lauraguais ✠ (O ✻), Capitaine *Aides-de-camp.*
M. Braquehaye ✻, Capitaine, *idem.*

M. le Bon Brûny (C ✠) (G O ✻), Maréchal-de-camp, *à Bourges.*
M. Detroyat ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Cte de Potier ✠ (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Nevers.*
M. de Chastellux ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. le Vte Proteau ✠ (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Nevers.*
M. Samoulhian ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. Jacobi ✠ (O ✻), *Lieut. Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Salomon de Suarce ✠ (O ✻), *Chef de bataillon.*
M. Josset Saint-Ange ✻, *Capit.*
M Collet ✠ ✻, *Capitaine-Archiviste.*

SECTION IV.

ÉTATS-MAJORS DES PLACES DE GUERRE.

LIEUTENANS DE ROI ET COMMANDANS PARTICULIERS.

Première Division militaire.

Seine.. Paris, *voyez page* 575.
Vincennes, *voyez page* 576.

Département	Place	Classe	Officiers
Aisne.	La Fère	4e class.	Bon Marilhac ✠ (C ✻), *Mar.-de-camp. Command. l'école d'art. de La Fère.* Duhoux de Grandcourt ✻, *Chef de bat.* Bayle ✠ ✻, *Capitaine.*
	Soissons	4e	Le Vte de Liniers ✠ ✻, *Chef de bat.*

Deuxième Division militaire.

Département	Place	Classe	Officiers
Ardennes	Givet et Charlemont	2e cl.	Morizot de Marzy ✠ (O ✻), *Colonel.*
	Mézières	2e	Tugnot ✠ (O ✻), *Colonel.*
	Rocroy	4e	La Chevardière de La Grandville ✠, *Chef de bataillon.*
	Sedan	4e	Borelli-Mazenod de Mondesir (Daniel-Charles-Michel) ✠ (O ✻), *Colonel.*
Meuse.	Verdun	4e	Choppin-d'Arnouville ✠ (O ✻), *Col.*
	Montmédy	4e	Despictières-Taschereau ✠, *Lieut.-Col.*
Marne..	Vitry	3e	Cte de Liniers ✠ (O ✻), *Chef de bat.*

Troisième Division militaire.

Département	Place	Classe	Officiers
Moselle	Metz	1re c.	Bon Soye ✠ (O ✻), *M.-de-c. L. de Roi.* Sohier de Gand ✠ (O ✻), L.-Col., *Maj.*
	Thionville	2e	Chev. Jacquinot ✠ (O ✻), *Colonel.*
	Longwy	4e	Toutain ✠ (C ✻), *Lieut.-Col.*
	Bitche	4e	Tombe ✠ (O ✻), *Chef de bat.* L'Abbé Boulard, *Aumônier.*
Meurthe..	Phalsbourg	4e	D'Agon de Lacontrie ✠ (O ✻), *C. d'esc.*
	Toul	4e	Moreno-Petit (O ✻), *Chef de bat.*
	Marsal	4e	Legier ✠, *Capitaine.*

Quatrième Division militaire.

Département	Place	Classe	Officiers
M.-et-Loire.	Saumur et Château	4e cl.	De Morant ✠, *Chef de bat.*
	Château d'Angers	4e	Mis de Luker ✠ (O ✻), *C. d'escad.*

Cinquième Division militaire.

Département	Place	Classe	Officiers
Haut-Rhin...	Béfort	4e cl.	Ollagnier ✠ ✻, *Lieuten. Colonel.*
	Neuf-Brisac et Fort Mortier	4e	Glady ✠ (O ✻), *Chef de bataillon.*
B.-Rhin	Strasbourg	1re	Bon Deschamps ✠ (C ✻), *Mar.-de-c.* Bordes Pilas ✠ ✻, Lieut.-col., *Major.*
	— Citadelle	4e	Le Vte de Lalandelle ✠ ✻, *Chef de bat.*
	La Petite-Pierre	pl. m	Wolf ✠, *Capitaine.*
	Lauterbourg	4e	Deleuze de Meyran ✠ ✻, *Chef de bat.*
	Schelestadt	4e	Rousset-Pomaret ✠ (O ✻), *idem.*
	Wissembourg	4e	Lion ✠ (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Hagueneau	4e	Schweisguth ✠ ✻, *Lieut.-Col.*

Sixième Division militaire.

Doubs. .	Besançon. . . .	2ᵉ cl.	Le Baron Dellart ✠ (O ✱), *Mar.-de-c.* Cᵗᵉ Richard d'Ivry ✠ ✱, C. d'esc., *Maj.*
	Fort Griffon. . .	pl. m.	Le Marquis Dubard de Chasans ✱, *Cap.*
	Château de-Joux. .	4ᵉ	Baguet ✠ (O ✱), *Chef d'escad.* L'Abbé Waldis, *Aumônier.*
	Chât.-de-Blamont .	4ᵉ	Mellon ✠ ✱, *Capitaine.*
	Montbelliard. . .	»	Tancré, *Capitaine.*
Ain. . .	Pierre-Châtel. . .	4ᵉ	Le Roy Blondel ✠, *Chef de batail.* L'Abbé Depery, *Aumônier.*
Jura. .	Fort St.-André-de-Salins. . . .	4ᵉ	De Chambeau ✠ (O ✱), *Chef de bat.*

Septième Division militaire.

Isère. .	Grenoble. . . .	3ᵉ cl.	De Biragne ✠ ✱, *Col.*
	Fort Barraux. . .	4ᵉ	Courtois ✠ ✱, *Chef de bat.*
Alpes Hautes.	Briançon. . . .	3ᵉ	Falquet de Planta (Bernard-Sébastien-Henry) ✠ (O ✱), *Colonel.*
	Mont-Dauphin. .	4ᵉ	Le Chev. de Pons ✠ ✱, *Chef de bat.*
	Embrun.	4ᵉ	Garnier, Chef de bataillon, *Lieut.-Col.*
	Queyras.	4ᵉ	Balluet d'Estournelles ✠, *Chef d'escad.*

Huitième Division militaire.

Var. . .	Antibes.	3ᵉ cl.	Le Mⁱˢ Tryon de Montalembert ✱, *Col.*
	Fort Carré d'Antibes.	»	Machemin ✠, *Capitaine.*
	Iles d'Hyères. S. Marguerite.	4ᵉ	De Schaller ✠ (O ✱), *Chef d'escad.* L'Abbé Bottery, *Aumônier.*
	Iles d'Hyères. Port Cross. .	pl. m.	Vial ✠ ✱, *Capitaine.*
	Iles d'Hyères. Porquerolle. .	4ᵉ	Labruyère ✱, *Chef de bataillon.* L'Abbé Bonaldi, *Aumônier.*
	Toulon.	1ʳᵉ	Bᵒⁿ de Beurmann ✠ (C ✱), *Mar.-de-c.* De Peralo ✠ ✱, Lieut.-col., *Major.*
	Fort la Malgue. . .	4ᵉ	Petit Jean ✠, *Chef de bataillon.*
	Saint-Tropez. . .	»	Jamas ✠. *Capitaine.*
Bouch. du Rhône.	Fort N.-Dame.. . .	»	Picot ✠ ✱, *Capitaine.*
	Fort Saint-Jean. .	»	Puffeney ✠ ✱, *Lieutenant.*
	Fort St.-Nicolas. .	4ᵉ	Magallon ✠, *Chef de bat.*
	Château-d'If. . .	»	Muyard de Vouglan ✠, *Capitaine.*
Alpes-Basses.	Sisteron.	»	Cugno de Belloc ✠ (O ✱), *L.-col.*
	Seyne.	»	Rossi, *Capitaine.*
	Saint-Vincent. . .	»	Doriac ✠, *Capitaine.*
	Colmars.	»	Achard ✠ ✱, *Capitaine.*
	Entrevaux. . . .	4ᵉ	Duplessis ✠ ✱, *Chef de bataillon.*

Neuvième Division militaire.

Hérault.	Cette.	4ᵉ cl.	Surdun ✠ (O ✱), *Chef de bat.*
	Montpellier. . . .	4ᵉ	D'Urtubie de Garro ✠ ✱, *Ch. de bat.*
	Agde et Fort Brescou	4ᵉ	Ponsonnailles ✠ ✱, *Chef de bat.*
Gard. .	Aigues-Mortes. . .	pl. m.	Leone d'Almeyda ✠, *Capitaine.*
	Pont-S.-Esprit. . .	4ᵉ	D'Averton ✠, *Chef de bataill.*

Dixième Division militaire.

Pyr-H.	Lourdes.	4ᵉ cl.	Dufour-Dantist ✠, *Chef de batail.*

Pyrén.-Orient.	Colliure...	4ᵉ cl.	De Chevannes ✠ ✱, *idem.*
	Perpignan.	2ᵉ	Folley ✠ (O ✱), *Colonel.* Le Chev. Lamothe-Vedel de Thermes, *Chef de bat.*, *Major de la place.*
	Mont-Louis.	3ᵉ	De Perrin ✠ ✱, *Colonel.*
	Bellegarde.	4ᵉ	Barthelemy ✠ (O ✱), *Chef de bat.* L'Abbé Deltrull, *Aumônier.*
	Château de Salces.	»	De Castres ✱, *Capitaine.*
	Port Vendre et Port St-Elme.	»	Boixo Noell ✠, *Capitaine.*
	Villefranche.	»	Lacvivier ✠ ✱, *Capitaine.*
	Narbonne.	4ᵉ	Beaud Bellevue ✠ ✱, *Lieut.-col.*
	Fort-lès-Bains.	4ᵉ	De Castel la Boulbène ✠ ✱, *Chef d'esc.*
	Pratz de Mollo.	4ᵉ	Fulque Mis d'Oraison ✠ ✱, *Chef de bat.*
	Cit. de Perpignan.	4ᵉ	Breton ✠ (O ✱), *Chef de bat.*

Onzième Division militaire.

Pyrén.-Basses.	Bayonne.	2ᵉ cl.	Bon Moriès ✠ ✱, *Col.* Mis de Fontenu ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*
	Citadelle du St.-Esprit, à Bay.	4ᵉ	Le Comte d'Alissac ✠ ✱, *Chef de bat.*
	Navarreins.	4ᵉ	Le Baron de Vallier ✠, *Chef de bat.*
	Saint-Jean-Pied-de-Port.	»	De Villèle ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*
	Fort Soccoa.	»	Chantrans ✠, *Chef de bataillon.*
Landes.	Château de Dax.	4ᵉ	Pavy ✠, *Capitaine.*
Gironde	Blaye.	4ᵉ	D'Arliguie ✠ ✱, *Chef de bataillon.* L'Abbé Recoules, *Aumônier.*
	Bordeaux.	»	Bon de Tschudy ✠ (O ✱), *Colonel.*
B.-Pyr.	S.-Jean de Luz.	»	Delpy ✠, *Chef de Bataillon.*

Douzième Division militaire.

Charente-Inf.	Oléron (île d').	3ᵉ cl.	Talandier ✠ (O ✱), *Colonel.*
	Rochefort.	2ᵉ	Le Bon de Bouillé ✠, *Colonel.*
	Aix (île).	4ᵉ	Sainson ✠ ✱, *Chef de bataillon.*
	Rhé (île de).	3ᵉ	Niepce ✠ (O ✱), *Colonel.*
	La Rochelle.	3ᵉ	Le Comte d'Adhemar ✠ (O ✱), *Col.*
	Fort Chapput.	pl. m.	Simonet ✱, *Lieutenant.*
Loi.-Inf.	Nantes.	»	Galbaud-Dufort ✠, *Capitaine.*
Vendée.	Noirmoutiers.	»	Le Comte de Ribere ✠, *Capitaine.*
	Fort du Pilier.	»	Smal, *Lieutenant.*
	Brouage.	»	Duchon ✠ ✱, *Lieuten.*

Treizième Division militaire.

Morbihan.	Belle-Isle.	3ᵉ cl.	Martin ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*
	Quiberon.	4ᵉ	Pagant ✠ ✱, *Chef de Bataillon.*
	Lorient.	3ᵉ	Foulques Bon du Merle ✠ ✱, *Colon.*
	Port Louis.	4ᵉ	Hermely ✠, *Chef de bataillon.*
	Groix (île).	4ᵉ	Robert d'Escragnolles ✠ ✱. *Ch de Bat.*
	Concarneau.	4ᵉ	Caliot ✠ ✱, *Chef d'Escadron.*
Finistère.	Brest.	1ʳᵉ	Gaillard ✠ ✱, *Colonel.* Lambert ✠ (O ✱), *Lieut. Col. Maj.*
	Ouessan.	»	Le Mao (Yves) ✠, *Capitaine.*
	Château du Taureau.	»	Thiébault ✠ ✱, *Capitaine.*
	Batz (île).	4ᵉ	Clérique ✠, *Capitaine.*

Ille-et-Vilaine.	Saint-Malo. . . .	3ᵉ	Verdun ✠ (O ✱), *Colonel.*
	Château-Neuf. . .	pl m.	De Cajarc ✠, *Capitaine.*
Côt. du-Nord.	Isle de Breath. . .	»	Bardin ✠, *Capitaine.*
	Sept-Isles. . . .	pl. m.	Buhot ✠, *Capitaine.*

Quatorzième Division militaire.

Manche	Cherbourg. . . .	2ᵉ cl.	Galdemar ✠ (O ✱), *Mar.-de-camp.*
	Fort Royal. . . .	4ᵉ	Le Comte de Turgot ✠, *Lieut.-col.*
	Fort de Querqueville	4ᵉ	Dujardin ✠, *Chef de bataillon.*
	Red. du Roule. . .	»	Lepelley, Chev. de la Londe ✠, *Cap.*
	La Hougue. . . .	4ᵉ	Morvan ✠, *Chef de bat.*
	Isle Tatihou. . . .	pl. m.	Fromentin ✠ ✱, *Capitaine.*
	Granville. . . .	4ᵉ	Lenormant de Lourmel ✱, *Chef de bat.*
	Carentan.	»	Busselot, *Capitaine.*
	Fort d'Artois. . .	»	De Villeneuve ✠ ✱, *Capitaine.*
Calvad..	Château de Caen. .	»	Meunier, *Capitaine.*

Quinzième Division militaire.

Seine-I.	Le Havre. . . .	3ᵉ cl.	Mis de Bréhan ✠ ✱, *Colonel.*
	Dieppe. . . .	4ᵉ	Picot de Moras ✠ ✱ *Chef de bat.*
	Amiens.	3ᵉ	Chahron de Solilhac ✠ ✱, *Colonel.*
Somme	Cit. d'Amiens. . .	pl. m.	Gouvion, *Capitaine.*
	Doulens..	pl. m.	Waubert de Genlis ✠, *Capitaine.*
	Ham.	4ᵉ	D'Estienne ✠, *Chef de bataillon.*
	Abbeville. . . .	4ᵉ	Hervo, ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.*
	Péronne.	3ᵉ	D'André ✱, *Chef de bataillon.*

Seizième Division militaire.

Nord. .	Lille.	1ʳᵉ cl.	Vte Dejean ✠ (C ✱), *Mar.-de-c.* Cassard ✠ (O ✱), *Lieut.-Col. Maj.*
	Citadel. de Lille. .	4ᵉ	Le Bon Lebon ✠ (O ✱), *Lieut.-col.*
	Dunkerque et Fort-Louis.	3ᵉ	Le Chevalier de Ceris ✠ ✱, *Colonel.*
	Valenciennes. . .	2ᵉ	Mis Odoart de Rilly ✠ (O ✱), *Col.*
	Douai et Fort de Scarpe.	3ᵉ	Rochelle de Brecy ✠ (O ✱), *Colonel.*
	Cambray.	3ᵉ	Le Bon de Charlus ✠ (O ✱), *Colonel.*
	Maubeuge. . . .	3ᵉ	Le Pr. de Santa Croce ✠ ✝ (C ✱), *Col.*
	Condé.	4ᵉ	Ricard ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*
	Le Quesnoy. . . .	4ᵉ	Le Vte de Beauregard ✠ (O ✱), *L.-c.*
	Avesnes.	4ᵉ	Ponssot ✠, *Chef de bat.*
	Landrecies.. . . .	4ᵉ	De Couronnel ✠ ✱, *Chef de batail.*
	Bouchain. . . .	4ᵉ	De Lecler Durivaud ✠ ✱, *Lieut.-Col.*
	Bergues et Fort Franç	4ᵉ	Chev. Lesbros ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*
	Gravelines. . . .	1ʳᵉ	Bon Royer de S.-Julien ✠ ✱, *Ch. d'esc.*
Pas-de-Calais.	Arras.	3ᵉ cl.	Le Comte de Courteilles ✠ ✱, *Col.*
	Ardres..	»	Baju ✠, *Capitaine.*
	Boulogne. . . .	3ᵉ	Berset ✠ ✱, *Colonel.*
	Saint-Omer . . .	3ᵉ	Bussières ✠ (O ✱), *Colonel.*
	Aire.	4ᵉ	Le Cte du Portail ✠ ✱, *Lieut.-Col.*
	Saint-Venant. . .	4ᵉ	D'Austry de Ste-Colombe ✠ ✱, *L.-C.*
Pas-de-Calais.	Béthune.	4ᵉ	Veraquin de Beaupré ✠, *Chef de bat.*
	Montreuil. . . .	4ᵉ	Blanc de Lanaute ✠ ✱, *Chef de bat.*
	Hesdin.	»	Du Camp, Cte de Rosamel ✠ ✱, *Capit.*
	Calais.	2ᵉ	De Corneillan ✠ (O ✱), *Colonel.* Collignon ✠ ✱, Chef d'esc., *Major.*

Dix-septième Division militaire.

Corse.	Bastia.	3e cl.	Chev. de Lanougarède ✠ ✱, *Colonel.*
	Ajaccio.	3e	Le Baron Pallu Duparc ✠ ✱, *Colonel.*
	Bonifacio.	4e	Massias ✱, *Chef de bat.*
	Calvi.	4e	Pourcin ✱, *Chef d'escadron.*
	Saint-Florent.	4e	Loyer ✠, *Chef de bataillon.*
	Corte.	4e	Serafino (O ✱), *Chef de Bataillon.*
	Rogliano	«	Lecca ✠, *Lieutenant.*
	Ile Rousse.	»	Calvelli, *Lieutenant*
	Vivario.	»	Gabrielli, *Lieutenant.*
	Bogognano.	»	Pozzo di Borgo, *Lieutenant.*
	Prunill.	»	Biguglia ✠, *C. de bat., Lieut. de Roi.*

Dix-huitième Division militaire.

Côte-d'Or.	Auxonne.	4e cl.	Marion ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant supérieur.* Brunet de Monthelie ✠ ✱, *Capit.*
	Château de Dijon.	pl. m	Lefranc ✠ (O ✱), *Chef de bat.*
Marn.-H.	Langres.	«	Chulliot de Ploosen ✠ (O ✱), *Colonel.*

Dix-neuvieme Division militaire.

Rhône.	Lyon.	»	Fleury ✠, *Capitaine, Adj. de place.* Marcé de La Rochette ✠ ✱, *Cap. idem*

SECTION V.

INTENDANCE MILITAIRE.

D'après les ordonnances des 18 septembre 1822 et 26 décembre 1827, le Corps de l'Intendance militaire est composé ainsi qu'il suit; savoir:

25 Intendans. — *Sous-Intendans :* 35 de 1re classe, — 50 de 2e, — 100 de 3e. — *Sous-Intendans Adjoints :* 10 de 1re classe, — 15 de 2e.

Les Intendans, Sous-Intendans et Sous-Intendans Adjoints sont nommés par le Roi.

Les emplois de Sous-Intendant de 3e classe sont donnés dans la proportion d'un cinquième aux officiers supérieurs de toutes armes, et de quatre cinquièmes aux Sous-Intendans Adjoints de 1re classe.

Les emplois de Sous-Intendant Adjoint de 1re classe, sont donnés dans la proportion d'un cinquième aux capitaines de toutes armes, et de quatre cinquièmes aux Sous-Intendants Adjoints de 2e classe.

Les emplois de Sous-Intendant Adjoint de 2e classe sont donnés, à la suite d'un examen, aux Lieutenans Aides-Majors sortis de l'Ecole d'Application du Corps royal d'Etat-Major.

Intendans militaires. Messieurs,

Le Bon Joinville ✠ (C ✱).
Le Bon Berger, de Castellan ✠ (C ✱).
Le Bon Rostaing ✠ (C ✱).
Le Bon Denniée ✠ (C ✱).
Le Bon de Tinan ✠ (C ✱).
Le Bon du Perreux ✠ (O ✱).
Le Bon Clarac ✠ (C ✱).
Regnault ✠ (O ✱).
Le Bon Dufour ✠ (C ✱).
Bourdon ✠ (C ✱).
Le Bon Volland ✠ (C ✱).
Robinet ✠ (O ✱).

Jacqueminot, Cte de Ham ✠ (C ✱).
Barthomeuf ✠ (C ✱).
Le Bon Thomas ✠ (C ✱).
Le Bon Lajard ✠ (O ✱).
Cassaing ✠ (O ✱), *M. des Req. hon.*
De Perceval ✠ (C ✱).
Le Bon Ballyet ✠ (O ✱), *M. des Req.*
Delamarre ✠ (O ✱).
Rey ✠ (O ✱).
De Lasalle ✠ (O ✱).
Rabelleau ✠ (O ✱).
Le Bon d'Hervey ✠ (O ✱).

Sous-Intendans de première classe. Messieurs,

Guillien ✠ ✱.
Rabou ✠ ✱.
Dumesnil ✠ (O ✱).
Baudon ✠ (O ✱).
Jullien (A.-E.) ✠ (O ✱).
Chauvin ✠ ✱.
Chev. Regnard ✠ (O ✱).
Le Bon Boissy d'Anglas ✠ ✱.
Bletterie ✠ (O ✱).
Jacquinet ✠ (O ✱).
Le Bon Le Duc ✠ (O ✱).
Fromentin de Saint-Charles ✠ ✱.
Quirot ✠ ✱.
Hall ✠ ✱.
Vte de Raymond ✠ ✱.
De l'Epine ✠ ✱.
Daudy ✠ (O ✱).
Ducros ✠ (O ✱).
De Toulgoët ✠ ✱.
Vauchelle ✠ (O ✱).
Froidefond de Florian ✠ ✱.
Faure (Simon) ✠ ✱.
De Crevecœur ✠ ✱.
Wolf ✠ ✱.
Le Bon Thirat de Saint-Agnan (O ✱), *Maître des Requêtes.*
Bénard ✠ (O ✱).
Collette ✠ ✱.
Dupleix (P. J.) ✠ ✱.
De Senneville ✠ (O ✱).
Le Cauchois-Feraud ✠ (O ✱).
Cazac ✠ ✱.
Stouhlen ✠ ✱.
Le Bon de Sermet ✠ (O ✱).
Robert (G.) ✠ (O ✱).
De Laneuville ✠ ✱.
Le Baron Lagé ✠ (O ✱).
Fromant ✠ ✱.
Legras (O ✱).
Tricault ✠ ✱.
Bruguière ✱.
De Lescale ✠ ✱.
Collet de Blacy ✠ (O ✱).
Farmain de Ste Reine ✠ ✱.
Guillabert ✠ ✱.
Bon Travers de Beauvert ✠ ✱, *Maître des requêtes.*

Sous-Intendans de deuxième classe. Messieurs,

Berriat ✠ ✱.
Verdun ✠ (O ✱).
Moze ✱.
Roch (Aug.) ✱.
Le Bon des Acres ✱.
Roux ✱.
Pety ✠ ✱.
Germain ✠ ✱.
Debessé ✠ ✱.
Ludière ✠ ✱.
Montfort ✠ ✱.
Delavigne ✠ (O ✱).
Duverger ✠ (O ✱).
De Launay (Alp.) ✠ ✱.
Le Vte de Bélizal ✠ ✱.
Favier (O ✱).
Waré ✠ ✱.
Dutrochet ✠ ✱.
Playoult de Bryas ✠ ✱.
Maison ✠ ✱.
Souilhagon de Bruet ✠ ✱.
Joinville (L-G-Ferd) ✠ ✱
Dehemant de la Douie ✠ ✱.
Bon Collibeaux de Champvallon ✠ ✱.
Astruc ✠ ✱.
Levert ✠ ✱.
Clarac (J.-P.) ✠ ✱.
Puissant du Lédo ✠ (O ✱)
Dupleix (Valentin) ✱.
Le Bon Weyler de Navas ✠ (O ✱).
Puzos ✠ ✱.
Maire ✠ ✱.
De Brignan ✠ ✱.
Chanteau ✠ ✱.
Burel ✠ ✱.
Mac-Curtain de Kainlis ✠ (O ✱).
Le Roy ✠ ✱.
Le Bon Dubouchet ✠ (O ✱)
Duplaa ✠ ✱.
Lambert ✠ ✱.

Sous-Intendans de troisième classe. Messieurs,

Ramond de la Bastiole ✠ ✱
Bellat ✠ ✱.
Frogier de Ponlevoy ✠ ✱
Crocy ✠ ✱.
Lecler des Barbins ✠ ✱.
Armand ✠ ✱.
Quillet (P.-A.) ✠ ✱.
Ravenel ✠ (O ✱).
Loustau ✠ ✱.
Desfresnes ✱.
Thiesset ✠ ✱.
Le Bon Cardon de Sandrans ✠ ✱.
Pichault (J M.) ✠ (O ✱).
Tondel ✠ ✱.
Deshaquets ✠ ✱.
Robert du Costal ✠ ✱.
Cayrol (L-N-J-J) ✠ ✱.
Bellard ✠ ✱.
Pichault (A.-C.) ✠ ✱.
Rodier ✠ ✱.
Garnier (M.-P.) ✠ ✱.
Charpentier ✠ ✱.
Lassalle de Préserville ✠ ✱.
Melcion d'Arc ✱.
De Songeons ✠ ✱.
Auber ✠ ✱.
Duché de Gurgy ✠ ✱.
Lair.
Zollikofer ✱.
Le Mis de Loyac ✱.
Mure ✠ ✱.

Marchant (Balthazar) ✠ ✱
De Sillans ✱.
Blanquart de Bailleul ✱.
De Ribeaux.
Morisot ✠ ✱.
Gilbert ✠ ✱.
Ponçot ✠ ✱.
Dauxon ✠ ✱.
Pellechet ✠ (O ✱).
Sainte-Chapelle ✠ ✱.
Bourgeois ✠ ✱.
Picot de Moras ✱.
Mazoïer ✠ ✱, *M. des Req.*
De Goyon de Beaucorps ✠ ✱.
D'Arnaud ✠ ✱.
Penguilly-l'Haridon.
Lacombe (M-A.-J-D) ✱.
Bellot de Kergorre. ✱.
Boullay ✱.
Carles ✠ ✱.
Feuillet ✠ ✱.
Montozon-Brachet ✱.
Le Mis de Messey ✱.
De Guiroye ✠ (O ✱).
Lelieure de l'Aubépin ✠ ✱
Delpuech de Comeiras ✱.
O'Quin ✠ ✱.
Weis ✠ ✱.
De Grave ✱.
Roch (C.-F.-H.) ✱.
Gibotet ✱.
Sudre. ✠.
Chusin ✱.
Mel.
Le Comte de Monbrun ✱.
De Latouche ✱.
Lambert des Cilleuls ✱.
Turcas ✱.
Duplantier ✱.
Mortier.
Ferrand de Saligny ✠ ✱.
Bouaissier de Bernouis.
De Narp ✱.
Graëb ✠ ✱.
Defarge ✱.
Faugeyron ✠ ✱.
Chuffart ✠ ✱.
Pellot ✠ ✱.
Sergent-Champigny ✱.
Doni (C. M. F.) ✠ ✱.
Marchant (H.-J.-D.) ✠ ✱.
Dagnan ✱.
Godart-Dubuc ✠ (O ✱).
Frosté ✱.
Mauduit ✠ ✱.
Demanche ✠ ✱.
De Bastard de Fontenay.
Evrard de Saint-Jean ✱.
Jolly de Servetière ✱.
Doni (A.-C.-L) ✠ ✱.
Fouet ✠ ✱.
Dillon.
Hubert ✠ ✱.
Millet ✠ (O ✱).
Lyautey.
Engelmann ✠ ✱.
Maziéras ✱.
St.-Martin ✠ ✱.
Maquart ✱.

Sous-Intendans Militaires Adjoints de 1re classe. Messieurs,

Leclerc ✠ ✱.
Grusse ✠.
Demouy ✠ ✱.
Jeltsch ✱.
Floret ✠ ✱.
Barbolain.
Behaghel.
Maurey.
De Foucher ✱.
De Larivière ✠ ✱.
Figarol ✱.
Rubin de Méribel ✱.
Fabre de Tapiès ✱.
Fornier de Violet ✠ ✱.
Larréguy ✱.
Duplessix-Pégasse.
De Limoges de St.-Just ✱.
Joinville (V.).
Journès ✠ ✱.
Gauvenet-Dijon ✱.
Revel ✱.
Marchant de la Ribellerie.
Genty.
La Selve.
Sicard (C.).
Barbier.
Jogan.
Dubois.
Martellière.
Raynal.
Lapique.
De Fallois.
Mazoïer (A.)
De St.-Martin (E.)
Merle ✱.
Evain.

SECTION VI.

GARDE ROYALE.

LE ROI, *Colonel général.*

Elle forme quatre divisions, deux d'infanterie, deux de cavalerie; et une brigade d'artillerie, et deux compagnies sédentaires, l'une de sous-officiers, et l'autre de fusiliers.

Chaque division se compose de deux brigades, et chaque brigade de deux régimens.

Quatre maréchaux de France désignés par le Roi remplissent auprès de S. M., alternativement et par quartier, les fonctions de major-général de la garde royale.

Les divisions sont commandées par des lieutenans-généraux, et les brigades par des maréchaux-de-camp.

Les lieutenans généraux et, sous leurs ordres, les maréchaux-de-camp, remplissent habituellement les fonctions d'inspecteurs-généraux.

Tous les officiers des régimens de la garde ont le rang du grade supérieur à celui dont ils exercent l'emploi.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE LA GARDE ROYALE,

aux Tuileries, Galerie Neuve.

Maréchaux de France, Majors-généraux.	*Aides-de-Camp.* MM.
Leurs Excellences. *Pairs de France,*	
S. E. le Duc de BELLUNE ✱ (G ✠) (G ✱), Ministre d'État, *Gouverneur de la seizième Division militaire.*	Chev. de Montlivault ✠ ✱, *Chef de bataillon.* Bon Harty de Pierrebourg ✱, *Capitaine.* Kercado de Molac ✱, *Capit.*
S. E. le Duc de TARENTE ✱ (G ✠) (G ✱). *Gouverneur de la vingt-unième Division militaire.*	Cte de Tamnay ✠ (C ✱), *Lieutenant-Colonel.* De Cramayel ✠ (O ✱), *Lt.-Colonel.* Deydier Puech Mejean ✠ (O ✱), DeCordès ✠ (O ✱) } *Capit.*
S. E. le Duc de REGGIO ✱ (G ✠) (G ✱), *Gouverneur de la troisième Division militaire.*	Cte de Bourcet ✠ (C ✱), *Colonel d'État-Major.* Delamarre ✠ (O ✱), *Lt.-Colonel.* De Xaintrailles ✠ ✱, *C. de b.* Cte Arthur de Bouillé ✠ ✠ ✱, *Capitaine.*
S. E. le Duc de RAGUSE ✱ (G ✠) (G ✱), *Gouverneur de la 1re Division militaire.*	Komierowski ✠ (O ✱), *Lieut.-Colon.* Bon Delarue (Isid.) (O ✱), *Chef de bataillon.* De Guise ✠ (O ✱), *c. de b.* Delarue S^t.-Leger ✱, *Cap.*

Maréchaux-de-Camp, Aides-Majors-généraux. MM.

Le Bon de Gressot, (C ✠) (C ✱). Le Mis de Choiseul Beaupré ✠ (C ✱).	De Lespée, Leroux (A. Théob.) ✱	*Capitaines Aides-de-camp*

Colonels, Sous-Aides-Majors, MM.

Le Vte de Virieu ✠ ✝ (C ✱). | Bon de S.-Joseph ✠ (O ✱), *Colonel.*

Officiers de l'Etat-Major-général. Messieurs,

Le Cte Du Bouzet ✠ (O ✱), Le Bon de Varaigne ✠ (O ✱). } *L.-Col.*

Le Cte de Vergennes (Alph.) ✠ (O ✱), Le Bon de Cools ✠ (O ✱), } *Chefs de bat.*

De Bastard-d'Estang (Aug.) ✠ ✝ ✱, De Gonneville. Bon de Crespy Le Prince ✱, De Puibusque ✱, De Sucy d'Auteuil ✱. De Lasalle ✠ ✱, } *Capit.*

Le Cte de Lentivy de Reste ✠ (O ✱), *Capitaine, Secrétaire-Archiviste.*

INTENDANCE MILITAIRE DE LA GARDE,

Rue de Grenelle-St.-Germain, n. 130.

M. le Bon Berger de Castellan ✠ (C ✱), *Intendant militaire.*

Sous-Intendans militaires. Messieurs,

Le Chev. Daudy ✠ (O ✱), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 3.
De Senneville ✠ (O ✱), rue du Colombier, n. 5.
Le Bon des Acres de Laigle ✱, rue St.-Dominique, n. 96.
Farmain de Sainte-Reine ✠ ✱, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 21.
Le Bon du Bouchet ✠ (O ✱), rue Chantereine, n. 12.
De Guiroye ✠, (O ✱), rue de Bourbon, n. 80 *bis.*

M. Joinville (Victor), *Sous-Intendant militaire adjoint*, à l'Intendance.

INFANTERIE.

La première division d'infanterie de la garde royale est formée des 1er, 4e, 2e et 5e régimens: la deuxième division, des 3e et 6e, et de deux régimens Suisses, qui forment les 7e et 8e régimens. Chaque régiment est composé de trois bataillons organisés comme ceux de la ligne.

ÉTAT-MAJOR DE LA 1re DIVISION D'INFANTERIE,

au Petit-Luxembourg, rue de Vaugirard, n. 21.

M. le Cte Partouneaux (C ✠) (G ✱), Lieut.-gén., *Commandant la Division*, Ecole-Militaire.

Aides-de-camp. MM.
Des Pallières ✠ ✱, *Capit.*
Bourjade ✱, *Capit.*

M. le Cte de Quinsonas (C ✠) (O ✱), Maréchal-de-camp, *Comm. la 1re Brigade*, Boul. Montmartre, n. 8.

Aulas de Courtigis, *Capit.*

M. le Cte de Trogoff, (C ✠) (O ✱), Mar.-de-camp, *Commandant la 2e Brigade*, rue des Saussayes, n. 8.

Delaville ✱, *Capitaine.*

Officiers de l'Etat-Major.

M. le Cte de Sesmaisons (C ✱), Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. le Vte de Vannoise ✠ ✱, M. le Cte de Sparre ✱, } *Capitaines.*

Inspection administrative.

M. Farmain de Sainte-Reine ✠ ✱, *Sous-Intendant militaire*, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 21.

PREMIÈRE BRIGADE.

Etat-Major du Premier Régiment. MM.

Cte Souchet d'Alvymare ✠ (C ✱), *Colonel*,
Bon de Vielbans ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel*, } à St.-Denis.

Godey ✠ (O ✱),
De Roquefeuil ✠ ✱,
De Baudus ✠ (O ✱), } *Chefs de bat.*
Lebeuf de Valdahon ✠ ✱, *Major.*
L'Abbé Boyer (C ✠) ✱, *Aumônier.*
Lemotheux ✱,
De Presset ✱,
Berthomé Delamotte ✱ } *Capit.-Adj.-Majors.*

Delarue, Lieuten. *Aide Major.*
Veyrier ✠ ✱, *Capitaine Trésorier.*
Durand ✠ ✱, *Capitaine d'habillem.*
Gadra, S.-Lieut., *Off. payeur.*
Cebron, S.-Lieut., *Porte-Drapeau.*
Labadie-Lafond ✱, *Chirurg.-Major.*
Lemaitre.
Campmas. } *Aides-Majors.*

Capitaines. Messieurs,

Gardarene de Boisse ✠ ✱.
Abzaquesné ✠ ✱.
De Dienne ✠ (O ✱).
De la Tour-du-Pin ✱.
Corrard ✠ ✱.
De Bonchamp de Fierville ✠ ✱.
De Bousmard ✠ ✱.
Cazenave ✠ ✱.
De Caumels ✠ ✱.
Dutheillet de Lamothe ✱.
Martin Bourgon ✱.
Guibout ✱.
Dousson ✠ ✱.
Gillet de Kveguen ✠ (O ✱).
De Luppé du Garrané.
Regnault ✱.
Seyvon ✠ ✱.
Dehaies de Montigny ✠ ✱.
De Germain. ✱.
Dorez (O ✱).
Lambot de Fougères.
Curten ✱.
Dunand ✱.
Chandler.

Lieutenans. Messieurs,

D'Albenas.
Fournet ✱.
Molard.
Lemaire.
Bouchu.
Marin.
Bricard ✠ ✱.
Ternaux.
Bocquet-Chanterenne.
Paradan de Malbosc.
De Caupenne.
De Carrion d'Espagne Denisas Paulin ✱.
De Bremond.
Raverat ✠ ✱.
Changarnier ✱.
Fellonneau ✱.
Traversier.
Rousseau de Larac.
Lucmau de Claussun.
De Labigne.
Dubreton.
Frémineau ✱.
Sol.
Caignet.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Dizengremel ✱.
Robert ✱.
Ailhaud ✱.
Lanoue.
Leleu.
Chaton des Morandais.
Lecoat St.-Haouen.
Bertrand (Charles).
Prévot.
Flayelle.
Audibert.
Bertrand (Vincent) ✱.
Mothes-Blanche.
Lallemant-Préval.
Delostanges.
Maugey ✱.
Soliveau.
Menissier.
Bon Miquel.
Malet de Graville.
Dangell.
Désaunay.
Piout.
Danser.

Etat-Major du 4e Régiment. MM.

Le Bon Véron de Farincourt ✠ (C ✱), *Colonel*,
De Kock ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel*, } *à Courbevoie.*

De Hauteclocque ✠ ✱,
Levesques ✠ (O ✱),
Leclerc *dit* Leclerc d'Alteville. } *Chefs de bat.*
Delloye ✠ ✱, *Major.*
L'Abbé de Laroque, *Aumônier.*

Gérard,
Dehaies-Montigny ✠ ✱,
De Bonnescuelle d'Orgères, } *Adj. Maj.*
De Beaumont, Lieuten., *Aide-Major.*
Saulse ✠ ✱, *Capit. Trésorier.*

Tenint ✠, *Capit. d'habillement.*
Alexandre (Evrard), *Sous-lieutenant, Porte-Drapeau.*
Siau Lavigne ✠, *Chirurgien-Major.*
Landon, Rouxel ✠, } *Aides-Majors.*

Capitaines. Messieurs,

De Géreault de Langalerie ✠ ✠.
De Milleville ✠ ✠.
Desmoutis de Boisgautier ✠.
Picard du Chambon ✠.
De Gantier de Savignac (O ✠).
De Fumel ✠.
Gentil ✠.
Cluzeret ✠.
Poisson de Gastines ✠.
Galbaud du Fort ✠.
Lafont ✠ ✠.
Bodard de la Jacopierre ✠.
De Vassart ✠.
Janin de Gabriac ✠ ✠.
Bourdillat ✠ ✠.
Colas ✠.
Ducan ✠.
Tarin ✠ ✠.
Lucmau de Classun ✠.
Le Pourceau de Tréméac ✠.
Guyot de Lisle ✠.
Charbonnier de la Guesnerie ✠.
De Quatrebarbes.
De la Bintinaye.

Lieutenans. Messieurs.

Mougey ✠.
De Regnon.
Gallaup.
Pottier de Maizeroy ✠.
De Longuevergue ✠.
Favereau.
De Kermel (François) ✠.
Favières.
Du Parc.
Carpentier.
Moreau.
Dumas ✠.
Babin-Grandmaison.
Courtot ✠.
Legrand.
De Kermel (Jos.-M.-M.)
Hue-Marcenay.
Belot.
Roig.
Lubbert.
Delavau.
Quarante.
Corbet.
Couturier de Vienne.

Sous-Lieutenans. Messieurs.

Custine.
Chalumeau.
Capron ✠.
Eon.
Sérouge (Thomas) ✠.
Morand.
Poterat Billy.
Sérouge (Joseph).
Noël.
Alexandre (Ch. Henri) ✠.
Dandigné.
Martel.
Humbert.
Duston.
Réméon.
Javel.
Langlet.
Bruno.
Raguet de Brancion.
Delaunay.
De Lamotte d'Annebault.
Besson.
Clément.
Morinet.

DEUXIÈME BRIGADE.

Etat-Major du deuxième Régiment. MM.

Colomb d'Arcine ✠ (C ✠), *Colonel.*
Du Rocheret ✠ (O ✠), *Lieutenant-Colonel.* } *à Paris.*

De La Villéon ✠ ✠,
De Sarrasin ✠ ✠.
Chadabet ✠ ✠ } *Chefs de Bat.*
De Farcy de Saint-Lorens ✠, *Major.*
L'abbé Martin Gimard, *Aumônier.*
Laporte,
Bessières ✠,
Rotwiller ✠ ✠, } *Capit. Adjudans-Majors.*
Clerget, *Lieutenant, Aide-Major.*
Appert ✠, *Capit. Trésorier.*
Chompré ✠ ✠, *Capit. d'habillement.*
Perrin, *S.-Lieut. Officier-payeur.*
Leuthreau, *S.-Lieut.-Porte-Drap.*
Cambis, *Lieut. Aide-Major.*
Delvigne ✠, *Chirurgien-Major.*
Southon,
Ay, } *Chirurgiens-Aides-Majors.*

Capitaines. Messieurs,

Huot ✠ ✠.
Delabrouhe ✠ ✠.
Tardieu du Colombier ✠ ✠.
De Lambertye ✠ ✠.
De Labourdonnaye (Edouard) ✠.
Fontane ✠.
De Jolivette.
De Grimouville ✠.
De Parscau Duplessis ✠.
Puchois ✠ ✠.

Capitaines. Messieurs.

De Belloc ✱ (O ✱).
Casteras de la Rivière.
Seguy ✱.
De Marbotin ✠ ✱.
De Maynard ✠ ✱.
De Pigniol de Rocreuse ✠ ✱.
Cassin.
Gibert ✱.
Faré ✠ ✱.
Pajot ✱.
Pissonet de Bellefonds.
De Giac ✱.
De Wall.
Dulac.

Lieutenans. Messieurs,

Dubergier Favars.
Guyot de Lacour.
De Furstemberg ✠ ✱.
Jain.
Dumont.
De Frotté.
Conte.
De Saint-Jean Monfranc.
De Ravenel du Boisteilleul ✠.
Landry.
Convents.
Cabot Lafare.
Christiani de Ravaran.
Stanop ✠ ✱.
Pantin Saint-Ange.
Bonnet ✠ ✱.
Saint-Maurice.
Oshée.
Petit ✱.
Dulamon.
Swanton ✱.
Manpon.
Mangon Delalande.
Darnaudery.

Sous-Lieutenans. Messieurs.

De Seran.
Auran.
Villanova ✱.
Rancher.
Bobé de Moyneuse ✱.
De Rousseau.
Delvigne.
Boniface.
Vincenot.
Hennebuisse ✱.
Verrons.
Ravoux ✱.
De Gouyon de Veaucouleur.
Duverger.
Regnauld.
Janvier.
Arnaud.
Hugues.
Dusaussey.
Mourin d'Arfeuile.
Desparbès de Lussan.
De Galland.
Pindray de Roumilly.
Parigot de Santenay.

Etat-Major du cinquième Régiment. MM.

Le B[on] Courson de Kernescop, *dit* de la Ville-Valio ✠ (C ✱), Maréchal-de-Camp, *Colonel*, } à Paris.
Dillon ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel*, }

Chenu de Thuet de Mangou ✠ ✱, } *Chefs de bataillon.*
Dufoudeck Daniel ✠ ✱. }
Courson de la Villeneuve ✠ (O ✱), }
De Feisthamel ✠ ✱, *Major.*
L'Abbé de l'Espinasse, *Aumônier.*
Pardiac ✠ ✱, } *Capit. Adjud Majors.*
De Farcy, }
Lyonnard de la Girennerie ✱. } *Capit. Adjud. Majors.*
Thiébaut, Lieut., *Aide-Major.*
Plumancy ✠ ✱, Capitaine, *Trésorier.*
Darmoy, *Capitaine d'habillement.*
Vauthrin ✱, *Porte-Drapeau.*
Le Tulle ✱, *Chirurg.-Major.*
Tourtelle. } *Aides-Majors.*
Berthoz. }

Capitaines. Messieurs,

Viel de Précarré ✠ (O ✱)
Bretagne ✠ ✱.
Delauncy Desvarennes ✠.
De Lamotte-Rouge ✠.
Berthier de Grandry ✠ ✱.
Legoux Devaux ✠ ✱.
De Mython ✠ ✱.
Négré de Massals ✠ ✱.
Krebs ✱.
Rolland du Roscoat ✱.
Dauphin ✠ ✱.
De la Boëssière.
Aymard.
Barat ✠ ✱.
Morgan.
Tiffoinet ✠ ✱.
De Rabaudy ✠ ✱.
Teillard.
De Rostang ✠ ✱.
De l'Écluse ✱.
Fraval ✱.
Cussac ✠ (O ✱).
Le Painteur de Normény.
D'Harnache.

Lieutenans. Messieurs.

Desclos de la Fonchais Pantin.
Dufresne de Klan.
Roffignac ✠.
Poullain Ste.-Foix.
Garric ✠ ✱.

Lieutenans. Messieurs

De l'Ecluse (P.-A.-M) ✱	Juncar.	Courtois
Bonniface.	Kopff ✱.	Templier de la Rivière ✱
Bouczo.	Garreau ✱ ✱.	Fallot ✱.
Barizel.	Echemann.	Guérin de Tourville.
Ysarn Villefort.	Rouillé.	De Grave.
Mauduit.	Nagle.	Mellinet.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Letemple.	Ragot ✱.	De Bretagne.
Le Normand de Lourmel.	Flacon ✱.	Vial d'Alais.
Rolland du Roscoat (C).	De Paul.	Huet de Sourdon.
O'Méara.	Fornier.	Lafage.
Philippe.	Cornu.	Lacroix.
Castillon.	Danfray.	Rouault.
Duliscoet.	Cassaignade Dubreuil.	Vialle.
De Rolleau.	D'Estienne de Chaussegros de Lioux.	
Chaumont.		

ÉTAT-MAJOR DE LA 2e DIVISION D'INFANTERIE.

M. le Cte de Bourmont (C ✱) (G ✱), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, rue de l'Université, n. 17.	*Aides-de-camp.* MM. Blouquier de Trélan ✱ ✱, *C.* De Bourmont, ✱, *Capit.*
M. le Vte de Saint-Hilaire ✱ (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant la 1re Brig.* r. du f. Poissonnière, 37.	De Cherisey (O ✱), *Capitaine.*
M. le Bon d'Hogguer ✱ (C ✱), Mar.-de-camp, *Com. la 2e Brigade*, rue de Provence, n. 54 *bis*.	Dalbis, *Lieut.*

Officiers de l'Etat-Major. MM.

Cte de Tryon, Col., ✱ ✱, *Chef d'Etat-Major*, r. de Sèvres, 21.
Babin Cte de Lignac ✱ ✱, rue du Bac, n. 89. } *Capitaines.*
Tresvaux de Berteux ✱, rue de Verneuil, 21. } *Capitaines.*

Inspection administrative. MM.

Chev. Daudy ✱ (O ✱), *Sous-Intendant militaire*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 3.
Bon du Bouchet ✱ (O ✱), *S.-Int. milit.*, rue Chantereine, 12.

PREMIÈRE BRIGADE.

Etat-Major du troisième régiment. MM.

Cte d'Hautpoul ✱ (C ✱), *Colonel*, } à Rouen.
Chepy ✱ (O ✱), *Lieutenant-Colonel*, } à Rouen.

Dupuy ✱ (O ✱), De Combes de Mirmont, ✱ (O ✱), Gaugler ✱ (O ✱),	*Chefs de Bat.*	N. . . . ., *Capit. Adjud.-Major.* Grand, *Lieutenant-Aide-Major.* De Cheverry ✱ ✱, *Trésorier.* Fourmont, *Capitaine d'habillement.*
De Vaux ✱ ✱, *Major.*		Noirot ✱. *Porte-Drap.*
L'abbé Guillaume, *Aumônier.*		Villa, *Chirurgien-Major.*
Bermond de Vachères ✱ ✱. De la Salle ✱,	*Capit. Adj. M.*	Robert, Cariage, } *Aides-Majors.*

Capitaines. Messieurs,

De Buissy ✠ ✱.
DeBlair de la Bruyère ✠ ✱.
De Soussay (O ✱).
De Quartery ✠.
Mabille de la Paumelière ✱
Fe Foucaud ✠ ✱.
Cormier du Médic ✠ ✱.
Babut du Marès ✠ ✱.
Rousseau de Larac ✠.
Monferré ✠ (O ✠).
Lallement ✠ ✱.
De la Croix de la Merlière de Saint-Ange ✠.
Etienne ✠ (O ✱).
Reiset ✠ (O ✱).
Lemarchand de la Vieuville ✠ ✱.
D'Osouville ✠.
Gerardot ✠ ✱.
Formy ✠ ✱.
Moulinier de Gastodie.
Poinsot ✱.
Defrance d'Hesecques.
Hemeric-Cartouzières ✱.
Lefer de la Motte.
Lievreville ✱.

Lieutenans. Messieurs,

Pantin.
Long ✱.
De Goyon.
Odiot.
De Pillon.
Pontbriant.
Isle.
Lachapelle de Beaulieu ✠.
Perille.
Saint-Germain.
Chevigné.
De Farcy.
Maillet.
Fourneau ✱.
Lavernhe.
Durieux ✱.
Boudin Tromelin.
Dubois de St.-Vincent.
Barchou.
De Blottefière.
Maréchal ✱.
Varé.
Dalpuget.
Ferris.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Papegay.
Cauvin.
Madier.
Routier ✱.
Tardy.
Cabre.
Mauduit.
Claparède.
Onic.
Pellier.
Geraudon.
Blocaille.
Humbert.
Delpech de Montfort.
Monniot.
Demoyen.
D'Ennery de la Chesnaye.
Blanquet.
Textoris.
De Serre.
Marulaz.
Delaunay.
Guérin.
Garnier de Cothuant.

Etat-Major du sixième Régiment. MM.

Bon Revel ✠ (O ✱), *Colonel*, rue Garancière, 6, } à Orléans.
Bon Tardieu de St.-Aubanet ✠ (O ✱), *L.-Colonel*, } à Orléans.

Dugarreau, Cte de la Scinie ✠ (O ✱), } *Chefs de batail.*
Arnaud Vitrolles ✱, } *Chefs de batail.*
Carré ✠ (O ✱), } *Chefs de batail.*
Jacquier Denoyelle ✠ ✱, *Major.*
L'abbé Duguerry, *Aumônier.*
Mallet de Chauny ✠ ✱, } *Capit. Adj.-Maj.*
Menusier ✠ ✱, } *Capit. Adj.-Maj.*
Poinsignon ✠ (O ✱), *Capit. Adj.-Maj.*
De Foucault, Lieut., *Aide-Major.*
Dubois, *Trésorier.*
Wiart ✠ ✱, *Capit. d'habillement.*
Lacurial, *Porte-Drapeau.*
Faure ✱, *Chir.-Major.*
Delesalle, } *Aides-Majors.*
Moreau, } *Aides-Majors.*

Capitaines. Messieurs,

Fontanet ✠ ✱.
De Galard ✠.
De Blou ✠ ✱.
Stengel ✠ (O ✱).
De Vassan ✚ ✠.
Mougenc de St.-Avid ✠ ✱.
De Villaret de Joyeuse ✠ ✱.
Lebreton ✱.
Carvalho ✠.
De Poutier ✠ ✱.
Aucapitaine de Limanges.
Questroy ✠ ✱
Lachevardière de la Grandville ✱.
Ballon ✱.
De Conchy ✠ ✱.
Dubos ✠ ✱.
De Cussy ✱.
Souillart ✱.
Douvrier de Bruniquel.
Piard ✱.
Sanson ✠ ✱.
Delloy ✠ ✱.
Villeneuve.
Duchastel ✠.

Lieutenans. Messieurs,

Moitte ✱
De la Garde de Chambonas ✱.
Tetaud ✱.
Collin ✱.
Gastaldy ✱.
De Châteauvieux.
Montangon.
De Fériet
Delahaye.
De Poisson de Grandpray ✱.
Muidebled.
Paillhou.
Baunay.
Faivre.
Baillou ✱.
Le Peltier-Rosanbeau.
Hautz.
Pelissier.
Borrel.
Cochereau ✱.
Levacher ✱.
Roze.
Grabowski.
Boileau Castelnau.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Balby-Vernon.
Fauville.
Rouillé.
De Resseguier.
Boscary.
Chomereau.
Monnier.
Bourgeois.
Rossi.
Darmau-Bernède.
Gautier de la Lauzière ✱.
Gahide ✱.
Catala.
Prat.
Carlier ✱.
Sala.
Maréchal-Sauvagny.
Rivaud.
Du Barail.
De la Rousselière Clouard.
Teinturier.
Boncenne.
Surrel de Monchamp.
Angot.

DEUXIÈME BRIGADE.

Etat-Major du septième Régiment (Suisse). MM.

De Salis ✠ (O ✱), *Colonel*, } à Versailles.
De Maillardoz ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*, } à Versailles.

De Muralt ✠ (O ✱), } *Chefs de bat.*
Abundi ✠ ✱, } *Chefs de bat.*
Kottmann ✱ ✠. } *Chefs de bat.*
Dufay ✠ (O ✱), *Major.*
L'Abbé Suard ✱, *Aumônier.*
Esslinger, *Ministre.*
Lumpert ✠ ✱, } *Capitaines Adjud.-Majors.*
De Bumann ✠ ✱. } *Capitaines Adjud.-Majors.*
Hunerwadel ✱, } *Capitaines Adjud.-Majors.*
Ducoster ✱, *Trésorier.*
De Chollet (Pierre), *Capit. d'habillem.*
De Keiser de Frauenstein ✠, *Gr.-Juge.*
Barthès de Marmorière ✠, *Officier-Payeur.*
Fechter, *Porte-Drapeau.*
Kaempfen, *Chirurgien-Major.*
Braillard, *Aide-Major.*
Morel, *idem.*

Capitaines. Messieurs,

De Christen ✠ ✱.
Weyermann ✠ ✱.
Hirzel ✠ ✱.
De Gallaty ✠ ✱.
De Sartory ✠ ✱.
De Blarer ✱.
De Latour (Gaspard).
Chichéri ✠ ✱.
De Tschann ✠ ✱.
Ruply ✠ ✱.
De Schrotter ✱.
Germann ✱.
Gordon.
De Diesbach ✱.
De Graffenried ✱.
De Quartery.
Zucchini ✠ ✱.
De Kalbermatten ✠ ✱.
Sidler.
Eberlé (Henri) ✱.
De Latour (Louis) ✠.
De Freuller ✠ ✱.
Bazin ✱.
Morel.

Lieutenans. Messieurs,

Bruchez ✱.
De Diesbasch.
De Vincenz ✱.
Marliani.
Michel.
Faller.
De Stoppani.
De Lavallaz ✠.
De Saccho.
Goldlin de Tieffenau.
De Steiguer (Alexandre).
De Techtermann.
Kundig.
Glutz.
De Langalerie
Good.
De Courten.
De Senarclens.
Keiser de Frauenstein.
Chicheri.
De Schmid.
Buman.
Reichmuth.
Tabord ✱.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Hauser.
Joris.
Senarclens (H. A. V.)
Ducoster ✱.
De Diesbach (Philippe).
Honegger.
De Courten.
Will.
De Businger.
De Tschudy.
Goenner.
Saunteron.
Senarclens (V. J. L. H.).
Schumacher.
Meyer.
Vogler.
Freundenreich.
Candrion.
Boccard Fuyens.
D'Orelly.
D'Auchamp
Constant Rebecque.
Rink de Baldenstein.
N. . . . . . .

Etat-Major du huitième Régiment (Suisse). MM.

B[on] de Besenval ✠ (O ✱), *Colonel*, } à Paris.
De Gachter ✠ ✱, *Lieut.-Colonel*, } à Paris.

Rosselet ✠ (O ✱), } *Chefs de bat.*
Senarclens de St.-Denis ✠ ✱. } *Chefs de bat.*
Armand ✠ ✱, } *Chefs de bat.*
Bernoulli, *Major* ✠ ✱.
L'Abbé Charpentier, *Aumônier*.
De Peyer, *Ministre*.
Monney ✠ (O ✱), } *Adjud.-Majors.*
De Bergamin, } *Adjud.-Majors.*
Glutz, } *Adjud.-Majors.*
Zweifel ✠ ✱, *Trésorier*.
De Muller ✠ ✱, *Capit. d'habillem.*
Hunervadel, *Grand-Juge*.
De Crinsoz de Cottens, *Capit. Officier-payeur.*
N. . . . . , *Sous-Lieutenant*, *Porte-Drapeau*.
Heumann ✠, *Chirurg.-Major*.
Hermann, } *Aides-Majors*.
Schaffter, } *Aides-Majors*.

Capitaines. Messieurs,

De Lander ✠ ✱.
De Schaller, (Jean) ✠ (O ✱).
Magatti ✠ ✱.
De Kalbermathen ✠ ✱.
Guerry (Louis) ✠ ✱.
Spring ✠ (O ✱).
De Courten (L.) ✠.
Marca (A.) ✠ ✱.
Salis Soglio ✱.
Muller.
De Reynach (Otto) ✠.
De Christen ✠ ✱.
De Gerber ✠ ✱.
Jütz.
Schumacher ✠ ✱.
De Wertmüller (Otto) ✠ ✱.
De Ville ✠ ✱.
Steffen ✠ ✱.
De Roll ✠.
Gugger de Standach ✠ ✱.
Bourckhardt.
Jayet ✠ ✱.
Lullin.
De Forestier.

Lieutenans. Messieurs,

Feurrer ✱.
De Werro ✱.
Kunkler, (Laurent.)
Stokar de Neuforn.
Mercier de Bettens (Ph.).
D'Augspurger.
De Balletta.
D'Arregger.
De Rivaz.
De Caprez.
De Tschudi.
Germann.
De Malher.
De Streng.
Weber.
Halter (Franç.-Joseph).
De Lander (Henri-Léop.)
De Schaller (Philippe).
Ruttimann.
Fraschina.
De Kalbermatten.
Coutau.
Meyer
De Steiguer (Edouard.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

De Steiguer (Alexandre).
Bergamin (Luce).
De Werra.
Pfiffer d'Altishofen.
Mayenfisch.
De Senarclens.
D'Auf-der-Maur.
Cleric.
Gruner.
Bernoulli.
Kastner.
Gachter (Gustav.-Charl.)
Schmid.
De Forestier aîné
Tagliaferri (Ch.-Ph.)
De Besenval.
Mallet.
De Courten.
Cordey.
De Reding.
D'Albertini.
Ledergerber.
N. . . . . .
N. . . . . .

CAVALERIE.

Les deux divisions de cavalerie de la garde royale sont formées, la première, des 1er et 2e régimens des grenadiers, et des 1er et 2e régimens de cuirassiers. La deuxième division est formée d'un régiment de dragons, d'un régiment de chasseurs à cheval, d'un de lanciers et d'un de hussards. Les divisions de cavalerie se subdivisent également en brigades. — Chaque régiment est composé de six escadrons.

ÉTAT-MAJOR DE LA 1re DIVISION DE CAVALERIE,
Quai Malaquais, n. 13.

	Aides-de-camp. MM.
S. S. le Cte de Bordessoulle (G ✠) (G ✱), Pair, Lieut.-gén., *Comm. la Div.*, rue de l'Université, n. 19.	De Charcellay ✠ ✱, *Chef de Bataillon.* Touffait ✠, *Capitaine.*
M. le Bon Dujon ✠ (G O ✱), Mar.-de-camp, *Command. la 1re Brigade*, r. de Grenelle, au Gros-Caillou, 13.	Gibou ✠ (O ✱), *Capitaine.*
M. le Cte de Laroche-Jacquelein ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant la 2e Brigade*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 77.	Empaytaz, *Capitaine.*

Officiers de l'Etat-Major. MM.

Le Cte d'Hautefeuille ✠ ✠ (C ✱), *Colonel*, *Chef de l'Etat-Major*, quai Malaquais, n. 13.

Capitaines. Messieurs.

De Campredon de Gontelas (O ✱), rue St-Dominique, 36.
De Novion, rue Godot-de-Mauroy, n. 18.

Inspection administrative.

M. de Guiroye ✠ (O ✱), *S.-Intend. milit.*, r. Bourbon, 80 *bis.*

PREMIÈRE BRIGADE. (Grenadiers à cheval).

Etat-Major du premier Régiment. MM.

Le Cte de Fontenilles ✠ (C ✱), *Colonel*, à Paris.
De Galz-Malvirade ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel*, *idem.*

De Costalin ✠ (O ✱), *Chef d'escadr.*	D'Angeville, *Capit. Adjud.-Major.*
Dubarail ✠ (O ✱), *id.*	Jean Jean ✠ ✱, *Trésorier.*
De Maisonneuve ✱, *id.*	Baron ✱, *Capitaine d'habillement.*
Guiot ✠ (O ✱), *Major.*	Pichegru, *Porte-Etendard.*
L'abbé de Montmaur, *Aumônier.*	Rouquier ✱, *Chirurgien-Major.*
Deshorties ✱, *Cap.-Instr. en Chef*	Voisin, *Chirurgien-Aide-Major.*
Bisiaux ✱, *Capitaine Adjud.-Maj.*	Warmé ✠, *id.*
Doullembourg. *id.*	

Capitaines-Commandans. Messieurs,

De Naucase ✠ ✱.	De l'Espinasse ✱.	De Roquefeuil ✱.
De Beaucorps ✱.	Biard ✠ ✱.	De Lamaronnière ✠ ✱.

Capitaines en second. Messieurs,

De Prudhomme ✠ ✱.	De Cambis ✠,	De Laville Baugé.
Darcis ✠ ✱.	Clermont Tonnerre Thoury	Duhallay Coëtquen.

Lieutenans en premier. Messieurs,

Durnerin ✠ ✻.	Welschinger ✠ ✻.	Haudry de Soucy ✻.
De Chiseuil.	Cillard de Kminguy ✻.	De Bellegarde Chenoise.

Lieutenans en second. Messieurs,

Philippe ✻	Gimé ✻.	De Nyvenheim.
Cousin de Montauban.	De Tauriac ✻.	Wernert ✻.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Péterinck.	Vejux.	Haudos de Possesse.
Alingry ✠ ✻.	Pastourel.	Piet de Reaurepaire.
Lemaire.	Ryard.	De Saint-Balmont.
Renaud ✻.	Noët.	Bersia.
De Puïlboreau.	Texier.	Robert.
Jambe ✻.	Damas.	Bock dit Schlüter.
De Mortemart.	Berthier.	De Lamothe de Dreuzy.
Gonnot ✻.	Devrigny ✻.	Arthur de Feltre.

Etat-Major du deuxième Régiment. MM.

Le Mis de Bourzac ✠ (O ✻), *Colonel*, à Versailles.
Le Mis de Noirville ✠ (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*

De Damas ✻, *Chef d'escadron.*	De St.-Yon ✻, *Capit. Adjud.-Major.*
De St.-Paër ✠ (O ✻), *id.*	Alix ✻, *Capitaine*, *Trésorier.*
Verrier ✠ (O ✻), *id.*	Allizé ✠ ✻, *Capit. d'habillement.*
D'Hennezel ✠ (O ✻), *Major.*	Thouvenin, *Porte-étendard.*
L'Abbé Chatel, *Aumônier.*	Gras ✻, *Chirurgien-Major.*
Pain ✻, *Capit.-Instructeur en Chef.*	Sentz ✻, *Chirurgien-Aide-Major.*
Trescaze ✻, *Capit. Adjud.-Major.*	Bultez, *id.*
Brachy ✠ ✻, *id.*	

Capitaines-Commandans. Messieurs,

Challe ✠ (O ✻).	Duchatelet.	Lecordier ✻.
Legendre de la Ferrière ✠ ✻	D'Espinay-St.-Luc (A.).	Desudre Désardouins.

Capitaines en second. Messieurs,

Baillon de Fontenay ✻.	Dormoy.	De Rochemur ✠ ✻.
D'Espinay-S.-Luc (Jul.) ✻	D'Indy ✠.	De Bourzac ✠ (O ✻).

Lieutenans en premier. Messieurs,

De la Haye Jousselin ✻	Dallichamps ✻.	De Montaran.
Guichard ✻.	Roy ✻.	De Lascous ✻.

Lieutenans en second. Messieurs,

Dumonsseaux ✻.	Berviller ✠ ✻	Baccuët.
Visdelou.	De Kastner.	Collignon.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Guigon ✻.	Chebrou de Lespinatz.	Hupais.
Caillouet ✻.	Panniez.	Veron.
D'Ozières ✻.	Favre.	Mulatier de Latrollière.
Trochon d'Herbrée ✻.	Palliet.	Pariset.
Paymal ✻.	Lefebvre de Plinval.	Decheux.
Reynès.	De Lachaise.	Vanlaton.
Rey ✠ ✻.	Rivaud de Laraffinière.	Curial.
Le Desvé d'Heudières.	Beaugrand.	Garnier.
Marchand.		

DEUXIÈME BRIGADE. (Cuirassiers).

Etat-Major du premier Régiment. MM.

Le B^on de l'Espinay ✠ (C ✱), *Colonel*, à Beauvais.
Fauvart Bastoul ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel*, idem.

Demonts ✠ (O ✱). *Chef d'escadron.*
Delahaye de Plouër ✠ ✱, *id.*
De Gonneville ✠ (O ✱), *id.*
Paviot du Sourbier ✠ (O ✱), Lieutenant-Colonel, *Major.*
L'Abbé Girardet ✠ ✱, *Aumônier.*
Trublet de Nermont ✱. *C.-Inst. en Ch.*
Andrieu ✠ ✱, *Capit. Trésorier.*
Courtot ✠ ✱, *Capit. d'habillement.*
Halley ✠ ✱, *Capit. Adjud.-Major.*
De Rancher ✱, *id.*
Turgot, *id.*
Ladroite ✱, Sous-Lieut. *Porte-Etend.*
Leboufli-Terreville ✱, *Chirurg.-Maj.*
Salmade ✱, *Chirurgien Aide-Maj.*
Levillain, *id.*

Capitaines-Commandans. Messieurs,

Cabral ✠ ✱.
De Bouillers ✱.
De Laboissière.
Allaire ✠ ✱.
D'Avésiés de Pontès (O ✱).
De Morand ✱.

Capitaines en second. Messieurs,

Cte d'Onzembray ✱.
Henry ✠ ✱.
Toulongeon.
Lebon Desmottes ✠ ✱.
Vte d'Onzembray ✱.
De Laroque ✱.

Lieutenans en premier. Messieurs,

Delanascol.
Sterlin ✱.
Le Rasle.
De Broc.
De Tascher.
Salleneuve ✠ ✱.

Lieutenans en second. Messieurs,

De Bray.
De S.-Gilles.
De Labriffe.
Pouthier ✱.
De Staplande ✱.
Massiet ✱.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Bévalot ✠ ✱.
Dollez ✱.
Deguerre ✱.
Saulieu de la Chaumonerie ✱.
Mougin.
Anne.
Lombart.
Mathieu.
De La Gotellerie.
Hoffmann.
Sanrefus.
Hochereau de Gassonville.
Menjot de Groutel.
Clary.
Lehouelleur.
Dantin.
De Wall.
Reverchon ✱.
De Montmorency-Luxembourg.
Bosner.
Blanc ✱.
D'Aubier de Condat.
De Grossoles Flamarens.
Hurtaux.

Etat-Major du deuxième Régiment. MM.

Le Bon de Saint-Géniès ✠ (C ✱), *Colonel*, à Meaux.
Jourdan ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*

Le Chevalier Lange de Ferrières ✠ (O ✱), *Chef d'escadron.*
De Gidrol ✠ ✱, *id.*
Beille ✠ ✱, *id.*
Nypels (O ✱), *Major.*
L'Abbé Drouhin ✱, *Aumônier.*
Mermet ✱, *Capit. Inst. en Chef.*
Thirion ✱, *Capitaine Adjudant-Major.*
De Bougainville ✱, *Cap.-Adj.-Maj.*
De Hody, *id.*
Blaise ✠ (O ✱), *Capitaine-Trésorier.*
Le Chev. Nestor Prieur ✠ ✱, *Capitaine d'habillement.*
Brisson ✱, Sous-Lieut. *Porte-Etend.*
Mornac ✱, *Chirurgien-Major.*
Legouest, *Chirurgien Aide-Major.*
Girault, *id.*

Capitaines-Commandans. Messieurs,

Vte de Beaurepaire ✠ ✱.
Chev. de Montigny ✱.
Santo-Domingo ✠ ✱.
De Tallobre ✠ ✱.
De Viry ✠.
Le Mis d'Isle ✱.

Capitaines en second. Messieurs,

Dubois ✠ ✻. De Montluc (O ✻). De Chastillon de Moncé ✻.
Le Chev. de Maistre. Descarrières ✻. Le Tavernier ✻

Lieutenans en premier. Messieurs,

Auger ✻. Rigault de Rochefort. Berthier.
Bon ✻. Vernot ✻. Duroux de Beuil.

Lieutenans en second. Messieurs,

Moulinier ✻. Grenier. Garnier Laboissière.
De Pomairols. Cazabonne ✻. Souvraz ✠ ✻.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Maqua. Vial. De Fournas.
De Vaufreland. Béchelé. Denoncin.
De Cambolas ✻. Gaumarre ✠ ✻. Rodellec de Porzic.
Benoît ✻. Laval. Soyer.
Le Tavernier. De Marolles. Brulin.
Guillemin. De Kermoysan. Leblond ✻.
Weck ✠ ✻. Tihon ✻. Andrieux.
Ramel ✻. Pallu Duparc. Viette.

ÉTAT MAJOR DE LA 2e DIVISION DE CAVALERIE,

Rue de Bourbon, n. 37.

M. le Vte de Foissac-Latour (C ✠) (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, rue de Bourbon, n. 75.

Aides-de-Camp. MM.
Escoffon ✠ ✻, Ch. de l'Ord. de St.-Ferdin., 2e clas. *Chef de bat.* r. de Verneuil, n. 19.
Donop ✻, *Capitaine.*

M. le Comte de St.-Chamans, ✠ (G O ✻), Ordre de St.-Ferd. 3e classe, etc., Gent. de la Chambre du Roi, Mar.-de-camp, *Command. la 1re Brigade*, rue Caumartin, 5.

Dalpuget ✠ (O ✻), *Capit.*, rue du Faubourg-St.-Denis, n. 118.

M. le Vte Talon ✠ (C ✻), Gentilhomme de la chambre du Roi, Maréchal-de-camp, *Command. la 2e Brigade*, rue du Bac, n. 86.

Rolin ✻, *Capitaine*, rue de la Paix, n.

Officiers de l'Etat-Major. MM.

Le Cte de la Roche-Aymon (Casimir) ✝ ✠ (C ✻), *Col.*, *Chef d'Etat-Major*, rue de Bourbon, n. 37.
Le Chev. de Tessières ✠ ✻, *Capitaine*, rue du Faub. Saint-Honoré, n. 118.
Gonyn de Lurieu ✻, *Capitaine*, rue Sainte-Anne, n. 23.

Inspection administrative.

M. de Senneville ✠ (O ✻), *Sous-Int. mil.* rue du Colombier, 3.

PREMIÈRE BRIGADE.

Etat-Major des Dragons. MM.

Le Cte de Montcalm ✠ (O ✻), *Colonel*, à Paris.
De Busseul ✠ (O ✻), *Lieut.-Col.*

De Panisse ✠ ✱, *Chef d'escadron.*
De Bourge ✠ (O ✱), *id.*
De Mansigny ✠ (O ✱), *id.*
Darguesse ✠ (O ✱), *Major.*
L'Abbé Verhille, *Aumônier.*
Durringer ✱, *Cap. Instr. en Chef.*
Gardel ✠ ✱, *Capit.-Adjud.-Major.*
De Courcelles ✠ ✱, *id.*
De Balleroy ✠ ✱, *Capit. Adj. M.*
Dôle ✠ ✱, *Capit.-Trésorier.*
Hermite ✱, *Capitaine d'habillem.*
Adam, Sous-Lieut, *Porte-Etendard.*
Laroche, *Chirurgien-Major.*
Dubost ✱, *Chirurgien Aide-Major.*
Thouvenel, *id.*

Capitaines-Commandans. Messieurs,

Vte de Balincourt ✠ (O ✱).
De Cacqueray ✠ ✱.
Koller ✱.
Le Bon de Reviers ✱.
Rossignol ✠ ✱.
De Roubin (O ✱).

Capitaines en second. Messieurs,

Senectaire de Dreuille ✱.
De Beaufort ✱.
Julia ✱.
Duvergier ✠ ✱.
D'Oraison ✱.
De Mérona.

Lieutenans en premier. Messieurs,

De Banastre.
Delâtre.
Conte.
De Goisson.
De Ranst ✱.
Lamant ✱.

Lieutenans en second. Messieurs,

De Ganay.
Goujon ✱.
Fages d'Auzières de St-Martial.
Gault ✱.
Copineau ✱.
Jumel ✱.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

De Bussière.
De Champeaux.
Marcelin.
De Biron.
Gattel.
De Fitz-James ✱.
Houzelot.
Lalande.
Lefèvre de Nailly.
Leroux.
Boucher ✱.
De Signy.
Faget de Quennefer.
Asselineau.
Oursel.
De Wangen.
Dufresne de Laguerre.
L'huillier.
Hay ✱.
Barbot Desfosses.
De Mesgrigny.
Camus ✱.
Goussencourt.

Etat-Major des Chasseurs. Messieurs,

Le Marquis de Castries ✠ (C ✱), *Colonel*, à Compiègne.
De Louvencourt ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*

De Saint-Sauveur ✠ (O ✱), *Chef d'esc.*
De Cornulier ✠ ✱, *id.*
De Ginestous ✱, *id.*
D'Espinchal ✠ ✱, *Major.*
L'Abbé Ribot, *Aumônier.*
Geoffroy ✠ (O ✱), *Cap.-Inst. en Ch.*
De La Rochefoucault ✱, *Cap. Adj-M.*
De Chabannes, *id.*
De Poret ✱. *Cap. Adj.-Major.*
Paquin ✠ ✱, *Capitaine-Trésorier.*
Virion ✠ ✱, *Chef d'esc, Capitaine d'habillement.*
Sauerbrunn ✱, *Sous-Lieut. Porte-Et.*
Belugon ✱, *Chirurgien-Major.*
Pourial, *Chirurgien Aide-Major.*
Ganault, *id.*

Capitaines-Commandans. Messieurs,

Chev. de Salmard ✠ ✱.
De Saint-Victor ✠ ✱.
Desfourniel ✠ ✱.
De Brobèque ✠ ✱.
Fizelier ✠ ✱.
Le Cte de Pardieu ✱.

Capitaines en second. Messieurs,

De Bressieux ✱.
De Berghes.
De Briey.
Capelle.
Geouffre.
D'Aldéguier ✠ ✱.

Lieutenans en premier. Messieurs,

De Croismare.
Durieu ✠ ✱.
De Saint-Victor ✱.
Duchayla ✱.
De Briey ✱.
De Louvencourt.

Lieutenans en second. Messieurs,

Dulau d'Allemans.
Vidichers ✱.
Romain ✱.
Amblard de Beaumont.
D'Huart.
Legal ✱.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Rado ✱.
De Lamaronnière.
De Bénazé.
Maës.
Cassin.
Gastebois.
Fera de Saint-Phalle.
Warin ✱.
Russinger.
De Laperche.
Husson ✱.
De Castries.
De Bouillé.
Gauffier.
Lion ✱.
Fretté.
Desacres de Laigle.
De Laboessière.
De Lavilleneufve.
Souham.
De Pineau.
Alanore.
Stahlé.
De Labelinaye.
Pelissier.

DEUXIÈME BRIGADE.

Etat-Major des Lanciers. MM.

Mis De Chabannes Lapalice ✠ (C ✱), *Col.*, à Fontainebleau.
Le Duc de Fimarcon ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*

Sigaldi ✠ (O ✱), *Chef d'escadron.*
De Guichen ✠ (O ✱), *id.*
De Castéja ✠ ✱, *id.*
De Beaumont ✱, *Major.*
L'Abbé Raynaud, *Aumônier.*
De Guillomont ✠ ✱, *Cap.-Inst. en C.*
Billard de Lorière ✠ ✱, *Cap. Adj.-Ma.*
De Lariboissière, *id.*
De Fajac, *Capitaine Adj.-Major.*
De Bedeau, *Lieut.-Aide-Major.*
Boulmagne, *Lieutenant-Trésorier.*
Vincent ✠ ✱, *Capit. d'habillement.*
Poulet, Sous-Lieut., *Porte-Etendard.*
Bigaré ✱, *Chirurgien-Major.*
Gaulay, *Chirurgien Aide-Major.*
Sergent ✠, *id.*

Capitaines-Commandans. Messieurs,

De Cunchy ✠ ✱.
De Piessac ✠ ✱.
D'Andigné ✱.
De Mauléon ✱.
Petit ✱.
De Caumont-Laforce ✱.

Capitaines en second. Messieurs,

Leblanc ✠ (O ✱).
Dubouchage.
De Parseval.
De Fayet ✠ (O ✱).
Petit de la Montagne ✱.
Fournier ✠ ✱.

Lieutenans en premier. Messieurs,

Duclos de Valmer.
Mazin de Bouy.
Séguin de Pazzis.
De Brachet ✱.
De Reignac ✱.
De St.-Fargeau.

Lieutenans en second. Messieurs,

De Cumont.
Dufresne de Beaucourt.
De Sparre.
D'Autichamps.
Mellano ✠ ✱.
Clozel.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

De Boisdenemets.
D'Amoreux St.-Ange.
Décareaux.
Dubief ✱.
Dulong.
De Castéja.
Gaudefroy ✱.
De Fromessans.
Sevestre.
De Maillé.
Hus.
Dulau d'Allemans.
Martin.
Dartein.
Joleaud.
De Villiers.
De Lostanges.
De Colbert.
Devenois d'Hatentot.
De Caumont Laforce.
Prat.
Prieur.
De Goyon.
De Mortemart.

Etat-Major des Hussards. MM.

Le Prince de Léon ✠ (C ✱), *Colonel*, à Melun.
Le Cte Desmonstiers de Mérinville (O ✱), *Lieut.-Col.*, à Melun.

Du Luc ✻, *Chef d'escadron.*
Budan ✠ (O ✻), *id.*
D'Aloigny ✠ (O ✻), *id.*
Oudinot ✻, *id.*
De Breuil ✠ (O ✻), *Major.*
L'Abbé Serpeille, *Aumônier.*
Cavayé ✠ ✻, *Capitaine-Instruct. en Chef.*
De Rilliet ✻, *Cap.-Adj.-Major.*
D'Ollone, *Capitaine-Adjudj.-Major.*
De Chabrillan, *id.*
Siccard, Sous-Lieut., *Aide-Major.*
Méjean ✠ ✻, *Capitaine-Trésorier.*
Bourgeois ✻, *Capitaine d'habillem.*
James ✻, Sous-Lieut, *Porte-Etend.*
Grenier ✻, *Chirurgien-Major.*
Huttier, *Chirurgien Aide-Major.*
Piollet, *id.*

Capitaines-Commandans. Messieurs,

Le Vte Desmontiers de Mérinville ✻.
De Turckheim ✻.
De Grainville ✠ ✻.
De Monbadon ✻.
Herval de Vasouy ✻.
Martin ✠ ✻.

Capitaines en second. Messieurs,

Le Vte de Mac-Mahon.
Le Cte de Chamoy ✻.
De Boullongne ✻.
De Narcillac.
Le Cte de Sainte-Maure-Montausier.
Rioult de Neuville ✻.

Lieutenans en premier. Messieurs,

De Saint-Venant.
Davelouis.
René ✻.
Courby de Cognord.
Robbe ✠ ✻.
Barazer.

Lieutenans en second. Messieurs,

De Béarn de Brassac.
Richepanse.
Lavancier ✻.
De Graverol.
Boulland ✠ ✻.
Legendre de Fougainville ✻.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Roussel.
Pelletier ✻.
De Petigny.
De Montbrun-Dixmude.
De Julliot ✻.
Maupoint de Vandeuil.
Blassel ✻.
Dupeuty ✻.
Cuénot.
Le Mis de Vogué ✻.
Descatoire ✻.
Goullet de Rugy.
Le Vte Law de Lauriston.
De Bouvet.
Lahire.
Duterail ✻.
De Boisguyon.
Monclar.
Tholozan.
Monchenu.
Hamberger.
Merlin de Maingoual.
De Bonald.
Alsin.

ARTILLERIE DE LA GARDE ROYALE,

à Vincennes.

L'artillerie est composée de trois régimens, savoir: le régiment d'artillerie à pied, fort de huit compagnies et d'une escouade d'ouvriers; le régiment d'artillerie à cheval, de quatre compagnies; et le régiment du train, de six.

Etat-Major général. Messieurs,

Le Bon Lafont ✠ (G O ✻), Mar.-de-Camp, *Command. l'Artill. de la Garde roy.*, rue de Provence, 21. — *Aide-de-camp.* M. Pernety, *Capitaine.*
Le Bon Bon de Lignim ✠ (C ✻), *Colonel, Commandant l'Ecole d'artillerie*, à Vincennes.
Le Bon de Bonaffos de Latour ✠ (O ✻), *Lieutenant-Colonel, Chef d'Etat-Major.*
Lyautey ✠ (O ✻), *Lieutenant-Colonel, adjoint au Commandant de l'Ecole, et Sous-Directeur du Matériel*, à Vincennes.

Inspection administrative.

Le Bon des Acres Delaigle ✻, *Sous-Intendant militaire.*

RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED.

Etat-Major. Messieurs,

Saint-Cyr ✠ (C ✱), *Colonel*, à Vincennes.
S. S. le Mis de Laplace ✠ (O ✱), *Lieutenant.-Colon.*
Normand ✠ ✱,
De Lagrange ✠ ✱, } *Chefs de Bataillon.*
Duperche Duchasble de Mesnilhaton ✠ (O ✱), *Major.*
L'Abbé Ferrer de Palmarola, *Aumônier.*
Gandon ✱, *Capit. en* 1er, *Adj-Maj.*
Guérin ✠ ✱, *Capitaine en* 2e, *idem.*
Le Dru ✠ ✱, Chef de Bataillon, *Capitaine en* 1er, *Trésorier.*
Ardoin ✱, *Capitaine en* 2e *d'habillement.*
Vanderbauvède ✱, *Sous-Lieutenant Porte-Drapeau.*
Laurent ✱, *Chirurgien-Major.*
Doquin de Saint-Preux, *Chirurgien Aide-Major.*
Simien,
De Fadate de Saint-Georges. } *Lieutenans, Aides-Majors.*

Première Compagnie.

De Vathaire ✠ ✱, *Capitaine-Commandant.*
Robert ✠ ✱, *Capitaine en* 2e.
D'Alayrac, *Lieutenant en* 1er.
Mutel, *Lieutenant en* 2e.

Deuxième Compagnie.

Le Chev. De la Monneraye ✱, *Capitaine-Commandant.*
Roussot de Leyva ✠ ✱, *Cap. en* 2e.
Platel, Cap., *Lieutenant en* 1er.
Schwester, *Sous-Lieutenant.*

Troisième Compagnie.

De Maillier ✠ ✱, *Capit. Commandant.*
Blanchard, *Capitaine en* 2e.
Dubos de Gribauval, Cap., *Lieut en* 1er.
Pirain, *Lieutenant en* 2e.

Quatrième Compagnie.

De Lorimier ✠ (O ✱), Chef de Bat. *Capitaine Command.*
Le Boulanger ✱, *Capitaine en* 2e.
Pradal, *Lieutenant en* 1er.
David, *Lieutenant en* 2e.

Cinquième Compagnie.

Boistard ✠ ✱, Ch. de Bat., *Capit.-Commandant.*
Legagneur ✠ ✱, *Capitaine en* 2e.
Dupoy, *Lieutenant en* 1er.
Graff ✱, *Lieutenant en* 2e.

Sixième Compagnie.

De Camain ✠ ✱. *Capit-Command.*
Rochet, *Capit. en* 2e.
Bert, *Lieutenant en* 1er.
Puillon-Boblaye, *Lieut. en* 2e.

Septième Compagnie.

Boucquel, Chev. de Beauval, *Capitaine-Commandant.*
Amori ✠ ✱, *Capitaine en* 2e.
Boscary, *Lieut. en* 1er.
Demiau, *Lieutenant en* 2e.

Huitième Compagnie.

De Surineau ✠, *Capit.-Comm.*
Tiby, *Capitaine en* 2e.
Arnould, *Lieutenant en* 1er.
Balbédat, *Lieutenant en* 2e.

Escouade d'Ouvriers.

Mazé, *Cap. Lieut. en* 1er, *Commandant l'Escouade.*
Dalbiat, *Lieutenant en* 2e.

RÉGIMENT D'ARTILLERIE A CHEVAL.

État-Major. Messieurs,

De Riquet, Cte de Caraman ✱ (C ✱), *Colonel.*
Bon Vacher de Tournemine ✱ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*
Falguière ✠ ✱,
Mégret de Serilly ✠ (O ✱), } *Chefs d'Escadron.*

Pluyette ✠ (O ✱), *Major.*
L'Abbé Hervieux, *Aumônier.*
Santeul, Lieutenant en premier, *Instructeur en chef de cavalerie.*
Le Chev. de Ligondès ✠, Capit. en premier, *Adjudant-Major.*
Faure ✱, Chef d'Escadron, *Capitaine en second, Trésorier.*
Déforges ✱, *Lieutenant en premier, Officier d'habillement.*
Cavietzel ✱, *Sous-Lieutenant, Porte-Etendard.*
De Chasseloup-Laubat, *Lieutenant, Aide-Major*
De Foucault, *Lieutenant, Aide-Major.*
Boileau ✱, *Chirurgien-Major.*
Palicot, *Chirurgien Aide-Major.*

Première Compagnie.
Lauwereyns ✠ ✱, *Capitaine-Commandant.*
De Sers ✱, *Capitaine en second.*
Béret ✱, *Lieut. en 1er.*
Géhard, *Lieutenant en second.*

Seconde Compagnie.
De Mayol De Lupé ✠ ✱, *Cap.-Comm.*
Bauyn, Mis de Perreuse ✱, *Cap. en 2e.*
Roman, *Lieut. en premier.*
Durosset, *Lieutenant en second.*

Troisième Compagnie.
Plivard ✠ ✱, Chef d'esc., *Cap.-Com.*
Judcy ✠ ✱, *Capit. en second.*
De Gineste, *Lieutenant en premier.*
Jacquet ✱, *Lieut. en second.*

Quatrieme Compagnie.
De Julvécourt ✱, Chef d'Esc. *Capitaine-Commandant.*
Gellibert ✱, *Capit. en second.*
Dufraisse, *Lieuten. en premier.*
Auvity, *Lieut. en second.*

RÉGIMENT DU TRAIN D'ARTILLERIE.

Corps stationnés à Paris et à Vincennes.

Etat-Major. MM.

Pertusier ✠ ✱, Lieut.-Colonel, *Commandant.*
Canel ✠ (O ✱), *Major.*

L'Abbé Arnaud, *Aumônier.*
Bellouard ✱, *Cap. Instruct. en chef.*
Boutry ✠ (O ✱), *Capit. Ad.-Maj.*
François ✠ ✱, *Cap. Adjud.-Major.*
Marin ✱, *(Cap.) Trésor.*
Gallois ✱, *Lieut. d'habillement.*
Schmitt ✱, *Sous-Lieut. Porte-Etend.*
Bélair ✱, *Chirurgien-Major.*
Letulle, *Chirurgien Aide-Major.*

Première Compagnie.
Binet ✱, *Lieutenant-Comm.*
Kimbaux ✱, *Sous-Lieutenant.*

Deuxième Compagnie.
Gaugiran ✠ ✠, *Capitaine.*
Lavertu ✱, *Lieutenant.*
Lecordonnier, *Sous-Lieutenant.*

Troisième Compagnie.
Etienne ✠ ✱, *Capitaine.*
Jenroch ✠ ✱, *Lieutenant.*
Tain ✱, *Sous-Lieutenant.*

Quatrième Compagnie.
Vauthier ✱, *Lieutenant-Comm.*
Crémon, *Sous-Lieutenant.*

Cinquième Compagnie.
Viviant ✠ ✱, *Capitaine.*
Tallard ✱, *Lieutenant.*
Navlet, *Sous-Lieutenant.*

Sixième Compagnie.
Millerand ✠ ✱, *Capitaine.*
De Calmès ✱, *Lieutenant.*
Martin, *Sous-Lieutenant.*

ÉCOLE D'ARTILLERIE.

Brianchon ✠ ✱, *Professeur de mathématiques.* } *à Vincennes.*
Reynard, *Répétiteur.* } *à Vincennes.*
Aboilard, *Professeur de dessin.* } *à Vincennes.*

Employés. Messieurs,

Vanier ✱, *Garde d'Artil. de seconde classe, à Vincennes.*
Devinat ✱, *Garde d'Artillerie de 3e classe à l'Ecole Militaire.*
Petit, *garde d'artillerie de 3e classe, à Vincennes.*
Wuyard, *Maître Artific. à Vincennes*
Bolicel, *Chef d'Ouvriers-d'état à Vincennes.*

HÔPITAL MILITAIRE DE LA GARDE ROYALE, au Gros-Caillou,

Sous la police de

M. le Bon du BOUCHET ✠ (O ✱), *Sous-Intendant militaire de la garde royale*, rue Chantereine, n. 12.

Service du culte.

M. l'Abbé Bocquillon, *Aumônier.*

OFFICIERS DE SANTÉ.

Médecins. MM.

Regnault ✠ ✱, *médecin en chef.*
Gasc, } *Médecins ordin.*
Cornac (O ✱), } *Médecins ordin.*

Chirurgiens. MM.

Le Bon Larrey (C ✱), *Chirurg. en ch.*
Poirson (O ✱), *Chirurg. en second.*
Paban ✱, } *Chirurg. Aides-Maj.*
Gimelle, } *Chirurg. Aides-Maj.*

Pharmaciens. MM.

Lodibert (O ✱), *Pharmacien en chef.*
Chargrasse ✱, *Pharm. Aide-Major.*
Jacob, *Pharmacien Aide-Major.*
M. Montigny, *Directeur.*

SECTION VII.

GENDARMERIE ROYALE DE FRANCE.

Ce corps se compose, 1° de la Gendarmerie d'élite, instituée pour le service des résidences royales; 2° de 24 légions pour le service des départemens et des arrondissemens maritimes; 3° de la Gendarmerie spécialement affectée au service de la ville de Paris; 4° de 2 compagnies de Gendarmerie à cheval, employées dans les îles de la Martinique et de la Guadeloupe.

La Gendarmerie d'élite est composée d'un état-major et de 2 escadrons. La force du corps est de 317 hommes, y compris 16 officiers.

Les 24 légions sont divisées en compagnies, lieutenances et brigades: la force totale de ces légions est de 14,086 hommes, dont 587 officiers, savoir: 24 colonels, ou lieutenans-colonels chefs de légion, 92 chefs d'escadron et capitaines commandans de compagnie, 24 capitaines-lieutenans, 355 lieutenans, et 92 trésoriers, dont 6 du grade de capitaines.

533 maréchaux-des-logis,	à cheval.	216 maréchaux-des-logis,	à pied.
1067 brigadiers,		434 brigadiers,	
8000 gendarm. et trompettes,		3250 gendarmes,	

La Gendarmerie royale de Paris a un état-major et 6 compagnies de 251 hommes chacune. La force totale de ce corps est de 42 officiers, et de 1486 sous-officiers et gendarmes, dont 569 hommes à cheval, et 917 à pied.

Les comp. de la Martinique et de la Guadeloupe sont composées ainsi qu'il suit:

Martinique: 1 chef d'esc., 2 lieut., 4 mar.-de-logis, 6 brigad., 55 gendarmes à cheval; total 68 hommes.

Guadeloupe: 1 capit., 2 lieut., 5 mar.-de-logis, 10 brigad., 70 gendarmes à cheval; total 88 hommes.

Par Ordonnance du 6 novembre 1822, il a été créé un bataillon de voltigeurs corses auxiliaires de la Gendarmerie, pour faire le service en Corse.

La force de ce bataillon est de 421 hommes, officiers compris.

Il y a des inspecteurs généraux du grade de Lieutenant général ou de Maréchal-de-camp.

Inspecteurs généraux en 1827. — Messieurs.

Damas (Étienne-François) ✠ (G O ✱), Le Bon L'Héritier ✠ (C ✱), Le Cte Manhès ✠ (C ✱), Le Vte Bonnemains (C ✠) (C ✱),	*Lieutenans-généraux.*
Le Cte D'Héricourt ✠ (C ✱), Le Bon Wolff ✠ (C ✱), Le Cte de Modène ✠ (O ✱), Le Cte Leroy Duverger ✠ (C ✱),	*Maréchaux-de-camp.*

GENDARMERIE D'ÉLITE.

M. le Bon Leclerc-Dostein ✠, (C ✱), *Colonel*, à Paris.

De Laleu de Ste-Preuve ✠ (O ✱), *Chef d'Escadron.*
Savornin (P.-L.), *Aumônier.*
Guérin-d'Agon ✠ ✱, *Cap. Adj.-Maj.*
De Vaugiraud ✠ ✱, *idem*
Lambert de Barive ✱, *Capitaine.*
Bourquelot ✠ ✱, *Capitaine, Trésor.*
Lemaire de Mirville ✠ ✱, *Lieutenant.*
De Montagu ✱, *idem.*
Wolff ✠ (O ✱), *idem.*
Merle de la Brugière ✠ ✱, *idem.*
Babinet de Rencogne, *idem.*
Chev. Dupouy de Bonnegarde, *idem.*
De Lagarde, *idem.*
De Maignaut, *idem.*
Réveillé Parise ✱, *chirur. aide-major.*

GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE.

PREMIÈRE LÉGION.

M. de Sanzillon (Et.-Gédéon) ✠ (C ✱), *Colonel*, à Paris.

Compagnie de la Seine.

De Lamolère ✠ ✱, *Chef descadron Commandant*, à Paris.
Raffé ✠ (O ✱), *Capit. Trésor.*, idem.
Mahot de Gémasse ✱, *Cap. Lieut.*, id.
Bizot ✱, *Lieutenant*, idem.
Brisson, *Lieuten.*, à Saint-Denis.
Prévost, *idem*, à Sceaux.

Compagnie de Seine-et-Oise.

Alexandre de S.-Balmont, ✠ ✱, *Chef d'escadron*, à Versailles.
Mauguin ✠ ✱, *Lieut.*, idem.
Wimy, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
Gournay, *Sous-Lieuten.* à Corbeil.
Dreymuller ✱, *Lieutenant*, à Etampes.
Bon Desperiers, *Lieutenaut*, à Mantes.
Denizot ✱, *Lieuten.*, à Pontoise.
Gourlet ✠, *Lieuten.*, à Rambouillet.

Compagnie de Seine-et-Marne.

Martin de Couci ✠ ✱, *Capitaine*, à Melun.
N . . . , *Lieut.* idem.
Carré, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
Danglars, *Lieutenant*, à Coulommiers.
De Larouvraye ✱, *idem.*, à Fontainebleau.
De Cordoue de Cordes ✱, *L.*, à Meaux.
De Percy, *Lieutenant*, à Provins.

DEUXIÈME LÉGION.

M. le Bertre ✠ (C ✱), *Colonel*, à Chartres.

Compagnie d'Eure-et-Loir.

Jomard ✠ (O ✱), *Chef d'escadron Commandant*, à Chartres.
Leleu-Delmé ✠ ✱, *Capit. Lieut.* idem.
Saintrone ✠ ✱, *Lieut.*, *Trésor.* idem.
Forqueray ✱, *Lieuten.*, à Châteaudun.
Boban ✠ ✱, *idem*, à Dreux.
De Coureau, *id.*, à Nogent-le-Rotrou.

Compagnie de la Sarthe.

De Caqueray ✠ ✱, *Capit.*, au Mans.
Jousset de Lépine, *Lieuten.*, idem.
Dabin ✠, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
Corra ✱, *idem*, à La Flèche.
Dabry ✠, *Lieutenant*, à Mamers.
Babut, *Lieutenant*, à Saint-Calais.

Compagnie du Loiret.

Horric de Lamotte de Beaucaire ✠ ✱. *Chef d'escadron*, à Orléans.
Lesoudier de St-Blaise ✠, *Lieuten.* id.
Carratier ✠, *Lieuten. Trésorier*, idem.
Desvaux, *Lieutenant*, à Gien.
De Donato *dit* Donatis. *id.*, à Montargis.
Gagny ✱, *idem*, à Pithiviers.

Compagnie de l'Orne.

Léger de Bresse ✱, *Capit.*, à Alençon.
Allard, *Lieutenant*, idem.
Vincent, *Lieut.*, *Trés.*, id.
Dornant, *Lieut.*, à Mortagne.
De Picquot ✠ ✱, *idem*, à Argentan.
Guyon de Quigny ✠, *idem.*, à Domfront.

TROISIÈME LÉGION.

Bon Christophe de la Mothe-Guery ✠ (C ✱), *Colonel*, à Rouen.

Compagnie de la Seine-Infér.

Charlier de Vrainville ✠ (O ✱), *Chef d'esc. Command.*, à Rouen.
Emery ✠ ✱. *Cap Lieut.*
Delafosse ✠ ✱, *Lieut*, *Trés.*, idem.
Mayeu ✠ ✱, *Lieut.*, au Havre.
Langlois ✱, *id.*, à Dieppe.
N. . . . ., *idem.* à Neuchâtel.
Beaufils ✠, *id.*, à Yvetot.

Compagnie de l'Eure.

Le Pellerin Vte de Gauville ✠ ✱. *Cap.*, à Evreux.
Le Gras Desjardins ✠, *Lieuten.*, id.
Lenglier, *Sous-Lieuten.*, *Trés.*, id.
Depostis du Houlbec ✱, *id*, aux Andelys.
Hayaert ✠, *id.*, à Bernay.
Caille Desmares ✱, *id.*, à Louviers.

Barbelet ✱, *Lieut*, à Pont-Audemer.

Compagnie de l'Oise.

Demanche ✠ ✱, *Cap.*, à Beauvais.
Bernet ✠ ✱, *Lieut.*, id.
O Carroll, *Lieut.*, *Trés.*, id.
Waiss ✱, *L.*, à Clermont.
Lepine ✠ ✱, *Lieut.*, à Compiègne.
Harembert ✱, *id.*, à Senlis

Compagnie de la Somme.

De Lascous ✠ (O ✱). *Chef d'escad. Commandant*, à Amiens.
Folliot de Fierville ✠, *Lieut.*, id.
Mongin ✠, *Lieut.*, *Trésorier*, idem.
Denu ✠, *Sous-Lieut.*, à Abbeville.
Filleul, *Sous-Lieut.* à Doulens.
Devabre ✠ ✱. *id.*, à Montdidier.
Labbé ✱, *idem*, à Péronne.

QUATRIÈME LÉGION.

M. Renou-Labrune ✠ (C ✱), *Colonel*, à Caen.

Compagnie du Calvados.

Varin de Bretteville ✠ ✠, *Chef d'esc. Commandant*, à Caen.
Jacquinot ✠ ✱ ✠, *Capit.-Lieut.* id.
Lecordier, *Lieut.*, *Trés.*, id.
Trouillet de la Chaux ✠, *L.*, à Lisieux.
Couraye Duparc, *idem*, à Baïeux.
Letellier de Blanchard ✱, *id.* à Falaise.
Lemercier ✱, *id.*, à Pont-l'Evêque.
Depolinière ✱. *id.*, à Vire.

Compagnie de la Manche.

Pruvost ✠ ✱, *Cap.*, à S-Lô.
Billard, *Lieutenant*, idem.
Bodin ✠, *Lieut.*, *Trés.*, id.
De Nayrod ✠, *Lieut.* à Valognes.
Lecourt de Ste-Marie ✠, *id.*, à Mortain.

Truy ✱, *Sous-Lieut.*, à Coutances.
Grandjean, *S.-Lieut.*, à Cherbourg.
De la Broisse ✱, à Avranches

Compagnie de la Mayenne.

Brunet de La Charrie ✠ ✱, *C.*, à Laval.
Micalomier, *Lieut.*, id.
Faux ✠, *Lieut.*, *Trés.*, id.
Hardy de la Largère ✠, *Lieut.*, à Château-Gontier.
Messié. *Sous-Lieut.*, à Mayenne.

Arrond. maritime de Cherbourg.

De Prepetit ✠. *Cap.*, à Cherbourg.
Cledat ✠, *Lieut.*, au Havre.
Janssens, *Sous-Lieut.* à Dunkerque.
Salon ✠. *Lieuten.-Trés.* à Cherbourg.

CINQUIÈME LÉGION.

M. Maudet de Penhouet ✠ ✱, *Colonel*, à Rennes.

Compagnie d'Ille-et-Vilaine.

Cte des Barres ✠ ✱, *Chef d'escadron Comm.*, à Rennes.
Normand de la Tranchade ✠, *Capit.-Lieuten.*, idem.
Mignotte ✠ ✱, *Cap-Trés.*, idem.

De Lesperonnière de Vrix, *L.*, à Redon.
André de Berval ✻, *Lieut.*, à Fougères.
Dussaray, *Lieut.*, à Monfort.
Duperré, *idem*, à St-Malo.
Degrieux ✠, *idem*, à Vitré.

Compagnie des Côtes-du-Nord.

Marie ✠ ✻, *Cap.*, à S.-Brieuc.
Bégué ✠ ✻, *Lieut.* id.
Faucheux, *Sous-Lieut.*, *Trés.* id.
De Pompery, *id.*, à Guingamp.
De Ploeuc ✠, *id.* à Lannion.
Trompette, *id.*, à Loudéac.
Mascarène de Rivière de Lezouelch ✠. *Lieuten.*, à Dinan.

Compagnie du Finistère.

De la Chastre ✠ ✻, *Cap.*, à Quimper.
Legoazre de Toulgoët ✠ ✻, *Lieut.*, id.
Noël ✠ ✻, *Lieut.*, *Trés.*, id.
Blat, *Lieut.*, à Brest.
De Tilly ✠, *Sous-Lieut.*, à Châteaulin.
De Guerrif ✠, *Lieut.* à Morlaix.
De Normanville ✠, *idem*, à Quimperlé.

Arrond. maritime de Brest.

Vernier de Byans ✠ ✻, *Capitaine*, à Brest.
Carrel ✠, *Lieutenant*, id.
Cartault ✠, *Lieut.*, *Trésor.*, id.

SIXIÈME LÉGION.

M. Fitremann ✠ (O ✻), *Colonel*, à Angers.

Compagnie de Maine-et-Loire.

Bernabé, B[on] de Lahaye ✠ ✻, *Chef d'esc. Comm.*, à Angers.
Duvigneau ✠ *Cap.-Lieut.*, idem.
Pétion ✠, *Lieut.*, *Trés.*, id.
N. . . . . . . *Lieut.*, à Beaugé.
De Suyrot ✠, *idem*, à Beaupréau.
Godbillon ✠ ✻, *idem*, à Saumur.
Gripat ✻, *idem*, à Segré.

Compagnie de la Loire-Infér.

Pelecier ✠ (O ✻), *Ch. d'esc.* à Nantes.
Laroche, *Lieut.*, id.
Gays ✻, *Lieut.*, *Trés.*, id.
Brower ✠, *Lieut.*, à Ancenis.
Maubant, *Lieut.*, à Châteaubriant.
Massabiau ✠ ✻, *id.*, à Paimbœuf.
Guilmin ✠, *id.*, à Savenay.

Compagnie du Morbihan.

De Parfouru ✠, *Capit.* à Vannes.
Dupontavice Du Boishenry, *Lieut.*, id.
Dupont ✠, *Lieut. Tr.*, id.
Bojard de la Jacopière ✠, *L.*, à Pontivy.
De Lannoy ✠, *Lieut.*, à Lorient.
Dieudonné ✻, *idem*, à Ploermel.

Arrondissement maritime de Lorient.

Lemuet ✠, *Capit.*, à Lorient.
Depontual ✠, *Lieut.* idem.
Blavet ✠, *Lieut.*, *Trés.* id.

SEPTIÈME LÉGION.

M. le B[on] Potier ✠ (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Tours.

Compagnie d'Indre-et-Loire.

Brault ✠ ✻, *Chef d'esc. Comm.* à Tours.
Beaumont ✠, *Cap.-Lieut.*, id.
Tierry (M.) ✠ *Capit.*, *Trés.* id.
Coussillan ✻, *Lieut.*, id à Chinon.
Derazes, *idem*, à Loches.

Compagnie de Loir-et-Cher.

De Guizable-Lacotte ✠ ✻, *Cap.* à Blois.
Champault, *Lieut.*, idem.
Brissonnet, *Sous-Lieut.*, *Trés.*, id.
Painchaud ✠, *id.*, à Romorantin.
Rousseau ✠, *id.* à Vendôme.

Compagnie de la Vienne.

Bernon ✠ ✻, *Cap.*, à Poitiers.
Payelle ✠ ✻, *Lieut.*, idem.
Chevallier Ruffigny, *Lieutenant*, *Trésorier.* idem.
Leroi, *Lieut.*, à Civray.
Montois, *id.*, à Châtellerault.
D'Espinay, *id.* à Loudun.
De Gaulejac, *id.*, à Montmorillon.

Compagnie de l'Indre.

Damour ✠ ✻, *Capit.*, à Châteauroux.
Didion ✠ ✻, *Lieut.*, idem.
Vollant ✠, *L.*, *Trés.*, id.
Bauduin ✠ ✻, *id.*, au Blanc.
Mensard ✠ ✻, *id.*, à Issoudun.
Phellot ✠, *id.*, à la Châtre.

HUITIÈME LÉGION.

M. le B[on] de la Roque ✠ (C ✻), *Colonel*, à Moulins.

Compagnie de l'Allier.

De la Martellière ✠ (O ✻), *Chef d'escadron*, *Command.*, à Moulins.
Thorel ✠, *Capit.-Lieut.*, idem.
Thery ✠ ✻, *Capit.*, *Trés.* id.
De Brossard (Louis) ✻, *L.*, à Montluçon.

Roddier ✠ (O ✱), à Gannat.
De Preaud, *id.*, à Lapalisse.

Compagnie du Puy-de-Dôme.

Bonjour ✠ ✱. *Capit.*, à Clermont.
Bittard Desportes ✠, *Lieut.*, id.
D'Eté, *S.-Lieut.*, *Trés.*, id.
Guerin de Brulard, *Lieut.*, à Ambert.
Viviand, *S.-Lieut.*, à Issoir.
Tassy ✠, *idem*, à Riom.
Bouquet de la Grye, *id.*, à Thiers.

Compagnie de la Nievre.

Ferrand de la Forest, *Capit.*, à Nevers.
Aladane, *Lieut.*, à Nevers.
Mahé ✠, *Lieut.*, *Trés.* id.
Marchant ✠ ✱, *id.*, à Clamecy.
Sauvat ✱, *S.-Lieut.*, à Château-Chinon.
Theyron ✠ ✱, *id.*, à Cosne.

Compagnie du Cher.

De Baculard d'Arnaud ✠ ✱, *Chef d'esc.*, à Bourges.
De Boucher ✠, *Lieut.*, idem.
Taillard ✠ ✱, *Lieut.*, *Trés.*
Delagrandiere, *Lieut.*, à S.-Amand.
Perrin, *Sous-Lieut.*, à Sancerre.

NEUVIÈME LÉGION.

M. De Lavoyrie ✠ ✱, *Colonel*, à Niort.

Compagnie des Deux-Sevres.

Caselli ✠ (O ✱), *C. d'esc.* à *Com.*, Niort.
Grandsaignes ✱, *Cap.*, *Lieut.*, idem.
Hincelin, *Lieut.*, *Trés.*, idem.
Demoneys-Dordière ✠ ✱, *L.*, Parthenay.
Cady ✱, *Lieut.*, à Bressuire.
Suard ✠, *id.* à Melle.

Compagnie de Bourbon-Vendée.

De la Barre ✱, *C.*, à Bourbon-Vendée.
N. . . . . , *Lieutenant*, id.
Massart, *Sous-Lieut.*, *Trés.*, idem.
De Combarel (Jos.) ✱, *L.*, à Fontenay.
Brochard de la Roche-Brochard ✱, *L.*, aux Sables d'Olonne.
Delancreau de Piard ✠, *L.*, aux Herbiers.

Comp. de la Charente-Infér.

Bernard de La Fregeollière ✠, *Cap.*, à La Rochelle.
Rivals, *Lieut.*, idem.
Babin, *Lieut.*, *Trés.*, id.
Lemiere ✠, *Lieut.*, à Jonzac.
Hamard ✱, *S.-Lieut.*, à Marennes.
Palustre ✠, *id.*, à Rochefort.
Le Berthon ✠ ✱, *id.*, à Saintes.
Langlade ✱, *id.*, à St.-Jean-d'Angely.

Arrond. maritime de Rochefort.

Merle de la Brugière ✠ (J.-M.-L.), *Cap.*, à Rochefort.
Lantier ✱, *Lieut.*, idem.
Gauché, *S.-L.*, *Trés.*, idem.

DIXIÈME LÉGION.

M. le Pourçeau de Mondoret ✠ (O ✱), *Colonel*, à Bordeaux.

Comp. de la Gironde.

Sautreau-Nemon ✠ ✱, *Chef d'esc. Command.*, à Bordeaux.
De Marin ✠ ✱, *C.-L.*, idem.
Mouchoux ✠. *Lieut.*, *Trés.*, idem.
Pilet ✠, *Lieut.*, à Lesparre.
Lecarlier de Veslud ✠, *id.*, à Bazas.
De Boussat, *id.*, à Blaye.
Bourgoing de Daille ✠, *id.*, à la Réole
Sabarot ✱, *Lieut.*, à Libourne.

Compagnie de la Charente.

Gimel ✠ ✱, *Capitaine*, à Angoulême
Gastebois de Marignac, *Lieut*, id.
Lurat, *Lieut.*, *Trésor.*, id.
De la Voyerie, *Lieut.*, à Cognac.
Cheynier, à Barbezieux.
Delasalle, *S.-Lieut.*, à Confolens.
Bouchet ✱, *Lieut.*, à Ruffec.

Compagnie des Landes.

Dovergne ✠ ✱, *C.* à Mont-de-Marsan.
Lombard, *Lieutenant*, id.
Chauvin ✠, *L.*, *Trés.*, idem.
Mathieu, *L.*, à St-Sever.
Robillon ✱, *L.*, à Dax.

Compagnie des Basses-Pyrén.

Tavernier ✠ (O ✱), *Ch. d'esc.*, à Pau.
Defresne ✠ ✱, *Lieut.*, id.
Munier, *S.-Lieut.*, *Trés.*, idem.
Lelong de Longpré, *L.*, à Bayonne.
Gourjon ✠, *S.-L.*, à Mauléon.
Mocquet, *id.*, à Orthez.
Frandidier, *id.*, à Oléron.

ONZIÈME LÉGION.

M. de Termes ✠ (O ✱), *Colonel*, à Limoges.

Comp. de la Haute-Vienne.

Delmas ✠ (O ✱), *Chef d'Esc. Com.*, à Limoges.
Foutreaux de Jallais, *C.-Lieut.*, idem.
Perret ✠, *Lieut.*, *Trés.*, id.
Panier, *id.*, à Bellac.

De Vielbans ✠, *Lieut.*, à St.-Yrieix.
Meynard Dequeilhe ✱, *id.*, à Rochechouart.

Compagnie de la Creuze.

Gallié ✠ ✱, *Cap.*, à Guéret.
N. . . . . , *Lieut.*, id.
Merle de la Brugière (J.B.), *L. Tr.*, id.
Guerin ✱, *S.-L.* à Aubusson.
De Villemone, *id.*, à Bourganeuf.
Chousserie, *Sous-Lieut.*, à Boussac.

Comp. de la Dordogne.

Petitjean de Rancourt ✠ ✱, *Chef d'esc.*, à Périgueux.
Delachapelle ✠ ✱, *L.*, à Périgueux.
Bouteillier. *Lieut.*, *Trés.*, id.
Lacrompe de la Boissière, *L.* à Bergerac.
De Laporte ✠ ✱, *id.*, à Nontron.
Lotin de la Bochonnière ✠, *id.* à Sarlat.
Doutre-Roussel ✱, *idem*, à Riberac.

Comp. de la Corrèze.

Duchalard ✠, *Cap.* à Tulles.
Clément (Edme) ✠ ✱, *L.*, id.
Deschamps (J.-B.) ✠ ✱, *Lieutenant*, *Trés.*, idem.
Lasere du Rouzel ✠, *Lieut.*, à Brives.
Blost, *idem*, à Ussel.

DOUZIÈME LÉGION.

M. Maubert de Neuilly ✠ ✱, *Lieut.-Colonel*, à Cahors.

Compagnie du Lot.

Favas ✠ (O ✱, *Chef d'Esc. Comm.*, à Cahors.
Gillet ✠, *Cap.-Lieut.*
Suisse ✠, *Lieut.*, *Trés.*, id.
Auger de Guilleragues, *id.* à Figeac.
Bardy-Fourtou ✠, *idem*, à Gourdon.

Comp. de Lot-et-Garonne.

Grandchamp ✠ ✱, *Cap.* à Agen.
Bonneau de Beaufort, *Lieutenant*, idem.
Charpentier, *S.-L. Trés.* id.
Lafargue, *Lieutenant*, à Nérac.
Boissy Dubois, *idem*, à Marmande.
Destutt, *Lieutenant*, à Villeneuve-d'Agen.

Comp. de l'Aveyron.

Jammé ✠ ✱, *Capit.*, à Rhodez.
Daugnac ✱, *Lieut.*, id.
Richard ✱, *S-Lieuten.*, *Trés.*, idem.
Wœlffel, *S.-L*, à Espalion.
Puinesge, *Lieut.*, *idem*, à Milhau.
Velay ✠ ✱, *id.* à S.-Afrique.
Delpech, *id*, à Villefranche.

Comp. u Cantal.

Gougeon ✠ ✱, *Capit.*, à Aurillac.
Massis ✠ ✱, *Lieut.*, id.
Lecareux ✠, *L.*, *Trés.*, id.
De Combarel (P.-A.) ✱, *L.*, à Murat.
Campagne, *id.*, à Mauriac.
Tremengheol de Laroussière ✠ ✱, *id.*, à Saint-Flour.

TREIZIÈME LÉGION.

M. Cournuaud de Fonbourgade ✠ ✱, *Colonel*, à Toulouse.

Comp. de la Haute-Garonne.

Delatour ✱, *Chef d'escadron Comm.*, à Toulouse.
Perrier de St.-Germain ✱, *Capitaine-Lieutenant*, idem.
Auger, *S.-Lieut.*, *Trés.*, id.
Serres ✠ ✱, *Lieut.*, à Villefranche.
Hugay ✱, *S.-Lieut.* à Muret.
Sucre ✠ ✱, *id.*, à St-Gaudens.

Comp. de Tarn-et-Garonne.

Fornier de Savignac ✠, *C.*, à Montauban.
Macary ✠, *Lieut.*, id.
Dommanget, *S.-L. Trés.* id.
Labastide. *Lieut.* à Moissac.
Ruot ✱. *Lieutenant*, à Castel-Sarrazin.

Compagnie du Gers.

Dumaine de St-Lanne ✠ ✱, *C.* à Auch.
De Broqueville ✱. *Lieut.*. idem.
Peylabere ✠ ✱, *Lieut.*, *Trés.*, idem.
Macon, *Lieut.* à Lombez.
Maurel de la Pomarede ✱, *L.*, Condom.
Chetard, *id.*, à Lectoure.
Jouve de Guibert ✱, *Lieut.*, à Mirande.

Comp. des Hautes Pyrén.

Marion de Bresillac ✠, *Cap.*, à Tarbes.
De l'Eglise ✱. *L.* id.
Lemonnyer ✠ ✱, *Lieut.*, *Trés.*, idem.
Bourdier de Beauregard ✱, *L.*, Argelès.
Ledanoys de Tourville ✠, *Lieutenant*, à Bagnères.

QUATORZIÈME LÉGION.

M. Doutremont de Minières ✠ (O ✱), *Colon.*, à Carcassonne.

Compagnie de l'Aude.

D'Exéa de la Louvière ✠ ✱, *Chef d'Escadron Comm.*, à Carcassonne.
Martolio ✠ ✱, *Cap.-Lieut.*, idem.
Jacob, *S.-Lieut.*, *Trés.*, id.
Gourgas, *Lieuten.*, à Castelnaudary.

De Roquefeuil. à Limoux.
Focras de la Neuville ✠ ✱, *idem*, à Narbonne.

Compagnie du Tarn.

Fabre de Lavalette ✠ ✱, *C.*, à Alby.
Julia ✠ ✱, *Lieut.* idem.
Demange. *Lieut.*, *Trés.*
Duperier de Lislefort, *Lieutenant*, à Castres.
Ménard, *idem*. à Lavaur.
Charpentier de Cossigny, *Lieutenant*, à Gaillac.

Comp. des Pyrén. Orient.

De Gouzens de Fontaines, *C.*, Perpignan.
Thomas ✱, *Lieut.*, idem.
Digne, *Sous-Lieut.*, *Trés.*, idem.
Charvais, *Lieut.*, à Prades.
Laurent, *Sous-Lieut.*, à Céret.

Comp. de l'Arriège.

Yvernault ✠ ✱, *Capit.*, à Foix.
Capdeville, *Lieut.*, id.
Lepage ✠, *Lieut.*, *Trésor.*, idem.
De Madron ✱, *L.*, à Pamiers.
Jost ✠ ✱, *Lieut.*, à Saint-Girons.

QUINZIÈME LÉGION.

M. De la Barthe ✠ ✱, *Colonel*, à Nîmes.

Compagnie du Gard.

Aubriot ✠ (O ✱) *Ch. d'Esc.*, *Comm* à Nîmes.
Huot, *Cap.-Lieut.*, idem.
Guerin (M.-J.F.), *S.-L.*, *Trésor.*, id.
Rolland, *idem*, à Alais.
Delbos ✠, *Lieut.*, au Vigan.
Michel (J.-J.) ✱, *Lieut.*, à Uzès.

Compagnie de l'Ardèche.

Du Bay, *Cap.*, à Privas.
N. . . . . . , *Lieut.*, idem.
Reiss, *Lieutenant*, *Trés.*, idem.
Terrier de la Jolive ✱, *L.*, à Tournon.
Godet, *Sous-Lieut.*, à l'Argentière.

Comp. de l'Hérault.

De Lascous (P.) ✠ ✱, *Ch. d'escad.*, à Montpellier.
De Pagès de Pourcarès, *Lieut.*, idem.
Poupart ✠, *Lieut.*, *Trésor.*, idem.
Galabert ✠ ✱, *id.*, à Béziers.
Ferrouil de Montgaillard, *id.*, à Lodève.
De Grand, *idem*, à Saint-Pons.

Comp. de la Lozère.

Vimort ✠ ✱, *Capitaine*, à Mende.
Decouché de Lusignan (E.-D.), *L.*, id.
Edouin ✠, *Lieut.*, *Trés.*, idem.
Rigoult, *Lieutenant*. à Florac.
Rousset ✱, *id.*, à Marvejols.

SEIZIÈME LÉGION.

De Bellon ✠ ✱, *Colonel*, à Marseille.

Comp. des Bouches-du-Rhône.

Pascalis ✠ (O ✱), *Chef d'Esc.*, *Com.*, à Marseille.
Adhémar de Lantagnac ✠, *Cap. Lieut.*, idem.
Lebriquir ✠, *Trés.*, idem.
Falconet ✱, *Lieut.*, à Aix.
Boulnois ✱, *idem*, à Arles.

Compagnie de Vaucluse.

Blanc ✠ ✱, *Capitaine*, à Avignon.
Dechevalier ✠ ✱, *L.*, idem.
Doudan, *Lieuten.*, *Trésor.*, idem.
Pascalis, *Lieutenant*, à Apt.

Millaudon Coudurier ✱, *id.*, Carpentras.
Jeannel ✱, *S-L.*, à Orange.

Compagnie du Var.

Viervil ✠ ✱, *Cap.*, à Draguignan.
Fournier ✱, *Lieut.*, idem.
Delfosse (C.), *Lieut.*, *Trés.*, idem.
Beaugeois ✠, *Lieut.*, à Brignoles.
Beaume *dit* Roux ✱, *id.*, à Grasse.
Duhil de la Jouardais ✠, *id.*, à Toulon.

Arrond. mar. de Toulon.

Peragallo ✠ ✱, *Cap.*, à Toulon.
Delaye, *Lieuten.*, idem.
Garraud, *Lieut.*, *Trés.*, id.

DIX-SEPTIÈME LÉGION.

M. Bigarne ✠ (C ✱), *Colonel*, à Bastia.

Corse. — Première Comp.

Merat ✠ ✱, *Ch. d'Esc.*, *Com.* à Bastia.
Sunhary, *Capit.-Lieut.*, id.
N. . . . . *S.-Lieut.*, à Calvi.
Roguier ✱, *L.*, *Trés.*, id.

Taphanel, à S.-Florent.
Agostini ✠, *Lieut.*, à Vescovato.
France, *id.*, à Corte.
Lepintre, *id.*, à Piedicroce.
Benedettini, *id.*, à Tallone.

Deuxième Compagnie.
Dyonnet ✠, *Cap.*, à Ajaccio.
Deaddé, *Lieut.*, idem.
Pousset, *Lieut.*, à Vico.
Marcantei ✠, *Lieut.*, à Sainte-Marie de Siché
Masson, *S.-L.*, à Sartene.
Lucchini, *S.-L.*, à Bonifacio.

DIX-HUITIÈME LÉGION.

M. De Valory ✠ (O ✻), *Colonel*, à Grenoble.

Compagnie de l'Isere.
De la Caze-Sarta ✠ ✻, *Chef d'Esc.*, *Com.*, à Grenoble.
Durieux de Mouxy ✠ ✻, *C.-L.*, idem.
Pernet ✠ ✻, *Cap.*, *Trés.* id.
De Renneville, *L.*, à Latour-du-Pin.
Thoumin ✻, *Lieut.*, à St.-Marcellin
Thomé de St-Cyr ✠ ✻, *id.*, à Vienne.

Comp. de la Drôme.
Rozier de Linage ✠ ✻, *Cap.*, à Valence.
Viart, *Lieutenant*, idem.
Ravenez ✠, *Lieut.*, *Trés.*, idem.
De Brossard (Marie), *Lieut.*, à Die.
D'Agard, *idem*, à Montélimart.
Chauchard, *idem*, à Nyons.

Comp. des Hautes-Alpes.
Proth Deschamps ✠, *Cap.*, à Gap.
Vidal ✠, *Lieut.*, idem.
Michel ✻. *S.-L.*, *Trés.*, id.
Cluzel ✠. *L.*, à Briançon.
Deaddé. *S-L.*, à Embrun.

Comp. des Basses-Alpes.
Sardou ✠ ✻, *Cap.*, à Digne.
Amandric-Duchaffaut, *Lieut.*, idem.
Fontaine, *S.-L.*, *Trés.*, id
Guintrandy, *Sous.-Lieutenant*, à Barcelonette.
Le Boulanger. *S.-Lieut.*, à Castellane.
Sorel, *id.*, à Sisteron.
Brun ✠ ✻, *Lieut.*, à Forcalquier.

DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. Clément ✠ (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Lyon.

Compagnie du Rhône.
Faye ✠ (O ✻), *C. d'Es.*, *Com.* à Lyon.
Henrionnet ✻, *Capit.-Lieut.*, idem.
Richier ✻, *Lieut.*, *Trés* id.
De Reidelet, *Lieuten.*, à Villefranche.
Boyau, *Lieuten.*, à Tarare.

Comp. de Saône-et-Loire.
Martenot de la Martinière ✻, *C.*, Mâcon.
Ranc ✻, *Lieut.*, idem.
Desjardins ✠ ✻, *L.*, *Tr.*, id.
Caudel, *L.*, à Louhans.
Rebillot ✻. *idem*, à Autun.
Thomé de St.-Cyr ✠ ✻. *id.*, à Châlons.
Picq ✻, *S.-L*, à Charolles.

Compagnie de la Loire.
Pecauld de Changin ✠ ✻, *Capitaine*, à Montbrison.
Collangettes. *Lieuten.*. id.
Allamand, *S.-Lieutenant*. *Trés.*, idem.
Croizier de la Doire ✠ ✻. *L.*, à Roanne.
Aplada ✻. *id.*, à S.-Etienne.

Comp. de la Haute-Loire.
De Reste ✠ ✻. *Cap.* au Puy.
De Pelacot ✻, *Lieut.*, idem.
Vuillemot, *S.-L.*, *Trés.*, id.
Dussuc ✻, *idem*, à Brioude.
Jourda de Vaux, V[te] de Folletier ✠ ✻, *idem*, à Yssingeaux.

VINGTIÈME LÉGION.

M. le Ch. Lebas de Bouclans ✠ (C ✻), *Colonel*, à Dijon.

Comp. de la Côte-d'Or.
De Truchis du Mole ✠ ✻, *Ch d'Esc.* *Com.*, à Dijon.
Denest ✻. *Capitaine-Lieut.*. idem.
Hiestand ✻, *Lieut.*, *Trésor.*, idem.
Buchotte ✠ ✻, *id.*, à Sémur.
Vincent d'Ecquevilley ✠, *L.*, à Beaune.
Leclerc de Ruffey ✻, *idem*, à Châtillon-sur-Seine.

Compagnie de l'Yonne.
Valon ✠ ✻, *Cap.* à Auxerre.
Roset, *Lieut.*, idem.
Demay ✠ ✻, *Lieut.*, *Trés.*, idem.
Comeau de Charry ✠ ✻, *L.*, à Avallon.
Tenaille de Champton ✻, *id.* à Joigny.
Soufflot, *idem*, à Sens.
Siraudin, *idem*, à Tonnerre.

Compagnie de l'Aube.
Laurent ✠ ✻, *Capit.*, à Troyes.
Simonnin ✻. *Lieut.*, idem.
Dupont ✻, *S.-Lieut.*, *Trés.*, idem.
De Challemaison ✠ ✻, *L.*, à Arcis-sur-Aube.
Nobelly ✻, *idem*, à Bar-sur-Aube.

De Cheron ✠, *L.*, à Bar-sur-Seine
Dubrana ✠ ✱, *L.* à Nogent-sur-Seine.

Comp. de la Haute-Marne.

De Mousin de Villers ✠ (O ✱), *Cap*, à Chaumont.
Legros ✠, *Lieut.* à Chaumont.
Aubert ✠, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
Nesle ✠ ✱. *Lieutenant*, à Langres.
Leblanc, *idem*, à Vassy.

VINGT-UNIÈME LÉGION.

M. Picard ✠ (C ✱), *Colonel*, à Besançon.

Compagnie du Doubs.

Ledoux ✠ (O ✱), *Chef d'Esc.*, *Com.*, à Besançon.
Equey de Villariard ✠ ✱, *Cap-L.*, id.
Speigel ✠. *Lieut.*, *Trés.*, idem.

Compagnie du Doubs.

Martenne ✠, *L.*, à Baume-les-Dames.
Bruyant ✱. *S.-Lieut.*, à Pontarlier.
Pavans de Ceccaty, *L.*, à Montbéliard.

Comp. de la Haute-Saône.

Crestin d'Oussières ✠ ✱, *Capitaine*, à Vesoul.
Bertrand de Lavaux ✠ ✱, *Lieut.*, id.
Derousse ✠ ✱. *Lieut.*, *Trés.*, id.
Mougenot ✠ ✱, *id.* à Lure
Trouillot du Pin, *idem*, à Gray.

Compagnie du Jura.

Merle de la Brugière ✠ ✱, *Capit.*, à Lons-le-Saulnier.
Delagrange ✱. *Lieut.*, id.
Patouillet ✠, *L.* *Trés.*, id.
De Pointe, ✠. *idem*, à Poligny.
De Monteynard ✠, *id.* à Dôle.
Goguillot ✠. *idem*, à Saint-Claude.

Compagnie de l'Ain.

Carrelet ✠ ✱, *Cap.*, à Bourg.
Gaborit de Montjou, *Lieut.*, id.
Fleury ✠, *Lieut.*, *Trés.*, id.
Aps ✱, *Lieut.*, à Belley.
Durand de Chiloup, *idem*, à Trévoux.
Frintzel ✠, *id.* à Nantua.
Magnien ✠, *idem*, à Gex.

VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

M. Kuhn ✠ (O ✱), *Colonel*, à Nancy.

Comp. de la Meurthe.

Tardy de Montravel ✠ ✱, *Chef d'esc.*, *Com.*, à Nancy.
Moréal de Brévans, *Cap.-Lieut.*, id.
Protin ✠ ✱, *L.*, *Trés.*, id.
Pitat, *id.*, à Château-Salins.
Daisey, ✱, à Sarrebourg.
Turbert, *Lieut.*, à Toul.
Hun ✠ ✱, à Lunéville.

Compagnie des Vosges.

Boilletot de Bemont ✠ ✱, *C.*, à Epinal.
Cadenat ✠ ✱, *Lieut.*, idem.
Tanton ✠, *L.*, *Trés.*, idem.
Bernard ✠, *L.* à Mirecourt.
Collas ✠, *id.*, à Remiremont.
Bourcet ✱, *id.*, à Saint-Dié.
De Lallemant de Liocourt ✱, *idem*, à Neufchâteau.

Comp. du Bas-Rhin.

De Golbery ✠ (O ✱), *Ch. d'escadr.* à Strasbourg.
Houzeau ✱, *Lieut.*, idem.
Noel ✠ ✱, *Lieut.*, *Trésor.*, id.
Dedier ✠ ✱, *L.* à Saverne.
De Bininger ✱, *idem*, à Schélestadt.
Maniguet, *idem*, à Wissembourg.

Comp. du Haut-Rhin.

Del ✠ ✱, *Cap.*, à Colmar.
Parizel. ✱ *Lieut.*, idem.
Martin, *S.-L.*, *Trés.*, id.
Hurel, *Lieut.*, à Belfort.
N. . . . . . . à Altkirch.

VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. le B^on d'André ✠ (C ✱), *Lieutenant-Colonel*, à Metz.

Comp. de la Moselle.

Clément (P.-Th.) ✱, *Chef d'Esc.*, *Command.*, à Metz.
Coudenhove ✱, *Capit.-Lieut.*, idem.
Lagroy de Croute ✠ ✱, *Cap.*, *Trés.*, id.
Henri ✠ ✱. *Lieutenant*, à Briey.
Delallemant (J. N.) ✠ ✱, *id.*, à Sarguemines.
Tinseau ✱, *id.*, à Thionville.

Comp. de la Meuse.

Robert ✠ (O ✱), *Capitaine*, à Bar-le-Duc.
Noel ✱. *Lieut.*, idem.
Barbe, *Lieutenant*, *Trés.*, idem.
Bertrand de Lavaux ✠ ✱, *Lieuten.*, à Montmédy.
Labat ✱, *id.*, à Commercy.
Bigeon de Courcy ✠ ✱, *id.* à Verdun.

Comp. de la Marne.

Barthelemy ✠ ✱, *Capitaine*, à Châlons.
Thevenin de Verneuil ✱, *Lieutenant*, idem.
Beaugrand ✠, *Lieutenant*, *Trésor.*, idem.
Mique ✱, *L.*, à Epernay.
Rovel ✠ ✱, *Lieut.*, à Reims.
Chedel ✠, à Sainte-Ménéhould.
De Gorlieu, *id.*, à Vitry-le-Français.

Compagnie des Ardennes.

Levaillant de Monchy ✠ ✱, *Capit.*, à Mézières.
N. . . . . . . *Lieut.*, id.
Igier ✱, *Lieut.*, *Très.*, id.
Pretre d'Eynon, *L.* à Rhetel.
Dalery ✠ ✱, *id.*, à Mézières.
L'Evêque de la Bassemoturie ✱, *idem*, à Sedan.
Simonnet ✱, *id.* à Rocroy.
Beysser, *Sous-Lieuten.*, à Vouziers.

VINGT-QUATRIÈME LÉGION.

M. Ravier ✠ (O ✱), *Colonel*, à Arras.

Comp. du Pas-de-Calais.

Filleul ✠ ✱, *Chef d'Esc.*, *Comm.*, à Arras.
Delaplace de Lange ✠ ✱; *Cap.-L.*, id.
Dupuis, *L.*, *Trés.*, idem.
Flamen ✠ ✱, *Lieut.*, à Béthune.
Deméré d'Aubigny ✱, *L.*, à Boulogne.
Demay ✠, *L.*, à Montreuil.
Tilman ✠ ✱, *L.*, à S.-Omer.
Bouly de Lesdain ✱, *id.*, à S.-Pol.

Compagnie du Nord.

Pinel ✠ (O ✱), *Chef d'esc.*, à Lille.
N. . . . . , *Lieut.*, idem.
Parent, *Sous-L.*, *Trés.*, idem.
Hamont ✱, *L.*, à Avesnes.
De Corbie ✠ ✱, *idem*, à Cambray.
Blocaille ✠ ✱, *L.*, à Douay.
Georgeon ✱, *S.-Lieut.*, à Dunkerque.
Saulnier, *Lieut.*, à Hazebrouck.
Pomme, *Sous-Lieut.*, à Valenciennes.

Compagnie de l'Aisne.

B[on] Cochet de Savigny de S.-Valier ✱, *Capit.*, à Laon.
Lamé Fleury, *Lieut.*, idem.
Michel ✠ ✱, *Lieut.*, *Trés.*, idem.
Lagorce ✱, *Lieut.*, à Château-Thierry.
Delorne d'Alincourt ✱, *idem*, à Saint-Quentin.
Odot de Lenferna, *idem*, à Soissons.
Capitain, *idem*, à Vervins.

GENDARMERIE ROYALE DE PARIS. (*Voy.* la table.)

GENDARMERIE EMPLOYÉE DANS LES COLONIES.

Compagnie de l'Ile de la Martinique.

Lahogue ✠ ✱, *Chef d'Escadron.*
Pillerault ✱, *Lieutenant.*
De Sauvigny, *Sous-Lieut.*

Compagnie de la Guadeloupe.

Leroy ✠ (Bern.-Joseph), *Cap.*
Cardini ✱, *Lieutenant.*
Lugné, *Sous-Lieutenant.*

Bataillon de Voltigeurs Corses.

État-major.

Galloni d'Istria ✠ ✱, *Chef de Bat.*
Buttafoco, *Cap. Adjudant-Major.*
Grandvalet, *S.-Lieutenant*, *Trésorier.*
Grazietti, *Chirurgien Aide-Major.*

Capitaines.

Angelis ✠ ✱. Peraldi ✠.
Marinetti ✱. Ciavaldini.

Lieutenans.

Franchi ✠. De Giovanni.
Vico. Cuttoli.

Sous-Lieutenans.

Santolini. Laurelli.
Pianelli. Marcelli.

SECTION VIII.

CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE (1).

ÉTAT-MAJOR.

Inspecteur-général du service de l'Artillerie.

M. le Cte Valée (C ✠) (G ✠), *Lieutenant-général*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 11.

Lieutenans-généraux. Messieurs,

Cte d'Anthouard ✠ (G O ✠), rue Bleue, n. 29.
Cte Charbonnel ✠ (G ✠), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 18.
Vte Tirlet (C ✠) (G O ✠), rue Neuve St.-Augustin, n. 8.
S. S. le Cte Ruty (C ✠) (G O ✠) *Pair, Directeur des poudres et salpêtres*, à l'Arsenal, place de la Bastille.
Bon le Noury ✠ (G O ✠), rue de la Sourdière, n. 14.
Bon Neigre ✠ (G O ✠), rue de Paradis Poissonnière, n. 12.
Bon A. Digeon ✠ (G O ✠), rue Joubert. n. 19.
Bon Bouchu ✠ (G O ✠), rue du Vieux-Colombier, n. 26.
Bon Berge ✠ (G O ✠), rue des Petits-Augustins, n. 12.

Maréchaux-de-camp. Messieurs.

Bon Corda ✠ (C ✠), *membre adjoint du Comité spécial et consultatif, Inspecteur des arsenaux de construction.*
Bon Filhol de Camas ✠ (C ✠), *Comm. l'Ecole d'Artill. à Douai.*
Bon Boulart ✠ (C ✠), *Command. l'Ecole d'Artill., à Strasbourg.*
Bon Doguerau ✠ (C ✠), *Membre du Comité consultatif.*
Bon Pelletier ✠ (C ✠), *Command. l'Ecole d'Artillerie, à Metz.*
Mis d'Hautpoul ✠ (C ✠), *Commandant l'Ecole d'application du corps royal d'état-major.*
Vte Paillhou ✠ (C ✠), *Sous-Gouverneur de l'Ecole polytechnique.*
Bon de Salle ✠ (O ✠). *Command. l'Ecole d'Artillerie à Rennes.*
Cotty ✠ (C ✠), *Chef de division de l'Artillerie au Ministère de la Guerre, Membre adjoint du Comité.*
Ricci ✠ (C ✠), *Commandant l'Ecole d'Artillerie, à Toulouse.*
Le Chev. Marion ✠ (C ✠), *Comm. l'Ecole d'Artill, à La Fère.*
Bon Marilhac ✠ (C ✠), *en disponibilité.*

Colonels. Messieurs,

Directeurs des arsenaux de construction.

Berthier ✠ (C ✠). *à Strasbourg.*
Verpeau ✠ (C ✠), *à Toulouse.*
Zévort ✠ (O ✠). *à Douai.*
Chantron ✠ (O ✠), *à Grenoble.*
Evain ✠ (O ✠), *à Metz.*
Vte du Boisbaudry ✠ (O ✠), *à Rennes*
Vivien de Chateaubrun ✠ (O ✠), *à La Fère.*
Borson ✠ (O ✠), *à Auxonne.*

Directeurs des directions territoriales.

Bon Chapelle ✠ (C ✠), *à Toulon.*
Bon Sautereau du Part ✠ (C ✠), *au Havre.*
Ferey ✠ (O ✠), *à Saint-Omer.*

---

(1) Tout ce qui concerne l'Artillerie de la Garde Royale est porté à l'article de la Garde Royale, page 607.

Noël ✠ (O ✻), *à Neuf-Brissac.*
Gerin ✠ (C ✻), *à Tours.*
Le Clerc ✠ (C ✻), *à Besançon.*
Bon de S.-Vincent ✠ (O ✻), *à Montpellier.*
Bon Bouvier de Cachard ✠ (O ✻), *à Nantes.*
De Beaufranchet ✠ (O ✻), *à Paris.*
Mathieu ✠ (O ✻) *à Lille.*
Préau ✠ (O ✻), *à Saint-Malo*
Dérivaux, ✠ (O ✻). *à Mézieres.*
Cte de Gomer ✠ (O ✻). *à Cherbourg.*
Bergier ✠ (O ✻), *à Valenciennes.*
Pariset ✠ (O ✻), *à Brest.*
Maillard ✠ (O ✻). *à La Rochelle.*
Durbach ✠ (O ✻). *à Bayonne.*
Farjon ✠ (O ✻), *à Mont-Dauphin.*
Abeille ✠ ✻, *à Perpignan.*
Legriel ✠ (O ✻), *à Bastia.*

Inspections, Dépôt central, et emplois spéciaux.

Schouller ✠ (O ✻), *Inspecteur des Manufactures royales d'armes.*
Boussaroque Delafont ✠ (O ✻), *Inspecteur des Forges.*
Bon Delaporte ✠ (C ✻), *Employé au Dépôt central.*
Nacquart ✠ (O ✻). *Comm. en second à l'Ecole d'application, à Metz.*
Bon Pache ✠ (C ✻), *Employé au Dépôt central.*
Moron ✠ (O ✻), *idem.*
Bon Aubert ✠ (O ✻), *Inspecteur de la raffinerie de salpêtre à Paris.*
Ducos Vte de la Hitte ✠ (C ✻), *Aide-de-camp de Monsieur le Dauphin.*
Klié ✠ (O ✻), *Inspecteur des Fonderies.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Sous-Directeurs des arsenaux.

Bosquette ✠ (O ✻), *à Grenoble.*
Garnier ✠ (O ✻), *à Auxonne.*
Guidonnet ✠ (O ✻), *à Metz.*
Le Gendre ✠ (O ✻). *à Douai.*
Henraux ✠ (O ✻), *à La Fere.*
Eggerlé ✠ (O ✻), *à Strasbourg.*
Marullier ✠ (O ✻), *à Toulouse.*

Commandans d'artill. dans les places.

Duprat ✠ ✻, *à Marseille.*
Baron de Foulquier ✠ (O ✻). *à Vincennes.*
Simond ✠ ✻. *à Boulogne.*
Tardy de Montravel ✠ (O ✻), *à Phalsbourg.*

Dauvergne ✠ ✻, *à Longwy.*
Gagneur ✠ ✻, *à Lyon.*
Bureau ✠ ✻, *à La Rochelle.*
Blanzat ✠ (O ✻), *à Toulon.*
Menard ✠ ✻, *à Béfort.*
Mancel ✠ (O ✻), *à Antibe.*

Chargés du détail du personnel et du matériel des Ecoles d'artillerie.

Aymar ✠ ✻. *à Metz.*
Bobillier ✠ (O ✻), *à Auxonne.*
L'Espagnol ✠ (O ✻), *à Toulouse.*
Paixhans ✠ (O ✻), *à Strasbourg.*
Le Bon Gosse de Serlay ✠ (O ✻), *à Douai.*
Pastoureau la Besse ✠ (O ✻). *à Rennes*
Hortet ✠ (O ✻), *à La Fere.*

Manufactures d'Armes. Poudres, Ecole militaire et Dépôt central. MM.

Gorsse ✠ (O ✻), *Sous-Inspecteur de la Fonderie de Strasbourg.*
Tugnot de Lanoye ✠ (O ✻), *Dir. de la Manuf. d'armes de St.-Etienne.*
Lunel ✠ ✻. *Directeur de la manufacture d'armes de Tulle.*
Petit de Chastenay ✠ (O ✻), *Inspecteur de la poudrerie du Ripault.*
De Foucauld ✠ (O ✻), *Secrétaire de la commission d'armement.*
Lefebure ✠ ✻. *Inspecteur de la poudrerie du Bouchet.*
De Bouteiller ✠ (O ✻), *Secrétaire du Comité d'artillerie.*
Pron ✠ (O ✻), *Adjoint au Dépôt central de l'artillerie.*
Denis ✠ (O ✻). *Employé au dépôt central de l'artillerie.*
Parrizot ✠ ✻, *idem, Directeur de l'Atelier de précision.*

Chefs de bataillon. Messieurs,

Sous-Directeurs d'artillerie.

Le Tellier de Montaure ✻, *au Havre.*
Guillot ✠ (O ✻), *à Lille.*
Ardouin ✠ ✻, *à Saint-Omer.*
Augé ✠ ✻, *à Bayonne.*
De Puthaux ✠ (O ✻), *à Mézieres.*

Daffry de la Monnoye ✠ (O ✱), *à Paris.*
Le Forestier de Villeneuve ✠ ✱, *à Perpignan.*
Javerzat ✠ (O ✱), *à Tours.*
Gosset ✠ ✱, *à Neuf-Brissac.*
De Gaudrion ✠ ✱, *à Saint-Malo.*
Legrand ✠ ✱, *à Brest.*
Vente ✠ ✱, *à Besançon.*
Le Blanc de Prebois ✠ ✱, *à Mont-Dauphin.*
Adoubedent ✠ ✱. *à Cherbourg.*
Morel ✠ ✱, *à Montpellier.*
Lesbaupin ✠ ✱, *provisoir. à Nantes.*
Lemoyne de Villarsy ✠ ✱, *à Valenciennes.*
Even de Vincé ✠ ✱, *à Nantes, détaché en Espagne.*

Command. d'artil. dans les places.

Pion ✠ (O ✱), *à Caen.*
Alphand ✠ (O ✱), *à Valence.*
Charpentier ✠ ✱, *à Schèlestat.*
Beaumont ✠ ✱, *à Port-Louis.*
Varnier ✠ (O ✱), *à Givet.*
Chantron ✠ ✱, *à Collioure* (5e Rég.).
Lambert ✠ ✱, *à Condé.*
Ducros ✠ ✱, *employé à La Fere.*
Faille ✠ ✱, *à Arras.*
Richardot ✠ ✱. *à Langres.*
D'Hurcourt ✠ ✱, *à Soissons.*
Aubé de Bracquemont ✠ ✱. *à Abbeville*
Dequeux ✠ ✱. *à Rochefort.*
De la Lance de Villers ✠ ✱, *à Verdun.*
Barré ✠ ✱. *à Cambrai.*
De Bigault de Grandrut ✠ ✱. *à Montmédy.*
Admyrauldt ✠ ✱, *à l'Ile-de-Ré.*
Du Solier ✠ ✱, *à Embrun.*
Cte de Maigret ✠ ✱. *à Thionville.*
Vallier ✠ ✱, *à Dieppe.*
De Marionnelz ✠ ✱, *à Toul.*
Clerjou ✠ ✱, *à Belle-Ile-en-mer.*
Doyer ✠ ✱, *à Calvi.*
Moutonnet ✠ ✱, *à Figuières (Espagne)*, 8e Régiment.
Blaux ✠ ✱, *à Calais.*
Robert ✠ ✱, *à Dunkerque.*
Boyer ✠ ✱, *à Blaye.*
Richard (C.) ✠ ✱, *à Briançon.*
Bonneau ✠ ✱, *à Laon.*
Derrion du Plan ✠ ✱, *à Pampelune*, (6e Régiment).
De Ruffier ✠ ✱, *à la citadelle de Strasbourg.*
De Gaultier de Montgaultier ✠, *à Béthune.*

Directeurs des Manufactures d'armes.

Lochet de Vaudidon ✠ (O ✱), *à Charleville.*
Nottret ✠ ✱, *à Châtellerault.*
Dubocq ✠ ✱, *à Klingenthal.*
Duport de Pontcharra (C. L. C.) ✠ (O ✱). *à Maubeuge.*
Demainville ✠ ✱, *à Mutzig.*

Inspecteurs des Poudreries.

Joffre ✠ ✱, *à Angoulême.*

Sous-Inspecteurs des Fonderies.

Aubertin ✠ ✱, *à Toulouse.*
Dussaussoy ✠ (O ✱), *à Douai.*

Sous-Inspecteurs des Forges.

Thouvenel ✠ (O ✱), *Forges des Ardennes.*
Moret ✠ ✱, *Forges de la Moselle.*
De Fabert ✠ ✱. *Forges de la Nièvre.*
Colson ✠ ✱, *Forges du Midi.*
Fontaine ✠ ✱, *Forges du Doubs.*
Rapatel ✠ ✱, *Forges de l'Ouest.*

Employés à l'Ecole des Eleves et aux Ecoles militaires spéciales.

Baudart ✠ ✱, } *A l'Ecole des*
Moisson ✠ ✱, } *Eleves.*
Caraud ✠ ✱, *Directeur des Etudes à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr.*
Poumet ✠ ✱, *à l'Ecole d'Etat-Major.*
Michou Dumarais ✠ ✱, *à l'Ecole Polytechnique*

Employés au ministère de la Guerre.

Claude *dit* Nancy ✠ ✱, *Chef de bataillon, chargé du matériel à la division de l'artillerie.*
Gambier ✠ ✱, Chef de bat., *chargé du personnel à la divis. de l'artill.*

Dépôt central de l'artillerie.

Piron, *détaché du 4e rég. d'art. à pied.*
Dumoulin ✠ ✱.

Détachés aux colonies.

Hulot ✠ (O ✱), *Dir. à la Martinique.*
Caussade ✠ ✱, *Dir. à la Guadeloupe.*

Employés à des services spéciaux.

Cailly Duchesné ✠ (O ✱), *Directeur de l'Ecole pyrotechnique.*
Taillefert ✠ ✱, *Professeur de Chimie à l'Ecole d'application.*
Bousson ✠ (O ✱), *Etat-Major particulier du Ministre.*

Aides-de-camp. MM.
Delattre D'Aubigny ✠ ✱, *de M. le Lieut.-genéral* Bon Berge.
Lombard de Ginibral ✠ ✱, *de M. le Lieut.-général* Bon Dijon.
Duchemin ✠ (O ✱), *de M. le Lieut.-général* Cte d'Anthouard.
Espéronnier ✠ ✱, *de M. le Lieut.-général* Bon Bouchu.
Gérard ✠ ✱, *de M. le L.-g.* Cte Valée.

TROUPES D'ARTILLERIE.

Régimens à pied.

1er *Régiment, à Rennes.* Messieurs,
Lefrançais ✠ (O ✱), *Colonel.*
Richard ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*
Ch. Onffroy ✠ ✱,
Barreau ✠ ✱,
Le Dilais ✠ ✱,
Raulin ✠ ✱,
} *Chefs de Bataillon.*
De Castel ✠, *Major.*
Leblanc de Prébois, *Lieut. Aide-Maj*
Guerineau de Boisvillette, *L. Aide-M.*
Jacob ✱, *Chirurgien-Major.*
Delannoy, *Aide-Major.*
Valleteau de Mouillac, *idem.*

2e *Régiment, à Strasbourg.* Messieurs,
Bon Capelle ✠ (O ✱), *Colonel.*
Lechesne ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*
Disson ✠ (O ✱),
Besaucèle ✠ ✱,
Radet ✠ ✱,
De Ste-Marie ✠ ✱,
} *Chefs de Bataillon.*
Coger ✠ (O ✱), *Major.*
Husson de Prailly, *Lieut. Aide-Maj.*
Sicard, *idem.*
Cromarias ✱, *Chirurgien-Major.*
Puitg, *Aide-Major.*
Guérin, *idem.*

3e *Régiment, à Metz.* Messieurs,
Leblanc de Lacombe ✠ (O ✱), *Col.*
Charpentier ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*
Maistre ✠ ✱,
Doisy de Villargennes ✠ ✱,
De Légier ✠ ✱,
Deshaulles ✠ ✱,
} *Chefs de Bat.*
Guérard ✠ ✱, *Major.*
Grand, *Lieutenant Aide-Major.*
Paris de Bollardière, *idem.*
Tainturier ✱, *Chirurgien-Major.*
Carron, *Aide-Major.*
Antoine, *idem.*

4e *Régiment à La Fère.* Messieurs,
Husson ✠ (O ✱), *Colonel.*
De Moreton de Chabrillan ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*
Legrand ✠ ✱,
Lesterpt ✠ ✱,
Piron ✱,
Garnier,
} *Chefs de Bataillon.*
Maingard ✠ ✱, *Major.*
Fournier de Trélo, *Lieut. Aide-Maj.*
Beynaguet de Pennautier, *idem.*
Stockly, *Chirurgien-Major.*
Corne, *Aide-Major.*
Pommier, *idem.*

5e *Régiment, à Toulouse.* Messieurs,
Picquet ✠ (O ✱), *Colonel.*
Delort de la Flotte ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*
Chantron ✠ ✱,
Cte De Grave ✠,
Racine ✠ ✱,
Hennocque ✠ ✱,
} *Chefs de Bataillon.*
Phétu ✠, *Major.*
De Cambis, *Lieut. Aide-Major.*
Mazel Dugoulot, *idem.*
Beaumont ✱, *Chirurgien-Major.*
Menot, *Aide-Major.*
Fourcaud, *idem.*

6e *Régiment, à Auxonne.* Messieurs,
Etchegoyen ✠ (O ✱), *Colonel.*
Lejoyand ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.*
Hamart ✠ (O ✱),
Derrion Duplan ✠ ✱,
Hervilly ✠ (O ✱),
Cherrier ✠ ✱,
} *Chefs de Bataillon.*
Arbey ✠ ✱, *Major.*
Bagert-Becker, *Lieut. Aide-Major.*
De Bonnechose, *idem.*
Prevost ✱, *Chirurgien-Major.*
Daudy, *Aide-Major.*
Limon, *idem.*

7e *Régiment, à Douai.* Messieurs,
Vialet ✠ (O ✱), *Colonel.*
Demetz ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*
Romestin ✠ ✱,
Cuvelier ✠ ✱,
Bellencontre ✠ ✱,
Graffan ✠ ✱,
} *Chefs de Bataillon.*
Dubarry de Lesquerron ✠ (O ✱), *Major.*
Loppin de Gémeaux, *Lieut. Aide-M.*
Baret de Rouvray, *idem.*
Robin ✱, *Chirurgien-Major.*
Rousset, *Aide-Major.*
Fradin, *idem.*

8e *Régiment, à Toulouse.* Messieurs,

Gauldrée Boilleau ✠ (C ✱), *Colonel.*
Bruneri de Rivarosa ✠ (O ✱), *L.-Col.*
Moutonnet ✠ ✱, } *Chef de Bat.*
De Benoit de la Paillonne ✠ ✱, } *Chef de Bat.*
Tacon ✠ ✱, } *Chef de Bat.*
De Vésian ✠ ✱, } *Chef de Bat.*
De Cazaux ✠ ✱, *Major.*
Daigny, *Lieuten. Aide-Major.*
Patu de Rosmont, *idem.*
Jacquet ✱, *Chirurgien-Major.*
Pitiot, *Aide-Major.*
Viallard, *idem.*

Régimens à cheval.

1er *Régiment, à Strasbourg.* MM.,

Raindre ✠ (O ✱), *Colonel.*
Vaudrey ✠ ✱, *Lieutenant-Col.*
Le Boul ✠ (O ✱), } *Ch. d'esc.*
Solomiac ✠ ✱, } *Ch. d'esc.*
Tortel ✠ (O ✱), } *Ch. d'esc.*
Besse ✠ ✱, } *Ch. d'esc.*
Martin ✠ ✱, *Major.*
De Maumigny, *Aide-Major.*
Lemarchant ✱, *Chirurgien-Major.*
Gimbrère, *Aide-Major.*

2e *Régiment, à Metz* Messieurs,

De Bérauville ✠ (O ✱), *Colonel.*
Cercelet ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel*
Raffart de Marcilly ✠ (O ✱), } *Ch. d'esc.*
Molin ✠ (O ✱), } *Ch. d'esc.*
Chenin ✠ (O ✱), } *Ch. d'esc.*
Cothereaux ✠ ✱, } *Ch. d'esc.*
Dumas de Culture ✠ (O ✱). *Major.*
Martin de Boulancy, *Lieutenant Aide-Major.*
Thomassin ✱, *Chirurgien-Major.*
Frebault, *Aide-Major.*

3e *Régiment, à Toulouse.* MM.

Lasnon ✠ (O ✱), *Col.*, détaché à Cadix.
Ocher de Beaupré ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*
Legendre ✠ ✱, } *Ch. d'esc.*
Gannal ✠ ✱, } *Ch. d'esc.*
Saint-Jacques ✠ (O ✱), } *Ch. d'esc.*
Averos ✠ ✱, } *Ch. d'esc.*
De Puymirol ✠ ✱, *Major.*
De Latour Dupin Chambly (Humbert), *Lieut. Aide-Major.*
Damelincourt ✱. *Chirurgien-Major.*
Suchet, *Aide-Major.*

4e *Régiment, à Metz.* Messieurs,

Cte d'Esclaibes d'Hust ✠ (O ✱), *Col.*
Asselin de Crevecœur ✠ ✱, *Lieut.-C.*
Bon de Foucauld ✠ (O ✱), } *Ch. d'esc.*
De Fremont de la Merveillère ✠ ✱. } *Ch. d'esc.*
Patin de la Fizelière ✠ (O ✱), } *Ch. d'esc.*
Mariez ✠ ✱, } *Ch. d'esc.*
Bourgeois ✠ (O ✱), *Major.*
De Latour Dupin Chambly (Berlion), *Lieut. Aide-Major.*
Philippe, *Chirurgien-Major.*
Bauduin, *Aide-Major.*

BATAILLON DE PONTONNIERS, *à Strasbourg.* MM.

Leclerc ✠ (O ✱), *Lieuten.-Colonel.*
Lieffroy, *Major.*
Payan ✠ ✱ *Chef de Bataillon.*
Drieu ✠ ✱. *Chef de bataillon.*
Lacaze ✠. *Chirurgien-Major.*
Chiclet, *Aide-Major.*

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

Capitaines Commandans, MM.

	Garnisons.	
1re	*Rennes.* . .	Bredif ✠
2e	*Toulouse..* .	Boussac.
3e	*Toulouse..*	Chauvet.
4e	*Perpignan..*	Grégoire ✠.
5e	*Toulouse..* .	Douzon.
6e	*Metz..* . . .	Leroy.
7e	*Grenoble..* .	Debooz ✱.
8e	*Auxonne.* . .	Caffort ✠.
9e	*Strasbourg* .	Husson ✠ ✱.
10e	*La Rochelle.*	Orange ✠.
11e	*La Fère.* . .	Morel ✠.
12e	*Douai.* . . .	Maitrot ✠ ✱.

COMPAGNIE D'ARMURIERS, *à Toulouse.*

M. Bourlier, *Capitaine-Commandant* ✱ ✠.

PROFESSEURS ET RÉPÉTITEURS DES ÉCOLES D'ARTILLERIE.

Poisson (O ✱), *Examinateur des élèves d'artillerie.*

Résidences.	*Profess. de Math.*	*Répétiteurs.*	*Profess. de Dessin.*
La Fère. . . .	Rieffel.	Fauvel.	Mallet.
Metz.	Bergery.	Papy.	Bardin.
Dép. cent. de l'art.	Cte de Carpégna ✱	N.	N. . . . .
Auxonne. . . .	Ruty ✠ ✱.	Buhours.	Baillet (Michel).
Strasbourg. . .	Dobeinheim ✠.	Fink.	Favart d'Herbigny ✠
Douai. . . .	Raux ✱.	Avignon.	Walet.
Toulouse. . . .	Carney ✱	Raymond.	Gantier et Gayard.
Rennes. . . .	Lepord.	Angelini.	De Lagarde.
Dépôt central de l'artillerie. .	Terquem.	Gardeur-Lebrun ✱ Thiollet.	

TRAIN D'ARTILLERIE.

	Garnisons.	*Chefs d'esc.* MM.		Garnisons.	*Chefs d'esc.* MM.
1er	*Strasbourg* .	Boutau ✠ ✱.	5e	*Douai.* . . .	Sauty ✠ (O ✱) *L.C.*
2e	*Toulouse.* . .	Pignière ✠ ✱.	6e	*Auxonne.* . .	Colomb ✠ ✱.
3e	*La Fère.* . .	Michel ✠ (O ✱)	7e	*Metz.*	Thomas ✠ ✱.
4e	*Rennes.* . .	Babouin ✠ ✱ *L.C.*	8e	*Vienne.* . .	Neigre ✠ ✱.

Employé au Ministère de la Guerre.

M. Baudouin Saint-Firmin ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*

COMPAGNIES DE CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Capitaines Commandans. MM.

	Garnisons.			Garnisons.	
1re	*Brest.*	Genta ✠.	8e	*Toulon.*	Perrin ✠ ✱.
2e	*Saint-Omer.*	Breune ✠ ✱.	9e	*Bastia.* . . .	Verna.
3e	*Antibes.* . . .	Adenot ✠.	10e	*Cherbourg.* .	Gaudest ✠. ✱.
4e	*Perpignan.* .	Hinard ✠.	11e	*Nantes.* . . .	Fagard ✠, *Chef de bataillon.*
5e	*La Rochelle.*	Belchamps ✠ ✱,			
6e	*Bayonne.* . .	Delalonde ✱.	12e	*Le Havre* . .	Clerc ✠.
7e	*Montpellier.*	Césena ✠.	13e	*Marseille.* . .	Audry ✠.

SECTION IX.

CORPS ROYAL DU GENIE.

ÉTAT-MAJOR.

Inspecteur général du service du Génie.

M. le Vte Rogniat (C ✠) (G ✱), *Lieutenant-général*, rue de l'Université, n. 88 (*bis*).

Lieutenans-généraux, Inspecteurs-généraux des fortifications.

M. le Bon Haxo ✠ (G O ✱), rue S.-Honoré, n. 404.
M. le Vte de Maurcillan ✠ (G O ✱), *Commissaire du Roi pour la délimitation des frontières de l'Est.*
S. S. Vte Dode de la Brunerie (C ✠) (G O ✱), r. de Caumartin, 24.
S. Exc. le Vte de Caux (C ✠) (G O ✱), Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre.
M. le Vte Garbé ✠ (G O ✱), rue de la Perle, n. 9.

Maréchaux-de-camp Inspecteurs. Messieurs,

Chev. Nempde ✠ (C ✱), rue Neuve de Luxembourg, n. 6.
Bon de Valazé ✠ (C ✱), boulevart Montmartre, n. 14.
Bon Deponthon ✠ (C ✱), rue des Trois-Frères, n. 13.
Chev. de Monfort ✠ (C ✱), rue de l'Egoût, n. 19, au Marais.
Chev. Michaux ✠ (C ✱), rue Ne des Mathurins, n. 20.
Bon Sabatier ✠ (C ✱), *Com. de l'Ecole d'artill. et du génie à Metz.*
Baudrand (C ✠) (C ✱), rue Basse-du-Rempart, n. 38.
Bon Rohault de Fleury ✠ (C ✱, rue des Quatre-Fils, n. 20.
Treussart ✠ (O ✱), r. Ne-de-la-Ferme-des-Mathurins, n. 21.

Colonels. Messieurs,

De La Pisse ✠ (C ✱), *à Verdun.*
Lamare ✠ (O ✱), *au Havre.*
Izoard ✠ (O ✱), *à Embrun.*
Prevost de Vernois ✠ (C ✱), *à Saint-Omer.*
Michel (Pierre) ✠ (O ✱), *à Grenoble.*
Daullé ✠ (O ✱), *à Lille.*
Girod de Novilars ✠ (O ✱), *à Tours.*
Constantin ✠ (O ✱), *à La Rochelle.*
Pinot ✠ (O ✱), *à Montpellier.*
Bon Marion de Beaulieu ✠ (O ✱), à Nantes.
Bon J. Paulin ✠ (O ✱), *à Paris.*
Bon Atthalin ✠ (C ✱), *A.-de-C. de S. A. R. le Duc d'Orléans.*
De Missy ✠ (O ✱), *à Arras.*
Chev. Blanc ✠ (O ✱), *à Besançon.*
Legentil de Quelern ✠ (O ✱), *à Brest.*
Prost (P.) ✠ (O ✱), *à Metz.*
Vainsot ✠ (O ✱), *à Bayonne.*
Bon Bron ✠ (C ✱), *à Soissons.*
Laffaille ✠ (O ✱), *à Mézières.*
Le Chev. Lamy ✠ (O ✱), *au Comité du génie.*
Bon Guiraud ✠ (O ✱), *à Perpignan.*
Bon Christin ✠ (O ✱), *à Strasbourg.*
Couche ✠ (O ✱), *à Abbeville.*
De Cossigny ✠ (O ✱), *à Cambrai.*
Laurent ✠ (O ✱), *à Toulon.*
Javain ✠ (O ✱), *à Cherbourg.*
Finot ✠ (O ✱), *à Béfort.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Bodson de Noirfontaine ✠ (O ✱), *à Mézières.*
Chev. Picot de Moras ✠ (O ✱), *à Besançon.*
Huart ✠ (O ✱), *à Metz.*
Delphin ✠ (O ✱), *à Briançon.*
Cournault ✠ (O ✱), *à Arras.*
Morlet (Lis) ✠ (O ✱), *à Versailles.*
Paulinier de Fontenille ✠ ✠ (O ✱), *à Montpellier.*
Philibert ✠ (O ✱), *à la Guadeloupe.*
Soleille ✠ (O ✱), *à Paris.*
Delaage ✠ (O ✱), *à l'île d'Oléron.*
Tournadre (J.) ✠ (O ✱), *à Marseille.*
Dupau ✠ (O ✱), *Aide-de-Camp de Monsieur le Dauphin.*
Vauvilliers ✠ (O ✱), *à Soissons.*
Repecaud ✠ (O ✱), *à Lille.*
De Merlis ✠ (O ✱), *à Ajaccio.*
Olry ✠ (O. ✱), *à Verdun.*
Cte Dumoncel ✠ (O ✱), *casernement de la maison milit. du Roi.*
Cte de Lamezan ✠ (O ✱), *idem.*
Chev. de la Grandville ✠ ✱, *à Givet.*
Tournadre (Ant.) ✠ ✱, *à Embrun.*
D'Errard ✠ (O ✱), *à Paris.*
Burel ✠ (O ✱), *à Saint-Omer.*
Veron-Réville ✠ (O ✱), *à Schélestadt.*
Teissier ✠ (O ✱), *au Dépôt des Fortifications des Colonies.*
Bompar ✠ (O ✱), *à Narbonne.*
Tardivy-Decaille ✠ (O ✱), *à Brest.*
Guilley ✠ (O ✱), *à Nantes.*
Audoy ✠ (O ✱), *au Comité du Génie.*
Bergere (P.) ✠ (O ✱), *idem.*

Chefs de Bataillon, Ingénieurs en chef. Messieurs,

Clerc ✠ ✱, *à l'Ecole de Metz*
Delmas ✠ (O ✱), *à Strasbourg.*
Michaud (J.J.) ✠ (O ✱), *à Dunkerque.*
Roux de Rochelle ✠ (O ✱) M, *à Salins.*
Girardin ✠ ✱, *à Antibes.*

Riollay ✠ ✱, *en mission.*
Parnajon ✠ ✱, *à Metz.*
Plazanet ✠ (O ✱), *à Douay.*
Vallantin ✠ (O ✱), *à.....*
Delavigne ✠ (O ✱), *à Sedan.*
Bourgoin ✠ ✱. *à Rouen.*
Maillard ✠ (O ✱), *à Béthune.*
Soyer ✠ (O ✱), *au Fort Lécluse.*
Marcelot ✠ ✱, *à Longwy.*
Boudhors ✠ (O ✱), *à La Fère.*
Borrel Vivier ✠ (O ✱), *à Perpignan.*
Rousselle ✠ ✱, *à l'île de Rhé*
Huz ✠ (O ✱), *Chef du bureau du Génie, au Ministère de la guerre.*
Gatte ✠ ✱, *à Aire.*
Bon A. Berthois ✠ ✱, *Aide-de-camp de S. A. R. le duc d'Orléans.*
Baron Pretet ✠ (O ✱), *à Toulon.*
De Vesian ✠ ✱, *à Abbeville.*
De Mescur ✠ ✱, *à Toulouse.*
Garin ✠ (O ✱), *à Auxonne.*
Lenternier ✠ (O ✱), *à Thionville.*
Thomassin ✠ (O ✱), *à Neuf-Brisach.*
De Tinseau ✠ (O ✱), *à Besançon.*
De Verdon ✠ ✱, *à La Rochelle.*
Chev. de Hauteclocque ✠ ✱, *à Hesdin.*
Courtois ✠ ✱, *à Cherbourg.*
Bayart ✠ (O ✱), *Adjoint au Secr. du Comité et au Sous-Directeur du dépôt des Fortifications, à Paris.*
De Pineau ✠ ✱, *à Bordeaux.*
Lemercier ✠ (O ✱), *au Comité.*
Morvan ✠ ✱. *à Bayonne.*
Foucault ✠ ✱, *à Cambrai.*
Clerget-Saint-Léger ✠ ✱, *à Valence.*
Dupont de l'Etang ✠ ✱, *à Saint-Malo.*
Augoyat ✠ (O ✱), *à l'Ecole d'application du corps royal d'état-major.*
Chambaud ✠ ✱, *à Grenoble.*
Teullié ✠ ✱, *Sous-Inspect. des Etudes à l'Ecole polytechnique.*
Imbert ✠ ✱, *à l'Ecole de St.-Cyr.*
Chev. Dubuat ✠ ✱, *en congé.*
Gleizes ✠ ✱. *à Pau.*
Maublanc ✠ ✱, *à Lorient.*
Cathala ✠ (O ✱), *à Péronne.*
Berguesse ✠ ✱, *à Dieppe.*
De Ferrari ✠ ✱, *à Bitche.*
Deluret ✠ ✱, *à.....*
Lefaivre ✠ (O ✱), *à Besançon.*
De Bellonnet ✠ ✱, *à Béfort.*
Breistroff ✠ ✱, *à Haguenau.*
Lejeune ✠ ✱, *à l'Ecole de Metz.*
Uhrich ✠ ✱, *à Phalsbourg.*
Fabien ✠ ✱, *à Rennes.*
Sucur ✠ ✱, *au Havre.*
Menard ✠ ✱, *au Mans.*
Jeulain ✠ (O ✱), *à Maubeuge.*
Stucker ✠ ✱, *au Sénégal.*
Vaillant ✠ ✱, *Aide-de-camp.*
Louis, *à.....*
Jary ✠ ✱. *en congé.*
Bereux ✠ ✱, *à Ajaccio.*
Chev. Carette ✠ ✱, *à Paris.*
Mairet ✠ ✱, *à Poitiers.*
Derouet ✠ ✱, *à Tours*
Delisle ✠ ✱, *à Calais.*
Morlet (Hipp.) ✠ (O ✱), *à Avesnes.*
Guillemain ✠ ✱, *à Valenciennes.*

Capitaines. Messieurs,

Nadaud ✠ ✱, *à Angoulême.*
Emon (J.-B.) ✠ ✱, *à Melun.*
Emon (V.) ✠ ✱, *à Douai.*
Audé ✠ ✱, *à Grenoble.*
Rossi ✠ ✱; *à Grenoble.*
Pedemonte ✠ ✱. *à Auch.*
Jellé ✠ ✱, *Aide-de-camp.*
Risse ✠ ✱. *à Sarreguemines.*
Lucotte ✠ ✱, *à Rochefort.*
Paris ✠ ✱, *à Condé.*
Boulangé ✠ ✱, *à Béfort.*
Soleirol ✠ ✱, *à l'Ecole de Metz.*
Chairou ✠ ✱, *à Libourne.*
Leduc ✠ ✱, *à Rennes.*
Phillippon, Cte de Monbel ✠ (O ✱), *à Commercy.*
Sardi ✠ ✱, *à Bastia.*
Trailin ✠ ✱, *à Givet.*
Dieudonné ✠ ✱, *à Nancy.*
Lenoir ✠ ✱, *à Dunkerque.*
Morlaincourt (Théodore) ✠ ✱, *à Metz.*
Petitot ✠ (O ✱), *à Vitry.*
Piérard ✠ ✱. *à Verdun.*
Kerdaniel ✠ ✱, *à Pontivy.*
Chev. Paulin (Gust.) ✠ ✱, *au comité.*
Vincent ✠ ✱, *à Besançon.*
Cocconcelli ✠ ✱, *à Lourdes.*
Brusco ✠ ✱, *à Marseille.*
Dunoyer ✠ ✱, *à Paris.*
Moullin ✠ ✱, *à Caen.*
Viard ✱, *à Neuf-Brisach.*
Chev. de La Grange-Chancel ✠ ✱, *à Blaye.*
Bizos ✠ ✱, *à Versailles.*
Honoré ✠ ✱, *à Bergues.*
Picot ✠ ✱. *à Gravelines.*
Leroux Douville ✠ ✱, *à Cambrai.*
Drumel ✠ ✱, *à Paris.*

Vuilleret ✠ ✱, *à Langres.*
Negrier ✠ ✱, *à Valenciennes.*
Million ✠ ✱, *à Lyon.*
Vincenot ✠, *à Landrecies.*
Anselmier ✠ ✱, *à Pierre-Châtel.*
Jacquin de Cassières ✠ ✱, *à Chaumont.*
Choumara ✠ ✱, *à Paris.*
Comte ✠ ✱, *à Paris.*
Dujardin ✠ ✱, *à Besançon.*
Ratoin ✠ ✱, *à Cette.*
Montmasson ✠ ✱, *à Besançon.*
Beurnier ✠ ✱, *à Béfort.*
Massu ✠ (O ✱), *à Sedan.*
Massillon ✠ ✱, *à Mont-Dauphin.*
Juhel ✠, *à Bouchain.*
Clerici ✠ ✱, *à l'Ile-d'Aix.*
Bergere (J. B.) ✠ (O ✱), *à Lille.*
Savary ✱, *aux Sables.*
Nicolas ✠ ✱, *à Toul.*
De Sarbourg ✠ ✱, *à Angers.*
Castagné, ✱, *à Carcassonne.*
Dartois ✠ ✱, *Aide-de-camp.*
Paret, *à Lyon.*
Noizet ✠ ✱, *à l'Ecole de Metz.*
Goureau ✱, *à Besançon.*
Gilberton ✠ ✱, *à Chartres.*
Lesbros ✠ ✱, *Aide-de-camp.*
Duché ✱, *à Schélestadt.*
Poncelet ✠ ✱, *à l'école de Metz.*
Corrèze, *à Limoges.*
Collas ✱, *à Strasbourg.*
Hubert ✠ ✱, *à Huningue.*
Rudler ✠ ✱, *à Strasbourg.*
Vène ✠ ✱, *au Sénégal*
Vallenet ✱, *à Maubeuge.*
Herault ✱, *à Soissons.*
Boquet ✠ ✱, *à Paris.*
Sertour ✱, *à Seyne.*
Simon (A.) ✠ ✱, *à Besançon.*
Mermier ✠, *à Montpellier.*
Sers, *à Clermont-Ferrand.*
Gageot ✠ ✱, *à Metz.*
De Mondesir ✠, *à Paris.*
Latour ✱, *à Vendôme.*
Vanééchout, *à Saint-Omer.*
Daigremont ✠, *à Lille.*
Parantin ✱, *à Weissembourg.*
Pastey ✱, *à Valenciennes.*
Gallice ✱, *à l'école de Metz.*
Gibou, *à Laon.*
Pichot ✠ ✱, *à Dunkerque.*
Radepont ✱, *à Auxonne.*
Millon ✱, *à Moulins.*
Berthelot, *à St.-Omer.*
Ollivier ✱, *Aide-de-camp.*
Castel ✠ ✱, *à Vannes.*

Solier, *à Entrevaux.*
Challaye (Alph.), *à Cambrai.*
Gay ✠ ✱, *Aide-de-camp.*
Molina ✱, *à......*
Claudel, *à Epinal.*
Labarrière, *à......*
Lendy ✱, *à Bellegarde.*
De Kersaint ✱, *Maître des requêtes.*
Lemoine, *à Bourges.*
Prié ✱, *à Brest.*
Doussières ✠ ✱, *à Besançon.*
Lambert (Charles) ✱, *à Péronne.*
Depigny, *au Fort l'Ecluse.*
David, *au Havre.*
Gueze, *à la Petite-Pierre.*
Desbrochers ✱, *à Arras.*
Peltier, *à Thionville.*
Toguoli ✠ ✱, *à Toulouse.*
Gosselin ✱, *à l'Ecole de Metz.*
Larabit ✱. *au Dépôt des fortifications.*
Sorel, *à Bouchain.*
Moreau ✱, *Aide-de-camp.*
Belmas ✱, *Aide-de-camp.*
Vieux ✠ ✱, *à Metz.*
Guy, *à Boulogne.*
Forget de Barst, *à Béfort.*
Robert de St.-Vincent ✠ ✱, *à Beauvais.*
Perreau ✱, *à Calvi.*
Ronmy ✠, *à Bayonne.*
Redoutey, *attaché extraordinairement au 2e Régiment.*
Urtin, *à Embrun.*
Gerard, *à Lunéville.*
Dumay ✱, *Commandant la Brigade Topographique.*
De Chauvenet, *à Arras.*
D'Olivier de Pezet ✠, *à Avignon.*
Lambert (César) ✱. *à Phalsbourg.*
Blevec ✠ ✱, *à Madagascar.*
Perruchot, *à Dijon.*
Soleirol (Henri), *à Metz.*
Rousset ✱, *Aide-de-camp de S. Exc. le Ministre de la guerre.*
Ythier, *attaché extraordinairement au 1er Régiment.*
Douet, *à Poitiers.*
Gauthier, *à Marsal.*
De Grimouville, *au Casernement de la Maison militaire du Roi.*
Liadières ✱, *à Amiens.*
Viquesnel ✠ ✱, *Aide-de-camp.*
Dessalle ✱, *à St.-Brieux.*
Roullion, *à Bonifaccio.*
Desfeux, *à Paris.*
Collas de Courval ✱, *à la Martinique.*

Ruinet, *à Concarneau.*
Loppé, *à Toulon.*
Grivel, *à Navarreins.*
Bizot-Brice ✳, *à Strasbourg.*
Dautheville ✠, *à Collioure.*
Charon ✳.
Castaignet, *à Bayonne.*
Amphoux, *au fort Barrault.*
Dosque, *à Cherbourg.*
Vandelin, *au Fort de Joux.*
Vouzeau, *à Ajaccio.*
Reguis, *à Toulon.*
Narjot, *au Conquêt.*
Paulin (Ch.) ✠ ✳, *attaché extraordinairement au 2e régiment.*
Barthes, *à St.-Jean-Pied-de-Port.*
Devienne, *à Meaux.*
Dumesniladelée, *à Soissons.*
Lebas, *à Bellegarde.*
Duvivier, *à la Martinique.*
Creuly, *à Joigny.*
Coignet, *à Paris.*
Delmas, *à Aiguesmortes.*
Descharrières, *à Soissons.*
Durivau, *à Paris.*
Blanquet du Chayla, *Sous-Inspecteur des études à l'Ecole polytechnique.*
Guyot-Duclos, *à La Rochelle.*
De Recicourt, *à Granville.*
Noizet de Saint-Paul, *à Maubeuge.*
Chardonneau, *à l'île d'Oléron.*
Villeneuve, *Aide-de-camp.*
André, *à Béfort.*
Mengin, *Aide-de-camp.*
Garnot, *à.....*
Roubaud, *à Briançon.*
Baillot, *à Toul.*
Germain, *à Saumur.*
Sergent, *à Morlaix.*
Demalet-Lavedrine, *à Saint-Omer.*
Crozals, *à.....*
Morlet, *à Strasbourg.*
Dubain, *à Orléans.*
Lemarchand, *à Montreuil.*
Mordret, *à Calais.*
Allard, *employé extraord. au 3e régiment.*
Bazin, *au Havre.*
Tiremois, *à.....*
Picot (Adrien), *à Metz.*
Bouillon, *à Auxonne.*
Poittevin, *à Brest.*
Chavelet, *attaché extraord. au 2e régiment.*
De la Ribellerie, *à Mézieres.*
Duffourc, *à Corté.*
Granier, *à Pont St.-Esprit.*
Anfray, *à Mont-Louis.*
Goust, *à Lille.*
Prieur de Lacomble, *à Strasbourg.*
Arnauloet, *à Niort.*
Dessin, *à Dunkerque.*
Dubois, *attaché extraordinairement au 3e régiment du génie.*
Bugnot, *à Metz.*
Gaullier, *à Valenciennes.*
Pichon, *à la Guadeloupe.*
Roguet, *à Verdun.*
Prost, *à Péronne.*
Mounier, *à Perpignan.*
Guignard, *à Valence.*
De Tonnac Villeneuve ✳, *à Béziers.*
Schoelcher, *à Valenciennes.*
De Monfort (Arnaud), *Aide-de-camp.*
Fauveau, *à Avesnes.*
Brochier, *à Douai.*
Carnot, *à Auxonne.*
Leblanc, *à Péronne.*
Bureaux de Pusy, *à Cambrai.*
Dispan, *au Fort les Bains.*
Lieffroy, *à St.-Tropez.*
Jourdain, *à Sedan.*
Goury, *à Marseille.*
Lecamus, *à Douai.*
Vivien, *à Briançon.*
Pessonneaux, *à Toulon.*
Rousselet, *à Givet.*
Claris, *à Perpignan.*

TROUPES DU GÉNIE.

PREMIER RÉGIMENT A ARRAS.

Etat-Major. Messieurs,

Thiébault ✠ (O ✳), *Colonel.*
De Blay ✠ (O ✳), *Lieutenant-Colonel.*

Carré ✠ ✳, *Major.*
L'Abbé Leflamand, *Aumônier.*
Jacob (J.-F.) ✠ ✳, *Trésorier.*
Burcke O'Farrel ✠ ✳, *Capit. d'habil.*
Mourot, *Porte-Drapeau.*
Midy ✳, *Chirurgien-Major.*
Brouillard, *Chirurgien Aide-Major.*
Besson, *Chirurgien Aide-Major.*

Ecole régimentaire.

M. Lebeschu ✠ (O ✻), *Chef de Bat., Command. l'Ecole.*

Lenglet, *Capitaine-adjoint au Commandant de l'Ecole.*

Professeurs. Messieurs,
- Donop. . . . . . . *Mathématiques.*
- Pelletier. . . . . . *Dessin.*
- Audibert . . . . . *Ecriture.*

Premier Bataillon. Messieurs,

Giclat ✠ (O ✻), *Chef.*
Poyet ✻, *Adjudant-Major.*

Comp.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Mineurs.	Romphleur ✠ ✻.	Bouessel.	Gillart.	Quarante (Nic.)
Sap. 1er	Fiévée ✠ ✻.	Parrel ✠ (O ✻).	Faveaux.	Quarante (Fr.)
2e	Gibou (L.) ✠ ✻.	Ardant.	Perrin.	Bigot.
3e	Thépaut ✠ (O ✻)	Petit.	Mareau.	De Béville.
4e	Tassain.	Couteaux.	St.-Léger.	Verlaine.
5e	Fontaine (C.)	Pous	Vèbre.	Munier.
6e	Simon.	Lornier.	Herpers	Dufort.

Deuxième Bataillon. Messieurs,

Guillemain, *Chef.*
Popin ✻, *Adjudant-Major.*

Comp.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Mineurs.	Esnanlt ✠ ✻.	Troetschler.	Dumoulin ✻.	Rondier.
Sap. 1re	Ythier.	De l'Estoile.	Martin.	De Verdal.
2e	Bornier ✠ ✻.	Bouchet.	De Briey.	Regnault.
3e	Deniéport.	Leloup ✠ ✻.	Lamorlette.	Lelièvre.
4e	Morin.	Lebaron.	Esménard.	Bouscaren.
5e	Truilhier ✠ ✻.	Chefneux ✠ ✻.	Hackett.	Lebas.
6e	Groult.	Ribot.	Moulut.	Richer.

Compagnie de Dépôt.

De Bussière, *Capitaine en 1er.*
Renou ✠, *Capitaine en 2e.*
Desessard, *Lieutenant en 1er.*
Parent, *idem.*

DEUXIÈME RÉGIMENT A MONTPELLIER.

État-Major. Messieurs,

Thuillier ✠ (O ✻), *Colonel.*
Vinache ✠ (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*

Yvois, *Major.*
L'Abbé Roque, *Aumônier.*
Gauthier, *Trésorier.*
Mégret ✻, *Capitaine d'habillement.*
Ruy, *Porte-Drapeau.*
Vallée ✻, *Chirurgien-Major.*
L'Huillier. } *Chirurg. Aides-maj.*
Lamoureux. }

École régimentaire.

Genot ✠ (O ✻), *Chef de Bataillon, Commandant l'Ecole.*

Bauchetet, *Capitaine adjoint au Commandant de l'Ecole.*

Professeurs. Messieurs,
- Férogio . . . . . *Mathématiques.*
- Amelin. . . . . . *Dessin.*
- Rémond . . . . . *Ecriture.*

Premier Bataillon. Messieurs,

De Morlaincourt (F.) ✠ ✱, *Chef.*
Bley, *Lieutenant Adjudant-Major.*

Comp.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Mineurs.	Redoutey.	Paulin ✱.	Scausse ✠.	Châtel.
Sap. 1re	Boutault.	Dupré.	Jot ✱.	Gillotin.
2e	Desbrière ✠ ✱.	Nolin ✠ ✱.	Bichot.	Leclerc.
3e	Neunez ✠✱.	Fügen ✠ ✱.	Teynard.	Meslier.
4e	Frémont.	Chauchard.	Lafreté.	Richard.
5e	Ducros.	Gauzence.	Potier.	Favreul.
6e	Challaye.	Cavaignac.	Crestin.	Husson.

Deuxième Bataillon. Messieurs,

Lemaire ✠ ✱, *Chef.*
Jolly ✱, *Adjudant-Major.*

Comp.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Mineurs.	Sibilet.	Laquiante.	De Monfort.	Mazuel.
Sap. 1re	Gombault.	Chabaud-Latour.	Crestey.	Bouteilloux.
2e	Lebouëdec.	Chavelet.	Collins.	De Chapedelaine.
3e	Dussard ✠(O ✱)	De Vidaillan.	De l'Espin.	Chauwin.
4e	Demonthiers.	Sigot	Marchand.	Leblanc.
5e	Mâcon ✠ ✱.	Billoin.	Lavaytte.	Chevalier.
6e	Oblet.	Liber ✠ ✱.	Rouganne.	Poulain.

Compagnie de Dépôt.

Delannay, *Capit. en premier.*
Jallot, *capitaine en second.*
Tronville ✠ ✱, *Lieut. en premier.*
Dupuis, *Lieut. en second.*

Officier à la suite.

Villemain, *Lieutenant en premier.*

TROISIÈME RÉGIMENT A METZ.

Etat-Major. Messieurs,

Le Mis de Beaufort d'Hautpoul ✠ (O ✱), *Colonel.*
Rousseau de Sibille ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*

Marcelot (Claude), ✠ ✱, *Major.*
Plé, *Aumônier.*
Carlier ✠ ✱, *Trésorier.*
Jacob (J.-N.), *Offic. d'habillement.*
Sigmorte, *Porte-Drapeau.*
Destouches ✱, *Chirurgien-Major.*
Schœffer, Pernin, } *Chirurgiens Aides-maj.*

Ecole régimentaire.

De Morlaincourt (Hyac.) ✠ (O ✱), *Chef de Bat., Com. l'Ecole.*
Savart ✱, *Capitaine-Adjoint au Commandant de l'Ecole.*

Professeurs. Messieurs, { Debrun...... *Mathématiques.* / Galyot....... *Dessin.* / Garand....... *Ecriture.*

Premier Bataillon. Messieurs,

Provence ✠ (O ✱), *Chef.*
Legrand ✠ ✱, *Adjudant-Major.*

Comp.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Mineurs.	Davy ✠ ✱.	Bodson de Noirefontaine (Alf.)	Fournier ✠ ✱.	Bourotte.
Sap. 1re	Callot ✠ ✱.	D'Eprémesnil.	De Rouvière.	Dubard.
2e	Guénot ✠ ✱.	Levallois.	Niel.	West.
3e	Magnin ✠ ✱.	Lemut.	Revel.	Barbier.
4e	Dupuis ✠ (O ✱).	Carrier ✠ ✱.	Bancenel.	Jacquin.
5e	Dalesme.	Desrobert.	Foureau.	Gras.
6e	Lelièvre.	Bodson de Noirefontaine (Alph.)	Gendre ✱.	Contencin.

Deuxième Bataillon. Messieurs,

Dorlodot des Essarts ✠ ✱, *Chef.*
Le Vallois ✱, *Adjud-Major.*

Comp.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Mineurs.	Nizot.	Allard.	Rousseau ✠ ✱.	Greban.
Sap. 1re	Bruno.	Desgranges.	Laisné.	Raulin.
2e	Fauquier.	De Montbrizet.	Saint-Loup.	Laloy.
3e	Lemarcis.	Berlandier.	De Haldat du Lys.	Gentile.
4e	Falret.	Vener ✱.	De Rugy.	De Villemor.
5e	Fauquez.	Malard ✠ ✱.	Gibault.	Rispand d'Aiguebelle.
6e	Fuchsamberg.	De Vauxonne.	Grégoire ✱.	Desmazes.

Compagnie de Dépôt du 3e Régiment.

Guéry, *Capitaine en 1er.*
Chagrot ✠ ✱, *Capitaine en 2e.*
Dufour, *Lieutenant en 1er.*
Sigmorte, *Lieutenant en 2e.*

Officiers à la suite.

Nadau des Islets, *Lieut. en premier.*
Darré, *Lieutenant en second.*

Compagnie d'Ouvriers du Génie à Metz. Messieurs,

Boissy ✠ (O ✱), *Capitaine en 1er.*
Thénard, ✠ ✱, *Capitaine en 2e.*
Jaudier, *Lieutenant en 1er.*
Urbain, *Lieutenant en 2e.*

ESCADRON DU TRAIN DU GÉNIE, *à Metz.*

État-Major. Messieurs,

Rousseau (Clément) ✠ ✱, *Chef.*
Bigarelle ✱, *Capitaine, Adjudant-Major.*
Pâris (J. P.) ✱, *Trésorier.*
Cercelet ✠, *Officier d'habillement.*
Fiselbrand, *Chirurgien-Major.*

Compagnie. Messieurs,

Ribette ✠ ✱, *Capitaine.*
Sautierre ✠ ✱, *Lieutenant.*
Prache, *Sous-Lieutenant.*

ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE, *à Metz.*

Cette Ecole, créée par arrêté du 4 oct. 1802 (12 vend. an XI), est destinée à former des officiers pour le service des corps royaux de l'artillerie et du génie. Les élèves qui la composent sont pris parmi ceux de l'Ecole polytechnique, reconnus admissibles dans les services publics, d'après l'examen ouvert, à cet effet, après le 1er octobre de chaque année, à cette dernière Ecole, et qui détermine l'arme à laquelle ils sont destinés. Ils reçoivent, lors de leur admission, le brevet d'élève sous-lieutenant, dont on fait remonter la date au 1er octobre de l'année de leur sortie de l'Ecole polytechnique. Les élèves, sous-lieutenans de l'artillerie et du génie, sont assujétis à l'Ecole d'application, aux mêmes régimes d'instruction et de discipline, suivant la division à laquelle ils appartiennent. La durée des études est de deux ans ou trois ans au plus: au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie, reçoivent le brevet de sous-lieutenant d'artillerie ou du génie, pour prendre rang en ce grade à dater du 1er octobre de leur admission ou du 1er octobre de l'année suivante, s'ils ont passé trois ans à l'Ecole d'application. Ils sont ensuite placés dans les corps de ces deux armes pour occuper les emplois de sous-lieutenant, réservés aux élèves par la loi du 10 mars 1818. En conséquence du temps consacré par les élèves à leur instruction, il est reconnu à chacun d'eux quatre années d'études préliminaires, antérieurement à l'époque de leur admission à l'Ecole d'application; ces quatre années leur sont comptées comme service effectif, dans la liquidation de leur pension de retraite et pour l'admission dans les ordres royaux.

Messieurs,

Le Bon Sabatier ✠ (C ✱), Maréch.-de-C., *Command. en Chef.*
Lesbros ✠ ✱, Capitaine en 1er du génie, *Aide-de-camp.*
Nacquart ✠ (O ✱), Colonel d'artill., *Commandant en second.*

Baudard ✠ ✱, *Chef de Bat. d'Artill.*
Moisson ✠ ✱, *idem.*
Lejeune ✠ ✱, *Chef de bat. du Génie.*
L'abbé Masson, *Aumônier.*
Tardif ✠ ✱, *Capit. en 1er d'Artillerie.*
D'Ovillée ✠ ✱, *idem.*
Cartier ✠ (O ✱), *idem.*
Peupion ✠ ✱, *idem.*
Gallice ✱. *Cap. de 1re classe du Génie.*
Gosselin, *idem.*
Gacon, *Lieuten. en 1er d'Artillerie.*
Moreau, *idem.*
Du Raget ✠, *Trésorier.*
Capiomont (O ✱), *Chir.-Maj. princ.*

Professeurs et Adjoints.

Persy, *Physique et Mathématiques.*
Clerc ✠ ✱, Chef de Bat. du Génie, *levers et reconnaissances militaires.*
Tavernier, *Adjoint.*
Soleirol ✠ ✱, Capitaine en 1er du Génie, *constructions.*
Poncelet ✠ ✱, Capitaine en 1er du Génie, *machines.*
Lesage, *Archit. et construct. milit.*
Noizet ✠. Capit. en 1er du Génie. *idem.*
Petit, Capit. en 2e du génie. *adjoint.*
Français, *Art militaire et de géodesie.*
Taillefert ✠ ✱, Chef de Batail. d'artillerie. *Chimie.*
Hey ✠ ✱, *Equitation.*
Guyot, *Adjoint idem.*

Employés.

D'Autume ✠, *Conserv de la Biblioth.*
Aimé, *Conservateur du Laboratoire de physique et chimie.*
Savart. *Artiste mécanicien.*
Rousselet, *Garde d'artillerie de 3e cl.*
Schuster, *Garde du génie de 2e cl.*

ÉLÈVES SOUS-LIEUTENANS D'ARTILLERIE.

Promotion du 1er octobre 1823. Messieurs,

Noüel.	Villard.	Gelin.	Lugan.
De Salis.	Duzer.	Borgella.	Pernety.
Desrives.	De Cabrières.	De Préaudeau.	De Baulaincourt.
Lemulier.	Jardillier.	Hageau.	Vivès.
De Lyvois.			

ÉLÈVES SOUS-LIEUTENANS DU GÉNIE.

Promotion du 1er octobre 1825.

M. de Saint-Amand.

Promotion du 1er octobre 1826. Messieurs,

De La Moricière.	De Perrey.	Lebleu.	Odier.
De Garidel.	Hébert.	Bonnet.	Baudesson.
Gaubert.	Godinet.	Guérin.	Dubourg.
Foy.	Dutreil.	De Solère.	Desrayand.
Curtet.	Madaule.	Devaux.	Bailleul.
Tripier.	De Villelégier.	Descheises.	Bocquet.
Mangay.	Estève.		

Promotion du 1er octobre 1827.

Brincart.	Ballard.	Léon.	Beauvalet.
Cuenot.	Livet.	Rabier.	Roche.
Lenouvel.	Soleille.	Long.	Danet.
Duboys-Fresney.	Servier.	Dejean.	Desoye.
Frossard.	Collet.	De Rivaud.	Mahé.
Blanchemin.	Bizouard.	De Vauban.	Bosq.
Lebrun.	Estevo.	Breton.	Trancart.
De Costa.	Constantin.		

SECTION X.

TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

Officiers supérieurs. Messieurs,

Clicquot de Saint-Charles ✠ (O ✻), Col. *Direct. des Parcs de construct. et Comm. supér. du corps du Train des équipages*, Lathier ✠ (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Directeur en second.* Macors ✠ ✻, *Major du corps du Train des Equipages*, Seguret ✠ ✻, *Chef d'escadron*. Paulin, *Chirurgien Aide-Major.*	Parc de Vernon (*Eure*).
Lamblet ✠ ✻, Chef d'esc., *Sous-Direct.*, Clicquot ✻, *Capit. en 1er à résidence fixe*, Gray, *Chirurgien-Aide-Major.*	Parc de Châteauroux (*Indre*).
Perier ✠, Capitaine en 1er à résidence fixe, *Commandant.*	Dépôt de Sampigny (*Meuse*).

Compagnies du corps du Train des équipages. Messieurs,

1re Reboulin ✻, *Capitaine-Commandant.*
2e Cayard ✠ ✻, *idem.*
3e Lievain ✻, *idem.*
4e Igonet ✠, *idem.*
Moulié, *Chirurgien-Major.*

Compagnies d'Ouvriers du Train des Equipages. Messieurs,

1re Foucher ✠, *Capitaine-Commandant.*
2e Martin ✠ ✻, *Idem.*

SECTION XI.

CORPS ROYAL DES INGÉNIEURS GÉOGRAPHES MILITAIRES,

Au Dépôt de la Guerre, rue de l'Université, n. 61.

S. S. le Cte GUILLEMINOT (C ✠) (G ✱), *Lieutenant-général, Inspecteur-général du Corps royal des Ingénieurs Géographes, Directeur du Dépôt de la Guerre.*

Colonels. Messieurs,

Le Chev. Bonne ✠ (O ✱), Brousseaud ✠ (O ✱), *aux opérations de la carte de France.*
Rousseau ✠ ✱, *à la démarcation des frontières du Nord.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Epailly ✠ (O ✱), *à la démarcation des limites de l'Est.*
Puissant ✠ (O ✱), *prof., chef des études à l'Ecole d'app. du corps royal des Ingénieurs Géographes, Secrétaire du comité du dépôt de la guerre.*
Coraboeuf ✠ ✱, *aux opérations de la carte de France.*

Chefs d'Escadron. Messieurs,

Lapie ✠ ✱, LebonLaignelot ✠ ✱, Bentabole ✠ ✱, *aux opérations de la carte de France.*
Pasquier ✠ ✱, *au dépôt de la Guerre.*
Béraud ✠ ✱, *aux opérations de la carte de France.*
Boucher ✠ ✱, *au Dépôt de la Guerre.*
Delcros ✠ ✱, *aux opérations de la carte de France.*
Chauvet ✠ ✱, *idem.*
Charbonnel ✠ ✱, *au Dép. de la Guerre.*

Capitaines de première classe. Messieurs,

Ribet ✠ ✱, *à la démarcation des limites du Nord.*
Defransure ✠ ✱, *aux opérations de la carte de France.*
Lameau ✠ ✱, *Professeur à l'Ecole d'applic. des Ingén. Géographes.*
Guibert ✠ ✱, *Profes. à l'Ecole d'applic. du corps royal d'état-major.*
Le Chev. Dumesnil ✠ ✱, *à la démarcation des limites de l'Est.*
Clément ✠ ✱, *aux opérations de la carte de France.*
Oppezzi ✠ ✱, *à la démarcation des limites du Nord.*
Simondi ✠ ✱, Chandellier ✠ ✱, *aux opér. de la carte de France.*
Berlier ✠ ✱, *à la démarcation des limites du Nord.*
Eymard ✠ ✱, *à la démarcation des limites de l'Est.*
Benedetti ✠ ✱, Castellino ✠ ✱, Darnaudin ✠, Foulard, Montalant. *aux opérations de la carte de France.*
Richoux ✱, *Professeur à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.*
Durand, *aux opérations de la carte de France.*

Capitaines de deuxième classe. Messieurs,

Filhon, Bayard ✠ ✱, Le Ch. de Plonniès ✠ ✱, *aux op. de la carte de la France.*
Boutinot ✠ ✱, *à la démarcation des limites de l'Est.*
Mareuse, Salneuve, Gougeon, Faulte du Puyparlier, *aux op. de la carte de Fr.*
Vuillet, *à la démarc. des lim. de l'Est.*

Le Camus, *Prof. de Topog. à l'Ecole d'applic. de l'Etat-Major.*
Kolb, *à la démarcation des limites du Nord.*
Loreilhe ✻, *aux op. de la carte de Fr.*
Fessard, *idem.*

Pecqueult de la Varande, *aux opérat. de la carte de France.*
Coueffin ✻, *à la démarcation des limites de l'Est.*
Martner, *aux opér. de la carte de Fr.*
Peytier, *idem.*

Lieutenans. Messieurs,

Poudra, Gambier ✻, Puillon Boblaye, Largeteau, *aux op. de la carte de Fr.*
Gavard, *à la démar. des lim. du Nord.*
Duhousset, *Professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr.*

Anfossi, Reverdit, Medous. Servier. Blondat. Couthaud, Testu ✻, Hossard. *aux opérations de la carte de France.*

Sous-Lieutenans faisant fonctions de Lieutenans. Messieurs,

Conteaux, Debuissy, Levret, Rozet, Blondel, *aux opérations de la carte de France.*

Dupuy de Parnay, Bergeron, Plée, Stamaty. Olivier. *aux opérations de la carte de France.*

Lapie, *Professeur de Topographie à l'Ecole spéciale et milit. de Saint-Cyr.*

En mission aux Colonies.

M. Schneider, *Capitaine*, à Madagascar.

ÉCOLE D'APPLICATION DES INGÉNIEURS GÉOGRAPHES,
Au Dépôt de la Guerre.

Professeurs militaires. Messieurs,

Géodésie. . . Puissant ✠ (O ✻), Lieut.-Colonel, *Chef des études.*
Topographie.. Brambilla ✠ ✻. Chef d'escadron honoraire.
Paysage. . . Lameau ✠ ✻, Capitaine, *Ingénieur Géographe.*

Élèves Sous-Lieutenans. Messieurs,

1825. Callier. Leclerc. 1827. Rembault. Pissis.

SECTION XII.

INFANTERIE FRANÇAISE.

L'Infanterie française se compose de quatre-vingt-quatre régimens,

SAVOIR :

64 Régimens d'infanterie de ligne, dont chacun se divise en trois bataillons ;
20 Régimens d'infanterie légère, ayant deux bataillons chacun.

INFANTERIE DE LIGNE.

Nos et Résidences des Régimens.	Noms et Grades des Officiers supérieurs. MM.	
1er *Lille.*	De Rison ✠ (O ✻), *Col.* De Lasbordes ✠ (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Gilbert ✠ ✻, Cantagrelle ✻, Pittaubert ✠ ✻. *Chefs de Bat.* Roblet ✠ ✻, *Major.*

2e *Toulon.*	Vigo dit Roussillon ✠ (O ✱), *Colonel.* Cte Baraguey d'Hillers ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*	Guillemot ✠, DelaCalvinière ✠ ✱, DeBergeret ✠ (O ✱), *Chefs de Bat.* Jacob ✠ (O ✱), *Major.*
3e *Gap.*	D'Autane ✠ (O ✱), *Col.* Lelieure Laubepin ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Gournay ✠ ✱. Delavau ✱. Menne (O ✱), *Chefs de Bat.* Dubuat ✠ ✱, *Major.*
4e *Le Havre.*	Bellangé ✠ (C ✱), *Col.* Senac ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Dumyrat ✱, Davois ✠ ✱, Béné ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Lacroix ✠ ✱, *Major.*
5e *Grenoble.*	Matbieu de Boissac ✠ ✱, *Colonel.* Colavier d'Albizzy ✠ (O ✱) *Lieut.-Colonel.*	Chas ✠ (O ✱), Rambaud ✠ ✱, Bonchamp (O ✱), *Chefs de Bat.* Hugo ✠ ✱, *Major.*
6e *Montauban.*	Nouail de La Villegille ✠ (O ✱) *Colonel.* Boullé ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Carcenac ✠ (O ✱). Allard ✠ (O ✱), De Lavoirye ✠ ✱. *Chefs de Bat.* De Martines ✠ ✱, *Major.*
7e *Thionville.*	D'Arlanges ✠ (O.✱), *C.* Lafeuille ✠ ✱, *L.-Col.*	Guillabert ✠ (O.✱), Amat ✠ ✱, Gouffé ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Drouard ✠ ✱, *Major.*
8e *Marseille.*	Cte de Salperwick ✠ (O ✱), *Col.* François ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Le Blanc ✠ (O ✱), Laclotte ✠ (O ✱), Chambelland ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Delefortry ✠ ✱, *Major.*
9e *Auch.*	Bremont ✠ (O ✱), *Colonel.* Parant ✠ (O ✱), *L.-Col.*	Gachot ✠ ✱, Prax ✱, Tallandier ✱, *Chefs de Bat.* Godinot de Vilaire ✠ ✱, *Maj.*
10e *Valence.*	Salleyx ✠ (O ✱), *Col.* Saint-Laurent ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Dubourne de Chefdubois ✠ ✱. Lespinasse de Pébeyre ✠ ✱, Maleplate ✠ ✱, *Chefs de Bat.* De Montagu de Bouzols ✠, *Maj.*
11e *Amiens.*	Cte de Houdetot ✠ (C ✱), *Colonel.* N . . . . . *Lieutenant-Colonel.*	De Galland ✠ ✱, Videau ✠ (O ✱), Bourlon de Lix.ères ✱, *Chefs de Bat.* Varlet ✠ ✱, *Major.*
12e *Arras.*	Vte Delamorre ✠ (C ✱), *Colonel.* Boarini ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Mis De Suffren ✠ (O ✱), Coliny ✠ ✱, Thiéry ✠ (O ✱), *Chefs de Bat.* Compris ✠ (O ✱), *Major.*
13e *Lille.*	Vte de Fayet ✠ (O ✱), *C.* Rachis ✠ (O ✱), *L.-Col.*	Daribau ✠ (O ✱), Delas ✠ (O ✱), De Linois ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Baron ✠ ✱, *Major.*

14ᵉ *Lyon.*	Vᵗᵉ de Laforest d'Armaillé ✠ (C ✱), *Colonel.* Petit d'Hauterive ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Mongelas ✠ (O ✱), De Gasquet ✠ ✱, O'Kennedy ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Viret ✠ (O ✱), *Major.*
15ᵉ *Périgueux.*	Bᵒⁿ de Rascas de Château-Redon ✠ (C ✱), *Col.* Blain ✠ (O ✱), *Lieuten.-Colonel.*	Laurent ✠ (O ✱), Allain ✠ ✱, Fabre ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Chambon ✠ ✱, *Major.*
16ᵉ *Montpellier.*	Cᵗᵉ Borgarelli d'Ison ✠ (O ✱), *Colonel.* De Manneville ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Brauneck ✠ (O ✱), Grégoire ✠ (O ✱), Minard ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Navier (O ✱), *Major.*
17ᵉ *Valenciennes.*	Cᵗᵉ d'Aubusson de la Feuillade ✠ (O ✱), *Col.* Hermann ✠ (O ✱), *L.-C.*	Escande ✱, Gallimardet ✠ (O ✱), Claisse ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Lavit ✠ ✱, *Major.*
18ᵉ *Paris.*	Chev. de Fitz-James ✠ (O ✱), *Colonel.* Mⁱˢ de Nettancourt ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Legrix de Neuville ✠ ✱, Gouvenain ✱, Darracq ✠ (O ✱), *Chefs de Bat.* Decamps ✠ ✱, *Major.*
19ᵉ *Maubeuge.*	Bouis ✠ (O ✱), *Colon.* Sillègue ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Breton ✠ (O ✱, Aymon de Montepin ✱ Ducasse ✠ (O ✱), *Chefs de Bat.* Dulcis ✠ ✱, *Major.*
20ᵉ *Poitiers.*	Horric de la Motte ✠ (O ✱), *Colonel.* Horric de Beaucaire ✱, *Lieut.-Col.*	Humblet ✠ (O ✱), Poupel ✠ ✱, Barbette ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Brisson ✠ ✱, *Major.*
21ᵉ *Paris.*	Bérard de Goutefrey ✠ (C ✱), *Colonel.* Auxcousteaux ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Lugnot ✠ (O ✱), Perry ✠ (O ✱), Petitjean ✱, *Chefs de Bat.* Allard ✠ ✱, *Major.*
22ᵉ *La Rochelle.*	Bᵒⁿ Collet la Madelène ✠ (C ✱), *Colonel.* Paris ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Labrot ✠ (O ✱), De Jougla ✠ (O ✱), D'Uzer ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Malassagne ✠ ✱, *Major.*
23ᵉ *Besançon.*	Cᵗᵉ de Montboissier (O ✱), *Colonel.* Guillemeau de Fréval ✠ ✱ *L.-Colonel.*	Rogniat ✱, Wilhelm ✠ ✱, Cottin ✠ (O ✱), *Chefs de Bat.* Fossa ✠ ✱. *Major.*
24ᵉ *Cherbourg.*	Barboujac ✠ (O ✱), *Col.* Zevort ✠ ✱, *Lieut.-Col.*	Monluc de la Rivière ✠ ✱, Anglade ✠ ✱., Boissy Dubois ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Weichenheim ✠ ✱, *Major.*
25ᵉ *Colmar.*	Bᵒⁿ Dubois d'Escordal ✠ (O ✱), *Colonel.* De Reissenbach ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Philippes de Cantilly ✠ ✱, Baillon ✱, Mougin ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Labole ✱, *Major.*

26ᵉ *Saint-Omer.*	Hemberger ✠ (O ✱) *Col.* Berthelot ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	De Carné ✠ ✱. Le Provost de la Voltais ✠, Le Prévost de la Moissonnière ✠ (O ✱), De Fleury, *Major.*	*Chefs de Bat.*
27ᵉ *St-Malo.*	Despans de Cubières ✠ (O ✱), *Colonel.* Vautré ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Roux ✠ (O ✱), De Finance ✠ (O ✱), Lebas dit S.-Croix ✠ ✱, Chevillon ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
28ᵉ *Brest.*	Mounier ✠ (O ✱), *Col.* Deniset ✠ (O ✱), *L.-Col.*	De La Bigne ✠ ✱, Chalmeton ✠ ✱, Evrard ✠ ✱, Loiseau ✠ ✱. *Major.*	*Chefs de Bat.*
29ᵉ *Avignon.*	Delachau ✠ (C ✱), *Col.* Vᵗᵉ Dupuy Melgueis ✠ ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Delachau ✠ ✱, Ferin ✠ ✱, Méant ✠ ✱, Duserre Baudet ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
30ᵉ *Lille.*	Bᵒⁿ de Landevoisin ✠ (C ✱), *Colonel.* D'Albenas ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Duris ✠ (O ✱), Daguzan ✠ (O ✱), Revest ✠ ✱, Prato ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
31ᵉ *Lyon.*	De Thilorier ✠ (C ✱), *Colonel.* Miquelard ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Boulvrais du Bourg ✠ ✱, De Valon ✠ ✱, Ducasse ✠ ✱, Cousin ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
32ᵉ *Metz.*	Du Boulet ✠ (O ✱), *Col.* Fournier ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	De Moret ✠ ✱, De Rossi ✠ ✱, Depanis ✠ ✱, Lemaître ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
33ᵉ *Douai.*	De David des Etangs ✠ (O ✱), *Colonel.* Guingret ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De l'Etain ✠ ✱, Leclaire ✠ (O ✱), Labatie ✠ ✱, Thiriot ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
34ᵉ *Angers.*	Cᵗᵉ de Roucy ✠ (C ✱), *Colonel.* De Negrier ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Ernault de Moulins ✱, Winterheld ✠ (O ✱), Chambry ✱, Corbin ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
35ᵉ *Ile-de-Rhé.*	Rullière ✠ (O ✱), *Col.* Jolyet ✠ ✱, *Lieuten.-Colonel.*	Boucquet de Jolinière ✠ (O ✱), Chabot de Lussay ✠ ✱, N. . . . . . Fonbert de Bizy ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
36ᵉ *Angoulême.*	Paty ✠ (O ✱), *Colonel.* Husson ✠ (O ✱), *L.-C.*	DeCanteloube ✠ (O ✱), Couté ✠ ✱, Lhoste ✠ ✱, D'Herail de Brisis ✠, *Major.*	*Chefs de Bat.*
37ᵉ *Paris.*	Bᵒⁿ Feuchères ✠ (O ✱), *Colonel.* Lamarque ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Couturier Saint-Clair ✠ ✱, Deshorties ✠ (O ✱), Tremeaux ✠ ✱, De Conchy, *Major.*	*Chefs de Bat.*
38ᵉ *Cambray.*	Mⁱˢ de Cherisey ✠ (C ✱), *Colonel.* Meslin ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Guesviller ✠ (O ✱), Bajeau ✠ (O ✱), Boé ✱, Godefroy ✠ ✱, *Major.*	*Chef de Bat.*

39e *Strasbourg.*	Bon de Boisdavid ✠ (C ✱), *Colonel.* Delaunay, ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Hugues ✠ (O ✱), Charon ✠ ✱, Chopard ✱, Gatelier ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
40e *Perpignan.*	Kindelan ✠ (O ✱), *Col.* Bonne ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Cavaignac ✠ ✱, Cavaller ✱, Gauget ✠ ✱, George ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
41e *Foix.*	De Cormier (O ✱), *Col.* Duvivier ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Cretot ✠ ✱, Senouilhet ✠ ✱, Guiot du Doignon ✱, Duchaussoy, *Major.*	*Chefs de Bat.*
42e *Ajaccio.*	Cte de la Serre ✠ (O ✱), *Colonel.* Saufourche ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Hervé ✱, Lelimonier de la Marche ✠ ✱, Chabert de Praille ✠. Hurault de Sorbée ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
43e *Perpignan.*	Cte de LaTour du Pin Lacharce ✠ (O ✱), *Col.* Breton ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Ravi ✠ (O ✱), De Bernardi ✠ ✱, Madinier ✠ ✱, Wable ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
44e *Besançon.*	Cte Durey de Noinville ✠ ✱, *Colonel.* Lacretelle ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Soffréon ✠ ✱, De Cordey ✠, Mazade ✠ ✱, Leveillé ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
45e *St.-Brieux.*	Le Bon Hache de la Contamine ✠ (O ✱), *Col.* Chev. Ouvrard de Martigny ✠ (O ✱), *L.-Col.*	Griffon (O ✱), Seguenot ✠ ✱, Dechevrieres ✠ ✱, Billard ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
46e *Toulon.*	De Mylius ✠ (O ✱), *Colonel.* De Reusse ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Woilard ✠ (O ✱), Muff ✠ ✱, Pourailly ✠ ✱, Leloucerel ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
47e *Lorient.*	De Rougé (O ✱), *Col.* De Parchappe ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Pilloud ✠ (O ✱), Dejly ✠ ✱, Duhamel ✠ ✱, Bedeau de Lecochère ✠, *Major.*	*Chefs de Bat.*
48e *Bordeaux.*	De Léridant ✠ (O ✱), *C.* Lefol ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Lévêque de Vilmorin ✠ (O ✱), Marcel ✠ ✱, De la Panouse ✠ ✱. Schweikhardt ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
49e *Vannes.*	Magnan ✠ (O ✱), *Col.* Ferrand de Sendricourt ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*	Vacca ✠ ✱, Buart ✠, Apchié ✱, Law de Clapernoux, *Major.*	*Chefs de Bat.*
50e *Verdun.*	Olivet ✠ (O ✱), *Col.* Devaux ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Gréard ✠ (O ✱), Chassereaux ✠ ✱, Grandjean ✠ ✱, Sirban ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
51e *Morlaix.*	Ocher de Beaupré ✠ (O ✱), *Colonel.* De Posson ✠ (O ✱), *L.-Col.*	Menon ✠ ✱, Boursetti ✠ ✱, Massy ✠ ✱, Coroller ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*

52e *Brest.*	Thiballier de Dommarle ✠ (O ✱), *Colonel.* Limonier ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Le Chev. de Mutrécy ✠ (O ✠), Caillau ✠ ✱, Desbordes ✠ ✱, Mouillard ✠ (O ✱), *Major.*	*Chefs de Bat.*
53e *Strasbourg.*	Cosseron de Villenoisy ✱, *Colonel.* Lucio ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Lanthonnye ✱, DeRaguetBrancion ✠ ✱, Duchesne ✠ ✱, Robert ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
54e *Mont-Louis.*	Cte de Laurencin ✠ (O ✱), *Colonel.* Ségur ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Hecquet (O ✱), Gobineau ✠, Marty ✠ ✱, Rousseau ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
55e *Dax.*	De Montchoisy ✠ (O ✱), *Colonel.* Friol ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Montullé ✱, Laire ✠ ✱, De Simony ✠ ✱, Colomès ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
56e *Navarreins.*	Fos ✠ (O ✱), *Colonel.* Martinprey ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Desplas ✠ ✱, Saincric ✠ ✱, Alleye de Billon, Boyer ✠ (O ✱), *Major.*	*Chefs de Bat.*
57e *Toulouse.*	De Laidet ✠ (O ✱) *Col.* Hendsch ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Vidal de Lauzun ✠ (O ✱), De Guiroye-Cabé ✠ (O ✱), Pelteret ✠ ✱, Siméon ✠, *Major.*	*Chefs de Bat.*
58e *Toulon.*	Vte de Quesnay ✠ (O ✱), *Colonel.* Mangin ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Gregoire ✠ (O ✱), Hubert ✠ ✱, Hondagné de Larche ✠ (O ✱), N. . . . . . . , *Major.*	*Chefs de Bat.*
59e *Rennes.*	George ✠ (C ✱), *Col.* Turlot ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Mollembec (B-L.) ✠ ✱, Gros ✠ ✱, Huron ✠ ✱, Duhot ✠ (O ✱), *Major.*	*Chefs de Bat.*
60e *Givet.*	Lamarre ✠ (O ✱), *Col.* Déimié ✠ ✱, *Lieuten.-Colonel.*	De Begin ✠ ✱, Schwich ✠ (O ✱), Reboul ✠ (O ✱), Rostolan ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
61e *Metz.*	De Chassepot de Beaumont ✠ (O ✱), *Col.* Berner ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Mocquery ✠ (O ✱), Chesnon de Champmorin ✱, De Colbert, De Beaufort ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
62e *Grenoble.*	Bon de Saint-Quentin ✠ (O ✱), *Colonel.* Gruard ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*	Levasseur ✠ ✱, Doutrelaine ✠ (O ✱), De Brunet ✠ ✱, Orville ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
63e *Briançon.*	Astor ✠ (O ✱), *Colon.* Mercier ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Mongin-Forcelle ✠ ✱, Derancourt ✱, Parmentier ✠ (O ✱), Naudet ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*

64e *Calais.*	De Pleineselve ✠ (C ✱). *Colonel* Cte Narp ✠ (O ✱), *L.-Col.*	Locqueneux ✠ (O ✱), De Guilhermy ✠ ✱, Josse ✠ ✱, Samson ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*

INFANTERIE LÉGÈRE.

1er *Narbonne.*	D'Eu de Marson ✠ ✱, *C.* Roussel ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Kléber ✠, De Sparre ✠ ✱, Legros ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
2e *Béfort.*	Bosquillon de Frescheville ✠ ✱, *Colonel.* De Lignat (O ✱), *L.-C.*	Bonnet d'Honières ✠ ✱ Darbouville. Michel ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
3e *Tours.*	De Francheville ✱, *Col.* De Bonfils ✠ ✱, *L.-Col.*	D'Albenas ✠ ✱, Danezan ✠ ✱, Dolisie (O ✱), *Major.*	*Chefs de Bat.*
4e *Clermont-Ferrand.*	Bon de Pineton de Chambrun ✠ (O ✱), *Col.* N. . . . ., *L.-Col.*	Cousin ✠ ✱, Costamagna ✠ (O ✱), Lefebvre ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
5e *Dijon.*	De Pillet ✠ (O ✱), *Col.* De Bombelles ✠ ✱, *L.-Colonel.*	Jeanson ✠ (O ✱), Mireur ✱, Thoumini de la Haulle ✠ ✱, *Maj.*	*Chefs de Bat.*
6e *Dunkerque.*	Bon Ritter ✠ (O ✱), *Col.* Roberge ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Doyen de Trevillers ✠ ✱, Morard de Galle ✠ ✱, Ginguené ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
7e *Nantes.*	Lalande ✠ (O ✱), *Col.* Bonnet ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Mis de Blerancourt ✠, Tempoure ✠ ✱, Magny ✠, *Major.*	*Chefs de Bat.*
8e *Cherbourg.*	Hunault de la Chevallerie ✠ ✱, *Colonel.* Bourckholtz ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Valleton de Garraube (O ✱), Fouque (O ✱). Nègre ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
9e *Blaye.*	Mis de Neucheze ✠ (O ✱), *Colonel.* Lecourt Fongarnière ✠ ✱, *Lieut.-Col.*	Courlot ✠ (O ✱), Campagnac ✠ (O ✱), De Févelas ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
10e *Mézieres.*	Deshorties ✠ (O ✱). *Col.* Boucquel de Beauval ✠ ✱, *L.-Colonel.*	Regnault ✠ (O ✱), Mompez ✠ ✱, Clemanson ✠, *Major.*	*Chefs de Bat.*
11e *Metz.*	Bichet ✠ (O ✱), *Col.* Foucher ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Haner ✠ ✱, De Piétrequin ✠ ✱, Leblanc ✠ ✱, Payan ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
12e *Brest.*	Euzenou de Kersalaun ✠ (O ✱), *Colonel.* Demorlaincourt ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Clermont Mont S.-Jean. Fauchier ✠ ✱, Trouyet ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
13e *Lyon.*	Cte de Loppinot ✠ ✱, *Col.* Flamand ✠ ✱, *L.-Col.*	De Castres ✠ (O ✱), De Rochegude, D'Alphonse. Drouets ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
14e *Paris.*	Rubin de la Grimaudière ✠ (O ✱), *Colonel.* De Coquet ✠ (O ✱), *L.-C.*	Billard ✠ ✱, Lefevre ✠ ✱, Blanchart-Duval ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*

15e *Nancy.*	Bon Perregaux ✠ (O ✱). *Colonel.* Martin ✠ (O ✱). *L.-Col.*	Barthélemy (O ✱), Garcias ✠ (O ✱), Barrès ✠ ✱, *Chefs de Bat.* De Mezard ✠ ✱, *Major.*
16e *Quimper.*	Mis de Goulet ✠ (O ✱), *Colonel.* Dorsanne ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Tignolet ✠ ✱, Defabert ✠ ✱, Latorre, *Chefs de Bat* Carrère Vental ✠ ✱, *Major.*
17e *Bourges.*	Durye ✠ (O ✱), *Col.* Vivent ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Chandezon ✠ ✱, Stahl ✠, *Chefs de Bat.* Carly ✠ ✱, *Major.*
18e *Caen.*	De la Moussaye ✠ (O ✱), *Colon.* Horric de Beaucaire ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*	Garin ✠ ✱, Bernelle ✠ (O ✱), *Chefs de Bat.* De Lusset ✱, *Major.*
19e *Strasbourg.*	Cte de la Boutetière ✠ (O ✱), *Col.* De Hennault ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*	Sommaripa ✠, De Sède ✠ (O ✱), *Chefs de Bat.* Flocard ✠ (O ✱), *Major.*
20e *Wissembourg.*	Gemeau ✠ (O ✱), *Colonel.* De Bar ✠ (O ✱). *L.-C.*	Almeras ✠ (O ✱), Roveda ✠ (O ✱), *Chefs de Bat.* Taret ✠ ✱, *Major.*

Régimens Suisses.

S. A. R. Mgr. le Duc DE BORDEAUX, *Colonel-général des Suisses.*
M. de Forestier, *Chef de Bat. honoraire, Secrétaire-général.*

1er *Perpignan.*	Bleuler ✠ (C ✱), *Col.* Bon de Vertmuller d'Elgg, *Lieut-Colonel.*	Bueler, Imhoof, Itschner ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Kuntzly ✠ ✱, *Major.*
2e *Bayonne.*	De Bontems (A. F.) ✠ (O ✱), *Colonel.* Zenclusen ✠ ✱, *Lieut.-Col.*	Ab-Iberg ✠, Taffiner, Amieth ✠ ✱, *Chefs de Bat.* De Werra ✠ ✱, *Major.*
3e *Nimes.*	De Ruttimann ✠ (O ✱), *C.* De Bontems (C. H.) ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	De Lentulus ✠ ✱, D'Engelhard ✠ ✱, Schurmann ✱, *Chefs de Bat.* Demierre ✠ ✱, *Major.*
4e *Bastia.*	De Riaz ✠ ✝ (O ✱), *Col.* De Donats ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Cusa ✠ ✱, Belmont ✠ ✝ (O ✱), Michel, *Chefs de Bat.* Fer ✠ (O ✱), *Major.*

Régiment d'Hohenlohe.

Rochefort.	*S. E.* le Mal Prince de Hohenlohe, Pair, *Col. sup.* Duprat ✠ (O ✱), *Col.* Malet de Roquefort ✠ ✱, *L.-Colonel.*	Bay ✠ ✱, De Mollenbec ✠ ✱, D'Owidsky ✠, *Chefs de Bat.* Vonhuelsen ✠ ✱, *Major.*

Compagnies de discipline.

Fusiliers.		*Pionniers.*	
1re. — De Robillard,	*Capit.-Comm.*	1re. — Lapostel ✠ (O ✱),	*Capit.-C.*
2. — Allard (O ✱),	idem.	2e. — Fremin ✱,	idem.
3e. — Touflet ✠ ✱,	idem.	3e. — Ligneau ✱,	idem.
4e. — Guigou ✱.	idem.	4e. — Martel ✠ ✱,	idem.

SECTION XII.

CAVALERIE FRANÇAISE.

La Cavalerie se compose de deux régimens de Carabiniers; dix de Cuirassiérs; douze de Dragons; dix-huit de Chasseurs et six de Hussards.

Régimens.	MM.	MM.	
1er *de Carabiniers*, à Metz.	Bon Despontÿ de Saint-Avoye ✠ (O ✱), *Colonel*. Vte de Quélen ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel*.	Denormandie ✠ ✱, Delaunay de la Mothaye, ✠ (O ✱),	*Chefs d'Esc.*
		Libert ✱, *Major*.	
2e *de Carabiniers*, à Pont-à-Mousson.	Gusler ✠ (O ✱), *Colonel*. Vte de Roussy ✠ (O ✱). *Lieutenant-Colonel*.	Cte de Mannoury de Labrunetière ✠ (O ✱). Gaillard d'Auberville ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Sarmejane ✠ ✱, *Major*.	

CUIRASSIERS ET DRAGONS.

Monsieur le Dauphin, *Colonel-général*.
M. de Chabrun, Lieutenant-Colonel, *Secrétaire-gén. honoraire*.

Cuirassiers.

Rég. et Résid.	MM.	MM.	
De la Reine, à Vendôme.	Cte de Ste-Marie ✠ (O ✱), *Colonel*. Vte de Bougainville ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel*.	De Lanascol ✱. Gosse de Serlay ✠ ✱.	*Chefs d'Esc.*
		Tempié ✠ ✱, *Major*.	
Du Dauphin, à Nevers.	De Nicéville ✠ (O ✱), *Colonel*. De Charette de Lacontrie ✠ ✱ *Lieut.-Colonel*.	Vte de Puibusque ✱, Chassaigne de Laribierre ✠ (O ✱).	*Chefs d'Esc.*
		Féragu ✠ ✱, *Major*.	
De Bordeaux, à Aire.	Cte de Saint-Bélin Mâlain ✠ (O ✱), *Colonel*. Delaberge ✠ ✱, *Lieut.-Colonel*.	D'Argy ✠ (O ✱), Lambert de Saint-Mars d'Herbigny ✠ (O ✱).	*Chefs d'Esc.*
		De Nogerée ✱, *Major*.	
De Berry, à Amiens.	De Burggraff ✠ (O ✱), *Colonel*. Cte de Masin, *Lieutenant-Colonel*.	De Carné De Carnavallet ✠ (O ✱), Bourlier ✠ (O ✱),	*Chefs d'Esc.*
		Delarieu ✠ ✱, *Major*.	
D'Orléans, à Moulins.	Bon de Mousin de Bernecourt ✠ (O ✱), *Colonel*. Bon Berle de Neuilly ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel*.	Maublanc de Chiseuil ✱. De Barbançois ✠ ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Mourgues de Croix-Haute ✠ ✱, *Major*.	
De Condé, à Sédan.	Patarin ✠ (C ✱), *Colonel*. Millot ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel*.	Cte De Larochelambert ✱. Lagay ✠ ✱.	*Chefs d'Esc.*
		Berteux ✠ ✱, *Major*.	

7e à Gray	Cte de Mornay ✠ (O ✱), *Colonel.* Bache ✠ (O ✱), *Lieuten.-Colonel.*	De Chalendar ✱, Kœnig ✠ (O ✱),	*Chefs d'Esc.*
		Dupuy de Dienne ✠ (O ✱), *Major.*	
8e à Vesoul.	Cte de Montagu Lomagne ✠ (O ✱), *Colonel.* De Thieriet ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Bon Debordes Duchâtelet ✠ (O ✱), De Nieuwerkerke ✱,	*Chefs d'Esc.*
		N. . . . . . . , *Major.*	
9e à Libourne.	Chev. Jolly ✠ (O ✠), *Colonel.* Bon Durand de Coupé ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Cte de Vaugiraud ✠ ✱ Bignon ✱, Laburthe ✠ ✱,	*Chefs d'Ese.*
		Hoffman ✠ ✱, *Major.*	
10e à Haguenau.	Chev. De Bourbel Montpinçon ✠ (O ✱), *Colonel.* N. . . . . , *Lieut.-Colonel.*	Delmas ✠ (O ✱), Dalbis de Belbeze ✠ ✱, Cavalery ✠ (O ✱),	*Chefs d'Esc.*
		De Baudel ✱, *Major.*	

Dragons.

	MM.	MM.	
1er à Pontivy.	Le Bon Dérivaux ✠ (C ✱), *Colonel.* Boussingault ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Mayol de Lupé ✠ ✱, De Brossard ✠ ✱, Dérivaux ✠ ✱.	*Chefs d'Esc.*
		Barthelemy ✠ ✱, *Major.*	
2e à Cambrai.	Cte de Chateaubodeau ✠ (O ✱), *Colonel.* Bon de Barziza ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Prévost Sansac Cte de Touchimbert ✠ (O ✱). Septe *dit* Rosis ✠ (O ✱).	*Chefs d'Esc.*
		De Brossard ✠ ✱, *Major.*	
3e à Sarreguemines.	De Bergeret ✠ (C ✱), *Colonel.* Bon L'Etang ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Lampinet de Navenne ✠ (O ✱), Marmion ✠ ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Peltier *dit* Masson ✠ (O ✱), *M.*	
4e à Chartres.	Mis de Galliffet ✠ (O ✱), *Colonel.* Deville ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Chev. De Constantin ✠ (O ✱), Samy ✠ (O ✱), Boudin Lorry de Fontenettes ✠ (O ✱),	*Chefs d'Esc.*
		Gensse ✠ ✱, *Major.*	
5e à Lille.	Mis d'Hanache ✠ (C ✱), *Colonel.* Lancestre ✠ ✱, *Lieuten.-Colonel.*	Sommeillier ✠ (O ✱(Cte de Waldner de Freudenstein ✠ (O ✱) Girard ✠ (O ✱),	*Chefs d'Esc.*
		Ollivier ✠ ✱, *Major.*	
6e à Tours.	Mis de Podenas (O ✱), *Col.* Dupont d'Aubevoye Mis D'Oysonville ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	N. . . . . . Naudet ✠ ✱, Grand ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Verne ✠ ✱, *Major.*	
7e à St.-Mihiel.	De Fournas ✠ (O ✱), *Col.* De la Fresnaye ✠ ✱, *Lieut.-Colonel*	De La Bachelerie ✠ (O ✱). Gauchet ✠ ✱, Raoul ✠ ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Vanden Driessche ✠ ✱, *Major.*	

8e à Poitiers.	Mathis ✠ (O ✱), *Colonel.* Braun ✠ (O ✱), *Lieuten.-Colonel.*	Dupont d'Aubevoye, Cte d'Oysonville ✱, Bourguignon ✠ ✱, Cte de Laville ✠ ✱, De Cantel ✠ ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e à Limoges.	Chev. Tessier ✠ (O ✱), *Col.* Vte de Chaunac de Lanzac ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Dufour ✠ ✱, Richard ✠ ✱. Bréard ✠ ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
10e à Stenay.	Bon Le Termellier ✠ (C ✱), *Colonel.* Puissant de Suzainnecourt ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Urvoy de Closmadeuc (O ✱), Cortois de Charnailles ✠ ✱, De Ferry Fontenouvelle ✠ ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
11e à Toul.	Mis de Dreux-Nancré ✠ (O ✱), *Colonel.* Vte de Perrin ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Crotel ✠ ✱. Guys ✠ (O ✱), Bon Imbert de Saint-Amand ✠ (O ✱), *Major*	*Chefs d'Esc.*
12e à Commercy.	Bon Dejean ✠ (O ✱), *Col.* Canuet ✠ (O ✱), *Lieut. Colonel.*	De Valmalete du Coustel ✠ (O ✱), Delotz ✠ ✱, Poupon ✠ ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

Chasseurs.

M. . . . . *Colonel-général.*
M. de Fontanes ✠, *Secrétaire-général honoraire.*

Rég. et Résid.	MM.	MM.	
De Nemours à Lunéville.	Delamalle ✠ (O ✱), *Colon.* Kervasdoué ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Bourjolly de Sermaise (O ✱). Rossignol ✠ ✱, Haly ✠, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Maubenge.	Cte de Bonneval ✠ (C ✱), *Col.* Bureau de Pusy ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Lesparda ✱, Scitivaux ✠ (O ✱), Donnéa ✠ ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e à Beziers.	Mis de Faudoas ✠ (O ✱), *Colonel.* De Vaudreuil ✠ ✱, *Lieut. Colonel.*	De Grasse ✱, De Scrionne ✠ (O ✱). De Bois-le-Comte ✠ ✱ *Maj.*	*Chefs d'Esc.*
4e au Mans.	Cte de Châteaubriant ✠ (O ✱), *Colonel.* Pauzac ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Barbeyrac De Saint-Maurice ✱. Beaujouan-Duplessis ✠ ✱. Thevenot, De Breuilpont ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e à Rennes.	De Romanet ✠ (O ✱), *Colonel.* Testu de Balincourt ✱, *Lieutenant-Colonel.*	De Grandmaison ✠ ✱ Panon-Duhazier (O ✱), Ducis ✠ (O ✱), Haxo ✠ (O ✱), *Major.*	*Chefs d'Esc.*

6e à Nancy.	Callory ✠ (O ✱). *Colonel.* Bougenel ✱ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Deveaux ✠ (O ✱), Eliot ✱, Quizard ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* De Monard ✠ ✱, *Major.*
7e à Dôle	Bon de Wimpffen ✠ (C ✱), *Colonel* Ducroc de Chabannes ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Hulot ✠ (O ✱). Bon Vast-Vimeux ✠ (O ✱), Soares d'Albergaria ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Ybry ✠ ✱, *Major.*
8e à Fontenay.	Bon Lelong ✠ (O ✱). *Col.* Hatry ✠ (O ✱), *Lieuten.-Colonel.*	Dodin-Duparc ✠, (O ✱), Petiet ✱, Laroche ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* De Carlotti ✠ ✱, *Major.*
9e à Arras.	Cte d'Hautpoul ✠ (C ✱), *Colonel.* De Golstein ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Dupleix ✱, De Merville ✠ ✱, Boulfroy ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Leclerc ✠ (O ✱). *Major.*
10e à Joigny.	Cte de Serran ✠ (C ✱), *Colonel.* Lian ✠ (O ✱), *Lieuten.-Colonel.*	Vte de Rochemore (O ✱), Schérer ✠ ✱, Anceaux ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Chev. Ardin Delteil ✠ ✱, *Maj.*
11e à Lunéville.	Cte de Chasteigner ✠ (O ✱), *Colonel.* Milet ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Lefevre ✠ ✱, Boudon ✠ ✱, N. . . . . . *Chefs d'Esc.* Ducrot ✠ ✱, *Major.*
12e à Verdun.	Cte De Maillé ✠ (O ✱), *Colonel.* De Nettancourt ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	N. . . . . . . Cheffontaine ✠ ✱, Schauenburg ✠ (O ✱) *Chefs d'Esc.* D'Haugeranville ✱, *Major.*
13e à Saint-Jean-d'Angely.	Bon Chatry de Lafosse ✠ (C ✱), *Colonel.* Mac-Sheehy ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Destrais ✠ (O ✱), De Neuilly ✱, De Buisseret ✱, *Chefs d'Esc.* Esmez ✠ ✱, *Major.*
14e à Saintes.	De Verdière d'Hem ✠ (O ✱), *Colonel.* De Prevost ✠ ✱, *Lieut.-Col.*	Hautreux ✠ ✱. Kiener ✠ ✱, Reinhartz ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Lieutaud, *Major.*
15e à Givet.	D'Harembert ✠ (O ✱). *Colonel.* Lodin Dumauvoir ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Bernabé de la Haye ✠ ✱, Dupleix (O ✱), *Chefs d'Esc.* Imbert de Trémiolles ✠ ✱, *Maj.*
16e à Carcassonne	Dupré ✠ (O ✱), *Colonel.* Dijols ✠ (O ✱), *Lieuten.-Colonel.*	De Margeot ✠ ✱, Pécon de Cherville ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Courduries ✠ ✱, *Major.*
17e à Lyon.	Bontems Dubarry (O ✱), *Col.* Ricard de Villeneuve ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Servat de Laisle ✠ ✱, Nicol ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Chomel ✠ ✱, *Major.*

18e à Schélestadt.	Cte de Beaumont ✠ (C ✱) ✝, *Colonel.* Biot ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*	De Rocourt ✠ ✱, Montaulieu ✠ (O ✱), Audiat ✱, *Chefs d'Esc.* Renaud ✠ ✱, *Major.*

Hussards.

S. A. R. Mgr le Duc d'Orléans, *Colonel-général.*
M. le Cte de la Place ✠ (O ✱) Lieutenant-Colonel d'artillerie, *Secrétaire-général.*

Rég. et Résid.	MM.	MM.
De Chartres. 1er à Béfort.	Bon Simonneau ✠ (C ✱), *Colonel.* Vidal de Léry ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	De Suremain ✠ (O ✱) Lestoquoy ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Corréard ✠ ✱, *Major.*
2e à Dijon.	Vte De Rigny ✠ (O ✱), *Colonel.* Cte de Clermont Mont-Saint-Jean ✠ ✱, *Lieut.-Col.*	Cte de Blocqueville ✠ (O ✱), Poinsot (O ✱), *Chefs d'Esc.* Garnier ✠ ✱, *Major.*
3e à Châlons-sur-Marne.	Vte De Chambrun ✠ (O ✱), *C.* Bon de Kleinenberg ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Lanthonet ✠ ✱, Vte de Tilly ✠ (O ✱) *Chefs d'Esc.* Beurges ✱, *Major.*
4e à Thionville.	Bon de Mersseman ✠ (O ✱), *Colonel.* Mis de Chastenet de Puységur ✠ (O ✱), *Lieut.-Colon.*	Rigau ✠ ✱, Dussard ✠ (O ✱). *Chefs d'Esc.* De Gombaud-Séreville ✠ ✱, *Major.*
5e à Epinal.	De Muller ✠ (C ✱), *Col.* Bauzil ✠ (O ✱), *Lieuten.-Colonel.*	Pesme ✠ (O ✱), De Buisseret ✠ (O ✱). *Chefs d'Esc.* Cte d'Hozier ✠ ✱, *Major.*
6e à Valenciennes.	Cte Dupont de Compiègne ✠ (O ✱), *Colonel.* De Bremond d'Ars ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Martin ✠ (O ✱), De Gilbert de Jansac ✠ ✱, *Chefs d'Es.* Rockel ✠ ✱, *Major.*

SECTION XIII.

COMPAGNIES SÉDENTAIRES.

Compagnies de Sous-Officiers.

Nos des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.	Nos des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.
Garde royale	Paris, *Hôtel de la Guerre.*	Garcias ✠ (O ✱)	5	Poissy	Tarragon ✠ ✱
			6	Iles d'Hyères.	Grousseau de Chapitre ✠.
1	Paris, *au Luxembourg.*	Douay ✠ (O ✱)	7	Tarbes. . . .	Plumtot ✠ ✱.
2	Paris, *hôtel de la Guerre.*	Rosset de l'Etourville ✠ ✱.	8	Clairvaux. . .	Dombrowski ✠ ✱.
3	Paris, *aux Petits-Peres.*	Gouvion ✠ ✱.	9	Bicêtre	Secourgeon ✠ (O ✱),
4	Paris, *Chambre des Députés.*	Roux ✠ (O ✱).	10	Alençon. . . .	Robinet ✠ (O ✱).

Compagnies de Fusiliers.

Garde royale	Jardin du Roi. (*Paris*)	De Buissy ✠ ✱.	15	Marsal	Guiot de S-Remi ✠.
1	Fontevrault. .	Sarrau ✠.	16	Melun.	Gombert ✠ ✱.
2	Lichtemberg .	Cavalier ✠.	17	Ensisheim. . .	Moret ✠ ✱.
3	Gaillon. . . .	Place ✠ ✱.	18	Fort de Joux .	Gontier (O ✱).
4	Paris.	Gallais ✠ ✱.	19	Châlons-sur-Marne. . . .	Dubois ✠.
5	Paris.	Voisin ✠ ✱.	21	Péronne. . . .	Berard ✠ (O ✱)
6	Loos	Lefort ✠ ✱.	22	Saint-Tropez.	Secourgon ✠ ✱.
7	Montreuil-sur-Mer.	Leprevost de la Chartière ✠.	23	Sisteron. . . .	Tempest ✠.
			26	Seyne.	Poulain ✠ ✱.
8	Embrun . . .	Bonnefoy ✠.	27	Draguignan. .	Espanet ✠ ✱.
9	Paris.	Meyer ✠ ✱	28	Colmars. . . .	Guibaud ✠ ✱.
10	Paris.	Bertrandet ✠ ✱	29	Lahougue. . .	Malé ✠ (O ✱.)
11	Boul.-s.-Mer.	Larrey ✠ ✱.	30	Abbaye d'Eysse	Bonnal ✠ ✝.
12	Vitry-le-Fran.	Lestrade ✠ ✱.	33	Riom.	Fix ✠.
13	Pierre-Châtel.	De Cappe ✠ ✱	39	Carentan. . .	Joubert ✠ ✱.
14	La Pete Pierre.	Lecourt de Cossay ✠.	40	Doulens. . . .	Rebour ✠ ✱.
			43	Carentan. . . .	Lagarrigue ✠ ✱
			45	Langres. . . .	Borel ✠ ✱.

SECTION XV.

Ecole royale Polytechnique; Ecoles royales militaires de Saint-Cyr, etc.

ECOLE ROYALE POLYTECHNIQUE,

Rue Descartes, Montagne Sainte-Geneviève.

Cette Ecole est placée, par le Roi, sous la protection de S. A. R. Mgr le Dauphin. Elle est dirigée, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, par un gouverneur et un sous-gouverneur.

Son but général est de répandre l'instruction des sciences mathématiques, physiques, et des arts graphiques. Son but spécial est de former des élèves pour les services publics de l'artillerie de terre et de mer, du génie militaire, des ingénieurs-géographes, de la marine royale, des constructions navales, des ingénieurs hydrographes, des ponts-et-chaussées, des mines, des poudres et salpêtres.

Les candidats à l'Ecole Polytechnique ne sont admis que par voie de concours. Les examens sont subis d'après un programme publié chaque année : ce programme indique les conditions à remplir.

La durée du Cours complet d'instruction est de deux années; les Elèves obtiennent cependant, dans certains cas, l'autorisation de rester trois ans à l'Ecole, mais jamais plus long-temps. Les Elèves ne passent d'une année d'étude à l'autre, et ne parviennent aux Ecoles d'appliœation qu'après avoir subi des examens sur toutes les parties de l'enseignement.

Chaque élève paie une pension annuelle de 1,000 fr., et subvient en outre aux frais de son habillement uniforme, ainsi que des livres et autres objets nécessaires à ses études.

Vingt-quatre Bourses sont accordées par le Roi sur la proposition des Ministres de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine. De ces vingt-quatre Bourses, huit sont attribuées au département de l'Intérieur, douze à celui de la Guerre, et quatre à celui de la Marine. Quelques-unes de ces Bourses peuvent être divisées en demi-Bourses.

Un Conseil de perfectionnement, un Conseil d'instruction et un Conseil d'administration sont établis à l'Ecole.

Les attributions du Conseil de perfectionnement sont de délibérer sur les moyens d'améliorer l'instruction et de proposer les mesures réglementaires qu'il juge utiles aux progrès de l'enseignement.

Le Conseil d'Instruction s'occupe de tout ce qui est relatif à l'enseignement et aux études des Elèves. Ses propositions sont soumises au Conseil de perfectionnement en tout ce qui concerne les programmes de l'enseignement.

Le Conseil d'Administration règle tout ce qui est relatif aux recettes et aux dépenses de l'Etablissement.

Le Gouverneur préside le Conseil de perfectionnement et les jurys d'examen; il préside aussi les Conseils d'instruction et d'administration toutes les fois qu'il croit devoir y assister.

Le Sous-Gouverneur a la direction immédiate et journalière de l'Etablissement. Il préside les Conseils et jurys en l'absence du Gouverneur.

S. S. le Cte de Bordessoulle (G ✠) (G ✻), Grand'Croix des Ordres de Charles III, et de St.-Alexandre de Newski, Lieut.-gén., Menin de *Monsieur* le Dauphin, *Gouverneur*.

Le Vte Pailhou ✠ (C ✻), Maréchal-de-camp d'artillerie, Gentilhomme hon. de la Chambre du Roi, *Sous-Gouverneur*.

Binet (J.-P.-M.) (O ✻), *Inspecteur des Etudes*.

Du Chayla ✠.
Thoumas ✠ ✻, *Capitaine*.
Teullié ✠ ✻, *Chef de bataillon*.
Michon du Marais ✠ ✻, *Chef de bataill. d'Artillerie, Adjoint à l'état-major*.
} *Au corps royal du Génie.* } *Sous-Inspect.*

Daurelle ✻, Lieut., *Sous-Lieut. d'Artil. de la Garde royale*,
Servais ✠ ✻, Lieut., *Sous-Lieut. de caval. de la Garde royale*,
Berger, *Sous-Lieutenant de cavalerie de la Garde royale*,
De Bordessoulle, *Sous-Lieut. de cavalerie de la Garde royale*,
Clément ✠ ✻, *Sous-Lieutenant d'infanterie en retraite*,
} *Adjudans.*
Jeandet, *Adjudant-sous-officier.*

Chapelle.

M. l'Abbé Martin de Noirlieu, Chan. hon. de St.-Denis, Vicaire-gén. de Châlons-s.-Marne, S.-Précept. de S. A. R. Mgr. le Duc de Bordeaux, *Aumônier*.
M. l'Abbé Jammes, *Aumônier-Adjoint*.

Instruction.

Examinateurs permanens de Mathématiques.

M. le Bon Poisson (O ✻), de l'Académie des Sciences.
M. Prony ✠ (O ✻), *idem*.

Professeurs et Bibliothécaire. Messieurs,

Ampère ✻, de l'Académie des Sciences.... Cauchy ✻, *idem*....................	*Analyse et Mécanique..*
Leroy ✻............................	*Géométrie descriptive.*
Arago (O ✻), de l'Académie des Sciences..	*Machines, Géodésie et Arithmétique sociale.*

Dulong ✻, de l'Académie des Sciences....	*Physique.*
Gay-Lussac (O ✻). *idem*..... .... Le Bon Thénard ✻, *idem*...............	*Chimie.*
Durand ✻..............................	*Architecture.*
Aimé Martin ✻.........................	*Grammaire, Belles-Lettres, Histoire, Morale.*
De Fourcy ✠ (O ✻).....................	*Bibliothèque.*

Répétiteurs et Maîtres. Messieurs,

Binet (P.), Coriolis, } *Répétiteurs*.............	*Analyse et Mécanique.*
Menjaud, *idem*....................... Girard, *Dessin graphique*...............	*Géométrie descriptive.*
Mathieu, de l'Académie des Sciences, *Répétiteur*..........................	*Machines, Géodésie et Arithmétique sociale.*
Lehot, *Répetiteur*....................	*Physique.*
Dumas, *idem*......................... Despretz, *idem*......................	*Chimie.*
Gauché, *Dessin graphique*.............	*Architecture.*
Parelle, Taunay. } *Répétititeurs*.............	*Grammaire, Belles-Lettres, Histoire, Morale.*

Lemire (Jos.), *Dessin de la Figure et du Paysage.*
Lemire (Ant.), *idem.*
Brune, *Dessin topographique et Paysage au lavis.*

Examinateurs d'admission à l'Ecole. Messieurs,

Dinet ✻.	Lefebure de Fourcy ✻.
Le Bon Reynaud ✠ ✻.	Bourdon ✻.

Administration et Service de Santé. MM.

Desnoyers ✠ ✻, *Chef de bataillon en retraite. Administrateur.*
Marielle ✠ ✻, *Caissier. Garde des Archives.*
Landré-Beauvais ✻, *Méd. consult. du Roi, Doyen de la Faculté, Médecin.*
Gaultier de Claubry ✻, *Profes. Agrégé à la Faculté de Médec., Chirurgien.*

Personnes appelées comme Conseils. Messieurs,

Delvincourt ✠ (O ✻), *Doyen de la Faculté de Droit.* Labarte, *Avoué*, Bertrand ✻, *Notaire*,	*Contentieux.*	Le Bon Portal ✠ (O ✻), *prem. Médecin du Roi.*	*Médecin consultant.*
		Le Chev. Pelletan ✻, Boyer (O ✻),	*Chirurgiens consultans.*
		Maury, *Dentiste.*	

Delannoy, *Architecte.*

ECOLES ROYALES MILITAIRES.

Les Ecoles royales militaires sont au nombre de trois, savoir :
L'École spéciale de Saint-Cyr,
L'Ecole préparatoire de La Flèche,
Et l'Ecole royale de cavalerie, placée à Saumur.

ÉCOLES DE SAINT-CYR ET DE LA FLÈCHE.

Inspecteurs des Études. Messieurs,

Le Bon CAMPREDON (G ✠) (G ✻), Lieut.-gén., à Montpellier.
Biot ✠ (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, au Collége de France, place Cambrai, à Paris.

Letronne ✻, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue du Mail, n. 13, à Paris.

Lerminier ✻, *Médecin consultant*, rue Basse-du-Rempart, n. 54.
Le Mazurier ✻, *Médecin honoraire et 2e consultant*, *à Versailles.*
Poirson (O ✻), *Chirurgien-Consultant*, rue du Bac, n. 58, à Paris.

ÉCOLE ROYALE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

Le nombre des élèves de cette Ecole est fixé à plus de quatre cents.

Moitié des places est destinée aux élèves de l'Ecole militaire préparatoire, et l'autre moitié est donnée aux jeunes gens qui ont satisfait aux examens qui ont lieu tous les ans.

Les places d'élèves du Roi sont réservées uniquement et exclusivement à ceux des élèves qui ont joui du même avantage à l'Ecole militaire préparatoire.

Conditions d'Admission.

La pension à payer par les élèves pensionnaires est de 1,500 francs, non compris le trousseau, dont le prix est de 750 francs, et dont le devis est envoyé aux parens à l'époque de l'admission. Les parens sont libres de fournir le trousseau en nature ou en argent; dans ce dernier cas, ils versent dans la caisse de l'Ecole la somme de 750 francs Les élèves venus de l'Ecole militaire préparatoire ne sont pas tenus de fournir un nouveau trousseau.

Les aspirans qui se présentent au concours ne doivent avoir aucune infirmité qui pourrait les rendre impropres au service militaire. Ils doivent être âgés de seize ans au moins, et de dix-huit ans au plus.

Les examens pour les places d'élèves de l'Ecole spéciale militaire qui ne sont pas réservées aux élèves de l'Ecole militaire préparatoire sont ouverts chaque année à Paris et dans les principales villes du royaume, à la même époque que ceux de l'Ecole polytechnique, et sont faits par les mêmes examinateurs. Le programme de l'examen est publié, tous les ans, trois mois au moins avant que cet examen ait lieu. Les jeunes gens qui désirent concourir pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire sont tenus de remettre à M. l'examinateur les pièces indiquées, ainsi qu'il suit: 1° l'acte de naissance du candidat, revêtu des formalités prescrites, par les lois, à l'effet de constater qu'à l'époque fixée pour l'admission des élèves, il aura seize ans accomplis, et qu'il n'en aura pas plus de dix-huit; 2° une déclaration signée d'un docteur en médecine et d'un docteur en chirurgie, attachés l'un et l'autre à un hospice ou hôpital civil ou militaire, constatant que le jeune homme a eu la petite-vérole ou a été vacciné, et qu'il n'a ni maladie contagieuse, ni infirmités qui le rendent impropre au service; 3° un certificat du Sous-Préfet, visé par le Préfet, constatant que les parens sont en état de payer la pension du jeune homme, et de le soutenir au service; 4° un sous-seing-privé dans lequel ils contractent l'engagement de solder la pension de leur fils, par trimestre et d'avance, dans la caisse du Receveur d'arrondissement ou dans la caisse de l'Ecole, et de fournir le trousseau, ou d'en payer la valeur en argent. Après vérification de ces pièces, les aspirans sont admis par M. l'examinateur, à se présenter au concours.

Les résultats de tous les examens sont soumis à un Jury, sur la proposition duquel le Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre dresse le tableau des nominations, et le soumet à l'approbation du Roi.

Lorsque Sa Majesté a prononcé, des lettres de nominations sont adressées aux élèves reçus, avec l'indication de l'époque où ils doivent se présenter à l'Ecole militaire à Saint-Cyr.

Instruction des Élèves; leur sortie de l'École.

Les élèves admis à l'Ecole spéciale militaire y restent deux ans, et ils y suivent les cours et exercices qui y sont établis. A l'expiration des deux années, ils su-

bissent un examen de sortie ; ceux qui ne satisfont pas à cet examen, restent un an de plus à l'Ecole ; ceux qui y satisfont, reçoivent un brevet de Sous-Lieutenant dans l'arme à laquelle ils sont destinés.

Etat-Major. Messieurs,

Le Prince de Broglie de Revel ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant.*

Verdier ✠ (C ✱), Colonel, *Commandant en second.*

Carraud ✠ ✱, *Chef de bataillon d'artillerie*, Directeur des Etudes.
Rocquancourt, *Capit. d'Etat-Maj.* premier Sous-Directeur des Etudes.
Duhousset, *Lieut. au corps des Ingénieurs géographes*, second Sous-Directeur de Etudes.
Griffet de la Baume ✠ (O ✱), *L-col.*
Vienot ✠ (O ✱), *Chef de bataillon.*
Périolas ✠ ✱, *Cap. d'Artillerie.*
Imbert ✠ ✱, Chef de batail. du génie, *Professeur de fortifications.*

Fousset ✠ ✱, Serva ✱, Dutheil ✠ ✱, De Beausacq ✱, Gasquet ✠ ✱ — *Capit. d'inf.*

Boussenard ✱, Marengo ✠ ✱, Gérard ✱ — *Capit. d'inf.*

Pin, *Profes. adj. au cours de fortific.*
Richoux ✠ ✱, capitaine Ingénieur géographe, *Professeur de topographie.*
Lapic, sous-lieuten. Ingénieur géographe, *Professeur de topographie.*
Le Chev. Viala de Sorbier ✠ ✱, *Administrateur.*
Petit, *Trésorier.*
Guillaumot, *Econome.*
Lefol, *Délégué du payeur.*
Villeméjane, *Secrét. Arch. Bibliothéc.*
L'Abbé Rigollot, *Aumônier.*
L'Abbé Vetu, 1er *Chapelain.*
L'Abbé Bayot, 2e *Chapelain.*

Professeurs. Messieurs,

Pesseau, Barthe — *Belles-Lettres.*

Hébert, Millet, Guay — *Hist. et Géogr.*

Delavigne, Cavaillon, Duhaffond, Lauzerat, Buron — *Mathématiques.*

Collin, *Physique et Chimie.*
Peyré, *Professeur adjoint.*

Coupin de la Couperie, Chatillon, Greeve, Imbard — *Dessin.*

Varinot, *Administration militaire.*

Simon, Treuenthal, Scheube, Lefaivre — *Lang. allem.*

De Joannis ✠, *Médecin.*
Moreau ✱, *Chirurgien.*

Esnaud ✱, N. — *Aides-Chirurgiens.*

ÉCOLE ROYALE DE CAVALERIE ÉTABLIE A SAUMUR,

Cette école a été instituée par ordonnance du 10 mars 1825, pour former les instructeurs en chef des corps de troupes à cheval ; instruire ceux des élèves de l'école spéciale militaire qui sont désignés pour la cavalerie, et créer une pépinière de sous-officiers instructeurs.

Une école de maréchalerie et une autre de trompettes ont été annexées à cet établissement, dans le but de fournir aux corps de troupes à cheval des maréchaux-ferrans et des trompettes.

On admet à l'Ecole royale de cavalerie :

1° Un lieutenant par chaque régiment de cavalerie, d'artillerie, ou escadron du train et des équipages militaires de la garde royale et de la ligne : ces officiers sont tenus de suivre pendant deux ans les cours de l'école, et prennent durant leur séjour, la dénomination de *lieutenans d'instruction ;*

2° Les élèves sortant de l'école spéciale militaire et destinés au service de la cavalerie Ils prennent la dénomination d'*officiers élèves de cavalerie*. Après deux ans de séjour à l'école, ils sont placés comme sous-lieutenans dans des régimens;

3° Des jeunes gens, enrôlés volontaires, qui sous la dénomination de *cavaliers élèves instructeurs*, forment un corps de troupes, et sont, après deux ans, répartis dans les régimens comme sous-officiers instructeurs;

4° Les élèves maréchaux-ferrans, enrôlés volontaires ou choisis dans les contingens;

5° Enfin, les élèves trompettes choisis parmi les jeunes gens de l'âge de 14 à 18 ans, et plus spécialement parmi les enfans de troupe.

Conditions d'admission.

Les *Lieutenans d'instruction* et les *Officiers élèves de cavalerie* sont désignés chaque année; savoir : les premiers. sur leur demande par MM. les inspecteurs-généraux ; les seconds, à leur sortie de l'Ecole spéciale militaire.

Pour être admis parmi les *Cavaliers élèves instructeurs*, il faut remplir les conditions suivantes : 1° n'être pas remplaçant; 2° être âgé de 18 ans au moins et de 22 ans au plus; 3° avoir cinq pieds trois pouces et demie; 4° savoir lire et écrire correctement la langue française.

Sont reçus, par exception, à cinq pieds trois pouces et jusqu'à l'âge de 25 ans, les fils de militaires tués ou morts au service ou en état de retraite; amputés ou restés estropiés par suite de blessures reçues à la guerre: les fils de chevaliers de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur; enfin les fils de militaires jouissant d'une pension de retraite.

Les engagemens ne se font qu'à Saumur, après que les postulans ont été agréés par le maréchal-de-camp commandant l'École; ceux-ci doivent être munis, indépendamment des pièces nécessaires pour contracter leur engagement, d'une déclaration signée d'un officier de santé attaché à un hospice civil ou militaire, constatant qu'ils ont eu la petite-vérole ou ont été vaccinés, et qu'ils ne sont atteints d'aucune maladie contagieuse. Ils sont tenus, en outre, de verser à la caisse une somme de deux cents francs, qui est employée à leur fournir une tenue de manège et à les pourvoir des livres nécessaires à leur instruction.

Pour être reçu *Elève maréchal-ferrant*, il faut 1° n'être pas remplaçant; 2° être âgé de 18 ans au moins et de 22 ans au plus; 3° avoir cinq pieds deux pouces au moins; 4° savoir lire et écrire; 5° avoir fait, pendant un an au moins, un apprentissage comme ouvrier maréchal-ferrant, serrurier, taillandier, armurier ou éperonnier.

L'engagement des élèves maréchaux se fait également à Saumur, après l'examen du maréchal-de-camp. Ils doivent présenter à cet officier-général les pièces exigées des cavaliers élèves instructeurs.

Quand ils sont en état d'exercer les fonctions de maréchal-ferrant, ils sont placés en cette qualité dans les corps de troupes à cheval.

Pour être admis au nombre des *Elèves trompettes*, il faut être âgé de 14 à 18 ans et annoncer de la vocation pour cet état. Les postulans doivent produire les pièces suivantes: 1° une déclaration d'un officier de santé attaché à un hospice civil ou militaire, constatant qu'ils ont eu la petite-vérole ou ont été vaccinés, qu'ils ne sont atteints d'aucune infirmité ou maladie contagieuse, et qu'ils ont une bonne constitution; 2° un acte de naissance; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs; 4° un consentement par écrit des père et mère ou tuteur. Ils doivent savoir lire et écrire, et sont tenus de verser, en entrant à l'Ecole, une somme de trente francs à leur masse de linge et chaussure.

Instruction.

L'instruction est toute militaire et basée sur les ordonnances et réglemens en vigueur pour les troupes à cheval. Elle comprend :

L'ordonnance sur les exercices et manœuvres de la cavalerie; l'équitation militaire, comprenant *la connaissance du cheval, son emploi, sa conservation et sa reproduction;* la théorie sur le service en campagne, appliquée sur le terrain, autant que possible; l'escrime à pied et à cheval; le tir du mousqueton et du pistolet; la natation et la voltige; enfin des cours de topographie, d'art, d'histoire et d'administration militaire.

Les élèves maréchaux-ferrans sont instruits dans l'hyppiatrique élémentaire pratique, et dans la maréchallerie.

Les élèves trompettes sont instruits dans la musique vocale et instrumentale.

Etat-major. Messieurs,

Le M[is] Oudinot (C ✠) (C ✱), Maréc.-de-camp, *Commandant.*
Le B[on] de Morell ✠ (O ✱), Colonel, *Commandant en second.*
Duport St.-Victor ✠ (O ✱), Lieut. Colonel.

Benard Fleury ✠ (O ✱), *Ch. d'esc.*
De Gripière de Moncroc ✠ (O ✱), *id.*
Deficux de Montaunet ✠ (O ✱), *idem.*
De Laporte ✠ (O ✱), *Major.*
L'abbé Daurensan, *Aumônier.*
Loppin de Gémeaux.
C[te] de Lennox ✱.
Renaux.
Tartas de Conques.
Salleton ✱.
De Coataudon.
De Bourzac ✱.
Delherme de Novital.
} *Capit.-Instr.*
Lanneau ✱, *Capitaine-major.*

Clère ✠ (O ✱), *Capitaine-major.*
Salmon de Clerval, *idem.*
Champet, Capit., *Ecuyer militaire.*
De Pointe de Gevigny, Lieut., *Sous-Ecuyer militaire.*
Prévéraud de Laboutresse, Sous-Lieut., *Sous-Ecuyer militaire.*
Boutin ✠ ✱, Capitaine, *Trésorier.*
Gouvigueaux ✱, Lieuten., *Officier d'habillement.*
Senot, Sous-Lieut., *Porte-Etendard.*
Bécœur ✱. *Chirurgien-Major.*
Manson, *Chirurgien-aide-Major.*
Morgon, *idem.*

OFFICIERS DU CORPS ROYAL D'ETAT MAJOR.

Professeurs. Messieurs,

Jacquinot de Presle ✠ ✱, *Capitaine, Professeur d'art et d'hist. militaire.*

Dupont ✱, *Lieuten.*
Lonclas, *Idem.*
} *Répétiteurs-adjoints.*

FONCTIONNAIRES CIVILS. Messieurs,

Cordier ✠ ✱, *Ecuyer-Commandant.*
Flandrin ✱. *Ecuyer-Professeur.*
Deleuse ✱, *Ecuyer de 1re classe.*
Rousselet ✠ ✱, *Ecuyer de 2e classe.*
Le Roy ✱ (O ✱).
De Saint-Ange.
} *Ecuyers de 3e classe.*

Aubry, *Professeur de Dessin.*
Lamperière ✱, *Professeur, Chef de musique.*
Havoux, *Professeur de maréchallerie.*
Simonneau, *Secrétaire-Archiviste.*

ÉCOLE ROYALE MILITAIRE PRÉPARATOIRE DE LA FLÈCHE.

Le nombre des élèves de cette Ecole entretenus aux frais de l'Etat est fixé à 300, celui des élèves aux frais de leurs familles peut être porté jusqu'à 200.

Les Elèves admis aux frais de leurs parens paient une pension de 1,000 fr., non compris le trousseau, dont la note est adressée à la famille au moment de l'admission. Dans le cas où les parens, au lieu de fournir une partie du trousseau en nature, désirent la payer en argent, ils sont tenus d'en verser la valeur dans la caisse de l'Ecole. Ce même trousseau, ou la valeur en argent, est fourni par les parens des Élèves admis aux frais de l'Etat.

Conditions de l'admission.

Les parens qui veulent faire admettre leurs enfans, soit comme élèves du Roi, soit à leurs frais, adressent leur demande au Ministre de la Guerre.

Les places gratuites sont accordées aux orphelins et enfans d'officiers des armées de terre et de mer, lorsque leur fortune ou celle de leurs parens ne permet pas de pourvoir d'une autre manière aux frais de leur éducation. Ces places gratuites sont accordées, de préférence, aux orphelins, et subsidiairement, aux enfans à la charge de leurs mères, dans l'ordre ci-après déterminé : 1° aux orphelins dont les pères ont été tués au service, ou sont morts des blessures qu'ils ont reçues à la guerre ; 2° aux orphelins dont les pères sont morts au service, ou après l'avoir quitté avec une pension de retraite; 3° aux enfans qui sont à la charge de leurs mères, et dont les pères ont été tués au service, ou sont morts de leurs blessures ; 4° aux enfans également à la charge de leurs mères, et dont les pères sont morts au service, ou après s'en être retirés avec une pension de retraite ; 5° aux enfans dont les pères ont été amputés, ou sont restés estropiés ou infirmes par suite de blessures reçues à la guerre.

A défaut d'orphelins ou enfans à la charge de leurs mères, les places gratuites peuvent être accordées aux enfans des officiers généraux et autres admis à la retraite.

Les orphelins et enfans remplissant les conditions indiquées ci-dessus ne sont néanmoins admis aux places gratuites d'élèves à l'Ecole militaire préparatoire, que lorsque leurs parens ou tuteurs ont produit à l'appui de leur demande, 1° l'acte de naissance de l'enfant, revêtu des formalités prescrites par la loi, à l'effet de constater qu'à l'époque fixée pour l'admission annuelle des élèves, il aura dix ans accomplis, et qu'il n'en aura pas plus de douze ; 2° une déclaration signée d'un docteur en médecine et d'un docteur en chirurgie, attachés l'un et l'autre à un hospice ou hôpital civil ou militaire, constatant que l'enfant a eu la petite-vérole ou a été vacciné, et qu'il n'a aucune maladie contagieuse ni infirmité qui le rende impropre au service ; 3° le procès-verbal, dûment signé et légalisé, d'un examen subi devant un examinateur public, constatant que l'enfant, s'il est âgé de dix ans à onze ans, est susceptible d'entrer dans la septième classe d'humanités, et s'il est âgé de onze à douze ans, qu'il est susceptible d'entrer en sixième ; 4° un état de services, appuyé de pièces authentiques qui constatent le temps et la nature des services du père, son grade et l'époque de sa mort, de ses blessures ou de sa retraite ; 5° un certificat du Sous-Préfet, vérifié par le Préfet, par lequel ce fonctionnaire, après avoir fait les enquêtes, et pris, tant sur les lieux qu'au-dehors, tous les renseignemens qu'il jugera nécessaires, attestera que l'enfant et ses parens sont sans fortune, et que la place gratuite que l'on réclame est l'unique moyen de pourvoir à son éducation.

Pour les élèves pensionnaires, les parens sont tenus de produire à l'appui de leur demande, les mêmes pièces qui sont demandées pour les élèves aux frais de l'Etat, à l'exception des deux dernières, qui seront remplacées, 1° par un certificat du Sous-Préfet, vérifié par le Préfet, constatant qu'ils sont en état de payer la pension et de soutenir leurs enfans au service; 2° par un sous-seing-privé dans lequel les parens contracteront l'engagement de solder ladite pension, par trimestre et d'avance, dans la caisse du Receveur d'arrondissement.

L'admission à l'Ecole a lieu chaque année au 1er octobre.

Les demandes et les pièces exigées ci-dessus sont adressées au Ministre de la guerre, trois mois au moins avant les époques fixées pour les nominations. Après la vérification des pièces et la comparaison des titres respectifs, le tableau des nominations est adressé par le Ministre de la Guerre, et soumis à l'approbation du Roi.

Les élèves nommés doivent être présentés à l'Ecole préparatoire, à l'époque indiquée dans les lettres de nomination. L'admission des Elèves est suspendue pour ceux qui, d'après l'examen qu'ils subissent lors de leur présentation à l'Ecole, ne satisfont pas aux conditions prescrites ci-dessus.

Il en est rendu compte au Ministre de la Guerre, qui prononce, s'il y a lieu, l'ajournement de l'admission à terme fixe, ou la radiation du tableau.

De l'Instruction donnée aux Elèves.

Les cours de l'Ecole préparatoire sur les belles-lettres et les mathématiques sont analogues à ceux des colléges royaux. Les élèves y complétent leur éducation religieuse. Outre les cours, il y a dans l'intérieur de l'Ecole les exercices nécessaires pour fortifier les élèves et les préparer au service militaire.

Les élèves et pensionnaires restent à l'Ecole préparatoire, jusqu'à l'âge de seize à dix-sept ans, suivant leur degré d'instruction. Il peut être accordé une année de plus à ceux qui n'auraient pu encore acquérir l'instruction nécessaire pour suivre les cours de l'Ecole spéciale.

Les élèves qui ont terminé le cours d'instruction de l'Ecole préparatoire, et satisfait aux examens de sortie, sont admis à l'Ecole militaire spéciale.

Les élèves qui, à l'Ecole préparatoire, ont été entretenus aux frais du Gouvernement jouissent du même avantage à l'Ecole spéciale. Ceux qui l'étaient à leurs frais paient une pension annuelle de 1,500 francs à l'Ecole spéciale.

Les élèves qui passent de l'Ecole préparatoire à l'Ecole spéciale ne fournissent pas un nouveau trousseau. Le prix moyen de celui à fournir pour l'Ecole préparatoire est fixé à 500 francs. La note des effets dont il doit se composer est adressée aux familles à l'époque de l'admission de leurs enfans.

ÉTAT-MAJOR.

M. Danlion ✻ (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant.*
M. de Montzey ✻ (C ✻), Colonel, *Commandant en second.*

Messieurs,

Le Chev. de Buor ✻ ✻, *Chef de bataillon.*

Delpy de Laroche ✻ ✻ ✻, Saget ✻ ✻, D'Hennezel ✻ ✻,	*Capit.*	Conte ✻ ✻, Bon Chabiei de Morrière ✻, Dorlodot d'Armont ✻ ✻,	*Capit.*

Instruction. Messieurs,

L'abbé de Bigault d'Harcourt, *Directeur des études.* | Bonvallon, *Préfet des études.*

Professeurs. Messieurs,

Desneufbourgs.	*Rhétorique.*	Lemoine, Bonfils.	*Mathématiques.*
Maignien.	*Seconde.*	Mars, Gaston, Deutsch, Mercier.	*Dessin.*
Beauchef, Picard.	*Troisième.*	Colas, David Kaeuffeulin.	*Lang. allemande.*
Chevalier.	*Quatrième.*		
Affichard.	*Cinquieme.*		
Marquet.	*Sixième.*		
Besse.	*Septième.*		
Lalanne, Le Lasseux.	*Mathématiques.*		

Professeurs agrégés. Messieurs,

De Lignac, Sabardan, Hézode.	*Humanités.*	De Bette, Auvé, Bruneau.	*Humanités.*

17 Agrégés faisant les classes élémentaires ou les études.
3 Maîtres d'écriture.
1 Maître d'exercice du corps.

Administration. Messieurs,

Benoist ✠ ✻, *Administrateur.*
Georget de la Chesnais, *Trésorier.*
Le Chev. de Sourdon ✠ ✻, *Secrétaire Archiviste.*
Baudesson de Richebourg, *Econome.*

Chapelle. Messieurs,

L'Abbé Gesbert, *Aumônier.*
L'Abbé Hardy, *premier Chapelain.*
L'Abbé Beauchef, 2e *Chapelain.*
L'Abbé Jardin, 3e *Chapelain.*

Service de Santé. Messieurs,

Lespine ✻, *Médecin.*
Renou, *Chirurgien.*
Launay, *Aide-Chirurgien.*

GYMNASE NORMAL MILITAIRE ET CIVIL,

Situé dans l'emplacement de l'ancien parc de Grenelle, près du Champ-de-Mars, à Paris.

Le Gymnase est un établissement particulier placé sous la protection du Gouvernement et dirigé sous l'autorité du Ministre de la guerre.

Son but général est de répandre l'instruction gymnastique; son but spécial est de former des professeurs pour propager cette science dans les différens corps de l'armée.

Plus de deux cents élèves militaires sont exercés quatre fois par semaine au Gymnase.

Les jours où ces élèves ne travaillent pas, le Directeur est autorisé à recevoir et à exercer des élèves civils.

M. le Colonel Amoros ✻, *Directeur.*

M. Amoros fils, Lieutenant en premier au Corps royal de l'Artillerie, *Adjoint au Directeur.*

CHAPITRE X.

Organisation de la Marine et des Colonies.

SECTION PREMIÈRE.

CORPS ROYAL DE LA MARINE.

Amiral de France, Officiers généraux, Capitaines de Vaisseau, etc.

AMIRAL DE FRANCE.

MONSIEUR LE DAUPHIN.

M. le Chev. de Panat ✠ (O ✻), Contre-Amiral hon., *Secrétaire général de l'Amirauté*, rue Ste-Croix-d'Antin, n. 9.

VICE-AMIRAUX.

S. S. le Cte Truguet (G ✠) (G ✻), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 128.
Le Cte de Rosily-Mesros (G ✠) (G ✻), rue Joubert, n. 17.
Le Cte de Burgues de Missiessy ✠ (G ✠) (G ✻), Vice-Président du Conseil d'Amirauté, rue des Champs-Elysées, 3.
Le Mis de Sercey (G ✠) (G O ✻), r. du Faubourg-St.-Hon.
Le Cte Dumanoir (C ✠) (G O ✻), rue du Helder, n. 11.
Willaumez (C ✠) (C ✻), rue des Termes, n. 4.
Le Cte de Gourdon (G ✠) (G O ✻), *Membre du Cons. d'amir.*, rue d'Artois, n. 7.
Le Bon Duperré (C ✠) (G O ✻), *Préfet maritime du 2e arrondiss.*
Le Cte d'Augier (G ✠) (G O ✻), *Conseiller-d'Etat, membre du Conseil d'amirauté*, rue Royale, n. 6.
Jacob ✠ (G O ✻), *Préfet maritime du 5e arrondissement.*
Le Chev. de Rigny ✠ (C ✻), *Maître des requêtes.*

CONTRE-AMIRAUX. *Messieurs*,

Le Bon Baudin (C ✠) (G O ✻).
Le Bon Hamelin ✠ (G O ✻)
Le Cte Bidé de Maurville (G ✠) ✻.
Le Vte de Montboissier de Canillac (C ✠) (O ✻).
Le Bon de Molini (C ✠) (C ✻).
Jurien Lagravière (C ✠) (C ✻), *Préfet maritime du 4e arrondissem.*
Bergeret ✠ (G O ✻).
Halgan (C ✠) (C ✻), Cons. d'Etat.
Le Bon Meynard de Lafarge ✠ (C ✻).
Le Bon Angot des Rotours (C ✠) (C ✻), *Gouverneur de la Guadeloupe.*
Le Bon Roussin (A.-R.) ✠ (C ✻), Membre du Conseil d'Amirauté.
Ducampe de Rosamel ✠ (C ✻).
De Martineng ✠ (C ✻).
Le Bon Lemarant ✠ (C ✻).
Grivel (J.-B.) ✠ (C ✻).
Le Chev. de Viella ✠ (O ✻), Membre du Conseil d'amirauté.
Duranteau ✠ (O ✻).
Le Bon de Mackau ✠ (C ✻).
Le Bon Milius ✠ (C ✻), Maître des requêtes.
Collet ✠ (C ✻).

CAPITAINES DE VAISSEAU de 1re classe. *Messieurs*,

Bardel de Méreuil ✠ (O ✱).
Blégier de Taulignan ✠ ✱.
Le Vte Delamare de Lamellerie ✠ (O ✱).
Lecoat de Kerveguen ✠ (O ✱).
Dupotet ✠ (C ✱).
Le Chev. de Kerlerec ✠ (O ✱).
Mallet ✠ (O ✱).
Le Carlier d'Herlye ✠ ✱.
Le Cte de la Roche St-André ✠ ✱.
Thomas de Saint-Laurent ✠ ✱.
Le Chev. de Boutouillic de la Villegonan ✠ (O ✱).
Le Coupé ✠ (O ✱).
Desaulses de Freycinet (L.-H.) ✠ (C ✱).
Potier de Courcy ✠ ✱.
Cuvillier ✠ (O ✱).
Croquet des Hauteurs ✠ (O ✱).
Georgette-Dubuisson ✠ (O ✱).
Ducrest de Villeneuve ✠ (O ✱).
De Mélay ✠ (C ✱).
Benard-Fleury ✠ ✱.
Menouvrier-Defresne ✠ (O ✱).
Gauttier (Pierre-Henri) ✠ ✱.
Cocherel ✠ (O ✱).
Ponée ✠ (O ✱).
Desaulses de Freycinet (L.-C.) ✠ (O ✱).
Emeric ✠ ✱.
Botherel de la Bretonnière ✠ (C ✱).
Francke ✠ ✱.
Morice ✠ (C ✱).
Simonot ✠ ✱.
Le Boucher ✠ ✱.

CAPITAINES DE VAISSEAU de 2e classe. *Messieurs*,

Fouque ✠ ✱.
Dauriac ✠ (O ✱).
Arnous Dessaulsays ✠ (O ✱).
Collinet ✠ ✱.
Le Bon de Bougainville ✠ (O ✱).
Le Chev. de Cheffontaines ✠ (O ✱).
Le Bon De Saint-Priest ✠ ✱.
Duplessis-Parscau (Franç.) ✠ (O ✱).
Du Pont d'Aubevoye, Cte d'Oysonville ✠ ✢ (O ✱).
Rouvroy de Saint-Simon ✠ ✱.
La Treyte ✠ (O ✱).
Massieu de Clerval ✠ (O ✱.)
Fleuriau ✠ (O ✱).
Villaret de Joyeuse ✠ (O ✱).
Bégué ✠ ✱.
De Mélient ✠ ✱.
Clémendot ✠ ✱.
Russel ✠ ✱.
Bazoche ✠ (O ✱).
Gizolme ✠ ✱.
De Mauduit-Duplessix (C. A. J.) ✠ ✱
Le Normant de Kergrist ✠ (O ✱).
Galabert ✠ ✱.
Le Vte Cornette de Venancourt ✠ ✱.
De Nourquer du Camper ✠ (O ✱).
Moisson (H.-Fél.) ✠ ✱.
Bourdé de la Villehuet ✠ (O ✱).
Gautier (Jacques) ✠ ✱.
Serec ✠ ✱.
Maillard-Liscourt ✠ ✱.
Duval-Dailli ✠ ✱.
Le Cte de Rossi ✠ ✱.
Hugon ✠ (C ✱).
Leblanc ✠ ✱.
De Maré ✠ ✱.
D'Argiot de la Ferrière ✠ ✱.
Le Bas ✠ ✱.
Lamarche ✠ ✱.
De Hell ✠ ✱.
Robert ✠ (O ✱).
Lalande ✠ ✱.
De Villeneuve Bargemont ✠ ✱.
Lettré ✠ ✱.
Gicquel-Destouches ✠ ✱.
Billard ✠ ✱.
Longueville ✠ (O ✱).

CAPITAINES DE FRÉGATE. *Messieurs*,

Silhouette ✠ ✱.
De Cuers ✠ ✱.
Le Bon Le Dall de Tromelin, ✠ ✱.
Lemoine ✠ ✱.
Tourrel ✠ ✱.
Martin ✠ ✱.
Dubouzet ✠ ✱.
Tempié ✠ ✱.
Lachelier ✠ ✱.
Merigon de Montgery ✠ ✱.
Le Gall de Kerven ✠ ✱.
Borius ✠ ✱.
Gouet ✠ ✱.
Gard ✠ ✱.
Letourneur ✠ ✱.
Lainé ✠ ✱.

Martin d'Auteuil ✠ ✵.
Simian ✠ ✵.
Savy ✠ ✵.
Giboin ✠ ✵.
Maquet ✠ ✵.
Moisson ✠ ✵.
Carpentin ✠ ✵.
Martel ✠ ✵.
Layti ✠ ✵.
Forsans ✠ ✵.
Cosmao-Dumanoir ✠ ✵.
Rigodit ✠ ✵.
Couhitte ✠ ✵.
Buchet de Châteauville ✠ ✵.
Genebrias ✠ ✵.
Le Dall de Kéréon ✠ ✵.
Christy de la Pallière ✠ ✵.
Gratien de Comorre ✠ ✵.
Vigoureux de Kermorvant ✠ (O ✵).
Laurens de Choisy ✠ ✵.
Moulac ✠ ✵.
Le Vte de Gauville ✠ ✵.
De Rault la Hurie ✠ ✵.
Huguet ✠ ✵.
Laurent ✠ ✵.
Costé ✠ ✵.
Pasquier (M.-M.) ✠ ✵.
Feu ✠ ✵.
Lougueville (Ed.-Vict.) ✠ ✵.
Fleurine de la Garde ✠ ✵.
Tétiot-Dudemaine ✠ ✵.
Gourbeyre ✠ ✵.
De Fredot du Plantys ✠ ✵.
Gallois ✠ ✵.
Hargous ✠ ✵.
Regnault de la Susse ✠ ✵.
De Rabaudy ✠ (O ✵).
Thirat de Chailly ✠ ✵.
Guéau de Reverseaux de Rouvray ✠ ✵.
De Moges ✠ ✵.
Kdrain ✠ ✵.
Trotel ✠ ✵.
Villeneau ✠ ✵.
Le Maître (J.-F.-M.) ✠ ✵.
Mamyneau ✠ ✵.
Lemer ✠ ✵.
Tirmont ✠ ✵.
Henri de Villeneuve ✠ ✵.
De Bonnefoux (Pierre) ✠ ✵.
Lagrèze ✠ ✵.
Denis ✠ ✵.
Potigny ✠ ✵.
Guérin des Essards ✠ ✵.
Bourdais ✠ (O ✵).
Allary ✠ ✵.
Espiaux ✠ ✵.
Brou ✠ ✵.
Luneau ✠ ✵.
Dupetit-Thouars (A. A.) ✠ ✵.
Bellanger ✠ ✵.
Longer ✠ ✵.
De la Rouvraye ✠ ✵.
Verchère-Reffye ✠ ✵.
Charmasson ✠ ✵.
Matterer ✠ ✵.
Troude ✠ ✵.
Leblanc ✠ ✵.
Ropert ✠ ✵.
De Gantès ✠ ✵.
Gay de Taradel ✠ ✵.
Andréa-de-Nerciat ✠ ✵.
Legoarant de Tromelin ✠ ✵.
Duperrey ✠ ✵.
Penhoat ✠ ✵.
Garnier ✠ ✵.
Dumont-Durville ✠ ✵.
Garibou ✠ ✵.
Le Huby ✠ ✵.
Hugot-Derville ✠ ✵.
Marinier ✠ ✵.
Crespel ✠ ✵.
Lainé ✵.
Delorme ✠.
Martin ✠ ✵.
Picard (J.-M.-Esp.) ✠ ✵
Tinel ✠ ✵.
Jourdan (Oliv.) ✠ ✵.
Durbec ✠ ✵.
Duhaut-Cilly ✠ ✵.
Fauré ✠ ✵.
Harmand ✠ ✵.
Casy ✠ ✵.
Graeb ✠ ✵.
Remquet ✠ ✵.
Rainouard ✠ ✵.
Le Marant Kerdaniel ✠.
Parseval-Deschêne ✵.
Legoliais ✠ ✠.
Reynaud (Jos.-Pierre) ✠.
Parnajon ✠ ✵.
Dupuy ✠ ✵.
Delapoix de Freminville ✠ ✵ ✠
De Robillard (M.-A.) ✠ ✵.
Letourneur ✠.
Ferrin ✠ ✵.
Jouglas ✠.

Lieutenans de Vaisseau. Messieurs,

Sallard ✠ ✱.
Constantin (J.-D.) ✠ ✱
Ragiot ✠ ✱.
Clavier ✠ ✱.
Coté ✠ ✱.
Denis (Martin) ✠ ✱.
De Beauquaire ✠ ✱.
Dufaur ✠ ✱.
Bertin de la Hautière (A.-M.) ✠.
Thoulon ✠ ✱.
Dagorne ✠ ✱.
Pothonier (J.-J.-M.) ✠ ✱
Topsent ✠ ✱.
Dumas ✠ ✱.
Durand ✠.
Laborde-Lasalle ✠ ✱.
Macé ✠.
Bosc ✠ ✱
Dérubé ✠ ✱.
Le Férec ✠.
Caussé ✠ ✱.
Rother ✠ ✱.
Devez ✠.
Dumoutier ✠.
Teulade ✠ ✱.
Montaut ✠ ✱.
Danycan ✠ ✱.
Desprez ✠ ✱.
Launay-Onfray ✠ ✱.
Thibault (Pier.-Jos.) ✱.
Bouley ✠ ✱.
Richier ✠ ✱.
Danthon ✠.
Fournier ✠ ✱.
Delisle ✠.
Ourdan ✠.
David de Dresigué ✠.
Bourayne ✠.
Clément ✠ ✱.
Couchaux ✠.
Laouenan ✠.
Duclos-Guyot ✠.
Vermot ✠.
Flesselle ✠.
Ponée ✠.
Rouchon de Wormeselle ✠ ✱.
Mollier ✠.
Doublet ✠.
Mourgue ✠.
Galland ✠.
Bellanger ✠.
Gravouille ✠.
Walter ✠.
Dagues de la Hellerie ✠.
Battandier ✠.
Robert Dubreuil ✠ ✱.
Marc (J.-A.) ✠.
François Talma ✠.
Salvy ✠ ✱.
Barthélemi ✠ ✱.
Guès ✠.
Cécille ✠.
Dauthier de Sisgau ✠.
Barbier ✠.
Buglet ✠ ✱.
De Gouyon du Verger ✠ ✱.
Poupel ✠.
Richard ✠.
Le François de Grainville ✠.
Revel de Betteville ✠ ✱.
Le Comte de Flotte d'Argençon, aîné ✠.
Mauduit-Duplessix (A. L. M.) ✠ ✱.
Courson ✠.
Obriet ✠ ✱.
Guettard ✠ ✱.
Hetet ✠.
Du Ponchez ✠.
Bouvet ✠.
Quernel ✠ ✱.
Lemarié ✠ ✱.
Daguenet (J.-C.-J.) ✠.
Raimbault ✠ ✱.
Le Traon de Kerguidan ✠.
Renault (J.-M.) ✠.
Labey ✠.
Jourdan ✠.
Daguenet (Hippolyte) ✠
Roulland ✠.
Laplace ✠ ✱.
Pujol ✠.
Doinet ✠.
André ✠.
Lefebvre ✠.
Blanc ✠.
Caillard ✠.
Le Chevalier ✠.
Peyronnel ✠.
Bezard ✠ ✱.
Raffi ✠ ✱.
Perrey ✠ ✱.
Tephany ✠.
Phelipot de la Place ✠.
De Brain ✠ ✱.
De Navailles ✠.
Le Grandais ✱.
Gavinet de la Rochassière ✠.
Nugues ✠ ✱.
De Tharon ✠.
Lefevre ✠.
Soret ✠.
Brethe ✠.
Briet ✠.
Guezennec ✠.
Hamon ✠ ✱.
De Peronne ✠ ✱.
Lefevre ✠.
Olivier ✠.
Lespert ✱.
Tourneur ✠.
Le Bolloche ✠.
Ponvert ✠.
Fournier ✱.
Delaforterie ✠.
De Froidefontaine ✱.
Urvoy de Portzampare (A. E. M.) ✠.
Treffendier ✠.
Urvoy de Portzampare (L. A. M.) ✠ ✱.
Potestas ✱.
Delassaux ✱.
Texier ✱.
Guindet ✠.
Massiou ✠.
Gauchet ✠.
Bellauger ✠.
Gilbert de Pontchâteau ✱.
Fremin Dumesnil ✠.
Fornier Duplan ✱.
Masson ✠.
De Tessières ✱.
Cosmao Dumanoir ✠.
Gaude ✠ ✱.
Barral ✠.
Coucy ✠.
Meschinet de Richemont ✠.
Blancheton ✠.
Vaissière ✠.
Ledault ✠.
Bernard ✱.
Potier de la Houssaye ✠.
Hamelin ✠ ✱.
Deloffre ✠ ✱.
Armand ✠ ✱.

Mathieu ✠ ✱.
Desaint ✠.
De Sercey ✱.
Burgues de Missiessy ✱✝.
De Ricaudy ✱.
David ✱.
Malavois ✱.
Maudet ✠.
Leclerc de Champgobert ✱
Marchand ✠.
Kermorial de Kermorvan ✠.
Gauquelin ✠.
Ducrest de Lorgerie ✠.
Leguern.
Festou Villeblanche ✠.
Ricard ✱.
Fonbonne du Vernet ✱.
Dubourne de Chefdubois ✠
Buffet Duvaure ✱.
Miegeville ✱.
Messageot.
Gorjy de Saint-Maur ✱.
Aube ✠.
Thibault ✠.
Duffourg ✠.
Allegre ✠.
Durest Le Bris ✠.
De Cambray ✠.
De Courville ✠.
Le Prédour ✠.
Baudin ✠.
Turpin (O ✱).
Guillevin ✠.
Lemarant ✠
Delécluse ✠.
Roy ✠.
Chaudière ✠.
Coetnempren de Kerdournan ✱.
Le Frotter ✠.
Grandin de Mansigny ✠✝
Favin Leveque ✠.
De Flotte (A. E. A.) ✠.
Dupetit-Thouars (A.-G.) ✱.
Suin. ✱.
Lemaigre ✠.
Billeheust de St.-Georges ✠.
Auvrey ✠.
Geffroy ✠.
Estelle ✱.
Thibault ✱.
Prévost de Langristin ✠.

Collos ✠.
Chabaud-Arnault ✠.
Mahé ✠.
De la Villéon ✱.
Lecoupé ✠.
Lesage ✠.
Barthélemy ✠.
Clément ✠.
Danguillecourt ✱.
Frézier ✠ ✱.
Galopin ✠.
Harasse de la Vicardière ✠
Le Bozec ✠.
Alix ✠ ✠.
Delalun ✱.
Fenoux ✱.
Abraham ✠.
Dastugne de Buzon ✠.
Lassis ✠.
Lefebvre d'Abancourt ✱.
De Sandfort ✱.
Ollivier ✠.
Kersausson Penendreff ✠.
Le Chev. de Flotte, cadet.
Dassigny.
Turiault ✱.
Vienne ✠.
Le Chev. de Forget ✱.
Le Ray ✱.
Siou ✠.
Chaucheprat ✠.
Loyer.
Quandalle.
Vallin (Etienne-J.).
Vallin (J.-L.-P.).
Allegre.
Debessé.
De Puyferré (C. L. A.).
Lombard.
Bernard.
Lucas du Penhoat.
Quesnel.
Coreil.
Thomas.
Jehenne.
Brindejonc Treglodé.
Gegun de Marans.
Brait ✠.
De Puyferré (G. F.).
Olivier (B. L.).
Malescot Kérangoué.
Rivet.
Nonay.
Michaud.
Jacobsen.
Taillart.

Segretier.
Follain.
Lartigue.
Bouvier de la Motte-Villarceau.
Halley.
Febvrier des Pointes.
Aubry de la Noë.
Delahaye de Plouer.
Besnard.
Vaillant ✠.
Hanet-Clery ✱.
Louvrier.
Dupont ✱.
Verninac Saint-Maur.
Lesaulnier de Vauhello.
Filhol-Camas.
De Gourdon.
Chaumont.
Amblard.
De Montaut.
Regnard.
Lavallée.
Basset.
Leconte.
Foubert.
Rebour.
Vrignaud ✱.
Louche.
Louvel.
Catelin ✱.
Long.
Jullien.
Tessier.
Layrle.
Ménétrier.
Coudein.
Evrard.
Momagniès de la Roque.
Decayeu.
Sébille.
Dubreuil ✱.
Zylof de Créquy.
Hébert.
Touboulic.
Laguerre.
Chieusse.
Lachaise.
Coudé.
Bayoud.
Fournier (A.).
Gilbert.
Deschamps.
Garnier.
Henry.
Flury.

Fabré.
Guillois ✻.
Bedel du Tertre.
Mallet.
Lavaud.
Dusault ✻.
Guérin
Jacquinot.
Bérard.
Bigot de la Thouanne ✠.
Gatier.
Prevost Sansac, Vte de Traversay.
Guyet.
Thoreau de Molitard.
Sallenave.
Jollivet.
Lempereur.
Law de Clapernou.
De la Roque ✠.
Libaudière.
Malavois ✻.
Saffray.
Deloffre.
Lehuby.
Brun.
Plongeon ✻.
Caradec.
Pierrat.
Hallot.
Boignet.
Berenguier.
Eyfrent.
Deminiac.
Riou de Kerprigent.
Gondeville.
Grégoire.
Denans.
Allègre.
Le Borgne.
Depanis.
Hernoux.
Tillette de Mautort.
Tavenet.
Sarlat.
Desfossés.
Longueville.
Martin de Nantia.
Fabre.
Lefebvre.
Herpin de Frémont.
Lefloch.
Scias.
Sochet.
Perrot.
Fustel.
Touzé.
Levèque.
Parnajon.
Abgrall.
Dubut.
Blanc.
Regnier.
Queret.
Bruat ✻.
Magré ✻.
Mortemard de Boisse.
Lapierre.
Cuneo d'Ornano.
Davy.
Corbet.
Levèque.
Joanin.
Desrousseaux.
Lottin.
Coulomb.
Bostan d'Anoezune.
Poutier.
Gouye.
Ferrand.
Montfort.
Rolland.
Dubourdieu ✠.

PRÉFETS MARITIMES. *Messieurs*,

Le Bon Duperré (C ✻) (G O ✻), Vice-Amiral, *Préfet maritime du 2e arrondissement* (Brest).

Jacob ✻ (G O ✻), Vice-Amiral, *Préfet maritime du 5e arrondissement* (Toulon).

Jurien Lagravière (C ✻) (C ✻), Contre-Amiral, *Préfet maritime du 4e arrondissement* (Rochefort).

Le Cte Redon de Beaupréau ✻ (C ✻), Maître des requêtes, *Préfet maritime du 3e arrondissement* (Lorient).

Pouyer ✻ (O ✻), Maître des requêtes, *Préfet maritime du 1er arrondissement* (Cherbourg).

GARDES DU PAVILLON-AMIRAL.

M. Botherel de la Bretonnière ✻ (C ✻), Capit. de vaisseau, *Commandant la Compagnie des Gardes du Pavillon.*

COMPAGNIES DES ÉLÈVES DE LA MARINE.

Brest.

M. . . . . *Commandant.*

Rochefort.

M. Collinet ✻ ✻, Capitaine de vaisseau, *Commandant en prem.*

Toulon.

M. Thomas de Saint-Laurent ✠ ✱, Capitaine de vaisseau, *Commandant en premier.*

M. Tempié (J. P. J.) ✠ ✱, Cap. de frégate, *Comm. en second.*

TROUPES DE LA MARINE.

CORPS ROYAL D'ARTILLERIE.

Inspection générale.

M. . . . .

RÉGIMENT D'ARTILLERIE.

A LORIENT. Messieurs,

Falba ✠ (O ✱), *Colonel*, Command.
Lelubois de Marsilly ✠ ✱, *Ch. de Bon.*
Gard ✠ ✱. Ch. de Bon, *Major.*
Senli, *Aumônier.*
Davilaure ✱, *Trésorier.*
Lonclas, *Officier d'habillement.*
Courbet ✱, *Adjudant-Major.*
N. . . . . . *Porte-drapeau.*
Prouhet, *Chirurgien-Major.*

Le Gallic de Kerisouet ✠ ✱. Lefebvre ✱. Briois ✱. Brunox ✠ ✱. Debucourt ✱. De Clausade ✠. Laboria ✱. Droz (St.-Louis) ✠. Bertholé.	*Cap. en 1er.*
Sauvage. Renouard. Sonnini de Farnèse. Lebaron. Schoell. Beugniet. Allier. Fillieu. Crucius de la Croix.	*Capit. en 2e.*

A BREST. Messieurs,

Olivier ✠ ✱, *Chef de Bataillon.*
Viollette, *Adjudant-Major.*
Gentilhomme, *Officier d'habillement.*
Pichon, *Chirurgien Aide-Major.*

Cabaret ✠. Malaizé ✠ ✱. Lelron ✠ ✱. Coquelin-Chapatte ✱. Martind'Esperamonds ✠	*Cap. en 1er.*
Teulières. Pêcheur ✱. Dupont. Saint-Martin. Gobillot.	*Capit. en 2e.*

A TOULON. Messieurs,

Gobert de Neufmoulin ✠ ✱, *Lieut.-Col.*
Preaux ✠ ✱, *Chef de Bataillon.*
Lemaire, *Adjudant-Major.*
Leblanc, *Officier payeur.*
Chasseriau, *Chirurgien Aide-Major.*

Leclerc ✠. Signoret ✠. Bourousse-Laffore ✱. Mercier ✠ ✱. Emond d'Esclevin.	*Cap. en 1er.*
Amalric ✱. Allongue. Renouard. Renel. Morin. Viguier.	*Capit. en 2e.*

A ROCHEFORT. Messieurs,

Taillefer ✠ ✱, *Chef de Bataillon.*
Sar ✱, *Adjudant-Major.*
Legros, *Officier payeur.*
Ayraud, *Chirurgien Aide-Major.*

De Gerus. Dellac. Jacobi. Morel ✱.	*Cap. en 1er.*
Vaucanu ✠. Diénot. Mouroux. Lepoittevin.	*Capit. en 2e.*

A CHERBOURG. Messieurs,

Laprairie ✠ ✱, *Capitaine en 1er.*
Breton ✱, *Capitaine en 2e.*

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

1re A BREST.

M. Zéni ✠ ✱, *Capitaine en 1er.*
M. Gervais, *idem en 2e.*
M. Richon, *Lieutenant en premier.*
M. Gautreau, *Lieutenant en 2e.*

2e A TOULON.

M. Julien, *Lieutenant en 1er.*
M. Durbec, *idem* en 2e.
M. Daniel, *Lieutenant en 1er.*
M. Behcut, *Lieutenant en 2e.*

3e A ROCHEFORT.

M. Schwartz ✠ ✱, *Capitaine en 1er.*
M. Mermel, *Capitaine en 2e.*
M. Jacobi, *Lieutenant en 1er.*
M. Dangest, *Sous-Lieutenant.*

4e A LORIENT.

M. Charpentier ✠, *Capitaine en 1er.*
M. Favereau, *idem* en 2e.
M. Raoul, *Lieutenant en 1er.*
M. Fournier, *Sous-Lieutenant.*

5e A CHERBOURG.

M. Moulin ✠ ✱, *Capitaine en 1er.*
M. Deshayes ✱, *id. en* 2e à la Guadeloupe.
M. Manceron, *Lieutenant* en 1er.
M. Gourguen, *Sous-Lieutenant en 2e.*

MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.

M. Brèche ✠ (O ✱), *Colonel*, *chargé de l'inspection*, *à Paris.*

DIRECTIONS D'ARTILLERIE.

Brest.

M. Monmelat ✠ ✱, Colonel, *Direct.*
M. Jure ✠ ✱, Lieutenant-Colonel, *Sous-Directeur.*
M. . . . . . . *Forges de la Villeneuve.*
M. Conseil ✠ ✱, Cap. en 1er, *Adjud.*
M. Fauconnier, *Capitaine en 2e.*

Toulon.

M. Gerdy ✠ (O ✱), Col., *Direct.*
M. Ambroise ✠ ✱, Ch. de Bon, *S.-Dir.*
M. Collombel ✱, Capit. en 1er, *Adj.*
M. Gasquet ✠ ✱, *Capit. en 2e.*

Rochefort.

M. Decoisy ✠ ✱. Col., *Directeur.*
M. Laurent ✠ ✱, Lieut.-Col., *S.-Dir.*
M. Guerin ✠ Capit. en 1er, *Adjud.*
M. Lejuste, *Capitaine en 2e.*

Lorient.

M. Gerodias ✠ (O ✱). L.-Col., *Dir.*
M. Thouvenin ✱, Capit. en 1er, *Adjud.*
M. Dorneau ✠ ✱, *Capitaine en 2e.*

Cherbourg.

M. Fouegroux ✠ ✱, Ch. de Bon, *Dir.*
M. Cartault de Laverrière, Capitaine en 1er, *Adjudant.*
M. Beausseault ✠, *Capitaine en 2e.*

Directions des Forges et Fonderies, et Manufactures d'armes. MM.

Barbé ✠ (O ✱), Colonel, *Directeur*, à Guérigny.
Petit ✠ ✱, Lieut.-Col., *Dir.* à Ruelle.
Desperrois ✠ ✱, Chef de bataillon, *Directeur*, à St.-Gervais.
Leclerc de Lamotte ✠, Chef de Bat., *Directeur.* à la Villeneuve.
Lucas ✠, Ch. de Bon, *Dir.*, à Nevers.
Becherel ✠, Cap., *Insp.*, aux Mazures.

Officiers d'infanterie attachés aux Equipages de ligne.

Chefs de Bataillon. Messieurs,

Brest. . .	Fournier ✠ ✱.
Rochefort. .	Therenard ✠ ✱.
Toulon. . .	L'Eleu ✠ ✱.
Rochefort. .	Lutau ✱.
Brest. . .	Darnaud ✱.
Rochefort. .	Demassas ✠.
Brest. . .	Bausalleaux ✠ ✱.
Rochefort. .	Bellet.
Toulon. . .	Lassouy.
Brest. . .	Rousseau. / Goin ✱. / Michel ✱.
Lorient. . .	Cayol ✱.
Cherbourg. .	Didier ✱.

Capitaines. Messieurs,

Toulon. . .	Fardet ✱.
Cherbourg. .	Lautheaume ✱.
Toulon. . .	Richier ✱.
Rochefort. .	Bailly.
Toulon. . .	Pascal ✠.
Cherbourg. .	Lemaistre.
Lorient. . .	Boullay. / Michel.
Brest. . .	Sorel.

Compagnie de Discipline à Lorient. Messieurs,

Michel, *Capitaine.*
Méry, *Lieutenant.*
Lebacle, *Lieutenant en 2e.*
Crosnier, *Sous-Lieutenant.*

ÉTAT-MAJOR DES PORTS. *Messieurs,*

Cherbourg.

Le Chev. Boutoullic de la Villegonan ✠ (O ✱), Capit. de vaisseau, *Maj.*

Brest.

Grivel ✠ (C ✱), Contre-Amiral, *Major-général.*
Potier de Courcy ✠ ✱, Capitaine de vaisseau, *Major.*
Gouet ✠ ✱, | Capit. de frég.
Pasquier ✠ ✱, | *Aides-Majors.*

Lorient.

Bardel de Méreuil ✠ (O ✱), Capitaine de vaisseau, *Major.*

Rochefort.

Le Cte de la Roche Saint-André ✠ ✱, Capitaine de vaisseau, *Major-général.*
Francke ✠ ✱, Cap. de vaisseau, *Maj.*
Mallet ✠ ✱, Capit. de frég. *Aid.-Maj.*

Toulon.

De Martinenq ✠ (C ✱), Contre-Amiral, *Major-général.*
Blegier de Taulignan ✠ ✱, Capitaine de vaisseau, *Major.*
Tourrel ✠ ✱. | Capit. de frég.
Savy ✠ ✱. | *Aides-Majors.*

DIRECTIONS DES CONSTRUCTIONS. *Messieurs,*

Cherbourg.

Bretocq ✠ ✱, *Direct. de 1re classe.*

Brest.

Geoffroy ✠ (O ✱), *Directeur de 1re cl.*
Simon ✠ ✱, *Sous-Directeur.*

Lorient.

Segondat ✠ ✱, *Direct. de 2e classe.*

Rochefort.

Garrigues ✠ (O ✱), *Dir. de 1re cl.*
Denaix ✠ ✱, *Sous-Directeur.*

Toulon.

Pestel ✠ ✱, *Dir. de 2e classe.*
Bonard ✠ ✱, *Sous-Directeur.*

DIRECTIONS DES PORTS. *Messieurs,*

Cherbourg.

N. . . . .
N. . . . . . *Direct. de 2e classe.*

Brest.

Mallet ✠ (O ✱), Capitaine de vaisseau, *Directeur du Port.*
Le Gall Kerven ✠ ✱, Capit. de frég., *Sous-Directeur.*
Giboin ✠ ✱, Cap. de frég., *idem.*

Lorient.

Le Boucher ✠ ✱, Cap. de vaisseau, *Directeur de 2e classe.*

Rochefort.

Cocherel ✠ (O ✱), Capit. de vaisseau, *Directeur.*
Silhouette ✠ ✱, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

Toulon.

Lecoat de Kerveguen ✠ (O ✱), Capit. de vaisseau, *Directeur.*
De Cuers ✠ ✱, Capit. de frégate, *Sous-Directeur.*
Laurent ✠ ✱, Capitaine de frégate, *idem.*

OFFICIERS DU GÉNIE MARITIME.

M. Le Bon Rolland ✱ ✠ (O ✱), *Inspec.-gén.*, rue Bleue, n. 24.
M. Le Bon Lair ✠ (C ✱), *Inspect. adjoint*, rue Godot-Mauroy, n. 20.

Directeurs des Constructions de première classe. MM.

Rochefort. . . Garrigues ✠ (O ✱).
Brest. . . . . Geoffroy ✠ (O ✱).
Cherbourg . Bretocq ✠ ✱.

Directeurs des Constructions de deuxième classe. MM.

Orléans. . . Maillot ✠ (O ✱), *Dir. de la 2e Dir. forest.*

Paris. . . . Tupinier ✠ (O ✱), *Conseil-d'Etat.*
Toulon. . . . Pestel ✠ ✱.
Lorient. . . Segondat ✠ ✱.

Sous-Directeurs des Construct. MM.

Lyon. . . Bonard ✠ ✱, *Direct. de la 4ᵉ direc. fores.*
Brest. . . . Simon ✠ ✱.
Paris. . . . Boucher ✠ ✱.
Toulon. . . . Barrallier ✠ ✱.
Rochefort. . Lefebvre ✠ ✱.

Ingénieurs de première classe. MM.

Paris. . . . . Bᵒⁿ de Boissieu ✠ ✱, *Dir. de la 1ʳᵉ Dir. for.*
Angoulême. . Filhon ✠ ✱, *Dir. de la 3ᵉ Direct. forest.*
Cherbourg. . Chaumont ✠ ✱.
Lorient. . . Le Déan ✠ ✱.
Brest. . . . Moreau ✠ ✱.
Rochefort. . . Hubert ✠ ✱.
Rigault de Genouilly ✠ ✱.

Ingénieurs de seconde classe. MM.

Lorient. . . Langlois ✠ ✱.
Bordeaux. . Bonnet Lescure ✠ (O ✱).
Lorient. . . LeBᵒⁿDupin ✠ (O ✱), *de l'Acad. des scienc.*
Marestier ✠ ✱.
St. Servan. . Alexandre ✠ ✱.
Toulon . . Fabre d'Eglantine.
Brest. . . . Perroy ✱.

Ingénieurs de troisième classe. MM.

Nantes. . . Lemoyne de Serigny ✠.
Rochefort. . Guillemard ✠ ✱.
Brest. . . Daniel ✱.
Cherbourg. . Daviel ✱.
Brest. . . . . Dreppe.
Cherbourg. . Leroux ✱.
Toulon. . . . Mazaudier.

Sous-Ingénieurs de 1ʳᵉ classe. MM.

Pau . . . . Audoy.
Rouen . . . Laimant.
Toulon. . . . Dumonteil ✱.
Lefebure de Cerisy ✱.
Brest . . . . Mimerel.
Rochefort. . De Lamorinière.
Bayonne. . . Nosereau.
Tours. . . . Le Grix.
Paris. . . . Zedé ✱.
Moulins. . . Binet.
Brest. . . . Larchevesque Thibaud.
Besançon. . Liénard.
Aix. . . . . Bésuchet.
Rochefort. . Garnier.
Toulon . . . Campaignac.
Vincent.
Lorient . . . Fauveau ✱.

Sous-Ingénieurs de 2ᵉ classe. MM.

Brest. . . . Zeni.
Lorient. . . Lebas.
Brest. . . . Auriol ✱.
Rochefort. . Levesque.
Brest. . . . Pretot.
Brest . . . Lesage.
Toulon. . . Joffre.
Rougier.
Lorient . . . Thomeuf.
Moissard.
Toulon. . . . Pironneau.
Cherbourg. . Etiennez.
Toulon. . . . Sochet.
Brest. . . . Vanceehout.
Toulon. . . . Clarke.
Rochefort. . Lejouteux.
Brest. . . D'Ingler.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION.

Commissaires gén. ordonnateurs. MM.

Paris. . . . Cᵗᵉ de Richemont (Ph. Panon Desbassayns) ✠ (C ✱) *Cons. d'Et. du Conseil d'Am.*
Paris. . . . Révellière ✠ (O ✱), *Admin. des subsistances de la marine*
Brest. . . . Sanson ✠ (O ✱).

Commissaires généraux. MM.

Bordeaux. . Bergevin ✠ (O ✱),
Paris. . . . Portier ✠ (O ✱).
Le Havre. . Le Conte ✠ (O ✱).
Toulon. . . Berard ✠ ✱.
Nantes. . . De Fourcroy de Guillerville, ✠ ✱.

Commissaires principaux. MM.

Paris. . . . Boursaint ✠ (O ✱), *Conseiller d'Etat.*
Sénégal. . . Jubelin ✠ ✱.
Paris. . . . Filleau Sᵗ-Hilaire ✠ ✱. *Maître des Req.*
Rochefort. . Denois ✠ ✱.
Bayonne. . . De Prigny ✠ ✱.
Paris. . . . . Lacoudrais ✱.
Lorient. . . De Durand.
D'Ubraye ✠ ✱.
Guadeloupe. De Muyssart ✱.
Martinique. Pelissier.

Commissaires de 1re classe. MM.

Cherbourg. . Gachot ✠ ✱.
Toulon. . . . Capelle ✱.
Brest. . . . . Delorisse ✠.
Rochefort. . . Tinant ✠.
Saint-Servan. Martin ✠ ✱.
Dunkerque. . Angebert ✠.
Paris. . . . Paillet ✠ ✱.
Martinique. { Motas ✠. / Thuret ✱.
Toulon. . . . Pasquet ✠.
Rochefort. . Cosmao ✠.
Nantes. . . . Clémansin ✠.
Paris. . . . . De Laval ✱.
Marseille. . . Bleschamp ✠.
Cherbourg. . Marier de Lagatinerie ✠ ✱.
Granville. . Cazin ✠.
Corse. . . . Tredos ✠.
Le Havre. . Desgranges ✠ ✱.
Rouen. . . . Sevin ✠.
Lorient. . . Gratien de Comorre ✠ ✱.
Cayenne. . . Millot ✱.
Bordeaux. . Courtin Duplessis ✱.
Paris. . . . Le Vte de Richemont (Eugène Desbassyns) ✱, *Maître des Req en service ordinaire*.
Bourbon. . . Jurien.
Paris. . . . . Desaint ✠ ✱.

Commissaires de 2e classe. MM.

Toulon. . . . Devillers ✠.
Martinique. Desmazes ✠.
Toulon. . . . Charvet ✠.
Brest. . . . . Lelong ✱.
Rochefort. . Forestier.
Brest. . . . . Cerisier ✠.
Rochefort. . Hetet Crinville.
Inde. . . . . Ducler.
Lorient. . . . Redon de Beaupreau ✠.
Toulon. . . . { De Raime ✠. / Corthier ✱.
Brest. . . . { Bergevin ✠. / Cabaret ✱.
Inde. . . . . Scipion ✠.
Cayenne. . . Bedier ✠.
Guadeloupe. { Bonneville. / Jourand ✱.
Vannes. . . . Dalmas de la Peyrouze ✱.
Rochefort. . Le Gall de Kerven ✱.
Toulon. . . . Reynaud ✱.
Lorient. . . Boistard ✱.
Paris. . . . . Gerbidon ✠.
Cayenne. . . Pariset.

Sénégal. . . Gaultier de Laferrière.
Martinique. Martin.

Gardes-Mag. de 1re classe. MM.

Rochefort. . Petit ✱.
Cherbourg. . Piédoye ✱.
Brest. . . . Lefranc.
Martinique. Bideaux.

Gardes-Mag. de 2e classe. MM.

Lorient. . . . Marant Boissauveur.
Toulon. . . . Arbaud.
Guadeloupe. Lasolgne de Vauclin.

Sous-Commissaires. MM.

Nantes. . . Randoulet ✱.
Cette. . . . . Gasquet ✱.
Collioure. . . Fabrègue.
Toulouse. . . Rimbert ✱.
La Seyne. . . Cruvelier ✱.
Antibes. . . Abeille.
Dax. . . . . Bailly ✱.
Nantes. . . . . . Segondat.
Paimpol. . . . . Eriau.
Cherbourg. . . . . Cagnyé.
Paris. . . . . . . Betout ✱.
St.-Vallery S. S. . . Gazille ✱.
Rochefort . . . . Robinot ✱.
Bordeaux. . . . . Besnard.
Calais. . . . . . . Jacques ✱.
Caen. . . . . . . Dubosq ✱.
St.-Jean-de-Luz. Gailhard ✱.
Rochefort. . . . Offret.
Paris. . . . . . . Tabourcau ✱.
Paimbeuf. . . . Le Plat.
Nantes. . . . . . Lemoyne.
Paris. . . . . . . { Jolivot ✱. / Morin.
Cherbourg . . . . Bonjour ✱.
Inde. . . . . Trocquet ✱.
Saint-Malo. . . Heuvrard ✱.
La Rochelle. . . Josse ✱.
Fécamp. . . . . . Boilay.
Honfleur. . . . . Foré.
Toulon. . . . . . Martin ✱.
Cherbourg. . . . . Brugère.
Martinique. . . . Chaumonot.
Toulon. . . . . . Imbert.
Cherbourg. . . . . Lemarié.
Martinique. . . . Pichevin ✱.
Boulogne. . . . . Fays.
Lorient. . . . . . Collot.
Marseille. . . . Dheureux.
Arles. . . . . . . Daniel.
Croisic. . . . . . Vrenière.
Guadeloupe. . . . Bergevin.
La Hougue. . . . Boistel.

Lorient.	Delioux de Savignac.
Guadeloupe. . . .	Gourejolle.
Cherbourg.	Le Pigeon de Vierville.
Bayonne.	Barbé.
St.-Brieuc. . . .	Huet de Brangolo ✻.
Marennes	Gibouin.
Cherbourg.	Vouzelaud.
Toulon.	Burle.
Rochefort.. . . .	Meunier.
Sénégal.	Romieu.
Bordeaux.	Sommereau.
Paris.	Petit de la Saussaye.
Brest.	Smith.
Morlaix.	Bosson.
Brest	Redon.
Toulon.	De Ricaudy.
Brest.	Chesnel.
Langon.	Carré.
Brest.	Raby de Kerangrun.
Brest.	Dalmas.
Pauillac.	Hamelin.
Blaye.	Bibard.
Auray.	Richard ✻.
Dinan..	Vanhoutte.
St.-Pierre et Miquelon.	Feillet.
Agde.	Prevost.
Rochefort	De la Brouc.
Libourne.	Courtin de Torsay.
Martigues	Arnaud.
Laciotat	Gavoty.
Quimper..	Le Prédour.
Belle-Ile..	Godinet.
Dunkerque.	Michelin.
Lorient.	Terrier de Laistre.
Lorient	Guillevin.
Toulon.	Brun.
Martinique . . .	Legras.
Brest.	Bourayne. Sanson. Perrin.
Toulon..	Galle.
Lorient.	Saint-Michel ✠.
Brest.	Portal.
Bourbon.	Grelot.
Rochefort. . . .	Michau.
Bayonne.	Chourio.
Royan.	Belenfant.
Guadeloupe. . .	Carbonel.
Ile de Rhé. . . .	Revelière.
Sables d'Olonne.	Valenton.
Angoulême. . . .	Dubois.
Cayenne.	Barbey.
Sénégal.	Roussin.
Toulon.	Cavalier.
Inde.	Bret.
Martinique . . .	De Loizeau.
Lorient.	Laguerre.
Cherbourg. . . .	Raby.
Martinique. . .	Royer.
Inde.	Filleau de St.-Hilaire.
Bourbon. . . .	Niel.
Paris.	Gardon.
Guadeloupe. . .	Chicourt.
Rochefort. . . .	Maupassant.
Toulon.	Pisler.
Paris.	De la Salle.

CONTRÔLE DE LA MARINE.

Contrôleurs de 1re classe. MM.

Brest	Boisson ✠ ✻. Le Vte de Bernard de Marigny ✠ ✻.
Toulon.	Trutié de Vaucresson ✠ ✻.
Guadeloupe. . .	Mainié ✠.
Rochefort.. . . .	Pouget ✠ ✻.

Contrôleurs de 2e classe. MM.

Cherbourg.	Perroty ✠.

Sous-Contrôleurs de 1re classe. MM.

Bayonne.	Sans ✠ ✻.
Bordeaux.	Vallombreuse ✻.
Toulon.	Grand ✻.
Brest..	Guilbaud ✻. Lange ✻.
Le Havre.	Nielly ✻.
Lorient.	De la Porte Belval ✻.
Rochefort	Flamant ✻.

Sous-Contrôleurs de 2e classe. MM.

Saint-Servan. . .	Guérin.
Toulon	Dastugue.
Brest.	Gleizes.
Guerigny.	Baslé ✻.
Paris.	Leingre.
Brest.	Piaud.
Rochefort.	Girard ✻.
Toulon	Esmenard ✻.
Dieppe.	Quevilly ✻.

Ingénieurs des Ponts et Chaussées, employés au service de la marine, suivant leur rang d'ancienneté. Messieurs.

Sganzin (Joseph Matth.) ✠ (O ✱), *Inspecteur-général.*

Ingénieurs en chef.

Paris. . . . Mandar ✱.
Cherbourg. . Fouques-Duparc ✱.
Rochefort. . Mathieu.
Brest. . . . Lamblardie ✱.
Toulon. . . Montluisant.
Cherbourg. . Le Roux.
Brest. . . . Trotté de la Roche ✱.

Ingénieurs ordinaires de 1re classe.

Rochefort. . Pruss.
Toulon. . . Bernard ✱.
Lorient. . . Reibell.
Toulon. . . Brue.

Ingénieur ordinaire de 2e classe.

Lorient. . . Sganzin.
Rochefort. . Vié.

Aspirans Ingénieurs.

Lorient. . . Laurent.
Brest. . . . Petot.
Cherbourg. Virla.

Elève.

Brest. . . . Mequet.

Ingénieur géographe.

Rochefort. Duhamel.

DIRECTIONS FORESTIÈRES DE LA MARINE,

Pour la Recherche, le Martelage et l'Exploitation des Bois propres aux Constructions navales.

PREMIÈRE DIRECTION,

Comprenant les Départ. et portions de territoire formant le bassin de la Seine.

M. le Bon de Boissieu ✠ ✱, *Ingénieur de 1re classe, Directeur*, à Paris.
M. Laimant, *Sous-Ingénieur de 1re cl., Sous-Directeur de 2e cl.*, à Rouen.
M. Campaignac, *Sous-Ingénieur, Sous-Directeur*, à Châlons-sur-Marne.
M. Noury ✱, *Secrétaire de la Direction*, à Paris.

DEUXIÈME DIRECTION,

Comprenant les Départ. et port. de territoire formant le bassin de la Loire.

M. Maillot ✠ (O ✱), *Direct. des construct. navales, Directeur*, à Orléans.
M. Lemoyne de Serigny ✠, *Ingénieur de 3e cl., Sous-Dir. de 1re cl.*, à Nantes.
M. Le Gris, *Sous-Ingén. de 1re classe, Sous-Directeur de 2e cl.*, à Tours.
M. Binet, *Sous-Ingén. de 1re cl., Sous-Direct. de 2e classe*, à Moulins.
M. Bonneville, *Secrétaire de la Direction*, à Orléans.

TROISIÈME DIRECTION,

Comprenant les Départemens et portions de territoire formant le bassin de la Garonne.

M. Filhon ✠ ✱, *Ingénieur de 1re classe, Directeur*, à Angoulême.
M. Bonnet Lescure ✠ (O ✱), *Ingén. de 2e cl., S.-Dir. de 1re cl.*, à Bordeaux.
M. Audoy, *Sous-Ingénieur, Sous-Directeur de 2e classe* à Pau.
M. Legonidec, *Secrétaire de la Direction*, à Angoulême.

QUATRIÈME DIRECTION,

Comprenant les Départemens et portions de territoire formant le bassin de la Saône et du Rhône.

M. Bonard ✠ ✱, *S.-Directeur des constructions navales, Directeur*, à Lyon.
M Lienard, *Sous-Ingénieur de 1re cl., S.-Directeur de 2e cl.*, à Bsançon.
M. Besuchet *Sous-Ingénieur, Sous-Directeur*, à Aix.
M. Laure, *Secrétaire de la Direction*, à Lyon.

TRIBUNAUX MARITIMES.

Commissaires rapporteurs de 1re cl.
Messieurs,

Rochefort......	Faurès ✻.
Toulon.........	Perrussel.
Brest..........	Lehir ✻.

Commissaire rapporteur de 2e cl.

Cherbourg......	Coquoin.
Lorient........	Sevene ✻.

Greffiers de 1re classe.
Messieurs,

Toulon.........	Thévenet.
Brest..........	Lescop.
Lorient........	Kerlero-Ducrano.
Rochefort......	Cauroy.

Greffier de 2e classe.

Cherbourg......	Duprey.

SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE.

M. Keraudren ✻ (O ✻), *Inspect. gén.*, rue Taitbout, n. 12.

Premiers Officiers de santé en chef.

Médecins. MM.

Toulon.........	Fleury (O ✻).
Rochefort......	Tuffet ✻.
Brest..........	Droguet (O ✻)

Chirurgiens. MM.

Brest..........	Delaporte ✻ ✻.
Toulon.........	Sper ✻.
Rochefort......	Clemot ✻.

Pharmaciens. MM.

Rochefort......	Réjou ✻.
Toulon.........	Chatelain ✻.
Brest..........	Grimes.

Seconds Officiers de santé en chef.

Médecins. MM.

Cherbourg......	Obet ✻.
Toulon.........	Pellicot ✻.
Martinique.....	Luzeau ✻.
Rochefort......	Lalanne ✻.
Brest..........	Le Gris ✻.
Guadeloupe.....	Vatable ✻.

Lorient........	Mougeat ✻.
Bourbon........	Follet.
Sénégal........	Catel ✻.

Chirurgiens. MM.

Guadeloupe.....	Chopître ✻.
Lorient........	Mollet ✻.
Toulon.........	Reynaud ✻.
Cherbourg......	Payen ✻.
Brest..........	Foullioy ✻.
Rochefort......	Lepredour ✻.
Martinique.....	Garnot.

Pharmaciens. MM.

Toulon.........	Banon ✻.
Brest..........	N.....

Professeurs. MM.

Rochefort......	Malafray-Laissard
Toulon.........	Aubert ✻
Brest..........	Duret. / Pagne ✻.
Rochefort......	Quoy ✻. / Repey.
Toulon.........	Laurent.

COLLÉGE ROYAL DE MARINE, *à Angoulême.*

Vte Gallard de Terraube ✠ ✻ ✻, Contre-Amiral hon. *Gouv.*

M. de Bonnefoux ✻ ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Gouverneur.*

Clément ✻ ✻, Roulland ✻, De Tessières ✻, Delahaye de Plouer, — Lieutenans de vaisseau, — *Aides-Majors.*
Courlin ✻, Lieutenant de vaisseau en retraite, — *Aides-Majors.*
Etiennne ✻, Lieutenant de vaisseau honoraire, — *Aides-Majors.*

ÉCOLE SPÉCIALE DU GÉNIE MARITIME, *à Brest.*

M. Geoffroy ✻ (O ✻), *Directeur des Constructions navales et de l'Ecole spéciale du Génie maritime.*

M. Moreau ✻ ✻, *Ingénieur, chargé de diriger les études des Elèves.*

Les élèves du génie maritime sont choisis au concours parmi les jeunes gens qui ont fait au moins deux années d'études à l'Ecole polytechnique.

ÉCOLES DE NAVIGATION.

Ces Ecoles, où l'on est admis sans aucune rétribution, sont établies pour faciliter aux Navigateurs de toutes les classes l'étude des mathématiques, de la navigation, et l'usage des instrumens nautiques.

Les Examinateurs parcourent tous les ans les ports de France, et procèdent aux examens exigés par les réglemens pour divers grades de la Marine royale, et pour le commandement des bâtimens du commerce.

Examinateur de la marine.

M. Fournier (Charles-Martin-Felix-Nicolas) ✻ ✻, rue Chaillot, n. 64.

M. Lescan (Jacques-François) ✻.

Professeurs d'Hydrographie.

Ports.	Professeurs.	Ports.	Professeurs.
1re CLASSE.	MM.	4e CLASSE.	MM.
Le Havre.	Robert.	*S.-Valery-s.-Som.*	Beaumgarth-Delisle.
Saint-Malo.	Michelle.	*Dieppe.*	Blouet.
Nantes.	Caillet.	*Fécamp.*	Vasse.
Bordeaux.	Lancelin.	*Honfleur.*	Pottier.
Marseille.	Plassiard ✻.	*Saint-Brieuc.*	Dubus.
2e CLASSE.		*Paimpol.*	Pinard.
Cherbourg.	Lemonnier.	*Morlaix.*	Dreppe ✻.
Brest.	Porquet ✻. Guépratte, *Dir. de l'Observat.*	*Quimper.*	Vaultier.
Lorient.	Candeau.	*Vannes.*	Boyer.
Rochefort.	Le Huen.	*Le Croisic.*	Simonin ✻.
Toulon.	Mazure-Duhame ✻.	*Paimbeuf.*	Joubert.
3e CLASSE		*Sables-d'Olonne.*	Veillon.
Dunkerque.	Petit-Genest ✻.	*La Rochelle.*	Kerdrain.
Rouen.	Mabire.	*Libourne.*	Burgade.
Caen.	Prudhomme.	*Blaye.*	Guillet.
Granville.	Decrevoisier ✻.	*St.-Jean-de-Luz.*	Baudry.
Bayonne.	Paradis de Moncrif ✻.	*Collioure.*	Lair.
Cette.	Sire.	*Narbonne.*	Esmieu (Math.)
4e CLASSE.		*Agde.*	Esmieu (J.-B.).
Boulogne.	Legrix.	*Arles.*	Gambart.
Calais.	Legrand.	*Martigues.*	Artur.
		La Ciotat.	Nalis.
		St.-Tropez.	Cornibert.
		Antibes.	Barbaut.
		Bastia.	Rizzo.
		Ajaccio.	Chaillé.

Trésoriers particuliers des Invalides de la Marine dans les Ports.

Ces Trésoriers sont nommés par le Ministre de la Marine; ils sont chargés du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Invalides et du paiement des pensions, demi-soldes, et autres dépenses assignées sur ces produits, suivant le budget réglé chaque année pour ce service : ils sont en même temps caissiers des gens de mer et des prises.

Résid.	Noms des Trésor.	Résid.	Noms des Trésor.
Dunkerque.	Gallet.	*Vannes.*	Laplume.
Calais.	Foissey.	*Nantes.*	Jolivel.
Boulogne.	Horeau.	*Sables-d'Olonne.*	Benoit.
St.-Vallery-sur-S.	Tribou.	*La Rochelle.*	Breyhan.
Dieppe.	Blanquet.	*Rochefort*	Dières Monplaisir.
Fécamp.	Picard.	*Marennes.*	Gaillard.
Le Havre.	Videcoq.	*Bordeaux.*	Jolivel ❋.
Rouen.	Pontus.	*Bayonne.*	Leboucher.
Honfleur.	Legrix.	*Narbonne.*	Dufourneau.
Caen.	Boullement.	*Agde.*	Mel.
La Hougue.	Jennet.	*Cette.*	Hédou.
Cherbourg.	Pasquier.	*Arles.*	Hoffmans.
Granville.	Girard.	*Martigues.*	Laty.
Saint-Malo.	Thierry.	*Marseille.*	Arnaud.
Saint-Brieuc.	Lepeltier.	*La Ciotat.*	Daumas.
Paimpol.	Péan.	*La Seyne.*	Fabre-Lamaurelle.
Morlaix.	Chatel.	*Toulon.*	Perroty.
Brest.	De Penfentenyo.	*Saint-Tropez.*	Brun
Quimper.	D'Esgrigny d'Herville.	*Antibes.*	Gros.
Lorient.	Peyronnel.	*Bastia.*	Santelli.

SECTION II.

COLONIES FRANÇAISES.

LA MARTINIQUE.

S. S. le Cte DE BOUILLÉ ✠ (O ❋), Maréchal-de-Camp, Aide-de-camp du Roi, *Gouverneur.*

Conseil privé.

Le Gouverneur.	M de Lagrange ✠. } *Cons. col.*
Le Commandant militaire.	M. Assier de Montrose ✠. } *Cons. col.*
L'Ordonnateur.	M. . . . . . } *Cons. col.*
Le Directeur général de l'intérieur.	M. le Contrôleur.
Le Procureur général.	M. de Mauret, *Secrétaire archiviste.*

Etat-Major.

M. Barré ✠ (C ❋), Maréchal-de-camp, *Commandant militaire.*

M. de Ricard ✠ ❋, *Chef de bataill.*	M de Ruffo-Lafare, *cap.* } *Aides-de-c. du Gouvern.*
M. Buée, *Capitaine.*	M. de Theis, *lieutenant.* } *Aides-de-c. du Gouvern.*

M. le Bon de la Broue ✠ ❋, Lieutenant-Colonel, *Commandant de Place au Fort-Royal.*

M. Deshauteurs ✠, Capitaine, *Adjudant de Place au Fort-Royal.*

M. Faure ✠ (O ❋), Lieutenant-Colonel honoraire, *Commandant de Place à Saint-Pierre.*

M. Asselin de Chambuert ❋, Capitaine, *Adjudant de Place, à Saint-Pierre.*

Direction de l'Artillerie.

M. Hulot ✠ (O ✻), *Chef de bataillon au premier régiment d'artillerie à pied, Directeur.*
M. Odiot ✠ ✻, *Capitaine en premier.*
M. Moreau ✻, *Capitaine en second, au 6e régiment à pied.*

Direction du Génie.

M. Collas de Courval, *Capitaine en premier d'Etat-Major.*
M. Duvivier, *Capitaine.*
M. Villemain, *Lieutenant en premier de Sapeurs.*
M. Parent, *Lieutenant en second de Sapeurs.*
M. Darré, *Sous-Lieutenant de Sapeurs.*

TROUPES.

Gendarmerie royal

M. Lahogue ✠ ✻, *Chef d'escadron Commandant.*

Artillerie.

M. Renaud, Capitaine en premier, *Commandant la 2e compagnie du 1er régiment à pied.*
M. Berthold, Capitaine en 1er, *Commandant le détachement de la 6e compagnie du 1er régiment à pied.*
M. Sorin, Sous-Lieutenant, *Commandant le détachement de la 1re compagnie d'ouvriers.*

Infanterie.

M. le Bon Hache de la Contamine ✠ (O ✻), Colonel, *Commandant le 45e régiment d'Infanterie de ligne.*
M. Magnan ✠ (O ✻), Colonel, *Commandant le 49e régiment d'Infanterie de ligne.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Pellissier ✠ ✻, Commiss. principal de la marine, *Ordonnateur.*
N. . . . . , *Contrôleur de la marine de 1re classe.*
Motas ✠, Thuret ✻, *Commissaires de la Marine de 1re classe.*
Desmazes ✠, Martin. } *Commissaires de la Marine de 2e classe.*
Chaumonot, Legras, Pichevin ✻, Royer, } *Sous-Commissaires de la Marine.*
Bideaux, *Garde-Magasin de la marine de première classe, au Fort-Royal.*
De Mauflastre, *Sous-Garde-Magasin, à Saint-Pierre.*

Service des Ports.

M. Boisseau de la Galernerie ✠, Capitaine de vaisseau en retraite, *Capitaine de port au Fort-Royal.*
M. De Tharon ✠, Lieut. de vaisseau, *Cap. de port à St-Pierre.*

Service de Santé. Messieurs,

Luzeau ✻. 1er *Méd. en ch. de la Marine, Méd. du Roi.*
Garnot, 2e *Chir. en chef de la Marine, Chir. du Roi.*
Achard ✻, *Pharmacien de 1re classe, Pharm. du Roi,*
Audemar, *Chirurgien de 1re classe.*
} au Fort-Royal.

Gaubert ✻, *Offi. de santé de 1re classe, Méd. du Roi*, } à Saint-Pierre.
Gardey, *Chirurgien de première classe, Chirur. du Roi*, }

Trésorier.

M. Liot ✻.

Direction générale de l'intérieur.

M. le Vte de Rosily, *Directeur-général.*
M. Larosière, *Directeur des Douanes.*

Culte. Messieurs,

L'Abbé Carrand ✻, *Préfet apostolique.*
N. . . . . *Vice-Préfet.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale. Messieurs,

Détape ✻, *Procureur général.*
Ristelhueber, *Substitut du Procureur général.*

Tribunal de première instance de Fort-Royal. Messieurs,

Auban, *Président.*
Vanvineq, *Juge d'instruction.*
De Beaussel-Roquefort, *Procureur du Roi.*

Tribunal de première instance de Saint-Pierre. Messieurs,

Caverot, *Président.*
Artières, *Juge d'instruction.*
Dumas de Champvallier ✻, *Procureur du Roi.*

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

M. le Bon Angot des Rotours (C ✻) (C ✻), Contre-Amiral, *Gouverneur.*

Conseil privé.

Le Gouverneur.	M. de Vermont ✻ ✻, } *Cons. colon.*
Le Commandant militaire.	M. Ledentu ✻, } *Cons. colon.*
L'Ordonnateur.	M. Bonnet, } *Cons. colon.*
Le Directeur général de l'intérieur.	Le Contrôleur.
Le Procureur général.	N. . . . . . *Secrétaire archiviste.*

Etat-Major. Messieurs,

Le Bon Vatable ✻ (C ✻), Mar.-de-camp, *Command. milit.*

Mouton ✻, *Chef de bataillon.*	De Sonis, *Capitaine, officier d'ordonnance du command. militaire*
Couchaux ✻, *Lieutenant de vaisseau.*	Esnou de la Bellangerais, *Lieutenant, Aide-de-Camp du Gouverneur.*
Le Cte de Fitte de Soucy ✻, *Capitaine.*	

Le Chev. de Barnaud de Villeneuve de Laroche ✻ ✻, Lieutenant-Colonel, *Commandant de Place à la Basse-Terre.*

Saint-Juery ✻ ✻, Chef de bataillon, *Commandant de Place à la Pointe-à-Pître.*

Aurange ✻ (O ✻), Lieut.-Colonel, *Comm. à Marie-Galante.*

Bologne de Rougemont ✻, Capitaine, *Commandant de la partie française de Saint-Martin.*

Bonbrain ✠ ✻, Major, *Commandant aux Saintes.*
Brou ✠, Capitaine, *Adjudant de Place à la Basse-Terre.*
Just, Capitaine, *Adjudant de Place à la Pointe-à-Pître.*

Direction de l'Artillerie. Messieurs,

Caussade ✻, Chef de bataillon, *Directeur.*
N. . . . . . *Capitaine en premier.*
Sirurguet, *Capitaine en second.*

Direction du Génie. Messieurs,

Philibert ✠ (O ✻), Lieutenant-colonel du génie, *Sous-Directeur.*
Stucker ✠ ✻, *Chef de bataillon.*
Nizot, *Capitaine de 1re classe au 3e régiment.*
Pichon, *Capitaine en second d'état-major.*
Lafreté, *Lieutenant en premier de Sapeurs.*
Nadau Desislets, *Lieutenant en premier de Sapeurs.*

TROUPES.

Gendarmerie royale.

M. Leroy ✠, *Capitaine-Commandant.*

Artillerie. Messieurs,

Lachasse, Capitaine en premier, *Command. la 2e compagnie du 2e régiment à pied.*
Fontaine ✠, Capitaine en second, *Commandant la 6e compagnie du 1er régiment à pied.*
Badia, Lieutenant en premier, *Commandant le détachement d'ouvriers.*

Infanterie.

Ocher de Beaupré ✠ (O ✻), Colonel, *comm. le 51e régiment d'infanterie de ligne.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

De Muyssart ✻, *Commissaire principal de la Marine, Ordonnateur.*
Mainié ✠, *Contrôleur de la Marine de première classe.*
Bonneville, Jourand ✻, } *Commissaires de la Marine de deuxième classe.*
Courejolle, Bergevin, Carbonel, Chicourt ✻, } *Sous-Commissaires de la Marine.*
Lasolgne de Vauclin, *Garde-Magasin de la Mar. de 2e cl.*, à la Basse-Terre.
Codet de Lamorinière, *Sous-Garde-Magasin de la Marine*, à la Pointe-à-Pître.

Ponts et Chaussées.

Hurel ✻, *Ingénieur en chef de 2e classe.*

Service des Ports. Messieurs,

De Chabons ✠, *Capitaine de Vaisseau en retraite, Capitaine de Port, à la Basse-Terre.*
De Turpin ✠, Capitaine de frégate honoraire, *Capitaine de Port, à la Pointe-à-Pître.*

Service de santé. Messieurs,

Vatable ✻, 2e *Méd. en chef de la marine, Méd. du Roi,* } à la Basse-Terre.
Chopitre ✻, 2e *Chirur. en chef de la Mar. Ch. du Roi.* }
Vanauld, *Chirurgien de 1re classe.* }
Amic, *Médecin de 1re classe.*
Dupuis, *Pharmacien de 1re classe.*
Gonnet, *Chirurgien de 1re classe.*

Direction générale de l'Intérieur. Messieurs,

Billecocq ✻, *Directeur général.*
De Beilac ✻, *Directeur des Douanes.*

Trésorier.

M. Navailles ✻.

Culte. Messieurs.

L'abbé Brisard, *Préfet apostolique.*
LAbbé Chabert, *Vice-Préfet.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale. Messieurs,

M. Prosper Cabasse ✻, *Procureur général.*

Tribunal de première instance de la Basse-Terre.

M. Tolozé de Jabin ✻, *Président.*
M. Guérin, *Juge d'instruction.*
M. de Ricard, *Procureur du Roi.*

Tribunal de première instance de la Pointe-à-Pître.

M. Dupuy des Islets Mondesir, *Président.*
M. Gauchard, *Juge d'instruction.*
M. Joyau, *Procureur du Roi.*

GUYANE FRANÇAISE.

M. le Bon Desaulses de Freycinet ✻ (C ✻), Capitaine de vaisseau, *Gouverneur.*

Conseil privé.

Le Gouverneur.
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'Intérieur.
Le Procureur général.
M. de Kerckove ✻ ✻. } *Cons.*
M. Rouchette de Montferrand. } *colon.*
Le Contrôleur.
Rouger de Lagotellerie, *Secrét. arch.*

Artillerie.

M. Charreyron, *Capitaine en premier.*

TROUPES.

M. de la Torre ✻, Chef de bataillon, *Commandant le 2e bataillon du 16e régiment d'infanterie légère.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Millot ✻, Comm. de la Marine de 1re classe, *Ordonnateur.*
Pariset, Commissaire de la Marine de 2e classe. *Contrôleur.*
Barbey, Sous-Commissaire de la Marine.

Ponts et Chaussées.

M. Marcellin, *Ingénieur ordinaire, de 1re classe.*

Service du Port.

M. Phelipot de la Place ✠, Lieutenant de vaisseau, *Capitaine de Port.*

Service de santé.

M. Bayol ✠, *officier de santé de 1re classe, chargé du service.*

Direction de l'Intérieur.

M. Fremy, *Directeur.*

Trésorier.

M. Mézès.

Culte.

M. l'Abbé Guillier. *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale. Messieurs,

D'Imbert de Bourdillon, *Procureur général.*

Tribunal de première instance.

M. Persegol, *Président.*
M. Vidal, *Procureur du Roi.*

ÉTABLISSEMENT DE LA MANA.

M. Gerbet ✠, *Capitaine, Commandant.*

ILES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

M. Borius ✠ ✠, Capitaine de frégate, *Command. et Administrateur pour le Roi.*

Feillet, Sous-Commissaire de la Marine, *chargé des fonctions de Contrôleur.*

Motet, *Officier de santé de première classe.*

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

M. Jubelin, ✠ ✠, Commissaire principal de la Marine, *Gouverneur.*

ILE SAINT-LOUIS.

Etat-Major.

M. Courau, *Capitaine.*

Artillerie.

M. Mallet, *Capitaine en second.*

Génie.

M. Vene ✠ ✠, *Capitaine en 1er d'Etat-Major.*
M. Falret, *Capitaine de 1re classe au 3e régiment du génie.*

TROUPES.

1er *Bataillon du* 16e *régiment d'infanterie légère.*

M. Tignolet ✠ ✱, Chef de bataillon, *Commandant.*

Administration. Messieurs,

Gaultier de la Ferrière, *Commissaire de la Marine de* 2e *classe*, *chargé des fonctions d'Ordonnateur.*

Romieu, *Sous-Commissaire de la Marine*, *chargé des fonctions de Contrôl.*

Ponts et Chaussées.

M. Deroisin, *Ingénieur ordinaire de* 1re *classe.*

M. de Boulnois, *idem.*

Service des Ports.

M. Kermorvant ✠, *Capitaine de port.*

Service de Santé.

M. Catel ✱, 2e *Médecin en chef*, *chargé du service.*

Trésorier.

M. Brémond.

Culte.

M Girardon, *Préfet apostolique.*

ILE DE GORÉE.

M. Hesse ✠, lieut. de vaisseau honor., *Command. particulier.*

M. Roussin, Sous-Commissaire de Marine, *Chargé des détails du service administratif.*

M. Costet, *Chirurgien de* 1re *classe.*

BOURBON ET MADAGASCAR.

M. le Chev. de Cheffontaines ✠ (O ✱), Capitaine de vaisseau, *Gouverneur.*

Conseil privé.

Le Gouverneur.	M. Desbassayns (Ch.) ✱, } *Cons. col.*
L'Ordonnateur.	M. Fréon, } *Cons. col.*
Le Directeur général de l'Intérieur.	Le Contrôleur.
Le Procureur général.	M. Le Caron de Fleury, *Secrét. archiv.*

Etat-Major.

M. Schneider ✱, *capitaine*, *ingénieur géographe.*

Direction d'Artillerie.

M. Gailly ✠, *Capitaine en premier.*

TROUPES.

Artillerie. Messieurs,

Giraud, Capitaine en 2e, *Commandant le détach. de canonniers.*

Lerat, Lieutenant en 1er, *Command. le détachement d'ouvriers.*

Bataillon du 16e *régiment d'infanterie légère.*

M. de Fabert ✠ ✱, Chef de bataillon, *Commandant.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Charles Jurien, *Commissaire de la marine de premiere classe, Ordonnateur.*
Bédier, *Commissaire de la Marine de deuxième classe, Contrôleur.*
Grelot, } *Sous-Commissaires.*
Niel, }

Ponts et Chaussées.

M. Dumas, *Ingénieur en chef de deuxième classe.*

Service des Ports. Messieurs,

Patrice-Desplanches ✠, Lieut. de vaiss., en retraite, *Capit. de Port. à S.-Denis.*
De Roquefeuil ✠ ✠. ancien Lieut. de vaiss. *Capit. de Port, à Saint-Paul.*

Service de Santé.

M. Follet, 2e *Médecin en chef.*
M. Le Pivain, *Pharmacien de 1re classe.*

Direction générale de l'intérieur. Messieurs,

Betting de Lancastel ✠, *Directeur général.*
Houpiart ✠, *Directeur du Domaine et de l'Enreg., Conserv. des hypothèques.*
Gougeon, *Vérificateur ambulant de la Direction du Domaine.*
Sallès, *Inspecteur des Douanes.*
Houpiart-Dupré, *Receveur principal de la Direction du Domaine.*
De Vernety, *Directeur des Douanes.*
Folleville, *Receveur principal des Douanes.*

Trésorier.

M. Robert ✠.

Culte.

M. l'Abbé Pastre, *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

Conseillers.

M. Lambry, *Président.*
M. Paulmier.
M. Michel.
N. . . . . . .
N. . . . . . .

Conseillers-Auditeurs.

M. Auber.
M. Letainturier.
M. Bellier de Villentoy.

M. Girard, *Procureur général.*
M. Chuppin de Germigny, *Substitut du Procureur-général.*
M. Mallac, *Greffier en chef.*

Tribunal de première Instance.

M. Monginet, *juge royal.*
M. de la Barre de Nanteuil, *lieutenant de juge.*
M. Filhol, *juge-auditeur.*
N. . . . . . . *idem.*
M. Gibert Desmolières, *Procureur du Roi.*
M. Desrieux (Maurice), *Substitut du Procureur du Roi.*
M. Prevost de la Croix, *Greffier.*

ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS A MADAGASCAR.

M. Blevec ✠ ✱, Capitaine du Génie, *Commandant particulier.*

ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS DE L'INDE.

Administrateur général par interim.

M. de Melay ✠ (C ✱), Capitaine de vaisseau, *Gouverneur.*

PONDICHÉRY.

Administration.

Filleau de Saint-Hilaire, Sous-Commissaire de la Marine, *chargé des fonctions d'Ordonnateur.*

M. Bret, *Sous-Commissaire de la marine.*
M. Scipion, *Commissaire de la Marine de 2e classe, chargé des fonctions de Contrôleur.*
M. Guichard de Montguers, *Receveur du Domaine.*
M. Lalung, *Trésorier.*

Ponts et Chaussées.

M. Rabourdin, *Ingénieur ordinaire, de 1re classe.*

Service des Ports.

M. Gravier ✱, *Officier de santé de première classe, chargé du service.*

Service de Santé.

M. Suffise de Lacroix, Capitaine de frégate en retraite, *Capitaine de Port.*

TRIBUNAUX.

Cour royale.

M. Barrière de Labenne, *Conseiller, Président.*
M. Reboul, *Conseiller.*
M. De Senneville. *idem.*
M. de St.-Paul, *idem.*
M. Lefaucheur, *idem.*
M. Blain de la Mairie, *Conseiller-Auditeur.*
M. Prudhomme, *idem.*
M. Moiroud, *Avocat général.*
M. Guerre (Maurice-Vinditien), *Greffier en chef.*

Tribunal de 1re instance.

M. le Chevalier de Waren, *Juge royal*
M. Dureau, *Juge-Auditeur.*
M. Bedier, *Juge-Auditeur.*
M. Guerre (Camille), *Procureur du Roi.*
M. Marchand, *Greffier européen.*

Justice de paix.

M. Fressange, *Juge-de-paix-Lieutenant de police.*

KARIKAL.

M. Ducler. *Commissaire de la marine de 2e classe, chargé du service.*
M. Lemeray-Beauchamps, *premier Juge.*
M. Morel, *Procureur du Roi.*

MAHÉ.

M. . . . . . *Chef de Comptoir.*

YANAON.

M. de Lesparda ❋, Capitaine, *Commandant du Comptoir.*

CHANDERNAGOR.

M. Cordier ✠ ❋, Cap. de vaisseau hon., *chargé du service.*
M. Trocquet ❋, Sous-Commissaire de la marine, *chargé des fonctions de Contrôleur.*
M. Dauphin, *premier Juge.*
M. Greslan, *Procureur du Roi.*



CHAPITRE X.

Beaux-Arts ; dépendances de l'Intendance générale de la Maison du Roi.

SECTION PREMIÈRE.

Musées royaux, Monnaie des Médailles, Manufactures royales.

MUSÉES ROYAUX.

M. le Cte de Forbin ✤ ✠ (C ❋), de l'Académie royale des Beaux-Arts, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Inspecteur-général des Musées et des Beaux-Arts dans les départemens, *Directeur*, rue St.-Lazare, n. 54 *bis*.

Il a sous sa direction immédiate *le Musée royal*, qui comprend *le Musée Charles X*, *le Musée Dauphin* et *la Galerie d'Angoulême*, *le Musée du Luxembourg*, *les dépôts d'objets d'arts de Versailles*, *les Galeries des résidences royales*, *les Ateliers de chalcographie*; la surveillance des travaux d'arts ordonnés par le Gouvernement, etc.; l'acquisition et le transport des objets d'arts.

M. de Cailleux (O ❋), *Secr.-gén.*, au Musée royal, au Louvre.

MUSÉE ROYAL, *au Louvre.*

Cet établissement, qui doit à la munificence royale le plus grand développement, offre à la curiosité publique en objets d'arts exposés:

1° Plus de 1,200 tableaux des écoles française, flamande et italienne; 2° plus de 600 statues, bustes, bas-reliefs, ou morceaux précieux d'antiquité, en marbre ou en bronze; 3° 450 dessins de grands maîtres, faisant partie d'une collection de 20,000 dessins.

Le Musée royal s'est accru du Musée Charles X et des Salles du rez-de-chaussée du Louvre, qui contiennent les grands monumens égyptiens.

La Chalcographie, qui fait partie du Musée royal, renferme près de 4,000 planches, dont les épreuves se vendent au profit de l'établissement.

Les quatre premiers jours de la semaine, le lundi excepté, sont consacrés à l'étude dans les galeries des tableaux, et dans celles des statues et marbres antiques.

Le dimanche, le Musée est ouvert au public, depuis dix heures jusqu'à quatre.

L'exposition des tableaux et statues des artistes vivans a lieu au Louvre, tous les ans.

Pendant les jours d'étude on admet seulement les étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports.

Sont attachés au Musée royal : MM.

Fontaine (O ❋), *Architecte.*
Le Cte de Clarac ✤ ✠ ❋, *Conservateur des Statues.*
Champollion le jeune, *Conservateur des Antiquités égyptiennes.*
Granet ✤ ❋, *Conservateur des Tableaux.*
Zédé, *Conservateur du Musée Dauphin.*
Lange, *Statuaire, chargé de la restauration des statues.*
J. J. Dubois, *Dessinat. des Antiq. égypt. du Musée* Charles X.

Commissaires-Experts.

Lafontaine. Pérignon. Henry.

Paillet, *Commissaire-Expert honoraire.*

Am. Constantin, *Commissaire-expert, Adjoint-honoraire.*

De Busne ✻, *Chef de Bureau*, rue de l'Oratoire, n. 4.

Lauzan, *Conserv. des Tabl. des palais de Versailles et de Trianon.*

De Fleury ✻, *Conservateur des Monumens extérieurs des palais des Tuileries, Saint-Cloud, Versailles et Trianon.*

Thévenin ✻, de l'Académie royale des Beaux-Arts, *Conservateur-Adjoint hon. des Tableaux et Monumens extérieurs des palais des Tuileries, Saint-Cloud, Versailles et Trianon.*

Beaumont, *Statuaire, chargé de restaurer les statues du parc.*

MUSÉE ROYAL DU LUXEMBOURG, *au Pal. de la chambre des Pairs.*

Les galeries du Luxembourg sont consacrées à l'exposition des productions des artistes vivans ; elles sont ouvertes au public les dimanches et lundis : et les autres jours, le samedi excepté, sont réservés aux artistes et aux étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports.

MONNAIE ROYALE DES MÉDAILLES, *rue Guénégaud*, n. 8.

Cet établissement possède une collection aussi complète qu'intéressante de tous les carrés et poinçons des médailles et jetons qui ont été frappés en France, depuis l'avènement de François I[er] au trône, et dont les épreuves sont déposées à la Bibliothèque du Roi. On y vend la collection de ces médailles et celle des médailles frappées pour consacrer les principaux événemens du règne du Roi.

Il est expressément défendu à toutes personnes, quelles que soient les professions qu'elles exercent, de frapper ou faire frapper des médailles, jetons ou pièces de plaisir, d'or, d'argent, platine et d'autres métaux, ailleurs que dans les ateliers de cet établissement.

M. le Chev. Aimé de Puymaurin ✻, *Directeur.*

M. le B[on] de Puymaurin (C ✻), Membre de la Chambre des Députés, *Directeur honoraire.*

M. le V[te] de Beaurecueil ✻, *Conservateur-Caissier, Inspecteur.*

M. Hebert, *Contrôleur.*

M. Clément, *Caissier-adjoint.*

MANUFACTURE ROYALE DES GOBELINS, *rue Mouffetard*, n. 270.

Une décision royale, en date du 8 février 1825, a réuni à cette manufacture celle des tapis de la *Savonnerie*. Cette réunion projetée depuis plus d'un demi siècle, et dont l'expérience a déjà prouvé les nombreux avantages, conserve aux deux fabrications leur caractère distinctif et leur type originel ; leurs produits continuent de rivaliser d'éclat et de perfection, et justifient plus que jamais leur célébrité européenne.

Les tapisseries ainsi que les tapis des *Gobelins* sont destinés à l'ameublement des palais du Roi ; cependant ceux de ces produits qui ne sont point réservés pour cette destination ou pour le service des présens peuvent être achetés par les particuliers.

Le public est admis avec des billets à visiter l'Etablissement les mercredi et samedi de chaque semaine, depuis 2 heures jusqu'à 4 en hiver, et jusqu'à 6 en été

M. le B[on] des Rotours ✻ ✻, *Administrateur.*

M. Chevreul ✻, *Direct. des Teint., Memb. de l'Acad. des Sciences.*

M. Mulard, *Inspecteur des travaux.*

M. Margarita ✻, *Contrôleur des dépenses et du matériel.*

M. l'Abbé Plantier, *Aumônier.*
M. Mirambeau, *Chirurgien.*
M. Canuet, *Médecin honoraire.*
M. Brunet, *Garde-magasin.*

Chefs d'ateliers.

Tapisseries.
M. Laforest père.
M. Duruy (Charles).

Tapis.
M. François père.
M. Le Beau aîné.

Atelier de teintures.

M. Blondeau père.

MANUFACTURE ROYALE DE PORCELAINE A SÈVRES.

M. Brongniart ✻ (O ✻), de l'Académie royale des Sciences, *Administrateur.*
M. l'Abbé d'Alençon, *Aumônier.*
M. Salmon, *Agent comptable*, *Chef des Ecritures.*
M. Vautrin, *Garde-Magasin général.*

Cette Manufacture a pour objet de maintenir la bonne fabrication de la porcelaine et d'en étendre les progrès en exécutant les pièces les plus grandes, les plus précieuses et les plus parfaites sous tous les rapports. On y a formé une collection très-intéressante par la réunion des matières premières, des procédés de fabrication, et des objets fabriqués, antiques et modernes.

Elle a un dépôt à Paris. Une Ecole royale de l'art de peindre en couleurs vitrifiables sera annexée à ce dépôt en 1828.

MANUFACTURE DE TAPISSERIES DE BEAUVAIS.

M. Guillaumot ✻, *Administrateur.*
M. . . . . *Aumônier.*
M. Guillaumot (Jules), *Surveillant des travaux*, *Commis aux écritures.*
M. . . . . *Garde-magasin.*
M. Desroy, *Chef d'atelier.*

La fabrication de cette Manufacture consiste en objets pour ameublemens, par les mêmes procédés que ceux employés à la Manufacture des Gobelins.

Les produits sont destinés pour les palais royaux ; ils consistent en fauteuils, chaises, bergères, canapés, tête-à-têtes et leurs accessoires, banquettes, plians, tabourets, portières, et en général tout ce qui concerne les ameublemens. La manufacture vend aux particuliers les objets qui ne sont point réservés pour le service des Maisons royales.

MANUFACTURE ROYALE DE MOSAÏQUE.

Cette Manufacture, sous la protection spéciale du Roi, est établie au quai de Billy, n. 24.

On y exécute tous les genres de mosaïque, depuis la copie des grands tableaux jusqu'à la plus petite miniature, ainsi que les ouvrages d'incrustation à la manière de Florence.

Les différens travaux exécutés dans cet Etablissement sont exposés au public tous les samedis, de midi à quatre heures.

M. Belloni, *Chef*, quai de Billy, n. 24.

BEAUX-ARTS.

M. Bosio, *premier Sculpteur du Roi.*

SECTION II.

THÉATRES ROYAUX.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.—THÉATRE ROYAL ITALIEN.

Par décision du Roi, le Théâtre royal Italien a été réuni à celui de l'Académie royale de Musique. Ces deux Théâtres, qui n'ont qu'une seule administration, sont placés sous les ordres de M. le Vte de La Rochefoucauld, aide-de-camp du Roi, chargé du département des beaux-arts.

Administration.

M. Lubbert, *Directeur.*
M. Haudry de Janvry ✠, *Secrétaire.*
M. Solomé, *Régisseur de la scène.*
M. Duplantis, *Trésorier.*
M. Luzy, *Chef de Bureau.*
M. Bigarne, *Chef de la comptabilité.*
} A l'Administration, r. Grange-Batelière, hôtel de Choiseul.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE,

Rue Le Pelletier.

Chefs du Chant.	*Maîtres des Ballets.*	*Chefs d'Orchestre.*
M. Hérold.	M. Gardel.	M. Habeneck.
M. Schneitzhoëffer.	M. Aumer.	M. Valentino.
M. Saint-Aubin.	M. Albert.	

Artistes du Chant.

MM. Dérivis. Ad. Nourrit. Dabadie. Bonel. Prévost. Al.-Dupont. Ferd. Prévost. Massol. Pouilley. Trévaux.

Mmes Grassari. Cinti-Damoreau. Dabadie. Quiney. Mory. Javureck. Bibre.

Artistes de la Danse.

MM. Albert. Paul. Ferdinand. Montjoye. Coulon. Barrez. Lefebvre. Mérante. Montessu. Capelle. Simon. Daumont. Bournonville.

Mmes Anatole Gosselin. Noblet 1re. Legallois. Montessu. Lacroix. Marinette-Launer. Elie. Hullin. Brocard. Vigneron. Julia. Buron. Fourciti. Bertrand. Lecomte. Athalie. Alexis. Leraux.

Conseil.

M. Guichard de Mareil ✠.
M. Petit Desgatines.
M. Poncelet.
M. Péan de Saint-Gilles, *Notaire.*
M. Glandaz, *Avoué.*

Service. Messieurs,

Gromaire, *Machiniste en Chef.*
Chatizelle, *premier Machiniste.*
Bursay, *deuxième machiniste.*
Dieu, *Contrôl. et Inspect. de la salle.*
Géré, *Chef d'habillement.*
Ciceri, *premier Peintre.*
Hyp.-Lecomte, *dessinat. des costum.*
Darodès, *Chef Tailleur.*
Petit, *Garde-Magasin.*
Ducoing, *Préposé à la locat. des loges.*

Service de Santé. Messieurs,

Méligue, *Médecin.* Fiévé, *Médecin.* Lacroix fils, *Chirurgien.*

THEATRE ROYAL ITALIEN.

Place des Italiens.

Emile Laurent, *Entrepreneur.*

Severini, *Régisseur.*
Mathorez, *Secrétaire.*
Balochi, *Poëte.*
Robert, *Inspecteur.*
Halevy, *Accompagnateur.*
Grasset, *Chef d'Orchestre.*
Deslandes, *Chef de la Comptabilité.*
Poirson, *Caissier.*

Artistes. MM.

Zuchelli, *primo Buffo.*
Graziani, *primo Buffo comico.*
Bordogni, *primo Tenore.*
Donzelli, *primo Tenore.*
Auletta, *secondo Buffo.*
Profeti, *secondo Buffo.*
Andreoli, *Copiste.*
Volpato, *Suggeritore.*
Trévaux, *Utilité.*

Artistes. Mesdames.

Garcia, *prima Donna.*
Pisaroni, *prima Donna.*
Amigo, *seconda Donna.*
Blasis, *prima Donna.*
Sontag, *prima Donna.*
Rossi, *seconda Donna.*
Amigo Maria, *suplem. alla seconda Donna.*

THEATRE FRANÇAIS,

Rue de Richelieu.

Ce Théâtre est placé dans les attributions de l'intendance générale de la Maison de Roi, et sous les ordres immédiats de M. le Vte de la Rochefoucauld, chargé du département des beaux-arts.

M. le Bon Taylor ✻, *Commissaire Royal.*

Sociétaires par rang d'ancienneté. Messieurs,

Armand.	Michelot.	Firmin.	Menjaud.
Lafon.	Cartigny.	Desmousseaux.	St.-Aulaire.
Devigny.	Monrose	Grandville.	Samson.

Mesdames,

Mars.	Leverd.	Dupont.	Mante.
Bourgoin.	Dupuis.	Tousez.	Desmousseaux.
Duchesnois.	Demerson.	Paradol.	Brocard.

Acteurs pensionnaires. Messieurs,

Faure.	Lecomte.	David.	Joanny.	Rozan (jusqu'au 1er avril).
Dumilâtre.	Delafosse.	Périer.	Légier.	
Lafitte.	Armand-Dailly.			Marius.

Mesdames,

Menjaud.	Hervey.	Georgina Mars.
Masson Thénard.	Valmonzey.	Despréaux.

Sociétaires retirés. Messieurs,

Dupont.	Després.	Baptiste cadet.	Damas.
Duval (Alex.).	Saint-Prix.	Saint-Fal.	Baptiste aîné.
Naudet.			

Mesdames.

Saint-Val aînée.	Talma.	Desbrosses.	Thénard.
Saint-Val cadette.	Devienne.	Emilie Contat.	Volnais.
Luzy.			

Conseil judiciaire de la Comédie, par ordre alphabétique. MM.

Becquey-Beaupré ✻, *Avocat.*
Bellanger, *ancien Notaire.*
Bonnet fils, *Avocat.*
Charrié, *Avocat.*
Collin ✠ ✻, *Avocat.*
Dejoly ✻, *Avocat.*

Duvergier, *Avoué.*	Perin de Serigny ❊, *Avoué.*
Guichard ❊, *Avocat.*	Durand, *agréé au Tribunal de commerce.*
Jonquoy, *Notaire.*	

Comité d'Administration. MM.

Baptiste. Armand Lafon. Devigny. Michelot. Mlle Mars.
M. Lemazurier, *Secrétaire.*
Suppléans. — MM. Cartigny, Monrose, Firmin.

M. Vedel, *Caissier.*	M. Aimon, *Chef d'Orchestre.*
M. Albertin, *Directeur de la Scène.*	M. Brazier, *Inspecteur-général.*
M. Masson, 1er, M. Garnier, 2e, M. Hamell, 3e. } *Secrét. Répétit. et Souffleurs.*	M. Laurent, 1er *Contrôleur.*
	M. Dupont, *Machiniste.*

Madame veuve Jordan, *chargée de la location des Loges, à son bureau.*

THEATRE ROYAL DE L'OPERA-COMIQUE.

Rue Feydeau.

Ce théâtre, aux termes des Ordonnances royales des 30 mai 1824 et 17 juillet 1827, est placé sous l'autorité de S. E. le Ministre de la Maison du Roi, et sous la surveillance immédiate de M. le Duc d'Aumont, premier Gentilhomme de la Chambre de S. M.

Administration.

M. de Gimel, *Chef de l'Administration, représentant le premier Gent. de la Chambre du Roi*, rue du Faub.-S.-Honoré, n. 19.
M. Du Rais, *Admin. de la Compt. et du Contentieux*, r. Neuve-d'Orléans, 26.
M. Duclos, *Caissier*, rue de Lulli, n. 1.
M. Pélissier, *Secrétaire-général*, rue Christine, n. 1.
M. Leméthеyer ❊, *Régisseur général*, rue de la Boule-Rouge, n. 11.
M. Darcourt, *Régisseur honoraire*, rue Saint-Marc, n. 33.
M. Delaporte, *Régisseur*, rue Poissonnière, n. 10.

Comédiens ordinaires du Roi, par ordre de réception.

Messieurs,			*Mesdames,*		
Gavaudan.	Lemonnier.	Lafeuillade.	Desbrosses.	Rigaut.	Ponchard.
Huet.	Vizentini.	Valère.	Boulanger.	Pradher.	Présvost.
Ponchard.	Feréol.	Chollet.	Paul.		

Acteurs aux appointemens, par ordre de débuts.

Messieurs,			*Mesdames,*		
Allaire.	Belnie.	Cavé.	Casimir.	Mariette.	Thénard.
Génot.	Firmin.	Thianni.	E. Colon.	Camoin.	Ots.
Louvet.	Tilly.	Leclère.	Colon mère.	Charlotte Bordes.	Verteuil.
Henri.	Guiaud.				

M. Rifaut, *Chef du Chant.* | M. Kreubé (Frédéric), *Chef d'orchestre.*

Acteurs retirés avec pension.

Messieurs,		*Mesdames,*		
Rézicourt	Batiste.	Saint-Aubin.	Crétu.	Lecler.
Elleviou.	Paul.	Gonthier.	Moreau.	Belmont.
Lesage.	Martin.	Huet.	Duret.	Lemonnier.
Chenard.	Darancourt.	Kreubé.	Gavaudan.	

Conseil. Messieurs,

Guichard ❊, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*	Dargère, *Avoué à la Cour royale.*
Gayral ❊, Bonnet, Coffinières, } *Avocats.*	Picot, *Avoué de première instance.*
	Michaux. Daloz. } *Notaires.*

M. Thouron, *chargé de la location des loges*, rue des Colonnes, n. 8.

THÉATRE ROYAL DE L'ODÉON.

Second Théâtre Français, place de l'Odéon.

Ce Théâtre est placé sous les ordres de S. E. le Ministre de la Maison du Roi.

Administration. Messieurs,

T. Sauvage, *Directeur privilégié.*
Chaalons d'Arge, *Secrétaire-général.*
Edouard, *pour la Tragédie et la Comédie.* } *Régisseurs.*
Dumontet, *pour l'Opéra.* }
Saint-Gilles, *Trésorier, Agent-comptable.*
Gobillard, *Inspecteur général du Matériel.*
Hirne, *Inspecteur du Contrôle.*
Ozanne, *Souffleur pour la Tragédie et la Comédie.*
Grandfond, *Souffleur de la musique.*

TRAGÉDIE.

Artistes. Messieurs.

Beauvalet, *Premiers Rôles.*
Eric-Bernard, *Rois et Pères Nobles.*
Desnoyers, 2es *et* 3es *rôles.*
Auguste, *Rois et* 3es *Rôles.*
Paul, *Confidens.*

Mesdames,

Charton, *Grandes Princesses.*
Derfeuille, *Jeunes Princesses.*
Gersay, *Reines et Confidentes.*
Lambert, *Confidentes.*

COMÉDIE.

Artistes. Messieurs,

Bocage, *Premiers Rôles.*
Michelot, *Jeunes Premiers.*
Lockroy, *idem.*
Provost, 1ers *Comiques.*
Doligny, 2es *Comiques.*
Duparrai, *Financiers et Grimes.*
Thénard, *Pères et* 3es *Rôles.*
Ménétrier, *Caricatures.*
Edouard, *Rôles de Convenance.*
Rihoelle, *Accessoires.*

Mesdames,

Dutertre, *Premiers Rôles, Coquettes.*
Anaïs, *Ingénues,* 1res *Amoureuses.*
El. Wenzel, 2es *Amoureuses.*
Brohan, *Soubrettes.*
Louise, 2es *Amoureuses.*
Sabathier, *Caractères.*
Lainé, *Soubrettes.*

OPÉRA.

Artistes. Messieurs,

Peyronnet, *Premiers Ténors.*
Duprez, *idem.*
Sirant, *idem.*
Boulard, 1res *Basses-Tailles.*
Théodore Delaunay, *idem.*
Léon Bizot, *Baritons.*
St.-Preux, *Laruettes et Grimes.*

Mesdames,

Schütz, *Premières Chanteuses.*
Buffardin, 1res et 2es *Chanteuses.*
Duprez, 1res *et* 2es *idem.*
Dorgebray, 1re *Dugaz. et* 2e *Chant.*
Meyssin, *Fortes Ch. et Mères Dugaz.*
Caroline, 3es *Amoureuses.*

Chefs d'Orchestre.

M. Crémont, *Premier.* M. Bloc, *Second.* M. Seghers, *troisième.*

M. H. Dubreuil, *Médecin honoraire.*

SECTION III.

ÉCOLE ROYALE DE MUSIQUE
ET DE DECLAMATION LYRIQUE,

Rue du Faubourg-Poissonnière, n. 11.

Administration.

M. Chérubini ✠ (O ❋), *Directeur.* r. du Faub. Poissonnière, 19.
M. D'Henneville (O ❋), *Chef du Matériel*, rue Bergère, n. 2.
M. Alfred de Beauchesne, *Secrétaire de l'Administration et du Comité*, rue Bergère, n. 11.

Conseil d'administration. Messieurs,

Chérubini, *Président*
D'Henneville (O ❋), r. Bergère, 2.
Lesueur ✠ ❋, rue Neuve-Ventadour, n. 2.
Berton ❋, quai Malaquais, n. 15.
Boieldieu ❋, boulv. Montmartre, 10.
Rossini, boulevard Montmartre, 10.
Adam, rue de Chartres, n. 19, faub. du Roule.
Habeneck aîné ❋, rue des Filles-St.-Thomas, n. 23.
M. . . . .

M. Mesplet, *Chef du Bureau de surveillance*, rue Bleue, n. 38.
M. Réty, *Caissier-Contrôleur, chargé du dépôt de musique*, à l'Ecole.

Bibliothèque.

M. Fétis, *Bibliothécaire honoraire*, rue Bleue, n. 4.
M. Moreau, *Sous-Bibliothécaire*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 53.

ENSEIGNEMENT.

Composition. Messieurs,

Lesueur ✠ ❋, rue Ventadour, 2.
Berton père ❋, quai Malaquais, n. 15.

Contre-point et Fugue. Messieurs,

Reicha, rue de la Corderie, n. 2, Marché Saint-Honoré.
Fétis, rue Bleue. n. 4.
Boilly, *Répétit. hon. de M. Fétis*, rue Richer, n. 6.
Seuriot, r. Mérivaux, n. 1, } *Répétiteurs honor. de M. Reicha*,
Jelensperger, r. du Faub.-Poissonn., 3, } tenant une classe particulière.

Harmonie et Accompagnement-Pratique. Messieurs,

Dourlen (pour les hommes), à Montmartre, rue Saint-Jean, n. 75.
Halevy (pour les femmes), rue Montholon, n. 26.
Mlle. Moudrux, *Répétiteur honoraire*, tenant une classe préparatoire du même genre, pour les femmes, rue d'Enghien, n. 24.
Mlle. Hotteaux, *Répétiteur honoraire*, tenant une classe particulière d'accompagnement de *Basse-continue*, pour les femmes, rue Meslée, n. 59.

Musique vocale. Messieurs,

Classes de Chant.
Ponchard, rue des Martyrs, n. 47.
Rigault, rue des Colonnes, n. 2.
Bandérali, r. Bergère, hôtel Bergère.
M. . . . . . .

Vocalisation.
De Garaudé, rue Marivaux, n. 13.
Henry, rue de l'Odéon, n. 38.
M. . . . .
Mlle. Nélia Maillard, *honor.*, tenant une classe part., r. de l'Echiquier, 26.

Professeurs de Solfége.

(*Pour les hommes*).

M. Amédée, rue des Joûneurs, n. 3.
M. Leborne, rue Beauregard, n. 11.
M. Kuhn, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.
M. Goblin, rue Meslée, n. 24.
M. Bienaimé, rue Mazarine, n. 3.
M. Schneitzhoeffer, rue de Buffault, n. 20.
M. Millault, rue du Faub. Saint-Denis, n. 56. } *Répétiteurs honoraires*, tenant une classe partic.
M. Gasse, r. Notre-Dame-des-Victoires, n. 21. }
M. Lecouppey, r. des Boucheries-St.-Germ., 52. }

(*Pour les femmes*).

Mlle. Goblin, rue de Bondi, n. 3, *Professeur.*
Mlle. Falker, rue Saint-Thomas-d'Aquin, n. 3. } *Répétiteurs honoraires*, tenant une classe partic.
Mlle. Millin, rue de Cléry, n. 31. }
Mlle. Valet-St.-Fal, r. des Prêtres-St-Sév., 14. }
Mlle. Clavel, passage dus Petites-Ecuries. }
Mlle. Rigal, rue de Cléry, n. 31. }
Mlle. Croizilles j^e, r. du Faub.-Poissonnière, n. 9. }

Classe de morceaux d'ensemble.

M. Kühn, *Professeur*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.

Déclamation Lyrique.

M. Adolphe Nourrit (*pour la Tragédie*), rue Rameau, n. 6.
M. Michelot, (*pour l'Opéra comique*), rue du Mail, n. 1.
M. Samson, *Suppléant honor.* de cette dernière classe, r. de l'Arbre-Sec, 26.
M. Fariot fils, passage des Petites-Ecuries. } *Accompagnateurs des classes lyriques.*
Mlle. Falker, rne Saint-Thomas-d'Aquin, n. 3. }

Étude des Rôles.

M. St.-Aubin (*pour la tragédie lyrique et l'opéra-comique*), rue du Faubourg-Montmartre, n. 21.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Orgue.

M. Benoist, *Professeur*, rue de Bellefond, n. 20.

Piano.

M. Zimmerman (*classe spéciale pour les hommes*), rue Saint-Lazare, n. 58.
M. Adam (*classe spéciale pour les femmes*), rue de Chartres, n. 19, faubourg du Roule.
M. Laurent, *honoraire*, tenant la *classe préparatoire* de Piano, pour les hommes, rue de Chaillot, n. 10.
Mme. Marchand, *honoraire*, tenant la *classe préparatoire* de Piano, pour les femmes, rue Saint-Denis, n. 362.
Mlle. Letourneur, *honoraire*, tenant la *classe provisoire* de Piano, pour les femmes, rue Poissonnière, n. 15.

Etude du Clavier.

M. Dejaret, *Adjoint honoraire*, tenant la classe particulière, pour les hommes, ruè Beaurepaire, n. 3.
Mlle. Bordes, *Adjoint honoraire*, tenant la classe particulière, pour les femmes, rue Saint-Marc, n. 21.

Messieurs,

Harpe.

Nadermann aîné ❄, rue d'Argenteuil, n. 45.

Violon.

Baillot ❄, r. Paradis-Poissonnière, 35.
Habeneck aîné ❄, r. des Filles-Saint-Thomas, n. 23.
Kreutzer jeune, rue Saint-Georges, 18.
Guérin, *Adjoint*, rue Richelieu, n. 17.
Clavel, *id.*, pass. des Petites-Ecuries.

Violoncelle.

Norblin, rue Montmartre, n. 39.
Vaslin, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 15.

Contre-Basse.

Chénié, ru Thibautodé, n. 12.

Flûte.

Guillou, rue de la Tour-d'Auvergne, 30.

Hautbois.

Vogt, rue des Martyrs, n. 18.

Clarinette.

L. Lefèvre, r. du Faub.-Montmartre, 8.

Basson.

Gebauer ❄, faub. Montmartre, n. 17.

Cor (1er et 2e).

Dauprat, rue Richelieu, n. 49.

Classe du Maintien Théâtral (pour les deux Ecoles).

M. Deshayes, *Professeur*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 7.

Pensionnat des Hommes, tenu à l'Ecole royale.

M. Legendre, *Chef du Pensionnat*, à l'Ecole.
M. Panseron, *Profeseur de solfége au Pens.*, boulevard des Italiens, n. 11.
M. Cros, *Professeur de langue*, *Versification française*, *Analyse dramatique*, *Histoire et Mythologie*, au Pensionnat, rue Saint-Dominique, n. 9, au Gros-Caillou.
M. Morin, *Répétiteur de lecture à haute voix*, rue St.-Honoré, n. 123.

Employés à l'Ecole.

M. Perreau, *Commis du Bureau de surveillance*, r. du Faub. St.-Martin, 92.
M. Blanchet, *Accordeur de Piano*, boulevard Poissonnière, n. 10.
M. Cosyn, *Accordeur d'Orgue*, rue de Bretagne, n. 23, au Marais.
M. Tourte, *Copiste de Musique honoraire*, rue du Faub. Saint-Denis, n. 19.
M. Gand, *Luthier honoraire*, rue Croix des Petits-Champs, n. 24.

INSTITUTION ROYALE DE MUSIQUE RELIGIEUSE,

rue de Vaugirard, n. 69.

M. Choron, *Directeur.*

CHAPITRE XI.

Finances, Banque, Commerce.

SECTION PREMIÈRE.

CAISSE D'AMORTISSEMENT;

CAISSE DE DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS,

Rue et Maison de l'Oratoire.

Ces deux Etablissemens, créés par la loi sur les finances, du 28 avril 1816, ont remplacé l'ancienne Caisse d'Amortissement, dont la liquidation a été ordonnée par la même loi. Ils ne sont point tenus des dettes de cette dernière Caisse, qui doivent être remboursées par le Trésor royal, en capitaux et intérêts.

La Caisse d'Amortissement et celle de Dépôts et Consignations sont placées spécialement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. Elles ne sont dans les attributions d'aucun ministère; mais elles sont surveillées par une commission nommée par le Roi, et composée d'un Pair de France qui en est le Président, de deux membres de la Chambre des Députés, de l'un des Présidens de la Cour des Comptes, du Gouverneur de la Banque de France, et du President de la Chambre de Commerce de Paris.

Les nominations des membres de cette commission sont faites pour trois ans; les membres sortant sont rééligibles.

Les deux Caisses sont dirigées et administrées par un Directeur-général, auquel est adjoint un Sous-Directeur.

Le Caissier, chargé des recettes et dépenses des deux Etablissemens est responsable du maniement des deniers. Ces trois fonctionnaires sont nommés par le Roi.

Les opérations des deux Caisses sont absolument distinctes: il est tenu, pour chacune, des livres et registres séparés: leurs écritures et leurs deniers ne sont jamais confondus. L'état de ces Caisses, la bonne tenue des écritures, et tous les détails administratifs sont vérifiés par la commission de surveillance, toutes les fois qu'elle le juge utile, et au moins une fois par mois.

A mesure que les sommes qui servent à composer la dotation de la Caisse d'Amortissement sont versées à cette Caisse, l'emploi en est fait conformément aux lois des 28 avril 1816 et 1er mai 1825, en achats de rentes sur le grand-livre de la dette publique.

D'après les dispositions de l'art. 2 de la loi précitée du 1er mai 1825, les rentes acquises depuis le 22 juin 1825, sont rayées du grand-livre de la dette publique au fur et à mesure de leur rachat, et annulées au profit de l'Etat, ainsi que les coupons d'intérêt qui y sont attachés.

La Caisse de Dépôts et Consignations est établie spécialement par la loi du 28 avril 1816, pour recevoir seule toutes consignations et dépôts, faire les services relatifs à la Légion-d'honneur, à la Compagnie des Canaux, aux fonds de retraites, et remplir les autres attributions, l'amortissement excepté, qui étaient confiées à l'ancienne Caisse.

Les consignations judiciaires désignées dans l'article 2 de l'Ordonnance du Roi, du 3 juillet 1816, toutes celles ordonnées par les lois, même dans les cas non rappelés par ladite Ordonnance (notamment ce qui peut être encore dû par les anciens Commissaires aux saisies réelles), doivent être versées dans

la Caisse de Dépôts et Consignations, dans les délais prescrits pour les différentes espèces de consignations.

Il est défendu aux Cours, Tribunaux et Administrations quelconques, d'autoriser ou d'ordonner des consignations en autres Caisses et Dépôts publics ou particuliers, même d'autoriser les débiteurs dépositaires, tiers-saisis, à les conserver sous le nom de séquestres ou autrement : dans le cas où de telles consignations auraient lieu, elles sont nulles et non libératoires.

Le Directeur-général peut décerner ou faire décerner par les Préposés de la Caisse, des contraintes contre toute personne qui, tenue, d'après les dispositions des lois et réglemens, de verser des sommes dans ladite Caisse ou dans celle des Préposés, est en retard de remplir ces obligations.

Tout Officier ministériel qui aurait contrevenu aux obligations qui lui sont imposées, en conservant des sommes de nature à être versées dans la Caisse des Consignations, doit être dénoncé par les Préfets ou par les Procureurs du Roi, à celui des Ministres dans les attributions duquel est sa nomination, afin que sa révocation soit proposée et ordonnée, s'il y a lieu, sans préjudice des autres peines qui pourront être encourues d'après les lois existantes.

La Caisse des Consignations a des Préposés pour son service, dans toutes les villes du Royaume où siége un Tribunal de première Instance. Elle est responsable des sommes par eux reçues, lorsque les parties ont fait enregistrer leurs reconnaissances dans les cinq jours de celui du versement. Tous les frais et risques relatifs à la garde, conservation et mouvement des fonds consignés sont à la charge de la Caisse : ses Préposés, leurs Commis et Employés ne peuvent se faire payer par les déposans, ou par ceux qui retirent les sommes consignées, aucun droit de garde, prompte expédition, ou autre rétribution, à quelque titre que ce soit, à peine de destitution, et d'être poursuivis comme concussionnaires.

Elle paie l'intérêt de toute somme consignée, à raison de trois pour cent, à compter du soixante-unième jour, depuis la date de la consignation, jusques et non compris celui du remboursement. Les sommes qui restent moins de soixante jours en état de consignation ne produisent aucun intérêt. Lorsque les sommes consignées sont retirées partiellement, l'intérêt des portions restantes continue de courir sans interruption. La remise des sommes consignées est faite dans le lieu du dépôt, à ceux qui justifient leurs droits, dix jours après la réquisition du paiement au Préposé de la Caisse.

Cette Caisse est aussi autorisée à recevoir les dépôts volontaires des particuliers, qui sont faits à Paris en monnaie ayant cours, ou en billets de la Banque de France. Elle ni ses Préposés ne peuvent exiger aucun droit de garde ni rétribution quelconque, tant lors du dépôt que lors de sa restitution. Elle paie trois pour cent d'intérêt des sommes déposées, pourvu qu'elles soient restées à la Caisse trente jours. Si elles sont retirées avant ce temps, il n'en est pas dû d'intérêt. Le dépôt est rendu à celui qui l'a fait, à son fondé de pouvoir ou ses ayans-cause, à l'époque convenue par l'acte de dépôt, et s'il n'en a pas été convenu, à simple présentation.

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance du Roi, du 3 juillet 1816, la Caisse de Dépôts et Consignations reçoit les fonds qui sont versés par les départemens et les communes, dans sa Caisse à Paris, ou dans celles de ses Préposés dans les départemens, soit que ces fonds proviennent d'impositions extraordinaires auxquelles ils sont autorisés, ou de leurs revenus ordinaires, soit qu'ils aient pour cause des excédans de recette, et tous autres objets. Les remboursemens des sommes déposées sont effectués entre les mains du receveur au nom duquel le dépôt a été fait, d'après les mandats des Préfets, des Maires ou Administrateurs compétens.

La même faculté est accordée à tous les Etablissemens publics, et aux mêmes conditions.

En vertu d'une autre Ordonnance du Roi, du même jour 3 juillet 1816, toutes les sommes provenant de retenues faites ou à faire, d'après les régle-

mens, dans les Ministères, Administrations et Etablissemens, sur les appointemens, salaires et autres rétributions, doivent être versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, conformément à l'article 110 de la loi du 28 avril 1816; les Receveurs ou Préposés desdites Administrations n'en peuvent être libérés que par un récépissé du Caissier ou d'un Préposé de la Caisse.

Chaque Administration a un compte courant ouvert dans les écritures de cette Caisse. Toutes les fois qu'elle en est requise, elle convertit les fonds libres excédant les dépenses prévues de chaque Etablissement, en achats d'inscriptions au grand-livre de la Dette publique, dont les arrérages perçus pour son compte accroissent d'autant les fonds destinés aux pensions de retraites.

Le Directeur-général est autorisé à se servir de l'intermédiaire des Receveurs généraux pour effectuer dans les départemens les recettes et dépenses qui concernent la Caisse d'Amortissement et celle des Dépôts et Consignations. Ils sont comptables envers elles des fonds qui leur sont confiés, et responsables des erreurs, ainsi que de la régularité des pièces justificatives des emplois de dépenses.

Tous les trois mois, la Commission de surveillance entend le compte qui lui est rendu de la situation des deux Caisses, et elle le rend public.

A la session annuelle des Chambres des Pairs et des Députés, le Pair de France, comme Commissaire du Roi, au nom de la Commission et en présence du Directeur-général, fait un rapport aux deux Chambres sur la direction morale et sur la situation matérielle de ces deux Etablissemens. Le rapport et les tableaux dont il peut être accompagné, sont rendus publics.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

S. S. le Mis D'ORVILLIERS ※ (O ※), *Président.*
M. le Bon Delessert (Benj.) (O ※), } *Membres de la Chambre*
M. Périer (Casimir), } *des Députés.*
M. le Bon de Guilhermy ✠ (C ※), *Président de la Cour des Comptes.*
M. le Duc de Gaëte (G ※), *Gouv. de la Banque de France.*
M. Jacques Lefebvre, *Président électif de la Chambre de Commerce de Paris.*
M. A. Bertholet, *Secrétaire de la Commission.*

DIRECTION GÉNÉRALE. *Messieurs*,

Jules Pasquier (O ※), Conseiller-d'Etat, *Directeur-général*, à l'Oratoire.
Paul Chateaudouble ※ (O ※), *Sous-Directeur*, à l'Oratoire.
Gravier ※, *Caissier général*, à l'Oratoire.
Nugues ※, *Adjoint.*
De Monseignat ※, *Chef de la Division de Comptabilité, faisant fonctions de Secrétaire-général.*
Hébert, *Adjoint.*
Laroque ※, *Chef du Contentieux des Consignations.*
Louis Rigaud et Geoffroy, *Agens de Change.*
Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, rue J.-J. Rousseau, n. 5.
Godard, *Avocat, Conseil de l'Administ.* place Dauphine, n. 24.
Berryer fils, *Avocat plaidant*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 58.
Chodron ※ ※, *Notaire*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Grange, *Avoué à la Cour royale*, rue des Gr. Augustins, 11.

Gourbine, *Avoué au Tribunal de première Instance*, rue du Pont-de-Lodi, n. 8.

Maillard, *Huissier*, rue de Valois, n. 6.

V. Bailly, ✠ ✠ et de Charles III d'Espagne, *Médecin de l'hôpital de la Pitié, titulaire de l'Académie royale de médecine, chargé de la vérification des titres à la retraite pour cause d'infirmités*, rue Neuve-Vivienne.

SECTION II.

BANQUE DE FRANCE.

Rue de la Vrillière.

La Banque de France a, par les lois des 24 germinal an 11 (14 avril 1803), et 22 avril 1806, le privilége d'émettre seule des billets payables au porteur et à vue. Elle a ce privilége pour quarante ans, à partir du 1er vendémiaire an 12 (23 septembre 1803).

Les opérations de la Banque consistent :

1° A escompter à toutes personnes, des lettres-de-change et autres effets de commerce, à ordre, à des échéances déterminées qui ne peuvent excéder trois mois, timbrés et garantis par trois signatures, au moins, de commerçans et autres personnes notoirement solvables. Elle admet néanmoins à l'escompte, des effets garantis par deux signatures seulement, mais notoirement solvables, après s'être assurée qu'ils sont créés pour fait de marchandises, si on ajoute, à la garantie des deux signatures, un transfert d'actions de Banque ou de rentes sur l'Etat, ou d'effets publics dont le Gouvernement est débiteur, ou d'actions de canaux libérées, dont il est pareillement débiteur ;

2° A faire des avances sur les effets publics qui lui sont remis en recouvrement, lorsque leurs échéances sont déterminées ;

3° A faire des avances sur les dépôts de lingots ou monnaies étrangères d'or le d'argent qui lui sont faits, moyennant l'intérêt de *un pour cent l'an*. Le temps fixé pour les dépôts est de quarante-cinq jours. Ils peuvent être renouvelés. L'intérêt est retenu sur les avances. Il reste acquis à la Banque, quoique les dépôts soient retirés avant l'échéance. La Banque peut disposer du dépôt s'il n'est pas retiré à l'échéance, ou s'il n'est pas renouvelé. La Banque n'admet pas de dépôt au-dessous de dix mille francs.

4° A tenir une caisse de dépôts volontaires pour tous titres, effets publics, nationaux et étrangers, actions, contrats, obligations de toute espèce, billets, et tous engagemens, à ordre ou au porteur, les lingots d'or et d'argent, les monnaies d'or et d'argent, nationales et étrangères, et les diamans, moyennant un droit de garde sur la valeur estimative du dépôt. Ce droit est d'*un huitième d'un pour cent* de la valeur du dépôt, pour chaque période de six mois et au-dessous. Ce droit, payable d'avance, reste acquis à la Banque, quoique le dépôt soit retiré avant le terme convenu.

5° A se charger, pour le compte des particuliers et des établissemens publics, du recouvrement des effets qui lui sont remis.

6° A recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées par des particuliers et des établissemens publics, et à payer les dispositions faites sur elle et les engagemens pris à son domicile, jusqu'à la concurrence des fonds encaissés.

Mais elle ne peut pas admettre au compte courant les agens ou les syndics des faillites *déclarées*.

Elle fournit aux personnes qui le désirent des récépissés *nominaux* de toutes sommes payables à *vue*, mais sur l'acquit de ces personnes seulement, ce qui est une garantie contre tout danger de vol, soustraction, etc, etc., etc.

Les jours d'escompte sont les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Le taux de l'escompte est déterminé par le Conseil général. Pour être admis à l'escompte et avoir un compte courant à la Banque, il faut en faire la demande par écrit à M. le Gouverneur, et l'accompagner d'un certificat signé du demandeur et de *trois* personnes connues qui *certifient sa signature* et qu'il *fait honneur à ses engagemens*. Les faillis non réhabilités ne peuvent être admis à l'escompte.

La Banque ne peut pas admettre d'opposition sur les sommes qu'elle a en compte courant.

Ceux qui font des dispositions sur la Banque sans lui en avoir fait les fonds pour les échéances peuvent être privés de leur compte courant par le Conseil général.

On peut céder l'usufruit des actions de la Banque. Nonobstant la cession de l'usufruit, on peut disposer de la nue-propriété.

Les actions de la Banque peuvent être immobilisées par la simple déclaration du propriétaire; dès lors elles sont à l'instar des immeubles de toute nature; elles sont sujètes aux mêmes lois, elles ont les mêmes prérogatives. D'après un avis du Conseil-d'Etat du 28 août 1825, les actions immobilisées ne peuvent pas être rémobilisées, si ce n'est dans les cas prévus par les statuts de 1808 et 1809 concernant les majorats.

Les actions immobilisées peuvent être affectées à la dotation d'un majorat.

GOUVERNEMENT DE LA BANQUE.

M. le Duc de Gaete (G ❋), *Gouverneur*, r. de Bourbon, 105.
M. le Baron Thibon ❋, *premier Sous-Gouv.* } à l'Hôtel de
M. le Baron Rodier, *second Sous-Gouverneur*, } la Banque.

ADMINISTRATION.

Conseil général. *Régens.* Messieurs,

Le Bon Davillier (J. Ch.), *Nég.*, rue Basse-du-Rempart, 16.
Le Bon Delessert fils (Benj.) (O❋), *Nég.*, rue Coq-Héron, n. 3.
Le Bon Hottinguer ❋, *Négociant*, rue du Sentier, n. 20.
Le Chevalier Roux ❋, rue Richelieu, n. 104.
Guiton je ❋, *Négociant*, rue du Grand-Chantier, n. 12.
Laffitte ❋, *Banquier*, rue d'Artois, n. 13.
Reiset ❋, *Receveur-général de la Seine-Inférieure.*
Buffault ❋, *Recev.-général de la Meuse*, rue de Provence, 54.
Saulty ❋, *Recev.-général de Seine-et-Oise*, rue des Moulins, 19.
Lefebvre, *Négociant*, rue de la Paix, n. 1.
Cottier, *Banquier*, rue Cadet, n. 9.
Perier, *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 27.
Caccia ❋, *Banquier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
Le Bon Mallet ❋, *Banquier*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.
Pillet Will, *Négociant*, boulevard Poissonnière, n. 23.

Censeurs. Messieurs,

Odier ❋, *Négociant manufacturier*, boulev. Poissonnière, n. 15.
Outrequin ❋, *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 29.
Moreau, (*Commerce des Bois*), place Royale, n. 9, au Marais.

Conseil d'Escompte. Messieurs,

Bellangé ❋, *Négociant*, rue de Vendôme, n. 10.
Rougevin aîné, *Architecte*, rue du Port-Mahon, n. 12.
Valois jeune, *Banquier*, rue du Mail, n. 29.
Ternaux fils, *Négociant*, place des Victoires.
Got (G.), *Négociant*, rue Sainte-Appoline, n. 16.
Hacquart (O ❋), *Propriétaire*, rue St.-And.-des-Arcs, n. 68.
Besson neveu (*Commerce des Vins*), quai d'Orléans, n. 12.
Ardoin, *Banquier*, rue Bergère, n. 7.
Lafond fils (*Commerce des vins*), quai de la Tournelle, n. 21.
Davillier aîné ❋, *Négociant*, boulevart Poissonnière, n. 15.
Vassal ❋, *Banquier*, rue du Faubourg-Poissonnière, n.
Fould, *Négociant*, rue Bergère, n. 10.

Chefs principaux. Messieurs,

Le Bon Garat ❋, *Directeur*. . . . .
Bon de Crousaz-Cretet ❋, *Caissier princip.*
Maillard, *Contrôleur*. . . . .
Audibert père, *Secrétaire du Conseil génér.*
} à la Banque, rue des Bons-Enfans, n. 4.

Chefs particuliers. Messieurs,

Soret, *Chef du Bureau de l'Escompte.*
Lhabitant, *Chef du Bureau des Actions.*
Gastellier, *Chef du Bureau des Effets au comptant.*
Brisebarre jeune ❋, *chef du Bureau des Livres.*
Ville, *Chef du Bureau de l'Imprimerie et des Billets.*

Caissiers particuliers. Messieurs,

Maisonnier, *Caissier des Recettes.*
Moulta, *Caissier de la première Caisse de paiement.*
Delafrenaye, *Caissier de la deuxième Caisse de paiement.*
Audibert fils, *Caissier de la troisième Caisse de paiement.*
Messié ❋, *Caissier, pour l'échange des billets contre espèces.*
Henry, *Caissier pour le service des rentes.*

Contentieux. Membres. MM.

Bonnet (O ❋), *Cons. à la C. de Cass.* r. du Sentier, 14,
Pérignon ✲ ❋, *Avocat*, rue Ne-S.-Augustin, n. 8,
} *Conseil.*
Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi.* rue J. J. Rousseau, n. 5
Juge, *Notaire*, rue du Marché Saint-Honoré, n. 5.
Corbin, *Notaire*, rue Vivienne, n. 6.
Hocmelle jeune, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
A. Durand, *Avocat, Défenseur agréé au Tribunal de Commerce.*
Vaunois, *huissier*, rue Neuve des Petits-Pères, n. 5.

M. Bonneville aîné, *Essay. du Commerce*, rue St.-Martin, n. 14.
M. Delannoy, *Architecte*, rue Neuve Saint-Eustache, n. 39.
M. Lacroix ❋, *Docteur en Chirurgie*, rue Royale, n. 3.

SECTION III.

RÉGIE INTÉRESSÉE DES SALINES ET MINES DE SEL DE L'EST.

Les Salines royales et mines de sel gemme, situées dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, des Vosges, du Haut et Bas-Rhin, du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne ont été adjugées, le 31 octobre 1825, à la Compagnie des Salines et Mines de sel de l'Est, dont le siège est établi à Paris, rue du Sentier, n. 19.

Comité d'Administration. Messieurs :

Paravey, *président.*

Humann (O ✳).
F. Saglio.
Ehrmann.
J. F. Gontard.
Reiset ✳.
De Saint-Albin ✳.
De Saulty ✳.
D. André.

Commissaire-général du Roi.

M. Haudry de Soucy (O ✳).

Agent-principal.

M. Pithou ✳.

Caissier central.

M. G. Jaume.

Directeurs. Messieurs,

A Dieuze. . . . . . . Foblant ✳.
A Moyenvic. . . . . . P. Dupré.
A Salins. . . . . Bossu.
A Arc. . . . . De Fontenelle.
A Montmorot. . . . . Bouchet.

Commissaires particuliers du Roi dans les départemens. Messieurs :

Pernot de Fontenelle, *à Dieuze.*
Bailly, *à Salins.*

SECTION IV.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Ces Chambres sont chargées de présenter au Roi leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité du Commerce, et d'indiquer les causes qui en arrêtent les progrès.

Conseil général de Commerce établi près le Ministre du Commerce.
Voyez *à la suite du Ministère du Commerce*, page 247.

AMIENS.
Dubois Davelay.
Jourdain-Herbet.
Hesse-Aclocque ✳.
Davelay – Bellencourt.
Cannet.
Lefebvre-Bouchon.
Guérard.
Debray (Augustin).
Dupuis.

AVIGNON.
Ayme, jeune.
Derat, fils.
Morel.
Bigonet, jeune.
Bon aîné.
Poncet (Eugène).
Deleutre fils.
Requien.
Montagnat.

BAYONNE.
Pierre Lanne.
Chapelle d'Espinassous.
Molinié (J.-B.)
Ducasson (Jac.-L.)
Palengal.
Masson.
Bern D'Arcangues.
François Bernede.
P. Giron.

BESANÇON.
Muguet.
Marquizet.
Detrey-Sust.
Favre.
Wey.
Bretillot.
France.
Colin.
Vellorcelle.

BORDEAUX.
Gautier.
Sorbé fils.
De L'aîné.
Bellamy.
Le Blond.
Dussumier Latour.
Daniel-Guestier.
Bosc (J.-J.).
Desfourniel.
Loriages (Alex.).
Portal (Paul).
Galors (Jacques).
Fabre (Louis).
Lapène.
Brun (J.)
Bonaffé.
Testapis.

Boncasse aîné.

BOULOGNE.

Fontaine.
Pamart.
Adam.
Huguet-Moleux.
Leroy-Thiebault.
Berquier-Neuville.
Lefevre-Ducrocq.
Adam Carmier.
Carpentier Mancel.

CAEN.

Urbain le François.
Le Cavelier.
Bouillié aîné.
Le Blond.
Bellamy aîné.
Gosselin.
DumesnilDubuisson
Bonnnaire.
Massoury-Lacour.

CARCASSONNE.

Rivals (Auguste).
Darles fils aîné.
Castel (Antoine).
Gout.
Siere.
Fonsès.
Laperrine cadet.
Sarrail aîné.
La Perrine d'Hautpoult.

CLERMONT-FERRAND.

Guillaumont aîné.
Boyer père.
Tixier Allant.
Paul Blanc.
Blatin.
Bonnadier Voillat.
Dublin (Thomas).
Mourques (Louis).
Bancal.

DIEPPE.

Bruzen aîné.
Mutel-Bruzen.
Bourdon père.
Lecanu-Salmon.
Castel (J.-B.-C.)
Le Griel.
Quenouille fils aîné
Le Borgne.
Deslandes (David).

DUNKERQUE.

Lancel (Ph.)
Degravier.
Boubert.
Bonvarlet.
Hubert.
Debacque (L.)
Coffin-Spyns.
Depouy aîné.
Morel-Darras.
Casteleyn
Carnier.

GRANVILLE.

Boisnard - Grandmaison.
Lecarpentier.
Patin (Oliv. Fr.)
Varin.
Campion.
Malicorne.
Dubingard (Clément).
Fougeray Ducoudray.
Le Rond.

LA ROCHELLE.

Lanusse.
Guillemet fils aîné.
Bonnemort.
Rasteau fils.
Pellevoisin.
Michel.
Mesturas.
Giraudeau (Benj.)
Le Bouc.

LAVAL.

Chevalier.
CouanierDeslandes
Leclerc de la Jubertière.
Foucault de Loubinière.
Le Gentil (Jean).
Pesson (Réné).
Le Segretain
Ponteau Morin.
Garrot.

LE HAVRE.

Decaen l'aîné.
Toussaint.
Perquer.
Ancel.
Martin Lafitte.
Martin Foache.
Delaroche.
Reilly aîné.
Homberg (Eug.).

LILLE.

Herlin.
Bernard (Auguste).
Bigo fils.
Desmarières.
Flament (Auguste)
Dujardin.
Barrois Virnot.
Carpentier Leperre.
Lefebvre (Aug.).
Le Thierry (Urb.).
Charvet de Fresnes.
Charvet (André).
Descamps (Aug.)
Dutilloy.
Faucille.

LORIENT.

Bourdon.
Bijotat.
Bouilly.
Rotinat.
Vallié
Duval jeune.
Mancel.
Vrignault.
Besné.

LYON.

Montérad.
Vachon (Hubert).
Chuard.
Dugas.
Rieussec.
Pavy.
Fournel.
Chaurand.
Desgeorges.
Vidal.
Fleury Delhorme.
Bourbon.
Gayot.
Bardousse.

MARSEILLE.

Straforello.
Benousse.
Bonnet Imbert.
Boyer fils de Jacq.
Verdillon.
Gravier (Nicolas).
Roux (P.-H.).
Campon.
Roux.
Séjourné.
Parangue.
Rougier père.
Mille.
Magnan.
Estien (Lazare).
Richand.

METZ.

Viard.
Perin.
Dorr.
Braun.
Bloudiu.
Bompard.
Schwabe.
Dimanche.
Geisler.

MONTPELLIER.

Portalès (Martin).
Durand-Fajon (J)
Blouquier.
Bazille neveu.
Berard père.
Barthélemy fils.
Raspay (J.)
Paulin-Farel.
Granier (Zoé).

NANTES.

Soubzmain.
Lévêque (Louis).
Bignon.
Dufou.
Lepertière.
Haranchipy.
Foucherie (Bern.)
Maës.
Berthault.
Gouin.
Lequen.
De Labrosse.
Coquebert.
Laurion.
MosneronDupinfils

NIMES.

Gaillard.
Rolland (Jacques).
Curnier.
Mathieu.
Vincens neveu.
Pellet (Jacques).
Roux-Carbonnel.
Foule-Floutier.
Roux-Paulet.

ORLÉANS.

Crignon - Desormeaux ✻.
Lochon-Houdouart.

Crignon de Montigny.
Delahaye.
Crignon Hubert.
Germon-Miron.
Bignon fils aîné.
Aignan.
Robert-de-Massy.

REIMS.

Bertherand Sutaine.
Andrieux.
Assy-Vilain.
Lochet-Godinot.
Jobert.
Delamothe – Barachin.
Seillière.
Miteau-Fillion
Derode-Géruzé.

ROUEN.

Rondeaux.
Le Brument.
Caumont.
Rousselin Cavey.
Pinel.
Lefebvre fils (V.E.)
Dupont.
Delamare.
Berard.
Dubosq Lettré.
Richard Anquetin.
Lefebvre aîné (Elie)
Decaze.
Jourdain.
Bidault.
Cabanon fils.

SAINT-BRIEUC.

Marie aîné.
Sebert aîné.
Chaplain.
Kautem.
Droguet.
Tueux.
Ruellan-des-Basses
Le Saulnier Saint-Jouan.
Allenou (Louis).

SAINT-MALO.

Surcouf.
Godfroy.
Gauthier jeune.
Pottier.
Fontan jeune.
Despêchers.
Thomas fils.
La Chambre.
Louis (Blaize).

STRASBOURG.

Humann.
Klose
Turckheim aîné.
Renouard-de-Bussière.
Sauvage.
Arroy.
Saglio.
Mannberguer.
Weyher.

TOULOUSE.

Dupau.
Boscus.
Couderc.
Froment.
Baudens.
Garrigou neveu.
Raymond fils aîné.
Pouget.
Courtois.
Dufour.
Evesque.
Laye.
Duchan.
Carayon.
Plohais.

TOURS.

Gouin de la Grandière.
Giraudeau (Et.).
Bellanger-Carteau.
Jahan fils aîné.
Rose-Carlier.
Pillet-Miron.
Pecard-Taschereau.
Allaire.
Cremière-Jeuffrain.

TROYES.

Simonnot aîné.
Fontaine-Gris.
Imbault – Guerard aîné.
Berthelin.
Dupont - Boilletot.
Meurville – Gerard.
Lemuet.
Arnould Fleury.
Pelée de St-Maurice.

SECTION V.

Agens de Change et Courtiers dans les Départemens.

Les Agens de change et Courtiers, là où il en est établi, sont nommés par le Roi, sur la présentation du Ministre du Commerce.

Ils ont seuls le droit d'exercer leur profession, et de constater respectivement le cours des effets publics, papiers commerçables, matières d'or et d'argent, marchandises, assurances, frêts ou nolis.

Il est défendu, sous peine d'une amende, qui sera au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par le Roi, d'exercer les fonctions d'Agens de change ou de Courtiers.

Les Agens de change et Courtiers de marchandises sont tenus de fournir un cautionnement, qui, en cas de démission ou décès, est remboursé à l'Agent de change ou Courtier, ses héritiers ou ayans-cause.

En vertu de la loi du 28 avril 1816, et des ordonnances du Roi, des 29 mai et 3 juillet suivant, les Agens de change et Courtiers, leurs veuves, enfans et héritiers, sont autorisés à présenter des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois. Cette faculté n'a pas lieu pour les titulaires destitués

LISTE *des Agens de Change et Courtiers de Marchandises.*

ABBEVILLE.

Courtiers conducteurs de navires. MM.
Robillard.
Lecot.

ADGE.

Agens de change, Courtiers de commer. MM.
Rangouse.
Goulard.

AGEN.

. . . .

AIX.

Courtier de Commerce.
Aubert (Joseph-Marius).

ALBY.

Courtiers de commerce.
Messieurs,
Amand fils.
N. . . . .

AMIENS.

Courtiers de marchandises. MM.
Bordecq, *Syndic.*
Lefebvre fils.
Petist.
Noyelle
Dorville.
Delacroix.
Maillard fils.
Toyquevreux.
Millevoye.
Demetz.

ANGOULÊME.

. . . .

ARLES.

Court. de march. MM.
Boyet cadet.
Arnaud.
Agnel.
Faure.
Garrot.
Gibert.
Monet Agnel.
Gusc.

ARRAS.

Agens de change, Courtiers de marchandises.
Le Gentil.
Godart.

AUCH.

Courtiers pour les marchandises. MM.
Ricaut.
Pellefigue jeune.

AVIGNON.

Courtiers pour toutes les marchandises. MM.
Teste.
Carpentier.
Courtier pour la soie.
M. . . .

BARSAC.

Courtiers pour les marchandises. MM.
Fort Loulom.
Moulinier fils.
Petit.
Payen aîné.
Clément.
Danty fils.
Gravel.
Rochetin.
Arnot.
Chauffard.
Sauveur.
Dessaud.
Andrès.
Bonnet.
Trimoulet.

BAYEUX.

. . . .

BAYONNE.

Agens de change. MM.
Belou.
Correge.
Lafargue.
Dhiriart.
Fonseque.
Levy aîné.
Salzo (David).
Ducoureau
Detchemendy.
Coulom.
Courtiers d'assurances, et conducteurs de navires. MM.
Manches, *interprète de la langue espagnole.*
Roquebert aîné, *id. portugaise.*
Lacoste (Iréné).
Bergeret.
Delouart, *interprète de la langue espagnole.*
N. . . . . . . *id. allemande et hollandaise.*
Duverdier (Jean-Bapt.)
Couzier, *interprète des langues espagnole et portugaise.*
Court. de marchandises.
Rodrigues.
Ferrere (Jos.-Aristide).

BERGERAC.

Vigneul.
Tatour de Jehan.
Berre.
Lambert, *courtier de marchandises.*
Laffargue.

BEZIERS.

Courtiers de marchandises. MM.
Cazelles.
Rocagel.
Gaches.
Delmas.
Mattet.
Masson.
Raboulet.

BLAYE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances, et conducteurs de navires. MM.
Lafosse.
Lalande fils.
Rabolte.
Maître fils aîné.
Drouillard.
Chiché.
Lassegne.
Marandon.
Pourcend-Beaupuy.

BLOIS.

M. Delestre, *Commiss. de police près la Bourse.*
Courtiers pour les marchandises. MM.
Habert.
N. . . . .

BORDEAUX.

M. Malartic, *Comm. de police près la Bourse.*
Agens de change. MM.
Caussourd fils.
Dupuy.
Fonseque fils.
Lopes-Dias fils aîné.
Mathieu.
Peixotto jeune.
Pereire.
Barrière (Justin).
Labenne.
Perpignan.
Seignoret.
Lanthois.
Lopez Dias.
Picard.
Norry.
Norzy.
Greys.
Brousse.
L'héritier.
Courtiers pour les marchandises. MM.
Prunié (Pierre-Paulin).
Libéral.
Miailhe.

Hostain.
Doris.
Dubosc.
Dumas.
Guichon.
Chrétien fils.
Godefroy.
Pettit.
Dupeyron fils.
Castanié (Jean).
Sandré.
Marie fils aîné.
Miailhe fils.
Gourraigne.
Bordes-Fortage.
Bireau.
Mermau fils.
Faux.
Lawton.
Labory.
Demanot.
Sourget.
Rousseau.
Oxeda.
Houx.
Marc-Daniel (Alexis).
Levit.
Libéral.
Cotrel.
Dubosq jeune.
Gaussel.
Lavau.
Alauze.
Maugé.
Lubbert.
Maignot de Bordes.
Monset.
Audubert.
Bonnet Junior.
Courtiers conducteurs de navires. MM.
Delmestre aîné (Jérome-Justin).
Delbos fils.
Jude.
Serisier, Lafitte, Constantin, Cazey, } *Interprètes de la langue angl.*
Menard, *pour les lang. espag, portug. et ang.*
Morancy – Connejoles, *pour les langues espagnole et portug.*
Azema, *pour les lang. anglaise et espagnole.*
Faure, *pour la lang. esp.*
Gillet.
Ferriere (Jean).
Dumas.
Maupetit.
Ferrière (Franç.-P.)
Polh fils.
Imbert.
Binaud.
Ferrière (Stanislas).
Baffey.
Courtiers d'assur. MM.
Geneste.
Perrin.
Buhan.
Connejolles.
Guibert.
Deyme fils aîné.
Boireau.
Buhan.

BOULOGNE.

M. Dufourg, *Commiss. de police, près la Bourse.*
Agens de change. MM.
Prenel.
Morand.
Betencourt.
Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.
Trudin.
Dewismes (J. B.)
Ivart.
Poignant.
Bosson, *pour les langues allemande et holland.*
Dewismes, Coquet, } *pour la langue angl.*

BREST.

M. Montenot, *Commiss. de pol. près la Bourse.*
Courtiers conducteurs de navires. MM.
Chollet.
Perron.
Courtiers conducteurs de navires étrangers, et Courtiers interprètes. MM.
Arnold et Lecoëntre, *pour les langues allemande, anglaise et hollandaise.*
Courtier de transp. par terre.
M. Macon.

CAEN.

Agent de change, courtier de marchandises.
M. Bunel.
Courtiers de marchandises et conducteurs de navires. MM.
P. D. Bazin.
Bacon.
Jullien Heron.
Lelarge.
Courtiers d'assurances, conducteurs de navires, interprètes de la langue anglaise. MM.
Mangon-Laforest.
Pelletier.

CALAIS.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.
Sagot (Ch.-Ed.-Fr.).
N. . . . .
Courtiers interprètes et conducteurs des maîtres de navires. MM.
De Rheims, *pour les langues angl. et holl.*
Lemoine fils, *pour les langues anglaise, allemande et italienne.*
Spiers, *pour la langue anglaise.*
Zacq (J. N.)
Carbonblanc.
Court. de marchandises.
M. Bonnard.

CARCASSONNE.

Courtiers pour les marchandises. MM.
Cassan (Guillaume).
Carles.
Courtejaire.
Serres (Louis).

CASTELNAUDARY.

Courtiers de marchandises. Messieurs,
Tardieu père.
Guiraud.
Maury.

CASTRES.

. . . .

CETTE.

M. Pagès père, *commissaire près la Bourse.*

Court. de march. MM.

Baille. | Pagès.

Courtiers conducteurs de navires français et étrangers. MM.

Plane. | Pagès.

Courtiers conducteurs de navires français et étrangers, et interprètes pour les langues du Nord. MM.

Bonjean, aîné.

Garonne.

CHATELLERAULT.

Courtiers de marchandises. MM.

Renault-Paris.

N. . . . .

CHERBOURG.

Courtiers de marchandises, et conducteurs de navires. MM.

Jouanne. | Magnen.

Liais. |

CROISIC.

Courtier-interprète, conducteur de navires.

M. Bronkhorst, *pour l'anglais et les langues du Nord.*

DIEPPE.

Court. de march. MM.

N. . . . .

Courtiers, Conducteurs-interprètes. MM.

Delarue.

Caumont.

Chapenau.

DOUAI.

Agens de change. MM.

Lurent.

N. . . . .

DRAGUIGNAN.

Courtiers de marchandises. MM.

Reboul.

Clément.

DUNKERQUE.

M. François Lefebvre, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agens de change et Courtiers. MM.

Carlier fils.

Vandewalle-Baillon.

Gauwin.

Vandercolme.

Toreille.

Salomez.

Sergent.

De Baecker.

Herrewyn.

Caillez.

Emmery.

Hubert.

FECAMP.

Courtiers, conducteurs de navires. MM.

Jumel, Ridel fils, } *interprètes de la langue anglaise.*

Michel.

Odonovant.

Deschamps.

Legouteux.

GRASSE.

Courtier de marchand.

M Pons.

GRAVELINES.

Courtier de marchandises. Conducteur de Navire.

M. Decarpentry.

GRENOBLE.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Paris.

N. . . . .

HAVRE (LE).

Agens de change. MM.

Lamonnerie.

Gillette fils.

Courtiers – interprètes, conduct. de nav. MM.

Robert Godefroy, Godefroy-Candon, } *pour les langues germaniques.*

Massey fils, Labbé, Lacorne fils, Thomas, Godefroy, } *pour la langue britanniq.*

Fosse fils, *pour les langues espagnole et portugaise.*

Courtiers d'assur. MM.

Firon fils.

Pinel.

Ployer.

Lahure.

Court. de march. MM.

Bertrand.

Prudhomme.

Prudhomme jeune.

Delaunay.

Lefevre.

Mondey.

Cailleux.

Amy.

Bodin.

Ymel.

Feuillet.

Perier.

Lucas.

Ouizille.

Deschand.

Blaye.

Colombel.

Tardif.

Gauvain.

Le Roux.

Bréard.

Terrasson.

Macaire.

Jacquemin.

Laurent.

HONFLEUR.

Courtiers de marchandises, et conducteurs de navires. MM.

Maquerel.

Pelcat.

Deglos.

Duval.

Gaillard.

LAMARQUE.

Courtier de marchandises. MM.

Mailhe.

Audubert.

Beraud.

LANGON.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM

Mauret.

N. . . . .

LANGOIRAN.

Courtier de marchand.

M. Potié.

Lafargue fils.

Delaruel.

LARÉOLE.

Courtier de marchand.

M. Rucher fils.

LIBOURNE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.

Perrey.

Longa fils.

Saint-Gaudens fils.

Durand.

Jauge.

Cardeillac (Philippe).

Laguerenne.

Lasalle.

LILLE.

Agens de change. MM

Gylles (Philippe).

Jacquart (Henry).

Ducas (Louis).

Lévecque (Louis).

Courtiers de marchandises. MM.

Blancho, syndic.

Sloovère, adjoint.

Guilbert fils, adjoint.

Piquart.

Durieux (Louis).

Herbaut.

Dequen.

Vanhoren.

Mille.

Roland (Louis).

LIMOGES.

. . . .

LYON.

Agens de change. MM.

Daussigny.

Fayolle.

Paganucci.

Degumin.

Frossard.

Vidal fils.

Alday.

Tresca.

Bertrand.

Lieutaud.

Coste fils.

Vincent

Berger Nalet.

Jarre.

Lacenoire.

Champ.

Lapene.

Perroton fils.

Bertolus.

Genissieu.

Dussourd.

Chartron.

Carret.

Isnard.

Clavière.

Darnal.

Culhat.

Ferrand.

Girier.

Girier aîné.

Vétillart.

Thouverey.

Courtiers pour la soie, exclusivement. MM.

Delon.

Favieze de la Chomette.

Germain.

Chapeau.

Bayard.

Dupasquier.

Gerbes-Detour.

Martin.

Tresca.

Rostain.

Lamande.

Maupetit.

Moyne.

Raynaud fils.

Rossary.

Durif.

Lecouet.

Blanc.

Barraud.

Adam.

Bony.

Culhat fils.

Courtiers pour les marchandises, autres que la soie. MM.

Piquet.

Picis-Chol.

Coubayon.

Thouveray.

Baltoet.

Delaval.

Mannesson.

Decailly.

Gerboz *dit* Nalès.

Benoît.

Boissard.

MARANS.

Courtiers-interprètes, conducteurs de navires. MM.

Masseau Wallinguin, *pour l'anglais.*

Pinet, *idem.*

MARENNES.

Courtiers-interprètes, conducteurs de navires, MM.

Riffaud, } *pour le*

Aiguillé, } *holland.*

MARSEILLE.

M. Irissac, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agens de change. MM.

Almaric fils.

Desgue.

D'Escrivan.

Pascal (J.-M.-E)

Bonnevialle.

Courtiers de marchandises. MM.

Madon, fils.

Olive, fils.

Olive (Pierre).

Laugier.

Castillon.

Bonnin.

Constant.

Fabry.

Boyer.

Hervier.

Garcin.

Roque.

Auban (J. Fr.)

Flottes Raissac.

Talamel.

Gautier.

Chantelot.

Autheman.

Dor.

Borely.

Savine.

Court.

Monnier.

Isnard.

Dodon (Jean-Louis).

Mouton.

Routier (H. J.)

Thory.

Vigne.

Théric.

Jourdan (Pierre).

Magy (J. J. H)
Moynier (J. M. J.)
Clumane.
Bletry.
Bayol.
Plantin.
Rambaud.
Paul.
Rizancourt (Fr.-Paulin.).
Fabre.
Keltinger.
Gavoty fils.
Léon.
Genouiltat.
Renoux.
Beazel.
Garagnon.
Robert.
Pons.
Vincent fils.
Cogordan.
Chaillet.
Salavy.
Schielotto.
Thevenin.
Grandthorane

Courtiers de marchand., d'assur., conduct. de nav. et courtiers-interprètes. MM.

Fraissinet, *pour les lang. espagn., ital., angl. et holland.*
Braquety, *pour la langue anglaise.*
Perreymond, *pour la langue espagnole.*
Caillot, Grange, Villet, *pour la langue italienne.*
Laureds, *pour la langue espagnole.*
Natan, *pour les lang. arabe et italienne.*
Escalon, *pour les lang. allemande et italien.*

Courtiers de march. et conduct. de nav. MM.

Pagliano.
Monge.
Madon fils.

METZ.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Limbourg.
Blondin (H.-Jacq.-Ferd.)
Bry-d'Etray.
Toussaint.

MILHAU.

Agent de change et Courtier de Marchandises.

M. Brouillet, fils.

MONTAUBAN.

Court. de march. MM.

Videt.
Soulié.
Noalhac Sol.

MONTPELLIER.

Agens de change. MM.

Salze fils.
Sepet fils.
Huc.
Eatrix.
Daumas fils.
Bruyas.

Courtiers de marchandises. MM.

Roure.
Acltotiny.
Sudre.
Peyre.

MORLAIX.

Courtiers pour les marchand., les assur. et la cond. des nav. MM.

Guidon.
Lajou.
Le Coc Saint-Maur.
Roquelin.

NANTES.

Agens de change et Courtiers de march. MM.

Wack fils.
Plinguet.
Bonamy.
Morville.
Cardon.
Toulmouche (Emile).
Bonnemant fils.
Lemerle fils.
Gazanche.
Jousset.

Courtier d'assurances.

M. Roy.

Courtiers conducteurs de navires franç. MM.

Laporte.
Pressensé.
De Lasalle fils.
Schœuls.

Courtiers-interprètes, conducteurs de navires français et étrangers. MM.

Bardon fils, *pour l'anglais et le holland.*
Prion, *pour l'anglais.*
Goupilleau, *pour l'allemand, l'anglais, le hollandais, l'espagnol et le portugais.*
Sommelier, *pour les langues du Nord.*

Courtiers de transp. par terre et par eau. MM.

Bruneau.
Mazier fils.

NARBONNE.

Courtiers de marchandises. MM.

Firmin.
Bernard.
Bomien.
Rolland.

NEVERS.

Courtier de marchand.

M. Royer.

NIMES.

Agens de change.

. . . .

Courtiers de march. MM.

. . . .

NIORT.

Courtiers de marchandises. MM.

Vauguyon (Hercule).
De Larue neveu.
Elies.
Vauguyon aîné.

OLÉRON.

Courtiers interprètes, conduct. de nav. MM.

Petit, *pour la langue hollandaise.*
Laray, *pour le holland.*

LORIENT.

Agens de change et Courtiers de march. MM.

Lortan.
Chabrié.

Courtiers pour les assurances et la conduite des navires. MM.

Dufilhol fils.
Montrelay.

ORLÉANS.

Courtiers de marchandises. MM.

Godin.
Pavis.
Gombault-Sagot.
Lassailly.
David Gourgoulin.
Barré.
Durouzeau.
Ballot.
Lacroix-Breton.
Berthel.
Metivier.
Leroux

PAIMBŒUF.

Courtiers interprètes et conduct. de nav. MM.

Vanderlhuis et Boudet fils, *pour l'ang., le hollandais et le suédois.*

PARIS.

Voy. la table.

PAULLIAC.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des nav. MM.

Martini.
Tastet jeune.
Gouzou.
Goudal.
Guyon.

PÉRIGUEUX.

Courtier de marchand.

M. Sengenès.

PÉZÉNAS.

M. Grenier, *Commiss. de police près la Bourse.*

Courtiers de marchandises. MM.

Andrieu.
Villebrun fils.
Robert.
La Querbe.
Alazard.

PONT DE BORDES.

Courtier de marchand.

M. Dubroca.

PORT-LOUIS.

Courtier conducteur de navires et interprète des langues du Nord,

M. Krafft.

QUIMPER.

Courtier interprète, conducteur de navires franç. et étrang.

. . . .

REDON

Courtiers de navires.

M. Hery jeune.

REIMS.

M. Collet, M. Siret-Thaudart, M. Gerbeaux, } *Comm. de police.*

Agens de change. MM.

Paté.
Paupe.
Henri Souillé.
Curt.

Courtier de marchand.

Soubrié.
Jobart.
Lenain Clément.
Pelletier.
Jeannot.
Pierrard.
Souppe.
Cliquot.
Schmitte.
Goulon.
Gillet Langlois.
Godfrin.
Delamotte.
Deligny.
Cerf.
Gillet.
Hubert.

RENNES.

. . . .

RHODEZ.

M. Carcenac, *Commiss. près la Bourse.*

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Yence fils.
Carrier.
Delclaux.

ROCHEFORT.

Courtiers interprètes et conduct. de nav. MM.

Manès.
Mazauric.

Courtier conduct. de navires français.

M. Villeneau.

ROCHELLE (LA).

Agens de change. Courtiers de march. MM.

Robein.
Julliot.
Bouyé fils.
Grignon.
Beltremieux.
Garreau.

Courtiers interprètes, conduct. de nav. MM.

Meyer. *pour l'allemand, l'anglais et le holland.*
Duverger, *pour le hol.*
Turaud, *pour l'allemand et le hollandais.*

Courtier de nav. franç.

M. Langlois.

Courtiers de transp. par terre et par eau.

. . . .

ROUEN.

M. Pirout, *Commiss. près la Bourse.*

Agens de change. MM.

Lapassade.
Roger.
Ducamp.

Courtiers pour les marchandises. MM.

Fanet.
Morin.
Long.
Thibour.
Delaistre fils.
Prestrel.
Coeffin.
Sebire.
Corel.
Duval.
Le Boullanger.
Senechal.
Le Bourgeois.
Lequesne.
Fontaine.
Delamarre.
Séré.
Giret.
Baudouin.
Cardinne.
Petit.
Picart.
Héliot.
Saint-Clair.

Courtiers conduct. de navires, et interp. MM.

Desroques.
Montrelay, Fontaine, } *pour la langue holl.*
Delaunay. *pour les lang. hollandaise et ital.*

Onfroy, *pour les langues anglaise, italienne, portugaise et espag.*
Malleux, *pour les langues allemande, suédoise et holland.*
Pellecat, *pour les lang. anglaise et holland.*
Bien, *pour la langue anglaise.*
Courtiers d'assur. MM.
Legendre.
Bertholle

SABLES.

Court.-conduct. de nav.
Pénevert.

SAINT-ETIENNE.

Courtiers de marchandises. MM.
Plotton-Colomban.
Masson.
Peyrand.
Paradis (Pierre-Barthél).
Robin.
Merlay.
Courbon.

SAINTE-FOIX.

Courtier de vins et eaux-de-vie.
M. Jouhanneau.

SAINT-MACAIRE.

Court. de march. MM.
Merle fils.
Juisseaume.
Laroze jeune.
Barbost.

SAINT-MALO.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des nav. MM.
Robberechts, *pour les langues étrangères.*
Renou.
Savary.
Letimbre.

SAINT-MARTIN-ILE-DE-RHÉ.

Courtiers – interprètes, conduct. de nav. MM.
Daniel et Giraudeau, *pour l'anglais, l'allemand, le holl. et le suédois.*
Thouillaud, *pour le holl.*
Michaud, *pour l'anglais.*

SAINT-LAZAIRE.

Courtier – interprète, et conducteur des maîtres de navires.
M. Thompson, *pour l'anglais et les lang. du N.*

SAINT-OMER.

Agens de change. Courtiers de march. MM.
Nerat-Thomas.
Siremila.
Carpentier Belin fils.

S.-PIERRE ILE D'OLÉRON.

Courtier marit.
M. Petit.

SAINT-VALLERY.

Courtier interprète.
M. Darras.

SARLAT.

Courtier de marchand.
M. Landès.

STRASBOURG.

Agens de change. MM.
Tiess.
Ehrman.
Burkardt.
Fleischhauer.
Wurmser.
Haubenstricker.
Court. de march. MM.
Caimy.
Weiler.
Remond.
Christiani.
Arnold.
Geoffroy Rœderer.

TONNAY (*Charente*).

Courtiers – interprètes, cond. de navires. MM.
Dabbadie, *pour l'anglais et le hollandais.*
Masseau, } *pour*
Dabadie fils, } *l'anglais.*

SURTAT.

Courtier de marchand.
M. Sandès.

TOULON.

Court. de march. MM.
Negrin.
Martel.
Engaurran.
Lambert.
Landès.
Blanc.
Marc.
Roux (L.-A.-F.)
Tournier.
Blond.
Bousson.
Jouve.
Allemand.
Courtiers – interprètes, conduct. de nav. MM.
Jouve.
Plaisantin.
Fersquet.
Alliaud.

TOULOUSE.

Agens de change. MM.
Fabre.
Mis.
Davasse.
Fornier.
Roaldes.
Duffé.
Sabatier.
Bru.
Court. de march. MM.
Carrere.
Dauriac cadet.
Prevost.
Bayonne.
Dorie.
Pomarede.
Rivals.
Longayron.
Faillon.
Siadono.
Maylin.
Dauriac (François).

TOURS.

Courtier de march.
M. Viollet aîné.

TREMBLADE (LA).

Courtiers-interprètes, et cond. de navires. MM.
Reynaud fils, *pour le holland. et le flam.*
Robineau, *pour le hollan.*

TROYES.

Agens de change. MM.
Pierre Courtin.
Claude Michaux.
Court. de march. MM.
Pinot.
Pierre Finot.

VALENCIENNES.

. . . .

VANNES.

. . . .

VIENNE.

. . . .

VIRE.

. . . .

CHAPITRE XIV.

Sciences, Belles-Lettres, Arts et Agriculture.

SECTION PREMIÈRE.

INSTITUT ROYAL.

Une Ordonnance du Roi, du 21 mars 1816, a substitué aux quatre classes de l'Institut, quatre Académies, qui prennent rang selon l'ordre de leur fondation, et sont dénommées ainsi qu'il suit, savoir: 1° l'Académie Française; 2° l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres; 3° l'Académie royale des Sciences; 4° l'Académie royale des Beaux-Arts.

Ces Académies (1) sont sous la protection directe et spéciale du Roi.

Chaque Académie a son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

Toutefois, l'Agence, le Secrétariat, la Bibliothèque et les autres collections de l'Institut sont communs aux quatre Académies.

Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, sont régis et administrés sous l'autorité du Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux pris dans chaque Académie. Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie sont régis en son nom par des bureaux ou commissions, et dans les formes établies par les réglemens.

Chaque Académie dispose, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

Elles tiennent une séance publique commune le 24 avril, jour de la rentrée du Roi dans son royaume.

Les membres de chaque Académie peuvent être élus aux trois autres Académies.

L'Académie Française, composée de quarante membres, se régit suivant ses anciens statuts.

Elle est particulièrement chargée de la composition du Dictionnaire de la langue française; elle fait, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importans de littérature, d'histoire et de sciences.

Elle nomme dans son sein, et sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres qui la composent.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est aussi composée de quarante membres.

---

(1) L'Académie Française, remplaçant la deuxième classe de l'Institut, tient ses séances le jeudi de chaque semaine; celle des Inscriptions et Belles-Lettres, remplaçant la troisième classe, le vendredi; celle des Sciences, remplaçant la première classe, le lundi; celle des Beaux-Arts, remplaçant la quatrième classe, le samedi.

Ces séances ont lieu au Palais de l'Institut, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis trois heures jusqu'à cinq.

La séance publique annuelle de l'Académie Française se tient, comme anciennement, le jour de la Saint-Louis, 25 août; celle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a lieu dans le mois de juillet; celle de l'Académie des Sciences se tient le premier lundi du mois de Juin, et celle de l'Académie des Beaux-Arts, le premier samedi d'octobre.

Les langues savantes, les antiquités et les monumens, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attache particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nomme dans son sein, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres dont cette Académie est composée.

L'Académie royale des Sciences est divisée en onze sections; ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres; Mécanique, six; Astronomie, six; Géographie et Navigation, trois; Physique générale, six.

Sciences physiques.

Chimie, six membres; Minéralogie, six; Botanique, six; Economie rurale et art Vétérinaire, six; Anatomie et Zoologie, six; Médecine et Chirurgie, six.

Cette Académie nomme, sous l'approbation du Roi, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels sont membres de l'Académie, mais ne font partie d'aucune section.

L'Académie royale des Beaux-Arts est aussi divisée en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, quatorze membres; Sculpture, huit; Architecture, huit; Gravure, quatre; Musique (composition), six.

Elle nomme, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui est membre de l'Académie, mais qui ne fait point partie des sections.

Il est ajouté, tant à l'Académie royale des Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'Académiciens libres, au nombre de dix, pour chacune de ces deux Académies. Une ordonnance du Roi, du 1er octobre 1822, fixe le nombre des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à quarante membres, y compris dix Académiciens libres.

Les Académiciens libres n'ont d'autre indemnité que celle du droit de présence; ils jouissent des mêmes droits que les autres Académiciens, et sont élus dans les formes accoutumées.

Les anciens Académiciens honoraires tant de l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, sont de droit Académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académiciens font les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix Académiciens libres dans chacune d'elles.

L'Académie royale des Beaux-Arts a également une classe d'Académiciens libres, dont le nombre est déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

Le Ministre et Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur soumet à l'approbation du Roi les modifications jugées nécessaires dans les réglemens actuels de la 1re, 3e et 4e classes de l'Institut, pour adapter lesdits réglemens à l'Académie royale des Sciences, à celle des Belles-Lettres et à l'Académie des Beaux-Arts.

Il est, chaque année, alloué au budget du Ministre et Secrétaire d'Etat de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitemens conservés et indemnités aux Membres, Secrétaires perpétuels et Employés des quatre classes de l'Institut, et pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Ce fonds est réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui lui est assigné pour son service.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des Académies où ces places viennent à vaquer ; les sujets élus sont confirmés par le Roi.

Tous les ans les Académies distribuent des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

L'Académie Française et l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, chacune un prix de 1,500 francs.

L'Académie royale des Sciences un prix de 3,000 francs.

Et l'Académie royale des Beaux-Arts, de grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, de Gravure, de Composition musicale et de paysage historique : ceux qui remportent un de ces quatre grands prix sont envoyés à Rome et entretenus aux frais de l'Etat.

PRIX MONTYON.

Académie Française.

Deux prix annuels : 1° En faveur d'*un Français pauvre qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse* ; 2° En faveur d'*un Français qui aura composé ou fait paraître le livre le plus utile aux mœurs.*

Académie des Sciences.

Trois prix annuels : 1° *Prix de Statistique* ; 2° *Prix de Physiologie expérimentale* ; 3° *Prix de Mécanique.*

Des prix pour récompenser les perfectionnemens de la Médecine et de la Chirurgie, et les découvertes ayant pour objet le traitement d'une maladie interne et celui d'une maladie externe.

Des prix pour récompenser ceux qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre.

Et aux ouvrages ou découvertes qui auront paru dans l'année sur des objets utiles.

Un prix annuel d'*Astronomie*, fondé par feu M. Delalande.

LE ROI, *Protecteur.*

ACADÉMIE FRANÇAISE (1). Messieurs,

Andrieux.
Le Cte de Cessac.
Cte de Ségur.
Cte Daru.
Raynouard, *Secrét. perpét. honor.*
Picard.
Cte Destutt de Tracy
Lemercier.
Parseval - Grand-Maison.
Le Vte de Château-briand.
Ch. de Lacretelle.
Duval-Pineu (Alex.)
Campenon.
Michaud.
De Jouy.
Baour-Lormian.
Vte de Bonald.
Mis de Lally-Tolendal.
Duc de Lévis.
Abbé Duc de Montesquiou.
Le Vte Lainé.
Auger.
Cte de Sèze.
Laya.
Roger.
Le Bon Cuvier.
Mis de Pastoret.
Villemain.
l'Ev. d'Hermopolis.
Dacier.
L'Archev. de Paris.
Soumet.
Droz.
Delavigne (Casim.)
Brifaut.
Bon Guiraud.
Bon Fourier.
De Feletz.
Royer-Collard.
Lebrun.

Auger, *Secrétaire perpétuel.*

---

(1) Les demeures des membres des diverses Académies se trouvent dans la liste alphabétique, page 717 et *suiv.*

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Messieurs,

Dacier.
Mis de Pastoret.
Gossellin.
Bon Silvestre de Sacy.
Daunou.
Cte Reinhard.
Pr. de Talleyrand.
Pougens.
Chev. Quatremere-de-Quincy.
Le Bon de Gérando.
Brial.
Petit-Radel.
Caussin de Perceval.
Gail.
Amaury-Duval.
Boissonade.
Cte de la Borde.
Bon Walckenaer.
Quatremere (Et.).
Raoul Rochette.
Letronne.
Mollevault.
Abel Rémusat.
De Chezy.
Emeric David.
Raynouard.
Naudet.
Cte Maxime de Choiseul-Daillecourt.
Mongez.
Vte le Prévost-d'Iray.
Jomard.
Dureau de la Malle.
Saint-Martin.
Hase.
Pouqueville.

Dacier, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. Messieurs,

Mis de Villedeuil.
Dambray, *Chancelier de France.*
Duc de Blacas.
Abbé de Bettencourt.
Abbé Duc de Montesquiou.
Mis Barbé-Marbois.
Schweighaeuser.
Cte d'Hauterive.

Associés étrangers de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres. Messieurs,

Rennel, *à Londres.*
Wilkins (Charles), *à Hertford.*
Ouvaroff, *à Saint-Pétersbourg.*
Sestini, *à Florence.*
Héeren, *à Gœttingen.*
Le Bon Guill. de Humbolt, *à Berlin.*
Creuzer, *à Heidelberg.*

Ramey, *Dessinateur de l'Académie*, Membre de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Desèze, à Bordeaux.
Laromiguière, Toulouse.
Jacquemont, à Hesdin.
Prevost, à Genève.
Labene, à Agen.
Gallois ❋, à Auteuil.
Duvillard, à Montmorency
Boinvilliers, à Versailles.
Pieyre, à Nîmes.
Fauvel, à Athènes.
Riboud ❋, à Bourg.
Traullé, à Abbeville.
De Guignes, à Canton.
Chev. *Félix Faulcon* ❋, à Poitiers.
Scrofani, à Palerme.
Rousseau, à Alep.
De Corancez ❋, à Bagdad.
Sartorius, à Gottingen.
De Hammer, à Vienne.
Artaud, à Lyon.
Linde, à Varsovie.
Mustoxidi, à Florence.
Graberg de Hemso, à Tanger.
Wilken, à Berlin.
Simonde-Sismondi, à Genève.
Champollion Figeac, à Grenoble.
Dubois-Aymé, à L'Orient.
Gillies, à Londres.
L'Abbé *de La Rue*, à Caen.
Rever, à Conteville.
Spencer Stanhope, à Londres.

C[te] *Demetrius Valsamachi*, à Céphalonie.
Cousinery, à Salonique.
L'Abbé *Mai*, à Rome.
Dodwell, à Londres.
De Stemphousky, à Odessa
Bodin, à Saumur.
Schweighaeuser, *fils*, à Strasbourg.
Le B[on] *de Gaujal* ✠ ✻, à Limoges.
Fraehn, St.-Pétersbourg.
Chev. *Broudsted*, à Rome.
Golbery ✻, à Colmar (Haut-Rhin.)
Duponceau, à Philadelphie.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

SCIENCES MATHÉMATIQUES. Messieurs,

I[ere] Section. *Géométrie.*

Lacroix. Biot. Poinsot. Ampère. Legendre. N. . . . .

II[e] Section. *Mécanique.*

De Prony. B[on] Sané. Molard. Cauchy. Le baron Dupin. Navier.

III[e] Section. *Astronomie.*

C[te] Cassini. Lefrançais-Lalande. Bouvard. Arago. Mathieu. Le B[on] de Damoiseau.

IV[e] Section. *Géographie et Navigation.*

Beautemps-Beaupré. Rossel. L. de Freycinet.

V[e] Section. *Physique générale.*

Chev. Lefèvre-Gineau. Gay-Lussac. Poisson. Girard. Dulong. Savart.

SCIENCES PHYSIQUES. Messieurs,

VI[e] Section. *Chimie.*

Chev. Vauquelin. Deyeux. C[te] Chaptal. Thénard. D'Arcet. Chevreul.

VII[e] Section. *Minéralogie.*

Lelièvre. Brongniart. Brochant. Cordier. Beudant. Berthier.

VIII[e] Section. *Botanique.*

Jussieu. Chev. de Lamarck. Desfontaines. Labillardière. Mirbel. Chev. Aubert du Petit-Thouars.

IX[e] Section. *Economie rurale et Art Vétérinaire.*

Chev. Tessier. Chev. Huzard. Le B[on] de Silvestre. Bosc. Yvart. V[te] de Morel-Vindé.

X[e] Section. *Anatomie et Zoologie.*

Chev. Geoffroy-St.-Hilaire. Latreille. Duméril. Savigny. D. de Blainville. Frédéric Cuvier.

XI[e] Section. *Médecine et Chirurgie.*

Le baron Portal. Chev. Pelletan. Magendie. Chev. Chaussier. Le B[on] Boyer. Le B[on] Dupuytren.

Secrétaires perpétuels. Messieurs,

Bon Cuvier, *pour les sciences physiques.*
Bon Fourier, *pour les sciences mathématiques.*

Académiciens libres. Messieurs,

Cte de Rosily-Mesros.
Héron de Villefosse.
Gillet de Laumont.
M^al^ Duc de Raguse.
Bon Delessert.
Bon Maurice.
Bon Coquebert de Montbret.
Vte Héricart de Thury.
Cte Andréossy.
Cassini.

Associés étrangers de l'Académie des Sciences. MM.

Bon de Humboldt (Al.), *à Berlin.*
Scarpa, *à Pavie.*
Davy (Sir Humphry), *à Londres.*
Gauss, *à Gottingue.*
Berzelius, *à Stokholm.*
W. Hyde-Wollaston, *à Londres.*
De Candolle, *à Genève.*
Young, *à Londres.*

Correspondans de la même Académie. MM.

Sciences mathématiq.

1re SECTION. *Géométrie.*

Lallemand, à Bruxelles.
Tedenat, à Saint-Geniez.
Paoli, à Pise.
Pfaff, à Hall.
Plana, à Turin.
Ivory, à Londres.

2e SECTION. *Mécanique.*

Marescot, à Brest.
Fabre, à Draguignan.
Chev. de *Wiebeking*, à Munich.
Hubert, à Rochefort.
Cte *de Fossombroni*, à Florence.
Brunel, à Londres.

3e SECTION. *Astronomie.*

Dangos, à Tarbes.
Flaugergues, à Viviers.
Cte *Oriani*, à Milan.
B^on^ de *Zach*, à Gênes.
Olbers, à Bremen.
Harding, à Goettingen.
Burg, à Vienne.
Svanberg, à Stockholm.
Pond, à Greenvich.
Bessel, à Koënisberg.
Bon *Lindenau*, à Gotha.
Brisbane, en Ecosse.
Kater, à Londres.
Brinkley, à Dublin.
Boehnenberger, à Suttgard.
Enke, à Berlin.

4e SECTION. *Géographie et Navigation.*

Genest, à New-Yorck.
De Guignes, à Canton.
B^on^ de *Krusenstern*, à Pétersbourg.
De Krayenhoff, à Amsterdam.
Moreau de Jonnès ✻, aux Antilles, ou à Paris, rue de l'Univ. n. 28.
Lislet-Geoffroy, à l'île de France.
Warden, à New-Yorck.
Scoresby, à Londres.

5e SECTION. *Physique générale.*

Van Marum, à Harlem.
Leslie, à Edimbourg.
Oersted, à Copenhague.
Brewster, à Edimburgh.
Seebeck, à Berlin.

Sciences physiques.

6e SECTION. *Chimie.*

Seguin, à Sèvres.
Van-Mons, à Bruxelles.
Welter ✻, à Valenciennes.
Chev. *de Saussure*, à Genève.
Dalton, à Londres.
Desormes, à Verberie.
Bérard, à Montpellier.
Braconnot, à Nancy.
Hatchett, à Londres.
Faraday, à Londres.
Stromeyer, à Goettingen.
Arfwedson, à Stockholm.

7e SECT. *Minéralogie.*

Palassou, à Pau.
Reboul, à Pezenas.
B^on^ de *Moll*, à Munich.
De Buch, à Berlin.
Fleuriau de Bellevue, à La Rochelle.
Daubuisson, à Toulouse.
Conybeare, à Londres.
Mitscherlich, à Berlin.

8e SECTION. *Botanique.*

Boucher, à Abbeville.
Thunberg, à Stockholm.
Brown, à Londres.
Bonpland, en Amérique.
Smith, à Londres.
Kunth, à Berlin.
Dunal, à Montpellier.
Auguste de St.-Hilaire, à Orléans.
Raffeneau de Lille, à Montpellier.
Martius, à Munich.

9e SECTION. *Économie rurale et Art Vétérinaire.*
Bon *Rougier-la-Bergerie* ✱, à Châlons-sur-Marne.
Michaux, aux États-Unis d'Amérique.
Bracy-Clark, à Londres.
Buniva, à Turin.
Thaer, à Berlin.
Frédéric Lullin de Châteauvieux, à Genève.
Schwerz, à Hohenheim, près Stuttgard.
Jaubert de Passa, à Perpignan.
Mathieu de Domballe, à Roville.
Girou de Buzareingues, à Seraverac-le-Château.

10e SECTION. *Anatomie et Zoologie.*
Blumenbach, à Goetting.
Bory S.-Vincent, à Bordeaux.
Provençal, à Montpellier.
Soemmering, à Munich.
Chev. *Everard Home*, à Londres.
Huber père, à Lausanne.
Tiedmann, à Landshut.
Dutrochet, à Château-Regnaud.
Rudolphi, à Berlin.
Desmarest, à Alfort (*Seine*).

11e SECTION. *Médecine et Chirurgie.*
Thomassin, à Besançon.
Delpech, à Montpellier.
Orfila, à Marseille.
Calisen, à Copenhague.
Maunoir aîné, à Genève.
Foderà, à Naples.
Sir Gilbert Blane, à Londres.
Hufeland, à Berlin.

ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

Ire Section. *Peinture.* Messieurs,

Chev. Regnault.
Taunay.
Bon Gérard.
Guérin.
Bon Gros.
Meynier.
Vernet (Carle).
Garnier.
Le Thière.
Hersent.
Bidauld.
Thevenin.
Ingres.
Vernet (Horace).

IIe Section. *Sculpture.*

Chev. Houdon.
Cartellier.
Bosio.
Ramey.
Lesueur.
Cortot.
David.
Pradier.

IIIe Section. *Architecture.*

Percier.
Fontaine.
Rondelet.
Huyot.
Vaudoyer.
Debret.
Lebas.
Labarre.

IVe Section. *Gravure.*

Desnoyers (Aug.). Galle. Tardieu. Richomme.

Ve Section. *Composition musicale.*

Gossec.
Chérubini.
Le Sueur.
Berton.
Catel.
Boieldieu.

Quatremere de Quincy, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. MM.

Cte de Vaublanc.
Duc de Blacas.
Cte de Pradel.
Castellan.
Cte Turpin de Crissé.
Cte de Forbin.
Vte de Senonnes.
Cte Chabrol de Volvic.
Mal Mis de Lauriston.
Le Cte de Pastoret.

Associés étrangers de l'Académie des Beaux-Arts. MM.

Morghen, *à Florence.*
Cammucini, *à Rome.*
Antolini, *à Milan.*
Schinkel, *à Berlin.*
Longhi, *à Milan.*
Rossini, *à Rome.*
Thorwaldsen, *à Rome.*
Zingarelli; *à Naples.*

Correspondans de la même Académie. MM.

Blaze, à Cavaillon.
Carelli, à Naples.
Reichardt, à Berlin.
Réga, à Naples.
Fabre, à Florence.
Rosaspina, à Bologne.
Cte *Miot de Melito*, à. . .
Moitte, à S.-G.-en-Laye.
Choron, à Caen.
Chev. *Cicognara*, à Venise.
Verdier, à Lisbonne.
Lacour fils, à Bordeaux.
Jay, à Grenoble.
Chev. *Artaud*, à Rome.
Rousseau, à . . . . .
Debucourt, à. . . .
Scrangeli, à Turin.
Delasalle, à Chaumont (Haute-Marne).
Mauduit, à St-Pétersbourg
Cochet, à Lyon (Rhône).
Perne, à Laon (Aisne).
Benvenuti, à Florence.
Richard, à Lyon.
Granet, à Rome.
Daneker, à Stuttgard.
Boisserée, à Stuttgard.
Moreau. à Vienne.
Gasse STÉPHANO, à Naples.
Muller, à Stuttgard.
Matley, à Boulogne.
Revoil, à Lyon.
Boguet, à Rome.
Schlick, à Copenhague.
Chauvin, à Rome.
Cte *de Cambrai d'Igni*, à Florence.
Ponce ✻, à Sartrouville. (Seine-et-Oise.)
Nibby, à Rome.
Reatu, à Arles.
De Saint-Mesmin, à Dijon (Côte-d'Or.)

LISTE *alphabétique des Membres des quatre Académies.* MM.

Ampère ✻, rue des Fossés Saint-Victor, n. 19.
Cte *Andréossy* ✠ (G ✻), *Lieutenant-général*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 34.
Andrieux ✻, au Collége royal de France, place Cambrai.
Antolini, à Milan.
Arago ✻, à l'Observatoire.
Auger ✻, au palais de l'Institut.
Baour-Lormian ✻, rue de Clichy, n. 74.
S. S. le Mis *Barbé-Mabois* (G ✻), *Pair de France*, rue du Chemin-du-Rempart, boulevart de la Madeleine, n. 1.
Berthier, rue d'Enfer, n. 34.
Beautemps-Beaupré ✠ ✠ (O ✻), rue de l'Université, n. 13.
Berton ✻, quai Malaquais, n. 15.
Berzelius, à Stockholm.
Abbé de *Betencourt*, rue de Vaugirard, n. 36.
Beudant ✻, rue Hillerin-Bertin, n. 8.
Bidauld ✻, rue de l'Arbre-Sec, n. 52.
Biot ✠ (O ✻), au Collége de France, place Cambrai.
S. S. le Duc *de Blacas* ✠ ✠, *Pair de Fr.*, *Ambassad.* à Naples, à Paris, aux Tuileries.
De Blainville ✻, rue Jacob, n. 5.
Boïeldieu ✻, boulevard Montmartre, n. 10.
Boissonade ✻, à Nogent-sur-Marne.
Vte *de Bonald* ✠, rue Garancière, n. 8.
Cte *de la Borde* ✻, rue d'Artois, n. 28.

Bosc ✻, au Jardin du Roi.
Bosio ✠ ✻, aux Quatre-Nations.
Bouvard ✻, *à* l'Observatoire.
Le Bon *Boyer* (O ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 9.
Brial ✻, rue Servandoni, n. 24.
Brifaut ✻, rue du Bac, n. 27.
Brochant ✻, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n. 71.
Brongniart ✠ (O ✻), rue Saint-Dominique St.-Germain, n. 71.
Cammucini, à Rome.
Campenon ✻, rue Saint-Honoré, n. 333.
Cartellier ✠ ✻, rue de l'Est, n. 3.
Cte *Cassini* ✠ ✻, rue de Grenelle, faub. St.-Germain, n. 35.
Cassini (H.), rue St-Germain-des-Prés. n. 5.
Castellan, rue des Saints-Pères, n. 38.
Catel ✻, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 7.
Cauchy ✻, rue Serpente, n. 7.
Caussin de Perceval ✻, au Collége de France, place Cambrai.
Cte *de Cessac* (G ✻), rue du Bac, n. 110.
Cte *Chabrol de Volvic* (G O ✻), à l'Hôtel-de-Ville.
S. S. le Cte *Chaptal* ✠ (G ✻), *Pair de Fr.*, r. de Grenelle, Faub. S.-G., n. 88.
S. S. le Vte *de Châteaubriand* ✠ ✻, *Pair de Fr.*, barrière d'Enfer, n. 84.
Chev. *Chaussier* ✠ ✻, cui-de-sac St.-Dominique d'Enfer, n. 6.
Chérubini ✠ (O ✻), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.
Chevreul ✻, aux Gobelins.
De Chezy ✻, au collège de France, place Cambray.
Cte *Maxime de Choiseul-Daillecourt* ✻, rue Saint-Guillaume, faubourg Saint-Germain, n. 11.
Bon *Coquebert de Montbret* ✻, rue St.-Dominique-S.-Germ., n. 71.
Cordier ✻, au Jardin du Roi.
Cortot ✻, rue Mazarine, n. 30.
Creuzer, à Heidelberg.
Bon *Cuvier* (G O ✻), *Conseiller-d'Etat*, au Jardin du Roi.
Cuvier (*Frédéric*) ✻, au Jardin-du-Roi.
Dacier ✠ (O ✻), rue de Colbert, n. 4.
S. G. Messire *Dambray* (G O C ✠) ✻, *Chancelier de France*, au Palais du Luxembourg.
Bon *de Damoiseau* ✠ ✻, à l'Ecole-Militaire.
D'Arcet, ✠ ✻, à l'Hôtel des Monnaies.
S. S. le Cte *Daru* (G ✻), *Pair de France*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 81.
Daunou ✻, rue de Ménil-Montant, n. 22.
David ✻, rue de Vaugirard, n. 20.
Davy (*Sir Humphry*), *chevalier baronnet*, à Londres.
Debret ✻, rue de la Paix, n. 8.
De Candolle, à Genève.
De Jouy, rue des Trois-Frères, n. 11.
Delavigne (*Casimir*), rue Hauteville, n. 5.

Le Bon *Delessert* (O ❋), rue Montmartre, hôtel d'Uzès, 176.
S. S. le Cte *de Sèze* (G O C ✠) (C ❋), *Pair*, rue des Quatre-Fils, n. 20, au Marais.
De Saulces de Freycinet ✠ (O ❋), rue Neuve-St.-Roch, n. 5.
Desfontaines ❋, au Jardin du Roi.
Le Bon *Desnoyers* (*Auguste*) ✠ ❋, rue de Touraine-Saint-Germain, n. 9.
S. S. le Cte *Destutt de Tracy* (G ❋), *Pair de France*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 38.
Déyeux ❋, rue de Tournon, n. 8.
Droz, rue Saint-Hyacinthe, n. 2.
Dulong ❋, rue de Fleurus, n. 17.
Duméril ❋, rue du faubourg Poissonnière, n. 3.
Chev. *Dupetit-Thouars* ✠, à la Pépinière royale du Roule.
Le Bon *Dupin* ✠ (O ❋), rue des Saints-Pères, n. 26.
Le Bon *Dupuytren* ✠ ❋, place du Louvre, n. 4.
Dureau de la Malle, rue de la Rochefoucault, n. 11.
Duval (*Amaury*), quai et place Conti, n. 15.
Duval-Pineu (*Alexandre*) ❋, rue du Bac, passage Ste-Marie.
Emeric David ❋, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 32.
De Feletz, à la bibliothèque Mazarine.
Fontaine (O ❋), rue de l'Oratoire, n. 4.
Cte *de Forbin* ✠ ✝ (C ❋), rue St.-Lazare, n. 54, *bis*.
Bon *Fourier* ❋, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 15.
S. S. le Cte *de Frayssinous* ❋, *Evêque d'Hermopolis*, aux Tuileries, pavillon Marsan.
Gail ❋, à la Bibliothèque du Roi.
Galle ❋, Vieille rue du Temple, n. 44.
Garnier, rue de Vaugirard, n. 72.
Gauss, à Gœttingue.
Gay-Lussac (O ❋), à l'Arsenal.
Chev. *Geoffroy Saint-Hilaire* ❋, au Jardin du Roi.
Le Bon *de Gérando* (C ❋), *Cons.-d'Etat*, impasse Férou, n. 7.
Le Bon *Gérard* ✠ (O ❋), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
Gillet de Laumont ✠ (O ❋), rue de la Tournelle, n. 3.
Girard ❋, rue Papillon, n. 5.
Gossec ❋, à Passy, Grande rue, n. 55.
Gossellin (O ❋), rue et arcade Colbert, n. 6.
Bon *Gros* ✠ ❋, rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés, n. 14.
Guérin ✠ ❋, *Directeur de l'Académie de France*, à Rome.
Guiraud ❋, rue Duphot. n. 20.
Hase ❋, rue de Choiseul, n. 13.
Cte *d'Hauterive* (G O ❋), *Cons.-d'Etat*, rue des Capucines, 10.
Héeren, à Gottingue.
Vte *Héricart de Thury* (O ❋), *Conseiller-d'Etat*, *Directeur des travaux de Paris*, rue de l'Université, n. 29.
Héron de Villefosse ✠ (O ❋), rue de la Chaussée-d'Antin, 45.
Hersent (O ❋), rue Cassette, n. 22.
Chev. *Houdon* ❋, aux Quatre-Nations.

Bon *de Humboldt* (*Alexandre*), à Berlin.
Le Bon *Guillaume de Humboldt*, à Berlin.
Huyot, rue du Pont-de-Lodi, n. 2.
Chev. *Huzard* ✱ ❋, rue de l'Eperon S.-André-des-Arcs, 7.
Ingres ❋, au palais de l'Institut.
Jomard ❋, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 15.
De Jussieu ✱ ❋, au Jardin du Roi.
Labarre ❋, rue du Croissant, n. 16.
Labillardière, rue Grenier-Saint-Lazare, n. 17.
Chev. *de Lacretelle* ✱ ❋, rue Saint-Honoré, n. 339.
Lacroix ❋, rue de Tournon, n. 17.
S. S. le Mis *de Lally-Tollendal* (G O ❋), *Pair*, Gr. r. Verte, 8.
S. S. le Vte *Lainé* ✱ (C ❋), *Pair de France*, *Ministre d'Etat*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 23.
Chev. *de Lamarck* ❋, au Jardin du Roi.
Latreille ❋, rue de la Vieille-Estrapade, n. 3.
S. E. le M^al Mis *de Lauriston* ✱ (G ✱) (G ❋), *Pair de France*, *Grand-Veneur*, aux Tuileries.
Laya ❋, rue Mignon-Saint-André-des-Arcs, n. 7.
Lebas, rue Montholon, n. 26.
Lebrun, rue du Petit-Reposoir, n. 6.
Chev. *Lefèvre-Gineau* ❋, rue du Jardinet, n. 3.
Lefrançais-Lalande, rue de Vaugirard, n. 9.
Legendre ❋, quai Voltaire, n. 9.
Lelièvre ❋, rue du faubourg Saint-Jacques, n. 241.
Lemercier, rue Garancière, n. 5, faub. Saint-Germain.
Vte *Le Prévost-d'Iray* ❋, grande rue Verte, n. 16.
Lesueur ✱ ❋, rue Neuve-Vantadour, n. 2.
Le Sueur, rue des Quatre-Vents, n. 6.
Lethière ❋, au palais de l'Institut.
Letronne ❋, rue de Rivoli, n. 32.
S. S. le Duc *de Levis* ✱, *Pair de Fr.*, au Pal. de l'Elysée-Bourbon.
Longhi, à Milan.
Magendie, rue de Seine-St.-Germain, n. 30.
Mathieu, à l'Observatoire royal.
Bon *Maurice* (O ❋), rue de Bourbon, n. 55.
Meynier ❋, rue du Paon, n. 8.
Michaud ❋, rue Neuve Saint-Augustin, n. 10.
Mirbel ✱ ❋, rue de Chartres, n. 4.
Molard ❋, rue de Charonne, n. 47, faub. Saint-Antoine.
Mollevault, à Issy, près Paris.
Mongez ❋, à l'Hôtel des Monnaies.
S. S. L'Abbé Duc *de Montesquiou* ✱, *Pair de France*, *Ministre d'Etat*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 85.
S. S. le Vte *de Morel-Vindé* ❋, *Pair de France*, boulevart de la Madeleine, n. 11.
Morghen, à Florence.
Naudet ❋, rue Guénégaud, n. 17.
Navier ❋, rue de Seine St.-Germain, n. 39.

Ouvaroff, à Saint-Pétersbourg.
Parseval Grand-Maison ❋, rue Richer, n. 22 faub. Poissonn.
S. S. le M[is] *de Pastoret* ✠ (G O ❋), *Pair de Fr.*, pl. Louis XV, 6.
Le C[te] *de Pastoret* (C ❋,) (Amédée), place Louis XV, n. 6.
Chev. *Pelletan* ❋, rue Saint-André-des-Arcs, n. 41.
Percier ❋, au Louvre.
Petit-Radel ❋, à la Bibliothèque Mazarine.
Picard ❋, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Le B[on] *Poisson* (O ❋), rue de Condé, n. 10.
Poinsot ✠ (O ❋), rue Neuve-des-Mathurins, n. 12.
Le B[on] *Portal* ✠ (O ❋), rue de Condé, n. 12.
Le chev. de *Pougens*, rue du Cherche-Midi, n. 15.
Pouqueville, rue des Poulies, n. 2.
C[te] *de Pradel* (O ❋), *Ministre d'État*, rue de l'Université, 11.
Pradier, rue de l'Abbaye, n. 3.
De Prony ✠ (O ❋), École des Ponts-et-Chaussées, rue Culture-Sainte-Catherine, hôtel de Carnavalet.
Quatremère de Quincy ✠ (O ❋), rue de Condé, n. 14.
Quatremère (*Etienne*), île St.-Louis, quai de Bourbon, n. 19.
S. S. le C[te] *de Quélen* ❋, *Archevêque de Paris*, *Pair de France*, au palais de l'Archevêché.
S. E. le M[al] Duc *de Raguse* ✠ (G ✠) (G ❋), *Pair de France*, rue de Bourbon, n. 74.
Ramey ❋, rue de Vaugirard, n. 15.
Raoul Rochette ❋, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Raynouard ✠ (O ❋), au Secrétariat de l'Institut.
Chev. *Regnault* ✠ ❋, rue Guénégaud, n. 15.
C[te] *Reinhard* (C ❋), *Conseiller-d'État.*
Rémusat (*Abel*) ❋, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Rennell, à Londres.
Richomme ❋, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Roger (O ❋), *Secrétaire général de l'Administration des Postes*, rue Neuve-St-Augustin, n. 20.
Rondelet ❋, enclos de Sainte-Géneviève.
Royer-Collard ❋, place Vendôme, n. 19.
C[te] de *Rosily-Mesros* (C ✠) (G ❋), rue Joubert, n. 17.
De Rossel ✠ ❋, rue de l'Université, n. 46.
Rossini, à Rome.
Saint-Martin ❋, à la Bibliothèque de l'Arsenal.
B[on] *Sané* ✠ (C ❋), rue d'Hanôvre, n. 17.
Savart, au Collége de France, place Cambrai.
Savigny ❋, rue ....
Scarpa, à Pavie.
Schinkel, à Berlin.
Schweighaeuser, à Strasbourg.
S. S. le C[te] de *Ségur* (G ❋), *Pair de France*, rue Duphot, 10.
V[te] *de Senonnes* ✠ (C ❋), rue de Hanôvre, n. 5.
Sestini, à Florence.
Le B[on] de *Silvestre* ✠ ❋, rue Taranne, n. 13.

Le Bon *Silvestre de Sacy* (C ❋), rue Hautefeuille, n. 9.
Soumet ❋, rue Saint-Florentin, n. 5.
S. S. le Prince *de Talleyrand* ✤ (G ❋), *Pair de France, Ministre d'Etat*. rue St.-Florentin.
Tardieu ❋, rue Taranne, n. 7.
Taunay ❋, rue de Cléry, n. 25.
Chev. *Tessier* ✤ ❋, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Bon *Thénard* ❋, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n. 42.
Thevenin ❋, rue du Bac, passage Ste.-Marie.
Thorwaldsen, à Rome.
Cte *Turpin de Crissé*, rue des Trois-Frères, n. 4.
Cte *de Vaublanc* ✤ (G O ❋), *Ministre d'Etat*, rue du Bac, n. 95.
Vaudoyer ❋, aux Quatre-Nations.
Chev. *Vauquelin* ✤ ❋, au Jardin du Roi.
Vernet (*Carle*) ✤ ❋, quai Voltaire, n. 15.
Vernet (*Horace*) ❋, rue Saint-Lazare, n. 54 *bis*.
Villemain (O ❋), rue Basse-d'Orléans, n. 20.
Wilkins (*Charles*), à Hertford.
W. Wollaston, à Londres.
Bon *Walckenaer* ❋, à Nevers.
Yvart, rue St.-Denis, n. 118.
Young, à Pavie.
Zingarelli, à Naples.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission administrative. Messieurs,

Le Cte Daru. Droz. — *Pour l'Académie française*
Amaury Duval. Jomard. — *Pour l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettr.*
Rossel. Huzard. — *Pour l'Académie des Sciences.*
Huyot. Garnier. — *Pour l'Académie des Beaux-Arts.*

Ces Commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Commission de conservation.

M. de Prony, *pour les machines.*
M. Deyeux, *pour les instrumens de chimie.*
M. le Baron Cuvier, *pour les préparations anatomiques.*
M. Mongez, *pour les costumes, armes, médailles et monumens antiques.*

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

Commission du Dictionnaire de la langue française.

M. Auger, *Secrét. perp.*
M. Andrieux.
M. Campenon.
M. Villemain.
M. Laya.
M. Parseval-Grandmaison.

Commission des Inscriptions et Médailles.

M. le Chevalier Dacier, *Secrétaire perpétuel.*
M. Quatremère de Quincy.
M. Petit-Radel.
M. le Baron Silvestre de Sacy.
M. Ramey. *Dessinateur.*
M. . . . . . .

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts.

M. Quatremère de Quincy. M. Le Sueur. M. Huyot.
M. Garnier. M. Castellan.

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France.

M. le Chev. Dacier, *secrétaire perpétuel.* M. Daunou. M. Amaury Duval. M. Petit-Radel. M. Eméric-David, *adj.*

Commission des travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation de la notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de France, et du Recueil des historiens des Gaules et de la France, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. Brial. M. le Marquis de Pastoret. M. le Bon Silvestre de Sacy. M. Daunou. M. Caussin. M. Letronne. M. Boissonnade. M. Gail.
Et les membres composant le bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documens demandés à MM. les Préfets des Départemens sur les anciens Monumens de notre histoire, et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire de Son Excellence le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Intérieur, du 8 avril 1819.

M. le Chevalier Dacier. *Secrétaire perpétuel.* M. Dureau de la Malle. M. Jomard. M. Mongez. M. Hase. M. le Cte de la Borde. M. Feuillet, *Biblioth.* palais de l'Institut.

M. *Cardot*, Agent et Chef du bureau, au Secrétariat.
Firmin Didot Imprimeur de l'Institut.

SECTION II.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

Cette Académie a été créée par une ordonnance du Roi du 20 décembre 1820.

Elle est instituée spécialement pour répondre aux demandes du Gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les épizooties, les différens cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux, et des remèdes secrets, les eaux minérales naturelles ou factices.

Elle est, en outre, chargée de continuer les travaux de la Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie.

L'Académie est divisée en trois sections, une de médecine, une de chirurgie, et une de pharmacie.

Il y a dans la section de médecine 30 honoraires et 45 titulaires; dans la section de chirurgie, 20 honoraires et 25 titulaires; dans la section de pharmacie, 10 honoraires et 15 titulaires: cinq titulaires de la section de médecine sont nécessairement choisis parmi les médecins vétérinaires.

Il y a trois classes d'associés; des associés libres au nombre de 30; des associés ordinaires, au nombre de 80, dont 20 seulement résidant à Paris; des associés étrangers au nombre de 30.

Il y a, en outre, des adjoints résidans et des adjoints correspondans: le nombre des adjoints résidans peut égaler celui des titulaires de la section à laquelle ils sont attachés; le nombre des adjoints correspondans est indéterminé.

Chacune des trois sections élit ses membres titulaires, ses membres honoraires

et ses adjoints. Les associés sont élus par l'Académie entière. L'élection des honoraires, des titulaires et des associés n'est définitive qu'après avoir été approuvée par le Roi. L'élection des adjoints doit être confirmée par l'Academie entière.

Le premier médecin du Roi est de droit président d'honneur perpétuel de l'Académie.

Président d'honneur perpétuel.

M. le Bon Portal ✠ (O ❋), *Premier Médecin du Roi.*
M. Pariset ✠ ❋, rue de Poitiers, n. 8, *Secrétaire Perpétuel.*

SECTION DE MÉDECINE.

Honoraires. Messieurs,

Abraham, *Docteur en médecine.*
Andral père, *idem.*
Andry ❋, *Membre de l'ancienne Société royale de médecine.*
Aulagnier ❋, *Docteur en médecine.*
Bagnéris (O ❋), *Médecin en chef des Invalides.*
Borie ❋, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Bouvenot, Burdin aîné, Caille, } *Docteurs en médecine.*
Capuron, *Agrégé à la Faculté de médecine de Paris.*
Castel, *Docteur en médecine.*
Cornac ❋, *Médecin du Louvre.*
Dalmas, *Médecin du Roi, par quartier.*
De Jussieu ✠ ❋, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Demangeon ❋, *Docteur en médecine.*
Le Bon de Wenzel, *Médecin-oculiste.*
François (O ❋). *Médecin au bureau central des hôpitaux à Paris.*
Guéneau de Mussy ❋, 2e *Médecin ordinaire du Roi.*
Horeau ❋, *Docteur en médecine.*
Jacquemin père, *idem.*
Loiseleur Deslongchamps ❋, *idem.*
Mérat, *Membre de l'ancienne société de médecine de Paris.*
Mestivier ❋, *Docteur en médecine.*
Montaigu ✠, *Méd. de l'Hôtel-Dieu.*
Petit ❋, *idem.*
Salmade ❋, *Méd. du Roi, par quartier.*
Sedillot, *ancien Secrétaire-général de la Société de médecine de Paris.*
Le Chev. Tessier ✠ ❋, *Membre de l'anc. Société royale de médecine.*
Le Chev. Thillaye ❋, *idem.*

Titulaires. Messieurs,

Adelon, *Agrégé à la Faculté de médecine de Paris.*
Alard ❋, *Agrégé à la Faculté de médecine de Paris.*
Le Bon Alibert, ✠ (O ❋), *premier Médecin ordinaire du Roi*, vice-président.
Bally ✠ ❋, *Médecin de l'hôpital de la Pitié.*
Barthélemy, *Professeur à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort.*
Le Chev. Bourdois ✠ ❋. *Médecin en chef des épidémies dans le département de la Seine.*
Le Chev. Broussais ❋, *Médecin en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce.*
Chaussier ✠ ❋, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Chomel, *Médecin de l'hôpital de la Charité, Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Hippolyte Cloquet, *Agrégé en exercice près la Faculté de médecine de Paris.*
Coutanceau ❋. *Médecin de l'hôpital du Val-de-Grâce.*
Delens, *Inspecteur des Facultés de Médecine de France.*
Bon Desgenettes (C ❋), *Pr. hon. à la Faculté de Médecine de Paris.*
Desmarets, *Professeur à l'Ecole Royale Vétérinaire d'Alfort.*
Désormeaux, *Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.*
Double ❋, *docteur en médecine.*
Duméril ❋, *Prof. à la Facul. de Méd. de Paris, m. de l'Ac. des Sciences.*
Dupuy, *Professeur à l'Ecole Royale Vétérinaire d'Alfort.*
Esquirol ❋, *Médecin en chef de la maison de Charenton.*
Fouquier ❋, *Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.*

Geoffroy ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris.*
Girard ✻, *Direct. de l'Ecole royale Vétérinaire d'Alfort.*
Guersent, *Méd. de l'Hôp. des Enfans.*
Husson ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris.*
Le Chev. Huzard ✻ ✻, *Inspect.-gén. des Ecoles royales vétérinaires.*
Itard ✻, *Médecin de l'Institution des Sourds-Muets.*
Jadelot ✻, *Méd. de l'Hôp. des enfans.*
Kéraudren ✻ (O ✻), *Inspect. général du Service de Santé de la Marine.*
Landré-Beauvais ✻, *Doyen de la Faculté de médecine de Paris.*
Lerminier ✻. *Médecin de l'Hôpital de la Charité.*
Le Chev. Leroux ✻, *Professeur hon. à la Faculté de médecine de Paris.*
Léveillé, *Médecin des prisons du Département de la Seine.*
Louyer-Willermay, *Doct. en Méd.*
Le Bon Lucas ✻ ✻, *Médecin de* S. A. R. *Madame* LA DAUPHINE.
Magendie, *Membre de l'Académie des sciences.*
Marc ✻, *Membre du Conseil de salubrité de Paris.*
Orfila ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Recamier ✻, *Professeur à la Faculté de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris.*
Renauldin, *Médecin de l'Hôpital Beaujon.*
Rullier, *agrégé en exercice, près la Faculté de médecine de Paris.*

Associés résidans. Messieurs,

Biett, *Méd. de l'Hôpital Saint-Louis.*
Chardel, *Docteur en médecine.*
Edwards, *Membre de la Société phylomatique.*
Ferrus ✻, *Médecin de l'hospice de la Salpêtrière.*
Gasc ✻, *Médecin de l'Hôpital militaire de la garde royale.*
Honoré ✻, *Méd. de l'hôpital Necker.*
Nacquart, *Secrét.-gén de la Société de médecine du départem. de la Seine.*
Serres ✻, *Méd. à l'hôp. de la Pitié.*

Adjoints. Messieurs,

Andral fils, *Docteur en médecine.*
Baron ✻, *Médecin des enfans de France.*
Boisseau, *Docteur en médecine.*
Bouillaud, *idem.*
Boullay jeune ✻, *Méd. vétérinaire.*
Bourdon, *Médecin du 1er dispensaire de la société Philantropique.*
Bousquet, *Médecin de la Monnaie royale des Médailles.*
Bricheteau,
Burdin jeune,
Chantourelle.
Collineau, *Méd. de la Maison S. Lazare.*
Desportes (Eug.)
Espiaud,
Falret,
Georget,
Gérardin,
Hamel,
Heller,
} *Doct. en méd.*
Jadioux, *Agrégé en exercice près la Faculté de médecine de Paris.*
Jourdan ✻, *Docteur en médecine.*
Kergaradec, *Agrégé en exercice près la Faculté de médecine de Paris*
Londe, *Docteur en médecine.*
Lop de Louis, *Docteur en Médecine.*
Macartan ✻, *Docteur en médecine*
Manry ✻, *Méd. de l'hôpit. St.-Louis.*
Martin Solon, *Doct. en Médecine.*
Miquel, *idem.*
Ollivier-d'Augers, *idem.*
Parent-Duchâtelet ✻,
Patissier,
Piorry,
} *Doct. en méd.*
Rayer, *Médecin du Bureau central d'admission des hôpitaux de Paris.*
Richard (Ach.), *agrégé en exercice, près la Faculté de méd. de Paris.*
Roche.
Rochoux, *Docteur en médecine.*
Rostan, *Médecin à l'hospice de la Salpêtrière.*
Ségalas, *agrégé en exercice, près la Faculté de médecine de Paris.*
Villeneuve, *Docteur en médecine.*
Villermé, *Ancien secrétaire-général de la société médicale d'émulation.*

SECTION DE CHIRURGIE.

Honoraires. Messieurs,

Barbier ✻, *Chirurgien en chef de l'Hôpital du Val-de-Grâce.*
Canin, *Docteur en chirurgie.*
Canuet, *Médecin à l'hospice de Ste.-Périne, à Chaillot.*
Danyau, *Docteur en chirurgie.*
Deguise, père, *idem.*
Dubois-Foucou, *Chirurgien-Dent.*
Forestier, *Docteur en chirurgie.*
Gallée (O ✻), *Chirurgien en chef des armées.*
Gardien, *Docteur en médecine.*
Gorsse (O ✻), *Chirurgien principal des armées.*
Grateau, *Docteur en chirurgie.*
Guerbois, *Chirurgien en chef de l'hôpital Cochin.*
Lacournère, *Docteur en chirurgie.*
Maret, *idem.*
Maygrier, *idem.*
Le Chev. Pelletan ✻, *Chirurgien en chef honoraire de l'Hôtel-Dieu.*
Picher Grandchamps, *Docteur en chir.*
Renoult ✻, *Chirurgien militaire.*
Le chev. Sue ✠ (O ✻), *Médecin en chef hon. de l'hôpital militaire de la maison du Roi.*
Vergès ✻, *Chirur. en chef de l'armée.*

Titulaires. Messieurs,

Baffos, *Chirurgien de l'Hôpital des enfans.*
Beauchène fils, *Chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine.*
Bougon ✠ ✻, 1er *Chirurg. du Roi.*
Le Bon Boyer (O ✻), *Chirurgien en chef adj. de l'hôpit. de la Charité.*
Breschet, *Chirurgien ordinaire de l'Hôtel-Dieu.*
Cloquet (Jules), *Chirurgien en second de l'hôpital Saint-Louis.*
Demours ✻, *Médecin oculiste de Sa Majesté.*
Deneux ✠ ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Distel ✠ ✻, 1er *Chirurgien du Roi.*
Le Bon Dubois ✠ (O ✻), *anc. Prof. de clinique, Profes. honoraire à la Faculté de Médecine de Paris.*
Le Bon Dupuytren ✠ ✻, *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.*
Duval, *ancien Membre de l'Académie royale de chirurgie.*
Evrat, *idem.*
Hedelhofer (O ✻), *Chirurgien-major des Gardes-du-Corps.*
Lallement ✻, *Chirurgien en chef de la Salpêtrière.*
Le Bon Larrey (C ✻), *Chir. en chef de l'hôp. milit. de la Garde royale.*
Lisfranc, *Chirurgien au bureau central d'admission des Hospices.*
Marjolin ✻, *Chir. en 2e de l'Hôtel-Dieu.*
Moreau, *Docteur en chirurgie.*
Murat, *Chirurgien en chef de Bicêtre.*
Ribes ✻, *Chirurgien de l'hôtel Royal des Invalides.*
Le Chev. Richerand ✠ ✻, *Chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis.*
Roux ✻, *Chirurgien en chef de la Charité, Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Le Bon Yvan ✠ (O ✻). *Chirurgien en chef de l'Hôtel des Invalides.*

Associés résidans. Messieurs,

Cullerier neveu, *Chirurgien en second de l'Hôpital des vénériens.*
Dubois (Paul). *Chirurgien adjoint de la Maison royale de Santé.*
Lagneau, *Docteur en médecine.*
Laurent ✻, *Chirurgien principal de l'armée.*

Adjoints. Messieurs,

Amussat, Bard, Baudelocque, Bégin, *Doct. en médecine.*
Dévilliers, *Chirurgien aide-major du Val-de-Grâce.*
Emery ✻, *Docteur en médecine.*
Gilbert, *idem.*

Gimelle, *Chirurgien aide-major de l'hôpital de la Garde royale.*
Hervey de Chégoin, Jourda, Lebreton, *Docteurs en médecine.*
Maingault, *Docteur en médecine.*
Oudet, *Dentiste.*
Poirson (O ✻), *Chirurgien major de l'Hôpital de la Garde royale.*
Réveillé Parise ✻, *Docteur en méd.*

SECTION DE PHARMACIE.

Honoraires. Messieurs,

Boudet oncle ✻, *ancien Pharmacien à Paris.*
Bouillon-Lagrange ✻, *Professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Bouriat, *Professeur-Adjoint à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Dizé, *ancien pharmacien.*
Guiart, *Professeur à l'école de pharmacie de Paris.*
Laudibert (O ✻). *Pharmacien en chef du Val-de-Grâce.*
Martin, Mitouart, Moringlane, *Pharmaciens à Paris.*

Titulaires. Messieurs,

Boudet neveu, Boullay, Caventou ✻, *Pharmac. à Paris.*
Clarion, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Derosne, *Pharmacien à Paris.*
Deyeux ✻, *Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris.*
Fabre ✠, *premier Pharmacien du Roi.*
Henry, *Chef de la pharmacie centrale, Professeur-Adjoint à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Laubert (O ✻). *Inspecteur-général du service de santé des armées.*
Laugier ✻. *Profess. au Jardin du Roi.*
Pelletier ✻, *Professeur-Adjoint à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Planche, *Pharmacien à Paris.*
Robiquet, *Professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Vauquelin ✠ ✻, *Membre de l'Académie des sciences, Professeur au Jardin du Roi, Directeur de l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Virey, *ancien Pharmacien en chef des Hôpitaux militaires.*

Associés résidans. Messieurs,

Barruel, *Préparateur des Cours de chimie, à la Faculté de médecine de Paris.*
Derosne (Ch.), *ancien Pharmacien.*
Margueron, *Pharmacien.*
. . . .

Adjoints. Messieurs,

Bonastre, Boutron-Charlard, Bussy, Chéreau, Chevallier, Fée, Guibourt, *Pharmac. à Paris.*
Henry (fils), Labarraque, *Pharmaciens à Paris.*
Lemaire Lisancourt, *Pharmacien en chef de la Maison d'accouchement.*
Pétroz, *Phar. en chef à la Charité.*
Robinet, *Pharmacien, à Paris.*
Soubeyran, *idem.*

Associés libres. Messieurs,

Arago ✻, *Membre de l'Academie des Sciences.*
Blainville, *Prof. au Jardin du Roi.*
Bosc ✻, *Membre de l'Académie des Sciences.*
Brongniart ✠ (O ✻), *idem.*
Le Bon Capelle (C ✻), *Cons.-d'État, Préfet de Seine-et-Oise.*
Le Cte Chabrol de Volvic (G O ✻) *Conseiller-d'Etat, Préfet du département de la Seine.*
Chévreul, *Chimiste.*

S. S. le Cte de Corbière (G O ✱):
Le Cte de Chaptal, ✱ (G O ✱), *Pair de France, membre de l'Institut.*
Le Bon Cuvier (G O ✱), *Cons.-d'État, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.*
D'Arcet ✱✱, *Membre de l'Acad. des Sciences.*
Le Bon Delessert (O ✱), *Membre libre de l'Académie des Sciences.*
Desfontaines ✱, *Memb. libre de l'Acad. des Sciences, Professeur au Muséum d'histoire naturelle.*
Dulong ✱, *Membre de l'Académie des Sciences.*
Bon Fourier ✱, *Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, pour les sciences mathématiques.*
Gay-Lussac (O ✱), *Membre de l'Académie des Sciences.*
Geoffroy de Saint-Hilaire ✱, *Membre de l'Ac. des Sc., Prof. au J. du R.*
Le Bon de Gérando (C ✱), *Conseill.-d'État, Membre de l'Académie royale des Inscriptions.*
Hely-d'Oissel (O ✱), *Conseiller-d'État.*
Vte Héricart de Thury (O ✱), *Cons. d'État.*
Jomard ✱, *Membre de l'Académie des Inscriptions.*
Labillardière, *Membre de l'Académie des Sciences.*
Laffon de Ladebat (Edouard), *Chef de division au Ministère de l'Intérieur.*
Péligot, *Membre de la commission administrative des Hosp. de Paris.*
Pouqueville, *Docteur en médecine, ancien Consul à Janina.*
Rémusat (Abel) ✱, *Membre de l'Académie des Inscriptions.*
Bon Thénard (O ✱), *Membre de l'Académie des Sciences.*

Associés non résidans. Messieurs,

Barbier, *Professeur de matières médicales, à Amiens.*
Baume, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*
Béclard, *idem.*
Bérard *Professeur de chimie à l'École de pharmacie de Montpellier.*
Bérard (Frédéric), *à Montpellier.*
Bertin, *Médecin à Rennes.*
Bertrand, *Médecin-Inspecteur des eaux du Mont-d'Or.*
Boin ✱ (O ✱), *Inspect. général des eaux minérales.*
Bouchet, *ancien Chirurgien en chef de l'hôpital général de Lyon.*
Braconnot (Henri), *Phar. à Nancy.*
Bretonneau, *Médecin à Tours.*
Broussonnet, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*
Caillot, *Professeur à la Faculté de Strasbourg.*
Cazalès, *à Bordeaux.*
Chrestien, *Docteur en médecine, à Montpellier.*
Cruveilhier, *Profess. à Montpellier.*
Delpech, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*
De Sèze, *Recteur de l'Académie de Bordeaux.*
Dumas.
Dutrochet.
Faye, *à Bourbon-l'Archambault.*
Flamand, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Flaubert.
Fleury, *à Toulon.*
Fleury, *à Clermont.*
Fodéré, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Fouré, *Méd. des épidémies, à Nantes.*
Frémy, *à Versailles.*
Gayrard, *Médecin en chef de la succursale des Invalides, à Avignon.*
Gerboin, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Godine, *à Moret.*
Gorcy, *à Metz.*
Gronier, *à Lyon.*
Guérin, *à Bordeaux.*
Hecht, *Directeur de l'École de pharmacie de Strasbourg.*
Labbat, *à Cauterets.*
Lanoix, *Docteur en médecine, à Orléans.*
Lasservole, *Médecin ordinaire du Roi, à Sarlat.*
Latour, *Médecin, à Orléans.*
Lauth, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Lobstein, *idem.*
Lordat, *Doyen de la Faculté de médecine de Montpellier.*

Marchand, *Médecin, à Metz.*
Murat, *Médecin-Inspecteur des eaux de Crauzac.*
Nestler, *à Strasbourg.*
Proust, *Membre de l'Académie des Sciences, à Angers.*
Sézulas, *à Metz.*
Tarangel, *Recteur de l'Ac. de Douai.*
Thérin (O ✠), *à......*
Tourdes, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Vaidy, *Médecin en chef de l'Hôpital de Lille.*
Valentin (Louis), *Docteur en médecine, à Nancy.*
Vigarous, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*
Viguerie, *Professeur en chirurgie, à Toulouse.*
Virenque, *Directeur de l'École de pharmacie de Montpellier.*

Associés étrangers. Messieurs,

Autenrieth, *à Tubingue.*
Balenchana, *à Mexico.*
Buzelius, *à Stockolm.*
Blumembach, *à Gœttingue.*
Colman, *à Londres.*
Cooper, *idem.*
De Candolle, *à Genève.*
Graefe, *à Berlin.*
Huffeland, *idem.*
Humboldt (Alex.), *idem.*
Physick, *à Philadelphie.*
Rolando, *à Turin.*
Sœmmering, *à Francfort.*
Sprengel, *a Halle.*
Tomassini, *à Bologne.*
Travers, *à Londres.*
Vogel, *à Munich.*

M. Soubeyran, *chef des travaux chimiques.*

L'Académie tient ses séances et a établi ses bureaux, rue de Poitiers, n. 8.

CERCLE MÉDICAL DE PARIS.

(*Ci-devant* ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.)

Séant à l'Hôtel-de-Ville.

Le Cercle médical est composé de tous les Docteurs-Régens de l'ancienne Faculté, et d'autres Médecins.

Administration.

M. le Bon Portal ✠ (O ✠), *premier médecin du Roi, Président perpétuel du cercle médical.*

M. François (O ✠). *Président.*
M. Borie ✠, *Vice-Président.*
M. Duchâteau, *Directeur.*
M. Gendrin, *Secrétaire-Général.*
M. Legras, *Trésorier.*
M. Bourgeois ✠, *Archiviste.*
M. Delondre, *Secrétaire de l'administration.*

Le Cercle médical tient ses séances ordinaires à l'Hôtel-de-Ville, les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois.

Consultations gratuites.

Tous les mercredis de chaque semaine, de deux à quatre heures.

M. Chantourelle.
M. Perronnaux de Besson.

SECTION III.

SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE,

Séant à Paris, Hôtel de-Ville.

Cette Société, rétablie par l'Ordonnance du Roi, du 4 juillet 1814, dans le titre et les attributions qui lui avaient été conférés en 1788, est le centre commun et le lien de correspondance des différentes Sociétés d'Agriculture du Royaume. Ses travaux ont pour objet l'amélioration des diverses branches de l'économie rurale et domestique de la France. Elle se réunit deux fois par mois à l'hôtel de la Préfecture du département de la Seine; elle tient, chaque année, une séance publique, pour entendre le compte de ses travaux, qui lui est présenté par le Secrétaire perpétuel, et pour la distribution des prix qu'elle a proposés au concours.

La Société a pour officiers, un président et un Vice-Président, élus par elle, et dont les fonctions respectives durent un an; un Secrétaire perpétuel et un Agent général trésorier, nommés à vie par le Roi, sur la présentation faite par la Société de trois candidats.

LE ROI; *Protecteur.*

Officiers pour l'année 1828.

M. le Vte Héricart de Thury (O ❋), *Président.*
S. S. le Bon Séguier (G O ❋), *Vice-Président.*
M. le Bon de Silvestre M ❋, *Secrétaire perpétuel.*
M. le Chev. Huzard ✠ ❋, *Agent-général Trésorier.*
M. le Chev. Challan (O ❋), *Vice-Secrétaire.*

Associés ordinaires. Messieurs,

Le Chev. Tessier ✠ ❋, *Inspecteur-général des Bergeries royales*, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Yvart, *de l'Acad. royale des Sciences*, rue Saint-Denis, n. 118.
Le Chev. Huzard ✠ ❋, *Inspecteur-général des Ecoles royales vétérinaires*, rue de l'Eperon, n. 7.
Le Bon de Silvestre M ❋, *de l'Académie royale des Sciences*, rue Taranne, n. 13.
Molard ❋, *de l'Académie royale des Sciences*, rue de Charonne, n. 47.
Le Cte de Lasteyrie, *Membre du Conseil d'agriculture*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 59.
Sageret, *Propriétaire-Cultivateur*, rue de Montreuil, n. 141.
Le Baron Coquebert de Montbret ❋, *de l'Académie royale des Sciences*, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n. 71.
Le Baron Benjamin Delessert (O ❋), *de l'Académie royale des Sciences*, rue Coq-Héron, n. 3.
Le Chev. Challan (O ❋), *Propriétaire*, rue des Champs-Elysées, n. 8.
Vilmorin. *Marchand de graines*, quai de la Mégisserie, n. 30.
Le Comte Dubois (C ❋), *Propriét.*, rue d'Artois, n. 11.
Bosc ❋, *de l'Académie royale des Sciences*, *Professeur*, au Jardin du Roi.
Dupetit-Thouars ✠ ❋, *de l'Académie royale des Sciences*, rue du Faub.-du-Roule, n. 20.
S. S. le Vte de Morel-Vindé ❋, *P. de France*, *de l'Académie royale des Sciences*, boulev. de la Madelaine, n. 11.
Le Vte Posuel de Verneaux ✠, *Propriét.*, rue de Bourgogne, n. 52.
Michaux, *Botaniste-Voyageur*, quai aux Fleurs, n. 19.
Labbé, *Propriétaire*, rue Duphot, 17.

Girard ✱, *Directeur de l'École royale vétérinaire d'Alfort.*

Baudrillart, *Chef de Division adjoint à l'Administration générale des Forêts*, aux Batignoles.

Le Cte Chabrol de Volvic (G O ✱), *Conseiller-d'État*, *Préfet du département de la Seine.*

S. S. le Bon Séguier (G O ✱), *Pair de France*, *premier Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 18.

Le Vte Héricart de Thury (O ✱), *de l'Académie royale des Sciences*, *Directeur des travaux publics de Paris*, rue de l'Université, n. 29.

Becquey (C ✱), *Conseiller-d'État*, *Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines*, rue de Varennes, n. 26.

Hachette, *Prof. de la Faculté des Sciences*, impasse Saint-Dominique-d'Enfer, n. 6.

Dailly père, *Propriétaire*, boulevart Saint-Martin, n. 9.

Busche ✱, *Dir. de l'approvisionnement de réserve*, quai de l'Hôpital.

Huzard fils, *Médecin-Vétérinaire*, *membre du Conseil de salubrité*, rue de l'Eperon-St-André, n. 7.

Le Vte d'Harcourt, rue Royale, n. 13.

Le Bon de Ladoucette, rue Saint-Lazare, n. 11.

Dailly fils, *Maître de la poste aux chevaux*, rue S.-G.-des-Prés, n. 10.

Bon Ternaux aîné ✱, rue des Fossés-Montmartre, n. 2.

Huerne de Pommeuse ✱, quai Malaquais, n. 17.

Soulange-Bodin ✱, *Propriétaire*, rue Sainte-Anne, n. 44.

Darblay, *Propriétaire*, rue des Vieilles-Étuves, n. 16.

Bottin ✱, *Éditeur de l'Almanach du comm.*, rue J.-J. Rousseau, n. 20.

Henry, *Chef de la Pharmacie centrale des hôpitaux*, quai de la Tournelle, n. 5.

Le Bon de Mortemart-Boisse ✱, *Propriétaire*, rue Duphot, n. 12.

S. S. Cte de Tournon, ✱ (C ✱) *Pair de France*, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 58.

Benoist, *Propriétaire*, rue de la Paix.

Associés libres. Messieurs,

Le Bon Rougier-la-Bergerie, r. Basse-du-Rempart, n. 44.

Desfontaines ✱, *Professeur de botanique au Jardin du Roi.*

S. S. le Cte Chaptal ✱ (G ✱), *Pair de France*, rue de l'Université, 45.

Cournol, *Avocat*, rue des Trois-Pavillons, n. 4.

Chev. Gillet-Laumont ✱ (O ✱), *de l'Académie royale des Sciences*, quai de la Tournelle, n. 3.

Le Cte Frochot (C ✱), à Châtillon, département de la Côte-d'Or.

Le Chev. Vauquelin ✱ ✱, *Professeur de chimie au Jardin du Roi.*

Benoist (C ✱), *Ministre-d'État*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 27.

Malet-Mamon, *Propriétaire-Cultivateur*, à Choisy-le-Roi.

Neuvry, *Propriétaire*, à Bièvre.

Delpierre (C ✱), *Président à la Cour des Comptes*, rue d'Enfer, n. 11.

Cavoleau, à Fontenay-le-Comte, département de la Vendée.

Fauchat ✱, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 126.

Associés étrangers. Messieurs,

Marshall, *à Londres.*

Calkoen, *Secrétaire de la Société d'Agriculture d'Amsterdam.*

Thaër, *à Berlin.*

Decandolle, *Professeur d'histoire naturelle*, *à Genève.*

Sinclair, *à Edimbourg.*

Le Cte de Macclesfield, *Président du Bureau d'Agriculture*, *à Londres.*

Nicolaï, *à Rome.*

Le Bon de Voght, *à Flotbeck*, *près Altona.*

Hartig, *Grand-Maître des Forêts*, *à Berlin.*

Fellenberg, *à Hoffwyl.*

Schwerz, *à Hohenheim*, *près Stuttgard.*

Le prince Gagarin, à Moscou.

CHAPITRE XIII.

Sociétés de Bienfaisance, sous la protection de Monsieur le Dauphin *et de* Madame la Dauphine.

SECTION PREMIÈRE.

SOCIÉTÉ ROYALE POUR L'AMÉLIORATION DES PRISONS.

La Société royale des Prisons est instituée, sous la protection du Roi et sous la présidence de Monsieur le Dauphin, pour concourir, avec l'administration publique, à apporter dans les prisons du royaume toutes les améliorations que peuvent réclamer la religion, la morale, la justice et l'humanité.

(*Statuts de la Société*, *Art.* 1er.)

Noms des Fondateurs et Sociétaires.

Le ROI, Protecteur.

Monsieur le Dauphin, Président.

LL. AA. RR. Mgr. le Duc et Madame la Duchesse d'Orléans.

Agasse, *Notaire*.
S. S. le Mis d'Aligre.
S. S. le Cte d'Ambrugeac, *Lieut.-gén.*
Le Cte Andréossi, *Lieut.-gén.*
Anisson Dupéron, *Maître des requêt.*
Augé de Fleury, *Notaire à Passy*.
Appert.
S. S. le Mis d'Aragon.
S. S. le Mis d'Aramon.
S. S. le Cte d'Argout.
S. S. le Cte d'Arjuzon.
S. S. le Duc d'Aumont.
S. S. le Duc d'Avaray.
S. S. le Bon de Barante.
Bartholdi, *Banquier*.
S. S. le Cte de Bastard d'Estang.
Batbédat, *Avoué à la Cour royale de Paris*.
S. S. le Cte de Beaumont.
S. S. le Cte Becker.
Becquey, *Direct.-gén. des ponts-et-chaussées*.
Bellanger, *ancien Notaire*.
De Belleyme, *Préfet de Police*.
S. S. le Cte Belliard.
S. E. le Mal Duc de Bellune, *Ministre-d'Etat, pair de France*.
Bertrand, *Notaire*.
Billecocq, *Avocat à la Cour royale de Paris*.
De Bizemont.
Boucher, *Agent-de-change*.
S. S. le Mis de Boisgelin.
Bonnet, *Cons. à la Cour de casation*.
S. S. le Cte de Bordesoulle, *Lieut.-gén*
Le Chev. Bourdois de la Motte, *Médec.*
De Bray (Eugène) *Membre du Cons.-général des manufactures*.
Le Chev. de Brecy, *doyen des Lecteurs du Roi*
S. S. le Cte de Breteuil.
Bréton, *ancien Notaire*.
S. S. le Mis de Brézé.
S. S. le Duc de Broglie.
Le Prince de Broglie.
Le Ch. de Broval, *Secrét. des comm. de S. A. R Mgr. le Duc d'Orléans*.
Caccia, *Banquier*.
S S. le Duc de Cadore.
Le Bon Camet de la Bonardière, *Maître des requêtes*.
Le Bon Capelle, *Préf. de Seine-et-Oise*.
Cardon, *Banquier*.
S. S. le Cte de Castellane.
Le Bon de Castille, *Maire d'Argilliers*.
S. S. le Mis de Catellan.

Chabaud, *Vice-président du Trib. de prem. instance de la Seine.*
Le Cte de Chabrol, *Préfet de la Seine.*
Chambette, *ancien Notaire.*
S. S. le Cte Chaptal.
Le Vte Chaptal, *memb. de la Chambre de commerce.*
Le Bon de Charnacé, *Vice-président au Trib. de prem. instance de la Seine.*
Le Cte de Chastenay (Henri).
Chodron, *notaire.*
S. S. le Duc de Choiseul.
Le Cte de Colbert (Alphonse), *maréc. de camp.*
S. S. le Cte Compans.
Cottu. *cons. à la Cour royale de Paris.*
Le Cte de Coutard *Lieut.-gén. comm. la 1re division militaire.*
S. S. le Duc de Crillon.
S. E. le M^al duc de Dalmatie, *Pair.*
S. S. le Duc de Damas (Charles).
S. S. le Duc de Damas.
S. G. Mgr. Dambray, *Chancelier de France.*
S. S. le Vte Dambray.
S. S. le Mis de Dampierre.
Dartigue, *membre du Cons.-gén. des manufactures.*
S. S. le Cte Daru.
Davilliers aîné, *négociant.*
Davilliers jeune (J.-Charles). *régent de la Banque.*
Decan de Chatouville, *notaire.*
S. S le Duc Decazes, *Min.-d'Etat.*
Le Bon de Gérando, *Cons.-d'Etat.*
Le Cte Delaborde (Alexandre).
Delacour, *notaire honoraire.*
Delahaye. *juge au trib. de 1re inst. de la Seine.*
Le Bon Delaître.
Delamalle.
Delavau.
De la Ville de Miremont.
Delessert (Benjamin), *banquier*
Delessert (François), *memb. du Cons.-gén. et de la Chamb. du commerce.*
L'abbé Desjardins, *vicaire-gén. du diocèse de Paris.*
Desprez, *notaire.*
D'Etchégoyen. *banquier.*
Le Duc de Dino, *Maréch. de camp.*
S. S. le Vte Dode de la Brunerie.
S. S. le Duc de Doudeauville.
Le Bon Dubois, *prof. honor. à la Fac de médecine de Paris.*
Duchesne, *notaire.*
Dupin, *Avoc. à la Cour roy. de Paris.*
Dupleix de Mézy, *Conseiller-d'Etat.*
Dutilleul (Jules), *Insp.-gén. des fin.*
S. S. le Duc d'Escars.
Bon Favard de Langlade. *Cons.-d'Etat.*
Le Bon de Férussac.
Fleury, *Notaire honoraire*
Le Cte de Forbin, *Direct.-gén. des Musées.*
Fortis, *ancien secrét.-gén. de la préf. de police.*
Fouquet, *juge au Tribunal de 1re inst. de la Seine.*
Le Cte de France, *Lieut-gén.*
Froc de la Boulaye, *Cons.-d'Etat hon.*
Le Duc de Gaëte, *Gouv. de la Banq.*
Gall, *Docteur en médecine.*
S. S. le Cte de Germiny.
Gillet, *ancien Notaire.*
Le Cte de Girardin (Alexandre) *Lieutenant-général.*
S. S. le Duc de Gramont.
Grandet, *juge au trib. de 1re inst. de la Seine.*
Le Cte Grenier.
S.S. le Mis de Grosbois, *Cons.-d'Etat.*
Guéneau de Mussy, *memb. du Conseil royal de l'inst. publique.*
Guéneau de Mussy, *Méd. ord. du Roi, insp. du serv. de santé des prisons.*
Guerbois, *Chir. en chef de l'hôpital Cochin.*
De Guenifey de Savonières, *memb. du Cons.-gén. des manufactures.*
Le Duc de Guiche, *premier Menin de Monsieur le Dauphin.*
Guizot. *prof. à la fac. des lettr. de Paris.*
S S. le Mis d'Herbouville.
Le Vte Héricart de Thury, *direct. des travaux publics de Paris.*
Bon Hottinguer. *rég. de la Banq. de Fr.*
S S. le Cte d'Hunolstein (Félix).
Husson, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Hutteau-d'Origny. *maire du 5e arrondissement, maître des requêtes, etc.*
Jacquinot-Pampelune, *Cons.-d'Etat, Proc.-gén. à la Cour roy. de Paris.*
Jallabert, *Notaire honoraire.*
S. S. le Mis de Jaucourt, *Min.-d'Etat.*
Jobez, *propriétaire.*
Le Vte Jurien (C M.), *Cons.-d'Etat.*
Le Cte de Labriffe.
Lacaze jeune, *négociant à Libourne.*
S. S. le Mis de La Guiche.
Lahure, *Notaire honoraire.*
De Lamarre (A.), *Rec.-gén. du Loiret.*

Langlacé, *Notaire honoraire.*
Lapeyrière, *Rec-gén. du dép. de la Seine*
S. S. le Mis de Laplace.
Le Cte de Lariboissière.
Larreguy (François).
S. E. le M^al Mis de Lauriston, *Pair.*
Lefebvre, *ancien Notaire.*
Lefebvre (Jacques), *régent de la Banq.*
Legrand De Vaux, *Membre du Cons.-général de la Seine.*
Lemaître, *ancien Notaire.*
Lemoine, *Notaire.*
Lemoine-Desmares.
Le Mis Le Prestre de Château-Giron.
Le Prieur de Blainvilliers.
Lesourd.
Lequesne, *ancien Notaire.*
Lherbette, *doyen hon. des Notaires.*
Lormand fils (de Baïonne).
S. S le Duc de Luxembourg.
S. S. le Mis de Marbois, 1er *Prés. de la Cour des comptes.*
Maine Glatigny, *Notaire.*
Marignier, *propriétaire.*
Martin d'Anzay, *Avoc. à la Cour roy.*
Maugis, *Cons. à la Cour roy. de Paris.*
S. S Maurice (M.), Cte de la Redorte
Meiffren-Laugier Bon de Chartrouse.
Le Chev. Micault de la Vieuville.
De Mirbel. *de l'Acad. des Sciences.*
Moisant, *Notaire.*
De Moléon.
S. S. le Cte Mollien.
Le Mis de Montcalm, *Mar. de camp.*
De Montigny-Jaucourt, *Mait. des R.*
Morand, *Notaire.*
S. S. le Vte de Morel Vindé
Moreau, *Présid. du Trib. de 1re inst. de la Seine.*
S. S. le Duc de Mouchy, *Capit. des gardes-du-corps du Roi.*
S. S. le Bon Mounier.
Le Cte Just de Noailles, *Gr. d'Espag.*
Noël, *Notaire.*
Oberkampf, *Manufacturier à Jouy.*
Odier (Antoine). *Censeur de la Banq.*
Ollivier, *Régent de la Banque.*
Pariset, *Secrét. perpétuel de l'Acad. royale de médecine.*
S. S. le Bon Pasquier, *Minist.-d'Etat.*
S. S. le Mis de Pastoret, *Min.-d'Etat.*
Le Cte de Pastoret (Amédée), *Gentilhomme de la Chambre du Roi.*
Péan de Saint-Gilles, *Ag. de change*
S. S. le Cte de Peré.
Périer (Casimir), *banquier.*
S. S. le Duc de Plaisance (Ch.). *L.-gén.*
Le Bon de Plaisance (Jules le Brun).
Le Cte de Plancy (Adrien).
S. Ex. le Cte Portalis, *Ministre de la Justice, Pair.*
S. S. le Prince de Polignac.
S. S. le Bon Portal, *Min.-d'Etat.*
Le Cte Pozzo di Borgo, *Ambassadeur de S. M. l'Empereur de Russie.*
Le Cte de Pradel, *Min.-d'Etat.*
S. S. le Cte Rampon.
Le Bon Rendu, *Procureur général près la Cour des Comptes.*
Riant, *Notaire.*
Le Cte de la Rochefoucauld, *Aide-de-camp de Monsieur le Dauphin.*
Le Vte Rogniat, *Lieut.-gén.*
Le Bon Rothschild (J. M.), *banquier.*
Rousse, *Notaire.*
S. Ex. le Cte Roy, *Min. des Finances.*
S. S. le Duc de Saint-Aignan.
S. S. le Cte de Saint-Aulaire.
S. Ex. le Cte de Saint-Cricq, *Ministre du Commerce et des manufactures.*
Le Bon de Saint-Félix, *prem. Aide des cérémonies de France.*
Sanegon, *ancien Cons. à la Cour roy. de Paris.*
De Sartoris, *Banquier.*
Schneider, *Notaire.*
S. S. le Bon Séguier, *prem. Prés. de la Cour royale de Paris.*
Séjourné, *Rec.-gén. des B.-Pyrén.*
S. S. le Mis de Sémonville, *gr Référendaire à la Chambre des Pairs.*
Le Bon de Septeuil.
S. S. le Cte de Sèze, *Min.-d'Etat 1er Présid. de la Cour de Cassation.*
De Seymour.
S. S. le Cte de Sparre, *Lieut.-gén.*
S. S. le Mis de Talhouet.
S. S. le Prince de Talleyrand, *Min.-d'Etat.*
Duc de Talleyrand-Périgord (Archamb.)
Le Bon Ternaux.
S. S. le Cte de Tournon.
Tricard, *Notaire honoraire.*
Le Bon Walckenaër, *pref. de la Nièvre.*
Valois, *Banquier.*
Le Vte de Vandedem, *Lieut.-gén.*
Le Duc de Ventadour, *Lieut.-Colonel.*
S. S le Mis de Vérac (Olivier).
S. S. le Cte de la Villegontier.
S. S. le Cte de Villemanzy.
Vingtain, *Notaire honoraire.*
Yver, *Notaire honoraire.*

SECTION II.

ASSOCIATION PATERNELLE

Des Chevaliers de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et du Mérite militaire, instituée avec autorisation du Roi, sous la protection de Madame la Dauphine.

Cette Association a été autorisée comme établissement de bienfaisance et d'utilité publique, par ordonnance de Louis XVIII, qui lui donne la faculté de recevoir tous les dons et legs, sauf l'approbation du Roi.

Elle est sous la protection spéciale de Madame la DAUPHINE.

Les comptes annuels de l'Association sont soumis à l'approbation du Ministre de la Guerre.

Les dons et souscriptions, les demandes d'admission dans les maisons d'éducation fondées par l'association paternelle, ainsi que les demandes de secours, annuels ou temporaires, destinés à des Chevaliers de Saint-Louis et à leurs veuves, doivent être adressés aux Comités centraux établis dans chaque chef-lieu de département; et pour le département de la Seine, à Paris, au Comité d'administration générale.

COMITÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE,

Rue Neuve-Saint-Roch, n. 45.

Présidens. Messieurs,

S. S. le Duc de Damas, *Gr. Croix.*
S. S. le Duc de Rivière, *Gr. Croix.*

Vice-Présidens. Messieurs,

Le Duc d'Aumont.
S. E. le Mal Duc de Reggio, *Gr. Croix.*
Le Prince de Montmorency.
Le Cte de Villeblanche, *Gr. Croix.*

Président honoraire.

M. le Mis D'Autichamp, *Grand'Croix.*

Secrétaire-général.

M. le Bon de Lalive.

Vice-Secrétaires. Messieurs,

Le Mis de Brion.
Le Cte de Cacquerai Valmeniers.

Directeur de la Commission des Finances.

M. le Vte de la Boulaye.

Membres du Comité. Messieurs,

Le Cte d'Oilliamson, *Gr.-Croix.*
Le Bon d'Aboville, *Commandeur.*
Le Cte du Castellet, *idem.*
Le Cte de Laval, *Commandeur.*
Le Mis de Puyvert, *idem.*

Chevaliers.

Le Cte Bertier de Sauvigny.
De Brisoult.
S. S. le Duc de Doudeauville.
Haran.
Bon Hyde de Neuville.
Le Cte de S.-Martial d'Aurillac.
Le Cte de Maupeou.
Le Chev. de Morambert.
De Pressigny.
Le Chev. de la Vieuville.
La Boirie.

Commissaires honoraires.

S. S. le Cte Louis d'Ambrugeac.
Le Cte d'Augier.
S. S. le Duc d'Avaray.
S. E. le Mal Duc de Bellune, *Pair.*
Le Vte Bertier de Sauvigny.
S. S. le Duc de Blacas.
S. S. le Vte de Bonald.
S. S. le Cte de Bordesoulle.
Le Cte de Bourbon-Conty.
S. S. le Cte de Bourmont.
S. S. le Mis de Brézé.
Le Cte de Bruges.
Le Cte de Canisy.
S. S. Mis de Caraman.
Le Cte Cara Saint-Cyr.
S. S. le Duc de Castries.
Le Vte de Caux.
De Charrin.
S. S. le Mis de Chasesloup-Laubat.
S. S. le Vte de Châteaubriand.
S. S. le Mis de Clermont-Tonnerre.
Le Cte O'Connel.
S. S. Mis de Courtarvel.
Le Cte de Coutard.
Le Cte de Croismare.
S. S. le Duc Charles de Damas.
S. E. le Bon de Damas, *Pair.*
Le Bon Donzelot.
S. S. le Duc de Duras.
S. S. le Cte Etienne de Durfort.
Le Cte Armand de Durfort.
S. S le Mis d'Ecquevilly.
Le Cte d'Espinoy.
Le Cte d'Etocquigny.
Le Bon Evain
Le Vte de Fezenzac.
S. E. le Mal Mis de Gouvion-S.-Cyr, *P.*
Le Mis de la Grange.
Le Cte Guyot.
Le Bon Halgan.
S. S. le Duc d'Harcourt.
S. S. le Duc d'Havré.
S. S. le Mis d'Herbouville.
Le Cte d'Hidouville.
S. E. le Mal Prince de Hohenlohe, *P.*
Le Cte de la Galissonnière.
Mgr. de Lesquen, Evêq. de Rennes
S. S. le Bon de La Rochefoucauld.
Le Cte de La Rochejacquelein.
S. S. le Mis de Latour-Maubourg.
S. S. le Prince Louis de la Trémoille.
S. E. le Mal Mis de Lauriston, *Pair.*
S. S. le Duc de Luxembourg.
S. S. le Duc de Maillé.
S. S. le Mis Maison.
S. S. le Cte de Marescot.
Le Cte de Morard d'Arces.
Le Vte d'Osmond.
S. S. Prince de Poix, Duc de Mouchy.
S. S. le Duc de Polignac.
Le Cte de Quinsonnas.
S. E. le Mal Duc de Raguse, *Pair.*
Le Mis de Rochemore.
Le Duc de Rohan-Montbazon.
Le Mis de Sercey.
S. S. le Mis de La Suze.
Le Vte Tabarié.
S. E. le Mal Duc de Tarente, *Pair.*
Le Cte de Vaublanc.
Le Chev. de Vermont.
Le Cte de Vergennes
Le Bon de Vitrolles.

Conseil de l'administration.

M. Colin, *Jurisconsulte.*
M. Piet, *Notaire.*
M. Nacquart, *Médecin.*

SECTION III.

SOCIÉTÉS MATERNELLES DE FRANCE.

Madame la DAUPHINE, *Protectrice et Présidente.*

Madame la Marquise de Pastoret, *Vice-Présidente*, place Louis XV, n. 6.

Ces Sociétés, au nombre de 32, ont pour but de secourir les pauvres femmes en couche, de pourvoir à leurs besoins et d'aider à l'allaitement de leurs enfans. Une Dame, nommée par Madame la Dauphine, est placée à la tête de chaque Société comme Présidente, et le choix des autres Dames administrantes est soumis à l'approbation de S. A. R. Les Sociétés sont établies dans les villes ci-après:

Angoulême.	Chartres.	Marseille.	Reims.
Auxerre.	Dijon.	Metz.	Rennes.
Avignon.	Draguignan.	Montauban.	Rouen.
Bordeaux.	La Rochelle.	Moulins.	Strasbourg.
Bourg.	Le Mans.	Nantes.	Toulon.
Bourges.	Lille.	Niort.	Toulouse.
Carcassonne.	Limoges.	Orléans.	Tours.
Châlons-sur-Marne.	Lyon.	Poitiers.	Troyes.

SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE DE PARIS.

Madame la DAUPHINE, *Protectrice et Présidente.*

Vice-Présidentes. Mesdames,

La Marquise de Pastoret, place Louis XV, n. 6.

La Duchesse de Rohan-Chabot, douairière, rue de Miroménil, n. 26.

Trésorier.

M. Vernes, rue Coq-Héron, n. 5, chez lequel on souscrit.

Dames qui composent le Conseil d'administration, et qui distribuent les secours dans les douze arrondissemens de Paris.

Premier Arrondissement.

Quartiers.		
Roule . . . . / *Tuileries*	Mad. la M^ise de Pastoret.	Place Louis XV, n. 6.
Place Vendôme .	Mad. Charton.	Place de la Madeleine.
Champs-Elysées.	Mad. la Bar. de Chambrun.	Rue Godot-de-Mauroy, 28.

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal. . .	Mad. Fulchiron.	Rue de Grammont, n. 17.
Feydeau.	Madame Pérignon.	Rue N^e-St.-Augustin, n. 8.
Chaussée-d'Antin.	Mad. Bourqueney.	Rue Joubert, n. 22.
Faub. Montmartre.	Mad. De Launay.	Rue Joubert, n. 43.

Troisième Arrondissement.

Faub. Poissonn.	Madame Grivel.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Mail.	Mad. la Baronne de Baulny.	Place Vendôme, n. 19.
Saint-Eustache. .	Madame Vernes.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Montmartre. . . .	Mad. la Bar. James Mallet.	Rue Chaussée-d'Antin, 13.

Quartiers.		
	Quatrième Arrondissement.	
Marchés.	Madame Gautier.	Rue Montmartre, n. 176.
Louvre.	Madame Petit.	Rue St.-Honoré, n. 290.
Saint-Honoré.	Mad. Lebrun de Senevalle.	Rue de la Monnaie, n. 10.
Banque de France.	Mad. Franç. Delessert.	Rue Montmartre, n. 176.
	Cinquième Arrondissement.	
Montorgueil. *Bonne-Nouvelle.*	Madame Riboutté.	Rue du Gros-Chenêt, n. 3.
Faub. St.-Denis. *Porte St.-Martin.*	Madame Férino.	Rue Phelippeaux, n. 15.
	Sixième Arrondissement.	
Du Temple. *S.-Martin-des-Ch.*	Madame Michelin.	Rue du Grand-Chantier, n. 10.
Porte St.-Denis.	Mad. la marq. de Fraguier.	Rue Chapon, n. 5.
Des Lombards.	Madame Huerne.	Quai d'Orsai, n. 17.
	Septième Arrondissement.	
Sainte-Avoye. *Des Arcis.*	Madame de Buys.	R. des Trois-Pavillons, n. 16.
Marché S.-Jean. *Mont-de-Piété.*	Madame Gravier.	R. de Paradis, au Marais, n. 10.
	Huitième Arrondissement.	
Popincourt.	Mademoiselle Demoulin.	Faub. St.-Antoine, n. 226.
Marais.	Mad. Sallier.	Rue Grand-Chantier, 6
Faub. S.-Antoine.	Madame Denis.	Rue Gérard-Bauquet, n. 7.
Quinze-Vingts.	Madame Moreau.	Place Royale, n. 9.
	Neuvième Arrondissement.	
De la Cité.	Mad. la Baronne Pasquier.	Rue d'Anjou S.-Honoré, 30.
Isle Saint-Louis.	Madame Gravier.	R. de Paradis, au Marais, n. 10.
Hôtel-de-Ville.	Madame Mathias.	Vieille rue du Temple, n. 34.
De l'Arsenal.	Mad. Jouet Lucot.	Vieille rue du Temple, n. 24.
	Dixième Arrondissement.	
La Monnaie.	Mademoiselle Chevilly.	Rue du Vieux-Colombier, 3.
St.-Thom.-d'Aquin	Mad. la C^se de Tryon.	Rue de Sèvres, n. 21.
Grenelle-S.-Germ.	Madame de Menerville.	Rue de l'Université, n. 15.
Invalides.	Mad. la Marq. de Vins.	Rue du Cherche-Midi, n. 18.
	Onzième Arrondissement.	
Luxembourg.	Madame de Maussion.	Rue de l'Uuiversité, n. 15.
Sorbonne. *Ecole de Médecine.*	Mad. la marq. de Torcy.	Place de la Madeleine.
Palais de Justice.	Mad. la Marq. de Lillers.	Rue de Bourbon, n. 76.
	Douzième Arrondissement.	
Observatoire.	Madame de Baudicour.	Rue d'Enfer, n. 43.
Saint-Jacques.	Madame Delvincourt.	A l'Ecole de Droit.
Saint-Marcel.	Madame Esquirol.	Rue de Buffon, n. 9.
Jardin du Roi.	Madame Biot.	Au Collége de France.

CINQUIÈME PARTIE.

Administrations de Paris et du département de la Seine; Population des villes de France; Postes aux Lettres; Messageries; Poids, Mesures et Monnaies.

CHAPITRE PREMIER.

Administrations, Institutions, Etablissemens de Paris et du département de la Seine.

SECTION PREMIÈRE.

PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE ET DÉPENDANCES.

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Ile-de-France.

Il est environné de trois côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 135,033 arpens, ou 46,181 hectares; sa population est de 821,706 individus, dont 713,966 pour la ville de Paris, 51,739 pour l'arrondissement de Sceaux, et 56,001 pour celui de Saint-Denis. Il a une préfecture de département, une préfecture de police, deux sous-préfectures, vingt cantons ou justices de paix, huit colléges éléctoraux d'arrondissement nommant chacun un député; et un collége électoral de département nommant quatre députés. Les colléges d'arrondissement sont ainsi divisés: 1er collége, 1er et 4e arrondissemens de Paris.— 2e collége, 2e arrond. — 3e collége, 3e et 5e arrond. —4e collége, 6e et 8e arrond.—5e collége, 7e et 9e arrond. — 6e collége, 10e arrond. — 7e collége, 11e et 12e arrond — 8e collége, arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis. Le collége de département est, d'après la dernière division, distribué en cinq sections.

Ce département est compris dans la 1re division militaire, le diocèse de Paris, et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE,

Place de l'Hôtel-de-Ville.

M. le Comte de Chabrol de Volvic (G O ✱), *Conseiller-d'Etat, membre de l'Institut, académie des Beaux-Arts, Député du Puy-de-Dôme*, Préfet, à l'Hôtel-de-Ville.

Defresne ✱, *Secrétaire général*, rue Taitbout, n. 18.

Membres du Conseil de Préfecture. Messieurs,

Champion de Villeneuve ❋, rue du Hasard, n. 13.
Louis Leconte ❋, rue Pastourelle, n. 5.
Duclosel ❋, rue du Faubourg-Montmartre, n. 13.
Gauthier (O ❋), rue du Grand-Chantier, n. 2.
Le Mis de la Morélie, rue.....

Membres du Conseil général du Département par ordre alphabétique (1).

S. S. le Mis d'Aligre ❋, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 27.
M. Audenet, *Négociant*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.
S. S. le Mis de Boisgelin ✠ (O ❋), place du palais Bourbon, n. 89.
M. Bonnet (O ❋), *Conseiller à la Cour de Cassation*, rue du Sentier, n. 14.
M. de Bourgeon ❋, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 97.
M. Breton (O ❋), *Notaire honoraire*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 6.
M. le Mis de Châteaugiron ❋, rue de Castiglione, n. 14, ou à Aulnay.
M. le Bon Cretté de Palluel ❋, rue Martel, n. 2.
M. Duchanoy ❋, rue d'Hanôvre, n. 3.
M. Gauthier (O ❋), rue du Grand-Chantier, n. 2.
M. Jacquinot de Pampelune (C ❋), *Conseiller-d'Etat, Procureur-général près la Cour royale de Paris*, r. de la Madeleine, n. 14.
S. S. le Cte de Lapanouze ❋, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 29.
M. Lebeau (O ❋), *Avocat général à la Cour de Cassation*, rue du Cherche-Midi, n. 19.
M. le Bon Le Roy ❋, rue Taitbout, n, 18.
S. S. le Mis de Lévis-Mirepoix ❋, *Gentilhomme de la Chambre du Roi*, rue de la Planche, n. 17.
M. le Bon de Nanteuil ❋, aux Messageries royales, rue Notre-Dame-des-Victoires.
S. S. le Bon Ollivier ❋, *Régent de la Banque de France*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 67.
M. Outrequin, *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 29.
M. le Cte de Pastoret (C ❋), *Conseiller-d'Etat*, pl. Louis XV, n. 6.
M. Quatremère de Quincy ✠ (O ❋), *Membre de l'Institut*, rue de Condé, n. 14.
M. le Bon de Tourolle ❋, *Gentilhomme de la Chambre du Roi*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 58.

---

(1) Ce conseil remplit également les fonctions de *Conseil Municipal* pour la ville de Paris.

M. Trudon, *ancien Négociant*, rue de l'Arbre-Sec, n. 54.
M. le Bon de Vaux ❋, rue Neuve-Saint-Gilles, n. 15.
M. Vial ❋, rue Saint-Dominique, n. 52.

Secrétaire particulier, Garde des Archives du Conseil général et du Conseil municipal.

M. le Bon Auguste de Villeneuve ✠ ❋, *Trésorier de la ville de Paris*, à l'Hôtel-de-Ville.

Conseils et Avocats de la Préfecture.	M. le Chev. Molinier de Montplanqua ❋, *Doy. des Avoc. aux Cons. et à la Cour de cass.*, rue Saint-Antoine, n. 71. M. Latruffe, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, rue du Canivet, 3. M. Louault fils, *Avocat à la Cour royale*, rue des Grands-Augustins, n. 25.
Notaires de la Préfecture.	M. Poisson, quai d'Orléans, Ile-Saint-Louis, n. 4. M. Corbin, rue Vivienne, n. 6.
Avoué de la Préfecture.	M. Gavault, rue des Prouvaires, n. 10.
Agent de change de la Ville.	M. Rigaud, rue de Ménars, n. 7.
Huissier de la Préfecture.	M. Liédot, *Huissier-Audiencier près le trib. de première inst.* rue St.-Martin, n. 151.
Médecin du Département, chargé du traitement des maladies épidémiques.	M. le Chev. Bourdois ❋ ❋, rue Royale, n. 5.
Médecins des arrondissemens de Sceaux et de St.-Denis.	M. Pariset ❋ ❋, rue de Poitiers, n. 8. M. Lherminier ❋, rue Basse-du-Rampart, n. 54. M. Blancheton, *suppléant.*

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE (1).

M. Villemsens, *Chef de division honoraire.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. Régley ❋, *Chef de la division.*

M. Larribe, } *Chefs-Adjoints.*
M. Martin-Saint-Léon, }

Secrétariat général.

M. J.-T. Verneur, *Chef.*

Ordre général : enregistrement des dépêches, leur renvoi dans les divisions, le classement et la conservation des minutes et actes de la Préfecture ; les légalisations, le départ des dépêches. L'enregistrement des lois et des ordonnances du Roi ; les prestations de serment ; la tenue du répertoire des actes sujets au timbre et à l'enregistrement, le recouvrement et l'acquittement

---

(1) Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, excepté les Dimanches et fêtes, depuis trois heures jusqu'à quatre.

de ces droits ; la convocation des conseils général et municipal ; le dépôt des procès-verbaux de leurs séances et de celles des conseils d'arrondissement ; les demandes de brevets d'invention, d'importation et de perfectionnement ; la réception et le *visa* de toutes les significations judiciaires et extra-judiciaires à faire à la Préfecture ; la traduction des pièces écrites en langues étrangères : l'expédition des affaires mixtes ; les demandes de places ; les ventes, marchés et adjudications pour le département ou la ville de Paris ; le tirage des obligations et des rentes de la ville de Paris ; les ventes des maisons urbaines des hospices ; les impressions, affiches et fournitures de bureaux ; la direction du fonds d'abonnement pour les dépenses administratives de la Préfecture, telles qu'appointemens d'employés, impressions, chauffage et fournitures de bureaux ; les pensions de retraites des Employés de la Préfecture ; la direction des fonds affectés aux dépenses imprévues ; les fêtes et réjouissances publiques ; les cérémonies municipales ; la convocation du conseil des travaux publics ; la réunion du travail à communiquer à ce conseil ; la tenue des procès-verbaux de ses séances.

Membres du Conseil des Travaux publics. MM.

Molinos ❋, *Architecte, Inspecteur-général*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.
Eustache ❋, *Ingénieur en chef du département de la Seine*, r. Bleue, n. 3 *bis*.
Le Vte Héricart-de-Thury (O ❋), *Ingénieur des Mines*, rue de l'Université.
Baltard, *Architecte*, rue des Petits-Augustins, n. 16.
Vallot, *Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées*, *Secrét.* r. du Jardinet, 8.

Ce Conseil est chargé d'arrêter les bases des prix à établir pour chaque nature d'ouvrage, d'examiner les projets, plans et devis de tous les travaux à la charge du Département et de la Commune, qui lui sont communiqués à cet effet ; de donner son avis, tant sur les moyens d'exécution que sur la dépense portée au devis ; enfin, il adresse d'office au Préfet toutes les observations et vues générales qu'il juge propres à améliorer l'administration et le service des travaux publics. Il est composé de cinq membres nommés par le Préfet, savoir : l'Architecte inspecteur-général, l'Ingénieur en chef du Département, et un Secrétaire, lesquels sont inamovibles, et de deux autres membres qui sont renouvelés tous les six mois, et choisis parmi les Ingénieurs ou Architectes attachés, à quelque titre que ce soit, à la Préfecture du Département.

2e Bureau. — *Etat civil et politique.*

M. Goubard, *Chef.*

Etablissement et envoi aux mairies des registres de l'état civil ; instructions relatives à la tenue de ces registres ; solution ou renvoi aux tribunaux des questions concernant l'état civil ; classement et conservation des actes de l'état civil ; confection des tables décennales. Formation des listes électorales et du jury, en exécution de la loi du 2 mai 1827. Délimitation des arrondissemens et fixation des chefs-lieux. Présentation des candidats pour les fonctions administratives ; nomination des officiers municipaux dans les communes au-dessous 5,000 ames ; traitemens des fonctionnaires administratifs.

COMITÉ CONSULTATIF

Pour les questions relatives aux droits politiques.

Séant à l'Hôtel-de-Ville.

M. Gairal ❋, *ancien Bâtonnier de l'ordre des Avocats.*
M. Tripier, *Avocat à la Cour royale.*
M. Cochin, *idem.*

3e Bureau. — *Affaires Ecclésiastiques, Cultes et Beaux-Arts.*

M. Erdeven, *Chef.*

Cultes; amélioration et conservation des édifices qui leur sont consacrés, *intrà muros;* dons et legs aux fabriques des églises du département; administration des biens de ces fabriques; traitement des ministres des cultes catholique et protestant; recouvrement des sommes imposées pour le culte hébraïque; service des inhumations; formation et entretien des cimetières de la ville de Paris; concessions perpétuelles de terrain dans ces cimetières; *visa* des inscriptions ou épitaphes proposées pour les monumens funéraires; comptabilité de la taxe des inhumations; examen des comptes rendus à cet égard par les maires de Paris. Distribution et conservation des objets d'art qui décorent les églises et autres édifices. Palais de Justice.

COMMISSION DES BEAUX-ARTS.

Cette Commission est instituée pour donner son avis sur tous les projets qui se rattachent aux travaux de peinture, sculpture et gravure, proposer les artistes qui peuvent en être chargés, et constater les progrès de ces travaux, qui sont particulièrement destinés aux pensionnaires revenant de l'Ecole de Rome.

M. le Préfet, *Président.*

M. Cartellier ❋, *Statuaire*, *Membre de l'Institut*, rue de l'Est.
M. Castellan, *Membre de l'Institut*, rue des Saints-Pères, n. 38.
M. Alphonse Letellier, *Peintre*, rue Royale, n. 13.
M. le Cte Turpin de Crissé ❋, *Membre de l'Institut*, rue des Trois-Frères. 4.
M. Ingres ✠ ❋, *Peintre d'hist.*, *Memb. de l'Inst.*, r. du Bac, Pass. Ste-Marie.
M. Cortot ❋, *Statuaire*, *Membre de l'Institut*, rue Mazarine, n. 30.
M. Lebas, *Architecte*, *Membre de l'Institut*, rue Montholon, n. 26.
M. Larribe ❋, *Secrétaire*, rue des Juifs, n. 1.
M. Godde, *Architecte*, *chargé des travaux des églises*, rue Madame.

4e Bureau. — *Liquidation générale des Dépenses.*

M. Pontonnier, *Chef.*

Liquidation générale de tous les travaux et de toutes les dépenses ordonnés par la Préfecture pour le compte du Gouvernement, du Département ou de la ville de Paris. La direction du bureau général de vérification et de réglement des mémoires.

Le Bureau de réglement est chargé de vérifier tous les travaux exécutés par adjudication ou sur soumissions, et ceux faits par économie; de régler les prix portés aux mémoires des entrepreneurs; de réviser les calculs, tant de métrages que de prix portés dans les devis qui lui sont renvoyés par le conseil des travaux publics. Il est composé de commissaires-vérificateurs nommés par le Préfet, et qui sont :

M. Lalande, rue Mandar, n. 5.
M. Guillemot, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 44.
M. de Gans, r. de la Ch.-des-Minimes. 5.
M. Protain, rue du Mont-Thabor, n. 4.
M. Rameau, rue de Jouy, n. 11.

5e Bureau. — *Fonds et Comptabilité.*

M. Defrémont, *Chef, Contrôleur des rentes sur la ville de Paris.*

Mouvement général des fonds; formation du budget de la ville de Paris et de celui du département, ainsi que des situations et comptes des fonds provenant du Gouvernement, du Département ou de la ville; formation des états de distribution des fonds; délivrance des mandats de paiement; contrôle des rentes sur la ville de Paris.

6e Bureau. — *Vérification des Comptes.*

M. Thunot ✻, *Chef.*

Examen et apurement des comptes administratifs et de caisses des ordonnateurs et comptables qui se trouvent en rapport avec la Préfecture de la Seine; surveillance et vérification des caisses; surveillance administrative et comptabilité de la ferme des jeux de la ville de Paris.

7e Bureau. — *Matériel.*

M. Alphé Buffet, *Chef.*

Le mouvement, l'entretien et la comptabilité, en matière, du mobilier de tous les établissemens qui dépendent de l'administration départementale ou municipale.

La surveillance des gardiens spéciaux de ces établissemens.

Les réparations locatives, et de simple entretien, à l'hôtel de la préfecture du département, à l'hôtel de ville, et leur police intérieure.

La conservation du magasin des métaux, et de tous les objets de consommation.

Commissaires-Priseurs chargés de la vente du mobilier de réforme de la ville de Paris.

M. Lorin. | M. Determes.

DEUXIÈME DIVISION. — *Administration générale.*

M. Lucas Montigny, *Chef de la division.*

1er Bureau. — *Administration communale.*

M. Mastrelle, *Chef.*

Convocation des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux. Examen de leurs délibérations, cautionnemens des fonctionnaires et officiers publics du département.

Ville de Paris. Acquisition, location, et entretien des bâtimens des mairies de Paris; ameublement, traitement des employés et frais de bureau; auditoires des Juges-de-Paix. Administration des terrains de l'île des Cygnes, location du marché de Sceaux; administration de divers immeubles de la ville, etc.; administration de l'Octroi, des entrepôts de denrées assujéties, des abattoirs, de la caisse de Poissy, du bureau central du pesage, jaugeage et mesurage public; fixation des droits de location de place sur la Seine et ses berges dans Paris, établissement et inspection des perceptions municipales dans les halles et marchés.

Communes rurales. Acquisition, ventes, locations, échanges, contestations, autorisation de plaider, impositions locales ordinaires et extraordinaires, emprunts, etc.; formation des budgets annuels de ces communes; création de revenus, octroi, taxes d'occupation sur voie publique, etc.; direction et surveillance de l'emploi de leurs revenus; répartition du produit net des amendes de police et du droit de banlieue; ordonnancement des dépenses relatives au service des sapeurs-pompiers volontaires des deux arrondissemens ruraux. Construction, ou établissement et entretien des mairies, églises, presbytères, écoles, cimetières, chemins vicinaux, ponts, fontaines, abreuvoirs, etc., des communes rurales. Acquisition et entretien des hôtels des sous-préfectures de Saint-Denis et de Sceaux.

2e Bureau. — *Grande-Voirie, Egoûts, Carrières.*

M. Hourdequin, *Chef.*

L'administration de la grande-voirie, *intrà muros*, l'exécution des réglemens qui défendent de bâtir hors Paris, à moins de 50 toises de distance des murs d'enceinte, la voirie vicinale dans le département; l'inscription des noms des rues; le numérotage des maisons; les égoûts publics; les carrières; la direction des fonds affectés à ces dépenses.

3e Bureau. — *Affaires militaires.*

M. Garnier, *Chef.*

Troupes en passage, en garnison, hôpitaux militaires, recrutement, désertions, congés de réformes, pensions aux veuves, garde nationale, corps-de-garde; réquisitions de toute espèce pour le service militaire; la direction des fonds affectés à ces différens services.

TROISIÈME DIVISION.

Grands travaux, Ponts-et-Chaussées, Canaux, Eaux de Paris, Prisons, etc.

M. Lemaire ❋, *Chef de la division.*

1er Bureau. —*Ponts-et-Chaussées.*

M. Malmontet, *Chef.*

Les travaux des grandes routes, du pavé de Paris, des boulevarts, de navigation, de canaux, digues, ponts, ports et quais, de chemins de hallage; la voirie des grandes routes, les droits de navigation; les bacs et bateaux; la direction de fonds affectés à ces dépenses; la délimitation des quartiers affectés à l'exploitation des usines de gaz hydrogène; les travaux relatifs à cette exploitation sur la voie publique; les travaux des Champs-Elysées et de la rivière de Bièvre.

2e Bureau. — *Canaux et Eaux de Paris.*

M. Reynauld, *Chef.*

Administration générale des travaux de dérivation de la rivière d'Ourcq et des Canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin. Distribution des eaux dans Paris; service des anciennes et nouvelles eaux; Pompes à feu, machines hydrauliques; fontaines, regards, etc.; acquisitions relatives à ces divers établissemens. Voiries de Bondy et les Voiries de dépôt.

3e Bureau. — *Travaux d'architecture.*

M. Planson *Chef.*

Construction et entretien des abattoirs, des halles et marchés, des entrepôts, des barrières, murs d'enceinte et chemins de ronde, du bureau central de l'octroi, des pataches et bureaux d'inspection des halles et marchés, etc. Grands travaux de la Bourse de Paris, du collége Saint-Louis, des greniers de réserve et des prisons du département de la Seine. Acquisitions de propriétés pour l'emplacement des constructions nouvelles; Construction et entretien du marché de Sceaux.

QUATRIÈME DIVISION.

Instruction publique, Hospices et Secours.

M. Barrière ❋, *Chef de la Division.*

1er Bureau. — *Instruction publique, Commerce et Arts.*

M. Cottenet, *Chef.*

Ecoles particulières et primaires pour les filles; Ecoles élémentaires; Ecoles d'équitation; Courses de chevaux; Société de Médecine; Collége de Pharmacie;

Agriculture, Société d'Agriculture; Arts mécaniques; Exposition des objets d'industrie; Manufactures, Foires et Marchés; Banque, Bourse, Agens-de-change, Courtiers et Chambre de Commerce; Examen des aspirans aux écoles militaires; Traitemens des Institutrices primaires; Entretien et réparation des bâtimens des Colléges et des autres édifices servant à l'enseignement; Bibliothèque de la Ville.

2e Bureau. — *Hospices et Secours.*

M. Jourdan, *Chef.*

Hôpitaux et hospices; Secours à domicile; Bureaux de charité; Enfans abandonnés; Mont-de-Piété; Boîtes fumigatoires; Secours pour les maladies épidémiques; Tontine et Caisses d'épargnes. Travaux d'entretien des prisons du département de la Seine.

3e Bureau. — *Statistique et Archives.*

M. Villot, *Chef.*

Le travail concernant la statistique de la ville de Paris et du Département.

La garde et la conservation, 1° des actes des anciennes administrations et des archives de la Préfecture; 2° des actes de l'état civil, antérieurs à la formation des douze municipalités de Paris (1).

CINQUIÈME DIVISION.

Contributions directes et Domaines de l'État.

M. Miel, *Chef de la division.*

1er Bureau. — *Administ. générale des Contrib. directes.*

M. Perrot, *Chef.*

Mesures générales; personnel des agens des contributions; receveurs particuliers et percepteurs; assiette et répartition des contributions; vérification, exécution et mise en recouvrement des rôles; situation générale du recouvrement; enregistrement et *visa* des récépissés délivrés par le receveur-général; apurement des comptes rendus par le receveur-général; direction des fonds de non-valeurs; vérification de la gestion des comptables, et contentieux qui en résulte; commission de répartition de la ville de Paris; contrôleurs aux recettes; cadastre; impositions locales et extraordinaires.

2e Bureau. — *Recouvrement.*

M. Herbelin, *Chef.*

Surveillance du recouvrement; vérification des caisses des receveurs; personnel des agens des contraintes; direction des poursuites; taxe des frais; plaintes formées contre les percepteurs et leurs agens; réclamations pour cause de garantie; privilége du trésor; confection des registres pour la tenue des écritures comptables.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS, *attachés à la préfecture et au recouvrement des contributions directes dans la ville de Paris.* MM.

De la Boullaye, rue des Jeûneurs, n. 8.
Determes, quai de Bourbon, n. 19.
Neveu, rue de la Grande-Truanderie, n. 40.

---

(1) Le secrétaire général de la Préfecture signe seul, en sa qualité d'archiviste-général, les extraits de registres ou expéditions des pièces déposées aux archives de la Préfecture.

3e Bureau. — *Contentieux.*

M. Revelière, *Chef.*

Vérification des matrices de rôles ; travail relatif aux demandes en décharge ou réduction, remise ou modération de taxe, en matière de contributions directes de toute nature ; instruction et jugement des états de non-valeurs; vérification et délivrance des ordonnances comptables.

4e Bureau. — *Domaines de l'État.*

M. Guéroult, *Chef.*

Prise de possession, administration et location des domaines de l'Etat de toute origine ; revendication des domaines envahis ou usurpés ; restitution des biens non vendus ; estimation et vente des domaines nationaux et communaux ; les déchéances; la révision des décomptes de ventes; les échanges demandés par le Gouvernement, et l'acquisition des propriétés particulières nécessaires au service public ; les inscriptions hypothécaires sur les acquéreurs. Liquidation des successions déshérentes ou abandonnées, et des biens vacans ; le séquestre sur les biens des comptables des deniers publics ; la main-levée des inscriptions hypothécaires prises sur les débiteurs de l'Etat; la conservation du mobilier national ; la liquidation des pensions ecclésiastiques et séculières supprimées.

Commissaire-général aux Successions.

M. Louault fils, *Avocat*, rue des Grands-Augustins, n. 25.

Commissaire aux Scellés et Inventaires.

M. *Projean*, quai de la Grève, n. 14.

Commissaires-priseurs-vendeurs attachés à la Préfecture et à la Régie des Domaines de la ville de Paris. Messieurs,

Barloy, rue Montorgueil, n. 47.
Determes, quai Bourbon, n. 19.
Simonard, boulev. St-Antoine, n. 7.
Fleuriau de Ponfol, rue Beaubourg, 52

TONTINES.

Administration des Tontines, sous la surveillance de M. le Préfet, rue St.-Anne, n. 16.

Les Tontines dites d'*Epargnes*, des *Employés et Artisans*, et du *Pacte Social*, sont régies par trois administrateurs pris dans le Conseil municipal de la ville de Paris. Ils ont sous leurs ordres un Directeur.

Administrateurs. Messieurs,

Le Bon Le Roy ✻. — De Bourgeon ✻. — Audenet.

Nota. Les fonctions d'Administrateurs sont entièrement gratuites.

Directeur.

M. Desprades.

M. Robelot, *Secrétaire de l'administration.*

Service de la Caisse.

M. Nau, *Caissier.*

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS, *nommée par le Préfet.*

Cette Commission est chargée de la répartition des Contributions directes dans la ville de Paris, d'enregistrer et délivrer les patentes, de donner son avis sur toutes espèces de réclamations en matières de contributions directes, et de délivrer les extraits de matrices de rôles.

Ses bureaux sont établis place et à côté de l'Hôtel-de-Ville, n. 8.

Commissaires. MM.

Postelle ✻, rue Taranne, n. 20.
Gorjon, rue Saint-Georges, n. 18.
Ed. Laffon de Ladébat, rue Neuve-des-Capucines, n. 3.
Le Chev. de Maupas ✻ ✻, rue Joubert, n. 22.
Rendu, rue du Four Saint-Germain, n. 1.

M. Ravot, *Secrétaire et Chef.*

TRAVAUX D'ARCHITECTURE

Du département de la Seine et de la ville de Paris.

M. Molinos ✻, *Architecte, Inspecteur-général du département de la Seine et de la ville de Paris*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.

Première section. Comprenant l'Hôtel-de-Ville et dépendances, les bâtimens des Mairies, les halles et marchés; les barrières et murs d'enceinte, les voiries de dépôt, les travaux des fêtes publiques.

Messieurs,

Maingot, *Inspecteur ordinaire*, rue des Coquilles, n. 9.
Guillot, *idem*, rue des Lyonnais, n. 5.
Lusson, *idem*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 79.

Deuxième section. Comprenant l'Archevêché, les Eglises, les Temples Réformés et Luthériens, les Cimetières.

M. Hipp. Godde, *Archit., Insp. en chef*, rue de Madame, n. 3.
M. Huyot, *Architecte*, rue du Pont de Lodi, n. 4.

Chargé des Cimetières du nord et du sud.

M. Fromentin, *Inspecteur ordinaire*, rue de la Cerisaie, n. 13.

Troisième section. Comprenant les Colléges, les Casernes et Corps-de-Garde de la Gendarmerie et des Pompiers.

M. Peyre ✻, *Architecte, Inspect. en chef*, rue des Poitevins, 6.
M. Couad, *Inspecteur ordinaire*, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 7.

Egoûts.

M. Girard ✻, *Ingénieur en chef*, chargé de la direction des travaux des égoûts, rue des Quatre-Fils, n. 8, au Marais.

M. Nargaud, *Inspect. des Trav. desdits égoûts*, Cloître des Bernardins, n. 3.

SERVICE EXTÉRIEUR DE LA GRANDE-VOIRIE DANS LA VILLE DE PARIS.

Inspecteurs-généraux. MM.

Daubanton, rue du Sentier, n. 9. (Pour la rive droite de la Seine).
Coupery, rue Saint-Roch-Bonne-Nouvelle, n. 8 (Pour la rive gauche).

Commissaires-Voyers divisionnaires. MM.

Chatillon, rue d'Enghien, n. 10.
Lelong, rue de Lancry, n. 10.
Ménager, r. St-Germain-l'Auxerr., 75.
Guenepin, rue St.-Dominique-S.-G. 46.
Norry, rue de Vaugirard, n. 28. honor.
Bourdon, rue Neuve des Mathurins, n. 8, *idem.*

Commissaires-Voyers d'arrondissement. MM.

Première section. Duhays ✠ ❋, rue Saint-Honoré, n. 513.
2e *idem.* Lusson, rue Mabillon, n. 12.
3e *idem.* Lemarié, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 7.
4e *idem.* Coulon, rue de Touraine-Saint-Germain, n. 8.
5e *idem.* Visconti, rue Ventadour, n. 11.
6e *idem.* Van-Cléemputte, rue de la Paix, n. 12.
7e *idem.* Charle, rue de la Harpe, n. 81.
8e *idem.* Guérard, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 29.
Lefèvre, rue Saint-Dominique-St.-Germ., 53, honoraire.
Regnard, Vieille-rue-du-Temple, n. 75, *idem.*

Inspecteurs particuliers de la Voirie. MM.

Première section. Gouyon, rue des Vieux-Augustins, n. 41.
2e *idem.* Blosse, Cour du Commerce, n. 7.
3e *idem.* Levicomte, rue d'Argenteuil, n. 41.
4e *idem.* Vée, rue des Lions-Saint-Paul, n. 14.
5e *idem.* Docque, rue du Harlay, n. 10.
6e *idem.* Simonnet, rue. . . . . .
7e *idem.* Meyer, rue du Bac, n. 59.
8e *idem.* Thunot, rue de la Bourbe, n. 14.

Les Inspecteurs-généraux sont chargés de surveiller le service de manière à en accélérer la marche, à hâter la réalisation des alignemens et à procurer le plus d'améliorations possible dans la voie publique.

Les Commissaires-Voyers divisionnaires donnent leur avis sur les rapports des Commissaires-Voyers et sur les affaires qui leur sont communiquées.

Les Commissaires-Voyers d'arrondissement font respectivement leurs rapports sur toutes les demandes à fin de permission de construire ou de réparer; ils vérifient l'exécution des alignemens donnés; ils constatent les contraventions de toute nature.

Les Inspecteurs particuliers de la Voirie sont attachés aux Commissaires-Voyers d'arrondissement pour les aider dans l'exercice de leur surveillance.

Les Inspecteurs-généraux, les Commissaires-Voyers divisionnaires et les Commissaires-Voyers d'arrondissement se réunissent le mardi de chaque semaine, pour se former en bureau de consultation. Ce bureau est présidé par M. le Préfet ou par M. le secrétaire-général, et à défaut, par le chef de division ou de bureau, et par chacun des Inspecteurs-généraux, alternativement de quatre mois en quatre mois.

Le Bureau de consultation est chargé d'entendre les prévenus de contraventions, malfaçons ou vices de construction, et de prendre leur soummission d'exécuter les rectifications qui leur sont indiquées. Sur le refus des prévenus, les procès-verbaux et autres pièces sont remis au bureau de la Grande-Voirie pour être procédé dans les formes de rigueur. En outre, le Bureau de consultation donne en commun un avis sur toutes les affaires qui ont été renvoyées à l'examen des Commissaires-Voyers divisionnaires.

Carrières hors et sous Paris. Messieurs,

Le Vte Héricart de Thury (O ❋), *Ingénieur en chef des Mines, Inspect.-général*, rue de l'Université, n. 29.

Trémery, *Ingénieur des Mines*, *Inspecteur-général adjoint*, *Géomètre en chef*, quai Malaquais, n. 1, ou rue Méchin, n. 2, faub. St.-Jacques.

Caly, *Ingén. des Mines*, r. du Faub. St.-Jacques, n. 320, } *Inspecteurs*
Migneron ❋, *idem*, rue de Molière, n. 4, } *particuliers.*

Fouquet, *Chef des Bureaux et de la Comptabilité*, rue Grenetat, n. 16.

Delamotte, *Sous-Chef du Bureau des Géomètres.*

Tribunaux, *Prisons et Maisons de répression*. Messieurs,

Baltard, rue des Petits-Augustins, n. 16, *Peyre* ✻, rue des Poitevins, n. 6, *Bérenger*, au dépôt de St.-Denis,	*Architectes.*

Hospices. — Architectes. MM.

Rohault, rue d'Aguesseau, n. 12,
Huvé, rue des Moulins, n. 19,
Gauthier, rue de l'Abbaye, n. 12,
Vasserot, rue Ne de Menil-Montant, 8,

Ingénieurs attachés au service du département de la Seine.

M. Eustache ✻, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, rue Bleue, n. 3 *bis*.

Service ordinaire des Ponts-et-Chaussées. MM.

Stapfer, rue de la Tour-d'Auvergne, 14.
Jousselin, rue de l'Odéon, n. 21.
Coriolis, rue de La Harpe, n. 81.
Legrand ✻, rue d'Enfer, n. 25.

Service extraordinaire. MM.

Mallet ✻, *chargé des travaux des ponts de Paris*, rue de Choiseul, n. 19.
Devergès, *chargé du service de la navigation*, rue St.-Guillaume. n. 29.
Emmery ✻, *Ingén. en chef chargé des trav. du can. de S.-Maur*, à S.-Maur.

Attachés aux travaux qui s'exécutent par voie de concession. MM.

Gayaut, rue Montmartre, n. 148.
N. . . . . .

Pavé de Paris et Boulevarts. Messieurs,

Devilliers, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 94.

Aubert-Vincelles, rue Notre-Dame de Recouvrance, n. 20. François, rue de Vaugirard, n. 1. Lamarck, rue Saint-Antoine, n. 205.	*Ingénieurs ordinaires.*

Eaux de Paris. Messieurs,

Girard ✻, *Ingénieur en chef*, *chargé du service des anciennes eaux de la ville*, rue Papillon, n. 5.

Aubineau, *Inspecteur des eaux*, *chargé du contrôle des pompes à feu de Chaillot et du Gros-Caillou*, rue d'Anjou-Dauphine, n. 11.

Mallet ✻, *chargé de la distribution des eaux de l'Ourcq dans Paris*, rue du Regard, n. 14.

Genieys, *Ingénieur des ponts-et-chaussées*, rue des Martyrs, n. 60.

Service central d'Assainissement.

M. Coïc, *Ingénieur en chef*, rue Saint-Antoine, n. 205.

TRÉSORIER DE LA VILLE DE PARIS.

M. le Baron de Villeneuve (Auguste) ✠ ✻, à l'Hôtel-de-Ville.

La Caisse municipale se compose du produit de la recette générale de l'octroi municipal et de bienfaisance, des centimes et autres revenus affectés aux dépenses communales.

Elle ouvre tous les jours à dix heures, et ferme à trois heures.

Elle paie les mardis, jeudis et samedis.

M. Liénard-Fleury, *Chef de Comptabilité.*
M. Geffroy, *Caissier-général.*
M. Sornin, *Caissier-Adjoint.*
M. Huet, *Conservateur des oppositions.*

COMPAGNIE DES CANAUX DE PARIS.

Rue du Faubourg Poissonnière, n. 2.

Guibout, *Secrétaire-général.*
Coïc, *Ingénieur en chef, chargé des travaux du canal de l'Ourcq*, rue Saint-Antoine, n. 205

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS,

Séant à l'Hôtel-de-Ville.

Cette chambre est composée de M. le Préfet de la Seine et de quinze Membres électifs, qui se renouvellent par tiers tous les ans, et dont le choix doit être approuvé par le Ministre de l'Intérieur. Elle est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce; de faire connaître les causes qui en arrêtent les progrès; d'indiquer les ressources qu'on peut se procurer; de surveiller les travaux publics relatifs au commerce, et à la navigation, ainsi que l'exécution des Lois et Arrêtés concernant la contrebande. Ses jours ordinaires d'assemblée sont fixés au mercredi de chaque semaine.

Membres composant la Chambre. Messieurs,

Le Préfet de la Seine.
Lefebvre (Jacques), *Président électif*, rue Richer, n. 5.
Bérard, rue du Helder, n. 13.
Le Bon *Davillier* (J. Ch.) ❋.
Dubois, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 31.
Lafond fils, quai de la Tournelle, n. 21.
Mallet (Jules), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.
Odier ❋, boulevard Bonne-Nouvelle.
Périer (Joseph), rue Neuve-de-Luxembourg.
Pillet-Will ❋, boulevard Bonne-Nouvelle.
Vernes, rue Coq-Héron, n. 5.
Cottier, rue des Petites-Ecuries, n. 40.
Didot fils, rue Jacob, n. 24.
Delessert (*François*), rue Montmartre.
Riant, rue Saint-Antoine, n. 177.
Vassal ❋, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 2.

Surveillance des Travaux de construction de la Bourse. Messieurs,

Bérard. Vassal. Mallet.

Surveillance des Entrepôts, des Ports et de la Navigation. Messieurs,

Lafond fils. Perier. Riant.

Archives et Secrétariat.

M. *Ch. Brunet*, rue du Grand-Chantier, n. 1.

Le bureau est ouvert tous les jours de 2 à 4 heures.

SOUS-PRÉFECTURES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissement de Saint-Denis (1).

M. le Bon de Jessaint (O ❋), Maît. des req. *S.-Préf.* à St.-Denis.

Les chefs-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont: Nanterre, Neuilly, Pantin, Saint-Denis.

(1) Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir; et ceux de l'arrondissement de Sceaux, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Francottay, père, *Propriétaire*, à Aubervilliers.
De Reboul Berville ❋, *Juge-de-Paix* du canton de Nanterre, à Asnieres.
Delabordère, *Maire*, à Neuilly.
Menessier-Duplessis ❋, *Conserv. des hypoth.*, à Saint-Denis.
Chapelain, *Juge-de-Paix du Canton de Neuilly*, à Boulogne.
Augé de Fleury ❋, *Maire*, à Passy.
Dezobry, *Négociant*, à Saint-Denis.
Bracquemart ❋, Maire de Colombes.
Benoist (Jules-Gabriel, *Négociant*, à Saint-Denis.
Levert ❋, *Notaire*, Maire de Belleville.

Arrondissement de Sceaux.

M. de Laclaverie ❋, *Sous-Préfet*, à Sceaux.

Les chef-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont : Charenton, Sceaux, Vincennes, Villejuif.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Coignet, *Architecte*, à Vanvres.
Gallois ❋, *Négociant*, à Bercy.
Le Cte Dodun de Keroman ❋, *Prop. et Maire*, à Maisons-Alfort.
Allard, *Propriétaire et Maire*, à Saint-Mandé.
Fondary, *Maire*, à Vaugirard.
Ledru, *Propriétaire*, à Fontenay-aux-Roses.
Chévetel, *Propriétaire et Maire*, à Orly.
Delouviez, *Propriétaire et Maire*, à Fresnes.
Cailus ❋, *Maire*, à Saint-Maur.
Fauchat ❋, à Sceaux.

ARRONDISSEMENS COMMUNAUX ET MAIRIES DE LA VILLE DE PARIS.

A Paris, le Préfet du département remplit les fonctions de maire central.

La commune de Paris est divisée en douze cantons ou justices de paix ; ils ont chacun un maire et deux adjoints, qui sont chargés de la partie administrative et des fonctions relatives à l'état civil (1).

Ces douzes mairies se partagent en sept arrondissemens électoraux ; le premier arrondissement électoral est composé des première et quatrième mairies ; le deuxième, de la deuxième mairie ; le troisième, des troisième et cinquième mairies ; le quatrième, des sixième et huitième mairies ; le cinquième, des septième et neuvième mairies ; le sixième, de la dixième mairie ; et le septième, des onzième et douzièmes mairies.

Premier Arrondissement, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 14.

Composé des quartiers des Tuileries, des Champs-Elysées, de la Place-Vendôme et du Roule (2).

M. le Bon Lecordier ✣ (O ❋), MAIRE, rue N^e S.-Augustin, n. 18.

---

(1) Les publications pour parvenir à la célébration des mariages n'ont lieu que les dimanches, dans le lieu et à l'heure des séances municipales. Les mariages ne peuvent se célébrer que trois jours après la seconde publication.

(2) Pour connaître le détail de la circonscription de chaque arrondissement ou mairie, voir aux justices de paix.

M. le Chev. Paulmier ❊, rue Ne-des-Petits-Champs, n. 70, } *Adjoints.*
M. Thory, rue Saint-Honoré, n. 392, }

M. Marcel, *Chef des Bureaux*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 14.

M. . . . . *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 42.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

Deuxième Arrondissement, hôtel Mondragon, rue d'Antin, n. 3.

Composé des quartiers Feydeau, de la Chaussée-d'Antin, du Palais-Royal et du faubourg Montmartre.

M. Alexandre-Marie Petit ❊, *Avocat*, MAIRE, quai Voltaire, n. 7.

M. Périn de Sérigny ❊, *Avoué*, r. Ne-des-Petits-Champs, 95, } *Adjoints.*
M. Boileau, *Notaire honoraire*, rue de Richelieu, n. 43, }

M. Félix Moriceau, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

M. Labitte, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, r. Ste Marguerite S.-G., 30.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours non-fériés, de neuf heures du matin à quatre du soir. Celui de l'Etat civil est ouvert jusqu'à midi, les dimanches et fêtes.

Troisième Arrondissement, aux Petits-Pères.

Composé des quartiers du faubourg Poissonnière, Montmartre, St.-Eustache et du Mail.

M. Fournier ❊, MAIRE, rue de la Jussienne, n. 16.

M. Fidière-Desprinveaux ❊, rue du Cadran, n. 9. } *Adjoints.*
M. Culhat de Coreil, rue Saint-Marc, n. 22. }

M. Larchevêque, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, maison des Petits-Pères.

M. Wartel, *Chef à l'Etat civil*, rue Tiquetonne, n. 6.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois. Les bureaux sont ouverts depuis dix heures du matin jusqu'à quatre de relevée, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Le bureau de l'Etat civil tient les dimanches et jours de fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

Composé des quartiers Saint-Honoré, du Louvre, des Marchés et de la Banque de France.

M. Charles Le Brun (O ❊), MAIRE, rue de la Monnaie, n. 10.

M. Champion ❊, *Notaire*, r. de la Monnaie, n. 19. } *Adjoints.*
M. Jannon ❊, négociant, rue des Mauvaises-Paroles, n. 15, }

M. Hulmé, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

M. Troche, *Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les audiences de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze jusqu'à deux heures. Les bureaux sont ouverts tous les jours à neuf heures du matin, jusqu'à quatre du soir, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Le bureau de *l'Etat civil*, seul, est ouvert les fêtes et dimanches depuis neuf heures jusqu'à midi, pour les naissances et décès. La prononciation des mariages a lieu les mardi, jeudi et samedi, à onze heures du matin.

Cinquième Arrondissement, rue Thévenot, n. 24.

Composé des quartiers de Bonne-Nouvelle, Montorgueil, du faubourg St.-Denis et de la Porte St.-Martin.

M. Hutteau-d'Origny ✠ ❊, MAIRE, rue du Bac, n. 3.

M. Leroux, boulevart St.-Martin, n. 18. } *Adjoints.*
M. Lamaille ❊, rue du Jour, n. 4, }

M. Maigret, *Chef des Bureaux*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 8.
M. Hude, *Sous-Chef des Bureaux*, rue Saint-Louis, n. 80, au Marais.
M. Ansas, *Chef du Bureau de l'état civil*, rue des Vieux-Augustins, n. 22.

Les séances de la Mairie se tiennent de onze à trois heures.

Les Bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil tient les jours de fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi.

Sixième Arrondissement, abbaye Saint-Martin-des-Champs, rue Saint-Martin, n. 208 *et* 210.

Composé des quartiers des Lombards, de Saint-Martin-des-Champs, du Temple et de la Porte Saint-Denis.

M. le Chev. Demautort ❋, Maire, rue de la Ville-l'Evêque, n. 10 *bis*.

M. le Chev. Jousselin ❋, *Avoc. aux Cons. du Roi*, rue Thibautodé, 10. } Adj.
M. le chev. Rey ❋, *Manufacturier, Membre du Conseil-général des Manufactures*, rue Ste-Apolline, n. 13. } Adj.

M. Gallet, *Chef des Bureaux*, rue Saint-Martin, près la Mairie.
M. Dreux, *premier Commis de l'Etat civil*, rue Neuve-Saint-Martin, n. 22.

Le Maire ou un des Adjoints donne audience tous les jours, depuis onze heures jusqu'à deux; les mariages se prononcent les samedis à neuf heures précises, et les autres jours à dix heures.

Septième Arrondissement, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 21.

Composé des quartiers Sainte-Avoye, du Mont-de-Piété, du Marché Saint-Jean et des Arcis.

M. Péan de Saint-Gilles (O ❋), Maire, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 7.

M. Desain de Saint-Gobert, place Royale, n. 6, } *Adjoints.*
M. Tournaire, rue des Juifs, au Marais, n. 16, } *Adjoints.*
M. Gouniou, *Chef des Bureaux*, rue des Rosiers, n. 34.
M. Hamel, *Chef du Bureau de l'Etat Civil*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 19.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil *seul* est ouvert ces jours-là jusqu'à onze heures, pour les naissances et décès.

M. le Maire ou l'un de MM. les Adjoints, donne audience chaque jour, depuis dix heures jusqu'à deux.

Huitième Arrondissement, place Royale, n. 14,

Composé des quartiers des Quinze-Vingts, du Marais, de Popincourt et du faubourg Saint-Antoine.

M. Moufle, ❋, Maire, rue du Chemin-Vert, n. 31.

M. Monnot, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 4, } *Adjoints.*
M. le Bon de Malherbe ❋, rue du Pas-de-la-Mule, n. 2. } *Adjoints.*

M. Bertin, aîné, *Chef des Bureaux*, rue Belfond, n. 24.
M. Bertin, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue du Pont-aux-Choux, n. 4.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à onze heures.

Neuvième Arrondissement, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 25,

Composé des quartiers de l'Hôtel-de-Ville, de la Cité. de l'île St.-Louis et de l'Arsenal.

M. Denise ✻, Maire, rue de Jouy, n. 11.

M. Chapellier, rue de la Tixeranderie, n. 13, } *Adjoints.*
M. Crosnier, quai Voltaire, n. 3.

M. Jolly, *Chef des Bureaux*, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.

Les audiences du Maire se tiennent tous les jours, à midi. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à midi.

Dixième Arrondissement, rue de Verneuil, n. 13.

Composé des quartiers du faubourg St.-Germain, de la Monnaie, de St.-Thomas-d'Aquin et des Invalides.

M. Piault ✠ (O ✻) *Doyen*, Maire, rue Bourbon, n. 30.

M. Pauquet de Villejust ✻, rue des Saints-Pères, n. 18, } *Adjoints.*
M. Berthier de Viviers, ✻, rue des Saints-Pères, n. 12.

M. Dehèque, *Agrégé de l'Université, Chef des Bureaux*, rue de Verneuil, n. 13.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée ; mais seulement jusqu'à midi les dimanches et fêtes, pour recevoir les déclarations de naissance et de décès.

Onzième Arrondissement, rue Garencière, n. 10.

Composé des quartiers de la Sorbonne, du Luxembourg, de l'Ecole de Médecine et du Palais de Justice

M. Antoine-Marie Fieffé ✻, *Propriétaire*, Maire, rue de Condé, n. 9.

M. Henri Alexis Bon de la Gonde ✠, rue de l'Université, n. 10, } *Adjoints.*
M Marie-Guillaume de Bure, rue Hautefeuille, n. 13,

M. Ant-Ferd. Gastebois, *Chef des Bureaux*, rue Garencière, n. 10.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures du soir, excepté les dimanches et les jours fériés.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours à neuf heures du matin.

Les Bureaux de l'Etat civil seulement sont ouverts, jusqu'à midi, les dimanches et jours fériés.

Douzième Arrondissement, rue Saint-Jacques, n. 262.

Composé des quartiers Saint-Jacques, du Jardin du Roi, Saint-Marcel et de l'Observatoire.

M. Cochin, Maire, rue du Canivet, n. 3, près Saint-Sulpice.

M. Moutier, *Propriétaire*, r. des Fossés-Monsieur-le-Prince, 27, } *Adjoints.*
M. . . . .

M Delaunoy, *Chef des Bureaux*, rue Ne-Saint-Etienne, n. 3, quartier du Jardin du Roi.

M. Collier, *Sous-Chef du Bureau de l'État civil.*

Les Maire et Adjoints donnent alternativement audience tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à trois heures de relevée.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de neuf à quatre heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'État civil tient aussi les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

MAIRIES DES ARRONDISSEMENS DE SAINT-DENIS.

Arrondissement de Saint-Denis.

Messieurs.	Communes.	*Messieurs.*	Communes.
Rigaud.	*Asnières.*	Dequevauviller.	*Genevilliers.*
Loyer.	*Aubervilliers.*	Faveret ✻. . .	*Montmartre.*
Evrard.	*Auteuil.*	Sanné.	*Nanterre.*
Pinard.	*Bagnolet.*	Delabordère. . .	*Neuilly.*
Levert ✻. . . .	*Belleville.*	Tripier.	*Noisy-le-Sec.*
Mougrolle. . . .	*Bobigny.*	Lefèvre.	*Pantin.*
Gassot.	*Bondy.*	Augé de Fleury ✻.	*Passy.*
Bosselet.	*Boulogne.*	Audenet	*Pierrefitte.*
Musnier.	*Bourget (Le).*	Videl.	*Prés St.-Gervais.*
Bon de Drouard de la Croisette.	*Chapelle (La).*	Gerhard.	*Puteaux.*
Chareau.	*Charonne.*	Pavageau. . . .	*Romainville.*
Bonneau (O ✻).	*Clichy.*	Chambaud. . . .	*Saint-Denis.*
Braquemart ✻.	*Colombes.*	De la Chaume ✻.	*Saint-Ouen.*
Rousselot. . . .	*Courbevoie.*	Bernauda. . . .	*Stains.*
Fontaine. . . .	*Cour-Neuve (La).*	Lefebure. . . .	*Surêne.*
Caille.	*Drancy.*	Deulin.	*Villetaneuse.*
Laugier.	*Dugny.*	Zheindre. . . .	*Villette (La).*
Bullien.	*Epinay.*		

Mairies de l'arrondissement de Sceaux.

Geauvais	*Antony.*	Muller.	*L'Hay.*
Gilbert.	*Arcueil.*	Le Ch. Dodun ✻.	*Maisons-Alfort.*
Jarnier.	*Bagneux.*	Girard.	*Montreuil.*
Cte de Nicolaï ✻.	*Bercy.*	Leullier.	*Montrouge.*
Personne-Desbrières. . . .	*Bonneuil.*	Breton (O ✻). .	*Nogent-s.-Marne.*
Galois.	*Bourg-la-Reine.*	Chévetel.	*Orly.*
Georges.	*Brie-sur-Marne.*	Le Vte de Sussy ✻.	*Plessis Piquet (le)*
Hamelin.	*Champigny.*	De Nanteuil ✻ .	*Rosny.*
Favart.	*Charenton-le-Pont.*	Coquillar.	*Rungis.*
Finot.	*Charent.S.-Maur.*	Allard	*Saint-Mandé.*
Foucher.	*Châtenay.*	Bon Caylus ✻. .	*Saint-Maur.*
Pluchet.	*Châtillon.*	Huart-Duparc. .	*Sceaux.*
Outrequin ✻. .	*Chevilly.*	Pierre	*Thiais.*
Genty.	*Choisy-sur-Seine.*	Jouannin.	*Vanves.*
Bignan.	*Clamart.*	Fondary.	*Vaugirard.*
Dejoly ✻. . .	*Creteil.*	S. S. Serres de Saint-Roman, Cte de Frégeville ✻ ✻ .	*Villejuif.*
Morin.	*Fonten.-aux-Roses*	Lewal.	*Villemomble.*
Wion.	*Fonten.-sous-Bois.*	Segond ✻. . . .	*Vincennes.*
Delouviez. . . .	*Fresnes*	Lamouroux. . .	*Vitry.*
Recoderc. . . .	*Gentilly.*		
Vte de l'Espine..	*Issy.*		
Archambault ✻.	*Ivry.*		
Jacquemart. . .	*La Branche du P. de St.-Maur.*		

SECTION II.

PREFECTURE DE POLICE,

Quai des Orfèvres.

M. DE BELLEYME ❋, *Préfet de Police.*

M. Locquet de Blossac ❋, *Secrétaire-général.*

Les attributions du Préfet de police ont été fixées par les arrêtés des 12 messidor an 8 et 3 brumaire an 9, par la décision du Ministre de la Police générale, en date du 25 fructidor an 9; par la loi du 22 germinal an 11; par l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement, du 1er messidor suivant, et maintenues par le décret du 21 messidor an 12.

Son autorité s'étend sur tout le département de la Seine, et sur les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon, du département de Seine-et-Oise: il a aussi la police du marché de Poissy, du même département.

Il exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des Ministres, et il correspond directement avec eux pour les objets qui dépendent de leurs départemens respectifs.

Il est membre-né du Conseil général d'administration des Hospices, et du Conseil d'administration du Mont-de-Piété.

Il est chargé, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, de tout ce qui est relatif au régime administratif et économique des prisons, maisons de dépôt, d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention et de répression, situées dans le département de la Seine, ainsi que du dépôt de mendicité de ce département; il en nomme les employés.

Il préside le tirage de la Loterie royale.

Il tient ses audiences tous les mardis à deux heures, et tous les jours de onze heures à midi, à l'Hôtel de la Préfecture de Police.

M. E. Cousinard, *Secrétaire intime.*

Conseil de Préfecture.

Pour les membres du Conseil de Préfecture, *voyez* page 741.

SOUS-PRÉFECTURES.

Pour les Sous-Préfets de Saint-Denis et de Sceaux, *voyez* pag. 751 et 752.

Approvisionnemens de Paris en Combustibles.

M. le Cte de Dienne ❋, *Commissaire-général.*

CONSEIL DE SALUBRITÉ.

Il tient ses séances de 15 en 15 jours, le vendredi, à la Préfecture de Police.

M. LE PRÉFET DE POLICE, *Président.*

M. Bérard ❋, *Vice-Président*, rue du Helder, n. 13.

M. Deyeux ❋, *Membre des Académies des Sciences et de Médecine*, rue de Tournon, n. 8.

M. le Chev. Huzard père ✠ ❋, *Inspecteur des Ecoles royales vétérinaires, Membre des Académies des Sciences et de Médecine*, rue de l'Eperon-Saint-André, n. 7.

M. J.-J. Leroux ❋, *ancien Doyen de la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie de Médecine*, rue de Sèvres, n. 7.

M. le Bon Dupuytren ✲ ❋, *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, Membre des Académies des Sciences et de Médecine*, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 4.
M. Pariset ✲ ❋, *Secrétaire perp. de l'Académie de Médecine*, rue de Poitiers, n. 8.
M. Petit ❋, *Docteur en médecine*, rue Taitbout, n. 15.
M. d'Arcet ✲ ❋, *Vérificateur des Monnaies*, *Membre de l'Académie des Sciences*, hôtel des Monnaies.
M. Marc ❋, *Membre de l'Académie de Médecine*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 19.
M. Girard ❋, *Membre de l'Académie des Sciences*, *Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées*, rue des Quatre-Fils, n. 8.
M. Pelletier ❋, *Membre de l'Acad. de Médecine*, r. Jacob, 15.

Membres Adjoints.

M. Huzard fils, *Médecin vétérinaire*, rue de l'Eperon, n. 7.
M. Juge ❋, *Docteur en médecine*, r. de la Chaussée-d'Antin, 18.
M. Gaultier de Claubry, *Docteur ès-Sciences et Professeur de Chimie*, rue Férou, n. 14.
M. Parent du Châtelet ❋, *Docteur en médecine*, r. Geoffroy-Lasnier, n. 28.
M. Girard ❋, *Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées*, *Directeur des eaux de Paris*, *chargé spécialement des travaux hydrauliques.*
M. de Saint-Genis ❋, *Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées*, *chargé des travaux du pavé et des Boulevarts.*

M. Tremery, *Ingén. en chef, des Mines, Inspect.-gén. adj. des Carrières*, quai Malaquais, n. 1. M. Poirier-Saint-Brice, *Ing. des Mines*, rue de La Harpe, n. 28.	*Chargés spécialement de la vérification et de la surveillance des machines à vapeur.*

M. Adelon, *Professeur à l'Ecole de Médecine, etc.*, rue du Four Saint-Germain, n. 47.
M. Andral, *Médecin*, rue des Saussaies, n. 11.
M. Labarraque, *Pharmacien*, rue Saint-Martin, n. 69.
M. Barruel, *Chimiste*, rue de Vaugirard, n. 62.

Conseil particulier.

M. Billecocq ✲ ❋, *Avocat*, *Conseil particulier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 53.
M. Bourguignon ❋, *Conseiller honoraire à la Cour royale*, *second Conseil*, rue Charlot, n. 14.
M. Marion de Grandmaison, rue du Coq-St.-Honoré, n. 6.
M. Bruzard, *Avocat aux Conseils et à la Cour de cassation.*

Officiers ministériels attachés à la Préfecture.

M. Vavasseur-Desperriers, *Notaire*, rue Vivienne, n. 22.
M. Marion de Grand-Maison, *Avoué près la Cour royale*, rue du Coq Saint-Honoré, n. 6.
M. Archambault-Guyot, *Avoué près le Tribunal de 1re Instance*, rue de la Monnaie, n. 10.

M. Commendeur fils, *Commiss.-Priseur*, rue de Braque, n. 2.
M. Brunet, *Huissier*, rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 55.

Imprimeur.

M. Lottin, cour du Palais, n. 1.

Médecins, Chirurgiens.

M. Vignardone. M. Tobie Barras.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

DIVISION SOUS LA DIRECTION PERSONNELLE DU PRÉFET.

Premier Bureau. — Secrétariat particulier.

M. E. Cousinard, *Chef.*

La correspondance générale, les affaires réservées par le Préfet.

Deuxième Bureau. — Personnel.

M. d'Origny ❋, *Chef.*
M. le Vte de Lahaye, *Sous-Chef.*

Le travail relatif à la nomination à tous les emplois des services intérieur et extérieur.

Troisième Bureau. — Police municipale.

M. Thouret, Commissaire de police, *Chef.*
M. Loyer du Jongaud, *Sous-Chef.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétaire-général.

Indépendamment des travaux du secrétariat, le Secrétaire-général suit tous les détails de l'administration auprès des divers Chefs, confère avec eux, et leur demande les renseignemens et communications nécessaires.

M. Rockenstroh, *Chef du bureau.*

Ordre général; enregistrement des dépêches; leur renvoi dans les divisions. Le contreseing et le départ de la correspondance. L'enregistrement et le dépôt des ordonnances et réglemens de police. La correspondance générale, l'expédition des affaires mixtes et de celles qui n'ont point de département fixe. Les bureaux d'agence et d'affaires, la surveillance du bureau des nourrices. Les mesures d'ordre à observer à l'occasion des fêtes et cérémonies publiques. La convocation du Conseil de Préfecture, l'enregistrement et le dépôt des décisions de ce Conseil. Le rapport général et journalier de l'état de l'approvisionnement et des évènemens qui intéressent la sûreté publique. La réception des déclarations faites directement à la Préfecture de police; les légalisations de signature des fonctionnaires publics et agens en chef; les prestations de serment, la traduction des pièces écrites en langues étrangères. La confection des baux, marchés, adjudications et cautionnemens, l'acceptation des nantissemens fournis en meubles incorporels, la tenue du registre des actes sujets à l'enregistrement et le paiement de ce droit. La réception des déclarations que les propriétaires ou éditeurs de journaux ou écrits périodiques sont tenus de faire conformément à la loi du 9 juin 1819, et à l'ordonnance royale du même jour.

Bureau des Archives.

M. Drujon, *Chef.*

La garde et la conservation de la Bibliothèque; la garde des pièces relatives aux affaires terminées; la réception, l'enregistrement, la conservation et la remise des pièces à conviction et des effets saisis ou trouvés; la comptabilité des impressions typographiques et des fournitures de bureaux; le travail relatif aux demandes en autorisation de sociétés anonymes qui réclament l'approbation royale; la direction, la surveillance et la comptabilité de la lithographie de l'administration.

CAISSE.

M. Lebaillif, *Trésorier.*

Le paiement des traitemens des fonctionnaires et employés de l'Administration Le paiement des pensions. La Caisse à trois clefs du bataillon des Sapeurs-Pompiers. La recette des rétributions fixées par les décrets relatifs à la délivrance des passeports et des permis de ports-d'armes. Les fonds de la rétribution perçue à la vérification des poids et mesures. La recette des droits perçus conformément aux décrets des 9 et 16 juin 1808 et 27 octobre suivant, savoir : droits sur les fiacres et cabriolets de louage, roulant et stationnant sur la voie publique; droit de petite voirie; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris. et le versement de ces produits dans la caisse municipale. Le paiement de toutes les dépenses urgentes, telles que frais d'incendie, de salubrité, de retrait de noyés, de transport de cadavres, honoraires de chirurgiens et autres.

COMPTABILITÉ.

M. Godefroy, *Chef.*

La comptabilité et le contentieux des dépenses administratives; la liquidation des comptes et mémoires y relatifs; l'expédition et la délivrance des ordonnances et mandats de paiement, tant sur le Trésor royal que sur la Caisse municipale, pour l'emploi des fonds généraux et communaux affectés aux dépenses de l'administration; le contrôle de la caisse; la formation du budget, celle du compte annuel; l'examen des comptes de toutes les caisses dépendantes de l'administration ou placées sous sa surveillance; la comptabilité relative aux perceptions qui s'opèrent au profit de la ville de Paris par les préposés de la Police; l'entretien et les réparations de l'hôtel; la surveillance du mobilier; la liquidation des pensions.

PREMIÈRE DIVISION.

M. de Chanay ❊, *Chef de division.*

Premier Bureau.

M. Chabouillé, *Chef.*

Les attroupemens, les réunions tumultueuses et menaçant la tranquillité publique; les coalitions d'ouvriers; les déserteurs; les prisonniers de guerre évadés, les marins. Les certificats d'aptitude morale pour enrôlement volontaire et remplacement. Le port d'armes pour la chasse; les armes défendues; les permissions pour le tir ou l'essai des armes à feu; les poudres et salpêtres; les marchandises prohibées, la fraude. Le dépôt des marques de fabrication et d'origine française de cotons filés, tissus et tricots de la nature de ceux dont l'importation est prohibée. Les hôtels et maisons garnis. les logeurs.

Deuxième Bureau.

M. de Mareste ❊, *Chef.*

La délivrance des passeports à l'étranger, les passeports pour voyager de Paris dans l'intérieur du Royaume, le *visa* des passeports des voyageurs, le *visa* des

permissions ou congés accordés aux militaires et marins qui veulent résider ou séjourner à Paris, le *visa* des cartes délivrées aux élèves de l'École royale d'Alfort et autres, les permis de séjour.

Troisième Bureau.

M. Rattier, *Chef.*

L'exécution des lois relatives aux cultes, la surveillance de l'état civil, les suicides, les morts accidentelles, les enfans morts-nés, les cimetières, les sépultures particulières, les inhumations, les exhumations. Les affiches et afficheurs, les colporteurs, les écrivains publics, les contraventions aux lois relatives au timbre et aux loteries. Les théâtres, bals, concerts, feux d'artifice, l'exposition publique d'objets de curiosité, les sociétés et réunions, les peintures et gravures, les maisons de jeu, les billards publics et les commissionnaires près les théâtres. Les travestissemens et déguisemens, les chanteurs, les baladins et saltimbanques.

DEUXIÈME DIVISION.

Police judiciaire et de Sûreté; Prisons.

M. Lecrosnier, Commissaire de police, *Chef de Division.*

M. Henry ❊, *Chef de division honoraire.*

Premier Bureau.

M. Puteaux, *Chef.*

La recherche des crimes et délits contre la sûreté des personnes et les propriétés; la recherche de leurs auteurs; l'envoi des procès-verbaux et renseignemens à la justice. — La surveillance administrative des forçats et reclusionnaires libérés; le vagabondage; la mendicité. — La surveillance de la garantie des matières d'or et d'argent; les laminoirs, moutons, presses, balanciers et coupoirs. — Le Mont-de-Piété; les commissionnaires au Mont-de-Piété; les encans, les salles de vente; les brocanteurs. — Les commissionnaires stationnant sur la voie publique; les domestiques.

Deuxième Bureau.

M. Gallet, M. Baudoux, } *Commisssaires de police interrogateurs.*

Les interrogatoires et le renvoi des prévenus devant M. le Procureur du Roi.

Troisième Bureau.

M. Cléau, *Chef.*

Le service économique, la police de sûreté, et tout ce qui intéresse le régime intérieur des prisons, maisons d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention et de répression du département de la Seine; la translation des mendians au dépôt de mendicité; la délivrance des permis de communiquer avec les prisonniers; l'envoi des détenus dans les diverses prisons, suivant la destination particulière donnée à chacune d'elles; les transfèremens; les extractions; les départs des chaînes; la surveillance des maisons où sont placés les enfans dont M. le président du tribunal de première instance autorise la reclusion par voie de correction paternelle; celle des maisons de santé et des établissemens particuliers où l'on reçoit des *aliénés*, l'envoi aux hospices des enfans abandonnés ou égarés; les recherches qui ont pour objet de découvrir leurs familles; l'envoi dans les hospices et dans la Maison royale de Charenton des personnes atteintes de maladies mentales légalement constatées; la correspondance avec le ministère public, relativement à ces malades; les vérifications qui tendent à faciliter le recouvrement des amendes et frais dus au domaine en matières civile, criminelle ou de police correctionnelle.

Service actif.

M. de Mouiignon, *Inspecteur-général des Prisons du département.*
M. Denis, *Inspecteur.*
M. Richardière, *Inspecteur adjoint.*

MAISONS DE DÉTENTION.

Bicêtre. MM.

Becquerel, *Directeur.*
L'abbé le Baron, *Aumônier.*
Lullier-Winslow, *Médecin.*
Baltard, *Architecte.*

Conciergerie. MM.

Guilmoto-Closneuf ❋ ❋, *Directeur.*
L'abbé Montès, *Aumônier.*
L'Eveillé, *Médecin.*
Peyre ❋, *Architecte.*

Grande-Force. MM.

Wallet, *Directeur.*
L'abbé Leclerc, *Aumônier*
Jacquemin, *Médecin.*
Baltard, *Architecte.*

Madelonnettes. MM.

Frot jeune, *Directeur.*
L'abbé Baronnat, *Aumônier.*
Collineau, *Médecin.*
Baltard, *Architecte.*

Saint-Lazare. MM.

Frot aîné, *Directeur.*
L'abbé Huot de Villers, *Aumônier.*
Collineau, *Médecin.*
Baltard, *Architecte.*

Sainte-Pélagie.

DEUX DIRECTEURS. MM.

Gaillard, *Division de la Dette.*
Le Roy, *Division de la Détention.*
L'abbe Bourgade, *Aumônier.*
L'Eveillé, *Médecin.*
Baltard, *Architecte.*

Hôtel Bazancourt, maison de correction de jeunes garçons.

M. Bouthemard, *Surveill. principal.*
M. l'abbé Peyre, *Aumônier.*

Saint-Denis. MM.

Amy, *Directeur.*
L'abbé Duchâtellier, *Aumônier.*
Evrard, *Médecin.*
Bérenger, *Architecte.*

Villers-Cotterêts. MM.

Lefrotter de Lezeverne, *Directeur.*
L'abbé Chalan, *Aumônier.*
Lecosse, *Médecin.*

M. Guéneau de Mussy ❋, *Inspecteur du service sanitaire des Prisons.*
M. Guilloteau, *Chirurgien en chef des Prisons.*
M. Piron, *Chirurgien en chef Adjoint.*

TROISIÈME DIVISION.

Partie administrative, économique et industrielle.

M. Gautier du Chatelier ❋, *Chef de Division.*
M. Chicou ❋, *Chef de Division honoraire.*

Premier Bureau.

M. Raffeneau Delile, *Chef.*

Le service de l'illumination, le balayage, le nettoiement, les voiries à boue, les égoûts, les décharges publiques, la voirie de Montfaucon, les aquéducs, les puits, les fontaines, les pompes à feu et autres, les porteurs d'eau, l'arrosement, le ramonage, les ramoneurs, les incendies, les magasins des pompes, réservoirs, tonneaux et seaux à incendie, machine et ustensiles en dépendant. Le corps de la Gendarmerie royale de la ville de Paris, le corps des Sapeurs-Pompiers, les corps-de-garde. Les amphithéâtres et salles de dissection, les ateliers, manufactures, laboratoires, et autres établissemens qui intéressent la

salubrité. L'exécution de la loi relative aux manufactures, arts et métiers et à la police des ouvriers, les bureaux de placement et les livrets, les usines, et généralement tous les appareils destinés à l'éclairage par le gaz. L'école de pharmacie, les pharmaciens, les élèves en pharmacie, les droguistes et épiciers, les herboristes, les officiers de santé, les sages-femmes, les remèdes secrets, la destruction des médicamens gâtés, corrompus ou nuisibles. L'inspection des eaux minérales, naturelles et artificielles. La propagation de la vaccine et les maladies épidémiques. La recherche, l'abattage et l'écarrissage des chevaux morveux et autres animaux attaqués de maladies contagieuses, les fosses vétérinaires et les écarrisseurs. Les messageries et autres voitures publiques; les carrosses de place; les cabriolets; les charrettes et haquets; les cochers, postillons, charretiers, porteurs de chaises et portefaix; les étalages mobiles. Les ponts à bascule; la police du roulage.

La délivrance et la régularisation des livrets d'ouvriers. (L'entrée du bureau, pour cette partie du service, est par la Cour du Harlay).

Service actif.

Eclairage.

M. Moreau, *Entrepreneur.*

Le Bureau est rue de Richelieu, n. 100.

Nettoiement et Arrosement.

M. Parton, *Inspecteur-général des deux services*, quai d'Anjou, île Saint-Louis, n. 27.

Inspection des Eaux minérales.

M. Peyre ❋, M. Maisonnabe, } *Médecins-Inspecteurs.*

Casernement des Corps soldés par la Ville.

Gendarmerie royale de Paris. { M. Charles, *Architecte.* M. Rohault, *Sous-Inspecteur.*

Sapeurs-Pompiers. { M. A. de Gisors, *Architecte.* M. Compain, *Sous-Inspecteur.*

Service des Voitures de place.

M. Gillet de Courville ❋, *Insp. en chef des voitures de place.*
M. David, *Officier de paix, chargé de la surveillance.*

Son Bureau est à la Fourrière, rue Guénégaud, n. 31.

M. Troplong, *Contrôleur du service des places de stationnement pour la partie matérielle.*

Délégations et Syndicats.

Délégation des Loueurs de Voitures de place. MM.

Perdu, *Président.*	Friand.	Virtel.
Camille.	Daux.	

Deuxième Bureau.

M. Porcher, *Chef.*

L'exécution des lois concernant l'uniformité, la vérification et la surveillance des poids et mesures, les pesage, mesurage et jaugeage publics sur les halles, marchés, ports et dans les chantiers et la surveillance des bureaux établis pour la per-

ception de ces droits. Les rivières de Seine. Marne, Bièvre, Croult et Rouillon, les ports et chemins de hallage, le garage des bateaux, les débordemens et débâcles, les établissemens sur la rivière et les ports, les secours aux noyés et le placement des boîtes de secours, la Morgue. L'entretien des brancards destinés au transport des noyés, blessés ou asphyxiés. Les mesures d'urgence pour assurer l'approvisionnement en combustibles. Les chantiers de bois à brûler et à œuvrer, les fabriques, places de vente et magasins de charbon de bois, les débitans de bois et de charbon de bois, les entrepôts de charbon de terre. Les ouvriers des ports et places. Les établissemens de marchands de vin et les brasseries. La saisie et destruction des boissons gâtées, corrompues et nuisibles.

Service actif.

Navigation.

M. Pailhès, *Inspecteur-général.*
Son Bureau est quai Malaquais, n. 15.

M. Besche, *Inspecteur* (extrà muros), à Saint-Denis.
M. Récoderc, *Inspecteur de la rivière de Bièvre*, à Gentilly.

Contrôle, *recensement et mesurage des bois et charbons.*

M. Thomas ❋, *Contrôleur-général.*
Son bureau est quai Malaquais, n. 17.

M. Leloutre ❋, *Contrôleur général adjoint.*

Vérification des Poids et Mesures.

M. Menard de Rochecave, *Chef*, *vérificateur.*
Son Bureau est quai des Orfèvres.

M. De Rubion,
M. Mel de Fontenay,
M. Henry,
M. De Sartiges,
M. Foudras,
} *Vérificateurs*, à Paris.
M. de Goyon, *Vérificateur*, à Saint-Denis.
M. Millot des Fontaines, *idem*, à Sceaux.

Inspecteurs. MM.

Hinaux fils,
Gauthier ❋,
Moreau,
} *pour Paris.*
De la Ville Hélio, *pour les Communes rurales.*

Courtiers-Gourmets, *Piqueurs de Vins.* MM.

Rouillon (Denis), *Syndic.*
Rouillon (Quentin), Cadet, Rayon,
Duprat, Damiron,
} *Adjoints.*

Troisième Bureau.

M. Cendrier, *Chef.*

La petite voirie et la délivrance des permissions y relatives. La réparation ou démolition des bâtimens ou partie des bâtimens qui menacent ruine. La surveillance des démolitions en général et des mesures à prendre en pareil cas Les mal-

façons et vices de constructions qui compromettent la sûreté publique et individuelle, ou qui peuvent occasioner des incendies. La surveillance de la construction, entretien et vidange des fosses d'aisance. Les gouttières saillantes; les caisses, pots à fleurs et autres objets exposés sur les toits ou sur les croisées, et qui, par leur chute, pourraient blesser les passans. Les dépôts de matériaux sur la voie publique. Les réparations urgentes des dégradations accidentelles qui se manifestent dans le pavé par l'effet des enfoncemens, affaissemens et excavations, ou par suite de la rupture des tuyaux de distribution des eaux dans Paris. Les réparations des conduits; le barage des rues. La surveillance des carrières; l'instruction des affaires relatives à l'établissement des fours à plâtre ou à chaux. La correspondance relative aux monumens et édifices publics dont la protection et la préservation sont attribuées au Préfet de police. L'instruction relative à tous les établissemens qui doivent être autorisés par le Préfet.

Service actif.

Bâtimens et Petite-Voierie.

M. Rohault, *Architecte-Commissaire de la Petite-Voierie.*

Architectes, Inspecteurs-Divisionnaires. MM.

Coquelet.	Sandrié.	Chevalier.	Bruzard.	Lescouvé.
Chabouillé.	Mathieu.	Malary.	Brunton.	Dubois.

Faure de la Perouze, *Inspecteur.*

Quatrième Bureau.

M. Bertrand, *Chef.*

Les halles et marchés, les magasins de fourrages, la caisse de la volaille et du gibier, celle de la marée. La surveillance des marchés de Sceaux et de Poissy, les épizooties, les échaudoirs, fondoirs et étaux, les vacheries, les porcheries, les établissemens de charcuterie, les bouchers, les charcutiers, les chandeliers, les tanneurs et les hongroyeurs. Le dépôt de garantie des boulangers, les établissemens de boulangerie et de pâtisserie, les boulangers, les pâtissiers. La tenue des mercuriales. La surveillance des vases et ustensiles de cuivre, la saisie et destruction des comestibles corrompus ou nuisibles. La bourse, les agens-de-change et courtiers de commerce. Les ouvriers des halles et marchés.

Service actif.

Inspection des halles et marchés.

M. Laurent de Saint-Julien ✠, *Inspecteur-général.*

Son Bureau est à la Vallée.

Contrôle de la halle aux grains et farines, et de la Boulangerie.

M. Bertelmy, *Contrôleur-général.*

Son Bureau est à la halle aux grains.

Police de la Bourse.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire de police.*

Syndics des Boulangers. MM.

Bethmont.	Contour.	Milliotti.	Lescuyot.

Terreau, *Secrétaire-agent*, rue J.-J. Rousseau, n. 12.

Leur Bureau se tient rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 22.

COMMISSAIRES DE POLICE.

Premier Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.	*Secrétaires.* MM.
Tuileries.	De Mazug ✻, *rue du Doyenné*, n. 6.	Gounelle.
Champs-Elysées. .	Durios, *rue de Ponthieu*, n. 2.	Claye fils.
Roule.	Bruzelin fils, *Petite rue Verte*, n. 4.	Guibert fils.
Place Vendôme. .	Patrouilleau du Terrier, *rue de la Ferme des Mathurins*, n. 10.	Legué.

Deuxième Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.	*Secrétaires.* MM.
Palais-Royal. . .	Chevereau, *rue d'Argenteuil*, n. 43.	Noël.
Feydeau.	Deroste, *rue Marivaux*, n. 3.	Paignon.
Chaussée-d'Antin.	Chardon, *rue Saint-Georges*, n. 19.	Gronfier. *S.-Adj.*
Faub. Montmartre.	Vauthy, *rue Rochechouart*, n. 30.	Daudin.

Troisième Arrondissement.

Mail.	Garnier, *r. des Foss.-Montmartre*, 21.	Mathias.
Faub. Poisonniere.	Galleton, *rue du Faub.-S.-Denis*, 93.	Bayvet de Rubian.
Montmartre. . . .	De Naeyer, *rue du Croissant*, n. 8.	Lange.
Saint-Eustache. .	Fouqueré, *rue Plâtière*, n. 21	Morel.

Quatrieme Arroudissement.

Banque de France.	Basset, *rue de Grenelle St.-Hon.*, n. 31.	Denis.
Louvre.	Bérillon, *rue de la Monnaie*, u. 9.	N. . . . . .
Saint-Honoré. . .	François, *rue Saint-Honoré*, n. 83.	De Reissac.
Marchés.	Masson ✻, *à la Halle-aux-Draps.*	Jacob

Cinquième Arrondissement.

Montorgueil. . . .	Elouin, *rue Montorgueil*, n. 54.	Denieau.
Bonne-Nouvelle. .	Courteille, *rue de Cléry*, n. 31.	Langlet.
Faub St.-Denis. .	Dyonnet ✠ ✻, *r. du Faub. S.-Martin*, n. 157.	Lefebvre fils.
Porte St.-Martiu. .	Guerard, *r. Grange-aux-Belles*, n. 6.	Degaule.

Sixième Arrondissement.

Temple.	Gronfier, *rue du Faub.-du-Temple*, 20.	Mondor.
Porte St.-Denis. .	Foubert, *rue Saint-Denis*, n. 394.	De Bouran.
S.-Martin-des-Ch.	Bordes de la Salle ✠ ✻, *r. Vert-Bois*, 5.	Defresnaye.
Lombards.	Vaissade, *rue des Ecrivains*, n. 22.	Fortin.

Septième Arrondissement.

Arcis.	Boniface, *rue St.-Jacques-la-B.*, 27.	Duprat.
Sainte-Avoye. . .	Dourlens, *rue Bar-du-Bec*, n. 4.	Monnet.
Mont-de-Piété . .	Moulnier, *rue de Paradis*, n. 5.	Montain-Truy.
Marché St.-Jean. .	Tison, *rue des Juifs*, n. 24.	Barlet.

Huitieme Arrondissement.

Marais.	De Prudhomme ✠, *r. des Tournelles*, 52.	Fleuriais.
Popincourt.	Lesage, *rue St.-Sébastien*, n. 42.	Auberty fils.
Faub. St.-Antoine.	Monnier, *pl. de la Porte S.-Antoine*, 5.	Brouet.
Quinze-Vingts. . .	Boucheron ✻, *rue de Reuilly*, n. 28.	Devoud.

Neuvieme Arrondissement.

Arsenal. . . .	Grandin, *rue des Lions*, n. 7.	Disdier.
Hôtel-de-Ville. . .	Gaume ✻, *rue du Martroy*, n. 16.	Salivat.
Ile Saint-Louis. .	Dossonville, *quai d'Orléans*, n. 22.	Forest.
Cité.	Fleuriais, *rue du Cloître Notre-Dame.*	Poisson.

Dixième Arrondissement.

La Monnaie. . . .	Monestier, *rue du Colombier*, n. 11.	Demontmort.
Faub. St.-Germain.	Chauvin, *rue des Saints-Peres*, n. 16.	Bertrand.
St.-Thom.-d'Aquin.	Genaudet, *rue Hillerin-Berlin*, n. 19.	N. . . . .
Invalides.	Ménard, *r. de la Boucherie des Inv.*, 29.	Esmonnot.

Onzième Arrondissement.

Luxembourg. . . .	Prunier-Quatremère, *rue Mézière*, 7.	Adam.
Ecole de Médecine.	Duval de la Neuville, *r. Hautefeuille*, 16	Binet.
Sorbonne.	Roche, *rue de Sorbonne*, n. 12.	Delvincourt.
Palais de Justice.	Monyer, *cour de Harlay.*	St.-Cyr-Fournier.

Douzième Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.	*Secrétaires.* MM.
Saint-Jacques. . .	Marrigues, *rue de Bievre*, n. 21.	Blavier.
Observatoire. . .	Morin, *imp. des Feuillantines*, n. 1.	Besancenot.
Jardin du Roi. . .	Martinet, *r. des Fossés St.-Victor*, 22.	Henchard.
Saint-Marcel. . .	Roger, *rue du Marché-aux-Chev.*, 16.	Bridaux.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire de police près la Bourse*, à la Bourse.

M. Jeulin, *Commissaire de police près le Trib. de police municip.* au Palais.

Banlieue.	*Commissaires hors Paris.* MM.
Saint-Denis. . .	N. . . . .
Belleville.	N. . . . .
Vaugirard. . . .	Allard.
Ivry et Gentilly.	Michaux.
Clichy.	Lange.
Charenton. . . .	Lorin.

Commissaires de police interrogateurs. MM.

Gallet. . . . . . } *à la Préfecture de police.*
Baudoux. . . . . }

TRIBUNAL DE POLICE MUNICIPALE,

Au Palais de Justice, local de l'ancienne Salle des Criées.

Ce tribunal connaît, d'après les articles 137 et 138 du Code d'Instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple, qui peuvent donner lieu soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours de prison ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur. Le tribunal, en prononçant sur les contraventions, statuera par le même jugement sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts.

MM. les Juges-de-paix de Paris président successivement le tribunal; les fonctions du ministère public y sont remplies par :

M. Jeulin, *Commissaire de Police délégué ad hoc*, rue St.-Germain-l'Auxerrois, n. 86.

GENDARMERIE ROYALE DE LA VILLE DE PARIS.

Ce Corps est sous les ordres de M. le Préfet de Police.

Etat-Major. Messieurs,

Vte de Foucauld ✠ (C ✠), *Colonel*, quai de l'Horloge, n. 45.

Vte de Vougy ✠ (O ✠), Chef d'escad., faisant les fonctions de *Major*, quai de l'Horloge, n. 45.

Coste ☩ (O ✻), caserne rue de Tournon, Ræsch ☩ ✻, caserne des Minimes, Marquis ☩ ✻, caserne du Faub. St.-Martin,	*Chefs d'Escadr.*
Leymarie ☩ ✻, capit. quai de l'Horloge, n. 45, De Fromont, *id.* cour de Harlay, n. 22, Desmaisons ✻, capit., caserne des Minimes,	*Adjudans-Majors.*

Adrien ☩ ✻, caserne rue de Tournon, *Chirurgien-Major.*

Baffos, caserne St.-Martin, Mothré, place Royale, n. 3,	*Chirurgiens-Aides-Majors.*

Emploi Civil.

Richard de Pontourny ✻, quai de l'Horloge, n. 45, *Trésorier.*

PREMIER ESCADRON.

1re *Compagnie*, F. St.-Martin. MM.

Le Cte de Raymond ☩ ✻, *Capitaine.*

Dechassy ✻, (*à St-Martin*), Vauthier ☩ ✻, (*Barrière de la Villette*), Mulsant ✻, (*à St-Martin*), Delaitre, (*à la Villette*), — *Lieut.*

2e *Compagnie*, F. St.-Martin. MM.

Guignard ✻, *Capitaine.*

De Nesle, Barbier, De Berny ☩, Humbert Droz, — *Lieut.*

DEUXIÈME ESCADRON.

3e *Compagnie*, aux Minimes. MM.

De Saint-Germain ☩ ✻, *Capitaine.*

Potor ✻, Cosson de Lassudrie ☩ ✻, De Caila ✻, (*Barrière de l'Etoile*), Lemirre ☩, — *Lieut.*

4e *Compagnie*, aux Minimes. MM.

De Bermondet de Cromières ☩ ✻, *Capitaine.*

Bidon, Deltour ✻, Duvillar ✻ (*Bar. du Trône*), Caille Desmares, — *Lieut.*

TROISIÈME ESCADRON.

5e *Compagnie*, rue de Tournon. MM.

Le Vte Dutheil ☩ ✻, *Capitaine.*

D'Aux ☩, Destremont, Louvart de Pontlevoye ☩, Pierre (P. A.), — *Lieut.*

6e *Compagnie*, rue Mouffetard. MM.

Goranflaux de la Giraudière ☩ ✻, *Capitaine.*

Ansard ☩ ✻ (*B. d'Enfer*), Jeuslin de Villiers, D'Hébrard ☩ ✻, Delion ☩, — *Lieut.*

Emplacement du Corps.

Le Corps de la Gendarmerie royale de la ville de Paris est caserné dans quatre Casernes principales, savoir : rue du Faubourg-Saint-Martin, deux compagnies ; aux Minimes près la place Royale, deux compagnies ; rue de Tournon, une compagnie ; rue Mouffetard, une compagnie.

Il y a, en outre, quatre barrières, occupées par des fractions des six compagnies, et qui sont commandées chacune par un officier, savoir : de l'Etoile, de la Villette, du Trône et d'Enfer.

ADJUDANS DE LA VILLE DE PARIS,

Employés près de la Gendarmerie royale de la même ville, sous le commandement supérieur de M. le Colonel de ce Corps, et les ordres de M. le Préfet de Police.

M. le Chev. de Jouffrey ☩ ✠ ✻, *Chef d'Escad. Commandant.*

Capitaines. Messieurs,

Chaudurié ✠ ✱.
De Linage ✠.
Dissard ✠.
De la Martellière ✠.
Desmazières de Séchelles ✠ ✱.
De la Hogue ✠ ✱.
Béchard.

Lieutenans. Messieurs,

O'Donovan ✱.
Degoret-Desfourniers.
Chastagner de Lagrange.
Martin ✠.
Lamy ✱
Marin.
Froment.
De Saint-Ouen d'Ernemont ✠.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Meunier (J.) ✱.
Jourdain ✠ ✱.
Saulin.
Langevin ✠.
Cochon.
Gireaud ✱.
Peranne ✱
Meunier (J. M.) ✱.

CORPS DES SAPEURS POMPIERS.

Ce Corps, destiné à prévenir et arrêter les incendies, et à concourir au service de police et de sûreté publique, est sous les ordres et l'administration de M. le Préfet de Police.

Etat-Major, quai des Orfèvres, n. 20.

M. le Bon de Plazanet ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel, Commandant.*
M. Guérin ✱, *Capitaine Adjudant-Major.*
M. Mayniel, *Capitaine-Ingénieur.*
M. Chalot, *Quartier-Maître-Trésorier.*
M. Treille ✱, *Chirurgien-Major.*
M. Arbel, *Chirurgien aide.*

Première Compagnie. MM.

Linard ✠ ✱, *Capitaine.*
Poileux ✱, *Lieutenant.*

Deuxième Compagnie.

Caizac ✠ ✱, *Capitaine.*
Crosnier, *Lieutenant.*

Troisième Compagnie. MM.

Anfray fils ✱, *Capitaine.*
Jovenez, *Lieutenant.*

Quatrième Compagnie.

Ledoux ✱, *Capitaine.*
Salivet de Fouchecourt, *Lieutenant.*

Casernement.

Le Corps des Sapeurs-Pompiers est caserné, savoir :
L'Etat-Major des Sapeurs-Pompiers, quai des Orfèvres, n. 20.
La première compagnie, rue du Vieux-Colombier, n. 15.
La deuxième compagnie, rue de la Paix, n. 4.
La troisième compagnie, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 9.
La quatrième compagnie, rue du Vieux-Colombier, n. 15.

Situation des Corps-de-Garde des Sapeurs-Pompiers.

Premier Arrondissement.

Allée de Marigny, au coin de la place Beauveau.
Grande rue de Chaillot, n. 3.
Rue de la Paix, à la caserne, n. 4.
Rue Chantereine, n. 31.
Rue Royale, hôtel de la Marine, n. 2.

Deuxième Arrondissement.

Rue du faubourg-Poissonnière, n. 23.
A l'arcade Colbert, n. 58.

Troisième Arrondissement.

Rue Neuve-des-Bons-Enfans, à la Banque de France, près la rue Baillif.
Rue Coq-Héron, n. 18, à la Poste aux Lettres.

Quatrième Arrondissement.

Au Louvre, sous l'horloge.
Pointe Saint-Eustache.

Cinquième Arrondissement.

Rue du Faubourg Saint-Denis, à Saint-Lazare, n. 121.

Sixième Arrondissement.

Rue du Faubourg du Temple, près la Caserne d'infanterie.
Rue Saint-Martin, à l'Abbaye.

Septième Arrondissement.

Vieille rue du Temple, à l'Imprimerie Royale.
Rue des Blancs-Manteaux, au Mont-Piété.
Rue Culture-Sainte-Catherine, à la caserne des Sapeurs-Pompiers.

Huitième Arrondissement.

Rue du faubourg St.-Antoine, carrefour Montreuil.

Neuvième Arrondissement.

A l'Hôtel-de-Ville, près l'arc -S.-Jean.
Rue Saint-Louis, n. 67, île St.-Louis.

Dixième Arrondissement.

Rue Guénégaud, à la Monnaie.
Rue Saint-Dominique, au Bureau de la Guerre.
Rue de Grenelle-Saint-Germain, au Ministère de l'Intérieur.
Aux Invalides, près la principale entrée.
Rue Saint-Dominique, Gros-Caillou, près le Corps-de-garde d'infanterie.
A l'Ecole-Militaire, cour des Fontaines.
Rue de Verneuil, à la Mairie.

Onzième Arrondissement.

Quai des Orfèvres, à l'Etat-Major du Corps des Sapeurs-Pompiers.
Rue du Vieux-Colombier, à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.

Douzième Arrondissement.

Rue Mouffetard, près celle de l'Arbalètre.
Enclos du Panthéon, place de l'Estrapade, n. 15.
Rue des Noyers, n. 15, vis-à-vis la rue des Anglais.
Halle aux Vins, rue des Fossés Saint-Bernard, n. 7.

Postes de Sapeurs-Pompiers aux Abattoirs.

Du Roule.
De Grenelle.
D'Ivry.
De Ménil-Montant.
De Montmartre

Pompes sur Bateaux.

Vis-à-vis l'Hôtel des Monnaies, et au Pont-Marie.

Désignation des lieux où l'on trouve, pendant la nuit, des Chevaux pour le service des Tonneaux à Incendie.

Rue de Marigny, n. 48, faubourg Saint-Honoré, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue Saint-Lazare, n. 7.
Rue Culture Sainte-Catherine, n. 9, à la Caserne.
Rue du Faubourg Saint-Denis, n. 114.
Rue Saint-Martin, vis-à-vis le n. 235, à l'Abbaye Saint-Martin, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue St.-Bernard, n. 28, F. St.-Antoine.
Quai des Orfévres, n. 20, au Chef-lieu des Sapeurs-Pompiers.
Cul-de-sac Férou, n. 7, F. S.-G.
Rue du Battoir, n. 3.
Rue Mouffetard, vis-à-vis le n. 129, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue de la Paix, n. 4.
Rue du Vieux-Colombier, n. 15, à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.

SECTION III.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE (1),

Séant au Palais de Justice.

Ce Tribunal est composé de quarante-deux Juges, y compris le Président, sept Vice-Présidens et dix Juges d'instruction, et de quatorze Juges Suppléans. dont quatre remplissent les fonctions de Juges d'instruction. Il se divise en sept chambres, composées chacune de six Juges et deux Suppléans. Cinq de ces chambres connaissent des matières civiles ; la sixième et la septième des affaires de police correctionnelle.

Il y a près ce Tribunal un Procureur du Roi, quinze Substituts du Procureur du Roi, un Greffier en chef, sept Commis-Greffiers assermentés, pour le service des audiences, un pour la Chambre du conseil, un pour les criées, un pour les dépôts et quatorze pour le service des Juges d'instruction.

TABLEAU *du Tribunal, suivant l'ordre de nomination des Membres.*

Président.

M. MOREAU (O ❋), Vieille rue du Temple, n. 34.

Vice-Présidens. Messieurs,

Janod ❋, rue de Bourbon, n. 4.
Chabaud ❋, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Huart ❋, rue Neuve-Belle-Chasse, n. 3.
Jarry ❋, rue des Petits-Augustins, n. 12.
Dufour, rue de Tournon, n. 14.
Philipon, rue Charlot, n. 35.
Meslin, rue Meslay, n. 16.

Vice-Président honoraire.

M. *Dherbelot*, rue de l'Observance, n. 8.

Juges. Messieurs,

Guillon-d'Assas ❋ (*doyen*), rue Saint-Jacques, n. 223.
Régnier, place de l'Estrapade, n. 1.
Chardel, rue du Jardinet, n. 1.
Bavoux, rue Vivienne. n. 8.
Pelletier, rue du Tourniquet-St.-Jean, n. 2.
Phelippes de la Marnière ❋, rue du Temple, n. 94.
Naudin, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 53.
Geoffroy, rue Godot-Mauroy, n. 32.
Collette de Baudicour ❋, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 43.
Fouquet, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Grandet, rue Godot-de-Mauroy, n. 53.
Maugis, rue Favart, n. 8.
Lefèvre, rue Louis-le-Grand, n. 16.

(1) Ce Tribunal ressortit de la Cour royale de Paris.

Leblond ✻ (*Juge d'instruction*), rue de Valois-Rivoli, n. 6.
Petit, rue d'Anjou, au Marais, n. 21.
Desmortiers ✻ (*Juge d'instruction*), rue des Quatre-Fils, n. 16.
Hémar, rue du Temple, n. 40.
Gobet (*Juge d'instruction*), quai de la Mégisserie, n. 62.
Lambert, rue d'Enfer St.-Michel, n. 14.
Mathias ✻ (*Juge d'instruction*), Vieille rue du Temple, n. 34.
Vanin (*Juge d'instruction*), rue de la Monnaie, n. 10
Try (*Charles*), rue de Tournon, n. 14.
Mourre fils, rue Neuve-Saint-Paul, n. 4.
Frayssinous (*Juge d'instruction*), rue Jacob, n. 7.
Dieudonné (*Juge d'inst.*), rue des Blancs-Manteaux, n. 11.
Pinondel (*Juge d'instruction*), rue du Temple, n. 94.
Michau (*Juge d'inst.*), rue de l'Echiquier, n. 41.
Rolland de Villargues (*Juge d'inst.*), quai de Bourbon, n. 27.
Maillot, rue Sainte-Avoye, n. 39.
Michelin, rue St.-Louis au Marais, n. 56.
Demetz, rue Chantereine, n. 42.
De Pineau, rue de l'Odéon, n. 29.
Thomassy, rue Saint-Honoré, n. 418.
Delahaye, rue Richer, n. 38.

Juges honoraires. Messieurs,

Legrand de Saint-René, rue Bleue, n. 6.
Ducros de Selves, rue des Trois-Frères, n. 11, *bis.*
Silvestre, rue Sainte-Marguerite Saint-Germain, n. 33.
D'Houppeville de Neuvillette, rue Royale, au Marais, n. 18.
Aucante, petite rue de Cléry, n. 16.
Delahaye, rue du Roule, n. 3.

Juges auditeurs. Messieurs,

De Chabrol-Chaméane, à l'Hôtel-de-Ville.
De Montigny, rue de Tournon, n. 12.
Pérignon, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 8.
Portalis, à la Chancellerie, place Vendôme, n. 15.
Martel, rue de la Sourdière, n. 16.
De Charancey, rue des Saints-Pères, n. 69.

Juges suppléans. Messieurs,

Hua (*Juge supp. d'inst.*), rue de l'Université, n. 10.
Vanin de Courville (*Juge supp. d'inst.*), place Royale, n. 23.
Delahaye, rue de Condé, n. 14.
Hallé, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Borel de Bretizel, rue de Seine, n. 10.
Javon, rue Meslay, n. 16.
Perrot de Chezelles, place Royale, n. 10.
Barbou, rue de Tournon, n. 7.

Theurier, rue des Francs-Bourgeois, n. 7, au Marais.
Gairal, rue Louis-le-Grand, n. 5.
Lamy, rue Duphot, n. 8.

Procureur du Roi.

M. *Billot* ❋, rue Neuve-de-la-Ferme-des-Mathurins, n. 3.

Substituts. Messieurs,

Fourneral ❋, rue du Doyenné, n. 3, près le Louvre.
Champanhet, rue des Beaux-Arts, n. 10.
Boudet, rue Chanoinesse, n. 14.
Brethous de la Serre, rue de Vaugirard, n. 22.
Bernard, rue des Vieilles-Tuileries, n. 2.
Pécourt, rue de l'Echiquier, n. 29 *bis*.
Bourgain, rue des Marais, n. 20, faub. St.-Germain.
Menjot de Dammartin, rue Saint-Antoine, n. 31.
Sagot, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 25.
Anthoine de Saint-Joseph, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 11.
Levavasseur, rue de l'Université, n. 45.
Perrot de Chezelles, place Royale, n. 6.
Desparbès de Lussan, rue Chantereine, n. 36.
Perrot de Chezelles, place Royale, n. 6.
Montsarrat, place Vendôme, n. 19.
Lenain, rue.....

Greffier en chef.

M. Gautier, rue de Provence, n. 3.

Commis-Greffiers assermentés d'audience. Messieurs,

Près la 1ère Chambre. *Delatourmigniere*, boulevard Saint-Martin, n. 4.
Près la 2e Chambre. *Allain*, rue Neuve-Saint-Paul, n. 9.
Près la 3e Chambre. *Tricquenaux*, rue.....
Près la 4e Chambre. *Nivet*, rue des Trois-Pavillons, n. 1er, au Marais.
Près la 5e Chambre. *Gibier*, rue du Colombier, n. 30.
Près la 6e Chambre. *Richard*, rue S.-Antoine, n. 35.
Près la 7e Chambre. *Tourfaut*, rue Mâcon, n. 14.

A la Chambre du Conseil.

M. Fontète.
M. *Delaunay*, rue Charlot, n. 33

Aux Criées et Ventes sur Saisies immobilières.

M. *Havinet* ❋, rue des Cannettes, n. 13.

A la Recette des Dépôts.

M. *Noel*, rue de la Calandre.

Près les Juges d'instruction. Messieurs,

Porée, cloître Notre-Dame, n. 20.
Aude, rue Cassette, n. 20.
Bot, rue de Chartres, n. 25.
Champion, rue de Turenne, n. 26.
Meuris, rue des Fossés-M.-le-Prince, 4.
Fellecoq, rue de la Tixeranderie, n. 76.
Laisney, place du Palais de Justice.
Céron, rue des Saints-Pères, n. 18.
Dallemagne.
Robert.
Guillemot.
Bastier.
Lefort.
Verdier.

Secrétaire de M. le Président.

M. Barbier St.-Hilaire, rue....

Secrétaires du Parquet.

M. Mars, rue Mazarine, n. 68, *pour les affaires civiles.*
M. . . . . . *pour les affaires criminelles.*

Huissiers-Audienciers.

(Voir, pour les adresses, à la liste générale de MM. les Huissiers, p. 794.)

Pres les cinq Chambres civiles. Messieurs,

Perier, *Doyen.*
Choquet (P.).
Doré père.
Petit.
Pinart.
Liédot.
Péron père.
Boudin-Dubreuil.
Copin.
Creton.
Bruet.
Hémar.
Gallé.
Colson.
Hurteau.
Hutinel.
Dethorre.
Lemarchand.
Sédillon.
Maupin.
Guillaume jeune.
Frécourt.
Marécat.
Péron fils.
Carré.
Lecorchez.

SERVICE *des Chambres. pour l'année judiciaire*, 1828 — 1829.

1re *Chambre.* MM.
Moreau (O ✻), *Présid.*
Jarry ✻. *Vice-Présid.*
Guillon d'Assas ✻ *Doyen.*, Naudin, Fouquet, Maugis, } *Jug.*
Vanin, Pinondel, } *Jug. d'ins.*
Borel de Bretizel, Barbou, } *Sup.*
Champanhet, Manjot de Dammartin, } *Subs.*

2e *Chambre.* MM.
Chabaud, *Vice-Président.*
Pelletier, Lambert, Mourre, Dieudonné, *J. d'i.* Martel, *J. s. d'i.* } *Jug.*
Gauthier de Charancey, } *Sup.*
Boudet, Perrot de Chezelles. } *Subs.*

3e *Chambre.* MM.
Philipon, *Vice-Présid.*
Chardel, Meslin, Michelin, Thomassy, } *Jug.*
Desmortiers ✻. Gobet, Michau, } *Jug. d'in*
Javon, Gairal, } *Sup.*
Bernard, Bourgain, } *Subs.*

4e *Chambre.* MM.
Janod ✻, *Vice-Président.*
Bavoux, Lefèvre, } *Jug.*
Hémar, | *Jug.*
Vanin de Courville Montsarrat, De Pineau, } *Jug. d'in.*
Lamy, Theurier, } *Sup.*
Pécourt, De Saint-Joseph. } *Subs.*

5e *Chambre.* MM.
Meslin, *Vice-Président.*
Régnier, Try, Delahaye, Leblond ✻, *J. d'i.* Mathias ✻, *J. d'i.* Frayssinous, *J. d'i.* Rolland de Villargue, *J. d'inst.* } *Jug.*
Perrot de Chezelles | *Sup.*
Sagot, Desparbès de Lussan. } *Subs.*

6e *Chambre.* MM.
Dufour, *Vice-Présid.*
DelaMarnière ✻, Collette de Baudicourt ✻, Grandet, Demetz, *Jug.*
Berthous de la Serre, Levavasseur, *Subs.*

7e *Chambre.* MM.
Huart ✻, *Vice-Présid.*
Geoffroy, Petit, Maillot, *Jug.*
Pérignon, Fournerat, Miller, *Subs.*

M. Billot ✻, *Procureur du Roi.*
M. Gautier, *Greffier en Chef.*

Les quatre premières Chambres connaissent des matières civiles ordinaires, excepté des contestations relatives aux avis de parens, aux interdictions et autres, mentionnées en l'article 60 du décret du 30 mars 1808, lesquelles continuent d'être réservées à la première Chambre, où M. le Président siége habituellement; la cinquième, des causes sommaires; la sixième et la septième, des affaires de Police correctionnelle, en outre des délits relatifs aux douanes, aux impôts indirects, aux octrois, à la garantie des matières d'or et d'argent, des appels de simple police, des contraventions aux droits de timbre et d'enregistrement, et du contentieux judiciaire sur les domaines.

La première Chambre est présidée ordinairement par le président du Tribunal; il peut, s'il le croit nécessaire, présider les autres Chambres; les sept Vice-Présidens, par roulement, président les autres Chambres. Les Chambres sont composées conformément au roulement arrêté chaque année.

Les audiences tiennent tous les jours, les dimanches et lundis exceptés; savoir: la première Chambre à dix heures, la deuxième à dix heures et demie, la troisième à onze heures, la quatrième à onze heures et demie, la cinquième à midi, la sixième à dix heures, et la septième à onze heures.

La première connaît des ventes sur saisies immobilières, les jeudis, à l'issue de l'audience.

L'audience des Criées, pour la vente des biens-immeubles, est tenue par l'un des Juges du Tribunal de service à la première Chambre, les mercredis et samedis à midi, dans la salle d'audience de la première chambre. Les référés sont tenus par M. le Président, ou le Vice-Président de la première Chambre, les mardis, mercredis, vendredis et samedis à une heure précise.

Vacances.

L'audience des Vacations, qui ont lieu du premier septembre au premier novembre, se tient au local de la première Chambre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à dix heures.

Les référés sont tenus les mercredis et vendredis à midi: les audiences pour les ventes sur saisies immobilières, tous les jeudis, à l'issue de l'audience des Vacations; et l'audience des Criées, les mercredis et samedis à midi.

Concierge.

M. *Fessin*, au Palais de Justice.

SECTION IV.

JUSTICES DE PAIX DE PARIS

ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Premier Arrondissement, séant rue Caumartin, n. 33.

M. Pinart ✻, *Juge de Paix*; rue Caumartin, n. 33.

M. Pillault Delaboissière, *premier Suppléant*, rue des Bons-Enfans, n. 21.
M. Dubois, *second Suppléant*, rue des Bons-Enfans, n. 20.

M. Jonod, *Greffier*, rue Caumartin, n. 33.
M. Duchêne, *Commis-Greffier*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 62.
M. Alex. Jobart, *Huissier*, rue Saint-Louis-Saint-Honoré, n. 6.
M. Choquet, *Huissier*, rue de Rohan, n. 24.

Audience pour les affaires de compétence, et Bureau de paix et de conciliation, les mardis, vendredis à une heure de relevée. Défaut, à 2 heures. Conciliations volontaires, tous les jours, depuis neuf heures jusqu'à onze heures, en la demeure du Juge-de-Paix.

Circonscription.—Partant de la barrière de Passy et suivant toujours à droite les murs de la ville, jusqu'à la barrière de Clichy; continuant à droite les rues de Clichy, de la Chaussée-d'Antin, et de la Place Vendôme (Louis-le-Grand); la place-Vendôme, traversant la rue Saint-Honoré, et suivant toujours la droite de la rue Saint-Honoré jusqu'à la rue Froid-Manteau; la rue Froid-Manteau, le guichet Froid-Manteau, les quais du Louvre, de la Conférence et de Billy, jusqu'à la barrière de Passy. — Cet arrondissement se divise en quatre quartiers, qui sont : les Tuileries, les Champs-Elysées, le Roule et la place Vendôme.

Deuxième Arrondissement, rue d'Antin, n. 3, *à la Mairie.*

M. Lerat de Magnitot, *Juge-de-Paix*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 58.

M. Grange, avoué près la Cour royale, *premier Suppléant*, rue de Condé, 10.
M. Granger, *second Suppléant*, *avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, rue de Gaillon, n. 11.

M Boucher, *Greffier*, rue d'Antin, n. 10.
Le Greffe se tient hôtel de la Mairie, rue d'Antin, n. 3.
M. Leclerc, *Commis-Greffier assermenté*, rue du Port-Mahon, n. 11.
M. Thébault, *Huissier-audiencier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 71.
M. Rivière, *Huissier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 45.

Conciliations sur citations, les vendredis à midi. Défaut, après une heure. Audiences de compétence, les mercredis à midi. Défaut, après une heure. Les Conciliations volontaires, tous les matins, excepté les dimanches et fêtes, dans le cabinet de M. le Juge-de-Paix, à la Mairie, où se délivrent les lettres.

Circonscription.— A partir de la barrière de Clichy, en suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière Sainte-Anne, le côté droit des rues du faubourg Poissonniere, du boulevart jusqu'à la rue du Faubourg-Montmartre, de la rue Montmartre, de la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'à la rue des

Filles-Saint-Thomas, de la rue des Filles-Saint-Thomas jusqu'au passage Feydeau, de la rue Vivienne, traversant la rue Neuve-des-Petits-Champs, la droite de la rue Neuve-des-Petits-Champs, du Perron à la rue Neuve-des-Bons-Enfans, la droite de la rue Neuve-des Bons-Enfans, de la rue des Bons-Enfans, de la rue Saint-Honoré jusqu'au coin de la place Vendôme; de la place Vendôme, de la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'en face de la rue de la Place-Vendôme; de la rue de la Place-Vendôme, de la rue de la Chaussée-d'Antin, et de la rue de Clichy jusqu'à la barrière de Clichy. Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Troisième Arrondissement, *rue Hauteville*, n. 10.

M. d'Orival de Criel ✠, *Juge-de-Paix*, rue de Paradis Poiss., 31.

Ses Bureaux sont rue Hauteville, n. 10.

M. Ancelle, Avocat, *premier Suppléant*, rue de Choiseul, n. 19.
M. Drouin, Avocat, *second Suppléant*.

M. Getti, *Greffier*. rue Hauteville, n. 10.
M. Ragot, *premier commis assermenté*, rue d'Enghien, n. 28.
M. Moncel, *Huissier*, passage des Petits-Pères, n. 1.
M. Garnier, *Huissier*, rue Montorgueil, n. 17.

Conciliations, les vendredis, à midi très-précis, rue Hauteville, n. 10. On donne les Défauts de suite. L'Audience, le même jour, à une heure très-précise. Conciliations volontaires, tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à midi.

Circonscription. —A partir de la barrière Ste-Anne, et suivant les murs de Paris à droite jusqu'à la barrière St.-Denis; descendant le Faub. St.-Denis à droite, le boulevart à droite jusqu'à la rue du Faubourg-Poissonnière; ledit Faubourg à droite, la rue Poissonnière à droite, la rue Comtesse-d'Artois à droite, le Petit-Carreau, la rue Montorgueil, la rue Comtesse-d'Artois, la rue de la Fromagerie jusqu'aux Piliers de la Tonnellerie; lesdits Piliers jusqu'à la rue Saint-Honoré; cette dernière jusqu'à la rue du Four à droite; remontant la rue Coquillère, toujours à droite, à la rue Croix-des-Pet.-Champs jusqu'à la place des Victoires; ladite place, à droite, jusqu'à la rue de la Feuillade, la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'à la rue Vivienne, la droite de la rue Vivienne, la rue des Filles-Saint-Thomas à droite de la rue Vivienne, la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'aux Petits-Pères, l'autre côté de la même rue jusqu'à la rue Montmartre; cette dernière rue, depuis la pointe Saint-Eustache jusqu'au boulevart à droite; ledit boulevart jusqu'à la rue Poissonnière. Tout l'intérieur de ces limites.

Quatrième Arrondissement, *place du Chevalier-du-Guet*, n. 4.

M. Combouzou, ancien Magistrat, *Juge-de-Paix*; rue du Four-St.-Honoré, n. 9.

M. de Cagny fils, avoué, *premier Suppléant*, rue de la Monnaie, n. 5.
M. Bourgoin, *second Suppléant*, rue du Bac, n. 89.

M. Maurice, *Greffier*, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 7.
M. Traversier, *Commmis Greffier*, assermenté, rue Bétisy, n. 3.
M. Guerin, *premier Huissier*, rue Boucher, n. 1.
M. Tavernier, *second Huissier*, rue de la Monnaie, n. 14.

Audiences et Conciliations, à la Mairie, les mardis et vendredis, à onze heures. Défaut, à midi.

Le Greffe est situé maison de la Mairie, et est ouvert de neuf à quatre heures.

Circonscription. — La rue Froid-Manteau, à droite, depuis le guichet jusqu'à la rue S.-Honoré, les rues des Bons-Enfans et Ne des Bons-Enfans, à droite; celle de

la Feuillade, la place des Victoires, toujours à droite, jusqu'à celle Croix-des-Petits-Champs, la rue Croix-des-Petits-Champs, à droite, jusqu'à la rue Baillif, la rue Coquillère, toujours à droite, jusqu'à la rue du Four; celle du Four, toujours à droite, traversant la rue Saint-Honoré, et la suivant, à droite, jusqu'en face la rue de la Tonnellerie; la rue de la Tonnellerie, à droite, jusqu'à la rue de la Fromagerie; la Halle, sans y comprendre les Petits-Piliers à gauche en allant à la rue de la Chanvrerie, la rue de la Chanvrerie, à droite, la rue Saint-Denis, à droite, jusqu'au Pont-au-Change, les quais de la Mégisserie, de l'Ecole et du Louvre, jusqu'au guichet Froid-Manteau.

Cinquième Arrondissement, *Cloître St.-Jacques-l'Hôpital*, n. 7.

M. Lefuel, *Juge-de-Paix*, Cloître St.-Jacques-l'Hôpital, n. 7.
M. Garnier de Bourgneuf, *Premier Suppléant*, rue du faub. Saint-Martin, 153.
M. Duval, *Second Suppléant*, rue Sainte-Barbe, n. 5.

M. Cochet, *Greffier*, rue Poissonnière, n. 10.
M. Godin, *Huissier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 57.
M. Touzard, *Huissier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 19.

Bureau de Conciliation, sur invitation, les lundis et vendredis, à dix heures. Défaut, à onze h. Audiences de compétence, les mercredis à dix heures. Défaut, à onze heures. Le même jour, conciliations judiciaires, à 11 heures. Défaut, à midi.

Circonscription. — La rue Saint-Denis, n^os impairs, depuis la rue de la Chanvrerie jusqu'à la porte Saint-Denis; la rue de la Chanvrerie, n^os pairs, une partie de la rue Mondétour et les Petits-Piliers des Halles, jusqu'à la rue Montorgueil; la rue Montorgueil, la rue des Petits-Carreaux et la rue Poissonnière, n^os pairs; le boulevart de Bonne-Nouvelle, à droite de la rue Poissonnière, jusqu'à la porte Saint-Denis; le faubourg Saint-Denis, n^os pairs; la rue Neuve-d'Orléans et le faubourg Saint-Martin, à droite et à gauche; la rue de Bondy et le boulevart St.-Martin, à gauche, jusqu'au faubourg du Temple; le faubourg du Temple, à gauche, n^os impairs.

Sixième Arrondissement, *séant rue de Vendôme*, *ancien hôtel de l'Intendance*, n. 11, *quartier du Temple.*

M. Bérard de Favas ✻, *Juge-de-Paix*, rue de Vendôme, n. 11.
M. Théodore Régnault, *premier Suppléant*, *Avocat*, rue de Vendôme, n. 13.
M. Boucher, *second Suppléant*, rue Xaintonge, n. 38.

M. Armagis, *Greffier*, rue Vendôme, n. 11.
M. Papillon, jeune ✻, *Huissier*, rue St.-Martin, n. 257.
M. Danger, *Huissier*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 19.

Conciliations sur citations judiciaires, les mercredis à 11 h. Défaut, à une h. — *Sur lettres d'invitation* pour affaires *urgentes*, tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à midi; pour les affaires ordinaires, le mercredi et le vendredi, depuis dix h. du matin jusqu'à midi. Le mercredi depuis dix h. jusqu'à 11 h. — Audiences de compétence, les vendredis à 11 heures. Défaut, après les causes contradictoires.

Circonscription.—Partant de la barrière de Belleville et suivant à droite le murs de Paris jusqu'à la barrière de Ménil-Montant, descendant la droite des rues de la Roulette, Ménil-Montant, des Filles-du-Calvaire, des rues de Bretagne et de la Corderie, de la rue du Temple, depuis la rue Phelipeaux jusqu'à celle Chapon; la droite des rues Chapon et du Cimetière-Saint-Nicolas, descendant la droite de la rue St.-Martin et de la rue des Arcis jusqu'à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, celle-ci à droite, remontant la droite de la rue Saint-Denis jusqu'à la porte St.-Denis, la droite du boulevart depuis cette porte jusqu'à la rue du Temple, remontant le Faubourg du Temple jusqu'à la barrière de Belleville.—Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Septième Arrondissement, séant rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M. Chauvet, *Juge-de-Paix*, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M. Jaquotot, *premier Suppléant*, rue Sainte-Avoye, n. 12.
M. Froidure, *second Suppléant*, rue Michel-le-Comte, n. 23.

M. Tourin, *Greffier*, au Greffe.
M. Desvaux, *Commis-Greffier assermenté*, rue des Rosiers, n. 25.
M. Bourgeois, *Huissier*, rue Cloche-Perche, n. 6.

Le Greffe est dans la maison du Juge-de-Paix, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

Les audiences se tiennent en la demeure du Juge-de-Paix, savoir : pour les causes de compétence sur citation, les mardis, à midi, et les affaires en conciliation sur assignation, les vendredis, à la même heure. Défauts, à une heure précise. En comparutions volontaires tous les jours. L'huissier ne cite que sur *visa* du Juge-de-Paix.

Circonscription. — Place du Châtelet, à droite, à partir du coin du quai de Gèvres; rue St.-Jacques-la-Boucherie, à droite; rue des Arcis, en montant vers St.-Merry, droite : rue St.-Martin, en allant vers la porte du même nom, à droite; rue du Cimetière-St.-Nicolas et rue Chapon, à droite, allant à la rue du Temple; rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue de la Corderie; rue de la Corderie et rue de Bretagne, à droite, allant à la Vieille rue du Temple; Vieille rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue des Francs-Bourgeois; rue des Francs-Bourgeois et rue Ne-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Culture; rue Culture-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Saint-Antoine; rue Saint-Antoine, à droite, allant à la place Baudoyer; place Baudoyer, à droite; rue de la Tixeranderie, à droite, allant à la rue du Mouton; rue du Mouton, à droite, allant à la place de l'Hôtel-de-Ville; la place de l'Hôtel-de-Ville, à droite, jusqu'au quai Pelletier; le quai Pelletier, la moitié de la rivière et des ponts Notre-Dame et au Change; la pompe Notre-Dame, le corps-de-garde et le quai de Gèvres jusqu'à la place du Châtelet, lieu du départ.

Huitième Arrondissement, séant place Royale, n. 14, *hôtel de la Mairie.*

M. Villemsens ※, *Juge-de-Paix*, rue Popincourt, n. 27.

M. Henault de Tourneville, Avocat, *premier Suppléant*, rue des Trois-Pavillons, n. 10.
M. Gervais, *second Suppléant*, rue de Charenton, hospice des Quinze-Vingts.

M. Lottin, *Greffier*, rue du Foin, n. 4 (*Marais*).
M. Porcher, *Commis-Greffier assermenté*, rue des Tournelles, n. 74.
M. Braulart père, *Huissier*, rue et porte Saint-Antoine, n. 5.
M. Brindossière, *huissier*, même demeure

Audiences. Les Conciliations volontaires et sur lettres, tous les jours de 10 à 11 heures. Les Audiences de compétence, les mardis et les vendredis à midi. Les Conciliations sur affaires judiciaires, après l'audience de compétence. Les Conseils de famille, tous les jours de 10 heures à midi.

Circonscription.—Partant de la barrière de Ménil-Montant et suivant les murs de Paris, à droite, jusqu'à la barrière de la Râpée : suivant ensuite, toujours à droite, le bord de l'eau, la porte et la rue Saint-Antoine, partie de la rue Culture-Sainte-Catherine, depuis le n° 1 jusqu'au coin de la rue des Francs-Bourgeois, partie à gauche de la rue des Francs-Bourgeois, n^os^ pairs, les rues Neuve-Culture-Sainte-Catherine, Vieille-du-Temple, n^os^ pairs seulement, jusqu'à celle des Filles-du-Calvaire, traversant le boulevart, et montant à droite, les rues de Ménil-Montant et de la Roulette jusqu'à la barrière de Ménil-Montant. Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Neuvième Arrondissement, séant rue St.-Antoine, n. 88.

M. Danjan, *Juge-de-Paix*, rue St.-Antoine, n. 88.

M. Jolly, *premier Suppléant*, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.
M. Rouillon, *second Suppléant*.

M. Susse, *Greffier*, rue du Roi-de-Sicile, n. 28.

M. Bigot, *Commis-greffier*, quai de la Grève, n. 12.

M. Delaruelle, *Huissier*, rue des Deux-Ponts, n. 19, île St.-Louis.

Les Conciliations volontaires les mardis et vendredis, de neuf heures à midi.

En cas d'urgence, tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de neuf heures à onze heures du matin.

Les Bureaux de Paix et de Conciliations d'affaires, à une heure, les Audiences pour les affaires de la compétence des Justices de Paix, et les conseils de famille, les mardis et vendredis de chaque semaine, à onze heures. Défaut, à midi.

L'Huissier ne peut point citer sans un *visa* du Juge-de-Paix, qui ne le délivre qu'après avoir entendu les parties, qui sont préalablement appelées devant lui.

Le Greffe est ouvert tous les jours de neuf à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés), rue Saint-Antoine, n. 88.

Circonscription. — La place de l'Hôtel-de-Ville à droite depuis le Port-au-Blé; la rue du Mouton à droite, la rue de la Tixeranderie, à droite, à partir du n° 24; la place Beaudoyer, la rue St.-Antoine, toujours à droite, la rue Contrescarpe, ou des Fossés-de-la-Bastille, inclusivement; le bord de la rivière jusques et compris le pont Grammont, le tour de l'île Louviers, les quais des Célestins, St.-Paul, des Ormes, le pont Marie, les quais d'Anjou, de Béthune, d'Orléans, quai Bourbon, jusqu'au pont de la Cité; les maisons qui bordent la rivière jusques et compris le pont de l'Hôtel-Dieu, les bords de la rivière, toujours à droite, du pont de l'Hôtel-Dieu au Petit-Pont, et en suivant du Petit-Pont à celui Saint-Michel exclusivement: la rue de la Barillerie à droite, le quai aux Fleurs, le pont Notre-Dame, jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville, le Port-au-Blé, au quai de la Grève.

Dixième Arrondissement, séant rue de Bourbon, n. 4.

M. Guillonnet Merville, *Juge-de-Paix*, rue Bourbon, n. 4.

M. Violette, *premier Suppléant*, rue Saint-Dominique, n. 30.
M. Langlacé, *second Suppléant*, rue Saint-Honoré, n. 281.

M. Cornisset Lamotte, *Greffier*, rue de St.-Honoré, n. 348.
M. Dauriat, *Commis-Greffier*, rue des Saints-Pères, n. 45.
M. Fayard, *Huissier, pour les quartiers du faubourg Saint-Germain et des Invalides*, rue du Bac, n. 38.
M. Leroy, *Huissier audiencier, pour les quartiers de la Monnaie et de Saint-Thomas-d'Aquin*, rue du Dragon, n. 16.

Les Audiences et les Conciliations à l'hôtel de la Justice de Paix, rue de Bourbon, n 4, les mardis et vendredis de chaque semaine, à onze heures: défauts, à midi.

Le Greffe est à l'hôtel de la Justice de paix, rue de Bourbon, n. 4.

Circonscription. — A partir du Pont-Neuf, les quais Conti, Malaquais, Voltaire; le cours de la rivière jusqu'à la barrière de la Cunette, les boulevarts

intérieurs jusqu'à la barrière de Vaugirard, la rue de Vaugirard, à gauche; la rue du Regard, à gauche; la rue du Cherche-Midi, à gauche; la rue du Four, à gauche; la rue des Boucheries, à gauche: la rue des Fossés-S.-Germ-des-Prés, à gauche, la rue Dauphine, à gauche. — Tout l'intérieur de ces limites.

Onzième Arrondissement, séant rue Servandoni, n. 24.

M. Boursier, *Juge-de-Paix*, rue de Seine Saint-Germain, n. 30.

M. Ranté, *premier Suppléant*, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n. 12.
M. Allain, *second Suppléant*, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, n. 8.

M. Bazard de St.-Aubin, *Greffier*, rue de Corneille, n. 3.
M. Lemoine, *Commis-Greffier*, rue Servandoni, n. 24.
M. Tavernier, rue du Four-Saint-Germain, n. 35, *huissier* (pour les quartiers du Luxembourg et du Palais).
M. Rigonot Remy, rue du Cimetière-Saint-André, n. 9, *huissier* (pour les quartiers de la Sorbonne et de l'Ecole de Médecine).

Audiences de compétence, les mardis, à 2 heures; celles de conciliations judiciaires, les jeudis, à la même heure, et celles de conciliations volontaires, tous les jours, excepté le dimanche, de 10 heures à midi

Circonscription. — Partant du coin du quai de l'Horloge et de la rue de la Barillerie; les numéros pairs de cette rue, jusqu'après le Pont St.-Michel, ensuite à gauche le quai St.-Michel; les numéros pairs de la rue du Petit-Pont et celle St.-Jacques, jusques et compris les numéros 202, formant le coin de la rue St.-Dominique; les numéros pairs de cette rue, jusqu'à celle d'Enfer, en descendant cette rue des deux côtés, depuis et compris les numéros 28, d'un côté, et 13 de l'autre, jusqu'au commencement; la rue des Francs-Bourgeois, celle de Vaugirard, à droite, jusqu'au numéro 86, formant le coin de la rue du Cherche-Midi; tous les numéros impairs de la rue de Vaugirard, depuis le commencement jusqu'à la barrière; tout l'intérieur de la rue de Vaugirard, jusqu'aux murs extérieurs de Paris, à partir de la barrière d'Enfer, jusqu'à celle de Vaugirard, dans lequel se trouvent les rues de Madame, de l'Ouest, Notre-Dame-des-Champs et des Fourneaux; en descendant ensuite les numéros impairs des rues du Cherche-Midi, du Four, des Boucheries, des Fossés-Saint-Germain-des-Prés et Dauphine, le Pont-Neuf, le quai de l'Horloge ou des Morfondus, jusqu'au coin de la rue de la Barillerie; tout l'intérieur de cette circonscription compris, dans lequel se trouve la rue de Seine, depuis et compris les numéros pairs 60, et impairs 83, et au-dessus.

Douzième Arrondissement, séant quai de la Tournelle, n. 31.

M. de Forcade-la-Roquette ✠ ❋, *Doyen*, *Juge-de-Paix*, quai de la Tournelle, n. 31.

M. Estienne ❋, *premier Suppléant*, barrière de l'Etoile.
M. Coste, *sous-doyen des Avocats à la Cour de Cassation et aux Conseils du Roi, second Suppléant*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.

M. Ponsar, *Greffier*, Saint-Jacques, n. 151.
M. Testard, *Commis-Greffier assermenté*, rue du Plâtre-St.-Jacques, 5.
M. Turpin, *Huissier*, rue de Fourcy, n. 2.
M. Sédillon, *Huissier*, rue de la Montagne-Sainte-Géneviève, n. 24.

Audiences de compétence sur citations les mercredis et vendredis à 1 heure, défaut à 2 heures. Audiences de conciliation sur citations, les samedis à 1 heure, défaut à 2 heures. Conciliations sur lettres d'invitation, et conciliations volontaires tous les jours à 1 heure précise. Le Greffe est ouvert tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes, depuis 10 jusqu'à 4 heures, quai de la Tournelle, n. 31. Les Huissiers ne peuvent citer sans un *visa* de M. le Juge-de-

Paix, qui ne le délivre, hors les cas d'urgence, qu'après avoir entendu les parties, qui sont préalablement appelées devant lui par lettres envoyées sans frais.

Circonscription. — La rue d'Enfer des deux côtés depuis la barrière jusqu'au carrefour de l'Observatoire, le carrefour de l'Observatoire, la rue de l'Ouest des deux côtés jusqu'aux numéros 11 et 4, le mur de la pépinière longeant le jardin du Luxembourg jusqu'à la rue d'Enfer (*ancien enclos des Chartreux*), la rue d'Enfer des deux côtés jusqu'à la rue St.-Dominique, la rue St.-Dominique à droite jusqu'à la rue Saint-Jacques; la rue Saint-Jacques, à droite, en descendant jusqu'au Petit-Pont; la rue de la Bûcherie, la rue des Grands-Degrés et la rue de la Tournelle, des deux côtés ensuite le quai jusqu'à la barrière de la Garre; depuis la barrière de la Garre le mur de Paris, à droite, jusqu'à la barrière d'Enfer, et tout l'intérieur compris dans ces limites.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton de Saint-Denis.

Composé des communes d'Aubervilliers, Dugny, la Cour-Neuve, Crèvecœur, La Chapelle et partie de la France-Nouvelle, Stains, Epinay, Villetaneuse, Pierrefitte, Saint-Ouen, l'île Saint-Denis, Saint-Denis.

M. Aniéré, *Juge-de-Paix*, à Saint-Denis, rue Compoise, n. 58.

M. Potier de la Berthellière, Notaire royal à Saint-Denis, rue de la Boulangerie, 1er *Suppléant*.

N. . . . . *second Suppléant*.

M. Lemit, *Greffier*, Grande Rue, n. 59, à Saint-Denis.

M. Pequereau, 1er *Huissier audiencier*, rue Compoise, n. 52, à St.-Denis.

M. Gautier, 2e *Huissier audiencier*, à St.-Denis, en son bureau, chez M. Barbier, à St.-Denis, rue Compoise, et à Paris, rue St.-Martin, n. 75.

M. Vauthy, *Commissaire de Police*, rue Compoise.

Audiences le vendredi à midi, à l'Hôtel-de-Ville, place d'Armes: défaut, à une heure.

Conciliations après l'audience.

Nota. Conciliations volontaires ou sur simple invitation, tous les jours, de 9 heures à 11 du matin (le vendredi excepté), chez M. le Juge-de Paix.

Notaires. Messieurs,

1816. Potier de la Berthelliere, *à Saint-Denis.*
1816. Rouquairol, *à la Chapelle.*
1823. Leclerc, *à Pierrefitte.*
1825. Piet, *à Saint-Denis*
1826. Loyer, *à Aubervilliers.*

Canton de Pantin.

Composé des communes de Bagnolet, Belleville, Bobigny, Bondy, Charonne, Drancy, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, Prés Saint-Gervais, Romainville et la Villette.

M. Vigen, *Juge-de-Paix*, à Belleville, rue St.-Denis, n. 10.

M. De Neufchatel, *premier Suppléant*, rue de Paris, n. 156, à Belleville.

N. . . . . *deuxieme suppléant.*

M. Fremont, *Greffier*, à Belleville, rue des Prés-Saint-Gervais, 24.

M. Bordier, *Huissier*, rue des Prés-Saint-Gervais, n. 6, à Belleville.

Audience civile et de police, les jeudis, à Pantin, à midi.

Bureau de conciliations, les lundis, à Belleville, chez le juge-de-paix, à midi.

Conciliations volontaires, tous les jours, chez le juge-de-paix, à Belleville, depuis huit heures jusqu'à midi.

Notaires. Messieurs.

1805. Levert ✱, *à Belleville.*
1821. Ferrière, *à la Villette.*
1826. Delacour, *à Noisy-le-Sec.*

Canton de Neuilly.

Composé des communes de Boulogne, Clichy, Montmartre, Neuilly, Passy et Auteuil.

M. Chapelain, *Juge-de-Paix*, à Boulogne, rue du Parchamp, n. 2.

M. Guibert, *premier Suppléant*, rue de Seine, à Neuilly.
M. . . . . *second Suppléant.*
M. Chevalier, *Greffier*, rue de Villiers, n. 17, aux Thermes.
M. Raimbault, *Huissier*, à Neuilly, grande route, n. 47.

Audiences civiles et de police, et Conciliations sur citations, tous les mardis à dix heures du matin; défaut, à midi. Conciliations sans citations, chez le Juge-de-Paix, tous les autres jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Notaires. Messieurs,

1822. Labie, *à Neuilly.*
1824. Leroux, *à Monceau.*
1826. Pinel, *à Boulogne.*
1828. Triboulet, *à Passy.*

Canton de Nanterre.

Composé des communes d'Asnières, Colombe, Courbevoie, Genevilliers, Nanterre, Surênes et Puteaux.

De Reboul-Bervile ❋, *Juge-de-Paix*, à Asnières.

M. Bordet, *premier Suppléant.*
M. Rousselot, *second Suppléant.*
M. Toutain, *Greffier*, à Courbevoie.
M. Reimbault, *Huissier*, à Neuilly.

Audiences et Conciliations, tous les jours, enclos de la Mairie, à Nanterre. Défauts, à midi. Il y a des Audiences extraordinaires toutes les fois que les cas l'exigent, et qu'elles sont nécessaires pour les intérêts des parties.

Tous les jours, autres que ceux d'Audience, et les dimanches et fêtes, le Juge-de-Paix reçoit, à son domicile, les habitans du canton qui ont des différends entre eux, depuis huit heures du matin jusqu'à deux.

Notaires. Messieurs,

1817. Grebaut, *à Courbevoie.*
1818. Bordet, *à Nanterre.*
1822. Fournier, fils, *à Surène.*
1825. Tirlet, *à Colombe.*

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Sceaux.

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, du Bourg-la-Reine, de Châtenay, de Châtillon, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses, d'Issy, de Montrouge, du Plessis-Piquet, de Sceaux, de Vanvres et de Vaugirard.

M. Ranté, *Juge-de-Paix*, à Sceaux.

M. Defrance, *premier Suppléant*, à Sceaux.
M. Ledru, *second Suppleant*, à Fontenay-aux-Roses.
M. Osselet fils aîné, *Greffier*, à Sceaux.
M. Osselet père, *Huissier*, à Sceaux.

Audiences à Sceaux, les samedis, à dix heures précises du matin. Conciliations à la suite, et les autres jours, quand la demande en est faite. Défaut, à midi.

Notaires. Messieurs,

1814. Puis (Ch.-Franç.), *au Bourg-la-Reine.*
1816. Puis (Pierre-Aug.). *à Issy.*
1822. Garnon (F.-N.-A.), *à Sceaux.*

Canton de Charenton.

Composé des communes de Bercy, Bonneuil, Brie-sur-Marne, Champigny,

Charenton-le-Pont, Charenton-Saint-Maurice. Creteil, Labranche du Pont de Saint-Maur, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, et Saint-Maur-lès-Fossés.

M. Berville ✱, *Juge-de-Paix*, à Charenton, r. des Bordeaux, n. 1.

M. Finot, à Charenton-Saint-Maurice,
M. le chev Laborde ✱, à Paris, rue de l'Abbaye, 14. } *Suppléans.*

M. Péron (M. A.), *Greffier*, à Conflans, rue de l'Église, n. 26.

M. Théodore Petit, *Huissier Audiencier*, quai de la Râpée, n. 83, à Paris. Il a un préposé à Charenton, rue des Carrières, n. 73.

Audiences civiles et de police, et Bureaux de Paix, les lundis et mardis de chaque semaine, à Charenton, rue des Carrières, n. 55, à midi très-précis; défaut, à 1 heure précise. Conciliations tous les jours, dans la salle d'audience, ou chez le Juge-de-Paix, depuis midi jusqu'à 3 heures du soir.

Notaires. Messieurs.

1823. Pommeret, *à Nogent-sur-Marne.*
1827. Ventenat, *à Charenton.*

Canton de Villejuif.

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry, Lay, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry.

M. Chamagne, *Juge-de-Paix*, à Villejuif, rue Royale, n. 16.

M. Serise, *premier Suppléant*, à Yvry.
M. Darblay, *second Suppléant*, à Choisy-le-Roi.

M. Gaubert, *Greffier*, à Villejuif, rue Royale, n. 16.

M. Roux, *Huissier*, à Villejuif, et à Paris, rue des Fossés-S.-Bernard, n. 16.

Audiences et Conciliations, le vendredi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Villejuif, rue du Moutier, n. 32. Défaut, à une heure.

Notaires. Messieurs,

1810. Aubouin, *à Gentilly.*
1819. Dargère, *à Arcueil.*
1824. Cosson, *à Vitry.*
1827. Lepage, *à Choisy-le-Roi.*

Canton de Vincennes.

Composé des communes de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Villemomble et Vincennes.

M. Le Fricque, *Juge-de-Paix*, à Vincennes, r. du Terrier, n. 12.

M. . . . . *premier Suppléant.*
M. Davenne, *second Suppléant*, à Vincennes.

M. Jacques, *Greffier*, à Vincennes, rue Royale, n. 7.

M. Dadole, *Huissier*, à Vincennes, rue de la Pissotte, n. 81, et à Paris, rue du Temple, n. 63.

Audiences et Conciliations, le samedi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Vincennes. Défaut, à midi.

Notaires. Messieurs.

1816. Wion, *à Fontenay-sous-Bois.*
1823. Peron, *à Montreuil.*
1826. Barre, *à Vincennes.*
1827. Appay, *à Vincennes.*

SECTION V.

OFFICIERS MINISTÉRIELS.

NOTAIRES A PARIS,

Suivant l'ordre de réception. Messieurs,

1794 Chodron ✻ ✻, *Doyen.*
1797 Montaud, *Présid.*
1799 Batardy.
1800 Chapellier.
1802 Foucher, 1er *Syn.*
1804 Buchère.
1805 Potron.
1806 Schneider.
1807 Vernois.
1809 Robert-Dumesnil, *Trésorier.*
1809 Ducorps.
1809 Champion ✻.
1810 Maine-Glatigny.
1810 Boursier.
1810 Agasse.
1811 Lemoine, *Rapp.*
1811 Moisant ✻, 3e *Sy.*
1811 Cristy.
1812 Damaison.
1812 Desprez ✻, 2e *Syndic.*
1812 Trubert.
1812 Cousin.
1813 Deshayes
1813 Rousse.
1813 Decan.
1814 Poisson, *Secrét.*
1814 La Maze.
1814 Petit.
1815 Lombard.
1816 Lambert Ste-Croix.
1816 Lairtullier.
1816 Riant.
1816 Piet.
1816 Cottenet.
1818 Vilcocq.
1818 Bertinot.
1818 Clairet.
1818 Beaudesson.
1819 Fourchy, aîné.
1819 Forqueray.
1819 Péan de St.-Gilles ✻.
1819 Fevrier.
1819 Delamotte aîné.
1819 Chrestien.
1820 Froger-Deschesnes aîné.
1820 Berceon.
1820 Perret.
1820 Chaulin.
1820 Gondouin.
1821 Aumont.
1821 DanlouxDumesnils
1821 Cotelle.
1821 Castel.
1821 Dubois.
1821 Thibault.
1821 Chauchat.
1821 Grenier.
1822 Leroux aîné.
1822 Vingtain.
1822 Vavin.
1822 Tourin.
1822 Noël (Casimir)
1822 Guérinet.
1823 Couchies.
1823 Jonquoy.
1823 Meunier.
1823 Frémyn.
1823 Défresne.
1823 Charlot.
1824 Mérault.
1824 Preschez.
1824 Dulong.
1825 Desperriers.
1825 Moreau.
1825 Guiffrey.
1825 Mignotte.
1825 Morel d'Arleux.
1825 Leroux jeune.
1826 Hailig.
1826 Lehon.
1826 Outrebon.
1826 Fourchy jeune.
1826 Bouclier.
1826 Guyet-Desfontaines.
1826 Poignant.
1826 Demanche.
1826 Lambert (Domin.)
1826 Corbin
1826 Delamotte jeune.
1826 Barbier.
1826 Girard.
1826 Clausse.
1826 Duchesne.
1826 Michaux.
1826 Florent.
1827 Froger-Deschesnes jeune.
1827 Louveau.
1827 Robin.
1827 Daloz.
1827 Moisson.
1827 Prost.
1827 Lemaire.
1827 Bechefer.
1827 Prévoteau.
1827 Bernard.
1827 Guyot.
1827 Nolleval.
1827 Juge.
1827 Morisseau.
1827 Chardin.
1827 Grulé.
1827 Rousseau.
1828 Baudelocque.
1828 Esnée.

ORDRE ALPHABÉTIQUE ET DEMEURES.

Cette marque = signifie *en remplacement de.*

Agasse = Lefebure de Saint-Maur, place Dauphine, n. 23.

Aumont = Sensier, rue St.-Denis, 247.

Barbier = Garnot, r. Ne-S.-Eustache, 45.

Batardy = Maine, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 5.

Baudelocque = Herbelin l'aîné, rue Saint-Martin, n. 285.

Beaudenom de la Maze = Thibert, rue de la Paix, n. 2.
Beaudesson = Roard, r. Montmartre, 160
•Béchefer = Griois, r. des Filles-S.-T. 9.
Berceon = Tricard, rue du Bouloy, 2.
Bernard = Delahaye, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 17.
Bertinot = Mignard, r. Richelieu, 28.
Bouclier = Mailand, r. des Prouvaires, 3
Boursier = son père, rue Grenier-S.-L. 5.
Buchère = Jacquelin, rue S.-Martin, 14.
Castel = Lemaitre, r Neuve-des-P.-C. 61
Champion ✻ = Préau, r. de la Monnaie, 19
Chapellier = Delamotte, rue de la Tixeranderie, n. 13.
Chardin = Huard de la Marre, rue Richepanse, n. 3.
Charlot = Cottin, r. S.-Antoine, 31.
Chauchat = Langlacé, r. S.-Hon., 281.
Chaulin = Dunays, r. S.-Honoré, 334.
Chodron ✻ ✻ = Girardin, r. de Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Chrestien = Tardif, rue de la Vieille-Draperie, n. 23.
Clairet = Jallabert, b. des Italiens, 18.
Clausse = Le Roy, rue des Moulins, 21.
Corbin = Marchoux, r. Vivienne, 6.
Cotelle = Mathelat de Bourbévelle, rue Saint-Denis, n. 374.
Cottenet = Fourcault de Pavant, rue Saint-Honoré, n. 337.
Couchies = Pitois, r. S.-Antoine, 110.
Cousin = Serize, quai Voltaire, 15.
Cristy = Rouen, r. Neuve-des-P.-Ch. 95
Daloz = Gilbert, rue St.-Honoré, 333.
Damaison = Tiron, rue Basse, Porte Saint-Denis, n. 10.
Danloux-Dumesnils = Laisné, rue St.-Antoine, n. 207.
Decan de Chatouville = Doulcet, rue des Fossés-Montmartre, n. 11.
Defresne = Boulard, rue des Petits-Augustins, n. 21.
Delamotte aîné = Estier, r. Montmart. 78
Delamotte jeune = Chambette, place des Victoires, n. 7.
Demanche = Dautrive, r. S.-Severin, 7.
Deshayes = Béville, q. de l'Ecole, 8.
Desprez ✻ = Cousin, r. du Four-S.-G. 27
Dubois = Lefèvre, rue St.-Marc, 14.
Duchesne = Duchesne son oncle, rue Saint-Antoine, n. 200.
Ducorps = Robert, aîné, r. de Cléry, 5.
Dulong = Delacour, r. Ne-des-P.-C., 77.
Esnée = Morand ✻, r. Meslée, 38.
Février = Mesnier, rue du Bac, n. 30.
Florent = Depuille, r. S.-Marc-F., 24.
Forqueray = Bocquet, pl. des P.-Pères, 9
Foucher = Brelut de la Grange, rue Poissonnière, n. 5.
Fourchy aîné = Trutat, q. Malaquais, 5.
Fourchy je = Lahure, pl. de l'Ecole, 1.
Frémyn = Tampé, rue de Seine, 48.
Froger-Deschesnes aîné = Thirion, rue de Richelieu, n. 47.
Froger-Deschesnes jeune = Séné, rue de Sèvres, n. 2.
Girard = Chasles, rue de la Harpe. 29.
Gondouin = Rousseau, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 97.
Grenier = Yver, rue du Faubourg Montmartre, n. 13.
Grulé = Dehérain, r. de Grammont, 23.
Guérinet = Delacroix, r. du Mail, 13.
Guiffrey = Passez, boulevard Bonne-Nouvelle, 2, et rue Hauteville, 1.
Guyet Desfontaines = Bréton, rue du faubourg Poissonnière, n. 6.
Guyot = Camusat, rue St.-Honoré, 83.
Hailig = Viault, rue d'Antin, n. 9.
Jonquoy = Bellanger, rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés, n. 4.
Juge = Colin de Saint-Menge, rue du Marché S.-Honoré, n. 5.
Lairtullier = Massé, rue Louis-le-Grand, n. 13.
Lambert-Sainte-Croix = Laudigeois, rue St.-Christophe, en la Cité, 10.
Lambert (Dominique) = Narjot, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 42.
Lehon = Cazes, rue du Coq-St.-H., 13.
Lemaire = Lambert je, rue du Bac, 31.
Lemoine = Flury, r. S.-Martin, 149.
Leroux aîné = Viénot, rue des Prouvaires, 38.
Leroux je = Estienne, r. S.-Jacques. 55
Lombard = Rendu, r. S.-Honoré, 317.
Louveau = son père, r. S.-Martin, 119.
Maine-Glatigny = Fourchy, rue de Richelieu, n. 95.
Mérault = Lequesne, rue du Faubourg-Montmartre, n. 10.
Meunier = Fleury, r. Coquillère, 27.
Michaux = Curmer, r. Ne-S.-Aug., 25
Mignotte = Noël jeune, rue J.-J. Rousseau, n. 1.
Moisant ✻ = Drugeon, rue Jacob, 16.
Moisson = Catoire, r. Ste-Anne, 57.
Montaud = Gibert je, r. Louis-le-Gr., 7
Moreau = Lherbette, r. S.-Merry, 25.
Morel d'Arleux = Bauchau, place Beaudoyer, n. 6.

Morisseau = son père, r. Richelieu, 60.
Noël (Casimir) = Noël l'aîné, rue de la Paix, n. 13.
Nolleval = Bertrand, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Outrebon = Gillet, r. St-Honoré, 354.
Péan de Saint-Gilles ✻ = son père, quai Malaquais, n. 9.
Perret = Le Pelletier, rue des Moulins, n. 28.
Petit = Tarbé, rue St.-Honoré, 290.
Piet = Guillaume, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 18.
Poignant = Boilleau, r. Richelieu, 45.
Poisson = Liénard, quai d'Orléans, 4.
Potron = Thomé, rue Vivienne, n. 10.
Preschez = Tessier, r. S.-Victor, 120.
Prévoteau = Culhiât-Coreil, r. Saint-Marc-Feydeau, n. 22.
Prost = Fournier, r. de la Jussienne, 16
Riant = Robin, r. des Filles-S-T., 13.
Robert-Dumesnil = Legé aîné, place du Louvre, n. 22.
Robin = Lebrun, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 7.
Rousse = Huguet, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.
Rousseau = Bonnefons, rue des Lombards, n. 21.
Schneider = Magimel, r. de Gaillon. 14.
Thibault = Le Ducq, rue des Fossés-Montmartre, n. 7.
Tourin = Denis de Villières, son oncle, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 3.
Trubert = son père, r. Montmartre, 148.
Vavasseur-Desperriers = Chevrier, rue Vivienne, n. 22.
Vavin = Cronier, r. de Grammont, 7.
Vernois = Riollet, r. J.-J.-Rousseau, 18.
Vilcocq = Grelet, rue Neuve-d'Orléans, n. 12.
Vingtain = son père, r. Montmartre, 139

Membres de la Chambre. Messieurs,

Montaud, *Président.*

Foucher, 1er *Syndic.*
Desprez ✻, 2e *Syndic.*
Moisant ✻, 3e *Syndic.*
Lemoine, *Rapporteur.*
Poisson, *Secrétaire.*
Robert-Dumesnil, *Trésorier.*
Agasse.
Trubert.
Decan.
Lombard.
Lambert-Saint-Croix.
Lairtullier.
Riant.
Piet.
Fourchy aîné.
Péan de Saint-Gilles.
Gondouin.
N. . . . . . .

La Chambre tient ses séances, dans le bâtiment de l'ancien Châtelet, le jeudi de chaque semaine, à huit heures du soir.

Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

Avocats et Avoués de la Compagnie. Messieurs,

Billecocq ✻ ✻, Parquin, *Avocats.*
Rochelle, *Avocat aux Conseils et à la Cour de Cassation.*
Deschamps, *Avoué près la Cour roy.*
Huet, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*

M. Rabon, *Agent de la Compagnie*, au Châtelet.

Notaires honoraires. Messieurs,

Lherbette, *Doyen hon.*, Vieille-rue-du-Temple, n. 124.
Coupery, rue Barbette, n. 11.
Fourchy, rue Richelieu, n. 95.
Drugeon, rue Servandoni, n. 16.
Duchesne, *Doyen hon.*, pl. Royale, 2
Jallabert, boulevart des Italiens, n. 18.
Deloche, rue Ne-des-P.-Champs, 26.
Bordin, rue Chantereine, n. 27.
Culhiât-Coreil, r. S.-Marc-Feydeau, 22.
Caffart Durvilliers, rue des SS.-Pères.
Boilleau ✻, rue de Richelieu, n. 45.
Yver ✻, rue d'Anjou, n. 13.
Fleury, rue Saint Honoré, n. 285.
Vingtain ✻, rue de la Vrillère, n. 2
Delacour, rue Caumartin, n. 39.
Bocquet, rue Richelieu, n. 49.
Tricard, place du Louvre, n. 22.
Morisseau ✻, rue de Richelieu, n. 60.
Langlacé, rue St.-Honoré, n. 281.
Massé, rue des Marais du Temple, 14.
Louveau, rue Saint-Martin, n. 119.
Rendu (O ✻), rue St.-Honoré, n. 317.
Lahure, place de l'Ecole, n. 1.
Bréton (O ✻), r. du F-Poissonnière, 6.
Dautrive, rue Christine, n. 7.
Fournier ✻, rue de la Jussienne, 16.
Bertrand ✻, r. des Bons-Enfans, 21.
Gillet, rue Saint-Honoré, n. 348 *bis.*
Narjot, rue du Marché-Saint-Honoré, n. 11.
Boulard ✻, rue des P.-Augustins, 21.

AVOUÉS

PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE,

Suivant l'ordre de réception. Messieurs,

1800 Duvergier, *Doyen.*
1800 Bligny.
1800 Angelot.
1800 Lallemand aîné ✻.
1800 Gouget-Desfontaines.
1800 Nonclair.
1800 Lot père.
1800 Perin-Serigny ✻.
1803 Malafait.
1804 Chevalier ✻.
1806 Masson ✻.
1806 Voisin.
1807 Froidure.
1808 Pillaut-Debit.
1808 Bouriaud.
1808 Picot.
1808 Launoy de la Creuze ✻.
1810 Boyvin jeune.
1810 Chedeville.
1810 Chaslin.
1811 Fouret.
1811 Boucher.
1811 Dubois.
1812 Leblant.
1812 Fleury.
1812 Démonts.
1812 Desetangs.
1812 Vivien.
1812 Mayet-Térengy.
1813 Blot.
1813 Colmet.
1813 Berson.
1813 Jansse.
1813 Taillandier ✻.
1813 Cauthion.
1813 Delahaye.
1813 Luxeuil
1814 Lallemand jeune.
1815 Vavasseur des Perriers.
1815 Denormandie.
1815 Gourbine.
1815 Itasse.
1816 Plé.
1816 Bouland.
1816 Delachapelle.
1816 Isambert.
1816 Vincent.
1817 Vallée.
1817 Moullin.
1817 Smith.
1817 Barey de St.-Marc.
1817 Auquin.
1817 Froger de Mauny.
1817 Delacourtie.
1817 Berthault.
1817 Glandaz.
1817 Desvalières.
1818 Delahaye-Royer.
1818 Godard ✻.
1818 Patural.
1818 Lachaise.
1819 Bourcey.
1819 Leclerc.
1819 Legendre.
1819 Berger.
1819 Labois.
1819 Desaulle.
1819 Gauthier.
1820 Vaillant.
1820 Dargère.
1820 Guillebout.
1820 Maldan.
1820 Laboissière.
1821 Trianon.
1821 Vinay.
1821 Gasnault.
1821 Cottinet.
1821 Petit-Dexmier.
1821 Moreau.
1821 Lelouche.
1821 Bouquet.
1821 Massé.
1821 Foussier.
1822 Mitouflet.
1822 Geoffroy.
1822 Boivin (Amédée).
1822 Denise.
1822 Voizot.
1822 Derbanne.
1822 Papillon.
1822 Gaigne.
1822 Gavault.
1822 Audouin.
1822 Dequevauviller.
1823 Levraud.
1823 Pinson.
1823 Oger.
1823 Darlu.
1823 Petel.
1823 Encelain.
1823 Dabrin
1823 Callou.
1823 Hocmelle aîné.
1823 Crosse.
1824 Delavigne.
1824 Fariau.
1824 Lefèvre d'Aumale.
1824 Lambert.
1824 Huet.
1824 Labarte.
1824 Marbeau.
1824 Devaureix.
1824 Hocmelle jeune.
1825 Poisson.
1825 Lelong.
1825 Sageret.
1825 Ducatel.
1825 Delamotte.
1825 Mercier.
1825 Gracien.
1825 Hanaire.
1825 Robert.
1825 GrandjeanMontigny
1825 Lefèvre.
1826 Paillard.
1826 Chevallier (Adrien)
1826 Baulant.
1826 Foubert.
1826 Leblan (de Bar).
1826 Duclos.
1826 Fagniez.
1826 Marion.
1827 Gion.
1827 Babaud.
1827 Lot jeune.
1827 Leguey.
1827 Mac Avoy.
1827 Delaruelle.
1827 Dubreuil.
1827 Gounion.
1827 Collet.
1827 Dujat.
1827 Morel (Henri.)
1827 Symonet.
1827 Martin.
1827 Thomas.
1827 De Betbéder.
1828 ArchambaultGuyot.
1828 Gamard.
1828 Guyot (Eugène).

Ordre alphabétique et demeures.

Nota. Les Avoués près le tribunal de première Instance sont licenciés en Droit, et ont prêté serment d'Avocat à la Cour royale.

Cette marque = signifie *en remplacement de.*

Amédée Boivin = son père, r. Saint-Honoré, n. 291.
Angelot, rue du Cimetière-S-André, 7.
Archambault Guyot = Thierriet, rue d la Monnaie, n. 10.
Audouin = Panier, son beau-père, rue Bourbon-Villeneuve, n. 33.
Auquin = Roze ❄, r. de la Jussienne, n. 15.
Babaud = Bureaux, rue de Louvois, 2.
Barey de Saint-Marc = Bourdon, rue des Prouvaires, n. 3.
Baulant = Piéton, r. Montmartre, 15.
Berger = Bonfils, r. St.-Honoré, 256.
Berson = Faureau-Latour, rue de Cléry, n. 8.
Berthault = Geuffron aîné, r. Neuve-d'Orléans, n. 28.
Blot = Maurey, rue de Grammont, 16.
Boucher = Regley, r. des Prouvaires, n. 32.
Bouland jeune = Paty, rue St.-Antoine, n. 77.
Bouquet = Lefebvre de Sainte-Marie, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 1.
Bourcey = des Effeuillées, rue de Choiseul, n. 9
Bouriaud = Cavenel, r. du Mail, 13.
Boyvin jeune = Mizeron, r. Neuve-Saint-Augustin, n. 42.
Callou = Marquis, rue Neuve-d'Orléans, n. 22.
Cauthion = Royer, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Chaslin = Chappe, r. du Colombier, 3.
Chedeville = Corbin, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 20.
Chevalier ❄ = Grillot, r. St.-Paul, 8.
Chevallier (Adrien) = Quillaux, rue Montmartre, n. 30.
Collet = Girauld, r. St.-Méry, n. 25.
Colmet = Pantin, pl. Dauphine, 12.
Cottinet = Turpin, rue St.-Marc, 15.
Crosse = Cirodde, r. Traînée, n. 11.
Dabrin = Templier, r. Richelieu, 89.
Dargère = Regnier, quai des Augustins, n. 11.
Darlu = Bazin, rue Ste.-Anne, n. 53
De Betbéder = Godot, place du Châtelet, n. 2.
Delachapelle = Hardy, rue d'Argenteuil, passage St.-Roch, n. 41.
Delacourtie = Gallion, rue Sainte-Appoline, n. 2.
Delahaye = Folâtre, quai Conti, n. 7.
Delahaye-Royer = Bastard, r. Neuve-Saint-Augustin, n. 3.
Delamotte = Lacoste, rue des Fossés-St.-Germ.-des-Prés, n. 18.
De la Ruelle = son père, rue des Fossés-Montmartre, n. 5.
Delavigne = Barbier, quai Malaquais, n. 19.
Démonts = Hésèque, r. Christine, 3.
Dénise = son père, rue de Fourcy, 8.
Denormandie = Bergeron-d'Anguy, rue du Sentier, n. 14.
Dequevauviller = Lantenois, r. Hautefeuille, n. 1.
Derbanne = Deroucy, r. Montmartre, n. 139.
Desaulle = Desaulle, son oncle, rue Hautefeuille, n. 19.
Desétangs = Brochot, rue du Sentier, 9.
Desvalières = Hocquet, place des Victoires, n. 6.
Devaureix = Ruelle-Pomponne, rue Chabannais, n. 3.
Dubois = De Milly, rue des Bons-Enfans, n. 20.
Dubreuil = Courtin, rue Pavée-St-Sauveur, n. 3.
Ducatel = Bottet, r. du Colombier, 3.
Duclos = Théodore Ménard, rue Ne-des-Petits-Champs, n. 73.
Dujat = Jeulin, r. Ste.-Anne, n. 57.
Duvergier (*Doyen*), rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 5.
Encelain = Beauvoir, r. du Mail, 1.
Fagniez = Viault, rue des Blancs-Manteaux, n. 29.
Fariau = Doin, rue Traversière-St.-Honoré, 29.
Fleury = Ducancel, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.
Foubert = Froger de Mauny aîné, rue Coquillère, n. 46.
Fouret = Despréaux-Saint-Sauveur, rue Croix-des-Petits-Champs, 39.
Foussier = Bochin, r. Thévenot, 24.

Froger-de-Mauny = Champagnou, rue Verdelet, n. 4.
Froiduro = Bordier-Martineau, rue Michel-le-Comte, n. 23.
Gaigne = Alexandre, r. Vivienne, 19.
Gamard = Drouin, rue Saint-André-des-Arcs, n. 35.
Gasnault = Pillette, quai Malaquais, n. 15.
Gauthier = Lambert de Sainte-Croix, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 7.
Gavault = Aviat, r. des Prouvaires, 10.
Geoffroy = Lefèvre aîné, rue Favart, n. 12.
Gion = Guérin, r. des Moulins, n. 32.
Glandaz = son père, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 87.
Godard ✻ = Briden, r. Jean-Jacques-Rousseau, n. 5.
Goujet-Desfontaines, r. de Richelieu, n. 87.
Gouniou = Leduc, rue St-Thomas-du-Louvre, n. 26.
Gourbine = Godard, rue du Pont-de-Lodi, n. 8.
Gracien = son père, r. Boucher, n. 6.
Grandjean-Montigny = Boisgarnier, rue Chabannais, n. 8.
Guillebout = Meyssin, r. Traversière-Saint-Honoré, n. 41.
Guyot = Prudhomme, r. de Condé, 30.
Hanaire = Delhomel, r. Traînée, 17.
Hocmelle aîné = Bouland aîné, place des Victoires, n. 12.
Hocmelle jeune = Juge, rue du Port-Mahon, n. 10.
Huet = Delahaye aîné, r. de la Monnaie, n. 26.
Isambert = Foullon, rue Saint-Antoine, n. 62.
Itasse = Detroyes, r. de Cléry, n. 9.
Jansse = François jeune, r. de l'Arbre-Sec, n. 48.
Labarte = son père, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Labois = Guillonnet-Merville ✠ ✻, rue Coquillère, n. 42
Laboissière = Cavaignac, r. des Bons-Enfans, n. 32.
Lachaise = Lepage, r. des Prouvaires, n. 38.
Lallemand aîné ✻, r. de Richelieu, 38.
Lallemand jeune = Glaizot, rue Gaillon, n. 13.
Lambert = Decormeille ✻, boulevard Saint-Martin, n. 4.
Launoy de la Creuze ✻ = Massé de Cormeille, r. des Bourdonnais, 11.
Leblan (de Bar) = Desrez, r. Traînée, n. 15.
Le Blant = Cloiseau, r. de Cléry, n. 9.
Leclerc = Mirofle, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 23.
Lefèvre = Genreau, r. des Poulies, 2.
Lefèvre d'Aumale = son père, rue de Harlay, n. 20.
Legendre = Baron Rainville, cour de la Sainte-Chapelle, n. 5.
Leguey = Leconte, r. Thévenot, n 16.
Lelong = Duparc ✻, r. Neuve-Saint-Eustache, n. 39.
Lelouche = Dumont, pl. Dauphine, 6.
Levrauld = Ancelle, r. Favart, n. 6.
Lot père, r. des Deux-Portes-St.-Sauveur, n. 15.
Lot jeune = Mala, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Luxeuil = Cousin, r. de l'Odéon, 26.
Mac-Avoy = Galisset, r. de la Monnaie, n. 11.
Malafait, rue d'Argenteuil, n. 48.
Maldan = Foignet, r. du Bouloy, 4.
Marbeau = Charpentier, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 29.
Marion = Decagny, r. de la Monnaie, 5.
Martin-Perier, rue St.-Méry, n. 25.
Massé = Paris, r. Saint-Denis, 374.
Masson = Lebon, quai des Orfèvres, n. 18.
Mayet = Noel, r. du Hazard, n. 13.
Mercier = Jouhet, r. St.-Méry, 12.
Mitouflet = Bouriaud jeune, rue de Richelieu, n. 69.
Moreau = Lacan, r. de Grammont, 26.
Moret (Henri) = Delaplace, rue Richelieu, n. 60.
Moullin = Desbois ✻, rue des Petits-Augustins, n. 6.
Nonclair, r. des Bons-Enfans, n. 28.
Oger = Coppeaux, cl. St.-Méry, 18.
Paillard = Grandjean, r. Ste-Avoye, 42.
Papillon = Wasse, r. Saint-Joseph-Montmartre, n. 8.
Patural = Blanchard, r. d'Amboise, 7.
Perin-Sérigny ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 95.
Petel = son père, rue Baillet, n. 3.
Petit-Dexmier = Perache, r. Michel-le-Comte, n. 24.
Picot = Renou, r. du Gros-Chenêt, 6.
Pillaut-Debit = Franc, r. de Richelieu, n. 47.

Pinson = Durand, r. Montorgueil, 65.
Plé = Lemit, r. Sainte-Anne, n. 34.
Poisson = Mure, r. de Grammont, 21.
Robert = Bettinger, r. Mazarine, 32.
Sageret = Rathier, rue des Fossés-Montmartre, n. 6.
Smith = Bellaigue, r. Ticquetonne, 14
Symonet = Dechatonru, r. des Vieux-Augustins, n 61
Taillandier ✻ = Taillandier, son oncle, rue Saint-Benoît, n. 18.
Thomas = Barbedienne, r. de Choiseul, n. 11.
Trianon = Bouilly de Dorée, rue des Fossés-St-G.-l'Auxerrois, n. 25.
Vaillant = Bunel, r. Christine, n. 9.
Vallée = Sandrin ✻, r. Pavée-Saint-André, n. 5.
Vavasseur-Desperriers = Duquesnel, rue Croix-des-Petits-Champs, 42.
Vinay = Dassonvillez, r. de la Vrillèle, n. 8.
Vincent = Chaslin jeune, rue Thévenot, n. 24.
Vivien = Crepin, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 24.
Voisin = Depréval, rue Montmartre, n. 39.
Voizot = Quenescourt, rue des Poulies, n. 2.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le réglement.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Lallemand je, *Président.*
Démonts, *Syndic.*
Denormandie, *Rapporteur*
Delahaye. *Secrétaire.*
Lallemand l'aîné ✻, *Très.*
Plé.
Bouriaud.
Fleury.
Taillandier ✻.
Chevalier ✻.
Blot.
Duvergier, *Doyen.*

Membres honoraires. Messieurs,

Pasté, *anc. Secrétaire*, rue Meslay, 52.
Roze ✻, *ancien Trésorier*, r. Mont-Thabor, n. 22.
Bastard, *anc. Présid.*, r. des Vieilles-Etuves-Saint-Honoré, n. 16.
Chaseray ✻, *ancien Président*, rue d'Enghein, n. 28.
Gomel, *ancien Secrétaire*, rue des Moulins, n. 15.
Boivin aîné, *ancien Présid.*, rue Saint-Honoré, n. 291.
Decormeille ✻, *ancien Rapporteur*, rue Michel-le-Comte, n. 36.
Delahaye l'aîné, rue Richer, n. 38.
Labarte, *ancien Président*, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Juge, *ancien Président*, rue du Marché-St-Honoré, n. 5.
Duparc ✻, *ancien Trésorier*, rue de Bondi, n. 9.
Boisgarnier de Chatonru, *anc. Prés.*, rue Ne-des-Petits-Champs, n. 45.
Genreau, *ancien Président*, rue du Cloître-Notre-Dame, n. 14.
Quillaux, *anc. Prés.*, rue des Bourdonnais, n. 17.
Mala, *ancien Syndic*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Girauld, *ancien Rapporteur*, rue St. Martin, n. 72.
Perier, *ancien Secrétaire*, rue St. Méry, n. 25.

Avocats de la Compagnie.

M. Tripier, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
M. Mollot, *Adjoint*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 54.

Avocat près la Cour de Cassation.

M. Latruffe-Montmélian, rue du Canivet-Saint-Sulpice, n. 3.

Avoué près la Cour royale.

M. Ruelle-Pomponne, rue Saint-Anne, n. 77.

Notaire de la Compagnie.

M. Tourin, rue de Grenelle, faubourg S.-Germain, n. 3.

Commis en chef de la Chambre.

M. Barbié, au Secrétariat, au Palais de Justice, et rue S.-André-des-Arcs, n. 57.
M. Pouget, *Commis-adj.* au Secrét. au Palais de Justice, et rue Thévenot, 5.

La Chambre tient ses séances ordinaires au palais de Justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à quatre heures. Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du Tribunal, depuis dix heures jusqu'à trois.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS,

Pour le Département de la Seine.

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers sont faites exclusivement par des commissaires-priseurs-vendeurs de meubles.

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans lesdites prisées ou ventes qui se font à Paris, à peine d'amende, qui ne peut excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus.

Les commissaires-priseurs-vendeurs de meubles peuvent recevoir toute déclaration concernant les ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y sont formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations peuvent donner lieu, et citer, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités.

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires-priseurs-vendeurs, relatives à leurs fonctions, toute signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, sont sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt, ou signification de jugement, n'ait été visé par le commissaire-priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires-priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute réquisition pour y maintenir l'ordre. Leur nombre est fixé à quatre-vingt. Ils ont une chambre de discipline, et sont sous la surveillance de M. le Procureur du Roi près le Tribunal de première Instance.

Commissaires-Priseurs-Vendeurs par ordre de réception. MM.

1 Benou, *doyen.*
2 Balbastre ✻.
3 Chariot.
4 Dufossé.
5 Deparis.
6 Salbart.
7 Alexandre.
8 Boucly.
9 Erhard.
10 Lenormant de Villeneuve.
11 Commendeur.
12 Bonnefons.
13 Barloy.
14 Narjot.
15 Bezançon.
16 Haize.
17 Thiesson.
18 Sibire.
19 Pourcelt.
20 Fleuriau de Ponfol.
21 Guillaume St.-Ange.
22 Laurens.
23 Taveau.
24 Dumanoir.
25 Orsel.
26 Husson.
27 Lacoste.
28 Lorin.
29 Deschambeaux.
30 Coutellier.
31 Parmentier.
32 Déa.
33 Berton.
34 Gallimard.
35 Leconte.
36 Hocart.
37 Tardu.
38 Lefebvre.
39 Vincent.
40 David.
41 Petit.
42 Itasse.
43 Létoffé.
44 Godefroy.
45 Fournel.
46 Derbanne.
47 Tiersonnier.
48 Mira.
49 Delaunay.
50 Chantard.
51 Guérin.
52 Gibé.
53 Devicque.
54 Dréan.
55 Merlin.
56 Fariau.
57 Leroux.
58 Boulé (Th.)
59 Morillon.
60 Binot.
61 Guerreau.
62 Seigneur.
63 Gervais.
64 Gosse.
65 Determes.
66 Chauvin.
67 Picot.
68 Hamot.
69 Trinquand.
70 Morise.
71 Baratin.
72 Serres.
73 Wateau.
74 Castets
75 Gitton de la
76 Ribellerie.
77 Neveu.
Gardel.
78 Fleurot.
79 Solvet.
80 Féval.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs.

Alexandre, boulevart S.-Antoine, n. 7.
Balbastre ✻, rue Saintonge, n. 13.
Baratin, place de l'Hôtel-de-Ville, 8.
Barloy, rue Montorgueil, n. 47.
Benou (doyen), rue Taranne, n. 11.
Berton, rue Hauteville, n. 4.
Bezançon, rue des Déchargeurs, n. 4.
Binot, rue de la Lune, n. 16.
Bonnefons, rue St.-Marc, n. 14.
Boucly, rue de la Verrerie, n. 36.
Boulé (Théodore), cité Bergère, n. 6.
Castets, rue Richelieu, n. 15.
Chariot, rue Montmartre, n. 84.
Chautard, rue Sainte-Avoye, n. 4.
Chauvin, rue des Saints-Pères, n. 16.
Commendeur, r. S.-André-des-Arcs, 61.
Coutellier, rue des Bons-Enfans, n. 28.
David, rue des Quatre-Vents, n. 13.
Déa, rue de Cléry, n. 19.
Delaunay, rue St.-Honoré, n. 315.
Deparis, rue Caumartin, n. 20.
Derbanne, rue Montmartre, n. 139.
Deschambeaux, rue de Condé, n. 13.
Determes, quai Bourbon, n. 19.
Devicque, r. de Grenelle-St.-G., n. 64.
Dréan, rue du Mail, n. 11.
Dufossé, pl. S.-André-des-Arcs, n. 30.
Dumanoir, rue N.-D.-de-Nazareth, 5.
Erhard, cloître des Bernardins, n. 4.
Fariau (*F.-T.*), r. des P.-Augustins, 24
Féval, rue Chabannais, n 18.
Fleuriau de Ponfol, rue Beaubourg, 52.
Fleurot, r. du Renard-St.-Sauveur, 9.
Fournel, quai des Orfèvres, n. 6.
Gallimard, rue du Temple, n. 62.
Gardel, rue Montmartre, n. 165.
Gervais, rue de Louvois, n. 2.
Gibé, rue de Grenelle S.-Honoré, 29.
Gitton de la Ribellerie, rue Pavée, n. 24, au Marais.
Godefroy, rue Mabillon, n. 12.
Gosse, Vieille rue du Temple, n. 30.
Guérin (*A. M.*), rue Ventadour, n. 4.
Guerreau, place du Louvre, n. 18.
Guillaume S.-Ange, r. Montmartre, 15.
Haize, rue N.-S.-Eustache, n. 29.
Hamot, rue St.-Claude-Cléry, n. 8.
Hocart, r. St.-Germain-l'Auxerrois, 65.
Husson, place Royale, n. 11 *bis*.
Itasse, rue Neuve St.-Roch, n. 18.
Lacoste, rue Thérèse, n. 2.
Laurens, rue de la Monnaie, n. 5.
Leconte, rue Hauteville, n. 26.
Lefebvre, rue St.-Marc, n. 23.
Lenormant de Villeneuve, rue de la Perle, n. 9.
Leroux, rue des Moulins, n. 16.
Létoffé, rue Montmartre, n. 95.
Lorin, pl. St.-Germain-l'Auxerrois, 24.
Merlin, rue du Battoir S.-André, 10.
Morillon, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Morise, rue du Petit-Carreau, n. 1.
Mira, boulevard Poissonnière, n. 16.
Narjot, quai de Gèvres, n. 10.
Neveu, r. de la Grande-Truanderie. 40.
Orsel, rue Sainte-Apolline, n. 13.
Parmentier, rue Saint-Martin, n. 285.
Petit, rue de Cléry, n. 16.
Picot, rue Neuve-St.-Eustache, n. 30.
Pourcelt, rue Montmartre, n. 113.
Tiersonnier, rue des Prouvaires, n. 34.
Salbart, rue des Noyers, n. 31.
Seigneur, rue Favard, n. 2.
Serres, rue de Braque, n. 6.
Sibire, place du Caire, n. 35.
Solvet, rue Dauphine, n. 20.
Tardu, r. St.-André-des-Arcs, n. 18.
Taveau, rue du Bouloy, n. 26.
Thiesson, rue de Provence, n. 1.
Trinquand, rue des V.-Augustins, 27.
Wateau, rue Sainte-Apolline, n. 5.
Vincent, rue de Bondy, n. 34.

Chambre des Commissaires-Priseurs, séant à l'hôtel de Bullion, rue J. J. Rousseau, n. 3.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Berton, *Président.*	Lorin, *Trésorier.*	Maline Dumanoir.	Petit.
Létoffé, *Syndic.*	Deparis.		Fournel.
Déa, *Rapporteur.*	Barloy.	Parmentier	Tiersonnier.
Hocart, *Secrétaire.*	Pourcelt.	Vincent.	Delaunay.

Membres honoraires. Messieurs,

Dubus-Brice, cloître des Bernardins, 4.
Moitier de Beaufils, r. des Fontaines, 8.
Poussin, rue de la Verrerie, n. 46.
Leroy, rue Chanoinesse, n. 4.
Vincent ✠ ✻, rue Ste-Anne, n. 19.
Genet de Neslut, à Dourdan.
De Bonnaire ✻, rue Coquillère, n. 27.
Mérault, rue de l'Eperon, n. 8.

Thierry, rue Sainte-Appoline, n. 15.
Guyot, place Dauphine, n. 9.
Fournier, *à Colmar.*
Mallet, rue de Malthe, 17, au Marais.
Petit Cuénot, *à Coulomiers.*
Bréart, vieille rue du Temple, n. 50.
Félix, r. du Faub.-Poissonnière, 18.
Butard, rue Godot-Mauroy, n. 22.
Denailly, cloître St-Merry, n. 18.
Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
Olivier, rue de Cléry, n. 12.
Vallé, rue de Provence, n. 14.
Simonard, rue du Temple, n 40.
Fournel père, rue Chanoinesse, n. 2.
Voisin, rue Guénégaud, n. 15.
Moreau, quai d'Anjou, n. 13.
Lacoste aîné, rue Gaillon. n. 8.
Lot, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 29.
Duverger de Villeneuve, r. du Fouarre, 14.

Nota. La Chambre tient ses séances à l'hôtel de Bullion, rue J.-J. Rousseau, n. 3, le jeudi de chaque semaine, à six heures du soir.

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Petit de Gatines, *Avoc. aux Cons. et à la Cour de Cass.*, r. Montmartre, 68.
Delacroix-Frainville ✻, *Avocat*, rue Hautefeuille, n. 15.
Parquin, *Avocat*, rue des Deux-Ecus, n. 15.
De Benazé, *Avoué près la Cour royale*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 30.
Voisin, *Avoué au Tribunal de première Instance*, rue Montmartre, n. 39.
Morel Darleux, *Notaire*, place Beaudoyer, n. 6.
Auger, *Agréé au Tribunal de Commerce*, rue des Fossés-Montmartre, n. 27.

Pluyette, *Agent de la Compagnie des Commissaires-Priseurs*, rue J.-J. Rousseau, n. 3, hôtel de Bullion.

HUISSIERS A PARIS. *Messieurs,*

Baudrier, rue Bourg-l'Abbé, n. 31.
Baudry, rue de la Monnaie, n. 5.
Bazin, rue de Bussy, n. 29.
Beaufils, rue du faub. St.-Martin, 38.
Bellanger, rue Saint-Benoît, n. 36.
Bellée, rue Montmartre, n. 55.
Bénard, rue St-André-des-Arcs, n. 26.
Binet, rue Pavée-St.-Sauveur n. 3.
Blondel, rue de Richelieu, n. 3.
Bocage, rue de Bussy, n. 16.
Boncallet, rue Neuve-St.-Eustache, n. 32.
Bordier, à Belleville
Boudin, rue Planche-Mibraye, n. 4.
Boudin-Debreuil, rue S.-Antoine, 62.
Boulet, rue Saint-Sauveur, n. 1.
Bourgeois, rue Cloche-Perche, n. 6.
Braulart, rue du F.-Montm., n. 7.
Brision (Cas.), r de Grenelle-S-H, 55
Bruet, rue de la Verrerie, n. 34.
Brunet, rue Quincampoix, n. 11.
Cabure, rue Mauconseil, n. 9.
Camproger, rue des V.-Augustins, 37.
Carré, rue des Bourdonnais, n. 12.
Calonnet, rue Chanoinesse, n. 22.
Caüet, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 12.
Chauvet, quai de la Tournelle, n. 27.
Choquet (P.), rue du Temple, n. 56.
Clayeux, rue Saint-Martin, n. 41.
Cognier, r. Ne-des-Petits-Champs, 47.
Colson, r. S.-Jacq.-la-Boucherie, 29.
Comte ✻, rue du Croissant, n. 13.
Copin, rue Mauconseil, n. 5.
Coupier, rue Neuve-Saint-Augustins, n. 35.
Couturier, rue de la Jussienne, n. 11.
Cressonnier, rue Montmartre, n. 118.
Creton, rue Montmartre, n. 154.
Cronier, rue Chantereine, n. 10.
Dadole, rue du Temple, n. 63.
Danger, rue N.-D.-de-Nazareth, 19.
D'Anne, rue Choiseul, n. 19.
Davesne, r. des Vieux-Augustins, 40.
Davoust, impasse Sourdis, n. 3.
Debergue, rue de Richelieu, n. 93.
Delalain, r. de la Vieille-Monnaie, 17.
Delille, rue Feydeau, n. 16.
Demaret, r. de la Vieille-Monnaie, 9.
Denailly, rue Sainte-Avoye, n. 16.
Deplaigne père, rue des Blancs-Manteaux, n. 22.
Deplaigne fils, même demeure.
Dethorre, vieille r. du Temple, n. 25.
Devaux, rue des Deux-Boules, n. 10.
Doré père, quai de la Grève, n. 78.

Doré fils, quai de la Grève, n. 78.
Drouin-Brindossiere, place et porte Saint-Antoine, n. 5.
Dubois, rue de la Cerisaie, n. 27.
Dumant, r. des Fossés-Montmartre, 15.
Dupuis, r. du Grenier-St.-Lazare, n. 4.
Fabien, rue du Helder, n. 12.
Faiola, rue des Bourdonnais, n. 10.
Fayard, rue du Bac, n. 38.
Forqueray, rue Saint-Méry, n. 25.
Fourché, rue du Cloître-St.-Jacques-l'Hôpital, n. 5.
Frécourt, rue de la Jussienne, n. 25.
Frère, rue de la Gr.-Truanderie, 53.
Furpille, rue du Four-St.-H., n. 12.
Gallais, rue des Mauvaises-Paroles, 17.
Gallé, rue des Ecouffes, n. 26.
Garnier, rue Comtesse d'Artois, n. 17.
Gateau, rue Saint-Antoine, n. 88.
Gautier, rue St.-Martin, n. 75.
Gillet, r. Notre-Dame-des-Vict., 15.
Gobin, rue Montmartre, n. 84.
Godard, rue des F.-Montmartre, n. 24.
Goix, rue Montmartre, n. 39.
Gras, rue Montmartre, n. 137.
Grenet, rue Montorgueil, n. 65.
Gromort, rue J.-J. Rousseau. n. 6.
Guillaume, rue des Vieilles-Etuves Saint-Honoré. n 1.
Guinard, rue St.-Denis, n. 15.
Hemar ✠, rue Saint-Denis, 124.
Houchard, quai des Augustins, n. 5.
Hugonin, rue des Deux-Boules, 10.
Hurteau, rue St.-Antoine, n. 69.
Hutinel, rue des Bourdonnais, n. 12.
Jacques, rue et carré Saint-Denis, n 380.
Janvier, rue Richelieu, cour Saint-Guillaume, n. 1.
Jeannot, rue Quincampoix. n. 54.
Jobart, rue St.-Louis-St.-Honoré, 6.
Lallement, rue du Bouloi, n. 13.
Lamouque, rue de la V.-Monnaie, 22.
Languellier. rue du Roule, n. 17.
Lebaigue, Vieille rue du Temple, n. 25.
Lebertre, rue du Roule, n. 11.
Lebon, rue Bourtibourg, n. 12.
Leclerc, rue de la Mortellerie, n. 151.
Leclercq, rue des Boucheries St.-Germain. n. 40.
Lecorchez, rue du Coq St-Honoré, n. 7.
Legrip, rue du Contrat-Social, n. 6.
Lemarchand, rue du Mail, n. 19.
Le Pescheur de Branville, rue des Bourdonnais, n. 14.
Le Roy (Alb.-P.), r. St.-Martin, 223.
Le Roy (Paul-Aug.), r. du Dragon, 16.
Levasseur, rue Neuve-S.-Marc, n. 11
Lhuillier, rue du Cherche-Midi, 40.
Liédot, rue Saint-Martin, n. 151.
Lormier, rue Beaubourg, n. 62.
Maguet, rue Saint-Denis, n. 247.
Maillard, rue du Hazard, n. 4.
Manet. rue du Marché St.-Honoré, 1.
Marècat, rue de Richelieu, n. 64.
Margottin, rue de la Harpe, n. 50.
Massiot, rue Saint-Denis, n. 356.
Maupin, rue du F. St.-Antoine, n. 120.
Mesnard, rue de Ménars, n. 12.
Moncel, passage des Petits-Pères. n. 5.
Monvoisin, rue de Bourbon-Villeneuve, n. 7.
Nantet, quai de Bourbon, île Saint-Louis, n. 49.
Navaron, rue Saint-Paul, n. 2.
Noyel, rue Saint-Denis, n. 179.
Osselet, à Sceaux.
Papillon aîné, rue de l'Echiquier, 32.
Papillon jeune ✠. rue St Martin, 257.
Pequereau, à Saint-Denis.
Perier, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 24.
Pèron père, rue Ne-St.-Merry, n. 11.
Pèron, fils, même demeure.
Petit (Théodore). quai de la Râpée, 83.
Petit (Denis-Bernardin), r. Thévenot, n. 6.
Pigace, rue Mandar, n. 6.
Pinart, rue de la Monnaie, n. 22.
Pinchereau. rue Tiquetonne, n. 6.
Plusot, place des Italiens, n. 1.
Raimbault, à Neuilly.
Raymond, rue Saint-Martin, n. 112.
Richard, rue Montorgueil, n. 33.
Rigonot, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs. n. 9.
Riviere, r. Neuve-des-Petits-Champs, n. 45.
Rondot. r. des Fossés-Montmartre. 13.
Roux, rue des Fossés S-Bernard, n. 16.
Sedillon. rue de la Montagne-Sainte-Géneviève, n 24.
Simon, rue de Rohan. n. 24.
Tavernier aîné, rue du Four S.-Germain. n. 35.
Tavernier je, rue de la Monnaie, 14.
Thebault, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 71.
Touzard, rue Bourbon-Villeneuve, 19.
Turpin, rue de Fourcy, n. 2, Porte-Saint-Marcel.
Vaquez père, r. du Four-St.-G., 27.

Vaquez fils, rue St.-Honoré, n. 334.
Vaunois, rue des Petits-Pères, n. 5.
Vergne, rue Montmartre, n. 154.
Viguet-Poupeloz, rue Mazarine, 35.
Voisin, rue des Lavandières Ste-Opportune, n. 24.
Vondière, rue des Lombards, n. 8.
Vuillemot, rue de Seine-St.-G., 66.

Chambre de Discipline de la Communauté des huissiers. Messieurs,

Petit (Théodore), *Syndic.*
Gromort. *Rapporteur.*
Vaquez père. *Trésorier.*
Lhuillier, *Secrétaire.*
Moncel.
Godard
Coupier.
Vuillemot.
Papillon jeune.
Fayard.
Chauvet.
Fabien.
Houchard.
Frécourt.
Boudin-Dubreuil.

Conseils de la Communauté. Messieurs,

Delagrange, } *Avocats.*
Gauthier (Ambr.) }
Lobgeois, *Avocat à la Cour royale.*
Lot père, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*
Desprez, *Notaire.*

La chambre de discipline est chargée de veiller au maintien de l'ordre et de la discipline parmi tous les membres de la Communauté, et à l'exécution des lois et réglemens qui concernent les Huissiers; de prévenir ou concilier tous différends qui peuvent s'élever entre Huissiers relativement à leurs droits, fonctions et devoirs, et, en cas de non-conciliation, de donner son avis comme tiers sur ces différends; de s'expliquer, également par forme d'avis, sur les plaintes ou réclamations de tiers contre des Huissiers, à raison de leurs fonctions, et sur les réparations civiles qui pourraient résulter de ces plaintes ou réclamations; de donner son avis comme tiers sur les difficultés qui peuvent s'élever au sujet de la taxe de tous frais et dépens réclamés par les Huissiers; de délivrer, s'il y a lieu, tous certificats de moralité, de bonne conduite et de capacité à ceux qui se présenteront pour être Huissiers; enfin de représenter tous les Huissiers sous le rapport de leurs droits et intérêts communs.

Nota. La Chambre tient ses séances ordinairement le mardi de chaque semaine, à sept heures du soir, rue Baillet, n. 3.

Lessoré, Concierge, à ladite Chambre.

SECTION VI.

Directions du Département de la Seine.

DIRECTION DES DROITS

d'Enregistrement, de Timbre, de Greffe et d'Hypothèque.

M. de Bovet ❋, *Directeur*, rue Saint-Joseph, n. 6.

M. Galdemar, *Vérificateur*, *Premier Commis de la Direction*, rue de Richelieu, n. 62.

Inspecteurs. MM.

Venelle, Faub.-Montmartre, n. 13.
Lachenaye, rue S.-Pierre-Montmartre, n. 11.
Jouenne, rue Hillerin-Bertin, n. 11.
Pixérécourt, rue du Sentier, n. 11.
Becquet, rue de la Tixeranderie, n. 41.
Cordier, rue N.-des-Mathurins, n. 42.
Ginoux, rue du Bac, n. 91.
Tapin de Lanoue, Faub.-Poisonnière, 8.
Létoublon, rue de Verneuil, n. 47.

Vérificateurs. MM.

Levavasseur, r. St.-Hyacinthe-St.-R., 4.
Ferratier, rue Gaillon, n. 23.
Despréaux, rue Ne-Saint-Roch, n. 25.
Dubois Depacé. r. N.-des-Mathurins, 25.
Frémont, Cour de la Ste-Chapelle, 13.
Bourgeois. r. du Faub.-Poissonnière, 20
Galabert-d'Haumont. r. Paradis-Poiss. 11
Demouchy, q. de Béthune. île S.-L., 26.
Calmon, rue du Helder, hôtel du Tibre.
Gobert, rue Saint Sébastien, n. 34 *bis.*
Richard, r. de Valois, hôt. de Périgord.
Paradis, rue Montholon, n. 18.

Vérificateurs auxiliaires. MM.

Bouglé, rue de Richelieu, n. 65.
Delamondière, rue St.-Honoré, 355.
Defougère, r. des Bons-Enfans, n. 5.
Lejeune, r. du Marché-St.-Honoré, 6.
Chardon, rue Bergère. hôtel Bergère.
Palierne, r. du Petit-Carreau, n. 2.
Gobert, rue Saint-Sébastien, n. 34 *bis.*
Richard, r. de Valois, hôt. de Périgord.

DIRECTION GÉNÉRALE ET SES BUREAUX, *voyez* page 216.

Receveurs de l'Enregistrement

Des actes du Conseil et des actes judiciaires, droits de greffe et amendes près les Cours et Tribunaux de Paris.

M. *Degrange*, pour la commission du Sceau, hôtel de la Direction générale, rue de Choiseul, n. 2.

M. *Bécard*, pour le Conseil, la Cour de cassation et les exploits des huissiers de la division du Pont-Neuf, *au Palais de Justice.*

M. *Morin*, pour la Cour royale, la Cour d'assises, *au Palais de Justice.*

M. *Houillon* ✠, M. *Dupeyroux*, M. *Maire*, M. *Guillebert*, pour le Tribunal de première Instance, *au Palais de Justice.*

Nota. M. Guillebert est également chargé des amendes et frais en matières criminelle et correctionnelle.

M. *Bazenerye*, M. *Jamain*, pour la perception des droits d'enregistrement et de greffe des actes ou jugemens du Tribunal de Commerce, *au Tribunal, Palais de la Bourse.*

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des exploits et des actes judiciaires des tribunaux de Paix et des effets de Commerce, et des actes de Mairies de la ville de Paris. MM.

1er et 2e Arrondissemens du canton de Paris. *Batardy*, rue d'Hanôvre n. 19
3e *Bauderon de Vermeron*, rue des Prouvaires, n. 32.
4e *Dupuis*, rue du Chevalier-du-Guet, n. 1.
5e *Gromier*, rue de Cléry, n. 64.
6e *Menod*, rue Meslée, n. 19.
7e *Finiels*, rue de la Verrerie, n. 60.
8e et 9e *Demay*, rue de la Colombe, n. 4.
10e, 11e et 12e *Pantel*, rue du Four Saint-Germain, n. 40.

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des actes des Notaires dans la ville de Paris. MM.

1er *Mauroy*, rue de la Ferme, n. 3.
2e *Laforcade*, r. S.-Hyacinthe-S.-R. 4.
3e *Favre*, rue Ne-St.-Augustin, n. 10.
4e *Creton*, rue Traînée, n. 15.
5e *Delaguette*, rue Mandar, 9.
6e *Dulion*, rue Montmartre, n. 182.
7e *Correch*, rue du Roule, n. 11.
8 *Chemin*, rue Meslay, n. 58.
9e *Taillet*, rue des Juifs, n. 13.
10e *Raison*, rue Beautreillis, n. 14.
11e *Malouin*, rue du Bac, n. 87.
12e *Jobert*, quai des Orfèvres, n. 18.

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des actes sous signatures privées dans la ville de Paris.

M. *Labouret*, } rue Saint-Joseph, n. 6, hôtel de la Direction de l'Enregis-
M. *Beaujeu*. } trement.

Le Dépôt central de tous les Registres des Bureaux de l'ancienne administration des Domaines du Roi depuis l'établissement du contrôle des actes et des Bureaux d'enregistrement ayant existé et existant à Paris.

M. Moelle, *Archiviste*, rue Saint-Joseph, n. 6.

Chaque receveur des Bureaux ci-devant indiqués ne conserve que les registres de l'année courante et ceux de l'année précédente: tous les registres antérieurs sont au dépôt.

Receveur des droits d'Enregistrement

Des actes des autorités administratives dans la ville de Paris.

M. *Courapied*, rue de Jouy, n. 11.

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des déclarations de successions. MM.

1er et 2e Arrondissemens. *Doneaud*,
3e et 4e *Boutray*,
5e et 6e *Lagorsse*,
7e et 8e *Palisot de Warlusel*,
9e et 10e *Courty*,
11e et 12e *Du Fraval*,
} Rue Saint-Joseph, n. 6.

Receveurs du Timbre extraordinaire.

MM. *Delcamp*, *Viton*, rue de la Paix, hôtel du Timbre.

Conservateurs des Hypothèques.

A Paris. . . M. *Fidiere* ✻. rue du Cadran, n. 9.
A Saint-Denis. M. *Mennessier-Duplessis* ✻. pour la S.-Préfect. de St.-Denis.
A Sceaux. . . M. *Dumaine*, pour la Sous-Préfecture de Sceaux.

Bureaux de distribution de Papier timbré. Mesdames,

Premier Arrondissement.

Champs-Elysées. . .	*Lacombe*, rue du Faub. St.-Honoré, n. 2.
Tuileries..	Ve *Mayrand*, rue St.-Honoré, n. 301.
Place Vendôme. . .	*Deschamps*, passage Sandrié, n 6.
Roule.	Mlle. *Naudet*, rue du Faubourg S.-Honoré, n. 66.

Deuxième Arrondissement.

Palais Royal. . . .	Mlle. *d'Hautefort*, rue des Moineaux, n. 10. Mlle. *Marcotte Forceville*, Marché St.-Hon., n. 28
Faubourg Montmartre..	Ve *Maison*, rue du faubourg Poissonnière, n. 15.
Chaussée-d'Antin. . .	Ve *Bovet*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 5.
Feydeau.	Ve *Famin*, rue de Grammont, n. 23.

Troisième Arrondissement.

Tuileries	*Senig*, rue Charles X, n. 7.
Mail.	Ve *de Merck*, rue des Fossés-Montmartre, n. 14.
Saint-Eustache. . . .	Mlle. *Corneille*, rue Montmartre, n. 68.
Montmartre.	Mlle. *Gagny*, rue Montmartre, n. 154.

Quatrième Arrondissement.

Saint-Honoré. . . .	*Aubry*, rue des Fossés-Saint-Germ.-l'Auxerrois, 5.
Louvre.	Mlle. *Soret Dulac*, quai de la Mégisserie, n. 26.
Banque de France. . .	Ve *Guyot*, rue des Poulies. n. 2. Mad. *Mortemard*, rue St.-Honoré, n. 152.
Marchés.	Ve *Darras*, rue de la Chanvrerie, n. 7.

Cinquième Arrondissement.

Faubourg Saint-Denis.	Ve *Dujay*, rue de Cléry, n. 21.
Bonne-Nouvelle. . .	Mlle. *Vaugelade-Duvilliers*, rue Poissonnière, n. 26. Mlle. *de Vassan*, rue du Caire, n. 28.
Montorgueil..	*Giraud*, rue du Mail, n. 23.

Sixième Arrondissement.

Porte Saint-Denis. . .	Ve *Cibot*, rue Bourg-L'Abbé, n. 31.
St.-Martin-des-Champs.	Ve *Lesvignes*, rue Saintonge, n. 34.
Temple.	Ve *Levallois*, rue de la Vieille-Monnaie, n. 16.
Lombards.	Ve *Rousselot*, rue Notre-Dame-Nazareth, n. 23.

Septième Arrondissement.

Sainte-Avoye. . . .	*Derivaud*, rue de Montmorency, n. 7.
Mont de Piété. . . .	Ve *de Spada*, rue d'Orléans, n. 3, au Marais.
MarchéSaint-Jean.. .	Ve *Macret*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 5.
Arcis.	Mlle. *Martin*, rue de la Poterie, n. 18.

Huitième Arrondissement.

Marais.	Mad. *Viénot*, rue Saint-Anastase, n. 8
Faubourg St.-Antoine..	Mad. *Thouvenin*, rue du Faubourg S.-Antoine, n. 7.

Neuvième Arrondissement.

Cité.	Mad. *Leroux*, rue de Fourcy, n. 12.
Ile Saint-Louis . . .	Ve *Faivre*, rue Regratière, n. 11.
Arsenal.	Ve *Voidel*, rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 22.
Hôtel de Ville. . . .	Mad. *de Goyon*, rue St.-Christophe, n. 8.

Dixième Arrondissement.

Monnaie..	Ve *Gitaux*, rue St.-Benoît, n. 32.
Saint-Thomas d'Aquin.	*Costes*, rue de Sèvres, n. 96. Ve *L'Huillier*, rue de la Chaise, n. 6.
Faubourg St.-Germain.	Mlle. *Quenu*, rue de Beaune, n. 19.
Invalides..	Mad. *Laurey*, r. S.-Dominique, 13, Gr.-Caillou.

Onzième Arrondissement.

Ecole de Médecine. .	Ve *Coustille*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 48. *Bonnet*, quai des Augustins, n. 43
Luxembourg.. . . .	Ve *Gilbert*, rue du Pot-de-Fer, n. 14
Sorbonne.	Mlle. *Kirwan*, rue St.-Hyacinthe, n. 1.
Palais de Justice. . .	Ve *Tricot*, rue Nazareth, n. 1.

Douzième Arrondissement.

Jardin du Roi. . . .	Mlle. *Auger*, rue des Boulangers, n. 34.
Saint-Jacques. . . .	Mlle. *Gaillard*, rue des Noyers, n. 37.

Nota. Tous ces Bureaux, pour la perception des différens droits et la distribution du papier timbré, sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Bureaux de recette des Droits d'enregistrement, et distribution de papier timbré, hors Paris.

M. *Hemart*, à Saint-Denis.
M. *Hénissart*, à Belleville.
M. *Margerie*, à Neuilly.
M. *Bordes*, à Nanterre.
Mme. *Pillon*, r. de Paris, n. 69, à La Chapelle.
Ve *Ferrière*, rue des Dames, aux Batignolles.
M. *Boivin*, à Charanton-le-Pont.
M. *Guillochin de la Chevallerie*, à Sceaux.
M. *Lemasson*, à Villejuif.
M. *Bailly*, à Vincennes.
Mad Ve Delahaitrée, rue de Bercy, n. 27.
Mad. *Payen*, rue de Vaugirard, 137.

DIRECTION DES DOMAINES.

M. EPARVIER, *Directeur*, rue de la Paix, n. 3.

M. Ledure, *Inspecteur*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 9.
Cordier, *Inspecteur*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 42.

M. *Abraham*, rue St.-Lazare, n 42.	Vérificateurs.
M. *de Chavanes*, rue de la Roquette, n. 63.	
M. *Bonnard*, rue de St.-Germain-des-Prés, n. 7.	
M. *Roger*, rue Saint-Marc, n. 23.	
M. *Eck*, rue Montorgueil, n. 25.	
M. *Bressier*, rue Monthabor, n. 20.	

M. *Bachellery*, premier Commis de la Direction.
M. *Blondel*, Archiviste, et chargé de la Comptabilité.

Receveurs des Domaines, à Paris. Messieurs,

Foullon, rue de la Michodière, n. 12, 1er, 9e et 10e Arrondissemens.
Beffroy, rue N.-S.-Eustache, n. 18, 2e, 3e et 4e, et Domaine extraordinaire.
Lerozay, rue Sainte-Avoye, n. 40, 5e, 6e, 7e et 8e.
Quenescourt, rue de la Tournelle, n. 3, 11e et 12e.

Receveurs, extrà muros.

Ils sont les mêmes que les huit receveurs de l'enregistrement.

Notaire.	M. Chodron ✻, rue Bourbon-Villeneuve, 2.
Avoué en la Cour Royale. . .	M. Marcorelle, rue Mazarine, n. 19.
Avoué de première Instance.	M. de Normandie, rue du Sentier, n. 14.
Agent de Change.	M. *Sans*, rue de Richelieu, n. 18.
Architecte.	M. Lelong, rue de Lancry, n. 10.

Commissaires-Priseurs. MM.

Barloy, rue Montorgueil, n. 47.	*Determes*, quai Bourbon, n. 19.
Seigneur, rue Favart, n. 2.	*Fleuriau de Ponfol*, r. Beaubourg, 52.

Lamouque, Huissier, rue de la Vieille-Monnaie, n. 22.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, *rue de la Verrerie*, n. 55.

M. Gérard ✻, *Directeur*, quai Voltaire, n. 15.

La Direction des Contributions est chargée de tous les travaux préparatoires du répartement des contributions, des recensemens pour la formation des matrices des rôles, de la confection des rôles, de l'examen des réclamations des contribuables sur lesquelles elle donne son avis ; de la surveillance des recouvremens et de l'exécution de toutes les opérations relatives tant au cadastre de la ville de Paris qu'à celui des arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux, et en général de proposer au Ministre tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions.

BUREAUX.

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours, depuis deux heures jusqu'à quatre, et le samedi depuis onze heures. Ils se composent de quatre divisions. La 1re est chargée du travail relatif à l'assiette des contributions ; la 2e, du contentieux ; la 3e, du cadastre de Paris, et la 4e de toutes les opérations qui concernent les arrondissemens de St.-Denis et de Sceaux.

M. Cavallier, *Chef*, Boulevard du Temple, n. 11.

M. Allard, avenue du Bel-Air, n. 4 (S.-Mandé), *Inspecteur*.

Les fonctions de l'Inspecteur des contributions directes sont d'installer les contrôleurs, de surveiller les opérations du contrôleur principal, et des contrôleurs du département, de faire les révisions des réclamations ordonnées par le

Conseil de Préfecture, les vérifications de caisses, et généralement toutes les opérations majeures qui exigent un déplacement et qui peuvent être ordonnées par le Préfet du département, ou prescrites par le Directeur.

M. Le Conte, rue Pastourelle, n. 5, *Contrôleur principal.*

Les fonctions du Contrôleur principal sont de faire toutes les contre-vérifications cadastrales, de vérifier les demandes en révisions et en nouveaux renseignemens, de faire des recherches dans les bureaux des administrations publiques, pour l'établissement des droits de patentes; de faire, auprès des contrôleurs des arrondissemens ruraux, les vérifications qui lui sont prescrites par le Directeur, et de remplacer les contrôleurs absens ou malades.

Contrôleurs des Contributions directes.

Les fonctions des Contrôleurs des contributions sont : 1° les recensemens nécessaires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions; 2° la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions; 3° la surveillance de la perception et des porteurs de contraintes.

Les Contrôleurs des contributions du département de la Seine sont au nombre de vingt-six, dont vingt-quatre pour les douze arrondissemens de Paris, et deux pour les arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux.

Les Contrôleurs se rassemblent les samedis, dans un des Bureaux de la Direction, depuis onze heures jusqu'à trois heures du soir, pour entendre les contribuables qui ont des déclarations ou observations à faire, ou des renseignemens à donner sur leurs contributions, ou pour changemens de domicile.

Noms des Contrôleurs, et Divisions dont ils sont chargés. MM.

Premier Arrondissement.

Guillermet, rue Montmartre, n. 128.	Tuileries. Champs-Elysées.
Lumineau, rue Ventadour, n. 1.	Place-Vendôme. Roule.

Deuxième Arrondissement.

Lemoine, rue Chantereine, n. 36.	Feydeau. Chaussée-d'Antin.
Cros, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 11.	Palais-Royal. Faubourg Montmartre.

Troisième Arrondissement.

Messieux, rue Saint-André-des-Arcs, n. 51.	Montmartre. Mail.
Le Tellier, rue des Trois-Frères, n. 9.	Saint-Eustache. Faubourg Poissonnière.

Quatrième Arrondissement.

Puissan, rue Mazarine, n. 22.	Saint-Honoré. Louvre.
Blondel, rue du Ponceau, 29.	Banque de France. Marchés.

Cinquième Arrondissement.

Le Clerc, rue Neuve-Saint-Etienne, n. 2.	Bonne-Nouvelle.
Alexandre Le Borgne, rue de Bondy, n. 5.	Porte St.-Martin.
Duhait, rue Bleue, n. 30.	Montorgueil. Faubourg St.-Denis.

Sixième Arrondissement.

Favarcq, rue N.-D.-de-Recouvrance, n. 4.	St.-Martin-des-Champs.
Alexandre Le Borgne, rue de Bondy, n. 5.	Temple.
Lacroix, rue de la Tixeranderie, n. 48.	Lombards.
Le Clerc, rue Neuve-Saint-Etienne, n. 2.	Porte St.-Denis.

Septième Arrondissement.

Feuchère, rue Simon-Lefranc, n. 7. . . .	Sainte-Avoye. Marché Saint-Jean.
Le Grand, rue de Paradis-Poissonnière, n. 7.	Arcis. Mont-de-Piété.

Huitième Arrondissement.

Clausse, rue du Faubourg-Saint-Denis. n. 93.	Quinze-Vingts. Popincourt.
Debay, rue Saint-Claude, n. 7, au Marais .	Marais. Faubourg Saint-Antoine.

Neuvième Arrondissement

Thomas, rue d'Anjou, n. 17, au Marais. . .	Arsenal. Ile Saint-Louis. Cité.
Lacroix, rue de la Tixerandrie, n. 48. . .	Hôtel-de-Ville.

Dixième Arrondissement.

Tanera, rue du Cherche-Midi, n. 30. . . .	La Monnaie. Saint-Thomas-d'Aquin.
De Rostaing ✠, rue de Joubert, n. 28. . .	Faubourg Saint-Germain. Invalides.

Onzième Arrondissement.

Hacquart, rue des Petits-Augustins, n. 9. .	Ecole de Médecine. Palais de Justice.
Castan de Bages, rue du Bac, n. 60. . . .	Sorbonne. Luxembourg.

Douzième Arrondissement.

Pouchet, quai des Augustins, n. 29. . . .	Saint-Jacques. Jardin du Roi.
Gautier, rue de Provence, n. 67.	Saint-Marcel. Observatoire.

Arrondissemens ruraux.

Forgeot, rue de la Verrerie, n. 60. . . .	Saint-Denis.
Juestz d'Ynglemare, rue Mazarine, n. 18. .	Sceaux.

RECETTE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

M. Lapeyrière fils ✻, *Receveur-général des finances*, rue royale-Saint-Honoré, n. 6.

M. de Premonville ✻, *Caissier.*

Receveurs-particuliers Percepteurs des Contributions directes dans les arrondissemens de la ville de Paris.

MAIRIES.	ARROND. de PERCEPT^s.	NOMS ET DEMEURES des RECEVEURS-PARTICULIERS PERCEPTEURS.	QUARTIERS.
1re	1er	Lorin, rue Neuve-de-Luxembourg, 35.	Tuileries. Place Vendôme.
	2^e	Durand, rue du Mont-Thabor, n. 10.	Champs-Elysées. Roule.
2^e	3^e	Reille ✻, rue du Faub. Montmartre, n. 7.	Chaussée-d'Antin. Faub. Montmartre.
	4^e	Clouët, rue d'Hanovre, n. 1.	Palais-Royal. Feydeau.

3e	5e	Rossigneux ✻, rue Martel, n. 16.	Poissonnière. Montmartre.
	6e	D'Welles, rue Montmartre, n. 133.	S.-Eustache. Mail.
4e	7e	Puissan ✻, rue Bertin-Poirée, n. 3.	S.-Honoré. Louvre.
	8e	Malide, rue des Deux-Ecus, n. 36.	Banque de France. Marchés.
5e	9e	Boscheron, rue du Faub. St.-Martin, 74.	Faub. S.-Denis. Porte S.-Martin
	10e	Duriez, rue Saint-Sauveur, n. 30.	Bonne-Nouvelle. Montorgueil.
6e	11e	Degré, rue Boucherat, n. 23.	Porte S.-Denis. Lombards.
	12e	Boullenois, rue Boucherat, n. 11.	Temple. S.Mart. d. Champs.
7e	13e	Mis de Sassenay ✻, r. Michel-le-Comte, 21.	Sainte-Avoye. Mont-de-Piété.
	14e	Labrouste ✻, rue Bourtibourg, n. 16.	Marché S.-Jean. Les Arcis.
8e	15e	Hennet (O ✻), rue Culture-Sainte-Catherine, n. 31.	Marais. Popincourt.
	16e	Mariani, place Saint-Antoine, n. 9.	Faub. S-Antoine. Quinze-Vingts.
9e	17e	Delaunay, rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 26.	Arsenal. Hôtel-de-Ville.
	18e	Daumont ✻, rue Chanoinesse, n. 12.	Ile S.-Louis. Cité.
10	19e	Asselin de Villequier, rue de Bourgogne, n. 21.	Invalides Faub. S.-Germain.
	20e	Charlier, rue Taranne, n. 15.	Monnaie. S.Thom. d'Aquin.
11e	21e	Gouze ✻, r. de Vaugirard, n. 9.	Luxembourg. Sorbonne.
	22e	Poussielgue ✻, quai des Augustins, n. 55.	Ecole de médecine. Palais de Justice.
12e	23e	Picard, rue des Rats, n. 14.	St-Jacques. Jardin du Roi.
	24e	Fino-Gonet, rue des Poules, n. 4.	S.-Marcel. Observatoire.

Contrôleurs près les Receveurs-Particuliers Percepteurs des Contributions directes de la ville de Paris. Messieurs,

Legrand.
Fontaine. } *Chargés de surveiller les opérations du contrôle.*

Paillet.	Janvier.	Bourcier de Saint-Chaffray.	Roguée.
De la Ribadière.	Clavier.	De Prémonville.	Miot.
Savary.	Martin.	De Lomel.	Baudet.
Hue	Modérat.	Tresvaux-Dufraval de la Garenne.	*Contrôleurs suppl.*
Vacquerie.	Rouget.	Longuet.	Gravier.
Brard.	Chalier.		Reverand.
Lestumier.	A. Duclaux.		

Ces vingt-quatre Contrôleurs sont nommés par S. Exc. le Ministre Secrétaire-d'Etat des finances, sur la présentation du Receveur-général du département de la Seine. Ils ne séjournent pas plus d'une semaine chez le même percepteur. Leurs

fonctions consistent: 1° à viser les quittances délivrées aux contribuables et à en tenir registre; 2° à s'assurer des émargemens aux rôles des sommes acquittées par les contribuables, et à faire passer chaque jour au Receveur-général le bordereau des recouvremens effectués dans la journée.

Receveurs particuliers des finances des arrondissemens de St.-Denis et de Sceaux.

M. Lajard ❋, *arrondissement de Saint-Denis.*
M. Bergeron d'Anguy, *arrondissement de Sceaux.*

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES DE PARIS (1).

M. Nigon de Berty ❋, *Directeur*, rue de Tournon, n. 15.
M. Castelnault, *Receveur principal et particulier*, rue de Tournon, n. 15.
M. Reynard, *Receveur particulier*, rue de Provence, n. 3.
M. Marmontel, *Receveur particulier*, rue Royale, n. 18, au Marais.

Bureau de la marque d'or et d'argent, rue Guénégaud, n. 10.

M. Marchant, *Contrôleur en chef.*
M. David, *Contrôleur-vérificateur.*
M. Macaire, *Receveur particulier.*

Entrepôts des Tabacs, à Paris.

M de Roissy, rue Cadet, n. 34.
Madame veuve Guillard, rue du Colombier, n. 3.
M. Polissard Quatremère ❋, r. N.-D.-de-Nazareth, 18.
} *Entreposeurs.*

Manufacture royale des Tabacs.

M. Desmarest ❋, *Régiss.*, à la manuf. royale, quai d'Orsay, au Gros-Caillou.
M. Bitry, *Inspecteur de fabrication*, rue des Petites-Ecuries, n. 15.
M. Duvivier, *Contrôleur*, rue d'Artois, n. 11.
M Breban, *Contrôleur-adjoint*, quai d'Orsay, n. 29.
M. Dupleix, *Contrôleur, premier Commis*, à la Manufacture.

DIRECTION DE LA BANLIEUE DE PARIS.

M. Choley ❋, *Directeur*, rue Saint-Louis au Marais, n. 29.
M. Boyer, *Receveur principal*, *idem.*
Madame de Houdetot, *Entreposeur*, *idem.*

SERVICE DES POSTES (2) AUX LETTRES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Division de Paris, hôtel des Postes.

M. Ginisty ❋, *Chef de Division.*
M. D'Leindre ❋, *Sous-Chef*, *Contrôleur.*
M. D'Leindre fils, *Sous-Chef.*

Inspecteurs-Vérificateurs. MM.

Poignant.	Bally.	De la Barthe.	Boutet.
Rathier.	Bourgoin.	Dagand.	Monnot.

Le service des Postes de la division de Paris consiste dans la distribution, à Paris, des lettres des départemens, de celles venant de l'étranger et des lettres de Paris pour Paris, chargées ou non chargées; la distribution des journaux et ouvrages périodiques; l'affranchissement des lettres pour Paris, les départemens et l'étranger; l'affranchissement des articles d'argent; la levée des boîtes dans Paris et l'abonnement au Bulletin des Lois dans toute la France.

Ce service se divise à Paris, entre les bureaux ci-après désignés.

---

(1) *Voyez* la Direction générale et ses bureaux.
(2) *Voyez* la Direction générale et ses bureaux.

Bureau de la Poste restante et des Lettres chargées, hôtel des Postes.

M. Carrouge, *Chef.*

Bureau des Ouvrages périodiques pour Paris.

M. Legault, *Chef.*

On reçoit à ce bureau l'affranchissement, pour Paris et sa banlieue, des lettres, des avis imprimés et feuilles périodiques. A l'extérieur de ce bureau est une boîte aux lettres, destinée à recevoir tout ce qui a destination pour Paris.

Bureaux de Distributions dans Paris.

Chaque Bureau forme un arrondissement, d'où les Facteurs partent pour les distributions. On y affranchit les Lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Service des Boîtes aux Lettres.

Un nombre de boîtes est établi dans chaque arrondissement. La position des boîtes est ci-après indiquée.

On reçoit chez les boîtiers l'affranchissement des lettres pour Paris et le département de la Seine.

Les boîtes sont levées 7 fois par jour en été et en hiver. Les heures du dépôt des lettres pour le départ du jour, sont indiquées au tableau du service ci-après (page 809).

BUREAU A, *rue Lenoir-St.-Honoré.*

M. le Cte de Kersalaun, *Directeur*, rue Lenoir-St.-Honoré.

Les quartiers Montmartre, des Halles, de la nouvelle Halle, du Palais-Royal, rue Saint-Denis, Palais de Justice et la Cité.

Position des Boîtes dans l'Arrondissement dudit Bureau, et nos des Timbres.

1 Rue de la Féronnerie.
2 Place du Châtelet.
3 A la Police de Paris.
4 Place Dauphine.
5 Place du Palais de Justice.
6 Au Marché Neuf.
7 Au Marché Palu.
8 Parvis Notre-Dame.
9 Pointe Saint-Eustache.
10 Rue St.-Jacques-la-Boucherie, 1.
11 Rue Saint-Denis, au coin de celle Bourbon-Villeneuve.
12 Rue S.-Denis, près celle du Ponceau.
13 Rue S.-Denis, près celle Grenetat.
14 R. S.-Denis, près celle des Prêcheurs.
15 Rue de la Monnaie.
16 Rue de l'Arbre-Sec.
17 Rue du Contrat-Social.
18 Rue des Deux-Ecus.
19 Rue des Mauvaises-Paroles, au coin de celle des Lavandières.
20 Rue Française.
21 Rue du Jour.
22 Rue Saint-Germain-l'Auxerrois.
23 Quai de l'Ecole.
24 Quai de la Ferraille.

BUREAU B, *rue des Tournelles.*

M. le Cte de Champs de Blot ✠, *Directeur*, rue des Tournelles.

Les quartiers de la Grève, les rues de la Verrerie, St.-Antoine, Saint-Paul, de l'Arsenal et une partie du Marais.

On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Port S.-Paul, près la rue S.-Paul.
2 Vieille rue du Temple, n. 25.
3 Vieille rue du Temple, n. 71.
4 Rue Saint-Antoine, n. 50.
5 Rue St.-Antoine, près celle de Beautreillis.
6 Rue S.-Antoine, au coin du boulev.
7 Rue Neuve-du-Colombier, n. 6, marché Sainte-Catherine.
8 Rue Saint-Louis, près celle Saint-François, au Marais.
9 Place Louis XIII.

10 Portier des Minimes.
11 Quai des Ormes.
12 Place de l'Hôtel-de-Ville.
13 Rue du Monceau Saint-Gervais.
14 Rue de la Verrerie, près celle Bourtibourg.
15 Rue de la Tixeranderie.
16 Rue de la Verrerie, au coin de celle Bar-du-Bec.
17 Rue de Fourcy.
18 Rue des Deux-Ponts, près celle Saint-Louis, en l'Isle.
19 Rue du faubourg Saint-Antoine.
20 Rue du faubourg Saint-Antoine.
21 Rue de Charenton, au coin de celle Traversière.
22 Rue de la Roquette, petite banlieue.
23 Rue de Charonne, au coin de celle Saint-Bernard, petite banlieue.
24 Rue de Charonne, petite banlieue.
25 Rue Amelot, petite banlieue.
26 Rue Popincourt, près celle Saint-Ambroise, petite banlieue.
27 Rue de Reuilly, petite banlieue.
28 A Picpus, petite banlieue.
29 Rue de Picpus, n. 24.
30 A la Râpée, petite banlieue.
31 Rue du Faub. St-Antoine, n. 199.

BUREAU C, *rue du Grand-Chantier.*

M. le Commandeur Lebascle-d'Argenteuil (C ✠), *Directeur*, rue du Grand-Chantier.

Les quartiers Saint-Martin, du Temple, et l'autre partie du Marais.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Rue du Perche.
2 Rue de Poitou.
3 Rue de Bretagne, au coin de celle Berri.
4 Boulevart du Temple, n. 17.
5 Rue du Temple, près celle Michel-le-Comte.
6 Vis-à-vis le Temple.
7 Rue du Temple, au coin de celle de Vendôme.
8 Rue Ste-Avoye, hôtel de Mesmes.
9 Rue Sainte-Avoye, au coin de celle Saint-Merry.
10 Rue Saint-Martin, n. 62.
11 Rue des Blancs-Manteaux, n. 19.
12 Rue des Gravilliers.
13 Rue Aumaire.
14 Rue Phelippeaux.
15 Rue Grenier St.-Lazare, au coin de celle Transnonain, n. 10.
16 Rue Aubry-le-Boucher.
17 Rue Saint-Martin, au coin de celle aux Ours.
18 Rue S.-Martin, vis-à-vis S.-Nicolas.
19 Carré et porte Saint-Martin.
20 Rue de Mesnil-Montant, n. 17.
21 Rue Grenetat, n. 45.
22 Rue du Faub. du Temple, petite banlieue.
23 Rue de Mesnil-Montant, n. 59.
24 A la H.-Courtille, petite banlieue.

BUREAU D, *rue Bergère.*

M. Boc Saint-Hilaire ❋, *Directeur*, rue Bergère.

Les quartiers de la Ville-Neuve, de Bonne-Nouvelle, du Petit-Carreau, du Faubourg Montmartre et de la Nouvelle-France.

On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent.

Position des Boîtes, et nos des Timbres.

1 Rue du Faub.-Montmartre, 87.
2 Rue Saint-Lazare, n. 68.
3 Rue d'Artois.
4 Rue du Helder, n. 20.
5 Rue du faubourg Poissonnière, près les Menus-Plaisirs.
6 Rue du faubourg Montmartre, près la rue Grange-Batelière.
7 Rue du Faubourg Saint-Denis, n. 57.
8 Rue du faubourg S.-Denis, n. 103.
9 Rue du faubourg S.-Denis, n. 169
10 Rue du faubourg Saint-Martin, n. 1.
11 Rue du faubourg St.-Martin, n. 54.
12 Rue du faubourg St.-Martin, n. 158.
13 Rue Grange-aux-Belles.
14 Rue Rochechouart.
15 Rue du faub. Poissonnière, n. 57.
16 Rue du faubourg S.-Martin, n. 306.

BUREAU E, *rue Duphot.*

M. Langlade, *Directeur*, rue Duphot, au coin du boulevart.

Les quartiers Saint-Honoré, du Mont-Blanc, du Roule, des Tuileries, Richelieu et des Petits-Champs.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Rue Saint-Louis, St.-Honoré.
2 Au coin de la rue de la Sourdière.
3 Rue du Mont-Blanc, près le boulevart.
4 Rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de Grenelle.
5 Rue de la Paix, au coin de la rue Neuve-Saint-Augustin.
6 Rue Neuve Saint-Augustin, au coin de celle de la Michaudière.
7 Rue Caumartin, au coin du boulev.
8 Rue des Orties.
9 Rue Rameau, à l'ancien Opéra.
10 Rue Thiroux.
11 Rue du Mont-Blanc, près la rue de Provence.
12 Grande rue du faub. Saint-Honoré.
13 Place Beauveau.
14 Au coin de la rue Saint-Charles.
15 Rue de la Ville-l'Evêque, près celle d'Anjou.
16 Faubourg du Roule, au coin de la rue de Mousseaux, petite banlieue.
17 Rue de la Pépinière, petite banl.
18 Rue du Rocher.
19 A la grille de Chaillot, petite banl.
20 Grande rue de Chaillot, petite banlieue.
21 Quai de Chaillot.
22 Rue des Petits-Champs, au coin de celle d'Antin.
23 Rue des Petits-Champs, au coin de celle Chabannais.
24 Rue Saint-Honoré, n. 353.

BUREAU F, *rue de Verneuil.*

M. Ph. Lepreux, *Directeur*, rue de Verneuil.

Les quartiers de la majeure partie du faub. S.-Germain, du côté des barrières.
On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Quai Voltaire.
2 Rue de Bourbon.
3 Rue de Courty.
4 Rue du Bac, près celle Babylone.
5 Rue du Bac, au coin de celle de Sèvres.
6 Rue Taranne.
7 Rue des Saints-Pères.
8 Rue Saint-Dominique.
9 A Meudon
10 Rue de l'Université.
11 Au Palais de la Chambre des Députés.
12 Rue de Grenelle.
13 Rue de Varennes, vis-à-vis l'hôtel du Ministère de la Guerre.
14 Rue de Sèvres, aux Petites-Maisons.
15 Rue de Sèvres, près celle des Brodeurs.
16 Rue des Vieilles-Tuileries, près celle du Regard.
17 Rue du Petit-Vaugirard.
18 Au Gros-Caillou.
19 Les portiers de l'hôtel des Invalides.
20 A l'École-Militaire, petite banl.
21 Rue et chaussée de Sèvres, petite banl.
22 Rue de Monsieur.

BURÉAU G, *rue de Condé, faubourg Saint-Germain.*

M. Coquille, *Directeur*, rue de Condé.

Les quartiers Saint-André-des-Arcs, du Luxembourg, Saint-Michel, et une partie du faubourg Saint-Germain.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Rue des Quatre-Vents.
2 Rue des Boucheries.
3 Rue des Fossés St.-Germ.-des-Prés.
4 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 53.
5 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 1.
6 Rue de la Harpe.
7 Place Saint-Michel.
8 Rue de la Harpe.
9 Rue Hautefeuille.
10 Sur le quai, au coin de la rue Dauphine.
11 Quai des Augustins.
12 Rue Guénégaud, n. 40.
13 Rue du Colombier, au coin de celle des Petits-Augustins.
14 Rue de Seine, n. 35.
15 Rue du Four Saint-Germain.

16 Barrière d'Enfer.
17 Rue du Four, à la Croix-Rouge.
18 Au Palais de la Chambre des Pairs, rue de Vaugirard.
19 Rue de Vaugirard, au coin de celle Notre-Dame-des-Champs.
20 Place Saint-Sulpice, au coin de la rue des Canettes.

BUREAU H, *rue des Fossés-Saint-Victor.*

M. Chassevent, *Directeur*, rue des Fossés-St.-Victor, n. 35.

Les quartiers Saint-Jacques, Saint-Marcel, Saint-Victor, Sainte-Geneviève et de la place Maubert.

On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Rue du Petit-Pont.
2 Rue S.-Jac. vis-à-vis celle des Noyers.
3 Au collége L.-le-Gr., r. St.-Jacques.
4 Vis-à-vis Saint-Jacques.
5 Vis-à-vis le Val-de-Grâce.
6 Rue S.-Jacques, vis-à-vis la Bourbe.
7 Rue des Charbonniers.
8 Rue de l'Oursine, à côté des Anglaises.
9 Rue de la Clef, n. 23.
10 Rue Mouffetard, n. 270.
11 Vis-à-vis Saint-Marcel.
12 Rue Mouffetard, n. 139.
13 Rue Mouffetard, n. 59.
14 Vis-à-vis Saint-Victor.
15 Rue St.-Victor, n. 68.
17 Quai de la Tournelle, n. 21.
18 Place Maubert, n. 28.
19 Quai St.-Bernard, n. 61.
20 Rue St.-Jean-de-Latran, n. 6.
21 Place Ste.-Geneviève, n. 22.
22 A la Salpêtrière.

BUREAU J, *rue Coq-Héron*, n. 14.

M. le Bon de Wolbock ✠ ❋, *Directeur.*

Les quartiers de Cléry, Bonne-Nouvelle, Montmartre, place des Victoires, Palais-Royal et Richelieu.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Rue Coquillère, n. 1.
2 Rue Montorgueil, n. 63.
3 Rue Neuve-S.-Sauveur, n. 24.
4 Rue Bourbon-Villeneuve, n. 11.
5 Rue Beauregard, n. 34.
6 Rue du Sentier, n. 10.
7 Rue Neuve Saint-Eustache, n. 20.
8 Rue Coquillère, n. 46.
9 Rue du Bouloy, n. 4.
10 Palais-Royal, Cour des Fontaines.
11 Rue Vivienne, n. 25.
12 Rue Feydeau, n. 25.
13 Rue Neuve Saint-Marc, n. 11.
14 Rue Montmartre, n. 163.
15 Rue Montmartre, n. 131.
16 Rue Montmartre, aux Messageries.
17 Place des Victoires.
18 Rue N.-des-P.-Champs, au Trésor.
19 Rue de Richelieu, n. 41.
20 Rue N.-des-Petits-Champs, n. 24.
21 Rue de Richelieu, n. 58.
22 Rue de Choiseul, n. 2.
23 Rue de la Michodière, n. 2.
24 Rue des Orties, n. 7.
25 Rue de Langlade, n. 7.
26 Au Ministère des finances.

On reçoit et l'on affranchit dans ces boîtes les lettres de Paris pour Paris, et celles pour les environs désignés dans l'état ci-après.

Le public peut aussi y déposer les lettres pour les départemens jusqu'à trois heures du soir; et passé ce temps, il faut aller à l'hôtel des Postes, rue J. J. Rousseau : ces boîtes sont levées sept fois par jour en été, et six fois en hiver.

Bureau près de la Cour, place du Carrousel.

M. le Marquis de Renty ❋, *Directeur.*

Bureau près la Chambre des Pairs, rue de Vaugirard, n. 19.

M. de Gascq, *Directeur.*

Bureau près la Chambre des Députés.

M. Mabille, *Directeur, au Palais Bourbon.*

TABLEAUX DU SERVICE DE PARIS.

La Direction des Postes a, pour l'utilité publique, fait dresser les tableaux ci-après, et arrêté qu'ils seraient placés à la porte des Bureaux de distribution et sur les deux cents boîtes de Paris, afin que le public pût juger de la remise d'une lettre à destination, par l'heure du dépôt fait à la Poste.

Service de Paris.

Les Boîtes sont relevées de deux heures en deux heures ; ainsi les Lettres déposées immédiatement après le relevage, perdent deux heures pour leur remise à destination. — Le terme moyen d'une distribution est de trois heures.

HEURES DES LEVÉES DE BOÎTES ET DES DISTRIBUTIONS.

	HEURES des levées des boîtes de poste.	HEURES des distributions dans Paris.	
1re	à 7 heures aux boîtes. à 7 h. 1/2 dans les bureaux d'arr.	1re distr. à 8 heures.	Pour les lettres de Paris.
2e	à 9 h. aux boîtes. à 9 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	2e —— à 9 h.	Pour les lettres de Paris, celles des Départemens et de l'Etranger.
3e	à 11 h. précises aux boîtes. à 11 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	3e —— à 11 h.	
4e	à 1 h. aux boîtes. à 1 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	4e —— à 1 h	
5e	à 3 h. aux boîtes. à 3 h. 1/2 préc. dans les b. d'arr. à 5 h. à l'hôtel des Postes, dernière lev. pour les dép. et l'étr.	5e —— à 3 h.	
6e	à 5 h. aux boîtes. à 5 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	6e —— à 5 h.	Pour les lettres de Paris.
7e	à 7 h. à 8 h. 1/2.	7e —— à 7 h.	
		Les dimanches et fêtes (par exception) les deux dernières distribut. journalières n'auront point lieu. La dernière levée sera faite, pour Paris : aux Boîtes à 5 h. aux Bureaux à 5 h. 1/2 Pour les départemens : aux Boites à 1 h. aux Bureaux à 1 h. 1/2 à l'Hôtel à 2 h.	

Les lettres de la 7e levée sont mises en distribution le lendemain avec celles de la 1re.

PETITE BANLIEUE

Ce service ne comprend que les extrémités des faubourgs ; il ne diffère du service de Paris que parce qu'il a une distribution de moins.

LEVÉES DES BOÎTES.	DISTRIBUTIONS.
1re à 8 heures.	à 8 heures du matin.
2e à 10 heures.	à 9 heures.
3e à midi.	à 11 heures.
4e à 3 heures.	à 1 heure.
5e à 4 heures.	à 3 heures.
6e à 6 heures	à 5 heures.
Pour la Distribution du lendemain à 8 heures.	

SERVICE DE LA BANLIEUE.

Le Burçau central de la banlieue est à l'Hôtel des Postes.

M. Comparet, *Chef*. — MM. Baud et de Piédouc, *Inspecteurs*.

A dater du 1er septembre 1823, il a été placé pour le service de la Poste, des Bureaux et Boîtes dans les communes et lieux suivans, savoir :

Bureaux de Poste, à

La Chapelle.	Montreuil-s.-Vin-	La Maison Blanche.	Passy.
La Villette.	cennes.	Montrouge.	Saint-Cloud
Belleville.	Choisy-le-Roy.	Vaugirard.	Les Batignoles.
Vincennes.	Bicêtre.	Meudon.	

Bureaux secondaires ou Boîtes, à

Saint-Ouen.	Nogent-sur-Marne.	Vitry-sur-Seine.	Puteaux.
Epinay.	Petit-Brie.	Villejuif.	Suresne.
Aubervilliers.	Noisy-le-Grand.	Chatillon.	Courbevoye.
Pantin.	Champigny.	Arcueil.	Asnières.
Noisy-le-Sec.	Saint Maur.	Sceaux.	Genevilliers.
Charonne.	Bercy.	Issy.	Colombe.
Bagnolet.	Creteil.	Auteuil.	Mouceaux.
Rosny-sous-Bois.	Maisons.	Boulogne.	Clichy.
Fontenay-s.-Bois.	Ivry.	L'Etoile.	

Il partira tous les jours de Paris des dépêches, 1° A 7 heures du matin, pour

La Chapelle.	Fontenay	Bicêtre.	Passy.
Saint-Denis.	Petit-Brie.	Villejuif.	Auteuil.
Saint-Ouen.	Nogent-sur-Marne.	Montrouge.	L'Etoile.
Epinay.	Noisy-le-Grand.	Châtillon.	Neuilly.
Enghien.	Champigny.	Arcueil.	Puteaux.
La Villette.	Saint-Maur.	Bourg-la-Reine.	Suresne.
Aubervilliers.	Bercy.	Sceaux.	Courbevoye.
Belleville.	Charenton.	Antony.	Asnières
Pantin.	Créteil.	Vaugirard.	Genevilliers.
Bondy.	Maisons.	Issy.	Colombe.
Noisy-le-Sec.	La Maison Blanche.	Meudon.	Nanterre.
Charonne.	Ivry.	Sèvres.	Saint-Germain.
Montreuil.	Vitry.	Saint-Cloud.	Mouceaux.
Bagnolet.	Choisy.	Boulogne.	Montmartre.
Rosny et Vincennes.	Gentilly.	Versailles.	Clichy.

2° A une heure du soir pour tous les lieux désignés dans le précédent paragraphe, et de plus pour

Franconville.	Livry.	Villeneuve-St.-	Longjumeau.
Pontoise.	Ville-Parisis.	Georges.	Montlhéry-Linas.
Le Bourget.	Claye.	Lieursaint.	Arpajon.
Gonesse.	Meaux.	Melun.	Poissy.
Louvres.	Chelles.	Fromenteau.	Triel.
La Chapelle-en-	Lagny.	Ris.	Vaux.
Serval.	Boissy-St.-Léger.	Essonne.	Meulan.
Senlis.	Brie-Comte-Robert.	Corbeil.	

Les Bureaux qui reçoivent deux envois par jour, ont deux expéditions en retour : la 1re arrive à Paris à 11 heures du matin ; la 2e à 4 heures du soir.

Ceux qui ne reçoivent qu'un envoi ne font en retour qu'une seule expédition qui a lieu à 4 h. du soir. Ce service spécial a lieu indépendamment de celui de malles. Toutes les lettres sont distribuées ; celles des envois du matin, dans la matinée, et celles des envois de l'après-midi, dans la soirée.

Etat des Communes, Hameaux, Ecarts, Maisons isolées, etc. composant le Département de la Seine et les Arrondissemens de Sèvres et de Saint-Cloud.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Ablon-sur-Seine.	Choisy-le-Roi.
Alfort.	Charenton.
Amboile (Seine-et-Oise).	Boissy-S.-Léger.
Antony.	Antony.
Arcueil.	Arcueil.
Asnières.	Asnières.
Aubervilliers.	Aubervilliers.
Aulnay.	Le Bourget.
Auteuil.	Auteuil.
Baubigny.	Bondy.
Bagatelle.	Neuilly-sur-Seine.
Bacle (le).	Choisy-le-Roi.
Bagneux.	Châtillon.
Bagnolet.	Bagnolet.
Barre (la).	Epinay.
Batignolles (les).	Mouceaux.
Belle-Epine (la).	Choisy-le-Roy.
Belleville.	Belleville.
Bellevue.	Meudon.
Bercy.	Bercy.
Bicêtre (la maison de détention de).	Bicêtre.
Bicêtre (le petit).	Bicêtre.
Blancmesnil.	Le Bourget.
Boissière (la).	Montreuil.
Bonneuil.	Créteil.
Bordes (les).	Champigny.
Boulogne-sur-Seine.	Boulogne.
Bouquet (le).	Champigny.
Bourget (le).	Le Bourget.
Bourg-la-Reine.	Bourg-la-Reine.
Briche (la).	Saint-Denis.
Brie-sur-Marne *ou* Petit-Brie.	Petit-Brie.
Butte aux Cailles (la).	Gentilly.
Cachan.	Arcueil.
Cage (le Moulin de la).	Genevilliers.
Carrières.	Charenton.
Champignol.	Saint-Maur.
Champigny-sur-Marne.	Champigny.
Chapelle-S.-Denis (la).	La Chapelle.
Charenton.	Charenton
Charentonneau.	Charenton.
Charonne.	Charonne.
Châtillon-le-Petit.	Châtillon.
Châtillon-sous-Bagneux.	Châtillon.
Chaville.	Sèvres.
Chenevières.	Champigny.
Chevilly.	Bourg-la-Reine.
Choisy-le-Roi *ou* sur Seine.	Choisy-le-Roi.
Clamart-le-Vignoble *ou* sous Meudon.	Meudon.
Clichy-la-Garenne.	Clichy.
Clignancourt.	Montmartre
Cœuilly.	Champigny.
Colombe.	Colombe.
Combat du Taureau (le).	La Villette.
Combeault.	Champigny
Conflans.	Charenton.
Courbevoye.	Courbevoye.
Courcelles.	L'Etoile.
Cour-Neuve (la).	Saint-Denis.
Cremlin (le).	Bicêtre.
Créteil (le port de).	Créteil.
Crèvecœur	Aubervilliers
Croix-d'Arcueil.	Arcueil.
Croulebarbe (le Moulin de).	Ivry.
Denis (Saint).	Saint-Denis.
Désert (le).	Petit-Brie.
Drancy (Grand et Petit)	Le Bourget.
Dugny.	Le Bourget.
Épinay.	Épinay.
Epine (l').	Bagnolet.
Etoile (l').	L'Etoile.
Fécamp (la Vallée de).	Bercy.
Ferme-Galande.	Châtillon.
Ferme de Piot.	Vitry.
Fleury-sous-Meudon.	Meudon.
Folie (la).	Noisy-le-Sec.
Fontenay-aux-Roses.	Châtillon.
Fontenay-sous-Bois.	Fontenay-s.-Bois.
Fresnes.	Antony.
Garches.	Saint-Cloud.
Gare (la).	Barrière d'Italie.
Gentilly.	Gentilly.
Glacière (la).	Gentilly.
Gournay (près Villejuif).	Villejuif.
Gournay-sur-Marne.	Noisy-le-Grand.
Grand'Pinte de Bercy (la).	Bercy.
Grange à Dame-Rose (la).	Meudon.
Granges-de-Vitry (les).	Vitry.
Grenelle.	Vaugirard.
Grignon.	Choisy-le-Roi.
Haute-Maison (la).	Vincennes.
Hupé (le).	Vincennes.
Ile-Saint-Denis.	Saint-Denis.
Issy.	Issy.
Issy-sur-Seine.	Ivry.
Javelle.	Vaugirard.
Lande (la).	Champigny.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENT des Postes qui les desservent.	NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Lhay.	Bourg-la-Reine.	Paris (Petit).	Noisy-le-Grand.
Longchamp.	Neuilly-sur-Seine.	Passy.	Passy.
Luat (le).	Vincennes.	Pereux (le).	Petit-Brie.
		Pierrefite.	Saint-Denis.
Madrid.	Neuilly-sur-Seine	Pilliers (les).	Saint-Maur.
Maison-Blanche (la).	Gentilly.	Pissote (la).	Vincennes.
Maison du Bel-Air.	Passy.	Plaisance.	Nogent-s.-Marne.
Maison du Garde.	Montmartre.	Planchette (la).	L'Etoile.
Maison du Garde.	Champigny.	Plessis-Piquet (le).	Sceaux.
Maison de Seine.	Saint-Denis.	Point-du-Jour (le).	Auteuil.
Maladrie.	Vincennes.	Polangis.	Champigny.
Malassie.	Montreuil.	Ponceau (le).	Champigny.
Marnes.	Sèvres.	Pontault.	Champigny.
Ménil-Montant.	Belleville.	Pont-Carré.	Champigny.
Merlan.	Noisy-le-Sec.	Pont de Saint-Maur.	Saint-Maur.
Mesly.	Créteil.	Port à l'Anglais (le).	Ivry.
Meudon.	Meudon.	Porte-Maillot (la).	L'Etoile.
Meudon (le Bas).	Meudon.	Pré-Saint-Gervais (le).	Pantin.
Meute (la).	Passy.	Prés (le Moulin des).	Ivry.
Minimes (les).	Vincennes.	Puteaux.	Puteaux.
Mons-Ivry.	Arcueil.		
Monsouris.	Montrouge.	Queue-en-Brie.	Champigny.
Montalet-sous-Meudon.	Meudon.		
Montaudon.	Meudon.	Râpée (le port de la).	Bercy.
Montreau.	Montreuil.	Renelagh (le).	Passy.
Montfaucon.	La Villette.	Roissy-en-Brie.	Champigny.
Mont-Louis *ou* le P.-la-Chaise	Charonne	Romainville.	Pantin.
Montmartre.	Montmartre.	Rosny.	Rosny.
Montreuil-sous-Bois.	Montreuil.	Rouvray (le).	La Villette.
Montrouge.	Montrouge.	Rue (la).	Bourg-la-Reine.
Mont-Valérien.	Suresne.	Rue-Neuve (la).	Bourg-la-Reine.
Mouceaux.	Mouceaux.	Rungis.	Antony.
Moulins d'Arcueil (les).	Arcueil.		
Moulin d'Argent (le).	Vitry.	Sablonnière (la).	Vaugirard.
Moulin de Cachan (le).	Arcueil.	Sablons (la plaine des).	Vaugirard.
Moulins de la Chapelle (les)	La Chapelle.	Saint-Antoine.	Montreuil.
Moulin de la Tour.	La Chapelle.	Saint-Frambourg.	Ivry.
Moulin de Sacquet (le).	La Chapelle.	Saint-Hilaire.	Saint-Maur.
Moulin de l'Epine (le).	Montreuil.	Saint-Mandé.	Vincennes.
Moulin de Villejuif (le).	Villejuif.	Saint-Maur-lès-Fossés.	Saint-Maur.
Moulin Duflos (le).	Villejuif.	Saint-Ouen-sur-Seine.	Saint-Ouen.
Moulineau.	Meudon.	Santé (la).	Montrouge.
		Saussaye (la).	Villejuif.
Nanterre.	Nanterre.	Sceaux.	Sceaux.
Neuilly-sur-Marne.	Fontenay-s.-Bois.	Stains.	Saint-Denis.
Neuilly-sur-Seine.	Neuilly-s.-Seine.	Suresne.	Suresne.
Nogent-sur-Marne.	Nogent.		
Noiseau.	Champigny.	Ternes (les).	L'Etoile.
Noisy-le-Grand *ou* sur Marne.	Noisy-le-Grand.	Thiais.	Choisy-le-Roi.
Noisy-le-Sec.	Noisy-le-Sec.	Tillemont.	Vincennes.
Notre-Dame-des-Vertus.	Aubervilliers.	Tournelle (la).	Courbevoye.
Nouvelle-France (la).	Montmartre.	Tremblay (le).	Champigny.
		Trou (le).	Saint-Maur.
Orly.	Choisy-le-Roi.	Tuilerie (la), *Auteuil.*	Auteuil.
Ormesson.	Champigny.	Tuilerie (la), *Ménil-Montant*	Belleville.
Ozouer-la-Ferrière.	Champigny.	Tuilerie (la), *Montreuil.*	Montreuil.
Pantin.	Pantin.	Val-sous-Meudon (le).	Meudon.
Paray.	Antony.	Vanves.	Issy.
Parc-Saint-Fargeau (le).	Belleville.	Varenne (la).	Saint-Maur.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.	NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Vaugirard.	Vaugirard.	Villeneuve - l'Etang. . .	Saint-Cloud.
Verrerie de la Gare (la). .	Barrière d'Italie.	Villeneuve-sur-Seine. . .	Choisy-le-Roi.
Verrerie du Bas - Meudon .	Meudon.	Villeneuve-la-Garenne. . .	Saint-Denis.
Vertus.	Aubervilliers.	Villetaneuse.	Saint-Denis.
Villacoublay.	Meudon.	Villette (la).	La Villette.
Villebon.	Meudon.	Villette-Saint-Denis. . .	La Villette.
Ville-d'Avray.	Sèvres.	Villiers-la-Garenne. . . .	Neuilly.
Ville-Evrard.	Fontenay-s.-Bois	Villiers-sur-Marne. . . .	Petit-Brie.
Villeflix.	Noisy-le-Grand.	Vincennes.	Vincennes.
Villejuif.	Villejuif.	Vitry le-Petit.	Vitry.
Villemomble.	Bondy.	Vitry-sur-Seine.	Vitry.

Pour les bureaux de Poste dans les départemens, et le jour du départ des courriers, *voyez* page 895. Pour les pays étrangers, *voyez* page 910.

DIRECTION DES DROITS D'OCTROI ET D'ENTRÉE DE PARIS,

Rue Grange-Batelière.

M. le Vte D'AUDIFFRET (O ❋), *Directeur des Droits d'Octroi et d'Entrée de Paris*, à l'Hôtel de la Direction.

M. Girot de Langlade ❋, r. de l'Université, 34.
M. Bompart, hôtel de la Direction.
M. Gauthier d'Hauteserve ❋, rue Chantereine, n. 21.
} *Régisseurs.*

M. De Lacroix, *Chef de la Comptab.*
M. Descures, *Chef du Secrétariat.*
M. Martin de Charentenay, *Chef du personnel et du contentieux de l'Octroi.*
M. Decaen, *Chef de la 1re division.*
M. Crozat. *Chef de la 2e division.*
M. le Mis Delaqueuille ❋, *Payeur des dépenses, et Caissier des saisies et retraites.*
M. Dacier ❋, *Receveur principal des Droits d'entrée.*

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir.

INSPECTION ET ENTREPÔT GÉNÉRAL.

M. Dumont, *Inspecteur en chef*, rue Saint-Louis, n. 10, au Marais.

Inspecteurs. MM.

De Pressigny, Ile Saint-Louis, quai Bourbon, n. 21.
Jeanson ✠, à la barrière de Clichy.
Blot, à la barrière du Trône.
Dutraignaux, à la barriere d'Enfer.

M. Dubousquet ✠ ❋. *Conservateur de l'Entrepôt général des vins, eaux-de-vie et huiles*, à l'Entrepôt, quai Saint-Bernard..

TARIF pour la perception de l'Octroi municipal de la ville de Paris, et des Droits d'entrée.

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits.	MESURES. Nombre et Poids.	Droits à percevoir en principal — d'Octroi.		d'Entrée.		TOTAL.	
		f.	c.	f.	c.	f.	c.
Boissons et liquides							
Vins en cercles.	Hectolitr.	*10	50	10	50	21	»
Vins en bouteilles.	Litre.	* »	15	»	15	»	30
Vinaigres de toute espèce, verjus, sureau, hièble en fruit ou en jus, vins gâtés et lies liquides ou épaisses, tant en cercles qu'en bouteilles.	Hectolitr.	*10	50	»	»	10	50
Alcool pur contenu dans les eaux-de-vie ou esprits en cercles.	*Idem.*	43	40	38	»	81	40
Eaux-de-vie ou esprits en bouteilles, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie, et *eaux de senteur*, tant *en cercles* qu'en bouteill.	*Idem.*	43	40	38	»	81	40
Nota. Les eaux de senteur en cercles ou en vases supérieurs au litre, sont taxés pour le Trésor, à raison du degré alcoolique.							
Poiré	*Idem.*	6	»	5	»	11	»
Cidre et hydromel.	*Idem.*	5	»	5	»	10	»
Bière à l'entrée.	*Idem.*	4	»	»	»	4	»
Bière à la fabrication.	*Idem.*	3	»	»	»	3	»
Huile d'olive.	*Idem*	40	»	»	»	40	»
Huile de toute autre espèce provenant de substances animales ou végétales.	*Idem.*	20	»	»	»	20	»

OBSERVATIONS. Le droit est dû à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée, sur les vins, vinaigres, cidres, poirés, verjus, hydromel et autres boissons ou liquides imposés. Dans le cas où les substances employées à la fabrication auraient acquitté les droits d'octroi, il sera fait déduction des droits payés.

La vendange paiera le même droit que le vin, dans la proportion de trois hectolitres de vendange pour deux de vin.

Le raisin non foulé, à l'exception des chasselas et muscats, paiera, aux barrières, la moitié du droit imposé sur la vendange.

La bouteille commune et la demi-bouteille sont assimilées au litre et au demi-litre pour la perception.

Les vins introduits à la main, en cruches, cruchons ou brocs, d'une contenance supér. à 5 litres, paieront le droit dans la proportion de celui fixé pour les vins en cercles.

Les boissons, liquides, vernis à l'alcool, ou préparations mélangées d'esprit ou d'eau-de-vie faisant preuve à l'alcoomètre, ou donnant à l'analyse chimique un cinquième d'eau-de-vie, à 58° centésimaux, paieront le droit à raison de la quantité d'alcool pur qu'elles contiendront.

Toute lie qui n'est pas en état de siccité complète est passible du droit.

Les eaux-de-vie ou esprits altérés par quelque mélange que ce soit, sont assujétis au même droit que les eaux-de-vie ou esprits en nature.

Les eaux de Cologne, de la Reine de Hongrie, de Mélisse, et autres dont la base est l'alcool, sont considérées comme eaux de senteur, et paient le droit comme telles.

Six bouteilles ou fioles d'eau de Cologne sont assimilées au litre pour la perception.

Les fruits à l'eau-de-vie et au vinaigre paient le droit sans déduction du fruit.

Les fruits à cidre et à poiré paieront le droit à l'entrée, dans la proportion de cinq hectolitres de fruits frais pour deux de cidre ou poiré, et de 50 kilogrammes de fruits séchés pour un hectolitre de cidre ou de poiré.

Le droit est dû à l'entrée sur toutes les huiles introduites dans Paris, qui ne seront pas conduites à l'entrepôt général, quel que soit l'emploi auquel elles seront destinées, et sans aucune déduction pour fèces, sédiment ou pied d'huile. Les graines oléagineuses, telles que celles de colzat, navette, œillette, cameline, et autres, sont soumises aux droits à l'entrée, d'après la quantité d'huile qu'elles sont présumées contenir, et qui sera déterminée par l'administration de l'octroi, sous l'approbation de M. le Préfet de la Seine.

Les huiles parfumées ou altérées par un mélange quelconque sont, suivant leur espèce, assujéties au même droit que les huiles en nature.

Les vernis et toute autre préparation à l'huile, non soumis au droit d'octroi, comme de l'alcool, sont assujétis au droit de 20 francs.

Les pieds de bœuf ou de vache provenant de bestiaux abattus hors Paris, paieront à l'entrée le même droit à raison d'un litre d'huile pour douze pieds; le nombre de pieds inférieur à douze paiera comme pour un litre.

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits.	MESURES, NOMBRE et Poids.	DROITS d'Octroi, à percevoir	*OBSERVATIONS.*
Comestibles.			Les bestiaux abattus acquittent le droit au poids, comme viande dépecée. La taxe par tête est perçue uniquement sur les animaux vivans, à l'exception des sangliers. Le droit est dû sur les veaux et porcs nés dans l'intérieur, comme sur ceux introduits. Les porcs abattus et divisés par quartiers ne paient que dans la proportion du droit par tête. Les jeunes porcs, sangliers et moutons ne sont reconnus cochons de lait, marcassins et agneaux, et comme tels affranchis du droit d'octroi, que pendant le temps qu'ils sont admis à la vente sur les marchés à la volaille et au gibier: hors cette période de temps, ils paient le droit comme porcs, sangliers et moutons.
	Par tête.	f. c.	
Bœufs	*Idem.*	24 00	
Vaches	*Idem.*	15 00	
Veaux	*Idem.*	6 00	
Moutons	*Idem*	1 50	
Porcs et Sangliers	*Idem.*	9 00	
Viande de boucherie à la main	Kilogramme.	» 13	
Saucissons, jambons, porc frais à la main, porc salé et toute charcuterie.	*Idem.*	» 20	
Abats et issues.	*Idem.*	» 05	
Combustibles.			Tout bois scié ou coupé à la serpe, sur une longueur d'un mètre treize centimètres, et ayant seize centimètres de circonférence, est considéré comme bois de corde, et acquitte le droit selon sa nature, de bois dur ou de bois blanc.
Bois à brûler, neuf ou flotté.	Stère (demi-voie.)	2 00	
Bois blanc *id.* et menuise de bois dur ou de bois blanc.	*Idem.*	1 50	La menuise est le bois de

même longueur, ayant moins de seize centimètres de circonférence.

La distinction entre le bois dur et le bois blanc cessera d'être observée toutes les fois que, dans les trains, bateaux ou voitures, il y aura un mélange de bois blanc, de menuise et de bois dur, en conséquence le droit d'octroi sera perçu sur le bois blanc ou de menuise, comme il se perçoit sur le bois dur.

Les courbes, plats-bords, planches brisées, souches, brigots, bois à charbon, paient à l'entrée comme bois dur ou bois blanc, suivant leur espèce et leur dimension.

Les fagots de toute espèce paient le droit entier.

Tout parement au-dessus de 16 centimèt. de circonférence doit être distrait du fagot, et rangé, pour la taxe, dans la classe du bois de corde; le surplus sera réduit d'après les dimensions fixées pour le fagot.

Le cent de falourdes, quelle qu'en soit l'espèce, compte pour 150 fagots.

Les perches de menuise, provenant du déchirage des trains de bois à brûler, compteront à raison de 90 falourdes pour chaque train de dix-huit coupons; ce nombre sera augmenté ou diminué de cinq falourdes par chaque coupon en plus ou en moins.

Les mêmes perches, provenant du déchirage des trains de bois de charpente ou de sciage, celles arrivant en coupons ou par voitures, seront évaluées en falourdes d'après leur nombre.

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits.	MESURES, NOMBRE et Poids.	DROITS d'Octroi à percevoir.	OBSERVATIONS.
		f c	
Combustibles.			On entend par perche de menuise tout morceau de bois de seize centimètres et au-dessous, de circonférence, pris au milieu de la longueur. Les perches d'une plus forte dimension paient comme bois de corde ou comme bois de construction, suivant leur grosseur, elles sont rangées dans
Fagots.	Le cent.	3	
Charbon de bois. . .	Sac ou voie de 2 hect	** » 75	
Charbon de terre. . .	Hectolitre.	» 50	

la classe du bois de corde, lorsqu'elles n'ont pas plus de trente-huit centimètres de circonférence moyenne

Les coterets ordinaires, de toute espèce, paient la moitié du droit imposé sur les fagots

Les cotrillons, bourrées et margotins paient le quart.

La dimension du fagot servant d'unité pour la perception est celle du fagot de bois-taillis, ayant un mètre quatorze centimètres de longueur et cinquante centimètres de circonférence. Des dimensions plus fortes ou plus faibles donnent lieu à la perception d'un droit proportionnel.

La falourde de bois de corde doit avoir cinquante-huit centimètres de longueur et quatre-vingts centimètres de circonférence; celle de perche, un mètre quatorze centimètres sur un mètre de circonférence.

Les cotterêts ordinaires, cotrillons et bourrées doivent avoir soixante-six centimètres de longueur sur cinquante centimètres de circonférence.

Les margotins doivent avoir cinquante-cinq centimètres de longueur de rames, quarante centimètres de longueur de parement et 40 cent. de circonférence.

Des dimensions plus fortes donnent lieu à la perception d'un droit proportionnel.

Le cubage servira de base pour établir la perception sur les chargemens de charbon de bois, de bois à brûler, et généralement de tous les bateaux, trains et voitures susceptibles d'être cubés.

La quantité de charbon de terre contenue dans chaque bateau sera reconnue d'après le poids du charbon et le volume d'eau déplacé par le bateau.

Deux hectolitres d'escarbille (*charbon de terre à demi consumé*), ne compteront que pour un.

		f. c.	Le droit se perçoit sur le nombre total des bottes, sans aucune déduction ni tolérance. En cas d'introduction de fourrages non bottelés, le droit sera perçu au poids dans la proportion des taxes ci-contre. Lorsque le poids des bottes excédera cinq kilogrammes, le droit sera perçu dans la proportion de l'excédant. Les foins et fourrages verts sont exempts du droit.
Fourrages.			
Foin, sainfoin, luzerne et autres fourrages secs.	100 bottes de 5 kilogr.	4 00	
Paille.	*Idem.*	1 00	
Avoine.	Hectolitre.	» 50	

L'administration de l'octroi déterminera chaque année, sous l'approbation du Préfet, le nombre de gerbes ou bottes d'orge et d'avoine nécessaire pour former un hect.

Le droit sera perçu séparément sur la paille des grains introduits en gerbe, suivant ce qui sera également fixé comme il est dit ci-dessus.

Matériaux.		f. c.	La chaux éteinte ne paie que la moitié du droit imposé sur la chaux. Le mortier dans lequel il entre de la chaux, quelle qu'en soit la proportion, paie le demi-droit comme chaux éteinte pure. Le droit est dû pour la chaux et le plâtre à la fabrication
Chaux.	Hectolitre.	1 20	
Plâtre.	*Idem.*	» 36	
Moëllons bruts ou piqués.	Mètre cube.	» 60	
Pierre de taille de toute espèce.	*Idem.*	1 60	
Marbre et granit	*Idem.*	16 00	
Ardoises, grandes. . . .	Le mille.	5 00	
Ardoises, petites. . . .	*Idem.*	4 00	
Briques.	*Idem.*	6 00	

dans l'intérieur comme à l'entrée.

Les pierres à chaux et à plâtre paient à raison de la quantité de chaux qu'elles peuvent produire.

La pierre dite *granit de Cherbourg* est, pour la perception, assimilée à la pierre dure.

Le droit est dû sur les pierres de taille et moëllons provenant des carrières de l'intérieur de Paris.

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits.	MESURES. NOMBRE et Poids.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
Matériaux.		f. c.	Les droits ne sont dus que sur l'argile, le sable gras et la terre glaise qui proviennent de Piepus, Villejuif, Gentilly, Mesnil-Montant, Belleville, Vanvres, Clamart et autres lieux des départemens de la Seine et de Seine-et-Oise.
Tuiles.	Le millier.	7 50	
Carreaux de terre cuite.	*Idem.*	5 00	
Argile et sable gras. . . .	Mètre cube.	» 60	
Mottes de terre glaise. . .	Le cent.	1 00	

La faîtière compte pour quatre tuiles.

Chaque motte de terre glaise ne doit pas excéder le poids de vingt-cinq kilogrammes au-dessus de ce poids, le droit proportionnel est dû.

Bois de construction.		fr. c.	Pour la perception du droit sur le bois de charpente, la grosseur de ce bois se prend dans le milieu, et, en cas d'impossibilité, dans les deux bouts. La longueur se compte par décimètre. Au-dessus de 5 centimètres, on compte le décimètre entier à 5 centimèt. et au-dessous, on néglige la fraction. L'équarrissage se compte par centimètre. La mesure doit être pleine et couverte pour compter. La déduction pour l'équarrissage des grumes est du dixième du pourtour, ou en multipliant le diamètre par le rayon, on doit déduire l'écorce en prenant la mesure. Si le bois n'est équarri qu'en partie, et qu'il ait conservé une partie de son rond, et par conséquent son aubier, il sera tenu compte des flaches. Il sera déduit pour malandres visibles et palpables, nœuds pourris ou vermoulus, un demi-mètre, ou un mètre au plus, suivant l'étendue du mal; cette déduction a lieu pour le sciage comme pour la charpente
Bois de chêne, châtaignier, orme, frêne, charme, noyer, mérisier, prunier, pommier et autres fruitiers d'essence dure, en grumes ou écarris, en lissoirs, jantes ou tables.	Stère.	10 00	
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou en planches, ainsi que ceux débités en fente . .	Les 100 mètres courans de planches à 100 centimèt. d'écarissage.		
Bois de hêtre sapin, platane, acacia, sycomore, peuplier, bouleau, aulne, tilleul, saule et mar-			

Il est fait, sur les bois de démolition, déduction des tenons et parties pourries, ainsi que des mortaises qui traversent le bois aux trois-quarts. Il est également tenu compte sur les grosseurs, des parties couvertes de clous, ou hachées, ou remplies de chanfreins. Sauf ces déductions s'il y a lieu, les bois de démolition ou de sciage venant de l'extérieur, sont passibles des droits, à moins qu'ils ne soient reconnus n'être bons qu'à brûler : dans ce cas, ils paieront comme bois de chauffage, suivant leur nature.

Les bois de frêne et de merisier en perches, quelle que soit leur dimension ou débités à un mètre trente centimètres de longueur, sont considérés comme bois de travail, et mesurés comme tels.

Pour la perception du droit des bois de sciage, taxés au mètre courant, seront ramenés à par le calcul, après mesurage, à l'unité de la planche fixée à cent centimètres d'équarrissage. L'équarrissage est le produit de la largeur multipliée par l'épaisseur; l'épaisseur se compte de cinq en cinq millimètres, et la largeur par centimètres, mesure pleine et couverte.

Les bois de refend en chêne, tels que coursons, merrains et fonds de seille, sont ramenés à l'unité de la planche d'après leur largeur et épaisseur.

DESIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits.	MESURES, NOMBRE et Poids.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
Suite des Bois de construction.		fr. c.	Le droit est dû pour les soustraits des bateaux de charbon et autres, il sera néanmoins restitué sur la quantité dont la sortie de Paris par la rivière aura été dûment constatée par les employés de l'octroi.
ronnier en grume ou équarris, lissoirs ou tables..........	Stère.	8 00	Tous les bois neufs ouvrés, tels que portes, volets, étaux, roues, brouettes et autres, se réduisent au stère ou en planches, suivant l'espèce, et paient les droits portés au tarif.
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou planches..	Les 180 mètres courans de planches à 100 centimèt. d'équarrissage.		
Lattes.........	100 bottes.	10 00	
Bateaux et Bois de déchirage.			Tout bateau faisant exception, par sa dimension, à la toue ordinaire, paiera le droit par mètre carré.
Bateaux { en chêne. .	Par bateau.	24 00	
Bateaux { en sapin. .	*Idem.*	12 00	
Bois de déchirage { en chêne.	Mètre carré.	» 18	
Bois de déchirage { en sapin..	*Idem.*	» 10	
Objets divers.			Pour les objets tarifés au poids, il est seulement fait déduction de la tare des tonneaux, caisses, paniers ou vases qui renferment lesdits objets.
Fromages secs........	Kilogramme.	» 10	
Sel gris ou blanc.....	*Idem.*	» 05	
Cire blanche, bougies de toute espèce, cierges et sparmacetti raffiné....	*Idem.*	» 30	L'orge mondée est exempte du droit.
Cire jaune et spermacetti brut.........	*Idem.*	» 20	Le droit établi sur l'orge en grains sera perçu sur l'orge concassée dans la proportion de soixante-un kilogrammes et
Orge............	Hectolitre.	1 00	
Houblon...........	Kilogramme.	» 10	
Suif en pains et chandelles.	100 kilogr.	3 00	

demi d'orge concassée pour un hectolitre d'orge en grains.

Les formalités relatives à l'admission des sels en entrepôt, quant à l'octroi, seront délibérées par le conseil municipal et approuvées dans la forme prescrite par l'ordonnance royale du 9 décembre 1814. -- *Ordonnance du Roi du 13 mars 1822.*

TARIF pour la perception du droit d'abattage sur les bestiaux introduits dans Paris.

Par bœuf..........................	6 fr.	»
Par vache..........................	4	»
Par veau..........................	2	»
Par mouton..........................	»	50
Droit de fonte des suifs, Par 100 kilogrammes..............	3	»

TARIF pour la perception des droits de magasinage dans les entrepôts des vins, eau-de-vie et huiles.

Par hectolitre de vin..............	» fr.	50 c.
Par hectolitre d'eau-de-vie ou d'esprit.......	1	»
Par hectolitre d'huile d'olive............	1	»
Par hectolitre d'huile de toute autre espèce.......	»	50
Loyer des caves et celliers, Par mètre carré par année............	2	»

Nota. Ces droits de magasinage sont exigibles seulement lors de la sortie des boissons de l'entrepôt, ils sont les mêmes, quelle que soit la durée du séjour des liquides.

INSPECTION GÉNÉRALE ET BUREAU CENTRAL

Du pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris.

Ce service est établi par la loi du 29 floréal an X, et par les actes du gouvernement des 6 prairial an XI, 16 juin 1808, 11 juin 1811, 11 avril 1813, 4 mai 1820 et 10 novembre 1823.

Il se divise en deux services. Le premier comprend les opérations de pesage, mesurage et jaugeage publics, dans les halles et marchés, sur les ports et chantiers, et il est dirigé par le Préfet de Police.

Le deuxième, confié à un Bureau Central, sous la direction du Préfet de la Seine, comprend 1° les opérations de pesage, mesurage et jaugeage à domicile, requises par le commerce ou par les officiers de justice; 2° le mesurage des liquides, par le déportement, à l'entrepôt général des vins et eaux-de-vie; 3° le mesurage des pierres destinées aux constructions.

Le Bureau Central est établi rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 20. Il est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis 9 heures jusqu'à 4. Les réquisitions peuvent être adressées, par écrit et *franches de port*, à l'Inspecteur-général, chef dudit Bureau, qui envoie aux lieux indiqués, des préposés, à l'effet de procéder aux opérations requises.

BUREAU CENTRAL.

Inspecteur-Général, Chef du Bureau Central.

M. Landon-Vernon, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 20.

Instructeur-Vérificateur en chef.

M. Retout.

Inspecteurs particuliers.

M. Le Gentil. M. Coubard. M. Verdin. M. Rabilloud ✻.

Comptabilité et Recette.

M. Rocher, *Chef.* M. Cahouet, *Contrôleur.*

Contrôleurs spéciaux pour le mesurage des pierres.

M. Leroy, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 304.
M. Bridault ✻, rue Mandar, n. 9.
M. Chabrier ✻, rue Regrattière, n. 8.

Droits communaux établis dans les halles et marchés.

La perception de ces droits est faite tant sur la vente en gros des denrées apportées sur le carreau des halles et marchés, que pour location d'emplacement dans lesdites localités. Cette perception est administrée par M. le Préfet de Police, surveillée par deux Inspecteurs nommés par M. le Préfet de la Seine.

Inspecteurs.

M. Dereq, M. Daniel, } *au Bureau Central du poids public*, ru Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 20.

SECTION VIII.

Commerce.

TRIBUNAL DE COMMERCE,

EN SON PALAIS.

Les Juges de ce Tribunal sont désignés dans une assemblée composée de Commerçans notables, et principalement des chefs des maisons les plus anciennes et les plus recommandables par la probité, l'esprit d'ordre et d'économie. S. M. ratifie ou non les nominations de cette assemblée, suivant qu'elle le juge convenable.

La liste des Notables est dressée par le Préfet, sur tous les Commerçans de l'arrondissement, et approuvée par le Ministre de l'Intérieur, à raison d'un électeur par mille ames de population.

Président.

M. Got, *rue du faubourg Poissonnière*, n. 1.

Juges. Messieurs,

Marchand, rue de la Verrerie, n. 36.
Vernes ❋, rue Coq-Héron, n. 5.
Pépin le Halleur, rue Sainte-Avoye, n. 39.
Louis Lebeuf, rue de Cléry, n. 27.
Aubé, rue St.-Denis, n. 68.
Berte, rue St.-André-des-Arcs, n. 60.
Vussal, rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 4.
Prestat, rue des Bourdonnais, n. 8.

Juges suppléans. Messieurs,

Louis Labbé, rue Ste-Anne, n. 46.
Poulain de Ladruce, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 32.
Le baron Caylus ❋, rue Saint-Pierre-Montmartre, n. 14.
Marcellot, rue de la Pépinière, n. 50.
Ternaux, rue du Petit-Reposoir, n. 6.
Dupont, cul-de-sac de la Planchette, rue Saint-Martin, n. 1.
Chatelet, rue Nᵉ-des-Bons-Enfans, 7.
Cheuvreux Aubertot, r. Poissonnière, 35.
Lemoine Tacherat, quai de la Tournelle, n. 25.
Michel, rue des Deux-Boules, n. 3.
Ferrère-Lafitte, rue d'Artois, n. 19.
Sanson-Davillier, rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Fould fils, r. Grange-Batellière, n. 1.
Galland, boulevard St.-Antoine, n. 15.
Burel, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 7.
Berenger-Roussel, r. Française, n. 8.

Greffier en chef.

M. Ruffin, rue Montmartre, n. 132.

Commis-Greffiers assermentés. Messieurs,

Sigé, rue S. Germain-des-Prés, n. 3.
Levasseur fils, rue Ste.-Avoye, n. 67.
Maire, rue Ste-Croix-de-la-Breton., 36.
Surry, rue du petit Vaugirard, n. 5.
Baudouin, rue Neuve-Vivienne.
Ruffin fils, rue Montmartre, 132.

Secrétaire de M. le Président.

Gasse, rue Bergère, n. 5.

Huissiers-Audienciers. Messieurs,

Cronier, rue Chantereine, n. 10.
Cressonnier, rue Montmartre, n. 118.
Pigace, rue Mandar, n. 6.
Devaux, rue des Deux-Boules, n. 10.

Concierge du tribunal.

M. Brouet.

Agréés. Messieurs,

Saivres, rue Montorgeuil, n. 53.
Duquenel, r. des Vieux-Augustins, 40.
Badin, rue Montmartre, n. 30.
Terré, rue Traînée, n. 17.
Rondeau, rue Montorgueil, n. 71.
Auger, rue des Fossés-Montmartre, 7.
Locard, rue du Bouloy, n. 4.
Girard, rue Montmartre, n. 78.
Gibert, rue Mandar, n. 6.
Durand, rue Thévenot, n. 8.
Legendre, rue Coq-Héron, n. 8.
Chevrier, r des Fossés-Montmartre, 6.
Pance, rue Vivienne, n. 8.
Beauvois, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 34.
N....

Chambre de Discipline. Messieurs,

Rondeau. *Président.*
Saivres, *Syndic.*
Badin, *Secrétaire.*
Duquenel, *Trésorier.*

Interprètes-Traducteurs assermentés près le Tribunal. Messieurs,

Goldsmith, rue du Helder, n. 8.
Haüy, rue Sainte-Avoye.
Herberg, *pour les langues du Nord*, rue du Dauphin, n. 5.
J. Barzillay, *Profess. pour les langues du midi*, rue Montmartre, n. 154.
Lameyer, *pour les langues allem., holl. etc.*, rue N.-des-Bons-Enfans, 37.
Derville, rue de Grenelle-St.-H., n. 29.

Ce Tribunal tient ses audiences les mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à dix heures pour les causes sommaires, et les lundi et mercredi à midi jusqu'à la fin, pour les plaidoiries.

Officiers Gardes du Commerce. Messieurs,

Lucas, *Doyen*, Palais de Justice, galerie neuve, n. 37.
Emon, rue Neuve-S.-Paul, n. 1.
Gaudet, rue de Montmorency, n. 39.
Larcher-Saint-Landry, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 35.
Potet, rue des Lombards, n. 37.
Buzet, rue Thévenot, n. 17 *bis*.
Legrip, rue des Prouvaires, n. 8.
Guenet, rue Montorgueil, n 29.
Bosse, r. Neuve-de-Ménilmontant, 16.
Lavoisier, Vieille-rue-du-Temple, 75.

M. Beauvallet, *Vérificateur*, rue Bar-du-Bec, n. 8.

Chambre de discipline.

Legrip, *Syndic.*
Bosse, *Trésorier.*
Guenet, *Secrétaire.*
Gaudet, *Membre.*
Potet, *Membre.*

Conseil de la Compagnie. Messieurs,

Bonnefons, *Notaire*, rue des Lombards, n. 21.
Louis, *Avocat*, rue Hautefeuille, 14.
Jaquotot, *Avoué à la Cour royale*, rue du Mail.
Lot, *Avoué de première instance*, rue des Deux-Portes-St.-Sauveur, 15.

M. Aveline, *Concierge.*

Nota. Leur Bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à trois, et depuis six heures du soir jusqu'à neuf.

Les assemblées se tiennent tous les vendredis de chaque semaine en leur bureau, cloître Saint-Merry, n. 3.

BOURSE DE PARIS, *place Vivienne.*

Elle est ouverte depuis 2 heures jusqu'à 5, tous les jours, excepté ceux de repos.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire*, r. Feydeau, 26.
M. Aug. Baudesson de Richebourg, *Secrétaire*, r. Feydeau, 26.

Gardes de la Bourse. MM.

Leblanc, Chemin-Neuf de Montmartre, n. 27, barrière Blanche.
Louis Schmalts, à Montmartre, rue Saint-Denis, n. 83.
Chapelle, à Montmartre, r. S.-Denis, 83
Marchand, r. Capron, 7, barr. Clichy.
Fleury, rue de Langlade, n. 7.
Cadet, rue Aubry-le-Boucher, n. 25.

M. Chèvre aîné, *Concierge*. rue N.-D.-des-Victoires, n. 21.
M. Rigaudeaux, *Ecrivain-Crieur*, rue de l'Arbre-Sec, n. 23.

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques, et aux étrangers; mais le parquet est interdit à tout autre qu'aux agens de change.

A la fin de chaque séance de la Bourse, les agens de change se réunissent dans le parquet, 1° pour vérifier les cotes des effets publics; 2° pour en faire arrêter le cours par le syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic; 3° pour faire constater dans la même forme le cours du change.

Les courtiers de commerce se réunissent pour la vérification des cotes des marchandises et matières premières ou métalliques, et pour en faire constater le cours par leur syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic.

Le commissaire de la Bourse porte sur un registre le cours arrêté par les agens de change et les courtiers du commerce, chacun pour ce qui le concerne.

Agens de Change. MM.

Amet, rue des Jeûneurs, n. 20.
Archdeacon, rue St.-Georges, n. 26
Baignères, rue d'Artois, n. 21.
Billaud, rue de l'Echiquier, n 33.
Boscary, rue de Grammont, n. 17.
Bouchet, rue N.-St.-Augustin, n. 10.
Brun, boulevart des Italiens, n. 20 *bis*
Cartier de Saint-René, r. Bergère, n. 6
Chastenet-Beaulieu, r. Ste.-Anne, 50.
Champ (Jean-Marie), rue Chauchat, 5.
Chaulet, rue des Filles-S.-Thomas, 11.
Clément, r. du Faub.-Poissonnière, 35
Comynet, rue Trudon, n. 6.
Couret-Pléville, rue Lepelletier, n. 7.
Courpon (O ✻), r. Ne-des-P.-Champs 50
Crouzet, rue du Mar.-S.-Honoré, 11.
Dabrin, rue de Richelieu, n. 89.
Decoussy (O ✻), rue Taitbout, n. 25.
Delarue, rue Sainte-Anne, n. 63.
Delatte, rue Taitbout, n. 23.
Delaville le Roulx, rue d'Artois, n. 8.
Denormandie. rue N.-S.-Augustin, 22.
Fissont, rue Neuve-St.-Augustin, 42.
Fournier, r. du F. Poissonnière, n. 50.
Franchessin (*de*) ✻, rue d'Antin, 7.
Gallot, rue des Filles-S.-Thomas, n. 9.
Geoffroy, Adj., rue de Provence, n. 26.
Gibert, rue Saint-Georges, n. 1.
Gublin, rue Louis-le-Grand, n. 21.
Guibert, rue d'Hanôvre, n. 6.
Hubert, rue des Jeûneurs, n. 18.
Isot, rue de Ménars, n. 9.
Joubert. rue des Jeûneurs, n. 20.
Juleau (M.-Ch.), rue de Ménars, n. 8.
Labbé, rue de Louis-le-Grand. 21 *ter*.
Laborie de Campagne (*de*), rue de Provence, n. 6.
Lallier, rue de Buffault, n. 6.
Langlois d'Amilly ✻, r. Taitbout. 15.
Langlumé, des Angles, r. Choiseul, 13.
Le Bon *Lecordier* ✻ (O ✻), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 18.
Lechat, rue Lepelletier, n. 18.
Lombard, rue d'Amboise, n. 7.
Loubers ✻ (O ✻), r. des Jeûneurs, 13.
Marguerite, rue N.-D.-des-Vict., 28.
Marchais, rue de Richelieu, n. 104.
Maurenq, rue de Choiseul, n. 10.
Michel, rue des Martyrs, n. 11.
Moreau, rue Montmartre, n. 137.
Péan de Saint-Gilles (O ✻), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 7.
Peyronet, rue Cadet, n. 16.
Revil, rue du Sentier, n. 9.
Rigaud, Adjoint, rue de Ménars. n. 7.
Roland-Gosselin, Adjoint, rue de Provence, n. 19.
Sans, rue de Richelieu, n. 18.
Tattet aîné, r. du F.-Poissonnière, 50.
Tenneson, rue Saint-Georges, n. 22.
Truchy, rue de la Chausée-d'Antin, 64.
Vandermarq ✻, Adj., r. Vivienne, 22.
Vaney, rue Cadet, n. 7.
Textoris, rue Chantereine, n. 35.

Honoraires. Messieurs,

Delauney-Lemière, r. Montmartre, 162.
Leroy, rue Taitbout, n. 18.
Tattet, rue de l'Echiquier, n. 38.
Baillot, rue Ne-des Mathurins, n. 17.

Portau (Daniel) ✻, rue Taitbout, n. 40.
Portau (Jean), *idem.*
Petit, rue des Francs-Bourgeois, 16.
Laffitte, rue Blanche, n. 15.
Personne-Desbrières, rue Duphot, 13.
Pagès, rue Duphot, n. 8.
Lagrenée, rue du F.-Poissonnière, n. 18.
Dumez, rue de Choiseul, n. 21.
Caron, rue de Grammont, n. 12.
Bocher ✻, rue Grange-Batelière, n. 15.
Archdeacon (Ch.), rue du Sentier, 16.
Valedau, rue Basse-du-Rempart, n. 6.
Leroux ✻, rue Bergère, n. 14
Boscary fils aîné, place Vendôme, n. 15.
Tattet, (Frédéric-Louis), rue Richer, passage Saulnier, n. 5.
Archdeacon aîné, rue Duphot, n. 15.
Delaville-le-Roulx, r. de Ménars, 4.
Fossard, rue des Jeûneurs, n. 16.

Chambre syndicale. Messieurs,

Vandermarq, *Syndic.* Péan de Saint-Gilles, *Doyen.*

Geoffroy. Gublin. Courpon.
Joubert. Michel. Rigaud. } *Adjoints au Syndic.*

Paul (Guillaume), *Agent comptable*, *et Secrétaire de la Chambre.*

La Chambre tient ses séances au bureau de l'Agent comptable, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 25.

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Tripier, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Gauthier, *Avocat*, rue de Ménars, n. 8.
Dupin aîné, rue Coq-Héron, n. 5,
Plé, *Avoué près le Tribunal de 1re Inst.*, rue Neuve-Sainte-Anne, n. 34.
Delair, *Avoué à la Cour royale*, rue Saint-Merry, n. 7.
Beauvois, *Agréé près le Tribunal de comm.*, rue N.-D.-des-Victoires, n. 34.
Jonquoy, *Notaire*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 4.

Courtiers de Commerce et Courtiers d'assurances, près la Bourse de Paris.

Les Courtiers de Commerce sont au nombre de 60, et les Courtiers d'Assurances au nombre de 8. Messieurs,

Abeille, rue de la Verrerie, n. 58.
Alisse, rue de Bondy, n. 46.
Archdeacon, rue de Bondy, n. 6.
Arnaud-Jeanti, r. St.-Louis, 30, au Marais.
Aubé jeune, rue Hauteville, n. 39.
Belesta, rue Bourtibourg, n. 23.
Belliol, rue Sainte-Avoye, n. 57.
Berchu fils aîné, rue Mandar, n. 7.
Bertrand, r. Ste-Croix de la Breton. 25.
Bisson aîné, rue du F. Poissonn., 56.
Bisson je, rue Grange-Batelière, 26.
Blanchard, Cloître-St.-Merry, n. 22.
Blay, rue de Paradis-Poisonnière, 18.
Blot aîné, rue du faub. St.-Denis, n. 65.
Brinquant, rue Coquillère, n. 27.
Caminet, rue Hauteville, n. 1.
Charenton aîné, boulev. St.-Martin, 4.
Charenton jeune, rue de Lancry, 10.
Choler, rue de Cléry, n. 32.
Cordel, rue des Prêtres St.-Paul, 15.
Courtois, r. du Faub.-Poissonnière, 29.
Dalibon, rue de l'Echiquier, n. 14.
Daubrée, r. St.-Claude, 1, au Marais.
Delanoye, rue de la Perle, n. 1.
Dromery, rue Bleue, n. 16.
Dufresne, rue S.-Denis, n. 97.
Gastellier, rue des Petites-Ecur., n. 44.
Grillon, rue de Charenton, 51, Bercy.
Guillochon, rue du F.-Poisonnière, 5.
Hervieu, rue Barbette, n. 9.
Jacquemin, rue Ste-Avoye, n. 9.
Jesson, rue des Juifs, n. 19.
Labrousse, rue Montholon, n. 24.
Laisné, rue du faub. Poissonnière, n. 3.
Lanciau, r. du F.-Poissonnière, 30.
Lartigue, rue Barbette, n. 9.
Lefevre St.-Quentin, r. F.-Poiss., 27.
Lepine, rue Vantadour, n. 11.
Lequin, r. Ste-Croix de la Breton, 30.
Le Taro-Leprince, r. Hauteville, 25.
Lonchampt, rue de l'Echiquier, 34.

Marguier, rue Vieille-du-Temp. n. 126.
Martin, rue Hauteville, n. 14.
Maugas, rue des Vieilles Tuiler., n. 5.
Moinel, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 30.
Nion, r. Notre-D. des Victoires, 34
Pagès, rue Sainte-Avoye, n. 57.
Paulinier, rue Godot-de-Mauroy, 34.
Paulmier aîné, boul. Poissonnière, 25.
Paulmier j^e, r. Chapon, 3, *Trésorier*.
Pestel, rue Cadet, n. 7.
Pillé, rue Bleue, n. 13.
Ricois ✻, quai de la Tournelle, n. 27.
Robert, rue Ste-Avoie, n. 57.
Rodet, rue Grange-Batelière, n. 22.
Savalete, rue du Helder, n. 11.
Sencier (O ✻), rue Buffault, n. 12.
Truelle, rue Richer, n. 22.
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Courtiers d'Assurances. MM.

Reboul, r. Notre-D.-des-Victoires, 40.
Eméric-David, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 32.
Chaulin, rue du Mail, n. 13.
Perier, rue du Houssaie, n. 2.
Lacheurié, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 24
Griolteray, rue Richelieu, n. 97.
Jullien, rue du F.-Montmartre, n. 13
Tugghe, rue Saint-Louis, n. 30.

Courtiers de Commerce honoraires. Messieurs,

Benard (P.-Al.-Aug.). Papillon. Tetard.

Secrétaire de la Compagnie.

M. Lasseray ✻, rue de Lancry, n. 23.

Conseil de la Compagnie.

M. Gautier, *Avocat*, rue Ménars, n. 8.
M. Moret, *Avocat*, rue du Coq Saint-Honoré, n. 11.
M. Delaine, *Avoué près la Cour royale*, rue de l'Odéon, n. 26.
M. Foubert, *Avoué près le Trib. de 1re Inst.*, rue Coquillière, n. 46.
M. Guiffrey, *Notaire*, rue Hauteville, n. 1.

Chambre Syndicale.

M. Archdeacon, *Syndic*.

Adjoints. Messieurs,

Defresne. Rodet. Alisse.
Paulmier aîné. Paulinier. Emeric-David.

BANQUIERS A PARIS. Messieurs,

Ador, Vernes et Dassier, r. Coq-Héron, n. 5.
Aguado (A.), rue Lepelletier, n. 14.
Alivon et C., r. S.-Louis-en-l'Ile, 45.
André et Cottier, r. des P.-Ecuries, 40.
Ardoin-Hubbard et C., r. Chantereine, 7.
Armand-Gille et A. Leroux, rue Saint-Roch-Poissonnière, n. 8.
Audenet et fils, Faub.-Poissonnière, 19.
Audiffret (Ch.) et C., rue d'Artois, 13.
Aulagnier (F.) et C., rue Saint-Georges, n. 32.
Aycard (J.), r. Neuve-d'Orléans, n. 18.
Baguenault et C., boul. Poissonn., 17.
Baillet et Morand, rue de la Chaussée-d'Antin, 28.
Behic (L.), rue Taitbout, n 33.
Berard (Simon) ✻, et C., rue du Helder, n. 13.
Bérard (Victor) et Grimprel, r. de Bondy, 8.
Bernard (G.-L.), r. des P.-Ecuries, 15.
Bernard Chambinière, pass. Saulnier, 19.
Berthoud frères, r. Richer, n. 3 *bis*.

Blanc (J.-A.), Colin et C., rue Neuve-d'Artois, n. 40.
Blanchard (C), rue Coquillère, 12.
Blancke (B.-A.), rue Taitbout, 11.
Boivin (Aug.) et C., r. Hauteville, 7
Borde (Alexis), r. Ne-Luxembourg, 6
Boucherot, r. Choiseul, 6.
Brion et de Winck, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 20.
Brulon (J. C.), rue Ste-Avoye, 69.
Caccia (J.-G.) ✻, rue Ne-des-Petits-Champs, 60.
Callaghan (Luc), rue Ne-des-Mathurins, 26.
Capon frères, rue de Savoie, n. 5.
Carette (Firmin) ✻ et Minguet, rue d'Artois, n. 3.
Caruel (Em.), rue Richer, n. 29.
Chevals (J. P.), rue de Grammont.
Collon et C., rue Bleue, n. 15.
Coste, rue Chantereine, n. 10.
Cottier, rue des Petites-Ecuries, n. 40.
Courant et Belzons, rue Hauteville, 38.
Daly (D.) et G. Robinson, rue de Provence, n. 26.
Davillier (J.-Ch.) ✻ et C., rue Basse-du-Rempart, n. 16.
De Chapeaurouge et C., rue Neuve-Saint-Augustin, n. 20.
De France et Détape, r. Chabannais, 6.
De Gourcuff (Aug.), rue Richelieu, 97
D'Eichthal (L.), pl. des Victoires, 5.
Delaporte frères, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, n. 18.
Delessert (O ✻) et C., r. Coq-Héron, 5.
Delisle (Thomas), rue Blanche, n. 3.
Desgranges, Pellenc fils et co., rue des Petites-Ecuries, n. 6.
Desmazures, Cramaille et C., rue Bleue, n. 29.
Desmoutis ✻, rue Taitbout, n. 23.
D'Etchegoyen (J.-L.-B.) ✻, rue Ne-des-Capucines, n. 12.
Deville (J.-P.), rue Basse-Porte-Saint-Denis, n 8.
Didier, Faubourg-Poissonnière, n. 39.
Dieudonné Raincourt et C., Faub.-Montmartre, n. 8.
Dreue (H.) et C., rue Chantereine, 14.
Durand (Fr.) et C., rue Basse-du-Rempart, n. 30.
Edouard Geyler, rue du Sentier.
Fabas (Louis) et C., r. Lepelletier, 18.
Florent et C., rue du Temple, n. 101.
Fould (B.-L.) et Fould-Oppenheim, rue Bergère, n. 10.
Fourchon (Ph.), rue de Provence, 13.
Frémont et C., Faub.-Montmartre, 11.
Fréville-Levingt, rue des Mauvaises-Paroles, n. 19.
Frin (A.-J.) et C., rue Vieille-du-Temple, n. 88.
Giblain, rue Richelieu, n. 69.
Girard et Dewaru, rue de Provence, 6.
Gontard (J.-Fréd.), r. Ne-d'Artois, 2.
Gossweiler (A.) et C., Faubourg-Poissonnière, n. 15.
Gossweiler-Lionnet et C., rue de Provence, n. 9.
Grassière père et fils, rue Martel, n. 2.
Gros Davillier, Odier et C., boulevard Poissonnière, n. 15.
Guérin de Foncin et C., r. Bergère, 7.
Guerrand ✻, Casnier ✻ et C., rue Chabannais, n. 11.
Guillaume et Pick fils, q. Bourbon, 15.
Guitard, rue de la Ville-l'Evêque, 32.
Guyot et Berquin, b. Poissonnière, 14.
Haber (M.), rue Cadet, n. 9.
Hagerman (J.), r. d'Artois, n. 13.
Hottinguer ✻ et C., r. du Sentier, 20.
Jacques et C., rue du Haut-Moulin-Cité, n. 10.
Jarry fils et Beauvais, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n. 1.
Javal frères, pass. Saunier, n. 11.
Lacombe et C., rue Chantereine, n. 4.
Laffitte (Jacq.) ✻ et C., r. d'Artois, 19.
Laisné ✻, rue d'Artois, n. 22.
Lambert (Alex.) ✻, rue Taitbout, 27.
Leclerc-Miley et H. Prestat, rue des Bourdonnais, n. 8.
Leemans (Ch.) et C., place Vendôme.
Lefebvre (Jacques) et C., rue Richer, n. 3.
Lefebvre-Martineau et C., r. Chapon, n. 11.
Legouès père et fils, rue Martel, n. 2.
Léo (Auguste), rue Cadet, n. 6.
Lesseps (J.), r. Godot-de-Mauroy, 11.
Lettré (A.) et C., faubourg Poisonnière, n. 6.
Linneville (De), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 2.
Mallet frères ✻, et C., rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.
Mareschal (Henri), rue Montmorency, n. 1.
Martin de Beauffres et C., r. de Cléry, n. 25.
Martin d'André (le chev.) ✻, et fils, rue Chantereine, n. 54.

Martin-Didier et Delamarre, place du Louvre, n. 4.
Martinet-Guilluy et C., rue de la Paix, n. 8.
Méchin (Bon) (O ✻), faubourg Saint-Martin, n. 88.
Méjan (Laurent) ✻, rue Taitbout, 17.
Melly (A.-L.), passage Violet, n. 3.
Meuron et C., r. Basse-du-Rempart, 22.
Meynier (Ces) et C., rue Grange-Batelière, n. 8.
Michau (David) frères et C., rue de Braque, n. 2.
Milleret (J.) ✻, rue d'Antin, n. 7.
Moreau et Fouchet, rue de Bondy, n. 7.
Morin frères et C., rue Saint-Georges, n. 26.
Noualhier (Ve) et C., r. Pavée-Saint-André, n. 15.
Odier (Gab.) et C., r. de Provence, 12.
Oppermann Mandrot et C., rue Saint-Georges, n. 2.
Orr et Goldsmid, rue de Provence, n. 21.
Outrequin (F.-J.) et Jauge, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 29.
Paccard (B.) et C., r. de l'Echiquier, 44.
Papillon ✠. Martin et C., rue de la Michaudière, n. 12.
Paravey (P. F.) et C., rue Paradis-Poissonnière, n. 21.
Peraire aîné, rue Louis-le-Grand, 21.
Perier frères, r. Ne-de-Luxembourg. 27
Perrée (Louis) et Anselme, Guillot, rue Ménars, n. 6.
Philippe (A.) Rousse et C., rue du Mail, n. 7.
Pillet-Will ✻ et compagnie, boulevart Poissonnière, n. 23.
Poulet (F) et Derville, rue Grenelle-Saint-Honoré, n. 29.
Puget et ses fils, r. Neuve-S.-Denis, 9.
Raincourt (V.) et C., Faubourg-Montmartre, n. 8.
Rémond-Fleury et C., rue Coquenard, n. 38.
Rey (Camille), r. de l'Echiquier, 21 *bis*.
Rivière et Devivier, rue d'Artois, 36.
Robin Grandin et C., rue Neuve-Saint-Augustin, n. 6.
Roehn (A.) et C., rue de la Chaussée-d'Antin, n. 7.
Rollac (James), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 47.
Rolland (Nicolas), rue Cadet, n. 26.
Rothschild (de) frères, rue d'Artois, n. 15.
Rougemont de Lowenberg, r. Bergère, n. 9.
Rousseau (F. et A.) frères, et C., rue du Sentier, n. 1.
Rozier des Bordes, boulevard des Italiens, n. 18.
Sartoris (Urb.) et C., rue de la Chaussée-d'Antin, n. 32.
Schlumberger et C., rue Cauchat, n. 5.
Schmid (Félix) et C., rue Saint-Denis, n. 171.
Sellière fils aîné, rue Lepelletier, n. 4.
Ternaux (Ch.), J. Gandolphe et C., rue des Fossés-Montmartre, n. 2.
Thuret et C., place Vendôme, n. 12.
Torras (A.-L.) ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 38.
Tourton, Ravel et C, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 38.
Vallentin (S), rue Cadet, n. 6.
Valois jeune et C., rue du Mail, n. 29.
Varnier (P.), rue Ste-Croix de la Bretonnerie, n. 43.
Vassal (A) et C., Faub. Poissonnière, n. 2.
Vauquelin (P.), rue du Caire, n. 11.
Vernet (H.), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 56.
Vidil-Fayolle, rue Sainte-Anne, n. 71.
Welles et C., rue Taitbout, n. 24.

CAISSE DE POISSY,

Rue du Grand-Chantier, n. 1.

Cette Caisse est administrée par le Préfet de la Seine, et régie par un Directeur.

Elle est chargée, 1° de payer comptant, et marché tenant, aux marchands forains, le prix de tous les bestiaux achetés aux marchés de Sceaux, de Poissy et de la Halle aux Veaux par les bouchers de Paris ;

2° De faire à ces mêmes bouchers le prêt de ce paiement, jusqu'à concurrence du crédit ouvert à chacun d'eux par M. le Préfet de police ;

3° De percevoir le droit établi sur les bestiaux destinés pour Paris.

M. Charles BRUNET, *Directeur*, M. Saron, *Inspecteur*, M. Delatour, *Caissier*, M. Parguez, *Payeur*,	Rue du Grand-Chantier, n° 1.

Les Bureaux et Caisses sont ouverts tous les jours, depuis 9 jusqu'à 4 heures.

CAISSE SYNDICALE DES BOULANGERS,

Rue Saint-Fiacre, n. 20.

Cette Caisse a été instituée par l'Ordonnance royale du 15 janvier 1817.

Les Bureaux et la Caisse sont ouverts tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de neuf heures à trois heures.

M. Hamelin, *Directeur*, M. Souchal, *Caissier*,	rue Saint-Fiacre, n. 20.

ADMINISTRATION DES TROIS PONTS SUR SEINE,

Rue du Bouloy.

Administrateurs, *Messieurs*,

Le Baron de Crousaz-Crétet, *Caiss. princ. de la Banq. de France*.
Le Chev. Hochet ❋, *Secrétaire du Conseil-d'Etat.*
Vauvilliers (O ❋), *Sec.-gén. du Ministère de la Marine.*
Le Chev. de la Vieuville ✠, *Colonel de cavalerie*, *Président de l'Asile royal de la Providence.* —Censeur.
Guynet, *Secrétaire-Caissier de l'Association.*

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE,

POUR LA VILLE DE PARIS,

Rue Richelieu, n. 89.

Cette Société, établie par autorisation du Gouvernement et pour 30 années, en exécution de l'ordonnance royale du 4 septembre 1816, est en activité depuis le 3 avril 1817. Elle a pour unique objet de garantir mutuellement ses membres des dommages et risques que pourrait causer l'incendie et même tout feu du ciel et de cheminée, aux maisons et bâtimens qui participent au bienfait de l'Assurance.

Le montant de la valeur des maisons et bâtimens engagés à cette Assurance mutuelle est, au 1er janvier 1823, de plus de 1450 millions.

Conseil d'Administration. Messieurs,

Le Vte de Pinon ✠ ❋, *Président*, rue des Petites-Ecuries, 44.
Le Bon Ternaux (O ❋), *Vice-Prés.*, rue des Fos.-Montmart., 2.
Boilleau ❋, rue Richelieu, n. 45.
M. Dutiller, rue de l'Université, n. 20.
M. Pepin le Halleur, rue Sainte-Avoye, n. 39.
Le Bon de Marinville, rue de Montholon, n. 18.

Suppléans. Messieurs,

Cretté de Palluel ✻, rue Martel, n. 2.
Jallabert, *Notaire honoraire*, Boulevard des Italiens, n. 18.
Esnou de Saint-Céran ✻, rue du Mail, n. 1.
Guénoux, *ancien Notaire*, rue de Beaune, n. 2.
Debruge Dumesnil, *ancien Agent de change*, rue des Filles-St.-Thomas, 11.
N.......

Commissaire du Gouvernement.

M. Levacher-Duplessis ✻, rue Geoffroy-Lasnier, n. 26.

Membres du Comité des Sociétaires. Messieurs,

Quiclet, rue du Bac, n. 53.
Roard, rue Montmartre, n. 160.
Bon de Gueuiley ✻, rue de Cléry, n. 19.
Odiot ✻, rue de l'Oratoire-du-Roule, n. 4.
Bon de Caylus, administ. des messageries, rue St. Pierre-Montmartre, n. 14.

Direction générale. Messieurs,

Delaunay, *Directeur général*, rue Richelieu, n. 89.
Chouly de Permangle, *Caissier*, rue Richelieu, n. 89.

Conseil du Contentieux. Messieurs,

Berryer, père ✻, *Avocat de la Compagnie*, rue Sainte-Anne, n. 23.
Beaudesson, *Notaire de la Compagnie*, rue Montmartre, n. 160.
Leguey, *Avoué de la Compagnie*, rue Thévenot, n. 16.
Delorme, *idem*, rue du Mail, n. 28.

Architectes. Messieurs,

Peyre ✻, rue des Poitevins, n. 6.
Danjan, rue de l'Arbre-sec, n. 22.
Coussin, rue de Vendôme (Marais), n. 3.
Barre, *Secrétaire du Conseil*, rue de Sèvres, n. 21.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX.

ASSURANCE A PRIME CONTRE L'INCENDIE,

Autorisée par Ordonnance royale du 1er septembre 1819.

Son capital de garantie est de *quatre millions* réalisés, et pourra être porté à *vingt-quatre millions* (Art. 2 des Statuts).

Les valeurs assurées, au 1er juillet 1827, étaient de 1,924,455,900 francs (Extinctions déduites), et les sinistres, payés à la même époque, de 7,823,677 f. 18 centimes.

Les Bureaux de la Direction générale sont *rue Neuve-des-Capucines*, 13.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président.

M. *A. Jourdan* (O ✻), Maître des Requêtes honoraire.

Administrateurs. Messieurs,

Le Cte *Dubois* (C ✻), Vice-Président, ancien Conseiller-d'Etat, Membre de la Société royale et centrale d'Agriculture.
Le Bon *de Boissieu* ✠ ✻, Directeur du Génie maritime.
Dille, Propriétaire.
Le Général *Martel* ✠ (O ✻).

Pottier ✻, ex-Entrepreneur-général des Subsistances militaires.
Chédeville-Lamaury ✻. Trésorier des Gardes-du-Corps.
Le Général *de Tholozé* ✠ (C ✻).
Millerel ✻, Banquier, Membre du Conseil général des Manufactures.

Comité des Censeurs. Messieurs,

Leroux ✻, Agent de change honoraire de la Couronne.
Le Chev. *Pradel de Saint-Charles* ✠ ✻, ancien Inspecteur aux revues, Directeur honoraire de l'Agence générale de placemens d'économie.
Delaistre, Propriétaire.
Boscheron de Saint-Ange.
Le Mis *d'Evry.*

Commissaire du Roi.

M. le Bon *Trigant de Latour.*

Directeur-général.

M. le Chev. *Joliat* ✻, ancien Sous-Préfet.
M. *J. J. Pallard*, Secrétaire du Conseil d'Administration.

COMPAGNIE ROYALE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE,

AUTORISÉE PAR ORDONNANCE DU ROI, DU 11 FÉVRIER 1820,

Etablie à Paris, *rue Richelieu*, n. 104 (Capital de garantie *dix millions.*)

La Compagnie Royale est représentée, dans chaque chef-lieu de Préfecture et de Sous-Préfecture, par un Agent général, fondé de ses pouvoirs; et, dans chaque chef-lieu de canton, par un Agent particulier, chargé spécialement de recevoir les propositions d'assurance qu'il transmet à l'Agent général de l'arrondissement. — *Sa plaque porte les initiales:* Cie R^{ale}.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président.

M. *Lafitte* (Jacques) ✻, banquier, Député, régent de la Banque de France.

Administrateurs. Messieurs:

S. S. le Cte *de La Panouze* ✻, membre du Conseil général du département de la Seine.
Périer (Casimir), banquier, Député, régent de la Banque de France.
Odier ✻, manufacturier, Député, censeur de la Banque, Vice-Président du Conseil général de Commerce, membre de la Chambre de Commerce.
Davillier (Jean-Charles), banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil général et de la Chambre de Commerce.
Hottinguer ✻, banquier, régent de la Banque de France.
Cottier, banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil général de Commerce.
Caccia ✻, banquier, régent de la Banque de France.
Lainé ✻, administrateur de la Loterie.
Pillet Will ✻, banquier, membre du Conseil général de Commerce.
Vernes, négociant, juge au tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce.
Lafond, fils, négociant, membre du Conseil d'escompte de la banque de France.
Davillier aîné, manufacturier, membre du Conseil d'escompte de la Banque.
Chappuis, ancien négociant.
Moreau (*M. F.*), négociant, censeur de la Banque de France, membre de la Chambre de Commerce.

Censeurs. Messieurs,

Lefebvre (Jacq.), banquier, Député, régent de la Banque de France, membre du Conseil général de Commerce, Président de la Chambre de Commerce de Paris.
André (Dominique) ☼, banquier.
Callaghan, négociant, juge au tribunal de Commerce.

Directeur-général.

M. *Fleury de Chaboulon.*

CAISSE HYPOTHECAIRE,

Rue Neuve-Saint-Augustin, n. 30.

(*Établie par ordonnance du Roi*, *du* 12 *Juillet* 1820.)

La Caisse hypothécaire est une société anonyme; ses statuts ont été approuvés par ordonnance du Roi, du 12 Juillet 1820.

Le fonds social est de cinquante millions, divisés en cinquante mille actions de 1000 francs. Les actions sont au porteur, ou nominatives, au choix de l'actionnaire; elles sont payables par dixième, de six mois en six mois; *neuf dixièmes sont échus au 1er janvier* 1828.

Comme les Banques ordinaires, la Caisse hypothécaire ouvre un crédit aux personnes qui peuvent fournir des hypothèques suffisantes; *c'est le premier et le principal objet de ses opérations.* Le crédit est réalisé en obligations au porteur, que la caisse est autorisée à émettre. Le remboursement se fait en vingt annuités; chaque annuité est de neuf pour cent du montant des contenus.

Le paiement des vingt annuités libère le débiteur du capital et de tous accessoires.

La caisse assure les créances hypothécaires, résultantes de contrats faits ou de contrats à faire; *c'est le second objet de ses opérations.* Les primes d'assurances sont fixées selon la nature des créances.

Elle prête sur nantissement de contrats hypothécaires; *c'est le troisième objet de ses opérations.*

Enfin, elle achète des créances hypothécaires; *c'est le quatrième et dernier objet de ses opérations.*

Les conditions de ces deux dernières opérations sont réglées de gré à gré.

Toutes les opérations de la Caisse hypothécaire se font par l'intermédiaire de chambres de garantie, établies dans diverses villes, désignées par l'administration.

Conseil d'Administration. Administrateurs. MM.

De Malartic (O ☼), Maître des Requêtes, *Président.*
Le Cte Dubois (C ☼), *ancien Conseiller-d'Etat*, Propriét. *Vice-Président.*
Le Bon Petit La Fosse ☼, 1er *Présid. hon. de la Cour royale d'Orléans.*
Desmichels Bon de Champorcain, *Avocat*, Propriétaire.
Vassal ☼ et Compagnie, *Banquier.*
Huard, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
Joliat.
Denys ☼, *ancien Officier.*
N. . . . . .

Conseil judiciaire.

M. de La Grange, *Avocat aux conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*

Comité des Censeurs. Censeurs. MM.

Vial, ancien Consul, *Président du Comité.*
Lœuillet.
Saint-Just.
Gachet, *Agent comptable de l'Administration des Postes.*
N. . . . . . .

Commissaire du Roi.

M. le Bon Duveyrier ✻, 1er *Prés. honor. de la Cour royale de Montpellier.*

Direction générale.

M. le Chev. Deleuze ✻, *Directeur général.*
M. Rodrigues, *Sous-Directeur général.*
M. Prieur, *Chef du Contentieux.*
M. Donnadieu, *Directeur des Comptes.*
M. Enfantin, *Caissier général.*
M. Lacroix ✻, *Secrétaire général.*

SECTION IX.

ACADÉMIE DE PARIS,

En Sorbonne.

S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université, exerce les fonctions de Recteur.

M. Rousselle ✻, *Inspecteur-général des Études, chargé de l'administration de l'Académie, à la Sorbonne.*

Inspecteurs.

M. Cuvier (Frédéric) ✻. M. Becquey ✻. M. Taillefer. M. L'étendart ✻. M. l'Abbé de Féletz. M. Bourdon ✻. M. l'Abbé Guillon ✻. M. l'Abbé Thibault ✻. M. Burnouf ✻.

Conseil Académique.

S. Exc. le Ministre Secrétaire-d'Etat de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université, Recteur de l'Académie de Paris, *Président.*

M. le Cte de Chabrol (G O ✻), *Conseil.-d'État, Préfet du Dép. de la Seine.*
M. Jacquinot de Pampelune (C ✻), *Conseiller-d'État, Procureur générale près la Cour royale de Paris.*
M. Gauthier (O ✻), *Conseiller de Préfect., M. du Conseil-général du Départ.*
S. S. le Bon Ollivier ✻, *Membre du Conseil-général du Département.*
M. Lebeau (O ✻). *Avocat-gén. à la Cour de Cas., M. du Con. gén. du Dép.*
M. Amy (C ✻), *Président à la Cour royale de Paris.*
M. L'abbé Boudot, *Vicaire-général du diocèse de Paris.*
M. Cahier (O ✻), *Avocat-général à la Cour de Cassation.*
M. Rousselle ✻, *Inspecteur-général des Etudes.*
M. Cuvier (Frédéric) ✻, *Inspecteur de l'Académie*, au Jardin du Roi.
M. Becquey ✻, *Inspecteur de l'Académie*, à Châlons-sur-Marne.
M. Taillefer, *Inspecteur de l'Académie*, rue d'Enfer, n. 20.
M. L'étendart ✻, *Inspecteur de l'Académie*, place de l'Estrapade, n. 34.
M. l'Abbé de Féletz, *Inspecteur de l'Académie*, au Palais de l'Institut.
M. Bourdon ✻, *Inspecteur de l'Académie*, Vieille rue du Temple, n. 75.
M. l'Abbé Guillon ✻, *Inspecteur de l'Académie*, à la Sorbonne.
M. l'abbé Thibault ✻, *Inspecteur de l'Académie*, à la Sorbonne.
M. Burnouf ✻, *Inspecteur-Adjoint*, place de l'Ecole de Médecine, n. 13.
M. L'abbé Mercier, *Doyen de la Faculté de Théologie.*
M. Delvincourt ✻ (O ✻), *Membre du Conseil royal de l'Instruction publique, Doyen de la Faculté de Droit.*
M. Landré-Beauvais ✻, *Doyen de la Faculté de Médecine.*
M. Thénard ✻, *Doyen de la Faculté des Sciences.*
M. Lemaire ✻, *Doyen de la Faculté des Lettres.*

BUREAUX DE L'ACADÉMIE.

M. Jolivet, *Chef du Bureau des Facultés et des Collèges royaux.*
M. Guinard, *Chef du Bureau des Collèges communaux, des Institutions et Pensions et des Écoles primaires.*
M. Durand d'Arsonval, *Chef du Bureau de la Comptabilité.*

FACULTÉ DE THÉOLOGIE,

En Sorbonne.

M. l'Abbé Mercier, *Doyen, Chan. honor. de Notre-Dame*, en Sorbonne.
M. Delalain, *Secrétaire*, rue Garencière, n. 7.
M. l'Abbé Burnier-Fontanel, *Secrét.-Adj.*, en Sorbonne.
M. Drulin, *Appariteur*, en Sorbonne.

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Dogme.*
L'Abbé Groult d'Arcy, *Chanoine hon. d'Autun.* } *Morale.*
L'Abbé Dumarsais. *suppléant.*
L'Abbé Mercier, *Ch hon. de N.-D.* } *Ecrit. Sainte.*
L'Abbé Faudet, *suppléant.*
L'Abbé . . . . } *Hist. et Disc. ecclésiast.*
L'Abbé Icard, *Suppléant.*
L'Abbé Chaunac de Lanzac, *Ch. hon. de N.-D.* } *Hébreu.*
L'Abbé Glaire. *Suppleant.*
L'Abbé Guillon, *Ch. hon de N.-D.* } *Éloquence sacrée.*

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS,

Place Sainte-Geneviève.

M. Delvincourt ✠ (O ✠). Conseiller au conseil royal de l'instruction publique, *Doyen*, à l'École de Droit.

Professeurs. Messieurs,

1819. Blondeau, rue Soufflot. n. 2.
1821. Du Caurroy, rue d'Enfer. n. 7 } *Institutes de Justinien.*

1805. Delvincourt ✠ (O ✠), à l'Ecole de Droit.
1819. De Portets ✠. rue Soufflot, n. 2.
1805. Morand. à l'Ecole de Droit.
1820. Duranton, à l'Ecole de Droit. } *Code Civil.*

1821. Demante, rue d'Enfer, n. 11.
1826. Bugnet. rue de l'Abbaye-S.-G., 14 } *Code Civil.*

M. . . . . } *Pandectes.*

1810. Pardessus ✠ (O ✠). à l'Ecole de Droit. } *Code de commerce.*

1819. Berriat-Saint-Prix. à l'Ecole.
1821. Demiau-Crouzilhac. r. de l'Odéon, n. 20. } *Procéd. civ. etc.*

Suppléans. Messieurs,

1805. Caillau, rue des Maçons-Sorbonne, n. 14.	1819. Dufrayer, rue St.-Jacques, 42.
1805. Simon, rue des Maçons, n. 13.	1820. Poncelet, rue de Seine-S.-G., 70.
1805. Bavoux, rue Vivienne, n. 8.	1823. Delzers, rue Hautefeuille, n. 5.
	1823. Moiroud.

M. Reboul, *Secrétaire de la Faculté*, à l'Ecole de Droit.
M. Reboul fils, *Secrétaire-adjoint*, *idem*.

Le registre des inscriptions, pour l'année scholaire, est ouvert, savoir:

Pour le 1er trimestre, le 2 novembre.	Pour le 3e trimestre. . le 1er avril.
— le 2e . . . . . . le 2 janvier.	— le 4e. . . . . . . le 1er juillet.

Chaque registre est clos irrévocablement le 15 du mois où il a été ouvert, sauf le cas où le 15 se trouve un Dimanche ou une fête chômée ; alors la clôture du registre n'a lieu que le lendemain.

L'étudiant qui commence le cours n'est admis à prendre sa première inscription qu'au mois de novembre ; il doit déposer, au secrétariat de la Faculté : 1° son acte de naissance, 2° le diplome de bachelier ès-lettres (cette disposition n'est pas applicable à ceux qui ne veulent obtenir qu'un certificat de capacité) ; 3° s'il est mineur, le consentement de ses parens ou tuteur.

FACULTÉ DE MÉDECINE,

Rue de l'École-de-Médecine.

M. Landré-Beauvais ✱, *Doyen*, à la Faculté.
M. Hubert, *Chef des bureaux*.

Professeurs. Messieurs,

Cruveilhier, r. Sainte-Anne, n. 23. Duméril ✱ r. du faub. Poissonnière, n. 3.	*Anat. et physiologie.*
Orfila ✱, r. de Tournon, n. 33.	*Chim. médicale.*
Pelletan fils ✱, rue Corneille, n. 5.	*Phys. médicale.*
Clarion, r. S.-Dominique-S.-G., 44.	*Histoire Natur. médicale.*
Guilbert, rue de la Harpe, n. 29.	*Pharmacologie*
N.	*Hygiène.*
Marjolin, rue Richelieu, n. 89. Roux ✱, rue de l'Université, 25.	*Pathologie chirurgicale.*
Fouquier ✱, rue Taranne, n. 7. Fizeau ✱, place St.-Sulpice, n. 6.	*Pathologie médicale.*
Le Chev. Richerand ✱ ✱, r. de Bondy, 44.	*Opérations et appareils.*
Le Bon Alibert ✱ (O ✱), r. de Varennes, n. 4.	*Thérapeutique et mat. médic.*
Adelon, r. du Four-St.-Germain, 47.	*Médec. légale.*

Desormeaux, r. Neuve de l'Abbaye, n. 16.	*Acc., maladie des femmes en couche et des enf. nouv.-nés.*
Récamier ✱, rue du Regard, n. 1. Landré-Beauvais ✱. Cayol, r. Pavée-St.-And.-des-Arcs, 18.	*Cliniq. médic.*
Le Bon Boyer (O ✱), *Chirurgien en chef de la Charité*, rue de Grenelle, n. 9. Le Bon Dupuytren ✱ ✱, *Chir. en chef de l'Hôtel-Dieu*, place du Louvre, vis-à-vis la colonnade. Bougon ✱ ✱, r. de Rivoli, n. 8.	*Clinique chirurgicale.*
Déneux ✱, rue des Sts.-Pères, n. 22.	*Clinique d'accouchement.*

Mac-Mahon, *Bibliothécaire.*
Thillaye, *Conserv. des cabinets.*
Breschet, *Chef des trav. anat.*
Barruel, *Chef des travaux chimiques.*
Anquetil, *Agent-comptable.*

Professeurs honoraires. Messieurs,

Le Chev. de Jussieu ✠ ❋.
Le Chev. Vauquelin ✠ ❋.
Le Bon Dubois (O ❋).
Le Chev. Pelletan père ❋.
Deyeux ❋.
Le Bon Des Genettes (C ❋).
Chaussier ✠ ❋.
Lallemant.
Le Roux ❋.

Agrégés en exercice. MM.

Andral.	Cloquet (Jules).	Gerdy.	Pavet de Courteille
Arvers.	Dance.	De Kercaradec.	Ratheau.
Baudelocque.	Devergie.	Lisfranc.	Richard.
Bouvier.	Dubois (Paul).	Maisonnabe.	Rochoux.
Breschet.	Gaultier de Claubry ❋.	Parent du Châtelet ❋.	Rullier.
Cloquet (Hip.)	Gérardin.		Velpeau.

Agrégés libres. MM.

Capuron.	De Lens.	Moreau	Serres ❋.
Chomel.	Guersent.	Murat.	Thévenot de Saint-Blaise (O ❋).
Coutanceau ❋.	Jadioux.	Ségalas.	

ÉCOLE DE PHARMACIE DE PARIS.

M. le Chev. Vauquelin ✠ ❋, *Directeur*, au Jardin du Roi.
M. Laugier ❋, *Directeur-Adjoint*, rue de Seine-S.-Victor, n. 7.
M. Robiquet, *Trésorier*, rue de l'Arbalètre, n. 13.

Professeurs. Messieurs.

Bouillon Lagrange ❋, b. des Italiens, 9.
Nachet, quai des Tournelles, n. 33.
Guiart, rue des Poules, n. 12.
Pelletier ❋, rue Jacob, n. 15.

Professeurs-Adjoints. Messieurs.

Bouriat, rue du Bac, n. 56.
Guilbert, rue de Seine-S.-Germ., n. 55.
Clarion, r. S.-Dominique, 44, F.-S.-G.
Bussy, rue du Bouloy, n. 12.

Laugier fils (Ad.), Chef du Secrétariat, rue de Seine-St.-Victor, n. 7.
Guiart fils, Préparateur des Cours, rue des Poules, n. 12.

FACULTÉ DES SCIENCES,

En Sorbonne.

M. le Bon Thénard ❋, *Doyen*, rue de Grenelle St.-G., n. 42.

Professeurs. Messieurs,

Lacroix ❋	*Calc. différent. et intégral.*
Biot ✠ ❋	*Astron. physiq.*
Le Bon Thénard ❋	*Chimie.*
Beudant ❋	*Minéralogie.*
Desfontaines ❋	*Bot. et phy. vég.*
Bon Poisson (O ❋).	*Mécanique.*
Francœur ❋	*Algèbre sup.*
Geoffroy-Saint-Hilaire ❋	*Zoologie.*
Gay-Lussac (O ❋).	*Physique.*

Professeurs Adjoints. Messieurs,

Dulong ❋	*Chimie.*
Hachette.	*Géomét. desc.*
Mirbel ✠ ❋	*Bot. et Phy. vég.*
Ducrotay de Blainville, ❋.	*Zoologie.*
Cauchy ❋	*Mécanique.*
Pouillet.	*Physique.*

Delafosse, *Conservateur des collections d'histoire naturelle* et *Suppléant pour la minéralogie.*

Grandjean de Fouchy, *Secrétaire*, rue de la Montagne-Sainte-Géneviève, 21.

FACULTÉ DES LETTRES,

A la Sorbonne.

M. N. E. Lemaire ❋, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Boissonnade ❋, au Palais de l'Institut.	*Littérat. grecq.*
Leclerc ❋, r. St.-Hyacinthe-d'Enf., 25.	*Eloq. latine.*
N. E. Lemaire ❋, r. des Quatre-Fils, 16.	*Poésie latine.*
Villemain (O ❋), rue B.-d'Orléans, 20.	*Eloq. franç.*
Laya ❋, r. Mignon, n. 7.	*Hist. littér. et Poésie franç.*
Laromiguière, au collége de Louis-le-Gr.	*Philosophie.*
Millon, rue Culture-Ste-Catherine, n. 5.	*Hist. de la Philos. ancienne.*
Royer-Collard ❋, r. d'Enfer, n. 20.	*Hist. de la Philos. moderne.*
Lacretelle jeune ❋, rue St.-Honoré, 339.	*Hist. ancienne.*
Guizot ❋, r. St.-Dominique, faubourg St.-Germain, 37.	*Hist. moderne.*
Barbié du Bocage, rue du Dragon. 18.	*Géographie.*

Duc, rue Saint-Florentin, n. 14. *Secrétaire.*

COLLÉGES ROYAUX DE PARIS.

On compte à Paris cinq Colléges royaux et deux Colléges particuliers de plein exercice, entre les élèves desquels et ceux du Collége royal de Versailles, il y a un concours général à la fin de chaque année scholastique.

Trois Colléges royaux (*le Collége Louis-le-Grand*, rue St.-Jacques, le *Collége de Henri IV*, place de l'ancienne église Sainte-Geneviève et le *Collége Saint-Louis*, rue de la Harpe), admettent des pensionnaires et des externes. Les deux autres (le *Collége de Bourbon*, Chaussée-d'Antin, le *Collége de Charlemagne*, rue S.-Antoine), ne reçoivent provisoirement que des externes.

Les institutions et pensions de Paris sont tenues d'envoyer leurs élèves aux différens Colléges.

COLLÉGE ROYAL DE LOUIS-LE-GRAND,

Rue Saint-Jacques, n. 123.

Au Collége:

M. Laborie ❋ ❋ et de Charles III, *Inspecteur-général et Recteur honoraire*, *Proviseur*,
M. Emond, *Censeur des Etudes*, *officier de l'Univ.*
M. l'Abbé Manglard, *Aumônier*,
M. l'Abbé Bonnet, M. l'Abbé Delestang, *Aumôniers Adjoints*,
M. Bruzard ❋, *Econome*,

Professeurs. Messieurs.

Ozaneaux. . . .	*Philosophie.*
Thillaye ❋, *offic. de l'Université.*	*Physique.*
Richard. . . . Véron - Vernier. Camus, *agrégé*. Duhamel, *agrégé.*	*Mathématiques spéc. et élémen.*
Dubos, *officier de l'Université.* Burnouf ❋, *Insp. adj. de l'Acad. de Paris, Prof. au col. de Fran.* Pierrot. . . . Desforges, *agrég.*	*Rhétorique.*

Du Rozoir, *S. à la Fac. des Let.* Rio ✻	*Hist. et Géograp.*
Humbert ✻, *offic. de l'Université.* Charpentier. Girardin.	*Seconde.*
Guyot. Roger, *agrégé.*	*Troisième.*
Ruinet. Marcou, *agrégé* Barrot, *agrégé.*	*Quatrième.*
Héguin de Guerle. De Neufforges, *agrégé.* Gibon jeune, *agr.*	*Cinquième.*
Agon. Pourmarin, *agrég.*	*Sixième.*
Artaud. Nicollet. Maugras. A. Mazure. Dehèque. Chardin aîné.	*Agrégés Suppl.*
Langlois. Thomassin. Lefèvre.	*Sous-Directeurs.*
Regnier. Duprateau. Frin. Ducher.	*Maîtres élément.*

Maîtres-d'Etudes. Messieurs,

Chauvel.	Chaumont.	Sarret.	Mailhe.	Duhamel.
Maillard.	Londe.	Hervau.	Martin jeune.	Ruby.
Quétand.	Chardin jeune.	Martin aîné.	Moncontié.	Allemand.
Charrier.	Barberet.	Larthe.	Dessales.	Dorlic.
Vital.	Mosmant.			

Langue allemande, M. Weinrèbe, rue St.-Lazare, n. 118.
Langue anglaise, M. Wilkin, rue Saint-Jacques, n. 234.
Langue italienne, M. Auberti, rue de Bretagne, n. 22.
Dessin, MM. Bouillon, Roëhn, Bertrand.
Ecriture, MM. Durnerin, Cruzel.
Ministre protestant, M. le pasteur Boissard ✻.

Service de santé. Messieurs,

Husson ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Guerbois, *Chirurgien en chef de l'hôpital Cochin.* } *Au Collège.*

Rossi, *Chirurgien-Dentiste*, rue des Fossés-S.-Germain-des-Prés, n. 7.
Le Chevalier Pelletan ✻, *Professeur à la Faculté de médecine, Médecin Consultant*, rue St.-Christophe, 10.
Demours ✻. *Oculiste*, rue de l'Université, n. 19.
Moutillard, *Pharmacien*, rue de la Montagne Sainte-Geneviève, n. 34.
Beauguille, *Caissier.*

Ecole royale des Langues Orientales, annexée au Collége de Louis-le-Grand.

M. Kieffer, ✻, 1er *Secrétaire-Interprète du Roi, Administrateur.*

M. Amédée Jaubert ✻, Maître des requêtes.
M. Jouannin ✻. } 1ers *Secrétaires-Interprètes du Roi, Professeurs.*
M. Pons-Déjean, *Répétiteur.*

Ecole préparatoire.

Commission d'instruction.

Section des Sciences.

M. Blanquet-Duchayla ✻, *Président.*
M. Ampère ✻.
M. Thénard ✻.
M. Bourdon ✻, *Secrétaire.*

Section des Lettres.

M. Letronne, *Président.*
M. De Feletz.
L'abbé Thibault ✻.
Burnouf ✻.
Létendart, *Secrétaire.*

M. Laborie ✠ ✠ et de Charles III, *Directeur.*

Maîtres de conférences.

Mathématiques, M. Leroy ✠.
Sciences physiques, l'abbé Pinault.
Chimie, M. Guérin.
Histoire naturelle, M. Delafosse.
Littérature grecque, M. Guigniaut.
Littérature latine, M. Gibon aîné.
Idem, M. Lemaire neveu.
Histoire et Philosophie, M. Michelet.

Maîtres surveillans.

M. Aubin.
M. Letellier.

COLLÉGE ROYAL DE HENRI IV,

Etabli dans l'ancienne maison de Sainte-Geneviève.

M. Auvray ✠, *Proviseur.*
M. Drevet, *Censeur des Etudes.*
M. l'Abbé de Salinis, *Aumônier.*
M. l'Abbé Caire, *Aumônier.*
M. Grégoire, *Econome.*
} *Au Collége.*

Professeurs Titulaires. MM.

Mauger ✠	*Philosophie.*
Despretz	*Sciences phy.*
Navarre	*Mathém. spéc.*
Bouché	*Mathém. élém.*
Naudet ✠, *de l'Acad. des Insc. et Prof. au Collége de Fr.*; Gobert ✠; Langlois	*Rhétorique.*
Pottier	*Seconde.*
Brée	*Troisième.*
Riant	*Quatrième.*
Maugeret	*Cinquieme.*
De Calonne	*Sixième.*
Desmichels; Poirson	*Hist. et Géogr.*

Agrégés-Professeurs. MM.

A. Gibon	*Philosophie.*
Miet	*Mathémat.*
Dutrey; A. de Wailly	*Troisième.*
Veissier	*Quatrième.*
Harmant	*Cinquième.*
Villemeureux; Clachet; Lauwereyns	*Sixieme.*
Guihal; Bontemps	*Septième.*
Jouette	*Huitième.*
Menjaud	*Histoire natur.*

Agrégés Suppléans. MM.

Patin.
Valleray.
L. Brigandat.
Martin.
Valleray. } *S.-Dir.*
Dauban. } *S.-Dir.*

Maîtres d'Études. Messieurs.

Vesin aîné.
De Villemandy.
Delauney.
Jalade.
Feugère.
Monsaint.
Chauchot.
De St.-Martin.
Février.
Vollot.
Delbreil.
Martin.
Maury.
Rayez.
Heslouin.
Genétreau.

Vesin jeune.	
Mérimée ✠; Paté-Desormes; Dupuis	*Dessin.*
Roberts	*Mait. d'angl.*
Weinrèbe	*Mait. d'allem.*
Wilkin	*Mait. d'anglais.*

Service de Santé. MM.

Le Bon Alibert ✠ (O ✠), 1er *Médec. ordinaire du Roi*, 1er *Méd.*
Levraud jeune, *Médec. ord. et Chirur.*
Jaquemin ✠; Magendie. } *Méd. cons.*
Denis, *Chirurgien adjoint.*
Chev. Richerand ✠ ✠, *Chirurg. cons.*
Miel ✠, *Dentiste.*
Moutillard, *Pharmacien.*
Latournerie, *Caissier.*

COLLÉGE ROYAL DE CHARLEMAGNE.

Ce Collége est établi dans la maison des Grands-Jésuites, rue Saint-Antoine.

M. Dumas ✻, *Proviseur*.	Au Collége.
M. Belin, *Censeur des Etudes*.	Au Collége.
M. Demarcilly, *Econome*.	Au Collége.

Professeurs. MM.

Bousson.	*Philosophie.*	Leboucher. . . .	*Quatrième.*
Chevreul ✻. . .	*Sciences phys.*	Favier.	*Agrégé.*
Barry.	*Agrégé Supp.*	Laurent. . . .	*Cinquième.*
Rouby.	*Math. spéciales.*	Bonvalot. . . .	*Agrégés.*
Suzanne	*Math. élément.*	Bétolaud. . . .	*Agrégés.*
Dufour.	*Agrégé.*	Collache. . . .	*Sixième.*
Teissedre. . . .	*Rhétorique.*	Bardoux. . . .	*Agrégé.*
Gaillard. . . .	*Rhétorique.*	Courtaud. . . .	*Agrégés Sup.*
Dalgue, *Agrégé*. .	*Rhétorique.*	Planche	*Agrégés Sup.*
Truffer.	*Seconde.*	Cléreau.	*Agrégés Sup.*
Carré.	*Seconde.*	Chaine.	*Maîtres élém.*
Beljame, *Agrégé* .	*Seconde.*	Pront.	*Maîtres élém.*
Caïx.	*Histoire.*	Levraud jeune, *Médecin.*	
Lecler.	*Troisième.*	Thierry ✻, *Chirurgien.*	
Robert.	*Agrégés.*	Le Bon Alibert ✻ (O ✻), *Méd. cons.*	
Frémion. . . .	*Agrégés.*	Guerbois, *Chirurg. consultant.*	
Legay.	*Agrégés.*	Le docteur Guillié ✻, *Oculiste.*	

COLLEGE ROYAL DE BOURBON.

Ce Collége est établi dans le bâtiment des Capucins de la Chaussée-d'Antin, rue Sainte-Croix.

M. Le Grand, *Proviseur.*	au Collége.
M. Clerc, *Censeur des Etudes.*	au Collége.
M. Lecointre, *Econome.*	au Collége.

Professeurs. MM.

De Cardaillac. . .	*Philosophie.*	Garnier.	*Troisième.*
Saphary, *agrégé*. .	*Philosophie.*	Ballaguet, *agrégé*. .	*Troisième.*
Pouillet.	*Physique.*	Guillaume. . . .	*Quatrième.*
Meyssas, *agrégé*. .	*Physique.*	Ouizille, *agrégé*. .	*Quatrième.*
Meyraux.	*Histoire natur.*	Girod.	*Cinquième.*
Binet.	*Math. spécial.*	Raynaud, *agrégé*. .	*Cinquième.*
Guillaume, *agrégé* .	*Math. élém.*	Ledrut.	*Sixième.*
Loupot, *agrégé sup.*		Ruelle, *agrégé*. .	*Sixième.*
Planche.	*Rhétorique.*	Valatour, *agrégé*. .	*Maîtres élém.*
Ragon, *Prof. d'hist. chargé d'une divis.*	*Rhétorique.*	Chappuyzi, *idem*. .	*Maîtres élém.*
Desmichels. . . .	*Histoire.*	Lherminier ✻. . .	*Médecin.*
Ducluzeaux, *agrégé*.	*Histoire.*	Merat.	*Chirurgien.*
Foy, *agrégé*. . .	*Seconde.*	N.	*Pharmacien.*
Largé, *idem*. . .	*Seconde.*		

COLLÉGE ROYAL DE SAINT-LOUIS,

Rue de la Harpe, à l'ancien Collége d'Harcourt. MM.

L'Abbé Ganser, *Proviseur.*	L'Abbé Dumarsais, *Aumôn.*
Emery, *Censeur des Études.*	L'Abbé Salacroux, *Aumôn.*
Letermelier, *Econome.*	

Professeurs. Messieurs,

Valette ✻.	*Philosophie.*	Bardin.	*Maîtres d'étud.*
Babinet.	*Physique.*	Rouzée.	
Blanchet.		Latour.	
Delisle.	*Mathém. spéc.*	Farayre.	
Godin.	*Mathém. élém.*	Rivet.	
Dubois.		Alibert.	
Alexandre.	*Rhétorique.*	De Gourgas.	
Perreau.		Lefevre.	
Vendelhegl.	*Seconde.*	Crouzet.	
Gros		Pâté-Desormes.	*Dessin.*
Forgeot.	*Troisieme.*	Pescher.	*Ecriture.*
Roberge.		Cattanach.	*Langue angl.*
Vernadé.	*Quatrième.*	Gaertner.	*Langue allem.*
Landois.		*Musique.*	
Leroy.	*Cinquieme.*	Cartier.	Dacosta.
Joly.		Benazet.	Guébauer ✻.
Ansart.	*Sixième.*	Buhl.	Hippolyte.
Prieur.		Corret.	Schloër.
Jumeau, *agrégé.*	*Maitres élém.*	Couronneau.	
Guilhou.		Lebrun.	*Escrime.*
Masson.		Guilbert.	*Médecin.*
Viallet.		Bon Alibert ✻ (O ✻).	*Méd. consult.*
Lestrade.		Pavet de Courteille.	
Salacroux.	*Histoire natur.*	Moulin.	*Chirurgien.*
Vigroux.	*Sous-Direct.*	Pressat.	*Chirurgiens-consult.*
Arnal.		Guerbois.	
Deveaux.	*Maitres d'étud.*	Rossy.	*Dentiste.*
Jabin.		Benoist.	*Pharmacien.*

COLLÉGE STANISLAS,

Rue Notre-Dame-des-Champs, n. 34, *ancien Hôtel Fleury.*

M. l'abbé Augé, *Directeur du Collége.*
M. l'abbé Froment, *Sup. du Séminaire Notre-Dame-des-Champs.*
M. l'abbé Petit, *Directeur du petit collége.*
M. l'abbé Garson, *Procureur.*
M. l'abbé Buquet, *Préfet du grand Collége.*
M. l'abbé de Marguerye. *Préfet de Religion.*
M. l'abbé Milleriot, *Préfet du petit Collége.*

Professeurs. MM.

Michelle.	*Philosophie.*	Defrenne, *agrégé.*	*Cinquieme.*
Laville.	*Mathémat.*	Cabaret-Dupaty. *agrégé.*	*Sixième.*
Desdouits.	*Suppléant.*	Thuillier, *agrégé.*	*Histoire.*
Gauthier de Claubry.	*Physique.*	Carrey. *maître d'allemand.*	
De Luynes ✻, *agrégé.*	*Rhétorique.*	M. Denie, *maître d'anglais.*	
Delbecque ✻, *agrégé.*		Thédenat, *Suppléant.*	
Taranne.	*Seconde.*	Fizeau ✻, *Médecin.*	
Lefèvre, *agrégé.*	*Troisieme.*	Delmond, *Chirurgien-Dentiste.*	
Chanut, *agrégé.*	*Quatrième.*		

COLLÉGE DE SAINTE-BARBE,

Rue des Postes, n. 34.

M. l'abbé Nicolle, Memb. du Cons. royal de l'Inst. publique, Aumônier du Roi, exerçant les fonctions de *Supérieur.*

M. Henri Nicolle, *Directeur.*
M. de Fauconpret, *Préfet du grand Collége.*
M. Le Gay, *Préfet du moyen Collége.*
M. Tourney, *Préfet du petit Collége.*
M. l'abbé Faudet, *Aumônier.*
M. Maurice, *second Aumônier.*
M. Landois. *Procureur-gérant.*

Professeurs. MM.

Bouillet.	*Philosophie.*
Binet.	*Physique élém. et spé.*
Vincent.	*Mathémat.*
Rinn.	*Rhétorique.*
Poret.	*Seconde.*
Guérin.	*Troisième.*
Ballard-Luzy.	*Quatrième.*
Toussaint.	*Cinquième.*
Gibert.	*Sixième.*
Michelet.	*Histoire.*

Maîtres divisionnaires. MM.

Boullard.	*Mathémat., classe préparatoire.*
Haussard.	*Enseig. litteraire, même classe.*
Dubois.	*Troisième.*
Boistel.	*Quatrième*
Potier.	*Cinquième.*
Ferrus.	*Sixième.*

Maîtres élémentaires. MM.

Paffe.	*Sixième supplém.*
Magin.	*Septième.*
Guilman.	*Huitième, 1re div.*
De Sanlis.	*Huitième, 2e div.*
Leclerc-Dupuis. Clavel.	*Dessin.*
M. Barroilhet.	*Médecin.*
M. Pressat.	*Chirurgien.*
Camille Piron.	*Médecin Consult.*
Guerbois.	*Chirurgien consult.*

ADMINISTRATION
DES ÉTABLISSEMENS ET COLLÉGES BRITANNIQUES EN FRANCE.

Ces Etablissemens ont été fondés à diverses époques et sur divers points du Royaume, avec la permission et sous l'autorité des Rois de France, pour l'éducation des jeunes catholiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande qui désireraient venir faire leurs études en France.

L'Administration de ces Etablissemens, dont les revenus sont déposés au Trésor, est confiée à des Ecclésiastiques nés sujets de S. M. Britannique, sous la surveillance du Ministre de l'Intérieur, qui ordonnance les dépenses.

FONDATIONS ANGLAISES,

Rue du Cheval-Vert. n. 3.

M. l'Abbé Tunte, Vicaire-général de l'Evêque de Londres, *Administrateur.*

FONDATIONS IRLANDAISES.

Rue des Irlandais, n. 3.

M. l'Abbé Patrice Magrath, *Administrateur*
M. l'Abbé Langan, *Directeur et Professeur d'Ecriture-Sainte.*
M. Mac-Sweeny, *Préfet des Etudes.*
M. l'Abbé Fodet, *Professeur de Dogme.*
M. l'Abbé Hicar, *Professeur de Morale.*
M. l'Abbé Salacro, *Professeur de Philosophie*
M. Glashin. *Professeur d'humanités*

FONDATIONS ÉCOSSAISES.

Mgr l'Evêque de Cybistra, Coadj. d'Edimbourg. *Administrat.*

INSTITUTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissemens de Paris.

CHEFS D'INSTITUTION. Messieurs,

Aubert, rue Blanche, n. 31.
Barbet, impasse des Feuillantines, faubourg Saint-Jacques.
Bourdon, rue Payenne, n. 9.
Barthélemy, rue de Clichy, n. 49.
Cimtierre ✠. rue de Reuilly, n. 93.
Delanneau, rue de Rheims, n 7.
Delisle, rue de Ne-Ste-Geneviève, 25.
De Reusse, rue de Vaugirard, n. 40.
Destadler, rue St.-Jacques, n. 269.
Dupras, rue Culture Ste-Catherine, 35.
Favard fils, rue St.-Antoine, n. 212.
Gasc, rue des Postes, n. 40.
Genest, rue d'Assas, n. 8.
Godefroy, rue de Thorigny, n 7.
Goubaux, rue Chantereine, n. 48.
Guyet, rue Saint-Jacques, n. 232.
Hallais-Dabot, place de l'Estrapade.
Jubé, rue de la Vieille-Estrapade.
Jorel, rue du Roi-de-Sicile, n. 22.
Lemoine, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 2.
Laville, rue du Faub.-St.-Jacques, 53.
Leterrier, rue du Val-de-Grâce, n. 1.
Lyceins, rue Boucherat, n. 30.
Massin ✠, rue des Minimes, n. 10.
Michelot, rue de la Chaise, n. 24.
Muron, rue de la Pépinière, n. 47.
Parmantier, r. Neuve-St.-Etienne, 8.
Pelassy-Delousle, rue des Postes, 12.
Petit, rue de Jouy, n. 9.
Philibert-Gomichon, r. du Bac, 88.
Poiloup (l'Abbé), rue du Regard.
Savouré, rue de la Clef, n. 7.
Vautier, à l'ancien Col. de la Marche.
Vertut, rue Basse-du-Rempart, n 38.

Maîtres de Pension à Paris. Messieurs,

Barbe-Constant, rue des Postes, 22.
Barbette, rue de Jarente, au Marais.
Bary, rue Saint-Jacques, n. 252.
Bimar, Grande rue de Chaillot, n. 15.
Boismont, rue de Clichy, n. 66.
Bouteiller, rue des Prouvaires, n. 60.
Caron, rue Cassette, n. 12.
Cellier, rue du Harlay, n. 14, au Marais.
Chastagner, rue d'Assas, n. 4.
Chataing, rue Pigale, n. 20.
Colin, rue des Martyrs, n. 23.
Collin-d'Ambly, rue Picpus, n. 48.
Coulon, rue d'Enfer, n. 20
Coutant, r. du Perche, 9, au Marais.
Dalouzy, r. du Chaume, 21, au Marais
Dangréaux, rue de Ponthieu, n. 16.
Darragon, rue Basse-du-Rempart, 56.
Decotte, r. Ste-Marguerite, f. S.-G. 41.
De Lafontaine, r. des F.-S.-Victor, 15.
Dunod, rue du Rocher, n. 28.
Durand, rue du faub. St.-Martin, 388.
Gandon, cul-de-sac Longue-Avoine, 6.
Gandon, r. des Bourguignons, n. 25.
Genret, rue du faub. St-Denis, n. 160.
Gilly, rue des Fossés-St.-Victor
Grenet, rue Hauteville, n. 17.
Guilleminot, rue du Mail, n. 32.
Lamotte, rue Mandar, n. 3.
Landry, rue Blanche, n. 28.
Lecomte, rue du Carême-Prenant, 4.
Lefèvre, rue d'Enfer, n 47.
Lemasson, rue du Marché-Neuf, n 6.
Lebarbier de Blignières, rue de Clichy, n. 35.
Loriol, rue Sainte-Geneviève, n. 9.
Longepied, rue de Bourgogne, n. 35.
Magnin, rue de Clichy.
Mantellier, rue de Clichy, n. 55.
Mayer-d'Almbert, r. S.-Jacques, 277.
Mérot, rue de la Pépinière, n. 63.
Messager, rue Thibautodé, n. 7.
Miet, rue de Seine, n. 12.
Morin, rue Louis-le-Grand, n. 21.
Maugé, r. de la Sourdière, n. 11.
Nyon, rue des Martyrs, n. 62.
Piaulé, rue Duphot, n. 18.
Richard, rue du F. St.-Jacques, 18.
Rivail, rue de Vaugirard, n. 65.
Rouit, rue Copeau, n. 22.
Sauton, r. de Grenelle-St.-H., n. 55.
Scribe, boulev. du Temple, n. 11.
Tassart, r. Ne-S.-Etienne-du-Mont, 4.
Verger, rue Notre-Dame-des-Champs.
Vincent, rue de Vaugirard, n. 98.

BANLIEUE DE PARIS.

Arrondissement de Sceaux.

MAITRES DE PENSION. Messieurs,

Aubert, *Carlet*, à Vincennes.
Chassang, *Du Collet*, à Bourg-la-Reine.

Demolette. . . . Barr. d'Italie, 4.
Chevreau. . . . à Saint-Mandé.
Daniel. . . . à Thiais.
Courtois. . . . à Châtillon.
Valpêtre. . . . à Sceaux.

Arrondissement de Saint-Denis.

Chef d'institution. — N. . . . .

Maîtres de Pension. Messieurs,

Gillon. . . . }
Laurent. . . . } à Belleville.
Brigandat. . . . }
Savary. . . . } à Passy.
Lemaire . . . à la Villette.
Goulet. . . . }
Mazain. . . . } à Saint-Denis.
Fellens. . . . à Saint-Denis.
Chareau. . . . à Charonne.
Franche. . . . à Boulogne.
Anne dit *Cordier* . à Neuilly.
Mallot. . . . . à Montmartre.
Pitolet. . . . . à Auteuil.

MAÎTRESSES D'INSTITUTION ET DE PENSION. Mesdames,

Premier Arrondissement.

Afforti, rue du Faubourg du Roule, n. 24. (*Institution*).
Claverie de Bannières, rue Thiroux, n. 10. (*Inst.*).
Fournier, F. du Roule, 39—41. (*P.*)
Garnier, Faub. du Roule, n. 81. (*P.*)
Mlle Collard, Id., n. 82. (*Inst.*)
Ve Chaumeil Martinez, Id., 71. (*Id.*)
Perre, Id., 96. (*Inst.*)
Coulon, Id., 79. (*Inst.*).
Quesney, rue de Courcelles. 12. (*I.*)
Leguay, rue de Chartres, n. 3. (*Instit.*)
Hémart, rue de Mouceau, n. 7. (*Inst.*)
Danne, Id., n. 9. (*Inst.*)
Fabre, Id., n. 17. (*Inst.*)
Mlle. Auger, quai de Billy, 12. (*Inst.*)
Montanclaud, r. de Longchamps, 11. (*I.*)
Mlle. Labrosse, r. de Chaillot, 13. (*I.*)
Champy, avenue de Neuilly. (*Inst.*)
Ledrat de Nassau, rue d'Angoulême.
Aubert, passage Sandrié, n. 16.
Prévost, rue Thiroux, n. 7.

Deuxième Arrondissement.

Sauvan, rue de Clichy, n. 32. (*Inst.*).
Clément, rue des Martyrs, n. 22. (*Ins.*)
Mlle Vignan, r. des Martyrs, 39. (*P.*)
Blanc, rue Richer, n. 14 (*Pension*).
Lobidel, rue de Rochechouart, n. 46. (*I.*).
Payn, rue de Rochechouart, n. 42. (*P.*).
Gambès, rue de Bellefonds, n. 32. (*I.*)
Housset, rue du Faub. Poissonnière, 98
Boucher, rue Bleue, n. 19. (*Pens.*)
Ribard, rue Chantereine, n. 42. (*Pens.*)
Windeck, rue de Clichy, 44. (*Pens.*)
Poncy, r. Grange-Batelière, 14. (*P.*)
De la Magdeleine, rue Richer.

Troisième Arrondissement.

Chamelot, rue du Faubourg Poissonnière, n. 80. (*Inst.*)
Esline, Faub. St.-Denis, n. 151. (*P.*)
Leduc, *née* Housset, Faub.-Poissonnière, n. 98. (*Pens.*)
Anglade, Faub.-St.-Denis, 171. (*P.*)
L'Habitant, Faub.-Montmartre, 131.
Thiébaux, rue du Petit-Carreau, n. 13.
Royaut, rue Hauteville, n. 37.

Quatrième Arrondissement.

D'Ocagne, rue des Bourdonnais, n. 9. (*Instit. pour les jeunes demoiselles du culte protestant.*)
Dumas, rue des Mauvaises-Paroles, n. 11. (*Pens.*)
Ropton, rue St.-Germain-l'Auxerrois, n. 45. (*Pension.*)
Hadot, rue St.-Honoré. n. 165. (*Pens.*)
Gérin, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 66.
Le Bossu, rue de l'Arbre-Sec, n. 30.
François, rue Bertin-Poirée, n. 9.

Cinquième Arrondissement.

Madeline, r. du Faub. S.-Denis, 84. (*P.*)
Henry, rue du F. St.-Martin. n. 13. (*P.*)
Lepage, rue Pavée-St.-Sauveur, n. 11. (*Instit.*)
Monniot, rue des Marais-du-Temple, n. 17 (*Pens.*)
Pariset, rue de la Lune, n. 10. (*Pens.*)

Sixième Arrondissement.

Brazier, rue Fontaine au Roi, n. 37. (*P.*)
Delporte, rue des Fossés-du-Temple, n. 36. (*Pens.*)
Martine, F. du Temple, n. 42. (*Pens.*).
Bronville, rue du Petit-Thouars, n. 22. (*Pens.*)
Poisson, rue des Cinq-Diamans, n. 18. (*Pens*).
Lesage, rue Quincampoix, n. 63. (*P.*)
Merle, rue Charlot, n. 14. (*Pens.*)
Bertrand, rue Meslée, n. 63.

Maubach, rue Royale. n. 57.
Quesnel, rue du Temple, n. 57.

Septième Arrondissement.

Duchesne, rue Saint-Martin, n. 120. (*Pension*).
De Courcy de la Ferté, rue du Grand-Chantier, n. 3. (*Pens.*)
Camus, rue des Rosiers, n. 2.
Mlle Sottin de la Conderie, rue Sainte-Avoye, n. 34.
Arnoult, rue du Chaume. (*Inst.*)
Moulin, rue des Francs-Bourgeois, n. 21. (*Inst.*)
Lemoine, r. du Renard-Saint-Merry, 7.
Caron, Cloître-St.-Merry, n. 12.
Blin, rue Beaubourg, n. 43.

Huitième Arrondissement.

Desfontaines, Grande rue de Reuilly, n. 99. (*Inst.*)
Blacque, rue de Picpus, n. 10. (*Inst.*)
Milau, Grande rue de Reuilly, n. 35. (*I.*)
Tampon de la Jarriette, rue de Picpus, n. 20. (*Pens.*)
Galland, rue de Popincourt, n. 60. (*Pens.*)
Vincent, rue St.-Louis, n. 40. (*Inst.*)
Ramond, rue des Francs-Bourgeois, n. 18. (*Inst.*)
Sané, rue des Filles-du-Calvaire. (*P.*)
Gouget, rue des Filles-du-Calvaire, n. 14. (*Inst.*)
Van Cléempute, rue Popincourt, n. 60 (*Pension.*)
Daubrée, rue de Harlay. (*Inst.*)
Fabre, rue de Charenton, n. 91. (*P.*)
Hemmet, rue Picpus, n. 2. (*Pens.*)

Neuvième Arrondissement.

Mlle. Habla. rue du Chantre, n. 1. (*Pension*).
Mlle. Bardet, r. du Jour, n. 10. (*P.*)
Mlle. Muller, r. St.-Paul, 22. (*Ins.*)
Montfouilloux, *née* Repecaud, rue St.-Antoine, n. 102. (*Inst.*)
Legendre, rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 19.
Benoît Duportal, quai d'Anjou, île Saint-Louis. (*Inst.*)
Lemaire, passage St.-Pierre. (*Pens.*)
Bonnington, rue des Tournelles, n. 72. (*Cette institution est purement consacrée aux jeunes demoiselles anglaises.*)
Clarke, rue de Bourbon, 19 (*Pens.*)

Dixième Arrondissement.

Moncini, rue de Vaugirard, n. 130 (*Pens.*)
Trigaut de la Tour, *née* Liot, rue St.-Maur, n. 12. (*Inst.*)
Liot, *née* Méhul, rue S.-Maur, n. 12. (*Inst.*)
Delarsille, r. des P.-Augustins, 30. (*P*).
Lefèvre, r. de Grenelle-S.-G., 56. (*P*).
Rowden, rue d'Angoulême, n. 8. (*Inst. protestante.*)
Place, rue de Vaugirard, n. 106. (*Pens.*)
Penard, rue du Cherche-Midi, n. 126. (*Pens.*)
Bezançon, rue du Regard, n. 18. (*P.*)
Dumée, rue Saint-Dominique, n. 9. (*Pension.*)
Van-Esbecq, rue du Petit-Vaugirard, n. 10. (*Pens.*)
Petiton, rue du Petit-Vaugirard, n. 12. (*Pens.*)
Ve Dubreuil, rue Ste-Marguerite, 34.

Onzième Arrondissement.

Roullet, rue des Maçons, n. 3. (*Inst.*)
Rouillé, rue de Vaugirard, n. 67. (*Inst.*)
Bray, rue de l'Ouest, n. 24 (*Institution consacrée aux jeunes demoiselles anglaises*).
Dupré, *née* Lanneau, rue du Mont-Parnasse, n. 5.
Bonfils, rue de l'Ouest, n. 8. (*Pens.*)
Cologne, rue Cassette, n. 34. (*Pens.*)
Reboul. rue Notre-Dame-des-Champs, n. 34. (*Inst. royale*).
Mlle. Pront, rue de Tournon, n. 5.
Génois, rue de Vaugirard, n. 62.
Duchesne, rue de Tournon, n. 9.
Catry, rue du Four, n. 41.
Ve Maubaret, rue Cassette, n. 29.
Deurié de Monteil, r. St.-Jacques, 42.
Maillard, rue d'Assas, n. 5.
Mlles Ducloud et Saunier, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n. 14.
Mlle Fray, r. du Cimetière-St.-André, 3.
Mlle Aubert, r. Honoré-Chevalier, 5.
Servier, rue du Mont-Parnasse, n. 3. (*Pension protestante.*)
Mlles de Pagès, rue du Mont-Parnasse, n. 4. (*Institution.*)

Douzième Arrondissement.

Guéroult, rue S.-Jacques, n. 289 (*Inst.*)
Besnard, impasse des Feuillantines. (*I.*)
Severin, rue Saint-Jacques, pavillon du Val-de-Grâce. (*Pens.*)

Guérard, rue des Postes, n 17. (*Pens.*)
Mansard, rue du Puits-de-l'Hermite, n. 3. (*Pension*).
Laporte, rue Ne-St.-Etienne. (*Inst.*)
Guinand, r. des Foss.-S.-Victor (*Inst.*)
Hirschmann, r. St-Jacques, 240. (*P.*)
Leroy, rue Ne-Ste-Geneviève, n. 29. (*Inst.*)
Hébert, impasse des Vignes, rue des Postes, n. 17. (*Pens.*)
Dubois, rue St.-Dominique-d'Enfer, n. 15. (*Pens.*)
Doue, rue des Noyers, n. 41. (*Pens.*)
Lussault, rue d'Orléans, n. 24 (*Pens.*)
Domard, rue des Bernardins, n. 34.
Mansion, rue Saint-Victor, n. 4.
Ve Barrabaud, r. des Grands-Degrés, 7.
Mlle. Tripot, rue Neuve-St.-Etienne, n. 19. (*Institution.*)
Mlle. Begniard, rue Gracieuse, n. 3.

Arrondissement de St.-Denis.

Guilbert, rue des Ursulines, à Saint-Denis. (*Pens.*)
Emich, rue de Paris, à S.-Denis. (*P.*)
Aubin, Grande Rue, n. 223, à Belleville. (*Pens.*)
Delaunay, Grande rue, n. 229, à Belleville. (*Pens.*)
Larté, rue de Paris, à Belleville. (*P.*)
Bar, à Puttaux, près Neuilly. (*Pens.*)
Machet, barrière Montmartre. (*Inst.*)
Jovenet, rue Basse, 26, à Passy. (*Ins.*)
Legentil-Bernard, vieille route de Paris, à Neuilly. (*Pens.*)
Denoireterre, à Belleville. (*Instit.*)
Forcade, à Passy. (*Pension.*)
Gillon, à Belleville. (*Pension.*)

Arrondissement de Sceaux.

Blondelle, à Vincennes. (*Pens.*)
Quénin, à Thiais. (*Inst.*)
Tissot, à Saint-Maur. (*Pens.*)
D'Herbez St.-Aubin, à Nogent. (*Pens.*)
Leblond, à Charenton.
Jouant, à Vincennes. (*Ecole second.*)
Dupré, à Issy.
Godmer, au Bourg-la-Reine.
De Rosnay, *Idem.*
Richard, *Idem.*

Bureau d'indication et de placement des Maîtresses d'études.

Madame Martin, *Directrice*, rue des Marais, n. 13. F. S.-G.

Nota. Aucune rétribution n'est exigée par ce bureau, soit pour les renseignemens, soit pour les placemens.

COLLÉGE ROYAL DE FRANCE,

Place Cambrai.

M. le Bon SILVESTRE DE SACY (C ❋), *Administrateur.*

M. Garcin de Tassy, *Secrétaire de l'Administrateur.*
M. Savart, *Conservateur du Cabinet de Physique.*

Le Collége Royal de France fut institué en 1530 par François Ier, le restaurateur des lettres en France ; il y créa douze chaires pour enseigner le grec, l'hébreu, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, la médecine. Successivement il en fut ajouté d'autres pour le droit canon, la botanique, la chirurgie, etc. jusqu'au nombre de dix-neuf. En 1774, le Collége royal fut réorganisé, et l'enseignement fixé tel qu'il est aujourd'hui, sauf les deux chaires pour les langues chinoise et samscrite, qui sont dues à la munificence de Louis XVIII, fondateur de notre droit public. Les Professeurs sont nommés par le Roi, et le Collége est administré sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur. Les Cours sont tous gratuits.

LECTEURS ET PROFESSEURS ROYAUX.

Astronomie.

M. Binet (O ❋), à l'Ecole polytechnique.

Les lundis, mercredis et vendredis, à dix heures.

Mathématiques.

M. Lacroix ❋, *de l'Acad. des Sciences*, rue de Tournon, n. 17.

Les mardis et samedis, à onze heures.

Physique mathématique.

M. Biot ✻ ❋, *de l'Académie des Sciences*, au Collége de France.
Les mardis et samedis, à deux heures.

Physique expérimentale.

M. Ampère ❋, *de l'Acad. des Sciences*, r. des Foss.-S.-Victor, 19.
Les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures.

Médecine.

M. Récamier, *Prof. à la Faculté de Médecine*, r. du Regard, 1.
Les mardis, jeudis et samedis, à huit heures.

Anatomie.

M. Bon Portal ✻ (O ❋), *de l'Acad. des Scienc.*, r. de Condé, 12.
Les mardis, jeudis et samedis, à quatre heures.

Chimie.

M. le Bon Thénard ❋, *de l'Acad. des Sciences*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.
Les mardis, jeudis et samedis, à midi.

Histoire Naturelle.

M. le Bon Cuvier (G O ❋), *Conseiller-d'Etat*, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, au Jardin du Roi.
Les mardis, jeudis et samedis, à 10 heures.

Droit de la Nature et des Gens.

M. de Portets, rue d'Enfer, n. 13.
Les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures.

Histoire et Morale.

M. Daunou ❋, *de l'Académie des Belles-Lettres*, rue de Menil-Montant, n. 22.
Les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

Langues Hébraïque, Chaldaïque et Syriaque.

M. Etienne Quatremère, *de l'Académie des Belles-Lettres*, Ile St.-Louis, quai de Bourbon, n. 19.
Les lundis, mercredis et vendredis, à midi et demi.

Arabe.

M. Caussin de Perseval ❋, *de l'Acad. des Belles-Lettres*, au Collége de France.
Les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures.

Langue Turque.

M. Kieffer, rue d'Assas, n. 18.
Les lundis, mercredis et vendredis, à dix heures.

Persan.

M. le Bon Silvestre de Sacy (C ❋), *de l'Académie des Belles-Lettres*, rue Hautefeuille, n. 9
Les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures.

Langue et littérature Chinoises et Tartare-Mandchou.

M. Abel-Remusat ❋, *de l'Académie des Belles-Lettres*, à la Bibliothèque du Roi.

Les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures.

Langue et Littérature Samscrites.

M. de Chezy ❋, *de l'Académie des Belles-Lettres*, au Collége de France.

Les lundis, mercredis et samedis, à trois heures.

Langue et Littérature Grecques.

M. Gail ❋, *de l'Acad. des Belles-Lettres*, à la Biblioth. du Roi.

Les mardis, jeudis et samedis, à dix heures.

Langue et Philosophie Grecques.

M. Thurot, au Collége de France.

Les mardis, jeudis et samedis, à neuf heures.

Eloquence Latine.

M. Burnouf, rue de l'Ecole de Médecine, n. 13.

Les mardis, jeudis et samedis, à huit heures et un quart.

Poésie.

M. Naudet ❋, *de l'Académie des Belles-Lettres*, rue Guénégaud.

Les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures.

Littérature Française.

M. Andrieux ❋, *de l'Acad. Française*, au Collége de France.

Les lundis et vendredis, à deux heures.

Professeurs honoraires.

M. le Chevalier Vauquelin ✲ ❋, au Jardin du Roi.
S. S. le Mis de Pastoret ✲ (G ❋), *de l'Acad. des Belles-Lettres*, place Louis XVI, n. 6.

BUREAU DES LONGITUDES, *à l'Observatoire royal.*

Le Bureau des longitude, a, dans son attribution, l'Observatoire de Paris et celui de l'Ecole militaire, les logemens qui y sont attachés, et tous les instrumens d'astronomie qui appartiennent au Gouvernement.

Il indique les observatoires à conserver ou à établir. Il correspond avec les autres observatoires, tant de la France que des pays étrangers.

Le Bureau des longitudes est chargé de rédiger la *Connaissance des Temps*, ou des mouvemens célestes, à l'usage des astronomes et des navigateurs, et de la publier plusieurs années à l'avance. Il perfectionne les tables astronomiques et les méthodes des longitudes et s'occupe de la publication des observations astronomiques et météorologiques. Un des membres du Bureau fait, chaque année, un Cours d'Astronomie, à l'Observatoire.

Le Bureau publie, chaque année, un *Annuaire*, qu'il présente au Roi avec la *Connaissance des Temps*.

Géomètres.

M. le Chevalier Legendre ❋, quai Voltaire, n. 9.
Le Bon Poisson (O ❋), rue de Condé, n. 10.
M. de Prony ✲ (O ❋), à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 27, au Marais.

Astronomes.

M. Bouvard ✻, à l'Observatoire royal.
M. Lefrançais de Lalande, rue de Vaugirard, n. 9.
M. Arago (O ✻), à l'Observatoire royal.
M. Biot ✻ (O ✻), au Collége de France.

Anciens Navigateurs.

M. Rossel, ✻ ✻, *Contre-Amiral honoraire, Directeur du depôt général de la Marine*, rue de l'Université, n. 46.
M. le Comte de Rosily-Mesros (G ✻) (G ✻), *Vice-Amiral, Directeur hon. du dépôt général de la marine*, r. Joubert, 17.

Géographe.

M. Beautemps-Beaupré ✻ ✻ (O ✻), rue de l'Université, 13.

Artiste.

M. Lenoir ✻, rue de Vaugirard, n. 72.

Astronomes Adjoints.

M. Sédillot ✻, *Adjoint pour l'histoire de l'Astronomie chez les Orientaux*, impasse St.-Dominique-d'Enfer, n. 4.
M. Mathieu, à l'Observatoire royal.
M. Nicollet ✻, à l'Observatoire royal.
M. le Bon de Damoiseau ✻ ✻, à l'Observ. de l'Ecole Militaire.
M. Lerebours ✻, place du Pont-Neuf, n. 13, au coin du quai de l'Horloge, *Artiste adjoint.*

BIBLIOTHÈQUE DU ROI, *Rue de Richelieu.*

CONSERVATEURS-ADMINISTRATEURS

Des Livres imprimés.

M. Van-Praet ✻, } à la Bibliothèque.
M. De Manne ✻, }
M Barbier-Vémars, *Conservateur-Adjoint.*

Des Manuscrits.

M. Dacier ✻ (O ✻), pour les Manuscrits en langues modernes, à la Bibliothèque.
M. Gail ✻, pour les Manuscrits en langues grecque et latine, à la Bibliothèque.
M. Abel Remusat ✻, pour les Manuscrits en langues orientales, à la Bibliothèque.

Des Médailles antiques et Pierres gravées.

M. Gossellin (O ✻), } à la Bibliothèque.
M. Raoul-Rochette ✻, }
M. Mionnet ✻, *Conservateur adjoint.*

Des Estampes et Planches gravées.

M. Joly ✻, à la Bibliothèque.

Libraires de la Bibliothèque.

MM. De Bure frères, Libraires du Roi, rue Serpente, n. 7.

Cette Bibliothèque est ouverte, pour les lecteurs, tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, de 10 à 2 heures, et pour les curieux, les mardis et vendredis, aux mêmes heures. Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 16 octobre.

ÉCOLE ROYALE ET SPÉCIALE

Des langues orientales vivantes, et d'une utilité reconnue pour la Politique et le Commerce, établie près la Bibliothèque du Roi.

Arabe littéral.

M. le Bon Silvestre-de-Sacy (C ❋), *Administ. de l'Ecole, et Prof.*

Les mardis, jeudis et samedis, à 11 heures et demie du matin.

Arabe vulgaire.

M. Caussin de Perceval fils, *Professeur.*

Les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

Persan.

M. de Chézy ❋, *Professeur.*

Les mardis et jeudis, à 2 heures et demie, et les vendredis, à 9 h. du matin.

Turc.

M. le Chevalier Jaubert ❋, *Professeur.*

Les mardis et jeudis, à 9 heures du matin, et les vendredis, à deux heures.

Arménien.

M. Cirbied, *Professeur,* absent par congé.

M. Le Vaillant de Florival, *Suppléant*, nommé par S. Exc. le Ministre de l'intérieur.

Les mardis, jeudis et samedis, à 6 heures et demie du soir.

Cours de Grec moderne.

M. Hase, *Professeur.*

Les lundis, mercredis et samedis, à 2 heures et demie.

M. Sédillot ❋, *Secrétaire de l'Ecole.*

COURS D'ANTIQUITÉS,

A la Bibliothèque du Roi.

M. Raoul-Rochette ❋, *Professeur.*

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

M. Petit-Radel ❋, *Bibliothécaire*, *Administrateur perpétuel.*

M. Amar. M. de Féletz. M. Osmond. M. A. Guillon. M. Pignolet.	*Conservateurs.*	M. Arsène Thiébaut. M. Goujon, *économe.*	*Sous-Bibliothécaires.*

Cette Bibliothèque, fondée, dotée, ouverte au public, rue de Richelieu, en 1648, fut léguée en 1661 par le cardinal Mazarin au collége de son nom, adoptée comme fondation royale, en 1665, par lettres-patentes de Louis XIV, et transférée dans son local actuel en 1688.

Elle contient environ 93,000 volumes. Le public y est admis, dans la galerie Colbert, tous les jours, depuis dix heures jusqu'à deux, excepté les jeudis, les jours fêtés, et les vacances du 15 août au 15 octobre.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINTE-GÉNEVIÈVE.

M. Flocon, *Bibliothécaire, Administ.-perpét.* } à la Bibliothèq.
M. Le Chevalier, *premier Conservateur,* } à la Bibliothèq.
M. Drevet, 2e *Conservateur*, au Collége de Henri IV.
M. l'abbé Halma, 3e *Conservateur*, à la Bibliothèque.
M. Robert, 4e *Conser.*, rue des Fossés-St.-Bernard. n. 43.
M. Campenon ✻, *Conserv.-adj.* rue d'Angoulême S.-H. n. 16.
M. Massabiau, *Sous-Bibliothécaire*, à la Bibliothèque.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à deux de relevée. Elle est en vacance depuis le premier septembre jusqu'au 2 novembre.

BIBLIOTHÈQUE DE MONSIEUR,

A l'Arsenal.

M. Charles-Nodier ✻, *Bibliothécaire.*
M. Saint-Martin ✻, *Conservateur-Administrateur, Membre de l'Institut.*
M. Vieillard, } *Conservateurs.*
M. le Chevalier de Pont ✠, } *Conservateurs.*
M. le Chevalier Amyot, } *Conservateurs.*
M. Soulié, } *Conservateurs.*
M. Caïx, *Conservateur-Adjoint.*
M. Ancelot ✻ et M. Cheron, *Conservateurs honoraires.*

Cette Bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables du Royaume, est ouverte au public tous les jours de la semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de relevée. Elle renferme environ 160,000 volumes imprimés, et 6,000 manuscrits. La bibliothèque est fermée pendant les vacances, depuis le 15 septembre jusqu'au 3 novembre.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS,

A l'Hôtel-de-Ville, dans les galeries Saint-Jean; l'entrée est par la rue du Tourniquet-Saint-Jean.

M. Rolle, *Bibliothécaire.*
M. Bailly, *Employé.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, depuis midi jusqu'à quatre heures, excepté les dimanches, les jours fêtés et les jours de séances des Sociétés de Médecine et d'Agriculture, qui sont indiqués par une affiche particulière, placée dans l'intérieur de la Bibliothèque. Elle renferme 42,000 volumes.

Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 15 octobre inclusivement.

ECOLE ROYALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS,

Rue des Petits-Augustins.

Cette Ecole, consacrée à l'enseignement des arts du dessin, a été substituée aux corps enseignans de l'Académie royale de Peinture et Sculpture, établie en 1648, et de celle d'Architecture, fondée en 1671.

Elle est divisée en deux sections : l'une comprend la Peinture et la Sculpture; l'autre comprend l'Architecture.

Son administration est dans les attributions du Ministre de l'Intérieur.

Louis XVIII, par une ordonnance du 18 décembre 1816, a affecté au placement de cette Ecole, l'ancien local du Musée des Monumens français, rue des Petits-Augustins.

SECTION DE PEINTURE ET SCULPTURE.

Émérite.

M. Houdon ✻, *Sculpteur*, pavillon de l'Institut.

Professeur-Recteur.

M. Regnault ✠ ✻, *Peintre*, rue Guénégaud, n. 15.

Professeurs. Messieurs,

Le Bon Gérard ✠ ✻, *premier Peintre du Roi*, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
Cartellier ✠ ✻, *Sculpteur*, rue des Fossés-Saint-Victor, n. 29.
Bon Gros ✠ ✻, *Peintre*, rue de l'Est, n. 3.
Guérin ✠ ✻, *Peintre*, *Directeur de l'Académie de France à Rome*.
Bosio ✠ ✻, *Premier Sculpteur du Roi*, pavillon de l'Institut.
Guillon le Thierre ✻, *Peintre*, Palais de l'Institut.
Meynier ✻, *Peintre*, rue du Paon-S.-André, Hotel des Bains.
Hersent (O ✻), *Peintre*, rue Cassette, n. 22.
Cortot ✻, *Sculpteur*, rue Mazarine, n. 30.
David ✠, *Sculpteur*, rue de Vaugirard, n. 20.
Pradier, *Sculpteur*, rue de l'Abbaye, n. 3.

Suë ✠ (O ✻). *Méd.*, r. du Chemin-du-Rempart, 3, | *Anatomie*.
Girard, rue St.-Jacques, n. 159, | *Perspective*.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Théorie de l'Art.

M. Baltard (*Architecte de Sainte-Geneviève et des Prisons de Paris*, *Professeur*, *Conservateur de la Galerie d'Architecture*, rue des Petits-Augustins, n. 16.

Histoire de l'Architecture.

M. Huyot (*Architecte*, *Membre de l'Académie des Beaux-Arts*), *Professeur*, rue du Pont-de-Lodi, n. 2.

Mathématiques.

M. Lavit, *Professeur*, rue Neuve-Saint-Merry, n. 25.

Stéréotomie et Construction.

M. Rondelet ✻ (*Architecte*, *de l'Académie des Beaux-Arts*), *Professeur émérite*, Enclos de Sainte-Geneviève.

M. Jay (*Inspecteur des Bâtimens civils*), enclos de Ste Geneviève, *Professeur*.

Perspective (1).

M. Girard, *Professeur*, rue Saint-Jacques, n. 159.

Secrétariat et Archives de la Section.

M. Vaudoyer ✻, *Secrétaire-Archiviste* (*de l'Académie, des Beaux-Arts*), au palais de l'Institut.

---

(1) Le cours de Perspective est commun aux deux sections.

Commission établie près la Section pour l'assister dans les jugemens des concours d'émulation.

Liste par ordre d'admission. Messieurs,

Fontaine (O ✻), rue de l'Oratoire, n. 4.
Percier ✻, au Louvre.
Bernier, au Louvre.
Molinos ✻, r. de la Ville-l'Evêque, 13.
Vignon (B.), rue de l'Arbre-Sec, n. 33.
Callet, rue de la Pépinière, n. 48.
Normand, Parvis Notre-Dame, n. 22.
La Barre ✻, rue du Croissant, n. 16.
Norry ✻, rue de Vaugirard, n. 28.
Delannoy, rue de Mesnars, n. 8.
Van Cleemputte, boulevard d'Enfer, 8.
Vignon rue Meslée, n. 40.
Peyre ✻, rue des Poitevins, n. 6.
Gisors ✻, rue d'Hanôvre, n. 8.
Le Bas, rue Montholon, n. 26.
Guenepin, r. St.-Dominique-Saint-Germain, n. 46.
Menager, r. S.-Germ.-l'Auxerrois, 75.
Debret ✻, rue de la Paix, n. 8.
Leclerc, rue Hauteville, n. 2.
Chatillon, rue d'Enghien, n. 10.
Vallot ✻, rue du Jardinet, n. 8.
Guignet, rue Caumartin, n. 1.
Rohault, rue d'Aguesseau, n. 12.
Gaucher, r. du Battoir St.-André, 10.
Lahure, rue St.-Fiacre, n. 18.

Secrétariat de l'Ecole.

M. Mérimée ✻, *P. Secrétaire perpétuel*, rue des Petits-Augustins, à l'Ecole royale des Beaux-Arts.
M. Dumont, *P. Secrétaire-Adjoint*, au Jardin des Plantes.

Agence de l'Ecole.

M. Vinit, *Agent chargé de la comptabilité et de la surveillance*, rue des Petits-Augustins, à l'Ecole royale des Beaux-Arts.

ECOLE ROYALE GRATUITE DE MATHÉMATIQUES ET DE DESSIN, EN FAVEUR DES ARTS MÉCANIQUES,

Rue de l'Ecole de Médecine, n. 5.

Cet Etablissement, créé par M. Bachelier, et autorisé par lettres-patentes de Louis XV, est ouvert, depuis 1766, en faveur des ouvriers de la ville de Paris qui se destinent aux professions mécaniques; on leur enseigne, savoir :

Les lundi et jeudi de chaque semaine, la Géométrie-pratique, l'Arithmétique et le Toisé, l'Arpentage, la Coupe des pierres, la Coupe des bois, les élémens d'Architecture ;

Les mardi et vendredi, les proportions de la Figure humaine et le dessin des Animaux; — les mercredi et samedi, le dessin des ornemens et des fleurs.

Tous les soirs de 7 à 9 heures, un exercice a lieu pour l'instruction des ouvriers qui ne peuvent s'éloigner de leurs travaux pendant le cours de la journée.

Administration.

S. S. le Duc de Saint-Aignan ✻, *Président.*
S. S. le Duc de Doudeauville ✻ ✻ (O ✻).
M. Brisson (O ✻), *Présid. à la Cour de Cass.* Vice-Présid.
M. Romain Desèze ✻, *Président à la Cour royale de Paris.*
M. le Cte Amédée de Pastoret (C ✻), *Conseiller-d'Etat.*
M. de Nanteuil aîné ✻, *Administ. des Messageries royales.*
M. Lainé ✻, *Administrateur de la Loterie royale de France.*
M. Bourgeon ✻, *Membre du Conseil gén. du départ. de la Seine.*
M. le B^on^ Le Roy ✻, *Membre du Cons. gén. du dép. de la Seine.*
M. Laudigeois, *ancien Notaire de Paris.*

M. Petit de Gatines, *Avoué à la Cour royale de Paris.*
M. Perrin, *Peintre du Roi, de l'ancienne Académie de Peinture et Sculpture,* Directeur, Agent général.
M. Bachelier ✻, *Directeur Adjoint,* faisant fonctions de Secrétaire de l'Administration.

ÉTUDES.

Professeurs et Employés. Messieurs,

Lavit, *Prof.*	*Géomét.-Pratique, Arithm. et Toisé.*	Peron, *Prof.* Monvoisin, *Adj*	*Figure et Animaux.*
Herr, *Adj.*	*Arpentage.*	Dutertre ✻, *Pr.* Gault de Saint-Germain, *Adj.*	*Fleurs et Ornemens.*
Douliot, *Prof.*	*Architecture, coupe des Pierres et des Bois.*	Thierry, *Prof. honor., Chef des Confér.*	

Service.

MM. Leclère et Cauvin, *Inspecteurs des Elèves.*
M. Bolle, *Concierge, surveillant l'assiduité.*

ÉCOLE ROYALE, SPÉCIALE ET GRATUITE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES, *rue de Touraine,* n. 7, *Faub. St.-Germ.*

Cette école, consacrée à l'enseignement de l'art du dessin, a été créée par madame Frère de Montizon, née Turben, et ouverte depuis 1803.

Cette Ecole est placée au nombre des Ecoles spéciales entretenues aux frais de l'Etat depuis 1810.

Elle est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, en faveur des jeunes personnes destinées aux arts et aux professions de l'industrie. On y enseigne le dessin de figure, d'ornement, de paysage, d'animaux et de fleurs. Il y a un concours annuel, dont les prix en médailles d'argent, et les grands prix hors du rang d'élèves constatés par diplome, sont distribués annuellement, et qui est suivi d'une exposition publique des dessins des élèves.

Madame Frère de Montizon, *née* Turben, *Directrice.*

MUSÉUM ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE. (*Jardin du Roi*).

Cet Etablissement, compris dans les attributions du Ministre de l'Intérieur, est situé au levant de Paris, et composé d'un Jardin de botanique, avec des serres chaudes et des serres tempérées, de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'une galerie d'anatomie, d'une galerie de botanique, d'une ménagerie d'animaux vivans, d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'un amphithéâtre avec des laboratoires, pour les Cours.

Les Cours publics, au nombre de douze, se font dans l'Amphithéâtre, dans les galeries d'Histoire naturelle, dans le jardin de Botanique et à la campagne.

Les galeries et la Bibliothèque sont ouvertes au public et aux étrangers les mardi et vendredi de chaque semaine, depuis trois heures jusqu'à la nuit, pendant l'automne et l'hiver, et depuis trois heures jusqu'à sept, pendant le printemps et l'été.

Les parties ci-dessus indiquées sont, en outre, ouvertes aux Etudians, les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à deux.

La Ménagerie est visible tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois en hiver, et jusqu'à six en été.

Le jardin fournit aux Etablissemens publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et des plantes utiles aux progrès de la Botanique, de l'Agriculture et des Arts, et il donne aux pauvres malades celles qui sont propres à la guérison ou au soulagement de leurs maux.

Le public est averti que tout est gratuit dans l'Etablissement ; qu'en conséquence, les garçons de service des galeries d'Histoire naturelle, de la Bibliothèque et des Laboratoires, les gardiens des animaux de la Ménagerie et les garçons jardiniers ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

Professeurs-Administrateurs.

M. le Bon Portal ✠ (O ✻), premier Médecin du Roi, *Anatomie humaine*, rue de Condé, n. 12.
M. Desfontaines ✻, *Botanique*, au Jardin du Roi.
M. le Chevalier de Lamarck ✻, *Zoologie*, *Animaux sans vertèbres*, au Jardin du Roi.
M. le Chevalier Geoffroy-Saint-Hilaire ✻, *Zoologie*, *Quadrupèdes, Cétacées et Oiseaux*, au Jardin du Roi.
M. le Baron Cuvier (G O ✻), Conseiller d'Etat, *Anatomie comparée*, au Jardin du Roi, *Directeur.*
M. le Chev. Vauquelin ✠ ✻, *Arts chimiques*, au Jardin du Roi.
M. Laugier ✻, *Chimie générale*, au Jardin du Roi.
M. Cordier ✻, *Géologie*, au Jardin du Roi, *Trésorier.*
M. Brongniart ✠ (O ✻), *Minéralogie*, au Jardin du Roi.
M. Bosc ✻, *Culture des Jardins et Naturalisation de plantes étrangères*, au Jardin du Roi, *Secrétaire.*
M. Duméril ✻, *zoologie, reptiles et poissons*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 3.
M. de Jussieu (Adrien), *Botanique rurale*, au Jardin du Roi.

Professeur honoraire.

M. de Jussieu (A. L.) ✠ ✻, au Jardin du Roi.

Aides-Naturalistes.

M. Dufresne, *Ch. du Labor. de Zoologie*, au Jardin du Roi. } *Préparation*
M. Prévost (Florent), rue Ste-Hyacinthe, n. 7. } *des Animaux.*
M. Latreille ✻, *Zoologie*, *animaux sans vertèbres*, au Jardin du Roi.
M. Valenciennes. *Idem*, *reptiles et poissons*, au Jardin du Roi.
M. Geoffroy-Saint-Hilaire (Isid.), *Idem*, *quadrupèdes*, *cétacées et oiseaux*, au Jardin du Roi.
M. Audouin ✠, *Idem*, *mollusques*, au Jardin du Roi.
M. Delafosse, *Minéralogie*, rue des Mathurins Saint-Jacques, n. 24.
M. Régley, *Géologie*, rue Saint-Denis, n 190.
M. Rousseau, *Anatomie comparée*, au Jardin du Roi.
M. Rousseau fils, *Idem*, au Jardin du Roi.
M. Dubois, *Cours de Chimie*, au Jardin du Roi.
M Chevreul ✻, *Analyses chimiques*, aux Gobelins.
M. Richard, *Botanique*. rue de Tournon, n. 33.
M. Toscan, *Idem*, au Jardin du Roi.

Bibliothèque.

M. Deleuze ✻, *Bibliothécaire*, au Jardin du Roi.

Galeries.

M. Thouin (Jacq.), *Garde des Galeries d'Hist. naturelle*, au Jardin du Roi.
M. Laurillard, *Garde des Galeries d'Anat. comparée*, au Jardin du Roi.

Ménagerie.

M. Cuvier (Frédéric) ✻, *Garde de la Ménagerie*, au Jardin du Roi.

Peintres chargés de l'enseignement de l'iconographie. MM.

Redouté aîné ✻, *pour les plantes*, rue de Seine St.-G., n. 6.
Huet, *pour les animaux*, rue Saint-Jacques, n. 59.

Peintres. Messieurs,

Redouté jeune, rue du Colombier.
De Wailly, r. des Champs-Elysées, 5.
Bessa, rue du Cherche-Midi, n. 26.
Meunier, rue du Dragon, n. 34.
Werner, rue Copeau, n. 34.

Jardin.

M. Riché, *Premier Jardinier*, au Jardin du Roi.

Secrétariat.

M. Royer, *Chef des bureaux du Secrét. et agent spécial*, au Jardin du Roi.

Officier commandant les fusiliers sédentaires de la garde royale.

M. le Cte de Buissy ✠ ✻, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Capitaine commandant*, au Jardin du Roi.

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

Cet établissement, institué en 1766 par Bourgelat, et destiné à former des vétérinaires, est dans les attributions du Ministre de l'Intérieur et possède tous les moyens pour donner une bonne instruction. Depuis plusieurs années, il reçoit d'importantes améliorations. Plusieurs instructions, faites d'après un nouveau plan général, lui donnent un aspect plus imposant, en même temps qu'elles assurent beaucoup mieux les services. La nouvelle chapelle laissera aux habitans d'Alfort la facilité d'assister aux offices divins; le bâtiment neuf des élèves, vaste et commode, peut contenir près de 300 étudians; le chenil, unique en son genre, offre les dispositions les mieux entendues pour le traitement des chiens malades; lorsque les nouvelles écuries, pour 54 chevaux, seront terminées, elles réuniront les mêmes avantages que le chenil, et pourront aussi servir de modèles.

Tous les animaux malades sont admis en traitement à l'école d'Alfort, et les propriétaires n'ont à payer que la pension alimentaire, dont le taux est provisoirement fixé à 2 fr. 50 cent., par jour, pour chaque cheval, et à 60 cent. par tête de chien. Les propriétaires pauvres n'ont à fournir que la nourriture des animaux, sans nulle autre rétribution.

Tous les sujets de l'âge de 16 à 25 ans peuvent être admis au nombre des élèves, dont les uns sont aux frais des parens, et les autres gratuits, titulaires de bourses entières ou de demi-bourses.

Le Ministre de la Guerre y entretient 40 élèves, pour le service vétérinaire dans les corps de cavalerie. La pension alimentaire est de 360 francs, par an, payables par trimestre et par avance; tous les élèves sont soumis au même régime, sont habillés de la même manière et reçoivent la même instruction.

Une ordonnance du 1er septembre 1825 a fixé à 4 ans la durée des études, au bout desquels les élèves reçoivent, s'ils sont jugés assez instruits, un diplôme de vétérinaire dont la rétribution est fixée à 100 francs.

L'époque d'entrée est au 1er octobre de chaque année, et nul ne peut être reçu que d'après une autorisation du Ministre de l'Intérieur; les sujets autorisés ne prennent définitivement rang d'élèves qu'après avoir prouvé, devant le jury d'examen, qu'ils réunissent les conditions requises, qui sont: l'orthographe, le calcul et de savoir confectionner un fer à cheval ou de bœuf.

Personnel de l'Ecole.

M. le Chev. Huzard ✠ ✻, *Insp. gén. des Ecoles royales Vétérin.*
M. Girard ✻, *Directeur.*

Professeurs des Cours. Messieurs,

Dupuy. *Pathologie*, *Epizooties*, *Thérapeutique*, *Matière médicale*,

Desmarets. *Anatomie générale*, *Physiologie*, *Zoologie*.
Vatel. *Clinique*, *Médecine opératoire*, *Maréchallerie*, *Jurisprudence commerciale*. *Police médicale*.
Yvart (Aug.). *Botan.*, *Extérieur*, *Hygiène*, *Educ. des anim. domest.*, *Haras*.
Lassaigne. *Physique et Chimie*.
Dupuy, *Aumonier-Bibliothécaire*. | Jacob, *Maître de dessin*.

Chefs de Service. Messieurs,

Rigot, *att. à la chaire d'Anatomie*.
Renaud, *id.*, *Clinique*.
Lavocat, *Régisseur*.
Davenne. *Maît. des études*, *surveill. des élèves*.
Bruïls ✻, *Maître de quartier*.
Dupuis, *Secrét. du Directeur*.
Plé, *Econome*, *Garde-magasin*.
Destouche, *Architecte*, rue de Tournon, à Paris.
Bleynie, *Médecin*, à l'hospice Saint-Maurice.

SECTION X.

Administrations de Bienfaisance, et Service de Santé.

HOPITAL ROYAL DES QUINZE-VINGTS,

Rue de Charenton.

Cet établissement fut fondé par saint Louis, en 1260, pour 300 ou 15-20 pauvres aveugles. Les bienfaits de S.M. ont rendu à cet Hôpital les revenus dont il jouissait en 1789. Louis XVIII doit en être appelé le second fondateur.

Depuis la restauration, trois cents pensions de 150 fr. chacune ont été successivement créées pour des aveugles externes. Cinquante nouvelles pensions y ont été ajoutées en 1825.

Pour être admis, soit aux places d'aveugles internes, soit aux pensions, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. M. le Grand-Aumônier de France, Supérieur-général de l'hôpital, nomme aux places et aux pensions vacantes. Les choix se font parmi les aveugles de tous les départemens du Royaume.

ADMINISTRATION.

S. A. E. Mgr. le Cardinal Prince de CROŸ (C ✻), Archev. de Rouen, Grand-Aumôn. et Pair de Fr., *Supér. gén. immédiat*.

Gouverneurs-Administrateurs. Messieurs,

L'Abbé Perreau, *Vicaire génér. de* S. A. E. rue de Bourbon, n. 2.
Le Bon de Gérando (C ✻), *Cons.-d'Etat*, impasse Férou, n 7.
Sallier ✻, *Maître des Requêtes*, rue du Grand-Chantier, n. 6.
L'Abbé de Pontevez, *Aumônier du Roi*, rue Taranne.
S. S. le Duc de Damas ✻ (G ✻), 1er Menin de M. le Dauphin.
M. le Chev. de la Croix-d'Azolette ✠ (O ✻), etc., *Directeur-général de l'Hôpital, et Secrétaire de l'Administration*.
M. Gervais, *Trésorier*. M. Bougé, *Commis*.
M. Clément, *Architecte*, *Insp. des Bâtim.*, r. du Petit-Bourbon, 2.
N. . . . .

Chapelle de l'Hôpital royal.

M. l'Abbé Chiaïs, *Chevecier*. | M. l'Abbé Duguery, *Chapelain*.
M. l'Abbé Jocard, *Chapelain*. | M. l'Abbé Guinchard, *Ch. hon*.

Service de Santé.

M. Fizeau ❋, *Médecin*, rue Thibautodé, n. 7.
M. Mirambeau, *Chirurgien*, à l'hôpital.
M. Charey, *Chirurgien-adjoint*, rue St.-Guillaume-F.-St-G.

Conseil de l'Administration.

M. Mandaroux Vertamy, *Avocat aux Conseils du Roi*, rue des Poitevins, n. 2.
M. Lamy, *Avocat à la Cour royale.*
M. Lombard, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n. 317.
M. Plé, *Avoué au Tribunal de 1re Instance*, rue Ste-Anne, n. 34.

INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS,

Rue Saint-Jacques, n. 256.

Cette institution est sous la surveillance immédiate du Ministre de l'Intérieur; elle est administrée par un conseil gratuit et honoraire composé de sept membres.

Le nombre des élèves est fixé à 100, dont 80 à places entièrement gratuites, 10 à demi-bourse, et 10 à trois quarts de bourse.

Pour être admis dans l'institution, il faut avoir 10 ans, et pas plus de 15; produire l'acte de naissance, l'extrait baptistaire, le certificat de vaccine, le certificat d'indigence, celui de l'infirmité, toutes ces pièces duement légalisées. L'enfant, à son entrée, est examiné par le médecin de l'établissement.

Le Ministre de l'Intérieur nomme aux places vacantes pour moitié, et les administrateurs pour l'autre moitié.

L'instruction dure 5 à 6 ans. Les élèves sont instruits dans la religion; ils apprennent à lire, écrire, compter, le dessin, la gravure. Il y a en outre des métiers qui assurent une existence aux élèves sortans.

Cette institution est ouverte à tous les sourds-muets des deux sexes dont les parens sont assez aisés pour les y entretenir. Le *maximum* de la pension est de 900 francs pour les garçons, et de 800 francs pour les filles.

Les étrangers sont admis aux exercices qui ont lieu une fois par mois, au jour et à l'heure indiquée par le billet d'entrée.

Depuis le 1er décembre 1824, le Conseil de perfectionnement nommé par le Gouvernement, pour la plus grande prospérité de cette institution, a tenu sa première séance.

Ce Conseil, dont le Directeur fait partie, est composé de cinq membres, savoir:

Messieurs.
Abel de Remusat ❋.
Raynouard, *Memb. de l'Instit. de Fr.*
Cuvier (Frédéric), *Membre de l'Académie des Sciences.*
Ordinaire, *Insp.-gén. de l'Univ. roy.*

M. Feuillet, *Bibliothécaire de l'institut.*

Administrateurs.

M. le Baron de Gérando (C ❋), *Conseiller-d'Etat.*
S. S. le Duc de Doudeauville ✠ ❋ (O ❋), *Ministre d'Etat.*
M. le Cte Alexis de Noailles ❋ (C ❋), *Ministre d'Etat.*
M. Guéneau de Mussy ❋, *Médecin ordinaire du Roi.*
Bon Rendu (C ❋), *Procureur général près la Cour des Comptes.*
M. Bréton (O ❋), *Membre du Conseil-général du département de la Seine.*
S. S. le Comte de Breteuil (O ❋) ✠.

Instituteurs et Répétiteurs. Messieurs,

M. l'abbé Borel, *Directeur.*
Paulmier, *Instituteur.*
Berthier, (Sourd-Muet), } *Répétiteurs.*
Lenoir, *idem*, } *Répétiteurs.*
Rivière, } *Répétiteurs.*
Morel, } *Répétiteurs.*
Gazan (Sourd-Muet), *faisant les fonctions de Répétiteur.*

Maîtresses des Sourdes-Muettes. Mesdemoiselles,

Salmon, *Répétitrice.*
Ferment, *idem.*
Barbier, *idem.*
Mlle. Morel, *fais. les fonct. de Rép. interne, Instit. des externes.*
Mlle. Huré, *Aspirante.*

M. Richard, *Professeur des élèves externes.*

Surveillans. *Maison des Garçons.* Messieurs,

Puybonnieux, Huré, Nouveau.

Surveillante en chef des Sourdes-Muettes.

Mademoiselle Farjon.
Mademoiselle Justine Salmon, *Econome.*

M. le Bon de Keppler ※, *Agent-général, faisant les fonctions de secrétaire de l'administration.*
M. J. M. G. Itard ※, *Médecin.*

Conseil de l'Administration. Messieurs,

Lombard, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n. 317.
Plé, *Avoué au Tribunal de première Inst.*, rue Ste-Anne, n. 34.

INSTITUTION ROYALE DES JEUNES AVEUGLES,

Rue Saint-Victor, n. 68.

Cette institution est consacrée à l'instruction de soixante jennes garçons et de trente filles aveugles, qui sont entretenus gratuitement pendant huit années, aux frais de l'Etat; elle fut créée par Louis XVI, en 1791. M. Valentin Haüy, qui avait formé en France un établissement pour l'éducation des aveugles, en fut le premier instituteur.

Les demandes en admission gratuite sont adressées à S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, et doivent être accompagnées, 1° de l'extrait de naissance de l'élève proposé, qui ne doit avoir, aux termes des réglemens, ni moins de dix ans, ni plus de quatorze; 2° d'un certificat du chirurgien de l'Hospice, dûment légalisé, constatant que l'enfant est frappé de *cécité totale*; qu'il n'a point de maladies contagieuses, qu'il n'est point en idiotisme; 3° enfin d'un certificat de bonne conduite et d'indigence, délivré par le Maire ou le curé de la paroisse qu'habitent les parens.

Indépendamment des élèves gratuits, on admet dans l'institution des élèves payant. On traite du prix et des conditions de la pension avec le Directeur, qui en rend compte au conseil d'administration.

La maison est gouvernée par une administration bienfaisante, composée de cinq membres, nommés par le Ministre.

ADMINISTRATION.

Administrateurs. Messieurs.

Cte Alexis de Noailles ✻ (C ✻).	Delvincourt ✻ (O ✻).
Laffon de Ladébat.	D'Haranguier de Quincerot ✻, *Conseiller à la Cour royale.*
Cochin ✻.	

M. Pignier, *Directeur et premier Instituteur.*
M. L. de Rubat, *Agent comptable.*

Instruction.

M. L'abbé Boniver, *Aumônier.*	M. Isman, *Maître de musique.*
M. Dufau, *deuxième Instituteur.*	M. St.-Martin. } *Surveil. des garç.*
Me Landresse, *Institutrice des filles.*	M. Rodin. } *Surveil. des garç.*
M. Magdelaine, *Professeur d'hist. et de mathématiques.*	Mad. Plé. *Surveil. des filles.*
	M. Delsier, *Maître tisserand.*

M. Bruzard, *Architecte.*

Service de Santé.

M. Pignier, *Médecin en chef.*	M. Delmond, *Dentiste.*
M. Mirambeau, *Chirurgien.*	M. Boissel, *Pharmacien.*

Médecins consultans.

M. Nauche.	M. Baron ✻.	M. Fizeau ✻.
M. Récamier ✻.	M. Cayol ✻.	M. Gondret.

ASILE ROYAL DE LA PROVIDENCE,

Sous l'autorité immédiate du Ministre de l'Intérieur.

Cet Etablissement, situé près et hors la barrière des Martyrs, n. 50, et fondé en 1804 par M. et Madame Micault de la Vieuville, est devenu établissement royal, et a reçu une existence légale par ordonnance du Roi, du 24 décembre 1817.

Il sert de retraite à 60 vieillards ou infirmes des deux sexes, de la ville de Paris, qui y sont logés et nourris tant en santé qu'en maladie.

Douze des places sont gratuites. Deux sont à la nomination des fondateurs et de leurs familles, deux à la nomination du Ministre de l'Intérieur, et huit à celle de la Société de la Providence. Les quarante-huit autres places sont à pension, dont le prix est de 600 francs, 500, 400 et 300 francs.

Douze de ces dernières places ont été fondées par le Roi, et sont à la nomination du Ministre de sa Maison; seize sont à la nomination de la Société de la Providence, et vingt à celle du Conseil d'administration de l'Asile.

L'Asile est administré gratuitement par un Administrateur en chef, sous la surveillance d'un Conseil composé de cinq membres, dont l'Administrateur en chef, nommé par le Roi, fait partie. Les quatre autres membres sont nommés, savoir : un par le Ministre de l'Intérieur, un autre par le Ministre de la Maison du Roi, et deux par la Société de la Providence.

Une Supérieure et quatre Sœurs de la Congrégation des Dames hospitalières du diocèse de Nevers, ont le gouvernement intérieur de l'Asile, sous la direction de l'Administrateur en chef.

Administrateur en Chef.

M. le Chev. de la Vieuville ✻, *Fondateur de l'Etablissement, Lieutenant Colonel de cavalerie*, rue de Sèvres, n. 111.

M. le Chev. de Courcelles *ancien Magistrat*, rue de Sèvres, n. 111, *a la survivance, et remplace M. de la Vieuville dans l'administration en chef en cas d'absence ou de maladie.*

Conseil d'Administration.

M. le Bon Rendu (C ✻), *Maître des Requêtes, Procureur-général du Roi, près la Cour des Comptes*, Président.
M. le Chev. de la Vieuville ✠, *Administrateur en Chef.*
M. Alphonse de la Bouillerie ✻, *Maître des Requêtes.*
M. le Bon de Tourolle ✻, *Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, et Membre du Conseil général du département de la Seine.*
M. le Vte de la Boullaye ✠ (O ✻), *Intendant honor. de la maison du Roi.*
M. le Chev. de Courcelles, *Secrétaire honoraire du Conseil.*

M. Desroches, *Agent Comptable.*
M. de Merson, *Aumônier.*
M. Pravas, *Médecin-Chirurgien.*

SOCIÉTÉ DE LA PROVIDENCE.

Comité d'Administration. Messieurs,

S. S. le Cte de Chabons, Evêque d'Amiens et 1er Aumônier de S. A. R. MADAME, Duchesse de Berry, Pair de France, } *Vice-Prés. de la Société.*
S. S. le Mis de Rosambo ✻, Pair de France.
Le baron de Lalive ✠ ✻, Introd. des Ambassadeurs, Le Chev. De Courcelles, ancien Magistrat, } *Secrétaires de la Société.*
Le Chev. de la Vieuville ✠, *Administrateur-Trésorier de la Société.*
Le Bon de Tourolle ✻, Le Vte de la Boullaye ✠ (O ✻), } *Membres du Conseil d'Administ. de l'Asile de la Providence, nommés par la Société.*
Marduel, Curé de Saint-Roch, *Président du Comité.*
S. S le Mis de Levis-Mirepoix ✻, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Secrétaire du Comité.*
S. S. le Cte de Caraman (Maurice) (C ✠) (O ✻), *Maréchal-de-camp.*
Le Cte de Montbel, *Chambellan du Roi.*
Le Bon de Boisville ✠ ✻, *Lieutenant-colonel.*
Le Cte d'Armaillé ✠.
Le Bon Giresse de la Beyrie (O ✻), *Préfet.*
Le Cte de Botterel Quintin ✠.

Les Bureaux d'Administration de l'Asile et de la Société sont établis à Paris, rue Saint-Honoré, n. 290.

Commission de Secours instituée par la Société. Mesdames,

De la Vieuville, *Présid. de la Comm.*
La Vicomtesse de Sourches. *vice-prési.*
La Baronne de Baulny.
La Baronne de Damas.
La Comtesse de Monsoreau.
La Comtesse de l'Espine.
Franchet-Desperey.
De Courcelles, *Secrét. de la Commission.*
La Baronne de la Bouillerie, honor.

M. le Chev. de la Vieuville ✠, *Administrateur-Trésorier.*

ADMINISTRATION

DES HÔPITAUX, HOSPICES CIVILS, SECOURS A DOMICILE, ET ENFANS-TROUVÉS, DE LA VILLE DE PARIS.

Cette Administration se compose d'un *Conseil général*, qui dirige tous ces établissemens, et d'une *Commission administrative*.

Les fonctions administratives sont partagées entre les membres de la commission, sous la surveillance des membres du conseil général spécialement désignés pour chaque partie de l'administration; à cet effet, il a été formé cinq divisions principales :

La première comprend les hospices, la boulangerie générale, la pharmacie centrale; la deuxième, les hôpitaux; la troisième, les domaines; la quatrième, les secours à domicile; la cinquième, la comptabilité générale.

CONSEIL GÉNÉRAL D'ADMINISTRATION. Messieurs,

Le Préfet du département de la Seine, *Président né.*
Le Préfet de Police, *Membre né.*
S. S. le M[is] Barbé de Marbois (G ✠), *Ministre-d'Etat*, *premier Président de la Cour des comptes*, rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
S. S. le C[te] de Breteuil ✠, rue de la Michodière, n. 8.
Bréton (O ✠), *Notaire honoraire*, *Membre du Conseil général du département*, rue du Faub. Poissonnière, n. 6.
Le B[on] Camet de la Bonardière ✠ (O ✠), *M. des Req.*, rue Pierre-Sarrazin, 13.
S. S. Le C[te] Chaptal ✠ (G O ✠), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 88.
Le B[on] Delessert (O ✠), *Membre de la Chambre des Députés*, rue Montmartre, hôtel d'Uzès.
S. S. Le Duc de Doudeauville ✠ ✠ (O ✠), *Min.-d'Etat*, r. de Varennes, 33.
Le B[on] Legrand de Vaux ✠, *Membre du Conseil général du département*, rue Neuve-Saint-Gilles, n. 15.
S. S. le M[is] de Pastoret ✠ (G ✠), *Ministre d'Etat*, place Louis XVI, n. 6.
Péan de St.-Gilles (O ✠), *Maire du 7e arrond. de Paris*, r. Ne-St.-Augustin.
Le B[on] Portal ✠ (O ✠), *premier Médecin du Roi*, rue de Condé, n. 12.
M. le C[te] Le Peletier d'Aunay, *Mar.-de-Camp*, rue des SS. Pères, n. 60.
Le B[on] Rendu (C ✠), *Procureur général près la Cour des Comptes*, rue Saint-Honoré, n. 317.
S. S. le M[is] de Rosanbo ✠, rue de Matignon, n. 1.
S. S. Le B[on] Séguier (G O ✠), *premier Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n. 18.

Le Conseil général d'administration tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, tous les mercredis.

Commission administrative. Messieurs,

Desportes ✠, rue St.-Lazare, n. 47.
Peligot ✠, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 101.
Duplay ✠, rue des Fossés-Saint-Bernard, n. 43.
L. Coulomb ✠, rue Caumartin, n. 37.
Boicervoise, *Ordonnateur-général*, rue et île St.-Louis, n. 104.

Secrétariat général et Caisse. Messieurs,

Valdruche, *Secrétaire général*, rue St.-Christophe, n. 1.
Guérin ✠, *Receveur des hospices*, parvis Notre-Dame, n. 30.
Monneau, *Vérificateur des Hospices*, place Baudoyer, n. 2.

Comité consultatif. Messieurs,

Billecocq ✠ ✠, *Avocat à la Cour royale*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 53.
Tripier, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Chignard ✠, *Avocat à la Cour royale*, rue du Mail, n. 12.
Hennequin ✠, *Avocat à la Cour royale*, rue des SS. Pères, n. 3.
Cochin, *Avocat à la Cour royale*, rue du Canivet, n. 3.

Les bureaux de la Commission administrative et du Secrétariat général sont dans la maison de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame, n. 2.

DIRECTION DES TRAVAUX.

Surveillance des Membres du Conseil général. Messieurs,

S. S. Le Mis *Barbé de Marbois.* L'Hôtel-Dieu, la Comptabilité ancienne.
Le Bon *Rendu.* Le contentieux (conjointement avec M. Bréton), l'hospice des Ménages.
Bréton. La Direction des Nourrices, le contentieux (conjointement avec M. le Bon Rendu). L'hospice de la Vieillesse (hommes).
Le Bon *Camet de la Bonardière.* Le Secrétariat, l'administration des Domaines, l'hospice des Enfans-Trouvés et la Maison d'accouchement, l'hôpital Cochin, les Bureaux de charité, la fondation Montyon.
S. S. Le Cte *Chaptal.* L'hôpital des Vénériens, la Filature, la Boulangerie générale, la Pharmacie centrale.
Le Bon *Delessert.* La Comptabilité générale, la Maison royale de santé (faubourg Saint-Denis). La Réserve en blé.
S. S. Le Duc de *Doudeauville.* L'hospice de La Rochefoucauld, l'hôpital des Enfans, la Pitié, l'hôpital Necker.
S. S. le Cte *de Breteuil.* L'institution de Sainte-Périne.
S. S. Le Mis *de Pastoret.* Les Secours à domicile, l'hospice de la Vieillesse (femmes).
Le Cte *Le Peletier d'Aunay.* L'hospice des Incurables (femmes).
S. S. Le Mis *de Rosanbo.* L'hôpital Beaujon.
S. S. le Bon *Séguier.* La Charité, la clinique de l'hôpital de la Charité, l'hospice des Orphelins.
Le Bon *Portal.* Le Service de santé, le Bureau central d'admission.
Le Bon *Legrand de Vaux.* L'hôpital Saint-Louis, l'hospice des Incurables (hommes).
Péan de St. Gilles. L'hopital St.-Antoine.

Secrétariat général. Messieurs.

Valdruche, *Secrétaire général.*
Wanbockstals, *Chef.*

Première Division. Hospices. *Fonctions administratives.* Messieurs,

B. Desportes, *Membre de la Commission.* Les hospices de la Vieillesse (hommes), de la Vieillesse (femmes), des Incurables (hommes), des Incurables (femmes), des Ménages, de La Rochefoucauld, l'Institution de Sainte-Périne, la Reserve en blé, la Boulangerie générale, l'Hôtel-Dieu, la Pitié, Beaujon et la pharmacie centrale.

Bourgeois, *Chef.*

Deuxième Division. Hôpitaux. Messieurs,

Péligot, *Membre de la Commission.* Les hôpitaux, Charité, St.-Antoine, Necker, Cochin, la clinique de la Charité; Saint-Louis, Vénériens, Enfans malades, Accouchement, Maison royale de santé, faubourg Saint-Denis; les hospices des Orphelins, des Enfans-Trouvés; la Direction générale des Nourrices; la cave générale; le bureau d'admission.

Jourdan, *Chef.*

Troisième Division. Domaines.

M. Duplay, *Membre de la Commission.* | M. Mesny, M. Boivin, *Chefs.*
M. Teulier, *Chef.*

Quatrième Division. Secours à domicile.

M. Coulomb, *Membre de la Commission.* | MM. Thué et Battelle, *Chefs.*

Cinquième Division. Comptabilité générale.

M. Boicervoise, *Ordonnateur-général.* | M. Combes, *Chef.*

Caisse générale.

M. Guérin ✻, *Receveur.*

Les bureaux de la Caisse sont dans la maison de l'Administration, parvis Notre-Dame, n. 30.

Contrôle des Recettes et Dépenses.

M. de la Guéronnière, *Contrôleur*, parvis Notre-Dame, n. 30.

Avocats de l'Administration. Messieurs,

Tripier, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Hennequin, *Avocat à la Cour royale*, rue des Saints-Pères, n. 3.
Cochin, *Avocat à la Cour royale*, rue du Canivet, n. 3.

Agens judiciaires de l'Administration. Messieurs,

Lecacheur, *Avoué près la Cour royale*, rue Hautefeuille, n. 1.
Derbanne, *Avoué près le tribunal de prem. inst.*, rue Montmartre, n. 139.
Champion ✻ ✻, *Notaire*, rue de la Monnaie, n. 19.
Bouchet, *Agent de Change*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 10.
Charriot, *Commissaire-priseur*, rue Montmartre, n. 84.
Petit, *Huissier audiencier au Tribunal de 1re inst.*, quai de la Râpée, n. 83.

Architectes. Messieurs,

Rohault, rue d'Aguesseau, n. 12.
Huvé, rue des Moulins, n. 19.
Gauthier, rue Ne-St.-Eustache, n. 36.
Vasserot, rue du Pont-aux-Choux, 18.

Bureau central d'admission dans les Hôpitaux et Hospices.

Tous les individus qui ne sont pas assez malades pour être admis d'urgence dans l'Hôpital le plus voisin de leur domicile sont obligés de se présenter au Bureau central d'admission, qui les examine, et leur donne, s'il y a lieu, un bulletin d'admission pour l'Hôpital où l'on traite la maladie dont ils sont attaqués.

Tous les indigens qui se présentent pour être placés dans les hospices sont aussi examinés par les médecins du Bureau central.

Depuis 1807, il existe un traitement externe établi au Bureau central pour les enfans attaqués de la teigne; ce traitement a lieu tous les mardis et samedis, depuis neuf heures jusqu'à midi.

On donne également des bandages aux personnes munies d'un certificat d'indigence des Bureaux de charité, les lundis et vendredis, de neuf heures à midi.

Il est aussi établi un Bureau central des vaccinations gratuites les jeudis et dimanches, à onze heures précises.

Ce Bureau, placé parvis Notre-Dame, est ouvert tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre. Les médecins et chirurgiens, chargés de l'examen des malades, sont:

Messieurs les Docteurs,

Prat, rue Sainte-Avoye, n. 69.
François, ✻ rue Beaurepaire, 24.
Clément, *au Jardin du Roi.*
Cruveilher, rue Sainte-Anne, n. 23.
Parent de Chatelet ✻, rue Geoffroy-l'Anier, n.
Blandin, rue des Vieux-Augustins, 41.
Gerdy, rue de la Harpe, n. 24.
Ronsil et Blin, *Chirurgiens-Herniaires*, rue Tiquetonne, n. 20.
Mahon frères, rue du Pas-de-la-Mule, n. 2, *pour le traitem. de la teigne.*
Fautrel, rue Saint-Antoine, n. 62, *surveillant le traitement de la teigne.*
Masson, *Secrétaire du Bureau.*

HÔPITAUX ET HOSPICES.

Les Hôpitaux, au nombre de onze, sont consacrés au traitement des malades indigens.

HÔTEL-DIEU, *Parvis Notre-Dame.*

On reçoit dans cette maison les blessés et les malades, à l'exception des enfans, des incurables, des fous, des femmes en couche et des individus attaqués de maladies vénériennes ou chroniques. Cet hôpital est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Mas, *Agent de surveillance.* M. Cordebar, *Econome.*

Médecins. Messieurs,

Piot de Montaigu ✠ ✱, 1er *Médecin cons. du Roi, Doyen des médec. de l'Hôtel-Dieu*, rue de l'Arbre-Sec, n. 33.
Petit ✱, *Méd. cons. du Roi, membre hon. de l'Acad. royale de Méd.*, rue de Condé, n. 30.
Borie, rue Ste-Anne, n 34.
Récamier ✱, *Professeur à l'Ecole de Médecine*, rue du Regard, n. 1.
Husson ✱, au Collége de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
Guéneau de Mussy ✱, rue de Tournon, n. 12.
Caillard, *Méd. sédent. à l'Hôtel-Dieu.*
N. . . . . . .

Chirurgiens. Messieurs,

Le Bon Dupuytren ✠ ✱, 1er *Chir. du Roi, Prof. à l'Ecole de Médecine, Chir. en chef*, place du Petit-Bourbon, n. 4.
Breschet, *Chirurgien ordinaire*, rue de l'Observance, n. 3.
Sanson, *Chirurgien de 2e classe*, rue Saint-Antoine, n. 32.
Le Ch. Pelletan ✱, *Chir. en chef, hon. et cons.*, rue St.-André-des-Arcs.
Duval, *Pharmacien en chef.*
Morisset, *Phar. en chef, hon.*

HÔPITAL DE LA PITIÉ, *rue Copeau, près la rue Saint-Victor.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.

M. Imard, *Agent de surveillance.*
M. Serres ✱, *Médecin ordinaire*, rue Copeau, à l'hôpital.
M. Bally ✠ ✱, *Médecin ordinaire*, rue Neuve-Vivienne.
M. Lisfranc *Chirurgien en chef*, rue St.-Martin, n. 149.
M. Soubeiran, *Pharmacien.*

Cette maison est desservie par les dames Relig. de St.-Thomas-de-Villeneuve.

HÔPITAL DE LA CHARITÉ, *rue des Saints-Pères.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu, et soignés par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paule.

M. Turquie, *Agent de surveillance.*

Médecins. Messieurs,

Fouquier ✱, *Professeur à l'Ecole de Médecine*, rue Taranne, n. 7.
Lerminier ✱, r. Basse-du-Rempart, 54.
Rullier, r. Croix-des-Pet.-Champs, 39.
Chomel, *Médecin honoraire*, rue de l'Université, n. 12.

Chirurgiens. Messieurs,

Le Bon Boyer (O ✱), *Chirurgien consultant du Roi, Professeur à la Faculté de Médecine, Chir. en chef*, rue de Grenelle-S.-G., n. 9.
Roux ✱, *Professeur à la Faculté de Médecine, Chirurgien de deuxieme classe*, rue de l'Université, n. 25.
Pétroz, *Pharmacien.*

HÔPITAL SAINT-ANTOINE, *rue du faubourg Saint-Antoine.*

A l'ancienne Abbaye Saint-Antoine.

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Bugnon, *Agent de Surveillance.*
M. Kapeler, *Médecin*, rue Ste-Croix, Chaussée-d'Antin, n. 20.
M. Rayer, *Médecin adjoint*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 54.
M. Prat, *Médecin honoraire*, rue Sainte-Avoye, n. 69.
M. Beauchêne, *Chir.*, rue du Bac, 33.
M. Tassard, *Pharmacien.*

HÔPITAL COCHIN, *rue du Faubourg Saint-Jacques.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Jadioux, rue du Paon, n. 8, hôtel de Tours

M. Guerbois, *Chirurgien* au Collége de Louis-le-Grand, rue St.-Jacques.

HÔPITAL DE MADAME NECKER, *rue de Sèvres, près le Boulevart.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi et surveillé par les Sœurs de la Charité.

M. Honoré, *Méd.*, r. de Bossuet, n. 2.
M. Baffos, *Chir.*, rue de l'Odéon, 23.

HÔPITAL BEAUJON, *rue du Faubourg du Roule.*

On reçoit dans cet hôpital les malades ou blessés, comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Laroche, *Agent de Surveillance.*
M. Renauldin, *Méd.*, r. S.-Hon., 392.
M. Marjolin, *Chirurgien*, rue de Richelieu, n. 89.

HÔPITAL DES ENFANS,

Rue de Sèvres, près le boulevart, dans la maison ci-dev. de l'Enfant-Jésus.

Cet hôpital est spécialement consacré à la réception des enfans malades. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

M. Gauthier, *Agent de surveillance.*
M. Jadelot ✱, *Médecin*, r. du Bac, 86.
M. Guersent, *Méd.*, rue de Paradis, 16.
M. Delabarre ✱, *Médecin-Dentiste.*
M. Baffos, *Chirurgien en chef*, rue de l'Odéon, n. 23.
M. Bataille, *Pharmacien.*

HÔPITAL SAINT-LOUIS, *rue des Récollets.*

Cet hôpital est consacré à la guérison des maladies chroniques, des ulcères, des scrophules, des dartres, des teignes et des gales. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin, comme l'Hôtel-Dieu.

M. Generès Sourvillé ✱, *Agent de surveillance.*
M. Briard, *Econome.*
M. le Chev. Alibert ✠ (O ✱), 1er *Méd. ord. du Roi*, *Prof. à la Faculté de Médecine*, rue de Varennes S.-G., 4.
M. Biett, *Médecin suppl.*, à l'hôpital St.-Louis, et rue Coq-Héron, n. 5.
M. Manry ✱, *Méd. sup.*, r. d'Artois, 8.
M. Lugol, *Médecin suppléant*, rue Chantereine, n. 12.
M. le Chev. Richerand ✠ ✱, *Chirurgien consultant du Roi*, *Profess. à la Faculté de Médecine*, *Chirur. en chef*, rue de Bondy, n. 44.
M. Cloquet (Jules), *Chirurgien de 2e classe*, rue de l'Eperon, n. 8.
M. Prat, *Pharmacien en chef.*

HÔPITAL DES VÉNÉRIENS.

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et les remèdes, dont ils font usage chez eux.

M. Demauroy, *Agent de surveillance.*
M. Sauvageot, *Econome.*
M. Cullerier, *Chirurgien en chef.*
M. Bard, *Chirurgien des nourrices.*
M. Gilbert, *Chirurgien Aide-Major.*
M. Harveng, *Pharmacien en chef.*

MAISON ROYALE DE SANTÉ, *rue du Faubourg Saint-Denis.*

Cette maison est destinée à recevoir des malades qui paient 2 fr. 50 c. pour être admis aux salles communes, 5 fr. et 3 fr. 50 c. pour être admis dans des chambres particulières.

M. de Mahéas, *Agent de surveill.*
M. Duméril ✻, *Médecin*, *Profess. à la Faculté de Médecine*, rue du Faubourg Poissonnière, n. 3.
M. Léveillé ✻, *Médecin suppléant*, rue Nᵉ-des-Petits-Champs, n. 52.
M. le Baron Dubois ✠ (O ✻), *Chirurgien en chef*, rue de M. Le Prince, n. 12.
M. Paul Dubois, *Chirurgien adjoint.*
M. Hachette, *Pharmacien.*

MAISON D'ACCOUCHEMENT.

Cette maison, située rue de la Bourbe, est destinée à la réception des femmes grosses et des femmes en couche; il existe dans cette maison un pensionnat et une école d'accouchement pour l'instruction des élèves sages-femmes qui sont envoyées des départemens.

M. Auzat, *Agent de Surveillance.*
M. Chaussier ✠ ✻, *Médecin en chef*, impasse St.-Dominique-d'Enfer.
M. Deneux ✠ ✻, *Prof. de la Faculté de Médecine*, *Médecin adjoint.*
M. le Bᵒⁿ Dubois ✠ (O ✻), *Professeur honor.*, rue de M. Le Prince, n. 12.
M. Paul Dubois, *Professeur en chef.*
Madame Legrand, *Sage-Femme en chef.*
M. Andry ✠, *Médecin consultant*, Vieille rue du Temple, n. 118.
M. Frigério, *Pharmacien.*

HOSPICE DES ENFANS-TROUVÉS.

Cet hospice, situé rue d'Enfer, desservi par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paule, dites de la Charité, est destiné à la réception, à l'allaitement et au placement, à la campagne, des enfans trouvés.

M. Jullian, *Agent de Surveillance.*
M. Baron ✻, *Médecin des Enfans de France*, r. du Four St.-Germain, 47.
M. Thevenot de Saint-Blaise (O ✻), 1ᵉʳ *Chir. ord. du Roi*, *Chir. en chef.*
M. Auvity (Ambroise) ✻, *Chirur. adj.*

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (femmes).

Cet hospice est destiné à recevoir les femmes indigentes, infirmes, ou âgées de 70 ans, et en outre au traitement des folles.

M. Busnot, *Agent de surveillance.*
M. Petit ✻, *Econome.*
M. Pariset ✠ ✻, *Secrét. perpétuel de l'Acad. royale de méd.*, *Médecin ordinaire, chargé du traitement des aliénés*, rue de Poitiers, n. 8.
M. Rostan, *Médecin suppléant*, à la Salpêtrière.
M. Magendie, *Médecin suppléant*, rue de Seine S.-G., n. 36.
M. Landré-Beauvais ✻, *Médec. hon.*
M. Lallement, *Chirurgien en chef.*
M. Grancher, *Pharmacien en chef.*

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (hommes).

Cet hospice est destiné à recevoir les hommes indigens, infirmes, ou âgés de 70 ans, et en outre au traitement des fous.

M. Mallon, *Agent de surveillance.*
M. Juglar, *Econome.*
M. Ferrus ✻, *Méd. ord.*, *chargé du traitement des aliénés.*
M. Lullier-Winslow ✻, *Médecin ord. chargé dus infirmeries.*
M. Murat, *Chir. en chef*, à l'Hospice.
M. Morel, *Pharmacien en chef.*

HOSPICE DES INCURABLES (femmes),

Faubourg Saint-Germain.

Cet hospice est consacré à la réception des femmes indigentes, attaquées d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Girault, *Agent de surveillance.* | M. Lafon ✻, *Médecin-Chirurgien.*

HOSPICE DES INCURABLES (hommes).

Faubourg Saint-Martin.

Cet hospice est consacré à la réception des hommes indigens attaqués d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Colomby, *Agent de surveillance.* | M. Dartigues, *Médecin* à l'hospice, rue des Récollets, faub. Saint-Martin.

HOSPICE DE LA ROCHEFOUCAULD.

Cette maison est réservée pour les anciens employés des hospices, et les indigens des deux sexes âgés et infirmes, qui paient une pension ou une somme fixe et déterminée. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Ballet, *Agent de surveillance.*
M. Naudin, *Médecin-Chirurgien.*

HOSPICE DES ORPHELINS, *rue du Faubourg Saint-Antoine.*

Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Magin, *Agent de surveillance.*
M. Kapeler, *Médecin*, chargé provisoirement du service de Santé.
M. Delabarre, *Médecin-Dentiste*, rue de la Paix, n. 19.

INSTITUTION DE SAINTE-PÉRINE, *à Chaillot.*

Cette maison est consacrée à la réception des personnes de l'un et de l'autre sexe âgées ou infirmes qui paient une pension annuelle ou une somme fixe lors de leur admission. Elle est desservie par les Sœurs de la Sagesse.

M. Véron, *Agent de surveillance.*
M. Canuet, *Médecin.*

HOSPICE DES MÉNAGES,

Rue de Sèvres, ci-devant hôpital des Petites-Maisons.

Cette maison est destinée aux époux indigens en ménage, dont l'un doit être âgé au moins de soixante-dix ans, et l'autre au moins de soixante. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Maillefer, *Agent de surveillance.*
M. Tonnelier ✻, *Econome.*
M. Maret, *Chirurgien*, à l'hospice.

ÉTABLISSEMENS RELATIFS AUX HÔPITAUX ET HOSPICES.

Boulangerie générale, Maison de Scipion.

Les bâtimens de cette maison sont uniquement employés à la fabrication du pain nécessaire aux hôpitaux et hospices, aux Quinze-Vingts et aux Sourds-Muets.

M. Féron, *Agent de surveillance.*

Pharmacie centrale, quai de la Tournelle.

Cet établissement fait le service pharmaceutique des hôpitaux et hospices, des bureaux de charité et des maisons de détention du département; on y prépare, pour tout le Royaume; les boîtes de médicamens nécessaires au service des

épidémies, et les boîtes chirurgico-pharmaceutiques, pour les noyés et les asphyxiés.

M. Henry, *Chef.* | M. Potier, *Chef des magasins.*

Cave générale dans la maison centrale de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame.

M. Cottin, *Agent de surveillance.*

Bureau de la Direction des Nourrices.

M. Dubost, *Directeur.*
M. Manry ✻, *Médecin, chargé provisoirement du service*, rue d'Artois, n. 8.

Ce Bureau, situé rue Sainte-Appoline, n. 18, est chargé d'assurer aux habitans de Paris les moyens de se procurer des Nourrices dignes de confiance, de garantir à ces mêmes Nourrices le paiement de leur salaire, et de les surveiller.

Le Bureau des Nourrices est sous la Direction du Conseil général des Hospices, qui le surveille par l'un de ses membres.

AMPHITHÉATRE D'ANATOMIE DES HÔPITAUX DE PARIS.

Cet établissement, qui est situé près l'hôpital de la Pitié, est destiné à l'instruction des jeunes gens qui se vouent à l'exercice de l'art médical.

M. Serres ✻, *Docteur en médecine, chef des travaux anatomiques, à l'hôpital de la Pitié*, rue Copeau.

ÉTABLISSEMENT DE FILATURE,

Maison des Hospitalières, près la place Royale.

M. Jaudin, *Directeur.*

Cet établissement est destiné à procurer de l'ouvrage aux femmes indigentes. On donne à celles qui se présentent avec un certificat du Bureau de Charité, et le cautionnement d'une personne connue, une certaine quantité de filasse pour la convertir en fil, dont on leur paie la façon lorsqu'elles le rapportent.

SECOURS A DOMICILE.

Douze Bureaux de charité sont chargés de la distribution des Secours à domicile dans les douze arrondissemens municipaux de la ville de Paris, sous la direction de M. le Préfet de la Seine et du Conseil général d'administration des Hospices et Secours publics de Paris.

Chaque Bureau est composé, 1° du Maire de l'arrondissement, Président-né du Bureau, des Adjoints, du Curé de la Paroisse, des Desservans des succursales; 2° de douze Administrateurs nommés par le Ministre de l'Intérieur; 3° de Commissaires des pauvres et de Dames de Charité, dont le nombre est déterminé par les Bureaux. Un Agent comptable est attaché à chaque Bureau.

Il y a, dans chacun des arrondissemens, des maisons consacrées à la distribution des secours et aux écoles, dont la plupart sont tenues par les Frères des Ecoles chrétiennes et les Sœurs de la Charité.

BUREAUX DE CHARITÉ DES DOUZE ARRONDISSEMENS.

Dans chaque arrondissement, MM. les Maires et Adjoints, Curés et Desservans, et, lorsqu'il y a un temple protestant, le Ministre, sont membres-nés des bureaux.

Nota. MM. les Administrateurs temporaires sont inscrits dans l'ordre des décisions ministérielles qui les ont nommés.

Bureau du premier Arrondissement, grande rue Verte, n. 22.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Jobey ✻, *Propriétaire*, rue de Chartres, n. 11, faubourg du Roule.
Le V[te] de la Boulaye ✻ (O ✻), *Secrétaire honoraire*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 18.
Pinart ✻, *Juge-de-Paix du premier Arrondissement*, rue Caumartin, n. 33.
S. S. le C[te] de La Panouze ✻, faubourg Saint-Honoré, n. 29.
Le M[is] de Pierrecourt, *Propriétaire*, rue d'Anjou, n. 9.
Portier ✻ (O ✻), *Commissaire général de la Marine*, rue Duphot, n. 23.
Le M[is] de La Rouzière ✻, *Propriétaire*, rue de Chaillot, n. 64.
Le C[te] de Pastoret (C ✻), *Conseiller-d'Etat*, place Louis XV, n. 6.
Michel, *Propriétaire*, rue de Chaillot, n. 65.
Vauvilliers (O ✻), *Secrétaire-général du Ministère de la Marine*, rue Royale, n. 2.
Reymond, *Pharmacien de Monsieur le Dauphin*, Faub.-S.-Honoré, 108.
Prillieux, *Propriétaire*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 44 *bis*.
Doyen, *Agent comptable*, rue Royale-Saint-Honoré, n. 6.

Bureau du deuxième Arrondissement, Maison de Secours, rue Neuve-Saint-Roch, n. 9.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Leroux (André) ✻, *Agent de change honoraire du Trésor royal*, rue Bergère, n. 14.
Lepelletier, *Ancien Notaire*, rue des Moulins, n. 28.
Sédillot ✻, *Médecin*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 39.
Boisgarnier, *ancien Avoué*, rue Neuve-des-Petits Champs, n. 45.
Curmer, *ancien Notaire*, *Trésorier honoraire*, rue du Houssaye, n. 5.
Billecocq (Hipp.) ✻, *attaché au Ministère des Affaires ecclésiastiques*, *Secrétaire honoraire*, rue Godot-de-Mauroy, n. 37.
Amette, *Caissier de l'Université*, rue de la Michodière, n. 11.
De Marigny ✻, *Administrateur des Messageries*, rue S.-Lazare, n. 76 *bis*.
Letellier, *Contrôleur des Contributions directes*, rue des Trois-Frères, n. 9.
Juge, *ancien Avoué*, rue du Marché-Saint-Honoré, n. 5.
Le Rat de Magnitot, *Juge-de-Paix du 2[e] Arrondissement*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 58.
N. . . . . . .
Robelot, *Agent comptable*, rue Taitbout, n. 11, ou rue S[te]-Anne, n. 16.

Bureau du troisième Arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Maussalé, *Avocat*, rue Montmartre, n. 68.
Bosse, *Pharmacien*, rue Montmartre, n. 114.
Esline, *Propriétaire*, *Chef d'institution*, rue du Faub.-St.-Denis, n. 151.
Boutrou-Roussel, *Fabricant*, rue J.-J. Rousseau, n. 5.
Danloux-Dumenil, *Propriétaire*, rue Tiquetonne, n. 18.
Foucher, *Notaire*, rue Poissonnière, n. 5.

Dubois, *Négociant*, rue Hauteville, n. 14.
Picot, *Avoué*, rue du Gros-Chenêt, n. 6.
Drouot, *Propriétaire*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 14.
Vernois, *Notaire*, rue J.-J. Rousseau, n. 18.
Froger de Mauny, *Avoué*, rue du Mail, n. 6.
Jeulin, *Agent comptable*, rue de Massillon, 2.

Bureau du quatrième Arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Houëtte, *Marchand de Draps*, rue de l'Arbre-Sec, n. 46.
Mellier, *Marchand de Draps*, rue St.-Honoré, n. 165.
Hersen, *Rentier*, rue Béthisy, n. 20.
Mare, *Propriétaire*, rue de l'Arbre-Sec, n. 20.
Tirouflet, *Marchand de toiles*, rue des Déchargeurs, n. 6.
Leclerc, *Propriétaire*, rue du Bouloi, n. 4.
Bockairy, *Propriétaire*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 23.
Marteau, *Fabricant*, rue Saint-Honoré, n. 95.
Petel, *Avoué*, rue Baillet, n. 3.
Houssaye, *Propriétaire*, rue des Prêcheurs, n. 22.
Delondre, *Pharmacien*, rue Saint-Honoré, n. 93.
Vincent, *Marchand quincailler*, rue Saint-Honoré, n. 122.
Vanizac ✻, *Agent comptable*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 32.

Bureau du cinquième arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Tarault, *Horloger*, rue de Richelieu, n. 26.
Le Chev. d'Outrequin ✠, *Propriétaire*, rue St.-Denis, n. 374.
Leloutre ✻, *Propriétaire*, rue St.-Nicolas, n. 2.
Jouanneau, *Propriétaire*, rue du faubourg Saint-Martin, n. 184.
De Boisrichard, *Propriétaire*, rue Neuve-d'Orléans, n. 20.
Coustaud, *Rentier*, rue St. Etienne, n. 22.
Legentil, *Négociant*, rue Poissonnière, n. 35.
Gaudy, *Propriétaire*, rue des Marais, n. 44.
Huard, *Propriétaire*, faubourg du Temple, 9.
N. . . . . . .
N. . . . . . .
N. . . . . . .
Vergne-Dumas ✠, *Agent comptable*, rue Thévenot, n. 24.

Bureau du sixième arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Gervais, *Propriétaire*, rue d'Angoulême, n. 25.
Thiébaut, *Propriétaire*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 25.
Delondre ✻, *Propriétaire*, rue d'Angoulême, n. 15.
Maline-Dumanoir, *Commissaire-Priseur*, rue N.-D. de Nazareth, n. 5.
Loys jeune, *Commissionnaire de roulage*, rue Saint-Martin, n. 153.
Pinondel de Champarmois ✠ ✻, *Cais. au Trésor royal*, rue du Temple, 94.
Chereau, *Pharmacien*, rue Saint-Martin, n. 171.

Laperche, *Propriétaire*, rue de Tracy, n. 2.
Aubé, *Propriétaire*, rue Saint-Denis, n. 68.
Corpet, *Propriétaire*, rue du Faubourg-du-Temple, n. 76.
Caubert, *Propriétaire* ✻. rue Meslay, n. 16.
Hamel, *Négociant*, rue Saint-Denis, n. 132.
Drapier, *Agent comptable*, rue Meslay, n. 38.

Bureau du septième Arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Péchart, *Propriétaire*, rue du Temple, n. 12.
Bernard de la Fortelle ✻, Vieille-rue-du-Temple, n. 32.
Pestel, *Négociant*, Vieille rue du Temple, n. 26.
Lecoq, *Négociant*, Vieille rue du Temple, n. 51.
Meynard, *Inspecteur de la librairie*, rue du Roi de Sicile, n. 33.
Gouniou, *Secrétaire chef des bureaux de la Mairie*, rue des Rosiers, n. 34.
Jouet, *Propriétaire*, rue du Temple, n. 30.
Colmet de Santerre, *Avoué* près la Cour royale, rue des Rosiers, n. 17.
Feuchère Filliancourt, *Propriétaire*, rue Simon-le-Franc, n. 7.
Chauvet, *Juge-de-Paix*, rue du roi de Sicile, n. 32.
Guichard, *affineur d'or et d'argent*, rue St.-Jacques-la-Boucherie, n. 7.
N. . . . .
De Malbois, *Agent comptable*, rue des Francs-Bourgeois-au-Marais, n. 2.

Bureau du huitième Arrondissement, rue de la Chaussée-des-Minimes, n. 4.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Ingé, *Propriétaire*, rue de Ménil-Montant, n. 28.
Lullier-Winslow ✻, *Médecin*, rue Saint-Louis, n. 58.
Cauchois, *Propriétaire*, rue du Faubourg-Saint-Antoine, n. 264.
Le Mis de Boury ✻, *Lieutenant-colonel*, place Royale, n. 6.
Lambert ✻, *Capitaine*, rue de la Roquette, n. 93.
Harmand ✻, *Négociant*, quai de la Râpée, n. 15.
Delamotte, *Avocat*, rue Saint-Louis, au Marais, n. 42.
Fromentin, *Rentier*, rue Saint-Bernard, n. 39.
Chevalier, *Propriétaire*, rue de Picpus, n. 16.
Guillaume ✻; *Pharmacien*, rue du Faubourg-Saint-Antoine, n. 203.
Corpet ✻, *Propriétaire*, rue de Charonne n. 150.
Gorre, *Négociant*, rue du Faubourg-Saint-Antoine, n. 120.
L'Herbon de Lussats, *Agent comptable*, rue de la Chaussée des Minimes, 4.

Bureau du neuvième Arrondissement, rue Geoffroi-Lasnier, 25, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Beauquesne, *Négociant*, rue Beautreillis, n. 14.
Désir, *Pharmacien*, rue Saint-Antoine, n. 166.
Pagin, *Propriétaire*, rue Beautreillis, n. 3.
Dailly, *Propriétaire*, rue du Marché-Neuf, n. 6.
Michon, *Employé*, quai Bourbon, n. 41.
Chrestien de Poly ✻, *Cons. à la Cour royale*, quai de Béthune, n. 26.
Silvestre ✻, *Propriétaire*, rue Chanoinesse, n. 11.

De la Roquette ✻, *Capitaine*, rue du Tourniquet-Saint-Jean, n. 2.
Peigné, *Propriétaire*, place Baudoyer, n. 4.
Magin ✻. *Administ. des Coches*, rue Bretonvilliers, n. 1, île St.-Louis.
Maquinehan, *Receveur de rentes*, rue Cloître-Notre-Dame, n. 16.
N. . . . .
Cardon, *Agent comptable*, rue Saint-Antoine, n. 76.

Bureau du dixième Arrondissement, rue de Grenelle S.-G., 47.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Gotis ✻, *Chef au Ministère de la guerre*, rue du Battoir, n. 7.
François, *Chef de Bureau*, rue de Sèvres, n. 23.
S. S. Ollivier (O ✻), *Cons. à la Cour de cass.*, rue du Dragon, n. 17.
Allion, *Propriétaire*, rue St.-Dominique, quartier du Gros-Caillou, n. 67.
Le Cte de Carvoisin ✻, *Colonel de cavalerie*, rue des Saints-Pères, n. 22.
Bourgoin, *Propriétaire*, rue des Beaux-Arts, n. 12.
Bidaut, *Propriétaire*, rue St.-Dominique, quartier du Gros Caillou, n. 31.
Larue, rue du Dragon, n. 23.
S. S le duc de Lorge, *Maréchal-de-Camp*, rue du Bac, n. 112.
Rougelot, *Marchand de bas*, rue de l'Université, n. 12, au Gros-Caillou.
Monnaie, *Propriétaire*, rue de l'Université, n. 31.
N. . . . .
Pairou (Alphonse), *Agent comptable*, rue des SS. Pères, n. 75.

Bureau du onzième Arrondissement, rue S.-André-des-Arcs, n. 49.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Delhère, *Propriétaire*, rue Saint-Severin, n. 30.
Chabaud ✻, *Vice-Prés. du Tribun. de 1re Inst.*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Le Bon de Gérando (C ✻). *Conseiller-d'Etat*, Impasse Férou, n. 7.
Lassus, *Contrôleur des Contributions*, rue St.-André-des-Arcs, n. 26.
Le Bon Silvestre de Sacy (O ✻), *Membre de l'Institut*, rue Hautefeuille, 9.
Molard ✻, *Chef au Ministère de la Guerre*, rue Neuve-Guillemain, n. 5.
Petit, *ancien Marchand de Draps*, rue Saint-Jacques, n. 186.
Clément de Givry ✻, *Référendaire à la Cour des comptes*, rue Garancière, 12.
Dutramblay, *Propriétaire*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Dany, *Propriétaire*, quai des Orfèvres, n. 70.
Blondeau, *Pharmacien*, rue de Condé, n. 22.
Delalain, *Propriétaire*, rue Garancière, n. 7.
Pelletier, *Agent comptable*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 49.

Bureau du douzième Arrondissement, à la Mairie, rue Saint-Jacques, n. 262.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Watrin, *Propriétaire*, rue Copeau.
Gauthier ✻, *Ancien Chef de Division*, rue St.-Jacques, n. 247.
Ducessois, *Propriétaire*, rue St.-Jacques, n. 67.
Pantin, *Avocat à la Cour royale*, rue de Bièvre, n. 32.
Valdruche, *Secrétaire-général des hospices*, rue St. Christophe, n. 1.

Dubu, *Agent d'affaires*, rue des Noyers, n. 31.

Guéneau de Mussy ✻, *Médecin ordinaire du Roi et de l'Hôtel-Dieu*, rue de Tournon, n. 20.

Chassevent, *Directeur de la poste aux lettres*, rue des-Fossés-Saint-Victor.

De Forcade de la Roquette ✠ ✻, *Juge-de-paix*, quai de la Tournelle, n. 31.

Guyet de Fernex, *Chef d'institution*, rue Saint-Jacques, n. 282.

Poujol, *Propriétaire*, rue d'Enfer, n. 51.

Collette de Baudicourt ✻, *Juge au Tribunal de première instance*, rue d'Enfer, n. 43.

Lebas, *Agent comptable*, au collége Saint-Louis, rue de la Harpe, n. 94.

Les bureaux de l'Agent sont à la Mairie.

MAISON ROYALE DE CHARENTON.

Commission de Surveillance.

M. le Baron Favard de Langlade (C ✻), *Conseiller-d'Etat et Conseiller à la Cour de Cassation*, r. des Petits-Augustins, 5.

M. le Baron Rendu (C ✻), *Maître des Requêtes, Procureur Général près la Cour des Comptes*, rue Saint-Honoré, n. 317.

M. le Cte Dodun de Keroman ✻, *Propriétaire et Maire*, à Maisons-Alfort.

M. Le Bon Dupin (O ✻), *Conseiller Maître des Comptes*, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n. 18.

M. Rogniat, *Propriétaire*, rue Pigal, n. 6.

M. Roulhac Dumaupas, *Directeur*, à la Maison royale, commune de Charenton-St.-Maurice.

M. Esquirol ✻, *Inspecteur général des Etudes*, *Médecin en chef*, à Paris, rue de Buffon, n 9.

M. Deguise fils, *Chirurgien en chef*, à Paris, rue Taitbout, n. 36.

M. Bleynie, *Médecin adjoint*,
M. Daulnoy, *Econome*,
M. Le Roy, *Receveur*,
M. Ramon, *Médecin*, *Surveillant général*,
Mad. Macheré, *Surveillante des dames*,
M. l'abbé Auger, *Aumônier*,
M. Gandois-Héry, *Secrétaire en chef*,
} à la Maison royale.

M. le Roux, *Architecte*, à Paris, boulevard Saint-Martin, n. 18.

M. Roger, *Préposé aux Réceptions*,
Madame Le Roy, *Surveillante de la Lingerie*.
} à la Maison royale.

La Maison royale de Charenton est administrée sous l'autorité immédiate de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, et placée sous la surveillance d'une commission spéciale qu'il a nommée à cet effet.

Sa destination est de soigner et traiter les aliénés des deux sexes, qui y sont reçus, soit à titre gratuit, soit comme pensionnaires.

Les admissions d'aliénés, à titre gratuit, ne peuvent être autorisées que par le Ministre, et pour un temps déterminé.

Il y a trois classes de pensions. Celles de la première classe sont de 1300 fr. et au-dessus; celles de la seconde, de 975 fr., et celles de la troisième, de 650 fr., y compris le blanchissage.

Les aliénés ne peuvent être admis que sur la représentation de leur extrait de naissance et d'un jugement d'interdiction, ou d'un ordre de M. le Préfet de Police, ou d'une réquisition du Maire de l'arrondissement ou de la commune où ils résident.

Ces réquisitions, qui, à l'exception de celles de MM. les Maires de Paris, doivent être visées par le Sous-Préfet, doivent toujours être accompagnées d'un certificat authentique d'un médecin qui atteste l'aliénation du malade.

Cependant, dans les cas d'une nécessité absolue, les aliénés peuvent être reçus d'*urgence*, à la charge par les parens ou tuteurs de remplir immédiatement les formalités prescrites pour régulariser les admissions.

Les malades sont reçus tous les jours, à quelque heure qu'ils soient présentés; ce cas excepté, le public n'est admis à parler au Directeur, au Surveillant général et aux malades, que les dimanches, mardis et jeudis, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir. Le public n'est point admis dans l'intérieur de la maison.

Les aliénés, guéris ou non guéris, sont rendus à leurs familles sur la permission de l'autorité qui a requis ou ordonné leur entrée.

Le Ministre de l'Intérieur a arrêté, le 25 octobre 1814, un réglement qui pourvoit à tous les détails des services administratif et médical de la Maison.

ÉTABLISSEMENT EN FAVEUR DES BLESSÉS INDIGENS.

Rue du Petit-Musc, n. 9.

M. Thierry ❋, *Docteur en Chirurgie.*

Cet établissement, précédemment tenu par Dumont-Valdajou, et, après lui, par madame son épouse a pour but de traiter et soigner gratuitement les blessures des indigens qui se présentent, en grand nombre, de leur fournir le linge et les médicamens nécessaires, et de leur donner des consultations.

Il a été affecté, pour les besoins de cette institution, un fonds de trois mille livres, réduit aujourd'hui à deux mille francs, qui sont acquittés par la caisse des secours à domicile. Cet établissement est dirigé par M. Thierry, chirurgien renoueur du Roi, gendre et successeur du sieur Dumont-Valdajou, et par son fils, pour ce qui a rapport à l'art de guérir, et par madame veuve Valdajou pour ce qui, dans le soulagement des blessés, peut être du ressort des femmes.

MONT-DE-PIÉTÉ,

Établi au profit des pauvres, rue des Blancs-Manteaux, et rue de Paradis, au Marais; sa succursale, rue des Petits-Augustins, n. 20.

M. le Préfet du département de la Seine, *Président-né.*

Administrateurs.

M. le Préfet de Police.
S. S. le Mis de Pastoret ❋ (G ❋), *Vice-Président de la Chambre des Pairs, Ministre-d'Etat.*
M. le Bon Camet de la Bonardière ❋ (O ❋), *Maître des Requêtes.*
M. le Bon Delessert (O ❋), *Régent de la Banque de France.*
M. le Bon Rendu (C ❋), *Procureur-général du Roi à la cour des comptes.*

M. Culhiât-Coreil, *Secrétaire.*

Direction générale. Messieurs,

Le Bon Baron ✻ (O ✻), *Directeur*, r. des Petits-Augustins, 20.

Chaudé, Delaroche, } *Sous-Directeurs.*

Monneau, *Vérificateur.*

Durand, Heroy. et De Menou, *Garde-Magasin.*

Binot de Villiers, 1er. — Husson, 2e. *Insp. chargés de la surv. des Commiss.*

Baudouin, *Caissier.*

Guérin, *Contrôleur de la caisse.*

Marlet, — Carteron, *Chefs de bur.*

Tartenson, 1er *Commis de la Direct.*

Appréciateurs. Messieurs,

Alexandre, boulevart St.-Antoine, 7.
Balbastre ✻, rue Saintonge, n. 13.
Boucly, rue de la Verrerie, n. 36.
Erhard, cloître des Bernardins, n. 4.
Salbart, rue des Noyers, n. 31.
Sibire, place du Caire, n. 35.
Pourcelt, rue Montmartre, n. 113.
Le Normand-de-Villeneuve, rue de la Perle, n. 9.
Thiesson, rue de Provence, n. 1, au coin de celle du Faubourg-Montmartre.
Bezançon, rue des Déchargeurs, n. 4.
Guillaume St.-Ange, rue Montmartre, n. 15.
Deschambeaux, rue de Condé, n. 13.
Vincent, rue de Bondi, n. 34.
Lecomte, rue Hauteville, n. 26.

Mérault. Leroy. Mallet. Busard. Lot. *Honoraires.*

Conseil et Officiers de l'Administration.

M. Berryer, *Avocat à la Cour royale.*
M. Latruffe-Montmeylian, *Avocat aux Cons. du Roi et à la Cour de cassat.*
M. Champion ✻, *Notaire.*
M. Denormandie, *Avoué.*
M. Vasserot, *Architecte*,
M. Glize, *Inspecteur des bâtimens.*
MM. Beaucé-Rusand et Everat } *Imprimeurs.*
M. Delaruelle, *Huissier.*

Commissionnaires nommés par l'Administration.

Madame *Alexandre*, veuve Duguet, rue N^e-Saint-Eustache, 33.
M. *Beraud*, rue St.-Honoré, passage des Quinze-Vingt.
M. *Bonnet-Plasse*, r. S.-Martin, 151.
M. *Briosne*, rue Bailleul, passage d'Aligre, n. 12.
M. *Bufquin*, rue S.-Honoré, n. 367.
Madame *Cauchois*, rue Saint-Marc, 4.
M. *Caudrillier*, rue Dauphine, n. 63.
Mad. *Decrenice*, femme *Garrein*, rue N^e-des-Petits-Champs, n. 17.
Madame *Delannoy*, femme *Claquesin*, rue Montorgueil, n. 19.
M. *Delizy*, rue de Condé, n. 10.
M. *Desurleau*, r. Bourbon-Villen., 30.
M. *Dosse-Laborey*, passage du Bois de Boulogne.
Madame *Dupuis*, femme *Périer*, rue des Blancs-Manteaux, 16.
Madame *Favre*, rue St.-Honoré, 219.
M. *Fouache*, rue des Tournelles, n. 13.
Madame *Gay*, veuve *Ledru*, rue du Mouton, n. 9.
M. *Lacour-Blaume*, rue de Grenelle St.-Honoré, n. 55.
Madame *Lallemand*, femme *Burgnière*, rue du Faubourg Montmartre, n. 18.
Madame *Lefevre*, femme *Laban*, rue de la Calandre, n. 55.
Madame *Lestrade*, femme *Duguet*, rue des Petits-Champs, n. 5.
M. *Marret*, Palais-Royal, galerie vitrée, n. 231.
M. *Guignard*, rue du Fouare, n. 16.
M. *Richelot*, rue du Bac, n. 58.
Madame *Solliers*, femme *Sudour*, rue de la Ferronnerie, n. 3.
Madame *Thiéry*, rue du Faubourg-du-Temple, n. 1.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE.

Cette Société a été fondée en 1780, sous la protection spéciale du Roi Louis XVI; elle est formée par la réunion de souscripteurs qui mettent des fonds en commun pour concourir au soulagement de l'humanité souffrante.

Ces fonds sont employés à distribuer des alimens aux indigens par l'établissement de fourneaux pour les soupes aux légumes; à donner des consultations gratuites et des médicamens aux malades par les dispensaires que la Société entretient dans divers quartiers de Paris; à aider divers établissemens particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire, et quelques sociétés de prévoyance et de secours mutuels.

La Souscription est de 30 francs par année. Chaque Souscripteur reçoit autant de centaines de bons de soupes aux légumes et autant de cartes de dispensaires, qu'il a versé de fois 30 fr. dans la caisse de la Société.

Un Comité de cinquante membres choisis par tous les Souscripteurs, et qui se renouvelle *par tiers* tous les ans, est chargé de l'administration des fonds, de distribuer les secours; de surveiller les fourneaux et les dispensaires; et de préparer et exécuter tous les travaux entrepris par la Société.

Le Roi s'est déclaré Chef et Protecteur de la Société philanthropique.

LE ROI, Chef et Protecteur.

Président.

M. . . . .

Vice-Présidens.

S. S. le Marquis de Pastoret ✻ (G ✻), *Ministre-d'Etat.*
S. S. le Duc de La Rochefoucauld de Doudeauville ✻ ✻ (O ✻), *Ministre-d'Etat.*

M. Deleuze ✻, Bibliothécaire au Muséum d'Histoire naturelle, *Secrétaire.*

M. le Bon Silvestre ✻, Membre de l'Institut. } *Vice-Secrét.*
M. Everat, anc. Adm. d'un bureau de charité. }

M. le Bon Baron ✻ (O ✻), *Directeur général du Mont-de-Piété*, *Trésorier.*

M. Chaudé, Sous-Directeur du Mont-de-Piété, *Commissaire général de la Société.*

On souscrit au Mont-de-Piété, rue de Paradis, au Marais.

EMPLACEMENS DES DISPENSAIRES.

Premier, rue Gaillon, n. 19.

M. De Chastelux, *Agent*, les 1er et 2e arrondissemens.

Deuxième, rue du Ponceau, n. 28.

M. Pontonnier, *Agent*, les 3e, 5e et 6e arrondissemens.

Troisième, rue Saint-Antoine, n. 143.

M. Aupepin, *Agent*, les 7e et 8e arrondissemens.

Quatrième, rue des Noyers, n. 37.

M. Clémanceau, *Agent*, les 11e et 12e arrondissemens.

Cinquième, rue Sainte-Marguerite, n. 34.

M. Beaumetz, *Agent*, les 10e et 11e arrondissemens.

Sixième, rue Baillet, n. 6.

M. Taffin, *Agent*, les 4e et 9e arrondissemens.

DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE EXERÇANT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Suivant les dispositions de la loi du 11 mars 1803, relative à l'exercice de la médecine, et l'arrêté du Ministre de l'intérieur, du 8 juin 1805, nul ne peut exercer les professions de Médecin ou de Chirurgien dans le département s'il n'a préalablement fait enregistrer son diplôme aux secrétariats de la Préfecture et des deux Sous-Préfectures du département de la Seine (1).

Médecins. Messieurs.

Abraham, rue de Seine S.-G., n. 6.
Achard, r. des Singes, 5.
Adelon, *agrégé à la fac. de médecine de Paris*, r. du Four-St.-G., 47.
Adrien ✻✻, *et chir.* r. de Tournon, 10.
Afforty, r. Saint-Hyacinthe, n. 8.
Alard ✻, *Méd. de la maison royale de St.-Denis*, r. Hautefeuille, 19.
Alibert (le Bon) ✻ (O ✻), 1er *méd. ord. du Roi*, r. de Varennes, 4.
Alin, r. de la Michaudière, 8.
Allard (M.-J.), rue S.-Jacques, 272.
Amard, r. Neuve-de-Luxembourg, 1.
Amussat, rue de la Harpe, n. 81.
Andral, *méd. du Roi par quartier*, rue des Saussayes, 11.
Andral fils, *agrégé à la fac. de méd. de Paris*, r. des Saussayes, 11.
Andrieux, r. Meslay, 63.
Andry ✻, Vieille r. du Temple, 118.
Arvers, *agrégé à la fac. de méd. de Paris*, quai d'Orléans, 4.
Asselineau, r. de Grenelle-S.-H., 15.
Aubin ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 28.
Aublé, r. Bourbon-Villeneuve, 5.
Audibert, rue Michel-le-Comte, 38.
Audouard (O ✻), r. Chabanais, 8.
Augouard, place Royale, 19.
Aulagnier ✻, r. Montmartre, 121.
Aupepin, r. S.-Antoine, 143.
Aussandon, r. du F. Poissonnière, 34
Auvity (Pierre) ✻, *méd. ord. du Roi*, r. Richepanse, 3.
Auvity (Antoine) ✻, *méd. du Roi, par quart.*, r. de Grenelle-S.-G. 126.
Auvity (Amb.) ✻, *chir.* r. du Bac, 87.
Auzoux, r. du Paon, 8.
Baffos, *et chir.*, r. de l'Odéon, 23.
Bailly ✻, place de la Bourse.
Bagneries (O ✻), *méd. en chef de l'hôtel des Invalides*, à l'hôtel.
Ballieu, r. de la Michodière, 12.
Balleroy, r. Montorgueil, 51.
Ballieu, r. Caumartin, n. 3.
Bally ✻ ✻, *méd. de l'hospice de la Pitié*, r. Neuve-S.-Laurent, 3.
Barthete, *et acc.* r. de la Harpe, 29.
Barbier ✻, *et chir.*, r. d'Enfer-Saint-Michel, 31.
Bard, *et chir.*, r. de l'Odéon, 27.
Bardenat ✻, rue des SS.-Pères, 16.
Barenton, r. des Ecouffes, 13.
Baron ✻, *méd. des enfans de France*, r. du Four-S.-Germain, 47.
Barrangeard, rue de la V.-Monnaie, n. 18.
Barras de Broc, place Dauphine, 9.
Barré, r. de la Lune, 47.
Barroilhet, r. Mouffetard, 112.
Barry, r. S.-Sauveur, 19.
Barthélemy, r. Lepelletier, 12.
Bary, r. du Sentier, 15.
Bastier, r. S.-Honoré, 10.
Baudeloque, r. Ste-Croix-d'Antin, 12.
Baudelocque ✻, *et acc.* r. des Saints-Pères, 22.
Baudot, r. Bourg-l'Abbé, 52.
Beauchêne fils, *et chir.*, r. du Bac, 53.
Beaudé, r. du Caire, 6.
Beaudenom de la Maze, r. Neuve-S.-Augustin, 37.
Beaufils ✻, r. Neuve-S.-Denis, 13.
Beaumé, r. Sainte-Apolline, 9.
Beauregard, *et acc.*, r. Montpensier, 1.
Begin, *et chir.*, r. Buffault, 23.
Bélin, r. Montorgueil, 8 *bis*.
Bélivier, *et chir.*, r. de Charenton, 38.
Bellemain, r. de Bondy, 34.
Belliol, r. Montmartre, 34.
Bellot, r. Vendôme, 25.
Bénard, r. Saint-Honoré, 34.
Benoist, r. de la Feuillade, 6.
Bergeron ✻, r. des Saints-Pères, 77.
Berthet, r. de l'Echiquier, 26.

(1) MM. les Médecins et Chirurgiens qui ne se trouvent pas sur cette liste, sont prévenus qu'ils ne pourront y être inscrits qu'après avoir rempli ces formalités et en avoir justifié. — Les Editeurs feront droit à tous changemens d'adresses et rectifications qui leur seront indiqués *par voie franche*.

Berthier, r. des Blancs-Manteaux, 16.
Berthomieu, r. N.-S.-Eustache, 27.
Bertrand, r. S.-André-des-Arcs, 60.
Bézard, r. de Thorigny, 14.
Bézian, r. Baillet, 5.
Bichebois, r. de Seine-S.-G., 16.
Bidault, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 50.
Bidou, r. des Moulins, 19.
Biett, *méd. de l'hôpital S.-Louis*, r. Coq-Héron, 5.
Blanchard, r. S.-Honoré, 353.
Blanche, à Montmartre.
Blancheton, r. de Tully, n. 1.
Blandin, r. des Vieux-Augustins, 41.
Blaquière, r. Saint-Martin, 254.
Blazy, petite r. Saint-Roch, 8.
Bleynil, *à Charenton.*
Bobillier, r. Neuve-Saint-Martin, 11.
Bodson, *et acc., memb. du cercle médical*, r. N.-S.-Eustache, 5.
Boileau, r. Sainte-Croix de la Bretonnerie, 50.
Boisseau, r. de Bourgogne, 14.
Boisserie-Lasserve (de), *et chir.*, r. du Faubourg-Saint-Honoré, 14.
Bollet-Delaborde, r. N.-S.-Gilles, 12.
Bompard, r. de Bondy, 13.
Bonet, r. de la Ville-l'Evêque, 9.
Bonjour, r. des Nonnaindières, 1.
Bonna, r. du Coq-S.-Honoré, 11.
Bonnassies, r. Saint-Antoine, 100.
Bonnet, r. de Seine-S.-G., 4.
Bonnie p., *et chir.*, r. de la Comète, 6.
Bonnie fils, r. de la Comète, 6.
Bordot, r. de Hanôvre, 5.
Borel, r. de Savoie, 4.
Borie ✻, *méd. de l'Hôtel-Dieu*, rue Sainte-Anne, 34.
Boucher-Dugua, *et chir.*, r. de Ménars, 9.
Boucheron, r du Faub.-Montmartre, 23.
Bougon ✠ ✻, *et chir.* r. de Rivoli, 8.
Bouillon-Lagrange ✻, *prof. à l'école spéc. de pharm.*, r. Richelieu, 93.
Boullay ✻, *et chir.-adj. de la maison roy. de la Lég.-d'hon.*, r. Charlot, 8.
Boulard, quai Pelletier, 32.
Boulu, r. Neuve-des-Mathurins, 46.
Bourdois de la Motte (le chev.) ✠ ✻, r. Royale-Saint-Honoré, 5.
Bourdon, r. Saint-Lazare, 94.
Bourgeois, r. aux Ours, 23.
Bourgeoise, r. Villedot, 13.
Bousquet, r. des Portiers, 8.
Bousquet, *et dent.*, r. Richelieu, 48.
Boutin, *méd. de l'Acad. royale de musique*, r. du Faub.-Poissonn., 30.
Boutineau, r. N.-S.-Martin, 32.
Boutlemotte, r. d'Enghein, 16.
Bouvenot, r. N.-des-Mathurins, 24.
Bouvier ✻, r. Princesse, 1.
Bouvier, *et chir., agr. à la fac. de méd.*, à Chaillot, r. Basse-St.-Pierre, 14.
Boyer (le B^on^) (O ✻), *et chir.*, rue de Grenelle S.-Germain, n. 9.
Boyer, r. Saint-Honoré, 147.
Boyveau-Laffecteur, r. de Varennes, 10.
Bréon, r. du Faub.-St.-Martin, n. 17.
Breschet, *prof. à la fac., chir. ord. de l'Hôtel-Dieu*, r. de l'Observance, 3.
Brewer ✻, r. du F.-Poissonnière, 19.
Bricheteau, r. Christine, n. 1.
Brisset ✻, r. du Cherche-Midi, 4.
Broussais (le chev.) ✻, *méd. en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce*, rue Saint-Jacques, 71.
Brousseaud, r. de l'Université, 17.
Broutin de Ferque, r. des Vieux-Augustins, 53.
Brugiere, r. Boucherat, 19.
Bruneau ✻, r. du Cherche-Midi, 15.
Brunet ✻, r. de Furstemberg, 8 *ter.*
Budan, r. de Seine-S.-G., 59.
Buisson, r. Lenoir, 8 (faub. S.-Ant.).
Burdin aîné, r. Saint-Honoré, 288.
Burdin jeune, r. S.-Médéric, 25.
Cadet de Gassicourt, r. S.-Honoré, 108. (*Voy.* Pharmaciens.)
Caffin, r. des Tournelles, 3.
Cahanin, r. S.-Denis, 24.
Cahen, r. du Chaume, 15.
Caigné, *à Neuilly.*
Caillard, *médecin de l'Hôtel-Dieu*, à l'Hôtel-Dieu.
Caille, r. S.-André-des-Arcs, 59.
Calmeil, *à Charenton.*
Canuet père, r. de Chaillot, 10.
Capmas, rue Culture-Sainte-Catherine, 31.
Capuron ✻, *agr. à la fac. de méd de Paris*, r. S.-André-des-Arcs, 58.
Carant, r. Mandar, 11.
Carette, r. des Bourdonnais, 7.
Carre, r. du Renard-S.-Sauveur, 5.
Carré, r. Montmartre, 139.
Castel ✻, r. Saint-Honoré, 363.
Cathelot, r. S.-Antoine, 196.
Cattel, r. Montmartre, 84.
Cayol, *prof. à la fac. de méd., méd. de l'infirmerie Marie-Thérèse*, rue Pavée-S.-André-des-Arcs, 18.

Cazenave, r. S.-Anastase, 3.
Cezerac, r. Neuve-Ste-Géneviève, 9.
Chabanneau, r. de Limoges, 8.
Chailly (C.-M.), r. de la Pelleterie, 19.
Chailly (J.-N.), *et chir.*, place du Carrousel, 14.
Chamant, r. N.-Dame-de-Nazareth, 22.
Chambon-de-Montaux, r. Saint-André-des-Arcs, 60.
Champenois, r. Feydeau, 11.
Chantouzelle, r. du Bac, 77.
Chapêlain, r. S.-André-des-Arcs, 10.
Chapotin, r. Meslay, 12.
Chardel, r. Cassette, 26.
Charlet, r. Aubry-le-Boucher, 5.
Charpentier, *méd. de l'infirm. Marie-Thérèse*, r. de la Harpe, 19.
Charrier, r. de Grenelle-S.-G., 39.
Chaslin, r. du Colombier, 3.
Chauchard, r. Quincampoix, 1.
Chaumonnot, r. du Roule, 12.
Chaussier ✠ ❋, *prof. hon. de l'Ecole de méd. de Paris, méd. en chef de l'hospice des Enfans-Trouvés, et de la Maison d'accouchement*, impasse S.-Dominique-d'Enfer, 6.
Chauton, r. du Bac, 70.
Chauvot de Beauchêne fils, *et chir.*, rue du Bac, 33.
Cheneau, r. Tiquetonne, 14.
Cherrier, *et acc.*, r. S.-Martin, 257.
Chevalier, r. Cloche-Perche, 11.
Chevillotte, r. de la V.-Draperie, 27.
Chevreau ❋, r. de Seine, 31.
Chichester, *méd. anglais*, rue de Rivoli, 36.
Chomel, *prof. à la fac. de méd., méd. à l'hos. de la Char.* r. des SS-Pères, 37
Choquet, *et chir.*, r. Christine, 4.
Chrétien, r. du Grand-Chantier, 18.
Civiale, *et chir.*, r. Godot-de-Mauroy, n. 30.
Clament-Lapeyrière ❋, r. Villedot, 8.
Clarac-Faget, r. Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, 25.
Clarion, *prof. à la fac. de méd. et à l'Ecole de pharm., pharm. ord. du Roi*, r. S.-Dominique, F. S.-G., 44.
Claudon, r. de Miroménil, 9.
Clément, r. de Seine, 35.
Cloquet (Hipp.), *agr. à la fac. de méd. de Paris*, r. Neuve-Notre-Dame-des-Champs, 21 *bis*.
Cloquet (Jules), *et chir.*, r. de l'Eperon, 8.
Coïc, rue Saint-Antoine, n. 205.
Colin, *Chef de clinique à la Charité*, r. du Bac, 71.
Collineau, r. S.-Denis, 338.
Compaing, place des Petits-Pères, 9.
Comte, r. du Colombier, 13.
Cordier, r. S.-Merry, 20.
Cornac ❋, *méd. du Louvre*, rue de l'Oratoire, n. 2.
Coster, r. Guénégaud, n. 5.
Cotterel ❋, r. de Grenelle-S.-H, 55.
Coulomb ✠ ❋, r. Bergère, 7.
Coulon, r. S.-André-des-Arcs, 18.
Cousin, r. Neuve-S.-Eustache, 44.
Coutanceau ❋, *méd. de la garde roy.*, r. de Tournon, n. 17.
Coutard, r. S.-Honoré, 108.
Coutèle, r. J.-J. Rousseau, 3.
Cretin, r. Mauconseil, 18.
Croserio, r. Lepelletier, 1.
Cruveilher, *prof. à la fac.*, r. Sainte-Anne, 23.
Cullerier neveu, *et chirur.*, rue de Condé, 11.
Dablin, r. Guénégaud, 5.
Dalle, r. Ste-Avoye, 31.
Dalliez père, *et chir.*, r. du Pot-de-Fer-S.-Sulpice, 4.
Dalmas, *médec. du Roi par quartier*, r. S.-Honoré, 367.
Dalmas fils, r. S.-Honoré, 367.
Dambresville ❋, r. N.-S.-Marc, 15.
Damiron ❋, *prof. à l'hôp. du Val-de-Grâce*, r. N.-de-Luxembourg, 1.
Dance, *agr. à l'Ec.*, r. S.-Martin, 10.
Danyau, *et acc.*, r. Pavée S.-André-des-Arcs, 14.
Darbon, r. du Hazard, 9.
Dardonville, r. Sainte-Anne, 67.
Dartigues, *méd. des Incurab.* (*homm.*), r. du Faub.-S.-Martin, 166.
Dausse, r. Grange-Batelière, 26.
De Caignou, r. de Sèvres, 64.
Dechampesme, r. S.-Antoine, 81.
Decrozo ❋, quai de la Mégisserie, 18.
Defermon, r. de Louvois, 2.
Deguise, *et chir.*, r. Montmartre, 127.
Dehaussy-Robecourt, r. des Poitevins, 5.
Dejussieu ✠ ❋, au Jardin du Roi.
Dejussieu, r. de la V.-Estrapade, 15.
Delabarre, *oculiste*, r. de la Paix, 19.
Delaberge, r. du Doyenné, 12.
Delachanterie, *ocul.* r. de la Monnaie, 7.
Delacroix ❋, *et chir.*, rue des Vieux-Augustins, n. 3.
Delagrange, r. Montorgueil, 21.
Delamontagne, r. Pavée, 1 (au Marais).

Delaroche, r. N.-St.-Augustin, 22.
Delarroque, r. du Gros-Chenêt, 8.
Delarue, r. Vivienne, 16.
Delaruelle, rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerrois, 8.
Delatire, r. Godot-de-Mauroy, 24.
Delaunay, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 114.
Delens, *insp. gén. de l'Univ.*, vieille r. du Temple, 30.
Delondres, rue Saint-Merry, n. 32.
Delpech, r. du Bac, 106.
Delpiez, quai Malaquais, n. 3.
Delpit, quai Saint-Michel, 7.
De Mailly, r. de la Monnaie, 11.
Demangeon ✻, r. de Cléry, 29.
De Mercy, r. Chanoinesse, 4.
Demerle-Desalbrune, r. de l'Abbaye, 4.
Demolle, r. du Mont-Thabor, 9.
Demours ✻, *et oculiste*, r. de l'Université, 19.
Deneux ✻✻, *chir. acc. de la duchesse de Berry*, r. des Saints-Pères, 22.
Denis, place du Palais-Bourbon, 120
De Saint-Martin, r. des Gravilliers, 29.
Desales, *acc.*, r. du Four-S.-G., 17.
Desaux, quai Voltaire, 3.
Descot, (Jules), r. Neuve-de-Seine, 68.
Descuret, r. S.-Jacques, 273.
Le Bon Desgenettes (C ✻), *inspect.-gén. des armées*, quai Voltaire, 1.
Desjardins, r. Traversière-S-H., 20
Deslandes, boulevart S.-Antoine, 79.
Desmarets, *professeur à l'école vétérinaire d'Alfort*, rue S-Jacques.
Desmoulins, r. de Seine-S.-G., 6 *bis*.
Desormeaux, *prof. d'acc. à la fac. de méd.*, r. de l'Abbaye, 16.
Desportes, r. l'Evêque, 21.
Desprez, r. de la Tixeranderie, 13.
Desruelles, r. N^e-des-Bons-Enfans, 17.
Dessaignes, r. de Crébillon, 3.
Destouet, r. Ste-Marguerite, 34.
Devergie ✻, *et chir., prof. adj. à l'hôp. du Val-de-Grâce*, r. Taranne, 20.
Devèze ✻, *méd. du P. des Tuileries.*
Devilliers, r. de la V.-Estrapade, 15.
Devilly, passage de la Réunion, 4.
Devosdey, r. du Faub.-du-Roule, 74.
De Wenzel (le B^on), *et ocul.*, rue Charlot, 18.
De Wenzel fils, *et ocul.*, r. Charlot, 18.
Deyeux ✻, r. de Tournon, 8.
Diot, rue de Seine, n. 29.
Distel ✻, *pr. ch. h. du Roi*, aux Tuiler.
Doin, r. Montholon, 26.
Dolivera, r. N.-S.-Eustache, 25.
Dornier, r. Michel-le-Comte, 30.
Double ✻, r. des Petits-Augustins, 19.
Doudet, r. du Temple, 63.
Doussin-Dubreuil, rue du Colombier, 18.
Drogard ✻, r. du Hazard, 13.
Dubois, r. S.-Florentin, 14.
Dubois (le B^on) ✻ (O ✻), *et chir.*, r. des Fossés-M.-le-Prince, 12.
Dubois (Paul), *et chir.*, r. des Fossés-M.-le-Prince, 12.
Dubois (A.-H.), r. de la Cerisaye, 27.
Dubois-Philibert, r. de M. le Prince, 49.
Dubois, r. du Faub.-S.-Antoine, 123.
Dubois-Foucou, r. Caumartin, 2.
Dubouchet de Romans (le chev.), r. des Fossés-Montmartre, n. 7.
Dubreuil, r. Saint-Victor, 120.
Dubreuil (H.), r. des Bons-Enfans, 21.
Dubuisson, r. du F.-S.-Antoine, 333.
Dubuisson (J.-B.-R. Jacquelin), rue Hauteville, 10.
Duc, r. Neuve-S.-Roch, 3.
Duchanoy ✻, r. de Hanôvre, 3.
Duchateau, impasse Sourdis, n. 3.
Duchesne (E.-A.), rue d'Assas, n. 7.
Duclos, r. Saint-Sauveur, 35.
Ducrottay de Blainville, *prof. de zool. à la fac. des sciences*, r. Jacob, 5.
Dudon, r. Saint-Martin, 173.
Dufay, *et chir.*, quai de l'Ecole, 8.
Dufour de Lamartinie, rue du Bouloy, n. 8.
Dufresnois, *prof. d'accouc.*, r. du Pont-de-Lodi, 1.
Dugès, r. Sainte-Avoie, 23.
Duhamel, r. de la Mont.-Ste-Gén., 50.
Dulys-Defergue (L.-A.), r. des Vieux-Augustins, 53.
Dumangin, r. Traversière S.-H., 25.
Duméril ✻, r. du Faub.-Poissonn., 3.
Duparque, r. des Blancs-Manteaux, 27.
Dupau (Améd.), rue de Tournon, n. 7.
Duplan, r. du Bac, 14.
Duplay, r. des Fossés-S.-Bernard, 43.
Dupont, r. d'Orléans-S.-Marcel, 35.
Dupont de la Motte, r. Charlot, 12.
Dupont (O ✻), *et chir.*, r. du Petit-Lion-Saint-Sulpice, 13.
Dupont, r. Saint-Honoré, 129.
Duprest-Rosny, r. du Bac, 26.
Dupuis, (A.-J.), r. de Seine, 79.
Dupuytren (le B^on) ✻✻, *et chir.*, place du Louvre, 4.
Durocher, quai de Gèvres, 10.

Duval, *méd. de la soc. matern.*, rue Joubert, 33.
Duval (V.), place Royale, 5.
Duvivier ✻, *et chir.*, r. Neuve-Saint-Augustin, 39.
Edwards, r. du Helder, 12.
Edwards (Milne), rue de Sorbonne, 3.
Emery, *et chir.*, r. Thiroux, 9.
Espiaud, r. du Marché-S-Honoré, 11.
Esquirol ✻, *insp.-gén. de l'Univers.*, *médecin en chef de la maison roy. de Charenton*, rue de Buffon, 9.
Evrat, *et acc.*, r. de Sèvres, 25.
Fabar ✻, *et chir.*, r. S.-Honoré, 367.
Fabret, rue et île Saint-Louis.
Fabré-Palaprat ✻ ✻, *direct. de la soc. médico-phil.*, quai de l'Ecole, 20.
Fauconnet-Dufresne, r. Caumartin, 14.
Faure, *oculiste*, r. du Marché-S.-H., 3.
Faure, r. du Dragon, 16.
Fautrel, r. S.-Antoine, 62.
Fauverge ✻, r. de la Michaudière, 20.
Favrot, r. de la Monnaie, 19.
De Fermon, rue Louvois, n. 2.
Ferrus ✻, *méd. de l'hosp. de la Salpêtrière*, r. de Seine-S.-G., 6.
Feuillade, r. S.-Jacques, 43.
Fiard, rue Hauteville, n. 6.
Fievée-de-Jeumont, rue de la Chaussée-d'Antin, 26.
Fizeau ✻, *prof. à la fac. de méd.*, r. Thibautodé, 7.
Fleury, r. de la Croix, 3.
Fleury ✻, *prof. adj. à l'hôp. militaire d'instruct. de Paris*, r. Cassette, 20.
Florence, r. Richelieu, 8.
Follaerts, vieille rue du Temple, 14.
Forest, r. des Prouvaires, 8.
Forestier (P.-G.), r. Montesquieu, 4.
Forestier fils, *et chir.*, rue Vivienne, n. 4, galerie Colbert.
Forlenze ✻, *et oc.*, r. des SS.-Pères, 20.
Foucart ✻, r. des Gr.-Augustins, 26.
Fourade, rue.....
Fouillette, r. de la Jussienne, 11.
Fouquier ✻, r. Taranne, 7.
Fourcadel, r. Meslée, 35.
Fourcade-Prunet, r. Ste-Anne, 20.
Foureau de Beauregard (le chev.) ✻, rue Sainte-Anne, n. 20.
Fourneret ✻, r. Ventadour, 3.
Fournier, r. de Surène, 10.
Fournier-Deschamps, r. Thibautodé, 7.
Fournier-Duportail, r. S.-Denis, 374.
France, r. du Faub.-Poissonnière, 12.
François (O ✻), r. Beaurepaire, 24.
Frapart, rue des Rosiers, 19.
Gadowsky ✻, r. de l'Echiquier, 30.
Gaillard, r. Ste-Cr. de la Bretonnerie, 19
Galès (le chev.), r. de Grammont, 1.
Galien, r. d'Artois, 24.
Gall, r. de Grenelle-S.-G., 50.
Gallée (O ✻), *et chir.*, r. du Vieux-Colombier, 24.
Galtier, r. de la Montagne-Ste-Génev.
Gardanne, r. N.-D.-des-Victoires, 10.
Gardien, *et acc.*, r. S.-Honoré, 290.
Gariel, rue de la Michodière, n. 10.
Gasc ✻, *méd. de l'hôp. de la garde royale*, r. N.-de-Luxembourg, 1.
Gasnault, r. des Fossés-S.-G.-des-P. 13.
Gassaud, r. Neuve-des-P.-Champs, 26.
Gault, quai des Augustins, 55.
Gaultier de Claubry, *et acc.*, r. Taranne, 19.
Gauthier, r. des Blancs-Manteaux, 24.
Gautier, rue de Bourbon, n. 11.
Gay, rue de l'Université, n. 88.
Geiger, r. Traversière-S.-Honoré, 11.
Gendrin, r. Meslée, 24.
Genouville, r. du Cherche-Midi, 2.
Geoffroy-de-Villeneuve ✻, rue de Braque, 4.
Gérard, r. Montmartre, 109.
Gérardin, r. N.-Ste-Geneviève, 23.
Gerdy, *prof. agr. à la fac. de méd.*, r. des Fossés-S.-Jacques, 12.
Gibert, *agr. à l'éc.*, r. de la Lune, 20.
Gilbert, r. de la Bourbe, 12.
Gimelle, *et chir.*, r. du Faub.-Saint-Honoré, 100.
Girard ✻, *Directeur de l'école vétérinaire d'Alfort.*
Giraudy, r. Traversière-S.-Honoré, 33.
Gissot, r. de Monceaux, 5, faub. S.-H.
Goblin, r. d'Argenteuil, 4.
Godier, place du Carrousel, n. 14.
Gondret, r. Saint-Honoré, 367.
Gontier-Saint-Martin, rue du Faub.-Saint-Denis, 154.
Gorcy, r. Dauphine, 20.
Gorsse (O ✻), *et chir.*, r. Saint-Antoine, 177.
Goupil, r. d'Argenteuil, 31.
Goutte, r. du Dragon, 12.
Gratereau, *et chir.*, r. Baillet, 3.
Grimaud, *rédact. du Propagateur*, rue de la Harpe, 45.
Grimaud, *et acc.*, r. du F.-Poissonn., 5.
Grundler, rue Taranne, 12.
Guéneau de Mussy ✻ ✻, *méd. ord. du Roi*, r. de Tournon, 12.

Guénon de la Chanterie, *oculiste*, r. de la Monnaie, 7.
Guentleur, r. Ne-des-Bons-Enfans. 23.
Guerbois, *et chir.*, au collége de Louis-le-Grand.
Guerin des Brosses, rue Bourbon-le-Château, 1.
Guérin (H.), r. J.-J. Rousseau, 6.
Guerin, rue de Sully, n. 1.
Guersent, *méd. de l'hôpital des enfans malades, prof. agr. à la faculté de méd.*, r. de Paradis, 16, au Marais.
Guesdon, r. du Pont-aux-Choux, 21.
Guiard, r. Matignon, 3.
Guibert, *et acc.* r. de Grenelle-Saint-Germain, 40.
Guibout, r. de la Bûcherie, 9.
Guilbert, *prof. de la fac. de méd.*, r. de la Harpe, 29.
Guillié ✻, *oc.*, r. de la Michaudière, 2.
Guillon, r. N.-D.-des-Victoires, 40.
Guyonnet de Sénac, r. du Bouloy, 18.
Haguette, r. Boucher, 7.
Hamel, *et chir.*, r. des Fossés-Montmartre, 17.
Haracque, rue des Poitevins, 3.
Hauregard, r. S.-Jacques, 59.
Hedelhoffer ✻ (O ✻), *et chir.*, rue Mont-Thabor, 7.
Hennelle, rue de Savoie, n. 13.
Henry, r. Montmartre, 132.
Héreau, r. Feydeau, 26.
Hérisson, r. Beaujolais, 9.
Hernu, *et chir.*, r. des Blancs-Manteaux, 20.
Hervez de Chégoin, *et chir.*, rue des Saints-Pères, 75.
Hery, *et chir.*, r. S.-Lazare, à l'hospice.
Heurtault, r. des Fossés S.-Jacques, 19.
Le Bon Heurteloup, *et chirur.*, rue de la Paix, 22.
Hoffmann, r. des Petits-Augustins, 11.
Honlet, boulev. de B.-Nouvelle, 15.
Honoré ✻, r. de Bossuet, 30.
Horeau ✻, r. de Bourbon, 54.
Hubert, à l'hôpital des Vénériens, rue Saint-Jacques, 319.
Huet-Després, r. Grange-Batelière. 20.
Hulin, r. Neuve-Saint-Denis, 36.
Hureau (Ant.-A.), *et acc.*, r. Saint-Martin, 57.
Husson ✻, *méd. de l'Hôtel-Dieu*, r. Saint-Jacques, 123.
Huttier, *et chir.*, r. Montmartre, 122.
Isoard (le chev.), rue de la Michaudière, 13.
Itard ✻, *méd. de l'instit. des Sourds-Muets*, r. Saint-Jacques, 254.
Jacob, r. de l'Echiquier, 38.
Jacob-Bouchenel, r. de Gren.-S.-H., 29.
Jacquemin père, *méd. adj. des prisons de la Force*, r. Sainte-Avoie, 9.
Jacquemin fils, *méd. adj. des prisons de la Force*, r. Sainte-Avoie, 9.
Jacques, *et chir.*, r. du Coq-S.-H., 13.
Jacquot, r. de la Sourdière, 11.
Jadelot ✻, *méd. de l'hôp. des Enfans-Trouvés*, r. du Bac, 86.
Jadioux, *agr. à la faculté de méd. de Paris*, r. du Paon-S.-André, 8.
James, r. Copeau, 4.
Janin (H.-F.), rue N.-S.-Eustache, 36.
Janin S.-Just, r. de la Chaus.-d'Ant., 7.
Jaubert (Louis) ✻, r. Martel, 11.
Jeunesse, r. d'Antin, 10.
Jobert, r. du Four-S.-Honoré, 47.
Jolly, r. du Temple, 137.
Jouan ✻, *et chir.*, r. du Marché-S.-H., 5.
Jouanneau ✻, r. de la Paix, 12.
Jouard ✻, r. d'Anjou, 52.
Joubert, r. de Bussy, 6.
Jourda ✻, r. du Faub-Poissonnière, 30.
Jourdan ✻, r. de Bourgogne, 4.
Juge, rue du Battoir, 26.
Juge, r. de la Chaussée-d'Antin, 18.
Juglar, r. Saint-Jacques, 167.
Juville, r. de Gaillon, 7.
Kappeler, *méd. de l'hôp. S.-Antoine*, r. du Faub.-S.-Antoine, 208.
Kennedy, r. de la Paix, 2.
Le chev. Keraudren ✻ (O ✻), *méd. insp. du service de santé de la marine*, r. Taitbout, 12.
Kergaradec (de), *agr. à la fac. de méd.*, r. Neuve-Saint-Merry, 12.
Labbé-Dumesnil, r. S.-Denis, 80.
Labillardière ✻, r. d'Enfer, 7.
Laborie, r. S.-Denis, 124.
Labric, r. du Cherche-Midi, 3.
Labrunie ✻, r. St-Martin, 96.
Lacour, r. Beaurepaire, 23.
Lacournère, *et chir.*, r. de l'Abbaye, 16.
Lacroix père ✻, r. Royale-S.-H., 3.
Lacroix, r. Feydeau, 6.
Lafisse, *méd. cons. du Roi*, r. Neuve-des-Petits-Champs, n. 54.
Lafon ✻, *méd. en chef des Femmes-Incur.*, à l'hosp., r. de Sèvres.
Lagneau ✻, r. du Helder, 12.
Laguerre, r. du Gros-Chenêt, 23.
Lagut, r. Beauregard, 42.
Lallemand, r. Beauregard, 42.

Lallemand (A.), r. Bourbon-Villeneuve, 30.
Lallement ✱, *et chir.*, à la Salpêtrière.
Lalourcey, r. Quincampoix, 32.
Lambert, r. du Port-Mahon. 12.
Lamothe, r. Saint-Martin, 228.
Lamouroux (J.), r. Montmartre. 56.
Landré-Beauvais ✱, *Doyen de la Faculté de médecine.*
Lange, r. du Grand-Chantier, 18.
Lauthois, r. Richelieu. 108.
Larbaud, *et chir.*, r. Montmartre, 129.
Larmet, *et chir.*, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 36.
Laroche, r. S.-Dominique, 45.
Laroche, r. Taitbout, 1.
Le B[on] Larrey (C ✱), *et chirur.*, impasse Conti, 3.
Larroque (J.-B. de), r. du Faubourg-Montmartre, 21.
Larue ✱, r. J.-J. Rousseau, 7.
Lasne, r. Salle-au-Comte, 14.
Laubry, r. du Doyenné, 3.
Laurent, r. Cloche-Perche, 10.
Laurand, rue de l'Oratoire, 6.
Lavalette, r. de l'Aiguillerie, 22.
Lavergne, r. Saint-Denis, 124.
Lavit père ✱, *méd. hon. de la Chamb. du Roi*, r. Taranne, 19.
Lavit fils, r. Taranne, 19.
Leblanc, r. Richelieu, hôtel d'Orléans
Leblanc, r. du Cimetière-S.-André, 3
Leblond, impasse Sourdis, 1.
Lebreton (F.) ✱, r. S.-Dominique, 56
Lebreton, *et acc.*, r. Hauteville, 26.
Lecorché Colombe, r. de l'Odéon, 21.
Lecou, r. Aumaire, 5.
Lecouteux, r. des Saints-Pères, 51.
Ledeschault, r. Saint-Martin, 51.
Ledru, r. du Four-Saint-Germain, 17.
Lefebvre, r. Saint-Martin, 112.
Lefèvre, r. des Ecouffes, 14.
Leger, r. Neuve-Saint-Eustache, 59.
Legras (L.-P.-J.), r. de l'Arbre-Sec, 52.
Legueule, r. du Monceau-S.-Gervais, 9.
Lemaire, r. du Faub.-du-Temple, 7.
Lemercier, rue de Cléry, 1
Lemercier de Manneville, r. du Faub. Montmartre. 4.
Lerminier ✱, *méd. de l'hôpital de la Charité*, r. Basse-du-Rempart, 54.
Leroux (le chev. J.-J.) ✱, rue de Sèvres, 7.
Leroux, r. de la Vieille-Monnaie, 22.
Leroy, r. N.-de-Luxembourg, 6.
Le Roy (d'Etjolle), r. de Provence, 3.
Lescure, r. de Paradis, 14, au Marais.
Letellier, Marché-S.-Honoré. 38.
Levacher de la Feutrie, r. Rousselet. 27.
Léveillé, *méd. des prisons du départ. de la Seine*, r. Thérèse, 8.
Lévêque-Lasource, r. des Prouv., 36.
Leviels, r. S.-Joseph, 11.
Levraud (F.-B.), et *Chir.*, r. de la Huchette, 18.
Leuchsenring-Hermann, r. Barre-du-Bec. n. 4.
L'Huillier. *et chir.*, r. de Ménars, 12.
Lisfranc de Saint-Martin, *et chir.*, rue Saint-Martin, 149.
Londe, r. de Fourcy-S.-Antoine, 5.
Loiseleur-Deslonchamps ✱, rue de Jouy. 10.
Lobinhes, r. de la Madelaine, 22.
Loniche-Desfontaines ✱, au Jardin du Roi.
Louis, r. d'Enfer-S.-Michel, 9.
Louyer-Villermay, r. Favart, 6.
Louyer-Villermay neveu, rue Bergère, 11.
Le B[on] Lucas ✱ ✱, *méd. de S. A. R. Mad. la Dauphine*, r. S. Hon. 346.
Lugol, *méd. de l'hôp. Saint-Louis*, r. Chantereine, 12.
Lullier Winslow ✱, r. S.-Louis, 58.
Mabille, *et chir.*, r. Saint-Merry, 7.
Macartan ✱, rue Hauteville, 24.
Mac-Mahon, r. S.-Thomas-d'Enfer, 3.
Madoré, r. Neuve-S.-Martin, 28.
Magendie, r. de Seine-S.-G., 30.
Magnan, *médecin du Roi, par quartier*, rue Saint-Guillaume, 15.
Mahon, r. du Pas-de-la-Mule, 9
Mailhol, cloître Saint-Jacques-de-la-Boucherie, 7.
Maillard ✱, r. du Petit-Bourbon, 4
Maingault, *et chir.*, r. du Four-Saint-Germain, 42.
Mairan, quai d'Anjou, 33.
Maisonabe. *agr. à la fac. de méd.*, avenue de l'Observatoire. 34.
Maury ✱, *méd. de l'hôp. Saint-Louis*, r. d'Artois, 8.
Manseau, cloître Saint-Merry, 12.
Marc ✱. *médecin de S. A. R. le duc d'Orléans*, r. du F.-S.-Honoré, 19.
Marchais, r. Guénégaud, 12.
Marchand ✱, r. du Marché-St.-H., 4.
Maret, *et chir.*, r. de la Chaise, 28.
Marie, r. N.-Dame-des-Victoires, 40.
Marien, dit Lavilletelle, r. des Deux-Boules, 7.

Mariglier, r. Nᵉ-des-Petits-Champs, 53.
Marjolin ✻, *et chir.*, r. Richelieu, 89.
Marquant ✻, r. du Bac, 28.
Martel, rue Saint-Martin, n. 297.
Martin, *médec. du Roi, par quartier*, rue de Condé, 12.
Martin, r. Neuve-d'Orléans, 8.
Martin, rue Saint-Dominique-Gros-Caillou, 65.
Martin, r. de Seine-S.-G., 49.
Martin-de-Gimard, r. du Bac, 138.
Martin-Solon, *agrégé à l'école*, rue des Bons-Enfans, 23.
Martinet, r. Saint-Honoré, 315.
Marye, r. des Noyers, 33.
Masson, r. de Bourgogne, 27.
Masson, r. Taranne, 10.
Maurial Griffoul, r. du F.-S.-Martin, 39.
Maury, r. Saint-Martin, 297.
Maygrier, *et acc.*, r. des Petits-Augustins, 14.
Mège, r. Saint-Florentin, 2.
Mêlier, r. Meslay, 25.
Mêlier, rue Bergère, 13.
Mélique, r. des Petites-Écuries, 30.
Mellet, r. Notre-Dame-des-Champs. 20.
Mérat, r. des Petits-Augustins, 15.
Mercier, r. d'Anjou, 6, au Marais.
Mercy (le chev. de), r. Chanoinesse, 4.
Merlet, r. Saint-Hyacinthe, 20.
Mestivier ✻, r. de l'Université, 39.
Meunier, r. des Deux-Ponts, 22.
Meurdefroy, rue Saint-Roch-Poissonnière, 2.
Michel (O ✻), r. du Port-Mahon, 8.
Michelin, r. S.-Louis, 7, au Marais.
Michu de Cremieu, r. des Prouv., 34.
Miquel, place des Victoires, 6.
Miquel-Neuville, place du Louvre, 12.
Miquel, r. des Saints-Pères, n. 51.
Mirambeau, *et chir.*, r. Beautreillis, 1.
Mitivier, rue de Buffon, 9.
Mollet de la Barre, pl. Vendôme, 16.
Moncourrier, r. des Filles-St.-Th., 17.
Mondat, r. Saint-Antoine, 110.
Montazeaux, quai S.-Michel. 1.
Montmahou, r. S.-Honoré.
Moreau, *et acc.*, r. de Sèvres, 23.
Morel, r. du Temple, 81.
Moret, r. des Déchargeurs, 3.
Morillon, r. Bourbon-Villeneuve, 17.
Morin, r. Hautefeuille, 26.
Mouillet, r. Saint-Martin, 67.
Moulin, *et chir.*, r. de Bussy, 15.
Moutard. du Croissant, 20.
Moutié, r. de l'Echiquier. 4.
Moynier, *et chir.*, r. Caumartin. 20.
Murat, *et chir*, à l'hosp. de Bicêtre.
Nacquart, r. S.-Avoye, 39.
Nauche, r. du Bouloy, 8.
Naudin, r. Pavée S.-André, 5.
Navières ✻, r. S.-Lazare, 58.
Negret, r. de Ponthieu, 13.
Newbourg, r. Traversière-St.-Hon. 37.
Nicod, *et chir*, r. S.-Florentin, 8.
Nidart, *et chir.* r. des Ecouffes, 5.
Nolette, r. du Cherche-Midi, 31.
Nolin, *et chir.*, r. Mondovi, 4.
Olivier (E.-L.). r. des Vieilles-Etuves-Saint-Honoré, n. 11.
Ollivier-d'Angers, r. S.-And.-des-Arcs.
Ollivier, *et chir.*, r. Neuve-des-Petits-Champs, n 29.
Orfila ✻, *méd. du Roi par quartier*, r. de Tournon, 33.
Pagès, r. du Four-S.-G., 17.
Paillard, rue Saint-Lazare, n. 34.
Paillet, r. Lenoir-S.-Antoine, 18.
Pain, *méd. de l'hôp. d'Enghien*, r. de Babylone, 12.
Pajot, r. des Poitevins, 7.
Pajot-Laforest, r. de l'Université, 73.
Paparel Guillot de Barau, rue Saint-Louis, n. 31, au Marais.
Parent, r. Beauregard, 45.
Parent-Duchâtelet ✻, rue Geoffroy-Lasnier, 28.
Parfait (O ✻), r. Nᵉ-des-Mathurins 31.
Pariset ✠ ✻, *méd. de l'hôp. de la Salpêtrière*, r. de Poitiers, 8.
Pascalis, r. Chantereine, 36.
Pasquier père, (O ✻), *et chir.*, aux Invalides.
Pasquier fils, *et chir.*, r. de la Michaudière, 4.
Pasteur, r. de Sèvres, 23.
Patissier, r. de Paradis, 10, au Marais.
Patrix, r. de l'Observance, 3.
Paulin, r. du Colombier, 4.
Paumier, r. du Dragon, 34.
Pavet de Courteilles, r. de Tournon, 13.
Peffault (Delatour), r. du F.-S-H., 30.
Peligat ✻, r. du Faub.-Poissonn., 50.
Pelletan (le chev.) ✻, *et chir.*, rue Saint-André-des-Arcs, 41.
Pelletan fils (le chev.) ✻. *prof. à la fac. de méd., médecin du Roi par quartier*, r. S.-Dominique-d'Enf. 6.
Pelletan (Gabriel) ✻, r. Saint-André-des-Arcs, 41.
Peraudin, r. du Bouloy, 10.
Percheron, r. Feydeau, 1.

Péronaux, r. Bourg-Labbé, 31.
Péronnaux de Besson, r. S.-Martin, 75.
Perrier, r. de l'Oratoire, 6.
Petit ✻, *membre de l'Acad. royale de méd; méd. consult. du Roi et de l'Hôtel-Dieu*, r. de Condé, 30.
Petit, rue Taitbout, 15
Petit (Ismérie), r. de l'Odéon, 26.
Petit (Hyp.), *et chir.*, rue St.-Dominique-d'Enfer, 4.
Petroz, r. du Bouloy, 4.
Peudefer, r. Ne-des-Petits-Champs, 52.
Peyre de S.-Estève ✻, r. Ste-Croix, 12.
Peyre de S.-Estève fils. r. Joubert, 43.
Picard, r. des Colonnes, 3.
Picard, r. S.-Merry, 24.
Picher de Grand-Champ, *et chir.*, rue Joubert, n. 21.
Pichon, Marché de la pointe S.-Eustache, 8 *bis*.
Pierre, r. des Noyers, 37.
Pierret, r. Ticquetonne, 17.
Pierson, r. S.-Honoré, 123.
Piet, *et chir.*, rue de la Chaussée-d'Antin, 10 *bis*.
Pignault, r. du Faub.-Poissonnière, 74.
Pignier, r. S.-Victor, 68.
Pigou ✻, *et chir.*, r. d'Enghien, 14.
Pilliot, r. Poissonnière, 5.
Pillon, r. des Mauvaises-Paroles, 12.
Pinel fils, *méd. à la Salpêtrière*, rue des Fossés-Montmartre, 23.
Pinel, r. des Bernardins, 20.
Piorry (L.-A.), passage Véro-Dodat.
Piot de Montaigu ✠ ✻, *prem. méd. cons. du Roi*, r. de l'Arbre-Sec, 33.
Piron (Camille), *et chir.*, quai Voltaire, n. 21 *bis*.
Piron-Sampigny, r. de Rochechouart, 6.
Pitaro (Ant.), r. Hauteville, 2.
Poirson, *et chir.*, rue du Bac, passage Sainte-Marie.
Portal (le Bon), ✠ (O ✻), *prem. méd. du Roi*, r. de Condé, 12.
Potier, r. des Marais, faub. S.-G.
Potter, r. du Vieux-Colombier, 29.
Pouget, r. St.-André-des-Arcs, n. 67.
Poumiès de la Siboulie, rue de Grenelle-St.-Germain, 52.
Prat, r. du Faub.-Saint-Antoine, 206.
Pressat, *et chir.*, rue du Faub.-Saint-Antoine, 333.
Pront.
Prost, r. S.-Honoré, 305.
Prunet (*Voy.* Fourcade-Prunet).
Pujos, r. Montmorency, 13.
Puzin. r. des Batailles, n. 5, *à Chaillot*.
Raiffer ✻, r. de Bourgogne, 40.
Ramon, *à la mais. roy. de Charenton*.
Rapatel, r. Paradis-Poissonnière, 31.
Ratheau, *agr. à la fac. de méd.*, r. du Cherche-Midi, 25.
Ratier, r. de la Chaise, 8.
Raulin, r. de Verrerie, 34.
Rayer, r. du Faub. Poissonnière, 54
Récamier ✻, *prof. à la fac. de méd., médecin de l'Hôtel-Dieu*, rue du Regard, 1.
Regnault ✠ ✻. *Médecin consultant du Roi*. r. Godot-Mauroy, 28.
Reis, r. de la Ferme-des-Mathurins, 4.
Renauldin, *méd. en chef de l'hôpital Beaujon*, r. Saint-Honoré, 392.
Renoult ✻, r. Neuve-S.-Gilles, 12
Réveillé-Parise. rue des Saints-Pères, n. 57.
Rey, r. Meslay, 32.
Reydellet, r. Hautefeuille, 5.
Ribes ✻, *et chir.*, r. de Vaugirard, 11.
Ribes fils, *et chir.*, r. de Vaugirard, 11.
Richard (Achille), *agr. auprès de la fac. de méd.*, r. de l'Observance, 3.
Richerand ✠ ✻, *et chir.*, r. de Bondy, 44.
Riembault, *et chir.*, q. de Bourbon, 11.
Rivière, r. du Faub.-S.-Martin, 158
Rivière, r. du Port-Mahon, 3.
Robillard, *et chir.* aux Invalides.
Rochard ✠, *méd. du duc de Bourbon*, r. de l'Université, 84.
Roche, r. de Castiglione, 4.
Rochoux, *agrégé à la fac. de médec.*, r. Baillet, 4.
Rocques (J.-G.), r. Montorgueil, 108.
Ronsil, r. Tiquetonne, n. 20.
Roques ✻, r. de Louvois, 5.
Rostan, *méd. suppl. à la Salpêtrière*, r. des Petits-Augustins, 34.
Rougeot-Dessessart, impas. Sourdis, 1.
Rouget-Saint-Pierre, r. du Faubourg-Poissonnière, 23.
Rouget (de l'Aude), r. S.-Honoré, 355.
Rousseau (J.-J.), r. de Rohan, 8.
Rousseau (L.-F.-E.), au Jardin du Roi.
Rousset du Chez, r. Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, 3.
Rouvière, r. d'Antin, 10.
Roux ✻, *et chir.*, r. de l'Université, 25
Roy, *et chir.*, r. de la Gr.-Friperie, 16.
Ruette, r. du Faub. S.-Honoré, 5.
Rullier, *méd. de Bicêtre*, r. Croix-des-Petits-Champs, 39.

Saint-Martin, r. du F.-S.-Denis, 154.
Sallé (de Brest), r. S.-Jacques, 41.
Salmade ✻, *méd. du Roi par quartier*, r. Royale-S.-H., 8.
Salviat, r. Montaigne, 20.
Samson, *et chir.*, r. des Blancs-Manteaux, 13.
Sardaillon (L.), rue Richelieu, 151.
Le chevalier Sarlandières, rue Richelieu, 34.
Sarrazin, r. Traversière-S.-H., 18.
Sassard, r. des Saints-Pères, 77.
Savardan, r. Nve-des-P.-Champs, 61.
Savin, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 23.
Scellier, r. Aumaire, 55.
Sedillot, r. Neuve-S.-Augustin, 39.
Sedillot fils, r. Nve-D.-des-Victoires, 22
Ségalas-d'Etchepare, rue Meslée, 35.
Segard, r. Thévenot, 24.
Sellier, r. Saint-Honoré, 343.
Sengensse ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 54.
Séreul-Dumanoir, r. de la Sourdière, 23.
Serré, r. Saint-Sauveur, 7.
Serres ✻, *méd. de la Pitié*, r. Copeau, 1.
Sévestre, r. Favart, 8.
Sirdey, r. Michel-le-Comte, 15.
Sonnier, r. Saint-Merry, 24.
Sorlin ✻, r. de Verneuil, 43.
Souberbielle, *et chir.*, r. d'Anjou-Saint-Honoré, 13.
Soula, r. du Faub.-Montmartre, 26.
Spurzheim, r. Neuve-S.-Augustin, 3.
Sterlin, r. Bourbon-Villeneuve, 37.
Sue (le chev.) ✻ ✻, *méd. en chef de l'hôp. de la maison du Roi*, rue du Chemin-du-Rempart, 3.
Tacheron, r. de l'Odéon, 1.
Taffin, *et chir.*, r. Baillet, 6.
Taillefer, *et chir.* (O ✻), r. des Moulins, n. 12.
Taisseire de S.-Marc, r. Richelieu, 12.
Tallard, r. des Marmousets, 7.
Talon, *et chir.*, aux Invalides.
Tanchou ✻, r. Française, 14.
Tartra, *et chir.*, r. Gaillon, 5.
Terrier, r. du Faub.-S.-Denis, 47.
Tessier (le chev.) ✻, r. des Petits-Augustins, 26.
Therrin (O ✻), *et chir.*, r. de la Michaudière, 20.
Théry, r. de Vaugirard, 36.
Thesson ✻ ✻.
Thévenot de Saint-Blaize (O ✻), *et chir.*, r. du Doyenné, 4.
Thierry, *et chir. ord. du Roi*, rue du Petit-Musc, 9.
Thillaye (le chev.) ✻, *agr. à l'école*, à la Faculté de Médecine.
Thillaye (A.), r. de l'Ecole de médecine, 12.
Thomas-de-Troiserve, à l'hôpital Beaujon.
Tissot (le chev.) (O ✻), *méd. cons. du duc d'Orléans*, rue du Marché-Saint-Honoré, 2.
Tollard (le chev. H.) ✻, quai aux Fleurs, 9.
Tourlet, r. S.-Antoine, 109.
Trappe ✻, *et chir.*, rue du Pont-de-Lodi, 8.
Trélat, rue Bergère, 15.
Troncin, boulevard du Temple, 22.
Trousllet, r. Chanoinesse, 8.
Trousseau, *agr. à la fac. de médec.*, rue de l'Echiquier, n. 22.
Troussel, r. du Bac, 18.
Vallé-Paillard, r. Montmartre, 129.
Vallerand de la Fosse, *méd. du Roi par quartier*, r. Vendôme, 9.
Vareliaud ✻, r. de Grenelle S.-G., 29.
Vassal, r. Saint-Martin, 98.
Vaudin, r. du Coq-S.-Honoré, 8.
Vauquelin ✻ ✻, *prof. hon. de la fac. de méd.*, au Jardin du Roi.
Veau-Delaunay, r. de l'Observance, 14.
Velpeau, *agrégé à la fac. de méd.* rue Christine, n. 9.
Verdier, rue des Nonaindières, 2.
Le chev. Vergez ✻ (O ✻), *et chir.*, place du Carrousel, n. 12.
Vernies, rue du Petit-Pont, n. 18.
Verlhac du Maine, rue S.-Honoré, 153.
Vesque, *et chir.*, r. Béthizy, 21.
Vidal, r. S.-Pierre-Montmartre, 12.
Vignardonne, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, 18.
Vignes, cour Batave, 11.
Vigny, rue du Marché-S.-Honoré, 27.
Vigreux, r. du Four-S.-Honoré, 9.
Villeflose, rue Montorgueil, n. 96.
Villeneuve, r. de Sèvres, 6.
Villermé, r. Bertin-Poirée, 10.
Villette, r. Godot, 22.
Voisenet, r. Charlot, 43.
Voisin, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie.
West, rue de l'Odéon, n. 38.
Worbe, quai de Bourbon, 35.
Le Bon Yvan (O ✻), *et chir.*, aux Invalides.
Yvan fils, *et chir.*, aux Invalides.

Chirurgiens. Messieurs.

Adrien ✠ ✻, *chir. maj. de la gendarm. de Paris*, r. de Tournon, 10.
Aimé, r. S.-Lazare, 106.
Amussat, rue de la Harpe, n. 81.
Arbel, r. de la Paix, 4.
Aubled, r. Bourbon-Villeneuve, 5.
Auvity (A.-P.-L.) ✻, *chir. adj. des Enfans-Trouvés*, rue du Bac, 87.
Bachelet, r. du Dragon. 34.
Baffos, *chir. en chef de l'hôp. Necker et des Enf.-Tr.*, r. de l'Odéon. 23.
Barbier ✻, rue d'Enfer, n. 31.
Bard, *chir. ord. de l'hôp. des Vénér.*, r. de l'Odéon, 27.
Baubillier, r. Neuve-Saint-Martin, 11.
Beauregard, r. de Montpensier, 1.
Begin, r. Feydeau. 20.
Belin. r. Traînée, 11.
Bellivier, *chir. en chef des Quinze-Vingts*, r. Charenton, 38.
Belmas, rue d'Artois-St.-H., 13.
Bichebois, r. de Seine-S.-G., 16.
Blandin, passage du Commerce.
Boisserie Laserve (de), r. du Faubourg Saint-Honoré, 14.
Bonald, r. du Coq-S.-Honoré. 11.
Bonjour, r. des Nonaindières, 1.
Bonnet, *chir. de l'hôtel des Invalides*, r. S.-Dominique-Gros-Caillou, 92.
Bonnie père (le chev.) ✠, *chir. du duc de Bourbon*, rue de la Comète. n. 6.
Bougon ✠ ✻, *chir. ord. du Roi et de* Madame, *duchesse de Berri*, rue de Rivoli, 8.
Boulay ✻, r. Charlot, 8.
Bousquet, r. Chapon, 7.
Boutineau, r. Neuve-Saint-Honoré, 52.
Bouvier, à Chaillot, rue Basse-Saint-Pierre, n. 14.
Boyé, r. des Deux-Portes-S.-Jean, 4.
Boyer (le B^{on}) (O ✻), *chir. en chef de l'hôp. de la Charité*, r. de Grenelle-S.-Germain, 9.
Boyer, *chir. des Invalides*. r. Saint-Honoré, 247.
Breschet, *prof. agr. à la fac. de méd.*. *chir. ordinaire de l'Hôtel-Dieu*. r. de l'Observance. 3.
Crillard fils, à l'Hôtel-Dieu.
Carré, r. Montmartre, 139.
Casaubon, r. Montmartre, 6.
Casenave, r. S.-Anastase, 3.
Cathelot, r. S.-Antoine, 176.
Césarac, r. Neuve-S.-Germain, 6.
Chabaud, *chir. des Invalides*, à l'hôtel des Invalides.
Chailly, place du Carrousel, 14.
Chansauld, r. de la Harpe, 14.
Charlet. r. Sainte-Avoie, 16.
Chauvot de Bauchêne. *chir. du Roi par quartier. et chir. en chef de l'hôp. S.-Antoine*, r. du Bac, 33.
Chavernac, r. Grange-Batelière, 8.
Chevillotte, r. de la Vieille-Draperie, n. 47.
Choquet ✻. *chir. major de l'état-major-général et de celui de la place*, r. Christine, 4
Civiale, r. Godot-de-Mauroy, 30.
Clerc, *chir. maj. des gardes-du-corps*, à l'hôtel des escadrons de service.
Cloquet (Jules), *prof. de chir. à la fac. de méd.*, r. de l'Eperon. 8.
Cresson-d'Orval, rue de la Sourdière, n. 8.
Cullerier neveu, r. de Condé, 11.
Dalliez, r. du Pot-de-Fer-S.-Sulpice, n. 4.
Dalliez fils, *chir. du Roi par quartier*, r. Cassette. 15.
Daumain. rue des Fossés-St.-Germ.-des-Prés, n. 6.
Dausse, r. Grange-Batelière, 26.
Ducellu. r. du Four-S.-G., 42.
Deguise, r. Montmartre, 127.
Delacroix, r. des Vieux-Augustins, 3.
Delacroix, *chir.-herniaire du Roi*, r. des Vieux-Augustins, 18.
Delmas-Lacombe, r. Pinon, 18.
Demolle. r. du Marché-Palu, 7.
Deneux ✠ ✻ (*Voyez Médecins*).
Denis, rue de l'Université, 16.
Devergie ✻, r. Taranne, 20.
Desjardins, *et ocul.*, r. Traversière-Saint-Honoré, 20.
Desruelles, rue Neuve-des-Bons-Enfans. n. 17.
Distel ✠ ✻, 1er *chir. hon. du Roi*, aux Tuileries, pavillon de Flore.
Dubois (le B^{on}) ✠ (O ✻), *prof. hon. à la fac. de méd. de Paris*, r. des Fossés-M.-le-Prince, 12.
Dubois (Paul), rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, 12.
Dufay, quai de l'Ecole, 8.
Dupont (O ✻), r. du Petit-Lion-Saint-Sulpice, 13.

Dupuytren (le B^on) ✻ ✻, 1er *chir. du Roi, et chir. en chef de l'Hôtel-Dieu*, place du Louvre, 4.
Durocher, *chirurg. des Invalides*, rue J.-J. Rousseau, 1.
Dutarret, r. Molay, 4.
Duval, place Royale, 4.
Duvivier (O ✻), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 39.
Emery, r. Thiroux, 9.
Everat, *chir. accouc. de Mme la duchesse d'Orléans*, r. de Sèvres, 23.
Fabar, r. Saint-Honoré, 367.
Filliet, cour de la Sainte-Chapelle, 9.
Fleury ✻, r. Cassette, 20.
Forlenze ✻, *chir. ocul.*
Fournier, r. Saint-Jacques, 23.
Fournier de Lempes, r. de Bourbon, 26.
Gallée (O ✻), r. du V.-Colombier, 24.
Gallet, r. du Jardinet, 1.
Gama ✻, *ch. en chef*, au Val-de-Grace.
Garnier, r. Neuve-S.-Gilles, 10.
Gauthier de Claubry ✻, r. Taranne, 19.
Gault, quai des Augustins, 55.
Genouville, r. du Cherche-Midi, 2.
Gérard, r. Montmartre, 109.
Gérardin, r. Neuve-Ste-Geneviève, 23
Gilbert, r. de la Bourbe, 12.
Gimelle, r. du Faub.-S.-Honoré, 100.
Gobert, r. de l'Odéon, 24.
Goblin, r. d'Argenteuil-S.-H., 34.
Gorsse (O ✻), r. St.-Antoine, 177.
Goulard (du), r. de Grenelle, 136.
Goyon, r. S.-Roch-Poissonnière, 10
Grateraud, r. Baillette, 3.
Guerbois, *chir. en chef de l'hospice Cochin*, r. S.-Jacques, 123.
Guillemont, r. Mandar, 8.
Guilloteau, r. des Vieill.-Tuileries, 19.
Hamel, r. des Fossés-Montmartre, 17.
Hedelhofer (O ✻), *chir. maj. des gardes-du-corps*, r. du Mont-Thabor, 7.
Herme, r. des Blancs-Manteaux, 20.
Hernu, r. des Blancs-Manteaux, 20.
Hervez de Chegoin, rue des Saints-Pères, n. 75.
Hery, r. Saint-Lazare, 92.
Le Bon Heurteloup, rue de la Paix, 22
Hubert, r. du Perche, 3.
Hurel, r. Culture-Ste-Catherine, 14.
Huttier, r. Montmartre, 122.
Jabalot, r. des Gravilliers, 18.
Jacques, r. du Coq-S.-Honoré, 13.
Jouan (le chev.) ✻, r. du Marché-Saint-Honoré, 5.
Joubert (L.) r. de Bussy, 5.
Lacretelle ✻, *second prof.* au Val-de-Grace.
Lacour, r. Beaurepaire, 23.
Lacournère, r. Neuve-de-l'Abbaye, 16.
Lacroix ✻, r. Royale-S.-Honoré, 3.
Lacroix fils, r. Royale-S.-Honoré, 3.
Lafond (Jalade), r. Richelieu, 46.
Lagneau (*Voyez médecins*).
Lagrave, r. de l'Oursine, 69.
Laguerre, r. du Gros-Chenêt, 23.
Lallement ✻, *chir. en chef de la Salpêtriere*, à la Salpêtrière.
Larbaud, r. Montmartre, 129.
Larmet, r. du Petit-Bourbon-S.-S., 36.
Larrey (le B^on) (C ✻), *chir. en chef de la garde royale*, impasse de la Monnaie ou Conti, 3.
Laurent ✻, *chir.-major des gardes-du-corps*, à l'hôtel.
Lavalette, r. des Fourreurs, 6.
Lebreton, *prof. d'acc.*, r. Pigale, 3.
Lemercier, r. du Faub.-Montmartre, 4.
Leroux, r. Sainte-Avoie, 12.
Leroy, r. de Seine-S.-Germain, 47.
Levasseur, rue des Poitevins, n. 9.
Levraud (J.-B.), r. de la Huchette, 18.
Lhuillier, r. de Ménars, 12.
Lioult, r. de l'Echelle, 13.
Lisfranc, *prof. agr. à la fac. de méd.* r. S.-Martin, 149.
Mabille, r. Neuve-S.-Merry, 7.
Maingault, r. du Four-S.-G., 42.
Maret, *chir. en chef de l'hospice des Ménages*, r. de la Chaise, 28.
Marjolin ✻, *chir. du Roi par quartier*, r. Richelieu, 89.
Marque, cour Batave, 11.
Martin, r. des Filles-S.-Thomas, 1.
Mercadier, r. Grange-aux-Belles, 1.
Mertens, r. de la Vrillière, 10.
Mirambeau, *chir. en chef de l'hosp. des Quinze-Vingts*, r. Beautreillis, 10.
Moreau, *chir. du Roi par quartier, prof. agr. à la fac. de méd.*, r. de Sèvres, 23.
Mothié, caserne des Minimes.
Moulin, r. de Bussy, 16.
Moumiet, r. du Faub.-du-Temple, 7.
Moynier, r. Caumartin, 20.
Murat, *chir. en chef de l'hosp. de Bicêtre*, à l'hospice de Bicêtre.
Navière, r. Saint-Lazare, 58.
Nicod, *chir. du Roi*, rue Saint-Florentin, n. 8.
Nolin, *chir. du Roi par quartier*, rue Mondovi, 4.

Nidart, r. des Ecouffes, 3.
Ollivier, r. Neuve-des-P.-Champs, 29.
Oudet, *dentiste*, r. Dauphine, 20.
Parfait (O ✻), r. Nᵉ-des-Mathurins, 31.
Pasquier (O ✻), *chir. du duc et de la duch. d'Orléans*, à l'hôt. des Invalides.
Pasquier (A.) ✻, *chir. des Invalides*, r. de la Michaudière, 4.
Pelletan (le chev.) ✻, *chir. consult. du Roi*, r. S.-André-des-Arts, 41.
Picher de Grandchamp, r. Joubert, 41.
Piet, r. de la Chaussée-d'Antin, 10.
Pigou ✻, r. d'Enghien, 14.
Piron, *chir. en chef adjoint des prisons*, quai Voltaire, 21.
Plantin, r. de la Harpe, 31.
Poirson ✻, r. du Bac, 58.
Potain, r. de la Verrerie, 4.
Pujolle, r. du Faub.-S.-Martin, 43.
Puzin (O ✻), r. des Batailles, 5.
Regnart, *et dent.*, r. Dauphine, 32.
Renoult, r. Neuve-S.-Gilles, 12.
Ribes ✻, *méd. du Roi par quartier*, r. de Vaugirard, 11.
Ribes fils, r. de Vaugirard, 11.
Richerand (le chev.) ✻, *chir. cons. du Roi, chir. en chef de l'hôpital Saint-Louis*, r. de Bondy, 44.
Riembault, quai Bourbon, 11.
Roberts, r. Castiglione, 3.
Robillard ✻, *chir.-major des Invalides*, à l'Hôtel.
Roux ✻, *chir. ord. de l'hôpital de la Charité*, r. de l'Université, 25.
Roy, r. de la Grande-Friperie, 7.
Sanson, r. Saint-Antoine.
Sévestre, r. Favart, 8.
Sollier, quai Voltaire, 9.
Souberbielle, r. d'Anjou-S.-H., 13.
Sue ✻, r. de Surêne, 3.
Soudan, r. S.-Jacques, 233.
Taffin, r. Baillet, 6.
Taillefer ✻, r. des Moulins, 12.
Talon, aux Invalides.
Tartra (E.), r. Gaillon, 5.
Tesson-Dorval, r. Traversière-S.-H. 22.
Therrin (O ✻), de la Michaudière, 20.
Thévenot de Saint-Blaise (O ✻), 1ᵉʳ. *chir. ord. du Roi, agr. à la fac. de méd.*, r. du Doyenné, 4.
Tillard, r. du Sentier, 1
Thierry-Valdajou ✻, *chir. renoueur du Roi*, r. du Petit-Musc, 9.
Trappe, r. du Pont-de-Lodi, 11.
Trouillet, r. Chanoinesse, 10.
Vaudin, r. du Coq-S.-Honoré, 8.
Vergez ✻ (O ✻), *chir. en ch. de l'arm.*
Vesques, *chir. du Roi par quartier*, r. du Marché-Saint-Honoré, 11.
Viguier, r. de Bondy, 34.
Vitrac (de) ✻, r. de Grammont, 9.
Watier, r. des Martyrs, 8.
Wattier, rue du Faub.-Saint-Martin, n. 156.
Yvan (le Bᵒⁿ) (O ✻), *chir. en chef, des Invalides*, à l'Hôtel.
Yvan fils, *chir. des Invalides*, à l'hôtel des Invalides.

Pharmaciens. Messieurs,

Albespeyres, r. du Faub.-S.-Denis, 84
Antraigues, rue de Bretagne, 7.
Apché, r. Montorgueil, 53.
Arrault, rue Montmartre, 84.
Avequin, r. de Chaillot, 42.
Aubé, r. des Lombards, 8.
Auvrard, r. de la Verrerie, 4.
Ayné, r. des Lombards, 40.
Baget, Vieille-rue-du-Temple, 79
Barge, r. S.-Dominique-G.-Caillou, 34
Bas, dit *Lebas*, r. S.-Paul, 34.
Baudot, r. S.-Honoré, 247.
Bazin, r. Chantereine, 36.
Beguin, r. Montmartre, 82.
Benoist, r. Montmartre, 168.
Benoît, r. S.-Severin, 3.
Beral, r. de la Paix, 12.
Beranger, r. S.-Jacques, 169.
Bernard-Derosne, r. St-Honoré, 115.
Blayn, r. du Marché-S.-Honoré, 7.
Blond, r. Sᵗᵉ-Marguerite-S.-G., 30.
Blondeau, r. de Condé, 25.
Bocquet, place Baudoyer, 7.
Boissel, r. S.-Victor, 49.
Bonastre, r. S.-Honoré, 176.
Bontems, r. de Poitou, 29.
Borde-Baumé, r. S.-Honoré, 6.
Borde, r. Mandar, 12.
Bordin, r. des Lombards, 20.
Bosse, r. Montmartre, 114.
Boudet, r. du Four-S.-G., 88.
Boullay ✻, r. des F.-Montmartre, 19.
Boulogne, r. S.-Jacques, 172.
Boutigny, r. Beauregard, 14.
Boutin-Deslauries, r. de Cléry, 31.
Boutron, r. Basse-Porte-St.-Denis, 12.
Boyaval, rue des Capucines, n. 4.
Breton, r. d'Argenteuil, n. 31.

Briant, rue Saint-Denis, n. 154
Bughon, r. du Marché-Neuf, 26.
Buisson, r du Faub.-Montmartre, 10.
Burcq, rue St.-Lazare, n. 4.
Buteux, r. Neuve-Ste-Catherine, 11.
Cadet de Gassicourt r. S.-Honoré, 108.
Caillot, r. du Faub. du Temple, 28.
Capron, r. Neuve-des P.-Champs, 26.
Caventou, rue Gaillon, 22.
Cazenave, r. des Gravilliers, 64.
Celières, faub. Saint-Antoine, n. 124
Chancerel, r. Godot, 26.
Chapusot, place de l'Ecole, 3.
Chatard, r. du Petit-Carreau, 4.
Chaumont, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.
Chereau, r. S.-Martin, 171.
Chevalier, place du Pont-S.-Michel, 43.
Chevillard, r. St.-Honoré, n. 381.
Christophe, rue du Temple, n. 105.
Colmet-Daage, r. S.-Merry, 17.
Colomez, r. S.-Honoré, 324.
Conseil, r. du Cherche-Midi, 5.
Costel, r. Amelot, 66.
Cottin, r. de Seine-S.-G., 49.
Commenchal, place Maubert, 23.
Cure, r. S.-Antoine, 77.
Curmer, r. Mouffetard, 152.
Dailly, r. Bourbon-Villeneuve, 15.
Danzel, r. de Bussy, 9.
Dausse, r. de Lancry, 10.
Deflandre, r. S.-Dominique, 15, Gros-Caillou.
Dégénetay, r. Saint-Honoré, 309.
Delahaye, r. de l'Observance, 8.
Delamare, r. S.-Honoré, 350.
Delaistre, place de la Croix-Rouge, 2.
Delondre, r. St.-Honoré, 93.
Delondre, r. des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 18.
Delongchamps, r. du Faubourg-Saint-Martin, 234.
Descamps, rue des Lombards, n. 54.
Dujardin, rue d'Antin, n. 11.
Dupuy, rue Bourg-l'Abbé, n. 54.
Desir, r. S.-Antoine, 166.
Desmarets, r. Ste-Marguerite, 36.
Diochet, r. S.-Jacques de la Bouch., 28.
Donnezar, rue Royale, n. 8.
Dubail, r. des Lombards, 44
Dublanc, r. S.-Martin, 98.
Dublanc, r. du Temple, 139.
Ducellier, r. Coquenard, 27.
Duplessis, r. de la Lingerie, n. 15.
Dupont, r. de Grammont, 3.
Daroziez, r. de Sèvres, 75.
Duvigneau, r. Richelieu, 66.
Fayard, r. Papillon, 16.
Fauconnier, r. Ne-des-P.-Champs, 77.
Faure, r. S.-Dominique-S.-G., 7.
Flon, r. Taitbout, 30.
Fontaine, r. du Mail, 8.
Fortin, rue Sainte-Anne, n. 55.
Foy, r. des Lombards, 12.
Frosté, r. S.-Anne, 55.
Gabillot, r. des Lombards, 30.
Galli, r. du Faub.-S.-Antoine, 115.
Garnier, r. Michel-le-Comte, 1.
Garnier, r. de Grenelle-S.-G., 112.
Garot, r. Caumartin, 45.
Gautet, r. Comtesse-d'Artois, n. 13.
Gautier ✻, r. Neuve-S.-Eustache, 15.
Gelée, r. S.-Antoine, n. 132.
Glandier, Vieille rue du Temple, 101.
Godefroy, r. de Bretagne, 46.
Grammaire, r. des Nonaindières, 37.
Grignon, r. Hauteville, n. 17.
Guerin, r. de la Monnaie, 9.
Guesde, r. du Faub.-St.-Martin, 114.
Guibourt, r. Richelieu, 77.
Guichard, r. d'Artois, n. 34.
Guilbert, r. Dauphine, 38.
Guillaume ✻, r. du Faub.-S.-Ant., 203.
Guillery, r. Montorgueil, 48.
Habert, r. de la Barillerie, 33.
Haincques-Defaulques, r. Richelieu, 44.
Hautefeuille, r. des Lombards, 2.
Hébert, r. de Grenelle-S.-Honoré, 13.
Hédouin, rue des Arcis, n. 10.
Hermé, rue des Martyrs, n. 11.
Hernandez, r. du Bac, 56.
Hottot, r. du Faub.-S.-Honoré, 21.
Jacquet, r. aux Ours, 23.
Jordan, r. Richelieu, 16.
Jourdain, rue Sainte-Marguerite-Saint-Germain, n. 22.
Jutier, r. du Vieux-Colombier, 36.
Labarraque, r. S.-Martin, 69.
Lacoste, rue d'Enfer, n. 4.
Laillet, rue du Bac, n. 19.
Lamaille et Stouff, r. des Lombards, 24.
Lambert, r. S.-Jacques, 304.
Lamer, r. du Faub.-St.-Honoré, 127.
Lamouroux, r. du Marché-aux-Poirées, 11.
Landreau, r. du Bac, 71.
Laugeois, place Vendôme, 23.
Launoy, rue Michel-le-Comte, n. 37.
Laurent, r. de Seine-S.-G., 89.
Leborne, r. de la Vieille-Bouclerie, 15.
Lebouidre-Delalande, r. des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 16.

Lebreton, r. Richelieu, 98.
Lecanu, r. du Marché-aux-Poirées, 6.
Leconte, r. S.-Denis, 235.
Lecorbeiller, r. Dauphine, 4.
Lecourt, r. S.-Martin, 199.
Lefèvre, r. du Mont-Blanc. 52.
Leloup, place du Marché Beauveau, 5.
Lenoir, r. du Faub.-St.-Honoré, 20.
Leperdriel, rue du Faubourg-Montmartre. n. 82.
Lepère, place Maubert, 27
Lepreux, rue de la Truanderie, n. 16.
Leprince. r. de Charonne. n. 57.
Lesage, r. Caumartin, 3.
Leseure, r. de la Harpe, 69.
Lescot, r. de Graminont, 14
Lesuffleur, rue Dauphine, n. 20.
Letellier, r. Royale-S.-Martin, 15.
Letendre, rue aux Fers, n. 36.
Letreillard, r. des Vieill.-Tuileries, 17.
Levaillant, r. du Temple, 82.
Levent, r. du Faub.-Poissonnière, 64.
Lhoste. r. de la Michaudière, 18.
Louvrier. r. du Temple, 50.
Mallite. r. Mouffetard. n 25.
Marcandier, r. du Faubourg Saint-Antoine, n. 17.
Marcotte, r. du Faub.-S.-Honoré, 84.
Marc. r. Neuve-des-P.-Champs, 52.
Maréchal, r. Neuve-S.-Augustin, 47.
Malhomme, r. d'Anjou-S.-Honoré, 13.
Martin, r. du Mont-Blanc, 34.
Martin, r. des Deux-Portes, 11.
Martin, r. du Faub.-du-Roule, 24.
Méalin, r. St.-Dominique, 11.
Merny. r. de la Pépinière, n. 3.
Micard, r. Saint-Lazare. 72.
Mitouart, r. des Cinq-Diamans, 18.
Moricet, r. de la Ville-l'Evêque, 16.
Morin, r. d'Artois, 40.
Moucelot, quai de la Mégisserie, 50.
Moussu, r. S. Honoré, n. 354.
Moutillard, Montagne Sainte-Geneviève, n. 28.
Mouton, r. S.-Denis, 361.
Nolette, r. S.-Jacques, 67.
Oulès. r. de Grenelle-S.-G., 29.
Oursel, rue de la Gr.-Fripperie, n. 1.
Page, r. Coquillière, 27.
Peigné, place Baudoyer, n. 4.
Peignié, r. du Faub.-du-Temple, 107.
Pellerin, r. Mouffetard, 121.
Pelletier ✻, r. Jacob, 15.
Pentagaime, r. Nᵉ-Sainte-Croix, 12
Percillié, r. du Faub.-Montmartre, 43.
Petitbeau, r. Favart, 8.
Petit, r. de la Juiverie, 3.
Petit, r. du Four, 57.
Petit, rue Saint-Martin. n. 228.
Petit, rue N.-D.-des-Victoires, 46.
Picard, rue Marie-Stuart, n. 9
Pille, r. S.-Louis, 88.
Pinart. r des Cinq-Diamans, 24.
Planche, r. de la Chaussée-d'Antin, 1.
Poisson, r. du Roule, 11.
Pont, r. S. Honoré, 270.
Potard, r. S.-Honoré, 271.
Quelquejen, rue de Poitou. n. 13.
Quensville, r. du Colombier, 23.
Ramard, r. du Faub.-S.-Denis, 42.
Raymond, r du F.-S.-Honoré, n. 108.
Regnaud, r. Royale-S.-Antoine, 4.
Regnier, r. Coquenard, 30.
Renard, r. Vivienne. 19.
Renault, r. Dauphine, n. 20.
Requirant, r. St.-Denis, n. 386.
Reuillon, r. S.-Martin, 254.
Richard, r. Taranne, 20.
Richart, r. du Faub.-S.-Martin, 31.
Robin, r. de la Vrillière, 10.
Robinet, r. de Beaune, 23.
Roulx, r. Gaudot, 14.
Roussel, r. de la Harpe, 33.
Roux, r. Montmartre, 145.
Royer, r. J.-J. Rousseau, 21.
Sallé, r. Saint-Jacques, 41.
Séguin-Griffon, r. S.-Honoré, 378.
Séguin, r. des Bons-Enfans, 20.
Séguin, r. S.-Denis, 319.
Séjourné, r. du Faubourg-Saint-Martin, n. 57.
Sery, r. du Faub.-Montmartre. 12.
Sillan, r. de Jérusalem, 1.
Simon, r. S.-Denis, 305.
Ternon, r. S.-Louis, 21 (Marais).
Tessier, r. des Lombards, 14.
Thévenin, boul du Temple, 30.
Thierry, r. Sainte-Avoie, 20.
Thomas, r. des Fossés-St.-Germain-des-Prés, 31.
Thouet. r. Taitbout, 9.
Tisserant, r. S.-Denis. 248.
Touche, r. du Faub.-Poissonnière, 20.
Toutain, r. S.-André-des-Arcs, 52.
Tripier. r. du Faub.-du-Temple, 98.
Trouillet, r. des Lombards, 24.
Vallet, r. de Grenelle-S.-Honoré, 33.
Varangue. rue Saint-Victor, n. 98.
Vauremoize-Geraud, marché Saint-Martin, 1.
Villemsens. r. Saint-Denis, 349
Vuaffard, r. du F.-Montmartre. 34.

Pharmaciens établis dans les Communes rurales.

Ancelle, *à Boulogne.*
Bacoff, *à Thiais.*
Caudon, *à Auteuil.*
Delestre, *au Grand-Montrouge, chaussée d'Enfer*, n. 15.
Deloche, *à la Chapelle*
Delpêche, *au Bourg-la-Reine.*
Ferdut, *à Vaugirard.*
Forestier, *à Belleville.*
Gardet, *à La Villette.*
Gelis, *à Passy.*
Laguasquie, *à Neuilly.*
Lefortier, *à Sèvres*, r. Royale, 27.
Lemaire, *à Sceaux.*
Lenoble, *à Saint-Maur.*
Micque, *à Saint-Cloud.*
Nicollet, *aux Batignolles.*
Petit, *à Vincennes.*
Rousseau, *à Charenton-le-Pont.*
Senezergues, *à Vaugirard.*
Simon, *à Saint-Denis*, n. 17.
Viala, *à Vaugirard.*
Warin, *à St.-Denis*, au coin de la rue de Paris.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE.

Cette Société tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, les 1[er] et 3[e] jeudis de chaque mois, de deux à quatre heures.

Président.

M. le Chev. Chaussier ✠ ❋, rue Saint-Dominique-d'Enfer, n. 6.

Président honoraire.

M. le B[on] Portal ✠ (O ❋), *premier Médecin du Roi*, rue de Condé, n. 12.

M. le Chev. Puzin (O❋), r. des Batailles, 5, *à Chaillot*, } *Vice-Présidens.*
M. Berthomieu, rue de Cléry, n. 27. }
M. Pascalis, rue Chantereine, n. 36, *Secrétaire général.*
M. Giraudy, rue Traversière, n. 33, *Secrétaire perpétuel honoraire.*

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INDUSTRIE NATIONALE,

Rue du Bac, n. 42.

Cette société, fondée plusieurs années avant la révolution, fut rétablie, en 1802, par le concours d'un grand nombre de savans, de fonctionnaires publics, de propriétaires et de manufacturiers. Ses statuts ont été homologués par ordonnance royale du 25 avril 1824.

Elle a pour but de seconder les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française.

Voici les principaux moyens dont elle fait usage :

1° Distributions de prix et de médailles pour des inventions ou des perfectionnemens dans les arts utiles ; 2° envois de modèles, dessins ou descriptions des inventions nouvelles, et d'instructions ou de renseignemens pour les fabricans ou les agriculteurs ; 3° expériences et essais pour apprécier les nouvelles méthodes annoncées au public ; 4° avances aux artistes qui ont besoin d'être aidés pour exécuter des machines ou des procédés d'une utilité reconnue ; 5° publication d'un bulletin distribué exclusivement aux membres de la Société, renfermant l'annonce raisonnée des découvertes relatives à l'industrie, faites en France ou chez l'étranger.

La Société d'Encouragement tient ses assemblées générales deux fois par an.

La première a lieu dans le courant du mois de février ; elle est consacrée,

1° A la reddition du compte général des travaux de la Société, par le Secrétaire, et du compte des recettes et dépenses, par la Commission des fonds et les Censeurs ;

2° Au renouvellement du Conseil d'administration.

La deuxième a lieu dans le courant du mois de juillet : elle est consacrée à la distribution des prix.

Son conseil d'administration s'assemble de deux mercredis l'un, de quinzaine en quinzaine. Tous les sociétaires peuvent assister aux séances.

Pour être reçu dans la Société d'Encouragement, il suffit d'être présenté par un de ses membres, admis par le conseil, et de s'engager pour une contribution annuelle de 36 francs.

Le Roi vient d'allouer une somme annuelle de 3,000 francs, à cette Société, pour fonder des jetons de présence pour les membres de ses différens comités.

Liste des Membres, Adjoints et Membres honoraires composant le Conseil d'Administration, au premier novembre 1827.

BUREAU.

Président.

S. S. le Cte *Chaptal* ✻ (G ✻), Membre de l'Acad. royale des Sciences, rue de Grenelle-St.-G., n 88.

Vice-Présidens.

S. S. le Duc *de Doudeauville* ✻ ✻ (O ✻), Grand d'Espagne, rue de Varennes, n. 33.

Le Cte *Alexis de Nouilles* ✻ (O ✻), Ministre d'Etat, place du palais Bourbon, n. 95.

S. S. le Mis de *Pastoret* ✻ (G ✻), place Louis XVI, n 6.

Secrétaire.

M. le Baron *de Gérando* (C ✻), Cons.-d'Etat, Membre de l'Institut et de diverses Académies nationales et étrangères, impasse Férou, n. 7.

Secrétaires-adjoints. MM.

Jomard ✻, Membre de l'Institut, chef du bureau de l'Instruction publique, à la Préfecture de la Seine, rue de Grenelle-St.-G., n. 15.

M. . . . . . .

Trésorier.

M. *Agasse*, Notaire, place Dauphine, n. 23.

Censeurs.

S. S. le duc *de Praslin* (C ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 105.

S. S. le duc *de Montmorency* ✻ ✻, rue de l'Université, 80.

Commission des Fonds. MM.

Bordier, Peintre d'histoire, rue du Roi-de-Sicile, n. 28.

Le Baron *de la Doucette* ✻, ancien Préfet, rue Saint-Lazare, n. 11.

Le Père ✻, Inspecteur divisionn. des Ponts-et-Chaussées, rue du Bac, 33.

S. S. le Mis *de Lévis-Mirepoix* ✻ ✻, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, r. de la Planche, n. 17.

Michelin (*Hardouin*), Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue d'Orléans, n. 5, au Marais.

Molinier de Montplanqua ✻, Avocat à la Cour de cassation, rue Saint-Antoine, n. 71.

Adjoints. MM.

Le Vte *Posuel de Vernaux* ✻, Memb. de la Société royale et centrale d'Agriculture, r. de Bourgogne, n. 32.

Membres honoraires. MM.

S. S. le Cte *Abrial* (O ✻), r. Plumet, n. 18.

Le Comte *Alexandre de la Borde* ✻, Membre de l'Institut, r. d'Artois, 28.

Arts Mécaniques. MM.

Baillet de Belloy ✻, Inspecteur divisionnaire des Mines, rue du Bouloy, hôtel de Bretagne.

Francœur ✻, Professeur à la Faculté des Sciences, r. du Cherche-Midi, 25.

Gambey, Ingénieur en instrumens de mathématiques, rue Culture-Sainte-Catherine, 14.

Hachette, Professeur à la Faculté des Sciences, impasse Saint-Dominique-d'Enfer, n. 6.

Le Vicomte *Héricart de Thury* (O ✻), Cons.-d'Etat, Directeur des travaux de Paris, Membre de l'Institut, rue de l'Université, n. 29.

Humblot-Conté ✻, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 52.

Mallet (*Charles*), Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, rue du Regard, n. 47.

Molard aîné ✻, Membre de l'Académie des Sciences, hôtel Vaucanson, rue de Charonne, n. 47.

Molard jeune, Directeur-adjoint du Conservatoire des arts et métiers, rue de Bondy, n. 48.

Bon *Ternaux* (O ✻), Manufacturier, Membre de la Chambre des Députés, place des Victoires, n. 6.

Adjoint.

Pajot Descharmes. Membre du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue de la Verrerie, n. 58.

Membres honoraires. MM

Bon *Poisson* (O ✱), Memb. de l'Acad. des Sciences, rue de Condé, n. 10.

De Prony ✱ (O ✱), Memb. de l'Acad. des Sciences, rue Culture Sainte-Catherine, n. 27.

Le Chevalier *Tarbé de Vaux-Clairs* ✱ (O ✱), Inspecteur général des ponts et Chaussées, rue du Grand-Chantier, n. 4.

Comité des Arts Chimiques. MM.

Bréant ✱, Vérificat. génér. des Essais à la Monnaie, hôtel des Monnaies.

D'Arcet ✱ ✱, Inspecteur général des Essais, Membre de l'Institut, hôtel des Monnaies.

Gauthier de Claubry, Membre du Conseil de salubrité, r. Féron, 15

Mérimée ✱. Peintre. Secrétaire perpét de l'Ecole spéciale des Beaux-Arts, rue des Petits-Augustins, n°. 16.

Payen, Chimiste manufacturier, rue des Jeûneurs, n. 4.

Pelletier ✱. Pharmacien, r. Jacob, 11.

Roard de Clichy ✱, Membre du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue Montmartre, n. 160.

Robiquet, Membre de l'Acadmie royale de Médecine, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 5.

Le Bon *Thénard* (O ✱), Memb. de l'Ac. royale des Sciences, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.

Adjoint.

Boullay ✱, Pharmacien, rue des Fossés-Montmartre, n. 17.

Membres honoraires. MM.

D'Artigues ✱, Membre du Conseil général des manufactures, r. du Faubourg-Poissonnière, n. 30.

Le Chev. *Vauquelin* ✱ ✱, de l'Ac. roy. des Sciences, rue de Seine, au Jardin du Roi.

Comité des Arts économiques. MM.

Bouriat, Pharmacien honoraire, rue du Bac, n. 39.

Christian ✱, Administrateur du Conservatoire des Arts et Métiers, rue et abbaye Saint-Martin.

Derosne (*Ch.*), ancien Pharmacien, rue Saint-Honoré, n. 115.

Gillet de Laumont ✱ (O ✱). Memb. de l'Académie royale des Sciences, quai de la Tournelle, n. 3.

Gourlier, Architecte du Gouvernement, rue de l'Odéon, n. 21.

Labarraque, Pharmacien, rue Saint-Martin, n. 69.

Pouillet, professeur de physique, rue St.-André-des-Arts, n. 20.

Vallot, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue du Jardinet, n. 8.

Adjoint.

Le Prince de Craon (*Ed.*), rue Saint-Dominique, n. 54.

Membres honoraires. MM.

Le Bon *Cagniard de Latour* ✱ ✱, rue du Rocher, n. 36.

Le Bon *Delessert* (O ✱), Agent de la Banque de Fr., r. Montmartre, 176.

Comité d'Agriculture. MM.

Baudrillart ✱. Membre de la Société royale centrale d'Agriculture, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *bis*.

Bosc ✱, Membre de l'Académie des Sciences, au Jardin du Roi.

Challan (O ✱), Memb. de la Société royale et centrale d'Agriculture, rue des Champs-Elysées, n. 8.

Le Chev. *Huzard* ✱ ✱, de l'Académie royale des Sciences. Inspect. général des Ecoles royales Vétérinaires, rue de l'Eperon, n. 7.

Le Cte *de Lasteyrie* ✱, Membre de la Société royale et centrale d'Agricult. rue de Grenelle-S.-Germain, passage de la Fontaine, n. 59.

Le Bon *de Mortemarie*, Membre de plusieurs Sociétés savantes, r. Duphot, n. 12.

B^on^ de *Silvestre* ✱. Membre de l'Acad. des Sciences, Secrétaire perpétuel de la Société royale et centrale d'Agriculture, rue Taranne, n. 13.

Tessier ✱ ✱, Membre de l'Académie royale des Sciences, rue des Petits-Augustins, n. 26.

Adjoints. MM.

Labbé aîné, Membre de la Société royale et centrale d'Agriculture, rue Duphot, n. 17.

Vilmorin aîné, Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n. 30.

Comité de Commerce. MM.

Bellangé ✻, Membre du Conseil gén. des Manufactures, r. de Vendôme, 10

Bérard ✻, Membre du Conseil de salubrité, rue du Helder, n. 13.

Berlin, Négociant, rue des Jeûneurs, n. 10.

Bottin ✻. Membre de la Société roy et centrale d'Agriculture, rue J.-J. Rousseau, n. 20.

Busche, Directeur de l'approvisionnement de la réserve, quai de l'Hôpital, n. 35.

Le Baron *Coquebert de Montbret* ✻, de l'Académie des Sciences, rue St-Dominique, n. 71.

Laffon de Ladébat, rue Godot-Mauroy, n. 19.

Rey, Fabricant de châles, rue Sainte-Appoline, n. 13.

Le Bon *de Lavigerie* ✻, Inspect. gén. des Douanes. r. d'Enghien, n. 26.

Membres honoraires. MM.

Davillier ✻, Banquier, boulev. Poissonnière, n. 15.

Delessert (*François*) ✻, Banquier, rue Montmartre, n. 176.

Vital-Roux, Régent de la Banque de France, rue Richelieu, n. 104.

Commission du Bulletin.

Cette Commission est chargée de diriger le travail du *Bulletin*; elle est composée des réviseurs suivans : MM.

Francœur, *Molard* jeune,	Arts mécaniques.
D'Arcet ✻ ✻, *Mérimée* ✻,	Arts chimiques.
Christian ✻, *Bouriat*,	Arts économiq.
Bosc ✻, Cte *de Lasteyrie*,	Agriculture.
Bon *Coquebert de Montbret* ✻,	Commerce.
Michelin (*Hard.*),	Commission.

Rédacteur du Bulletin de la Société.

M. *Daclin*, rue d'Anjou S.-H., n. 24.

Agent général de la Société.

M. *Guillard-Senainville* ✻, Secrétaire du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue du Bac, n. 42.

ÉCOLES NORMALES ÉLÉMENTAIRES,

Fondées par M. le Préfet de la Seine.

M. *Sarazin*, *professeur*, rue Carpentier-St.-Sulpice, n. 4, *pour les Hommes.*
Mlle. *Lelièvre*, *professeur*, à la Halle aux draps, *pour les Dames.*

Le Cours Normal de la rue Carpentier a lieu tous les deux mois ; sa durée est de six semaines. L'instruction comprend la méthode de lecture, d'écriture et de calcul, ainsi que le dessin linéaire et la calligraphie. Pour y être admis, il faut présenter un certificat de son maire et une attestation du curé ou du ministre, ou bien un brevet de capacité délivré par la Commission d'instruction publique.

SECTION X.

Population des villes, bourgs et principaux villages de France, leurs départemens, le départ de Paris et l'arrivée en cette ville des Courriers pour les lieux dans lesquels il y a bureau de poste.

Pour le service des postes dans le département de la Seine, *Voyez* page 804.

Nota. On a eu soin de mettre un astérisque * aux lieux qui ne sont pas bureaux de poste.

Le public est prévenu qu'il est très-essentiel de mettre sur l'adresse des lettres le nom du département dans lequel se trouve la commune où l'on écrit. Les départs pour les pays étrangers, se trouvent page 910.

Le départ de Paris pour tous les bureaux français, et l'arrivée de ces mêmes bureaux à Paris, sont rendus journaliers, à dater du 1er janvier 1828.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Abbeville	18,654	Somme.
Achen *	1,531	Moselle.
Agde	7,840	Hérault.
Agen	11,971	Lot-et-Garonne.
Ahun	1,993	Creuse.
Aignay	898	Côte-d'Or.
Aigre	1,423	Charente.
Aigueperse	3,153	Puy-de-Dôme.
Aiguesmortes	2,557	Gard.
Aiguesvives *	1,673	Gard.
Aiguillon	4,010	Lot-et-Garonne.
Aimargues *	1,953	Gard.
Airaines	1,857	Somme.
Aire	9,075	Pas-de-Calais.
Aire	1,422	Landes
Airvault	1,829	Deux-Sèvres.
Aix	23,132	B.-du-Rhône.
Aix-en-Othe *	1,674	Aube.
Ajaccio	7,401	Corse.
Alais	8,909	Gard.
Albert	2,299	Somme.
Alby	8,140	Tarn.
Alençon	14,071	Orne.
Allaire *	10,850	Morbihan.
Altkirck	2,395	Haut-Rhin.
Alzonne	1,610	Aude.
Ambérieux	2,652	Ain.
Ambert	3,649	Puy-de-Dôme.
Amboise	5,276	Indre-et-Loire.
Ambronay *	1,852	Ain.
Amiens	41,107	Somme.
Ancenis	3,445	Loire-Inférieure.
Ancerville *	2,391	Meuse.
Ancy-le-Franc	1,154	Yonne.
Andelot	818	Haute-Marne.
Andelys (les)	5,214	Eure.
Anduse	4,739	Gard.
Anet	.....	Eure-et-Loir.
Angers	29,978	Maine-et-Loire.
Angerville	1,449	Seine-et-Oise.
Angles	1,453	Vienne.
Anglure *	7,821	Marne.
Angoulême	15,301	Charente.
Annonay	7,987	Ardèche.
Anse	1,639	Rhône.
Antibes	5,095	Var.
Antony	1,170	Seine.
Antrain	15,264	Ille-et-Vilaine.
Aramond *	24,010	Gard.
Apt	5,206	Vaucluse.
Arbois	6,473	Jura.
Arc-en-Barois	1,204	Haute-Marne.
Arcis-sur-Aube	2,456	Aube.
Ardes	1,695	Puy-de-Dôme.
Ardres	1,844	Pas-de-Calais.
Arfeuilles *	3,388	Allier.
Argellès	878	Hautes-Pyrénées
Argental	1,893	Corrèze.
Argentan	5,066	Orne.
Argenteuil	4,627	Seine-et-Oise.
Argenton	3,950	Indre.
Argenton-Château	415	Deux-Sèvres.
Arles	19,869	B.-du-Rhône.
Arles	1,985	Pyrénées-Orient.
Armentières	6,396	Nord.
Arnac	1,637	Haute-Vienne.
Arnay-le-Duc	2,398	Côte-d'Or.
Arpajon	2,213	Seine-et-Oise.
Arras	22,173	Pas-de-Calais.
Arreau	1,291	H.-Pyrénées.

Bureaux.	Population.	Départemens.
Artenay........	1,122	Loiret.
Astafort........	2.542	Lot-et-Garonne.
Attigny	6,450	Ardennes.
Aubagne	6,314	B.-du-Rhône.
Aubenas.......	4,719	Ardèche.
Aubenton.......	1,349	Aisne.
Aubigny.......	2,155	Cher.
Aubusson......	4.136	Creuse.
Auch..........	7,530	Gers.
Aulnay.........	2,007	Calvados.
Aulnay........	1,342	Charente-Infér.
Aumale........	1,902	Seine Inférieure.
Aups..........	2,947	Var.
Auray..........	13.018	Morbihan.
Auriac*.......	1.761	Haute-Garonne.
Aurillac.......	9,576	Cantal.
Auriol *.......	5.189	B.-du-Rhône.
Auterive.......	2,863	Haute-Garonne.
Autun.........	9,936	Saône-et-Loire.
Auxerre........	12,044	Yonne.
Auxon *.......	2,318	Aube
Auxy-le-Château.	2.663	Pas-de-Calais.
Auxonne.......	5,423	Côte-d'Or.
Auzance	1,262	Creuse.
Auzat *	1,850	Arriége.
Avallon........	5,060	Yonne.
Avesnes........	3,311	Nord.
Avignon.......	29,407	Vaucluse.
Avize.*.......	7.864	Marne.
Avranches......	6,431	Manche.
Avrillé........	640	Vendée.
Ax...........	1,907	Arriége.
Ay *..........	11,273	Marne.
Azay-le-Rideau..	1,634	Indre-et-Loire.
Azille.........	1,488	Aude.
Baccarat.......	1,857	Meurthe.
Bacqueville.....	2,485	Seine-Inférieure.
Badonviller *...	2.104	Meurthe.
Bagé-la-Ville *.	2,094	Ain.
Bagnères de Bigorre.	7,037	Haut.-Pyrénées.
Bagdères de Luchon.	1,967	Haute-Garonne.
Bagneux-les-Juifs	460	Côte-d'Or.
Bagnols........	4,319	Gard.
Bailleul........	9,461	Nord.
Bain..........	14,313	Ille-et-Vilaine.
Bains.........	2,031	Vosges.
Balleroy.......	1,326	Calvados.
Bapaume.......	3,147	Pas-de-Calais.
Baraque (La) *..	1,214	Côte-d'Or.
Barbezieux.....	3,092	Charente.
Barcelonette....	1,759	Basses-Alpes.
Barentin.......	1,438	Seine-Inférieure.
Barfleur	....	Manche.
Barjac........	1.777	Gard.
Barjols........	3.406	Var.
Barr..........	4.365	Bas-Rhin.
Barréges.......	.....	Haut.-Pyrénées.
Bar-sur-Aube...	3.758	Aube.
Bar-le-Duc.....	12,520	Meuse.
Bar-sur-Seine...	2.112	Aube.
Bas *..........	5,392	Haute-Loire.
Bassée (La).....	2,544	Nord.
Bassou........	477	Yonne.
Bastia.........	6,316	Corse.
Bastide-de-Seroce *.	2,814	Arriége.
Bastide Rouairouze (la)	.....	Tarn.
Baud *........	14,888	Morbihan
Baugé........	3.405	Maine-et-Loire.
Baume s. le Doubs	2,235	Doubs.
Bavay	1,617	Nord.
Baïeux	10,060	Calvados.
Baïonne	13,498	Basses Pyrénées.
Bazas.........	4.081	Gironde.
Baziége........	1.685	Haute-Garonne.
Beaucaire......	9.005	Gard.
Beaufort.......	5,774	Maine-et-Loire.
Beaugency......	4.984	Loiret.
Beaujeu........	1,584	Rhône.
Beaulieu *.....	1,927	Corrèze.
Beaumond *....	8,083	Dordogne.
Beaumont de Lomagne	3,790	Tarn et Garonne.
Beaumont-le-Roger.	1,768	Eure.
Beaumont-s.-Oise	1,904	Seine-et-Oise.
Beaumont-sur-Sarthe	2.235	Sarthe.
Beaune........	9,366	Côte-d'Or.
Beaupréau......	9.964	Maine-et-Loire.
Beaurepaire.....	2,275	Isère.
Beausset (le)....	3.367	Var.
Beauvais.......	12.865	Oise.
Beauvoir.......	2,160	Vendée.
Becherel.......	11,345	Ille-et-Vilaine.
Bédarrieux......	5,647	Hérault.
Beine *........	9.714	Marne
Belfort........	4.863	Haut-Rhin.
Belesme.......	3,305	Orne.
Bellac.........	3.501	Haute-Vienne.
Belle-Ile-en-Mer.	7,628	Morbihan.
Belle-Ile-en-Terre	905	Côtes-du-Nord.
Bellemare......	.....	Seine-Inférieure.
Belestra *......	2,181	Arriége.
Belleville-sur-Saône.	1,800	Rhône.
Belley.........	5,284	Ain.
Belvès........	8,459	Dordogne.
Benfeld........	1,829	Bas-Rhin.
Bercy........	.....	Seine.
Bergerac......	14,661	Dordogne.
Bergues.......	5.879	Nord.
Bernay........	6,600	Eure.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Bernay	231	Somme.
Besançon	28,795	Doubs.
Besse	1,848	Puy-de-Dôme.
Bethmale *	1,626	Arriége.
Béthune	6,830	Pas-de-Calais.
Betz *	7,310	Morbihan.
Béziers	16,515	Hérault.
Billom	4,616	Puy-de-Dôme.
Bitche	2,745	Moselle.
Blamont	2,074	Meurthe.
Blanc (le)	4,452	Indre.
Blangy	1,718	Seine-Inférieure.
Blanzac	607	Charente.
Blaye	4,043	Gironde.
Bletterans	.....	Jura.
Bliesbrucken *	155	Moselle.
Blois	24,511	Loir-et-Cher.
Boiscommun	1,170	Loiret.
Boissy-St.-Léger.	505	Seine-et-Oise.
Bolbec	6,949	Seine-Inférieure.
Bondy	605	Seine.
Bonifacio	2,479	Corse.
Bonnetable	4.882	Sarthe.
Bonneval	12.002	Eure-et-Loir.
Bonnières	729	Seine-et-Oise.
Bonny	1,401	Loiret.
Bordeaux	93,549	Gironde.
Bort	1,803	Corrèze.
Bosc (le) *	1,844	Arriége.
Bouchain	1,102	Nord.
Boulay	2,521	Moselle.
Boulogne-s.-Mer.	19,314	Pas-de-Calais.
Boulogne	1,672	Haute-Garonne.
Bourbon-Lancy	2,400	Saône-et-Loire.
Bourbon-l'Archamb.	2,744	Allier.
Bourbonne-lès-B.	3,329	Haute-Marne.
Bourbon-Vendée.	2,741	Vendée.
Bourbourg	2,394	Nord.
Bourdeilles	1,759	Dordogne.
Bourg	8,424	Ain.
Bourg	2,318	Gironde.
Bourgachard	1,114	Eure.
Bourganeuf	1,687	Creuse.
Bourg-d'Oisans.	2,473	Isère.
Bourg-la-Reine.	658	Seine.
Bourges	19,500	Cher.
Bourget (le).	401	Seine.
Bourgneuf	1,226	Saône-et-Loire.
Bourgneuf-ed-Retz	2,534	Loire-Inférieure
Bourgogne *	14,747	Marne.
Bourgoin	3,559	Isère.
Bourg-St.-Andéol	4,289	Ardèche.
Bourg-du-Péage*	2,411	Drôme.
Bourgtheroude	735	Eure.
Bourgueil	3,320	Indre-et-Loire.
Bourmont	1,097	Haute-Marne.
Boussac	757	Creuse.
Boussenac *	2.702	Arriége.
Bouzonville	2,096	Moselle.
Boynes	1,938	Loiret.
Bracieux	.....	Loir-et-Cher.
Braine-sur-Vesle.	11,330	Aisne.
Brantome *	1,440	Dordogne.
Brassac	.....	Tarn.
Bray-sur-Seine	2,002	Seine-et-Marne.
Brechat *	1,572	Côtes-du-Nord.
Bréhal	.....	Manche.
Bressuire	21,344	Deux-Sèvres.
Brest	6.655	Finistère.
Breteuil	1,918	Eure.
Breteuil	12,210	Oise.
Brezolles	0.289	Eure-et-Loir.
Briançon	2,082	Hautes-Alpes.
Briare	2,218	Loiret.
Brie-Cte-Robert.	2.808	Seine-et-Marne.
Brienne	1,840	Aube.
Briey	1,717	Moselle.
Brignolles	5.848	Var.
Brinon-s.-Armançon.	2,483	Yonne.
Brionne	1,620	Eure.
Brioude	5,241	Haute-Loire.
Brissac	654	Maine-et-Loire.
Brives	5,075	Corrèze.
Broglie	950	Eure.
Broons	2,232	Côtes-du-Nord.
Brou	11,393	Eure-et-Loir.
Brumpt ou Brumath.	4,373	Bas-Rhin.
Bruyères	2,160	Vosges.
Buchy	557	Seine-Infér.
Bugue (le)	8.575	Dordogne.
Buis (le)	1,831	Drôme.
Busset *	1,628	Allier.
Bussière *	8,334	Dordogne.
Buxy	1,691	Saône-et-Loire.
Buzançois	4,281	Indre.
Buzancy	878	Ardennes.
Cadenet	2,447	Vaucluse.
Cadillac	1,533	Gironde.
Cadouin *	6,685	Dordogne.
Caen	38,161	Calvados.
Cahors	10,818	Lot.
Calais	9,459	Pas-de-Calais.
Calmont *	1,873	Haute-Garonne.
Calvi	1,175	Corse.
Calvisson	2,430	Gard.
Cambray	17,031	Nord.
Cambremer	.....	Calvados.
Candé	976	Maine-et-Loire.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Cannes	3,982	Var.
Canourgue (La).	1,829	Lozère.
Cany	1,389	Seine-Inférieure.
Capelle (La)	1,199	Aisne.
Caraman	2,449	Haute-Garonne.
Carcassonne	13,098	Aude.
Carentan	3,009	Manche.
Carentoire *	10,925	Morbihan.
Carhaix	1,597	Finistère.
Carignan	1,468	Ardennes.
Carleux *	6,810	Dordogne.
Carouges	2.151	Orne.
Carpentras	9,099	Vaucluse.
Carta-le-Comte *	1,835	Arriége.
Carvin	4,932	Pas-de-Calais.
Cassel	4,353	Nord.
Castelfranc	618	Lot.
Castel-Jaloux	1,850	Lot-et-Garonne.
Castellane	1,930	Basses-Alpes.
Castelnaudary	8,133	Aude.
Castelnaud-d'Estretefonds *	1,765	Haute-Garonne.
Castelnau-de-Magnoac	1,223	H.-Pyrénées.
Castelnau-de-Médoc*	1,008	Gironde.
Castelnau-de-Montratier	4,271	Lot.
Castel-Sarrasin	7,067	Tarn et Garonne.
Castillon	2,868	Gironde.
Castillonès	1,856	Lot-et-Garonne.
Castres	770	Gironde.
Castres	11,114	Tarn.
Cateau-Cambrésis(le)	4,712	Nord.
Catelet (le)	499	Aisne.
Caudebec	2,684	Seine-Inférieure.
Caussade	5,159	Tarn et Garonne.
Cavaillon *	6,360	Vaucluse.
Caylus	5,404	Tarn et Garonne.
Cerdon	1,719	Ain.
Ceret	3,078	Pyrénées Orient.
Cerilly	2,123	Allier.
Cernay	3,450	Haut-Rhin.
Cette	10,000	Hérault.
Ceyzerieux*	1,848	Ain.
Châlons-s.-Marne.	12,419	Marne.
Chabanois	1,638	Charente.
Chablis	2,410	Yonne.
Chabris. *	2,407	Indre.
Chagny	2,634	Saône-et-Loire.
Chailard (le)	2,008	Ardèche.
Chailly	833	Seine-et-Marne.
Chalabre	.....	Aude.
Challans	3,037	Vendée.
Chalonnes *	4,859	Maine-et-Loire.
Châlons-s.-Saône.	10,609	Saône-et-Loire.
Chalus	1,821	Haute-Vienne.
Chambly	1,333	Oise.
Chambon	1,046	Creuse.
Champagnac*	7,184	Dordogne.
Champagnoles	2,553	Jura.
Champlitte	3,247	Haute-Saône.
Champrond	904	Eure-et-Loir.
Chanceaux	608	Côte-d'Or.
Chanteloube	.....	Haute-Vienne.
Chantilly	1,972	Oise.
Chantonnay	1,770	Vendée.
Chaource	1,420	Aube.
Chapelle-en-Serval.	522	Oise.
Chapelle-Saint-Denis (la)*	1,492	Seine
Charenton	1,400	Seine.
Charité (La)	4,535	Nièvre.
Charleville	8,429	Ardennes.
Charly	1,645	Aisne.
Charmes	2.729	Vosges.
Chany	.....	Yonne.
Charolles	3,013	Saône-et-Loire.
Chartre (La)	1,430	Sarthe.
Chartres	3,439	Eure-et-Loir.
Châtaigneraye(la)	961	Vendée.
Châteaubourg	....	Ille-et-Vilaine.
Château-Briant.	2,145	Loire-Inférieure.
Château-Chinon.	2,214	Nièvre.
Château-du-Loir.	2,823	Sarthe.
Châteaudun	14,691	Eure-et-Loir.
Château-Gontier.	5,946	Mayenne.
Château-Landon.	2,129	Seine-et-Marne.
Châteaulin	2,426	Finistère.
Château-Meilliant	2,402	Cher.
Châteauneuf.	2,277	Charente.
Châteauneuf	513	Ille-et-Vilaine.
Châteauneuf en Thimerais.	10,232	Eure-et-Loir.
Châteauneuf-s.-Cher.	1,817	Cher.
Châteauneuf-s.-Loire	3,106	Loiret.
Châteauneuf-s-Sarthe	1,167	Maine-et-Loire.
Château-Porcien*	2,095	Ardennes.
Château-Regnault	2,268	Indre-et-Loire.
Châteauroux	11,010	Indre.
Château-Salins	2,826	Meurthe.
Château-Thierry.	4,345	Aisne.
Château-Villain.	1,744	Haute-Marne.
Châtelaudren	960	Côtes-du-Nord.
Châtelet (le)	1,004	Seine-et-Marne.
Châtellerault.	8,195	Vienne.
Châtillon-de-Michailles	1,302	Ain.
Châtillon-s.-Chalaronne	2,527	Ain.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Châtillon-s.-Indre	3,008	Indre.
Châtillon-sur-Loing..	2,095	Loiret.
Châtillon-sur-Marne*	7,238	Marne.
Châtillon-s-Seine.	3,986	Côte-d'Or.
Châtillon-s-Sèvre.	568	Deux-Sèvres.
Chatou........	993	Seine-et-Oise.
Châtre (La).....	4,409	Indre.
Chaudesaigues...	2,187	Cantal.
Chaumont......	5,807	Haute-Marne.
Chaumont......	1,034	Oise.
Chany.........	3,992	Aisne.
Chauvigny......	1,363	Vienne.
Chavignon.....	836	Aisne.
Chazelles.......	3,071	Loire.
Chef-Boutonne...	1,933	Deux Sèvres
Chemillé.......	5,523	Maine-et-Loire.
Chénerailles.....	956	Creuse
Cherbourg......	15,855	Manche.
Cheroy........	824	Yonne.
Chevilly.......	1,118	Loiret.
Chevreuse......	1,561	Seine-et-Oise.
Chinon........	6,333	Indre-et-Loire.
Cholet.........	7,378	Maine-et-Loire.
Ciouzé........	3,609	Haute-Saône.
Cintrey........	364	Indre-et-Loire.
Ciotat (La).....	5,237	B.-du-Rhône.
Civray........	1,500	Vienne.
Clairac........	5,147	Lot-et-Garonne.
Clairvaux.......	.....	Aube.
Clamecy.......	5,447	Nièvre.
Claye.........	976	Seine-et-Marne.
Clayette (La)...	1,034	Saône-et-Loire.
Cléguère *.....	12,862	Morbihan.
Clermont......	1,349	Meuse.
Clermont......	2,406	Oise.
Clermont......	5,810	Hérault.
Clermont-Ferrand	28,995	Puy-de-Dôme.
Clisson........*	2,066	Loire-Infér.
Oloye.........	12,094	Eure-et-Loir.
Cluny.........	4,150	Saône-et-Loire.
Cognac........	3,017	Charente.
Coligny *......	1,772	Ain.
Collioure......	3,258	Pyrénées Orient.
Collonge.......	1,351	Ain.
Colmar........	15,496	Haut-Rhin.
Colombey......	900	Meurthe.
Combeau-Fontaine..	540	Haute-Saône.
Combourg......	14,178	Ille-et-Vilaine.
Commercy......	3,714	Meuse.
Compiègne.....	7,362	Oise.
Concarneau.....	1,511	Finistère.
Conches.......	1,725	Eure.
Condé.........	6,889	Nord.
Condé-s.-Noireau.	5,051	Calvados.
Condom.......	4,149	Gers.
Condrieu.......	3,584	Rhône.
Confolens.......	2,213	Charente.
Conneré.......	1,438	Sarthe.
Corbeil........	4,051	Seine-et-Oise.
Corbie.........	2,290	Somme.
Corbigny.......	2,127	Nièvre.
Cordes........	2,096	Tarn.
Cormery.......	968	Indre-et-Loire.
Corps.........	1,128	Isère.
Corte.........	2,735	Corse.
Cosne.........	5,973	Nièvre.
Côte-S.-André(la)	3,860	Isère.
Coubert.......	462	Seine-et-Marne.
Couches.......	2,587	Saône-et-Loire.
Coucy-le-Château	749	Aisne.
Couhé.........	1,309	Vienne.
Coulanges......	1,309	Yonne.
Coulommiers....	3,530	Seine-et-Marne.
Courtenay......	2,256	Loiret.
Courville.......	10,022	Eure-et-Loir.
Coutances......	9,015	Manche.
Couterne.......	.....	Orne.
Coutras........	2,821	Gironde.
Couvin *.......	2,496	Ardennes.
Cozes..........	1,796	Charente-Infér.
Craon.........	3,591	Mayenne.
Craponne......	1,765	Haute-Loire.
Crecy.........	2,096	Aisne.
Crecy*........	962	Seine-et-Marne.
Creil.........	1,510	Oise.
Cremieu.......	1,984	Isère.
Crepy.........	2,269	Oise.
Cressensac......	912	Lot.
Crest.........	2,916	Drôme.
Crevecœur.....	2,279	Oise.
Croisic (le) *...	2,000	Loire-Inférieure.
Croissanville....	235	Calvados.
Croson *.......	6,393	Finistère.
Cuers.........	5,380	Var.
Cusset.........	4,120	Allier.
Dammartin.....	1,865	Seine-et-Marne.
Damville......	762	Eure.
Damvillers.....	917	Meuse.
Darnetal *.....	5,125	Seine-Infér.
Darney........	1,370	Vosges.
Dax..........	3,797	Landes.
Decize........	2,515	Nièvre.
Délivrande (la)..	810	Calvados.
Delle.........	.....	Haut-Rhin.
Delme........	.....	Meurthe.
Derval........	1,736	Loire-Infér.
Die..........	3,187	Drôme.
Dieppe........	16,664	Seine-Inférieure.

57.

Bureaux.	Population.	Départemens.
Dieulefit.	2,989	Drôme.
Dieuze	4,044	Meurthe.
Digne.	3,955	Basses-Alpes.
Digoin-sur-Loire.	2,809	Saône-et-Loire.
Dijon.	23,845	Côte-d'Or.
Dinan.	7,736	Côtes-du-Nord.
Dives.	418	Calvados.
Dol.	3,897	Ille-et-Vilaine.
Dôle.	9,647	Jura.
Domfront.	1,661	Orne.
Domme *	13,657	Dordogne.
Donjon (le).	1,606	Allier.
Donnemarie.	1,070	Seine-et-Marne.
Donzenac.	2,507	Corrèze.
Donzere.	1,591	Drôme.
Donzy.	3,067	Nièvre.
Dorat (le).	1,984	Haute Vienne.
Dormans.	10,243	Marne.
Douai.	19,880	Nord.
Douarnenez	1,800	Finistère.
Doudeville	2,896	Seine-Inférieure.
Doué.	2,269	Maine-et-Loire.
Doulens	3,504	Somme.
Doulevant	633	Haute-Marne.
Dourdan.	2,528	Seine-et-Oise.
Dozulé.	276	Calvados.
Draguignan.	8,016	Var.
Dreux.	16,174	Eure-et-Loir.
Duerne.	.....	Rhône.
Dunkerque.	24,517	Nord.
Dun-le-Roi	3,552	Cher.
Dun-sur-Meuse.	1,088	Meuse.
Durtal.	3,285	Maine-et-Loire.
Ecomoy.	2,926	Sarthe.
Ecouen.	1,043	Seine-et-Oise.
Ecouis	634	Eure.
Ecure.	.....	Loir-et-Cher.
Ecury-St.-Coole*	7,069	Marne.
Egletons.	1,028	Corrèze.
Egreville *	1,541	Seine-et-Marne.
Eguille *.	2,423	B.-du-Rhône.
Elbeuf	9,090	Seine-Inférieure
Elne *.	2,056	Pyrénées-Orient.
Embrun	2,889	Hautes-Alpes.
Emilion*.	3,077	Gironde.
Enghien.	1,653	Seine-et-Oise.
Engisheim	2,191	Haut-Rhin.
Entrevaux	1,400	Basses-Alpes.
Epernay.	13,451	Marne.
Epernon.	1,462	Eure-et-Loir.
Epinal	7,941	Vosges.
Ercé*.	3,531	Arriége.
Erné.	5,215	Maïenne.
Ervy.	1,750	Aube.
Espalion.	2,360	Aveyron.
Esplas *.	1,816	Arriége.
Essonne.	1,085	Seine-et-Oise.
Estaires.	6,443	Nord.
Esternay *.	6,541	Marne.
Estissac.	1,288	Aube.
Etain	3,049	Meuse.
Etampes.	7,807	Seine-et-Oise.
Etrechy.	1,014	Seine-et-Oise.
Etven *.	9,186	Morbihan.
Eu	3,467	Seine-Inférieure.
Evreux.	9,729	Eure.
Evron.	1,782	Maïenne.
Exideuil.	9,633	Dordogne.
Eymet	6,906	Dordogne.
Eymoutiers.	.....	Haute-Vienne.
Falaise.	10,303	Calvados.
Faouet (le).	14,684	Morbihan.
Farmoutiers.	974	Seine-et-Marne.
Fauville.	1,263	Seine-Inférieure
Fay-Billot (le).	2,025	Haute-Marne.
Fécamp.	7,846	Seine-Inférieure.
Feillens *.	2,554	Ain.
Felletin	2,517	Creuse.
Fère (La).	2,500	Aisne.
Fère-Champenoise.	6,861	Marne.
Fère-en-Tardenois.	2,065	Aisne.
Ferrières *.	2,646	Allier.
Fernex.	686	Ain.
Ferté-Aleps (la).	715	Seine-et-Oise.
Ferté-Bernard(la)	2,314	Sarthe.
Ferté-Gaucher(la)	1,800	Seine-et-Marne.
Ferté-Macé (la).	4,541	Orne.
Ferté-Milon (la).	1,868	Aisne.
Ferté-s.-Jouarre (la)	3,836	Seine-et-Marne.
Ferté-St.-Aubin (la)	1,549	Loiret.
Feurs	1,937	Loire.
Figeac.	4,790	Lot.
Fismes.	11,742	Marne.
Flavigny.	1,264	Côte-d'Or.
Flavy-les-Martel*	2,317	Aisne.
Flèche (la).	5,357	Sarthe.
Flers	3,454	Orne.
Fleurance.	2,858	Gers.
Flixecourt.	1,401	Somme.
Florac	1,962	Lozère.
Flotte (la).	2,536	Charente-Infér.
Foissiat*.	2,366	Ain.
Foix	4,968	Arriége.
Fontainebleau.	7,400	Seine-et-Marne.
Fontenay.	419	Loiret.
Fontenay.	7,470	Vendée.
Fontevrault.	2,773	Maine-et-Loire.
Forbach.	3,583	Moselle.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Forcalquier.....	2,133	Basses-Alpes.
Forges-les-Eaux	1,258	Seine-Inférieure.
Fougax *......	1,705	Arriége.
Fougères.......	28,383	Ille-et-Vilaine.
Foulletourte....	1,668	Sarthe.
Franconville ...	1,113	Seine-et-Oise.
Fréjus.........	2,306	Var.
Frenay-s.-Sarthe.	2,355	Sarthe.
Frevent	2,613	Pas-de-Calais.
Fromenteau.....	326	Seine-et-Oise.
Fronton	2,141	Haute-Garonne.
Fruges	3,180	Pas-de-Calais.
Fumay	2,173	Ardennes.
Fumel.........	2,265	Lot-et-Garonne.
Gacé..........	1,296	Orne.
Gaillac........	4,972	Tarn.
Gaillon	1,051	Eure.
Gallardon......	1,398	Eure-et-Loir.
Gallargues *....	1,898	Gard.
Gandelu.......	536	Aisne.
Ganges........	4,105	Hérault.
Gannat	5,083	Allier.
Gap...........	7,015	Hautes-Alpes.
Gardanne *.....	2,948	B.-du-Rhône.
Gavray	.....	Manche.
Gençay........	.....	Vienne.
Générac *......	1,843	Gard.
Gerbeviller *...	2,250	Meurthe.
Genlis.........	9,662	Côte-d'Or.
Genolhac.......	1,350	Gard.
Gevrey	.....	Côte-d'Or.
Gex	2,647	Ain.
Gien..........	5,149	Loiret.
Gignac	2,589	Hérault.
Gimont........	1,817	Gers.
Gisors.........	3,366	Eure.
Givet	3,798	Ardennes
Givors.........	3,558	Rhône.
Goncelin.......	1,650	Isère.
Gondrecourt. ...	1,225	Meuse.
Gonesse........	2,112	Seine-et-Oise.
Gorze *	1,747	Moselle.
Gourdon.......	5,997	Lot.
Gourin *.......	9,493	Morbihan.
Gournay........	3,204	Seine Inférieure.
Gouzon........	1,204	Creuse.
Gramat........	3,295	Lot.
Grancey-le-Chât.	618	Côte-d'Or.
Grand-Champ *.	8,067	Morbihan.
Grand-Pré	1,223	Ardennes.
Grandvilliers....	1,786	Oise.
Granges (les). .	154	Aube.
Grans *........	1,852	B.-du-Rhône.
Granville	7,030	Manche.
Grasse.........	12,553	Var.
Grasse (la).....	1,244	Aude.
Grave (la).....	2,848	Hautes-Alpes.
Gravelines......	1,570	Nord.
Gray..........	5,252	Haute-Saône.
Grenade-s.-Garon.	4,048	Haute-Garonne.
Grenade-sur-l'Adour	1,729	Landes.
Grenoble.......	22,149	Isère.
Greoux........	.....	Basses-Alpes.
Grignols *.....	13,027	Dordogne.
Grizolles.......	1,960	Tarn-et-Garon.
Grolle (La)....	556	Charente.
Grobliderstroff *.	1,801	Moselle.
Grosbois.......	510	Côte-d'Or.
Grosrederching *.	1,269	Moselle.
Guéméné *.....	14,461	Morbihan.
Guer *........	8,867	Morbihan.
Guerande	2,224	Loire-Inférieure.
Guerche (La)...	17,058	Ille-et-Vilaine.
Gueret	3,148	Creuse.
Guignes	802	Seine et-Marne.
Guingamp.	5,919	Côtes-du-Nord.
Guiscard.......	1,354	Oise.
Guise	3,000	Aisne.
Gy	2,701	Haute-Saône.
Haguenau......	9,528	Bas-Rhin.
Ham..........	1,746	Somme.
Harcourt.......	1,011	Calvados
Harfleur.......	1,495	Seine-Infér.
Hauteford *....	8,976	Dordogne.
Havre (le).....	20,768	Seine-Infér.
Haye-Descartes (la).	985	Indre-et-Loire.
Haye-Paynel (la) *	785	Manche.
Hazebrouck.....	7,644	Nord.
Hedé..........	10,231	Ille-et-Vilaine.
Helltz-le-Maurupt *.	10,466	Marne.
Hellimer *.....	1,621	Moselle.
Hennebon......	13,832	Morbihan.
Henrichemont...	2,987	Cher.
Herbault.......	.....	Loir-et-Cher.
Herbiers (les)...	2,371	Vendée.
Héricourt......	1,819	Haute-Saône.
Hérisson.......	1,360	Allier.
Hesdin........	3,750	Pas-de-Calais.
Hirson........	2,409	Aisne.
Hombourg *....	1,695	Moselle.
Honfleur.......	9,798	Calvados.
Houdan........	1,791	Seine-et-Oise.
Huningue......	774	Haut-Rhin.
Hyères........	7,617	Var.
Illiers.........	2,473	Eure-et-Loir.
Ingrande.......	1,433	Maine-et-Loire.
Isigny.........	1,232	Calvados.
Ile (l')........	1,786	Vaucluse.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Ile-Bouchard (l')	1,650	Indre-et-Loire.
Ile d'Oléron (l').	4,249	Charente-Infér.
Ile-en-Dodon (l')	1,413	Haute-Garonne.
Ile-Jourdain (l').	1,672	Gers.
Ile Jourdain (l').	500	Vienne.
Ile Rousse (l')..	748	Corse.
Ile-sur-le-Doubs (l')	674	Doubs.
Issigeac*	9,001	Dordogne.
Issingeaux	2,308	Haute-Loire.
Issoire	5,984	Puy-de-Dôme.
Issoudun	11,223	Indre.
Is-sur-Tille	1,364	Côte-d'Or.
Istres*	3,132	Bouches-du-R.
Jarnac	2,012	Charente.
Joigny	5,251	Yonne.
Joinville	2,962	Haute-Marne.
Joncy	1,051	Saône-et-Loire.
Jonsac	2,465	Charente-Infér.
Josselin	14,025	Morbihan.
Joyeuse	1,607	Ardèche.
Jumilhac-le-Grand*	9,683	Dordogne.
Jussey	2,615	Haute-Saône.
Juzennecourt	276	Haute-Marne.
Lacaune	3,430	Tarn.
Laforce.*	8,976	Dordogne.
Lagnieu.*	2,252	Ain
Lagny	1,753	Seine-et-Marne.
L'Aigle	5,763	Orne.
Laignes	1,514	Côte-d'Or.
Lalinde	8,930	Dordogne.
Lamballe	4,445	Côtes-du-Nord.
Lamberg*	2,207	Moselle.
Lambesc	3,834	Bouches-du-R.
Lambezellec.*	6,763	Finistère.
Lançon*	2,101	Bouches-du-R.
Lancran.*	1,669	Ain.
Landernau	4,304	Finistère.
Landivisiau	2,547	Finistère.
Landrecy	3,791	Nord
Langannerie	....	Calvados.
Langeac	1,934	Haute-Loire.
Langeais	2,499	Indre-et-Loir.
Langogne	2,679	Lozère.
Langon	3,027	Gironde.
Langres	5,874	Haute-Marne.
Languidic.*	6,020	Morbihan.
Lannion	5,269	Côtes-du-Nord.
Lanoailie.*	11,795	Dordogne.
Lanta*	1,605	Haute-Garonne.
Laon	7,358	Aisne.
Laprugne.*	1,663	Arriége.
L'Arbresle	718	Rhône.
L'Argentière	2,797	Ardèche.
Laroche-en-Breuil.*	2,077	Côte-d'Or.
Lassalle*	1,567	Gard.
Laudun*	2,031	Gard.
Launoy	615	Ardennes.
Lauterbourg	2,647	Bas-Rhin.
Lauzerte	3,566	Tarn-et-Garon.
Lauzun*	1,232	Lot-et-Garonne.
Laval	15,332	Maïenne.
Lavaur	4,328	Tarn.
Lavelanet*	1,760	Arriége.
Lectoure	3,104	Gers.
Lédignan*	655	Gard.
Lempde	943	Haute-Loire.
Lemps-le-Grand.	1,797	Isère.
Lens	2,580	Pas-de-Calais.
Lescure*	1,685	Arriége.
Lésignan	1,669	Aude.
Lesneven	2,361	Finistère.
Lespare	800	Gironde.
Levroux	3,068	Indre.
Lezat*	2,653	Arriége.
Lezoux	3,376	Puy-de-Dôme.
Lhispothey	2,600	Landes.
Liancourt	1,203	Oise.
Libourne	8,943	Gironde.
Lieuray	2,620	Eure.
Lieursaint	489	Seine-et-Marne.
Lignières	1,617	Cher.
Ligny	3,139	Meuse.
Lihons	1,185	Seine-Inférieure.
Lille	69,860	Somme.
Lillebonne	772	Nord.
Lillers	4,826	Pas-de-Calais.
Limoges	24,992	Haute-Vienne.
Limours	748	Seine-et-Oise.
Limoux	5,915	Aude.
Linas	1,263	Seine-et-Oise.
Lion d'Angers (le)	2,238	Maine-et-Loire.
Lions-la-Forêt..	1,660	Eure.
Lisieux	10,706	Calvados.
Lisle*	1,541	Tarn.
Livarot		Calvados.
Livry	704	Seine-et-Oise.
Lizy	1,200	Seine-et-Marne.
Loches	4,590	Indre-et-Loire.
Locminé	12,389	Morbihan.
Lodève	9,842	Hérault.
Lombez*	1,536	Gers.
Longeville-S.-Avold*	1,907	Moselle.
Longny	2,635	Orne.
Longuyon	1,684	Moselle.
Logwy	2,528	Moselle.
Lonjumeau	1,800	Seine-et-Oise.
Lons-le-Saulnier.	7,864	Jura.
Lorgues*	5,418	Var

Bureaux.	*Population.*	*Départemens*
Lorient.	21,294	Morbihan.
Loriol.	2,458	Drôme.
Lorme.	2,805	Nièvre.
Lorris.	1,628	Loiret.
Loudeac.	7,033	Côtes-du-Nord.
Loudun.	5,044	Vienne.
Louhans.	3,170	Saône-et-Loire.
Lourdes.	3,670	Hautes-Pyrén.
Louviers.	9,242	Eure.
Louvres.	943	Seine-et-Oise.
Luc (le).	3,572	Var.
Lucenay.	892	Saône-et-Loire.
Luçon.	3,739	Vendée.
Lucy-le-Bois.	940	Yonne.
Lude (le).	3,317	Sarthe
Lunel.	5,943	Hérault.
Lunéville.	12,296	Meurthe.
Lure.	2,471	Haute-Saône.
Lusignan.	2,224	Vienne.
Luxeuil.	3,390	Haute-Saône.
Luzarches.	1,370	Seine-et-Oise..
Luzy.	2,054	Nièvre.
Lyon.	144,475	Rhône.
Machecoul.	2,690	Loire-Infér.
Mâcon.	10,965	Saône-et-Loire.
Magistère (La)..	1,700	Tarn-et-Garon.
Magny.	1,460	Seine-et-Oise.
Maintenon.	13,675	Eure-et-Loir.
Maison-Blanche (La).	2,131	Saône-et-Loire.
Maison-Blanche (La).		Seine.
Maison-Neuve, (La).		Côte-d'Or.
Malesherbes.	969	Loiret.
Malestroit *.	13,237	Morbihan.
Mamers.	5,530	Sarthe.
Manosque.	4,411	Basses-Alpes.
Mans (le).	18,533	Sarthe.
Mansle.	1,626	Charente.
Mantes-sur-Seine.	3,701	Seine-et-Oise.
Marans.	3,997	Charente-Infér.
Marboz *.	2,445	Ain.
Marche (La).	1,480	Vosges.
Marchiennes.	2,558	Nord.
Marciac.		Gers.
Marcigny-sur-Loire.	2,452	Saône-et-Loire.
Marckolsheim..	2,182	Bas-Rhin.
Marennes.	4,193	Charente-Infér.
Mareuil.	9,914	Dordogne.
Marguerittes *..	1,752	Gard.
Maringue.	4,231	Puy-de-Dôme.
Marle.	1,444	Aisne.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Marmande.	7,085	Lot-et-Garonne.
Marnay.	1,224	Haute-Saône.
Marquise.	2,008	Pas-de-Calais.
Marseille.	115,941	Bouches-du-R.
Marseille.	705	Oise.
Marson *.	7,647	Marne.
Martel.	1,807	Lot.
Martigné.		Maïenne.
Martigues (les)..	7,553	Bouches-du-R.
Martres.	1,297	Haute-Garonne.
Marvejols.	3,370	Lozère.
Massat *.	8,910	Arriége.
Mas-d'Azil (le)..	2,875	Arriége.
Masserré.	675	Corrèze.
Massiac.	1,821	Cantal..
Maour *.	2,153	Saône-et-Loire
Maubeuge.	6,044	Nord.
Mauléon.	1,508	Hautes-Pyrén.
Maulle-sur-Mandre..	1,154	Seine-et-Oise.
Mauriac.	3,604	Cantal.
Mauron.	8,204	Morbihan.
Maurs.	2,296	Cantal
Mauzé.	1,613	Deux-Sèvres.
Maïenne.	8,917	Maïenne.
Mayet-de-Montagne *.	1,751	Allier.
Mazamet.	3,609	Tarn.
Meaux.	7,836	Seine-et-Marne.
Mehun-sur-Yèvre.	3,182	Cher.
Mêle (le).	715	Orne.
Melle.	1,101	Deux-Sèvres.
Melun.	7,199	Seine-et-Marne.
Mende.	5,445	Loir-et-Cher.
Menars-le-Château..	442	Lozère.
Ménil-Amelot(le)	682	Seine-et-Marne.
Mens.	1,883	Isère.
Mer.	10,996	Loir-et-Cher.
Méru.	1,849	Oise.
Merville.	5,937	Nord.
Méry-sur-Seine.	1,164	Aube.
Metz.	45,276	Moselle.
Meulan.	1,796	Seine-et-Oise.
Meung-sur-Loire.	5,140	Loiret.
Meursaut.	1,960	Côte-d'Or.
Meximieux.	1,939	Ain.
Meyrueys.	1,993	Lozère.
Mèze.	4,146	Hérault.
Mézières.	4,159	Ardennes.
Mezin *.	1,876	Lot-et-Garonne.
Mielan.	1,815	Gers.
Milhaud*.	1,630	Gard.
Millaud.	8,582	Aveyron.
Milly.	1,884	Seine-et-Oise.
Mirambeau.	2,336	Charente-Infér.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Mirande.......	2,243	Gers.
Mirebeau.......	1,244	Côte-d'Or.
Mirebeau......	2,181	Vienne.
Mirebel *......	2,358	Ain.
Mirecourt......	5,453	Vosges.
Mirepoix......	3,747	Arriége.
Moirans.......	2,742	Isère.
Moissac.......	10,115	Tarn-et-Garon.
Molsheim......	3,160	Bas-Rhin.
Moncontour....	1,580	Côtes-du-Nord.
Moncornet.....	1,364	Aisne.
Monein *......	5,461	Basses-Pyrén.
Monferrier *....	1,768	Arriége.
Monflanquin....	5,180	Lot-et-Garonne.
Monistrol......	3,930	Haute-Loire.
Monpasier.....	1,028	Dordogne.
Monségur......	1,440	Gironde.
Montagnac.....	3,465	Hérault.
Montagrier *....	9,316	Dordogne.
Montaigu......	1,017	Vendée.
Montaigut......	1,442	Puy-de-Dôme.
Montargis......	6,643	Loiret.
Montauban.....	8,838	Ille-et-Vilaine.
Montauban.....	25,466	Tarn-et-Garon.
Montbard......	1,895	Côte-d'Or.
Montbazon.....	819	Indre-et-Loire.
Montbéliard....	4,605	Doubs.
Montbrison.....	5,156	Loire.
Mont-Cénis....	1,219	Saône-et-Loire.
Mont-Dauphin...	307	Hautes-Alpes.
Mont-de-Marsan.	3,088	Landes.
Montdidier.....	3,663	Somme.
Montdoubleau ..	1,750	Loir-et-Cher.
Montebourg....	2,534	Manche.
Montech.......	2,698	Tarn-et-Garon.
Montelimart....	7,589	Drôme.
Montendre......	832	Charente-Infér.
Montereau.....	4,098	Seine-et-Marne.
Montet-aux-Moines (Le).....	383	Allier.
Montfort-Lamaury..	1,749	Seine-et-Oise.
Montfort-sur-Méen.	16,047	Ille-et-Vilaine.
Monfroi *......	2,331	Gard.
Montierender...	1,430	Haute-Marne.
Montignac.....	14,491	Dordogne.
Montigny-le-Roi.	1,103	Haute-Marne.
Montjoie......	1,887	Arriége.
Montivilliers....	3,603	Seine-Inférieure.
Montlieu......	754	Charente-Infér.
Mont-Lion.....	*Voyez*	Mont-Dauphin.
Mont-Louis....	313	Pyrénées-Or.
Mont-Luçon....	4,698	Allier.
Mont-Luel.....	3,785	Ain.
Montmarault....	1,372	Allier.
Montmédy......	2,146	Meuse.
Montmerle......	1,676	Ain.
Montmirail.....	8,160	Marne.
Montmorency...	1,573	*Voy.* Enghien.
Montmorillon...	3,100	Vienne.
Montmort *.....	6,855	Marne.
Montoire......	2,600	Loir-et-Cher.
Montpellier....	35,123	Hérault.
Montpérat *.....	2,600	Ardèche.
Montpont......	6,701	Dordogne.
Montrejeau.....	2,487	Haute-Garonne.
Montreuil-Bellay		Maine-et-Loire.
Montreuil-l'Argile.	830	Eure.
Montreuil-sur-Mer..	4,194	Pas-de-Calais.
Montrichard....	12,463	Loir-et-Cher.
Montrouge.....	1,464	Seine.
Montsalvy......		Cantal.
Morestel		Isère.
Moret.........	1,690	Seine-et-Marne.
Morey.........	1,694	Jura.
Morlaix	9,761	Finistère.
Mormans.......	995	Seine-et-Marne.
Mortagne......	5,405	Orne.
Mortagne......	766	Vendée.
Mortain.......	2,527	Manche.
Morteau.......	1,248	Doubs.
Morterol.......	455	Haute-Vienne.
Mortrée.......	1,196	Orne.
Mothe-S.-Heray(La)	2,416	Deux-Sèvres.
Motte-Achard (La).	364	Vendée.
Motte-Beuvron(La).	486	Loir-et-Cher.
Moulins.......	13,720	Allier.
Moulins-en-Gilbert.	2,582	Nièvre.
Moulins-la-Marche.	778	Orne.
Moulis *.......	2,463	Arriége.
Mousay *......	1,929	Meuse.
Mouzon.......	2,323	Ardennes.
Moyenvic......	1,474	Meurthe.
Mussidan......	7,446	Dordogne.
Mulhausen.....	13,027	Haut-Rhin.
Murat.........	2,654	Cantal.
Mur-de-Barrez .	941	Aveyron.
Mure (La).....	1,850	Isère.
Muret.........	3,301	Haute-Garonne.
Mussy-sur-Seine.	1,634	Aube.
Muzillac.......	10,573	Morbihan.
Nancy	28,445	Meurthe.
Nangis........	1,821	Seine-et-Marne.
Nant	2,980	Aveyron.
Nanterre......	1,903	Seine.
Nantes........	71,739	Loire Inférieure.
Nanteuil le Haudouin.	1,338	Oise.
Nantua........	3,634	Ain.
Narbonne......	10,258	Aude.

Bureaux.	Population.	Départemens.
Navarreins	1,352	Basses-Pyrén.
Neauphle-le-Château.	966	Seine-et-Oise.
Nemours.......	4,143	Seine-et-Marne.
Nérac.........	5,948	Lot-et-Garonne.
Nesle.	1,658	Somme.
Neuf-Bourg (Le).	1,675	Eure.
Neuf-Brisach ...	1,824	Haut-Rhin.
Neuf-Château...	3,209	Vosges.
Neuf-Châtel. ...	3,196	Seine-Inférieure.
Neuilly-sur-Seine.	2,744	Seine.
Neuilly-S.-Front.	1,740	Aisne.
Neuvic.	9,096	Dordogne.
Neuville-aux-Bois	2,109	Loiret.
Neuvy-le-Roi...	1,714	Indre-et-Loire.
Neuvy-sur-Loire.	1,312	Nièvre.
Nevers.	13,297	Nièvre.
Niderbrum.....		Bas-Rhin.
Nîmes.........	37,816	Gard.
Niort	15,499	Deux-Sèvres.
Noailles.	681	Oise.
Noé	780	Haute-Garonne.
Nogaro.	1,551	Gers.
Nogent-le-Roi..	1,148	Eure-et-Loir.
Nogent-le-Roi ..	1,249	Haute-Marne.
Nogent-le-Rotrou	12,494	Eure-et-Loir.
Nogent-sur-Seine.	3,325	Aube.
Nogent-sur-Vernisson.	710	Loiret.
Noirmoutier.....	5,703	Vendée.
Nolay	1,690	Côte-d'Or.
Nonancourt	1,359	Eure.
Nonant.	706	Orne.
Nontron.	14,058	Dordogne.
Nouvion (Le) *..	3,158	Aisne.
Noyal *	7,569	Morbihan.
Noyers.	1,877	Yonne.
Noyon	6,224	Oise.
Nozay.........	2,216	Loire-Inférieure.
Nuaillé.	511	Charente-Infér.
Nuits	2,822	Côte-d'Or.
Nyons.	2,744	Drôme.
Oisemont *.....	1,055	Somme.
Oloron.	5,994	Basses-Pyrénées.
Olioulles	3,096	Var.
Offranville *	1,638	Seine-Inférieure.
Orange........	8,307	Vaucluse.
Orbec	3,002	Calvados.
Orchies.	3,086	Nord.
Orgelet	2,296	Jura.
Orgon.........	2,036	B.-du-Rhône.
Origny-Ste.-Benoîte.	1,698	Aisne.
Orléans........	40,340	Loiret.
Ormes (Les)....	490	Vienne.
Ornans.	2,980	Doubs.
Orthez.	5,199	Basses Pyrénées.
Oulchy-le-Château .	519	Aisne.
Oust *........	1,690	Arriége.
Oyonnax*......	1,538	Ain.
Pacaudière (La)..	1,654	Loire.
Pacy-sur-Eure. ..	1,364	Eure.
Paimbeuf.......	3,646	Loire Inférieure.
Paimpol.	2,152	Côtes-du-Nord.
Palaiseau.......	1,646	Seine-et-Oise.
Palisse (La)....	2,268	Allier.
Palluau........	465	Vendée.
Pallud (La)	2,070	Vaucluse.
Pamiers	6,246	Arriége.
Paray-le-Monial.	3,019	Saône-et-Loire.
Paris..........	713,996	Seine.
Parthenay......	4,027	Deux-Sèvres.
Passy-lès-Paris..		Seine.
Pau...........	10,188	Basses-Pyrénées.
Pauillac	2,640	Gironde.
Péage (Le).....	1,261	Isère.
Pelissanne *....	2,496	Bouches-du-R.
Penne *........	6,278	Lot-et-Garonne.
Périers.	2,642	Manche.
Périgueux......	14,668	Dordogne.
Péronne.	3,665	Somme.
Perpignan	13,357	Pyrén.-Orient.
Perrecy	1,734	Saône-et-Loire.
Pertuis.	4,616	Vaucluse.
Peyrac	1,786	Lot.
Peyrehorade....		Landes.
Pézenas	8,295	Hérault.
Phalsbourg.....	2,021	Meurthe.
Picquigny......	1,340	Somme.
Pierre-Buffière ..	733	Haute-Vienne.
Pierrefort *.....	1,342	Cantal.
Pierrelatte	2,400	Drôme.
Pithiviers	4,012	Loiret.
Plaisance	1,559	Gers.
Plancoet.	777	Côtes-du-Nord.
Plélan.........	14,319	Ille-et-Vilaine.
Pleurtuit *	12,998	Ille-et-Vilaine.
Ploermel.	11,901	Morbihan.
Plombières.	1,309	Vosges.
Plouay *.......	13,273	Morbihan.
Pluvigner *.....	11,028	Morbihan.
Podensac.......	1,551	Gironde.
Poissy.........	2,665	Seine-et-Oise.
Poitiers	21,315	Vienne.
Poix.	760	Somme.
Poligny........	5,555	Jura.
Pompidou (le)...	1,038	Lozère.
Poncin *.......	1,928	Ain.
Pons.	3,605	Charente-Infér.
Pontallier-sur-Saône.	1,566	Côte-d'Or.
Pont-à-Mousson.	6,804	Meurthe.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Pontarlier	4,549	Doubs.
Pont-Audemer. .	5,398	Eure.
Pont-au-Mur....		Puy-de-Dôme.
Pont-Chartrain. .	3,100	Seine-et-Oise.
Pont-Château.*..	1,245	Loire Inférieure.
Pont-Croix.....	1,605	Finistère.
Pont-d'Ain.....	1,140	Ain.
Pont-de-Beauvoisin.	1,849	Isère.
Pont-de-l'Arche.	1,477	Eure.
Pont-de-Lempde.	943	*Voyez* Lempde.
Pont-de-Vaux..	3,188	Ain.
Ponthierry.	.....	Seine-et-Marne.
Pontivy	16,866	Morbihan.
Pont-le-Roi....	756	Aube.
Pont-l'Evêque ..	22,09	Calvados.
Pontoise.	5,370	Seine-et-Oise.
Pontorson.	1,459	Manche.
Pontrieux......	1.632	Côtes-du-Nord.
Ponts-de-Cé (les) *.	3,804	Maine-et-Loire.
Pont-Saint-Esprit	4,137	Gard.
Pont-Scorff *...	13,151	Morbihan.
Pont-Ste-Maxence	2.610	Oise.
Pont-sur-Yonne..	1,538	Yonne.
Pornic	834	Loire-Inférieure
Port-Louis.....	16,750	Morbihan.
Port-sur-Saône..	2,001	Haute-Saône.
Port-Ste-Marie..	1,654	Lot-et-Garonne.
Pougues	855	Nièvre.
Pouilly.	2,662	Nièvre
Pouzauge	330	Vendée.
Prades	2,795	Pyrénées Orient.
Prémery.......	1,734	Nièvre.
Preuilly	1,956	Indre-et-Loire.
Pré-en-Pail. ...	3,206	Mayenne.
Privas.........	4,199	Ardèche.
Provins........	5,076	Seine-et-Marne.
Puiseaux *.....	1,991	Loiret.
Puttelange	2.328	Moselle.
Puy-en-Velay(le)	14,848	Haute-Loire.
Puy-Laurens....	1.814	Tarn.
Quesnoy (le)....	3,380	Nord.
Questemberg * .	11,906	Morbihan.
Queue (La)	515	Seine-et-Oise.
Quiberon *.....	6,609	Morbihan.
Quillan	1,440	Aude.
Quimper.	10,032	Finistère.
Quimperlé......	10,240	Finistère.
Quingey	878	Doubs.
Quintin	4,635	Côtes-du-Nord.
Rabastens.	3,366	Tarn.
Rahling *......	2,005	Moselle.
Rambervilliers ..	4,926	Vosges.
Rambouillet.....	2,958	Seine-et-Oise.
Raon-l'Etape. ..	2,962	Vosges.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Réalmont.		Tarn.
Rebais.........	1,022	Seine-et-Marne.
Redon.	4,183	Ille-et-Vilaine.
Regmalard	1,688	Orne.
Reims.........	38,046	Marne.
Remiremont. ...	3,951	Vosges.
Rennes.........	57,579	Ille-et-Vilaine.
Réole (La).....	3,783	Gironde.
Replongue * ...	1,747	Ain
Rethel.........	6,147	Ardennes.
Revel.	5,445	Haute-Garonne.
Revigny*	1,688	Meuse.
Revin *	2.133	Ardennes.
Ribay (le)	1,022	Mayenne.
Ribecourt......	528	Oise.
Ribemont *.....	2,590	Aisne.
Riberac	12,628	Dordogne.
Riceys (les)....	3,676	Aube.
Richelieu.......	2,817	Indre-et-Loire.
Rieux.	1,989	Haute-Garonne.
Riez.	3,736	Basses-Alpes.
Rignac.	2,139	Aveyron.
Rimont *.......	2,357	Arriége.
Riom..........	12,376	Puy-de-Dôme.
Rioz..........	787	Haute-Saône.
Ris.	516	Seine-et-Oise.
Rive-de-Gier ..	8,111	Loire.
Rivereneert *....	1,686	Arriége.
Rives	2,050	Isère.
Roanne........	8,916	Loire.
Roche-Bernard (La)	11,388	Morbihan.
Rochechouart ..	3,905	Haute-Vienne.
Rochefort......	10,595	Charente-Inférieure.
Rochefoucault (La).	2.680	Charente.
Rochelle (La)...	12,327	Charente-Inférieure.
Rocroy........	3,501	Ardennes.
Rodez	7,747	Aveyron.
Rogliano	1,338	Corse.
Rohan. *	9,862	Morbihan.
Romans	9,298	Drôme.
Romilly-sur-Seine *.	2,677	Aube.
Romorantin. ...	6,820	Loir-et-Cher.
Roquefort	1,343	Landes.
Roquemaure. ...	2,436	Gard.
Roquevaire	9,388	B.-du-Rhône.
Rosiers (les)....	3,678	Maine-et-Loire.
Rosiers-aux-Salines*	2,357	Meurthe.
Rosny-sur-Seine.	568	Seine-et-Oise.
Rosoy.........	1,417	Seine-et-Marne.
Rosoy-sur-Serre.	1,464	Aisne.
Rosporden	560	Finistère.
Rostrenen......	877	Côtes-du-Nord.
Roubaix.	13,132	Nord.
Rouen.........	86,736	Seine-Inférieure

Bureaux.	Population.	Départemens.
Rouillac *......	1,436	Charente.
Rouvray	950	Côte-d'Or.
Royan.........	2,339	Charente-Infér.
Roye..........	3,330	Somme.
Rue..........	1,655	Somme.
Rouffach	4,219	Haut-Rhin.
Ruffec........	2,657	Charente.
Rugles.......	1,800	Eure.
Sablé..........	3,430	Sarthe.
Sables d'Olonne (les)	4,698	Vendée.
Saillans	1,482	Drôme.
Sains *.........	2,144	Aisne.
Saint-Afrique....	6,406	Aveyron.
Saint-Aignan....	12,298	Loir-et-Cher.
Saint-Alvert *..	6,394	Dordogne.
Saint-Amand ...	5,923	Cher.
Saint-Amand ...	8,516	Nord.
Saint-Ambroix. .	2,598	Gard.
Saint-Amour. ..	2,600	Jura.
St-André-de-Cubsac	3,239	Gironde
Saint-Antonin...	5,444	Tarn-et-Garon.
Saint-Aubin *...	1,639	Jura.
Saint-Aubin-du-Cormier.....	9,619	Ille-et-Vilaine.
Saint-Aulaye*...	9,779	Dordogne.
Saint-Avold	3,255	Moselle.
Saint-Béat	1,265	Haute-Garonne.
St.-Benoît-du-Sault	1,148	Indre.
St.-Bonnet-de-Joux	1,417	Saône-et-Loire.
Saint-Brieuc. ...	9,965	Côtes-du-Nord.
Saint-Bris......	1,763	Yonne.
Saint-Calais	3,646	Sarthe.
Saint-Céré.	2,880	Lot.
Saint-Chamas *..	2,541	Bouches-du-R.
Saint-Chamond. .	6,645	Loire.
Saint-Chély	1,366	Lozère.
Saint-Chinian. ..	3,120	Hérault.
St.-Clar-de-Lomagne	1,599	Gers.
Saint-Claud	1,550	Charente.
Saint-Claude. ...	5,533	Jura.
Saint-Cloud. ...	1,953	Seine-et-Oise.
Sainte-Croix *..	1,977	Arriége.
Saint-Cyprien *..	11,248	Dordogne.
Saint-Denis. ...	5,569	Seine.
S.-Didier-de-Chal[e].	2,727	Ain.
St-Dié-sur-Loire.	1,221	Loir-et-Cher.
Saint-Dié.	6,825	Vosges.
Saint-Dizier. ...	5,787	Haute-Marne.
Saint-Etienne. ..	30,615	Loire.
Saintes.	10,274	Charente-Infér.
Saint-Esprit *...	2,595	Landes.
Saint-Fargeau...	2,033	Yonne.
Saint-Florent. ..	410	Corse.
Saint-Florentin..	2,286	Yonne.
Saint-Flour	6,640	Cantal.
Sainte-Foy.	2,473	Gironde.
Saint-Fulgent. ..	857	Vendée.
Saint-Gaudens ..	5,629	Haute-Garonne.
Saint-Geniez ...	2,583	Aveyron.
Saint-Genis	988	Charente-Infér..
St-George-sur-Loire.	2,541	Maine-et-Loire.
St-Gerand-le-Puy	1,257	Allier.
St-Germain-en-Laye	11,011	Seine-et-Oise.
St-Germain-l'Espinasse		Loire.
Saint-Gilles	5,387	Gard.
St-Gilles-sur-Vic.	790	Vendée.
Saint-Girons ...	4,450	Arriége.
Saint-Gobain*...	2,405	Aisne.
Sainte-Hermine .	1,475	Vendée.
Saint-Hilaire-du-Harcouet	2,414	Manche.
Saint-Hippolyte..	5,054	Gard.
Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs.	581	Doubs.
Sainte-James....	2,666	Manche.
Saint-Jean*....	1,693	Ain.
St-Jean-d'Angély	5,541	Charente-Infér.
S-Jean-Brevelay*	10,456	Morbihan.
St-Jean-de-Losne	1,724	Côte-d'Or.
St.-Jean-de-Luz.	1,975	Basses-Pyrénées.
St-Jean-du-Gard.	2,579	Gard.
Saint-Jean-Pied-de-Port	1,632	Basses-Pyrénées.
St.-Jean-le-Vieux *.	1,653	Ain.
S.-Jean-de-Roumay*	2,906	Isère.
Saint-Junien ...	5,737	Haute-Vienne.
Saint-Just	926	Oise.
Saint-Laurent*..	549	Gironde.
Saint-Laurent...		Jura.
Saint-Léonard...	5,841	Haute-Vienne.
Sainte-Livrade ..	2,875	Lot-et-Garonne.
Saint-Lô.	8,271	Manche.
Saint-Lys.	1,204	Haute-Garonne.
Saint-Macaire. ..	1,483	Gironde.
Saint-Maixent ..	4,111	Deux-Sèvres.
Saint-Malo	12,831	Ille-et-Vilaine.
Saint-Marcellin .	2,540	Isère.
Saint-Mards *. .	1,593	Aube.
Sainte-Marie-aux-Mines.......	5,869	Haut-Rhin.
St-Martin-de-Ré.	2,333	Charente-Infér.
St.-Martin-d'Estreaux.......	1,420	Loire.
Saint-Martin-ès-Vignes. *....	1,670	Aube.
Saint-Martin-du-Mont *	1,722	Ain.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
St.-Martin-Valmeroux	1,243	Cantal.
Saint-Martory	996	Haute-Garonne.
Sainte-Maure	2,253	Indre-et-Loire.
Saint-Maurice	708	Orne
Saint-Maximin	3,723	Var.
Ste.-Ménéhould	3,881	Marne.
Ste-Mère-Eglise	1,638	Manche.
Saint-Mihiel	5,567	Meuse.
St-Nicolas du Port	2,914	Meurthe.
S-Nicolas de la Grave	2,948	Tarn-et-Garon.
St-Nizier-le-Bourg*	1,621	Ain.
Saint-Omer	19,016	Pas-de-Calais.
Saint-Oyen	1,435	Saône-et-Loire.
Saint-Pardoux *	9,159	Dordogne.
Saint-Palais	1,133	Basses-Pyrénées.
Saint-Paul	1,722	Pyrénées-Orient.
Saint-Péray	1,791	Ardèche.
S-Pierre-de-Chignac*	10,629	Dordogne.
St-Pierre-le-Moutier	1,919	Nièvre.
Saint-Pol	3,556	Pas-de-Calais.
Saint-Pol de Léon	6,155	Finistère.
Saint-Pons	6,121	Hérault.
Saint-Pourçain	4,094	Allier.
Saint-Quentin	17,651	Aisne.
Saint-Quintin *	1,766	Gard.
Saint-Rambert	2,363	Ain.
Saint-Remy	5,367	B.-du-Rhône.
Saint-Remy *	7,951	Marne.
Saint-Romain	1,287	Seine-Inférieure
Saint-Saën	2,239	Seine-Inférieure.
Saint-Saulge		Nièvre.
Saint-Savin	850	Vienne.
Saint-Savinien	3,283	Charente-Infér.
Saint-Seine	813	Côte-d'Or.
Saint-Sernin	2,441	Aveyron.
Saint-Servan	9,661	Ille-et-Vilaine.
Saint-Sever		Calvados.
Saint-Sever	2,604	Landes.
Saint-Symphorien de Lay	2,497	Loire.
St. - Symphorien d'Ozon	1,571	Isère.
Saint-Tropez	3,319	Var.
S.-Vaast de la Hougue	3,184	Manche.
St.-Vallery en Caux	5,018	Seine-Inférieure.
S.-Vallery-s.-Somme	3,224	Somme.
Saint-Vallier	2,171	Drôme.
Saint-Venant	2,188	Pas-de-Calais.
Saint-Vist	860	Doubs.
Saint-Ybars *	2,600	Arriége.
Saint-Yrieix	6,383	Haute-Vienne.
Salbris	1,389	Loir-et-Cher.
Salignac*	8,099	Dordogne.
Salins	5,219	Jura.
Sallies *	4,642	Basses-Pyrénées
Salon	5,947	Bouches-du-R.
Samer	1,938	Pas-de-Calais.
Sancerre	3,103	Cher.
Sancoins	1,832	Cher.
Sap (le)	1,317	Orne.
Sarcelles		Seine-et-Oise.
Sarlat	13,167	Dordogne.
Sarralbe *	3,243	Moselle.
Sarrebourg	1,955	Meurthe.
Sarreguemines	3,608	Moselle.
Saar-Union	3,575	Bas-Rhin.
Sartenne	2,200	Corse.
Sarzeau *	9,285	Morbihan.
Saujon	1,877	Charente-Infér.
Saulieu	2,451	Côte-d'Or.
Saumur	10,314	Maine-et-Loire.
Sauve	2,621	Gard.
Sauzé	1,431	Deux-Sèvres.
Savenay	1,845	Loire-Inférieure.
Saverdun	3,147	Arriége.
Saverne	4,993	Bas-Rhin.
Savignac-les-Eglises *	9,773	Dordogne.
Savigny *	1,559	Côte-d'Or.
Scellières	1,461	Jura.
Schelestat	9,600	Bas-Rhin-
Schirmeck	1,153	Vosges.
Sedan	12,608	Ardennes.
Séez	5,066	Orne.
Segré	909	Maine-et-Loire.
Seix *	3,572	Arriége.
Selongey	1,600	Côte-d'Or.
Selles-sur-Cher	2,125	Loir-et-Cher.
Sémur	4,220	Côte-d'Or.
Sennecey	2,370	Saône-et-Loire.
Senlis	5,049	Oise.
Sens	8,718	Yonne.
Serres	1,761	Arriége.
Serres *	1,081	Hautes-Alpes.
Seure	3,441	Côte-d'Or.
Saverne-le-Château	2,725	Aveyron.
Sèvres	3,131	Seine-et-Oise.
Seyne	2,952	Basses-Alpes.
Seyssel	1,215	Ain.
Sezanne	12,022	Marne.
Sigean	2,171	Aude.
Signy-l'Abbaye*	2,724	Ardennes.
Sigoulès *	11,289	Dordogne.
Sillé-le-Guillaume	2,356	Sarthe.
Sisteron	3,920	Basses-Alpes.
Soissons	7,483	Aisne.
Solre-le-Château	2,274	Nord.
Sombernon	860	Côte-d'Or.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Sommières	3,642	Gard.
Sompuis *	4,283	Marne.
Songeons	1,035	Oise.
Sorcy *	1,598	Meuse.
Souillac	1,836	Lot.
Soulan *	2,164	Arriége.
Soupes	1,089	Seine-et-Marne.
Sourdeval	4,306	Manche.
Souterraine (La)	1,648	Creuse.
Souvigny	1,912	Allier.
Stenay	3,324	Meuse.
Strasbourg	49,708	Bas-Rhin.
Suette	.....	Maine-et-Loire.
Sumène *	1,917	Gard.
Suippes *	6,944	Marne.
Surgères	1,748	Charente-Infér.
Tagnon	.....	Ardennes.
Tain	1,614	Drôme.
Tannay	1,200	Nièvre.
Tarare	6,821	Rhône.
Tarascon	1,519	Arriége.
Tarascon	10,945	Bouches-du-R.
Tarbes	8,712	Hautes-Pyrén.
Tartas	1,303	Landes.
Taulignan	1,885	Drôme.
Tauves	2,316	Puy-de-Dôme.
Terrasson	14,497	Dordogne.
Tête de Buch. (la)	2,320	Gironde.
Thann	6,501	Haut-Rhin.
Thenon *	8,762	Dordogne.
Thiéblement *	10,529	Marne.
Thiers	7,530	Puy-de-Dôme.
Thilliers (les)	238	Eure.
Thionville	5,821	Moselle.
Thiviers	9,446	Dordogne.
Thorigny	2,133	Manche.
Thouars	2,592	Deux-Sèvres.
Thury-Harcourt	.....	*Voy.* Harcourt.
Tillières	1,007	Eure.
Tilly-sur-Seulles	1,046	Calvados.
Tinchebray	3,130	Orne.
Toissey	1,252	Ain.
Tonnay-Charente	1,173	Charente-Infér.
Tonneins	6,626	Lot-et-Garonne.
Tonnerre	4,023	Yonne.
Tôtes	637	Seine-Infér.
Toucy	2,598	Yonne.
Toul	7,507	Meurthe.
Toulon	30,798	Var.
Toulon-sur-Aroux	2,151	Saône-et-Loire.
Toulouse	69,731	Haute-Garonne.
Touques	1,125	Calvados.
Tour-du-Pin (la)	1,770	Isère.
Tournans	1,711	Seineet-Marne.
Tournon	3,606	Ardèche.
Tournon *	7,965	Lot-et-Garonne.
Tournus	5,151	Saône-et-Loire.
Tours	21,928	Indre-et-Loire.
Toury	1,232	Eure-et-Loir.
Touvet (le)	1,367	Isère.
Trappes	612	Seine-et-Oise.
Treffort *	2,064	Ain.
Treguier	3,026	Côtes-du-Nord.
Tremblade (La)	2,160	Charente-Infér.
Trévoux	3,000	Ain
Trie	1,203	Hautes-Pyrén.
Triel	1,716	Seine-et-Oise.
Trinité (La) *	9,734	Morbihan.
Troarn	936	Calvados.
Troyes	25,587	Aube.
Tulles	6,402	Corrèze.
Tullins	1,785	Isère.
Turcoing	14,661	Nord.
Ussel	2,551	Corrèze.
Ustou	3,270	Arriége.
Uzel	1,932	Côtes-du-Nord.
Uzerches	1,717	Corrèze.
Uzès	5,217	Gard.
Valançay	2,712	Indre.
Valence	10,285	Drôme.
Valence-d'Agen	2,484	Tarn-et-Garon.
Valenciennes	19,841	Nord.
Valensole *	2,655	Basses-Alpes.
Valleraugues *	1,806	Gard.
Valmont	362	Seine-Inférieure.
Valognes	6,858	Manche.
Valréas	3,615	Vaucluse.
Vandœuvre	1,303	Aube.
Vannes	28,320	Morbihan.
Vans (les)	2,152	Ardèche.
Varades	3,814	Loire-Infér.
Varennes	1,547	Meuse.
Varennes-s.-Allier	2,099	Allier.
Varilhes *	1,581	Arriége.
Varzy	2,818	Nièvre.
Vassy	2,345	Haute-Marne.
Vatan	2,391	Indre.
Vaucouleurs	2,146	Meuse.
Vauvert *	3,668	Gard.
Vaux	969	Seine-et-Oise.
Vayre		Puy-de-Dôme.
Vence	3,020	Var.
Vendôme	6,805	Loir-et-Cher.
Verberie	1,162	Oise.
Verdun-s.-Meuse	9,882	Meuse.
Verdun-s.-Saône	1,792	Saône-et-Loire.
Veirfeil *	2,443	Haute-Garonne.
Vergt *	10,475	Dordogne.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Velines*	9,123	Dordogne.
Vermanton	2.665	Yonne.
Verneuil	3,888	Eure
Vernon	2,673	Eure.
Vernoux	2,770	Ardèche.
Verpillière (La)	647	Isère.
Versailles	29,791	Seine-et-Oise.
Verteillac.*	12,326	Dordogne.
Vertus	7,966	Marne.
Vervins	2,687	Aisne.
Verzy *	11,889	Marne.
Vesoul	5,376	Haute-Saône.
Veyne	1,768	Hautes-Alpes.
Vézelay	1,285	Yonne.
Vézelize	1.743	Meurthe.
Vic *	3.376	Meurthe.
Vic-Bigorre	3,308	Hautes-Pyrén.
Vic-Fezensac	2,696	Gers.
Vic-sur-Aisne	497	Aisne.
Vic-sur-Cère	1,962	Cantal.
Vienne	13,780	Isère.
Vierzon	4.707	Cher.
Vieux-Maisons	960	Aisne.
Vigan (le)	4,246	Gard.
Vignory	894	Haute-Marne.
Vihiers	523	Maine-et-Loire.
Villaine-la-Juhel*	2,420	Mayenne.
Villamblard *	12.702	Dordogne.
Ville-aux-Clers (la)	783	Loir-et-Cher.
Villebois *	1,650	Ain.
Ville-Dieu	3,024	Manche.
Villefort	1,285	Losère.
Villefranche	9,521	Aveyron.
Villefranche-de-B.*	6,490	Dordogne.
Villefranche-de-L.*	6,364	Dordogne.
Ville-Franche	2,515	Haute-Garonne.
Ville-Franche	5,250	Rhône.
Ville-en-Tardenois.*	10,690	Marne.
Villemur *	5,668	Haute-Garonne.
Villenauxe	2,515	Aube.
Villeneuve-d'Agen	9,495	Lot-et-Garonne.
Villeneuve-de-Berg	2,391	Ardèche.
Villeneuve-la-Guyart	560	Yonne.
Villene-les-Avignon	3,279	Gard.
Villeneuve-l'Archev.	1,797	Yonne.
Villeneuve-le-Roi	4,765	Yonne.
Villene-St.-Georges	895	Seine-et-Oise.
Villeparisis	559	Seine-et-Marne.
Villequier	884	Cher.
Villers-le-Bocage	1,177	Calvados.
Villers-Cotterets	2,415	Aisne.
Villersexel	.....	Haute-Saône.
Villette (la)	.....	Seine.
Ville-Vallier	.....	Yonne.
Vimont	.....	Calvados.
Vimoutiers	3,706	Orne.
Vinay	.....	Isère.
Vire	8,116	Calvados.
Viriat *	2,419	Ain.
Virieu	1,101	Isère.
Vitré	29,905	Ille-et-Vilaine.
Vitry-le-Français	16,173	Marne.
Vitteaux	1,834	Côte-d'Or.
Viviers	2,419	Ardèche.
Vivonne	2.400	Vienne.
Vizilles	2,023	Isère.
Void	1,279	Meuse.
Voiron	4,340	Isère.
Voisey *	1,665	Haute-Marne.
Vouvray	.....	Indre-et-Loire.
Voute (La)	1,419	Ardèche.
Vouziers	1.880	Ardennes.
Walschbronne *	1,773	Moselle.
Wasselonne	4,367	Bas-Rhin.
Wazemmes *	7,170	Nord.
Weissembourg	6,146	Bas-Rhin.
Wesserling	.....	Haut-Rhin.
Wormhoudt	3,577	Nord.
Yvetot	9,758	Seine-Inférieure.

DÉPARTS POUR LES PAYS ÉTRANGERS.

VILLES, PAYS, ETATS ET COLONIES *pour lesquels il est indispensable d'affranchir les Lettres, qui, sans cette précaution, resteraient en rebut.*

COLONIES, tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'au port de mer pour les Colonies françaises de l'Amérique, les Etablissemens français aux Indes, les Etats-Unis d'Amérique et tous autres Pays ou Etats d'outre-mer; mais les lettres pour le Cap de Bonne-Espérance et les possessions anglaises dans les Indes-Orientales, ne peuvent être affranchies qu'en Angleterre.

ANGLETERRE, lundi, mardi, vendredi, samedi.

Il faut affranchir jusqu'à Douvres, pour Londres et l'Angleterre, Edimbourg et l'Écosse, Dublin, l'Irlande et l'île de Guernesey. Les lettres pour les îles de Jersey et d'Aurigny, doivent être affranchies de la même manière que celles pour les Colonies, jusqu'à *Cherbourg*, *St.-Malo* ou *Granville*, selon la direction la plus courte qui peut leur être donnée par l'un ou l'autre de ces trois ports maritimes.

ROYAUMES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

Les lettres et paquets pour *Madrid* et toute l'Espagne, Lisbonne et tout le Portugal, et ceux pour Gibraltar, ainsi que pour toutes les Colonies, tant espagnoles que portugaises, partent les mercredis et dimanches par Bayonne, lorsqu'ils sont affranchis jusqu'à Saint-Jean-de-Luz.

Ceux pour Barcelonne, Lérida, Tarragone, Tortose et la Catalogne, les Isles Baléares, ou les Isles de Majorque, Minorque et d'Ivica, partent par Perpignan, affranchis jusqu'à cette ville, les lundis et jeudis.

POSSESSIONS DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Les départs de Paris pour la Bohême ont lieu les mardis, mercredis, vendredis, dimanches; et, pour la Moravie, la Silésie, la Galicie, seulement le mardi, par Forbach, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Les départs pour Vienne et la basse Autriche, la Moravie, la Silésie, la Galicie, la Hongrie, la Transilvanie, les frontières militaires, le Tyrol, la Styrie, la haute Autriche, l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces vénitiennes, la délégation lombarde de Mantoue, les lundis, mercredis, vendredis, samedis, par Huningue, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Les départs pour les provinces lombardes, les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis, par Huningue, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Ces points de sortie (Forbach et Huningue) sont communs aux lettres de tous les départemens de la France, excepté celles des 37 départemens méridionaux pour le Tyrol méridional, l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces vénitiennes et lombardes, lesquelles lettres, suivant leur origine, sont dirigées, avec affranchissement forcé, sur les bureaux de Pont-de-Beauvoisin, de Grenoble ou d'Antibes.

VILLES, PAYS OU ETATS ETRANGERS *pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir* (voie d'Autriche).

Cracovie (la ville libre de), affranchissement libre		jusqu'à destination.
Pologne méridionale, Lublin, Sandomirz. . .	*id*	jusqu'à Podgorze.
Russie méridionale, Odessa, Teflis, etc . . .	*id.*	jusqu'à Brody.
Modène, Reggio, Massa Carara (Italie). . .	*id.*	jusqu'à Saint-Benedetto.
Parme, Plaisance, Guastalla	*id.*	jusqu'à Casai Pusterlergo.
Iles Ioniennes, de Malte et de Goza.	*id.*	jusqu'à la Samoggia, près Bologne.

LA TURQUIE, L'EGYPTE ET LES ECHELLES DU LEVANT. — Pour Constantinople et toute la Turquie, *il faut affranchir jusqu'à Huningue*, les lettres que l'on veut faire passer par Vienne en Autriche; et *jusqu'à Marseille*, si l'on veut qu'elles soient expédiées par la voie de mer.

Il faut pareillement affranchir soit jusqu'à Huningue, soit jusqu'à Marseille, suivant qu'on veut faire passer par Vienne en Autriche, ou directement par un port maritime de France, les lettres pour les îles de Candie, de Negrepont et tout l'Archipel, pour Smyrne, Alep et les Echelles du Levant, Alger, Maroc, Tripoli, Tunis et les Etats Barbaresques, Alexandrie, le Caire et toute l'Egypte.

SUISSE.

Les lettres et paquets pour les cantons Suisses d'Appenzell, Bâle, Glaris, Lucerne, Saint-Gall, Schaffouse, Schwitz, Zurich, Zug, Coire et les Grisons, Bellinzona et le canton du Tessin, Frauenfeld et la Thurgovie, Stanz et le canton d'Underwald, Altorff et le canton d'Uri, partent de Paris, tous les jours et doivent être affranchis jusqu'à Huningue.

Les lettres et paquets pour Bienne, Dellemont, La Neuville, Sonceboz, et tout le pays de Porentruy, pour Berne et son canton, pour Fribourg et le canton de même nom, et pour Soleure et son canton, partent les lundis, mercredis et vendredis, et doivent être affranchis jusqu'à Delle.

Les lettres et paquets pour les cantons de Neufchâtel et de Lauzanne, ainsi que pour Sion et le Valais, suivant qu'ils sont originaires des départemens septentrionaux ou méridionaux de la France, doivent être affranchis jusqu'à Pontarlier ou jusqu'à Ferney, et sont expédiés de Paris les mardis, jeudis, samedis et dimanches.

Les lettres et paquets de toute la France pour Genève et son canton, partent de Paris, les mêmes jours, et doivent être pareillement affranchis jusqu'à Ferney.

Villes, Pays ou États étrangers pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir.

ITALIE, par les Etats-Sardes, lundis, mercredis, vendredis, dimanches.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour Cagliari et l'île de Sardaigne, ainsi que pour tous les Etats de S. M. Sarde.

On peut de même affranchir, mais jusqu'à Sarzane seulement, pour Lucques et le pays de ce nom; pour Pise, Livourne, Florence et toute la Toscane, ainsi que pour Piombino; pour le Boulonois, le Ferrarois, le duché d'Urbin, la Marche d'Ancône, Rome et tout l'Etat pontifical, pour Naples, Messine, Palerme et pour tout le royaume des Deux-Siciles.

ROYAUME DE PRUSSE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour Aix-la-Chapelle et Sarrebruck, pour Clèves et le duché de ce nom, pour Dusseldorf et tout le duché de Berg, pour Berlin, Francfort-sur-l'Oder, la Marche ou le Brandebourg, Magdebourg, Kœnigsberg, Breslau, la Silésie et toute les possessions prussiennes, tant en deçà qu'au-delà du Rhin.

Mais on ne peut affranchir que jusqu'à Thorn, pour la Pologne-Russe, et que jusqu'à Memel, pour l'Empire de toutes les Russies.

ROYAUME DES PAYS-BAS, tous les jours.

On est libre d'affranchir jusqu'à destination, ou de ne point affranchir pour Mons, Brûxelles, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Middelbourg, Liége, le duché de Luxembourg, le duché de Bouillon, et pour tout le royaume des Pays-Bas.

ÉTATS d'ALLEMAGNE *desservis par la Direction générale des postes féodales héréditaires du Prince de la Tour-et-Taxis, à Francfort-sur-le-Mein*, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir les lettres et paquets pour Stuttgard, Ulm et tout le royaume de Wurtemberg, pour le duché, le grand-duché et l'électorat de Hesse, pour le duché et le grand-duché de Nassau, pour le duché d'Oldembourg, situé sur la rive gauche du Rhin, pour la ville libre de Francfort-sur-le-Mein, pour les principautés de Hesse-Hombourg, de Lippe-Buckeburg et Detmold, de Reuss, de Saxe-

Cobourg, de Schwarzburg et de Waldeck, pour la Saxe ducale, pour les royaumes de Saxe et de Hanôvre, ainsi que pour le duché de Brunswick, et pour les villes Anséatiques de Bremen, d'Hambourg et de Lubeck.

On peut pareillement affranchir jusqu'à Bremen pour le duché d'Oldembourg en Basse-Allemagne; et jusqu'à *Hambourg*, pour la principauté de Lubeck, pour les grands-duchés de Mecklembourg-Strélitz et Schwérin, le duché de Holstein, le royaume de Danemarck, l'Islande et les royaumes de Suède et de Norwège.

ROYAUME DE BAVIÈRE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination pour tous les États du royaume de Bavière situés, tant en-deçà qu'au-delà du Rhin.

GRAND-DUCHÉ DE BADE (tous les jours.)

On est libre d'affranchir jusqu'à destination, ou de ne point affranchir pour Bade, Carlsruhe, Constance, Manheim, et tout le Grand-Duché de Bade.

ENTREPRISE *des Coches de la Haute-Seine, Yonne et Canal de Bourgogne.*

MM. Jouet, Ingé et Comp^e, propriétaires.

M. Belamy, *Directeur-général*, île Saint-Louis, rue Bretonvilliers, n. 1.

Cette entreprise se charge du transport des voyageurs et des marchandises de toute nature. Les voitures en sont commodes, propres, et distribuées en cabinets.

Des voitures de terre, bien suspendues, correspondent avec l'arrivée des Coches à Auxerre, pour la route de Lyon.

Les Coches d'Auxerre ont à leur suite des bateaux couverts, dont les cabanes sont planchéïées, et ferment à clef, et où les marchandises sont à l'abri de toute avarie et de toute dilapidation.

L'on traite à l'amiable avec le commerce pour le transport des fortes parties de marchandises.

La caisse générale et les bureaux d'administration sont établis à Paris, île Saint-Louis, rue Bretonvilliers, n. 1; ainsi que les bureaux de départ et d'arrivée.

Il y a des préposés dans chaque ville et même dans chaque village de la route que tiennent ces voitures, chargés de recevoir les marchandises, de les rendre ou de les réexpédier à destination, et de traiter pour les prix de transport.

Toutes ces voitures partent de Paris à 8 heures du matin, du 1er octobre au 1er avril, et 7 heures du matin, du 1er avril au 1er octobre. Leur mouvement se fait dans l'ordre suivant :

Coches de	Départ de Paris	Arrivée dans les Communes.	Départ des Communes.	Arrivée à Paris
Nogent . . .	Dimanche . . .	Lundi 3 h. s. .	Mercredi. . . .	Jeudi 2 h. s.
Auxerre.. . .	Mercredi. . . .	Samedi soir. . .	Jeudi matin. .	Samedi soir.
Aux. (petit coche d').	. . . .	. . . .	Lundi matin. .	Mercredi soir.

Les voyageurs peuvent se rendre directement au Port-Saint-Bernard, lieu de départ.

Cette entreprise se charge des expéditions pour tout le Midi, Rouen et le Havre.

SECTION XI.

ADMINISTRATION

DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DES MESSAGERIES ROYALES,

Rue Notre-Dame-des-Victoires, hôtel des Messageries royales.

Cet établissement, qui a remplacé la Régie générale des Messageries nationales, supprimée par la loi du 30 septembre 1797, est spécialement chargé des transports du Gouvernement et des administrations publiques; il offre au commerce et aux particuliers une centralité de services des Messageries sur tous les points du Royaume, par ses correspondans dans le Piémont, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, la Belgique, l'Angleterre, etc., etc.

L'Administration tient ses assemblées les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à quatre heures.

Il y a toujours à l'hôtel des Messageries un Administrateur pour recevoir les réclamations du public, et y faire droit.

Administrateurs-généraux. Messieurs,

Le Bon C. Saint-Georges ✻.
Le Baron de Nanteuil-Lanorville ✻.
Provigny.
Touchard ✻.
Nodler fils ✻.
Francisque Lecocq fils.
Besson ✻.

M. Nodler, *Caissier-général.*

Administrateurs-Adjoints. Messieurs,

De Marigny ✻.
A. de Nanteuil.
Soufflot ✻.
Caïlus fils.
Desvallières.
Revenaz fils.

Secrétaire-général. . . . . . . M. Taupin.
Adjoint au Secrétaire-général. M. Girbaud ✻ (O ✻).

Conseil de l'Administration.

M. Dutillet, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassat.*
M. Nicod, *ancien Avocat aux Cons. du Roi et à la Cour de Cass.*
M. Bonnet fils, *Avocat plaidant.*
M. de la Courtie, *Avoué à la Cour royale.*
M. Desvallières, *Avoué au Tribunal de première instance.*
M. Durand, *Défenseur officieux près le Trib. de Commerce.*
M. Chardin, *Notaire.*
M. Vandermarq, *Agent de change.*
M. Seigneur, *Commissaire-Priseur.*
M. Sedillot, *Docteur en médecine.*

Bureau des Recouvremens.

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les Départemens, et des Départemens sur Paris.

Nota. On fait des compositions avec les maisons de commerce pour le transport des fonds et des marchandises, en raison de l'importance des expéditions.

L'Administration de l'exploitation générale des Messageries royales, rue Notre-Dame-des-Victoires, a fait une convention avec la Direction générale et Administration des Postes, en date du 2 septembre 1822, approuvée par Son Exc. le Ministre des Finances, pour faire conduire ses diligences par les maîtres de poste.

VILLES de passage ou de destination des Diligences.	Lieues.	Départs de Paris. Jours.	Heures.	Temps en Route.	Retours pour Paris. Jours.	Heures.	Temps en Route.	VILLES de correspondance.
Abbeville, *Voyez* Calais. . . .	42	tous les jours.	8 m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Hesdin, Eu, Dieppe.
Alençon, par la voit. de Rennes.	50	tous les jours.	9 m	. . . .	tous les jours	midi.	27 h.	Neufchâtel, Beaumont, Seez, Argentan, Falaise.
Altkirch, *Voyez* Mulhausen. .	113	tous les jours.	3 s.					
Amiens, 2 départs	32	tous les jours.	5 et 4 s.	14 h.	tous les jours.	8 et 9 h. m	14 h.	Montdidier, Arras.
Angers, *Voy.* Nantes.	76	tous les jours.	7 h.					
Angoulême, *Voy.* Bordeaux . .	120	tous les jours.	4 s.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Jarnac, Cognac, Saintes, Blaye, Limoges.
Arras, *Voyez* Lille.	50	tous les jours.	5 h. s.					
Auxerre, *V.* Châlons-sur-Saône.	42	tous les jours.	2 s.					
Avallon, *V.* Lyon par Châlons.	55	tous les jours.	2 s.					
Bar-le-Duc, *V.* Strasb. Nancy.	64	tous les jours.	8 h. m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Villotte, St.-Mihiel.
Bar-sur-Seine. *Voy.* Mulhausen.	47	tous les jours.	3 s.					
Bale, *Voyez* Mulhausen. . . .	123	tous les jours.	3 s.	4 j.	tous les jours.	10 h. s.	4 j.	Toutes les villes de Suisse.
Beauvais, *Voyez* Calais. . . .	17	tous les jours.	8 m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Clermont-Oise, Gisors.
Belfort, *Voy.* Mulhausen. . . .	103	tous les jours.	3 s.	. . . .	tous les jours.	. . . .	3 j.	Porentruy, Colmar, Anspach, Izenheim.
Besançon, par Tonnerre. . . .	100	tous les jours.	6 h. s.	3 j.	tous les jours.	9 h. m	3 j.	Genève, Pontarlier, Lons-le-S[er], Salins. Neuchâtel, et toute la Suisse
Blois, 2 départs.	44	tous les jours.	6 m. 4 s.					
Bordeaux, par Limoges. . . .	156	tous les 2 jours.	7 m.	4 j.	tous les 2 jours.	10 h. m.	4 j.	Mont-de-Marsan, Agen, Bayonne, toute l'Espagne.
Bordeaux, par Orléans. . . .	157	tous les jours.	4 s.	3 j.	tous les jours.	7 h. m.	3 j.	
Boulogne, *Voyez* Calais. . . .	61	tous les jours.	8 m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cassel, St.-Omer.
Bourbon (Vend.) *V.* la Rochelle.	130	tous les 2 jours.	6 m.					
Brives, *Voy.* Toulouse.	125	tous les 2 jours.	8 m.					
Caen, 1 départ.	56	tous les jours.	midi.	1 j. ½	tous les jours.	6 h. m.	1 j.	Vire, Baïeux, St.-Lô, Carentan, Cherbourg, Avranches, Granv.
Cahors, *Voy.* Toulouse.	154	tous les 2 jours.	11 m.					
Calais, 2 départs.	70	tous les jours.	4 s. 8 m.	1 j. ½	tous les jours.	7 h m. 6 s	1 j. ½	Doulens, Arras, Bethune, S. Omer, Hesdin, Graveline, Dunkerque, Londres.
Cambray, 2 départs.	44	tous les jours.	7 m. 4 s.	20 h.	tous les jours.		20 h.	
Châlons-sur-Marne, 2 départs. .	43	tous les jours.	5 s. 8 m					
Châlons-sur-Saône.	85	tous les jours.	2 s.	50 h.	tous les jours.	6 h. s.	50 h.	Lyon (par la Saône.)

Chartres, 2 départs.	22	tous les jours.	7 m. 9 s.	12 h.	tous les jours.	7h.m.4s	12 h.	Châteaudun, Vendôme.
Châteauroux.	65	tous les jours.	6 ½ s.	35 h.	tous les jours.	6 h. . s	33 h.	Buzançois, Châtillon-sur-Indre. La Châtre, Leblanc.
Château-Thierry, 2 départs. . .	24	tous les jours.	8 m. 5 s.					
Châtellerault, *Voy.* Bordeaux. .	79	tous les jours.	6 m. 4 s.					
Châtillon-sur-Se. *V.* Mulhausen.	56	tous les jours.	3 s.					
Chaumont, *Voy.* Mulhausen. .	61	tous les jours.	3 s.	. . .	. . . .	. . . .	. . . .	Bourbonne.
CLERMONT	95	tous les jours.	6 h. s.	2 j. ½.	tous les jours.	4 h. s	2 j. ½.	Aurillac, Le Puy, Mende, St-Flour. Roanne.
Cosne. *V.* Clermont ou Lyon.	46	tous les jours.	6 m 6 s,					
Dijon, par Troyes	75	tous les jours.	9 m.	2 j ½.	tous les jours.	4 s.	2 j. ½.	Vitteaux, Rouvray, Semur, Auxonne
De Dijon à Châlons-sur-Saône.	17 ½	tous les 2 jours.	7 m.					
Dôle, *Voy.* Besançon.	90	tous les jours.	6 s.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Salins, Arb., Lons-le-S., Genève, la Suisse.
Douay. *V.* Lille par S.-Quentin.	30	tous les jours.	4 s.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Béthune, Arras.
Dreux. *Voy.* Rennes.	22	tous les jours.	9 m.					
Epernay. *V.* Strasbourg ou Metz	35	tous les jours.	8 m. 5 s.					
Etampes, *V.* Orléans, 4 dép. .	14	tous les jours.	6 m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Dourdan.
Evreux. *V.* Caen, 1 départ. .	27	tous les jours.	11 m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	L'Aigle, Louviers.
Ferté-Bernard (la). *Voy.* Nantes.	43	tous les jours.	7 m.	. . . .				
Fontainebleau, 2 départs. . .	14 ½	tous les jours.	6 m. 6 s.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Pithiviers.
Falaise.		tous les 2 jours.	4 s. 6 ½ s.					
GENÈVE, *Voyez* Besançon. .	130	tous les jours.	6 s.	3 j. ½.	tous les jours.	9 m.	3 j. ½.	Chambéry.
Ham, *V.* Lille p. St.-Quentin, 2 d.	30	tous les jours.	4 et 6 s.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Beauvais. Chauny.
Havre (le).	53	tous les jours.	5 ½ s.	1 j.	tous les jours.	7 h. m.	1 j.	
Joigny. *V.* Besançon, 2 départs.	36	tous les jours.	2 et 6 s.					
Langres. *V.* Mulhausen, 1 dép.	69	tous les jours.	3 h. s.					
LAON.	35	tous les jours.	7 s.	18 h.	tous les jours.	7 h. m.	18 h.	Marles, Vervins, La Fère.
Laval, *Voy.* Rennes.	72	tous les jours	9 m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	La Capelle, Hierson.
LIÉGE, *Voy.* Valenciennes. . .	99	tous les jours.	7 m. 3 s.	2 j.	tous les jours.	1, 7 h. s.	2 j.	Maestricht, Aix-la-Chap., et toutes les villes jusqu'à Hambourg.
LILLE. par Arras.	59	tous les jours.	5 s.	29 h.	tous les jours.	9 h. m.	29 h.	St.-Omer, Dunkerque, Menin, Courtray, Bruges, Gand, Anvers, etc.
LILLE, par St.-Quentin. . . .	59	tous les jours.	4 s.	28 h.	tous les jours.	10 m.	28 h	
Limoges.	98	tous les jours.	7 m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Guéret, Moulins, Angoulême, Clermont.
Lysieux, *Voy.* Caen, 1 départ. .	45	tous les jours.	11 m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Falaise, Pont-Audemer, Honfleur.
Lunéville, *Voy.* Strasbourg. .	92	tous les 2 jours.	8 m.					
Lusignan. *Voy.* La Rochelle. .	96	tous les 2 jours.	6 m.					

VILLES de passage ou de destination des Diligences.	Lieues.	Départs de Paris. Jours.	Heures.	Temps en Route.	Retours pour Paris. Jours.	Heures.	Temps en Route.	VILLES de correspondance.
Lyon, par Auxerre	120	tous les jours.	4 s.	3 j.	tous les jours.	6 h. m.	3 j.	Grenoble, Marseille, Montpellier, Digne, Gap, Nice, Privas, Toulon, Valence, Nîmes, Montbrison, Le Puy, Chambery, Draguignan, Avignon, St.-Etienne, toutes les villes d'Italie et du Piemont.
Lyon, par Moulins	120	tous les jours.	6 m.	3 j.	tous les jours.	2 h. s.	3 j.	Id.
Mâcon, V. Châlons-sur-Saône.	100	tous les jours.	2 h. s.					Bourg.
Magny, Voy. Le Havre.	16	tous les jours.	5½ s					Gisors.
Mans (Le). 1 départ.	53	tous les 2 jours.	7 m.					Château-du-Loir, St.-Denis d'Orgues.
Mantes, 2 départs.	16	tous les jours.	11 m.					Houdan, Pontchartrain.
Mayenne. Voy. Rennes.	64	tous les jours.	9 m					Fougères, Ernée.
Meaux, 2 départs.	12	tous les jours.	8 m. 5 s.					
Melun, 2 départs.	12	tous les jours.	2, 6 s.					
Metz.	80	tous les jours.	5 s.	45 h.	tous les jours.	3 h. s.	5 j.	Nancy, Luxembourg, Trèves, Coblentz, Sarrebruck, Mayence, Francfort et toute l'Allemagne.
Mézières, V. Sedan.	60	tous les jours.	10 m.	36 h.		4 h. s.	36 h.	Rocroy, Givet, Charleville.
Montauban, Voy. Toulouse.	170	tous les 2 jours.	8 m.					Rodez, Villefranche.
Montreuil. Voyez Calais.	53	tous les jours.	8 m.					Hesdin.
Mortagne, Voy. Rennes.	40	tous les jours.	9 m.					Belesme.
Moulins, 2 départs.	73	tous les jours.	6 m. 6 s.					Rouanne, Montluçon, Bourbon-Lancy.
Mulhausen.	115	tous les 2 jours.	3 s.	3 j.	tous les jours.	10 h. s	3 j.	Altkirch, Isenheim, Colmar, Bâle et toute la Suisse.
Nantes, par Le Mans.	97	tous les 2 jours.	7 m.	2 j.	tous les 2 jours.	3 h. s.	2 j. ½	Lorient, Brest, S.-Malo, toute la Bretagne.
Nantes, par Tours.	108	tous les 2 jours.	6 m.	2 j. ½	tous les 2 jours.	6 h. s.	2 j. ½	
Nancy. 1 départ.	85	tous les jours.	8 m.					Epinal, Plombières, Mirecourt, Neufchâteau, Château-Salins.
Nemours, 2 départs.	20	tous les jours.	6 m. 6 s.					
Nevers, 2 départs.	60	tous les jours.	6 m. 6 s.					
Niort, Voy. La Rochelle.	108	tous les jours.	6 m.					Fontenay, Bourbon-Vendée, Saintes.
Nogent-le-Rotrou.	38	tous les jours.	7 m.					
Noyon, 2 départs.	26	tous les jours.	4 et 6 s.					La Fère.

VILLES DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences	Lieues	Departs de Paris.		Temps en Route.	Retours pour Paris.		Temps en Route.	VILLES de correspondance.
		Jours.	Heures.		Jours.	Heures.		
Orléans, 4 départs.	30	tous les jours.	6m 4,6½ s.	12 h.	tous les jours.	11 m. 8 s.	12 h.	Bourges, Chartres, Pithiviers.
Périgueux.	12	tous les 2 jours.	9 m.	3 j.	tous les 2 jours.	......	....	Bergerac, Agen, Tarbes, Pau, Auch,
Péronne, *Voy.* Valenciennes 2 départs	35	tous les jours.	7 m. 3 s.					
Poitiers, 2 départs	89	tous les jours.	4 s. ou 6 m.					
Reims	40	tous les jours.	10 m.	20 h.	tous les jours.	4 h. s.	20 h.	Stenay, Bery, les Grandes Loges, Mouchenot.
Rennes.	91	tous les jours.	9 m.	2 j.	tous les jours.	5 h. s.	2 j.	Lorient, Brest, S.-Malo, S.-Brieuc, Quimper, Dol, Dinan, Vannes, Pontivy et toute la Bretagne.
Riom.	92	tous les jours.	6 h. s.					
Rochelle (la).	125	tous les 2 jours	6 m.	2 j. ½	tous les 2 jours.	8 h. s.	2 j. ½	Rochefort, îles de Rhé, d'Oléron, d'Aix.
Rouen, par Magny.	32	tous les jours.	5 1/2 s.	12 h.	tous les jours.	8 h. s.		Louviers, le Hâvre, Dieppe, Fécamp, Caudebec, Pont-Audemer, Honfleur.
Rouen, par Mantes.	34½	tous les jours.	6 m.	14 h.	tous les jours.	8 h. s.	14 h.	
Roye, *Voy.* Valenciennes.	28	tous les jours.	7 m.	.....	.....	.....	.....	Montdidier.
Sainte Ménéhould, *Voy.* Metz.	53	tous les jours.	5 h. s.					
Saint-Maixent, *Voy.* La Rochelle.	103	tous les 2 jours.	6 m.					
Saint-Quentin, 2 départs.	35	tous les jours.	4 ou 6 s.	17 h.	tous les jours.	9 h. m.	17 h.	Guise, Landrecies, Maubeuge, Avesnes.
Saumur, par Orléans.	75½	tous les jours.	6 m.					
Sedan.	65	tous les jours.	10 m.	36 h.	tous les jours.	4 h. s.	36 h.	Luxembourg, Montmédy, Stenay, Longuyon.
Sens, *Vor.* Lyon, 2 départs.	28	tous les jours.	6 m. 3 s.					
Soissons, 2 départs.	26	tous les jours.	10 m. ou 7 s.					
Strasbourg.	122	tous les jours.	8 m.	3 j.	tous les jours.	10 h. m.	3 j.	Mayence et les villes d'Allemagne.
Tonnerre, *Voy.* Besançon.	49	tous les jours.	6 s.	3 j.	tous les jours.	8 h. m.	3 j.	
Toulouse.	182	tous les 2 jours.	8 m.	4 j. ½	tous les 2 jours.	8 h. m.	4 j. ½	Foix, Carcassonne, Rodez, Auch, Pau, Tarbes, Perpignan, Alby, Barrèges, Bagnères, et toute l'Espagne.
Tours, 2 départs.	59	tous les jours.	6 m. 2 s.	27 h.	tous les jours.	7 m. 8 s.	27 h.	Saumur, Loches, La Roue, Château-du-Loir.
Troyes.	40	tous les jours.	3 s.	.....	.....	.....	.....	Arcis-sur-Aube, Brienne, Joinville, Estissac.
Uzerches, *Voy.* Toulouse.	113	tous les 2 jours.	8 m.	.....	.....	.....	.....	Tulle, Aurillac.
Valenciennes, deux départs.	52	tous les jours.	7 m. 3 s.	.....	.....	1, 7 s.	.....	St.-Amand, Tournay, Maubeuge, Le Quesnoy, Avesnes, Anvers; Bruxelles, Liége, Louvain, Malines, Mons, toute la Belgique et la Hollande.
Verdun, *Voy.* Metz.	64	tous les jours.	5 s.	.....	.....	.....	.....	Dun, Saint-Mihiel.
Verneuil, *Voy.* Rennes.	31	tous les jours.	9 m.	.....	.....	.....	.....	Laigle.
Versailles, 2 départs et demi.	4	tous les jours.	7,9 m. 9 s.					
Vesoul, *Voy.* Mulhausen.	87	tous les jours.	3 s.					
Vierzon, *Voy.* Châteauroux.	52	tous les jours.	6 h. 1/2 s.	.....	.....	.....	.....	Bourges.
Vitré, *Voy.* Rennes.	81	tous les jours.	9 h. m.					
Vitry-sur-Marne, *V.* Strasb., 2 dép.	51	tous les jours.	8 m.					

SECTION XII.

DEUILS DE COUR.

Il y a grand et petit deuil ; la volonté du Roi les détermine et en fixe la durée.

Les grands deuils se partagent en trois temps : La laine, la soie et les pierres noires, 3° le petit deuil et les diamans.

Durée.

Grand Deuil. De six mois à deux mois.

Petit Deuil. De trois semaines à trois jours.

Habillemens des Hommes et usages pour le grand Deuil.

Premier temps.—Le Roi porte habit. veste et culotte de drap violet ; l'habit, boutonné tout du long, sans laisser voir la chemise ; les manches fermées jusqu'aux poings, et garnies de petites manchettes plates et cousues ;

Le collet garni d'un rabat de toile de Hollande ; les bas de laine violette ; les souliers de drap violet, avec les boucles d'acier tirant sur le violet ; l'épée garnie d'acier de même couleur, avec le ceinturon de drap violet ; le chapeau noir, garni d'un crêpe violet ; les gants violets avec la garniture.

Les autres personnes portent les cheveux sans poudre, habit de drap noir, souliers bronzés, bas de laine noire, l'épée noire, garnie d'un crêpe, boucles noires, cravate de batiste, pleureuses.

Deuxieme temps.—Le Roi porte habit. veste et culotte de drap violet, bas de soie violette, manchettes de mousseline d'effilé, boucles et épée d'argent, un ruban violet à l'épée ; et pour les autres personnes. habit de drap noir, bas de soie noire, boucles et épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Troisième temps ou petit Deuil.—Pour le Roi, ainsi que pour les autres personnes, habit noir de soie, épée et boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc.

Pendant le grand deuil, dans les grandes cérémonies, les hommes ajoutent à leur costume un manteau, un crêpe pendant au chapeau, et une cravatte longue.

Le manteau du Roi est en violet ; celui des autres personnes est en étoffe de laine noire.

La longueur du manteau se règle suivant le rang de la personne.

La queue du manteau du Roi est longue de cinq pieds ; celle du manteau des Frères du Roi, de trois pieds et demi ; celle du manteau des autres Princes, de deux pieds ;

Les manteaux des Ministres et premiers Officiers de la Maison du Roi, et des Présidens des grands Corps de l'Etat, ne traînent que de trois à quatre doigts ; le manteau des autres personnes descend jusqu'à la cheville.

Lorsque le Roi est en grand deuil, s'il reçoit des révérences, il y admet toutes les personnes présentées. Dans cette cérémonie, les hommes portent le manteau et le crêpe, et les dames, la mante et le voile.

Dans les grands deuils, la chambre et l'anti-chambre du Roi sont tendues en violet ; les carreaux, les fauteuils et les tapis de la Chapelle sont aussi en violet.

Les voitures de S. M. sont drapées de la même couleur.

Les Princes de la Famille royale et les Princes du sang tendent leur antichambre en noir ; leurs voitures sont drapées en noir.

Les Ministres, des premiers Officiers de la Maison du Roi, les Pairs de France. les membres de la Chambre des Députés et du Conseil d'Etat, drapent leurs voitures en noir.

La livrée, tant de la Maison du Roi que des autres personnes désignées ci-dessus, est habillée en noir. Pendant le deuxième et le troisième temps du deuil, ils portent des aiguillettes de la couleur de la livrée.

Habillement des Femmes pour le grand Deuil.

Premier temps, ou grand deuil. — Vêtement de laine noire : pendant la première moitié de ce premier temps, coiffure et fichu de crêpe noir ; pendant la seconde moitié, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni. — *Deuxième temps*, ou deuil ordinaire. — Vêtement de soie noire : en hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas ; les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé. — *Troisième temps*, ou petit deuil. — Le blanc uni, ou le noir et blanc.

Pendant le grand deuil et dans les grandes cérémonies, les femmes ajoutent à leur habillement une mante noire, dont la longueur est également réglée sur le rang de la personne qui la porte, et un petit voile de crêpe noir sur la tête.

L'usage en France étant qu'un père et une mère ne portent pas le deuil de leurs enfans, si un fils ou petit-fils du Roi vient à mourir, S. M. ne prend pas le deuil ; mais toutes les autres personnes le portent conformément au genre et à la durée déterminés par les ordres du Roi. Les étrangers voyageant en France peuvent porter le deuil de leur Souverain et de leurs Princes, tel qu'il est réglé par leur Cour. On ne porte pas le deuil des enfans qui n'ont pas atteint l'âge de 7 ans.

Les militaires et toutes les personnes qui ont des uniformes ou des costumes, portent le deuil avec un crêpe au bras, au chapeau et à l'épée.

Les Ecclésiastiques portent le rabat blanc et le crêpe au chapeau.

Hors le temps où la Cour est en grand deuil, personne ne pourra s'y présenter en grand deuil, sans en avoir obtenu la permission de Sa Majesté.

Lorsque la Cour est en deuil, aucune personne, même celles qui demandent audience, et qui ne sont pas présentées, ne peut y paraître sans être en deuil.

DEUILS PARTICULIERS.

Les grands deuils sont ceux qui se partagent en trois temps ; la laine, la soie noire, et le petit deuil ou les habits coupés. On ne porte le grand deuil que pour père, mère, grand-père, grand'mère, mari, femme, frère et sœur.

Les deuils ordinaires ne se partagent qu'en deux temps : le noir et le blanc. Ils se portent pour les oncles, tantes, cousins-germains, oncles à la mode de Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS. *Pour père et mère*, six mois.

Habillement des dames.—Les six premières semaines, vêtement de laine noire. Les trois premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir ; les trois semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni.

Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. En hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas. Les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé.

Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et blanc.

Habillement des hommes. — Les six premières semaines, les cheveux sans poudre. l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires et la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'épée. Les trois derniers mois *en habit ;* l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, les bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc ; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour grand-père et grand'mère, quatre mois et demi.

Habillement des dames.—Le premier mois, le vêtement de laine noire ; les quinze premiers jours, coiffure et fichu de crêpe noir ; les quinze jours suivans, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni. Les six semaines suivantes, habit noir de soie. En hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas ; les coiffures et garnitures en crêpe, garni d'effilé. Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Habillement des hommes.—Le premier mois, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les boucles de souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de draps, avec les boutons les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent ; un

ruban noir à l'épée. Les deux derniers mois, *en habit;* l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent les bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, laculotte et les bas noirs.

Pour un mari, un an et six semaines.

Les trois premiers mois, vêtement de laine pendant les six premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir; pendant les six semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc. Les six mois suivans, en soie noire; en hiver, le pou de soie, en été, le taffetas La coiffure en crêpe blanc, garni d'effilé. Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines, en blanc uni.

Pour une femme, six mois.

Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap noir avec boutons, bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, le ruban noir à l'épée. Les trois derniers mois, petit deuil. *En habit*, l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour frère et sœur, deux mois.

Habillement des dames.—Les premiers quinze jours, vêtement de laine noire, la garniture de crêpe, etc. Les quinze jours suivans, vêtement de soie noire, pou de soie l'hiver; le taffetas l'été. Le dernier mois, petit deuil.

Habillement des hommes.—Les quinze premiers jours, l'habit de drap noir sans boutons, etc. Les quinze jours suivans, l'habit avec les boutons, etc.

Le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamans; les hommes peuvent porter l'épée et les boucles d'argent.

Pour oncles et tantes, trois semaines.

Habillement des dames.—Les quinze premiers jours, la soie noire, etc.

Les derniers jours le petit deuil.

Habillement des hommes.—Les quinze premiers jours, habit noir en drap, etc.

Les derniers jours, petit deuil.

Pour cousins-germains, quinze jours.

Habillement des dames.—Les huit premiers jours, en soie noire, etc. (ou noir et blanc.) Les sept derniers jours, petit deuil.

Habillement des hommes.—Les huit premiers jours, habit de drap noir, etc. (ou noir et blanc.) Les sept derniers, jours, petit deuil.

Pour oncles à la mode de Bretagne, onze jours.

Habillement des dames.—Les six premiers jours, en soie noire, (ou noir et blanc, etc.) Les cinq derniers jours petit deuil.

Habillement des hommes.—Les six premiers jours, habit de drap noir, etc.

Les cinq derniers jours, petit deuil.

Pour cousins issus de germain, huit jours.

Habillement des dames.—Les cinq premiers jours, en soie.

Les trois derniers jours en petit deuil.

Habillement des hommes.—Les cinq premiers jours, en drap noir, etc.

Les trois derniers jours, le petit deuil. Les fonctionnaires en costume et le militaires en uniforme, portent un crêpe au bras et à l'épée. Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

Entreprise des Inhumations et Pompes funèbres de la ville de Paris, rue du Pas de la Mule, n. 1.

M. Saint-Hilaire-Terson ✠, *Entrepreneur*, à l'Entreprise.

Cette Entreprise réunit dans son local tous les objets relatifs aux Pompes funèbres.

Il y a près cette Entreprise un Ordonnateur-général, nommé par M. le Préfet. Il est chargé de surveiller toutes les opérations de l'Entreprise.

CHAPITRE II.

TABLEAU COMPARATIF *des nouveaux Poids, Mesures et Monnaies avec les anciens.*

Mesures linéaires.

		toises.	pi.	pou.	lig.
Myriamètre.	10000 mètres.	5,130	4	5	3,360
Kilomètre.	1000 mètres.	513	0	5	3,936
Hectomètre.	100 mètres.	51	1	10	1,593
Décamètre.	10 mètres.	5	0	9	4,959
MÈTRE.			3	0	11,296
Décimètre.	10ᵉ de mètre.			3	8,333
Centimètre.	100ᵉ de mètre.				0.443
Millimètre.	1000ᵉ de mètre.				0,443

Mesures agraires.

Myriare, Kilomètre carré.	263,244.93	toises carrées.
Hectare, Hectomètre carré.	2,632.45	
ARE, Décamètre carré.	26.32	
Centiare, Mètre carré.	0,26	

Mesures de capacité.

Kilolitre, Mètre cube.	29,1739	piedscubes.
Hectolitre.	2,9174	
Décalitre.	0,2917	
LITRE, Décimètre cube.	50,4124	pouces cubes.
Décilitre.	5.0412	
Centilitre.	0,5041	
Millilitre, Centimètre cube.	0,0504	

Mesures pour les bois.

STÈRE, Mètre cube.	29,1739	pieds cubes.
Decistère.	2,9174	
Centistère.	0,2917	
Millistère, Décimètre cube.	0,0291	

Poids.

	liv.	onc.	gros.	grains.
Myriagramme.	20	6	6	63,5
Kilogramme, poids du décimètre cubique d'eau à 4ᵈ qui est le *maximum* de la densité.	2	0	5	35,15
Hectogramme.		3	2	10,72
Décagramme.			2	44,27
GRAMME, poids du centimètre cubique d'eau à la température de la glace.				18,827
Décigramme.				1,883
Centigramme.				0,188
Milligramme, poids du millimètre cubique d'eau.				0,019

Monnaies.

L'unité monétaire est une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur; elle s'appelle FRANC, et se subdivise en décimes et centimes.

Les monnaies d'or contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

Comparaison des anciennes Mesures avec les nouvelles.

Lieues de poste ou de 2.000 toises, en myriamètres, kilomètres et hectomètres.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut..	»	3	9
2 lieues val..	»	7	8
3	1	1	7
4	1	5	6
5	1	9	4
6	2	3	4
7	2	7	3
8	3	1	2
9	3	5	1
10	3	9	»
1 quart de l.	»	»	10
1 demi-l.	»	2	9

Lieues de 25 au degré.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut..	»	4	4
2 lieues val..	»	8	9
3	1	3	3
4	1	7	8
5	2	2	2
6	2	6	7
7	3	1	1
8	3	5	6
9	4	»	»
10	4	4	4
1 quart de l.	»	1	1
1 demi-l.	»	2	3

Arpens de Paris, contenant 100 perches, et la perche 18 pieds, en hectares, ares et centiares.

	hec.	ar.	c.
1 arp. vaut.	»	34	19
2 arp. val..	»	68	38
3	1	2	57
4	1	36	75
5	1	70	94
6	2	5	13
7	2	39	32
8	2	73	51
9	3	7	70
10	3	41	89

Arpent de 20 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arp. vaut.	»	42	20
10 arp. val.	4	22	5

Arpent de Paris, de 22 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arp. vaut.	»	51	7
10 arp. val.	5	10	72

Acre commune de Normandie, composée de 160 perches, et la perche de 22 pieds.

	hec.	a.	c.
1 acre vaut.	»	81	71
10 acres val.	8	17	10

Aunes, mètres et centimètres.

	m.	c.
1 aune vaut...	1	19
2 aunes val...	2	38
3	3	57
4	4	75
5	5	94
6	7	13
7	8	32
8	9	51
9	10	70
10	11	88

Fractions de l'aune.

	mm.
1 demi-aune vaut.	594
1 quart	297
1 huitième	148
1 seizième	74
1 trente-deuxième..	37
1 tiers..	396
1 sixième	198
1 douzième	99
1 vingt-quatrième..	50

Boisseaux de Paris, en hectolitres, litres et centilitres.

	hec.	lit.	c.
1 boiss. vaut.	»	13	»
2 boiss. val..	»	26	1
3	»	39	2
4	»	52	2
5	»	65	3
6	»	78	4
7	»	91	5
8	1	4	6
9	1	17	7
10	1	30	8
11	1	43	8
12 ou 1 setier.	1	56	9
1 litron vaut.	»	»	81
4 litrons val.	»	3	25
8	»	6	50

Pintes de Paris, en litres et centilitres.

	lit.	c.
1 pinte vaut...	»	93
2 pintes val...	1	86
3	2	79
4	3	73
5	4	66
6	5	59
7	6	52
8	7	45
9	8	38
10	9	31

Voies de bois de Paris, en stères et centistères.

	st.	cen.
1 voie vaut...	1	92
2 v. ou 1 corde v.	3	84
3	5	76
4	7	68
5	9	60
6	11	52
7	13	44
8	15	36
9	17	28
10	19	19

FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.			FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.		
	Livres	Sous.	Den.		Livres.	Sous.	Den.
1	1	»	3	49	49	12	3
2	2	»	6	50	50	12	6
3	3	»	9	60	60	15	»
4	4	1	»	70	70	17	6
5	5	1	3	80	81	»	»
6	6	1	6	90	91	2	6
7	7	1	9	100	101	5	»
8	8	2	»	200	202	10	»
9	9	2	3	300	303	15	»
10	10	2	6	400	405	»	»
11	11	2	9	500	506	5	»
12	12	3	»	600	607	10	»
13	13	3	3	700	708	15	»
14	14	3	6	800	810	»	»
15	15	3	9	900	911	5	»
16	16	4	»	1,000	1,012	10	»
17	17	4	3	1,100	1,113	15	»
18	18	4	6	1,200	1,215	»	»
19	19	4	9	1,300	1,316	5	»
20	20	5	»	1,400	1,417	10	»
21	21	5	3	1,500	1,518	15	»
22	22	5	6	1,600	1,620	»	»
23	23	5	9	1,700	1,721	5	»
24	24	6	»	1,800	1,822	10	»
25	25	6	3	1.900	1,923	15	»
26	26	6	6	2,000	2,025	»	»
27	27	6	9	3,000	3,037	10	»
28	28	7	»	4,000	4,050	»	»
29	29	7	3	5,000	5,062	10	»
30	30	7	6	6,000	6,075	»	»
31	31	7	9	7,000	7,087	10	»
32	32	8	»	8,000	8,100	»	»
33	33	8	3	9,000	9,112	10	»
34	34	8	6	10,000	10,125	»	»
35	35	8	9	20,000	20,250	»	»
36	36	9	»	30,000	30,375	»	»
37	37	9	3	40.000	40,500	»	»
38	38	9	6	50,000	50,625	»	»
39	39	9	9	60,000	60,750	»	»
40	40	10	»	70,000	70,875	»	»
41	41	10	3	80,000	81,000	»	»
42	42	10	6	90,000	91,125	»	»
43	43	10	9	100,000	101,250	»	»
44	44	11	»	200,000	202,500	»	»
45	45	11	3	300,000	303,750	»	»
46	46	11	6	400,000	405,000	»	»
47	47	11	9	500,000	506,250	»	»
48	48	12	»	1,000,000	1,012,500	»	»

LIVRES TOURNOIS. Liv.	LIVRES TOURNOIS. Sous.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.	LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.
	1	»	0	4	9	25	24	6	9	1
	2	»	0	9	8	26	25	6	7	9
	3	»	1	4	8	27	26	6	6	6
	4	»	1	9	7	28	27	6	5	4
	5	»	2	4	6	29	28	6	4	2
	6	»	2	9	6	30	29	6	2	9
	7	»	3	4	5	31	30	6	1	7
	8	»	3	9	5	32	31	6	0	5
	9	»	4	4	4	33	32	5	9	2
	10	»	4	9	3	34	33	5	8	0
	11	»	5	4	3	35	34	5	6	7
	12	»	5	9	2	36	35	5	5	5
	13	»	6	4	2	37	36	5	4	3
	14	»	6	9	1	38	37	5	3	0
	15	»	7	4	0	39	38	5	1	8
	16	»	7	9	0	40	39	5	0	6
	17	»	8	3	9	41	40	4	9	3
	18	»	8	8	8	42	41	4	8	1
	19	»	9	3	8	43	42	4	6	9
1		0	9	8	7	44	43	4	5	6
2		1	9	7	5	45	44	4	4	4
3		2	9	6	3	46	45	4	3	2
4		3	9	5	0	47	46	4	1	9
5		4	9	3	8	48	47	4	0	7
6		5	9	2	5	49	48	3	9	5
7		6	9	1	3	50	49	3	8	2
8		7	9	0	1	51	50	3	7	0
9		8	8	8	8	52	51	3	5	8
10		9	8	7	6	53	52	3	4	5
11		10	8	6	4	54	53	3	3	3
12		11	8	5	1	55	54	3	2	0
13		12	8	3	9	56	55	3	0	8
14		13	8	2	7	57	56	2	9	6
15		14	8	1	4	58	57	2	8	2
16		15	8	0	2	59	58	2	7	1
17		16	7	9	0	60	59	2	5	9
18		17	7	7	7	61	60	2	4	6
19		18	7	6	5	62	61	2	3	4
20		19	7	5	3	63	62	2	2	2
21		20	7	4	0	64	63	2	0	9
22		21	7	2	8	65	64	1	9	7
23		22	7	1	6	66	65	1	8	5
24		23	7	0	3	67	66	1	7	2

LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.	LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.
68	67	1	6	0	400	395	0	6	1
69	68	1	4	8	500	493	8	2	7
70	69	1	3	5	600	592	5	9	2
71	70	1	2	3	700	691	3	5	8
72	71	1	1	1	800	790	1	2	3
73	72	0	9	8	900	888	8	8	8
74	73	0	8	6	1000	987	6	5	4
75	74	0	7	4	2000	1975	3	0	8
76	75	0	6	1	3000	2962	9	6	2
77	76	0	4	9	4000	3950	6	1	7
78	77	0	3	7	5000	4938	2	7	1
79	78	0	2	5	6000	5925	9	2	5
80	79	0	1	2	7000	6913	5	8	0
81	80	0	0	0	8000	7901	2	3	4
82	80	9	8	7	9000	8888	8	8	8
83	81	9	7	5	10,000	9876	5	4	3
84	82	9	6	2	20,000	19,753	0	8	6
85	83	9	5	0	30,000	29,629	6	2	9
86	84	9	3	8	40,000	39,506	1	7	2
87	85	9	2	5	50,000	49,382	7	1	6
88	86	9	1	3	60,000	59,259	2	5	9
89	87	9	0	1	70,000	69,135	8	0	2
90	88	8	8	8	80,000	79,012	3	4	6
91	89	8	7	6	90,000	88,888	8	8	8
92	90	8	6	4	100,000	98,765	4	3	2
93	91	8	5	1	200,000	197,530	8	6	4
94	92	8	3	9	300,000	296,296	2	9	6
95	93	8	2	7	400,000	295,061	7	2	8
96	94	8	1	4	500,000	493,827	1	6	0
97	95	8	0	2	600,000	592,592	5	9	2
98	96	7	9	0	700,000	691,358	0	2	4
99	97	7	7	7	800,000	790,123	4	5	6
100	98	7	6	5	900,000	888,888	8	8	8
200	197	5	3	0	1,000,000	987,654	3	2	1
300	296	2	9	6					

Nota. On a porté les fractions jusqu'aux millimes de franc, qu'on peut élever à l'unité supérieure, c'est-à-dire à un centime, lorsque leur nombre excède cinq, ou les négliger à volonté, à cause de leur peu d'importance.

Tarif des Ecus de 3 et de 6 livres.

NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l.		NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	2	75	5	80	29	79	75	168	20
2	5	50	11	60	30	82	50	174	»
3	8	25	17	40	31	85	25	197	80
4	11	»	23	20	32	88		185	60
5	13	75	29	»	33	90	75	191	40
6	16	50	34	80	34	93	50	197	20
7	19	25	40	60	35	96	25	203	»
8	22	»	46	40	36	99	»	208	80
9	24	75	52	20	37	101	75	214	60
10	27	50	58	»	38	104	50	220	40
11	30	25	63	80	39	107	25	226	20
12	33	»	69	60	40	110	»	232	»
13	35	75	75	40	41	112	75	237	80
14	38	50	81	20	42	115	50	243	60
15	41	25	87	»	43	118	25	249	40
16	44	»	92	80	44	121	»	255	20
17	46	75	98	60	45	123	75	261	»
18	49	50	104	40	46	126	50	266	80
19	52	25	110	20	47	129	25	272	60
20	55	»	116	»	48	132	»	278	40
21	57	75	121	80	49	134	75	284	20
22	60	50	127	60	50	137	50	290	»
23	63	25	133	40	60	165	«	348	»
24	66	»	139	20	70	192	50	406	»
25	68	75	145	»	80	220	»	464	»
26	71	50	150	80	90	247	50	522	»
27	74	25	156	60	100	275	»	580	»
28	77	»	162	40					

Tarif des pièces d'or de 24 et de 48 livres.

NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.		NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	23	55	47	20	15	353	25	708	»
2	47	10	94	40	16	376	80	755	20
3	70	65	141	60	17	400	35	802	40
4	94	20	188	80	18	423	90	849	60
5	117	75	236	»	19	447	45	896	80
6	141	30	283	20	20	471	»	944	»
7	164	85	330	40	21	494	55	991	20
8	188	40	377	60	22	518	10	1038	40
9	211	95	424	80	23	541	65	1085	60
10	235	50	472	»	24	565	20	1132	80
11	259	5	519	20	25	588	75	1180	»
12	282	60	566	40	50	1177	50	2360	»
13	306	15	613	60	100	2355	»	4720	»
14	329	70	660	80					

Tableau comparatif des mesures linéaires anciennes et nouvelles.

Tois.	Mètres.	Pieds.	Décimèt.	Pouc.	Centimèt.	Lign.	Millim.
1	1,9490	1	3,2484	1	2,7070	1	2,256
2	3,8981	2	6,4968	2	5,4140	2	4,512
3	5,8471	3	9,7452	3	8,1210	3	6,767
4	7,7961	4	12,9936	4	10,8280	4	9,023
5	9,7452	5	16,2420	5	13,5350	5	11,279
6	11,6942	6	19,4904	6	16,2420	6	13,535
7	13,6433	7	22,7388	7	18,9490	7	15,791
8	15,5923	8	25,9872	8	21,6560	8	18,047
9	17,5413	9	29,2356	9	24,3630	9	20,302
				10	27,0700	10	22,558
				11	29,7770	11	24,814

Mètres	Pieds.	Pouc.	Lignes.	Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lign.
1	3	0	11,296	100	307	10	1,6
2	6	1	10,592	200	615	8	3,2
3	9	2	9,888	300	923	6	4,8
4	12	3	9,184	400	1231	4	6,4
5	15	4	8,480	500	1539	2	8,0
6	18	5	7,776	600	1847	0	9,6
7	21	6	7,072	700	2154	10	11,2
8	24	7	6,368	800	2462	9	0,8
9	27	8	5,664	900	2770	7	2,4
10	30	9	4,96	1000	3078	5	4
20	61	6	9,92	2000	6156	10	8
30	92	4	2,88	3000	9235	4	0
40	123	1	7,84	4000	12313	9	4
50	153	11	0,80	5000	15392	2	8
60	184	8	5,76	6000	18470	8	0
70	215	5	10,72	7000	21549	1	4
80	246	3	3,68	8000	24627	6	8
90	277	0	8,64	9000	27706	0	0
				10000	30784	5	4

Décim.	Pieds.	Pouc.	Lign.	Cent.	Pouc.	Lign.	Mill.	Lignes.
1	0	3	8,3296	1	0	4,43296	1	0,443296
2	0	7	4,6592	2	0	8,86592	2	0,886592
3	0	11	0,9888	3	1	1,29888	3	1,329888
4	1	2	9,3184	4	1	5,73184	4	1,773184
5	1	6	5,6480	5	1	10,16480	5	2,216480
6	1	10	1,9776	6	2	2,59776	6	2,659776
7	2	1	10,3072	7	2	7,03072	7	3,103072
8	2	5	6,6368	8	2	11,46368	8	3,546368
9	2	9	2,9664	9	3	3,89664	9	3,989664
10	3	0	11,2960	10	3	8,32960	10	4,432960

TABLEAU *comparatif des mesures et poids étrangers.*

Mesures linéaires.	Millim.	*Poids.*	Gram.
Ancien pied français. . .	324,8	Livre poids de marc. . .	489,5
Pied anglais.	304,9	Angl. { livre troy.	372,9
Varre de Castille.	836,7	Angl. { avoir du poids. .	453,5
Pied du Rhin.	314,0	Castille.	459,4
De Vienne.	316,1	Cologne.	467,7
D'Amsterdam.	283,0	Vienne.	560,0
De Suède.	297,1	Amsterdam.	491,8
De Russie.	354,1	Suède.	424,9
De la Chine.	319,6	Russie.	409,7

TABLEAU COMPARATIF des Monnaies étrangères aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titres (1).

HOLLANDE.		
Or.		c. $\frac{1}{100}$
Ducat.	11	93
Ryder.	31	63
Demi *idem*.	15	82,50
Vingt florins du roi Louis, 1808.	43	14
Dix florins de *idem*. . .	21	57
Dix florins de Guillaume.	21	84
Argent.		
Florin de 20 sols. . . .	2	16
Escalin, ou pièce de 6 s.	»	64
Ducaton, ou ryder. . .	6	85
Ducat, ou risdale.. . .	5	48
ÉTATS ROMAINS.		
Or.	fr.	c.
Pistoles de Pie VI et Pie VII.	17	27,50
Demi *idem*.	8	63,75
Sequin, 1769, Clément XIV et ses successeurs.	11	80
Demi, *idem*.	5	90
Argent.		
Ecu de 10 Pauls de 100 bayoques.	5	38,50
$\frac{3}{10}$ écu ou teston de 30 bayoques.	1	61,55
5e écu ou papeto de 20 bayoques.	1	07,70
10e écu ou Paul de 10 bayoques.	»	54
ANGLETERRE.		
Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Guinée de 21 schillings.	26	47
Demi.	13	23,50
Un quart.	6	61,75
Un tiers ou 7 schillings..	8	82,33
Souverain de 20 schillings, depuis 1818.	25	20 $\frac{1}{100}$
Demi-souverain.	12	60,40
Argent.		
Crown ou couronne de 5 schillings.	6	18
Schilling.	1	23,60
Nouvelle couronne, depuis 1818.	5	80,72
Demi.	2	90,36
Schillings nouv., 1818.	1	16,14
Six pences ou demi-schilling.	»	58,07
AUTRICHE ET BOHÊME.		
Or.	fr.	c.
Ducat de l'Empereur. .	11	86
Ducat de Hongrie. . .	11	90
Souverain.	17	58
Demi.	8	79
Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Ecu ou risdale de convention, depuis 1753. .	5	19,50
Demi-risdale ou florin. .	2	59,75
Vingt kreutzers. . . .	»	86,50
Dix kreutzers. . . .	»	43,25
DANEMARCK ET HOLSTEIN.		
Or.	fr.	c.
Ducat courant, dep. 1767.	9	47
Demi.	4	73,50
Ducat species, 1791 à 1802.	11	86
Chrétien, 1773. . . .	20	95

(1) Ce tableau a été donné par l'Administration générale des Monnaies.

Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Risdale d'espèce ou double écu de 96 schellings, depuis 1776. . . .	5	66
Risdale courante ou pièce de 6 marck-danske, de 1750.	4	96
Marck danois de 16 schellings de 1776. . .	»	94
Marck de Lubeck de 16 schellings, 1740. . .	1	53

ESPAGNE.

Or.	fr.	c.
Pistole ou doublon de 8 écus, 1772 à 1786. .	83	93
Pistole de 4 écus. . .	41	96,50
Pistole de 2 écus. . .	20	98,25
Demi-pistole ou écu. .	10	49,12
Pistole ou Doublon de 8 écus depuis 1786. . .	81	51,16
Pistole ou Doublon de 4 écus	40	75,58
Pistole ou Doublon de 2 écus.	20	37.75
Demi-Pistole ou Ecu .	10	18,87
Argent.	fr.	c.
Piastre, depuis 1772. .	5	43
Réal de 2 ou piécette, ou $\frac{1}{5}$ piastre.	1	08
Réal de 1 ou demi-piécette, ou 10ᵉ piastre.	»	54
Réallillo ou réal de Veillon, ou 20ᵉ piastre. .	»	27

HAMBOURG.

Or.	fr.	c.
Ducat *ad legem imperii.*	11	86
Ducat nouveau de la ville.	11	76
Argent.		
Marc banco.	1	88
Marc ou 16 schellings, d'après la convention de Lubeck.	1	53
Risdale de constitution, ou écu de banque. . .	5	78

TOSCANE.

Or.	fr.	c.
Ruspone ou 3 sequins aux lys.	36	04
Un tiers ruspone ou sequin aux lys.	12	01,33
Demi-sequin.	6	00,67
Sequin à l'effigie. . .	12	01,33
Rosine.	21	54
Demi.	10	77
Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Francescone de 10 pauls, Livournine, piastre à la rose, Talaro, Leopoldine, et écu de 10 pauls.	5	61
Pièce de 5 pauls. . .	2	80,50
—— de 2 pauls. . .	1	12,20
—— de 1 paul. . .	»	56,10

SUISSE.

Or.	fr.	c.
Pièce de 32 franken suisse.	47	63
—— de 16.	23	81,50
Ducat de Zurich. . . .	11	77
Ducat de Berne. . . .	11	64
Pistole de Berne. . . .	23	76
Argent.		
Ecu de Bâle de 30 batz ou 2 florins. . . .	4	56
Demi-écu ou florin de 15 batz.	2	28
Franc de Berne depuis 1803.	1	50
Ecu de Zurich de 1798.	4	70
Demi ou florin depuis 1781.	2	35
Ecu de 40 batz de Bâle et Soleure, dép. 1781.	5	90
Pièce de 4 franken de Berne, 1799. . . .	5	88
Pièce de 4 franken suisse en 1803.	6	»
Pièce de 2 franken suisse en 1803.	3	»
Pièce de 1 franken suisse en 1803.	1	50

NAPLES.

Or.	fr.	c.
Onces fabriquées depuis 1818.	12	99
Quintuples ou 15 ducats, depuis 1818.	64	95
Décuples de 30 Ducats. .	129	90

Le titre des anciens ducats est trop variable pour pouvoir en donner l'évaluation en monnaies françaises.

Argent.	fr.	c.
12 carlins de 120 grains, 1784 à 1808. . . .	5	10
Ducat de 10 carlins de 100 grains, 1784. .	4	25
2 carlins, depuis 1804. .	»	85
1 carlin, depuis 1804. .	»	42,50

PARME.

Or.	fr.	c.
40 Lire de Marie-Louise,		

	fr.	c. $\frac{1}{100}$
depuis 1815.	40	
20 Lire de *idem*.	20	
Sequin.	11	95
Pistole de 1784.	23	01
Pistole de 1786 à 1791.	21	91,50
Argent.		
5 Lire de Marie-Louise, depuis 1815	5	
2 Lire, 1 1/2, 1/4 Lira, à proportion.		
Ducat de 1784 et 1796.	5	18
Pièce de 3 liv. dep. 1790.	»	68
Pièce de 1 l. 10 s. depuis 1790.	»	34

Nota. Le titre du ducat de 1784 n'est pas aussi certain que celui de 1796.

PORTUGAL.

Or.	fr.	c.
Moeda douro, lisbonnine, 4,800 reis.	33	96
Meia moeda, ½ lisbonnine, 2,400 reis.	16	98
Quartinno, ¼ lisbonnine, de 1,200 reis.	8	49
Meia dobra, portugaise, de 6,400 reis.	45	27
½ portugaise de 3,200 reis.	22	63,50
Pièce de 16 testons de 1,600 reis.	11	32
Pieces de 12 testons de 1,200 reis.	8	02
P. de 8 test. de 800 reis.	5	66
Cruzade neuve de 480 reis.	2	94
Argent.		
Cruzade de 480 reis.	3	30
1,000 reis.	6	12,50

PRUSSE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	77
Frédéric.	20	80
½.	10	40
Argent.		
Risdale ou écu thaler de 24 bons gros, de 1767 a 1807.	3	71,63
½ ou 12 bons gros.	1	85,81
Gros.	»	15,48

RAGUSE.

Or. (Néant).

Argent.	fr.	c.
Tallaro *dit* Ragusine.	3	90
½.	1	95
Ducat.	1	37
12 grossettes.	»	41
6 grossettes	»	20,50

RUSSIE.

Or.	fr.	c.
Ducat de 1755.	11	79
Ducat de 1763.	11	59
Impér. de 10 roub. 1755.	52	38
½ de 5 roubles 1755.	26	19
Impér. de 10 roub. 1763.	41	29
½ de 5 roubles 1763.	20	64,50
Argent.		
Rouble de 100 kopecks, de 1750 à 1762.	4	61
Rouble dep. 1763 à 1807.	4	»

SARDAIGNE.

Or.	fr.	c.
Carlin depuis 1768.	49	33
½ *idem*.	24	66,50
Pistole.	28	45
½.	14	22,50
Argent.		
Ecu depuis 1768.	4	70
¼ écu ou 1 livre.	1	17,50
Ecu neuf de 5 liv. 1816.	5	»

SAVOIE-PIÉMONT.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Pistole neuve de 20 liv., 1816.	20	»
Sequin.	11	94,50
Double neuve, pistole de 24 liv.	30	»
½ de 12 liv.	15	»
Carlin depuis 1755.	150	»
½.	75	»
Argent.		
Ecu neuf de 5 liv. 1816.	5	»
Ecu de 6 liv. depuis 1755.	7	07
½ écu.	3	53,50
¼ ou 30 sols.	1	76,75
⅛ ou 15 sols.	»	88,37

SAXE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	86
Double Auguste ou 10 thalers.	41	49
Auguste ou 5 thalers.	20	74,50
½ Auguste.	10	37,25
Argent.		
Risdale d'espèce ou écu de convention, dep. 1763.	5	19,50
½ ou florin de convention.	2	59,75
Thaler de 24 bons gros.	3	89,63
Florin vieux ou ⅔ de Saxe et de Pologne, 1694 à 1699.	2	82
1 gros ou 32e. risdale, ou 24e. thaler.	»	16,23

SICILE.		
Once d'or depuis 1748. .	13	73
Ecu d'argent de 12 tarins.	5	10
SUÈDE.		
Or.	fr.	c.
Ducat.	11	70
$\frac{1}{2}$.	5	85
$\frac{1}{4}$.	2	92,50
Argent.		
Risdale d'espèce de 48 escalins ou schellings, 1720 à 1802. . . .	5	75,73
$\frac{2}{3}$ risdale ou double plotte de 32 schellings. . .	3	83,82
$\frac{1}{3}$ ou 16 schellings. . .	1	91,91
VENISE.		
Or.	fr.	c $\frac{1}{100}$
Sequin.	12	
$\frac{1}{2}$.	6	
Oselle.	47	07
Ducat.	7	49
Pistole.	21	36
Argent.		
Ducat eff. de 8 l. piccolis.	4	18
Ecu à la croix. . . .	6	70
Justine ou ducaton. . .	5	91
Talaro.	5	32
Oselle.	2	07
Ducat courant de 6 $\frac{1}{5}$ liv. piccolis, ou 124 sols, monnaie de compte. .	3	23,95
Livre.	»	52,25
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.		
Or.	fr.	c.
Double aigle de 10 dollars.	55	21
Aigle de 5 dollars. . .	27	60,50
$\frac{1}{2}$ aigle ou 2 $\frac{1}{2}$ dollars. .	13	80,25
Argent.		
Dollar.	5	42
$\frac{1}{2}$.	2	71
$\frac{1}{4}$.	1	35,50
JAPON (par approximation, n'ayant pas de renseignemens précis sur le droit de poids et de titre).		
Or.	fr.	c.
Kobang vieux de 100 mas	51	24
$\frac{1}{2}$ de 50 mas. . . .	25	62
Kobang nouv. de 100 mas.	32	69
$\frac{1}{2}$ de 50 mas. . . .	16	34,50
Argent.		
Tigo-gin, ou p. de 40 mas	14	40
$\frac{1}{2}$ de 20 mas. . .	7	20
$\frac{1}{4}$ de 10 mas. . .	3	60
$\frac{1}{8}$ de 5 mas. . .	1	80
MOGOL, INDES (par approximation)		

Or.	fr.	c. $\frac{1}{000}$
Roupie du Mogol . . .	38	72
$\frac{1}{2}$	19	36
$\frac{1}{4}$	9	68
Pagode au croissant. . .	9	46
Pagode à l'étoile . . .	9	35
Ducat de la comp. holland.	11	62
$\frac{1}{2}$	5	81
Argent.		
Roupie du Mogol. . .	2	42
Roupie de Madras. . .	2	40
Roupie d'Arcate. . . .	2	36
Roupie de Pondichéry. .	2	42
Double fanon des Indes .	»	63
Fanon.	»	31,50
Pièce de la comp. holland.	2	40
PERSE (par approxim. comme Japon)		
Or.	fr.	c.
Roupie	36	75
$\frac{1}{2}$	18	37,50
Argent.		
Double roup. de 5 abassis.	4	90
Roupie de 2 $\frac{1}{2}$ abassis. .	2	45
Abassi	»	97
Mamoudi	»	48,50
Larin.	1	03
TURQUIE (par approxim. comme Japon).		
Or.	fr.	c. $\frac{1}{000}$
Sequin Zermahboud du sultan Abdoul-Hamet, 1774.	8	72
Nisfie ou $\frac{1}{2}$ Zermahboud *id.*	4	36
Roubbié ou $\frac{1}{3}$ sequin . .	2	90,67
Sequin Zerm. de Selim III.	7	30
$\frac{1}{2}$	3	65
$\frac{1}{4}$	1	82,50
$\frac{1}{3}$	2	43,33
Argent.		
L'allmichlec de 60 paras, depuis 1771. . . .	3	52
Grouch, piastre de 40 paras, ou 20 aspres, 1771.	2	35
Yaremlec de 20 paras ou 60 aspres, 1757 . .	»	99
Roubb de 10 paras ou 30 aspres, 1757 . . .	»	45,50
Para de 3 aspres, 1773.	»	04
Aspre, dont 120 pour la piastre, 1773 . . .	»	01,33
Piastre de 40 paras, ou 120 aspres, de 1780.	2	»
Pièce de 5 piastres, de Mahmod, de 1811. .	4	13,67

COMMISSION *de liquidation de l'indemnité accordée par la loi du 27 avril 1825, aux anciens propriétaires de biens fonds confisqués.*

S. E. le Maréchal Duc de Tarente ✱ (G ✱) (G ✱), *Pair*, Président de la Commission.

PREMIÈRE SECTION.

S. S. le Mis de Lally-Tollendal (G O ✱), *Ministre d'Etat*, Président.
S. S. le Mis d'Herbouville.
S. S. de Frénilly ✱, *Conseiller-d'Etat.*
M. le Bon de Guilhermy ✠ (C ✱), *Conseiller-d'état*, Président à la Cour des comptes.

DEUXIÈME SECTION.

M. le Cte Dupont (G ✱) (G ✱), *Ministre d'Etat*, *Lieutenant-général*, Président.
S. S. le Duc de Brissac.
M. Dufougeray (O ✱), *Député.*
M. le Chevalier de Brevannes ✠ (O ✱), *Conseiller-d'Etat.*
M. de Laporte-Lalanne ✱, *Conseiller-d'Etat.*

TROISIÈME SECTION.

M. le Cte de Vaublanc (G ✱), *Ministre d'Etat*, Président.
S. S. le Cte de Noé.
M. Fouquier-Long.
M. le Mis de Saint-Géry ✱, *Conseiller-d'Etat.*
M. Henri de Longuève ✱ (O ✱), *Conseiller-d'Etat.*

QUATRIÈME SECTION.

M. le Cte Beugnot (G ✱), *Ministre d'Etat*, Président.
S. S. le Cte de Breteuil.
M. de Sainte-Marie.
M. le Bon de Fréville (C ✱), *Conseiller-d'Etat.*
M. Dupleix de Mézy (C ✱), *Conseiller-d'Etat.*

CINQUIÈME SECTION.

S. S. le Duc de Narbonne-Pelet ✱, *Ministre d'Etat*, Président.
S. S. le Cte d'Haubersart.
M. de Blaire (O ✱), *Conseiller-d'Etat.*
M. le Bon Camus Dumartroy (O ✱), *Conseiller-d'Etat.*
M. le Vte Harmand d'Abancourt (O ✱), maître des requêtes, *Député*, Secrétaire-général de la Commission.

COMMISSION *de liquidation de l'indemnité attribuée par la loi du 30 avril 1826, aux anciens colons de Saint-Domingue.*

PREMIÈRE SECTION.

S. S. le Duc de Lévis, *Ministre d'Etat*, Président.
M. de Gérès.
M. le Bon Malouet, *Maître des requêtes.*
M. le Bon Lamardelle, *Maître des requêtes.*
M. Chrestien de Poly, *Conseiller à la Cour royale de Paris.*

DEUXIÈME SECTION.

S. S. le Vte Lainé, *Ministre d'Etat*, Président.
S. S. le Cte de Pontécoulant.
M. de Kersaint, *Maître des requêtes.*
M. le Chev. de Frasans, *Conseiller à la Cour royale de Paris.*
M. Derville Maléchard.

TROISIÈME SECTION.

S. S. le Bon Portal, *Ministre d'Etat*, Président.
S. S. le Cte d'Argout.
M. André, *Député.*
M. de Vergès, *Conseiller-auditeur à la Cour royale de Paris.*
M. le Mis Fournier de Bellevue.

M. Simonneau, *Conseiller à la Cour royale de Paris, Commissaire du Roi.*
M. Denys Benoist ❋, *Inspecteur-général des finances, Secrétaire-général.*

TABLE DES MATIERES.

A.

B.

C.

D.

E.

M.

N.

O.

P.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE:

A tous ceux qui ces présentes Lettres verront : SALUT.

Le sieur Testu, Imprimeur-Libraire, à Paris, Nous a fait représenter, 1° qu'il est en possession de la faculté exclusive d'imprimer et de vendre l'*Almanach Royal*, faculté dont la dame Debure son épouse, non commune en biens, descendante de la famille de Laurent d'Houry, a précédemment joui, en vertu d'une concession faite à ses prédécesseurs, pour un temps limité, à l'expiration duquel ladite dame, après avoir vendu audit Testu les Ustensiles et Caractères propres à l'impression de l'Almanach, a cessé de s'occuper de cette entreprise.

2° Que le dernier Gouvernement a concédé à l'Exposant la permission exclusive d'imprimer et vendre cet Almanach.

3° Qu'un Arrêt contradictoire de la Cour de Paris a débouté la dame Testu de ses prétentions à la propriété du droit d'imprimer ledit Ouvrage.

Le sieur Testu Nous a fait représenter en outre, que, pour soutenir son entreprise, il a exposé toute sa fortune ; qu'il a emprunté du sieur Guyot et de la dame Chauveau, devenue depuis femme dudit sieur Guyot, des sommes considérables ; que ces prêteurs n'ayant d'autre garantie pour la rentrée de leurs fonds que les bénéfices provenant de la vente de l'*Almanach Royal*, il les a associés à son entreprise, pour quoi il Nous a fait supplier de confirmer sa jouissance, et de l'accorder pour vingt ans à lui et à ses Associés.

A CES CAUSES, voulant traiter favorablement l'Exposant et ses Associés, Nous avons permis, et par ces Présentes permettons audit sieur Testu, et auxdits sieur et dame Guyot, conjointement, et à chacun d'eux pour les proportions déterminées par leurs conventions sociales, de faire imprimer pendant vingt ans, à compter de ce jour, l'*Almanach Royal;* à cet effet, Nous les autorisons, eux, leurs héritiers ou ayant cause, à l'exclusion de tous autres, à prendre dans les Bureaux de nos Ministres Secrétaires d'Etat, et partout où besoin sera, les renseignemens nécessaires à la confection de l'Ouvrage : Faisons défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre et débiter ledit *Almanach Royal*, non plus qu'aucun Extrait d'icelui, pendant la durée de vingt ans, sans la permission expresse écrite desdits sieurs Testu et Compagnie, à peine de poursuites à la requête des Concessionnaires, dans nos Cours et Tribunaux: Voulons que, dans le cas où l'association du sieur Testu et des sieur et dame Guyot viendrait à cesser (*), soit par le décès de l'un d'eux, soit par tout autre cause, l'entreprise de l'*Almanach Royal* ne puisse se diviser, et qu'elle soit continuée par leurs ayant cause, jusqu'à l'expiration de la présente Concession, par une seule maison ou société, dont fera nécessairement partie un Imprimeur ou Libraire : CAR tel est notre plaisir.

DONNÉ à Paris, au Château des Tuileries, le 22 juin l'an de grâce 1814.

Signé LOUIS.

De par le Roi : *Signé* l'Abbé de MONTESQUIOU.

Pour ampliation,

Le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur,

Signé l'Abbé de MONTESQUIOU.

(*) Cette association a cessé, et le sieur Guyot est resté seul propriétaire de la concession.






S